This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP346.1 Bd. Dec. 1891.

Harvard College Library

FROM

The Publishers.

6 Feb. - 2 July. 1891.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-TROISIÈME. — LXIe DE LA COLLECTION

PREMIÈRE LIVRAISON — JANVIER

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose (Librairie catholique), 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID

Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg), 14, Principe.

LISBONNE

Manoel-José Ferreira, 132, rua Aurea, 134.

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, 1003, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1891

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JANVIER 1891

I. — DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES, par VISENOT.

II. — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES, par FIRMIN BOISSIN.

III. — SCIENCE SOCIALE, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALISME, par CL. JANNET.

IV. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — F. STELLA : Introduzione allo studio della sacra liturgia, ad uso dei seminarii (p. 46). — Acta et Decreta sacrorum conciliorum recentiorum. Collectio Lacensis (p. 47).

Jurisprudence. — PHILLIPS (G.) : Kirchenrech' fortgesetzt von F.-H. VERING (p. 48).

Sciences. — E. MATHIEU : Théorie de l'élasticité des corps solides (p. 49). — M. BERTHELOT : La Révolution chimique. Lavoisier (p. 50).

Belles-Lettres. — C. WIED : Die Kunst der Polyglottie (p. 52). — F. DELTOUR : Histoire de la littérature grecque (p. 53). — MGR RICARD : Le Grand Siècle. Boileau (p. 55). — A. BOURGOIN : Les Maîtres de la critique au XVIIe siècle. Chapelain. Saint-Evremond. Boileau. La Bruyère. Fénelon (p. 55). — F. BRUNETIÈRE : L'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature (p. 56).

Histoire. — G. MELIN : Essai sur la clientèle romaine (p. 58). — PALLU DE LESSERT (A. CLÉMENT) : Les Fastes de la Numidie sous la domination romaine (p. 59). — J.-B. LUCOTTE : Établissement du christianisme dans les Gaules. Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que de celui d'Autun. Saint Hyrène ou Hyro, saint Bénigne et leurs successeurs immédiats sur le siège épiscopal de Dijon et de Langres (p. 59). — N. BOUBNOV : Recueil épistolaire de Gerbert comme source historique (983-997) (p. 61). — J. HAVET : Lettres de Gerbert (983-997) (p. 63). — G. DU FRESNE DE BEAUCOURT : Histoire de Charles VII. T. V (p. 66). — H. et P. BEAUCHET-FILLEAU : Clergé du Poitou en 1789. Procès-verbaux, Cahiers des doléances, etc. (p. 68). — G. MAUGRAS : Journal d'un étudiant pendant la Révolution, 1789-1793 (p. 69). — MGR DE SALAMON : Mémoires inédits de l'internonce à Paris pendant la Révolution. 1790-1801 (p. 70). — V. MORTET : Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris du VIe au XIIe siècle (p. 72). — E. FORESTIÉ : Les Livres de compte des frères Bonis, marchands montalbanais du XIVe siècle (p. 73). — BERTHOLD VOLZ : Geschichte Deutschlands im neunzehnten Jarhundehrt (p .74). — J. DÉCHELETTE : Vie du cardinal Caverot, archevêque de Lyon (p. 75). — A. TUETEY : Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. T. I (p. 76).

V. — BULLETIN. — Catechismus ex decreto Concilii Tridentini ad Parochos, etc. (p. 77). — GOYHENÈCHE : Nouveau commentaire pratique des Censures latæ sententiæ actuellement en vigueur dans l'Église, etc. (p. 78). — Traité sur la séparation de l'Église et de l'État (p. 78). — A. HÉRAUD : Les Secrets de l'alimentation à la ville et à la campagne, recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière (p. 78). — LONGHAYE : La Confédération de Bar (p. 79). — O. GRÉARD : Edmond Schérer (p. 79). — M. RABBE : Les Maîtresses authentiques de lord Byron (p. 80). — G. AUDISIO : Histoire civile et religieuse des Papes, de Constantin à Charlemagne (p. 80). — G. BRUNELLI : Il Medagliere di Leone XIII, 1837-1887 (p. 81). — MGR PERRAUD : Le Second Centenaire et le Jubilé de la bienheureuse Marguerite-Marie. 1290 (17 octobre) 1890 (p. 81). — Théodore Wibaux, zouave pontifical et jésuite (p. 81). — A. MONTFAT : Le Missionnaire des Samoa. Mgr Elloy, de la Société de Marie, évêque titulaire de Tipasa, vicaire apostolique des Navigateurs et de l'Océanie centrale (p. 82). — DE TAISEY-CHATENOY : A la cour de Napoléon III (p. 82).

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Feuillet, SCHELER, Mlle Fleuriot, MM. Thomson, Advenant, etc. — Les Correspondants de Peiresc. — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Publications nouvelles.

VII. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1891. T. LXI. 1.

RENNES, IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY
Imprimeur breveté.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-TROISIÈME

(SOIXANTE-UNIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
2 ET 5, RUE SAINT-SIMON, 2 ET 5

1891

~~3½.110~~
BP 346.1

1891, Feb. 6 – July 2.
Gift of the Publishers

HARVARD COLLEGE LIBRARY

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

1. — *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, par Eug. Müntz. T. II, *Italie, l'âge d'or*. Paris, Hachette, 1891, gr. in-8 de 864 p. Avec 531 illustrations dans le texte, 13 planches tirées en taille-douce, 2 en phototypie polychrome, une carte en couleur et 22 planches en noir ou en chromotypographie. Broché, 35 fr.; relié, 43 fr. — 2. *La Chevalerie*, par Léon Gautier, membre de l'Institut, ouvrage auquel l'Académie française a décerné le grand prix Gobert. Nouvelle édition accompagnée d'une table par ordre alphabétique des matières. Paris, Delagrave, 1891, gr. in-8 de xv-847 p., avec 25 gr. compos. hors texte par Luc-Olivier Merson, E. Zier, etc., et des illustr. dans le texte par Ciappori, P. Sellier, E. Garnier, etc. Broché, 25 fr.; rel., 35 fr. — 3. *Mireille, poème provençal*, par Frédéric Mistral, texte et traduction. Paris, Hachette, 1891, gr. in-8 de 376 p. Avec vingt-cinq eaux-fortes, d'après les planches dessinées et gravées par Eugène Durand, et 85 dessins du même artiste. Broché, 25 fr.; rel., 33 fr. — 4. *Deux Campagnes au Soudan français (1886-1888)*, par le lieutenant-colonel Gallieni. Paris, Hachette, 1891, gr. in-8 de 638 p., orné de 163 grav., 2 cartes et 1 plan. Broché, 15 fr.; relié, 20 fr. — 5. *Les Fleuves de France. La Garonne*, par Louis Barron. Paris, Henri Laurens, s. d. (1891), in-8 de 407 p., orné de 153 dessins par A. Chapon. Broché, 10 fr.; relié, 13 fr. — 6. *Montmartre autrefois et aujourd'hui*, par le R. P. Jonquet, O. N. J. Paris, Dumoulin, 1891, in-8 de vii-348 p., illustré de 83 grav. Broché, 10 fr.; relié, 14 fr. — 7. *La Lutte et les Lutteurs, traité pratique. Histoire, saltimbanques, exercices corporels au point de vue de l'hygiène*, par Léon Ville. Préface du baron de Vaux. Paris, J. Rothschild, 1891, in-8 de xix-132 p., avec 39 vign. et 25 planches photographiées par Nadar. Broché, 10 fr. — 8. *Les Merveilles de la science, ou Description des inventions scientifiques depuis 1870*, par Louis Figuier. *Supplément*. Paris, Jouvet, 1891, in-4 de 674 p. avec 483 grav. Broché, 10 fr. — 9. *Les Mémoires d'un hanneton*, par le Dr E. Jeanbernat. Paris, Delagrave, 1890, gr. in-8 de 392 p., illustrat. de A. Clément, Mesnil, Rouyer, Traviès, etc. Broché, 10 fr.; demi-reliure toile, non rogné, tête dorée, 14 fr. — 10. *La Chasse au moufion, ou Petit Voyage philosophique en Corse*, par Émile Bergerat. Paris, Delagrave, s. d. (1891), gr. in-8 de 377 p., avec 43 grav. hors texte d'après des photographies et 55 dessins par Mme Émile Bergerat. Broché, 10 fr.; demi-reliure toile, non rogné, tête dorée, 14 fr. — 11. *Au temps de Guillaume Tell*, par Eudoxie Dupuis. Paris, Delagrave, 1890, gr. in-8 de 300 p., illustr. de Jacques Wagrez. Broché, 10 fr.; rel. toile, fers spéciaux, tr. dorées, 13 fr. — 12. *Souvenirs et récits d'un aérostier militaire de l'armée de la Loire, 1870-1871*, par Gaston Tissandier. Paris, Maurice Dreyfous, 1891, gr. in-8 de xi-356 p., avec une lettre autographe du général Chanzy, et de nombr. illustr. de V.-A. Poirson. Broché, 9 fr.; relié, 12 fr. — 13. *Les Grandes Leçons de l'antiquité chrétienne depuis Moïse jusqu'à saint Augustin*, par A. Pellissier. Paris, P. Dumoulin, 1890, in-4 de 478 p., illustré de grav. d'après les maîtres. Broché, 5 fr.; relié, 8 fr. — 14. *Les Bardeur-Carbansane, histoire d'une famille pendant cent ans. Frères d'armes*, par Jacques Naurouze. Paris, A. Colin, gr. in-8 de 344 p., avec de nombr. grav. Broché, 7 fr.; relié, 10 fr. — 15. *Le Bonheur de Rose*, par Mme Marie-Alix de Valtine. Paris, Maurice Dreyfous, s. d., gr. in-8 de 300 p., illustr. de Janel. Broché, 6 fr.; relié, 9 fr. — 16. *Le Géant et l'Oiseau, conte de jadis et d'aujourd'hui*, par Eugène Muller. Paris, Maurice Dreyfous, s. d., gr. in-8 de 291 p., illustré de 33 dessins, dont 17 compos. de Giacomelli et de 16 têtes de chapitres par C. Gilbert. Broché, 3 fr. 50; relié, 4 fr. 50. — 17. *Les Aventures de Robinson Crusoé*, par Daniel de Foë. Paris, Maurice Dreyfous, s. d., gr. in-8 de 269 p., orné de nombr. illustr. par K. Hallswelle et V.-A. Poirson. Broché, 3 fr. 50; relié, 4 fr. 50. — 18. *Jean et Jacques*, par René Sosta. Paris, Westhausser, s. d., petit in-8 carré

de 285 p., illustré. Broché, 3 fr.; rel. toile, plaque noire et or, tr. dorées, 3 fr. 50. — 19. *La Fille de l'aveugle,* par Mme Nelly Lieutier. Paris, Westhausser, s. d., petit in-8 carré de 290 p., illustré. Broché, 3 fr.; rel. toile plaque noir et or, tr. dorées, 3 fr. 50. — 20. *Une Pauvre Petite,* par Marie de Bosguérard. Paris, Westhausser, s. d., petit in-8 carré de 296 p., illustré. Broché, 3 fr.; rel. toile plaque noir et or, tr. dorées, 3 fr. 50. — 21. *L'Écolier illustré,* journal paraissant tous les jeudis. 1re année. Paris, Delagrave, 1890, 2 vol. gr. in-8 avec de nombr. grav., cart. 4 fr. les 2 vol. — 22. *Autour du foyer,* texte par Ernest d'Hervilly, lauréat de l'Académie française, illustré par Harriet M. Bennet. Paris, Westhausser, s. d., in-4, 6 fr. — 23. *Bonshommes de neige, scènes enfantines,* texte par Ernest d'Hervilly, illustré. Paris, Westhausser, s. d., petit in-16 carré, 2 fr. — 24. *Petits nez et grands yeux,* texte par le même, illustré. Paris, Westhausser, s. d., petit in-16 carré, 2 fr. — 25. *Le Devoir avant tout,* par Gustave Gaillardon, illustré. Paris, Westhausser, s. d., petit in-16 carré, 2 fr. — 26. *La Première Fête de Noël,* par l'abbé Poyer, illustré. Paris, Westhausser, s. d., petit in-4, 2 fr. 50. — 27. *Au bord de la mer,* texte par Ernest d'Hervilly, illustré. Paris, Westhausser, s. d., petit in-16 carré, 2 fr. — 28. *Pensées, fleurs de cimes; Feuilles d'automne; Sables et galets; Passe, Passe, Passera; Ami d'hiver; Mimi; Le Rouge-gorge et le Chat; Joies d'enfants,* série de petits albums à 1 fr. 25 et à 1 fr. — 29. *Le Journal des enfants,* texte par E. d'Hervilly, illustr. par Coll-Toc, 0 fr. 75. — 30. *Grande Revue de Longchamps; le Petit Arithméticien,* 5 fr. chacun. — 31. *Histoire de l'intrépide capitaine Castagnette,* par Quatrelles, illustrée par Gustave Doré. Paris, Hachette, 1890, in-4 de 64 p. 4 fr.

1. — Parmi les ouvrages illustrés qui ont été terminés dans le mois de décembre, trop tard pour se présenter au compte rendu de la plupart des périodiques, celui qui aura eu sans doute le moins à souffrir de ce retard est l'*Histoire de l'Art pendant la Renaissance.* Le public, qui a tant goûté, l'année dernière, le volume consacré aux *Primitifs,* attendait avec impatience la suite promise, *l'Age d'or.* Ce second volume est sensiblement plus étendu que le premier (et aussi d'un prix un peu plus élevé) et l'exécution, particulièrement dans les grandes planches, est encore en progrès. Il nous semble que nous ne louerons amais assez M. Müntz et la maison Hachette, pour la joie des yeux et de 'esprit que leur collaboration nous a procurée; ce livre est le plus merveilleux album d'art que nous connaissions, plus précieux cent ois que des ouvrages plus riches, car il a été réuni par un goût rare et une science unique, et parce que ces gravures, au nombre de près de six cents, sont empruntées toutes à la plus belle époque que les arts aient jamais connue. L'historien de l'art italien s'était arrêté, dans *les Primitifs,* à la date moyenne de 1470; il étudie, cette année, l'époque qu'il nomme, d'après Vasari, l'âge d'or de la Renaissance, et qui comprend la carrière de cette pléiade illustre : Raphaël, Léonard, fra Bartolomeo, André del Sarto, les Bellini, Bramante, etc. Le centre du mouvement artistique s'est déplacé; il n'est plus à Florence, mais à Rome, et le Pape est le premier de tous ces glorieux mécènes qui couvrent de chefs-d'œuvre l'Italie. Le tableau complet des arts du temps est précédé d'une longue introduction, où M. Müntz a mis en relief cette soif de grandeur et de perfection venue du luxe, du bien-être matériel, de la culture raffinée de la Renaissance, et cette puissance d'expression qui résulte du travail accumulé de tant de générations. Il a indiqué

les changements dans le style et les différences d'inspiration entre le premier et le second âge de la Renaissance, la substitution de l'idéalisme au réalisme, etc. Nous ne croyons pas que ce sujet capital ait été jamais traité avec autant de précision et une telle abondance de preuves. On remarquera la façon dont l'auteur établit l'influence néfaste de la Réforme sur les arts, qu'on a longtemps essayé de nier (p. 23 et 91); nos lecteurs savent, à ce propos, avec quel tact et quelle impartialité l'auteur a l'habitude de toucher aux questions religieuses (Voir t. LIII, p. 490). Nous pensons que ce deuxième volume, qui est indépendant du premier et intéresse un plus grand nombre d'esprits, élargira encore le succès de l'ouvrage.

2. — Depuis que nous avons parlé pour la première fois de cette grande œuvre d'un maître (t. XXXVIII, p. 525), l'Académie française lui a décerné le grand prix Gobert; de nombreux élèves de l'École des chartes ont témoigné à leur camarade ou à leur professeur leur gratitude et leur admiration en lui offrant, en bronze, le type le plus parfait de la chevalerie : saint Louis; l'Institut de France a ouvert ses portes à l'érudit, et M. Léon Gautier a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ces honneurs mérités auraient pu l'empêcher de parfaire son œuvre; mais il a compris qu'il se devait à lui-même, qu'il devait à ses succès de la rendre, si possible, encore plus parfaite, et il a mis à la disposition des travailleurs un index bibliographique, et, avec l'aide d'un de ses élèves les plus distingués, M. Léon Le Grand, il a préparé une *Table alphabétique par ordre général des matières*. Ces soixante pages en trois colonnes de petit texte sont un répertoire et un erratum des plus précieux. Il y a même des additions. On y rencontre de vraies monographies : *cheval, damoiseau,* etc. Il n'y a qu'un regret à exprimer (puisque le métier de critique veut qu'on indique les défauts de la cuirasse), c'est de voir des gravures modernes orner ce bel ouvrage. Quel que soit le talent d'artistes comme Luc-Olivier Merson, E. Zier, G. Jourdain, Andriolli et autres, ils ont fait du moderne à côté de ce qui est ancien : or, nous aurions voulu une illustration puisée dans les manuscrits. Cette naïveté des héros que furent les chevaliers est bien peinte par les artistes du moyen âge. Les illustrations de *la Chevalerie* sont trop modernes. Ce regret ne diminue en rien la valeur du livre, que tous les pères français devraient donner à leurs fils de vingt ans, qui abordent le monde. Ils y verraient comment on vit et comment on meurt pour Dieu et pour la France.

3. — *Mireille!* Ce nom nous transporte au bord du Rhône, et réveille en nous les plus poétiques souvenirs, en même temps qu'il rappelle les sites charmants et embaumés de la Provence. Aussi, qui ne voudra relire le beau poème de Frédéric Mistral, traduit par lui-même, avec

le texte original au bas des pages, dans cette ravissante édition, si artistiquement décorée, où, à travers une multitude de dessins dus au crayon habile et délicat de M. Eugène Durand, se détachent vingt-cinq belles eaux-fortes d'après les planches dessinées et gravées par le même? Certaines sont de vrais tableaux; toutes ont une originalité et une saveur qui les fera vivement apprécier. L'impression du livre fait honneur aux presses de l'imprimeur Crété et au bon goût de la maison Hachette.

4. — On sait que le colonel Gallieni, en deux campagnes vigoureusement menées, a placé sous la domination directe ou le protectorat de la France des régions presque aussi étendues que la métropole elle-même. Aussi est-il d'un intérêt saisissant de connaître au prix de quels efforts, marches militaires, missions diplomatiques et scientifiques, constructions de forts, etc., ce résultat a été obtenu. Le colonel s'est chargé lui-même de nous en donner le récit, non seulement d'après ses propres notes, mais aussi d'après les rapports de ses lieutenants envoyés par lui en reconnaissances audacieuses dans toutes les directions. On est vraiment stupéfait de l'énergie et de l'activité du chef, et de l'habileté avec laquelle il a été servi par tous : citons notamment le voyage du lieutenant de vaisseau Caron, de Bammakou à Tombouctou, sur la canonnière *Niger*, et la curieuse mission du capitaine Peroz auprès de l'almamy Samory, le père du prince Karamoko, l'ancien hôte des Parisiens. Cet important ouvrage, bien écrit, d'un style vigoureux et tout militaire, est admirablement édité par la maison Hachette, qui l'accompagne de deux bonnes cartes et d'excellentes illustrations de l'habile dessinateur Riou. Irréprochable au point de vue moral et religieux, ce beau volume convient très bien comme cadeau d'étrennes aux jeunes gens sérieux et amateurs de grandes épopées militaires.

5. — M. Louis Barron part des sources de *la Garonne*, et, descendant le cours du fleuve, il suit tous ses affluents. C'est donc, à proprement parler, une description du bassin entier. Arrivé à Toulouse, en compagnie de votre cicérone, vous parcourez successivement les anciennes provinces de Languedoc, de Guyenne et de Gascogne, vous visitez non seulement les villes et leurs monuments civils et militaires, les églises, les monastères, etc., mais encore les bourgades et les villages ayant une notoriété historique ou une réputation en raison de leurs sites pittoresques. Rapidement, l'auteur vous signale tout ce qui est digne d'attirer l'attention, rappelant les événements dont cette vaste région a été le théâtre. *La Garonne* forme le troisième volume de la série des *Fleuves de France*, entreprise par la maison Laurens. Nous avons déjà parlé des deux premiers volumes : *La Loire* et *la Seine*; l'an prochain nous rendrons compte du dernier : *Le Rhône*. Nous cons-

taterons d'abord le goût parfait avec lequel cet ensemble a été, jusqu'ici, exécuté, puis la manière bien personnelle dont M. L. Barron a raconté ses excursions. Ce n'est pas que tout soit animé d'un esprit irréprochable : l'auteur, quoique généralement bienveillant, nous paraît, au fond, assez sceptique et partisan d'idées politiques en opposition avec les nôtres. Il ne s'en moque pas moins très agréablement (p. 7) des « naïfs contempteurs du passé qui s'imaginent que la France progressive n'existait pas avant 1789. » Plus loin (p. 99), il qualifie de « stupides scélérats » les misérables qui, en 1793, violèrent les sépultures du couvent des Cordeliers de Toulouse. Cela nous plaît. Il nous convient moins, par exemple, de voir les patriotes qui chassèrent l'Anglais du Rouergue, au cours de la guerre de Cent ans, comparés d'une façon passablement fantaisiste aux « révolutionnaires affamés de justice de 1789. » Pour conclure, nous dirons que les jolis volumes de M. L. Barron, s'ils ne conviennent pas à la jeunesse, seront lus utilement par les gens du monde qui sauront bien séparer l'ivraie du bon grain.

6. — Nos lecteurs ont pu lire (t. LIX, p. 173) le compte rendu de l'ouvrage du R. P. Jonquet, *Montmartre autrefois et aujourd'hui*. Nous nous contenterons de signaler l'édition in-8 qui ne diffère de la précédente que par les quatre-vingt-trois gravures qui forment un digne accompagnement au texte du pieux auteur, et dont la meilleure est à coup sûr ce magnifique portrait du vénérable et regretté Mgr Guibert. Beau et bon livre, aussi édifiant qu'intéressant et dont cette riche édition aura sans doute autant de succès que l'autre, plus modeste d'apparence.

7. — Le livre de M. Ville : *La Lutte et les Lutteurs*, est une œuvre patriotique. On ne saurait dire qu'en France, surtout depuis vingt ans, on dédaigne les exercices physiques; mais ils ne nous paraissent pas aussi appréciés, aussi complètement mis en honneur qu'ils le mériteraient. Cependant, « c'est dans la lutte qu'il faut chercher un moyen de régénération de notre race anémiée. » C'est l'avis de M. Ville, et c'est le nôtre. L'Université, avec ses programmes surchargés, nous infligerait une génération, plusieurs peut-être, de Français sans vigueur corporelle, si ses méthodes s'appliquaient à la majorité de nos jeunes contemporains et si quelques esprits clairvoyants n'apportaient point le holà. Les anciens, les Grecs et les Romains surtout, ont toujours été partisans de la lutte sous toutes ses formes : imitons-les. Les vingt-cinq planches photographiées placées à la suite de ce joli volume sont accompagnées de commentaires laconiques, très clairs. Édité avec le soin dont la maison Rothschild est coutumière, ce volume de M. Léon Ville est appelé à rendre d'incontestables services.

8. — Le second et dernier volume du *Supplément* aux *Merveilles de la science,* concerne tout ce qui a trait à la photographie, aux poudres de guerre, à l'artillerie moderne, aux armes à feu portatives, aux bâtiments cuirassés, à l'art de l'éclairage, à l'art du chauffage, aux moteurs à gaz, aux phares, aux phonographes. L'auteur est trop connu comme vulgarisateur, pour qu'il soit utile d'insister sur les qualités diverses qui caractérisent son style et sa manière à la fois simple et originale de mettre les choses en lumière. Inutile également de signaler à l'attention du lecteur tel ou tel chapitre ; ces « merveilles » sont à lire du commencement à la fin, et tous ceux qui s'intéressent au progrès scientifique éprouveront une vive satisfaction en parcourant ce bel ouvrage qui, orné de très nombreuses gravures, convient parfaitement pour étrennes.

9. — « Il est une science pleine de merveilleux enseignements, dont le domaine immense renferme bien des sites inexplorés et qui ménage à ses adeptes de perpétuels enchantements. Cette science, c'est l'histoire naturelle. Chez elle, point de monotonie et de fatigantes abstractions ; à chaque instant de nouvelles surprises, de charmants aperçus, partout des merveilles, des faits incroyables, de continuels prodiges. » Et pour prouver ce qu'il dit en si bons termes, le docteur E. Jeanbernat nous fait part des *Mémoires d'un hanneton*. Cet insecte a vu beaucoup de choses en sa vie, et, tout grand ravageur qu'il soit de nos jardins et de nos cultures, il est sincère : aussi sa fréquentation ne peut-elle qu'être profitable aux jeunes et aux vieux, au simple campagnard comme à l'homme du monde, qui, tous, devront savoir gré à ce hanneton aussi savant qu'observateur d'avoir signalé ici avec des détails toujours intéressants et souvent dramatiques, les amis et les ennemis de nos plantations.

10. — Lecture comique, amusante, et, par échappée, instructive et renfermant, à l'adresse de nos gouvernants, des conseils à méditer dans l'intérêt de notre influence et de notre puissance dans la Méditerranée : tel nous a paru *la Chasse au mouflon, ou Petit Voyage philosophique en Corse,* de M. Émile Bergerat, le « Caliban » du *Figaro*. Mais, quel ton boulevardier, grand Dieu ! Sachez d'abord que ce livre est dédié au prince Roland Bonaparte. On voit tout de suite l'esprit dont ces pages sont empreintes. Que si, d'aventure, quelques-uns de nos lecteurs et surtout de nos lectrices n'étaient point absolument fixés, voici qui pourra les aider : « Je bénis, s'exclame M. Bergerat (p. 5), la chance qui allait me mettre en rapport avec l'héritier de la branche « libérale, » que dis-je ? « républicaine » de l'arbre généalogique. Le joli métier que celui de courtisan d'un prince à qui on peut dire tout ce qui vous passe par la tête et même que Marat avait du bon (!) s'il vous répond qu'il avait du meilleur (!!). » Donc, en compagnie du petit-ne-

veu du grand homme et de quelques autres personnes, l'auteur visite successivement Ajaccio et son canton, Corte et ses environs, Bastia, Calvi, Bonifacio, le maquis et ses bandits « hospitaliers, » etc., etc. Tout cela, rempli de lumière et de gaieté, éblouit, crépite, ne renferme aucune anecdote graveleuse, mais ne convient qu'aux mondains et aux humoristes.

11. — *Au temps de Guillaume Tell :* ne voilà-t-il pas vraiment un titre qui en dit long à lui tout seul ? Avant d'avoir ouvert le livre, on devine déjà que le fond du sujet est le récit — enjolivé, il faut le reconnaître — du mouvement insurrectionnel des trois cantons de Schwitz, Unterwald et Uri lesquels, servant de point de départ à la Confédération helvétique, prépara l'autonomie de cette agrégation de petits pays de langues différentes formant la Suisse de nos jours. On voit là se dérouler un drame peu nouveau dans sa conception, mais toujours poignant : la fille unique du baron de Thansfeld a été échangée au berceau par sa nourrice contre la propre fille de celle-ci. Cette nourrice est donc devenue criminelle par ambition maternelle. Les deux enfants grandissent côte à côte, deviennent amies, sœurs inséparables, et quand la substitution de personne est découverte, ce qui amène le renversement des rôles, leur affection n'en souffre pas. Livre bien chrétien, patriotique et dramatique au possible. Mme Eudoxie Dupuis ne paraît pas avoir jamais écrit rien de meilleur.

12. — *Les Souvenirs et récits d'un aérostier militaire de l'armée de la Loire,* que vient de publier M. Gaston Tissandier, sont vibrants de patriotisme : extrêmement émouvants, ils émanent d'un Français qui aime son pays et n'a pas hésité, dans des circonstances graves, à lui faire le sacrifice de sa vie. Ce volume est une suite d'épisodes héroïques de la guerre de 1870-1871, particulièrement des combats soutenus par l'armée de la Loire. « Après la signature de la paix, dit M. Gaston Tissandier, je réunis quelques-unes de mes notes en un petit livre très sommaire, que j'avais intitulé : *En ballon ! pendant le siège de Paris...* Malgré l'état de troubles qui suivit la commune, cet opuscule fut vite épuisé ; toutefois, il ne fut pas réimprimé, et je laissai dormir mes souvenirs. Après vingt ans, je les fais revivre ; l'œuvre primitive, transformée, remaniée de toutes pièces, complétée par de nombreux récits, devient une petite histoire de tout un aspect ignoré de l'année terrible. » « Ignoré » est peut-être excessif ; « insuffisamment connu » eût été plus exact. Mais ne chicanons pas l'auteur sur un mot ; sachons-lui gré plutôt d'avoir écrit un volume des plus intéressants sur une époque à jamais néfaste. A relever cependant (p. 23, deuxième alinéa) une réflexion qui prouve que l'auteur ne partage pas notre manière de voir en politique.

13. — Nous ne saurions assez dire combien nous regrettons de n'avoir

pas été mis à même de signaler *les Grandes Leçons de l'antiquité chrétienne* d'une façon suffisante le mois dernier. A notre sens, c'est l'un des ouvrages les plus intéressants et les plus utiles que l'on puisse offrir à titre d'étrennes. Ce livre est divisé en trois parties : la première contient l'étude de l'Ancien Testament; la deuxième est consacrée à l'analyse de l'Évangile et à l'exposé de la propagation de notre foi ; la troisième a pour objet l'Église, l'établissement et la diffusion de la doctrine et le triomphe du christianisme au IVe siècle. Quand l'Académie française a couronné ce beau travail de M. A. Pelissier, le rapporteur, M. Camille Doucet, a déclaré qu'on se trouvait là en présence « d'une anthologie chrétienne, œuvre très remarquable et d'une grande portée morale. » On ne saurait dire mieux en restant concis. De son côté, et plus récemment, Mgr Perraud écrivait à l'auteur : « Vous rendez un important service aux familles chrétiennes, soucieuses de pourvoir à l'instruction religieuse de leurs enfants. » Nous n'avons, pour notre part, rien à ajouter à ces témoignages d'estime et de sympathie aussi mérités que flatteurs. Disons seulement que l'illustration, bien choisie et très soignée, donne un charme de plus à cet excellent volume, qui est pourvu d'une table alphabétique des noms de personnes, de lieux et même de choses. Sous tous les rapports, c'est parfait.

14. — *Frères d'armes,* de M. Jacques Naurouze, est le deuxième volume de l'œuvre entreprise par lui et qui a pour titre général : *Les Bardeur-Carbansane.* Nous avons déjà rendu compte du livre de cet auteur : *La Mission de Philbert* (t. LIII, p. 504) dont *Frères d'armes* est la suite. Les scènes de ce drame débutent en Provence dans la seconde moitié du siècle dernier, se continuent à Paris et s'achèvent en Amérique, dans ces États-Unis dont les fiers citoyens d'aujourd'hui, alors de simples « insurgents, » paraissent avoir bien oublié les services rendus à leurs pères par la France : comme la « nation-sœur, » du reste. On ne saurait contester le talent déployé par M. Naurouze ; mais il en use dans un sens que nous qualifierons de « révolutionnaire-bourgeois. » Ce que nous relevons de plus curieux dans ces pages, c'est que l'idée religieuse n'en est point bannie. Malgré cela, *Frères d'armes* n'est pas une lecture à conseiller aux jeunes gens.

15. — Qu'est-ce que *le Bonheur de Rose?* Simplement l'histoire d'une excellente personne qui, toute sa vie, n'a su que s'oublier elle-même pour se dévouer aux siens. Grand'tante, elle est l'idole d'une petite tribu de neveux et nièces. Elle n'a pas toujours eu cinquante-huit ans; elle a été jeune aussi, cette grand'tante que la tribu appelle grand'mère, par affection. Certains jours, elle raconte aux enfants qui l'entourent les déboires nombreux et les joies trop rares d'antan. Puis, le joli récit de Mme de Valtine se poursuivant, on assiste à des scènes

de famille douloureuses qui, brusquement, prennent fin lorsque *le Bonheur de Rose* s'affirme à tout jamais : en ce jour mémorable, l'aimable servante de sainte Catherine, — Rose de Blizy d'après l'état civil, — épouse M. de Chamilly, un vieil ami aveugle, fort riche, qu'elle aime et auquel elle se dévoue. Roman intéressant et délicatement raconté, dont l'illustration est aussi spirituelle qu'artistique. Nous devons regretter, toutefois, que l'auteur n'ait point songé à faire à Dieu, en ces pages émouvantes, la place qui lui était si naturellement réservée.

16. — *Le Géant et l'Oiseau* se rencontrent un jour dans une forêt et se font part de l'histoire de leur vie, semée, comme toute vie, de joies et de douleurs : plus de celles-ci, hélas! que de celles-là. Ils se disent comment se sont écoulées leur enfance et leur adolescence ; de quelle façon ils se sont choisi une compagne, la perte cruelle qu'ils en ont faite, etc. Les oppositions de situation et de désirs, les fureurs, les haines du géant, la poésie et la douceur résignée de l'oiseau forment un concert quelque peu disparate, mais émouvant et touchant tour à tour. Les compositions de Giacomelli et les vignettes de C. Gilbert sont fort gracieuses.

17. — Il résulte de l'*Avertissement* que l'éditeur a placé en tête de la nouvelle édition des *Aventures de Robinson Crusoé,* si souvent lues et relues, depuis bientôt deux siècles, par les petits et les grands, les jeunes et les vieux, que le texte de Daniel de Foë a été respecté. Avec soin ont été supprimés, toutefois, les « innombrables redites et les digressions sans fin étrangères au sujet, et dont l'édition anglaise est surchargée au grand préjudice du mouvement et de l'intérêt du récit. » Très bonne idée dont nos enfants ne se plaindront pas. Les gravures sont aussi nombreuses que soignées.

18, 19 et 20. — En publiant *Jean et Jacques*, M. René Sosta a voulu montrer où conduisent les bons exemples de la famille, le travail, la persévérance, la bonne conduite, et aussi à quelles misères et à quels malheurs peuvent, d'autre part, aboutir le désordre, la mauvaise éducation et tous les vices qui en découlent. Jean Verlomme parvient à la fortune et au bonheur, et il épouse une jeune fille accomplie, tandis que Jacques Laporte, coupable de vol avec effraction, se voit condamné à la prison. — *La Fille de l'aveugle* est bien digne d'être admirée. Afin d'éviter à son père, atteint de cécité, un désespoir qui pourrait lui être fatal, Léonie Mesnard parvient à lui cacher longtemps la ruine qui s'est abattue sur eux ; et cela jusqu'au jour où un Anglais très riche, qui a pénétré le secret du dévouement de la jeune fille, est heureux d'en faire sa femme. Une jolie nouvelle : *Histoire d'une croûte de fromages* et une fantaisie littéraire d'allure macabre : *Le Château de la Vieuville,* terminent ce très intéressant volume. — Rien d'étonnant,

en vérité, que Germaine de Goëldec, orpheline n'ayant jamais connu ni son père ni sa mère, entende souvent dans sa vie cette exclamation de douce pitié : *Pauvre petite !* Pour l'aimer, elle n'a plus qu'un vieil oncle original et une grand'mère hautaine qui ne se soucie d'elle que fort peu. Les déboires de la chère enfant sont de bien des sortes; mais Dieu, enfin, permet qu'elle trouve auprès de son aïeule protection et affection. Dans ces trois volumes, la pensée religieuse apparaît d'une façon satisfaisante; le dernier surtout, *Une Pauvre Petite,* de Mme de Bosguérard, est d'inspiration vraiment chrétienne.

21. — La maison Delagrave vient d'achever la publication de la première année de *l'Écolier illustré.* Ce périodique ne nous donne pas entièrement satisfaction : à peine, de loin en loin, s'aperçoit-on que le nom de Dieu n'est point tout à fait oublié. Sous aucun rapport, ce journal à bon marché ne vaut le *Musée des familles,* ni surtout le *Saint-Nicolas.* Les sujets traités sont variés et l'intérêt soutenu ; mais nous ne pourrons recommander *l'Écolier illustré,* que s'il se décide dans l'avenir à être moins neutre au point de vue religieux.

22 à 26. — Nous n'avons que des éloges à décerner à Mme Harriett M. Bennet pour la manière gracieuse dont elle a illustré l'album *Autour du foyer;* mais il n'est pas besoin, vraiment, d'être lauréat de l'Académie française pour commettre un texte aussi parfaitement insignifiant que celui de M. Ernest d'Hervilly. — Mêmes compliments à l'artiste à qui l'on doit les jolies compositions des deux petits albums : *Bonshommes de neige* et *Petits nez et grands yeux;* et, toujours, nous nous demandons comment il se fait que M. d'Hervilly n'ait pas su trouver un meilleur texte. — A ces trois productions, nous préférons celle de M. Gustave Gaillardon qui a pour titre : *Le Devoir avant tout.* C'est l'histoire, racontée en vers, d'un pilote qui, bravant la tempête, sauve des naufragés parmi lesquels se trouve son propre fils qu'on croyait mort depuis longtemps. Si, par lui-même, cet épisode est émouvant, il touche plus encore en raison des sentiments religieux qui y sont exprimés. — Mais de tous les petits albums publiés cette année par la maison Westhausser, celui de M. l'abbé Poyer: *La Première Fête de Noël,* a tout particulièrement le don de nous plaire. Ces quelques pages, très bien illustrées, rappellent d'une façon charmante la naissance du Sauveur et l'adoration des Mages. Joli cadeau de Noël pour les enfants, que nous regrettons de n'avoir pu signaler plus tôt.

27 à 30. — Pour les jeunes filles, la même librairie Westhausser a publié trois charmants petits albums de *Souvenirs* représentant une palette entourée d'une guirlande de fleurs. Au centre, on peut écrire ou peindre. Aux jeunes hommes, on peut offrir : *Au bord de la mer,* dont la reliure représente un crabe à ressemblance humaine. Les vi-

gnettes et les vers de M. Ernest d'Hervilly sont excellents. *Pensées, fleurs de l'âme*, sont au noir, en peinture et en poésie. Il n'y manque que la note chrétienne pour être exquises. *Feuilles d'automne*, de même. *Sables et Galets* sont renfermés dans un étui coquet, représentant une voile. Pour les enfants, quatre albums : *Joies d'enfants*, *Passe, Passe, Passera; Ami d'hiver* et *Mimi*, le *Rouge-gorge et le Chat.* Pourquoi avoir introduit la *Marseillaise* dans *Joies d'enfants*? Le *Journal des enfants*, très drôle comme idée, moins réussi comme exécution. La *Grande revue de Longchamps* et le *Petit arithméticien* sont de beaux jouets.

31. — Encore un album : celui-là est « abracadabrant » et dépasse tout ce qu'on peut imaginer en fait d'exploits de guerre et d'aventures militaires. *L'intrépide capitaine Castagnette* avait vraiment l'âme chevillée au corps. On lirait avec plus de plaisir ses merveilleuses campagnes, si elles n'étaient empreintes d'un fétichisme napoléonien poussé à outrance. J'aime mieux le crayon de Doré que la plume de Quatrelles. VISENOT.

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Port-Tarascon (Dernières aventures de l'illustre Tartarin)*, par ALPHONSE DAUDET. Paris, Dentu, 1890, in-8 illustré de 460 p., 10 fr. — 2. *Cadet de la Rousselle*, par GEORGES ABONNEAU. Paris, A. Savine, 1890, in-18 de 334 p., 3 fr. 50. — 3. *La Belle Préfète*, par JEAN DALVY. Paris, Victor Havard, 1890, in-18 de 340 p., 3 fr. 50. — 4. *Criminelle* (grand roman de mœurs contemporaines), par PONTSEVREZ. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 372 p., 3 fr. 50. — 5. *Le Mari de Berthe*, par OSCAR MÉTENIER. Paris, Ernest Kolb, 1890, in-12 de 338 p., 3 fr. 50. — 6. *Le Chêne-Capitaine*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 348 p., 3 fr. 50. — 7. *Vidocq, le roi des voleurs*, par MARC MARIO et LOUIS LAUNAY. Paris, A. Savine, 1890, 2 vol. in-18 de 310 et 324 p., 7 fr. — 8. *Le Sacrifice*, par LOUIS ENAULT. Paris, Hachette, 1890, in-12 de 364 p., 3 fr. 50. — 9. *Le Passé*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 258 p., 3 fr. — 10. *Qui perd gagne*, par ALFRED CAPUS. Paris, Ollendorff, 1890, in-18 de 316 p., 3 fr. 50. — 11. *Le Jeune Burdault*, par PAUL VIGNET. Paris, A. Ghio, 1890, in-18 de 300 p., 3 fr. 50. — 12. *L'École où l'on s'amuse*, par GASTON MÉRY. Paris, A. Savine, 1890, in-18 de 324 p., 3 fr. 50. — 13. *Le Modèle vivant*, par HENRI LE VERDIER. Paris, A. Savine, 1890, in-18 de 292 p., 3 fr. 50. — 14. *Francette*, par PAUL GALL. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 294 p., 3 fr. 50. — 15. *Titiane*, par SADIA. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 264 p., 3 fr. 50. — 16. *En guise d'amant*, par MARCEL LUGUET. Paris, A. Savine, 1890, in-18 de 328 p., 3 fr. 50. — 17. *La Mer bleue*, par PIERRE MAËL. Paris, Firmin-Didot, 1890, in-12 de 428 p., 3 fr. 50. — 18. *L'Ondine de Rhuis* (mœurs maritimes), par le même. Paris, Dentu, 1890, in-18 de 392 p., 3 fr. 50. — 19. *Esclaves et corsaires d'Afrique*, par J. FÉRIMA. Paris, Jouvet, 1890, in-12 de 374 p., 3 fr. 50. — 20. *Daniel Cummings*, par HENRY GAULLIEUR. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 272 p., 3 fr. — 21. *Les Topasines*, par JOSEPH MAIRE, avec une préface de Sully-Prudhomme. Paris, A. Savine, 1890, in-18 de 330 p., 3 fr. 50. — 22. *César Cascabel*, par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1890, 2 vol. in-12 de 360 et 384 p., 7 fr. — 23. *Sous le Directoire*, par MARY SUMMER. Paris, Ernest Kolb, 1890, in-12 de 248 p., 3 fr. 50. — 24. *Cœur en peine*, par JOSÉPHIN PÉLADAN. Paris, Dentu, 1890, in-18 de 332 p., 3 fr. 50. — 25. *La Sonate de Kreutzer*, par le comte LÉON TOLSTOÏ. Paris, Lemerre, 1890, in-18 de 298 p., 3 fr. 50. — 26. *Le Scandale*, par don PEDRO DE ALARCON (roman traduit de l'espagnol). Paris, Hachette, 1890, in-16 de 326 p., 1 fr. 25. — 27. *Le Cas étrange du docteur Jeckyll*,

par R.-L. Stevenson ; traduit de l'anglais par Mme B.-J. Lowe. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 260 p., 3 fr. — 28. *Les Fresques,* par Ouida, nouvelles traduites de l'anglais par Héphel. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 300 p., 1 fr. 25. — 29. *Le Blocus des neiges,* par Bret Harte, nouvelles traduites de l'anglais par Mme Van de Velde. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 304 p., 1 fr. 25. — 30. *Perdu à la poste,* par Mary Wood, nouvelles traduites de l'anglais par M. de Nanteuil. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 278 p., 1 fr. 25. — 31. *L'Amant de Rebecca,* par Charles Canivet. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 260 p., 3 fr. 50. — 32. *La Femme aux nymphéas,* par Abel d'Ora. Paris, A. Savine, 1890, in-18 de 347 p., 3 fr. 50. — 33. *Contes à la minute,* par Valbert-Chevillard. Paris, A. Lemerre, 1890, in-18 de 246 p., 3 fr. 50.

1. — Un vieux proverbe dit qu'on ne peut pas tirer trois moutures du même sac. C'est pourtant ce qu'a fait M. Alphonse Daudet. Aussi est-il puni de ses présomptions téméraires : sa dernière farine ne vaut pas le diable. Son premier Tartarin, le *Tartarin de Tarascon et de l'Algérie,* était un chef-d'œuvre. La gaîté y jaillissait naturellement, comme l'eau claire jaillit d'une source au pied mousseux des collines ; le rire, à chaque mot, fusait, entraînant et contagieux ; il régnait enfin, dans toute l'œuvre, une atmosphère de bonne humeur, une finesse d'observation et une pointe de douce ironie qui valurent à M. Alphonse Daudet la gloire, peut-être pour lui trop lourde, d'être comparé à l'immortel auteur de *Don Quichotte,* à Cervantès. Vint enfin le *Tartarin sur les Alpes.* L'esprit de jadis s'y reconnaissait encore, bien que singulièrement affaibli. Cette Suisse que l'on croyait sauvage et imprévue, à l'égal des forêts vierges du Nouveau-Monde, et qui nous apparaissait ratissée, comme le jardin de Trianon, pomponnée comme une lady anglaise et machinée comme le théâtre de la Porte-Saint-Martin, était une vraie trouvaille. Mais que de hors-d'œuvre ! que de longueurs ! Et que l'effort pour captiver le lecteur était visible !... Aujourd'hui, voici *Port-Tarascon* : la troisième mouture. Dans tous les cénacles d'admiration mutuelle, dans tous les journaux où la critique n'est plus que de la camaraderie, il n'y a qu'une voix pour crier : « Bravo ! bravissimo ! Toujours jeune, le maître Daudet ! Il n'a jamais rien produit de mieux que ce *Port-Tarascon.* C'est du meilleur Daudet, du Daudet de derrière les fagots. Il déborde d'humour ce bouquin ; il y a là dedans des pépites d'esprit, des situations, des dialogues qui peignent, d'une façon vraiment exquise, la stupéfiante intrépidité dans le mensonge des hommes du Midi. C'est de ce clair vin de la Crau, pelure d'oignon, où danse le soleil et qui réconforte le cœur. » Eh bien ! moi qui n'appartiens à aucun cénacle ; qui, depuis vingt ans, ai toujours eu ici mon franc-parler, je ne partage pas du tout ces enthousiasmes de complaisance, quand ils ne sont pas de commande. Assurément, on trouve dans *Port-Tarascon* quelques pages qui ne manquent point d'une certaine saveur : par exemple, l'exode du Tarasconnais qui veut coloniser une île où il n'y a que des rochers ; le mariage de Tartarin avec la prin-

cesse Likiriki (une caricature du « lotisme »); le procès du même Tartarin qui, n'ayant pas réussi dans son entreprise, est chargé par le peuple de tous les péchés d'Israël. Mais l'œuvre, dans son ensemble, est vieillotte, lugubre, fatiguée, fausse, sans originalité. Ce n'est plus une satire, c'est une charge, et une charge dont les invraisemblables pantins ne vivent pas. Tels épisodes sont des réminiscences de Jules Verne. Quant aux dessins, la plupart, au lieu d'illustrer le volume, l'enlaidissent. Je ne prétends pas qu'ils n'aient aucune valeur artistique ; mais ils sont reproduits par un procédé fort à la mode qui brouille, empâte et noircit : ce qui me paraît affreux. Et le sujet de *Port-Tarascon?* Il pourrait fournir la matière de cinquante pages. Tartarin prend le frais dans son petit jardin, lorsqu'il entend tinter sur la route les grelots d'une voiture. Sa porte s'ouvre et un homme se présente à lui, un homme entre deux âges, froid, correct, élégant. Il est Belge et s'appelle le duc de Mons. La renommée de Tartarin l'a attiré, et il vient l'associer à ses vastes projets. « Je possède en Océanie, lui dit-il, une île privilégiée, féconde, jouissant d'un climat délicieux, peuplée de sauvages inoffensifs. Voulez-vous, avec vos compatriotes, aller la coloniser? Réunissez-les, faites-leur connaître mes conditions. Je cède aux Tarasconnais tout mon territoire à raison de cinq francs l'hectare. C'est pour rien. En quelques années, ils auront centuplé leur argent. Ils vivront heureux là-bas, libres et indépendants, exempts des impôts, du service militaire et des mille charges qui pèsent sur les nations de l'Europe. Ils seront citoyens d'une terre qui n'a pas encore de nom. Vous serez le chef de l'expédition, et qui sait? peut-être un jour, l'île devenant puissante s'érigera en royaume, et vous pourrez y fonder une dynastie. Tartarin Ier, cela ne sonne pas mal! » Le pauvre homme prend feu à ces propositions mirifiques. Il en confère avec ses amis le pharmacien Bezuquet, le commandant Bravida, l'armurier Costecalde. Bref, les hectares à cinq francs du duc belge s'enlèvent comme des petits pains d'un sou — et un beau matin tout Tarascon émigre, y compris la noblesse du pays. On emporte même la Tarasque et l'on s'embarque à Marseille sur la *Farandole* et le *Tulupanpan*. Les passagers de la *Farandole* arrivent les premiers dans l'île merveilleuse. Ceux du *Tulu* débarquent ensuite. Mais quel n'est pas leur étonnement de ne pas voir leurs compatriotes accourir au devant d'eux!... Hélas! sauf un que les Canaques avaient horriblement tatoué des pieds à la tête, ils ont tous été mangés. L'île n'est pas un mythe : elle existe. Malheureusement, son climat est pestilentiel, il y pleut sans discontinuer, et la terre n'y produit rien. Désabusée, une partie des émigrants se rembarque. Tartarin, lui, avec cent cinquante de ses compagnons, s'obstine à rester. Il leur arrive toutes sortes d'embarras, de désagréments et de désastres, parmi lesquels la

famine. Il faut bien se rendre à l'évidence : Port-Tarascon est incolonisable. Tartarin et ses hommes se livrent aux Anglais, qui les rapatrient. Du navire en partance, on signale une baleine. Tartarin tire et tue le monstre. Bonté divine ! ce n'était pas une baleine : c'était la Tarasque. Du coup, la popularité du grand Tarasconnais, déjà fort ébranlée, s'en va à vau-l'eau. Ses compatriotes s'en prennent à lui de tous leurs malheurs, et, arrivés dans leur pays, le traduisent en justice, l'accusant de s'être rendu coupable d'homicide en attirant à Port-Tarascon tant de braves gens qui n'en sont pas revenus. Les juges, tous du Nord, acquittent Tartarin parce qu'ils ne voient en lui qu'une dupe inconsciente du seigneur belge, le duc de Mons. Mais Tartarin est ruiné, sifflé, raillé. Il passe le Rhône et va mourir à Beaucaire, désabusé, disant à ses voisins : « Moi, voyez-vous, j'ai eu le mal de chez nous ; je me suis trop nourri de regardelle. » A-t-on aussi fait du tapage pour ce mot ? L'a-t-on assez admiré ? « Il n'y a que M. Alphonse Daudet pour trouver de ces mots-là ! » Or, le mot *regardelle* est usuel dans tout le Midi, et nous l'avons, bien avant M. Daudet, employé nous-même (avec la signification qu'on y attache) dans notre roman *Jan de la Lune* (p. 25). — Qu'est-ce donc au fond que cette histoire, sinon le récit délayé, allongé, alambiqué de la misérable et lamentable aventure de Charles du Breuil, marquis de Rays. Et maintenant est-ce bien fini ? Tartarin est-il mort pour tout à fait, pour tout de bon ? Je n'en jurerais pas.

2. — Il n'y a pas de Tartarins qu'à Tarascon ; Marseille, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, toutes les villes de la Provence, du Languedoc et de la Gascogne ont aussi les leurs. C'est un fruit du terroir. Il s'agit de savoir le cueillir à propos et le faire valoir. Un débutant dans la carrière littéraire, M. Georges Abonneau, s'y est employé en toute conscience, et il nous donne un type aussi amusant, une création aussi originale que le « Tartarin » de M. Daudet. Réserves faites sur une dizaine de pages un peu risquées, je trouve même et surtout plus de saveur à *Cadet de la Rousselle* qu'à *Port-Tarascon*. Ce Cadet est un Tartarin bordelais. Il s'appelle Jean-Chrysostome, de son petit nom. Parvenu ignorant, fanfaron et vantard, enrichi dans le commerce de la morue, grâce à l'intelligence de son associé, il a toutes les ambitions et ne doute de rien. L'anglomanie qui sévit en France a son centre principal à Bordeaux. Cadet tient à se montrer Anglais des pieds à la tête. Son tailleur est à Londres. Il ne rêve que five o' clok, ale, sandwich, mail-coatch. On le prendrait pour un gentlemen accompli, sans cette canaille d'accent gascon dont il ne peut pas se défaire, le *pôvre !* Aussi Cadet parle-t-il le moins possible. Il est vrai qu'il ne pense pas davantage. Sa devise est celle-ci : « Soignons l'apparence ! » L'apparence ! Ce mot porte bien l'estampille du Midi. Actes et paroles,

tout pour la galerie ! Fidèle à sa devise, l'ignare Cadet a eu le talent de se faire recevoir de quinze sociétés bordelaises. Sa carte de visite, illustrée de l'écu du Venezuela, ressemble à un prospectus de dentiste. Tel est l'homme. Il lui prend un jour fantaisie de jouer un rôle politique. Il lui faudra parler alors, prononcer des discours en public. Comment tourner la difficulté ? Bast ! n'a-t-il pas sous la main son ami Touline, professeur de philosophie, qui lui « bâclera ça » très proprement ? Quant au débit, Cadet s'en charge. Tout d'abord il se présente au conseil municipal, et il est élu. Il est même nommé adjoint. Comme il a sa stalle d'abonné au théâtre, il se fait attribuer les beaux-arts, protège les danseuses, et se bat, à ce propos, avec un vieux roquentin. Rien de plus drôle que ce duel ! A la première passe, l'épée de Cossiron, son adversaire, se brise ; on arrête le combat, et Cadet, qui ne voulait se battre à aucun prix, va maintenant proclamer partout qu'il a terrifié Cossiron, qu'il lui a fait grâce de la vie, et que sur le terrain il en remontrerait au fameux d'Artagnan. Tout Bordeaux acclame Cadet et le prend pour un foudre de guerre. Sa réputation grandit. Il est si populaire que les opportunistes le choisissent pour leur candidat à la députation et le peuple est si bête qu'il donne à Cadet une majorité formidable. Évidemment Jean-Chrysostome est destiné à devenir ministre : il a tous les bonheurs et une bourse si bien garnie. Il y a cependant un chagrin dans cette existence. Du temps que Cadet monte l'échelle des honneurs, sa femme se conduit de façon à légitimer l'épithète que les amis du Tartarin bordelais lui décochent à la sourdine, en riant de ses solennelles illusions. Cette épithète est dans Molière. Un détail bien curieux : Touline, libre-penseur, est parvenu à persuader à Cadet que Dieu n'existe pas, que l'autre vie est une chimère et que la religion catholique doit être reniée par tout esprit éclairé. Cadet renchérit bientôt sur son professeur. Mais voilà qu'un matin notre homme tombe dangereusement malade. — « Je vais chercher un médecin, » lui dit sa femme. — « Va donc, ajoute Cadet d'une voix éteinte, prier aussi l'abbé Quinton de venir me voir ! » Nul doute que M. Abonneau n'ait voulu dans ce roman, tout en étudiant un type commun en Gascogne et en Aquitaine, faire la satire de certains politiciens de province à qui l'argent tient lieu de talent et que le Nombre aveugle sacre législateurs. Il y a réussi.

3. — C'est également une satire que *la Belle Préfète*, de Mme Jean Dalvy (un pseudonyme). Il s'agit de la franc-maçonnerie et de la libre-pensée. Denise de Chazal, femme du préfet de Nîmes, se pique d'être athée et matérialiste jusqu'aux moelles. Avec de pareils principes, rien d'étonnant qu'elle ne recule ni devant l'adultère, ni devant l'assassinat. Dans une partie de plaisir au Pont-du-Gard, elle a remarqué

un jeune poète, Olivier Beaufort, à qui elle s'offre brutalement. Celui-ci a des principes religieux : il repousse les avances de Mme de Chazal. Peuh ! c'est le mari qui est l'obstacle : il sera supprimé. En effet, M. de Chazal meurt, empoisonné, en mangeant un plat de fraises. Sa mort est attribuée à une rupture d'anévrisme. La préfète quitte Nîmes pour Paris où habite Olivier Beaufort depuis quelques mois. Elle ne craint pas de se vanter devant lui de son crime. Le poète, à qui la beauté de l'empoisonneuse a fait une profonde impression, aurait succombé peut-être sans les bons conseils de son vieil ami le comte de Rivès. Mais il finit par se vaincre et défend sa porte à Mme de Chazal. Alors, l'ex-préfète se venge sur le frère d'Olivier, Maurice Beaufort. Celui-ci est banquier, franc-maçon et maire de Nîmes. Il a naguère fait la cour à Mme de Chazal. En ce moment, il a engagé sa fortune dans de véreuses affaires, et il serait perdu, si sa femme ne lui remettait trois cent mille francs, que la mère de Mme Beaufort a mis à sa disposition. Mme de Chazal est instruite de tous ces événements. Une idée infernale lui traverse l'esprit. Elle conçoit le projet d'attirer Maurice à Paris, de l'affoler, de le ruiner, et de ruiner par là même Olivier, qui sacrifiera tout ce qui lui appartient pour sauver son frère du déshonneur. Le projet se réalise. Maurice vient à Paris. Sous l'impulsion de l'ex-préfète, il joue à la Bourse, perd les trois cent mille francs de sa femme, le reste de sa fortune à lui et celle de son frère. Le soir même, alors qu'elle se félicitait de son triomphe, Mme de Chazal est assassinée et volée par son domestique. Maurice Beaufort retourne à Nîmes sans argent ni crédit. Les francs-maçons le forcent à donner sa démission de maire. Sa femme vient encore à son secours et lui trouve la somme qui doit désintéresser les créanciers. Ce serait honnête. Mais, endoctriné par les loges, Maurice simule un suicide. On enterrera un mannequin à sa place, tandis que lui filera vers l'Amérique en emportant l'argent. Mme Beaufort découvre le complot. Elle prend le revolver dont son mari avait fait semblant de se servir, s'en tire un coup dans la poitrine et le présente à Maurice qui, cette fois, se tue pour tout de bon. Quant à sa femme, elle vit encore quelques jours, assez pour voir l'abîme où conduisent certaines doctrines. Protestante de religion, elle se convertit au catholicisme et charge Olivier Beaufort et le comte de Rivès de veiller à l'éducation de son fils. Certes, on peut dire que voilà la libre-pensée et la franc-maçonnerie prises sur le fait ! C'est de la critique en action. Seulement, cette critique porte-t-elle toujours juste ? A coup sûr, les intentions de Mme Jean Dalvy sont excellentes, mais les bonnes intentions ne font pas tout. L'enfer en est pavé. Or, il nous semble qu'il y a dans ce drame des invraisemblances telles que la leçon morale et sociale qui s'en dégagerait en est singulièrement amoindrie. Je blâme

aussi l'auteur de *la Belle Préfète* d'avoir décrit, sous des couleurs trop passionnées, les scènes de séduction qu'Olivier Beaufort subit de la part de cette dévergondée Mme de Chazal. Soyons juste pourtant. Si *la Belle Préfète* a des défauts, on ne saurait nier ses qualités : le portrait du comte de Rivès est parfait de tous points ; l'indignation du poète Olivier atteint parfois la plus sublime éloquence ; certains épisodes sont d'un pathétique absolument sincère ; ça et là, le récit est entremêlé d'observations délicates et fines. Il est vrai que le tout se présente en une langue un peu désordonnée et qui souvent n'en est pas une. Mais Lamartine n'a-t-il pas écrit : « Les femmes n'ont pas de style, voilà pourquoi elles disent si bien. »

4. — Encore une empoisonneuse! Celle-ci, pour faire plaisir à son mari, donne un bouillon de onze heures à son père. Sans qu'il y paraisse, le roman que M. Pontsevrez vient de publier sous ce titre : *Criminelle*, est dirigé contre la noblesse. Il n'y a pas, en effet, dans l'ouvrage d'autres représentants de l'aristocratie que le capitaine Franck du Rivage d'Erqueville. Or, ce beau monsieur qui fait étalage des sentiments les plus généreux, les plus chevaleresques, se trouve être en réalité un coquin fieffé. Joueur, débauché, il pratique le chantage en grand, et sans le moindre remords. On lui signale une richissime héritière, Mlle Laure Dugué-Fortier, fille d'un industriel d'Évreux qui est en même temps député de l'Eure. Le capitaine d'Erqueville se met dans l'idée, lui qui n'a plus un sou vaillant, d'épouser la petite millionnaire. Aidé de l'institutrice de Laure, une intrigante, et de l'abbé de Breil, un autre intrigant, quoique pour de nobles motifs, le gentilhomme ruiné tend le guet-apens de l'amour à Laure Fortier, qui s'y laisse prendre comme une alouette au miroir. Le mariage a lieu, malgré le père de la jeune fille, qui fait à Laure une mince pension et lui donne très peu d'argent. Il en faut au libertin, qui, le jour même de son mariage, va se moquer de sa femme auprès de sa maîtresse, la chanteuse Léa Derny. Mais il dissimule si bien que Mme d'Erqueville prend son mari pour un saint. Le prestige de la naissance et du nom aveugle cette naïve bourgeoise. Cependant, la gêne se fait sentir dans le jeune ménage, et le père Fortier demeure plus que jamais intraitable. Alors on assiste à cet invraisemblable drame : sous l'impulsion corruptrice et perverse de celui dont elle porte désormais le nom, Laure en arrive à empoisonner l'auteur de ses jours, afin de jouir plus tôt de l'immense fortune de l'industriel normand. A la fin pourtant, les yeux de cette femme se dessillent : elle devine que le capitaine d'Erqueville ne l'a épousée que par intérêt, et elle va se livrer à la justice. Le capitaine se brûle la cervelle. Triste fin d'une plus triste vie! Il n'y a dans *Criminelle* de personnage vraiment sympathique et réellement honnête que Dugué Fortier, un bourgeois. L'abbé de Breil,

lui-même, malgré ses mœurs irréprochables, qu'est-il, sinon un illuminé de la pire espèce? Prélat romain, il occupe à Rome et à Paris une situation mal définie, dépourvue de relief. Il a de brillantes relations, des parentés illustres, et il en est réduit à manigancer des mariages, à arracher une de ses cousines à ses amants, et son cousin d'Erqueville à ses maîtresses. Sans doute, s'il veut marier Franck, c'est pour qu'il s'améliore et rentre dans le devoir : le but est louable; mais quels vilains moyens ne prend-il pas pour l'atteindre! C'est un de ces esprits absolus qui deviennent capables des plus grands crimes, pour assurer le règne du bien, tel que l'a conçu leur étroite intelligence. Ce n'est pas un bon prêtre dans le sens strict du mot. Pour toutes ces raisons, j'estime que *Criminelle* est un mauvais livre, bien qu'il n'ait rien de pornographique. Il y a d'autres immoralités que celle des mots.

5. — Nous ne sortons pas des crimes. Voici M. Oscar Métenier qui, dans *le Mari de Berthe*, met en scène un médecin infâme, le docteur Kempfen, dont la vie se passe à tuer de vieilles femmes pour les voler et à violer les jeunes filles. C'est ainsi qu'il a donné un narcotique à Berthe de Miélan et qu'il a abusé d'elle pendant son sommeil. Il en résulte une grossesse dont la pauvre enfant ne se doute même pas. Elle a tout de même la chance de rencontrer un brave homme qui l'épouse, tandis que l'odieux Kempfen est tué par un paysan dont il avait suborné la sœur. Ce sont là des sujets scabreux, s'il en fut. Mais M. Méténier n'a fait que les indiquer : il ne les a pas décrits, et il en a parlé de façon à ce que son roman pût être lu, sinon par les jeunes filles, du moins par les gens à qui les obscénités répugnent. On en pourrait même tirer et un drame enpoignant et une intéressante comédie. Les crimes de Kempfen ne sont, en effet, qu'un prétexte pour arriver au développement d'une thèse morale et sociale qui est ainsi déduite: Un déclassé, un bohème du monde, parvenu à la limite où les faiblesses se changent en fautes, ne sait plus à quel saint se vouer. Il lui reste un beau nom. Ce nom lui est demandé, au prix d'une fortune, pour légitimer la naissance d'un enfant : il le vend. A la vérité, il sait que la jeune fille qu'il va épouser a été la victime inconsciente d'un lâche attentat. Mais il sait aussi que, d'après certaines conventions stipulées d'avance, il ne doit être qu'un étranger pour celle qui devient sa femme. N'importe! il est tombé si bas qu'il accepte le marché qu'on lui propose, et il en remplit strictement les conditions. Or, dans cet homme, le sentiment de l'honneur n'est pas mort. Maurice de Chasseneuil, le mari nominatif de Berthe de Miélan, se relève par une conduite exemplaire et par le travail. Il commence aussi à conquérir l'estime de sa femme. Ce n'est pas tout : il veut son affection d'épouse, et il finit par l'obtenir. Au dénouement, Berthe pardonne à celui en qui elle n'avait d'abord vu qu'un aventurier intéressé, et

lui donne tout son amour. C'est la partie vraiment originale du nouveau roman de M. Oscar Méténier. L'auteur de *la Boule* et de *la Chair*, deux œuvres d'un naturalisme brutal, ne nous avait pas habitués à des études de ce genre : il faut l'en féliciter.

6 et 7. — Décidément c'est une série, la série rouge. Dans le *Chêne-Capitaine*, de M. du Boisgobey, on ne voit aussi que meurtres, escroqueries, duels. Un chevalier d'industrie, le baron d'Ambre, assassine un capitaine de frégate, M. de Roscanvel, à qui il avait gagné au jeu l'énorme somme de cinq cent mille francs, fait disparaître la quittance du paiement de cette dette, cherche à se faire payer une seconde fois par les descendants du mort, leur tend mille pièges heureusement déjoués, et serait cependant arrivé à ses fins sans le fiancé de Suzanne de Roscanvel qui tue le rastaqouère en combat singulier. Trop d'honneur! Il fallait livrer le misérable au bourreau. — Dans *Vidocq, le roi des voleurs*, mêmes scélérats, mêmes mœurs. Un noble déchu, Albert de Chaignolles, commande, sous le nom de Caron, à une bande de chauffeurs. Cette bande pille les châteaux, torture les châtelains, terrorise le pays. Caron avait, de complicité avec un domestique, projeté de voler le marquis de Kernilis, de le « chauffer à blanc » et de lui enlever sa fille, lorsque Vidocq, qui vient de s'évader du bagne de Brest et qui s'est déguisé en paysan pour dépister la maréchaussée, surgit à point pour empêcher ce triple crime. D'où haine terrible de Caron pour Vidocq. Ce sont les aventures et les amours de cet ex-galérien, plus tard policier redoutable, que nous racontent surabondamment MM. Marc Mario et Louis Launay. Elles n'ont rien de bien intéressant ni surtout d'édifiant.

8 et 9. — Jusqu'où peut aller l'amour d'une femme qui aime ardemment son mari? Telle est la question que se pose M. Louis Énault dans *le Sacrifice*. Comment la résout-il? A notre avis, d'une façon absolument contraire aux lois morales. Voici : M. Lara d'Albarès est un peintre de talent à qui les adulations ont fait tourner la tête. Il néglige sa femme pour courir après ce qu'on est convenu d'appeler les « bonnes fortunes. » Comprenant que le bonheur est fini pour elle, Mme d'Albarès prend la résolution de rendre la liberté à son mari, et elle s'y prend d'une drôle de manière. Afin que le divorce soit prononcé en faveur de M. d'Albarès, elle simule un adultère et foule ainsi aux pieds sa réputation d'honnête femme, son propre honneur. Les apparences la condamnent : le divorce est, en effet, prononcé contre elle. Son ex-mari en profite pour convoler avec une Américaine dont les coquetteries l'avaient séduit. Ce concubinage civil n'est pas heureux. M. d'Albarès en meurt, et, pendant son agonie, c'est sa première femme qui lui apporte la consolation et le pardon. La pensée de M. Louis Énault est délicate, son style aussi bien qu'assez banal par

endroits. Mais sa thèse est dangereuse et fausse. Où est l'épouse qui, même par amour, feindra l'adultère (comme Rozane d'Albarès), pour que son mari puisse divorcer avec elle et épouser une autre femme? C'est contre nature. Encore, pour les raisons susdites, un livre dangereux. — Je préfère au *Sacrifice,* de M. Louis Énault, *le Passé,* de Mme Henry Gréville. Il y a, comme dans *le Sacrifice,* de l'abnégation, du dévouement et du pardon, poussés jusqu'à l'héroïsme. Mais, ces nobles sentiments ont ici un plus noble but. Ils tendent à réunir des cœurs séparés par un abîme, à refaire une famille que la passion avait détruite. Mme de Grandpré a, un beau matin, quitté son mari et ses enfants pour aller vivre avec M. Hector de Tinsay. Cette existence « en marge de la société et du devoir » dure douze ans. Les enfants de l'épouse coupable sont devenus grands : Paul est officier dans un régiment d'artillerie; Gilberte est d'âge à être mariée. Un obstacle s'oppose à son mariage. C'est la désertion du foyer conjugal par sa mère. Que fait alors M. de Grandpré? Il oublie le passé, il se sacrifie pour sa fille, il rappelle sa femme dont le complice est mort depuis trois ans. Mme de Grandpré reprend dans sa famille la vie d'autrefois. Mais alors commence pour elle l'expiation. Elle est d'abord punie dans Gilberte, qui, apprenant les fautes de sa mère, se marie mal et devient mauvaise. Elle est surtout punie dans son fils qui se bat en duel pour la défendre, mais qui ne veut ni la voir ni lui parler. Cette torture dure longtemps et Mme Henry Gréville a su tirer des angoisses de la femme repentante quelques scènes très pathétiques. Le roman se dénoue par la réconciliation de la mère et du fils et par un second mariage. Le lieutenant Paul de Grandpré épouse Mlle Hélène de Cérence : l'idylle après le drame, la joie après le deuil. Par certaines théories, *le Passé,* de Mme Gréville, rappelle *les Idées de Mme Aubray,* de M. Alexandre Dumas fils.

10 et 11. — Un boursier a épousé une blanchisseuse. Pour qu'il s'enrichisse plus vite, sa femme se livre aux lanceurs d'affaires en vogue. Arrêté pour escroquerie, il s'en tire à bon compte, grâce encore à sa femme qui fait les yeux doux aux magistrats. Quelques années après, ces deux bons apôtres, la bourse bien garnie, s'en vont vivre tranquilles à la campagne où ils seront sans doute honorés et respectés. Tel est le sujet de *Qui perd gagne,* de M. Alfred Capus. L'auteur a voulu peindre les mœurs des gens de Bourse. Elles sont écœurantes et malpropres. M. Capus n'a cependant pas l'air de s'en douter : il n'y a pas, en effet, dans son livre, une phrase, un mot de réprobation pour les polissonneries qu'il raconte, de sa plume facile et délurée. Je ne suis pas pour les romans prêcheurs. Mais encore faut-il que le romancier manifeste au moins son dégoût, quand il décrit les faits et gestes de gens cyniques et vicieux, comme l'agioteur Fayolle et la blanchis-

seuse Emma. M. Capus trouve ces deux particuliers fort honnêtes et cherche à nous les rendre sympathiques. C'est un effort mal employé. — J'en dirai de même de M. Paul Vignet qui, dans *le Jeune Burdaud*, s'imagine allécher le lecteur en lui détaillant les aventures d'un petit stagiaire avec une demoiselle de magasin. Mais la chose est banale comme la pluie. Oui, j'entends bien : le jeune Burdaud s'ennuie; il séduit Mlle Juliette. Il y a des suites fâcheuses. Burdaud voudrait rompre. La fille-mère a d'autres desseins. Elle crie, elle tempête. Le stagiaire se soumet et Mlle Juliette devient légitimement Mme Burdaud. Eh bien, après? Qu'y a-t-il là d'intéressant? Il faut être bien désœuvré pour consacrer trois cents pages à des histoires aussi insipides.

12. — *L'École où l'on s'amuse*, de M. Gaston Méry, est la critique de ces nouveaux systèmes d'éducation, mis à la mode par M. Paschal Grousset (Philippe Daryl) et dans lesquels le gymnase, la boxe, la savate, la natation, les exercices physiques de tout genre sont substitués aux exercices intellectuels. Elle renferme de curieux types, l'école où M. Méry nous fait pénétrer. Frémillon, préfet des études, ne surveille et ne retient les élèves qu'une heure par jour. Badoit, Fayol, Mérat, Bourdelle et Garrigon, professeurs de français, d'histoire, de géographie et de littérature, emploient à leurs classes à peine une heure. Le directeur Rondeau défend de punir les paresseux et les mutins. Il y a dans l'établissement des salles de musique, ornées de trente pianos; des salles de bains, avec tous les accessoires ; des salles de jeux, avec billards, dominos, échecs, trictracs; des salles d'escrime, des salles de danse, que sais-je encore? Évidemment, l'auteur a vu de près les choses dont il parle, et peut-être en a-t-il souffert ? Son œuvre, pleine d'ironie et de bonne humeur, a du moins le mérite de bien établir les inconvénients et les dangers de ces systèmes exagérés d'éducation athlétique importés d'Angleterre et que l'on tente d'acclimater chez nous. Il paraît d'ailleurs que c'est un livre à clef et que l'école « où l'on s'amuse » existe et fonctionne réellement dans un des faubourgs de Paris. Mais pourquoi M. Méry a-t-il donné à cet établissement le nom d' « école Le Play ? » C'est une injure gratuite à la mémoire de l'éminent auteur de la *Réforme sociale*. Le Play voulait que, dans l'éducation de la jeunesse, le corps ne fût pas négligé. Mais il ne demandait pas qu'il prît le pas sur l'intelligence et sur l'âme. Sa devise était celle de tous les grands éducateurs religieux : *Mens sana in corpore sano*.

13 et 14. — Jacques Mauduit, élève de Cabanel, a le goût des arts. Il est très riche : il se fait passer pour pauvre afin de n'être pas tracassé par les rapins et les bohêmes dont il partage l'existence. Son père, un vieux libertin, vient le voir à Paris et s'amourache du modèle de Jacques, une jeune Italienne qui répond au nom de Mina. Il s'accoquine

d'abord avec elle, puis il l'épouse et renie son fils. Cette Mina a cependant du cœur. Devenue veuve, elle meurt de la poitrine, comme Marguerite Gautier de *la Dame aux camélias,* et en mourant elle laisse trois millions à la fiancée de Jacques Mauduit qui peut ainsi se marier avec celui qu'elle aime. Qu'a voulu peindre M. Le Verdier dans *le Modèle vivant*? Le monde artiste. Malheureusement, l'écriture littéraire nécessaire à cet emploi lui manque. Après la *Manette Salomon* des Goncourt, et *l'Œuvre,* de M. Zola, il n'y a rien de bien neuf à dire sur ce thème. Et néanmoins, il tente toujours les débutants. — M. Paul Gall, dans *Francette,* s'y est essayé aussi, mais pas avec beaucoup plus de succès que M. Le Verdier. Il y a pourtant, dans cette œuvre, un plus grand souci du style, une action plus intéressante et des caractères passionnels mieux venus, plus artistiquement présentés. Le sculpteur Pierre Foulcaud, par exemple, nous paraît plus vivant et plus vrai, que Jacques Mauduit, et j'ai beaucoup moins de sympathie pour cette mijaurée de Pauline, que pour cette petite Francette, abandonnée de sa mère, adoptée par Pierre et enjolée par un égoïste de haute volée, le peintre amateur et raté Régis de Valmeras. A signaler, au début de *Francette,* quelques pages, pleines de relief et de vérité, sur Toulouse artistique. Si M. Gall n'est pas toulousain, il connaît bien la ville de Rivals et de Villemsens, de Mercié, de Falguières et de Jean-Paul Laurens.

15 et 16. — Voici deux romans de mœurs militaires : *Titiane,* par Sadia, et *En guise d'amant,* par Marcel Luguet. N'y cherchez pas les « scrongnieugneus » du colonel Ramollot, ni les navrantes misères de *Sous-Offs,* ni les brutalités de *la Gamelle.* Ce sont de simples récits sur les ménages d'officiers, les liaisons de garnison, les pénibles séparations que la vie militaire impose. Quant aux types, mis en scène, ils passent, émouvants, attendrissants ou antipathiques, mais un peu effacés, un peu indéfinis. — *Titiane* est l'œuvre de début d'une jeune femme dont le mari tient une place des plus distinguées dans l'armée française. Je ne dirai pas que ce premier roman de Sadia (un nouveau pseudonyme à ajouter à la liste des plumes féminines) est un chef-d'œuvre. Le mot serait trop gros. Mais, il y a, dans ce livre, beaucoup de talent, une grande sûreté de main, un goût parfait. En certains endroits, on croirait lire du Feuillet. Titiane vit heureuse et tranquille, dans la petite ville de Castelrac, où son mari, le capitaine Dorfeuil, est en garnison. Ce bonheur ne dure pas. Jacques Dorfeuil est l'enfant gâté du général qui commande la division et Titiane a conquis, par sa grâce, sa beauté, sa distinction, l'admiration universelle. C'est plus qu'il n'en faut pour lui attirer la haine de toutes les pecques du régiment, en tête desquelles une Madame Dubois dont l'original, très laid, a évidemment posé devant le peintre. Le général va souvent voir le ménage

Dorfeuil. Aussitôt, des rumeurs malveillantes circulent contre la vertu de Titiane. La calomnie, comme dans *le Barbier de Séville,* n'est d'abord qu'un « petit bruit rasant la terre. » Attendez ! ce petit bruit se change bientôt en ouragan, précurseur de catastrophes. Le général engage le capitaine Dorfeuil à partir pour le Tonkin : il a pour cela des raisons secrètes. Dorfeuil, fruit d'une faute, est son fils. Le général a de l'ambition pour lui : il veut qu'il revienne de là-bas avec les épaulettes de colonel. Le capitaine part, laissant sa femme à Castelrac. Pas une semaine ne se passe sans que le général n'aille rendre visite à Mme Dorfeuil. Dès lors, la calomnie se donne libre carrière et on accuse publiquement la femme du capitaine d'être la maîtresse du général. Mme Dorfeuil, qui n'a rien à se reprocher et qui connaît le secret existant entre le général et son mari, se moque du qu'en dira-t-on. Il lui suffit d'avoir l'estime des Dupré qui l'ont si bien accueillie le jour de son arrivée à Castelrac. Elle la possède, cette estime ; mais, à la longue, sur de fausses apparences, Henri Dupré, un ancien militaire, qui est platoniquement épris de Titiane, croit à l'horrible histoire qu'on a forgée contre elle, et la lui jette brutalement à la face. C'est trop ! La coupe d'amertume est pleine, et Titiane, qui malheureusement n'a pas pour point d'appui les consolations de la religion, cherche dans la mort l'oubli de ses tourments. Autour de ce drame, évoluent divers personnages, tous plus ou moins rattachés au monde militaire. Sadia les a peints, dans leurs qualités et leurs défauts, avec une grande finesse d'observation. *Une Conquête,* courte nouvelle, dont Pierre Loti est le héros, termine *Titiane.* Ces deux récits ne s'adressent pas aux jeunes imaginations. — Il en est de même de *En guise d'amant,* par M. Marcel Luguet. Il s'agit, cette fois, d'une jolie bourgeoise d'Oléron, Éliane Saint-Yves, qui a épousé le notaire Azeline, qui établit entre le jeune officier Louis Dotrorn et son brave homme de mari une comparaison peu avantageuse pour celui-ci, qui s'ennuie à mourir, qui reste cependant fidèle à ses devoirs et qui envoie son platonique adorateur se faire tuer dans une expédition lointaine. Cette Éliane est-elle une de ces femmes incomprises, dont George Sand et son école ont longtemps cultivé la spécialité? Non ; c'est une femme romanesque qui raisonne son rêve et le raisonne très bien, trop bien. Elle se met en garde contre les surprises des sens ; mais elle n'en est pas moins adultère par les sentiments. Des femmes de ce genre, à la fois « provocantes » et « fuyantes, » sont très dangereuses et, sous ce rapport, je ne recommande pas comme sujet de méditation la psychologie de M. Luguet, délicate sans doute, chaste même dans l'expression, mais d'un raffinement si subtil. Je m'arrête plutôt à ces crânes portraits d'officiers qui s'appellent Rodolphaus, Artibois, Poyolles, Dotrern lui-même, tout d'une pièce, simples de cœur. Rodol-

phaus surtout est une belle eau-forte. Quand le mot de patrie sort de la bouche de ce rude soldat, il prend des proportions grandioses. Je signalerai dans ce livre le tableau, largement brossé, de l'exécution d'un disciplinaire, et une éloquente tirade sur l'esprit de sacrifice. Cela fait songer à certaines pages de *Servitude et grandeur militaires*. Très certainement M. Luguet a lu Alfred de Vigny.

17 et 18. — M. Pierre Maël s'est calfeutré dans l'exposé des mœurs maritimes. Ce trimestre, nous avons de lui : *la Mer bleue* et *l'Ondine de Rhuis*. L'action du premier de ces romans se passe sur cette côte d'azur, qui, de Toulon à Menton, forme un des plus poétiques pays qu'ait jamais éclairés le soleil. Dans ce pays, M. Pierre Maël a choisi la paradisiaque ville de Beaulieu. C'est là que vivent deux jeunes cousines, pleines de pudeur et de vertu, éprises du même idéal masculin et devenues rivales sans cesser de s'aimer. Longtemps, elles luttent d'abnégation mutuelle, longtemps elles se sacrifient réciproquement leur amour. Cela dure ainsi quatre cents pages, et cela pourrait durer sempiternellement, si l'une des deux cousines n'avait le bon esprit de mourir, léguant à sa parente sa fortune et son fiancé. Certes, ce roman-poème est d'une parfaite convenance. Il y règne une mélancolie douce qui ne manque pas de saveur. La mort de la jeune Indienne, Simone d'Iloy, y est décrite d'une façon touchante. Çà et là surgissent de consolantes réflexions sur la destinée humaine. Et cependant cette *Mer bleue* ne me va pas. Il y a une telle exagération de sensibilité, que l'on en éprouve comme une sorte d'énervement, une impression de fadeur. — Mieux vaut, selon moi, du même auteur, *l'Ondine de Rhuis*. Cette fois, l'auteur se restreint dans un coin de la Bretagne, à la pointe du Morbihan. Les acteurs principaux sont Léna, ou plutôt Madeleine de Kéroulaz, et Paul de Guénézan. Madeleine aime Paul, mais celui-ci n'a pas su deviner cet amour, et la jeune Bretonne, cédant à la douleur de se voir incomprise, se décide à quitter le monde et à se consacrer à Dieu. Le dénouement, une vraie surprise, est tout autre. Quelques sévères paysages : le château d'Ély, les menhirs des landes mystérieuses, la mer triste, les noirs bosquets de Quiberon, font honneur au peintre. C'est bien mieux rendu que les paysages méditerranéens de *la Mer bleue*. Ah! on n'est pas du Morbihan pour rien, et, seul, un gréco-latin a qualité pour décrire comme il se doit les graciles oliviers et les âcres romarins de l'Attique française. M. Maël, d'ailleurs, n'a encore rien fait de supérieur à son épique et finistérienne *Baie des trépassés*.

19. — Encore la mer!... Un soir du mois d'octobre 1680, deux pêcheurs de Cette, Jacques et Pierre Bouvard, aidés de leur sœur Agathe, jetaient leurs filets dans les eaux du golfe d'Adge, renommé de tout temps comme très poissonneux. La nuit vint et, avec la nuit, un

brouillard intense, qui couvrit le golfe. Les pêcheurs repliaient leurs filets, et ils se disposaient à retourner à Cette, quand ils furent surpris par des pirates algériens qui infestaient ces parages. Transportés en Afrique, Jacques, Pierre et Agathe Bouvard furent vendus comme esclaves. Les deux frères n'étaient pas trop séparés l'un de l'autre : ils pouvaient se voir de temps en temps. Mais la pauvre Agathe devint la propriété d'un riche armateur d'Alger, qui l'enferma loin de la ville, dans un oasis, où ce sybarite musulman s'était bâti un harem. La Cettoise fit sur lui une telle impression, qu'il se mit dans la tête de l'épouser. Auparavant, il voulut lui faire renier sa foi. Agathe tint bon et eut à souffrir toutes sortes de tourments. Elle en serait morte, sans l'esclave favorite de l'armateur, qui était Française, Provençale, et qui se mit, tout en étant jalouse d'elle, à aimer Agathe très sincèrement. Cela dura cinq ans. Cependant, Jacques et Pierre Bouvard finirent par retrouver leur sœur. Alors s'organisa entre eux, de concert avec la Provençale, Maurin, d'Agde, et Bastide, des Martigues, des esclaves aussi, un projet d'évasion. Il réussit à merveille, mais non sans d'émouvantes péripéties. Ainsi se déroule le roman intitulé : *Esclaves et Corsaires d'Afrique.* Il est évident que, pour l'auteur de cet ouvrage, ce n'a été là qu'un simple cadre. Il a voulu, sous le couvert d'une fiction, nous raconter à la fois les mœurs de sac et de corde des pirates algériens et les affreuses tortures qu'ils faisaient souffrir aux chrétiens. Le roman de M. Férima est plein d'intérêt. Telle page sur le bombardement d'Alger par Duquesne a une valeur réellement historique. Je le loue aussi d'avoir loyalement mis en lumière le dévouement des Trinitaires et des Pères de la Merci. Enfin, son Mezzo-Morte, redoutable chef de la piraterie africaine, est une véritable création.

20, 21 et 22. — M. Jules Verne cultive une spécialité qui a aujourd'hui beaucoup d'imitateurs. On invente une histoire quelconque — et on prend texte du récit d'imagination pour vous décrire les mœurs d'un pays, ses curiosités naturelles, ses paysages exotiques, les bizarreries de sa flore et de sa faune. Bref, sous couleur de roman, on fait de la géographie, de la botanique, de la zoologie, de la tératologie, de l'ethnographie, de la minéralogie..... que sais-je moi ? Ainsi, M. Henry Gaullieur, dans *Daniel Cummings,* nous promène successivement de l'Italie en Amérique, de Rome à San-Francisco. Nous passons du monde diplomatique, si engoncé, si pincé, si sérieux, de la vieille Europe, au monde débraillé, bruyant, cynique et sans gêne des États-Unis. L'auteur expose très consciencieusement les idées, si différentes des nôtres, que la société américaine s'est faite sur l'amour, le mariage, la fortune et le confort. Je ne dis pas que tous ces détails ne soient très instructifs. Mais ne font-ils pas un peu perdre de vue les

héros du roman, et cet ingénieux Daniel, et cette charmante Ella, et cet infortuné Kirany? Il me le semble. De même, *les Topazines* de M. Joseph Maire, où les juifs jouent un si vilain rôle, ne s'attardent-elles pas un peu trop à nous raconter de fil en aiguille ce qui se passe à Madagascar, dans l'Inde française, et à Pondichéry? C'est, du reste, le seul défaut de ce roman, honoré d'une préface de Sully-Prudhomme. Quand l'action est seule en jeu, le récit est vif, animé, spirituel — et l'action a pour objet principal l'amour que le capitaine Maury a voué à Fleurette Saint-Maur, délivrée par lui des obsessions du « youtre » Nathan Merle, un vilain merle, soit dit entre nous. Fleurette a aussi pour protecteur un jeune savant, Jean Terzé, passionné pour l'histoire naturelle et qui, engagé volontaire en 1870, se bat comme un lion. C'est Terzé, en somme, qui lui donne une dot. Ce qui permet à Fleurette d'épouser le capitaine. Et c'est fort heureux, car, son père, un joueur, ne s'occupe guère d'assurer son avenir. N'importe! Il aurait fallu moins de Pondichéry, moins de Madagascar, moins de nègres, moins de tigres et de serpents. N'oublions pas que, depuis Méry, l'inventeur de l'Inde dans la *Guerre du Nizam,* il n'y a plus à revenir sur tout cela. Vous me direz que M. Jules Verne ne se prive pas de ces sortes de digressions. Oui, mais celui-là a créé le genre, et il y déploie parfois des qualités réelles qui justifient sa légitime réputation. Ainsi, dans sa dernière œuvre, *César Cascabel,* il égale presque Alphonse Daudet, le Daudet du premier Tartarin. César est de Pontorson en Normandie, comme Tartarin est de Tarascon. Il professe le chimérique métier de saltimbanque forain. Seulement, comme il n'a pas bu pour rien, étant jeune, le bon cidre du pays d'Auge, il est parvenu, là-bas en Amérique, à se ramasser un pécule satisfaisant. Il désire retourner en Normandie, avec sa famille et sa voiture. Mais voilà qu'il est volé jusqu'au dernier sou par un Yankee peu scrupuleux. Que faire? Eh bien! partir quand même. Et le voici, en route, sur sa maison roulante, s'arrêtant ici et là pour ramasser de quoi rouler! Et il roule! Si bien qu'il parcourt, petit à petit, toute l'Amérique du Nord, passe le détroit de Behring sur la glace, traverse successivement la Sibérie, la Russie, l'Allemagne et une partie de la France. Sans doute, dans cette longue odyssée, la géographie tient une grande place. Néanmoins, M. Jules Verne l'a agrémentée de tant d'aventures étranges, comiques, dramatiques; il y a prodigué tant de fantaisie, sans parler de l'esprit, que j'estime son *César Cascabel* bien supérieur à son *Michel Strogoff,* à son *Philéas Fogg,* bien plus captivant surtout que ses ennuyeux romans sur la lune, sur les volcans, etc. Oui, *César Cascabel* mérite de vivre, au même titre que le vrai Tartarin, le fameux tueur de lions.

23. — Nous sommes au mois de mai 1793. Dans un hôtel de la rue

de Sèvres, au fond d'une alcôve, râle une femme jeune encore, mais qu'une maladie de poitrine conduit lentement au tombeau. Qui eût reconnu, dans cette agonisante, la brillante comtesse de Saint-Brice, l'une des reines des petits bals de Trianon, la fée charmante devant laquelle s'agenouillaient les plus fiers gentilshommes de France ? Elle meurt, la pauvre femme, pendant que Robespierre triomphe et que la Terreur courbe tous les fronts. Le cadavre de la comtesse de Saint-Brice n'était pas encore refroidi que les sectionnaires du Bonnet-Rouge envahissaient son hôtel pour s'emparer du comte, dénoncé comme royaliste militant par une ancienne cuisinière, qui avait été renvoyée pour faire trop scandaleusement danser l'anse du panier. Le comte de Saint-Brice fut sauvé par le capitaine Manlius, un porteur d'eau à qui il avait autrefois rendu quelque service. Il put s'échapper de Paris et gagner la frontière, mais sans avoir rendu à sa femme les derniers devoirs, ni assuré le sort de sa fille Isaure qui resta confiée à deux vieux domestiques. Cinq ans s'écoulent ; Barras a remplacé Robespierre et le porteur d'eau Manlius est un des plus gros financiers de Paris. Il a quitté son nom romain de Manlius pour celui de la Pervenche, beaucoup plus bucolique et beaucoup moins républicain. Lui et sa femme ont la fureur de vouloir singer la noblesse. Il faut un intendant à ces parvenus : le comte de Saint-Brice, revenu de l'émigration pauvre comme Job, se présente sous le nom supposé de Damis. Il est agréé. La Pervenche a une fille ravissante, et qui, par sa distinction, ses bonnes manières, la délicatesse de ses sentiments, détonne vraiment dans un tel milieu. Le comte se sent porté d'une affectueuse tendresse pour cette enfant. Je le crois bien. Virginie la Pervenche n'est autre qu'Isaure de Saint-Brice, la propre fille de l'émigré. Elle fut recueillie, dans ces temps troublés, par le capitaine Manlius. Tout allait au gré de M. de Saint-Brice, lorsque, pendant une nuit d'orage, Virginie est enlevée par deux muscadins. Mais quelqu'un veille sur elle : c'est le bel officier de hussards, René de Valcourt. Elle est sauvée à temps. Son père, le comte de Saint-Brice, impliqué à tort dans une conspiration, est sauvé à son tour par sa trop légère cousine, Mme de Chateau-Renaud, une des « favorites de Barras, » comme dit Ange Pithou, dans une de ces chansons dont s'amuse le populaire. Cette aventure qui peut être vraie, qui, en tous cas, n'a rien d'invraisemblable, a servi à Mme Mary Summer pour nous donner une idée des mœurs publiques de Paris, au sortir de la Terreur. Tristes mœurs, dépravées, païennes, bizarres et ridicules par-dessus le marché ! L'auteur de *Sous le Directoire* affectionne ces sortes de résurrections historiques — et d'ordinaire elle les drape bien.

24. — *Cœur en peine,* de M. Joséphin Peladan, est plutôt un poème en prose, un poème symphonique et wagnérien, qu'un roman. A Loys-

les-Flots, sur les bords de la mer, une jeune veuve interroge l'énigme de son cœur et se lamente de ne pouvoir en remplir le vide. Elle a déjà demandé au mariage, elle demandera à l'amour l'intensité qui enivre ou le calme qui endort. Mais rien ne l'apaisera, rien ne la satisfera. Grâce aux influences orphiques des Frères de la Rose-Croix catholique à laquelle elle est affiliée, la solitaire de Loys-les-Flots finira par percevoir sa vraie vocation d' « amante de charité s'épanouissant dans la Vertu suprême. » Il règne dans *Cœur en peine* une psychologie subtile, une morale compliquée, une théologie étonnante. C'est habituel à l'auteur de *la Décadence latine,* et je ne m'en porte pas garant. Mais on ne saurait nier le talent avec lequel M. Joséphin Péladan a su peindre, cette fois, les tristesses et les orages de l'âme parallèlement avec les mélancolies et les tempêtes de l'Océan. Cette double symphonie est vraiment d'un artiste. Il faut aussi, tout en faisant les réserves voulues sur certaines de ses théories, louer M. Joséphin Péladan d'avoir, au début de ce livre, parlé de son père en termes aussi nobles qu'énergiques et touchants. Le chevalier Adrien Péladan, mort l'an dernier, à l'âge de soixante-quinze ans, fut un publiciste hors ligne, un poète inspiré, un érudit sagace et un chrétien fervent.

25. — *La Sonate de Kreutzer* est le premier roman que le comte Léon Tolstoï ait publié en français. Ce roman a paru dans le *Figaro,* et il en a irrité, dérouté, déconcerté les lecteurs. C'est qu'en effet la thèse soutenue par l'écrivain russe est mondainement très déconcertante. Elle vise les relations que les époux doivent échanger entre eux. Tolstoï parle ici du mariage comme ces terribles prophètes qui fulminaient autrefois contre les iniquités de Jérusalem. Il flagelle le culte de la chair avec une sorte de haine sauvage qui s'étend sur la femme elle-même. Pour lui, l'union matrimoniale et le devoir conjugal, tels qu'ils se pratiquent dans les pays d'extrême civilisation, sont une abomination pure, un marchandage, une honte. L'époux est un être immoral, pervers, dévergondé ; la femme, une esclave, une vassale, un être passif, qui se prête à tout. Dans ces conditions, le mariage, au lieu de faire naître l'amour, engendre la fureur et le mépris. C'est un enfer, la source de tous nos malheurs. Comme preuve, il nous peint le ménage Podinicheff. L'homme est un libertin qui ne voit dans sa femme qu'un instrument de plaisir ; la femme est une coquette, une âme frivole, un esprit volage. L'antipathie entre ces deux êtres ne tarde pas à éclater. Cela commence par des incompatibilités d'humeur, par des malentendus, et cela finit par la répugnance et le dégoût, en passant par toutes les tortures de la plus dégradante jalousie. Podinicheff n'aime plus sa femme et néanmoins, il est horriblement jaloux d'elle. Il croit qu'elle le trompe avec un musicien, parce qu'un soir ils ont joué ensemble une sonate du compositeur allemand Kreutzer. Le

spectre d'Othello le hante, et il poignarde l'épouse qu'il croit adultère. Ce crime est par lui perpétré sans le moindre remords. Au fond, ce n'est point un pareil fait divers qui intéresse dans le nouveau livre du comte Léon Tolstoï ; c'est, je le répète, la thèse qu'il y soutient. Il n'y a pas à en défendre la forme, la façon. Maints chapitres sont d'une crudité de pensée et d'expression telle qu'il serait difficile d'en reproduire un seul passage. Pour ce qui est de la doctrine, Tolstoï, en l'exagérant et la faussant, l'a tirée de l'Évangile selon saint Mathieu. Que dit l'Évangile, en définitive ? Sinon que le mariage doit s'épurer et devenir l'union chaste de deux âmes et de deux corps. La loi chrétienne dit, de son côté, que le but du mariage est la famille, les enfants, et non la volupté, la sensualité, le plaisir. Si Tolstoï s'en était tenu là, sa thèse serait inattaquable. Mais il va plus loin, et sous ce prétexte d'épurer le mariage, il l'annihile et finit par tomber dans les erreurs désolantes de Schopenhauer. Il n'en est pas moins certain que ses anathèmes contre la corruption conjugale dans la société contemporaine ne portent pas à côté. Cette corruption est aujourd'hui, sous le rapport de la famille et de la dépopulation, un véritable fléau social.

26, 27, 28, 29 et 30. — Les romans et les nouvelles, dus à des écrivains étrangers, traduits dans notre langue, abondent ce trimestre. Le plus original de tous est sans contredit *le Scandale,* de don Pedro de Alarcon. On a surnommé cet auteur le Balzac espagnol ; il mérite l'épithète par son esprit investigateur, son talent d'observation, ses tendances synthétiques. Dans *le Scandale,* il met en scène un prêtre, le père Manrique ; un étudiant, Fabien de Lara ; une jeune orpheline, Gabrielle, dont plusieurs prétendants convoitent la main. Parmi ces prétendants, Fabien est au prèmier rang. C'est un esprit dévoyé qui joint l'audace à l'impiété : un mélange de don Juan et de Byron. Le père Manrique intervient au moment décisif. Fabien veut d'abord se battre contre un traître qui s'est approprié ses biens, et se tuer ensuite. Ni duel ni suicide, le retour au bien, Dieu ! Voilà ce que lui enseigne le père Manrique. La punition du traître s'accomplit quand même, providentiellement, et l'histoire se termine par le mariage de Gabrielle et de Fabien. A remarquer dans *le Scandale,* de curieux dialogues de casuistique : ce qui est tout à fait dans le goût des compatriotes de Sanchez, de Suarez et de Molina.

Le Cas étrange du docteur Jeckyll, du romancier écossais R. L. Stevenson, nous transporte dans un autre ordre d'idées ; c'est du Poë à haute dose, de l'Hoffmann quintessencié. Deux hommes coexistent dans le même individu : l'un bon, l'autre mauvais. Ces deux hommes se combattent et cherchent à s'exterminer. L'un, le bon, est incarné dans le docteur Jeckyll ; l'autre, le mauvais, prend l'apparence d'Édouard Hyde. Il vole, assassine, commet toutes sortes de forfaits, et

s'installe en maître dans le cabinet du docteur. Les domestiques sont épouvantés de voir à la place de leur maître, si bienveillant, si grand et si noble, un être difforme et satanique. Comment cela est-il arrivé et qu'est-ce que c'est que ce mystère ? Le voici : le docteur Jeckyll est un savant qui a longtemps médité sur la qualité de la nature humaine : l'élément bon et l'élément mauvais. Si on pouvait séparer ces deux éléments ? Si chacun d'eux pouvait être logé à part, le vice pourrait aller son chemin sans remords, et la vertu ne serait plus entravée par les passions basses. Tout serait pour le mieux. Jeckyll, comme un autre Faust, se met à l'œuvre, et il parvient à se donner une nouvelle forme dans laquelle il fait pénétrer tous ses penchants pervers. Sous cette forme, il est Édouard Hyde, le voleur et l'assassin ; sous sa forme primitive, l'honorable et savant Jeckyll. Il lui suffit de prendre un breuvage de sa composition pour changer d'individualité. Mais voilà qu'un jour le breuvage n'opère pas — et le docteur ne peut plus revenir à sa personnalité respectable. Il reste à jamais le nain satanique et hideux. Cet homme a voulu tenter Dieu : il est puni par où il a péché. C'est moi qui extrais du livre de M. Stevenson cette morale, car elle n'y est pas indiquée.

Les *Fresques*, d'Ouida, donnent leur nom à un recueil de nouvelles qui contient encore : *Au palais Pitti*, *Après-midi*, *Chez les camaldules*. De ces nouvelles, la première et la dernière méritent une mention, car elles sont composées avec beaucoup d'art. Dans *les Fresques*, on voit naître et grandir l'amour qui pousse l'un vers l'autre une jeune comtesse, héritière d'un grand nom, maîtresse d'une grande fortune, et un jeune peintre qui n'a pour toute richesse que son admirable talent. Les jeunes gens sont séparés par des conventions qui défendent les mésalliances. Mais ils finissent par se marier quand même, car, au dénouement, ils apprennent qu'ils sont de même race et cousins germains. *Chez les camaldules* est une sorte de plaidoyer pour et contre les moines. L'Américain Ellis les attaque : pour lui, ce sont des fléaux. Le duc de Bastia les défend par tradition. Il résume ainsi son opinion : « Quand il m'arrive de rencontrer un religieux, je lui ôte mon chapeau. Savez-vous pourquoi ? C'est que si ce moine n'est rien, il n'en offre pas moins l'image d'un passé plus respectable que tout ce que nous pourrons jamais revoir. » Et l'auteur ? Fidèle à ses habitudes de rationalisme humoristique et éclectique, l'auteur ne conclut pas.

Tout autre est Bret Harte. Cette plume-ci ne prêche ni ne disserte jamais. Elle conte pour conter. On nous traduit aujourd'hui ses trois dernières nouvelles récemment publiées : *Le Blocus des neiges*, *la Veine du Gué du diable*, *l'Épave du Bois-Rouge*. Ces trois nouvelles ont pour théâtre le Mexique et la Californie. *Le Blocus des neiges* rappelle quelque peu la manière d'Edmond About dans *le Roi des mon-*

tagnes. Des bandits mexicains, détrousseurs de diligences, sont poursuivis par leurs victimes et trouvent un refuge dans la demeure même des voyageurs qu'ils ont dévalisés. Une fois à l'abri, ils se font sans le moindre remords héberger pendant plusieurs jours par les femmes et les sœurs de ces voyageurs. C'est tout à fait extraordinaire. Il est vrai que nous sommes au Plateau des Aigles, dans un pays problématique et prodigieux. Les deux autres récits nous initient aux mœurs des premiers chercheurs d'or californiens.

Mary Wood ne voyage pas si loin. Elle s'attache à décrire les mœurs de la petite bourgeoisie anglaise, agrémentant ses tableautins de remarques pleines d'humour et de réflexions piquantes. Il faut bien, au surplus, qu'il en soit ainsi, car les sujets traités par elle dans *Perdu à la poste, Une pénible existence, les Pillules d'Hester Keed, Robert-Crew, le Jour des noces de Robert-Ahston, Marguerite Rymer,* sont si insignifiants qu'ils n'offriraient, par eux-mêmes, aucun attrait. Le goujon est vulgaire, mais la sauce est bonne et fait passer le poisson.

31, 32, 33. — *L'Amant de Rébecca* et *la Veuve du major,* de M. Charles Canivet, deux nouvelles juxtaposées dans le même volume, n'ont de l'intérêt que par leur contraste. Ici, un grand homme de province, petit sire à Paris, qui s'amourache d'une chanteuse, se bat en duel, risque sa vie pour elle, lui sacrifie tout, et, voyant s'écrouler tous ses rêves, sombre finalement dans l'abîme de la folie sans espoir. Là, un poète, un idéaliste, un lettré, pauvre et gai, qui désarme la mauvaise fortune par sa bonne humeur intarissable et sa spirituelle insouciance. Le poète Clodomir finit par épouser la veuve du major Belastic. Dénouement prosaïque, mais qui assure l'avenir du doux rêveur!

Par acquit de conscience, j'indique *la Femme aux nymphéas,* de M. Abel d'Ors, avec les fantaisies qui la suivent : *La Lettre anonyme, Une Piqûre, Le Tiroir aux reliques, l'Envers d'une conversion, Une Conquête à l'Opéra.* Sauf la *Femme aux nymphéas* (tout un petit drame joué entre Diane de Pardaillan et un artiste qui l'a peinte au bain sans qu'elle s'en doute), ce sont des histoires du genre de celles, souvent plus que risquées, dont se repaissent les lecteurs de la *Vie parisienne.* Aussi libres d'allures je trouve les *Contes à la minute,* de M. Valbert Chevillard. Ce n'est certes pas qu'ils mentent à leur titre. Il ne faut pas, en effet, plus d'une minute pour la lecture de chacun. Mais on s'étonne que l'auteur les ait (innocemment ou non) dédiés à sa sœur. Il est vrai qu'aujourd'hui les jeunes filles sont si « fin de siècle. » Trois sur douze de ces contes, tout au plus, pourraient entrer dans leur bibliothèque. Et c'est dommage! car M. Chevillard narre avec grâce, avec esprit. Il a même des trouvailles sur les Morvanais, les Bourguignons, la langue pittoresque des paysans. FIRMIN BOISSIN.

SCIENCE SOCIALE, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALISME

1. *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*, publié sous la direction de Léon Say et de Joseph Chailey. Paris, Guillaumin, 1890, livr. IV à IX, in-4 de 128 p., 3 fr. la livr. — 2. *Staatslexikon*, publié, sous la direction de la *Gœrres Gesellschaft*, par Adolf Bruder. Freiburg im Breisgau, 1890, livr. I à XII, de 189 p., 1 marc 50 la livr. — 3. *Les Progrès de la science économique depuis Adam Smith, révision des doctrines économiques*, par Maurice Block. Paris, Guillaumin, 1890, 2 vol. in-8 de xii-557 et 598 p., 16 fr. — 4. *Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété*, par Maxime Kovalevsky. Paris, Alcan, 1890, in-8 de 202 p., 4 fr. — 5. *Historia de la propiedad comunal*, par Rafael Altamira y Crevea, con un prologo de D. Gumersindo de Azcarate. Madrid, *Boletin Juridico-Administrativo*, 1890, in-8 de xvi-366 p., 3 fr. 50. — 6. *La Cuestion económica*, por Eduardo Sanz y Escartin. Madrid, Antonio Pérez-Dubrull, 1890, in-8 de 319 p., 5 fr.

1. — Nous avons (t. LVIII, p. 315) indiqué l'importance qu'avait le *Nouveau Dictionnaire d'économie politique* comme détermination de l'état actuel de la science économique en France, et rendu hommage à la largeur d'esprit qui préside à l'exécution d'un plan conçu avec une grande ampleur. Les fascicules 4 à 9 complètent le premier volume, en sorte que la moitié de cette importante publication est achevée aujourd'hui. Ces nouveaux fascicules ne peuvent que confirmer notre appréciation. Les articles les plus importants ont été confiés aux hommes que leurs travaux spéciaux rendaient particulièrement compétents : ainsi l'article *Chemins de fer* est de M. Ch. Gomel; l'article *Colonies*, de M. Joseph Chailey; celui sur la *Colonisation au* xix*e siècle*, de M. Leroy-Beaulieu; les articles sur le *Commerce et les Crises*, de M. Clément Juglar; ceux sur les *Compagnonnages*, les *Corporations de métiers*, les *Fondations*, de M. Hubert Valleroux; ceux sur le *Commerce de l'alimentation* et sur le *Homestead*, de M. Léon Donnat. La *Démographie* et l'*Émigration* sont de M. Turquan; la *Comptabilité commerciale*, de M. Léon Say. L'article sur la *Comptabilité publique*, de M. Dubois de l'Étang est un petit traité spécial de la matière, ainsi que celui sur le *Travail des enfants*, de M. André Liesse. Le long article de M. Léon Say sur *la Fortune de l'État* est à la hauteur de la réputation de l'éminent économiste. Les questions financières et d'administration tiennent une place importante dans le *Dictionnaire*, ce dont nous félicitons son intelligent directeur : dans cet ordre d'idées, l'article *Eau dans les villes* est fort intéressant. Bien entendu tous les articles n'ont pas la même valeur. Les articles sur les questions agricoles pourront donner lieu à des discussions de la part des hommes spéciaux. La note sur le *Repos du dimanche* est insuffisante, et c'est fort mal à propos que l'auteur anonyme présente la prescription légale de ce repos comme contraire à la « liberté du travail. » On peut discuter la question au point de vue de la liberté religieuse ou plutôt de la liberté de l'irréligion, mais la liberté du travail n'a que faire dans la question, et c'est discréditer

à plaisir une notion essentielle que de faire cette confusion. Répétons-le une fois de plus, la « liberté du travail » est le droit d'exercer le métier que l'on veut, de s'établir où l'on veut et d'employer les procédés que l'on juge les plus utiles. C'est tout cela, mais rien que cela. La phrase par laquelle l'article se termine : « ces mœurs religieuses des peuples anglo-saxons présentent une contradiction singulière avec leurs habitudes commerciales » est absolument incompréhensible. Mais, comme nous ne voudrions pas quitter cette œuvre excellente dans son ensemble sur une critique, nous citerons, en finissant, avec grand éloge, l'article de M. Charles Benoist sur l'*Économie politique de la Révolution,* où brille une critique très judicieuse. Nous constaterons aussi l'abondance et l'exactitude des notes biographiques sur les économistes et de la bibliographie de leurs ouvrages.

2. — Il est intéressant de rapprocher du Dictionnaire français d'économie politique l'œuvre analogue que poursuit en ce moment en Allemagne la *Gœrresgesellschaft,* dont la mission est de propager la science dans l'Allemagne catholique. Elle a pensé avec raison qu'il fallait opposer au *Staatswissenschaft lexikon,* de Blüntschli, cet arsenal du césarisme en habit libéral si répandu en Allemagne et au dehors, une œuvre conçue sur le même plan et rédigée avec autorité par des spécialistes d'une compétence reconnue. M. Adolf Bruder, bibliothécaire à l'Université d'Innsbruck, a parfaitement accompli cette tâche et il a déjà publié un volume entier de quinze cent quatre vingt-seize pages en deux colonnes serrées, et fait paraître deux livraisons du second volume. Le mot *Deutschland* est aujourd'hui achevé. Le *Staatslexikon* a un cadre beaucoup plus large que notre *Dictionnaire d'économie politique,* et cette diversité extérieure fait saisir du premier coup d'œil la différence qui existe entre les deux pays au point de vue de la conception de la science sociale. Le *Staatslexikon* comprend toutes les matières d'économie politique et de statistique, et en outre celles de droit public et d'administration, ainsi que les sujets de droit ecclésiastique dans ses rapports avec la législation civile. Les dernières livraisons contiennent par exemple une notice en deux colonnes par M. Karl Bachem, l'éminent député du Centre, sur le *Kulturkampf et les Lois de mai,* qui est non seulement un historique complet de la question, mais encore un document original de premier ordre.

Les rédacteurs du *Staatslexikon* sont les principaux membres du Centre allemand et les savants catholiques de l'Allemagne du Nord et de la Bavière. Les articles sur la démographie du savant économiste autrichien, le Dr Walter Kampfe, sont particulièrement remarquables. L'esprit qui anime tous les rédacteurs est franchement catholique, et, sous ce rapport, tous les articles sont irréprochables. Au point de vue scientifique, tous ceux qui ont trait au droit public

et à la statistique nous paraissent excellents. L'économie rurale y est traitée avec bien plus de développements et une connaissance des conditions sociales bien plus approfondie que dans la publication française similaire. En ce qui touche le commerce, les métiers, l'industrie, nous trouvons, dans plusieurs articles, les traces de l'esprit de réaction contre les progrès économiques modernes qui sévit de l'autre côté du Rhin, et une méconnaissance fréquente des services rendus par la liberté du commerce et de l'industrie proclamée par les économistes et réalisée au milieu des applaudissements des peuples qui avaient souffert de la réglementation de l'État.

3. — Mais ce n'est pas à propos d'un Dictionnaire qu'on peut entrer dans ce débat. Les lecteurs français qui voudront se mettre au courant des thèses du *Socialisme d'État* germanique, trouveront tous les éléments de cette étude dans le grand ouvrage de M. Maurice Block.

Les économistes qui revendiquent le titre d'orthodoxes ne prétendent nullement à l'infaillibilité, et ils admettent parfaitement qu'un progrès scientifique puisse remplacer une théorie ancienne. En s'intitulant « libéraux, » ils ne nient nullement l'action légitime de l'État dans les matières où sa compétence est justifiée et où son action ne risque pas de faire plus de mal que de bien. Mais le grand objet du débat entre eux et les socialistes de toute nuance est celle de savoir s'il y a ou non un ensemble de rapports permanents entre l'homme individuel, la société et la nature qui constituent un ordre économique naturel, autrement dit providentiel, contre lequel sont également impuissants, malgré les désordres qu'ils peuvent occasionner, l'esprit d'invention et l'arbitraire de l'État, qu'il soit représenté par un despote éclairé ou par la foule. Si cet ensemble de rapports existe, la science qui les constate et les expose méthodiquement, c'est-à-dire l'économie politique, est une science légitime : ses bases sont inébranlables quoique comme toute science humaine elle soit constamment en voie de progrès, parce que constamment elle approfondit davantage ces rapports. A cette question répond l'ouvrage du savant membre de l'Institut : *Les Progrès de la science économique depuis Adam Smith, revision des doctrines économiques.* Il établit qu'il existe un ensemble de vérités absolument vérifiées par l'expérience et admises par tous les écrivains de quelque valeur. Quand on parcourt avec lui presque tous les économistes qui ont écrit depuis un siècle, on voit que les vérités sont les principes admis par tous et les erreurs les points sur lesquels l'un ou l'autre suit son caprice individuel. M. Maurice Block a fait cette démonstration d'une manière matérielle dans ces deux volumes, peut-on dire, en rédigeant chaque chapitre de l'économie politique d'après les données sur lesquelles tous les auteurs conviennent, et en y joignant dans un caractère distinct typographiquement des citations des écono-

mistes et la discussion des idées particulières à tel ou tel dissident. Il est en droit de conclure : « A entendre certains publicistes, il n'est rien resté des doctrines professées par les premiers maîtres, tout a été réfuté, effacé, remplacé, tout ce qu'on enseigne aujourd'hui est nouveau. Dès qu'on veut prendre connaissance des prétendues nouveautés, on s'aperçoit que les anciennes propositions ont été très peu modifiées ; on n'y a souvent changé que les accessoires, la physionomie, le vêtement. On s'est appliqué surtout à adoucir la raideur naturelle de la science qui montre avec trop de franchise les maux de la vie et n'indique d'autres remèdes que des efforts qui sont presque des maux ou la culture de qualités et de vertus qui ne semblent pas à la portée de tout le monde. Autrefois, les adeptes de la science étaient une minorité d'élite, chacun savait supporter les vérités désagréables que l'expérience mettait en évidence, et s'il ne s'arrangeait pas de manière à éviter le mal, il en connaissait du moins la vraie cause. Aujourd'hui, la science économique s'est vulgarisée, tout le monde croit en posséder les notions essentielles, mais on ne veut plus y comprendre ce que nous avons appelé les vérités désagréables. Pour pouvoir les répudier, on leur conteste leur qualité de vérité et leur qualité de nécessité. On prétend refaire la science de manière à anéantir les vérités désagréables, mais on se vante, car les petits progrès que l'humanité ne cesse de faire continuent et continueront toujours à être soumis aux lois économiques, qui dérivent de la nature humaine. Cette domination des lois économiques est très souvent reconnue implicitement par ceux-là mêmes qui venaient de les nier explicitement » (t. II, p. 539-540).

Un éminent professeur allemand, M. Conrad, exprime très bien le procédé qui a amené les novateurs, ceux que l'on appelle malgré leurs divergences capitales du nom commun de « socialistes de la chaire, » à croire qu'ils feraient du nouveau. « La vieille école économique s'en tenait aux règles générales, aux grandes moyennes, et ne se préoccupait pas assez des exceptions, des détails. Il lui arriva ainsi souvent d'exprimer des jugements erronés sur des matières économiques, et notamment d'en tirer des conséquences fausses quant à la législation. En reconnaissant ces fautes et en leur opposant une réaction énergique, la nouvelle école a pris l'habitude de mettre les exceptions dans le premier plan, de les étudier séparément et d'en suivre avec préférence les développements. Ce procédé est aujourd'hui aussi légitime que l'était autrefois le procédé de la vieille école, *mais comporte naturellement le danger de surévaluer les exceptions et de sous-évaluer les grandes moyennes.* C'est ce que je crois pouvoir constater dans la direction actuelle de nos études économiques. »

Avec le développement qu'a pris en ce siècle la littérature écono-

mique, il est matériellement impossible de lire tout ce qui a été publié et s'imprime chaque jour. M. Maurice Block, qui donne quatre fois par an au *Journal des économistes* une revue très appréciée des principales publications économiques de l'étranger, a rendu un service éminent en résumant dans ces deux volumes la substance des principaux économistes anglais, américains, italiens, et surtout allemands. Il fallait pour cela une érudition très sûre, une lecture immense, une clarté d'exposition, et enfin une force de dialectique pour débrouiller les élucubrations des Allemands, et surtout leur recherche du nouveau à tout prix. Stuart Mill avait fait quelque chose d'analogue en se bornant aux écrivains anglais dans ses *Principes d'économie politique*, publiés en 1847. L'œuvre de M. Maurice Block est non seulement plus complète, mais beaucoup plus sûre comme doctrine. Nous recommandons hautement ces deux volumes à toutes les personnes qui ont déjà assez de lectures économiques pour ne pas comprendre à contre sens les termes spéciaux et pouvoir compléter elles-mêmes l'indication d'une théorie. Les préjugés que les ignorants et les sophistes propagent contre l'économie politique tomberont à cette lecture pour tout homme de bonne foi. Avec tous les maîtres, il fait à l'action de l'État une part très juste et fort large encore (V. entre autres t. II, p. 168); seulement il ne l'étend pas indiscrètement; il indique très bien (t. II, p. 534) le rôle que la morale doit avoir sur les relations entre patrons et ouvriers et il explique fort judicieusement la vraie portée de la fameuse maxime : « laissez faire, laissez passer. »

La principale réserve que nous aurions à faire sur cet ouvrage est le parallélisme que l'auteur établit entre la morale et l'économie politique. Ce qui est contraire à la morale peut sans doute être utile temporairement et à l'individu, en ne tenant compte que de sa vie terrestre; mais aucune violation de la morale ne peut être utile d'une manière permanente, ni profiter à la famille, à la nation. L'identité s'établit dans les fins comme elle existe à l'origine; car l'ordre moral et l'ordre économique ont le même Dieu pour auteur. M. Maurice Block ne rattache pas assez explicitement ces deux ordres à leur principe : de là du vague et de l'hésitation dans certaines pages. On peut s'étonner aussi du silence absolu qu'il garde sur des économistes qui ont contribué puissamment aux progrès de la science de notre temps. Metz-Noblat, Charles Périn, Victor Brants, P. Hubert-Valleroux, C.-S. Devas, Lampertico ne sont pas nommés une seule fois. Serait-ce parce que ces économistes, très orthodoxes cependant au point de vue scientifique, sont catholiques? Le même ostracisme s'étend à Le Play et à son école, qui tiennent cependant une assez grande place dans le mouvement scientifique contemporain. M. Maurice Block n'a pas même fait une exception pour M. Cheysson, dont la *Statistique*

géométrique, méthode pour la solution des problèmes commerciaux et industriels méritait bien d'être citée après la mention des travaux de Stanley Jevons et de Léon Walras sur l'application de la méthode algébrique à la science économique.

4. — La question de la propriété et de l'hérédité est au fond le grand objet pratique du débat avec les socialistes, et c'est évidemment la raison de l'intérêt scientifique qui s'attache de nos jours à toutes les publications relatives à son origine et à son développement. Une des plus importantes, malgré son petit volume, et surtout des plus intéressantes pour nous, hommes de l'Occident, est celle de M. Kovalevsky. L'auteur est professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, et a fait des recherches absolument originales sur les coutumes d'un certain nombre de peuplades du Caucase (Ossètes, Pschaves, Svanètes), fixées dans ces vallées depuis les temps les plus reculés, qui ont conservé les coutumes primitives des tribus ariennes, telles qu'elles sont esquissées dans le merveilleux ouvrage de paléontologie linguistique de Pictet : *Les Origines indo-européennes*. On y retrouve le culte du foyer et les *sacra privata* aux manes, comme aux temps les plus reculés de la civilisation greco-romaine. M. Dareste, il y a quelques années, a résumé les recherches du savant professeur dans une série d'articles du *Journal des savants*. Aujourd'hui, M. Kovalevski a écrit en français une série de quinze conférences faites par lui à Stockholm et publiées aux frais de la fondation Loren. Il y traite à la fois du développement de la famille et de celui de la propriété du sol.

S'inspirant de la méthode évolutionniste de Darwin, M. Kovalevsky prétend déterminer le développement qu'a suivi la famille chez toutes les races et dans tous les temps. Il repousse l'hypothèse d'une promiscuité illimitée à l'époque la plus reculée, mais croit que « la famille individuelle » n'existait pas : le mariage existait, d'après lui, seulement de clan à clan, c'est-à-dire que toutes les femmes d'un clan appartenaient à tous les hommes d'un autre clan. Plus tard, ce mariage collectif a été remplacé par la famille matriarcale, dans laquelle la femme n'a qu'un époux ou au moins un petit nombre et où l'enfant ne connaît que sa mère. Par un nouveau pas en avant, la famille patriarcale où l'enfant appartient essentiellement à son clan agnatique, prend la place de la famille matriarcale; cette troisième évolution se réalise le jour où le rapt et l'achat de la femme deviennent les modes habituels du mariage. Enfin, les progrès de la civilisation, en même temps qu'ils amènent la dissolution du clan patriarcal, laissent place au mariage individuel fondé sur le consentement libre de deux êtres égaux en intelligence et en droits.

Cette histoire systématique, nous allions dire symétrique, nous laisse fort sceptique : d'une part les faits positifs sur lesquels s'ap-

puient certaines parties de la théorie, notamment ceux relatifs au mariage collectif ou intertribal, comme dit Mac-Lennan, consistent en trois ou quatre observations au plus faites sur des tribus sauvages et qui sont évidemment susceptibles d'une toute autre interprétation : faire de là le point de départ de la théorie universelle du développement de la famille, c'est renverser la pyramide et la faire reposer sur une pointe d'aiguille. L'existence d'une famille réelle reposant sur la filiation par les femmes est, au contraire, parfaitement démontrée. Les coutumes contemporaines des Touaregs et même des Basques peuvent faire croire que ce régime a eu une certaine extension au moins dans quelques races. Mais, si haut qu'on remonte dans l'antiquité sémitique et arienne, on n'en retrouve pas de traces sérieuses. M. Kovalevsky n'ajoute rien dans cette direction aux exégèses hypothétiques de M. Bachofen sur certains mythes, vieilles de trente ans. D'ailleurs, l'éminent professeur russe ne paraît pas connaître de première main les textes du droit romain, sans cela il ne dirait pas (p. 137), que la loi des XII tables repousse la fille de la succession quand le défunt laisse des enfants mâles, ce qui est une énormité; il ne reproduirait pas le lieu commun sur le prétendu droit d'abuser que comporterait le droit de propriété d'après les lois romaines. L'extension qu'il donne à la règle de droit *pater is est quem nuptiæ demonstrant*, l'origine qu'il en cherche dans l'achat de la femme nous paraissent très aventurés. Ceci nous amène à la seconde objection contre toutes ces théories sur l'histoire de la famille : elles supposent l'action d'un agent unique, d'une systématisation qui n'est pas dans la nature. De tout temps il y a eu des prostituées, des viols, des rapts : il y en avait encore plus sans doute dans les sociétés désorganisées par l'état sauvage et par les guerres continues : de là évidemment la source de bien des coutumes sans qu'il soit nécessaire de les rattacher au « mariage collectif. » De même là où le système de la famille agnatique est le plus absolu, c'est un cadre juridique et un organisme économique qui n'excluent pas l'affection pour les parents maternels. Les jurisconsultes romains, en faisant plus tard sa place à la *cognatio*, ne firent que traduire ces sentiments : par conséquent, nous ne devons pas voir là, — pas plus que dans le fait du droit de vengeance réservé concurremment aux parents maternels chez les Hébreux (*Juges*, VIII, 19) — un fait de survivance de la famille matriarcale. M. Kovalevsky a écrit dans ce sens quelques pages excellentes (p. 95 et suiv.) que nous demandons seulement à appliquer à son propre système.

Là où il retrouve toute sa supériorité c'est dans les leçons destinées à éclairer l'histoire de la propriété foncière. La propriété familiale collective a précédé, sans doute à peu près partout, la propriété indi-

viduelle telle que nous la connaissons. C'est à grand tort que certains écrivains russes prétendent que la communauté villageoise a, à son tour, précédé la propriété familiale. Les chartes russes du XVIe et du XVIIe siècles montrent que la propriété collective par villages n'existait pas encore à cette époque. Il y avait seulement des familles patriarcales analogues aux Zadrugas serbes, aux *genealogiæ hominum* des lois barbares. Elles sont mentionnées dans la Prawda de Jaroslaw, le plus ancien code russe, et dans le *Corpus latin* des statuts polonais du roi Casimir au XIVe siècle (p. 63). Actuellement encore, des familles de ce genre existent dans les gouvernements du Nord ; il n'y a donc pas d'opposition absolue entre le développement social des Russes et celui des Slaves septentrionaux (p. 65 et suiv.). Il y a dix ans on en ignorait encore l'existence dans le monde savant russe. Résumant les travaux de plusieurs de ses compatriotes et ses observations propres, M. Kovalevsky montre comment l'essaimage de ces familles finit par constituer de grandes *marks* analogues à celles ayant formé le canton d'Uri en Suisse. Les parts y sont inégales : car la propriété individuelle se développe par le fait du travail personnel, d'abord sur les produits de la chasse, les ornements personnels (p. 54 et suiv.), puis sur la maison construite (qui est considérée comme un meuble dans toutes les législations primitives, p. 180), enfin sur les défrichements (*essarts, pourpris*). Les aliénations par vente et achat qui se produisent partout spontanément (p. 163), car elles découlent du droit naturel, introduisent des étrangers dans la commune et accroissent l'inégalité. La commune villageoise issue de la famille conserve seulement comme propriétés collectives les prés, les bois, les terres vagues, les droits de parcours et d'étaules après l'enlèvement des moissons. Elle cherche à se fermer aux étrangers : elle accorde à ses membres des droits de rachat ou de préemption (p. 176 à 179). Mais il n'y a jamais de partage périodique : fait capital. A peine il y a-t-il quelques rares exceptions dans quelques communes anglaises du moyen âge où était pratiquée la coutume du Runrig ou dans les *participanze* de l'Italie centrale (p. 180-181). Voilà à quoi aboutit le développement de la propriété en Occident. Dans le monde russe, comme du reste dans quelques régions de l'Inde où le même régime existe et amène des phénomènes sociaux identiques (p. 171 et suiv.), l'évolution est autre ; les moins favorisés invoquent contre les membres plus riches de la commune le principe de la copropriété familiale qui est toujours la base des institutions, et après de violentes discussions ils parviennent à rétablir l'égalité au moyen du partage noir : de temps à autre de nouveaux partages rétablissent l'égalité (p. 163 et suiv.). C'est ainsi que le mir russe s'est constitué à partir du XVIe siècle. M. Kovalevsky décrit le processus de cette formation chez les Cosaques du Don, avec une précision mer-

veilleuse (p. 169) ; car il s'est accompli sous ses yeux. En 1877, soixante-dix villages y formaient encore une seule commune agricole. Quels que soient les avantages sociaux particuliers que présente la propriété villageoise collective, il est faux qu'elle gagne du terrain. M. Thikomirow le prétendait dans un article du *Journal des économistes* de juin 1887. Les faits que l'écrivain socialiste cite sont sans doute exacts et attestent que cette forme de constitution agraire est bien dans le génie du peuple russe ; mais les transformations de propriétés collectives en propriétés individuelles qu'autorise la loi sur le rachat des terres par les paysans sont bien plus nombreuses. Elles vont en se multipliant d'année en année (p. 185 et suiv.). Elles se produisent surtout dans le rayon des villes et des centres manufacturiers où la terre acquiert plus de valeur. Dans les régions de terre noire où la possession du sol présente de grands avantages, la répugnance pour les partages va en s'accentuant. Ils sont surtout en honneur dans le Nord, là où la terre rend à peine de quoi payer les impôts et redevances. Partout le communisme équivaut à l'égalité dans la pauvreté. M. Kovalevski, en faisant connaître ces faits avec son impartialité et son autorité indiscutables, rend à la science sociale un grand service. Il fait justice des théories socialistes en montrant qu'elles ne sont pas un progrès, mais un archaïsme, comme l'a si bien indiqué Le Play. M. Kovalevsky complète cette démonstration par une analyse des causes qui amènent dans la société russe contemporaine (comme elles l'ont amené ailleurs autrefois) le développement de la propriété individuelle. Ce n'est pas seulement la nécessité d'une culture comportant l'emploi de capitaux plus abondants, comme l'ont dit les économistes classiques (p. 183) ; la principale est l'essor pris par des individualités éminentes qui s'élèvent dans chaque commune du sein même des paysans, et la constitution de ces individualités en classes moyennes. De nos jours ce sont surtout les classes moyennes qui se développent. Au moyen âge, elles existèrent aussi sous la forme du tiers état : mais parmi les causes qui minèrent la propriété collective, il faut encore tenir grand compte de l'influence de la féodalité et de la propriété ecclésiastique qui furent presque aussi grandes chez les Slaves que chez les Occidentaux. Cette analyse faite par le savant professeur de Saint-Pétersbourg est un véritable chef-d'œuvre. Non seulement elle apprend le monde russe contemporain, mais elle aide encore à comprendre notre moyen âge.

5. — Ces considérations justifient également l'intérêt que nous attachons à l'*Historia de la propriedad comunal* de M. Rafael Altamira y Crevea. L'écrivain espagnol y fait l'histoire de la propriété communale dans le monde entier et à toutes les époques depuis l'âge de pierre jusqu'à l'année 1890. La jeunesse de l'auteur se reconnaît à la tentation qu'il a eue d'agrandir au-delà de ses limites naturelles

un sujet déjà si vaste. Les chapitres qu'il a consacrés à la communauté entre époux, aux ordres religieux et à la communauté existant dans l'Église primitive de Jérusalem sont des hors-d'œuvre; mais, à part ce défaut, l'ouvrage se fait remarquer par une ordonnance excellente et une érudition aussi sûre qu'étendue. Il a utilisé tous les travaux sur le sujet parus en France, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Russie. Le lecteur français regrettera que l'Espagne n'occupe pas une place plus étendue. Un volume sur l'histoire de la propriété communale dans ce pays nous serait évidemment plus agréable; mais ce n'était pas le plan de l'auteur, et d'ailleurs il faut croire que le terrain n'est pas très préparé; car il ne cite pour l'Espagne presque point de ces monographies d'histoire locale qui sont si abondantes en France et en Angleterre, et qui rendent seules possible l'histoire générale. Il faut espérer que cet ouvrage appellera l'attention des érudits espagnols sur ce côté si intéressant des institutions sociales et les poussera à mieux explorer leurs archives. Sans méconnaître les avantages de la propriété individuelle, l'auteur réagit justement contre la fausse théorie qui a amené depuis plusieurs siècles les législateurs modernes à détruire les propriétés communales, et même à pousser à la dissolution des communautés familiales. S'inspirant des grands travaux de Le Play qu'il possède à fond, il montre qu'un juste équilibre doit exister entre la propriété privée et la propriété collective. En présence des progrès légitimes de la démocratie et des menaces du socialisme, il importe de consolider les propriétés collectives et les groupes corporatifs; il faut permettre surtout au groupe familial rural de s'enraciner dans le sol et de faire souche, selon une expression ancienne que l'illustre auteur de *la Réforme sociale* a rajeunie. M. Altamira y Crevea défend avec talent ces idées auxquelles nous ne saurions trop applaudir. Il nous apprend qu'elles sont partagées en Espagne par des jurisconsultes et des législateurs de plus en plus nombreux. Les lois les plus récentes sur les biens communaux et le nouveau Code civil témoignent de l'importance de ce retour à des idées saines.

6. — Le même courant d'idées inspire son compatriote M. Eduardo Sanz y Escartin. Dans son volume intitulé : *La Question économique,* il examine la situation des classes manufacturières et agricoles dans notre siècle et insiste sur l'insuffisance de la liberté économique « à elle seule » pour assurer la paix sociale et même le bien-être matériel. Il se montre fort au courant de tous les faits relatifs au mouvement social en France, en Angleterre, en Allemagne. Nous n'aurions qu'à louer cet ouvrage si l'auteur ne se montrait par moments hésitant entre les traditions de liberté civile propres aux pays latins et le prestige que les institutions autoritaires, les assurances obligatoires de l'Allemagne

exercent aujourd'hui sur toutes les nations de second ordre. Évidemment les souffrances occasionnées par le régime réglementaire et les impérities de la bureaucratie font moins d'impression sur la génération actuelle que sur les deux précédentes. Et cependant la lutte insensée dirigée par le gouvernement espagnol contre l'émigration telle qu'elle est exposée candidement par M. Cristobal Botella dans son livre *il Problema de la emigracion* est bien faite pour dessiller les yeux prévenus en faveur de l'omniscience de l'État. M. Sanz y Escartin fait un long plaidoyer en faveur de la protection douanière. Il en attend le relèvement de la richesse publique dans son pays. Est-ce qu'une nation de quinze millions d'âmes et au territoire relativement pauvre et exigu comme l'Espagne retirera de ce régime les mêmes avantages que les États-Unis avec leur territoire grand comme un continent et l'Allemagne avec ses quarante-sept millions d'habitants industrieux? ces avantages d'ailleurs ne sont-ils point contrebalancés par plus d'une semence de désorganisation sociale? C'est une question à résoudre par les Espagnols : nous nous bornons à la poser ici uniquement au point de vue scientifique général. Nous aimons mieux terminer en louant le dernier chapitre de l'auteur qui est un éloquent appel en faveur du relèvement du sentiment moral par le retour au christianisme.

CLAUDIO JANNET.

THÉOLOGIE

Introduzione allo studio della sacra liturgia, *ad uso dei seminarii,* compilata da FR. STELLA, P. d. M. direttore della conferenza liturgica di Firenze, seconda edizione. Siena, S. Bernardino, 1887, in-12 de XVIII-607 p. — Prix : 4 fr.

Pour bien faire une chose il la faut aimer, pour l'aimer il la faut bien connaître. C'est cette pensée qui a inspiré M. Stella dans son beau travail sur la liturgie. Les rubriques du missel et du bréviaire, le rituel, le cérémonial, nous donnent les règles à suivre ; mais il s'agit de comprendre la raison de ces règles, et, en remontant aux origines et aux causes, de voir dans la liturgie une science, une haute et belle science.

L'ouvrage du docte directeur dela Conférence liturgique de Florence comprend quatre traités : du Sacrifice de la messe, de l'Office divin, de l'Administration des sacrements, des Bénédictions, Processions et Obsèques. Sur chacune de ces matières, l'auteur expose avec beaucoup de sagacité, de précision et de clarté, les origines dogmatiques, historiques, canoniques de nos saints rites, leur signification morale et mystique. Nous ne manquons pas d'ouvrages excellents sur la liturgie étudiée à différents points de vue ; mais un résumé comme celui-ci, court, complet, écrit avec une réelle compétence, offre une utilité

toute spéciale. C'est un manuel de ce genre, écrit dans notre langue, que nous aimerions de voir adopter dans nos séminaires, comme introduction à l'étude des rites sacrés. LAMOUREUX.

Acta et Decreta sacrorum conciliorum recentiorum. *Collectio Lacensis.* Auctoribus presbyteris S. J. e domo B. V. M. sine labe conceptæ ad Lacum. Tomus VII. Friburgi Brisgoviae, sumptibus Herder, 1890, in-4 de XX p. et 1942 col. — Prix : 32 fr. 50.

Le septième et dernier volume de la *Collection des plus récents conciles de l'Église* vient de paraître à la librairie Herder. Des éloges aussi nombreux qu'autorisés ont déjà accueilli ses prédécesseurs ; il n'est que juste d'adresser aux savants rédacteurs et à l'éditeur si consciencieux, de nouvelles et sympathiques félicitations. Le R. P. Gérard Schneemann, de la Société de Jésus, conçut la noble entreprise de compléter les collections des conciles de Labbe, de Hardouin et de Mansi en réunissant les documents épars des divers conciles tenus depuis l'apparition de ces œuvres magistrales. C'était un travail magnifique, dont le couronnement devait être dans la pensée de l'illustre jésuite, le concile du Vatican. Depuis 1869, la science catholique a successivement accordé les témoignages les plus flatteurs aux volumes suivants : 1° Actes et Décrets des conciles tenus par les évêques du rit latin, de 1682 à 1789 ; 2° Conciles des évêques des rites orientaux pendant la même période, et jusqu'en 1869 ; 3° Conciles des États-Unis et de la Grande-Bretagne, de 1789 à 1869 ; 4° Conciles tenus en France de 1789 à 1869 ; 5° Conciles tenus en Allemagne, en Hongrie et en Hollande dans le cours des mêmes années ; 6° Conciles d'Italie, de l'Amérique du Sud et d'Asie. Le dernier volume, celui dont nous nous occupons aujourd'hui, devait bientôt paraître, les documents étaient en partie réunis et leur classement arrêté dans l'esprit du rédacteur, quand la mort vint, en 1885, l'empêcher de mettre la dernière main à son œuvre. Il fallut donc pourvoir à la succession du P. Schneemann, et ce ne fut que par un travail opiniâtre et de laborieuses recherches que les religieux chargés après lui d'utiliser ses documents, en vinrent à s'identifier, pour ainsi dire, avec leur savant prédécesseur, et menèrent à bonne fin son entreprise. De là, nécessité de se transporter à Rome, d'y fouiller les archives, d'interroger les témoignages, de collationner à nouveau les textes. Nous n'entreprendrons pas de donner ici une analyse, même succincte, des nombreuses pièces rassemblées dans ces mille neuf cents pages au caractère fin et compact ; il nous suffira de dire que si l'obligation du secret conciliaire a empêché la communication de certaines discussions dogmatiques, on trouve réunis dans ces pages tous les autres documents relatifs au concile : communications des gouvernements, lettres publiques, mandements

épiscopaux, procès-verbaux des congrégations, *postulata*, discussions, déclarations, définitions, etc., jusqu'à la clôture temporaire du concile, le 20 octobre 1870. Cette édition des conciles, et en particulier ce dernier volume, sont d'une correction parfaite et accusent l'effort de la plus scrupuleuse exactitude portée jusque dans des détails minimes, sans qu'on puisse cependant objecter aux rédacteurs de s'être arrêtés à des minuties ou à des superfluités. Les tables méritent une mention spéciale, et ce n'est pas un mérite à dédaigner dans une œuvre qui vise à une perfection documentaire absolue, mais dont l'utilité serait presque nulle sans la facilité des recherches. Nous signalerons donc les *Index personarum* (p. 1751-1832), *Index rerum* (p. 1832-1896), spéciaux au VIIe volume, et les suivants qui se rapportent à la collection tout entière : *Index chronologicus*, *Index alphabeticus*, *Index geographicus*, *Index rerum*. Nous le répétons en finissant, les RR. PP. de Notre-Dame de Laach et la maison Herder ont bien mérité de la religion et de la science et la *Collectio Lacensis* a sa place assurée dans toutes les bibliothèques savantes. G. PÉRIES.

JURISPRUDENCE

Kirchenrecht von G. PHILLIPS, fortgesetzt von FRIEDRICH H. VERING. Achter Band (erste Abtheilung) Regensburg, Verlags-Anstalt vorm. G. J. Manz, 1889, in-8 de XXXIX-474 p.

Quiconque s'est occupé, ne fût-ce qu'en passant, de droit ecclésiastique, connaît au moins de nom le célèbre Phillips. Le savant canoniste, qui a su grouper si harmonieusement les éléments un peu épars de la vaste science où il excellait, avait d'abord exposé les sources du droit de l'Église, puis l'ensemble fondamental de toute sa législation. Après ces préliminaires, il étudia en détail ce qui constitue le fonctionnement des divers droits de la société chrétienne : gouvernement, pouvoir judiciaire, droit de posséder, d'enseigner, puissance matrimoniale, relations avec l'État. La première édition du *Kirchenrecht* eut un succès immense. Phillips, cependant, n'avait pas mené à bout le plan grandiose qu'il s'était tracé, le temps lui manqua pour en parfaire l'exécution. Dans son testament du 25 mars 1872, le professeur, qui n'avait plus que quelques mois à vivre, laissa le soin de terminer son œuvre à ceux qui l'avaient le mieux comprise et le plus aimée. Le chanoine Christophe Mousang surveilla la troisième édition allemande et le Dr Vering fit paraître une traduction latine du grand ouvrage, qui est très appréciée. Le résultat de ce travail de traduction fut pour M. Vering une assimilation remarquable des principes, des vues et même de la manière d'écrire du maître; c'est avec cette préparation et une valeur personnelle véritable qu'il poursuit aujourd'hui l'œuvre

de Phillips. Le sujet de ce huitième volume de la collection est l'*Élection épiscopale*. La méthode est large, exacte, et comporte d'heureux groupements de faits et des aperçus historiques appuyés sur les meilleures autorités. Voici les principales divisions adoptées par l'auteur : temps apostoliques ; premiers siècles jusqu'à Constantin ; l'Église jusqu'à la chute de l'empire d'Occident ; pratique orientale jusqu'au VIIIe siècle et jusqu'à la destruction de l'empire des Grecs ; procédés d'élection en usage dans les églises schismatiques d'Orient jusqu'à nos jours ; l'Église italienne primitive ; l'Église d'Afrique, d'Espagne, de Gaule, d'Allemagne, etc., jusqu'au XIe siècle. La seconde partie de ce huitième volume promet un intérêt non moins grand que la première ; nous la signalerons dès son apparition. G. PÉRIES.

SCIENCES

Théorie de l'élasticité des corps solides, par ÉMILE MATHIEU, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, 1re partie. Paris, Gauthier-Villars, 1890, in-4 de VIII-219 p. avec figures. — Prix : 11 fr.

Ce nouvel ouvrage de l'éminent mathématicien mort récemment forme la sixième partie d'un grand traité de physique mathématique. Les cinq parties précédemment publiées contiennent, outre un volume d'introduction purement mathématique, la théorie de la capillarité, celle du potentiel et de ses applications à l'électrostatique et au magnétisme, la théorie de l'électrodynamique. L'auteur comptait aborder ensuite l'optique, le mouvement des gaz, etc. ; nous ignorons s'il laisse sur ces questions des rédactions en état d'être publiées ; mais si le cercle reste incomplet, chacun des ouvrages parus se suffit à lui-même et peut être étudié séparément.

Les corps solides, nous le savons tous, ne sont pas les systèmes absolument rigides et indéformables comme ceux qu'envisage la mécanique abstraite. Sous l'action des forces extérieures, ils éprouvent une modification intérieure qui, pour n'être pas toujours révélée à nos yeux par une déformation bien appréciable, n'en est pas moins importante à considérer. Cette modification, en effet, a pour conséquence le développement de forces intérieures, tensions ou pressions, qui doivent rester contenues dans certaines limites si l'on ne veut pas qu'il se produise une altération permanente et souvent une rupture du corps. On comprend que c'est surtout dans les constructions de tout genre que l'étude de ces modifications acquiert une grande importance ; l'extension qu'ont prise de nos jours les constructions métalliques l'a rendue particulièrement nécessaire. Les ingénieurs y ont pourvu depuis longtemps au moyen de méthodes approximatives fondées sur l'emploi d'hypothèses simplificatives combinées avec un recours fréquent à l'expérience. Mais il y a grand intérêt à réduire au

minimum ce recours à l'hypothèse et à l'expérience ; c'est ce qu'ont fait, à la suite de Navier, plusieurs mathématiciens illustres, et ils ont constitué ainsi cette théorie de l'élasticité qui, au prix de difficultés mathématiques d'un ordre beaucoup plus élevé, conduit à des résultats à la fois plus complets et plus voisins de la réalité.

Le volume que nous avons sous les yeux comprend six chapitres : le premier et le quatrième contiennent l'exposé des principes et la mise en équation du problème, les autres montrent comment on est parvenu dans un certain nombre de cas à intégrer les équations.

Un second volume doit être consacré à l'acoustique, à l'équilibre et au mouvement vibratoire des lames courbes et des cloches, à l'équilibre d'élasticité d'un prisme rectangle dont les deux bases sont appuyées contre deux murs absolument rigides. La manière dont l'auteur s'exprime dans sa préface fait penser que ces chapitres sont entièrement rédigés et que sa mort n'empêchera pas la publication intégrale de l'ouvrage. Si nous comparons ce traité à ceux de Lamé et de Cleosch qui l'ont précédé, il nous semble offrir le double caractère d'être au courant des derniers résultats de la science, dont plusieurs sont dus à l'auteur, et d'exposer les méthodes sous une forme sobre et claire qui évite toute perte de temps dans l'étude ou dans la recherche. Ceux qui se préoccupent du côté philosophique des questions pourront chercher ailleurs des développements plus abondants ; mais ceux qui visent avant tout à entrer le plus commodément possible en possession complète des méthodes ainsi que des résultats acquis ne sauraient, croyons-nous, désirer un meilleur guide. E. VICAIRE.

La Révolution chimique. Lavoisier, par M. BERTHELOT, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Paris, Alcan, 1890, in-8 de XII-334 p. — Prix : 6 fr.

La révolution dont il est ici question a précédé de peu la Révolution française, dont son auteur principal, presque unique, Lavoisier, a été, comme chacun le sait, l'une des victimes. C'est le centenaire de celle-ci qui paraît avoir décidé M. Berthelot à réaliser, en racontant la première, un projet depuis longtemps caressé.

Déjà, il y a deux ans, un chimiste distingué a raconté la vie de Lavoisier dans un ouvrage fort intéressant dont le *Polybiblion* a rendu compte. M. Grimaux s'était attaché spécialement au côté biographique du sujet et n'avait pu exposer que sommairement les travaux et les découvertes du grand chimiste ; c'est au contraire le côté scientifique et philosophique de cette belle vie que M. Berthelot s'est proposé de présenter au public ; c'est la genèse et l'enchaînement des idées de Lavoisier, ce qu'il a reçu de ses devanciers, ce dont il a enrichi la postérité, que l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences a voulu mettre en lumière avec l'autorité qui lui appartient.

« C'est l'œuvre de Lavoisier, dit-il, que je vais exposer dans ce livre; la chose m'a paru d'autant plus nécessaire que cette œuvre n'a jamais été jusqu'ici l'objet d'une étude méthodique et approfondie, son éloge même n'avait pas encore été fait — avant le moment où je l'ai prononcé, au mois de décembre 1889, au nom de l'Académie des sciences, — pas plus que sa statue ne s'est élevée sur les places publiques de Paris, la ville de sa naissance et de sa mort. »

M. Berthelot est justement enthousiaste de l'œuvre qu'il étudie. Après avoir rappelé quelle lumière en a rejailli sur toutes les branches de la philosophie naturelle et même sur la philosophie proprement dite, « ces découvertes et ces transformations scientifiques, ajoute-t-il, n'ont pas été effectuées graduellement, par la lente évolution des années et les travaux accumulés de plusieurs générations de penseurs et d'expérimentateurs. Non ! elles se sont, au contraire, produites subitement : quinze ans ont suffi pour les accomplir.

« Ce n'est pas tout : les idées qui ont triomphé ne sont pas une œuvre collective, contrairement à une opinion trop généralisée et qui tendrait à décourager l'effort personnel du génie. Si le progrès insensible du temps finit par tout éclaircir, il n'en est pas moins certain qu'un homme, tel que Newton ou Lavoisier, peut le devancer et épargner à l'humanité le travail indécis et sans guide de plusieurs générations : les conceptions qui ont fondé la chimie moderne sont dues à un seul homme, Lavoisier. »

Notons en passant cette juste observation sur l'importance du rôle des individus dans l'histoire, constatation bien contraire aux théories évolutionnistes chères à beaucoup de nos contemporains. Ne nous étonnons pas d'un peu d'exagération, quand l'auteur dit en terminant : « Nulle œuvre n'est plus grande dans l'histoire de la civilisation. » Mais constatons que l'admiration de M. Berthelot pour son héros ne le rend pas injuste pour d'autres. Non seulement il rend pleine justice à l'œuvre expérimentale d'un Priestley ou d'un Scheele, mais il expose avec toute impartialité, en faisant ressortir ce qu'elles avaient de logique et de conforme, à certains égards, à l'expérience, les théories antérieures, celles de Stahl notamment. Il sait même, à l'occasion, repousser, au nom de Lavoisier, des mérites qui ne lui appartiennent pas, celui, par exemple, d'avoir introduit la balance dans les laboratoires : « Black, Cavendish, Bergmann étaient également attentifs à tout peser. »

En un seul point, M. Berthelot nous semble avoir cédé à l'esprit de parti. Il ne dit pas un mot des sentiments religieux de Lavoisier, dont M. Grimaux rapporte des témoignages éloquents, et il fait tort à son héros lorsqu'il rapproche sa fin de celle de Condorcet (p. 206).

Au point de vue scientifique, le livre de M. Berthelot est une œuvre

à la fois de profonde érudition et de haute impartialité, digne en tout de l'un des savants qui ont le plus contribué à creuser le sillon ouvert par Lavoisier il y a cent ans. On voudrait espérer qu'il sera, pour la mémoire de ce grand homme, le présage d'une réparation plus publique encore. Tant de statues, certes moins méritées, ont trouvé place dans nos rues!

E. DARAM.

BELLES-LETTRES

Die Kunst der Polyglottie. *Eine auf Erfahrung begründete Anleitung jede Sprache in Kürzester Zeit und in Bezug auf Verständniss, conversation und schriftsprache durch selbstunterricht sich anzueignen. Die Kunst die neugriechische Volksprache schnell und leicht zu erlernen* von CARL WIED. — *Die Kunst die deutsche Sprache schnell zu erlernen* von DEMSELBEN. Wien, Pest; Leipzig, A. Hartleben, 1890, 2 vol. in-16 de VIII-184 et XII-176 p. — Prix : 2 fr. 50 le volume.

Sous le titre un peu long que nous venons de transcrire, la maison Hartleben a entrepris une collection de manuels des diverses langues parlées à la surface du globe. Il en a paru jusqu'ici une quarantaine de volumes, consacrés à l'enseignement du français, de l'italien, du russe, de l'anglais, de l'espagnol, du hongrois, du polonais, du bulgare, du serbe, du tchèque, du portugais, du danois, du suédois, du hollandais, de l'hébreu, du latin, etc. Il n'est pas jusqu'au volapük qui n'ait trouvé place dans cette collection, la plus complète à notre connaissance qui ait été tentée jusqu'à ce jour.

Résumer en termes clairs et précis dans l'espace restreint de moins de deux cents pages les principales règles qui régissent une langue, donner aux lecteurs tous les éléments d'une connaissance que la pratique seule et l'étude pourront parfaire, n'était certes pas une tâche aisée. Les auteurs de cette Bibliothèque linguistique nous paraissent y avoir réussi, du moins si nous en jugeons d'après les deux volumes que nous avons sous les yeux, les derniers parus de la collection.

Dans la *Grammaire grecque vulgaire*, l'auteur n'a pas voulu poser les règles de la langue écrite aujourd'hui dans les pays de langue grecque, mais celles de l'idiome parlé, de la langue populaire. Le volume est divisé en quatre parties. La première résume en neuf chapitres les règles de la grammaire; la deuxième fait connaître les principaux idiotismes; la troisième comprend un certain nombre de morceaux d'explication accompagnés d'une traduction interlinéaire. La dernière partie donne un glossaire allemand-grec moderne. En outre des morceaux d'explication que contient la troisième partie, il y a un grand nombre d'exercices répandus dans la première, qui facilitent encore l'étude et l'application des règles. Chacun de ces exercices est suivi d'un petit glossaire des termes à employer. Nous ferons à ce sujet deux observations : d'abord, quand une expression

a déjà été vue, il est inutile d'en donner de nouveau la traduction; dans ces petits glossaires, les doubles emplois nous semblent devoir être soigneusement évités; ils favorisent trop la paresse de la mémoire. Par contre, en quelques endroits, M. Wied a oublié de donner la traduction d'expressions dont il n'est question antérieurement ni dans la grammaire ni dans les exercices. On peut relever quelques légères fautes dans les traductions intérlinéaires. Il ne faut pas traduire, par exemple, dans une même phrase la troisième personne du pluriel grec tantôt par *man*, tantôt par *sie*, comme cela se voit dans le n° 16 (p. 151). Mais nous répétons que la grammaire grecque remplit parfaitement l'objet que s'est proposé l'auteur.

La Grammaire allemande a pour objet d'aider ceux qui ont déjà quelque connaissance de la langue à s'y perfectionner. Là encore nous n'avons guère que des éloges à donner à l'auteur pour la clarté des explications contenues dans les deux premières parties consacrées à la prononciation et à l'écriture, d'une part, à la morphologie et à la syntaxe de l'autre. Ces deux parties sont suivies d'une partie « pratique » qui renferme de nombreux exercices, fort bien choisis, sur les règles de la grammaire. Enfin, une quatrième partie contient sept morceaux de lecture. Nous ferons quelques critiques : la partie consacrée à la prononciation est peut-être un peu maigre, il n'y a notamment que peu d'indications sur la prononciation du *g*, qui offre des difficultés aux étrangers. Nous eussions préféré que l'on consacrât au développement de cette partie les lignes inutiles que l'on accorde à l'histoire de l'écriture. Puis, il y a quelques omissions plus fâcheuses; où M. Wied s'explique-t-il sur les particules tantôt séparables tantôt inséparables? Il a tort aussi de ne pas parler de la formation particulière des participes passés des verbes en *iren* ou *ieren*. Il parle bien de la faculté de supprimer les verbes de mouvement dans certains cas; pourquoi ne pas parler aussi des cas où l'on peut supprimer l'auxiliaire? Enfin, dans ce volume, comme dans le précédent, il y a trop de *lapsus calami*. P. 54, § 4, par exemple, au lieu de *aus dem Futurum*, il faut lire *aus dem Praesens;* p. 28, *Halbvergangenheit* est une erreur pour *Gansvergangenheit*. Malgré tout, cette grammaire est un excellent ouvrage que nous recommandons vivement à ceux qui veulent se perfectionner dans la connaissance de l'allemand.

E.-G. Ledos.

Histoire de la littérature grecque, par F. Deltour, inspecteur général de l'instruction primaire, docteur ès lettres. Paris, Delagrave, 1890, in-12 de VII-735 p. — Prix : 4 fr.

Déjà, dans une livraison antérieure du *Polybiblion* (t. XL, p. 133), nous avons eu l'occasion d'apprécier l'ouvrage classique que M. Del-

tour vient de rééditer en y ajoutant un supplément de près de deux cents pages concernant les trois périodes alexandrine, gréco-romaine et byzantine. Le corps du volume se trouve réimprimé sans changement notable : en particulier les inexactitudes relevées dans notre précédent compte rendu sont fidèlement conservées, ce qui ne nous cause, à vrai dire, qu'une surprise relative, mais ne suffit pas pour nous déterminer à les reproduire.

A parcourir la partie originale de l'édition nouvelle, il semble que M. Deltour ait voulu venger certains écrivains, appartenant aux siècles de décadence, de l'indifférence et de l'oubli dont ils sont habituellement les victimes. C'est ainsi que la poésie de Théocrite n'est pas traitée ici avec moins de générosité que celle d'Hésiode; Polybe tient une place aussi étendue que Thucydide et beaucoup plus considérable qu'Hérodote. Nous applaudissons très volontiers aux chapitres consacrés aux Pères de l'Eglise et à leur admirable éloquence, tout en regrettant que l'auteur se soit fait en tant de passages le simple écho de Villemain. A un point de vue plus général, cette *Histoire de la littérature grecque* se recommande par une certaine chaleur morale trop souvent absente des ouvrages de ce genre. M. Deltour affirme et s'attache à prouver que les trois influences qui développent chez un peuple l'esprit littéraire et suscitent les chefs-d'œuvre sont le sentiment religieux d'abord, puis le patriotisme et la liberté. L'influence du christianisme est très bien mise en lumière, même chez les meilleurs auteurs païens du IIe et du IIIe siècle, qui doivent aux idées nouvelles, écrit M. Deltour, tout ce qu'ils ont d'originalité. Toutefois, je ne voudrais ni excuser ni même expliquer les persécutions, comme on le fait ici, par « les conséquences sociales inquiétantes » qu'entraînait la prédication de l'Évangile pour les lois et l'unité de l'empire.

L'*Index* bibliographique placé à la fin du volume contient des indications assez confuses et en tout cas de valeur très inégale. Des ouvrages fort importants, tels que les récentes publications de MM. Denis et Couat sur la comédie grecque n'y sont pas mentionnés : à l'article *Platon*, je serais peut-être en droit de signaler également maintes lacune. Les fautes d'impression sont rares : on en compte cependant jusqu'à trois dans la courte note qui se lit au bas de la page 347.

C. Huit.

Le Grand Siècle. Boileau, par Mgr Ricard, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur honoraire des Facultes d'Aix et de Marseille. Lyon, Vitte, 1890, petit in-8 de VII-337 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les Maîtres de la critique au XVIIe siècle. Chapelain. Saint-Evremond. Boileau. La Bruyère. Fénelon, par

AUGUSTE BOURGOIN, docteur ès lettres, professeur agrégé au lycée Michelet. Paris, Garnier, 1889, in-12 de 349 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature, leçons professées à l'École normale supérieure par FERDINAND BRUNETIÈRE. T. Ier. *Introduction. L'Évolution de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.* Paris, Hachette, 1890, in-18 de XIV-283 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici trois livres où il est question de Boileau, ce qui prouve, soit dit en passant, que ce mort tant de fois tué se porte encore assez bien. Le premier, celui de Mgr Ricard, lui est entièrement consacré. Il fait partie d'une série intitulée : *Le Grand Siècle,* qui comprend déjà *Bossuet* et *Corneille,* en attendant *La Bruyère, Madame de Sévigné* et *La Fontaine,* qui sont en préparation, et qui, nous l'espérons bien, seront suivis de plusieurs autres, nécessaires pour compléter cette intéressante galerie. Pour aujourd'hui, nous n'avons à nous occuper que du *Boileau.* Mgr Ricard y résume avec talent ce que l'on sait de la famille du grand satirique, de ses frères, surtout de Jacques et de Gilles, l'esquisse et la charge de Nicolas, suivant l'expression de Sainte-Beuve, enfin de sa vie toute faite de travail, de bon sens et d'honneur. Il nous fait aussi faire ample connaissance avec les victimes et les ennemis de Boileau, Pradon, Chapelain, Cotin, Scudéry frère et sœur, Marini et Gongora, les salons de Rambouillet et de Bouillon, et autres personnages qui ne valent pas l'honneur d'être nommés. On se rend ainsi bien compte des circonstances d'où sont nées ses œuvres satiriques ou didactiques, on les comprend et on les goûte mieux, et l'on apprécie comme il convient la justice de ses exécutions et l'éminence des services qu'il nous a rendus. Mgr Ricard a d'ailleurs soin de faire sur les théories de Boileau les restrictions nécessaires, les rectifiant et les complétant avec autant de mesure que de goût. Deux chapitres, toutefois, nous semblent incomplets : je veux parler de ceux où il est question de la *Querelle des anciens et des modernes* et du *Lutrin.* Le premier est vraiment trop bref, trop peu précis, et on se rendra difficilement compte, après l'avoir lu, de l'intérêt de cette bataille littéraire et de sa véritable portée. Quant au second, *le Lutrin,* il eût été beaucoup plus piquant si l'auteur eût profité des intéressantes recherches du P. Cahour sur ce sujet ; mais il me semble les avoir ignorées, ce qui est difficilement excusable. Une légère critique encore : pourquoi les citations, assez nombreuses, ne sont-elles pas mises entre guillemets? Cela nuit à la clarté du livre. Malgré ces réserves, je recommande volontiers cet ouvrage, qui est vraiment intéressant, bien fait et digne en tous points de l'excellente réputation de l'auteur.

— Ce n'est pas seulement de Boileau, mais de la critique littéraire et de ses principaux représentants au XVIIe siècle que s'occupe M. Bourgoin, dans un livre bien écrit, bien pensé et bien documenté, pour

employer un mot à la mode. Du tableau d'ensemble, l'auteur détache quelques figures, qui lui ont semblé à bon droit marquer les diverses étapes de la critique au XVIIe siècle, et il les dessine avec autant de mesure que de savoir et de goût ; Boileau occupe le centre, comme de juste, précédé par Chapelain et Saint-Evremond, suivi par La Bruyère et Fénelon. C'est un peu le passé, beaucoup le présent et déjà même l'avenir de la critique au XVIIe siècle qui apparaissent dans cette série de portraits où nous ne trouvons à peu près rien à reprendre, où nous trouvons au contraire beaucoup à louer. C'est sobre, net et précis, et les jugements sont toujours pleins de mesure. L'auteur, d'ailleurs, n'a envisagé, dans les auteurs qu'il a étudiés, que les critiques, évitant avec soin tout ce qui n'a pas trait à son sujet. De cela encore nous devons le louer, en souhaitant que beaucoup de critiques après lui s'inspirent d'un si bon exemple.

— Plus étendu encore est le sujet traité par M. Brunetière, puisqu'il nous donne, à titre d'introduction à *l'Évolution des genres dans l'histoire de la littérature, l'Évolution de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*. C'est la matière de neuf leçons professées à l'École normale supérieure dans les mois de novembre et décembre 1889. Je ne parlerai pas de la leçon d'introduction, où l'auteur expose, résume et divise le sujet général de son cours : les volumes suivants, dont nous ne craignons pas de dire que l'apparition sera attendue avec beaucoup d'impatience, nous fourniront bientôt l'occasion d'y revenir avec l'attention que l'auteur et le sujet méritent. Pour aujourd'hui, ne nous occupons que du sujet traité dans ce volume et qui n'est autre chose que la réponse à cette question : Comment la critique, de la simple expression d'un jugement qu'elle a longtemps été, est-elle devenue une science analogue à l'histoire naturelle ?

L'auteur divise son sujet en trois parties : 1° la critique anté-classique, qui commence à la Renaissance ; 2° la critique classique, qui occupe, mais sans les remplir uniquement ni entièrement, les XVIIe et XVIIIe siècles ; 3° la critique moderne. Mais ces trois périodes un peu vagues peuvent être subdivisées en un plus grand nombre d'autres, faciles à marquer d'un trait précis et dont chacune forme un chapitre de ce premier volume.

La première va de Du Bellay à Malherbe (1550-1610) : c'est celle de la critique philologique, représentée par J. du Bellay, Scaliger, Vauquelin de la Fresnaye, période de constatations, dont la période suivante tirera des lois. — La deuxième, de Malherbe à Boileau (1605-1665), formule des règles d'après les exemples des anciens : on y voit à l'œuvre Malherbe, Balzac, Chapelain. — La troisième est dominée par Boileau (1665-1685) : c'est celle où se forme l'idéal classique, victorieux de l'emphase espagnole, de la préciosité italienne et de la grossièreté

gauloise : les règles sont fondées en nature et en raison, en imitant les anciens et en s'autorisant de leurs exemples. — La quatrième est remplie par la querelle des anciens et des modernes (1690-1720) : elle est marquée par l'introduction de l'idée de progrès dans la critique littéraire ; on ne considère plus les règles comme immuables ; et l'on admet qu'il y a d'autres modèles que ceux de l'antiquité. — La cinquième, le XVIIIe siècle (1720-1800), marque la fin de la critique classique, que La Harpe représente dans son dernier état. Elle a été tour à tour philologique, exégétique et apologétique, dogmatique, mondaine, esthétique, enfin historique et, par là, se relie à l'avenir.

Les chapitres suivants sont consacrés à la critique moderne, dont l'auteur indique et caractérise les principales étapes, auxquelles il donne des noms glorieux : Mme de Staël et Chateaubriand (1800-1820), Villemain (1820-1835), Sainte-Beuve (1830-1865), enfin Taine (1865-1880). Les premiers, qu'on ne sépare pas, font triompher en critique la notion du relatif contre l'absolu des règles et nous montrent la beauté des œuvres relatives du temps, des circonstances, de la race, de la religion, des lois, des mœurs, de la structure de la société. Villemain, aidé de quelques autres, travaille à fixer la nouvelle critique et à la soustraire à l'arbitraire et au dilettantisme qui pouvaient facilement lui devenir mortels. Avec lui la critique se fait, de littéraire, historique, et fait voir dans la littérature l'influence des idées et des mœurs. Sainte-Beuve va beaucoup plus loin dans cette voie, en donnant une grande importance à la biographie. Avec lui la critique devient anatomique, physiologique, morale : c'est presque l'histoire naturelle des esprits. Taine la transforme en une sorte de botanique appliquée, non aux plantes, mais aux œuvres humaines : « elle ne proscrit ni ne pardonne, se bornant à constater à expliquer. » De littéraire, la critique est devenue scientifique. C'est au point où l'a laissée M. Taine que M. Brunetière la prend aujourd'hui : les volumes suivants nous montreront ce qu'il en aura su faire.

Voilà ce volume sur lequel nous nous sommes arrêté un peu longuement, parce que nous estimons que c'est une œuvre considérable et qui fera époque dans l'histoire de la critique, moins peut-être par ce qu'il a donné que par ce qu'il annonce. Nous pourrions faire quelques réserves de détail : nous n'y insistons pas, car cela demanderait beaucoup plus qu'une simple mention. Ce volume est de ceux qu'un esprit cultivé doit lire, sans se laisser arrêter par le pédantisme autoritaire et le ton souvent rogue de l'auteur qui ne fait rien, et il a tort, pour se rendre agréable. Aussi j'ose promettre au lecteur moins de plaisir que de profit.

P. Talon.

HISTOIRE

Essai sur la clientèle romaine, par GABRIEL MELIN, avocat, docteur en droit. Nancy, Desté, 1889, gr. in-8 de 170 p.

L'étude que M. Gabriel Melin vient de consacrer à la clientèle romaine est un travail de début fort consciencieux. Il mérite d'autant plus d'être loué, qu'il est consacré à une des théories les plus délicates de l'histoire de l'antique Rome. L'auteur a présenté du sujet un examen attachant, et si sa monographie ne fait pas faire un grand pas à la question, tout au moins a-t-elle le trop rare mérite de la traiter avec exactitude. Fort au courant de la bibliographie, l'auteur était, du reste, bien outillé pour en présenter une vue d'ensemble actuelle et comme mise au point des solutions acceptées aujourd'hui. Après une courte Introduction dans laquelle il expose son plan, M. Melin s'occupe successivement de l'origine de la clientèle, de ses sources, de ses modes d'extinction, de la condition juridique du client, de l'influence exercée sur la clientèle par la constitution de Servius et par la loi des Douze tables, de la transformation de la clientèle après les réformes de Servius et la législation décemvirale, de la condition juridique du client à cette époque, enfin des vestiges de la clientèle antique au temps des jurisconsultes classiques et jusqu'à Justinien. C'est, on le voit, surtout la clientèle primitive qui a attiré l'attention de l'auteur, celle de l'époque impériale n'étant abordée par lui que d'une manière en quelque sorte épisodique. Nous songeons d'autant moins à l'en blâmer, que lui-même prend le soin de nous avertir (p. 8) que c'est avec intention qu'il néglige la seconde période au profit de la première. Mais sur cette première phase de l'institution, nous nous permettrons deux observations : d'abord, sa méthode d'exposition, telle que nous venons de la reproduire, nous paraît défectueuse, et le chapitre III dans lequel il recherche comment la clientèle prend fin, nous semble particulièrement mal placé. L'ordre logique n'eût-il pas consisté à commencer par nous initier aux origines historiques de la clientèle et à tout ce qui se rattache à son histoire proprement dite (constitutionnelle et législative) au cours de la période républicaine, pour nous transporter ensuite sur le terrain purement juridique et y exposer comment s'établissait la clientèle, quelle était, en droit, la condition du client, comment prenait fin cette institution? D'autre part, M. Melin a tort de limiter (p. 8) les documents anciens qui nous ont été légués sur la clientèle à un long passage de Denys d'Halicarnasse et à un chapitre de la vie de Romulus par Plutarque. Il oublie le texte si important d'Aulu-Gelle (*Noct. Att.* V, 13) sur les devoirs réciproques des *clientes* et des *patroni*, texte capital qu'il eût été aussi utile de reproduire dans les *Appendices* que ceux de Denys, de Plutarque et de Plaute.

Quoi qu'il en soit de ces critiques, la monographie de M. Melin, qui se termine par un aperçu fort intéressant sur la clientèle en Gaule, en Germanie et dans notre ancienne France et par une conclusion dans laquelle il résume ses idées principales, n'en est pas moins très recommandable, en ce qu'elle revient une fois de plus, d'une façon attrayante et claire, sur une institution qui a joué un rôle considérable sur la vaste scène des mœurs sociales et juridiques de Rome, et qui est encore bien loin d'être pleinement élucidée. X.

Les Fastes de la Numidie sous la domination romaine, par PALLU DE LESSERT (A. CLÉMENT). Constantine, Ad. Braham, 1888, in-8 de 261 p.

Nous sommes en retard pour signaler à nos lecteurs cette étude qui a paru dans les publications de la Société archéologique de Constantine, et a été couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'auteur a voulu réunir tout ce que les textes classiques et l'épigraphie fournissent de matériaux pour l'histoire de la Numidie depuis le milieu du Ier siècle avant Jésus-Christ, jusqu'au commencement du Ve de l'ère chrétienne. Il a classé le tout par ordre chronologique, en l'accompagnant de notices et de courtes dissertations qui permettent de savoir ce que les savants ont dit. Après avoir passé en revue les légats dont la date est certaine, M. P. de Lessert énumère les personnages auxquels, au moment où il publiait son livre, il était difficile d'assigner un rang chronologique; il y a là une mine à exploiter pour les travailleurs qui pourront y trouver à exercer leur perspicacité à l'aide des inscriptions nouvelles que l'on retrouvera. L'exemple de M. P. de Lessert est à suivre pour les autres provinces de l'empire romain.

J. DE M.

Établissement du christianisme dans les Gaules. *Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que de celui d'Autun. Saint Hyrène ou Hyro, saint Bénigne et leurs successeurs immédiats sur le siège épiscopal de Dijon et de Langres,* par l'abbé J.-B. LUCOTTE, curé de Frolois. Dijon, Damongeot, 1888, gr. in-8 de LXI-412 p. et 10 grav.

L'auteur de ce livre a l'avantage d'appartenir à cette catégorie d'historiens qui se flattent, même dans les questions les plus épineuses, d'arriver à la vérité absolue et de résoudre toutes les objections. Le rôle de la critique est ici simplifié : elle doit se contenter d'indiquer les circonstances qui ont fait éclore l'ouvrage, de préciser son contenu et ses conclusions.

Autant M. Lucotte avait éprouvé de plaisir à la lecture de l'*Étude historique et critique* de M. l'abbé Bougaud *sur la mission... de saint Bénigne...*, autant l'*Étude historique* de M. l'abbé Roussel *sur les premiers*

évêques de Langres lui « a fait ressentir de chagrin. » M. Bougaud avait réfuté Roget de Belloguet, il n'a pas cru pouvoir laisser sans réponse l'opuscule de M. Roussel. Son gros volume est divisé en deux parties. Dans la première, « Établissement du christianisme dans les Gaules, » il apprécie les trois écoles en présence : *a*) école traditionnelle ou légendaire, dont les partisans « enseignent que la plupart des églises du monde, et en particulier les églises des Gaules, ont été fondées par les apôtres de Jésus-Christ eux-mêmes, ou du moins par leurs successeurs immédiats » (p. 6). M. Lucotte résume les données de cette opinion, puis établit les preuves sur lesquelles elle s'appuie. Sa conclusion à lui est que « les seize premiers siècles de l'ère chrétienne, ainsi que le XIXe, proclament à l'envi que la France entière a été évangélisée par les apôtres de Jésus-Christ et par leurs disciples, leurs collaborateurs et leurs successeurs immédiats » (p. 73). *b*) École historique ou grégorienne : elle soutient que les premiers prédicateurs de l'Évangile sont venus en Gaule au milieu du IIIe siècle. M. Lucotte reproduit l'argumentation de M. de Meissas et la réfute « pas à pas. » *c*) L'école nouvelle, représentée par MM. Allard, Duchesne et Roussel, « fait remonter l'établissement de la plupart des églises ou diocèses de France au IVe siècle, sous les règnes de Constantin et de ses fils » (p. 100).

La deuxième partie, « Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que de celui d'Autun, » contient trois chapitres, consacrés, le premier à saint Hyrène ou Hyro, le deuxième à saint Bénigne, le troisième aux successeurs immédiats de celui-ci. La plus ancienne mention de saint Hyrène comme évêque de Langres se trouve dans un *Breviarium historiarum* du XIVe siècle. M. Lucotte compte dix opinions sur l'époque du martyre de saint Bénigne, que quarante-quatre auteurs (du XVIe au XIXe siècle) font osciller de l'an 158 à l'an 270, cette dernière date démontrée inadmissible par M. Bougaud. Suivent : Vie de saint Bénigne, d'après ses actes et les principaux auteurs modernes; Histoire de ses reliques, avec une longue note sur le tombeau de Mgr Rivet (p. 179-81) ; son épiscopat : on lui a donné invariablement le titre de *presbyter* ou *sacerdos*, mots qui doivent se traduire par *évêque ;* ses miracles.

Une partie de cet ouvrage était imprimée, quand les Bollandistes firent paraître le premier volume de novembre de leurs *Acta sanctorum,* dont les pages 134-94 sont consacrées à saint Bénigne. M. Lucotte consacre, à réfuter le P. van Hoff, juste cent pages, en y comprenant la polémique qui suivit dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Dijon*. Il y a là de très vilaines choses sur les griefs supposés du P. van Hoff et des jésuites contre Mgr Bougaud (p. 334-345).

Le volume, qui se termine par un chapitre sur les autres évêques de Langres, allait sortir de presse quand M. Lucotte a eu connaissance du

compte rendu du susdit volume des *Acta ss.* inséré par M. l'abbé Duchesne dans son *Bulletin critique*. La reproduction et la réfutation de cet article forment la majeure partie de l'introduction (p. x-lx) : elle se termine, à titre comparatif, par le récit d'une séance du tribunal de police correctionnelle de Lyon. U. C.

Recueil épistolaire de Gerbert comme source historique (983-997), par Nicolas Boubnov (en russe). Saint-Pétersbourg, 1889. Seconde partie, 1re section, in-8 de xx et 431 p. — Prix : 10 fr.

Lettres de Gerbert (983-997), publiées avec une introduction et des notes, par Julien Havet. Paris, Picard, 1889, in-8 de lxxxviii-253 p. — Prix : 8 fr.

La littérature sur Gerbert (Silvestre II), déjà si étendue et si cultivée, s'est enrichie de deux nouveaux ouvrages qui y prendront une place importante. Ils sont dus à deux savants, dont l'un, M. Nicolas Boubnov, occupe une chaire à l'Université de Saint-Pétersbourg, et l'autre, M. Julien Havet, est attaché à la Bibliothèque nationale de Paris. Tous deux méritent assurément que le monde savant accorde une sérieuse attention à leurs travaux, remarquables par la nouveauté et la justesse des aperçus autant que par les importants résultats obtenus dans l'éclaircissement de ce que le *Recueil* de Gerbert offrait encore d'obscur et d'indéchiffrable. Ce point noir enveloppait surtout la question de classement des lettres du *Recueil*, où elles ne portent point de dates, sauf une seule exception. De là la difficulté d'établir d'une manière sûre l'ordre dans lequel les lettres doivent y être disposées, et d'assigner à chacune d'elles une date précise ; elle était grande, en effet, et semblait défier les efforts de la critique la plus perspicace. La tentative hardie du dernier éditeur des œuvres de Gerbert a, comme bien d'autres, également échoué. Tant d'insuccès trahissaient un vice commun des systèmes adoptés pour la solution du problème chronologique : on négligeait trop l'étude des sources, par laquelle cependant il fallait commencer, en lui appliquant le procédé de la méthode analytique.

Wilmans a été, paraît-il, le premier à signaler la nécessité d'une pareille étude préliminaire, mais il ne la considérait point comme un moyen assuré de résoudre la question chronologique. L'idée de l'auteur des *Annales de l'Empire allemand sous Otton III* (Berlin, 1840) fut une révélation pour un jeune savant russe, M. Boubnov, de l'Université de Pétersbourg ; il s'en empara, la fit sienne, et se mit à la réaliser, mais avec l'intention arrêtée d'y chercher la solution du problème. Guidé par cette idée fixe, il s'adonna à la recherche de tous les manuscrits contenant les écrits de Gerbert et disséminés dans les dépôts publics de l'Europe ; il les a examinés *de visu*, comparés les uns

aux autres, analysés en détail, particulièrement les lettres antérieures au pontificat de Sylvestre II, et il consigna les résultats de ses longues et laborieuses investigations dans un volume d'environ quatre cents pages, le premier de sa monographie.

Voici comment il résume ses conclusions dans l'avant-propos du second volume annoncé plus haut (p. IX).

1). Gerbert écrivait d'abord des brouillons de lettres, les mettait ensuite au net et envoyait aux destinataires.

2). Ce sont ces derniers exemplaires, mis au net, qu'on copiait et qu'on rencontre dans des manuscrits, pas plus de trois à la fois.

3). Devenu abbé de Bobbio à la fin de 982 ou au commencement de 983, Gerbert prit l'habitude de conserver les brouillons de ses lettres dans un cahier spécial qui ne l'abandonnait plus.

4). Les recueils mss. contenant des séries entières de ses lettres proviennent de ce cahier de brouillons.

5). Le même cahier a servi à Gerbert lui-même, et non à quelque copiste postérieur, pour faire les éditions de ses lettres.

6). Il le fit vers le milieu de 996, et en tout cas avant sa promotion à l'archevêché de Ravenne (avril 998).

7). Ces éditions ont été faites à deux points de vue opposés, répondant à deux situations entièrement dissemblables de Gerbert pendant cette période du temps : dans les deux premières, parues en France, on voit l'esprit d'opposition de Gerbert à Rome, et le soin de ne pas faire paraître ses sympathies germaniques ; dans la troisième édition, faite en Italie, on le voit réconcilié avec Rome et ouvertement sympathique à l'Allemagne.

8). La différence dans la disposition des lettres n'est qu'apparente, et les omissions de plusieurs lettres dans chaque rédaction ont été faites à dessein, et sans aucune interversion de l'ordre, excepté un seul cas (lettre 181, éd. Havet).

9). Parmi toutes les lettres du *Recueil*, il n'y a pas une seule qui fût écrite par Gerbert soit avant son élection à la dignité d'abbé de Bobbio, soit après sa promotion au siège de Ravenne ou l'avènement au trône de saint Pierre.

Il s'ensuit que l'authenticité des lettres du *Recueil* ne saurait être mise en doute, et qu'on doit respecter religieusement l'ordre dans lequel elles s'y suivent, car il ne pourrait être autre que celui du temps ; l'exception à cette règle ne doit être faite qu'en présence de motifs irrécusables. Tel est le principe fondamental qui a dirigé M. Boubnov dans la composition de son premier volume, où il a donné les plus grands développements à ce qu'on appelle le raisonnement *à priori*. Mais cette preuve avait besoin d'un contrôle positif, historique, fondé sur le synchronisme, en d'autres termes, sur des arguments *à posteriori*. C'est

ce que M. Boubnov vient de faire dans le présent volume qui, malgré son étendue, n'embrasse que les cinq premières années de la correspondance (983-987). On peut y distinguer deux parties : un exposé synthétique et très développé du contenu des lettres ou la *Chronique de la correspondance* de Gerbert sous le règne des derniers Carolingiens ; puis les notes très nombreuses, souvent assez étendues, relatives soit au texte lui-même ou aux leçons variantes, soit aux dates des lettres, soit enfin aux faits peu connus. C'est un commentaire à la fois historique et critique des lettres de Gerbert. M. Boubnov l'a fait, en outre, précéder d'une longue introduction où il esquisse les événements politiques auxquels Gerbert avait assisté étant à Reims, en qualité d'écolâtre, et sous la direction d'Adalberon, archevêque de cette ville, à l'école de qui il a parachevé son éducation politique et devint un « impérialiste » convaincu. Il le resta jusqu'à la fin de sa vie.

Ce qui précède suffit pour donner une idée générale du nouveau volume, digne de son devancier. Nous attendons avec impatience la dernière partie du remarquable ouvrage de M. Boubnov, celle où l'intérêt historique grandit avec les difficultés que présente l'interprétation du texte relatif à l'avènement de la dynastie capétienne (987) et aux neuf années suivantes.

— En rendant compte ici-même du premier volume de l'ouvrage de M. de Boubnov (t. LV, p. 433), je n'ai eu que le temps d'annoncer le beau travail de M. Havet, et je me proposais bien d'y revenir. Maintenant que nous possédons la suite de la remarquable monographie russe, et qu'on peut déjà se faire une idée de ce que contiendra la dernière partie, le moment semble venu de parler de l'œuvre française, d'autant plus que son auteur vient de recevoir un témoignage public qu'il a parfaitement mérité et qui l'honore. Ainsi que le porte le titre, il s'agit de lettres de Gerbert antérieures à son pontificat (990-1003), et même à son élévation à l'archevêché de Ravenne (998). Elles embrassent donc la période du temps durant laquelle Gerbert était abbé de Bobbio et archevêque de Reims ; il en passa la plus grande partie en France. Jusqu'ici on se servait d'ordinaire des éditions anciennes de Masson et de Du Chesne que la savante édition de M. Olleris (1867) n'a point réussi à faire oublier, malgré leurs imperfections. Loin de là, dans le classement des lettres, la nouvelle édition de M. Havet conserve, à peu de choses près, l'ancien ordre, arbitrairement bouleversé par M. Olleris. On doit cependant lui savoir gré d'avoir surtout fait mieux connaître le manuscrit de Leyde, une des sources principales du Recueil. Peut-être même devons-nous à sa tentative mal réussie l'apparition des deux nouveaux ouvrages dont il s'agit, et qui nous apportent la vraie solution du problème qu'il a vainement essayé de résoudre. Les auteurs de ces ouvrages ont abouti à des ré-

sultats presque identiques, quant aux points importants, bien qu'ils aient travaillé sans aucune entente : l'un à Paris, l'autre à Pétersbourg.

Toutefois, l'édition de M. Havet diffère complètement de l'ouvrage de M. Boubnov, et quant au but et quant à la forme. Tandis que celui-ci a une thèse présentée avec un luxe d'érudition et de développements presque excessifs, M. Havet, au contraire, n'a en vue que de mettre entre les mains du public le texte même des lettres de Gerbert; tout le reste n'y entre qu'autant que cela est nécessaire, soit à l'intelligence de ce précieux document historique et de son illustre auteur, un des plus glorieux pontifes de Rome, soit à la justification du classement des lettres qui y est adopté et de leurs dates. Une quarantaine de pages de l'introduction y résument ce qui, chez M. Boubnov, occupe un volume entier. En général, la brièveté, la concision unie à la clarté et le langage didactique distinguent les commentaires de M. Havet, en même temps qu'ils témoignent de sa familiarité intime avec le sujet qu'il traite, et sur lequel il donne les derniers résultats de la critique contemporaine et de ses propres recherches.

L'Introduction commence par une esquisse biographique de Gerbert (Silvestre II). Le portrait qu'en retrace M. Havet est très sympathique. Il justifie la mémoire du grand homme, contre les accusations imméritées de duplicité, d'intrigue, de vénalité, de trahison; il se plaît à faire ressortir en lui l'alliance de la probité avec l'habileté. Il s'associe au jugement porté sur Gerbert par Étienne Baluze, qui se proposait d'écrire sa vie. Aux yeux de celui-ci, « le célèbre Aquitain était un homme plein de bonté, de raison, de piété, de sagesse, de courage, un homme éminent dans les sciences, un homme enfin dont la mémoire mérite d'être conservée et honorée » (p. xxxv).

Après l'esquisse biographique vient une étude substantielle sur le recueil épistolaire de Gerbert compris entre les années 983 et 997, et dont tout le monde s'accorde à reconnaître le mérite exceptionnel tant au point de vue historique qu'à celui du style soigné, vif et nerveux. C'est tout un petit traité, fait de main de maître, sur l'origine et la formation de ce qu'on comprend sous le nom de *Recueil épistolaire* de Gerbert, sur les manuscrits et les éditions où ces lettres nous ont été conservées, sur les deux rédactions dérivant du cahier de brouillons, leur source commune, et représentées par deux anciens manuscrits, dont l'un (celui de Leyde) existe encore; l'autre, de Papire Masson, n'est conservé qu'en copies ; enfin, sur l'ordre et la date des lettres, ainsi que sur les parties secrètes du Recueil écrites en caractères tachigraphiques. — Voici, en quelques mots, les conclusions du modeste savant. Gerbert avait un cahier sur lequel il écrivait les brouillons de ses lettres. Le texte conservé aujourd'hui à Leyde (L) offre une copie fidèle de cet autographe, prise à Saint-Mesmin, près Orléans, sous le

pontificat de Silvestre II (999-1003) par son ami Constantin à qui le pape avait communiqué son cahier. Le texte de Papire Masson (P) est, au contraire, une rédaction postérieure, revue et corrigée, de ce même cahier, rédaction faite en Italie, sous les yeux de Gerbert, pour l'empereur Otton III. Cela posé, la question de l'ordre et de la date des lettres n'offre plus de difficulté. Dans un cahier de brouillons, les lettres se suivent nécessairement dans l'ordre même où elles ont été composées. Il n'y a donc qu'à les lire comme elles y sont. Ce raisonnement *à priori* est confirmé d'une manière frappante par l'examen des faits auxquels elles font allusion. Il se vérifie d'une manière absolue pour les cent quatre-vingt premières lettres; pour les suivantes, au nombre de quarante, on doit supposer une interversion dans le recueil primitif; mais cette dérogation au principe de classement chronologique se réduit à une simple transposition d'une petite série de lettres (181-187) et à quelques cas isolés susceptibles d'une explication assez vraisemblable. L'importance de ces conclusions n'échappera à personne. Toutefois M. Havet, ne voulant pas imposer son opinion personnelle, a jugé préférable de suivre l'ordre des manuscrits, très peu différent d'ailleurs de celui des anciennes éditions de Masson (M) et de Du Chesne (D).

Il y a un point sur lequel M. Havet se sépare de M. Boubnov et que nous tenons à signaler : tandis que celui-ci attache une grande importance au manuscrit de Sirmond, publié par Du Chesne (2e partie), et en fait une troisième rédaction du recueil, M. Havet le néglige comme n'ayant aucune valeur pour la reconstitution du texte original, et ne reconnaît que deux rédactions de ce dernier, représentées par les manuscrits de Leyde et de Papire Masson (L et P). Le *Codex du P. Sirmond* ne contient, en effet, qu'une partie du manuscrit de Leyde, dont il reproduit le texte presque identiquement, sauf quelques légères variations. Dans le nouveau volume que M. Boubnov vient de publier, il semble se désister de sa première opinion, car il dit (p. 229) : que la série primitive, aujourd'hui perdue, avait servi à la formation des séries partielles, celle de L. et de P. et que le codex S. contient seulement une partie de L. Dans l'alinéa qui précède, le codex S. figure toujours en parenthèse à côté du cod. L., comme s'ils ne faisaient qu'un, ce qui paraît plus conforme à la vérité. Quant au texte même des lettres, au nombre de deux cent vingt, sans compter les cinq pièces additionnelles prises en dehors du Recueil, il est non seulement reproduit avec la plus grande fidélité possible, mais encore accompagné de notes-variantes, et d'annotations explicatives, (indispensables à l'intelligence des circonstances, des choses et des personnes auxquelles les lettres font allusion), d'un tableau des manuscrits, de concordance des éditions anciennes et de celle de M. Olleris avec la

présente édition, d'une table de noms propres, des citations et des principaux termes techniques qui se rencontrent dans le texte original; bref, de tous les accessoires subsidiaires usités, par exemple dans l'édition des auteurs classiques, et qui rendent d'un usage extrêmement commode le livre de M. Havet. Aussi ce beau volume figurera-t-il avec avantage parmi tant d'autres dont se compose *la Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* et qui jouissent d'une estime méritée. MARTINOV.

Histoire de Charles VII, par G. DU FRESNE DE BEAUCOURT. T. V : *Le Roi victorieux (1449-1455)*. Paris, Alphonse Picard, 1890, in-8 de 476 p. — Prix :

Nos lecteurs connaissent presque tous l'œuvre de M. le marquis de Beaucourt. L'historien a consacré toute sa vie à retracer le règne de Charles VII; il l'a mené du berceau à l'âge mûr, il a fait connaître *le Dauphin*, *le Roi de Bourges*, il a parlé du *Réveil du Roi* et de *l'Expansion de la Royauté*. Aujourd'hui, c'est *le Roi victorieux, 1449-1453*: livre V : *l'Expulsion des Anglais;* livre VI : *Charles VII pendant ses dernières années, 1454-1465*. Nous n'avons pas à faire l'analyse du présent volume : il suffit de citer les deux dates extrêmes pour dire ce qu'il contient; mais nous voulons nous arrêter sur deux ou trois points principaux pour montrer à nos lecteurs avec quel soin, avec quel talent l'auteur s'est acquitté de sa tâche.

On lui a imputé à crime de ne pas être assez sévère pour Charles VII, d'en avoir fait « son » Roi. Voici ce qu'il dit, page 78, sous l'année 1452 : « Le Roi s'abandonne entièrement à sa vie de plaisirs. » P. 416, il cite les paroles du saint homme qui serait venu prêcher la croisade au Roi, et qui, n'ayant pu obtenir son concours, revint pour le réprimander. « Il reprocha au Roi, dit le marquis de Beaucourt, le désordre de ses mœurs, le mépris qu'il faisait de l'avertissement du Ciel et des grâces reçues. » Quand on parle aussi clairement des défauts d'un homme, on a le droit de parler de ses mérites.

Ajoutons que, chemin faisant, sans dévier des grandes lignes de l'histoire, l'auteur a su, par son érudition, combler plus d'une lacune, corriger plus d'une faute, même celles des plus patients biographes. Ainsi, page 91, note 2, il établit contre M. Camille Favre, à l'aide d'une pièce que celui-ci n'avait pas consultée dans les *Pièces originales* de la Bibliothèque que Bueil eut part aux dépouilles de Xaincoins.

Mais nous avons hâte d'arriver à ce qui fait le principal attrait du volume. Après avoir raconté les opérations militaires en Normandie et en Guyenne, M. de Beaucourt nous introduit à la cour. Il fait connaître la nouvelle maîtresse du Roi, Antoinette de Maignelais,

son mari Villequier, son entourage : Gouffier, La Rochette, d'Aubusson, Lévis. Nous avons été frappé par le grand caractère de ce chapitre. Voici le portrait de Charles VII : « Chez lui, l'âge, loin d'émousser les passions, semblait au contraire les exciter » (p. 38). Et l'historien raconte, sans autre souci que celui de la vérité, cette domination de Mme de Villequier.

Un autre point très bien mis en lumière, c'est le côté politique du procès de Jacques Cœur. Avec Michelet, M. de Beaucourt conclut : « Si Jacques Cœur rendait au fils révolté de si « bons et louables services, » ne méritait-il pas la rigueur du père? Ne devait-il pas être sévèrement châtié? Les moyens employés furent blâmables ; la délation, l'envie et la haine eurent leur part dans l'affaire ; la curée qui suivit fut révoltante ; le fait n'en subsiste pas moins. Il doit être mis dans la balance de l'histoire » (p. 129).

Le mariage du Dauphin et l'expédition contre le duc de Savoie forment deux non moins bons chapitres. Il y a là des vues, sur la politique extérieure, bien précieuses. Mais ce qui nous semble très remarquable, c'est l'étude sur la légation du cardinal d'Estouteville. « Elle n'avait réussi (p. 219) que sur un point secondaire, la réforme de l'Université. La paix avec l'Angleterre n'avait même pas été l'objet d'un préliminaire de négociations. La Pragmatique Sanction n'avait pu être ni abrogée ni même modérée. Mais le rôle du cardinal comme pacificateur n'avait pas été complètement stérile : avant de regagner l'Italie, il avait prévenu une rupture imminente entre le duc de Savoie et la France, et il s'était entremis dans la querelle du Dauphin avec son père. Enfin il avait pris en main une affaire qui tenait fort à cœur au Roi : la révision du procès de Jeanne d'Arc, et il allait appuyer auprès de la cour de Rome les instantes demandes de Charles VII en faveur de la réhabilitation de la Pucelle. »

La réhabilitation de Jeanne d'Arc tient tout le premier chapitre du livre VI. M. de Beaucourt a d'abord établi l'accusation, aussi solidement que MM. Henri Martin et J. Quicherat ont pu l'établir. Il a même cité (p. 355 et s.) des lettres inédites fort curieuses à lui adressées par notre regretté maître. Le but du Roi aurait été de faire casser le procès inspiré par la haine contre lui; se laver du reproche d'avoir été conduit au sacre par une hérétique ; jeter un voile épais sur ce qu'on a osé appeler ses trahisons envers la Pucelle » (p. 357). Or, il démontre qu les commissaires du Pape n'avaient que le pouvoir de faire le pr ès au procès même de la condamnation et non pas aux personnes; qu par suite ils purent (et M. Quicherat le reconnaît lui-même) ou re ancher des dépositions des témoins les passages qui auraient compr nis d'autres personnes, ou leur laisser la faculté d'éluder les questi s lorsque la réponse leur eut été préjudiciable. Le procès de la

réhabilitation a donc été « de la part de Charles VII une bonne action, un acte courageux, et de la part des juges une œuvre de probité » (p. 388). Ce chapitre est un vrai modèle de logique et d'histoire.

Nous avons dû laisser de côté bien des faits importants. Nous nous sommes seulement attaché à faire ressortir la grandeur de l'œuvre et le mérite de l'ouvrier. Nous n'avons qu'à ajouter que c'est une mine féconde, où tout le monde peut et doit puiser. BOURMONT.

Clergé du Poitou en 1789. Procès-Verbaux, cahiers des doléances, etc., publiés par H. et P. BEAUCHET-FILLEAU, et précédés d'une Introduction par M. l'abbé Alfred Largeault. Fontenay-le-Comte, imp. Gouraud, 1890, in-8 de XI-290 p.

MM. Beauchet-Filleau, fidèles aux études de leur père, publient les procès-verbaux complets du Cahier du clergé du Poitou. Entre autres vœux qui témoignent aussi bien du désintéressement et de l'esprit d'union du clergé de cette époque que de ses connaissances pratiques, on remarquera, comme se rapportant aux tendances de l'administration actuelle, la création de maisons de refuge pour les enfants pauvres de la campagne, orphelins et autres, et l'institution de chirurgiens préposés dans chaque canton pour porter aux malheureux des secours gratuits dans leurs maladies. Une caisse dite de religion devait être formée au moyen de réunions de bénéfices : moyen commode pour épargner à l'État des dépenses spéciales et pour laisser à la charité privée son libre exercice. Le clergé du Poitou souhaitait aussi pour le royaume un cours de théologie uniforme, un seul et même catéchisme, un seul et même bréviaire, une seule liturgie. Il faisait le sacrifice de ses privilèges et exemptions en matière d'impôt; il demandait des réformes dans les ordres religieux, dans la magistrature, l'unité de codes, etc.

Les éditeurs donnent aussi les deux discours de Mgr Beaupoil de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, qu'a illustré la noble et fière réponse qu'il fit à la Constituante, lorsqu'il fut invité à prêter serment à la Constitution civile du clergé. L'espace nous manque, et nous le regrettons, pour donner des extraits de ces deux discours qu'il faut lire et qu'on lira avec profit. Suivent : 1° les 57 articles du Cahier du clergé ; 2° les noms de tous les membres de l'ordre dans le Poitou. Cette dernière liste est bien précieuse pour ceux qui ont eu à déchiffrer les listes postérieures de la persécution directoriale où les noms se trouvent si souvent défigurés. Dans ce livre, il n'y a que des documents ; mais, comme on le voit, ils ne manquent pas d'intérêt. VICTOR PIERRE.

Journal d'un étudiant pendant la Révolution, 1789-1793, par GASTON MAUGRAS. Paris, Calmann Lévy, 1890, in-12 de XI-393 p. — Prix : 3 fr. 50.

A la fin de 1789, un jeune Bordelais, Edmond Géraud, part pour Paris où il va continuer et perfectionner ses études ; il est accompagné d'un jeune médecin nommé Terrier, un peu plus âgé que lui et auquel son père l'a confié ; l'année suivante, à l'époque de la Fédération, son frère John vient le rejoindre. Tous trois restent à Paris jusqu'en 1793 et sont, par conséquent, témoins oculaires de tous les événements qui se déroulent dans la capitale pendant ces trois années et dont leur correspondance rend compte à leur famille. Les Géraud sont protestants, et à ce titre ils applaudissent des deux mains à toutes les mesures prises contre les prêtres catholiques, à la confiscation des biens du clergé, à la Constitution civile, plus tard à la persécution des insermentés, « ces brigands en soutane. » Tous sont, en outre, partisans déclarés des idées nouvelles, grands admirateurs de Barnave, de Mirabeau et du côté gauche de l'Assemblée, ennemis acharnés de l'ancien régime, au point que, apprenant la mort de l'éloquent tribun, Géraud père écrit : « Le grand Mirabeau couvre de deuil toute la France. Sous l'ancien régime, nos âmes *abêties* n'auraient pas ainsi senti la perte de cet homme célèbre, tant il est vrai qu'il n'est donné qu'aux peuples libres et éclairés de bien apprécier les talents. » Et Géraud qui traite si durement les gloires de la vieille monarchie, est incontestablement le plus modéré de la famille : ses fils, à Paris, se font affilier au club des Jacobins et ils ne tardent pas à en accepter toutes les idées, à en partager toutes les passions. Il est curieux de voir dans leur correspondance la marche progressive des idées révolutionnaires dans leur esprit. Au début, ils sont pleins d'enthousiasme pour les constitutionnels, pour Bailly, pour La Fayette, pour Barnave ; à la fin, les Feuillants sont des « misérables, » Bailly un traître, La Fayette un Caïn. Le « Socrate, » le « Caton, » c'est Pétion, l'une des plus répugnantes figures de la gauche. Disons tout de suite cependant qu'entre la Montagne et la Gironde, nos jeunes gens — en qualité de Bordelais — prennent carrément parti pour la Gironde ; ils abhorrent Marat et même Robespierre qu'ils ont d'abord encensés. Mais à cette époque, la Gironde n'était guère moins violente que la Montagne, et toutes les violences contre le parti royaliste ont l'approbation d'Edmond Géraud : non seulement il les approuve, mais il les provoque ; il mande des « exemples terribles ; » il applaudit à la pression exercée r la rue sur l'Assemblée, à l'incarcération de de Lessart et du duc Brissac au 20 juin, au 10 août, même au massacre des Suisses rès la prise des Tuileries, et il ne sait pas trop, au premier moment, l faut absolument blâmer les massacres de septembre ; au moins y dit-il certaines victimes, comme Montmorin, qui « méritaient mille

morts. » Et cependant celui qui écrit est un jeune homme doux, instruit, honnête ; il y a là une aberration d'esprit étrange. M. Gaston Maugras rapproche les lettres d'Edmond Géraud du *Journal d'une bourgeoise de Paris*, et il a raison : même exaltation révolutionnaire, même inconscience des conditions de la vraie liberté, même crédulité à accepter les rumeurs les plus absurdes. Mais il voit dans ces deux œuvres le tableau des idées de la bourgeoisie française à cette époque, et ici nous ne sommes plus de son avis. Une bonne partie de la bourgeoisie, et la meilleure, la plus intelligente — Edmond Géraud le reconnaît pour les élèves du Lycée — n'était pas jacobine; elle était avec les Feuillants, avec Clermont-Tonnerre et Malouet; elle voulait la liberté avec la monarchie, sans violences et sans persécutions ; seulement elle était moins audacieuse que l'autre fraction et elle en a été la victime. Il n'en est pas moins vrai que cette correspondance — sans avoir rien de saillant comme idées personnelles — est très curieuse comme symptôme et comme peinture de l'état d'esprit d'une portion de la société, très intéressante, par conséquent, pour l'histoire, et à ce titre nous remercions M. G. Maugras de l'avoir publiée.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Mémoires inédits de l'internonce à Paris pendant la Révolution, 1790-1801, par Mgr DE SALAMON; avant-propos, introduction, notes et pièces justificatives par l'abbé BRIDIER, du clergé de Paris. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-8 de LVI-376 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ces Mémoires n'étaient point destinés à être imprimés : rédigés en italien, confiés à une famille amie, ils devaient rester dans l'intimité, pour laquelle ils avaient été écrits. Des circonstances imprévues les en firent sortir, puis les amenèrent à la connaissance de M. l'abbé Bridier qui les lut, les apprécia et crut pouvoir, au bout de près d'un siècle, transgresser les intentions de l'auteur en les livrant à la publicité. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons; peu de mémoires nous ont plus vivement intéressés, parce qu'on sent en les lisant qu'il y en a peu d'aussi sincères et d'aussi réellement vécus. Contrairement à la plupart des rédacteurs de souvenirs, Mgr de Salamon ne pose pas devant la postérité; il se peint tel qu'il a été, il raconte ses impressions telles qu'il les a ressenties, sans rien farder ni rien dissimuler. Conseiller clerc au Parlement de Paris, membre à ce titre de la chambre des vacations instituée par l'Assemblée nationale après la suppression des Parlements pour rendre la justice jusqu'à l'institution d'un nouvel ordre judiciaire, chargé par le Pape de la gestion des affaires ecclésiastiques de France en qualité d'internonce, lorsque le nonce, Mgr Dugnani, menacé par les jacobins, dut rentrer à Rome, Mgr de Salamon dut à cette double mission toutes les persécutions qui l'assaillirent et dont

il a fait l'objet de ces mémoires. Comme internonce, il avait transmis aux divers métropolitains la condamnation dont le Pape avait frappé la Constitution civile. Arrêté après le 10 août, emprisonné d'abord au dépôt de la mairie, puis transféré à l'Abbaye, il fut témoin des affreux massacres de septembre, et faillit en être victime; ce fut à grand'peine que, grâce à son sang-froid, il réussit, avec deux ou trois autres, et par la protection de Torné et de Hérault de Séchelles, à échapper aux assassins. Mais par quelles angoisses il passa! Le récit qu'il en a tracé est palpitant, car il est vrai. Mgr de Salamon, comme ses compagnons de captivité, était soutenu par la foi; mais il ne cache pas que, malgré cette confiance surnaturelle, la nature eut plus d'une fois ses défaillances, et il ne tait rien des impressions de terreur et d'espérance qui se partagèrent et agitèrent son âme pendant ces terribles journées. Il n'est pas moins véridique sur le compte de ses collègues, et quelques-uns, il faut l'avouer, l'abbé Sicart entre autres, en sortent un peu amoindris. Mais aussi que d'admirables dévouements! Quelles belles figures que celle du curé de Saint-Jean en Grève, véritable apôtre qui, au milieu des mortelles inquiétudes, ne perd ni sa sérénité, ni même sa gaîté, et celles de ces deux jeunes diacres qui n'ont qu'une crainte, celle, n'étant pas encore prêtres, d'échapper au martyre!

Les deux autres récits qui composent le volume, moins palpitants que le premier peut-être, sont bien poignants aussi pourtant. Quelle existence que celle de Mgr de Salamon poursuivi pour avoir signé, avec les autres membres de la chambre de vacations, la protestation contre la suppression des Parlements, ne sachant où fuir pour échapper au tribunal révolutionnaire, obligé de changer chaque nuit de domicile, dormant où il pouvait, sous un pont, au bois de Boulogne, dans un bateau de blanchisseuse, sans un sou pour acheter du pain, vivant de pommes de terre et de débris de légumes, sauvé seulement par la chute de Robespierre, tandis que tous ses collègues avaient porté leur tête sur l'échafaud! Quelles angoisses encore trois ans après, lorsqu'il est arrêté sous le Directoire pour avoir correspondu avec le Pape, comme c'était son devoir, et lorsqu'il n'échappe aux poursuites du commissaire du gouvernement qui réclame impérieusement sa tête, que grâce à l'éclatante manifestation de l'opinion que révoltent toutes ces persécutions. Au milieu de toutes ces scènes d'horreur qui in-
ignent, que de dévouements qui consolent, que de figures sympa-
iques sur lesquelles l'œil aime à se reposer: Mme Blanchet, la fidèle
ervante de l'auteur; Mme Dellebart et Mme Colin qui se compromettent
our lui venir en aide; le concierge Richard, le même qui s'était déjà
ontré si compatissant pour la Reine! Oui vraiment, M. l'abbé Bridier
bien fait de mettre en lumière ces souvenirs qu'il a éclairés par

d'excellentes notes et une non moins excellente introduction. Tout le public ami de l'histoire lui en saura gré, et Mgr de Salamon lui-même ne le désavouerait certainement pas. Signalons cependant une erreur de date : ce n'est pas le 27 août, comme le dit Mgr de Salamon, mais le 21 septembre que la Convention s'est réunie et a aboli la royauté; c'est l'Assemblée législative qui doit porter la responsabilité des massacres de septembre qu'elle a laissé faire; la Convention a bien d'autres crimes à son passif sans qu'on lui impute encore celui-là.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris du VIe au XIIe siècle, par V. MORTET, archiviste-paléographe, licencié ès lettres, bibliothécaire de l'Université. Paris, Picard, 1888, in-8 avec 3 pl. — Prix : 4 fr.

Ainsi que l'indique très nettement le titre de cette excellente monographie, M. V. Mortet a entendu limiter son travail à la fin de l'épiscopat de Maurice de Sully (1196), par conséquent à l'époque où, comme il l'écrit lui-même, « la cathédrale actuelle était déjà construite, dans ses parties essentielles. » Une étude jadis préparée à l'École des chartes sur la vie et l'administration de ce prélat a conduit l'auteur à exposer, pour le plus grand profit de tous, les données archéologiques de son sujet.

M. Mortet, s'appuyant uniquement sur les sources et les documents, et mettant à contribution les diverses fouilles exécutées autour et au-dessous de la cathédrale, comme aussi les recherches nouvelles dans les textes originaux, s'est proposé de nous retracer l'histoire des origines de l'Église cathédrale et du palais épiscopal de Paris ; de là, la division toute naturelle de son livre en deux parties. — Dans la première, il reconnaît qu'il n'existe pas de documents clairs se rapportant à l'Église primitive de Paris; aussi n'a-t-il pu y produire, à l'appui de ses assertions, que des textes d'un sens douteux. La majeure partie de ces textes ont été, depuis longtemps, l'objet d'interprétations et de commentaires très différents, et il est permis d'avancer sans trop de hardiesse, qu'ils le seront plus d'une fois encore dans l'avenir, car il serait aussi téméraire, suivant nous, d'affirmer que l'interprétation de M. Mortet soit la bonne que de la contredire et de la condamner. Ce qui nous paraît hors de conteste, c'est que, à défaut de quelque document moins équivoque, les origines de l'Église de Paris sont destinées à demeurer incertaines. L'histoire de la cathédrale actuelle, de ce chef-d'œuvre merveilleux commencé par l'évêque Maurice de Sully, pouvait être racontée avec plus de sûreté, et l'auteur n'a pas failli à sa tâche. Cette histoire est, du reste, pleine d'intérêt, et tout à la fois attrayante et attachante. M. Mortet nous montre que l'évêque fut beau-

coup aidé par ses ouailles. Puisqu'il nous parlait des offrandes, il aurait pu rappeler le précieux et curieux témoignage du cardinal Eudes de Châteauroux : *Ecclesia Parisiensis de obolis mulierum pro magna parte facta est.* — En résumé, le travail de M. Mortet nous paraît des plus louables. Les renseignements sont précis, les recherches et la critique consciencieuses, la bibliographie très soignée, le style lumineux et sans emphase. X.

Les Livres de compte des frères Bonis, *marchands montalbanais du* XIVe *siècle,* publiés et annotés pour la Société historique de Gascogne, par ÉDOUARD FORESTIÉ. Première partie. (*Archives historiques de la Gascogne. Fascicule vingtième*). Paris, H. Champion; Auch, Cocharaux frères, 1890, in-8 de CCXXIII-243 p. — Prix : 12 fr. 50.

Le livre de comptes que publie M. Forestié est le troisième de la comptabilité de Barthélemy Bonis, marchand montalbanais, associé avec son frère Géraud. Il comprend les comptes de cette maison montalbanaise pour une période de trente ans (1339-1369). Pour montrer l'importance du manuscrit que reproduit M. Forestié, il suffira de dire que les renseignements multiples qui y sont contenus lui ont permis de retracer dans son introduction un tableau fidèle et complet de la vie de nos pères du XIVe siècle.

Les trois premiers chapitres de cette introduction sont consacrés à l'historique, à la description et à l'étude philologique du manuscrit. Dans le quatrième, M. Forestié nous fait connaître la famille Bonis ; le cinquième est consacré à leur commerce; le sixième aux transactions; le septième, où l'on nous parle des poids, mesures et monnaies, contient, entre autres choses, une table, fort instructive, du cours effectif des diverses monnaies à Montauban, de 1345 à 1363. Dans le huitième chapitre (étoffes, bijoux et costumes), l'on trouvera un glossaire du vêtement. Le chapitre IX contient les renseignements relatifs aux armes et armures ; le dixième, aux apothicaires, médecins et chirurgiens, avec une liste des médicaments ; l'onzième, à l'alimentation ; le douzième, aux baptêmes, mariages, testaments et sépultures ; le treizième, à la vie civile et ecclésiastique ; le quatorzième et dernier à la vie rurale.

M. Forestié a reproduit son manuscrit avec toute l'exactitude dont il a été capable. Chaque page forme un chapitre de la publication, chapitre divisé en articles et précédé d'un sommaire complet, qui facilite ıgulièrement la lecture de ce document. Nous espérons que le second lume sera terminé par une table alphabétique, qui servira en même ıps de glossaire. M. Forestié pourrait y corriger quelques erreurs 'il a faites dans l'interprétation du texte, et compléter l'explication quelques termes. Page 23, note 4, il est erroné de dire qu'un mme est laïque parce qu'il se marie ; les clercs mariés sont nom-

breux au XIVe siècle. Page 49, note 1, la traduction de *que no era besas*, que n'a pu trouver M. Forestié, me semble être tout simplement : *qui non erat bene sanus*. Page 166, note 3, Limosa ne doit-il pas être identifié avec Limouze Saint-Jean, près Rodez, où les Hospitaliers avaient en effet des biens ? Page 15, *falhel* ne peut venir de *phaleratus ; faricellus* serait peut-être préférable. Les *festuxcs* dont il est question en plusieurs endroits sont non pas les « fétuques » (*festuca*), mais les « pistaches, » dont un des noms latins est *fisticus*. Le *miliom solis* n'est pas « la graine du tournesol. » Des botanistes ont appelé *milium solis* ce que d'autres nomment *lithospermum*, le « gremil, » que l'on employait notamment contre la pierre et contre la colique. C'est aussi une grosse erreur que de traduire *milgrana* par « grenade : » la grenade n'a rien assurément de commun avec la « turquette » ou « herniole » dont l'une des appellations latines est *millegrana*. Il est tout à fait fantaisiste de dire que la *manus christi* était un « gâteau de nougat fait avec les fruits du pin. » Toutes les pharmacopées, celle de Charas, celle de Renou, celle même de Lemery, rééditée en plein XVIIIe siècle, auraient appris à M. Forestié que la *manus christi* était une espèce de sucre rosat. Je doute que *not ycherca* désigne la « noix de Chypre » ou « noix de cyprès » qui, d'ailleurs, ne sont pas deux fruits distincts, comme paraît le croire M. Forestié.

Nous terminerons ce compte rendu en félicitant et en remerciant la Société historique de Gascogne d'avoir accordé son patronage moral et pécuniaire, et M. Forestié d'avoir consacré un zèle érudit à la publication d'un document si précieux, le plus important qui ait paru depuis quelques années sur la vie sociale du XIVe siècle.

E.-G. LEDOS.

Geschichte Deutschlands im neunzehnten Jarhundert, von BERTHOLD VOLZ. Leipzig, Otto Spanner, 1890, in-8. Livr. 1-4.

Cet ouvrage, qui doit s'étendre jusqu'à la mort de Guillaume Ier, s'arrête actuellement à l'année 1848, et il est divisé en trois livres : 1° la domination étrangère (1801-1808), p. 1 à 160, en sept chapitres ; 2° la résistance nationale (1809-1815), p. 161 à 308, en six chapitres ; 3° les années de paix (1815-1848), p. 309 à 388, en cinq chapitres. Le quatrième livre, intitulé : *Révolution et Réaction* (1848-1858), ne comprend encore qu'un chapitre et demi. — Ce qui dépare l'œuvre du Dr Volz c'est un chauvinisme contraire à la courtoisie sereine dont tout historien du récit doit se faire une loi. Dès le début, il s'indigne à l'idée que l'Allemagne ait pu risquer de devenir terre française (p. 38) ; plus loin, il flétrit l'avidité de Napoléon (« Raubsystem, » « Aussemgungssystem ») qui coûte en deux ans à la Prusse 1,129 millions de francs (valeur de seize années de revenu) alors que la France

n'a eu à payer en 1870 que le revenu de deux ans et demi (p. 199-200). Il honnit le traité du 30 mai 1814 qui laisse à l'ennemi l'Alsace et la Lorraine « älterem Raube » (p. 289); en 1815, l'ennemi rend bien Sarrelouis, Sarrebrouck, Landau, mais garde Montbéliard, Mulhouse, l'Alsace et la Lorraine « die alten deutschen Lande (p. 306). — Mais cette exaltation patriotique n'empêche pas les faits d'être clairement présentés ; les correspondances contemporaines sont largement mises à profit ; de nombreux portraits reposent l'attention du lecteur, Hardenberg (p. 135-6), Blücher (109-112, 290-1), Scharnhorst (216-7). Le trait pittoresque ne manque pas : on voit, par exemple, la famille royale de Prusse réduite en 1809 à manger dans de la vaisselle de terre (« irdenem Geschirre »), et le roi donner à sa fille quinze thaler pour acheter un vêtement. — Le Dr Volz a aussi fort bien montré la part que la philosophie et la poésie ont eu à la renaissance de 1807 (p. 221-222) : Kernt, Fichte, Goethe, Schiller, Kleist, Arndt, les Universités ont préparé l'œuvre du baron de Stein. — Il faut, en terminant, relever des aveux qui atténuent les violences de langage citées plus haut : au début du siècle, il n'y avait pas trace de nation allemande « von einem deutschen Nationalgefühl zeigte sich heine Spur » (p. 13), et c'est à Napoléon que revient l'honneur d'avoir détruit le cosmopolitisme du XVIIIe siècle (p. 320) : « Napoleon war es der den windigen Kosmopolitismus des 18 Jahrhunderts aus den Gemüten vetrieb dass sie ihres Deutschtums, wieder inne wurden. » Napoléon a donc éveillé la conscience allemande : l'hommage nous met à l'aise pour louer comme il le mérite un livre intéressant et instructif. ALFRED SPONT.

Vie du cardinal Caverot, archevêque de Lyon, par l'abbé J. DÉCHELETTE, prélat de la maison de Sa Sainteté, vicaire général de Lyon. Lyon, Vitte, 1890, in-8 de 428 p. — Prix : 6 fr.

C'est une belle et loyale figure d'évêque que celle du cardinal Caverot, qui, dans sa longue carrière, fit peu de bruit, mais beaucoup de besogne et beaucoup de bien. Curé de la cathédrale et vicaire général de Besançon, évêque de Saint-Dié pendant vingt-sept ans, puis archevêque de Lyon durant onze années, il fit partout montre d'un esprit juste et net, d'une volonté ferme, d'un cœur excellent et d'une admirable piété. Aussi marche-t-il toujours droit son chemin, toujours avec l'Église, c'est-à-dire toujours avec le Pape, soit au moment de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, soit au concile du Vatican. Nous le voyons aussi empressé à faire adopter partout la liturgie romaine, signe sensible du retour à l'antique unité, et favoriser de tout son pouvoir l'enseignement de la théologie de saint Liguori aux dépens de la théologie étroite, sèche et décourageante du gallicanisme et du jansénisme français. Chez lui, l'homme valut

l'évêque; bon avant tout, il fut toujours aimé de ceux qui l'approchèrent ou vécurent auprès de lui. Les dernières années de sa vie furent attristées par la souffrance, mais surtout par les persécutions religieuses dont l'avènement de la vraie République avait été partout le signal; mais elles ne furent pas découragées, et, en dépit des événements, ses paroles et ses exemples ne cessèrent jamais de prêcher la confiance. C'est la principale et la meilleure leçon qui ressorte de cette vie épiscopale si bien remplie. Aussi devons-nous remercier M. l'abbé Déchelette d'en avoir laissé un récit qui fait grand honneur à son talent et à son cœur. P. TALON.

Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, par ALEXANDRE TUETEY. T. Ier. *États généraux et Assemblée constituante.* (Première partie.) Paris, Champion, 1890, gr. in-8 de XLVI-482 p. — Prix : 10 fr.

Le Conseil municipal de Paris a entrepris une série de *Publications relatives à la Révolution française*, et parmi ces publications, il a cru avec raison qu'une place importante devait être réservée à l'inventaire des documents tant imprimés que manuscrits relatifs à l'histoire de Paris. M. Maurice Tourneux a été chargé de rédiger la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française;* et une brève note de la chronique du *Polybiblion* a annoncé à nos lecteurs l'apparition du premier volume de cet ouvrage. Voici que nous avons sous les yeux le tome Ier du *Répertoire des sources manuscrites*, dont la rédaction a été confiée à M. Alexandre Tuetey, des Archives nationales. Un tel ouvrage exigeait d'immenses recherches. Pour l'exécuter, M. Tuetey a dû consulter et dépouiller les fonds des Archives nationales, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; les Archives historiques du ministère de la guerre; les Archives du ministère de la justice; la Bibliothèque de la ville de Paris; celle de l'Arsenal; celle de Versailles, et les Archives départementales de Seine-et-Oise. Le résultat de ces recherches a été si considérable qu'il faudra deux volumes pour comprendre le seul dépouillement des actes relatifs aux États généraux et à la Constituante.

Le premier volume, après les préliminaires où sont renfermés les mémoires et récits personnels, est divisé en trois chapitres. Le premier comprend l'inventaire des pièces qui concernent les journées historiques de la Révolution : 28 avril 1789 (affaire Réveillon et Henriot), 14 juillet, 22 juillet (meurtre de Foullon et de Bertier), 5 et 6 octobre, 14 juillet 1790 (fête de la Fédération), 21 juin 1791, etc. Le deuxième chapitre se rapporte aux élections : élections aux États généraux, assemblée générale des électeurs de Paris (26 avril-30 juillet 1789); assemblée électorale du département de Paris en 1790-1791, pour les

élections judiciaires, administratives et ecclésiastiques ; assemblée électorale de 1791 pour les élections à la Législative. Enfin le troisième chapitre groupe les renseignements recueillis sur les subsistances et approvisionnements.

Pour donner une idée de la masse d'indications réunies dans ce volume par M. Tuetey, il suffira de dire qu'il renferme 3568 numéros. Quant à la façon dont le travail est fait, — sans parler de l'exécution typographique qui est bonne, — nous dirons que les notices de M. Tuetey sont fort claires et nous le remercierons d'avoir complété les renseignements si précieux qu'il nous fournit, par l'indication des ouvrages où l'on trouvera imprimé tel ou tel document.

Il est assurément impossible que dans une œuvre si considérable, rien n'ait échappé à M. Tuetey. Mais il serait aussi ridicule de reprocher à l'auteur d'avoir oublié de comprendre dans son travail tel document d'une importance secondaire, de n'avoir pas mentionné la publication de telle pièce d'une valeur médiocre, qu'il serait injuste de faire un crime à l'imprimeur des légères coquilles qui lui ont échappé. L'ouvrage rendra trop de services pour qu'on s'attache à de pareilles vétilles : tous ceux qu'intéresse l'histoire révolutionnaire de Paris seront obligés d'y avoir sans cesse recours, et ils y trouveront un excellent guide. Dans son introduction, M. Tuetey montre tout le parti qu'on peut tirer de ces documents inédits et peu connus, en écrivant d'une manière plus sûre et plus complète qu'on ne l'a fait jusqu'ici l'histoire de l'affaire Reveillon et Henriot.

Nous terminerons cet article en remerciant M. Tuetey d'avoir encore facilité aux travailleurs l'usage de son excellent Répertoire, en y ajoutant une table alphabétique. Cette table, à elle seule, comprend quatre-vingts pages, et l'emploi de caractères différents pour les noms de lieux (égyptienne), pour les noms de personnes (petite capitale) et pour les faits (romaine) en rend le maniement plus aisé.

E.-G. Ledos.

BULLETIN

Catechismus ex decreto Concilii Tridentini ad Parochos, etc. Tornaci Nerviorum, typis Societatis S. Joannis Evangelistæ. Desclée, Lefebvre et Sociorum. Edit. pontif. 1890, in-8 de XXII-504 p.

La maison Desclée, de Tournay, vient de rééditer le Catéchisme du Concile de Trente *ad Parochos*. Elle a comparé avec le plus grand soin les éditions précédentes et elle a obtenu ainsi une perfection de texte qu'il n'est manière possible de dépasser. L'impression est de la plus grande netteté et les notes en manchette ainsi que les références se détachent parfaitement. C'est assurément le livre pratique par excellence pour le prédicateur et le catéchiste, et les ecclésiastiques ne sauraient désirer un compendium de doctrine mieux approprié à un usage fréquent et rapide. G. P.

Nouveau commentaire pratique des Censures latæ sententiæ actuellement en vigueur dans l'Église, etc., par le chanoine Goyhenèche, docteur en théologie, officier d'académie, etc. Paris, Haton, 1889, in-18 de v-172 p. — Prix : 2 fr.

L'Église a quelquefois besoin d'exercer son pouvoir coercitif sur ceux de ses enfants qui méprisent ses lois les plus graves. Les peines dont elle frappe les rebelles sont connues sous le nom de « censures » et produisent leur effet redoutable en s'adressant surtout à la conscience. La Constitution *Apostolicæ Sedis* qui renouvelle et précise les censures aujourd'hui en usage a déjà été l'objet de nombreux commentaires. Il lui manquait encore un exposé très court et très net : M. le chanoine Goyhenèche a le mérite de le lui avoir donné. Doctrine sûre, modérée, contenue dans un texte clair, format commode, prix modeste : telles sont les qualités de ce petit volume qui rendra souvent service aux confesseurs. G. P.

Traité sur la séparation de l'Église et de l'État, par Un groupe de catholiques républicains convaincus. Beauvais, A. Schmutz, 1890, in-8 de 149 p.

Il y a des livres qui ne méritent pas l'honneur d'une critique; celui de l'ex-abbé Sterlin et de ses collègues est du nombre. Nous en parlons cependant pour écarter un malentendu que pourrait peut-être élever son titre. Le « groupe de catholiques républicains convaincus » se compose de défroqués et d'apostats, et ce n'est pas la séparation des deux pouvoirs qu'ils réclament, mais la sujétion de l'Église de Jésus-Christ à la faction radicale la plus haineuse et la plus perverse. C'est l'irréligion, l'absence de toute foi, de toute hiérarchie, de toute morale que veulent les auteurs du « Traité. » Ils croient « tenir la clef qui ouvre scientifiquement les Arcanes, les Mystères, les Dogmes et les Sacrements... Ils ne travaillent que pour le Christ social... » (p. 7). Nous en aurons dit assez et donné l'explication de leur conduite en disant qu'ils proclament et pratiquent pour leur compte le mariage des prêtres. Pauvres gens qui, après avoir abandonné le Dieu qu'ils avaient juré de servir et profané leur sacerdoce, tentent encore de scandaliser les âmes qu'ils devaient édifier! C'est pour eux que la redoutable parole du Maître a été prononcée : « *Vae homini illi per quem Filius hominis tradetur.* » G. Péries.

Les Secrets de l'alimentation à la ville et à la campagne, *recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière*, par le professeur A. Héraud. Paris, J.-B. Baillière, 1890, in-16 de vii-423 p., avec 225 fig. dans le texte, cartonnage toile pleine. — Prix : 4 fr.

Je voudrais voir ce livre entre les mains de toutes les femmes de la bonne société qui ont la conviction que l'un de leurs principaux rôles consiste dans la surveillance active et persistante de leur maison. Je le conseillerai également aux femmes de condition plus modeste, qui ont le désir louable de perfectionner leur éducation en ce qui concerne les soins à apporter à leur intérieur. Combien d'époux vivent en perpétuels conflits à cause du désordre et de l'incurie de la femme! Ce n'est pas galant, assurément, ce que j'ose dire là; mais c'est un fait acquis, indéniable.

Aimez qui vous conseille et non pas qui vous loue,

Bien gouverner un ménage me paraît donc être la première de toutes vos qualités, Mesdames; et c'est pour cela que je vous recommande, non point

la lecture suivie, mais la fréquente consultation du présent volume qui, sous la forme d'un dictionnaire, traite, avec de nombreux détails, de la cave, de la cuisine, de l'office et de la salle à manger. Vous y trouverez aussi d'utiles renseignements sur les viandes, les légumes, les fruits, les divers liquides et bien d'autres choses encore. Vos maris eux-mêmes ne devront point dédaigner de feuilleter à loisir cet intéressant recueil que je les engage fort à placer dans vos bibliothèques particulières. Ils ont tout à y gagner — et vous aussi. E.-C. LA GRETTE.

La Confédération de Bar, tragédie en quatre actes précédée d'un prologue et en vers, par le R. P. G. LONGHAYE, de la Compagnie de Jésus. Paris, Retaux-Bray, 1890, in-16 de 127 p. — Prix : 0 fr. 40.

La Confédération de Bar est une tragédie écrite pour collèges, mais ce n'est pas moins une œuvre de valeur et qui mérite d'être signalée. Les vers en sont beaux, les sentiments élevés, l'intérêt très grand, et de nature à faire battre les cœurs et à leur communiquer de salutaires et nobles émotions. Le sujet, c'est cette confédération formée vers 1764 pour disputer la Pologne à la ruine, et qui, malgré le courage des confédérés, ne put arriver à sauver la patrie. La Pologne y revit avec ses brillantes qualités, son patriotisme, son courage, sa foi, mais avec ses défauts aussi, qui devaient rendre inutiles tant d'héroïsme déployé et tant de sang versé pour la défendre. On ne saurait offrir à la curiosité des jeunes gens chrétiens un spectacle plus fortifiant et plus sain, ni plus propre à leur donner de salutaires leçons. P. TALON.

Edmond Schérer, par OCTAVE GRÉARD, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1890, in-16 de 232 p. — Prix : 3 fr. 50.

Bien qu'il n'ait pas joué un rôle très marqué dans la critique contemporaine, Edmond Schérer y a tenu une place distinguée. Toutefois, ce n'est pas du critique que parle M. Gréard dans le livre qu'il vient de publier, mais de l'homme, intéressant par les luttes intimes qui se sont livrées en son âme et dont sa foi chrétienne a été de bonne heure la victime. On sait en effet que, croyant convaincu dans la première partie de sa vie, le professeur Schérer passa bientôt au rationalisme, dont le souffle lui arrivait d'Allemagne, et qu'un jour il descendit de sa chaire, au grand scandale de ses coreligionnaires genevois, pour attaquer ce qu'il enseignait naguère. C'est cette évolution que M. Gréard analyse dans son livre, bien fait d'ailleurs, qui a une allure d'oraison funèbre, laïque bien entendu. Les dernières pages sont consacrées à l'homme politique et au journaliste : M. Gréard nous y présente Schérer comme libéral avant tout, « ne plaçant rien au-dessus de la liberté, pas même la vérité. » Comment concilier ce jugement avec le passage qui nous montre Schérer votant l'article 7 dans des conditions qui ne permettent pas l'admission des circonstances atténuantes, et se séparant du *Temps*, parce qu'il ne s'y « sentait pas assez libre d'y discuter dans la plénitude de son opinion très hostile à la Compagnie de Jésus. » C'est là le fait, non d'un libéral, mais d'un sectaire, s'il n'est pas vrai qu'on puisse être un libéral tout en étant résolument hostile à la liberté d'autrui. M. Gréard aurait quelque peine, malgré son talent, à expliquer cette contradiction, à moins de se lancer dans des *distinguo* dont l'horreur des jésuites n'a pas, je le crains, assez défendu son client. M. Gréard est d'ailleurs un écrivain distingué : son style, toujours élégant, soigné, harmonieux, est à peu près l'idéal du style « selon la formule. »

P. TALON.

Les Maîtresses authentiques de lord Byron, par M. RABBE. Paris, Savine, 1890, in-18 de v-357 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Rabbe, qui s'est fait il y a quelques années le trop indulgent panégyriste de Schelley, veut bien ne pas tenter aujourd'hui la réhabilitation de Byron. Il laisse de côté les épisodes graveleux de Newstead et de Venise, pour concentrer son étude biographique et psychologique sur lady Caroline Lamb, Claire Clairmont et la comtesse Guiccioli. Mettant les victimes en face de leur bourreau, il avait à opter entre eux, et sa sympathie ne pouvait s'égarer. Au nombre des victimes, je ne comprends pas la comtesse Guiccioli, qui n'eut rien à souffrir du beau monstre et se fit, au contraire, une auréole de son adultère. Byron étant mort avant d'avoir ouvertement rompu avec elle, il lui fut permis de croire et de dire qu'elle seule avait su fixer son cœur volage. Et elle ne se priva pas de cette dernière satisfaction. Tout autres sont Caroline Lamb et Claire Clairmont. La première est un type heureusement assez rare, mais d'autant plus curieux; la seconde, alliée de Shelley, n'est guère connue que comme mère d'Allégra, l'une des filles de Byron. M. Rabbe, par suite de ses études sur Shelley, s'est trouvé mieux à même qu'un autre de reconstituer sa biographie, au moins à l'époque de ses relations avec les deux poètes. Claire expia cruellement la faute que lui avaient fait commettre sa mauvaise éducation et son triste entourage : pour assurer un sort à sa fille, elle la remit à Byron, qui n'en voulait pas, mais qui, sans motif avouable, refusa ensuite obstinément de la lui rendre ou de la lui laisser voir. Le poète se montra dans la circonstance froidement féroce; comme s'il avait eu à venger quelque outrage, il accabla de son mépris et de sa haine la pauvre mère abandonnée. A la mort d'Allégra, Claire rentra dans son obscurité; elle racheta sa faiblesse par une longue vie de retraite, d'humiliations et de douleur, et se convertit au catholicisme. L'épisode de Claire constitue la partie la plus neuve du travail de M. Rabbe; sur lady Caroline Lamb, au contraire, les documents de tout genre abondent. Nature franche, mobile, impulsive, très affinée, sans nulle malice, débordante de tendresse et de dévouement, d'humour et d'enthousiasme, Caroline n'a manqué que de mesure et de réserve. L'imprévu de ses boutades fait sourire, tandis qu'on ne peut se défendre d'éprouver devant l'effondrement de cette âme si bien douée sous certains rapports une profonde pitié. Auprès d'elle encore, Byron n'a pas eu le beau rôle : ce n'est pas lui qui est humain avec son satanique orgueil, c'est elle avec ses passions, ses défaillances et ses contradictions, c'est le mari adoré et trompé, excusant et chérissant jusqu'au bout l'infidèle. Les lettres de lady Caroline à lady Morgan sont tout particulièrement amusantes et touchantes; au milieu d'un éclat de rire l'attendrissement vous gagne, et si quelque larme vient interrompre votre lecture, vous ne savez à laquelle des deux émotions l'attribuer.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Histoire civile et religieuse des Papes, de Constantin à Charlemagne, par G. AUDISIO, chanoine de Saint-Pierre, professeur de droit des gens à l'Université de la Sapience. Traduite de l'italien par le chanoine LABIS, et annotée par le chanoine DELVIGNE. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer, 1890, in-8 de 444 p. — Prix : 4 fr.

La réputation du chanoine Audisio n'est plus à faire. Le savant professeur de droit des gens à la Sapience est connu pour un écrivain au style châtié et coulant, pour un philosophe synthétisant de la façon la plus harmonieuse les résultats de ses études historiques. Nous lui reprocherions

volontiers de trop synthétiser. Son histoire civile et religieuse des Papes est un magnifique panorama, mais il est impossible d'y étudier documentairement un détail. Les traducteurs l'ont bien compris, et ils ont essayé de remédier à ce défaut en ajoutant quelques notes encore insuffisantes. La méthode historique d'aujourd'hui n'est donc pas le fait de l'auteur dont le but a surtout été de développer d'une façon philosophique les bienfaits de l'idée catholique et son influence civilisatrice dans le monde. Il y a parfaitement réussi. M. le chanoine Labis, fidèle à son auteur préféré, a donné de l'Histoire des Papes une excellente traduction rendue plus agréable encore par l'élégante impression du volume. G. P.

Il Medagliere di Leone XIII, 1837-1887. *Versi di* GEREMIA BRUNELLI, prof. di letteratura nel seminario di Perugia, con versioni poetiche in lingue latina, francese, spagnola, tedesca, inglese. Rome et Tournai, Desclée, de Brouwer, 1888, in-4 de 214 p.

Nous venons bien tard pour parler de cet ouvrage publié à l'occasion du jubilé sacerdotal de N. S. P. le Pape. Nous ne voulons point pourtant passer sous silence un ouvrage consacré à la gloire du vénéré pasteur de l'Église universelle. Des sonnets italiens expliquent les dix médailles frappées jusqu'en 1887 par le Souverain Pontife, et MM. Marozzi, Mailhard de la Couture, Carulla, Marbach, Cunningham ont traduit respectivement en latin, français, espagnol, allemand et anglais, l'œuvre du poète italien. L'esquisse sur la vie littéraire de Léon XIII, qui fait suite aux sonnets, est traduite en français par M. Henri Le Dieu. Beau volume bien imprimé avec encadrements en rouge à chaque page et lettrines de même couleur.

E.-G. L.

Le Second Centenaire et le Jubilé de la bienheureuse Marguerite-Marie. *1290 (17 octobre) 1890,* par Mgr PERRAUD. Autun, Dejussieu, in-8 de 215 p.

A l'occasion du deux centième anniversaire de la mort de la bienheureuse Marguerite-Marie, Mgr l'évêque d'Autun a adressé à ses diocésains un mandement promulguant le jubilé accordé par S. S. le Pape Léon XIII à la paroisse et cité de Paray-le-Monial, et une Instruction pastorale sur les vertus et la mission de la bienheureuse. C'est de ces deux documents qu'est faite la présente brochure. Le mandement n'est guère qu'un acte administratif; l'instruction pastorale est une œuvre de grande édification et de haute éloquence, qui, bien loin par-delà les limites du diocèse d'Autun, intéresse et atteindra la France et le monde catholique tout entier. Elle est divisée en trois parties : 1. *Vertus de la bienheureuse;* — 2. *Apostolat confié à la bienheureuse relativement au culte du Cœur sacré de Notre-Seigneur J.-C.;* — 3. *Exemples à recueillir de la vie de la bienheureuse.* Toutes les trois sont intéressantes; la troisième est par endroits d'un souffle superbe et sollicite plus spécialement l'attention de tous, moins encore par son éloquence que par son utilité pratique et sa très pressante actualité.

P. TALON.

Théodore Wibaux, *souave pontifical et jésuite.* Lille, Desclée, de Brouwer et Cᵉ (Société de Saint-Augustin), s. d., gr. in-8 de 296 p., orné de 36 gravures. — Prix : 3 fr.

Parmi les nombreuses biographies édifiantes qui paraissent depuis uelque temps, l'une des meilleures est certainement celle de Théodore

Wibaux. L'auteur a modestement omis de mettre son nom en vedette sur la couverture; mais son incognito est trahi par la signature de la préface: c'est le R. P. du Coetlosquet, S. J. Son héros était fils d'un très honorable filateur de Roubaix; dès l'âge de seize ans, il sollicita l'honneur de défendre le Saint-Siège comme zouave pontifical. Il fut le modèle de ce corps d'élite par les hautes vertus auxquelles il resta inébranlablement fidèle, prit part à la bataille de Mentana et soigna les cholériques d'Albano avec un dévouement admirable. Malgré son extrême modestie, il parcourut rapidement les échelons de la hiérarchie militaire jusqu'au grade de sergent-major. Après l'occupation de Rome par les Piémontais, il s'enrôla dans les volontaires de l'Ouest et combattit à Brou et à Patay. A vingt et un ans, il devint sous-lieutenant. Après le licenciement de son régiment, il alla faire une retraite à Saint-Acheul, où sa vocation ecclésiastique se déclara. Il entra dans la Compagnie de Jésus et se consacra dès lors à l'enseignement. La persécution l'envoya à Jersey, où il mourut en odeur de sainteté. Cet ouvrage, fort bien rédigé d'après le journal et les lettres du soldat-jésuite, est très édifiant et intéressant; on y trouve un récit mouvementé des graves et tristes événements auxquels assista Théodore Wibaux. C'est une lecture excellente pour les jeunes gens, auxquels elle apprendra comment on peut vivre saintement dans le monde et dans l'état militaire. COMTE DE BIZEMONT.

Le Missionnaire des Samoa. *Mgr Elloy, de la Société de Marie, évêque titulaire de Tipasa, vicaire apostolique des Navigateurs et de l'Océanie centrale,* par le P. A. MONTFAT, de la Société de Marie. Lyon, Vitte; Paris, J. Vic et Amat, 1890, in-8 de 462 p., orné de grav. et d'une carte. — Prix : 4 fr.

Cette biographie forme, en quelque sorte, la suite de deux autres ouvrages intitulés : *Les Samoa* et *la Vie de Mgr Bataillon*, en deux volumes; elle les complète au point de vue de l'étude des missions catholiques en Océanie, et procure au lecteur une douce satisfaction en lui faisant entrevoir le triomphe définitif de la vraie religion sur l'erreur du paganisme et de l'hérésie. Les intrigues des ministres protestants demeurent, en effet, impuissantes devant le dévouement héroïque de nos missionnaires et, dans leur simplicité, les indigènes reconnaissent de plus en plus à ce signe quels sont leurs vrais amis. On trouvera dans ce volume d'intéressants détails sur des événements de diverse nature; notamment le concile du Vatican auquel prit part Mgr Elloy, et les révolutions qui ont agité dans ces derniers temps l'archipel des Samoa; mais les événements politiques et les études de mœurs y ont moins de place que les extraits édifiants des lettres du pieux missionnaire. COMTE DE BIZEMONT.

A la cour de Napoléon III, par la marquise DE TAISEY-CHATENOY. Paris, Savine, 1891, in-18 de 324 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mauvais livre qui serait aussi une mauvaise action si le pseudonyme couvrait, comme l'auteur le prétend, un ancien familier de la cour impériale. Quand on a mangé le pain d'un souverain, il convient de ne pas jeter à pleines mains de la boue sur lui. Je crois volontiers que ce voile n'est qu'un attrait de plus présenté à la curiosité malsaine, un condiment offert aux lecteurs désœuvrés. — L'histoire n'a rien à trouver dans ces pages exclusivement remplies de gauloiseries et d'obscénités; cette petite

chronique scandaleuse mêle à tort et à travers, sous de faux noms, d'ailleurs très faciles à reconstituer, des événements de coulisses et d'alcôve : rien de plus.

G. DE G.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Octave FEUILLET, membre de l'Institut, est mort le 28 décembre. Né à Saint-Lô (Manche) le 11 août 1812, M. Octave Feuillet montra les plus heureuses dispositions dès ses années de collège qu'il passa au lycée Louis-le-Grand. Il avait trente-trois ans quand il débuta, dans le genre où il devait acquérir une si grande réputation, par la publication d'un roman intitulé *le Grand Vieillard,* fait en collaboration avec MM. Bocage et Aubert et qui parut dans *le National.* Depuis 1848, il fut l'un des plus actifs collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes* et y publia quelques-unes de ses œuvres les plus goûtées ; par exemple *le Roman d'un jeune homme pauvre* (1858) qui eut une telle vogue qu'on le traduisit à l'étranger en plusieurs langues ; — *Histoire de Sybille* (1862) qui eut aussi beaucoup de succès et dont Mme George Sand fit la contrepartie dans Mlle *La Quintinie ;* — *M. de Camors* (1867), qui fit encore plus de bruit, parce qu'on y releva beaucoup d'allusions ; — *Julia de Trécœur* (1872). M. Octave Feuillet s'est aussi exercé avec quelque succès au théâtre.

— M. Jean-Auguste-Udalric SCHELER est mort à la fin de novembre. Né le 5 avril 1819, dans le canton de Saint-Gall en Suisse, il fut envoyé par son père en Allemagne pour y faire ses études. C'est à Erlangen, à Bonn et à Münich qu'il étudia successivement. En 1839 il fut nommé bibliothécaire adjoint et en 1854 bibliothécaire du roi Léopold. Il était professeur à l'Université de Bruxelles. La plupart des publications de M. Scheler ont eu pour objet la philologie française. Nous citerons de lui : *Essai linguistique sur les éléments germaniques du dictionnaire français* (1844, in-8) ; — *Mémoire sur la conjugaison française considérée sous le rapport étymologique* (1845, in-4) ; — *Étude historique sur le séjour de l'apôtre saint Pierre à Rome* (1845, in-12) ; — *Histoire de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha* (1846, in-8) ; — *Dictionnaire d'étymologie française* (1860-1862), qui eut en 1873 les honneurs d'une seconde édition ; — *Exposé des lois qui régissent la transformation française de mots latins* (1875, in-8) ; — *Lexicographie latine du* XIIe *et du* XIIIe *siècle* (1867, in-18). Nous ne citerons pas les nombreuses éditions de texte en langue vulgaire dues à M. Scheler. Nous rappellerons seulement en terminant cette courte notice que le regretté savant dirigeait depuis 1854 le *Bulletin du bibliophile belge* et un *Annuaire statistique et historique.*

— Mme Zénaïde FLEURIOT, morte à Paris, le 20 décembre dernier, est née à Saint-Brieuc en 1829. Elle a signé ses premières œuvres du nom d'Anna Édiannez de St-B. Ses romans ont été publiés pour la plupart en feuilleton dans la *Semaine des Familles, l'Ouvrier, la Veillée des chaumières, le Journal de la Jeunesse,* etc. En 1872, l'Académie a couronné son livre : *Aigle et Colombe.* Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Au hasard. Causeries et nouvelles* (in-12, 1865) ; — *Un Cœur de mère* (in-12, 1861) ; — *Une Famille bretonne* (in-12, 1861) ; — *La Glorieuse* (in-12, 1865) ; — *Histoire pour tous* (in-12, 1865 ; — *Marquise et Pêcheur. Matoche. La Maudite* (in-12, 1860) ; — *Les Prévalonnais* (in-12, 1863) ; — *Réséda* (in-12, 1863) ; — *Sans Beauté* (in-12, 1862) ; — *Souvenir d'une douairière* (in-12, 1865) ; — *La Vie en famille* (in-12, 1862) ; — *Yvonne de Coalmorvan* (in-12, 1864) ; — *Les Aventures d'un rural* (in-12, 1878) ; — *Emmasse* (in-12, 1880) ; — *Bouche en cœur* (in-12, 1882) ; — *Cadette* (in-12,

1881) ; — *Cadok* (in-8, 1881) ; — *Calino* (in-8, 1883) ; — *Ces bons Rosaëc* (in-16, 1885) ; — *Désertion* (in-12, 1884) ; — *Un enfant gâté* (in-12, 1877) ; — *Feu et flamme* (in-8, 1884) ; — *Un Fruit sec* (2 vol. in-12, 1876) ; — *Gildas l'intraitable* (1885, in-12) ; — *Grandcœur* (in-8) ; — *L'Héritier des Kerguignon* (in-12, 1883) ; — *Mandarine* (in-8, 1880) ; — *La Petite Duchesse* (in-8, 1876) ; — *Raoul Daubry* (in-18, 1879) ; — *La Rustaude* (in-12, 1880) ; — *Sous le joug* (in-12, 1880). Son dernier ouvrage est *Rayon de soleil* (gr. in-8, 1890).

— Le R. William THOMSON, archevêque d'York, vient de mourir à l'âge de 71 ans. Né à Whitehaven en 1819, William Thomson avait fait ses études à l'École de Shrewsbury et au Queen's College d'Oxford. Bachelier ès arts en 1840, il était entré deux années plus tard dans les ordres. Consacré évêque de Gloucester et Bristol en 1861, il fut nommé à York à la fin de 1862. Parmi les œuvres principales du distingué prélat anglican, on peut citer : *An outline of the necessary laws of thought,* publié en 1849, et *The atoning work of Christ,* paru en 1853.

— On annonce encore la mort de : M. Octave ADVENANT, ancien rédacteur du *Réveil* de Delescluze, et de la *Commune affranchie* de Félix Pyat ; — de Dom AURÉLIEN, qui a publié une série d'ouvrages de valeur parmi lesquels on cite : une *Vie de saint Pierre-Célestin,* une édition de *la Règle de saint Benoît,* et le *Baptista-Salvatoris latin-français,* de Garcia, évêque de Bazas au XIIe siècle ; — de M. Alphonse BELOT, auteur de nombreux romans parmi lesquels : *Châtiment, l'Habitude et le Souvenir ; Marthe ; Un Cas de conscience; Trois Nouvelles ; La Comtesse Emma ;* — de M. Léon BRIN, membre de la Société d'hygiène et de la Société des journalistes parisiens ; — de M. le baron Gaston DE CARDAILLAC, qui avait fondé en 1851 le journal *la Conciliation ;* — de M. Paul-Aimé CHAPELLE, auteur dramatique ; — de M. CLAVANT, mort le 2 décembre, professeur de botanique ; — de M. Maxime DUBREUIL, ancien journaliste et auteur dramatique ; — de M. Alphonse DULONG, fils du célèbre chimiste, professeur à l'École des ponts et chaussées ; — de M. Frédéric MALAPERT, avocat à Paris, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres : *Essai sur la distinction des biens ; Études sur la théorie du droit romain et du droit français ;* — de M. Maurice MAIGNEN, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres : *Après l'école, ou l'Apprentissage ; Ateliers et Magasins ; Manuel du patronage des apprentis et des jeunes ouvriers ; Organisation, moyens d'attrait, moyens d'action morale et religieuse ;* — de M. Charles MARVIN, qui s'est principalement occupé des questions relatives à l'Asie centrale ; — de Mme MILLET-ROBINET, auteur de la *Maison rustique des Dames ;* — de Mlle NETTY DU BOYS, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres : *les Derniers jours de Mgr Dupanloup ; Vie de M. l'abbé Hertsch ;* — de M. Aristide VIGUIÉ, professeur à la Faculté de théologie protestante et pasteur de l'église réformée de Paris.

— A l'étranger, on annonce la mort de : M. David ASHER, disciple de Schopenhauer et actif écrivain ; — de l'éditeur anglais M. George BELL, mort à 66 ans, le 27 novembre ; — de M. Hermann BERGHAUS, bien connu par ses travaux cartographiques, mort à Gotha le 3 décembre à 62 ans ; — de M. le doyen CHURCH, dont on a un remarquable ouvrage sur saint Anselme, un recueil de sermons, et des souvenirs sur le mouvement d'Oxford, dont l'éditeur Macmillan annonce la prochaine publication ; — de M. James CROLL, dont on estime les travaux de physique terrestre, entre autres l'étude sur les climats et les saisons, mort à 70 ans, le 15 décembre ; — du Dr DEXTER, dont les travaux d'histoire ecclésiastique étaient appréciés aux États-Unis, mort en novembre ; — de M. N. DUMOULIN, professeur de médecine à

l'Université de Gand, mort à 66 ans, le 5 novembre; — de M. A.-Y. Fraser, professeur de mathématiques à l'Université d'Édimbourg, fondateur de la Société des sciences mathématiques de cette cité, mort le 15 novembre; — de M. Werner Hahn, auteur de travaux sur l'histoire et la mythologie germaniques qui lui ont valu une certaine célébrité de l'autre côté du Rhin, mort à 75 ans, le 1er décembre; — de M. G. Hauff, auteur de travaux d'histoire littéraire, mort à 69 ans, le 10 novembre; — du Dr W. Henneberg, professeur à l'Université de Gœttingue, mort à Greene, le 23 novembre, à 65 ans; — de M. de la Harpe, professeur à Lausanne, mort à 71 ans, au milieu de novembre; — de M. le chanoine Lee de Saint-Asaph, archéologue anglais, mort à la fin du mois; — de M. A. von Mayr, professeur de mathématiques à l'Université de Würzbourg, mort à Munich, le 6 décembre, âgé de 83 ans; — de M. Albert Mousson, professeur de physique à l'Université de Zürich, mort le 1er décembre, à 85 ans; — de M. Franz Salzer, professeur de chirurgie à l'Université de Vienne, mort à 63 ans; — de M. William Bell Scoty, artiste et poète anglais de talent, mort le 22 novembre, à 79 ans; — de M. Albrecht Stendel, professeur à Friedrichshafen, dont on a plusieurs ouvrages d'ethnographie et d'archéologie, mort le 29 novembre; — de M. John Robert Tudor, auteur de *The Orkneys and Shetland,* mort à Saint-Léonard-sur-Mer le 11 novembre.

Les Correspondants de Peiresc. — Le fascicule xvii est consacré à *François de Galaup Chasteuil, le solitaire du Mont Liban* (Digne, Chaspoul, Constans et Ve Barbaroux, in-8 de viii-52 p., extrait des *Annales des Basses-Alpes*). Non seulement on trouve dans ce recueil des lettres de François Galaup à Peiresc, mais encore à son frère et à Mathieu Alpheran. M. le marquis de Boisgelin a ajouté une notice fort complète sur la famille de de Galaup Chasteuil. François, le héros de la présente publication, fut un « sainct, » un « anacorrette, » un « doctissime aux lettres humaynes et notemment en la langue hebrayque. » Ses lettres en témoignent. C'est aussi un conteur agréable. Lisez ses récits de voyage (p. 23 et s.). Nous avons aussi le bonheur de constater que l'éditeur n'a pas tenu (p. 24) la promesse qu'il faisait (p. 23). Sans les notes de M. Tamizey de Larroque, qui s'intéresserait aux correspondants de Peiresc? Ce sont elles qui les font vivre, qui nous les font connaître et aimer. — Le fascicule *XVIII : Boniface Borrilly, lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc (1618-1631),* publiées avec avertissement, notes et appendices par notre éminent collaborateur M. Philippe Tamizey de Larroque (Aix-en-Provence, Garcin et Didier, in-8, 72 p., extrait des *Mémoires de l'Académie d'Aix*). Notaire et collectionneur, Borrilly vécut grâce à son état et survit grâce à son goût. Son cabinet fut même visité par Louis XIII, qui lui donna le baudrier de son sacre. Il faut en lire le récit (p. 79) avec les notes dont l'a entouré M. Tamizey de Larroque. C'est un coin très curieux de la vieille vie de province, l'amateur bourgeois, pour ainsi dire, pris sur le vif et peint par lui-même.

Paris. — M. Henri Gaidoz publie dans *Mélusine* un appel *aux écrivains et aux sociétés savantes des pays slaves,* auquel nous nous associons volontiers. Le folklore ayant pris du développement dans ces contrées, M. Gaidoz pense que « la barrière » qui empêche les savants de l'Europe occidentale de profiter des travaux de leurs confrères slaves « serait moins élevée si les savants et les sociétés savantes des pays slaves (et aussi de la Hongrie et de la Finlande) prenaient la peine de publier des tables des matières simultanément dans la langue originale de l'ouvrage, puis dans une langue de caractère général comme le latin ou le français ou l'anglais ou l'alle-

mand. » M. Gaidoz demande que la même réforme s'étende au titre de l'ouvrage. Encore une fois nous croyons la plainte bien fondée.

— A propos du livre de notre savant collaborateur M. Charles Huit sur Ozanam, M. Jules Cauvière, professeur à l'Institut catholique, a écrit quelques pages dans le *Bulletin* de l'Institut, et il les a tirées à part sous ce titre : *Un Professeur chrétien au* XIXe *siècle* (in-8 de 7 p.). Nous signalons cet article, qui met au tableau tracé par M. Huit quelques ombres qui lui manquaient, et où l'on trouve une rectification fort juste à notre sens au sujet des études juridiques, qui donnent à l'esprit le goût de la précision, et ne sont pas par conséquent autant inutiles à le former que semblait le dire le biographe d'Ozanam.

— Le R. P. Hugues, du monastère de Dombes, de l'ordre de Citeaux, entreprend à la librairie Picard la réédition du recueil des anciennes constitutions de l'ordre, formé au XVIIe siècle par Dom Julien Paris, abbé de Foucharmont, et publié pour la première fois en 1664. Le *Nomasticum Cisterciense seu antiquiores ordinis cisterciensis constitutiones a R. P. D. Juliano Paris, Fulcardimontis abbate, collectae ac notis et observationibus adornatae. Editio nova emendata et adusque tempora nostra deducta,* formera un beau volume in-folio de 1,000 p. en souscription au prix de trente francs, jusqu'au 31 décembre 1890. On le voit par le seul titre de l'ouvrage, le R. P. Hugues n'offre pas aux érudits une simple reproduction de l'édition ancienne, mais il l'enrichit tant de documents omis par son prédécesseur, que des pièces des XVIIe et XVIIIe siècles qui n'avaient naturellement pu trouver place dans la première rédaction.

— M. Léon Hennet, sous-chef aux archives de la guerre, a publié sous ce titre : *Les Compagnies de cadets gentilshommes et les Écoles militaires* (Paris, Baudoin, in-8 de 185 p.) une étude intéressante sur les compagnies de cadets gentilshommes formées à l'instigation de Louvois en 1682 ; sur la première école militaire créée, sous le ministère du comte d'Argenson, par édit de Louis XV en date du mois de janvier 1751 ; sur les dix écoles royales militaires établies par un règlement de Louis XVI du 28 mars 1776 ; sur les cadets gentilshommes créés en même temps dans chacune des compagnies des régiments d'infanterie, de cavalerie et de dragons ; sur les différentes écoles militaires spéciales qui existaient avant la Révolution : école des carabiniers, écoles d'instruction de cavalerie, école d'équitation des dragons, école des trompettes, etc. Cet opuscule se termine par l'état du personnel des compagnies de cadets gentilshommes et des écoles militaires.

— Dom Jean Parisot, moine bénédictin de l'abbaye de Solesmes, a publié, dans la *Science catholique* et en tirage à part (Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, in-8 de 40 p.), une intéressante étude sur *le Livre des Pères, ou Ketabha Dh'abhahata.* Ce *Livre* est un traité en syriaque des hiérarchies céleste et ecclésiastique, conservé en manuscrit à la Bibliothèque de Berlin sous le n° 108 de la collection Sachau. Dom Parisot résume et traduit en partie ce traité encore inédit que le titre du manuscrit attribue à saint Siméon Barsabaé, évêque de Séleucie et Ctésiphon, mort martyr en 340. Dom Parisot établit qu'en réalité le traité est l'œuvre d'un moine nestorien du XIIe siècle, et il pense que ce moine est Siméon Shankelawaya, auteur, entre autres ouvrages, d'un traité sur le serment eucharistique des nestoriens.

— Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du* XVIIe *siècle jusqu'à nos jours,* par

MM. Hatzfeld et Darmesteter. Nous consacrerons bientôt un article à l'appréciation de cette œuvre importante. Nous nous contentons aujourd'hui de signaler l'apparition des 2e et 3e fascicules qui nous mènent au mot BERCER (Paris, Delagrave, 1 fr. le fascicule).

— La liquidation de la maison Palmé a restitué les *Analecta juris pontificii*, qui s'y éditaient depuis vingt-cinq ans, à leurs anciens propriétaires. L'interruption qui s'est produite dans la publication de cet important recueil n'était donc que momentanée, et la livraison d'octobre a paru. Le Comité de rédaction se propose de publier, soit dans les colonnes du journal, soit dans un volume que les abonnés recevraient en prime, des lettres inédites de sainte Thérèse. Nous rappelons que le prix d'abonnement annuel est de 20 francs. Tandis que les bureaux de la rédaction restent à Rome, ceux de l'administration quittent Paris et vont s'établir à Langres, chez M. Rallet-Bideaud.

— M. Joseph Denais a récemment publié les œuvres de Germain Colin, poète angevin, qui mérite d'occuper un rang distingué parmi les contemporains de Marot. M. Émile Picot a eu la bonne fortune de rencontrer deux pièces de vers assez considérables et très curieuses qui avaient échappé aux recherches du diligent éditeur (*Supplément aux poésies de Germain Colin*, Paris, Techener, gr. in-8 de 16 p.). L'*Epistre à Clément Marot et Françoys Sagon, tendant à leur paix* (en 152 vers) est suivie d'une *Epistre au roi Françoys I*, de l'année 1545 (en 154 vers), fournissant sur le poète divers renseignements qui complètent et rectifient plusieurs points de la notice de M. Denais. Ces deux pièces sont tirées du vaste recueil manuscrit de Rasse des Noeux (Bibliothèque nationale, fonds français, n° 22563, p. 27, et 22561, p. 361).

— Signalons deux brochures de M. Camille Chabaneau. La première contient : *La Prise de Jérusalem, ou la Vengeance du Sauveur, texte provençal publié en entier pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale* (Paris, Maisonneuve, gr. in-8 de 59 p.). La seconde renferme une étude sur *la Langue et la Littérature limousines* (Limoges, gr. in-8 de 16 p.). Ces deux brochures sont dignes du spécialiste qui a rendu tant de services à la philologie et à l'histoire littéraire. Le roman de *la Prise de Jérusalem*, presque entièrement inédit, mériterait d'être mis complètement en lumière. Dans la notice sur *la Langue et la Littérature limousines*, M. Camille Chabaneau donne la liste complète des troubadours qui, à la suite de Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, ont employé dans leurs chants l'idiome limousin.

— *L'Art dans les deux mondes*, nouvelle revue hebdomadaire fondée par MM. Yveling Rambaud et Camille de Roddaz le 22 novembre 1890 (Paris, rue Saint-Georges, 43, et chez Rouam), publie, comme l'indique son titre, des articles sur toutes les matières qui concernent les arts dans tous les pays : c'est ainsi que nous y relevons des études sur Puvis de Chavannes, sur Théodule Ribot, sur le peintre japonais Hokusaï, des notes sur la céramique (collectionneurs et amateurs), des remarques sur les artistes américains et sur les droits d'entrée aux États-Unis sur les objets d'arts. Revue s'efforce de tenir ses lecteurs au courant de toutes les nouvelles artistiques : expositions, nécrologie, ventes, académies, œuvres nouvelles, etc. (20 fr. par an.)

— Nous empruntons à la Revue que nous venons de signaler l'indication d'un autre périodique : le *Journal des femmes artistes*, bulletin officiel bimensuel de l'Union des femmes peintres et sculpteurs, qui paraît depuis le décembre.

— Une revue nouvelle que notre devoir de chroniqueur nous oblige de signaler à nos lecteurs est *le Monde des microbes, revue trimestrielle de la médecine moderne, petit journal populaire de microbiologie et d'antisepsie appliquées à l'étude et au traitement préservatif et curatif des maladies* (14, rue de Rivoli). M. le docteur Goupil, qui est l'auteur de cette revue, trouve apparemment que ce titre immensément long n'est pas suffisant pour indiquer le but qu'il se propose, puisqu'il consacre encore quelques lignes à l'annoncer : « c'est pour vulgariser ces sciences nées d'hier, la microbiologie et l'antisepsie, qui en est l'application thérapeutique, que cette revue est publiée. » Nous souhaitons au docteur Goupil que les six microbes en médaillons qui ornent la couverture de sa revue : *bacillus tuberculosis, bacillus typhosus, spirillum cholerae, micrococcus pneumoniae, bacillus malariae, gonococcus,* ne fassent pas fuir les lecteurs.

— Encore une revue médicale, dont le premier numéro a paru en décembre : c'est *l'Hypnose dans ses rapports avec la psychologie, la pathologie mentale et la médecine légale,* que dirigent MM. les docteurs Foveau de Courmelles et Luys, membres de l'Académie de médecine.

— Nous avons reçu l'étude publiée sur *Un Homme de lettres, Paul Féval,* par M. A. Delaigue (Paris, Plon et Nourrit, in-18 de III-271 p.). C'est une étude très consciencieuse, on pourrait dire très érudite, du romancier et de l'homme. L'auteur sait bien analyser et toucher aux sujets les plus délicats sans salir ni sa plume ni l'esprit de ses lecteurs. Les commencements et la fin si pénibles de Paul Féval, son triomphe, sa conversion, tout est décrit avec exactitude et dans un sens chrétien, très rare à notre époque.

Anjou. — On sait le rôle important qu'a joué l'abbé Bernier dans la pacification de l'Ouest. Les douze *Lettres inédites de l'abbé Bernier* (Angers, Germain et Grassin, in-8 de 24 p.), que publie M. Joubert, se rapportent en partie à l'histoire de cette pacification. Bien que ces documents n'apportent rien de très nouveau, ils ne laissent pas que d'être intéressants, notamment le dernier qui retrace « l'effrayant tableau de la misère du pays. »

Bretagne. — M. le président Trévédy continue ses *Études bretonnes* en s'occupant de *Jehan Meschinot, poète d'Anne de Bretagne* (Vannes, Lafolye, gr. in-8 de 19 p.). Il a interrogé sur l'auteur des *Lunettes des Princes* non des littérateurs et des biographes, mais des historiens de Bretagne, et les *Preuves* qu'ils ont imprimées à la suite de leurs histoires. Il a pu ainsi rectifier des erreurs accumulées par Levot dans l'article *Meschinot* de la *Biographie bretonne*, recueil qui fait autorité. Les rectifications du savant magistrat se produisent avec à-propos, car la Société des bibliophiles bretons, à l'occasion du quatrième centenaire de la mort du poète nantais, vient de donner une belle édition des *Lunettes des princes.*

Franche-Comté. — Depuis nombre d'années, M. Auguste Castan nous apparaît comme la grande cheville ouvrière, — si l'on peut ainsi dire, — de la Société d'émulation du Doubs, — et le dernier volume paru des *Mémoires* de cette société (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de XLIV-429 p.) n'est point pour modifier cette manière de voir. Ces Mémoires, en effet, publient sous la signature de M. Castan : 1° une notice sur *Alfred Dèy, historien et naturaliste;* 2° une étude sur l'*Origine du surnom de Chrysopolis donné à la ville de Besançon à partir du neuvième siècle* (Il va être question tout à l'heure de cette notice et de cette étude); 3° un travail sur *les Premières Installations de l'Académie de France à Rome;* 4° enfin une savante dissertation sur *Deux Épitaphes romaines de femmes, ayant fait partie de l'avenue sépulcrale de Vesontio.* Nous

signalerons ensuite : *Éloge de M. Paul Laurens,* par M. Édouard Besson et *l'Inventeur Claude de Jouffroy et sa statue à Besançon,* par le même; — Une notice sur la vie et les ouvrages du *Peintre franc-comtois Ferdinand Perron (1823-1870),* par M. Victor Guillemin ; — La première partie d'un important *Essai historique sur Ornans,* par le docteur J. Meynier, qui mériterait quelques plans et planches. Ce volume si bien rempli se termine par des *Chansons populaires recueillies en Franche-Comté,* par M. Charles Beauquier. Les pages qui précèdent ces chansons (accompagnées de la notation musicale) seront, à n'en pas douter, appréciées par les folkloristes presque autant que les chansons elles-mêmes.

— M. Auguste Castan a extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* dont il vient d'être parlé, son intéressante étude sur l'*Origine du surnom de Chrysopolis donné à la ville de Besançon à partir du neuvième siècle,* parue d'abord, avec quelques détails en moins, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XLIX, p. 215-225) (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 15 p.). L'érudit auteur passe en revue avec autant de logique que d'esprit les diverses opinions émises sur cette origine par le vieux Gollut, par Jean-Jacques et Pierre-François Chiflet, Hadrien de Valois, l'abbé Bullet, etc. Finalement, après exposition et discussion, M. A. Castan se trouve être de l'avis du président Savaron qui, jadis, ne vit dans le surnom de Chrysopolis appliqué à la ville de Besançon qu'un simple jeu de mots : « Le surnom de *Chrysopolis,* signifiant *Ville d'or,* serait la traduction fantaisiste en langue grecque de deux mots *besan sum* (je suis *besan,* ou *monnaie d'or),* couple de mots résultant de la décomposition arbitraire du nom que portait déjà au IXe siècle la ville qui s'appelle encore aujourd'hui Besançon. »

— Du même M. A. Castan, signalons la notice biographique et bibliographique sur *Aristide Dévy, historien et naturaliste* dont les Mémoires précités de la Société d'émulation du Doubs ont eu la primeur et qui a été tirée à part (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 11 p.). Cette notice, très bien composée, et qui met en lumière une figure intéressante d'érudit recommandable, nous fait regretter qu'il n'existe pas pour la Franche-Comté de grand dictionnaire bio-bibliographique, lequel rendrait service non seulement aux travailleurs franc-comtois mais encore à ceux de la France entière. Ce ne sont pas, cependant, les écrivains compétents et bien renseignés qui manquent en Comté pour accomplir cette œuvre : M. A. Castan, et d'autres avec lui, l'ont maintes fois prouvé.

— M. Henri Mairot a fait paraitre une *Notice sur M. Paul Laurens* (Besançon, imp. Paul Jacquin, in-8 de 12 p.), lue à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon le 20 mars 1890. Ces pages résument très exactement la vie toute d'utilité et de dévouement de ce modeste fonctionnaire qui, de 1840 à 1876, rédigea d'une façon modèle l'*Annuaire du Doubs* et se fit grandement apprécier à la Chambre de commerce de Besançon qui lui doit de remarquables comptes rendus.

— « Publier une vie populaire de saint Desle que chacun puisse acheter et lire », tel est le but que s'est proposé M. l'abbé de Revel en écrivant la brochure intitulée : *Vie et culte de saint Desle, fondateur de l'abbaye de Lure (Haute-Saône)* (Abbeville, C. Paillard, petit in-16 de 30 p., avec 6 jolies vignettes). Cet opuscule, d'une lecture intéressante, répond parfaitement aux vues de l'auteur qui a mis à contribution diverses sources imprimées et manuscrites.

— Très amusantes et pleines d'esprit sont les deux nouvelles pièces de vers lues aux banquets de l'Association des anciens élèves du collège de

l'Arc à Dole et de la Société d'horticulture et de viticulture de Dole les 21 septembre et 4 octobre 1890 par M. Richenet (Dole, typ. C. Blind, in-8 de 10 p.). La première est intitulée : *Encore le bachot;* mais si honnêtement réjouissante qu'elle soit, nous lui préférons encore la seconde.

Guyenne et Gascogne. — M. Tamizey de Larroque vient de publier dans les *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux* (*1890*) une notice fort curieuse, accompagnée de la reproduction de documents inédits et de plaquettes imprimées, mais rarissimes, sur *Hercule d'Argilemont* (Bordeaux, G. Gounouilhou, in-8, 38 p.). Argilemont était capitaine des châteaux de Caumont-sur-Garonne et de Fronsac-sur-Dordogne, avant 1620. Ce fut un Gessler au petit pied (p. 7, n. 3). Il fut décapité le 24 septembre 1620.

— Goethe, fervent admirateur de Du Bartas, s'élevait contre l'oubli où le poète était tombé auprès de ses compatriotes. La lecture d'une petite brochure intitulée : *Saluste Du Bartas. Choix de poésies françaises et gasconnes* (Auch, J. Capin, in-8 de 66 p.) que viennent de publier MM. P. Bénétrix et O. de Gourcuff, contribuera, après la thèse de M. Pélissier, parue il y a huit ans, à restituer à Du Bartas la place qui lui appartient parmi ses contemporains. Cette publication contient le texte du testament de Saluste Du Bartas et un court essai bibliographique.

— L'étude que nous donne M. le chanoine Jules de Carsalade du Pont sous ce titre : *Un Gentilhomme gascon du* xv*e siècle. Jean d'Armagnac, seigneur de Sainte-Christie, en Armagnac* (Auch, imp. Foix, gr. in-8 de 29 p.) n'est pas moins solide qu'agréable, étant tirée en entier de documents inédits conservés aux archives de Pau. Tous ceux qui liront le récit des aventures de Jean d'Armagnac qui, après avoir été poursuivi comme faux monnayeur devint gouverneur du comté d'Armagnac (1497-1505) et mourut centenaire en 1517, attendront avec impatience la seconde partie du travail.

Ile-de-France. — M. Armand Gasté, professeur à la Faculté des lettres de Caen, l'un des « fidèles » de Bossuet, vient de publier sous le titre : *Bossuet, deux lettres inédites et documents nouveaux pour servir à l'histoire de son épiscopat à Meaux* (*1682-1704*) (Caen, Delesques, in-8 de 60 p.), l'analyse d'un document des plus curieux et des plus intéressants concernant Meaux et son grand évêque. Ce sont les œuvres de Nicolas Payen, écuyer, sieur de Fercourt, lieutenant général au baillage de Meaux et commissaire au présidial. Elles forment deux manuscrits in-folio écrits de sa main, et contiennent ses harangues, ses lettres et même des copies d'ouvrages, ou des mémoires sur divers sujets concernant sa charge. Provenant de la vente Floquet à Rouen, elles ont été achetées par la ville de Meaux.

— A signaler quatre brochures du comte de Marsy qui ont paru, les trois premières à Compiègne (imp. Henry Lefebvre), et la dernière à Noyon (imp. Gaston Andrieux) : *Demoustier, membre de l'Institut national, auteur des Lettres à Émilie* (16 p.) ; — *L'Existence d'un riche bourgeois de province au* xvii*e siècle, d'après les mémoires de Jean Maillefer de Reims publiés par M. Jadart* (20 p.); — *Nicolas Fouoquet, surintendant des finances, d'après l'ouvrage de M. Jules Lair* (20 p.); — *Pèlerinage de quatre paysans de Carlepont à Saint-Jacques de Compostelle au commencement du* xviii*e siècle* (11 p.). Dans la notice sur Demoustier on trouve l'analyse de la biographie insérée par M. Alexandre Michaux dans le tome XXXVIII du *Bulletin de la Société archéologique de Soissons,* biographie que complète M. de Marsy à l'aide de documents inédits, notamment en ce qui concerne *la Soirée du Palais-Royal,* comédie dont ni M. Michaux ni les précédents biographes n'ont eu connaissance.

LANGUEDOC. — M. Alfred Spont a commencé dans les *Annales du Midi* d'intéressantes études sur les finances en Languedoc dans la seconde moitié du XVe siècle et les premières années du XVIe siècle. Les deux premiers articles sont consacrés à l'étude de *la Taille en Languedoc de 1450 à 1515* (Tirage à part. Toulouse, E. Privat, in-8 de 58 p.). Le dépouillement de nombreuses pièces manuscrites a permis à M. Spont de nous donner une idée nette et exacte de ce qu'a été pendant trois quarts de siècle l'une des trois grandes sources de revenu extraordinaire pour nos rois. L'auteur explique fort bien le mécanisme de l'administration financière à cette époque, l'origine de la taille, qu'il rattache au fouage du XIVe siècle, la façon dont elle était assise et répartie ; puis il en retrace l'histoire depuis 1450 jusqu'en 1515. Dans un travail postérieur, qui promet d'être plus neuf encore, M. Spont promet de nous faire connaître l'équivalent et la gabelle.

— A l'occasion du sixième centenaire de l'Université de Montpellier, M. Eugène Müntz a voulu rendre hommage à la mémoire d'un des plus généreux bienfaiteurs de cet illustre corps. Dans *les Constructions du pape Urbain V à Montpellier (1364-1370) d'après les archives secrètes du Vatican* (Paris, Leroux, in-8 de 19 p.), il raconte la fondation par le pontife du monastère de Saint-Benoît et Saint-Germain qui devait être en même temps un collège où les jeunes bénédictins viendraient s'appliquer à l'étude de science ecclésiastique. Les documents mis en œuvre par M. Müntz, avec son érudition et sa science ordinaires, témoignent de la générosité avec laquelle le Pape pourvut à la construction et à la décoration de l'église et du collège. Les chiffres des versements indiqués par les registres caméraux démontrent aussi que la biographie publiée par Baluze est restée à ce sujet infiniment au-dessous de la réalité. Incidemment M. Müntz traite du voyage d'Urbain V à Montpellier (9 janvier-8 mars 1367) et de la fondation du Collège des médecins ou Collège de Mende.

MAINE. — Sous le titre de : *Mémoire historique sur Château-Gontier*, M. André Joubert publie (Laval, imp. de L. Moreau, in-8 de 15 p.) l'introduction au *Censif ou terrier de la terre et baronnie de Châteaugontier qui s'étend en la ville et fauxbourgs de Châteaugontier et en différentes paroisses d'Anjou et du Maine et appartient à haut et puissant seigneur messire Jean-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'Autichamp... fait en l'année 1781 par le sieur Pierre des Portes, avocat au Parlement, et par le sieur Louis-Pierre Maillard, aussy feudiste, associés.*

— Le même érudit publie une notice sur *Un Exemplaire annoté de l'Histoire de Sablé par Gilles Ménage* (Mamers, G. Fleury et A. Dangin, in-8 de 8 p.). M. Joubert nous fait connaître les plus importantes de ces corrections qu'il pense être de la main même de l'auteur. Quelques-unes sont vraiment intéressantes et méritaient d'être signalées.

NORMANDIE. — Les *Notes recueillies sur la commune rurale de Colombiers-sur-Seulle (arrondissement de Bayeux)*, par un membre de la Société des Antiquaires de Normandie et du Conseil héraldique de France (Caen, imp. H. Delesques, in-8 de VII-66 p.), forment une excellente monographie. On y trouve notamment de curieux détails sur la dernière période de la houannerie, sur plusieurs fiefs assez importants et les familles qui les ont possédés.

— Le neuvième volume des *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture et d'histoire naturelle du département de la Manche*, qui vient de paraître (Saint-Lô, in-8 de 193 p.), renferme une bonne biographie

du général Dagobert (1736-1794), par M. A. Matinée, et quatre articles du plus haut intérêt dus à M. Edouard Lepingard : *Procès-verbal des troubles et guerres à Carentan, Saint-Lô, etc., advenus par suite de la descente du comte de Montgommery, mars et juin 1574*, texte curieux accompagné d'un long et érudit commentaire ; — *Les Effets à Saint-Lô de la conquête de la Normandie par les Anglais (1418-1437)* ; — *Une Interpolation au Livre blanc de Coutances* ; — enfin, une liste des titulaires du prieuré de Saint-Fromont, près de Saint-Lô, avec l'indication exacte des titres où les dates et les noms ont été puisés.

Orléanais. — Nous avons mentionné et loué ici une étude de M. l'abbé A. Clerval sur *la Famille Chardonel, en latin : Cardinalis, et les Vitraux de la chapelle du Pilier dans la cathédrale de Chartres*, à laquelle M. F. de Mély a opposé une brochure intitulée : *Le Cardinal Étienne de Vanoza et la Famille Chardonel. Réponse à M. l'abbé Clerval.* Cette réponse a fourni au savant chanoine une bonne occasion d'affirmer sa thèse et de réfuter de nouveau son contradicteur (*Réplique à M. de Mély.* Chartres, imp. Garnier, gr. in-8 de 12 p.). La nouvelle discussion du bibliothécaire de la ville de Chartres ne laisse rien subsister des objections et explications de M. de Mély, et, comme on dit au Palais, la cause est entendue.

Picardie. — La seconde partie du tome XVII de la *Collection des Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville* vient de paraître (Abbeville, imp. Paillart, in-8 de 288 p.). Signalons-y deux travaux considérables, le premier surtout : *Notices sur la vie et les œuvres des membres résidants de la Société d'émulation d'Abbeville depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, par M. Armand Boucher de Crèvecœur (près de cent notices qui abondent en renseignements bibliographiques) ; — *Longuemart et ses seigneurs*, par M. l'abbé Joseph Hoin (monographie soigneusement faite et où l'on remarque de nombreuses indications généalogiques).

— L'*Essai sur les paysans d'après les fabliaux* de M. Alcius Ledieu, conservateur de la bibliothèque d'Abbeville (Paris, Al. Picard, gr. in-8 de 28 p.), est intéressant, tant par les citations que l'auteur emprunte à nos vieux conteurs, que par ses propres observations. M. Ledieu a très heureusement choisi, dans les œuvres du moyen âge, tout ce qui pouvait le mieux caractériser la situation du « vilain, » et c'est surtout dans les poésies en langue vulgaire du XIIIe siècle qu'il a trouvé force pittoresques détails sur les mœurs et usages des campagnards d'alors, particulièrement sur leurs habitations, leurs meubles, leurs instruments de travail, leurs fêtes, repas, etc.

— M. Edmond Jovignot, de Dole (Jura), a publié, sous le pseudonyme de Montjove, quelques strophes « en forme de chant royal, » composées à l'occasion de l'inauguration de la statue de l'amiral Courbet à Abbeville, le 17 août 1890. Ces strophes, qui ne sont pas sans mérite, ont pour titre : *L'Amiral Courbet en Orient* (Abbeville, Duclercq, petit in-16 de 10 p.).

Saintonge. — M. Adrien Blanchet publie sous le titre de *Contributions à l'épigraphie gallo-romaine de Saintes* (Paris, Leroux, gr. in-8 de 10 p. Extrait de la *Revue archéologique*), un supplément au recueil de M. E. Espérandieu (*Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*). M. Blanchet a trouvé dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de précieuses indications inédites sur des inscriptions de Saintes qui paraissent perdues et que M. Espérandieu a signalées d'après d'autres sources.

— M. Louis Audiat nous donne une excellente *Note sur l'instruction primaire en Saintonge-Aunis avant 1789* (Paris, A. Picard, in-8 de 38 p.). L'auteur

mérite par ce travail d'être rapproché de MM. l'abbé Allain, Babeau, Fayet, Maggiolo, etc. Voici les judicieuses conclusions de M. Audiat : « Il y avait, avant 1789, en Saintonge-Aunis, comme dans toutes les autres provinces de France, des écoles, et beaucoup d'écoles, fondées, entretenues par le clergé, le Roi, la noblesse, la bourgeoisie, les particuliers et les communautés. Le maître, rétribué comme un curé de campagne, respecté malgré sa modeste science, enseignait la lecture, l'écriture, le calcul, le catéchisme, pendant que, dans une foule de petites localités, des écoles un peu supérieures, sous le nom de collèges, répondaient à un désir de s'instruire davantage. Cette instruction était donnée gratuitement et à tous les degrés par les ordres religieux, collèges ou séminaires, écoles et monastères; elle était en outre gratuite dans les écoles payantes pour tous ceux qui ne pouvaient payer. »

ALLEMAGNE. — Le Dr Lœwenthal met décidément une grande ardeur à la propagation du cogitantisme, qu'il a fondé. Voici qu'il fait paraître depuis le premier décembre une feuille « scientifique, religieuse et sociale. » A en juger d'après le premier numéro, le Dr Lœwenthal n'est pas seulement le directeur, mais il est encore le rédacteur du *Cogitant* (Wilhemstrasse 16 à Berlin, 3 fr. 75 par an).

— L'*Oberon* est un des poèmes les plus renommés du gracieux poète Wieland ; c'est un de ceux auxquels on a fait l'honneur d'une traduction. La librairie Göschen, de Stuttgart, vient d'en publier une jolie édition de poche avec illustrations de Gabriel Max et de G. Closs.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Daniel et le Rationalisme biblique*, par l'abbé E. Pilloud (in-8, Bottero, Chambéry). — *Les Litanies de Notre-Dame, dites litanies de Lorette*, d'après le R. P. J. de Miéchow, par Mme A. Monnot-Arbilleur (petit in-18, Retaux-Bray). — *Notre-Dame de Paris. Mois de Marie prêché à Notre-Dame de Paris*, par l'abbé A. Fayolle (in-18, Lecoffre). — *La Plante du bon Dieu*, par l'abbé J.-B. Gay (in-18, Haton). — *Méditations à l'usage des élèves des grands séminaires et des prêtres*, par L. Branchereau (4 vol. in-18, Vic et Amat). — *Les Conversions célèbres*, par L. Taxil (in-18, Téqui). — *Notions de droit public naturel et ecclésiastique*, par Mgr F. Cavagnis, trad. par l'abbé E. Duballet (in-8, Lethielleux). — *La Révolution, le Concordat et la liberté religieuse*, par le R. P. Dom F. Chamard (in-18, Letouzey et Ané). — *Leçons sur le Concordat*, par Horoy (in-8, Chevalier-Marescq). — *Études sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution*, par L. Bourgain (in-8, Vivès). — *Éducation des filles, de Fénelon*, précédée d'une introduction par O. Gérard (in-18, Lib. des bibliophiles). — *De la formation et de la révision annuelle des listes électorales*, par E. Greffier (in-18, Pedone-Lauriel). — *Répertoire alphabétique de jurisprudence commerciale*, par E. Musard, t. Ier (in-8, Chevalier-Marescq). — *Introduction historique à l'étude de droit commercial maritime. Tables générales*, par A. Desjardins (in-8, Pedone-Lauriel). — *Commentaire théorique et pratique des lois sur la liquidation judiciaire*, par H.-T. Rivière (in-8, Chevalier-Marescq). — *Le Laboratoire municipal et les falsifications, ou Recueil des lois et circulaires concernant la vente des produits alimentaires et l'hygiène publique*, par H. Huet-Desaunay (in-18, Pichon). — *Le Droit international privé*, t. II, par P. Fiore, trad. par Ch. Antoine (in-8, Pedone-Lauriel). — *Les Étrangers devant la loi française*. — *Les Étrangers en Algérie*, par J. Durand (2 vol. in-8, Hennuyer). — *Droit public et privé. La Nationalité (droit interne), commentaire de la loi du 26 juin 1889*, par L. Le Sueur et E. Dreyfus (in-8, Pedone-Lauriel). — *Les Compagnies limited anglaises et les Sociétés anonymes françaises*, par A. Pavitt (in-8, Chevalier-Marescq). —

Histoire de la philosophie, t. III, par le cardinal Z. Gonzalez (in-8, Lethielleux). — *Réfutation du matérialisme*, par L. Bossu (in-18, Ch. Peeters, à Louvain). — *La Liberté de conscience*, par L. Marillier (in-18, Colin). — *Conférences sur la vie sociale. Nos maîtres*, par l'abbé F. Brettes (in-18, Gaume). — *La Famille primitive, ses origines et son développement*, par C.-H. Starcke (in-8, Alcan). — *Le Cerveau, l'âme et les facultés*, par A. Farges (gr. in-8, Letouzey et Ané). — *Le Bonheur de vivre*, par J.-B. Lubbock (in-18, Alcan). — *Les Cinq Plaies de l'humanité. La Faim*, par Charles Vincent (Sininias) (in-18, Savine). — *L'Ouvrier, considérations sur le travail*, par L. Laboulais (in-18, Dupont). — *Les Habitations ouvrières en Belgique*, par le baron H. de Royer de Dour (gr. in-8, Société belge de librairie, à Bruxelles). — *Droits et libertés aux États-Unis, leurs origines et leurs progrès*, par A. de Chambrun (in-8, Thorin). — *Nos Jeunes Détenus. Étude sur l'enfance coupable, avant, pendant et après son séjour au quartier correctionnel*, par M. Raux (in-8, Storck, à Lyon ; Masson, à Paris). — *Idées maritimes d'hier ; réformes maritimes de demain*, par l'amiral de Gueydon (in-18, Perrin). — *Les Finances de la France de 1870 à 1891*, par Cucheval-Clarigny (in-8, Perrin). — *Le Crédit-foncier de France jugé par lui-même*, par E. Robert Coutelle (in-18, Savine). — *Où est l'argent ?* par A. Chirac (in-18, Savine). — *Confidences d'un journaliste*, par E. Merson (in-18, Savine). — *Dernières Polémiques*, par J. Barbey d'Aurevilly (in-18, Savine). — *L'Europe en 1890*, par L. Wickersheimer (in-18, Plon et Nourrit). — *Problems of greater Britain*, by sir Wentworth Dilke (in-8, Macmillan, London). — *Méthode de traitement de la tuberculose du professeur Koch*, mise à la portée du grand public, trad. de l'allemand par E. Tutzscher (in-18, Hinrichsen). — *Le Sens et l'instinct chez les animaux*, par J.-B. Lubbock (in-8, Alcan). — *Les Sociétés chez les animaux*, par P. Girod (in-18, J.-B. Baillière). — *L'Épopée humaine, premier cycle des civilisations. Le Premier Roi. — Le Premier Pontife*, par J. Strada (2 vol. in-18, Dreyfous). — *Entre chien et loup, rêveries et pensées*, par B. Vadier (in-18, Librairie des bibliophiles). — *Les Tentations*, par C. Delthil (in-18, Lemerre). — *Les Lunettes des princes*, par Jean Meschinot (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Poèmes et Poètes*, par C. Hinzelin (in-18, Perrin). — *Ni Dieu ni maître*, pièce en 4 actes, par G. Duruy (in-18, Ollendorff). — *Impressions de théâtre*, 5e série, par J. Lemaistre (in-18, Lecène et Oudin). — *La Littérature grecque*, par E. Egger (in-8, Picard). — *Histoire de la littérature grecque*, par F. Deltour (in-18, Delagrave). — *Sämtliche poetische Werke*, von J.-P. Uz (in-18, Göschen, Stuttgart). — *Gedichte*, von J. Kurz (in-18 cart., Göschen, Stuttgart). — *Deutsche Litteraturdenkmale. Briefe über merkwürdigkeiten der litteratur ; Ueber die bildende Nachahmung*, von K.-P. Moritz ; — *Julius von Tarent und die dramatischen fragmente*, von J.-A. Leisewitz ; — *Sämtliche poetische Werke*, von J.-P. Uz (4 vol. in-16, Göschen, Stuttgart). — *Œuvres choisies de Voltaire. Histoire de Charles XII*, t. Ier, publié par G. Bengesco (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Césarée*, par Ed. Tarbé (in-18, Calmann Lévy). — *Les Volontés merveilleuses. En décor*, par P. Adam (in-18, Savine). — *Aurora Leigh*, par E. Barrett-Browning (in-18, Savine). — *Risque-Tout*, par Ch. Foley (in-18, Perrin). — *Un Simple*, par E. Estaunié (in-18, Perrin). — *La Sirène, études de mœurs russes*, par Sacher Masoch (in-18, Marpon et Flammarion). — *L'Homme aux cent millions*, par P. Verdun (in-18, Gautier). — *Révolté*, par M. Lythe (in-18, Bourguet-Calas). — *L'Éducation chrétienne de Marthe*, par la comtesse de Savigny (in-18, Haton). — *A cigarette-maker's*, romance by F.-M. Crawford (in-18, Macmillan, London). — *Trois mois en Irlande*, par M.-A. de Bovet (in-18, Hachette). — *Études sur l'Espagne*, 2e série, par A. Fatio Morel, in-18, Bouillon). — *Tolède, guide artis-*

tique et pratique, par le vicomte de Palazuelos (in-18 cart., Hermanos, Tolède). — *L'Esclavage en Afrique*, par Un ancien diplomate (in-18, Letouzey et Ané). — *Mon Voyage au continent noir ; la Gironde en Afrique*, par E. Trivier (in-12, Firmin-Didot). — *Cinq Ans à Panama, et le Canal interocéanique de M. de Lesseps*, par le Dr W. Nelson (in-18, Ferreyrol). — *Jeanne d'Arc*, panégyrique par l'abbé A. Mouchard (in-8, Tolra). — *Bossuet*, par G. Lanson (in-18, Lecène et Oudin). — *Blaise Pascal*, par J. Bertrand (in-8, Calmann Lévy). — *Le Cardinal Lavigerie*, par l'abbé F. Klein (in-18, Poussielgue). — *Théophile Gautier*, par M. Du Camp (in-18, Hachette). — *Histoire de l'Europe et de la France depuis 395 jusqu'en 1270*, par F. Corréard (in-18, Masson). — *Histoire diplomatique de l'Europe*, par A. Debidour (2 vol. in-8, Alcan). — *Philippe V et la Cour de France*, t. II. *Philippe V et le duc d'Orléans* (in-8, Firmin-Didot). — *Mémoires de la duchesse de Brancas*, publiés par E. Asse (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Correspondance diplomatique de Talleyrand. Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, avec introd. et notes par G. Pallain (in-8, Plon et Nourrit). — *L'Événement de Varennes*, par V. Fournel (in-8, Champion). — *Les Origines de la France contemporaine. Le Régime moderne*, t. I, par H. Taine (in-8, Hachette). — *La Vérité sur l'expédition du Mexique ; Fin d'empire*, par P. Gaulot (in-18, Ollendorff). — *Journal de Fidus. IV. Le Prince impérial* (in-18, Savine). — *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, t. I, par D. P. Benoit (in-8, Picard). — *L'Instruction primaire avant 1789 dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers*, par l'abbé C. Urseau (in-18, Briand, Angers). — *L'Instruction populaire dans le département de la Mayenne avant 1790*, par l'abbé A. Angot (in-8, Picard, à Paris ; Goupil, à Laval). — *Un Armateur marseillais. Georges Roux*, par A. Artaud (in-8, Champion). — *Vicissitudes politiques du pouvoir temporel des papes, de 1790 à nos jours*, par Ch. Van Duerm (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Fin de l'indépendance bohême. I. Georges de Podiébrad, les Jagellons. II. Les Premiers Habsbourgs, la Défenestration de Prague*, par E. Denis (2 vol. in-8, Colin). — *Les Grands Dévouements et l'Impôt du Sang*, par E. Alcan (in-18, Haton). — *Curiosités littéraires et bibliographiques*, par Ch. Monselet (in-18, Lib. des bibliophiles).

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Le Cachet de Henri de Filly-Blaru. — Dans le premier quart de ce siècle, un prisonnier d'État fut amené à la citadelle de Besançon. Entouré d'égards, servi par son domestique, il demeura inconnu aux fonctionnaires auxquels l'autorité l'avait désigné comme Anglais. A son départ, il oublia son cachet et renvoya, à deux reprises, son serviteur pour le chercher; celui-ci ne sut pas le trouver et repartit désespéré. Quelque temps après, le cachet fut découvert dans la chambre du prisonnier, par la femme chargée des soins intérieurs de la citadelle ; il était soigneusement enveloppé et caché dans un trou du mur. Elle le porta aussitôt au commandant de la citadelle. Celui-ci parut d'abord stupéfait ; puis, refusant de s'en charger, il le rendit à l'humble femme qui l'avait trouvé en lui promettant son assistance lorsque les circonstances politiques permettraient les démarches nécessaires pour le rendre à son possesseur. Les années s'écoulèrent, le commandant fut rappelé. Après 1830, la femme en question essaya quelques timides recherches et prit conseil de son confesseur. — Plus tard, son gendre partit pour l'Angleterre afin de continuer des recher-

ches, hélas! sans succès. Obligée de quitter sa patrie, elle vint en Suisse, traversa de douloureuses circonstances de famille, dans lesquelles il lui fallut lutter vaillamment; mais sans trêve ni repos, elle chercha toujours et mourut, laissant à ses petits-enfants le soin de poursuivre son œuvre. Il y a quelques mois seulement qu'ils ont appris que la famille qui porte ces armes est française. Les descendants de Henri, marquis de Filly-Blaru, soit Mme la comtesse de Fl... et Mme la marquise de C..., et la descendante de Clément Henri, marquis de Filly-Prémarest, allié de La Bretesche, vivent-ils encore? Les personnes qui ont le cachet en leur possession seraient heureuses de leur rendre enfin cette relique de famille. *Armes :* d'or à la fleur de lys de gueules. — Couronne de marquis, support : deux lions. — Cimier : un lion issant. — Devise : *Sunt tinctæ sanguine nostro.*

RÉPONSES

Châle de la reine Marie-Antoinette (LIX, p. 192). En dehors de l'abbé de Lorme', professeur de Sorbonne sous Louis XV, nous ne connaissons d'autre abbé Delorme ou de Lorme, ayant joui d'une certaine notoriété, qu'*Antoine Simon,* dont le nom s'orthographiait indistinctement de Lorme ou Delorme, mais qui signait de Lorme. Nous ne pouvons affirmer son identité avec celui visé dans le *Polybiblion,* mais nous serions fort étonné qu'il eût existé d'autres abbés de Lorme. *Antoine Simon* était fils de Charles-Antoine de Lorme et de Marie Chastelain ; il avait une sœur, Marie-Anne, qui épousa Pierre Accard, d'une riche famille de l'échevinage parisien, dont le fils fut greffier en chef du Châtelet. *Antoine Simon* était, vers 1764, chapelain de Saint-Spire de Corbeil, mais il demeurait à Paris à la communauté de Saint-Landry. Plus tard, il fut aumônier du duc d'Orléans, dont pendant un siècle et demi, ses parents avaient servi, à divers titres, le père et l'aïeul, et il habitait encore au moment de la Révolution le Palais-Royal, ainsi qu'un de ses cousins, Pierre Delorme, artiste de talent, peintre ordinaire du duc d'Orléans. Tous deux se rattachaient au fameux Jean Delorme, médecin de la reine Louise de Vaudémont et, plus tard, de Marie de Médicis, qui appartenait, on le sait, à une très ancienne famille du Bourbonnais et avait attiré à la cour un de ses parents, Jacques de Lorme, qui fut premier valet de garde-robe de Louis XIII et de qui descendirent de très nombreux Delorme et de Lorme, notamment Antoine Simon et d'autres qui marquèrent au Palais et à l'armée.

Antoine Simon fut-il confesseur de Marie-Antoinette? Si cela était, l'identité serait complète entre lui et l'abbé visé dans la question du *Polybiblion.* Mais y eut-il seulement un Delorme qui eût ce titre? Nous ne le croyons pas. Aucun almanach de la cour n'en mentionne avec cette qualité. Toutefois, les traditions de sa famille veulent qu'*Antoine Simon* ait, au début des mauvais jours, approché de la Reine. A-t-il joué le rôle qu'on lui attribue? Ce ne pourrait être que par suite de circonstances tout à fait accidentelles et restées inconnues des siens. Il serait extraordinaire, cependant, que parmi ses proches, dont l'un a conservé et transmis à ses enfants un précieux souvenir de l'abbé de Lorme venant de Trianon, on ait ignoré ce fait important de la vie de ce respectable prêtre, si, réellement il s'était produit. Comment l'abbé de Lorme, qui mourut en exil à Londres, a-t-il été à même de donner à un chanoine de Breslau le châle en question? Comment la Reine qui n'était assistée d'aucun ecclésiastique sur l'échafaud, avait-elle pu le lui remettre à ce moment? Don et legs peu ou point vraisemblables! Toutefois, nous ne pouvons répondre sur ces détails que par une déclaration d'invraisemblance, nous bornant à donner ceux que nous possédons sur *Antoine Simon* dont l'aïeul était proche parent de l'un des amis du *Polybiblion.*

Le Gérant : CHAPUIS

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Abonnement A VIE aux *deux Parties,*	France : 250 fr.	— Étranger :	280 fr.
— à la *partie littéraire seule,*	180 fr.	—	200 fr.
— à la *partie technique seule,*	120 fr.	—	140 fr.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-90 sont en vente, et forment SOIXANTE VOLUMES gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 15, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

5, RUE SAINT-SIMON, 5

Revue des questions historiques

Paraissant tous les trois mois par livraisons de 330 à 350 pages, et formant tous les ans deux volumes de 650 à 700 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT : FRANCE, **20** FR. — ÉTRANGER, **25** FR.

PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS EN 1890

Articles de fond. — Paul ALLARD : La Persécution de Dioclétien, ses commencements. — Godefroid KURTH : L'Histoire de Clovis, d'après Frédégaire. — Alfred BAUDRILLART : Madame de Maintenon, son rôle politique pendant les dernières années du règne de Louis XIV (1700-1715). — Victor PIERRE : Marie-Antoinette à la Conciergerie. — Abbé J. THOMAS : La Question juive dans l'Église à l'âge apostolique. Après la réunion de Jérusalem. — Abbé VACANDARD : Le Divorce de Louis le Jeune. — G. DU FRESNE DE BEAUCOURT : Le Procès de Jacques Cœur. — Léon MARLET : Florimond Robertet, son rôle à la cour, ses missions diplomatiques. — Ludovic SCIOUT : La République française et la République batave. — A. LECOY DE LA MARCHE : La Prédication de la croisade au XIIIe siècle. — J. DELAVILLE LE ROULX : La Suppression des Templiers. — Abbé L. BOURGAIN : Contribution du clergé à l'impôt, sous la monarchie française. — Léon LE GRAND : L'Hospice national du Tribunal révolutionnaire. — Noël VALOIS : L'Élection d'Urbain VI et les Origines du grand schisme d'Occident. — Comte Hector DE LA FERRIÈRE : Les Dernières Conspirations du règne de Charles IX. — G. FAGNIEZ : Le Père Joseph et Richelieu. La Déchéance politique et religieuse du protestantisme et la Première Campagne d'Italie (1627-1638). — CHOPPIN DE JANVRY : Le Duc Louis-Philippe d'Orléans, son mariage secret avec la marquise de Montesson en 1773.

Mélanges. — Dom Fernand CABROL : Le « Liber testimoniorum » de saint Augustin et Deux Traités inédits de Fauste de Riez. — A. DE BARTHÉLEMY : Les Chartes de Cluny. — Comte DE PUYMAIGRE : La Geste de Fernan Gonzalez. — Comte A. DE BOURMONT : La Vie pédagogique chez les jésuites avant 1789. — LEDOS : M. Fustel de Coulanges. — Chanoine ALLAIN : Les Origines du grand schisme, d'après un livre récent. — P. PIERLING, S. J. : Un Vénitien à Moscou au XVe siècle. Gian Battista Trevisan. — DENYS D'AUSSY : La Légende de Cathelineau. — G. BAGUENAULT DE PUCHESSE : Les Deux Dernières années de Marie Stuart. — Emmanuel D'AUBECOURT : La Reine Marie-Antoinette. — Dom Paul PIOLIN : Bérangère, reine d'Angleterre, dame du Mans (1191-1230). — Godefroid KURTH : Les Institutions franques. — Emile JARRIAND : L'Évolution du droit écrit dans le midi de la France, depuis le IXe siècle jusqu'en 1789. — G. JACQUETON : La France et la Régence d'Alger. — L. PINGAUD : Une Ambassade sous Henri IV. — Georges GANDY : Mémoires et Correspondance du comte de Villèle. — Paul ALLARD : Saint François d'Assise et la Féodalité. — Abbé DOUAIS : L'Université de Paris au XIIIe siècle. — Alfred SPONT : La France et l'Unité allemande.

Courriers anglais, allemand, du Nord, russe, etc.

Chronique, Revue des recueils périodiques, Bulletin bibliographique (compte rendu de cent-une publications historiques).

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.

HARVARD COLLEGE
MAR 6 1891

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-TROISIÈME. — LXIe DE LA COLLECTION

DEUXIÈME LIVRAISON — FÉVRIER

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5
(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES
Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE
B. Herder.

VIENNE
Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES
Guillaume Larose (Librairie catholique), 8, rue des Paroissiens.

ROME
Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID
Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg), 14, Principe.

LISBONNE
Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134.

MONTRÉAL
Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM
SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :
BUREAUX DE POSTE.

1891

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FÉVRIER 1891

I. — OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET DE PIÉTÉ, par F. Chapot.

II. — POÉSIE, par A. Delaigue.

III. — COMPTES RENDUS.

Jurisprudence. — P. Fiore : Le Droit international codifié et sa sanction juridique (p. 131). — S. E. Mgr Satolli : Principes de droit public (p. 133). — A. Cristophle et P. Auger : Traité théorique et pratique des travaux publics (p. 134).

Sciences. — P. Rosen : L'Ennemie sociale. Histoire documentée des faits et gestes de la Franc-Maçonnerie de 1717 à 1890, en France, en Belgique et en Italie (p. 135). — A. Carlier : La République américaine. États-Unis (p. 136). — A. de Chambrun : Droits et libertés aux États-Unis. Leurs Origines et leurs progrès (p. 138). — E. Veckenstedt : La Musique et la Danse dans les traditions des Lithuaniens, des Allemands et des Grecs (p. 140). — F. Ortoli : Les Conciles et les Synodes dans leurs rapports avec le traditionnisme (p. 141).

Belles-Lettres. — G. Maspéro : Les Contes populaires de l'Égypte ancienne (p. 142). — F. Marion Crawford : A Cigarette maker's Romance (p. 143). — M. Drack : Le Théâtre de la Foire, la Comédie italienne et l'Opéra-Comique (p. 144). — A. Brunetière : Nouvelles Questions de critique (p. 145). — F. Nève : La Renaissance des lettres et l'Essor de l'érudition ancienne en Belgique (p. 146). — De Ouguella : Gil Vicente (p. 148).

Histoire. — E. Amélineau : Les Moines égyptiens ; vie de Schnoudi (p. 149). — W. Moeller : Lehrbuch der Kirkengeschichte (p. 149). — P. Boissonade : Histoire des volontaires de la Charente pendant la Révolution (1791-1794) (p. 151). — E. Denis : Fin de l'indépendance bohême. I. Georges de Podiebrad. Les Jagellons. II. Les Premiers Habsbourg (p. 152). — L. Léger : Russes et Slaves. Études politiques et littéraires (p. 153). — F. Klein : Le Cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique (p. 155). — L'Esclavage en Afrique (p. 156). — De Maurès de Malartic : Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760 (p. 157). — S. Pellini : Manuale bibliografico per lo studente di lettere (p. 158). — R. Kerviler : Répertoire général de bio-bibliographie bretonne. Livre I. Les Bretons (p. 160). — L. Double : Cabinet d'un curieux, description de quelques livres rares (p. 162). — F. Drujon : Essai sur la destruction volontaire des livres, ou Bibliolytie (p. 163).

IV. — BULLETIN. — Horoy : Gratien, auteur du Décret et fondateur de l'enseignement du droit canonique (p. 163). — D. Sarda y Salvany : Le Mal social, ses causes et ses remèdes (p. 164). — H.-W. Grady : The New South (p. 165). — E. Bordet : Essai sur la Banque de France, à propos du renouvellement du privilège (p. 165). — E. Trigant-Geneste : Le Budget communal, étude pratique (p. 165). — H. Lacouture : Géométrie élémentaire (p. 166). — A. Le Breton : Le Roman au dix-septième siècle (p. 166). — C. Monselet : Curiosités littéraires et bibliographiques (p. 167). — G. Hubault : Histoire contemporaine de 1789 à 1889 (p. 167). — Blanc : La Légion étrangère (p. 168). — E. Wickersheimer : L'Europe en 1890 (p. 168). — F. Guillermet : La Chère Année (1817) à Lons-le-Saunier (p. 169). — F. Vennekens : Étude sur la question romaine (p. 169). — D. Ramon Nocedad : Discurso escrito (p. 170). — Collingridge : La Principauté civile du Vicaire de Jésus-Christ, préfigurée dans l'Ancien Testament et revendiquée dans le Nouveau (p. 170). — V. Colucci : Gli abusi del Clero ed il nuovo Codice penale italiano (p. 171). — P. Mougeolle : Le Règne des vieux (p. 171). — E. Gay (E. Garennes) : Dernière Défaite (p. 172). — J.-C. Hurd : The Union-State (p. 172). — A. Baraud : Chrétiens et hommes célèbres au xixe siècle (p. 173).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Haussmann, Foucher de Careil, Schliemann, Bancroft, etc. — Institut. — Concours. — Bibliographie d'Alsace-Lorraine. — — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Angleterre. — Belgique. — Espagne. — Italie. — Brésil. — États-Unis. — Publications nouvelles.

HARVARD COLLEGE
MAR 6 1891
POLYBIBLION
LIBRARY

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET DE PIÉTÉ

1. *Le Livre des Psaumes, suivi des Cantiques, des Laudes et des Vêpres.* Trad. nouvelle sur la Vulgate, avec sommaires et notes par l'abbé Crampon. Édit. française, approuvée par Mgr Jacquemet, évêque d'Amiens. Tournai, Desclée et Lefebvre, s. d., in-18 de xx-470 p., texte français, 2 fr. 75; édit. latine-française, mêmes éditeurs, s. d., in-18 de xxxiv-744 p., 3 fr. 75. — 2. *Le Cantique des cantiques, ou l'Amour réciproque de Jésus-Christ et de l'Église,* par l'abbé P. Brevet. Paris, Lethielleux, 1890, in-8 de xii-204 p., 2 fr. — 3. *Homélies sur les évangiles du dimanche. Discours pratiques pour les solennités et les fêtes de précepte,* par Aristide Botti. Trad. de l'italien par M. Tachy, prêtre du diocèse de Langres. Paris, Delhomme et Briguet, s. d., 2 vol. in-12 de iv-466 et 470 p., 7 fr. 50. — 4. *La Foi pour tous, apologétique chrétienne,* par A. Le Gendre. Paris, Tolra, s. d., in-12 de xiv-194 p., 1 fr. 50. — 5. *Catéchisme chanté,* par le P. J.-B. Couderc. Lille, Desclée, s. d., in-12 de 54 p., 0 fr. 30. — 6. *Le Symbole des Apôtres,* expliqué par Louis de Grenade. Trad. nouvelle par le R. P. Hébrard. Paris, Vic et Amat, 1890, in-32 de 160 p., 0 fr. 50. — 7. *L'Esprit Saint,* par le P. Marin de Boylesve. Paris, Haton, 1890, in-8 de 125 p., 1 fr. 50. — 8. *La Fête oculaire dans le Ciel, ou la Part spéciale de la vue à la béatitude éternelle,* par l'abbé J.-F. Brinquant. Limé, 1890, in-8 de xvi-252 p. — 9. *Les Anges,* par le P. Lavy. Paris, Lethielleux, 1890, in-8 de 192 p., 2 fr. — 10. *L'Ame et son ange gardien. Entretiens sur la Providence,* par l'abbé Lohan. Paris, Lethielleux, 1890, in-12 de 392 p., 2 fr. 50. — 11. *Vade mecum confessariorum, seu practica methodus sacramenti pænitentiæ administrandi post bullam Apostolicæ sedis,* auctore P. Salvatoris de Philippis, miss. ap. Edit. 4a. Parisiis, Lethielleux, 1891, in-12 de 264 p., 1 fr. 50. — 12. *Les Indulgences, leur nature et leur usage, d'après les dernières décisions de la S. Congrégation des indulgences,* par le P. F. Béringer. Trad. par les PP. E. Abt et A. Feyerstein. Paris, Lethielleux, 1890, 2 vol. in-8 de xvi-544 et 488 p., 8 fr. — 13. *Les Passions,* par le R. P. Félix. 5e retraite de Notre-Dame de Paris. Paris, Téqui, 1890, in-12 de vi-366 p., 3 fr. — 14. *Les Sept Paroles de Jésus en croix,* par Mgr Gilly, évêque de Nîmes. Tours, A. Cattier, 1890, in-12 carré de 250 p., 3 fr. — 15. *Méditations sur les Sept Paroles de N.-S. Jésus-Christ en croix,* précédées d'une introduction par Mgr l'évêque d'Autun, de l'Académie française, par l'abbé Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun. Paris, Chapelliez, 1890, in-12 de xvi-264 p., 3 fr. — 16. *Le Sacré-Cœur de Jésus,* études franciscaines publiées par le P. Henri de Grèzes. Paris, Delhomme et Briguet, s. d., in-12 de vi-408 p., 3 fr. — 17. *La Nouvelle Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.* Retraite et lectures publiées par l'abbé A.-J. Rance. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-18 de xiv-272 p., 1 fr. 60. — 18. *Le Christ eucharistique. Ses rapports avec l'homme,* par l'abbé Desailly. Paris, Delhomme et Briguet, 1891, in-12 de viii-312 p., 3 fr. — 19. *Mémorial des six congrès eucharistiques de Lille, Avignon, Liège, Fribourg, Toulouse, Paris,* par l'abbé J.-L.-A. Maurel. Paris, Delhomme et Briguet, s. d., in-12 de iv-578 p., 4 fr. — 20. *Manna quotidianum sacerdotum, sive, preces ante et post missæ celebrationem, cum brevibus meditationum punctis pro singulis anni diebus.* Preces edidit, meditationum puncta composuit, appendicem adjecit Jacobus Schmitt, S. S. Theol. doct. Friburgi Brisgoviæ, Herder, 1890, 3 vol. in-12 de xii-474 et lii p.; xii-546 et lii p.; xii-580 et lx p., 3 fr. 75 le vol. — 21. *Le Sacerdoce éternel,* par S. E. le cardinal Manning, archevêque de Westminster. Trad. de l'anglais par l'abbé Charles Févet. Nouv. édit. augmentée d'une biographie de Mgr Manning. Lille, Desclée, 1889, in-12 de 304 p., 2 fr. — 22. *Notre Pain quotidien, c'est-à-dire le T. S. Sacrement de l'autel.* Ouvrage écrit en espagnol par le Vén. P. Jean Falconi, trad. et annoté par le P. Eugène Couet. Paris, bureau des Œuvres eucharistiques, s. d., in-12 de xxiv-256 p., 2 fr. 75. — 23. *L'Autel,*

ou le Sacrifice, le prêtre, le culte, par l'auteur du *Tabernacle et de la Sainte Table.* Paris, Delhomme et Briguet, s. d., in-18 de 448 p., 2 fr. — 24. *Un Écho des joies du Ciel, ou l'Ame au pied des autels,* par l'auteur de *Allons au Ciel.* Ouvrage approuvé par plusieurs évêques. Paris, Delhomme et Briguet, s. d., in-18 de XVI-428 p., 2 fr. 50. — 25. *Le Psautier de la première communion,* par le R. P. Dom JOSEPH RABORY. Paris, Gaume, 1890, in-8 de 110 p., 3 fr. — 26. *Vie de la Sainte Vierge,* par le P. CH. MOLA, trad. par l'abbé LE MONNIER, illustré de 89 grav. Lille, Desclée, 1890, gr. in-8 de 320 p., 4 fr. — 27. *Vie de la Très Sainte Vierge,* par l'abbé BOURASSÉ, revue et abrégée par l'abbé P. VERGER. Tours, Mame, 1890, in-12 de 216 p., 0 fr. 65. — 28. *Notre-Dame de Paris. Mois de Marie, prêché à N.-D. de Paris, année 1890,* par l'abbé ANDRÉ FAYOLLE. Paris, Lecoffre, 1890, in-12 de X-330 p., avec un plan et 14 grav., 3 fr. 50. — 29. *Mois de Marie à l'usage des âmes pieuses, des communautés religieuses et des paroisses, sur un plan entièrement nouveau, avec une méditation pour chaque jour du mois,* par l'abbé BONNEROCHE. Paris, Téqui, 1890, in-12 de 358 p., 2 fr. — 30. *Petit Mois de Marie,* par Don SARDA Y SALVANY, trad. de l'espagnol. Paris, Lethielleux, 1890, in-32 de 176 p., 1 fr. — 31. *Le Rosaire médité avec notre saint Père le Pape,* trad. par le R. P. GRANELLO. Tournai, Desclée, 1890, in-32 de 50 p., 0 fr. 15. — 32. *Le Rosaire illustré,* par le P. A. VASSEUR. Paris, Téqui, 1889, in-16 de 36 p., 0 fr. 15. — 33. *Pratique de la vraie dévotion envers S. Joseph, recueil des plus belles prières et pratiques, etc.,* par le P. H. FAURE. Tournai, Casterman, in-18 de 366 p., 2 fr. — 34. *Manuel de dévotion à S. Joseph, comprenant des méditations substantielles et pratiques,* par le P. F.-A.-M. PORTMANS. Liège, H. Dessain, 1890, in-18 de XVI-336 p. — 35. *Petit Mois de saint Joseph,* par DON SARDA Y SALVANY. Trad. de l'espagnol. Paris, Lethielleux, 1890, in-32 de 200 p., 1 fr. — 36. *Souvenir de mariage.* Ouvrage honoré de la bénédiction du Saint-Père. Paris, Baltenweck, in-12 de 386 p., 3 fr. — 37. *Le Livre du mariage et de la famille,* par l'abbé LAPEYRADE. Paris, Téqui, 1890, in-18 de 286 p., 2 fr. — 38. *Le Catéchisme en famille,* par Un prêtre du diocèse de Nevers. Lyon, Vitte et Perrussel, 1889, in-8 de XVI-424 p., 3 fr. 50. — 39. *Le Jeune Homme chrétien à l'école des saints,* d'après le P. BERTHIER, par l'auteur de la *Méthode pour former l'enfance à la piété.* Paris, Haton, 1890, in-12 de IV-286 p., 1 fr. 50. — 40. *Journée chrétienne de la jeune fille. Méditations et lectures pour tous les jours de l'année à l'usage des jeunes personnes,* par Mme BOURDON. Paris, Delhomme et Briguet, in-18 de VIII-800 p., 2 fr. 50. — 41. Ven. P. LUDOVICI DE PONTE. *Meditationes de præcipuis fidei nostræ mysteriis de hispanico in latinum translatæ a Melchiore Trevinnio, S. J. in novo editæ cura* AUG. LEHMKUHL. Partes IV, V et VI. Friburgi Brisgoviæ, Herder, 1890, 3 vol. in-12 de XXXII-464, XXXVI-372 et XXXVI-552 p., 17 fr. les 3 vol. — 42. *Méditations à l'usage des élèves des grands séminaires et des prêtres,* par L. BRANCHEREAU, sup. du grand séminaire d'Orléans. Paris, Vic et Amat, 1890, 4 vol. in-12 de XVI-488, VIII-492, VIII-568 et VIII-500 p., 12 fr. — 43. *Instructions et méditations à l'usage des ordinands sur le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise,* par L. BACUEZ, direct. au séminaire de Saint-Sulpice. Paris, Roger et Chernoviz, 1890, in-18 de 480 p., 1 fr. 50. — 44. *Méditations pour le temps de l'Avent,* par Mme la comtesse DE BEAUREGARD. Paris, Lethielleux, s. d., in-12 de 218 p., 1 fr. 50. — 45. *Le Bon Curé selon le cœur de Jésus,* par Un ami des curés. Lille, Desclée, in-8 de 26 p., 0 fr. 50. — 46. *Le Pèlerinage en Espagne pour le troisième centenaire de sainte Thérèse. Études et récits,* par le P. BLOT. T. II. *La Messe de sainte Thérèse et les Messes de pèlerinage.* Paris, Haton, 1890, in-12 de VIII-600 p., 3 fr. 50. — 47. *La Plante du bon Dieu,* par l'abbé J.-B. GAY. Paris, Haton, 1891, in-18 de XII-280 p., 3 fr. — 48. *Le Ciel, le purgatoire, la terre.* Extrait des œuvres de Mgr CHARLES GAY, évêque d'Anthédon. Paris, J. Leday, 1890, in-32 de 210 p., 1 fr. 25. — 49. *De l'abandon à Dieu.* Extrait des œuvres de Mgr GAY. Paris, J. Leday, 1890, in-32 de 120 p., 1 fr. — 50. *De la douleur chrétienne.* Extrait des œuvres de Mgr GAY. Paris, J. Leday, 1890, in-32 de 260 p., 1 fr. 25. — 51. *Le Consolateur, ou Pieuses Lectures adressées aux malades et à toute personne affligée,* par le P. J. LAMBILLOTTE. Paris, Broussois, 1890, in-18 de 600 p., 1 fr. 50. — 52. *Les Fleurs de Mgr de Ségur. Pensées et traits les plus touchants de sa vie,* par le marquis DE SÉGUR. Paris, J. Leday, 1890, in-32 de XVI-326 p., 1 fr. 25. — 53. *Fleurs de piété pour chaque jour du mois,* par l'auteur de

Allons au Ciel. Paris, Delhomme et Briguet, 1888, in-32 de IV-240 p., 1 fr. 50. — 51. *Paillettes d'argent.* 1re série. Paris, Tolra, 1890, in-32 de 136 p., 0 fr. 50. — 55. *Pensées choisies sur l'amitié chrétienne,* recueillies par H. G. Mulhouse, F. Gangloff, 1888, in-32 de 80 p. — 56. *L'Année liturgique,* par le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. *L'Avent.* 10e édit. Paris, Oudin, 1888, in-18 de XXXII-614 p., 3 fr. 75. — 57. *Le Trésor du pieux fidèle, ou Recueil d'instructions et de prières pour les dimanches et fêtes, jours de carême, etc.,* par le R. P. Léonard Goffiné. Paris, Lethielleux, 1890, in-18 de LXIV-780 p., 3 fr. — 58. *Petit Manuel du saint sacrifice de la messe, ou les Cérémonies et les rites de la sainte messe, mis à la portée des fidèles chrétiens.* Explications recueillies dans les ouvrages de plusieurs auteurs, par F. Hallet, aumônier. Tournai, Casterman, s. d., in-18 de 188 p., 0 fr. 80. — 59. *Officia hebdomadæ sanctæ et octavæ Paschæ, secundum Missale et Breviarium romanum. Editio completa cum cantu emendato.* Tornaci Nerviorum, Desclée et Lefebvre, 1889, in-12 de XXX-742 p., 3 fr. 50. — 60. *L'Esprit de Jésus, ou le Christianisme rationnaliste,* par Henri de Villeneuve. Paris, Bonhoure, 1890, 2 vol. in-12 de XII-240 et 268 p., 7 fr.

1-3. — *Exégèse.* — Les Livres Saints, ceux surtout de l'Ancien Testament, ne sont pas assez connus. Nous devons donc être heureux lorsque l'occasion se présente d'offrir un commentaire ou même une simple traduction de ces livres : cette occasion, M. le chanoine Crampon nous la fournit aujourd'hui par la publication de son *Livre des Psaumes.* Ce n'est pas que nous ayons été jusqu'à ce jour privés de publications sur le même livre : on connaît les travaux de Mabire, de Glaire et de Le Hir sur les Psaumes. Mais ils sont ou trop complets ou pas assez. Le travail de M. Crampon tient un juste milieu. Cet ouvrage sera surtout une bonne fortune pour les membres du clergé qui, à cause d'un grand nombre de difficultés, ne peuvent parfois se rendre compte du vrai sens de tel ou de tel verset. Ils ont besoin d'un guide sûr et autorisé qui les conduise au milieu de ces écueils et qui leur indique la voie à suivre. M. l'abbé Crampon s'est proposé d'apprendre à ses confrères « à psalmodier en toute sagesse, » c'est-à-dire à leur donner la pleine intelligence du psautier, à résoudre toutes les difficultés d'interprétation : avec autant de simplicité que de charité, il s'offre à être pour eux ce « guide, » dont nous parlons et à leur donner ainsi le moyen de réciter non seulement de bouche, mais « en esprit et en vérité » les prières du saint office. Son ouvrage se compose de deux volumes. L'un ne renferme que la traduction française des Psaumes, qu'il fait précéder d'un titre ainsi que d'un sommaire, qu'il accompagne de courts commentaires et qu'il fait suivre, au bas des pages, dans un ordre très méthodique, de notes assez nombreuses et assez développées; ce volume s'ouvre par une courte étude sur les Psaumes et se ferme sur la traduction et le commentaire des cantiques de Laudes et des Vêpres. L'autre volume, outre toutes les matières contenues dans le précédent, renferme encore : 1° une préface qui fait connaître le plan; 2° quelques remarques sur la latinité des Psaumes selon la Vulgate; 3° des considérations sur le parallélisme poétique; 4° le texte latin. Comme on voit, ce dernier volume est plus

considérable et plus important que le premier. Nous devons, surtout, faire ressortir le mérite des remarques sur la latinité des Psaumes : cette partie, tout à fait technique, rédigée sous forme de dictionnaire, a l'avantage de fixer le lecteur sur les diverses significations littérales ou figurées qu'on peut donner au même mot. Le style de la traduction nous a paru excellent, sans recherche comme sans négligence, clair et précis. Les notes viennent, ensuite, achever d'éclairer ce qui aurait pu rester encore obscur et complètent le travail éminemment utile de l'auteur. Aussi bien, avons-nous pour garant de l'excellence de cet ouvrage la parole autorisée de Mgr l'évêque d'Amiens, qui l'a honoré de sa haute approbation. M. le chanoine Crampon nous a rendu un vrai service en permettant aux Livres saints d'être plus accessibles à tous, en les faisant aimer davantage.

Le livre du *Cantique des cantiques* est moins connu. Et cependant que d'applications ingénieuses et édifiantes il peut fournir à la piété! Les livres auront beau se multiplier sur le Cantique des cantiques, il restera toujours infiniment à dire encore. C'est ce qui a encouragé M. l'abbé Brevet. Son dessein n'a pas été de faire un commentaire présentant les divers sens qui peuvent être appliqués à chaque mot de ce livre; son intention a été de développer cette pensée « que l'Époux et l'Épouse du saint Cantique sont Jésus-Christ et son Église, » en faisant ressortir les liens qui les unissent et les vérités qui découlent de leurs divers rapports. Ainsi est justifié le titre secondaire du livre : « amour réciproque de Jésus-Christ et de son Église. » Ce but a-t-il été atteint ? Nous n'hésitons pas à le reconnaître : M. l'abbé Brevet a trouvé à dire bien des choses neuves et intéressantes; il a jeté un rayon de lumière sur cette belle partie de la Bible. L'ouvrage porte l'imprimatur de l'Ordinaire d'Oran : c'est une garantie de l'orthodoxie de l'auteur et de la vérité de son commentaire.

Nous connaissons mieux le Nouveau Testament, en particulier les évangiles des dimanches et des fêtes : nous les avons toujours sous les yeux, et, d'autre part, il ne manque pas de commentaires, à la portée de tous les fidèles, pour en expliquer les enseignements formels ou les significations symboliques. L'ouvrage de M. Aristide Botti, *Homélies sur les évangiles du dimanche,* vient augmenter le nombre des travaux exégétiques, mais il s'en faut qu'il soit une superfluité. Rien ne prouve mieux son utilité que l'accueil persévérant qu'il a reçu du clergé. M. Botti avait d'abord hésité à publier son travail, que sa modestie lui faisait considérer « comme inférieur à tant d'autres ayant de la vogue, » mais, en réfléchissant, en examinant surtout les besoins particuliers des âmes en ce siècle incrédule et aussi corrompu que n'importe quel autre, il lui sembla « qu'un livre, que sa simplicité mettrait à la portée des plus vulgaires intelligences et qui décou-

vrirait toutes les plaies de ce siècle, en indiquant le remède de chacune, ne serait pas sans quelque utilité. » Le succès est venu le récompenser, mais il ne l'a pas aveuglé. M. A. Botti a jugé, au contraire, que ce résultat lui imposait le devoir d'améliorer encore son œuvre. Il a revu avec soin la deuxième et la troisième édition, mais c'est surtout la quatrième, l'édition actuelle, qui a été l'objet d'une sollicitude particulière : elle a ceci de spécial qu'elle renferme des discours pratiques pour les solennités et les fêtes de précepte. La méthode de M. Botti nous a paru la mieux adaptée à ce genre d'ouvrage : elle laisse de côté les explications spéculatives pour ne toucher qu'aux questions pratiques ; elle s'en tient aux arguments les plus simples, ceux qui conviennent au peuple, mais elle n'omet aucun des points importants de la foi et de la morale, que l'impiété combat de nos jours ; enfin, elle évite d'expliquer l'évangile tout entier, ce qui serait trop long. L'auteur, en ce qui touche les discours moraux, s'est borné à donner au curé un modèle d'instructions telles qu'on les fait ordinairement à la messe paroissiale. Voilà donc un ouvrage dont les pasteurs de l'Église pourront tirer le profit le plus sérieux. Remercions M. l'abbé Tachy de l'avoir mis, par sa traduction, à la disposition du clergé français.

4-13. — *Doctrine.* Ce n'est pas la longue trame de tout l'enseignement catholique que M. A. Legendre tisse dans son livre : *La Foi pour tous;* notre savant auteur s'attache spécialement à quelques points de la doctrine, à ceux qui sont à notre époque un point de mire pour la libre-pensée : il fait œuvre non de catéchiste, mais d'apologiste. Sans nous étendre sur l'économie de son plan, disons qu'il a suivi et étudié l'ensemble merveilleux de la religion chrétienne dans son histoire et qu'il en dégage successivement toutes les démonstrations apologétiques : la concordance des découvertes de la science moderne avec la Bible, le caractère divin des prophéties, la conquête du monde par les apôtres, l'existence surnaturelle de la papauté, la grande dévotion à Notre-Dame de Lourdes, les bienfaits du christianisme sur l'humanité. Nous recommandons instamment ce livre aux directeurs des bibliothèques catholiques.

Le Catéchisme chanté, du P. Couderc, s'adresse exclusivement aux enfants. Comme l'indique son titre, ce petit catéchisme n'est pas fait pour être récité, ni pour être lu, comme une œuvre poétique : il doit être chanté. Cette méthode est, en effet, très agréable aux enfants, et a surtout l'avantage de faire pénétrer plus vite et plus avant, dans leur esprit comme dans leur cœur, les vérités de la religion. Il était difficile de faire entrer dans la mesure d'un vers la formule rigoureuse de la doctrine : le P. Couderc a réussi dans cette tâche sans trop compromettre le style poétique et le chant se trouve parfaitement adapté au vers. Il y a là un petit tour de force dont il est juste de féliciter

traité avec cette élévation et cette originalité qui caractérisent l'éloquent orateur? Il est fort à désirer que tout le monde se familiarise avec cette connaissance de la nature des esprits angéliques; vivre en contact avec *les Anges,* c'est vivre de sainteté, et l'on commence ainsi, dans l'exil, ces rapports fraternels si doux que nous sommes destinés à entretenir dans la Patrie pendant des siècles sans fin.

Dans le même ordre d'idées, M. l'abbé Lohan publie un dialogue entre *l'Ame et son ange gardien;* mais il se propose un autre but, celui de justifier la divine Providence dans le gouvernement des choses de ce monde. M. l'abbé Lohan poursuit le plan qu'il s'est proposé dès le début de ses prédications. Comme il le dit dans sa courte préface, *le Fond du cœur* a été un essai de démonstration évangélique. Dans les *Consolations de la doctrine catholique,* il s'est appliqué à montrer le côté consolant de tous les dogmes réunis. Il les a considérés ensuite, un à un, dans *le Paradis catholique* et dans *l'Ame et Jésus* au sacrement de l'Eucharistie. Les *Entretiens sur la Providence,* que nous annonçons, continuent l'œuvre : ils sont une suite logique des études précédentes. Ce livre a, de plus, l'avantage de venir à son heure, à une époque où les objections et les plaintes contre la Providence sont si fréquentes, même sur les lèvres des chrétiens qui trouvent dans leurs épreuves une tentation de murmure. L'intérêt de l'ouvrage et son utilité pratique apparaissent dans le simple énoncé de sa division : Objet et preuves de la Providence; sa Justification et ses voies; Devoirs à l'égard de la Providence. La sûreté de la doctrine est garantie par l'*imprimatur* de Mgr l'évêque de Nantes; quant à la manière de l'exposer, l'auteur se distingue par une grande clarté et par la méthode.

Une des dispositions les plus merveilleuses de la divine Providence à l'égard des âmes est assurément l'institution du sacrement de Pénitence. C'est par ce canal spirituel que nous arrive la grâce qui pardonne et sanctifie. Mais l'administration de ce sacrement de la miséricorde est soumise à des règles que tout prêtre doit connaître et suivre, tant pour assurer l'efficacité de ses sublimes fonctions et abriter sa redoutable responsabilité que pour répondre à la confiance des fidèles et leur garantir l'application du bienfait divin. Et d'autre part, combien difficile, combien délicate la mission de discerner les âmes, de les préparer à leur réconciliation avec Dieu, d'en exiger les dispositions nécessaires, de leur imposer les conditions requises. On l'a dit avec raison : c'est l'art des arts que le maniement des âmes. *Ars artium regimen animarum.* Pour leur faciliter cette tâche, voici un petit volume qui livre aux prêtres le secret d'une tactique essentiellement utile; il est intitulé : *Vade mecum confessariorum,* c'est-à-dire le Manuel des confesseurs, leur guide au tribunal de la pénitence. Il

s'attache à résoudre tous les doutes et toutes les difficultés qui se présentent dans l'administration du sacrement de pénitence, surtout en ce qui concerne les censures déterminées par la bulle *Apostolicæ Sedis.* Deux grandes parties comprennent toutes les matières contenues dans l'opuscule : dans la première, il est traité du ministre de ce sacrement, de sa juridiction, de sa science, de sa prudence, ainsi que de la matière *in genere* de la confession, matière éloignée, c'est-à-dire la contrition, la confession et la satisfaction ; matière prochaine, c'est-à-dire, péchés de toutes sortes. Dans la seconde partie, il est question de la matière *in specie* de la confession, et on passe en revue les commandements de Dieu qui renferment toute la loi ; c'est un examen complet de conscience. Enfin, en forme d'appendice, cette partie contient un résumé de l'enseignement théologique relatif à la réception des sacrements. Ce court aperçu suffira pour donner une idée de l'ouvrage qui se recommande à tous les confesseurs.

A la Satisfaction qui est une partie intégrante du sacrement de pénitence se rattachent logiquement les Indulgences. Nous devons donc placer ici le savant travail que vient de publier sur *les Indulgences* le R. P. Beringer. L'ouvrage a deux volumes bien remplis, mais il n'y a rien de trop pour exciter les prêtres et les fidèles à estimer à leur véritable valeur ces richesses spirituelles. On néglige trop les avantages si précieux qu'on peut retirer de la recherche des indulgences. Quoi de plus facile, cependant, que d'en profiter, quand il suffit, pour gagner les indulgences attachées aux prières que l'on récite dans le cours de la journée, de formuler, le matin, l'intention de les gagner toutes, quelles qu'elles soient, que nous les connaissions ou non ? Applaudissons donc au zèle avec lequel les PP. Abt et Feyerstein viennent de traduire de l'allemand en français les deux volumes du P. Beringer. Certes la tâche a été laborieuse et pour l'auteur et pour les traducteurs. Mais grâce à eux nous avons entre les mains un traité très complet sur la matière et un recueil de toutes les indulgences authentiques. L'ouvrage que nous annonçons ne fera pas oublier celui du P. Maurel : *Le Chrétien éclairé sur la nature et l'usage des indulgences :* celui-ci est le modèle du genre et nous ne croyons pas qu'il soit jamais surpassé. Ajoutons même que le travail du P. Beringer n'est que le développement du livre si justement estimé du théologien français. Toutefois, malgré ses vingt-trois éditions, l'ouvrage était encore loin d'être complet. Aussi le P. Schneider, qui avait voulu doter de ce travail les pays de langue allemande, ne se contenta-t-il pas de le traduire ; il l'enrichit sur plus d'un point et l'augmenta notablement ; mais la mort vint prématurément arracher le savant religieux à ses labeurs et le soin des éditions nouvelles fut dévolu au R. P. Beringer. C'est sur une des plus récentes que l'ouvrage a été

traduit en français. Cette traduction, comme l'ouvrage original lui-même, a été honorée d'une approbation de la Sacrée Congrégation des Indulgences. Il ne nous reste qu'à exposer en quelques mots le plan de l'auteur. L'ouvrage comprend trois grandes parties : la première développe succinctement la doctrine complète des indulgences en général ; la seconde, la plus importante, divisée en quatre sections, contient le texte des prières indulgenciées, avec indication des indulgences qui y sont attachées ; les pieux exercices, les œuvres de zèle et de charité enrichis d'indulgences, les objets de piété, les lieux, les temps auxquels des indulgences sont attachées ; les noms des confréries et associations pieuses. La troisième partie renferme le formulaire pour les bénédictions, réceptions, suppliques, etc., relatives aux indulgences. Des tables analytiques fort détaillées terminent chaque volume ; une table alphabétique de l'ouvrage se trouve à la fin du tome second. Nous croyons devoir, en terminant, engager les membres du clergé, surtout MM. les curés et aumôniers, à enrichir leur bibliothèque d'un ouvrage si précieux et d'une utilité presque quotidienne.

Ils auront aussi beaucoup à gagner pour la connaissance du cœur humain à lire les discours qui composent la cinquième retraite de Notre-Dame de Paris et que le P. Félix a groupés sous ce titre : *Les Passions*. Nous n'avons pas à faire l'éloge d'un livre que le nom seul de l'auteur recommande ; nous devons nous borner à indiquer sommairement les matières qui y sont contenues. L'éminent conférencier considère d'abord les passions dans la vie humaine, ce qu'elles sont, quelle est leur source, quel est leur rôle et leur portée ; il étudie ensuite les passions dans leur impulsion au mal, et il appelle en témoignage la nature humaine et l'histoire de l'humanité ; voici maintenant la conspiration des passions contre le bien, il en constate le fait et en décrit les caractères ; c'est ensuite la séduction des passions s'exerçant sur l'intelligence, la conscience, l'imagination, les sens et le cœur ; c'est encore l'aveuglement des passions par l'illusion, par la dissimulation, par la haine et la persécution de la vérité ; enfin c'est le malheur des passions, dans les trois phases de la vie par l'agitation, le sentiment du vide et le dégoût. L'un des caractères du talent du R. P. Félix est d'approfondir si bien le sujet qu'il traite que rien n'échappe à sa minutieuse et savante analyse.

14-25. — *Jésus-Christ et l'Eucharistie.* Le commentaire des *Sept Paroles de N.-S. J.-C. en croix*, que Mgr Gilly, évêque de Nîmes, vient de publier en volume, avait déjà paru, en plusieurs articles, il y a environ deux ans, dans une revue mensuelle de dévotion ; il avait été remarqué et l'auteur a cru devoir réunir ces articles pour en former un livre qui pût servir à l'instruction et à l'édification d'un plus grand

nombre d'âmes. Mgr Gilly nous fait connaître lui-même le but et le plan de son œuvre. « Il nous semble, dit-il, que le divin Maître, ayant voulu vivre et mourir à la manière de ses frères, ceux-ci peuvent bien attacher un prix particulier aux dernières paroles qu'il a proférées en ce monde. Les méditer, c'est se placer en face de Jésus mourant. Les approfondir, c'est pénétrer plus profondément certains sentiments de son divin cœur... » Mgr l'évêque de Nîmes ajoute : « Personne ne trouvera que nous donnions aux sept paroles de Jésus en croix un sens trop étendu. Les Pères de l'Église nous aideront à pénétrer le fond d'âme que le bon Maître a bien voulu nous révéler au moment de mourir. Les sept paroles de Jésus mourant sont devenues, comme le Nouveau Testament tout entier, l'héritage de sa famille. Puisque nous avons le bonheur d'appartenir à la famille de Jésus, n'est-il pas légitime que nous étudiions cet héritage et que nous y trouvions un aliment pour notre piété? »

Les *Méditations* de M. le chanoine Ch. Perraud ont aussi pour objet spécial *les Sept Paroles de N.-S. J.-C. en croix.* C'est un livre de haute et sérieuse spiritualité, un vrai recueil de « méditations. » A l'origine, ces considérations formèrent la matière des éloquentes conférences de Saint-Ambroise, des carêmes, si suivis, de Sainte-Madeleine, de Sainte-Clotilde, de Saint-Roch et de la Trinité. Il faut nous féliciter que l'auteur ait déféré au vœu de ces sympathiques auditeurs qui désiraient « pouvoir relire et approfondir plus à l'aise ce qu'ils avaient entendu. » Ce n'était pas chose facile que « de fondre dans une rédaction unique sept ou huit exposés différents d'un même sujet... d'éliminer d'abord, puis de coordonner les uns avec les autres, comme s'ils avaient jailli d'une inspiration unique, des fragments de dates diverses... » Heureusement « ce labeur de patience, tout à fait méritoire pour un orateur habitué à livrer son âme aux autres sous le coup de ses émotions » n'a pas effrayé M. le chanoine d'Autun et il nous a valu un livre auquel nous souhaitons plein succès.

On aime à connaître les développements qu'a pris, à travers les siècles chrétiens, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et à se convaincre ainsi que, loin d'être une nouveauté, elle est, au contraire, bien ancienne dans la tradition de l'Église. Le P. Henri de Grèzes s'est particulièrement attaché à nous montrer cette dévotion en honneur, de tout temps, dans les diverses branches de la famille franciscaine ; il a su recueillir, siècle par siècle, tous les témoignages voulus pour établir solidement que la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, enseignée par saint François à ses enfants, s'est ensuite affermie et développée dans les ordres franciscains par sainte Claire, saint Antoine de Padoue, saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne, saint Pierre d'Alcantara et autres franciscains illustres par leur sainteté et

leur science. Nous sommes persuadé que cette pieuse publication sera utile non seulement aux membres de la grande famille franciscaine mais aussi à tous les fidèles.

Le livre de M. l'abbé Rance : *La Nouvelle Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, contribuera également, pour une bonne part, à accroître le crédit et les bienfaits de cette dévotion. A l'époque où fut écrit ce travail, au commencement du XVIIIe siècle, par un ancien aumônier des dominicaines du couvent de Sainte-Catherine de Sienne, cette dévotion était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui ; elle était pour ainsi dire « nouvelle » dans la forme qu'elle revêtait. Mais ce livre n'en sera pas moins utile aujourd'hui aux âmes qui pratiquent cette pieuse dévotion : il est rempli d'aperçus ingénieux et de justes considérations qui conservent encore tout leur prix. L'éditeur nous assure qu'il a donné le texte avec sa vraie physionomie, ne le modifiant qu'en très peu de passages. Peut-être eût-il mieux fait de retoucher davantage le style, qui est un peu lourd. En tout cas, la doctrine, comme il le dit lui-même, est sûre et il importe peu que le style soit plus ou moins alerte.

Dans le livre qu'il publie, M. l'abbé Dessailly étudie *le Christ eucharistique dans ses rapports avec l'homme*. C'est un point de vue essentiellement utile, surtout en notre siècle où tout veut être « raisonné. » M. l'abbé Dessailly se propose, ni plus ni moins, de conquérir au dogme eucharistique la raison humaine ; il soutient que l'Eucharistie n'offre qu'un seul mystère, celui de la présence substantielle du Christ, et encore n'est-ce qu'un mystère purement scientifique et philosophique. Sans doute, le savant auteur ne saurait prétendre donner une démonstration rationnelle du dogme eucharistique ; ce qu'il veut, c'est rechercher les motifs des déterminations divines dans l'institution de ce sacrement pour faire briller les harmonies de la présence eucharistique aux yeux de la raison incrédule et de la raison catholique. Le livre de M. l'abbé Dessailly contient quatorze conférences dont les titres indiqueront l'objet : La Présence universelle de Dieu et la Présence eucharistique ; Des Effets de la présence universelle de Dieu et Insuffisance de ces effets ; Besoin que l'homme a de Dieu ; l'Incarnation, qui n'atteint son but que par l'Eucharistie ; Impossibilité de la présence visible et Nature de la présence eucharistique ; Accidents du pain et du vin ; l'Eucharistie et le vrai Dieu de l'humanité ; Jésus ami ; Jésus frère ; Jésus époux ; Devoirs envers la présence eucharistique.

La conclusion qui ressort du livre de M. l'abbé Dessailly, c'est qu'on ne saurait trop faire pour propager la connaissance du mystère de l'Eucharistie. Il faut donc applaudir au zèle si actif et si persévérant des promoteurs du Congrès eucharistique, et surtout il faut remercier et féliciter M. l'abbé Maurel de nous offrir, dans son *Mémorial* de ces

Congrès le résumé des travaux qui y ont été lus ainsi que des résolutions si opportunes qui y ont été prises. Quel grand bien, quels heureux résultats auraient obtenus ces réunions de l'élité de nos savants catholiques, si tous ces vœux avaient pu être réalisés! Cependant il serait injuste de ne pas reconnaître qu'une impulsion plus puissante a été donnée aux œuvres qui concernent le sacrement de nos autels. L'ouvrage de M. l'abbé Maurel est destiné à perpétuer et à assurer les excellents fruits des congrès eucharistiques. L'auteur a eu la très lumineuse idée de condenser dans moins de six cents pages les mémoires, les rapports, les discours, enfin tous les travaux qui ont mérité l'attention des membres de ces importantes assemblées, et il a eu raison d'appeler ce livre « Le Mémorial » des six congrès eucharistiques : c'est là que tout laïque comme tout prêtre ira puiser les éléments qui doivent entrer dans la fondation ou le développement d'une œuvre eucharistique. Le plan de l'auteur est simple : « Il a été tenu, dit-il, par le Comité des œuvres eucharistiques de Lille, six congrès eucharistiques : à Lille, Avignon, Liège, Fribourg, Toulouse, Paris. Dans l'ouvrage que je livre au publie, je fais connaître, dans un court préambule, ces six congrès; ensuite, je rapporte textuellement les vœux émis et je résume les matières traitées dans ces six congrès. Ce travail est disposé selon le programme qui est à la fin du préambule » — et dont les principaux titres sont : Foi et Piété; Adoration et Réparation; Sainte Messe et Communion; Hommages publics; Association; Histoire; Art et propagande. — Une lettre majuscule indique à la fin de chaque article dans quel congrès la question a été traitée : L, pour Lille, etc. Dans un appendice, l'auteur résume les vœux émis dans le congrès de l'*Union des œuvres ouvrières catholiques de France*. L'ouvrage de M. l'abbé Maurel, rédigé avec beaucoup d'ordre et de méthode, est revêtu de l'*imprimatur* de Mgr l'évêque de Rodez.

L'œuvre eucharistique incontestablement la plus importante est le saint sacrifice de la messe, puisque c'est l'Eucharistie elle-même. Or, aucun livre, plus que celui du chanoine Schmitt, n'est apte à exciter dans une âme sacerdotale les sentiments pieux envers le Dieu de nos tabernacles. L'auteur l'a intitulé : *Manna quotidianum*, et ce titre est loin d'être présomptueux; sous la forme de prières à réciter avant et après la messe, c'est, en effet, une « manne » suave qui est offerte à l'esprit, et surtout au cœur du prêtre; un aliment surnaturel qui entretient et développe la piété, la dévotion; ce sont les meilleures méditations empruntées aux auteurs ascétiques les plus suivis. Aucun jour, aucune fête, sans leur méditation, sans leurs prières. En outre, à la fin de chaque volume, se trouve un appendice des plus pratiques renfermant soit des exercices pieux pour la préparation à la messe et

pour actions de grâces, soit de nombreuses prières avec l'indication des indulgences qui y sont attachées. Nous sommes convaincu que tout prêtre, s'appropriant, chaque matin, avant de monter à l'autel, cette manne précieuse, célèbrerait la sainte messe avec la plus vive ferveur, avancerait plus rapidement dans les voies de la sainteté et serait d'un plus efficace secours à l'Église militante de la terre et à l'Église souffrante du Purgatoire.

Dans le même ordre d'idées, mais sous une forme bien différente, c'est aussi pour faciliter au prêtre la tâche de sa haute perfection que S. E. le cardinal Manning a écrit *le Sacerdoce éternel*. Nous avons déjà présenté cet ouvrage à nos lecteurs, quand parut, il y a deux ans, la traduction espagnole ; nous exprimions alors le désir de voir cette œuvre passer dans notre langue. Nous voici bien satisfait : M. l'abbé Fiévet nous donne la traduction française du *Sacerdoce éternel* et notre clergé peut enfin connaître les excellentes considérations qui remplissent ce volume. Mgr Manning considère le prêtre dans sa mission de prédicateur, dans l'exercice de sa liberté, dans les devoirs de son obéissance ; il le suit surtout au presbytère, dans les actions de sa journée, pendant sa vie et à l'heure de sa mort. Remercions M. l'abbé Fiévet de nous avoir facilité la lecture de ces pages réconfortantes.

Le livre du R. P. Couet : *Notre Pain quotidien*, est aussi une traduction, celle-ci de l'espagnol ; nous lui devons le même bon accueil, parce qu'elle nous permet de connaître une des meilleures œuvres du Vénérable Jean Falconi sur le sacrement de l'autel. Cette traduction française a surtout l'avantage de s'adresser, non plus spécialement au clergé, mais à tous les fidèles. Pour en dire d'un mot toute l'utilité, il nous suffira de noter qu'elle a été faite sur l'initiative du Comité des œuvres eucharistiques. Comme le titre l'indique, l'ouvrage du Vénérable Jean Falconi n'a pas d'autre but que de promouvoir toujours davantage la pratique de la communion fréquente et même quotidienne : il contient tout ce qui peut y encourager ; il énumère les nombreux et précieux avantages que l'âme est appelée à retirer de la réception de ce pain de chaque jour ; il fait connaître à ce sujet la pensée des saints, l'enseignement des docteurs, les déclarations de divers conciles et notamment du concile de Trente ; il résout victorieusement les objections diverses que l'on peut faire à sa doctrine.

L'Autel nous paraît un résumé des trois ouvrages précédents : il s'adresse à la fois au prêtre et aux fidèles. Trois grandes parties renferment toutes les matières qu'annonce son sous-titre : *le Sacrifice, le Prêtre, le Culte*. La première a dix-neuf chapitres consacrés à étudier le sacrifice dans la nature, dans la loi, dans son objet, dans sa valeur ; à faire connaître le sacrifice de la loi évangélique, la messe : sa matière, ses fins, ses sujets directs et indirects. La deuxième partie, qui compte

dix-huit chapitres, traite de la vocation sacerdotale, de l'ordination, de la dignité du prêtre, de ses devoirs, de ses droits. Enfin les dix-sept chapitres de la troisième partie nous parlent du culte et de la liturgie, de l'église, de l'autel, de la sacristie, de la messe d'obligation et de dévotion, des méthodes pour bien entendre la messe.

Notre-Seigneur immolé au saint sacrifice de la messe ne s'éloigne pas de l'autel. Que de suaves émotions l'âme ne goûte-t-elle pas au pied des tabernacles ! Il est doux d'assister au saint sacrifice, mais ces instants sont bien courts et quel vide ce serait pour notre cœur, si la présence réelle de Notre-Seigneur ne venait compléter notre bonheur en nous permettant de jouir toujours du Dieu eucharistique ! Ces considérations forment toute la matière du livre intitulé : *Un Écho des joies du ciel, ou l'Ame au pied des autels ;* l'auteur y énumère les titres de Jésus dans l'Eucharistie, les grandeurs et les beautés de cet adorable sacrement ; il y ajoute trente et un entretiens de l'âme, seule avec son Dieu, et termine son œuvre par vingt-deux aspirations. Nous aurons dit tout le prix et le mérite de ce livre, quand nous aurons reproduit le jugement du vicaire général de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc : « Tout annonce, dit M. l'abbé Chatton, que ce nouveau livre aura un plein succès. Quand on l'aura lu, on voudra le lire encore et il deviendra le manuel du pieux communiant, des adorateurs du Saint-Sacrement et de toutes les âmes dévotes à la sainte Eucharistie. »

Nous prédisons le même sympathique accueil au *Psautier de la première communion,* du P. Dom Joseph Rabory. Les lecteurs auxquels il est particulièrement destiné manquent d'ouvrages qui leur soient réellement utiles. On semble croire que les enfants ne peuvent comprendre et aimer rien de sérieux, et on leur met sous les yeux des formules de prières dont les unes sont vides de sens et dont les autres font jouer un trop grand rôle à l'imagination. Le P. Rabory a pensé avec raison qu'on pouvait déroger à cette sorte de tradition ; il croit, et nous croyons avec lui, qu'au moment « où Notre-Seigneur se donne à une âme pour la première fois, une grande illumination se fait dans cette âme » et que l'enfant devient apte à goûter des vérités que plus tard il comprendra souvent moins bien. Le P. Rabory réunit donc dans son livre les psaumes qui ont trait à l'Eucharistie ; il les explique au moyen d'une paraphrase qu'il intercale dans le texte ; il y ajoute les prières composées par l'Église ou par des saints, et c'est ce qu'il offre aux enfants qui se préparent à la première communion. Le *Psautier* leur sera même utile pour le temps du catéchisme de persévérance, et pendant toute leur vie, car « on aime à revoir et à redire les formules qui rappellent les douces émotions de la première communion. »

26-35. — *Marie et Joseph.* La *Vie de la Sainte Vierge,* du P. Mola,

commence dignement la série des livres consacrés à l'auguste Mère de Dieu. Il sort des presses de la Société Saint-Augustin, si remarquable par ses grandes œuvres; il se distingue encore de toutes les autres par une profusion de gravures, reproductions de maîtres. Quant au style, il est simple, uni, sans emphase. Comme le dit si bien le cardinal Capecelatro, à qui l'auteur a dédié son livre, « cette œuvre ne manque pas d'onction; elle tend à éveiller de saintes pensées, de pieux sentiments dans l'âme du lecteur; elle s'appuie en grande partie sur la Bible, sans négliger toutefois les traditions les plus probables. » Le P. Mola, dont le but est non pas de faire montre d'érudition ni de combattre l'erreur ou de persuader les incrédules, mais de donner un nouvel aliment à la piété, entremêle son récit de quelques réflexions morales, qui, méditées devant ce type achevé de perfection, n'en pénètrent que mieux l'esprit et le cœur. » Grâce à M. l'abbé Le Monnier, nous avons là une excellente traduction.

Sous un format plus modeste, M. l'abbé Verger donne une nouvelle édition abrégée de la *Vie de la Très Sainte Vierge* par M. l'abbé Bourassé. Il y a près de trente ans que le docte et pieux chanoine de Tours avait publié pour la première fois son *Histoire de la Vierge Marie, Mère de Dieu;* cette œuvre fut favorablement accueillie par les fidèles et elle reste encore une des meilleures que nous possédions. C'était alors un fort volume in-octavo, trop grand pour devenir populaire et obtenir la diffusion dont il était digne. Il a semblé à M. l'abbé Verger qu'une édition plus à la portée de tous aurait l'avantage de vulgariser ce parfait modèle de toutes les vertus, et il a accompli cette tâche avec la vénération qu'il professe pour celui qui fut son maître, mais avec le discernement et le tact qui convenaient. Il a réduit de moitié le livre de M. Bourassé, mais, à part deux ou trois corrections faciles à justifier, il l'a analysé fidèlement sans rien sacrifier d'essentiel ni même d'important.

C'est encore la Mère de Dieu que veut nous faire aimer et honorer M. l'abbé André Fayolle, en donnant à son œuvre la forme d'un *Mois de Marie.* Ce livre a ceci de spécial, c'est que l'exercice quotidien de ce beau mois a pour objet un des ornements de l'église métropolitaine de Paris. Cette forme donne au travail de M. l'abbé Fayolle un cachet incontestable de nouveauté, qui attire et qui plaît. « Nos artistes religieux du moyen âge, dit Mgr l'évêque de Valence dans sa lettre élogieuse à l'auteur, écrivaient l'histoire sacrée sur les murs de nos vieilles cathédrales, et le peuple, en allant prier Dieu, relisait avec intérêt la Bible et l'Évangile, se rappelait avec bonheur les mystères de notre sainte religion traduits dans un langage accessible aux plus illettrés... En vous efforçant de ramener les esprits à cette étude sanctifiante vous rendez service en même temps à la science et à la reli-

gion... Je fais les meilleurs vœux pour que, prêtres et fidèles en grand nombre, se familiarisent par la lecture de votre livre avec ce symbolisme chrétien, où l'on trouve tant d'intérêt et d'édification. » Le livre de M. l'abbé Fayolle est donc à la fois un livre d'érudition et de piété; il est agréablement complété par un plan d'ensemble de Notre-Dame et par quatorze gravures qui reproduisent les parties principales de l'œuvre si remarquable de Maurice de Sully.

Le *Mois de Marie,* de M. l'abbé Bonneroche, se distingue des autres livres du même genre en complétant l'exercice quotidien du mois de mai par une lecture destinée à servir de méditation à la suite de la prière du matin. C'est là une excellente idée de nous engager à prendre notre journée par son début afin de la consacrer à notre auguste Mère. Ces méditations, divisées en deux points, ont chacune assez de développement pour aider les esprits, même les moins familiarisés avec cet exercice; elles se terminent par une résolution pratique et un bouquet spirituel. Quant aux lectures du soir, elles se composent, en grande partie, de nombreux extraits des ouvrages des auteurs les plus recommandables; elles sont suivies de traits intéressants empruntés à la vie des saints, et les prières qui les terminent sont toujours l'œuvre d'un saint dévot à Marie. L'archevêque d'Albi se plaît à bénir ce livre et à en louer les « édifiantes considérations. »

Le *Petit Mois de Marie,* de don Sarda y Salvany, moins considérable, sera plus accessible au grand nombre, d'abord par la modicité de son prix, ensuite par la brièveté de ses lectures. Nous appelons spécialement l'attention sur les premières pages, où l'auteur indique la vraie manière de faire le mois de Marie, et où il énumère les divers modes de cette dévotion : Mois de Marie des personnes occupées; mois de Marie des âmes affligées, etc. Mais nous devons regretter que les lectures ne soient pas suivies d'exemples; le peuple aime les traits qui lui font mieux comprendre le mystère et lui permettent de retenir plus facilement la leçon qu'il contient.

Une autre pratique est venue s'ajouter à celle du Mois de Marie : c'est la récitation du saint Rosaire chaque jour du mois d'octobre. Parmi les méthodes préconisées pour accomplir ce pieux exercice, nous devons donner une des premières places au *Rosaire médité avec notre saint Père le Pape;* méditations courtes, affectueuses, que rendent plus saisissantes encore les illustrations dont elles sont accompagnées. L'opuscule s'ouvre par l'éloge du Rosaire et par une prière qui doit en précéder la récitation; il se ferme sur un *Petit Catéchisme* où sont indiqués les renseignements relatifs à cette dévotion ainsi que la nomenclature des indulgences qui y sont attachées.

Le Rosaire illustré, du P. Vasseur, rentre dans le même genre, avec cette différence que la méditation sur ce mystère a plus de développe-

ment. Ce genre peut convenir à l'exercice privé du rosaire plutôt qu'à l'exercice public qui réclame plus de brièveté dans la méditation : les fidèles qui en useront peuvent être assurés de retirer le meilleur fruit de ces lectures où l'auteur a fait passer tout son amour pour notre auguste Mère. L'exercice quotidien se termine par une courte prière et une pratique.

La dévotion à saint Joseph prend, elle aussi, chaque jour plus d'extension. Les pieux exercices et les prières en l'honneur de ce saint sont déjà bien nombreux, la plupart enrichis d'indulgences même plénières. Il importait de les réunir dans un seul livre afin de les offrir au choix des serviteurs de saint Joseph. C'est ce que vient de faire le P. Faure en publiant la *Pratique de la vraie dévotion envers saint Joseph.* La collection est aussi complète que possible : Élévations sur les douleurs et les allégresses de saint Joseph pour les sept dimanches et les sept mercredis institués en son honneur, petite couronne des douze privilèges, guirlandes de bénédictions, litanies, psautier, prières imitées des prières à Marie, prières pour solliciter des grâces spéciales, enfin méditations pour chaque jour du mois de mars. Aussi l'auteur a-t-il raison d'annoncer au début de son livre que « les âmes dévouées à saint Joseph y trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer pour honorer ce grand saint et satisfaire leur dévotion envers lui. »

Le *Manuel de dévotion à saint Joseph*, par le P. Portmans, sauf quelques prières spéciales qui le terminent, est presque exclusivement consacré à l'exercice quotidien du mois de mars. L'ensemble des méditations est ramené à une triple pensée qui inspire l'auteur : Il faut honorer saint Joseph, il faut l'invoquer, il faut l'aimer et l'imiter. Dans ces méditations, à côté d'aperçus nouveaux, le P. Portmans fait une large part à la tradition, aux saints, aux hommes de génie qui ont célébré saint Joseph. Mais dans ce livre, comme dans celui de Don Sarda, manquent les exemples, et l'expérience prouve chaque jour que la piété fait plus de conquêtes et s'attire plus de sympathie en joignant, elle aussi, l'agréable à l'utile.

Cette lacune devait encore se faire remarquer dans le *Petit Mois de saint Joseph*, dont l'auteur est le même que celui du *Petit Mois de Marie*, mentionné plus haut. Mais ce n'est après tout que l'accessoire. Ici également, les méditations respirent l'onction de la vraie piété, et ce petit livre n'en contribuera pas moins à étendre la dévotion à saint Joseph. Nous ne sommes point surpris qu'il ait été honoré de l'approbation des évêques de Barcelone et de Périgueux.

36-40. — *Famille.* Le livre intitulé : *Souvenir de mariage* contient sur ce grave sujet les leçons de la raison, de la foi et de l'expérience. En forme d'introduction, il reproduit la cérémonie et la messe du mariage. Puis viennent les deux parties qui forment à peu près tout le volume :

la première contient des extraits des Pères de l'Église et des orateurs chrétiens des XVIIe et XVIIIe siècles relatifs au mariage et à la famille ; la seconde partie, divisée en trois chapitres, fait connaître d'abord la loi de Dieu sur cet objet, soit dans les livres sapientiaux, soit dans tous les temps, et nous offre un modèle de la vie domestique, celui que M. Charles de Ribbe a exhumé de la vieille France en publiant le livre de raison d'Antoine de Courtois. A la fin du livre sont quelques pages en blanc destinées à devenir « le livre de raison des nouveaux mariés, » c'est-à-dire à enregistrer les principales dates de leur vie commune et à recevoir la confidence de leurs sentiments intimes. Nous désirons ardemment que ce livre devienne comme le *vade-mecum* de nos jeunes ménages chrétiens. Nous sommes persuadé, avec Mgr de Nancy, « qu'il sera vraiment utile... La pratique fidèle de ses enseignements fera régner au foyer domestique l'union, la paix, le bonheur autant qu'il est possible sur cette terre. A l'heure où tant d'attaques sont dirigées contre l'âme des enfants et la constitution chrétienne de la famille, ces hautes leçons et ces nobles exemples sont tout à la fois un secours et une espérance. »

C'est aussi la sainteté du mariage que s'est proposé de défendre et de recommander M. l'abbé Lapayrade dans son *Livre du mariage et de la famille* : ce n'est pas trop du labeur de tous pour repousser les assauts que la libre-pensée donne à cette institution divine et pour conserver au mariage chrétien son auréole. Ces pages sérieuses n'auront certainement pas le succès réservé aujourd'hui à des publications frivoles et dangereuses ; mais partout où elles pourront pénétrer, elles sont assurées d'obtenir les plus précieux résultats ; elles contribueront puissamment à régénérer la famille. L'introduction renferme les prières ordinaires de la journée, ainsi que les cérémonies du mariage et des relevailles. Dans la première partie, après avoir traité de la virginité comme chef-d'œuvre de la grâce, l'auteur s'attache à parler de l'état du mariage, à en montrer les obligations et les dangers, à prouver la nécessité du bon choix d'un époux, à recommander la fuite des mariages mixtes, etc. Dans la seconde partie sont expliqués en détail les devoirs des époux chrétiens soit envers Dieu, soit envers chacun des conjoints, soit envers les enfants.

Le Catéchisme en famille complèterait l'œuvre. Quelle impression profonde ferait ce mode d'enseignement dans l'esprit des enfants ! De quelle efficacité ne serait-il pas pour aider et confirmer celui du pasteur de la paroisse ! Nous serions donc très heureux que ce livre fût en honneur dans toutes les familles et y introduisît l'usage de répéter les leçons de la foi. Mgr l'évêque de Nevers écrit à l'auteur : « Si le but principal que vous semblez avoir poursuivi, la lecture, en famille, des leçons du catéchisme, pouvait être atteint, vous auriez rendu un

immense service à la cause de l'instruction religieuse et assuré le salut d'un grand nombre d'âmes... Je prie ardemment Notre-Seigneur de bénir votre œuvre, de lui assurer le succès qu'elle mérite et de la faire pénétrer au sein de toutes les familles, particulièrement de celles où se trouvent des enfants qui se préparent à leur première communion. » Le plan du livre n'a rien de particulier : c'est le catéchisme du diocèse de Nevers — à peu près semblable, d'ailleurs, à celui de tout diocèse — dont chaque chapitre, chaque question, presque chaque mot sont expliqués et commentés. Ce qui donne à cette œuvre un caractère spécial, c'est que « de nombreuses histoires, des comparaisons, des anecdotes édifiantes en rendent la lecture attrayante, ajoutant une lumière à l'intelligence de l'enfant, l'aidant à saisir le sens littéral et fixant la doctrine dans sa mémoire. » L'auteur offre naturellement son livre aux pères de famille : qu'ils s'empressent tous de l'accepter, qu'ils s'en servent chaque jour et ils seront bientôt à même de constater que leur apostolat porte des fruits.

Le plan du livre intitulé : *Le Jeune Homme chrétien à l'école des saints* se résume en ces trois mots : « vertus à pratiquer ; obstacles à surmonter ; moyens de salut. » L'auteur est un peu hardi, selon l'avis du vicaire général de Cambrai, en voulant « conduire à l'école des saints le jeune homme chrétien, dans un temps où l'on ne pense guère le conduire qu'à l'école des savants. » Mais cette hardiesse n'est certes pas de la présomption et Dieu bénira les travaux entrepris dans un si noble but. Aussi bien le livre lui-même se fait remarquer par « la méthode, la solidité, la chaleur et l'entrain de son enseignement ; » ses lumineuses instructions, ses sages conseils sont empruntés aux Pères de l'Église ; enfin sa doctrine substantielle et sûre se trouve corroborée par l'exemple d'un grand nombre de saints.

La jeune fille mérite encore plus de fixer l'attention de l'Église : elle peut et doit être la fleur qui embaume le foyer chrétien, et c'est pourquoi elle réclame plus de soins assidus et délicats. Une femme qui a consacré sa vie à former ces tendres âmes et dont le nom est entouré de vénération et de gratitude, Mme Bourdon, a entrepris encore, en publiant la *Journée chrétienne de la jeune fille,* d'offrir pour chaque jour de l'année des méditations et des lectures bien propres à instruire, à préserver, à sanctifier la jeune fille chrétienne. Nous en avons pour garant la parole autorisée de plusieurs de nos évêques qui félicitent Mme Bourdon de son efficace apostolat et qui la remercient du bien qu'il a produit au sein des familles chrétiennes.

41 à 45. — *Mysticité.* Les méditations du Vénérable Louis du Pont sont d'un genre plus élevé, d'un caractère plus profond ; elles conviennent cependant à tous les fidèles. Nous avons déjà dit à propos des trois premiers volumes publiés par le R. P. Aug. Lehmkuhl, S. J., ce

que nous pensions de cette œuvre, en tous points remarquable ; en nous donnant les trois derniers, le pieux savant, qui s'en est fait le modeste éditeur, nous offre le complément des travaux du vénérable Louis du Pont et nous sommes heureux de dire que la lecture des nouveaux volumes n'a fait que nous confirmer dans notre jugement. Nous devons constater, en particulier, que cette œuvre considérable peut servir surtout au clergé paroissial et aux prédicateurs pour toutes sortes d'instructions ou de discours. « C'est vraiment là, dirons-nous avec un critique, un beau, bon et savant travail, fait avec autant d'érudition que de précision. Les vues neuves et profondes n'y manquent pas; la théorie ascétique et pastorale n'y est pas négligée ; tout y est facile à mettre en instructions ; il est très *prédicable,* comme parlaient les anciens. »

Les *Méditations* de M. Branchereau s'adressent aussi au clergé. Nous ne pouvons exposer ici en détail la méthode suivie par l'auteur, niencore moins la discuter : elle est, d'ailleurs, la méthode suivie généralement dans les séminaires dirigés par les Messieurs de Saint-Sulpice : ce qui suffit à la recommander. Chaque méditation se compose de trois parties : dans la première, c'est l'adoration, par laquelle l'âme se place en présence de Jésus-Christ, exemplaire de toute perfection, spécialement pour honorer en lui la vertu ou le mystère qui est l'objet de la méditation ; dans la deuxième partie, ce sont des considérations qui ont pour but de pénétrer dans le fond même du sujet à méditer ; dans la troisième, viennent les affections et les résolutions. Ce qui nous plaît surtout dans l'œuvre de M. Branchereau, c'est le sommaire qui précède chaque méditation et qui est destiné à être lu la veille au soir comme préparation : innovation excellente qui a deux précieux avantages, celui de nous initier sans aucune peine aux principales pensées du sujet de la méditation, et celui d'offrir une matière suffisante, parfaitement coordonnée, à quiconque ne voudrait ou ne pourrait recourir aux développements qui suivent. Ces développements sont longs, en effet, et d'aucuns seraient tentés de s'en étonner. C'est ceux-là que le sommaire dont nous parlons pourra surtout satisfaire. Mais nous croyons que le plus grand nombre trouvera bons ces développements et en remerciera l'auteur. En ce qui concerne la doctrine, nous n'avons aucune réserve à exprimer. Les divisions principales de l'ouvrage sont les suivantes : Vérités fondamentales; Vertus; Exercices; Année liturgique; Mystères de la sainte Vierge; les Saints ; l'État ecclésiastique. Une table générale des matières par lettre alphabétique termine le quatrième volume.

Les élèves des grands séminaires trouveront encore une sérieuse utilité dans le livre que leur présente M. Bacuez, directeur au séminaire de Saint-Sulpice. Ce sont des instructions et des méditations sur

les ordres sacrés. « Les ordinations, dit justement l'auteur, sont pour eux des faits capitaux. Celles des ordres sacrés décident de leur avenir... Ils ne doivent pas s'y engager avant sans y avoir réfléchi : or, pour s'éclairer et se fixer une courte retraite ne suffit pas. Il faut avoir étudié ces questions auparavant... Si le temps manque pendant les exercices de l'année, on peut s'en occuper pendant les vacances... Il importe même d'y revenir souvent... » Nous conseillons vivement aux séminaristes d'user du livre si pratique de M. Bacuez : ils y gagneront certainement beaucoup.

Les *Méditations pour le temps de l'Avent*, de Mme Costa de Beauregard, sont le fruit d'une piété aussi tendre que solide. Ce livre renferme vingt-huit méditations ; vingt-quatre forment une suite et s'inspirent de l'esprit dont l'Église veut nous voir animés durant la période de l'Avent ; les quatre autres méditations ont pour sujet les fêtes de saint André, de saint François-Xavier, de saint Pierre Chrysologue et de sainte Lucie. Nous regrettons qu'une place n'ait pas été donnée dans ce livre à la fête de l'Immaculée-Conception. L'auteur a senti elle-même cette lacune et a été au-devant du reproche qu'on pouvait lui adresser, en disant que les idées et les sentiments que suggère cette fête réclament « une place à part. » Si c'est là une sorte de promesse, loin de nous plaindre de la lacune, nous ne pouvons que nous en féliciter, espérant bien ne pas attendre trop longtemps qu'elle soit comblée.

Le Bon Curé selon le cœur de Jésus est le modèle que doit arriver à connaître et à suivre le pasteur d'une paroisse : c'est un « ami des curés » qui le lui présente et nous souhaitons que l'offre de ce véritable ami reçoive le plus bienveillant accueil. Que les curés aiment à lire ces quelques pages, où il est si bien parlé de la douceur et de l'humilité, qui sont les bases de la sainteté !

46-56. — *Pèlerinage. — Piété.* Nous avons eu déjà l'occasion de parler du pèlerinage qui eut lieu, il y a deux ans, en Espagne, à l'occasion du troisième centenaire de sainte Thérèse. Le P. Blot nous entretenait, dans son premier volume, du voyage au tombeau de la réformatrice du Carmel. Cette fois, ses *Études* et ses *Récits* ont pour objet la messe de sainte Thérèse et les messes de pèlerinage ; viendront ensuite deux autres volumes avec ces titres : Saint Ignace et sainte Thérèse, les méthodes d'oraison ; le corps et le cœur de sainte Thérèse. Le volume que nous annonçons est digne de celui qui l'a précédé : on y remarque au même degré toutes les qualités qui distinguent le P. Blot, aussi brillant écrivain que théologien irréprochable.

Sous un titre qui peut paraître tout d'abord un peu singulier, *la Plante du bon Dieu,* M. l'abbé Gay se plaît à témoigner d'une bien vive sollicitude pour l'âme chrétienne. C'est à aider cette âme à mieux connaître et à pratiquer plus fidèlement ses devoirs, que M. l'abbé Gay

destine les pages de son excellent livre. Il l'adresse à tous les fidèles qui veulent prendre souci de leurs intérêts spirituels, et notre souhait, semblable à celui de Mgr l'évêque de Quimper, est que ce livre ait un grand nombre de lecteurs.

Groupons ici les trois opuscules qui nous apportent, sous des titres divers, des extraits des œuvres de Mgr Charles Gay, l'ancien auxiliaire du cardinal Pie. Peu de fidèles ont pu se procurer ses ouvrages volumineux ; moins encore ont eu assez de loisirs pour les lire et en savourer la doctrine. Il convenait cependant que de si précieuses pages fussent mises sous les yeux de tous en les répandant à l'aide de modestes opuscules. Nous remercions l'éditeur d'avoir pensé à vulgariser ainsi les pensées et les conseils de l'éminent évêque d'Anthédon : ces considérations si pieuses et si élevées sur *le Ciel*, *le Purgatoire*, et *la Terre*, sur *la Douleur chrétienne*, sur *l'Abandon à Dieu* produiront dans un grand nombre d'âmes le bien le plus consolant.

Le *Consolateur*, du P. Lambillotte, n'a pas cessé, depuis de longues années, de donner à tous les cœurs qui ont recours à ses exhortations les baumes et les charmes de ses consolations. On a été bien inspiré de rééditer cette œuvre. Le livre du P. Lambillotte est par la matière qui le compose si bien adapté au but qu'il veut atteindre! Qu'on en juge par ces simples indications : Soumission à la providence de Dieu dans les maux de cette vie ; Bonheur des afflictions ; Patience dans les douleurs ; Paix de l'âme au milieu des peines ; Confiance en Dieu dans les afflictions ; Amour de Dieu dans les souffrances.

Plus encore que le P. Lambillotte, Mgr de Ségur, par ses innombrables opuscules, a rendu d'éminents services à notre société contemporaine. Ses œuvres lui survivront longtemps et produiront toujours les mêmes fruits merveilleux. Pour leur faciliter encore cette tâche, le marquis de Ségur a eu la pensée de réunir dans une même petite brochure les traits les plus touchants de la vie si sainte de son frère ; le modeste livre porte ce titre : *Les Fleurs de Mgr de Ségur!* Puissent ces fleurs être cueillies par toutes les mains, embellir et embaumer tous les foyers chrétiens!

D'autres fleurs nous sont apportées par le pieux auteur de *Allons au Ciel!* Fleurs de la terre, encore, mais *Fleurs de piété*, qui conviennent si bien à toute âme et pour toutes les circonstances de la vie. Ce sont des considérations ou des élévations pour chaque jour du mois. Il n'y a aucun ordre dans ces élévations, aucun lien, aucun rapport nécessaire entre l'élévation et le jour auquel elle est attachée, ni entre une élévation et celle qui la précède ou la suit : l'âme peut ainsi choisir la fleur qui lui convient le mieux pour le jour présent, et le lendemain il lui sera loisible de se porter en avant ou en arrière, ne prenant souci que de ses attraits ou de ses besoins.

La piété trouvera un aliment non moins solide dans les *Paillettes d'argent* publiées avec l'approbation de Mgr l'évêque de Gap. Nous avons lu autrefois les *Paillettes d'or,* qui exercèrent pendant de longues années un si pieux apostolat. Pour n'être que d'argent, les paillettes d'aujourd'hui obtiendront sûrement le même résultat. Le début promet et l'avenir, nous en sommes convaincu, ne démentira aucune des promesses de la première série. Les *Paillettes d'argent* rappellent aux enfants les pensées les plus salutaires et les plus beaux exemples.

Ce sont encore des *Pensées choisies* que nous trouvons dans le petit opuscule de M. H. G..., mais le cadre de ces pensées a d'étroites limites : elles n'ont rapport qu'à l'amitié chrétienne. En revanche, elles sont tirées des ouvrages les plus divers parmi les meilleures productions de l'esprit humain : de saint Ambroise, saint Chrysostome, Bossuet, Lacépède, Lacordaire, etc.

55-59. — *Liturgie.* — La maison Oudin a entrepris, depuis trois ans, de rééditer la grande œuvre de Dom Guéranger qui a pour titre : l'*Année liturgique,* en la publiant en un format plus portatif. Nous avons sous les yeux le premier volume consacré au temps de l'Avent, et il est impossible de ne pas lui reconnaître un avantage considérable sur les volumes de l'édition précédente : netteté, élégance, illustrations, l'édition actuelle a tout ce qu'il faut pour plaire. Nous souhaitons que cette entreprise soit continuée et menée à bonne fin : elle vulgarisera encore davantage l'œuvre du savant bénédictin.

Nouvelle édition aussi du *Trésor du pieux fidèle*, par le P. Léonard Goffiné. Mgr Pie souhaitait, en France, à ce livre la faveur qu'il avait obtenue en Allemagne, où il compte presque autant d'éditions que l'*Évangile* et l'*Imitation.* C'est dire l'estime qu'en faisait l'éminent prélat. « C'est, en effet, écrit-il, un vrai trésor que ce manuel. Le pieux fidèle y trouve dans la parole de Dieu, nettement et brièvement expliquée, une lumière qui alimente sa foi ; dans les fêtes de Notre-Seigneur et des saints, dont on lui expose l'objet, des exemples qui touchent son cœur, excitent sa volonté, stimulent l'activité surnaturelle de son âme, et enfin dans les prières qu'on lui propose, une grâce qui le met à même de se perfectionner par l'imitation des modèles qu'il a sous les yeux. » Ces lignes, écrites à l'éloge du livre, révèlent en même temps toute son économie et les matières qui le composent ; elles nous dispensent d'insister.

Le *Petit Manuel* de M. l'abbé Hallet, sans être de beaucoup aussi complet que le précédent, nous paraît aussi pratique : il se borne au saint sacrifice de la messe. D'abord, ce sont des considérations générales relatives aux cérémonies, au prêtre, aux ornements, à l'autel. Puis, c'est le saint sacrifice lui-même, et ce qui en est dit se divise en six chapitres : Préparation, Prières et instructions, Oblation,

le Canon, Préparation à la communion, Communion et actions de grâces. Ainsi rien n'est omis de ce qui se rapporte à la messe. Beaucoup de fidèles qui se plaignent de ne pas comprendre la plupart des cérémonies auxquelles ils assistent le dimanche, feront bien de se procurer ce petit volume, d'un prix modique.

Nous devons signaler la nouvelle édition des *Offices de la Semaine sainte et de l'octave de Pâques*, de l'imprimerie de Saint-Jean l'Évangéliste. Tout ce qui est chanté est annoté d'après les récentes corrections dont a été l'objet le plain-chant, et aucune cérémonie n'y manque. Sous le rapport typographique, ce volume est d'une correction et d'une élégance qui peuvent difficilement être égalées.

60. — *Hétérodoxe.* — Nous avons pris le parti de reléguer à la fin de ce compte rendu, et sous cette dénomination, l'ouvrage de M. Henri de Villeneuve : dans quel groupe précédent aurions-nous pu placer cet *Esprit de Jésus*, tel que l'entend le christianisme rationaliste ? Certes, nous n'avons pas la pensée de dénaturer les intentions de l'auteur, qui peut avoir écrit ces pages en toute bonne foi ; mais les égards que nous devons à sa personne et à son talent ne sauraient nous empêcher de nous élever contre ses élucubrations. Le *Jésus* de M. Henri de Villeneuve est celui que lui a fait connaître M. Renan, et son christianisme est débarrassé de tout ce que le nôtre contient d'incompréhensible. Si nous voulions parler plus longtemps de cette œuvre, ce serait pour la réfuter, page par page, et l'on comprend combien nous entraînerait loin un tel travail. D'ailleurs, ces quelques mots suffisent.

F. Chapot.

POÉSIE

1. *L'Épopée humaine, le Premier Pontife*, par J. Strada. Paris, Dreyfous, 1890, in-18 de III-321 p., 3 fr. 50.— 2. *L'Épopée humaine, le Premier Roi*, par J. Strada. Paris, Dreyfous, 1890, in-18 de VII-286 p., 3 fr. 50. — 3. *Le Siège de Sébastopol*, par Charles Rabourdin. Paris, Delagrave, petit in-18 de 130 p., 2 fr. 50. — 4. *Les Holocaustes*, par Léonce de Larmandie. Paris, Vanier, 1890, petit in-18 de 80 p., 2 fr. — 5. *Le Livre de la fiancée*, par Marie de Valandré. Paris, Lemerre, 1890, in-18 de 112 p., 3 fr. — 6. *Nubila. Le Portrait de Marthe*, par Eugène Dalzac. Paris, Sauvaître, 1890, in-18 de 131 p., 3 fr. — 7. *Poèmes et Poètes, vers anciens et nouveaux*, par Émile Hinzelin. Paris, Perrin, 1890, in-18 de 134 p., 3 fr. 50. — 8. *Les Tentations*, par Camille Delthil. Paris, Lemerre, 1890, in-18 de 172 p., 3 fr. — 9. *Mondaines et Bohêmes, poésies humaines*, par Gustave Fortin. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, in-18 de 208 p., 3 fr. 50. — 10. *Guirlande poétique*, par R. P. A.-J.-C. Paris, Bloud et Barral, 1889, in-18 de 211 p., 2 fr. 50. — 11. *Poésies variées et Nouveaux Chats*, par Alfred Ruffin. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, in-18 de 167 p., 3 fr. — 12. *Rythmes pittoresques*, par Marie Krysinska. Paris, Lemerre, 1890, in-18 de XI-124 p., 3 fr. — 13. *Le Pèlerin passionné*, par Jean Moréas. Paris, Vanier, 1891, in-18 de V-129 p., 3 fr. 50. — 14. *Le Poème de la chair, extrait de la Vie acceptée*, par Abel Pelletier. Paris, Vanier, 1890, petit in-18 de 52 p., 1 fr. — 15. *Les Croyances*, par Louis de Chauvigné. Paris, Ollendorff, 1890, in-12 carré de IX-137 p., 5 fr. — 16. *Œuvres poétiques* de M. l'abbé Rainguet. La Rochelle,

imp. Texier, 1890, 2 vol. in-12 de 534 et 464 p. — 17. *Théâtre chrétien*, par le R. P. Longhaye. Paris, Retaux-Bray, 1891, 2 vol. in-12 de xxvi-537 et 495 p., 12 fr.

1. — Il arrive parfois que des médecins s'arrêtent absolument déconcertés devant quelques cas qui déroutent toutes leurs connaissances en thérapeutique. En littérature, on voit des faits du même genre. Voici, par exemple, M. Strada qui, rien qu'en l'année 1890, a fait paraître six volumes renfermant au moins cinquante mille vers; et il fait ajouter à l'index de ses œuvres : « La suite paraîtra immédiatement et sans interruption. » Cela ne prouverait peut-être qu'une puissance prolifique inconnue à nos plus grands poètes ; mais M. Strada a voulu faire *l'Épopée humaine*, rien que cela, et, pour lui, l'épopée humaine, « c'est le poème épique de l'humanité marchant à la lueur de la méthode dans les civilisations! » Contentons-nous d'analyser *le Premier Pontife* et *le Premier Roi*, et nous saurons vite ce qu'il faut penser de cette œuvre singulière.

D'après M. Strada, « les peuples qui ont vécu de longs jours n'ont été que les asservis des prêtres et des rois. A quel prix cette vie? A la condition d'être les résignés de l'ignorance, de l'esclavage, des conquêtes qui viennent les assaillir. » Et c'est pour prouver cette thèse qu'il nous raconte la longue histoire du *Premier Pontife*.

Nous sommes dans l'Inde. Le poète commence par nous apprendre très gravement que

Les Olympes ont eu pour tapis sous leurs pieds
Pour sièges, pour abris, pour lambris, pour radiers
L'édredon condensé des suaves nuées.
Les anges ont eu l'aile aux couleurs bien nuées.

Renseignés sur ce point important, nous savons ensuite que les Aryas, habitant le Pamir, se sont multipliés de telle sorte qu'il leur a fallu immigrer.

Un jour donc quelque capitoul
Passa *jusqu'où* l'Indus sème les camomilles.

Ce pays enchanteur où l'Indus « sème des camomilles, » c'est l'Aryawartha, où s'accomplit le terrible drame qui met si bien à nu l'astuce et la perfidie des prêtres.

Le solitaire Soumati est à prier dans sa solitude quand le Roi vient le consulter et l'interroger de la sorte sur ses occupations :

Fais-tu des vers, de grands travaux scientifiques?

Mais Soumati n'est ni un poète ni un savant. Il ne demande qu'à être uni au sein de Brahma. C'est là l'unique but de ses vœux. Le Roi cependant faisant luire à ses yeux l'espoir d'être chevalier, « de porter devant lui le chandelier, » Soumati, ébloui, se hâte de le suivre. Manou, le grand Pontife, caché au fond de la caverne, a entendu tout

l'entretien ; et le voilà qui se lamente sur la corruption universelle. Il ressemble fort à Torquemada; écoutez-le plutôt :

Dieu n'est-il pas en nous,
Nous sa parole, sa vertu? Donc, à genoux
Tout doit ramper. Les cieux valent plus que le monde!

Pour en venir à ses fins, il veut que le prêtre domine et soit le seul maître; il faut que le roi règne mais ne gouverne pas. Et il imagine le plan suivant : La reine est enceinte, sans le savoir encore ; quand le roi viendra lui demander de lui obtenir un héritier par ses prières, il lui promettra qu'il sera exaucé, à condition de laisser le jeune prince sous sa garde et celle de ses prêtres. Et ce plan réussit.

Cela n'est encore que le prologue du drame. Au premier acte nous voyons Çakias, le fils du roi, que Manou a élevé dans la solitude. Il aime la jeune Yama, fille de Néréda, et ce prêtre astucieux espère bien que cet amour lui permettra de prévaloir sur Manou lui-même. Mais le grand Pontife voit clair dans le jeu de son confident. Il ramène le jeune prince à la cour et ordonne qu'on le laisse partir pour la guerre. Le roi s'y résigne en pleurant, et tandis que Çakias est au loin, Yama et la reine se désolent, inquiètes de son sort. Pour dissiper leurs alarmes, elles ont recours à la somnambule... C'est un fakir qui tient cet emploi de confiance. Il leur apprend que leur bien-aimé se couvre de gloire.

En effet, Çakias revient triomphant et secoue la tutelle du prêtre. Celui-ci, par ses calomnies, parvient à le faire exiler. Voici maintenant la fin du drame. Le vieux roi meurt, Manou fanatise la foule par de grossières supercheries et tente à nouveau de dominer Çakias. Ne pouvant y parvenir, il l'abrutit par les plaisirs, par le haschich ; et, dans son délire, le malheureux prince tue sa femme Yama, qu'il adore. Manou le fait étrangler lui-même et donne la couronne à une de ses créatures. Au terme du livre, le *Grand Pontife* meurt en disant :

Oui, ma vie est horrible, épouvantable, infâme,
Mon esprit fit le bien et mon âme fit le mal.
Je suis infâme, oui, mais ce fut pour le bien.
N'est-ce pas que vous direz, Seigneur ! « Cela n'est rien. »

Par ce que fut le premier pontife, semble nous dire M. Strada, voyez ce qu'ont pu être ses successeurs...

J'ai omis à dessein certaines obscénités et certaines allusions peu spirituelles sur l'eau sacrée du Gange débitée par les prêtres. Il y aurait cependant bien des perles à extraire d'un tel écrin. Ainsi, je me reprocherais trop de ne pas vous avoir donné cet échantillon de haute poésie.

C'est la foule qui chante :

Je vois le brahme
Et mon cœur brame
. . . . . .

Les prêtres sont des grenouilles
Brétrékea ! ou des andouilles
Andouilles cuisent ventre en l'air
Dans leur belle robe au bon flair, etc.

2. — Le lecteur comprendra maintenant que je m'abstienne de lui donner une analyse aussi détaillée du *Premier Roi*.

Le premier roi, on le devine, n'a pu être, d'après M. Strada, qu'un monstre chargé de tous les crimes, coupable de toutes les infamies. C'est là d'ailleurs le portrait qu'il nous en fait. La scène — car c'est encore un drame — se passe aux premiers âges du monde. Les Aryas se divisent en deux castes : les chasseurs et les pasteurs. Le chef des pasteurs est en rivalité d'amour avec le chef des chasseurs, Belpéor, qui a découvert le secret de l'airain. Belpéor s'unit à des gens — les premiers descendants des singes — qui parlent ce langage :

Pas peur, nous ! Pierre, nous ! Blanc orgueilleux ! Nous, haine !
Tuer blanc ! Nuit ! tous ! tous ! nous, poings ! nous forts ! pas chaîne !

Et il asservit les pasteurs, mais il est repoussé à son tour et part pour l'Assyrie fonder la race sémitique. C'est lui-même qui nous l'annonce; nous aurions donc bien tort d'en douter.

L'auteur de l'*Épopée humaine* retarde un peu trop. Depuis les tragédies de Voltaire, on n'avait rien vu de semblable, et Voltaire, au moins, ne faisait pas des tragédies de six mille vers ! Mais n'avais-je pas raison de dire au début que le cas de M. Strada était des plus singuliers ? J'ajouterai : comment fait-il pour écrire ses livres sans mourir d'ennui ?

3. — C'est presque un délassement que de lire après de telles élucubrations des vers comme ceux de M. Charles Rabourdin. Et cependant ce n'est pas assurément d'un grand poète; — je suis sûr d'ailleurs que M. Rabourdin ne se donne pas comme tel ; — ce n'est pas non plus très « fin de siècle » que ce *Siège de Sébastopol* qui commence par une invocation à la Muse tout comme un véritable poème homérique. Mais ce livre est écrit sans prétention et il est plein de nobles et généreux sentiments qui vous font aimer son auteur.

4. — Si M. Léonce de Larmandie ne fait pas de la poésie épique, il est tout au moins un poète lyrique. Lui et M. Vacquerie sont les deux écrivains qui ont su le mieux pasticher le Maître. Mais, tandis que M. Vacquerie évoque encore les vieux spectres démodés et défraîchis du papisme et de la tyrannie, M. de Larmandie embouche le clairon de l'ode. Les sentiments qu'il exprime sont fort beaux et son inspiration est toujours élevée ; mais pourquoi ces épithètes qui vous tintent aux oreilles et vous assourdissent littéralement ? Dans son dernier volume, *les Holocaustes*, M. de Larmandie passe en revue les héros de tous les siècles : le roi Bhagiratha,

Dont les austérités apaisèrent les cieux.

Hercule, Homère, assis « sur un pavois fait d'épopées, » Thémistocle, Mucius, Décius, Régulus, les solitaires, les chevaliers et enfin les grands écrivains qu'il nomme : nos prophètes.

5. — Un charmant recueil est celui que vient de faire paraître Mme de Valandré : *Le Livre de la fiancée.* Ses vers, d'un sentiment exquis, marquent les étapes du chemin que suit la fiancée avant de devenir l'épousée. Tout d'abord, c'est le portrait que se fait la jeune fille de celui qui sera l'élu :

Le jour où sur ma route et par Dieu seul conduit
Un homme apparaîtra, juste, loyal et brave,
Portant pour auréole autour de son front grave
Cette splendeur du bien dont l'attrait nous séduit.

Puis, la première rencontre, le premier trouble et le premier aveu; et quand les fiançailles ont déjà uni leurs mains, ce sont les impressions qu'elle éprouve en face d'un paysage, à la vue d'un billet d'invitation ou du voile dont elle va se couvrir avant de prendre la tête du cortège nuptial. Je dois cependant ajouter que parfois ces vers, comment dirai-je? sont plutôt des vers de jeune femme que de jeune fille. Mais quel charme dans cette petite pièce, intitulée : *Baiser sur la page !*

Si je meurs avant toi, rouvre parfois ce livre
A cette page émue où je mets un baiser;
Tu verras dans ces vers mon amour te survivre
Et mon âme sur toi reviendra se poser.

Après *le Livre de la fiancée* se trouvent d'autres poésies : une sorte de mise en action du *Rêve* de Detaille, puis une comédie où l'esprit du bien triomphe de l'esprit du mal et du chœur des sept péchés. Mais cette seconde partie est loin d'avoir l'élégance de la première.

6. — C'est encore une femme, ou je me trompe fort, qui écrit sous le pseudonyme d'Eugène Dalzac. D'abord le titre : *Nubila,* me semble ne rien signifier du tout pour un recueil de vers absolument quelconques et fort prosaïques pour la plupart. Le ton général est celui-ci : *Chez le docteur :*

Assis dans un fauteuil, j'attendais le docteur
Et, voulant abréger le temps par la lecture,
D'un volume j'allais ouvrir la couverture,
Attiré par le nom d'un séduisant conteur.

Le livre se termine par un poème, une idylle si vous préférez, ayant pour titre : *Le Portrait de Marthe.* C'est l'histoire d'un clerc de notaire qui aime la fille de son patron.

7. — Les vers de M. Émile Hinzelin ne manquent ni de souplesse ni d'élégance. Voici le début d'une de ses poésies : *Par humanité.*

En voyant Méphisto, Marguerite s'écrie :
« J'aperçois sur son front qu'il ne peut pas aimer. »
L'ignorante voit clair. Ame ignoble et flétrie,
Satan, né pour haïr, ne sait que blasphémer.

Il est encore une autre pièce : *Larmes d'athée,* qui peut passer pour très bonne :

L'église était très calme. Un nuage d'encens
Flottait dans les rayons qui tombaient sur la pierre,
L'autel aux chants divins, l'orgue aux profonds accents
Semblaient en leur sommeil poursuivre leur prière.

Il est toutefois très difficile de caractériser l'impression qui se dégage de ce livre, car il est composé de morceaux détachés n'ayant aucun lien entre eux. Ici le poète fait de la philosophie à propos de la Mort, de l'Enfer, devant le *Charnier des moines* au Mont Saint-Michel ou les clochettes qui se trouvent dans les temples de l'Asie et qui servent à invoquer Bouddha. Il y a même des pièces de circonstance, comme les vers composés sur le fusil Lebel.

8. — Je me demande le but que s'est proposé M. Camille Delthil en écrivant *les Tentations*. Nous savons tout d'abord par des vers d'une irréprochable justesse que les Géants furent foudroyés par Jupiter, qu'un vautour rongea le foie de Prométhée et encore que saint Hilarion fit pénitence dans le désert ; et dans la deuxième partie, que le jeu, le vice, la bonne chère, la paresse ont des adorateurs. Mais où trouver la moindre idée neuve ou piquante, le moindre sentiment délicat qui puisse faire pardonner la banalité de cet ouvrage ?

9. — C'est encore la banalité que je reprocherai à M. Gustave Frontin dans ses *Mondaines et Bohêmes*. Il nous dit naïvement :

En corrélation intime
Avec Lamartine et Musset,
A vingt ans je devins victime
Du lait que mon âme suçait.

Mais ce n'est peut-être pas seulement de Lamartine et de Musset dont il s'inspire. *Les Dernières Feuilles*,

Le sol va revêtir un beau voile de neige,
Un voile aussi m'attend : je m'en vais sans espoir, *etc.*,

rappellent aussi *la Chute des feuilles*. Enfin, bien qu'il s'en défende dans sa préface et qu'il nous affirme qu'il fait difficilement des vers faciles, il commet des négligences inexcusables. Nous devons reconnaître cependant dans cet ouvrage beaucoup de simplicité et de naturel.

10. — Quant au digne homme qui signe R. P. A.-J.-C., je regrette de lui dire que sa *Guirlande*, si guirlande il y a, n'est pas le moins du monde poétique. En effet, les petites sentences qu'il a fait imprimer, comme celles-ci par exemple :

Du Dieu d'amour et de clémence
Appelons, joyeux, la naissance.

ou encore :

De Jésus, de saint Jean, voyant l'humilité,
Fermons bien notre cœur à toute vanité.

peuvent témoigner de sentiments excellents, mais ne sont assurément pas de la poésie. Il y a surtout une certaine scène où un portrait est entouré successivement de lumières, de fleurs et de cœurs, qui est par trop extraordinaire.

11. — M. Alfred Ruffin est le poète des chats. Il avait déjà composé tout un volume en l'honneur de ce charmant animal, dont ont raffolé les écrivains les plus subtils de notre siècle, comme Théophile Gautier, Beaudelaire, Barbey d'Aurevilly et tant d'autres ; et le voilà qui nous apporte les *Nouveaux Chats* : c'est, d'ailleurs, ce qu'il y a de mieux dans son dernier volume. Ce n'est pas cependant que les paysages, les petits contes et les méditations qui en forment la première partie soient absolument à dédaigner. On y trouve, au contraire, une grande souplesse de rythme et des pensées parfois fort ingénieuses. Mais ses dernières poésies sont de beaucoup les meilleures. Je signale surtout au lecteur *le Chat au baiser, Lèse-majesté* et *le Chat de l'Alhambra*, qui sont des morceaux presque parfaits.

12. — Avec les *Rythmes pittoresques*, de Mme Marie Krysinska, nous changeons d'école. M. Rosny lui dit très gravement dans une assez longue préface : « Votre prose rythmée possède une harmonie délicate; l'euphonie des mots, le système des assonances, la modulation de la période et, d'autre part, la grâce, l'inattendu, la concentration, la saveur des images ne laissent pas un instant de doute sur le caractère nettement et bellement poétique de votre travail. » Combien je suis heureux que M. Rosny ait découvert dans ce volume tant de choses que je n'aurais jamais su y trouver ! La lecture de ces petits poèmes en prose cadencée n'est pas cependant sans quelque charme. Ainsi il en est un : *le Hibou*, qui dénote un réel talent. Un paysan a pris un hibou et l'a cloué sur sa porte. L'oiseau agonise.

« Ses ailes ouvertes sont clouées, et de ses blessures, de grandes perles de sang tombent lentement comme des larmes. »

Le soleil se couche; le paysan prend sa flûte et la flûte chante le soleil qui se couche et les arbres « balançant leurs têtes chevelues et chuchotant d'obscures paroles. »

« La terre semble conter ses douleurs au ciel qui la console avec une bleue et douce lumière, la douce lumière du crépuscule.
« Il lui parle d'un pays meilleur, sans ténèbres mortelles et sans soleils cruels, — d'un pays bleu et doux comme la douce lumière du crépuscule;
« Et la flûte sanglotte d'angoisse vers le ciel, — qui lui parle d'un pays meilleur.
« Et l'oiseau crucifié entend ce chant. — Et oubliant sa torture et son agonie, — agrandissant ses blessures, ses saignantes blessures, — il se penche pour mieux entendre.

Il est certain qu'il y a dans ce rythme, dans ce mode de répétition, un effet très intense. Mais c'est un effet purement physique, qui ne peut suppléer au manque de pensée et de sentiment. Aussi les poésies

de Mme Krysinska, malgré leurs épithètes rares et l'étrangeté de leur disposition typographique, finissent-elles par sembler trop longues et devenir monotones.

13. — Quant à M. Jean Moréas et au *Pèlerin passionné*, j'avoue que je n'y comprends goutte. On craint vraiment d'être en butte à une mystification en le lisant. J'avais vu autrefois, dans la *Vogue*, la plupart des poésies réunies dans ce volume; et je constate que l'auteur les a considérablement raccourcies. Je crois, toutefois, que ce n'est pas encore assez.

14. — M. Abel Pelletier, aussi un décadent, se rapproche bien plus de M. Paul Verlaine dont il est loin cependant d'avoir le rythme merveilleux. *Le Poème de la chair* nous dit les regrets, les tristesses, les angoisses que laisse le plaisir. On retrouve dans cette œuvre la note de découragement si poignante chez l'auteur de *Sagesse*. Les vers de M. Pelletier sont très faibles le plus souvent; et il abuse de l'inversion d'une manière désastreuse. Il est à peine compréhensible.

15. — Quelqu'un qui n'est ni décadent ni découragé, c'est M. Louis de Chauvigné. *Les Croyances* sont l'œuvre d'un jeune homme ardent et généreux qui tient haut son drapeau et ne rougit pas de proclamer sa foi: comme le chevalier agenouillé au frontispice de son livre, il ne craint pas la bataille et lancerait son défi au besoin. M. de Chauvigné a tout l'enthousiasme de la jeunesse et je ne songe pas, certes, à lui en faire un reproche. Au point de vue purement technique, je lui ferai cependant observer que son vers, très sonore, manque un peu de souplesse et qu'il fera bien de veiller avec soin au choix de ses épithètes.

16. — Dans la même note, nous trouvons les *Œuvres poétiques* de M. l'abbé Rainguet, œuvres que ses anciens élèves viennent de réunir en volumes. Je ne puis mieux faire que de donner l'appréciation qu'a portée sur lui le R. P. Delaporte. Poète de théâtre, nous dit-il, M. Rainguet a su définir et peindre l'amour paternel dans Ixile, l'amour filial et virginal dans Jephté, la tendresse maternelle dans Agar, le courage de l'apôtre et de la martyre dans sainte Eustelle, la fierté chrétienne de l'enfance dans Muritta, la dignité royale et chrétienne dans sainte Radegonde. Le but auquel visait l'auteur de ces drames était l'expression de sentiments généreux qui agissent toujours sur les âmes jeunes et pures, un exercice de diction sérieuse et noble pour les jeunes gens et les enfants.

17. — Ce m'est un vrai plaisir de parler des tragédies du R. P. Longhaye, car c'est à lui que je dois mes premières impressions de théâtre, les premières et, il faut bien le dire, les plus vives. Que je voudrais pouvoir rendre l'émotion qui nous étreignait tous, qui nous laissait absolument haletants en voyant se dérouler ces drames d'un élan

superbe, atteignant souvent au sublime ! Ne croyez pas, en effet, que le titre de *Théâtre chrétien,* sous lequel le R. P. Longhaye a réuni ses tragédies doit nécessairement indiquer ces pièces de collège, souvent monotones et puériles et bonnes tout au plus à intéresser de jeunes écoliers. Les drames qu'il vous présente sont puissamment conçus, écrits dans une langue claire, énergique, vibrante, pleine de couleur et de mouvement, et les sentiments qu'il exprime sont d'une admirable grandeur.

Tout d'abord, c'est La Valette, le grand maître des chevaliers de Malte assiégé par les Turcs. En dépit des trahisons, des attaques auxquelles il est en butte, il reste inébranlable dans sa foi et ne consentira jamais à abaisser devant l'infidèle l'honneur du nom chrétien, dût-il pour cela aller jusqu'au martyre. Plus loin, dans *Connor O'Nial,* nous assistons à la lutte héroïque que les Irlandais ont soutenue pour défendre leurs croyances et délivrer leur patrie ; je préfère cependant *les Flavius,* la tragédie du P. Longhaye la plus parfaite à mon sens. Domitien destine l'empire aux fils de son parent Flavius Clemens ; mais il ignore que celui-ci et les deux jeunes gens sont chrétiens. Il leur ordonne de venir à sa cour pour être associés au pouvoir. Clemens ne reçoit cet ordre qu'en tremblant : si l'empereur, le farouche persécuteur des chrétiens, allait connaître leur foi, que deviendraient ses fils ? Au moment de les quitter, il les attire contre son cœur ; et prie Dieu de les sauver, si telle est sa volonté sainte :

Mais s'ils doivent périr, si de tes mains divines
Tu leur veux mettre au front la couronne d'épines ;
A mon cœur déchiré, si ta sévère loi
Reprend les dons chéris que j'ai reçus de toi :
Les voici tous les deux, mon amour te les livre.
Épargne-moi du moins l'angoisse de survivre.
Joins aux fils résignés le père obéissant
Et garde-lui sa place au rendez-vous du sang.

Pérennis, l'aîné des jeunes gens, pense sans effroi à la mort et ses aspirations ont comme un avant-goût du martyre. Sabinus, au contraire, bouillant, impétueux, ne pense qu'au moment où, sur le trône des Césars, il pourra imposer au monde la loi du Christ. Les conspirateurs qui veulent assassiner l'Empereur songent d'abord à se débarrasser de ceux qu'il a désignés comme ses successeurs et, à cet effet, ils apprennent à Domitien quelle est la religion que suivent les jeunes Césars. Celui-ci les interroge : Sabinus ne peut se contenir plus longtemps et proclame le Dieu qu'ils adorent. C'est la mort qui les attend. Cependant Cimber, le chef des prétoriens qui est aussi chrétien, leur propose de les emmener au camp et de les faire proclamer Césars malgré Domitien. Une lutte terrible se livre dans le cœur de Sabinus et l'épée qu'on lui tend le fascine ; mais il cède aux prières de son père et de Pérennis. La scène est ici digne de Corneille.

CLEMENS

Mon fils, songe à ta mère !

CIMBER

Épargne-lui des larmes.

Viens !

CLEMENS

Elle maudirait tes criminelles armes.

SABINUS

Est-il vrai ?

CIMBER

Viens, César, hâtons-nous de sortir.

CLEMENS

Mon Dieu !

CIMBER (*à Sabinus*)

Veux-tu régner ?

SABINUS (*laissant tomber son glaive*)

Je veux être martyr !

Et tous trois en effet sont menés à la mort.

Dans *Bouvines*, la *Confédération de Bar*, c'est le patriotisme qui fait le ressort du drame. Il y a, dans la première de ces pièces, des chœurs d'une grande beauté. Lisez simplement ces vers chantés par un ménestrel à la requête de Philippe-Auguste et dont le mouvement et le tour sont d'un archaïsme charmant.

Or oyez, or oyez...
La Sierra finit, la Nava commence ;
Le fleuve s'y joue en mille détours.
Voici Tolosa, ville aux blanches tours.
Aragon, Castille et Navarre et France
Depuis trois soleils marchent en concours.
Charmez à l'envi la longueur des jours,
Guitare ou clairon ; cantique ou romance ;
Priez, sires clercs ; chantez, troubadours.
Le ciel est en feu, la plaine est immense.
Chevauchez barons, chevauchez toujours.

Je ne dirai rien d'*Edmond Campian*, ni de *Canossa*, qui mériteraient cependant de nombreuses citations. Dans la première de ces pièces, c'est encore l'amour du martyre, dans la seconde c'est le triomphe de la papauté, qui sont célébrés avec une largeur d'inspiration qui a peu d'égale.

Je n'exprimerai qu'un regret en terminant. Le P. Longhaye nous dit dans sa préface que ses tragédies ne sont pas faites pour être jouées à la « Comédie-Française » ou au « Théâtre libre. » Pour le théâtre libre, je le crois sans peine, mais je voudrais voir Mounet-Sully dans les *Flavius*. Je suis sûr que le succès serait grand. Le P. Longhaye ne le cède en rien à H. de Bornier pour la conception de ses tragédies, l'élé-

vation de ses pensées, et ses vers sont bien souvent meilleurs que ceux de l'auteur de *la Fille de Roland*. Le public le plus récalcitrant ne saurait rester insensible aux grands sentiments qu'il a su exprimer dans un si beau langage. A. DELAIGUE.

JURISPRUDENCE

Le Droit international codifié et sa sanction juridique, par PASQUALE FIORE, professeur à l'université de Naples. Traduit de l'italien par A. CHRÉTIEN. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de XIII-610 p. — Prix : 10 fr.

Le professeur de Naples prêche une organisation juridique des relations internationales.

A l'effet d'assurer le fonctionnement d'une telle organisation, M. Fiore institue des autorités internationales : 1° pour fixer les principes qui constituent le droit ; 2° pour juger les conflits sur l'application de ces principes ; 3° pour faire exécuter les jugements rendus. Nous contesterons bien des solutions de l'auteur dans l'ordre législatif, judiciaire et exécutif ; mais il faut reconnaître que le système est complet : le législateur, le juge, le gendarme, tout y est. Je veux aussi féliciter M. Fiore d'avoir compris la nécessité de fixer d'abord les principes du droit. Si l'on arrive à se mettre d'accord sur ce qui est juste ou injuste, un grand pas, le plus grand pas sera fait. C'est le problème de notre fin de siècle : nous l'avons abordé résolument dans un rapport adressé au *Congrès bibliographique* de 1888 (Compte rendu, p. 31).

L'auteur n'admet pas, pour disposer des populations, le principe de l'équilibre inauguré en 1648. S'il applaudit sous d'autres rapports aux traités de Munster et d'Osnabrück, on peut donc dire qu'il est un semi-Westphalien (a. 17, 66, 168). — L'esclavage, *à fortiori* la traite sont une violation du droit naturel (a. 19, 95, 371). — M. Fiore apporte à ce qu'on appelle le principe des nationalités des explications qui le ramènent au vœu des populations. (Voir le Compte rendu du *Congrès bibliographique*.) A ce propos, il aurait fallu discuter à fond le droit de conquête au point de vue des procédés dénationalisants appliqués par le conquérant dans les temps modernes [Alsace, Pologne, Nord-Slesvig], ce qui n'est pas un progrès sur le moyen âge (a. 38, 41, 57). A l'article 64 (2e série), est abordée la question de l'intervention dans une organisation interne qui a été stipulée internationalement. On a beaucoup discuté sur ce point, et notamment à propos de la Pologne, de la Suisse, et même de l'Allemagne (en 1834 et 1852), en invoquant ou rejetant l'article 118 de l'Acte général de Vienne. L'intervention pourra être inopportune, mais j'opine avec M. Fiore qu'elle est de droit. Contrairement à son avis (a. 320, 327), je ne crois pas que l'in-

tervention proprement dite, c'est-à-dire l'*intus venire* (et non pas *inter*) en l'absence de toute stipulation internationale, puisse être admise ni rejetée d'une manière absolue. En ce qui concerne le protectorat, M. Fiore émet des principes qui sont dirigés sourdement contre notre situation à Tunis (a. 776 à 783). Ils ne nous en feront pas déguerpir: veulent-ils nous amener à une annexion pure et simple? Je le regretterais.

L'Église catholique, et elle seule, institution existant *jure suo*, peut être réputée *personne* dans la *Magna civitas*, c'est-à-dire dans la société des États (a. 31). Le chef de l'Église a le droit de communiquer librement avec ses prêtres et ses fidèles (a. 438). L'Église a la liberté de la diffusion et de la propagation (a. 445). Aucun gouvernement ne pourra déclarer son chef responsable ou censurer l'usage fait par lui de son pouvoir spirituel (a. 447). Le chef de l'Église a le droit de convoquer et tenir des conciles, de fulminer les peines ecclésiastiques (a. 449). Tout État devra être considéré comme obligé d'abroger toutes les lois restrictives de la liberté de l'Église dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques ou autorisant à ce point de vue l'ingérence de l'autorité politique (a. 458). Le tout, « sous la garantie de tous les États qui vivent en société... (a. 467). Voilà qui est bien; mais notre professeur italien (je m'y attendais) approuve la spoliation du Saint-Siège. Il déclare même contraire au droit international que le Pape ait une souveraineté temporelle. D'après lui, le Pape ne serait pas l'égal des souverains. Ses envoyés n'auraient pas le caractère diplomatique — et autres restrictions également inadmissibles.

Le pouvoir législatif appartient au congrès des associés. Pour les conflits, pas de tribunal permanent, mais une conférence qui, pour des causes spéciales, institue un arbitrage occasionnel. M. Fiore se méfie trop de l'arbitrage qui s'exercera encore utilement lorsque l'honneur est engagé, ainsi que la coutume le consacre pour les conflits entre deux hommes. — La *Vis coactiva* appartient au congrès qui l'exerce par des contingents levés matriculairement sur les associés. La pratique en sera difficile. Exemple : dans un conflit entre la Russie et l'Angleterre en Asie, je comprends que certaines circonstances nous déterminent à une alliance effective; mais lorsqu'il s'agit seulement de savoir si les Indoux seront exploités par les Anglais ou par les Russes, je crois qu'aucun congrès ne me déterminerait à y risquer les os d'un seul grenadier français. En résumé, le système de M. Fiore n'est pas sans analogie avec l'organisation fédérale de la Suisse.

Ce livre ne deviendra pas le catéchisme de droit international dans une Université catholique; mais ce n'est pas moins un travail considérable qui mérite l'attention de l'homme d'État et du publiciste. Il est surtout l'expression complète, très sincère et bien étudiée d'une

certaine disposition d'esprit qui n'est pas la nôtre, mais qu'il serait fâcheux de ne pas bien connaître. A. D'AVRIL.

Principes de droit public. *Des Concordats*, par S. E. Mgr SATOLLI, archevêque de Lépante. Trad. par Mgr CHAZELLES, de la Noble Académie ecclésiastique. Paris, Retaux-Bray, 1890, in-8 de XII-318 p. — Prix : 5 fr.

Beaucoup d'hommes politiques devant lesquels la question du Concordat français est fréquemment soulevée n'ont pas étudié sérieusement les fondements juridiques sur lesquels elle repose. Tout le monde aujourd'hui parle du concordat, et bien peu de gens savent en définitive ce que c'est qu'un concordat. On a sans doute lu avec intérêt *l'Église romaine et le premier Empire* de M. d'Haussonville, on a peut-être encore parcouru les captivants mémoires du cardinal Consalvi ou d'autres ouvrages du même genre qui ont surtout un caractère historique, mais on n'a pas pénétré jusqu'à l'essence des conventions conclues par le Saint-Siège avec l'autorité représentant en face de lui les diverses nationalités. L'ouvrage du président de la Noble Académie ecclésiastique a principalement pour but d'attirer l'attention sur ce point et de faire ressortir les égards respectueux et les délicates précautions employées par le Saint-Siège pour ne pas froisser les usages vénérables et les aspirations nationales compatibles avec l'unité catholique. Pour en arriver là, il fallait reprendre brièvement les notions de société et d'autorité, comparer la société religieuse à la société civile et établir en même temps la légitimité des droits de l'Église. L'Église en face de l'État, les rapports de la religion et du gouvernement civil, voilà la base des concordats. Ces contrats devront donc pourvoir à la constitution de la hiérarchie, à l'administration des diocèses et à la provision des bénéfices ; dans leurs clauses se trouvera déterminée la mesure dans laquelle les ministres du culte jouiront de l'immunité de certaines obligations inconciliables avec leurs saintes fonctions ; enfin, ils pourvoiront également à la dignité du culte par la réglementation des fondations pieuses provenant des fidèles, et par la possession assurée des biens ecclésiastiques dont l'État n'entravera ni la possession ni l'usage. Telle est dans ses grandes lignes la nature des concordats. Leur obligation, souvent trop étendue ou trop restreinte par les auteurs des différents partis, est bien précisée dans ce livre comme obligatoire pour les deux contractants et comme ne pouvant être suspendue que par un consentement mutuel. Dans toutes ces questions, nous retrouvons la doctrine des Cavagnis, des Liberatore et des autres célèbres professeurs de droit public, mais Mgr Satolli leur imprime un cachet personnel indiscutable. Son livre bien écrit et solidement conçu est élégamment traduit par un de ses disciples et nous avons l'assurance qu'il sera dignement apprécié.

G. PÉRIES.

Traité théorique et pratique des travaux publics, par ALBERT CRISTOPHLE, 2e édition revue et mise au courant par PAUL AUGER, avocat au Conseil d'État. Paris, Chevalier-Maresq, 1889, 2 vol. in-8 de 788 et 866 p. — Prix : 24 fr. les 2 vol.

Ce traité des travaux publics a le grand mérite d'être fait par un homme qui parle de choses qu'il connaît ; aussi ne sommes-nous pas étonné qu'une seconde édition ait paru nécessaire. Nous pensons même que l'ouvrage est destiné à être beaucoup plus répandu qu'il ne l'a été jusqu'ici, et à sortir du public un peu spécial des ingénieurs des ponts et chaussées et des entrepreneurs. Ce ne sont pas seulement les représentants de l'État, des départements et des communes, les architectes et les entrepreneurs, qui sont amenés à s'occuper des questions de travaux publics, ce sont aussi toutes les personnes qui contractent avec ces derniers ou toutes celles qui peuvent avoir un intérêt à l'exécution des travaux publics ou subir un dommage par suite de leur exécution. Or, toutes ces personnes ont besoin d'être renseignées sur leurs droits et sur la manière de les faire valoir, ce qui n'est pas chose facile, tant les textes sont nombreux et incomplets, la procédure longue et compliquée, les décisions du Conseil d'État peu explicites. Le besoin d'un traité est, en matière de travaux publics, plus impérieux qu'en aucune autre ; il ne s'agit pas seulement de commenter un code, ni même de relier et d'expliquer des lois éparses ; il faut renseigner les intéressés sur l'organisation administrative des travaux publics et sur leurs modes d'exécution, sur les ressources financières qui peuvent être mises à leur disposition, sur leurs obligations tant contractuelles que quasi-délictuelles ; il faut présenter dans un ensemble méthodique des règles disséminées, enseigner tout en renseignant, pénétrer le sens des décisions peu motivées du Conseil d'État qui souvent suppléent à la loi incomplète, et en former un corps de doctrine. C'est ce qu'ont réussi à faire MM. Cristophle et Auger. Dans leur premier volume, ils étudient tout ce qui concerne les rapports de l'administration avec les concessionnaires et les entrepreneurs, notamment les formalités préalables aux travaux, telles que les études de projets, les enquêtes et la déclaration d'utilité publique, les formalités et les conditions d'adjudication, les marchés de travaux, les prix, la mise en régie, les réceptions provisoires et définitives, les décomptes généraux et partiels, les paiements, les honoraires et la responsabilité des architectes et des entrepreneurs, etc... Dans le second volume, ils exposent tout ce qui se rattache aux rapports de l'administration avec les particuliers, si nous en exceptons les règles de l'expropriation qu'ils n'ont pas cru devoir faire entrer dans le cadre de leur travail. La dernière partie du second volume est spécialement consacrée aux règles de la compétence et de la procédure ; c'est prin-

cipalement cette partie qui a été modifiée par M. Paul Auger et mise au courant de la législation la plus récente ; on y trouvera, outre les spécialités relatives à la compétence en matière d'associations syndicales, de marchés et de concessions, un commentaire exégétique fort bien fait de la loi du 24 juillet 1889 sur la procédure devant les conseils de préfecture. Deux tables, l'une analytique, l'autre alphabétique, facilitent les recherches dans ce beau traité qui serait peut-être complet si ces auteurs n'avaient tout à fait négligé de nous initier aux travaux de leurs devanciers, et omis toute bibliographie.

PIERRE BUOT DE L'ÉPINE.

SCIENCES

L'Ennemie sociale, Histoire documentée des faits et gestes de la Franc-Maçonnerie de 1717 à 1890, en France, en Belgique et en Italie, par PAUL ROSEN. Paris, Bloud et Barral, 1890, in-12 de XII-428 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur qui est, ou plutôt a été « souverain grand inspecteur général du 33e degré, » est déjà connu par plusieurs ouvrages, *Satan et Compagnie* notamment, dans lesquels avec l'autorité particulière que lui a donné son passage dans les plus hauts grades du rite écossais, il a mis pleinement à découvert la doctrine toute d'immoralité, de destruction de l'ordre social et de haine contre Dieu qui fait le fond de la Maçonnerie. Dans ce nouveau volume, il montre son action pratique. Après une introduction historique assez rapide et qui ne révèle rien de nouveau, où peut-être même une autorité trop grande est accordée à des ouvrages de second ordre comme l'*Histoire de la Franc-Maçonnerie* par A. Jouaust, il arrive d'emblée à son action politique actuelle. M. P. Rosen laisse, en effet, complètement de côté la part prise par la Franc-Maconnerie à la Révolution française et aux révolutions du XIXe siècle en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne, supposant sans doute que cette partie de l'histoire maçonnique a été définitivement traitée dans l'ouvrage magistral du P. Deschamps. Même il se cantonne à peu près exclusivement sur les faits maçonniques compris entre 1880 et 1890 ; mais il le fait avec une sûreté d'informations et une abondance de documents qui donnent à ce livre autant d'intérêt que d'utilité.

Le Directoire suprême de la Franc-Maçonnerie, nous dit-il, siège à Berlin et elle possède quatre grands centres directeurs : à Naples, pour l'Europe ; à Calcutta, pour l'Asie et l'Afrique ; à Washington, pour l'Amérique du Nord ; à Montevideo, pour l'Amérique du Sud (p. IX).

Dans les chapitres consacrés à la Franc-Maçonnerie française, on voit s'agiter dans les coulisses des loges tout le personnel dirigeant

de la République, soit dans le Parlement, soit dans les départements, sénateurs, députés, maires de grandes villes, conseillers généraux, grands électeurs en fait. Ce sont là les hommes qui détiennent aujourd'hui le pouvoir et ceux qui y arriveront demain.

C'est seulement après avoir lu le livre de M. P. Rosen, qu'on a une idée nette sur l'état actuel de la politique dans notre pays. On se rend compte pourquoi le parti républicain devient de plus en plus persécuteur. L'intérêt maçonnique passe pour lui-même avant l'intérêt de la République qu'une politique de tolérance et de paix religieuse aurait seule pu consolider. Une pareille lecture est la meilleure réfutation des illusions auxquelles certains conservateurs voudraient s'abandonner. M. Paul Rosen cite aussi de nombreux documents, tous empruntés aux journaux maçonniques contemporains, et établissant l'évolution socialiste de plus en plus accentuée que la Maçonnerie française accomplit. Il y a là encore un avertissement pour les catholiques qui glissent sur la pente du socialisme d'État.

Le chapitre sur la franc-maçonnerie belge est non moins intéressant ; il explique aussi fort bien le sens de ce mouvement révisionniste qui se produit actuellement. Il est dirigé essentiellement contre le ministère catholique et les loges et les socialistes marchent selon un plan concerté.

Dans les trois derniers chapitres, M. Paul Rosen étudie la politique italienne contemporaine et il y montre l'action prépondérante de la Franc-Maçonnerie. Méconnaissant les vœux de l'immense majorité non seulement des catholiques, mais même des partisans de l'unité nationale qui voudraient la réconciliation de leur patrie avec le Saint-Siège, la Maçonnerie poursuit l'écrasement de la Papauté pour détruire le christianisme. M. Crispi, appuyé par les loges et par l'alliance allemande, accomplit les desseins des sectaires sans jamais reculer. M. Rosen signale à plusieurs reprises l'appui que, dédaigneuses de la triple alliance, et peu soucieuses des devoirs du patriotisme, les loges françaises donnent aux loges italiennes. Signalons enfin (p. 307 et suiv.) quelques indications très précises et tout à fait concluantes sur l'établissement de la République au Brésil qui a été l'œuvre des loges, et le lecteur aura une idée de l'importance comme de l'actualité de ce livre. XX.

La République américaine. États-Unis (*Institutions de l'Union. — Institutions d'État. — Régime municipal. — Système judiciaire. — Condition sociale des Indiens*), par AUGUSTE CARLIER. Paris, Guillaumin, 1890, 4 vol. in-8 de XIV-588, 619, 597 et 408 p. — Prix : 36 fr.

L'auteur de ce grand ouvrage est certainement l'écrivain de notre temps qui a le plus étudié et le mieux connu les institutions du peuple américain. Jurisconsulte distingué, s'étant préparé à son

voyage par de longues et importantes études, M. Carlier avait passé trois années consécutives aux États-Unis, de 1855 à 1857. Il y avait vécu dans l'intimité des hommes les plus distingués de cette époque. Depuis lors, sa vie fut exclusivement consacrée à l'étude de la société et des institutions américaines. En 1860 il publia un ouvrage intitulé : *Le Mariage aux États-Unis*, qui eut un grand succès de l'un comme de l'autre côté de l'Atlantique. La traduction américaine eut trois éditions en un an. Il fit ensuite paraître successivement : *l'Esclavage dans ses rapports avec l'Union américaine* (1862), *l'Histoire du peuple américain depuis la fondation des colonies anglaises jusqu'à la Révolution de 1776* (1864), ouvrage puisé aux sources et où les nombreuses méprises historiques de Tocqueville sont relevées, enfin *l'Acclimatation des races en Amérique* (1868). L'ouvrage actuel est le fruit de vingt ans d'études. Il est consacré aux institutions proprement dites, institutions constitutionnelles et institutions civiles. On jugera du reste de son importance et de son caractère par les titres des quinze livres entre lesquels ces quatre volumes se divisent : *Historique de la formation des colonies anglaises en Amérique ; — La Guerre de l'Indépendance et la Confédération ; — Les Travaux de la Convention et la constitution ; — L'Organisation du gouvernement de l'Union, amendements à la constitution ; — Les Races humaines aux États-Unis ; — Le District de Colombie ; — Les Territoires ; — Le Domaine national ; — L'Armée, la marine et la milice ; — L'État et son gouvernement ; — Le Gouvernement local ; — La Religion et le régime légal des cultes ; — L'Instruction publique ; — Le Système judiciaire de l'Union et des États ; — Les Indiens.*

Tout ce qui a trait aux constitutions d'État et au gouvernement local, au domaine national, au régime du district de Colombie, à l'organisation militaire et au système judiciaire est présenté, peut-on dire, pour la première fois au public européen ; car les ouvrages anglais ou français publiés sur les États-Unis se bornent tous plus ou moins à quelques mentions isolées sur ces sujets. Aucun ne les a traités *ex professo* et méthodiquement. Quant aux Indiens, M. Auguste Carlier attachait avec raison un grand intérêt aux destinées de cette race, la légitime propriétaire du pays, et vis-à-vis de laquelle les Anglo-Américains ont si mal rempli leurs devoirs d'initiateurs de la civilisation. Déjà dans son *Histoire du peuple américain*, il avait soigneusement indiqué les rapports des colons avec les occupants primitifs du sol pendant la période coloniale. Dans son nouvel ouvrage il n'a pas consacré moins de quatre cents pages à la politique suivie vis-à-vis des Indiens par le gouvernement des États-Unis. Contrairement à l'opinion de Buffon et de Joseph de Maistre, M. Carlier estime que les sauvages ne sont pas voués à une décadence fatale. Il montre que les Indiens sont parfai-

tement susceptibles de s'élever à la civilisation partout où les blancs leur tendent la main. Quelques fractions de tribus demeurées dans l'État de New York sont tout à fait au niveau de bien des communautés blanches. Depuis une quinzaine d'années, grâce à l'initiative de deux hommes de bien, le général Armstrong et le capitaine Pratt, on a commencé à s'occuper de l'éducation des Indiens, et les écoles fondées pour eux donnent des résultats absolument inattendus. Il y a là un ordre de faits nouveaux que cet ouvrage révèle aux Européens et sans doute à bien des Américains. Le récent soulèvement provoqué par la politique spoliatrice du gouvernement de Washington vis-à-vis des tribus cantonnées sur leurs réserves sera facilement expliqué pour le lecteur du livre de M. Carlier.

Ce qui est surtout remarquable dans cet ouvrage c'est sa méthode. M. Carlier, à la différence des écrivains qui l'ont précédé, n'a pas voulu s'en tenir aux surfaces et offrir au public éclairé seulement des rapprochements plus ou moins ingénieux entre les institutions américaines et celles de la France ou de l'Angleterre. Il a voulu exposer les institutions des États-Unis telles qu'elles sont en elles-mêmes et dans leur application à la vie réelle du pays. Pour cela il a retracé l'histoire de chaque branche des pouvoirs publics en remontant jusqu'à l'Indépendance et en suivant leur développement dans le cours de ce siècle, étape par étape, tel qu'il est constaté dans les actes parlementaires et les records des actes de justice et aussi tel qu'il a été fixé par les événements. Il a été à dessein très sobre de rapprochements avec les institutions françaises ou anglaises. La portée de son livre et son utilité pratique en eussent été altérées à son sens : un lecteur superficiel y trouvera moins d'intérêt, mais un lecteur sérieux appréciera l'avantage de voir les institutions des États-Unis telles que les entendent les Américains eux-mêmes exposées dans un livre écrit avec la clarté française et la précision du jurisconsulte. Les deux livres sur *le Régime légal des cultes* et sur *l'Instruction publique* offrent un grand intérêt aux Français qui veulent savoir comment la liberté de la religion et de la famille est assurée dans la République du Nouveau-Monde. Il y a là un véritable arsenal d'arguments d'autant plus forts que toute pensée de polémique est étrangère à l'auteur.

Une fort belle carte de la formation politique et territoriale des États-Unis complète cet ouvrage qui constitue pour le jurisconsulte, l'homme politique, l'économiste, un répertoire complet des institutions américaines. XX.

Droits et libertés aux États-Unis. *Leurs Origines et leurs progrès*, par ADOLPHE DE CHAMBRUN. Paris, Ernest Thorin, 1891, in-8 de 542 p. — Prix : 10 fr.

L'auteur, dans le premier chapitre, expose longuement comment la

constitution américaine dérive de la *Magna Charta* d'Angleterre et il se livre à une discussion minutieuse sur la question de savoir si le grand jury existait dès cette époque. Du premier coup nous sommes transportés aux États-Unis et initiés à la manière dont les Américains comprennent la liberté ou plutôt les libertés dont ils jouissent. Fixé comme avocat à Washington, M. de Chambrun s'est, en effet, imprégné de l'esprit des jurisconsultes américains et il expose leurs points de vue dans une langue française très correcte et avec un tour alerte, qui rend un ouvrage très savant d'une fort agréable lecture.

Après avoir démontré le caractère historique des libertés publiques aux États-Unis, il montre que l'abolition des tenures féodales (réalisée du reste dès 1660 en Angleterre pratiquement) et du droit d'aînesse n'a pas modifié le fond des institutions civiles, car le droit de propriété est demeuré régi par la *Comnon law*. Il comporte le droit absolu de tester et le droit d'instituer des fidéicommis soit au profit de particuliers, soit au profit d'œuvres de bien public. L'égalité politique trouve donc un puissant tempérament dans le régime domestique et l'ordre économique.

M. de Chambrun explique remarquablement ce qu'est la souveraineté du peuple aux États-Unis. Il montre comment, avec le cours des temps et par les résultats même de la guerre de la sécession, la *doctrine de la légitimité* est devenue le point cardinal de la République américaine en tant qu'elle s'applique à la forme républicaine et à l'union des États en un seul peuple.

Le pouvoir judiciaire est la grande sauvegarde de tous les droits individuels, et c'est pour cela que la liberté règne aux États-Unis, sous toutes les formes concrètes, liberté de la personne, liberté de la propriété, liberté religieuse, liberté des associations et des corporations. M. de Chambrun démontre victorieusement que dans un régime basé sur la souveraineté du peuple, c'est le seul moyen d'assurer pratiquement la liberté.

Ce livre est plein de leçons pour les démocrates européens et particulièrement pour la démocratie française. Ses conclusions sont absolument conformes à celles du grand ouvrage de feu M. Auguste Carlier, sur *la République américaine* qui a paru précisément en même temps. Le lecteur, désireux de s'instruire à fond des choses américaines, aimera à rapprocher ces deux ouvrages si différents de méthode et de forme. Ce rapide compte rendu ne peut donner qu'une idée imparfaite des grands mérites du volume de M. de Chambrun. Les aperçus sur le rôle politique de Jefferson, sur le caractère du chancelier Kent, ses rapprochements entre le développement des institutions en France et en Angleterre au XVIIe et au XVIIIe siècle sont pleins de sagacité et constituent des contributions de haute valeur à la science politique.

C. J.

La Musique et la Danse *dans les traditions des Lithuaniens, des Allemands et des Grecs*, par le Dr EDMOND VECKENSTEDT. Paris, Maisonneuve; Lechevalier, 1889, in-18 de IX-99 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Conciles et les Synodes *dans leurs rapports avec le traditionnisme*, par FRÉDÉRIC ORTOLI. Paris, Maisonneuve, 1890, in-18 de XIII-143 p. — Prix : 3 fr. 50.

Du temps que les savants n'avaient pas encore inventé le folk-lore, le vulgaire voyait dans les mythes populaires, antiques traditions de la race, soit la personnification des phénomènes de la nature, soit la divinisation de héros fabuleux. Et de même que partout l'humanité primitive a spontanément élevé des mégalithes et taillé des [illegible]lex, de même il semblait qu'elle avait dû, par des symbolisations analogues, se créer partout des dieux et des demi-dieux presque identiques. Cette notion si simple, satisfaisante pour les âmes naïves, manquait évidemment de synthèse scientifique. Les docteurs s'en sont mêlés, et le bon sens a trouvé à qui parler. Maintenant le Petit Poucet et le Chat botté, Charlemagne et Napoléon sont devenus des mythes solaires, et ces mythes solaires ont été directement empruntés par nous aux Védas. Et tous les peuples de l'univers jouissent des mêmes mythes solaires provenant des mêmes Védas. Ce serait là le dernier mot de la science, si jamais les savants pouvaient se mettre d'accord pour dire ce dernier mot. Voici que le Dr Edmond Veckenstedt, directeur de la *Zeitschrift für Volkskunde*, de Leipzig, se pose en dissident : il n'admet plus les Védas et montre un penchant décidé à remplacer le mythe solaire par le mythe du vent. J'ai lu, sous prétexte de folk-lore, bien des choses étonnantes, mais je n'ai jamais rien rencontré de plus extraordinaire que l'opuscule du docteur allemand. En fait d'hallucination traditionniste, il ne me semble pas avoir encore été dépassé. M. Veckenstedt réunit d'abord quelques contes lithuaniens ou zamaïtes touchant l'invention de la danse et des instruments de musique ; puis il les commente à sa manière. Je me plais à croire que la mythologie zamaïte dont il a fait son domaine, est restée pour d'autres que pour moi un royaume de ténèbres, et je ne chercherai pas à y faire pénétrer le lecteur. Mais il ressort de la glose que la musique a été inventée par des mythes du vent, à l'imitation du tonnerre et du bruit du vent dans les arbres et les roseaux, et que la danse reproduit en les idéalisant « le fleuve ondoyant comme le lac bouillissant, les branches vibrantes de la forêt, la mer d'herbe se berçant, la nue agitée, le mouvement sphérique des astres du ciel. » Combien je plains les enfants dansant en rond d'avoir à idéaliser le mouvement sphérique des astres ! Et les oiseaux, docteur, ne chantent-ils aussi que pour imiter le tonnerre ? Les traditions grecques concernant les dieux musiciens, Hermès, Apollon, Athéné, Pan, sont plus connues ; mais notre docteur y ajoute notablement du sien. Ainsi Néoptolème est l'inventeur

de la danse parce qu'il est fils d'Achille, et qu'Achille (nom dérivé du sanscrit -zend *ap*, eau), fils lui-même de Thétis et joueur de guitare, est une personnification de l'eau en mouvement : d'où, la danse.. M. Veckenstedt a donné plus de développement à son étude des traditions allemandes, et je veux essayer de montrer succinctement par quelles témérités d'induction procède la nouvelle « science du traditionnisme fondée sur l'individualisme du fait raconté comme du peuple qui raconte. » Les inventeurs de la musique et de la danse en Allemagne seraient Tannhäuser et dame Vénus. Ceci n'est plus une tradition, mais une véritable découverte. L'auteur commence par écarter le Tannhäuser historique, à cause de quelques anachronismes dans sa légende. Étymologiquement Tannhäuser veut dire *qui se cache dans la forêt ;* notre héros est minnesinger et libertin, il réunit tous les traits caractéristiques d'un mythe du vent. Car « le vent marque l'origine primitive de la musique. Le vent aime à caresser ; il joue coquettement avec les joues enflammées des jolies filles. Le vent bruit autour des hauteurs des rochers... » Tel Borée, ravisseur d'Oreithyia et habitant d'un antre, tel Hermès... D'un autre côté, le nom de Vénus n'est pas allemand, on lui substitue parfois ceux de Holda, de Frene, de Frien, autres personnifications du vent. Or, on trouve dans Aventinus qu'un certain roi allemand nommé Danheuser, honoré depuis comme dieu, avait voyagé jusqu'en Égypte avec les femmes de guerre allemandes. Ces femmes de guerre ne sont-elles pas les Valkyries, compagnes d'Odin ? Alors Danheuser et Tannhäuser ne seraient autres qu'Odin lui-même, guerrier aux expéditions lointaines, dieu du tonnerre et de la poésie. Et Vénus, ou plutôt Frene, Frien, serait son épouse Frigg ou son amante Freya, déesse de l'amour. Voilà comment, contrairement à la tradition elle-même qui ne voit en lui qu'un minnesinger un peu nécromancien, Tannhäuser, devenu mythe du vent grâce au traditionnisme, serait, par représentation d'Odin, l'inventeur en Allemagne de la musique et de la danse, desquelles il n'est, d'ailleurs, pas un instant question. Je n'ajouterai qu'un mot, et ce ne sera pas un commentaire : pour n'être plus de l'allemand, la langue du docteur Veckenstedt est encore bien loin d'être du français.

— Le petit volume de M. Ortoli se recommande tout d'abord par son appareil d'érudition. Le texte en est formé par des canons concernant les mœurs, coutumes et croyances populaires, extraits des décisions des conciles et des synodes. Ils sont méthodiquement classés, accompagnés de références et de notes explicatives, précédés d'une notice bibliographique et suivis d'un index. Un théologien trouverait peut-être à contester l'autorité de certains conciles, mais je n'ai pas qualité pour une telle exécution, et elle n'aurait pas ici grand intérêt. Authentiques ou non, ces condamnations de coutumes et de supers-

titions païennes montrent également quelle lutte l'Église eut à soutenir contre l'esprit de ténèbres bien avant l'aurore de la science moderne. Elle réglemente d'abord ce qu'elle ne peut empêcher, et le proscrit dès qu'elle se sent le pouvoir de se faire obéir. Cette sage conduite donne-t-elle le droit à M. Ortoli de prétendre, dans un avant-propos dont la violence jure avec la modération soutenue de son annotation, que le christianisme ne pouvant gagner l'Occident par la persuasion tenta de le conquérir politiquement, et de nous représenter les martyrs de la veille devenus, après la conversion de Constantin, les bourreaux du lendemain, et les prêtres parcourant les campagnes un tison d'une main, une hache de l'autre ? EMM. DE SAINT-ALBIN.

BELLES-LETTRES

Les Contes populaires de l'Égypte ancienne, traduits et commentés par G. MASPÉRO. 2e édition. Paris, Maisonneuve, 1889, in-12 de 340 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il y a bientôt dix ans que la première édition de cet ouvrage a paru ; il était opportun que l'éditeur se décidât à en faire une réimpression pour satisfaire la curiosité de nombreux lecteurs. M. Maspéro a pu, cette fois, augmenter singulièrement le texte primitif. Et comment, en ouvrant ce livre, n'est-on pas attiré par ces romans et ces contes, dont quelques-uns sont vieux de plus de trois mille ans? On y retrouve des épisodes qui reparaissent chez tous les peuples ; les mœurs égyptiennes, les croyances, les usages y servent en quelque sorte de vêtement à des idées, à des récits venus alors en Égypte on ne sait d'où ; tous les genres y sont représentés, le roman historique, le conte fantastique, galant, même léger, nous dirions aujourd'hui gaulois.

M. Maspéro, dans une introduction qui est un véritable cours professé sous la forme la plus attrayante pour tout le monde, fait voir que cette littérature, au temps des Pharaons, a exercé sur l'histoire une certaine influence ; la légende s'est glissée comme document sérieux dans les annales des peuples ; le grave Hérodote a pu enregistrer des récits de prêtres égyptiens dont le « cadre était historique et le fond de pure imagination. » Il en est ainsi dans toutes les histoires : plus on avance dans la vie d'érudit, plus on peut constater combien l'histoire est encombrée de récits fabuleux, dont il est souvent difficile de faire la part.

Le recueil comprend dix contes complets et six fragments ; à chaque morceau M. Maspéro attribue une date approximative ; l'ensemble donne ainsi des spécimens de cette branche de la littérature égyptienne depuis la plus haute antiquité jusqu'aux époques ptolémaïque et arabe. Il me semble que la meilleure manière de lire ce livre avec

profit consiste à prendre connaissance, d'abord, des contes, puis de terminer par l'introduction. Dans celle-ci, M. Maspéro a su mettre en évidence tout ce que les textes contiennent d'intéressant sur l'origine de ces contes, sur les personnages historiques mis en scène par les conteurs, sur la civilisation égyptienne, sur le rôle de la magie, sur les superstitions ; enfin, détail que jadis on ne nous laissait pas deviner, sur la bonne volonté avec laquelle les Égyptiens quittaient leur sol pour entreprendre de longs voyages sur terre et sur mer. Les voyageurs n'ont peut-être pas peu contribué à répandre dans le monde antique ces récits d'imagination dont on trouve des réminiscences partout.

J. DE M.

A Cigarette maker's Romance, by F. MARION CRAWFORD. London, Macmillan, 1890, 2 vol. in-12 de 236 et 240 p. — Prix : 15 fr.

A Cigarette maker's Romance est l'histoire émouvante d'un comte russe brouillé avec sa famille et réduit, pour vivre, à entrer comme faiseur de cigarettes chez un marchand de tabac de Munich. Le malheureux gentilhomme est atteint d'une monomanie singulière : tous les mardis soirs, il annonce qu'il va recevoir des lettres importantes lui apprenant que son père le rappelle en Russie et va lui rendre ses dignités et ses titres ; il fait ses adieux à ses compagnons de travail et se prépare à partir. Le jeudi matin, il revient chez son patron, ayant totalement oublié les espérances et les déceptions de la veille, pour reprendre sa besogne habituelle. Cette idée fixe revenant toutes les semaines avec la même intensité touche à la folie et donne des doutes sérieux à tous les personnages du roman sur la véracité des assertions du comte. Ces doutes, le lecteur les partage, et, jusqu'à la fin du récit, il se demande s'il a affaire à un fou vulgaire ou au vrai comte Skariatine.

Une histoire d'amour vient se mêler à cette étude quelque peu médicale sur des hallucinations périodiques. Une jeune fille, Vjéra, aime le comte et lui donne les preuves les plus touchantes de sa tendresse et de son dévouement. Pendant une journée de rêve, le comte lui laisse entendre que son amour est partagé et lui promet de l'épouser quand il aura recouvré sa position et ses biens. Son exaltation est au paroxysme, et quand la nuit tombe, lui rappelant l'inanité de ses illusions, il est en proie à une crise de désespoir plus cruelle que les précédentes, à laquelle met fin un sommeil léthargique ressemblant à la mort. Le lendemain jeudi, à la grande joie de Vjéra, le comte se souvient de ses promesses et lui demande d'être sa femme, en s'excusant de ne lui apporter en partage que son amour et son travail. A ce moment arrive le consul de Russie, qui annonce au comte Skariatine la mort de son père et le reconnaît comme chef de l'illustre famille.

C'est alors qu'a lieu le phénomène physiologique appelé « transfert » dans le jargon de la science. Le comte, remis en possession de ses dignités, redevient chaque semaine pendant vingt-quatre heures un *Cigarette's maker;* ses périodes d'hallucination ont été en quelque sorte « renversées, » mais elles s'atténueront graduellement, il faut l'espérer, grâce à la sollicitude et aux soins affectueux de Vjéra devenue comtesse Skariatine. ROGER LAMBELIN.

Le Théâtre de la Foire, la Comédie italienne et l'Opéra-Comique, recueil de pièces choisies jouées de la fin du XVIIe siècle aux premières années du XIXe siècle, avec étude historique, notes et table chronologique par MAURICE DRACK. 1re série, *1658-1720.* Paris, Firmin-Didot, 1889, in-18 de 433 p. — Prix : 3 fr.

Lorsqu'on a signalé trois comédies supérieures : *Turcaret, la Métromanie, le Méchant;* lorsqu'on a placé Regnard à distance respectueuse de Molière, rendu justice à Marivaux, comme au psychologue le plus pénétrant de son temps, reconnu en Beaumarchais un rénovateur du théâtre, cité Dancourt, Poinsinet, Saurin, Palissot, La Chaussée, Sedaine, et signalé d'un bloc une foule d'essais aventureux qui porteront leurs conséquences plus tard, on croit assez communément qu'on a résumé tout l'essentiel de la comédie au XVIIIe siècle. Mais on est loin d'en donner une idée complète lorsqu'on néglige de mentionner aussi la collection nullement méprisable des ariettes, des farces musicales, des pièces satiriques mêlées de chansons, des essais d'opéras-comiques qui, sur les tréteaux des acteurs forains, composaient la vraie part du peuple. Très souvent on dépensa là beaucoup d'esprit naturel. Les auteurs comiques les mieux doués durent, par la force des circonstances et la nécessité de vivre, payer maintes fois tribut à ces spectacles d'ordre inférieur. Fatouville, Montchenay, Regnard et Dufresny furent, pendant une bonne période, les principaux fournisseurs de la comédie italienne ; Lesage et ses associés Audreau, Fuselier, Dorneval, assemblèrent bien des bouts de scène pour les théâtres des foires Saint-Laurent et Saint-Germain ; l'auteur de *Gil Blas* a dilapidé des trésors de verve dans la compagnie bigarrée des arlequins, des colombines, des scaramouches, des pierrots.

M. Maurice Drack a donc fait œuvre utile, intéressante et curieuse, en dégageant d'une masse volumineuse et confuse, un choix de comédies types, où se reconnaissent sans peine les préludes du vaste répertoire qui, durant notre XIXe siècle, aura alimenté le moderne Palais-Royal, les Variétés, l'ancien Vaudeville et l'Opéra-Comique. Son recueil débute par *les Forces de l'Amour et de la Magie,* la plus ancienne pièce du théâtre de la Foire dont il nous soit resté le texte imprimé. Elle suggère une impression assez piquante de ce que pouvaient être ces spectacles dans les dernières années du XVIIe siècle, quand le droit de

faire parler les artistes en scène et de leur faire jouer une sorte d'action n'était toléré que par le mélange des personnages avec des sauteurs et des acrobates. Les machineries, les intermèdes de danse, les sauts périlleux des farceurs servaient de franchise au dialogue ; et, sous cette condition, les comédiens privilégiés de l'hôtel de Bourgogne ne s'opposaient pas à ce que les acteurs de la foire prissent la parole, — sauf intervention du lieutenant général de la police. Puis viennent *le Divorce,* la première œuvre dramatique de Regnard, annonçant dès lors cette gaieté soutenue et ce fonds inépuisable de saillies qui lui furent si personnels ; — *la Coquette, ou l'Académie des Dames,* par le même, l'une des plus piquantes productions qu'il ait données au théâtre de l'hôtel de Bourgogne ; — *la Foire Saint-Germain,* en collaboration avec Dufresny, sorte de pièce à tiroirs, qui fut une des grandes réussites de la nouvelle troupe italienne ; — *Arlequin, roi de Serendib,* qui inaugure la féconde collaboration de Lesage au théâtre de la Foire, et qui peut être regardé comme le type originaire de l'opéra-comique ; — *la Ceinture de Vénus,* petite féerie d'un tour très agréable ; — *Arlequin traitant,* opéra comique en trois actes, « en prose et en vaudeville, » de Dorneval, une reprise d'armes du *Turcaret* contre les financiers exacteurs ; — enfin *l'Œdipe travesti,* parodie encore amusante à lire de *l'Œdipe* de Voltaire.

L'ancien répertoire carnavalesque et forain a des monuments d'une gaieté très épaisse où la délicatesse du goût est exposée à recevoir de terribles atteintes. M. Maurice Drack a pratiqué le triage avec autant de discernement que de justesse d'esprit. FRÉDÉRIC LOLIÉE.

Nouvelles Questions de critique, par A. BRUNETIÈRE. Paris, Calmann Lévy, 1890, in-12 de 387 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans ce nouveau volume, composé d'articles que M. Brunetière a donnés à la *Revue des Deux Mondes,* sont traités plusieurs sujets d'un grand intérêt pour quiconque s'occupe de choses littéraires. Dans une étude sur la poésie française au moyen âge, M. Brunetière, tout en rendant justice à la profonde érudition de M. Gaston Paris, revient à des idées émises jadis dans des pages qui firent, et non sans raison, scandale parmi les médiévistes. Il y aurait des réserves à faire à propos de cet article, le premier. Il n'y a que des approbations à donner aux deux morceaux qui le suivent : *la Fureur de l'inédit* et les *Éditions originales.* Le *Dictionnaire historique,* auquel travaille l'Académie, et l'*Histoire littéraire de la France* provoquent des observations judicieuses, mais amènent le critique à formuler un souhait singulier : il eût voulu que le premier de ces ouvrages fût le lot des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et le second celui de l'A-

cadémie proprement dite, justement le contraire de ce qui a été fait. Sur l'éloquence judiciaire, sur les causes de son peu de retentissement dans la littérature, sur Buffon, que les encyclopédistes s'efforçaient de ravaler, M. Brunetière écrit de bonnes pages, mais la partie capitale de son volume est celle où, à propos d'un livre récent, il traite du mouvement littéraire du XIXe siècle. Il définit parfaitement les origines du romantisme, les causes de sa décadence et de sa disparition, explique l'apparition du naturalisme, et résume toutes les pensées qui ont été agitées depuis cent ans tout à l'heure. Nous avons vu avec satisfaction (p. 177) que là, pleine justice est rendue à Châteaubriand, dont la puissante influence a rayonné sur ses plus illustres contemporains. Impossible d'analyser ce morceau remarquable, qui est lui-même une sorte de très parfaite analyse. Des articles de moins d'étendue se suivent jusqu'à la fin du volume ; les pages qui le terminent achèvent de nous montrer en M. Brunetière un vigoureux défenseur de principes religieux et moraux trop négligés par d'autres récents critiques. Pour résumer l'impression que laisse ce livre, je dirai qu'on y trouve d'excellentes choses qui ne sont pas toujours exprimées d'une manière excellente. La phrase est souvent lourde, peu harmonieuse, peu limpide, dépourvue d'images, elle n'est pas toujours lucide, on pourrait même dire qu'elle n'est pas toujours correcte, comme ici : « L'opinion qu'ils ont déjà plus d'à moitié pervertie, semble devoir bientôt partager leur avis. » (p. 28). Une opinion qui partage un avis! J'ai lu deux ou trois fois ces lignes d'ailleurs assez rocailleuses : « De tous les dons d'Hugo, celui-ci (la sûreté de la vision) n'est pas le moins extraordinaire.— Comparez pour vous en convaincre, quelques pièces de *la Légende des siècles* à *la Chute d'un ange,* — et comme ce grand poète n'a pas moins bien administré son génie que sa fortune, c'est en lui celui qu'il a le plus cultivé. » (p. 274). Il faut avouer que la phrase n'est pas plus claire qu'élégante. TH. P.

La Renaissance des lettres et l'Essor de l'érudition ancienne en Belgique, par FÉLIX NÈVE, professeur émérite de l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de Belgique. Louvain ; Paris, Leroux, 1890, in-8 de VIII-439 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre de M. F. Nève, spécialement destiné à mettre en lumière la part de travail échue à la Belgique dans le vaste mouvement de la Renaissance, contient néanmoins, et en grand nombre, des pages qui seront lues avec intérêt par les humanistes de tous les pays.

Cette remarque s'applique tout d'abord à l'*Introduction* où l'auteur, après avoir constaté les prédilections de la génération actuelle pour les idées et les œuvres du XVIe siècle, en cherche la cause dans une sorte de conformité entre l'esprit de cette période et l'humeur in-

quiète et agitée de nos contemporains. Il montre ensuite combien il est faux d'identifier la Renaissance et la Réforme, ou même de mettre ces deux faits si considérables dans un rapport de filiation; et pour faire justice de certains procès pleins de chicane intentés à cette restauration des belles-lettres et des bonnes études dont l'Occident fut alors témoin, il étudie avec un sens profond ce que devait être, ce que fut la Renaissance dans les destinées du monde religieux. Hélas! il faut le reconnaître, les mœurs d'alors répondaient mal à cet accroissement inespéré de lumières. « Le XVIe siècle a, comme tant d'autres, fait abus de la science : il s'est trop souvent attaché au côté frivole de la poésie et des beaux-arts. On est en présence de contradictions violentes dans le monde de la pensée, comme on a presque partout le spectacle de perfidies et de trahisons, de violences et de cruautés sans frein. » Raison de plus, ajoute M. Nève, de n'étudier les hommes et les choses d'alors qu'avec la droiture, la fermeté, la force d'une conscience vraiment chrétienne.

Le chapitre premier : *Érasme et ses nouveaux historiens,* n'est pas moins remarquable. A propos du rôle d'opposition prêté à Érasme à l'égard de l'Église, il est certain que si le célèbre humaniste dans ses attaques contre l'enseignement théologique ou certaines institutions monastiques a plus d'une fois dépassé les bornes permises, néanmoins jamais il n'est tombé dans l'hérésie ni dans le schisme. Il s'est donné le plaisir de tout observer dans ce qu'on a appelé la comédie de la vie humaine, et placé en face de ce qu'il croit être un abus ou une injustice, il laisse là le langage du conseil ou de la plainte pour recourir aux âpretés de la satire et aux hardiesses de la dénonciation. Quant au mérite littéraire de ses ouvrages, de même que ses *Adages* sont une quintessence de la sagesse antique, de même sa verve et son esprit frondeur se donnent libre carrière dans ses *Colloques* et son *Éloge de la folie* : et comme le dit très bien M. Nève, Érasme eût été un écrivain distingué, un artiste même, s'il fût parvenu à contenir le flot de spirituelles saillies qui débordait incessamment sous sa plume. — Les chapitres suivants contiennent : des recherches sur le séjour d'Érasme en Brabant; l'examen des compositions latines encore inédites de Jérôme Busleiden; l'exposé des relations du célèbre Thomas Morus avec les lettrés de la Belgique (on sait que la première édition de l'*Utopie* sortit des presses de Louvain); la biographie des principaux humanistes brabançons de l'époque, notamment de Nicolas Cleynaerts, et de l'orientaliste Guy Le Fèvre de la Boderie.

Un second livre est consacré au XVIIe siècle. Mais ici la moisson, en Belgique du moins, n'est pas aussi abondante : les luttes politiques et religieuses, qui se renouvelèrent alors presque sans trêve dans les Pays-Bas, portèrent un coup funeste au progrès des lettres et des

sciences. L'érudition classique parut émigrer en Hollande, où l'Université de Leyde venait d'être fondée.

L'ouvrage entier témoigne d'un savoir considérable, d'une conscience soutenue, et, ce qui nous plaît peut-être encore davantage, d'une modération et d'une rectitude de jugement bien dignes de servir de modèles. C. Huit.

Gil Vicente, pelo Visconde de Ouguella. Lisboa, A. Ferin, 1890, in-8 de 304 p.

Connaît-on assez Gil Vicente en France? J'en doute fort; je crois même que beaucoup de personnes, d'ailleurs lettrées, ignorent jusqu'au nom du plus grand poète comique qu'ait produit le Portugal, depuis que le Portugal a un théâtre. Malgré *Os Amphitriões*, *Filodemo* et *El rei Seleuco*, Camoens lui est resté inférieur dans l'art dramatique, et paraît en avoir eu conscience. Mais Gil Vicente n'est pas seulement le créateur et le maître par excellence de la comédie portugaise; il ne faut pas oublier qu'il est né près d'un siècle avant Shakespeare et Lope de Vega, plus d'un siècle avant Caldéron, de sorte qu'il a droit de figurer dans l'histoire littéraire des temps modernes comme un véritable initiateur. Gil Vicente se présente à nous comme un type remarquable et intéressant, à tous égards, du poète-comédien, et dans son œuvre on trouve un peu de Molière et de Shakespeare avec beaucoup de Scarron. Cette œuvre, d'ailleurs, est aussi variée que possible, tour à tour mystique, élégiaque, satirique et obscène. Elle est en harmonie avec l'existence agitée de l'auteur, que nous voyons tantôt à la cour accueilli et fêté, tantôt errant de province en province en d'interminables tournées.

L'inspiration du livre de M. de Ouguella est bonne, mais l'exécution me paraît défectueuse. Il y est vraiment trop peu question de Gil Vicente, et plus d'un tiers de l'ouvrage est pris par des considérations historico-philosophiques, étrangères non seulement au sujet particulier choisi par l'auteur, mais encore à l'histoire du Portugal. L'inquisition, les juifs, la monarchie portugaise, les couvents, etc., prennent au moins un autre tiers. Puis, il y a trop d'incorrections de détail, dues à la négligence avec laquelle l'ouvrage a été revu : je n'en citerai que deux: 1231, au lieu de 1531, date d'un tremblement de terre à Lisbonne, et *Isabelle* pour *Élisabeth* d'Angleterre. Enfin, le livre, n'ayant ni chapitres distincts, ni titres courants, ni table des matières, se lit difficilement. Signalons pourtant la comparaison ingénieuse de l'*Auto da Alma* avec le *Faust* de Goethe : c'est un morceau plein d'intérêt. Maxime Formont.

HISTOIRE

Les Moines égyptiens ; Vie de Schnoudi, par E. Amélineau. Paris, Leroux, 1889, in-18 de xxix-380 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le moine égyptien Schnoudi (333-451) n'est pas dans son pays moins fameux que saint Pacôme. Pendant de longues années il dirigea les couvents d'Athribis près d'Akhmim, et gouverna jusqu'à deux mille religieux et dix-huit cents religieuses. Aussi en écrivant son histoire, l'auteur a-t-il surtout voulu nous peindre la vie cénobitique d'Égypte, telle qu'il la comprend après avoir étudié les documents coptes et visité les successeurs des moines de la Thébaïde. Il nous montre, sous une règle curieusement décrite, les cénobites égyptiens avec les qualités et surtout les défauts de leur milieu social ; au-dessus d'eux Schnoudi intelligent, instruit, ardent aux mortifications, mais peu scrupuleux, ne voyant dans de pieuses supercheries qu'un moyen honnête d'édification ; admirable de charité dans les malheurs publics, bienveillant, équitable à sa manière ; mais violent jusqu'à traiter les pécheurs impénitents « comme Samuel avait traité Agag, » bravant la justice séculière, malmenant les païens et détruisant leurs temples. Des épisodes curieux soutiennent l'intérêt du récit ; une forte part de merveilleux est attribuée à l'imagination romanesque des narrateurs égyptiens, qui croient avoir le droit d'embellir l'histoire.

Cette œuvre très originale trouble un peu nos idées sur la Thébaïde chrétienne. L'auteur, il est vrai, s'arme des admonestations de Schnoudi lui-même pour montrer combien la plupart des religieux restèrent loin de la perfection ; il admet d'ailleurs qu'il y eut parmi eux de véritables saints. Nous n'avions connu jusqu'à présent que des panégyristes. Avec M. Amélineau la critique a pris sa revanche ; nous y avons gagné tout au moins une étude extrêmement piquante du caractère du peuple copte. Virey.

Lehrbuch der Kirchengeschichte, von Dr Wilhelm Moeller, ord. Professor der Kirchengeschichte in Kiel. Erster Band. Freiburg I. B. 1889, Mohr (Paul Siebeck), gr. in-8 de xii-576 p. — Prix : 13 fr. 75.

La librairie Mohr de Fribourg a entrepris la publication d'une collection d'ouvrages théologiques dus aux plus savants professeurs d'Outre-Rhin. Le caractère spécial de cette collection est de ne répondre, en principe, à aucune préoccupation confessionnelle : chacun de ces livres garde sa note individuelle, l'auteur recherchant uniquement la science, et se fondant avant tout sur le document. C'est dans cette catégorie d'ouvrages qu'est rangée l'*Histoire de l'Église* du docteur W. Moeller. La seule question qu'on puisse adresser à cet écrivain est celle-ci : Telle assertion, tel fait, tel événement sont-ils scientifiquement admissibles, ou non? Un pareil programme, s'il est bien rempli, mérite

pour celui qui y est demeuré fidèle les éloges des chercheurs et des étudiants sérieux; or, bien que nous soyons loin de souscrire à toutes les conclusions que tire des faits le savant professeur, nous reconnaissons qu'il a su s'y conformer et faire en même temps preuve d'une louable modération. M. Moeller, en effet, a toujours interrogé les meilleurs et les plus récents documents, et il a mis à contribution tous les ouvrages compétents, à quelque langue et à quelque parti religieux qu'ils appartiennent, sans faire preuve d'idées préconçues ou d'opposition systématique. Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est que l'auteur se soit montré véritablement trop éclectique et qu'il lui ait manqué le flambeau de la vraie foi traditionnelle pour se guider dans les innombrables difficultés de l'histoire. Il eût, avec son aide, évité une fausse interprétation du caractère primitif du baptême (p. 52), certains doutes sur la réelle principauté de Pierre (*ibid.*) et sur la genèse de l'autorité dogmatique pontificale qu'il confond trop souvent avec l'évolution de la centralisation disciplinaire (p. 361 et suiv.), et enfin certaines expressions d'une nuance indécise sur le rôle d'opposition du *Paulisme* dans l'Église primitive (p. 57). Nous signalerons également l'inexactitude de certaines données sur l'auteur de l'Apocalypse (p. 82), de l'évangile de saint Matthieu (p. 86) et de l'épître aux Hébreux (p. 90). Ces quelques remarques, auxquelles beaucoup d'autres de même nature pourraient être ajoutées, indiquent assez le caractère de cette histoire de l'Église pour qu'on ne la laisse pas s'égarer entre des mains trop novices; mais, cette réserve une fois posée, il n'est que juste de constater l'érudition profonde et variée de l'auteur, et la spécialité de vulgarisation scientifique qui est le propre de son esprit. Les appréciations critiques et les indications bibliographiques de l'introduction ainsi que les chapitres qui ont pour titres : *le Monde grec-romain, les Juifs, les Samaritains,* sont les plus parfaits résumés qu'on puisse concevoir. Le catholicisme primitif, les temps post-apostoliques, la constitution de la vieille Église présentent également des pages du plus haut intérêt où la variété des aperçus ne distrait pas l'intelligence, grâce à la puissante synthèse qui les unit. C'est cependant la seconde partie qui nous a le plus frappé. La période qui s'étend de Constantin à la fin du VIe siècle a sans doute été l'objet de nombreuses études : Alzog, M. Edgard Loening, Mgr Héfelé, l'abbé Duchesne et bien d'autres, à des titres divers et sous des formes variées, ont traité de la constitution du clergé, des luttes dogmatiques, des origines du monachisme, de la loi publique et du culte chrétien à cette époque ; néanmoins, M. Moeller a eu le talent de présenter des aperçus nouveaux et de grouper d'une façon saisissante certains détails empruntés à d'anciens auteurs et jusqu'ici trop négligés. Entreprendre de décrire plus amplement ce volumineux ouvrage nous for-

cerait à sortir des bornes d'un article de revue; qu'il nous suffise d'insister sur sa haute portée scientifique et sur les nombreux services qu'il rendra à ceux qui se préoccupent des grandes questions des origines de l'Église. G. PÉRIES.

Histoire des volontaires de la Charente pendant la Révolution (1791-1794), par P. BOISSONADE. Angoulême, Cloquemard, 1890, in-8 de VII-364 p.

M. Boissonade, professeur d'histoire au lycée d'Angoulême, a voulu apporter, lui aussi, son témoignage dans le grand procès qui s'instruit encore des volontaires de la Révolution. Il l'a apporté réfléchi et consciencieux, après avoir dépouillé plus de quinze mille pièces aux archives de la Charente. Et c'est à ce titre que son travail qui a surtout en vue des faits locaux, présente sa part d'intérêt général. Les volontaires ont été de diverses époques et par suite de valeur bien inégale. Il y a eu des levées successives en 1791, 1792, 1793. Et M. Boissonade remarque que les volontaires de 1792 étaient bien loin d'égaler ceux de 1791. Beaucoup sont déterminés par l'appât d'une haute solde de quinze sous par jour; d'autres, comme le citoyen Renateau, par l'espoir d'être capitaine ou colonel d'emblée. Il y en a un qui demande cent francs pour faire le voyage « en voiture, » ses forces et ses facultés ne lui permettant pas de faire le voyage à pied, et le conseil général du département accepte. Un autre consent à s'engager, à condition d'emmener sa femme et ses deux filles : le Conseil général accepte encore.

Les volontaires de 1793 furent surtout employés en Vendée, et nous avons par eux et par leurs correspondances de curieux détails sur la grande guerre vendéenne. Nous en avons aussi sur la négligence avec laquelle les volontaires sont accueillis et équipés. Le Comité de salut public lui-même est obligé de le reconnaître, et M. Boissonade cite un arrêté du Comité où nous relevons cette phrase : « Ces volontaires, au nombre d'environ quinze mille, après avoir abandonné leurs foyers et les travaux de la campagne, pour obéir à la réquisition des représentants du peuple, se trouvent entièrement dénués d'armes et de vêtements; un quart d'entre eux est hors d'état de servir pour cause d'infirmités ou faiblesse de tempérament, et un grand nombre sont affectés de maladies à la suite des fatigues qu'ils ont éprouvées. » Aussi les désertions furent-elles nombreuses.

M Boissonade donne en appendice des extraits de la correspondance du capitaine Dupuy, l'un des volontaires charentais qui firent la guerre de Vendée. Nous y relevons cette anecdote qui prouve bien le caractère, religieux avant tout, de l'insurrection. « Un jour le capitaine rencontre une jeune mère avec deux beaux enfants, il lui représente

le sort auquel elle est destinée, la misère qui l'attend elle et les siens, si son « époux » rebelle vient à être tué. « Que m'importe! répondit-elle, je serai sauvée! »

Avec de pareils sentiments, qu'on s'étonne de l'héroïque fermeté des Vendéens! M. DE LA ROCHETERIE.

Fin de l'Indépendance bohême. I. *Georges de Podiebrad. Les Jagellons.* II. *Les Premiers Habsbourg,* par ERNEST DENIS, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Colin, 1890, 2 vol. in-8 de VI-434 et 564 p. — Prix : 15 fr.

Les deux volumes que M. E. Denis consacre à l'histoire de la Bohême de 1436 à 1620 ont un intérêt d'actualité, au moment où se réveille chez les Tchèques le sentiment de la nationalité.

La marée montante du germanisme avait graduellement submergé les populations slaves de la Basse-Allemagne; dans la vallée du Danube grandissait la maison d'Autriche; entre ces deux flots, la Bohême demeurait comme un promontoire granitique dont la pointe subit, sans se laisser entamer, les assauts des vagues, et derrière cet abri, la Moravie, la Pologne résistaient aux progrès continuels de l'invasion allemande.

Il n'est pas surprenant que la Bohême, luttant pour son indépendance politique, ait cherché à continuer la résistance sur le terrain religieux, pour opposer un obstacle de plus aux influences du dehors; c'est pour cela que les paroles de Jean Hus tombées sur la terre tchèque y firent germer l'*Utraquisme*, doctrine qui, poussée dans ses conséquences logiques, mit la Bohême en lutte avec l'Église romaine. Après avoir donné au monde le spectacle des divisions auxquelles est condamnée toute secte dissidente, les Tchèques versent dans l'hérésie luthérienne et perdent au début de la guerre de Trente ans l'indépendance qu'ils auraient peut-être sauvée en conservant l'intégrité de leur antique foi.

M. Denis nous conduit à travers cette histoire en prenant comme point de départ la conclusion des *Compactata d'Ihlava* et la mort de l'empereur Sigismond, en qui s'éteint la maison de Luxembourg. Nous voyons régner Ladislas IV, le Posthume, son petit-fils, auprès duquel s'élève bientôt la personnalité de Georges Podiebrad, qui succède à Ladislas en 1447 et meurt en 1471, après avoir rompu ouvertement avec Rome. A la mort de Podiebrad, la couronne de Bohême, convoitée par Mathias Corvin, roi de Hongrie, est dévolue à un prince de la maison des Jagellon, qui régnait en Pologne, Ladislas V, sous lequel une réconciliation religieuse est conclue à Kutna-Hora (1485). Mais Ladislas, appelé à succéder en Hongrie à Mathias Corvin, est obligé de défendre ses nouveaux États contre les Turcs, et néglige la Bohême, qui retombe

dans l'anarchie. Louis Ier, qui succède à son père en 1516, ne peut empêcher le luthéranisme de se répandre en Bohême ; il est tué dans la mémorable journée de Mohacs (1526) et la maison d'Autriche recueille son héritage. Ferdinand Ier, Maximilien, Rodolphe, Mathias et Ferdinand II se succèdent entre 1526 et 1619 ; la Bohême n'a jamais accepté le joug des princes allemands, et le terrain religieux est choisi plus d'une fois comme champ de bataille tant par les Tchèques que par les Allemands ; pour les uns, l'utraquisme est un symbole d'indépendance, pour les autres c'est un élément de révolte : la persécution sévit contre les utraquistes et contre les réformés ; le mécontentement amène un dernier soulèvement qui sera le signal de la guerre de Trente ans, mais dès la deuxième année, la Bohême est mise hors de la lutte ; deux ans après la défenestration de Prague, la bataille de Biela-Hora (nov. 1620) fit disparaître pour plus de deux siècles la nationalité tchèque.

Telle est l'histoire que M. Denis expose avec un grand talent : l'étude directe des sources, une méthode d'exposition pleine d'ordre et de clarté, un style d'une élégance un peu austère, mais d'une netteté parfaite, tels sont les mérites qui feraient de l'ouvrage une œuvre irréprochable si l'auteur avait su se mettre en garde contre de fâcheuses préventions à l'égard de l'Église. Pourquoi cet écrivain si consciencieux se contente-t-il, quand il parle des papes et des légats, de puiser ses informations aux sources suspectes des pamphlétaires italiens ? Alors même qu'il n'a qu'à apprécier les faits, M. Denis cède à je ne sais quelle animosité : un utraquiste parle contre Rome, il use d'un droit ; un catholique lui répond, et le voici accusé de se répandre « en déclamations furibondes. » Après avoir lu les deux volumes de M. Denis, il ne me souvient pas d'avoir trouvé une fois un éloge, ni même une excuse en faveur des défenseurs de l'Église romaine.

M. Denis s'est servi, pas assez selon moi, de l'admirable histoire des Papes, de Pastor ; mais il ajoute dans une note (I p. 52) : « Le livre de Pastor, fort remarquable et écrit sur des sources nouvelles, ne doit être cependant consulté qu'avec beaucoup de prudence. L'auteur est un très ardent catholique et son livre est un dithyrambe en l'honneur de la Papauté. » Je me permettrai de conclure en disant : Le livre de M. Denis, fort remarquable et écrit sur des sources originales, ne doit être cependant lu qu'avec la plus grande défiance : l'auteur se montre adversaire déclaré de l'Église et son livre est un long réquisitoire contre la Papauté.

P. Pisani.

Russes et Slaves, *Études politiques et littéraires,* par Louis Léger, professeur au Collège de France. Paris, Hachette, 1890, in-16 de xiv-346 p. — Prix : 3 fr. 50.

Parmi les écrivains français qui s'occupent des peuples slaves,

M. Léger occupe une place à part. Les autres font connaître surtout la Russie politique, religieuse, littéraire; lui seul, que je sache, embrasse le monde slave entier.

Dans le nouveau volume de l'auteur, la Russie, comme de juste, figure en tête, mais les autres Slaves ne sont pas pour cela oubliés : les Bulgares, les Serbes, les Slovaques, paraissent sur la scène à leur tour, et c'est ce qui donne au présent livre, comme à tous ses devanciers, un cachet particulier. Il est inutile d'insister sur l'opportunité de pareils écrits; comme le dit fort bien M. Léger à la fin de son introduction : « A l'époque où nous sommes, nulle race en Europe ne mérite plus sérieusement d'être étudiée que la race slave; aucune n'a donné, depuis un demi-siècle, plus de preuves de vitalité et d'aptitude au progrès. »

Aussi, pour mieux faire ressortir cette vérité, essaie-t-il de la démontrer, par l'exemple de la Russie, en prenant pour terme de comparaison ses débuts dans la vie politique, religieuse, littéraire et sociale, afin que chacun puisse mesurer la distance qu'elle a parcourue dans la voie de la civilisation et l'abîme qui sépare la Russie primitive de la Russie actuelle. Tout ce que M. Léger dit de la *Formation de la nationalité russe* et de son éducation commencée par les Scandinaves, perfectionnée par Byzance chrétienne et continuée par les Tatares, ses dominateurs plus de deux fois séculaires, de ses débuts littéraires, de la femme russe au XVIe siècle, des premières ambassades russes à l'étranger, indique une connaissance parfaite du sujet et des sources indigènes.

La Bulgarie inconnue contient des renseignements fort curieux sur les Pomaques (Bulgares musulmans), sur le célèbre couvent de Rylo, la Grande-Chartreuse de l'endroit, — et sur l'histoire du fameux recueil des chants épiques débités par un faussaire sous le nom pompeux de « Véda-slave, » que M. Léger a été le premier à déclarer apocryphe. Cette étude intéressante est faite d'après un récent travail de M. Const. Irecek, qui connaît à fond la Bulgarie et a écrit son histoire, de même que l'étude suivante sur la Serbie, donne un résumé de l'ouvrage de M. Karitch. La dernière partie est consacrée à la mémoire de Jean Kollar, mort en 1852, avec la renommée de poète du panslavisme dont il a été, en effet, l'un des plus ardents apôtres. Slovaque d'origine et protestant de religion, il était à la fois prédicateur, poète, archéologue, ayant laissé des écrits correspondants à cette triple qualité, mais d'une valeur très inégale. Comme orateur, il ne dépasse pas la médiocrité; en archéologie, il a confectionné un énorme volume intitulé : *l'Ancienne Italie slave,* rempli de chimères érudites et justement voué à l'oubli. Tout autrement doit être jugé son petit opuscule sur la *Réciprocité littéraire entre les divers peuples et dialectes de la nation*

slave, publié en 1837 et qui a produit dans le public une grande sensation. Peut-être même le trouvera-t-on plus sérieux et plus positif que son poème : *La Fille de Slava* (ou de la gloire), composé de six cent quarante-trois sonnets, où le poète panslaviste donne libre carrière à son imagination. M. Léger fait une analyse de ces deux derniers ouvrages de Kollar, dont le nom, cher aux Slovaques, demeure inséparable de ceux de Schafarik et de Palaçky, ses amis encore plus glorieux.

J. MARTINOV.

Le Cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique, par l'abbé FÉLIX KLEIN. Paris, Poussielgue, 1890, in-18 de 418 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Esclavage en Afrique, par Un ancien diplomate. Paris, Letouzey et Ané, 1890, in-16 de 518 p. et une carte. — Prix : 3 fr. 50.

Il n'est pas facile, au milieu du bruit soulevé par le toast que S. E. le cardinal Lavigerie a cru devoir porter dernièrement à la marine française, de juger avec sang-froid un ouvrage qui traite de sa personnalité et de ses œuvres d'Afrique. Il nous semble cependant, et je le dis sous ma responsabilité personnelle, qu'un incident aussi secondaire ne peut faire oublier les immenses services rendus par Mgr Lavigerie à la Religion, à la civilisation, à la France. L'émotion actuelle nous semble devoir être passagère, tandis que le rôle joué dans l'Afrique septentrionale par celui qui sera toujours le grand Cardinal demeurera certainement historique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le livre de M. l'abbé F. Klein. Dans sa préface, il donne les deux raisons qui l'ont porté à tracer la vie si complexe et si active de son supérieur sans attendre sa mort : la première, c'est que l'auteur est exposé à mourir avant son héros ; la seconde, c'est qu'il lui paraît urgent de faire connaître les questions africaines. Les titres des chapitres indiquent bien la diversité des sujets traités : I. Avant l'épiscopat ; II. Épiscopat de Nancy ; III. L'Archevêque d'Alger ; IV. Les Orphelins arabes ; V. Les Pères blancs ; VI. Les Missions de l'Afrique équatoriale ; VII. L'Antiesclavagisme ; VIII. La Tunisie ; IX. Le Cardinal Lavigerie et la France ; X. Le Cardinal Lavigerie écrivain. L'auteur ajoute, à titre d'appendice, le texte du magnifique discours prononcé par Mgr Lavigerie pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique et celui du fameux toast, objet de polémiques si passionnées. Eh bien, en dépit de toutes les préventions motivées par les derniers événements, nous défions un lecteur impartial de ne pas être saisi de la plus vive admiration pour l'œuvre du Cardinal ; c'est notre conviction intime qu'aucune autre ne peut lui être comparée, tant au point de vue religieux qu'au point de vue patriotique. Les anecdotes abondent et toutes sont du caractère le plus émouvant. Sans doute, le langage tenu devant les officiers de notre escadre nous

paraît singulier, étant données les circonstances actuelles; mais avec un homme comme Mgr Lavigerie, il faut se garder des jugements précipités et se demander quels sont les mobiles qui ont pu l'entraîner; en aucun cas, nous n'avons le droit de méconnaître les services rendus. Ajoutons que M. l'abbé Klein s'est montré remarquablement modéré et même réservé au sujet des conflits qui se sont produits entre le cardinal et certains personnages éminemment respectables; avec raison, l'auteur a préféré glisser et rester incomplet plutôt que d'entrer dans des polémiques irritantes et inutiles.

— Le second ouvrage, *l'Esclavage en Afrique,* est un corollaire naturel du précédent; car l'œuvre antiesclavagiste est, par excellence, l'œuvre du cardinal Lavigerie. Tout porte à croire qu'en se dissimulant derrière le voile de l'anonyme, l'ancien diplomate, auteur de ce livre, entend concourir pour le prix de 20,000 francs institué par le Saint-Siège en faveur du meilleur ouvrage publié sur l'esclavage. Cette étude représente une somme de travail très considérable; l'auteur y détaille successivement les horreurs qui ensanglantent l'Afrique avec l'appui direct de l'islamisme, puis il montre l'action plus ou moins efficace des puissances européennes pour supprimer une institution barbare, dont les conséquences sont la démoralisation, d'abord, puis l'extinction totale des populations africaines. S'appuyant sur les récits des divers explorateurs, il trace un tableau saisissant de la traite des nègres. Malheureusement, il a cru devoir adopter une sorte d'ordre alphabétique qui produit la confusion; il en résulte des redites et, ce qui est plus regrettable encore, une extrême difficulté de se guider dans le labyrinthe des royaumes africains à travers lesquels il promène le lecteur, sautant indifféremment du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Nous aurions aussi des réserves à formuler sur certaines appréciations, notamment sur la sévérité avec laquelle est jugé le rôle des Portugais en Afrique. On les représente comme les pires négriers: c'est un peu trop naïvement s'en rapporter aux jugements intéressés et passionnés des missionnaires anglicans. Le jugement porté sur la dernière convention entre la France et l'Angleterre à propos du protectorat de Zanzibar est trop sévère. L'auteur conclut que ce n'est pas la peine de faire le chemin de fer transsaharien pour gagner le lac Tchad, sur lequel cette convention ne nous laisse qu'un accès insuffisant; la logique devrait l'amener à une conclusion opposée : il est évident, en effet, que nous ne pouvons tirer parti de cette situation et en étendre les bénéfices qu'en développant les voies de communication qui peuvent nous assurer une influence prépondérante dans le Soudan central, qu'il a raison de représenter comme la région la plus riche de l'Afrique. Il n'est que temps d'y pénétrer si nous ne voulons que notre action y soit annihilée par nos redoutables concurrents. Ces

réserves faites, nous recommandons ce livre sérieux aux personnes qui veulent étudier à fond les questions africaines, mais en les prévenant de ne pas le laisser entre les mains de la jeunesse, parce qu'il s'y trouve des détails très réalistes sur les mœurs corrompues des populations nègres. COMTE DE BIZEMONT.

Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760, par le comte DE MAURÈS DE MALARTIC, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des îles de France et de Bourbon (1730-1800), publié par son arrière-petit-neveu le comte GABRIEL DE MAURÈS DE MALARTIC, et par PAUL GAFFAREL, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. Dijon, Damidot, 1890, in-8 de 370 p. avec une carte, deux plans de l'époque et un portrait.

Le comte de Malartic prit part aux six campagnes du Canada, dans lesquelles le marquis de Montcalm défendit cette colonie, avec des forces bien inférieures, contre les entreprises acharnées des Anglais. Cet officier distingué, alors major au régiment de Béarn, prenait très exactement, au jour le jour, des notes sur tous les événements, même les plus minimes, qui venaient à sa connaissance ; ses relations personnelles avec les chefs de l'armée lui permettaient d'ailleurs d'être bien au courant. Aussi, ce journal documentaire, d'une lecture un peu ardue, a-t-il une grande importance pour l'histoire de l'héroïque défense du Canada. Cependant, ne pouvant se trouver partout à la fois, l'auteur n'a pas toujours connu tous les événements qui amenèrent fatalement la chute de la domination française ; les notes ajoutées par son petit-neveu et par M. P. Gaffarel comblent ces lacunes inévitables et permettent d'apprécier très exactement l'ensemble des faits. Assurément, cette lecture est fort instructive, mais elle est, en outre, bien attristante, en ce qu'elle fait ressortir l'incroyable incurie du gouvernement métropolitain et les infâmes dilapidations de l'administration locale. Ce n'est pas que l'auteur du journal insiste beaucoup sur ce dernier point : il glisse prudemment sur ce sujet délicat. Une remarque à faire aussi, c'est que le major de Malartic n'est pas un admirateur de Montcalm ; il lui préfère le chevalier de Lévis et va jusqu'à prétendre que, si ce dernier avait eu, dès le début, le commandement des troupes, jamais les Anglais ne se seraient emparés du Canada. Dans leurs notes, les commentateurs s'efforcent d'atténuer ce jugement qui paraît, en effet, excessif ; en tout cas, si Montcalm a commis des fautes, il les a noblement rachetées par la dignité de son caractère, l'intégrité de sa vie et surtout par sa mort sur le champ de bataille. Quant à l'auteur du journal, sa carrière ne s'est pas arrêtée là ; comme lieutenant général, il fut nommé gouverneur des îles de France et de Bourbon, où nous savons qu'il déploya les plus hautes qualités de l'administrateur et de l'homme d'État ; car il sut les préserver des

excès intérieurs comme des insultes de l'ennemi pendant la période orageuse de la Révolution. Nous attendons que son arrière-petit-neveu nous donne un récit détaillé de ce couronnement très honorable de la belle carrière du comte de Malartic. COMTE DE BIZEMONT.

Manuale bibliografico per lo studente di lettere, per cura di SILVIO PELLINI. Padova, Drucker e Senigaglia; Verona, Carlo Drucker; 1890, in-16 de 149 p. — Prix : 2 fr.

C'est assurément une idée utile et qui mérite les encouragements qu'a eue M. Silvio Pellini de publier un Manuel bibliographique pour les étudiants universitaires, et l'on voudrait ne pas se montrer trop sévère pour les imperfections nombreuses que présente son essai.

Ma première observation portera sur le plan de l'ouvrage, qui manque absolument de netteté. L'on est tout étonné de voir certains volumes à la place qu'ils occupent. L'*Histoire du* XIXe *siècle* de Gervinus devait-elle être placée dans les *Œuvres diverses* après les bibliographies, au milieu des encyclopédies, plutôt que dans l'histoire ? Est-ce dans les *Bibliographies* que l'on ira chercher la *Realencyclopädie* de Pauly ? A quel titre le *Glossaire archéologique* de M. Victor Gay a-t-il pris rang parmi les volumes classés sous la rubrique : *Épigraphie grecque* ? L'on pourrait multiplier les critiques de ce genre.

En second lieu, M. Pellini n'a suivi aucun principe pour les indications de date et d'adresse : il lui arrive bien souvent d'omettre soit la date, soit l'adresse de lieu, soit celle de libraire, soit le format de l'ouvrage ; quelquefois même il ne donne aucune de ces indications. Pourquoi aussi mettre les prénoms des auteurs tantôt avant, tantôt après le nom ?

Lorsqu'un ouvrage a eu plusieurs éditions et que ces éditions ont subi des modifications importantes, c'est évidemment la dernière qu'il faut signaler, au lieu d'en indiquer une au hasard comme fait M. Pellini. Il aurait pu être intéressant de marquer la première édition d'un volume, surtout quand elle contient des renseignements qu'on ne trouve plus dans les éditions postérieures : tel est le cas, par exemple, du *Dictionnaire universel des contemporains* de Vapereau, qui par sa nature même, est sujet à des changements fréquents. Mais il ne suffisait pas d'indiquer l'édition de 1865, sans faire connaître ni les suivantes ni la plus récente de 1880 avec les suppléments. Nous ne voyons pas non plus la raison qui a décidé l'auteur du Manuel à noter parmi les éditions du *Dictionnaire des anonymes* de Barbier l'édition de 1822-1827, la seconde, au lieu de donner la quatrième et dernière édition de 1872.

Ceci nous conduit tout naturellement à parler des omissions de l'ou-

vrage, et elles sont nombreuses ; nous ne parlons bien entendu que des ouvrages importants qui auraient dû, — et non point seulement qui auraient pu, — figurer dans le travail de l'auteur italien. Nous relevons quelques-unes de ces omissions, au hasard, en suivant l'ordre adopté par M. Pellini. Pour les thèses allemandes, nos lecteurs savent qu'il y a désormais un catalogue, plus complet que celui du *Litterarisches Centralblatt*, publié à Leipzig, chez M. Fock. Au lieu de relever précieusement l'indication du *Dictionnaire portatif de bibliographie* de François-Ignace Fournier (1805, 2e éd. 1809), n'aurait-il pas été préférable d'indiquer les répertoires bibliographiques de Lowndes, d'Allibone, de Lorenz, de da Silva, etc. A la mention du *Polybiblion*, M. Pellini aurait pu joindre celle des rapports présentés aux Congrès bibliographiques de 1878 et de 1888 par MM. Pawlowsky et H. Stein. A côté du *Dictionnaire des anonymes* de Barbier il fallait mentionner les *Supercheries littéraires* de Quérard, au lieu du faible ouvrage de E. de Manne. Les travaux d'Halkett et Laing et de Cushing méritaient bien aussi une mention ; et les ouvrages italiens intéressant particulièrement l'auteur de l'ouvrage, il aurait bien fait de signaler le supplément donné par M. Emanuele Rocco en 1888 aux Dictionnaires de Melzi et de Passano. Pourquoi ne s'être préoccupé des catalogues de manuscrits que pour l'Italie et la France ? Pourquoi, du moins, n'avoir pas indiqué, à défaut des catalogues spéciaux, l'ouvrage vieilli, mais utile encore, de Haenel ? A côté des Moroni, des Larousse, de l'*Encyclopaedia Britannica*, une place devait être réservée au colossal ouvrage connu sous les noms d'Ersch et de Grüber. L'on est tout étonné de ne point rencontrer le Tiraboschi parmi les histoires de la littérature italienne ; et on l'est aussi quelque peu de ne pas trouver parmi les bibliographies des écrivains classiques la *Bibliotheca græca* et la *Bibliotheca latina* de Fabricius, que l'ouvrage d'Engelmann complète, mais qu'il ne saurait remplacer, puisqu'il ne remonte pas au-delà de 1700. Parmi les traités d'antiquités romaines, l'excellent ouvrage de M. Bouché-Leclercq méritait une mention spéciale, à cause du grand nombre de références qui s'y trouvent. Pour les antiquités grecques, M. Pellini a eu tort de ne pas signaler l'important travail de M. G. Gilbert : *Griechische Staatsalterthümer*.

La Grammaire des inscriptions attiques de Meisterhans n'aurait point dû être omise. Pourquoi devons-nous encore signaler l'omission des importants *Jahresberichte für Geschichtswissenschaft* dirigés par M. Jastrow, dont l'usage est indispensable à quiconque s'occupe d'histoire et celle des précieux ouvrages de Dahlmann-Waitz, de Wattenbach et de Lorenz. Il serait trop long de poursuivre ce relevé des ouvrages oubliés par M. Pellini. Nous souhaitons que ce *Manuel* reçoive un accueil assez favorable pour mettre l'auteur dans l'obliga-

tion d'en donner une nouvelle édition réellement « revue, corrigée et considérablement augmentée. » E.-G. LEDOS.

Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, par RENÉ KERVILER. Livre I. *Les Bretons.* Tomes III, IV. BER-BOU. Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1888-1890, 2 tomes en 5 fasc. in-8 de 402 et 477 p. — Prix de chaque fascicule : 5 fr.

Deux volumes ont paru depuis l'article que nous avons consacré au vaste *Répertoire* de M. Kerviler (t. LIII, p. 266, 267). Nous ne pouvons guère que renouveler à l'auteur nos félicitations pour l'activité qu'il déploie dans l'accomplissement de son œuvre et pour la richesse de ses informations, puisées aux sources les plus diverses et les plus sûres. A la fin de notre précédent compte rendu, nous demandions un peu plus de régularité et de concision dans la rédaction des notices; nous voudrions, en effet, voir dans les articles étendus moins de subdivisions et un classement moins variable. On peut hésiter entre l'ordre purement alphabétique, dans lequel les personnages de même nom sont rangés par ordre alphabétique de leurs prénoms, quelle que soit d'ailleurs leur parenté, et l'ordre chronologique, basé sur la filiation des personnages cités. M. l'abbé U. Chevalier a suivi le premier système dans son *Répertoire des sources historiques du moyen âge;* c'est le second qui a été adopté dans la *Nouvelle Biographie générale* et dans le *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne.* Nous ne désapprouvons pas absolument ce choix, quoique le classement rigoureusement alphabétique nous paraisse fort commode. Mais pourquoi introduire dans les notices des subdivisions qui supposent chez le lecteur la connaissance des renseignements qu'il vient chercher dans le *Répertoire?* Ainsi dans l'article BERTRAND, M. Kerviler distingue les anciens Bertrand, les Bertrand du pays de Rennes, les Bertrand de Cornouailles et Léon, les Bertrand du pays de Vannes, les Bertrand du pays nantais, les Bertrand de la Basse-Loire, etc. Autant de séries, autant de recherches différentes. Cependant trois subdivisions auraient pu suffire : la première comprenant dans l'ordre chronologique les Bertrand sans prénom ou surnom connu ; la seconde, les Bertrand dans l'ordre alphabétique de leurs prénoms; la troisième, les Bertrand dans l'ordre alphabétique des surnoms. Nous recommandons ce système peu compliqué à l'attention de M. Kerviler.

Les recherches de l'auteur sont fort habilement conduites ; cependant quelques rares notices, peu importantes du reste, nous nous empressons de le reconnaître, ont échappé à ses investigations. Nous mentionnerons : la *Notice sur la vie de M. Bernard* (*Pierre-Joachim*), *inspecteur général des ponts-et-chaussées*, par P.-J.-B. Pichot (18 mars 1808), Vannes, imp. de Galles, in-4 ; la *Notice des travaux de M. J. Bi-*

net, (Paris,) imp. de Bachelier, 1843, in-4 ; *Funérailles de M. Binet, discours de M. Lamé, prononcé le 14 mai 1856*, Paris, Didot, in-4 (suivi du discours de M. A. Cauchy) ; *Notice biographique sur M. le baron Charles Bertrand-Geslin*, par Ed. Dufour, Nantes, imp. de Mangin, 1865, in-8 ; *le Baron Bertrand-Geslin, maire de Nantes* (extrait du *Breton*, novembre 1843), Nantes, imp. de veuve C. Mellinet, in-8 ; *Notice biographique sur M. Blaize* (*Louis*), Paris, 1852, in-8 (signée E. de Steins, extraite du *Panthéon biographique universel*, de M. E. Perraud de Thoury). M. Kerviler indique (t. III, p. 350) sur Louis Blaize une autre notice qu'il croit anonyme ; c'est une erreur, elle est signée B. Marseille, licencié en droit, et a été imprimée, non à Marseille, mais à Paris, chez de Maistrasse et de Wiart; cette brochure est extraite de la *Revue générale, biographique, politique et littéraire*, publiée sous la direction de M. E. Pascallet. Ces notices sont peu importantes, nous le répétons; mais nous n'en avons pas d'autres à signaler au laborieux auteur du *Répertoire*. Nous ne saurions lui reprocher vivement d'avoir omis, peut-être volontairement et avec raison, de mentionner Jeanne Bizien, abbesse de Notre-Dame de la Joie, près Hennebont, morte en 1339. (Cf. *La Bretagne et ses fils*, par Duplais, 1887, in-8, p. 32.) Une petite observation : pourquoi citer (t. III, p. 259) l'historien des guerres de la chouannerie, Billard de Vaux, puisqu'il était originaire de la Mayenne ? Uniquement, sans doute, pour nous fournir l'occasion de rappeler que d'après les *Titres et Correspondance de R.-J. Billard-Deveaux*, il s'appelait *Robert-Julien* Billard-Deveaux dit *Alexandre*.

On le voit, notre moisson a été bien maigre, et le travail de M. Kerviler peut, croyons-nous, défier la critique des bibliographes : nous espérons lui être utile en signalant ici un répertoire dans lequel il pourra faire d'utiles et curieuses trouvailles, nous voulons parler du *Catalogue des factums et autres documents judiciaires* de la Bibliothèque nationale, dont le tome I, rédigé par M. A. Corda, vient de paraître. Les articles Bretagne, Brest, Buzay, Bessard, seront utilement consultés, de même que le *Mémoire signifié pour messire Jacques Berthou, seigneur de Kerversio, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bretagne, demandeur en règlement de juges, contre Jean Senant d'Echuilly* (signé : de la Mustière le jeune), Paris, imp. de veuve A. Knapen, 1737, in-fol. Citons aussi le *Récit du procès d'entre damoyselle Catherine de Chavigné, veufve de feu Charles Blanchard, escuyer, sieur de la Blanchardaye, demanderesse... contre François Heaume, dit Cheverue, Anthoine Grimault*, etc., accusés d'avoir assassiné le dit sieur de la Blanchardaye, le 30 janvier 1576.

— Nous venons de recevoir le onzième fascicule du *Répertoire*, qui commence le tome V et s'arrête au mot BOULANDE ; nous l'examinerons dans notre prochain article. A. LE VAVASSEUR.

Cabinet d'un curieux, *description de quelques livres rares*, par le baron LUCIEN DOUBLE. Se donne chez l'auteur, à Paris, 1890, in-8 de 134 p.

Ce joli volume a cela de commun avec la légendaire hospitalité écossaise qu'il se donne et ne se vend pas. Il a été tiré à petit nombre; aussi est-il bien certain que tous les bibliophiles fervents, — une armée aujourd'hui, — ne le posséderont pas : je le regrette pour eux, tout en me félicitant de faire exception.

Ce « Cabinet d'un curieux » n'est autre que celui de l'auteur. M. le baron Lucien Double a divisé son catalogue descriptif en deux parties : dans la première, sont groupés les exemplaires aux armes de personnalités illustres; dans la seconde, ont été réunis les beaux livres ayant une valeur par eux-mêmes et aussi grâce au superbe habillement que leur ont donné les maîtres de la reliure. — La première partie comprend deux subdivisions : *Rois, Reines et Famille royale* (53 ouvrages) ; — *Amateurs célèbres, grands personnages, favorites* (40 articles). La seconde partie renferme deux catégories : *Incunables, livres gothiques avec figures sur bois du* XVe *et du* XVIe *siècle* (49 ouvrages) ; — *Livres imprimés au* XVIIe *siècle, elzeviers, etc.* (13 numéros seulement).

Pour donner une idée parfaite des richesses accumulées dans ce « cabinet d'un curieux, » il faudrait presque tout citer. Force m'est, par conséquent, de me borner à dire que l'ouvrage est orné de plusieurs belles planches reproduisant des reliures aux armes de François Ier, Henri II, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Anne d'Autriche. Autant de livres, autant de joyaux. — Sous le n° 40, figure : *Découvertes de M. Marat, Docteur en Médecine et Médecin des gardes du Corps de Monseigneur le Comte d'Artois...*, exemplaire de dédicace offert par Marat à la reine Marie-Antoinette. M. Lucien Double considère, avec raison, ce volume comme la pièce la plus précieuse de sa collection. — Dans la seconde partie de ce Catalogue on trouvera, fort bien reproduits, quelques bois anciens curieux.

Quand on a parcouru ce « musée » de raretés et de choses uniques, on comprend à merveille ces quelques lignes — les meilleures — de la préface de l'heureux bibliophile : « On a souvent demandé quelle idée chacun de nous se fait du bonheur. Pour moi, le bonheur est dans cette cité des livres où je m'enfonce sous la lueur égale et claire de la lampe, oublieux de la foule qui s'agite, des vanités qui s'affolent, des plaisirs qui se lassent. Dans la calme retraite et la paix souriante, le flot des heures s'écoule lentement ; mes amis silencieux me disent leurs secrets. Les esprits s'envolent de leurs pages comme de mystérieux feux follets. Je pense à ceux qui les ont écrits, à ceux qui les ont lus, aux royales mains qui les ont touchés. »

Pouvait-on mieux penser et mieux dire ? E.-C. LA GRETTE.

Essai sur la destruction volontaire des livres, ou Bibliolytie, par F. Drujon. Paris, Quantin, gr. in-8 de 80 p. — Prix : 12 fr.

Il y a beaucoup de causes de destruction pour les livres. Les incendies qu'on ne peut prévoir, les rongeurs qu'on ne peut éviter, les emprunteurs qu'on ne peut retrouver sont trois causes principales. Les livres protestants et contraires à la religion catholique ont été de tous temps pourchassés par l'autorité ecclésiastique; et c'est ce qui fait leur rareté. Mais il y a une autre cause, plus rare mais non moins dangereuse, qui provient de l'auteur même ou de son éditeur; qu'ils soient pris de scrupule ou exposés à des poursuites judiciaires, ceux-ci peuvent avoir eu intérêt à faire disparaître eux-mêmes les exemplaires non vendus ou non distribués. Dans ce cas, toutefois, la perte du livre n'est pas complète; il est invraisemblable qu'il n'échappe rien à la destruction, et tôt ou tard on retrouve au fond d'une bibliothèque ou sur les quais une de ces raretés, que les bibliophiles passionnés se disputeraient chaudement au cours d'une vente publique. Aussi la recherche des livres détruits volontairement par leurs auteurs avait-elle déjà attiré l'attention de deux bibliographes, MM. G. Brunet et M. Tourneux. La voie tracée par eux a été suivie avec plein succès par M. Drujon, auquel nous devons déjà tant d'intéressants travaux bibliographiques. Sa liste, annotée et semée d'instructifs renseignements, est forte de deux cent soixante-huit numéros. Encore n'est-ce qu'un premier essai, comme il le reconnaît lui-même; ce genre de recherches ne peut aboutir que lentement, à force de patience et de temps. Mais c'est déjà beaucoup d'avoir réuni un premier faisceau de matériaux et d'avoir eu l'idée d'en faire profiter le public, qui en saura gré à M. Drujon. N'y a-t-il pas dans cette liste (nos 198, 201 entre autres) quelques ouvrages qui ne sont pas, à proprement parler, des livres détruits volontairement par leurs auteurs? Mais nous ne voulons point chicaner sur le trop ou sur le trop peu, en nous souvenant de ce proverbe toujours vrai : Le mieux est l'ennemi du bien.

H. Stein.

BULLETIN

Gratien, auteur du Décret et fondateur de l'enseignement du droit canonique, étude suivie d'un plan et projet d'encyclopédie du droit canon, sous forme de répertoire, comprenant le droit canonique des différentes communions chrétiennes, par Horoy, professeur libre de droit. Paris, Chevalier-Maresq, 1890, in-18 de 240 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. l'abbé Horoy continue le travail de vulgarisation par lequel il a entrepris de faire connaître le droit canon. Nous lui reprocherions volontiers de voir dans les textes du droit ecclésiastique bien des choses qui pourraient y être et qu'on y découvre tout au plus en germe, mais nous préférons

louer les considérations suggestives que l'auteur sait faire naître de ses comparaisons et de sa doctrine. M. Horoy s'est attaché à montrer dans le Décret de Gratien un répertoire d'une nomenclature complète, et à tracer les lignes d'une encyclopédie ouverte à l'érudition d'une part, et sollicitant de l'autre le concours de travaux neufs. C'est assez dire qu'il envisage le droit canonique à un point de vue très original et très personnel. Des observations d'un caractère tout particulier surgissent çà et là, celle-ci, par exemple : « Comment au milieu d'un état social réglementé par une législation complète qui se propose de pourvoir à tous les besoins sociaux, a pu naître, se développer, prendre racine dans le sol... une autre législation, également complète, s'adressant pareillement à tous, et réagissant sur la première pour en modifier puissamment et sûrement l'esprit ? » (p. 8 et 9). L'affinité du droit canonique *in fieri* avec notre vieux droit coutumier est aussi indiquée et l'auteur demande que l'activité incessante et évolutionnelle des institutions soit entretenue par une sorte de *Bollandisme* du droit canon. Nous lui rappellerons, en passant, qu'il ne faut pas seulement considérer le droit canonique dans l'élément humain, mais qu'on doit bien prendre garde de ne pas séparer son activité de l'influence directrice de la hiérarchie catholique, d'où émane sa vigueur, et dont on ne voit pas ici très clairement le rôle. M. Horoy transporte de la chaire dans ses livres la forme aisée de la conversation, aussi l'enchaînement des propositions et la coordination des idées en souffrent çà et là ; on retrouve quelquefois sous sa plume des souvenirs individuels qui n'ont trait que de loin aux théories juridiques en question, mais en somme, on ne peut que le louer des efforts qu'il tente pour faire apprécier la législation de l'Église à tous ceux qui l'ignorent, et à ceux plus nombreux aujourd'hui, qui sentant la nécessité de profiter de ses richesses, ne peuvent pénétrer dans son sanctuaire, faute de guide pour les y diriger. G. PÉRIES.

Le Mal social, ses causes et ses remèdes, par Don SARDA Y SALVANY. T. II. Paris, Lethielleux, 1890, in-12 de 560 p. — Prix des deux volumes : 5 fr.

M. l'abbé Thiéveaud ne nous a heureusement pas fait attendre le second volume de cet excellent ouvrage qui devrait être le manuel de tous les catholiques zélés. Après avoir, dans le premier volume, analysé et refuté les erreurs actuelles du libéralisme, le savant écrivain espagnol indique comment on peut lutter contre les envahissements de la Révolution et la corruption, malheureusement croissante, du peuple. Avant tout, il montre la part que les laïques doivent prendre à la défense de l'Église, en s'appuyant sur les propres paroles de S. S. Léon XIII dans l'encyclique *Humanum genus*, et il fait justice de tous les faux-fuyants par lesquels la tiédeur et la pusillanimité cherchent à se dérober à ce devoir ; puis vient un long et excellent chapitre sur l'esprit paroissial et le rôle capital que la paroisse doit avoir dans la reconstitution de la société chrétienne. Enfin, sous ce titre hardi qui aurait séduit Le Play : *Le Sacerdoce domestique*, il insiste sur les devoirs de la famille au point de vue de la pratique du culte et de l'instruction des enfants. Dans *l'Apostolat séculier*, il trace une esquisse très large de l'ensemble des œuvres par lesquelles on peut et doit combattre la Révolution et restaurer les mœurs chrétiennes. Les pages qu'il consacre à la question ouvrière (p. 437 à 449) sont marquées au coin du bon sens et témoignent d'un esprit ferme qui ne se laisse pas aller aux emballements du prétendu « socialisme chrétien. » Ce qui distingue en effet ce

volume, c'est son caractère essentiellement pratique et positif. Don Sarda y Salvany s'y montre homme d'action autant qu'il est un penseur et un écrivain éminent. XX.

The New South, by HENRY W. GRADY. New York, Robert Bonner's Sons, 1890, in-16 de VI-274 p. — Prix : 5 fr.

Henri Woodfin Grady était un journaliste de talent, dont la presse de New-York porte encore le deuil. Son père, riche négociant géorgien, avait trouvé la mort dans les rangs confédérés pendant la guerre de sécession. Tout en aimant passionnément sa terre natale et en gardant le culte des traditions de sa famille, Henry W. Grady consacra sa plume à la défense des intérêts généraux de l'*Union* et à l'étude de la question des races. Dans maints articles et dans plusieurs discours empreints d'une réelle éloquence, il préconisa la supériorité de la race blanche sur la race noire et déclara que l'épée du général Grant et les baïonnettes de ses soldats seraient impuissantes à établir la domination plus ou moins déguisée des nègres dans les États du Sud. — C'est dans le *Ledger* de New-York que Grady publia ses plus importants travaux sur le régime industriel du Sud, sur l'agriculture et sur la question des races. L'article portant pour titre : *Southern Reliefs regarding Race troubles,* fut un des plus remarqués, et c'est l'idée de conserver la trace de ces articles qui synthétisent en quelque sorte la vie et l'œuvre du jeune écrivain enlevé à ses amis par une mort prématurée; qui a décidé MM. Bonner à publier *New South.*

Le livre est divisé en deux parties : la première est une biographie fort complète de Henri W. Grady, rédigée par M. Oliver Dyer, auteur d'un ouvrage apprécié : *Great Senators ;* dans la seconde, ont été réunis et mis en ordre les principaux articles publiés naguère dans le *Ledger.*

ROGER LAMBELIN.

Essai sur la Banque de France, à propos du renouvellement du privilège, par E. BORDET. Paris, Rousseau, 1890, in-8 de 66 p. — Prix : 2 fr.

Le privilège de la Banque de France expire en 1897; il serait temps de songer à discuter les conditions de son renouvellement. On lira avec profit les pages très claires et pleines de bon sens que M. Bordet a consacrées à cette importante discussion. Après avoir exposé l'organisation et le fonctionnement de la Banque, il établit tout l'intérêt qu'a l'État à renouveler sa confiance à ce grand établissement de crédit. Mais il n'est pas d'avis, et il a mille fois raison, que l'État augmente le nombre des services qu'il réclame de la Banque; il repousse l'idée émise par certains politiciens de remplacer les trésoriers généraux et les receveurs des finances par des employés de la Banque. A l'appui de son opinion, très sagement et très fermement exprimée, il rappelle les discussions qui ont précédé la convention de 1867, et compare à ce point de vue spécial la législation des différents États de l'Europe avec la nôtre. H. TIB.

Le Budget communal, *étude pratique,* par EDGAR TRIGANT-GENESTE. Paris, Hetzel, 1890, in-8 de 158 p. — Prix : 1 fr. 50.

La mode est aujourd'hui à la vulgarisation des sciences de tout genre. On veut mettre à la portée de tous ce que l'instruction première de la plupart a volontairement ou forcément négligé. Le volume que publie

M. Trigant-Geneste est la suite d'une série d'entretiens familiers sur l'administration de notre pays. Il s'adresse à ceux qui, sans préparation ni études spéciales, sont appelés à gérer les affaires publiques. Il met en présence plusieurs conseillers municipaux qui se trouvent fort embarrassés pour discuter le budget de la commune dont ils ignorent le fonctionnement, et qui s'instruisent dans une suite de conférences que veut bien leur faire un ancien chef du ministère de l'intérieur. Les principales divisions du budget sont bien présentées, mais il y a trop d'explications qui ne sont pas nécessaires pour la bonne intelligence du sujet et qui nuisent à sa clarté. Cet exposé gagnerait à être condensé et à être étudié d'une façon plus nette et plus précise. H. TIB.

Géométrie élémentaire, par le R. P. H. LACOUTURE, de la Compagnie de Jésus. Paris, Retaux-Bray, 1890, in-8 de 500 p. avec 750 figures. — Prix : 5 fr. 75.

L'auteur a pensé qu'il était possible de mettre entre les mains des élèves un livre unique, pouvant les guider dans l'étude de la géométrie jusqu'à leur entrée dans une de nos grandes écoles. L'idée est on ne peut plus heureuse, mais que d'écueils à éviter et de difficultés à vaincre pour arriver à ce résultat! Hâtons-nous de dire que le R. P. H. Lacouture, grâce à sa longue expérience de l'enseignement des mathématiques, a su, avec une remarquable habileté, atteindre, aussi bien qu'il était possible, ce but difficile. Simplicité et précision dans l'exposé, enchaînement logique des matières, demonstrations rigoureuses, exemples lumineux, tels sont sommairement les traits caractéristiques de cet ouvrage classique qui présente un tout complet ne répondant pas à tel ou tel programme d'examen, mais qui résume, prévoit, raisonne tout, et qui est à sa place aussi bien dans les mains du plus humble débutant, que dans celle de l'élève le plus avancé. Les professeurs et la jeunesse des écoles ne manqueront pas d'apprécier cet ouvrage appelé à un succès durable. D. MARTEL.

Le Roman au dix-septième siècle, par ANDRÉ LE BRETON. Paris, Hachette, 1890, in-18 de 324 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est bien le cas de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. A ceux qui s'imaginent que le roman naturaliste est un fruit de notre époque, nous conseillerons de lire les chapitres que l'auteur du *Roman au dix-septième siècle* consacre à Scarron, à Furetière et à Charles Sorel. Ils verront que, sous Louis XIV, le réalisme eut aussi ses écrivains attitrés. Scarron et Furetière sont généralement connus. Charles Sorel l'est beaucoup moins, pour ne pas dire du tout. Il méritait cependant d'être mis en lumière, car il avait du talent et du style. Aussi, M. André Le Breton parle-t-il de lui avec un soin spécial. Il prend l'œuvre principale de Sorel, le *Francion,* et il en donne une analyse à la fois très judicieuse et très complète. Si l'on veut avoir des renseignements exacts sur la petite bourgeoisie parisienne, sur le bas peuple, sur les écoliers, sur les robins, sur les paysans eux-mêmes, contemporains du Roi-Soleil, ce n'est ni dans La Bruyère, ni dans Molière, ni dans Racine, ni dans Fénelon qu'il faut les chercher ; c'est dans le curieux roman réaliste de Sorel. Cette étude sur le *Francion* est certainement une des plus captivantes de l'ouvrage de M. Le Breton. Mais les autres chapitres ne sont pas non plus à dédaigner. L'érudit critique a eu le courage de lire les dix volumes du *Grand Cyrus,* de Mlle de Scudéry;

les dix volumes aussi de la *Clélie*, du même romancier; les dix mille cinq cents pages de *l'Astrée*, d'Honoré d'Urfé. Il en a extrait la moelle, et il nous l'offre avec autant d'esprit que de sagacité. *La Princesse de Clèves*, de Mme de La Fayette, et le *Télémaque*, de Fénelon, lui ont inspiré des pages que n'eût pas dédaignées Sainte-Beuve. En résumé, *le Roman au dix-septième siècle* forme une lecture aussi instructive qu'attrayante. L'auteur sait beaucoup et il s'applique à ne pas faire parade de ses connaissances. C'est la marque des maîtres : les pédants ne l'ont pas. M. Le Breton est à la fois très classique et très moderne. Son livre plaît et, sur des choses anciennes, donne vraiment du nouveau. F. B.

Curiosités littéraires et bibliographiques, par CH. MONSELET. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, in-18 de 228 p. — Prix : 6 fr.

A propos de livres, l'humoristique Charles Monselet a écrit quelque part :

Mon père en vendait, moi j'en fis.

Mais, également, il en collectionna. Fils de libraire, notre auteur a consacré une partie de sa vie, la meilleure peut-être, au dieu-bouquin, si je puis ainsi dire. Selon le cas, l'amour des livres s'appelle bibliophilie ou bibliomanie. Toutefois, il est une variété du genre, qui procède des deux autres, et qu'on pourrait nommer « bibliofolie. » C'est une sorte de rage du livre, du bouquin surtout, dont il est très amusant de suivre les progrès chez nos contemporains. Or, je soupçonne fort Monselet d'avoir été, dans une certaine mesure, envahi par ce « vice » ou affligé de cette « maladie, » que seuls les intelligents entretiennent avec soin, au prix, parfois, de réels sacrifices, et dont ils se glorifient à tout propos, ce que, pour mon compte, je comprends à merveille.

A chacune de ses trouvailles, Monselet avait coutume de consacrer de courtes notices dans les journaux où il écrivait. « Ce sont, dit l'éditeur, ces notices échappées à la plume du journaliste, qu'il nous a paru intéressant de réunir pour les bibliophiles dans une édition tirée à petit nombre. » Fameuse idée. On trouve là, fréquemment et dans la note gaie, un renseignement, une appréciation, une anecdote, un détail, un fait curieux. Ajoutons que le livre se termine par un index des noms d'auteurs et des ouvrages cités. Il me paraît que la Librairie des bibliophiles, qui sait choisir pourtant, n'a pas eu souvent une meilleure occasion d'apposer sa marque sur un volume aussi parfaitement digne de ses presses.

E.-C. LA GRETTE.

Histoire contemporaine de 1789 à 1889, par GUSTAVE HUBAULT. Nouvelle édition entièrement refondue. Paris, Ch. Delagrave, 1890, in-18 de 452 p. — Prix : 3 fr.

Ce manuel est l'un des meilleurs que nous connaissions, et sous une forme abrégée en apprendra plus aux élèves que certaines histoires volumineuses et indigestes qu'ils n'ont pas le temps de lire et qu'ils ne peuvent s'assimiler. On y trouve, en effet, toutes les qualités que l'on est en droit de demander à un livre d'enseignement; choix judicieux entre les faits qu'il faut développer et ceux pour lesquels une simple mention suffit, développements parfaitement clairs dans un style vif et alerte, bonnes divisions et résumés rapides en tête des chapitres. Mais le principal mérite de cet ouvrage consiste surtout en ceci que les hommes et les choses y sont ju-

gés avec une remarquable justesse et une exacte impartialité. M. Hubault s'est attaché à faire ressortir aux yeux de ses lecteurs la moralité des faits qu'il leur raconte et à leur apprendre ce qu'ils doivent penser de tel ou tel événement. C'est ainsi, par exemple, qu'il montre sous son vrai jour la Révolution française, ne craignant pas, notamment à propos des massacres de septembre, de citer les noms de leurs infâmes organisateurs, alors que dans maint ouvrage on représente faussement ces journées comme l'œuvre d'une populace inconsciente jetée dans un patriotique délire par la nouvelle de l'envahissement de la France par l'étranger. Les différents régimes qui se sont succédé dans notre pays depuis un siècle sont de même appréciés avec équité, et pleine justice est rendue à chacun d'eux pour le bien qu'ils ont fait. Quant à l'histoire militaire, qui est traitée avec une grande précision, elle nous semble suffisamment développée pour le baccalauréat et peut offrir un très bon cadre pour les candidats à Saint-Cyr.

ALBERT ISNARD.

La Légion étrangère, par le capitaine BLANC. Paris, Téqui, 1890, in-12 de 282 p. — Prix : 2 fr.

Excellent livre pour les bibliothèques militaires. M. le capitaine Blanc y fait, un peu à bâtons rompus, l'historique des légions étrangères qui ont rendu tant de services à la France en Algérie, au Mexique et au Tonkin. L'auteur ne cherche pas à dissimuler les graves défauts de ces troupes composées d'aventuriers et de déclassés de tous pays, écume des révolutions cosmopolites; mais il fait aussi ressortir le parti qu'ont su en tirer des officiers intelligents, et surtout énergiques. Parmi les chefs qui ont combattu dans les rangs ou à la tête des légions étrangères et qui se sont illustrés depuis, il cite le colonel Combe, tué à l'assaut de Constantine, Bedeau, Canrobert, Bazaine, de Saint-Arnaud, Mellinet, de Mac-Mahon. Ses appréciations sur ces hommes de guerre sont impartiales et animées d'un bon esprit. Quelques traits sur divers personnages excentriques qui ont porté l'uniforme de légionnaire jettent une note gaie au milieu des récits de batailles et des dissertations politico-militaires.

COMTE DE BIZEMONT.

L'Europe en 1890, par E. WICKERSHEIMER, ancien député. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de 318 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Wickersheimer, ancien député radical, a renoncé à la politique intérieure pour s'occuper des grandes questions internationales, et c'est l'Europe tout entière qui sert de champ à ses observations. Partant du principe que la France ne saurait renoncer à tout jamais à l'Alsace-Lorraine, M. Wickersheimer établit que, pour donner la paix au monde, il faut que l'Allemagne restitue spontanément les deux provinces conquises en 1871. Si elle ne se résout pas à ce sacrifice, une guerre européenne est inévitable, et pour qu'elle nous soit avantageuse, il faut d'ores et déjà conclure, une alliance formelle, consacrée par un traité, avec la Russie.

Telle est la thèse développée par l'ancien député. Pour en établir les fondements d'une façon qu'il juge irréfutable, il étudie successivement l'état politique et social de toutes les nations européennes; mais cette étude, bien superficielle, révèle de grandes naïvetés et d'étranges ignorances. On s'étonne de voir le Pape représenté comme prenant toujours ouvertement le parti des oppresseurs contre les opprimés, et la phrase suivante suffirait à elle seule pour caractériser un livre qui prétend être

lu des diplomates et des hommes d'État : « Le pape Léon XIII s'est encore, à l'égal de ses voisins du Quirinal, constitué le geôlier de l'Alsace-Lorraine en obligeant les catholiques allemands à voter le septennat militaire, et sa conduite dans cette circonstance a paru alors à ce point odieuse, qu'on a vu des curés patriotes, qui représentent avec tant de dignité les Alsaciens-Lorrains au parlement allemand, désobéir ouvertement au pape. Et le dogme de l'infaillibilité papale a certainement beaucoup perdu de créance parmi les catholiques de nos malheureuses provinces perdues. »

M. Wickersheimer semble aussi se faire d'étranges illusions sur l'alliance russe. Je me permettrai de lui rappeler un livre paru l'an dernier chez Savine : *Russie et Liberté*, qui reflète fort bien les opinions des sujets du Czar et où il est démontré péremptoirement que, pour contracter une alliance défensive et offensive avec la France, il faudrait que notre pays possédât un gouvernement stable, honnête, fondé sur les traditions nationales. Pour le moment, nous sommes loin de cet idéal.

ROGER LAMBELIN.

La Chère Année (1817) à Lons-le-Saunier, par F. GUILLERMET. Lons-le-Saunier, J. Mayet, petit in-8 de VII-118 p.

En ce siècle, nous avons eu, en France, avant 1870-71, une « année terrible » : c'est 1817, année de famine. A cette époque, dans le Jura — que de fois je l'ai entendu dire par ma grand'mère ! — on vendait volontiers « une mesure de terre » pour « une mesure de blé. » M. F. Guillermet assure que, depuis Azincourt, cette sombre année a été, pour notre pays en général, la plus lamentable. Je n'y contredis pas. Et la famine n'était point alors le seul fléau qui se fût abattu sur la ville de Lons-le-Saunier. Des brigands invisibles, insaisissables, exploitaient « le bourgeois » : le chef-lieu du Jura vivait sous un régime de véritable terreur. Nul coffre-fort n'était à l'abri d'un coup de main; vint même un jour, ou plutôt une nuit, où la bande sinistre, enhardie par l'impunité, osa s'attaquer au domicile du président du tribunal, qu'elle dévalisa. Grand émoi. Pensez-donc ! la justice insultée jusque dans son chef. On sortait à peine des misères et des souffrances de la deuxième invasion, et la police, insuffisante, du reste, et sottement méprisée par la population, était si mal faite que l'on eût sans doute vainement recherché les coupables si un forçat libéré, qui avait une vengeance personnelle à exercer, n'eût mis le procureur du roi sur la piste. L'auteur raconte non seulement avec esprit, mais avec une verve toute comtoise, l'histoire de l'arrestation de ces malfaiteurs dont le chef avait su, en s'abritant sous un faux nom de gentilhomme, s'introduire dans la meilleure société de la ville. M. F. Guillermet a dans son sac bien d'autres histoires sur le Jura. Attendons-les. E.-C. SEQUANIO.

Étude sur la question romaine, par l'abbé F. VENNEKENS. Bruxelles, Société belge de librairie, 1890, gr. in-12 de 109 p.

Discurso escrito, por D. RAMON NOGUEDAD, para leerlo en el Congreso católico de Zaragoza sobre la necesidad del poder temporal de la Santa Sede. Madrid, E. Maroto y Hermano, 1890, in-8 de 48 p. — Prix : 2 fr.

La Principauté civile du Vicaire de Jésus-Christ, *préfigurée dans l'Ancien Testament et revendiquée dans le Nouveau*, par l'abbé COLLINGRIDGE. Paris, Lethielleux, 1890, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr. 25.

Gli abusi del Clero ed il nuovo Codice penale italiano (*appunti*), por VINCENZO COLUCCI. Taranto, tip. del commercio, 1890, in-8 de 113 p.

— Depuis le 20 septembre 1870 la question romaine est à l'ordre du jour;

maintenant plus que jamais elle s'impose. En présence des attaques dont le chef auguste de la chrétienté est constamment la victime, il n'est pas un fidèle qui ne se sente lui-même offensé. Non, ce n'est pas là une affaire d'ordre intérieur pour l'Italie, et M. Crispi a beau répéter à la tribune et dans les feuilles publiques « qu'il ne permet à personne » de s'en occuper, il est le premier à sentir qu'on se passe volontiers de son autorisation. C'est ce dont M. l'abbé F. Vennekens fournit des preuves irréfutables en démontrant dans quatre chapitres très substantiels que la situation du Saint-Siège est intolérable, que le saint Père doit être libre. Bien des fois déjà cette thèse d'une évidente clarté a été soutenue, jamais peut-être elle n'avait été présentée avec cette logique dénuée de passion exagérée, pénétrante néanmoins, et forcément victorieuse. La sujétion du Souverain Pontife au point de vue spirituel apparaît comme la conséquence de cette captivité morale qui ne le protège ni contre la violation de sa demeure, ni contre une invasion possible. Où courent les gouvernants italiens avec leur haine de sectaires et leur obstination hargneuse à garder ce qu'ils savent bien ne pas leur appartenir? A la ruine financière, au mépris des aspirations nationales les plus légitimes, à la poursuite d'alliances prétendues glorieuses, où ils jouent un rôle malicieusement décrit par notre fabuliste dans l'apologue de Bertrand et Raton. M. Vennekens montre bien que la véritable dignité de l'Italie, sa sécurité, sa grandeur ne peuvent être procurées qu'en donnant à la question romaine la seule solution que la justice impose. Napoléon était d'une autre taille que ces grotesques *furbi* si fiers de faire de leur nation un grand peuple; il avait d'autres ressources de génie, de finances, d'alliances, et pourtant, son roi de Rome n'a pas duré...

— Ce sont les mêmes réflexions qui remplissent le discours prononcé par D. Ramon Nocedad devant le congrès catholique de Saragosse, et dont le retentissement a été si grand en Europe. Les nécessités du débit, les vives passions méridionales, et des convictions aussi ardentes qu'héréditaires ont conduit l'orateur à manquer quelque peu de la mesure qu'il est d'usage de garder lorsqu'on tient à éviter les immixtions diplomatiques. Nous ne l'en blâmerons pas. Il faut que la vérité se proclame, et tant pis pour ceux qu'elle offense. On n'a pas le droit d'interdire à celui qu'on dépouille de crier au voleur sous prétexte de modération, de convenances, etc.; or, tous les catholiques sont également atteints par l'injure quotidienne dont on accable le chef de leur religion, et tous ont le devoir de protester. « Je me charge de montrer que le rétablissement de la souveraineté temporelle du Pontife romain intéresse à la fois la dignité et l'indépendance de l'Italie, qu'elle touche tous les catholiques et même les gouvernements, dit M. Nocedad (p. 7). Il montre donc la nécessité de laisser librement s'exercer ce pouvoir, qu'il faudrait établir s'il n'existait de droit, fait ressortir son antiquité indiscutable, les services qu'il a rendus et les attaques hypocrites sous lesquelles il a enfin disparu. La conclusion qui se détache de ces arguments, c'est la constatation de ce fait que, pour conserver l'usage essentiel de son autorité dogmatique et disciplinaire sur l'Église universelle, le Pape ne peut être sujet d'aucun roi, et qu'il faut par conséquent, dans le camp chrétien, combattre sans relâche pour lui restituer son indépendance et sa souveraineté.

— Pénétré des mêmes convictions, le P. Collingridge a voulu apporter son concours pour la revendication de ces droits inaliénables, injustement méconnus. Nous ne pouvons que louer ses bonnes intentions, mais nous ne saurions approuver en tous points la manière dont il soutient sa thèse. En-

treprendre de prouver l' « institution divine » de la principauté civile du Vicaire de Jésus-Christ par des textes de l'Ancien Testament, c'est recourir à des moyens pour le moins inutiles. Aussi, malgré l'approbation que, paraît-il, les évêques de langue anglaise ont accordée à l'auteur, nous constaterons que son petit discours ne méritait pas de sa part la peine d'une traduction où la grammaire est trop souvent offensée.

— Nous parlerons encore ici d'un factum dénué de toute modération dont l'auteur, M. Vincenzo Collucci, ne s'est encore fait connaître que par quelques diatribes du même genre, d'un caractère politique et antireligieux très accentué. Sa préface est une attaque violente contre tout ce qui mérite le respect, et l'on prévoit en la lisant ce que doit être le reste du livre. Les élucubrations des radicaux italiens inspirent encore plus de répugnance que celles de nos énergumènes français, parce qu'il y a dans leur pays un fonds de christianisme vivace avec lequel ils sont obligés de compter et qui les force à employer hypocritement les grands mots de pure religion, de morale élevée, de Christ régénérateur, etc... Plus ils s'attaquent durement au Pape et à l'Église, plus ils se proclament attachés à la religion. M. Collucci tombe dans ce défaut. Son but, c'est de prendre la défense du nouveau code pénal blâmé par Léon XIII et qui soumet les ecclésiastiques italiens à mille tracasseries mesquines et les expose à d'injustes condamnations. L'auteur veut voir l'Église demeurer « dans son domaine supérieur et en dehors de l'ordre social » (p. 11); pour l'y aider, il donne au clergé le sage conseil de se livrer à son apostolat « sans passions politiques, » en un mot il désire faire de la religion quelque chose de théorique et d'insaisissable dont il n'aperçoive plus aucune trace sur le glorieux chemin où s'avance majestueusement l'Italie unifiée ! Pour appuyer son plaidoyer, M. Collucci montre que le code italien n'est pas le seul à maltraiter le clergé, et il fournit à l'appui de son dire des preuves malheureusement trop fondées. Il s'attaque ensuite (cela ne pouvait manquer) à la loi des Garanties, trop libérale à son gré. L'apologie de la politique intérieure italienne est accompagnée d'un seul regret, c'est que le code pénal s'arrêtant à des demi-mesures n'ait pas imposé aux catholiques la nécessité du mariage civil préalable au religieux, comme cela a lieu en France, non pas que cela puisse servir en rien à l'État, mais parce que ce serait une gêne de plus pour l'Église. Nous n'insisterions pas sur ces divagations si elles étaient propres à un individu ou même à un parti ; mais, sous prétexte de patriotisme, dans tous les rangs de la société, on s'excite sans relâche, chez nos voisins, à la haine du prêtre, à la haine du Pape. C'est que la conscience publique n'est pas tranquille de ce côté-là, et pour étouffer des voix importunes, pour s'étourdir elle-même, elle ne trouve rien de mieux que d'insulter encore celui qu'elle a dépouillé et meurtri. G. PÉRIES.

Le Règne des vieux, par PAUL MOUGEOLLE. Paris, A. Savine, 1890, in-8 de 388 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Paul Mougeolle est un républicain indépendant qui ne ménage pas les Gérontes de son parti. Il fait de l'incapacité, de l'inertie, de l'égoïsme des hommes d'État de la troisième République, tous des « vieux, » un tableau trop sincère pour ne pas applaudir à sa verve batailleuse. Lorsqu'on écrira l'histoire de ce temps, il sera difficile de se passer de l'ouvrage de M. Mougeolle, rempli de documents sur les hommes du Quatre-Septembre, de l'Assemblée nationale de 1871, du principat de M. Thiers, du septennat de Mac-Mahon, du Sénat actuel. *Le Règne des vieux* a, de plus,

le mérite d'une amusante vivacité de ton. En certains endroits, c'est un véritable réquisitoire. Mais si l'auteur doit être félicité pour avoir incontestablement brisé des idoles malfaisantes, il faut bien se garder de le suivre dans toutes ses fantaisies. La haine des vieux politiciens fait de lui un révolutionnaire et une sorte de communard. On trouve, en effet, dans son livre l'apologie de l'orgie rouge. Et savez-vous pourquoi? Parce que, sauf Delescluze, tous les chefs de la Commune étaient des jeunes. Oui, de jeunes scélérats! Sans prendre la défense du personnel républicain, portraituré par M. Mougeolle, il importe aussi d'ajouter que sa thèse, prise à un point de vue général, est injuste. Il y a des vieux qui sont bons à quelque chose, et il en est qui se sont occupés des besoins et des intérêts du pays avec un grand dévouement, beaucoup de sagesse, d'esprit de justice et de raison.

F. B.

Dernière Défaite, par ERNEST GAY (ERNEST GARENNES). Paris, Savine, 1891, in-18 de 141 p. — Prix : 2 fr.

Brochure d'actualité qui n'aura certainement pas l'influence que l'auteur semble en attendre. On y peut remarquer certaines réflexions justes, mais noyées dans les paradoxes et les diatribes personnelles : c'est un réquisitoire peu mesuré contre les princes de la maison d'Orléans, avec de telles inexactitudes que sa gravité disparaît. Prétendre, par exemple, que le duc d'Aumale, en présidant le conseil de guerre qui a jugé Bazaine, est aussi coupable que le maréchal qui a rendu Metz, paraîtra au moins excessif. On pourrait relever, à la lecture de ces courtes pages, nombre de rapprochements aussi peu justifiés. L'auteur a parcouru la politique des opinions « successives » et ses insuccès électoraux influencent visiblement ses jugements sur ceux qu'il désigne sous la qualification trop générique de « conservateurs; » il leur garde une aigre rancune et se rallie bruyamment à la République. Son grand argument c'est qu'elle possède la force; manière commode peut-être, mais peu française d'aller au succès. Le livre de Drumont a inspiré, par réminiscence, le titre de cette brochure; c'est leur seul point de contact : le talent du premier et la médiocrité de la seconde marquent la différence qui les sépare.

G. DE G.

The Union-State, a letter to our State-rights friend, by JOHN C. HURD, LL. D. — New-York, D. Van Nostrand Company, 1890, in-8 de 136 p.

La lutte d'autrefois entre les États du Nord et ceux du Sud de la grande République américaine a laissé des traces plus durables qu'on se l'imagine généralement en France, et il ne serait pas difficile de découvrir dans les luttes électorales actuelles et dans les polémiques de presse des vestiges de la guerre de sécession. Dans une publication récente, un citoyen d'un État du Nord-Ouest a soutenu la thèse que les États de la Confédération du Sud pouvaient légitimement invoquer le droit de se séparer de l'Union. C'est pour essayer de réfuter cette théorie qu'a été écrite la brochure de M. John C. Hurd. Sous forme de lettre, l'auteur discute point par point les arguments de son adversaire ; il remonte à la Constitution que ratifièrent les treize États après des conférences et des débats qui servent de commentaires historiques à cette institution fondamentale, et conclut en qualifiant d'hérésie la doctrine des *States-rights*.

R. L.

Chrétiens et hommes célèbres au XIXe siècle, par l'abbé A. Baraud. Ouvrage honoré des encouragements de plusieurs évêques et littérateurs distingués. Deuxième série. Paris, Téqui, 1890, in-12 de 432 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre contient une série de notices sur un certain nombre de personnages illustres ou vertueux ou simplement distingués du XIXe siècle. Quelques-uns sont un peu obscurs ; d'autres, au contraire, beaucoup trop connus, ne possèdent guère de titres à figurer « dans une collection manifestement destinée aux jeunes gens chrétiens, Émile de Girardin et Théophile Gautier par exemple. Pour ce dernier notamment, n'y a-t-il pas quelque danger à le mettre en si bonne compagnie, au risque de laisser croire à l'innocuité, voire même à la moralité d'un des écrivains les plus dangereux de notre temps ? Quelques portraits ornent ce recueil, notamment celui de Marceau, le général de la République, mis par inadvertance en tête d'une biographie du capitaine de frégate du même nom. Je signale cette méprise qui laisserait croire que ce livre a été fait avec trop de précipitation ou trop peu de soin. C'est d'ailleurs une édifiante lecture ; je voudrais ajouter que c'est un livre remarquable, mais il m'est impossible de lui faire ce compliment. Je ne crois pas d'ailleurs que l'auteur ait visé si haut : le résultat est juste à la hauteur de ses aspirations, il est modeste.

P. Talon.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. le baron Georges-Eugène Haussmann, l'ancien préfet de l'Empire, est mort le 13 janvier. Il était né à Paris le 27 mars 1809. Il a joui d'une trop grande notoriété pour qu'il soit utile de parler longuement de lui à nos lecteurs. Nous rappellerons seulement que c'est à son patronage qu'est due la publication de l'*Histoire générale de Paris*, et que les *Mémoires* auxquels il avait longtemps travaillé ont commencé à voir le jour.

— M. le comte Louis-Alexandre Foucher de Careil, qui est mort le 10 janvier dernier, était né à Paris le 1er mars 1826. M. Foucher de Careil, qui avait en vain essayé de se faire élire député sous l'Empire, parvint sous la troisième République à se faire nommer sénateur. En dehors de la politique, M. Foucher de Careil s'occupait beaucoup de philosophie et de littérature. On connaît l'excellente édition qu'il a donnée des œuvres de Leibnitz. Nous citerons, parmi les autres publications qu'on lui doit : *Rome, ou Espérances et chimères de l'Italie* (1860); — *Leibniz, la philosophie juive et la Cabale* (1861) ; — *Descartes et la Princesse palatine* (1862); — *Hegel et Schopenhauer* (1862); — *Leibniz, Descartes et Spinosa* (1863); — *La Liberté des haras et la crise chevaline en 1864* (1864) ; — *Gœthe et son œuvre* (1865); — *Le Luxembourg à la Belgique* (1867) ; — *Les Habitations ouvrières* (1867) ; — *Les Habitations ouvrières et les constructions civiles* (1873) ; — *Leibniz et les deux Sophies* (1876) ; — *Descartes, la princesse Élisabeth et la reine Christine* (1879).

— Un antiquaire fameux vient de disparaître. Le Dr Henry Schliemann, était né à Neu Buckow en Mecklembourg, le 6 janvier 1822. Après avoir fait fortune dans le commerce, il consacra ses loisirs à l'étude de l'antiquité classique. La mort du docteur Schliemann fait peu de vide parmi les savants. Il y a longtemps que ses travaux avaient cessé de passionner le monde. Les fouilles de Mycènes qui lui ont valu tant de gloire n'ont pas balancé le succès misérable de celles d'Hissarlik; et l'épais

volume où il décrivait ce qu'il avait, à l'en croire, retrouvé de la Troie antique, entraîna dans sa chute sa réputation tout entière. On le laissa tout seul chercher à Pylos la maison de Nestor et visiter Cythère où l'on ne sut jamais bien ce qu'il prétendait retrouver. Les collections du musée d'Athènes ont empêché que les curieux ne l'oubliassent. C'est là que sont exposés « les merveilleux trésors archéologiques dont il a enrichi la nation grecque » : objets d'aspects divers, semblables en ce point qu'ils sont petits, laids, et fort insignifiants, d'une grossièreté d'ailleurs sans égale et tels que malgré tant de belles déclarations on n'en put tirer rien qui vaille pour la connaissance de l'antiquité. Si l'on est curieux de savoir comment il établit que ces objets remontent aux temps fabuleux chantés par Homère, nous dirons qu'une de ses plus solides preuves est qu'il a reconnu « à des signes certains, » dans l'un des squelettes dont ils décoraient le sépulcre, la personne du roi assassiné qui fut Agamemnon. L'on a de M. Schliemann : *La Chine et le Japon au temps présent* (1867, in-13); — *Ithaque, le Péloponnèse, Troie* (1869, in-8); — *Trojanische Alterthümer*, avec un atlas (1873-4); — *Mycenae; a Narration of Rescarches* (1878, in-8), traduit en français l'année suivante; — *Ilios, the City and County of Trojans* (1881, in-8), publié aussi en allemand, et traduit en français en 1886; — *Orchomenos* (1881, in-8); — *Reise in der Troas* (1881, in-8); — *Catalogue des trésors de Mycènes au musée d'Athènes* (1882, in-12); — *Tyrinth* (1886, in-8), traduit en français la même année.

— M. George BANCROFT, le célèbre historien américain, vient de mourir à Washington, dans sa quatre-vingt-onzième année. Il avait fait ses études à l'Université d'Harvard et était ensuite allé en Europe pour suivre les cours des Universités de Göttingen et de Berlin. A son retour, il s'occupa d'une réforme pédagogique qui réussit médiocrement, puis s'adonna aux recherches historiques. C'est en 1834 que parut le tome I de sa remarquable *Histoire des États-Unis depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours*. La politique vint interrompre ses travaux pendant plusieurs années : George Bancroft entra en 1845 comme secrétaire d'État à la marine, dans le cabinet du président Folk; en 1846 il fut envoyé à Londres en qualité de ministre et y resta trois ans. Il reprit ses études historiques, et les volumes se succédèrent régulièrement, bien qu'il fût nommé ministre auprès du roi de Prusse; le tome dixième et dernier parut en 1874. Il a été publié une traduction française de cet ouvrage, auquel G. Bancroft donna en 1882 un supplément en deux volumes : *Histoire de la fondation de la constitution des États-Unis*. La correspondance diplomatique de l'historien, qui a été en partie publiée, témoigne d'une véritable hostilité contre la France.

— On annonce encore la mort : de M. Gustave AMBERT, fondateur, en 1883, du *Travailleur du Centre*; — de M. Émile BARLATIER, directeur du journal *le Sémaphore*; — de M. Jules BAILLARGER, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres : *Essai de classification des maladies mentales; De la paralysie pellagreuse; Recherche sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux*; — de M. Lucien BOYER, auteur de divers ouvrages, entre autres : *Des Dianthèses au point de vue chirurgical; De l'entraînement des parties antérieures du corps vitré pendant l'opération de la cataracte par abaissement; Recherche sur l'opération du strabisme, mémoire présenté à l'académie royale des sciences; Études sur l'inflammation*; — de M. Ernest BOYSSE, auteur *Du Théâtre des Jésuites; Les Mémoires de Papillon de la Ferté; Les Abonnés de l'Opéra*; — de M. Charles DE BROU, ingénieur des mines de Colombie, traducteur de *Hobbema du docteur P. Schellema*; — de M. COQUILLE, rédacteur

à l'*Univers*, puis au *Monde*, auteur de : *Les Légistes, leur influence politique et religieuse ;* — de M. Auguste DOZON, auteur, en 1859, d'un recueil de *Poésies populaires serbes*, d'une traduction de *Chansons bulgares inédites*, d'un *Manuel de la langue ehkipe ;* — de M. Ernest FUZIER, ancien directeur du *Phare du Midi ;* — de M. Charles GAUTIER, professeur à l'École nationale des arts décoratifs, fondateur et directeur du journal *le Sauveteur*, qui a écrit un grand nombre de romans ; de M. l'abbé HORSY, bibliothécaire adjoint de la ville de Douai ; — de Mme la baronne LEGOUX, compositeur de musique, connue sous le pseudonyme de Gilbert des Roches ; — de M. Alfred LEHUGEUR, professeur au lycée Louis-le-Grand, auteur d'une traduction estimée de la *Chanson de Roland ;* — de M. Antonin MACÉ DE LEPINAY, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Grenoble, professeur d'histoire de cette Faculté de 1849 à 1886, auteur de : *De Agabardi, archiepiscopi Lugdunensis vita et operibus ; Les Chemins de fer du Dauphiné, guide itinéraire ; Cours d'histoire des temps modernes, comprenant l'histoire de tous les états d'Europe et des colonies, depuis le milieu du* XVe *siècle jusqu'à nos jours ; Des lois agraires chez les Romains ; Notes inédites de Villars sur quelques botanistes dauphinois ; Mémoire sur la géographie du Dauphiné et de la Savoie avant et pendant la domination romaine ;* — de M. PÉCHOLIER, auteur de *l'Année médicale et scientifique ; Études sur l'hygiène des ouvriers employés à la fabrication du verdet ;* — de M. PEYRAT, collaborateur au *National*, puis à la *Presse*, enfin à *l'Avenir national*, auteur de : *Un nouveau dogme, l'histoire élémentaire et critique de Jésus ; la Révolution et le livre de M. Quinet ;* — de M. RAMPAL, professeur d'anatomie à l'École de médecine de Marseille ; — de M. RÉCOUPÉ, fondateur et directeur de la *Gazette de Péronne ;* — de M. Émile RICHARD, qui collabora successivement au *Peuple*, au *Mot d'ordre*, à la *Marseillaise*, au *Radical*, à la *Nation ;* — de M. SAILLARD, ingénieur civil, auteur des *Lettres sur l'éducation et le principe de la République ;* — de M. TROTABAS, bâtonnier de l'ordre des avocats de Draguignan, rédacteur à la *Gazette de France ;* — de M. TURPIN DE SANSAY, auteur de nombreux ouvrages.

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. Antonio ARALDI, major général en retraite, auteur de travaux estimés sur la balistique, mort à Modène le 9 janvier, âgé de 72 ans ; — de M. A. BEAUJON, statisticien distingué, professeur à l'Université d'Amsterdam, mort à Heidelberg ; — du Rév. J. BLOXAM, dont on cite l'édition, faite pour la *Caxton Society*, du *Memorial of Bishop Waynflete* de Heylin ; — du commandeur G.-B. BORELLI, médecin et auteur d'opuscules sur la question sociale, mort à Cuneo le 10 janvier, à 78 ans ; — du mathématicien irlandais M. CASEY, mort le 5 janvier à Dublin ; — de l'écrivain russe M. G.-P. DANIELOWSKI, mort le 18 décembre à Saint-Pétersbourg ; — de M. Pierre DE DECKER, ancien ministre de l'intérieur en Belgique, qui a donné quelques écrits politiques, mort le 4 janvier à Bruxelles à 79 ans ; — de M. Arsène DESCHAMPS, professeur d'histoire et de psychologie à l'Université de Liège, mort à 46 ans dans cette ville ; — de M. D. W. DIES-FELWINGER, mort le 15 décembre à Munich à 71 ans ; — de l'orientaliste M. Nickita EMM, mort le 25 décembre à Moscou ; — du Dr Robert GIESEKE, mort le 12 décembre à Leubus en Silésie ; — de M. K. GISLASON, professeur d'ancien nordique à l'Université de Copenhague, mort le 4 janvier ; — du Dr G.-R. GROSS, publiciste, mort à 67 ans, à Vienne, le 24 décembre ; — de M. John HAMPDEN, qui s'était fait connaître en essayant de soutenir la théorie que la terre était plate ; — de M. Salomon HAHNDORF, journaliste, mort le 16 décembre à Cassel, à 89 ans ; — de M. Francis HITCHMANN, journaliste, collaborateur du *Standard*, de la *Quarterly Review*, du

Manchester Courier, auteur d'assez nombreux ouvrages, parmi lesquels on cite : *Eighteenth Century Studies, Life of Pius IX, Life of sir Richard Burton*, et surtout *Public Life of the Earl of Beaconsfield* ; — du libraire antiquaire M. Thomas KERSLAKE, mort le 5 janvier à 78 ans ; — de M. A.-W. KINGLAKE, auteur de *Eothen*, et historien de la guerre de Crimée, mort à 90 ans, le 2 janvier ; — du Dr Alfred KLANHOLD, mort à Hambourg, à 72 ans, le 13 décembre ; — du Dr Eduard LANGHANS, professeur de théologie à l'Université de Berne, mort le 9 janvier ; — de M. le général lieutenant Joseph LIAGRE, secrétaire de l'Académie des sciences de Bruxelles, mort à 78 ans, le 13 janvier ; — du Dr Rudolph LOEWENSTEIN, poète et journaliste, fondateur du *Kladderadatsch*, mort à 77 ans le 5 janvier ; — du Dr S. LUCCA, auteur de travaux spéciaux et d'ouvrages littéraires, mort à 88 ans ; — de M. Galeazzo MALDINI, écrivain et officier distingué, mort le 1er janvier à 65 ans ; — du Rev. John H. MARSDEN, professeur d'archéologie à Cambridge, de 1851 à 1865, auteur de nombreux ouvrages ; — du Dr John MARSHALL, professeur d'anatomie à l'Académie de médecine de Londres, mort le 2 janvier ; — de M. le chanoine MOLESWORTH, auteur, entre autres ouvrages, d'une *History of England*, et d'une *History of the Reform Bill*, mort à Rochdale le 18 décembre ; — du Dr Martin Richard OBERLÄNDER, mort le 10 janvier à Leipzig à 59 ans ; — de M. Henri PESTALOZZI, ingénieur, professeur à l'École polytechnique de Genève ; — du Dr RAIMONDI, explorateur péruvien, mort à Lima le 1er novembre ; — de M. Gustave REVILLIOD, égyptologue, mort au Caire le 21 décembre ; — du Dr Thomas STANECKI, professeur à l'Université de Lemberg, mort le 9 janvier ; — de M. l'abbé A. STOPPANI, paléontologue et géologue distingué, auteur de nombreux ouvrages, fondateur de la revue scientifique *il Rosmini*, sur lequel on peut lire une longue notice dans le numéro du 16 janvier de la *Rassegna Nazionale* dont il fut un des collaborateurs, mort le 2 janvier à Milan, âgé de 60 ans ; — du Dr V. SZOKALSKI, ophthalmologiste, mort à Varsovie le 7 janvier ; — du Dr E.-J. WARING, chirurgien major en retraite, auteur d'ouvrages estimés, parmi lesquels nous noterons : *Manual of practical Therapeutics* (1854), qui a eu quatre éditions ; *Bazaar Medicines* (1860) ; *Pharmacopœia of India* (1868) ; *Bibliotheca therapeutica* (1878-1879) ; — du Dr ZOEPFFEL, professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Strasbourg, mort le 7 janvier à 47 ans.

INSTITUT. — *Académie des sciences morales et politiques.* — L'Académie a procédé le 27 décembre à l'élection d'un nouveau membre en remplacement de M. Calmon, décédé. Les candidats étaient MM. Paul Cambon, Louis Passy et Lefébure. Après trois tours de scrutin sans résultats, l'élection a été renvoyée au 25 avril.

— *Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Dans la séance du 5 décembre, M. Lecoy de la Marche a lu un mémoire sur la prise de la ville d'Elne en Roussillon par Philippe-le-Hardi, en 1285 ; M. Babelon a ensuite communiqué une étude sur les monnaies des rois de Sidon. — Dans celle du 12 décembre, M. d'Arbois de Jubainville a fait une communication sur l'histoire primitive des Teutons et des Cimbres. — Le 19 décembre, M. G. Bapst a donné lecture d'un mémoire sur la mise en scène dans les mystères du moyen âge. — Dans la séance du 2 janvier, M. de Lasteyrie a communiqué à ses collègues une étude sur l'ancienne basilique de Saint-Martin de Tours. — Cette lecture a été achevée dans la séance du 9 janvier. — Le 16 janvier, après deux communications de M. Grandidier sur l'origine du nom de Madagascar, et de M. Schwab sur une œuvre perdue de Villon, M. Frantz Funck Brentano a lu une étude sur la bataille de

Courtrai en 1302. — Dans la séance du 23 janvier, M. l'abbé Duchesne a entretenu l'Académie d'un exemplaire grec des actes des saintes Perpétue et Félicité.

— *Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques.* — Dans la séance du 13 décembre, M. Block a lu une étude tendant à démontrer la fausseté des principes sur lesquels s'appuie le socialisme contemporain. — Dans la séance du 10 janvier, M. Ch. Bénard a communiqué un mémoire sur les *Rapports de l'esthétique et de la morale dans la philosophie contemporaine.* — Le 17 janvier, M. Lefèvre-Pontalis a lu une notice sur la vie et les travaux de M. Hippolyte Carnot. — Cette lecture a été terminée dans la séance du 24 janvier; dans la même séance, M. Marjolin a lu un mémoire sur l'état actuel de la protection de l'enfance.

Concours. — La Société des antiquaires de Picardie décernera en 1891 une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, s'arrêtant à 1789 (histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire ; même celle des légendes et des chansons en dialecte picard); une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire manuscrit d'archéologie concernant la Picardie, au choix des concurrents (description archéologique d'une église, d'un monument civil ou militaire ; — épigraphie; — numismatique; — tapisseries ; — vitraux, etc.); — un prix de 300 fr. à l'auteur de la meilleure Carte topographie de l'une des communes du département de la Somme, au choix des concurrents (à l'échelle de 1/10.000) ; — une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire sur les temps préhistoriques dans les limites de l'ancienne Picardie. Les Mémoires seront adressés, avant le 1er juillet 1891, au secrétaire perpétuel : ils ne seront point signés et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. Ils devront être inédits et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

Bibliographie d'Alsace-Lorraine. — La bibliographie ancienne de la Lorraine n'est guère connue que par les travaux de Beaupré ; celle de l'Alsace l'est beaucoup plus par les publications des catalogues de bibliothèques publiques et privées (notamment Heitz et Chauffour, de Colmar). La bibliographie moderne est représentée par quelques publications périodiques qui n'ont duré que peu de temps. Nous sommes donc fort heureux de souhaiter la bienvenue à une nouvelle tentative, due à M. Ernest Marckwald : *Elsass-Lothringische Bibliographie. I (1887)*, dont le premier fascicule qui jusqu'ici a paru (Strassburg, Heitz, in-8 de VIII-119 p.). Il contient l'indication de tous ouvrages, articles de revues, journaux, cartes et plans publiés en Lorraine et Alsace pendant l'année 1887, et publiés à l'étranger sur l'Alsace-Lorraine, dans le même temps. Les dépouillements ont été considérables et faits avec soin ; le résultat est classé d'après les méthodes rationnelles de la bibliographie. Le tout forme un ensemble respectable de [illegible] numéros. Un travail ainsi fait, en opérant sur un terrain peu vaste, a beaucoup de chance d'être complet, et nous souhaitons sincèrement que M. Marckwald fasse paraître ultérieurement sa bibliographie annuelle. Bien entendu, on ne trouvera compris dans cette brochure que les pays lorrains de langue allemande ; pour les autres, on ne peut se référer qu'à la publication — également annuelle — de M. Haillant pour le département des Vosges, et à la bibliographie rédigée avec infiniment moins de détails dans les *Annales de l'Est.*

Paris. — La maison Lethielleux publie, depuis l'année dernière, un

Agenda ecclésiastique (in-16 de 290 p.). Cet agenda comprend, dans une première partie, un calendrier donnant, pour chaque jour du mois, l'indication des fêtes qui s'y célèbrent, et tous les renseignements qui peuvent être utiles (date du jour où commencent à se célébrer les mariages, etc., etc.; en même temps, un espace est réservé d'un côté pour y marquer l'intention de la messe, de l'autre pour y mettre les notes journalières. Une deuxième partie comprend les tableaux de la cour de Rome, de l'épiscopat français, alsacien, belge et suisse, et de la direction des cultes. Dans la troisième partie on trouvera un petit formulaire liturgique qui manquait à l'année précédente et qui pourra rendre des services ; les actes du Saint-Siège; divers renseignements liturgiques; des questions de fabrique. La quatrième partie donne un tableau des monnaies, et des renseignements postaux qui ne manqueront pas d'être consultés, et quelques conseils de médecine usuelle qui pourront être utiles aux prêtres que leur ministère appelle auprès des malades. La cinquième partie enfin est remplie par des tableaux tout préparés pour l'instruction des actes d'ondoiement à domicile ; pour la confession des enfants du catéchisme ; pour la visite des malades; pour les intentions des messes. Enfin, un certain nombre de pages blanches est réservé pour les notes. On voit les services que peut rendre cet agenda.

— Les examens pour la soutenance des thèses ont eu lieu à l'École des chartes les 26 et 27 janvier. Voici, par ordre de mérite, la liste des jeunes gens auxquels a été accordé le titre d'archiviste-paléographe et le titre des thèses qu'ils avaient choisies : 1. M. René Merlet, *Essai sur les comtes de Chartres, de Châteaudun, de Blois et de Troyes au* IX*e siècle;* 2. M. Paul Maréchal, *René II, duc de Lorraine, et l'héritage de la maison d'Anjou ;* 3. M. Max Bruchet, *Essai sur le Bourbonnais sous le duc Louis II* (*1356-1410*) ; 4. M. Léon Dorez, *Donat. Étude sur ses ouvrages, ses commentateurs, ses imitateurs et ses traducteurs ;* 5. M. Philippe Feugère des Forts, *Notice biographique sur Pierre Doriole, chancelier de France* (*1407-1485*) ; 6. M. Henri Duchemin, *Les Sources du « Livre des faits et bonnes meurs du sage roi Charles V. »* Ont été en outre reçus hors rang deux élèves appartenant à des promotions antérieures : M. Henri de Roux, *La Chancellerie du roi René en Anjou et en Provence ;* Frédéric Soehnée, *Étude sur la vie et le règne de Henri Ier, roi de France* (*1008-1060*).

— M. G. Meunier nous promet un cours complet d'histoire dont les deux premiers volumes (*Histoire de l'Europe de 395 à 1270, Histoire de l'Europe de 1270 à 1610.* Paris, André Guédon, in-18) ont déjà paru. Ces manuels qui pour une période de treize siècles, n'atteignent point 300 pages, témoignent chez leur auteur d'une certaine prétention qui ne nous semble pas justifiée. Le titre nous annonce qu'ils sont écrits « d'après les sources et les documents originaux, » et, en effet, on trouve à la fin de chaque chapitre la liste des sources originales les plus importantes sur le sujet qui a été traité. Nous voulons bien croire que M. Meunier a pris une connaissance directe des textes cités, mais à coup sûr l'enfant entre les mains duquel ses résumés si succincts seront mis ne profitera en aucune façon de ce grand travail et de cet excès de conscience. Pour être plus courtes, ses histoires ne sont ni plus claires ni plus substantielles que la plupart de celles en usage dans les maisons d'éducation. Enfin, nous ne croyons pas qu'elles puissent répondre à la destination qui leur est assignée et devenir, comme le voudrait l'auteur, « un complément dont se servira l'élève après avoir entendu le cours du professeur. » Elles manquent pour cela de

qualités de concision et de netteté nécessaires et de petits chapitres, écrits dans un style traînant, sans titres, sans divisions, sans mots ressortant du texte, sans rien enfin qui frappe les yeux, ne peuvent tenir lieu pour l'élève de ces résumés bien faits qui lui permettent, après avoir suivi un cours, de repasser en quelques instants une longue période de l'histoire. En un mot, les deux volumes de M. Meunier nous paraissent absolument insuffisants pour l'enseignement secondaire.

— Les *Mémoires de Mme de Staal-Delaunay* ont fait récemment, à la Librairie des bibliophiles, l'objet d'une publication de grand luxe et de haut goût. Ce qui donne à cette édition une valeur exceptionnelle ce n'est pas précisément le tirage à petit nombre qui en a été fait, mais bien les merveilleuses eaux-fortes dont M. Ad. Lalauze l'a enrichie. Ces eaux-fortes sont au nombre de 41 : 9 hors texte et 32 dans le texte. Nous serions plus qu'étonné qu'un artiste, M. Lalauze lui-même, pût exécuter quelque chose de plus parfait.

— A l'occasion du centenaire de Lamartine, M. S. Cambray a publié une brochure (*Lamartine, 19 octobre 1890.* Paris, Libraire des bibliophiles, in-12 de 63 p.) où il esquisse à grands traits la vie de l'auteur des *Méditations* et apprécie à sa juste valeur cette poésie toute d'inspiration et de sentiments élevés que l'on a trop oubliée aujourd'hui. Admirateur enthousiaste de Lamartine, il veut nous le faire connaître et aimer. Et cette sympathie et cette estime pour le poète et pour l'homme n'est-elle pas tout à fait légitime? Qui donc mieux que lui, en notre siècle, a su voiler à l'homme les petitesses de sa nature et de la vie, qui a été plus constamment épris du beau et du bien, qui a plus vaillamment souffert et accepté l'abandon après les jours d'enivrante popularité?

— Dans une petite plaquette intitulée : *Le Surintendant Nicolas Foucquet,* M. A. Joubert nous donne un résumé du bel ouvrage de M. J. Lair sur le surintendant des finances. Il s'attache surtout à y relever les faits qui intéressent l'Anjou. C'est ainsi qu'il rappelle particulièrement la détention de Foucquet au château d'Angers, les origines angevines de la famille du surintendant, ainsi que le passage de Louis XIV en Anjou lors de son voyage à Nantes.

— Le P. Delahaye, de la Compagnie de Jésus, a publié, dans la livraison de janvier de la *Revue des questions historiques,* un remarquable article sur *Pierre de Pavie, légat du pape Alexandre III en France.* M. l'abbé A. Clerval, conservateur de la Bibliothèque de Chartres, complète, dans *la Voix de Notre-Dame de Chartres* du 24 janvier (4e supplément, p. 52-55), l'article du savant religieux, en citant l'obit de Pierre de Pavie qui se trouve dans le *Nécrologe* de Notre-Dame de Chartres et duquel il résulte que le prétendu chanoine régulier de Ruricourt, près de Beauvais (conjecture de Dom Brial), le prétendu moine bénédictin de Mantoue (conjecture de Wion), le prétendu moine de Cîteaux (conjecture du P. Delahaye), fut abbé dans la collégiale chartraine de Saint-André et archidiacre de Chartres.

— M. Pélissier nous donne à la fois : 1° le 3me fascicule de ses *Varia* (Paris, *Revue rétrospective,* in-8 de 29 p.), fascicule qui contient une relation de voyage inédite, tirée de la bibliothèque de Carcassonne, écrite par Pierre de Bausset, employé supérieur de la Compagnie des Indes, père du cardinal de Bausset, et intitulée : *Journal de mon voyage depuis Pondichéry jusqu'à Trisirapally, commencé le 9 novembre 1740 et fini le 18 décembre,* et deux autres documents inédits, tirés des archives des Bouches-du-Rhône, publiés sous ces piquantes rubriques : *La République et le Savon*

(*1793*) et *Un Procès de perruquiers* (*1776*) ; — 2° *Études et Documents pour l'histoire du Midi pendant la Révolution.* Fascicule I. *Documents révolutionnaires* (1re série), recueillis et annotés, etc. (Marseille, gr. in-8 de 52 p.). On y trouve, entre autres, les pièces suivantes extraites des archives du palais de justice d'Aix : *Les Jacobins à Bédarrides; Les Jacobins à Caderousse; La Situation d'Arles en 1793; Riez en juin 1793;* — 3° *Documents sur les premières années du règne de Louis XII tirés des archives de Milan* (Paris, E. Leroux, gr. in-8 de 78 p. Extrait du *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*). C'est un recueil de lettres italiennes d'ambassadeurs ou agents de tout rang, tirées du *Carteggio generale* du palais du Sénat, à Milan, qui se rapportent aux années 1498 et 1499.

— M. Léon Dorez publie des *Notes et Documents sur la Bible polyglotte de Paris.* (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France,* in-8 de 15 p.). Ce petit recueil est une excellente contribution à l'histoire de la célèbre *Polyglotte* de Paris, histoire encore bien peu connue, même après les recherches d'Auguste Bernard sur l'imprimerie royale du Louvre. On y remarque une curieuse lettre d'Antoine Vitré à Peiresc, du 22 juillet 1630, déjà publiée, il est vrai, par Ch. Giraud (*Notice sur la vie de C.-A. Fabrot,* Aix, 1833, mais d'après une mauvaise copie de la bibliothèque d'Aix), et trois lettres de Le Jay au même érudit (12 novembre et 16 décembre 1630, 27 décembre 1632) : il y est question de divers manuscrits orientaux et surtout du fameux Pentateuque samaritain, qui, publié pour la première fois dans la *Polyglotte* de Paris, provoqua tant de travaux et tant de controverses dont le résumé a été donné par l'auteur des *Nouveaux Éclaircissements sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains* (Dom Maurice Poncet, aidé de Dom Clément, 1760, in-8). Ce recueil est complété par une lettre du P. Morin à Peiresc, tirée, comme les précédentes, des mss. de la Bibliothèque nationale. L'éditeur dit que la date peut en être rapportée à 1630 ou 1631 et donne à la réponse de Peiresc la date du 8 novembre 1631, faussement indiquée dans les *Antiquitates ecclesiæ orientalis* (1682) ; cette réponse est du 8 novembre 1632, comme nous l'apprend une note autographe du savant magistrat (Nouv. acq. franç. n° 5171, f° 472). M. Dorez ne semble pas avoir reconnu dans la lettre du P. Morin (p. 12) le *gentilhomme romain* que le bon Père appelle *M. de la Vallée.* Sous ce nom francisé il faut lire Pietro della Valle, le célèbre voyageur.

— Les élèves français de M. G. Paris et ses élèves étrangers des pays de langue française lui ont offert, le 29 décembre 1890, à l'occasion du 25e anniversaire de son doctorat ès lettres, un recueil de notices consacrées à des sujets tirés de la littérature romane. Nous avons sous les yeux deux des plus intéressantes pièces de ce recueil : *Les Manuscrits français des rois d'Angleterre au château de Richmond,* par M. Henri Omont (Paris, Bouillon, gr. in-8 de 13 p.) et *la Légende de la rose au moyen âge chez les nations romanes et germaniques,* par M. Charles Joret (*Ibid.* de 24 p.). M. Omont publie la liste des livres manuscrits d'origine française conservés au château de Richmond, au commencement du XVIe siècle, et qui font aujourd'hui l'ornement de l'ancien fonds royal du Musée britannique. La partie la plus précieuse de cette collection avait été réunie par le roi Édouard IV : on y remarque une série de livres magnifiques, exécutés dans les Flandres, pendant la seconde moitié du XVe siècle. — La notice de M. Joret sur *la Légende de la rose* est aussi savante qu'agréable. L'auteur a tout dit sur les destinées de la reine des fleurs, depuis la disparition de l'empire romain jusqu'à la fin du moyen âge.

— Annonçons la troisième édition de la *Constitution des sociétés en vue de l'établissement d'écoles libres* (Paris, Société générale d'éducation, in-8 de 56 p. Prix : 1 fr. 50), par MM. Benoist, ancien avocat général près la cour de cassation, A. d'Herbelot, ancien avocat général, et M. Pagès, ancien substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris. Cette édition, mise au courant de la jurisprudence, est suivie d'un projet de statuts d'une société civile en vue de la fondation d'une école chrétienne libre. Ce petit livre peut rendre de très grands services à tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'enseignement chrétien.

— L'Association catholique de la jeunesse française vient de fonder une revue dont le premier numéro a paru le 1er janvier. La *Revue de la jeunesse catholique* (262, Boulevard Saint-Germain, 5 francs par an) demande leur concours à tous les jeunes gens catholiques. Nous ne pouvons que lui souhaiter la réussite.

— M. Albert Sorel a publié un tirage à part de la très intéressante *Notice sur les travaux de M. Fustel de Coulanges,* qui avait été insérée d'abord dans le compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques (Paris, Alphonse Picard, in-8 de 44 p.).

— Dans un *Catalogue de livres anciens et modernes,* publié par MM. Leclerc et Cornuau, les nouveaux directeurs de la librairie Techener (janvier 1891), on relève (p. 29, article 2351) ces renseignements qui n'avaient pas encore été donnés: GERSON. *Regule mandatorum, Joh. de Gersonno, cancellari parisiensis. (In fine) : Impressus Parisii per Johannem Ysabel commorantem in collegio Triqueti, pro Dyonisio Roce..* S. d., petit in-8 de 28 feuillets goth. avec figures sur bois. Édition très rare et non citée. Jean Ysabel, imprimeur, demeurant au collège de Tréguier, n'a été connu ni par La Caille ni par Lottin: c'est un nom nouveau à inscrire dans la liste des imprimeurs de Paris, vers la fin du XVe siècle.

ANJOU. — M. André Joubert a fait paraître récemment dans la *Revue de l'Anjou,* puis en tirage à part une *Étude sur les comptes de Macé Darne, maître des œuvres de Louis Ier, duc d'Anjou et comte du Maine (1367-1376),* d'après un manuscrit inédit du Musée britannique dont M. Bougenot lui a transmis de nombreux extraits (Angers, Germain et G. Grassin, in-8 de 80 p.). M. Joubert a groupé les renseignements intéressants que fournissent ces comptes dans quatre chapitres; le premier comprend ce qui a trait aux recettes; les trois autres sont consacrés aux dépenses : dépenses diverses; réparations au château d'Angers; restauration du château de Saumur; L'intérêt de cette publication ne nous empêche pas de regretter des négligences de rédaction, telles que le maintien de phrases qui, pour être à leur place dans des articles séparés, ne le sont pas dans un ouvrage; des fautes de lecture, telles que « le seel des controls d'Angiers, » p. 1, qui est évidemment une erreur, pour « le seel des contrats. » Si M. Joubert n'a pas à changer, dans les citations qu'il fait, la forme que les textes donnent aux noms propres, il doit du moins, quand il parle lui-même, laisser aux noms connus l'orthographe généralement adoptée, et ne pas appeler par exemple Pierre de Chevreuse « Chevrouse. »

BRETAGNE. — M. Kerviler, non content de continuer avec une merveilleuse activité la publication de son *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne,* dont le XIe fascicule vient de paraître, entreprend une autre considérable besogne: *Documents pour servir à l'histoire de Saint-Nazaire. Procès-verbaux du Conseil municipal de Saint-Nazaire depuis son établissement en 1790* (Saint-Nazaire, imp. Fronteau, in-4 de 71 p.). Notre collaborateur accom-

pagne les procès-verbaux de notes biographiques, géographiques aussi nombreuses qu'excellentes.

CHAMPAGNE. — Une section spéciale de la riche bibliothèque de la ville de Reims renferme, sous le titre de *Cabinet de Reims* : 1° tous les ouvrages relatifs à la ville et à l'arrondissement de Reims; 2° tous les ouvrages, quel qu'en soit le sujet, ayant pour auteur un écrivain né à Reims ou dans l'arrondissement, ou s'y étant fixé, ou y ayant exercé des fonctions pendant une certaine durée; 3° enfin tous les livres, quels qu'en soient l'auteur et le sujet, imprimés à Reims depuis 1553 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. M. Courmeaux, bibliothécaire de la ville, vient de publier, avec le concours de MM. Duchénoy et Jadart, le catalogue du premier volume de cette collection, comprenant la *Théologie* et la *Jurisprudence*. Dans la préface, l'auteur rappelle la formation de cette collection spéciale et, dans une sorte d'autobiographie, expose les motifs qui, après quarante ans d'interruption, le mettent à même de réaliser un projet qui remonte à 1843. Les manuscrits devant être compris dans le catalogue spécial dressé par M. Ch. Loriquet n'ont pas pris place dans la publication actuelle. Ce n'est pas encore le moment d'apprécier d'une manière détaillée la nouvelle publication du *Catalogue du Cabinet de Reims*, mais nous devons faire remarquer qu'il est regrettable que les trois séries que nous venons d'énumérer se trouvent confondues. Il eût été bien préférable, suivant nous, de donner : 1° la bibliographie rémoise proprement dite ; 2° l'histoire littéraire ou les ouvrages des auteurs rémois, et 3° enfin, le tableau des productions de l'imprimerie rémoise. Le catalogue eût énormément gagné en clarté à ce classement. De nombreuses notes et parfois des anecdotes sur les auteurs ajoutent à l'intérêt de ce travail, mais il est fâcheux que le nombre des pages ne soit pas indiqué dans la description de chacun des ouvrages, que certains recueils factices de pièces locales, mandements archiépiscopaux ou mémoires judiciaires par exemple, ne soient pas analysés complètement, et que le rédacteur se borne à dire par exemple : « 825, Recueil d'édits, arrêts, etc., concernant les justices royales et autres, » in-4°, contenant 63 pièces, dont les numéros 50 et 53 seuls sont décrits. En tout cas, il eût été au moins nécessaire d'indiquer les dates extrêmes. Disons toutefois que les travailleurs trouveront un précieux secours dans le *Catalogue du Cabinet de Reims*, qui prendra place à côté du *Catalogue des Incunables* de la bibliothèque publié l'an dernier. Une table des noms de personnes et de lieux termine ce volume. Nous ne saurions nous en plaindre, mais, à la place de tables spéciales pour chacun des volumes, nous aurions préféré une table générale comprenant tout le Cabinet de Reims, car on sera obligé de consulter autant de tables que la collection comprendra de volumes.

DAUPHINÉ. — M. Eugène Chaper, le savant et distingué bibliophile que le Dauphiné vient de perdre, préparait, à la veille de sa mort, l'impression de la correspondance de Chépy, signalée par Taine à l'attention des érudits. Nous ignorons s'il doit être donné suite à la publication projetée. En attendant, M. R. Delachenal exhume sous ce titre : *Un Agent politique sous la Révolution. Pierre Chépy (1792-1803)* (Grenoble, Allier, in-8 de 80 p.) toute une liasse d'archives concernant le fameux et bizarre agent révolutionnaire. Mis en œuvre d'une façon aussi heureuse qu'attrayante, les documents révélés donnent à la physionomie de Chépy, au rôle qu'il a joué un peu partout, mais spécialement à l'armée des Alpes et à Grenoble, une allure toute nouvelle et inattendue.

— C'est une brève esquisse de la Révolution en Dauphiné que M. Étienne

Piraud publie avec cet intitulé : *Notice biographique sur Duchesne (Pierre-François), de Romans (1743-1814)* (Grenoble, Breynat, in-8 de 23 p.). Biographie trop louangeuse d'un homme de second plan ; elle ne nous apporte rien de nouveau.

— M. l'abbé Gamet n'est pas de ceux qui pensent que tout a été dit sur un pays parce qu'une relation existe déjà. Le thème du Mont-Blanc est épuisé, mais les monts sauvages du massif du Pelvoux n'ont été encore qu'entrevus et non fouillés. M. Gamet consacre à ce massif une rapide revue intitulée : *Du Mont-Blanc au Pelvoux* (Lyon, Mougin-Rusand, in-8 de 29 p.). Cette brochure se lit avec un vif intérêt. Regrettons, une fois de plus, que les jeunes membres des sociétés alpines s'obstinent à n'ajouter à leur texte ni cartes ni gravures.

— Célestin Roche, modeste agent-voyer du département des Hautes-Alpes, mourut jeune, très apprécié d'un petit groupe local distingué, mais ignoré du grand public. On s'est aperçu depuis qu'il était doué d'un véritable génie poétique, et quelques-unes de ses œuvres ont été mises en lumière par les soins pieux de ses fils ou par ceux de la Société d'études. *La Légende des Alpes* et *le Système du monde,* qui ont déjà paru, ont été une révélation. A l'occasion du centenaire de la naissance de Lamartine, les enfants de Célestin Roche ont offert à l'Académie de Mâcon une nouvelle plaquette : *Lamartine* (Gap, Jouglard, in-8 de 23 p.). La lecture de ces pages, pleines d'inspirations douces et élevées, nous fait souhaiter que l'œuvre de Roche soit publiée tout entière.

FRANCHE-COMTÉ. — M. Charles Thuriet vient de faire paraître un intéressant volume : *Saint-Claude et ses environs, suivi d'un Appendice sur la tempête électrique du 19 août 1890* (Bourg, Impr. générale, in-18 de VII-387 p.). Chacune des communes de l'arrondissement dont Saint-Claude est le chef-lieu a trouvé ici sa description et son histoire, — en abrégé, bien entendu ; car ces communes sont au nombre de quatre-vingt-deux. On pourra regretter que ce travail ne comporte ni gravures, ni carte, ni plans : au moins un plan de la ville de Saint-Claude et une carte de l'arrondissement. Mais le temps a dû manquer : M. Thuriet avait hâte sans doute de faire paraître son livre, dont il destine le produit aux victimes de la catastrophe du 19 août 1890. Peut-être aussi a-t-il voulu éviter une dépense de nature à porter atteinte aux intérêts de ses infortunés compatriotes. Eu égard aux circonstances, nous aurions mauvaise grâce d'insister. Çà et là, insérées avec beaucoup d'à-propos, on lit quelques gracieuses poésies déjà publiées par l'auteur.

— Nous signalerons, également de M. Charles Thuriet, deux anecdotes franc-comtoises en vers, extraites des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs : Le Râteau* et *Un Électeur de 1848 à Besançon.* Toutes deux brillent par l'humour. Ce sont de vraies perles. La seconde, sans qu'il y paraisse trop, est une bien jolie satire contre le suffrage universel. Quant au *Râteau,* nous mettons au défi, quiconque le lira, de garder son sérieux. Que d'énormes in-8 imprimés luxueusement en phrases rimées et prétentieuses ne valent pas ces toutes simples et excellentes plaisanteries !

— En quelques pages où l'érudition fait bon ménage avec l'esprit, M. Léonce Pingaud esquisse *les Premières Origines de l'horlogerie comtoise* (Besançon, imp. Jacquin, in-8 de 13 p.). Cette industrie, implantée à Besançon en l'an II, s'était déjà, depuis nombre d'années, acclimatée dans le haut Jura et le pays de Montbéliard, non alors réuni à la France. M. Pingaud, qui rappelle tout cela, consacre aussi au patriarche de

Ferney, devenu presque subitement horloger ou plutôt négociant en horlogerie, une très amusante notice. A retenir cette réflexion comique sur une situation malheureusément peu gaie : « ... l'horlogerie bisontine est restée une personne délicate de complexion, à laquelle trois médecins, pendant ces dernières années, sont venus tâter le pouls, sous couleur de raconter son histoire. » Ces médecins sont les docteurs Perron, Lebon et Dreyfus qui, à des époques diverses, ont écrit sur le sujet. Nous avons signalé ici même (t. LIX, p. 89) le travail de M. Dreyfus : *La Défense d'une industrie nationale; la Fabrique d'horlogerie de Besançon.*

— Le même M. Léonce Pingaud publie, en outre, une curieuse brochure sur *Brissot et l'Académie de Besançon* (Besançon, imp. Jacquin, in-8 de 16 p.). L'auteur établit, avec lettres à l'appui, le peu de succès que remporta un travail du futur « coryphée du parti girondin » composé en vue d'un concours d'éloquence et présenté en 1780 à l'Académie de Besançon. L'œuvre de Brissot ne fut jugée digne que d'une simple « mention bienveillante. » M. Pingaud fait remarquer que Brissot, dans ses Mémoires, s'est tu sur ses relations avec l'Académie de Besançon; il est vrai que ce n'est pas absolument à son avantage qu'il eût pu en parler.

— C'est en novembre 1788 que le comte de Narbonne, colonel du régiment de Piémont-Infanterie, vint prendre garnison à Besançon. L'opuscule que M. Édouard Besson lui consacre sous ce titre : *Le Comte Louis de Narbonne à Besançon, 1788-1790* (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 29 p. Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*) retrace brièvement, d'une façon très intéressante, les faits et gestes à Besançon de ce « grand seigneur séduisant » qui sut, pendant les années qui précédèrent la période sanglante de la Révolution, se rendre populaire dans une ville modérément enthousiaste par tempérament, et cela au point d'être nommé commandant des gardes nationales par les principales villes du département du Doubs.

— Un autre travail du même auteur : *Le Parlement de Franche-Comté et la Révolution française,* extraite des *Mémoires* précités de la *Société d'émulation du Doubs* (Besançon, impr. Dodivers, in-8 de 50 p.) fait l'historique succinct des derniers jours de ce Parlement fameux qui, voulant résister énergiquement, mais d'une façon peu adroite aux idées nouvelles, et même aller à l'encontre de la volonté royale, « ne survécut pas moralement à une échauffourée misérable. » Ce n'est pas que nous partagions sous tous rapports la manière de voir et d'apprécier de M. Édouard Besson; cependant, comme lui, nous sommes attristé de voir cet illustre corps achever si piteusement son existence. Il convient de se souvenir qu'en effet de ce Parlement sont sortis « le président Boyvin qui défendit victorieusement Dole contre le père du grand Condé, et le procureur général Antoine Brun, l'un des plénipotentiaires les plus éminents qui apposèrent leurs signatures au bas des traités de Westphalie. » *Sic transit gloria mundi!*

— Dans sa brochure : *Les Armoiries de la ville de Vesoul* (Vesoul, impr. Suchaux, in-8 de 28 p.), M. Émile Longin expose par quelle suite de circonstances, dans l'espace de temps compris entre la réunion de la Franche-Comté à la France et l'époque actuelle, la ville de Vesoul a subi d'assez nombreuses modifications dans ses armoiries. Il termine en émettant l'avis qu'on devrait « rétablir dans le vieil écusson de Vesoul le chef des armes de la Franche-Comté. » Et il ajoute : « Le lion de Bourgogne a vu des jours de deuil, mais il a connu aussi des jours glorieux. » Les édiles vésuliens entendront-ils, comprendront-ils M. Longin? Nous le leur souhaitons.

— Le livre de M. Bouchot, intitulé : *La Franche-Comté*, bijou typographique et artistique dont la maison Plon et Nourrit a le droit d'être fière, a suscité, paraît-il, une levée de boucliers dans le pays de l'auteur. Celui-ci est accusé d'avoir trop « gouaillé » ses compatriotes. Nous avons sous les yeux une petite brochure : *La Franche-Comté de M. Bouchot*, par Sancho-Pança, de Dole-en-Amaous (Dole, Abriot, in-16 de 17 p.). Sancho-Pança a de l'esprit ; mais il est pas mal « gouailleur, » lui aussi, et même quelque peu méchant. Son amour-propre dolois nous apparaît visiblement froissé par les plaisanteries à l'emporte-pièce du Bisontin Bouchot, ce qui amène de sa part cette extraordinaire conclusion que « *la Franche-Comté* ferait un bel ouvrage s'il n'y avait un texte. » Ce n'est pas notre avis : le livre incriminé, très curieux et fort amusant, n'a pas, croyons-nous, de précédent de son genre dans l'histoire des provinces.

LANGUEDOC. — Le tome II de la neuvième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (Toulouse, imp. Douladoure-Privat, in-8 de 292 p.), contient entre autres choses : *Étude sur les miroirs magiques de la Chine et du Japon*, par M. Berson ; — *L'Hérédité morbide et la dégénérescence dans leurs rapports avec la responsabilité des actes*, par le Dr V. Parant ; — *Hérodote historien et théologien*, par M. A. Duméril ; — *Les Trophées des armées de la République et de l'Empire au musée de Toulouse*, par M. Roschach ; — *La Première Jeunesse de Gœthe ; son séjour à Leipzig, d'après sa correspondance*, par M. Hallberg ; — *Vigneul de Marville, ou la Critique à la fin du* XVIIe *siècle*, par M. Deschamps ; — *Les Anciennes Bibliothèques de Toulouse*, par M. Lapierre ; — *Les Vieilles Religions de l'Amérique et le Culte chez les Romains*, par M. Brissaud ; — *La Famille de Cicéron, Terentia, sa femme*, par M. F. Antoine ; — *Un Marchand de Paris au* XVIe *siècle*, par M. Ch. Pradel ; — *Montaigne est-il sceptique ?* par M. le Dr Alix ; — *État du diocèse de Saint-Papoul et sénéchaussée du Lauragais en 1573*, document inédit, par M. l'abbé Douais ; — *Les Écoliers provençaux à l'Université de Toulouse* (*1558-1630*), par M. Ad. Baudouin.

LORRAINE. — La librairie Berger-Levrault de Nancy ne tardera guère à mettre en vente un nouveau volume de M. Ferdinand des Robert. Ce travail est consacré à une biographie du *Cardinal de Lattier-Bayane* (*1769-1818*), créé pair de France par Louis XVIII, et frère du chevalier de Malte et de Saint-Louis qui publia sous le nom de M. Armand un volume sur les beaux-arts. M. Ferdinand des Robert a eu pour cette biographie à sa disposition les souvenirs inédits du cardinal.

— La brochure de M. l'abbé Raoult : *Toul et Grand, ou De la capitale et du premier siège des Leuci. Solimariaca et les Premiers Martyrs de l'Église de Toul* (Épinal, Victor Collot, in-8 de 83 p.), est une protestation contre la *Vie de sainte Libaire et des martyrs du* IVe *siècle* de M. l'abbé Lhuillier. Ce dernier prétendant que Grand fut la capitale, puis le siège épiscopal des Leuci, M. l'abbé Raoult invoque tous les documents et tous les témoignages possibles pour démontrer le contraire.

LYONNAIS. — M. Aimé Vingtrinier, bibliothécaire de la ville de Lyon, publie une intéressante notice sur *les Deux Bancel, Désiré, député du Rhône et de la Drôme ; Étienne, négociant à Saint-Étienne et à Lyon* (Lyon, J. Palud, gr. in-8 de 30 p.). Dans ce que l'auteur appelle modestement une *Esquisse*, il fait aussi bien connaître en Désiré Bancel l'homme politique, le conférencier qui fut professeur d'éloquence à l'université libre de Bruxelles, l'auteur des *Harangues et commentaires littéraires et philosophiques* (1864) et des *Révolutions de la parole* (1869), qu'en Étienne Bancel, parent du précé-

dent, le célèbre collectionneur de livres et de tableaux, l'auteur des *Recherches sur la vie et l'œuvre de Jehan Perréal, dit Jean de Paris, peintre et valet de chambre des rois Charles VIII, Louis XII et François Ier* (1885), enfin un des bienfaiteurs du Musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque de la ville de Lyon.

MAINE. — M. Paul de Farcy vient de publier la *Généalogie de la famille de Farcy* (Laval, L. Moreau, in-4 de XVIII-567 p.). L'auteur n'a négligé aucun document, et a terminé son important travail par une table alphabétique très complète.

PICARDIE. — Mme la marquise du Plessis-Bellière, née de Pastoret, morte il y a quelques mois dans un âge avancé, a laissé, presque achevée, une *Histoire de Moreuil et de ses seigneurs* dont on peut espérer la publication.

— M. F. Pouy publie une curieuse petite note sur *le Manuscrit de Morvillers dédié à la ville d'Amiens, 1436-1464* (Amiens, 4 p. in-8). En 1436, le premier président de Morvillers, chassé de Paris par les Anglais, utilisa ses loisirs en composant en latin un ouvrage de morale qu'il dédia à Amiens, sa ville natale, et qui était intitulé : *De Ethica politica et economica*. Le manuscrit fut communiqué seulement en 1464 à l'échevinage d'Amiens qui décida que copie en serait placée dans la chambre du conseil où elle demeurerait fixée et attachée par une chaîne de fer. Ni le manuscrit original, ni la copie ne nous ont été conservés, et il n'en est question dans aucun document postérieur à 1464.

— On doit au même M. F. Pouy une notice sur *Une Dalle funéraire du XIIIe siècle dans l'église de Conty* (Amiens, imp. Yvert et Tellier, in-8 de 7 p.). Cette dalle représente un personnage couché, le buste et les bras tout à fait nus. Le savant antiquaire déclare qu'il ne connaît pas d'autre exemple d'une pareille représentation.

— M. l'abbé Marsaux vient de donner dans l'*Annuaire de l'Oise* pour 1891, sous le titre d'*Anciens "aournemens" conservés dans le diocèse de Beauvais*, un intéressant relevé des vêtements liturgiques et des tissus précieux appartenant aux diverses églises du diocèse de Beauvais. L'auteur a compris également dans son inventaire quelques ornements anciens déposés aujourd'hui dans les musées de Beauvais et de Noyon ou faisant partie de collections particulières.

— Parmi les nombreux ouvrages dus au cardinal Pierre d'Ailly, il en est encore quelques-uns qui n'ont pas été imprimés et les autres, pour la plupart, n'ont pas été réédités depuis le moment où ils ont paru dans des éditions gothiques, datant des premières années de l'imprimerie. Un ecclésiastique du diocèse de Cambrai, M. l'abbé L. Salembier, dont la thèse pour le doctorat en théologie, *Petrus de Alliaco*, a été très remarquée il y a quelques années, vient de publier dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* et de faire tirer à part sous le titre de : *Une Page inédite de l'histoire de la Vulgate* (Amiens, veuve Rousseau-Leroy, in-8 de XVI-98 p.), deux dissertations du cardinal d'Ailly intitulées, l'une *Epistola ad Nova Hebræos* et l'autre *Apologeticus Hieronymianæ Versionis*, tirées de manuscrits de Bruxelles, de Cambrai et de Reims. Dans l'introduction, l'éditeur exprime le regret que le projet, plusieurs fois mis en avant, de publier une édition complète des œuvres du cardinal d'Ailly n'ait pu encore être mis à exécution.

PROVENCE. — M. de Rey publie l'*Almanach des saints de Provence pour l'année 1891 contenant le calendrier romain et le calendrier provençal* (Marseille, in-8 de 44 p.). A chaque jour du mois est inscrit d'abord le saint de l'année liturgique, ou, à défaut, un saint pris, à ce même jour, dans le martyro-

loge romain. Suivent les saints qui appartiennent à la Provence par leur naissance, leur séjour, ou leur mort. La seconde partie de l'Almanach est occupée par des notices sur saint Pons, martyr à Cimiez; saint Chamas, évêque d'Avignon et ses compagnons, martyrs; saint Défendant et ses compagnons, martyrs; saint Genès, martyr à Arles; saint Victor, et quelques autres.

ALLEMAGNE. — En annonçant une sixième édition de l'important ouvrage du P. Lehmkuhl, S. J., *Theologia moralis,* dont nous avons parlé récemment à nos lecteurs (tome LVI, p. 25), nous annoncerons en même temps un supplément aux cinq premières éditions que le savant auteur publie sous ce titre : *Appendix ad I.-V. editionem Theologiae moralis auctore Augustino Lehmkuhl, S. J., exhibens additiones et mutationes in ed. II. usque ad VI. incl. factas* (Fribourg, Herder, in-8 de 30 p.). L'on comprendra sans peine l'intérêt de cette publication pour les éditeurs des cinq premières éditions.

— M. le Dr N. de Waal vient d'extraire des *Berichte des freien deutschen Hochstiftes* le discours qu'il a lu à l'une des séances de cette académie sous le titre : *Die römischen Katakomben* (Francfort-sur-le-Mein, imp. Knauer, in-8 de 20 p.). Ce petit travail, qui n'a point d'ailleurs de prétentions scientifiques, résume, dans une première partie, l'histoire des catacombes; la seconde partie, consacrée à la description des catacombes, comprend trois paragraphes relatifs aux anciens symboles chrétiens et aux représentations allégoriques sur les pierres tombales; aux inscriptions; aux représentations figurées.

— Le grand ouvrage que vient de publier l'éminent directeur des Archives de Berlin, M. Henri de Sybel, celui de ses ouvrages qui, par le sujet même qu'il traite, est le plus de nature à exciter l'intérêt des contemporains, *die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I,* est mis en vente par la librairie Oldenburg de Munich en livraisons à un franc. Ce système facilitera l'acquisition de cette troisième édition au grand public.

— C'est assurément une idée originale qu'a eue M. le Dr César Flaischlen, en publiant le travail qui a pour titre : *Graphische Litteraturtafel, die deutsche Litteratur und der Einfluss fremder Litteraturen auf ihren Verlauf vom Beginn einer schriftlichen Ueberlieferung an bishente in graphischer Darstellung,* (Stuttgart, G.-J. Göschen, in-4°). Dans ce tableau la littérature allemande est représentée comme un fleuve, et l'influence des littératures étrangères est marquée par les affluents qui viennent grossir le cours du fleuve en y mêlant leurs eaux. Les sources du fleuve sont, d'une part, la poésie populaire des anciens Germains, et, de l'autre, la poésie savante de l'Église.

ANGLETERRE. — M. Maxwell Lyte a collationné aux archives du Vatican les registres d'Introitus, dont il publiera ce qui concerne les affaires de Grande-Bretagne et d'Irlande.

— La Société historique d'Écosse distribuera l'année prochaine la traduction du *De Gestis Scotorum* (1521) de Major, par M. Archibald Constable, le premier volume des *Minutes of the Commission of the General Assembly (1646-1662)* et le journal de sir John Clerk of Penicuik (1702-1754) édité par M. J.-M. Gray.

— MM. W. et A. K. Johnston, d'Edinburgh, vont publier un livre de lord Archibald Campbell : *The Children of the Mist,* qui contiendra des notes historiques sur les clans écossais et sur les costumes traditionnels des Highlands.

— M. T. Fisher Unwin va faire paraitre prochainement : *With the Beduins,*

récit des explorations accomplies dans les parties les moins connues de la Syrie. L'auteur est M. Gray Hill, de Liverpool, qui conte avec beaucoup d'humour les aventures qu'il courut avec sa femme, durant ses voyages en Asie-Mineure, et sa captivité chez les Arabes.

— M. Henri Norman revient d'Extrême-Orient avec les éléments de deux volumes consacrés le premier au Japon et l'autre aux voyages de l'auteur à travers l'Océan Pacifique.

— M. Richard Vasey, de Bradford, va publier un drame en vers intitulé : *Psilorite, or Life under the Cross and the Crescent.* Le poème évoque éloquemment les souffrances des chrétiens, les cruautés des Turcs et l'énergique résistance déployée par les Grecs patriotes.

— MM. Macmillan ont sous presse un nouvel ouvrage de M. John Fiske : *Civil Government in the United States considered with some Reference to its Origins.*

— Un nouveau recueil à six pence, le *Groombridge's Magazine* va paraître sous la direction de M. E. S. Yates.

— M. Arthur Hall, de Paternoster Row, prépare un savant travail de linguistique : il prétend démontrer d'une façon définitive que toutes les racines primitives hébraïques sont conformes au sanscrit, qu'un bon quart du vocabulaire hébreu se retrouve dans le grec; qu'une quotité plus forte encore est reconnaissable dans le latin: en somme, à des titres divers, les trois langues dérivent des mêmes racines indo-européennes.

— MM. George Philip et Son vont publier sous le titre : *Across East African Glaciers,* un récit du docteur Hans Meyer sur la première ascension du mont Kilima Njaro. L'ouvrage comprendra plus de quarante dessins et photogravures.

— M. John Murray met sous presse *A ride through the disturbed Districts of Asia Minor,* de M. H. C. Barkley, auteur d'un ouvrage important consacré à la Bulgarie avant la guerre.

— MM. Macmillan viennent de publier le premier volume de la nouvelle édition : *The Cambridge Shakespeare.* M. Aldis Wright a donné à cette œuvre sa forme définitive en s'aidant des plus récents travaux de critique des textes. L'ouvrage complet formera neuf volumes qui paraîtront successivement à la fin de chaque trimestre.

— Sir Thomas Longmore, professeur de chirurgie militaire à l'école médicale de Netley, prépare une étude biographique sur Richard Wiseman, chirurgien du roi Charles II.

— M. Montagu Williams va faire paraître un nouveau volume sur ses souvenirs du barreau, sous le titre : « *Later Leaves.* » Cet ouvrage donnera de nombreux documents sur le vice et la misère dans l'*East End* de Londres.

Belgique. — M. Paul Bergmans a extrait du tome LXIII *du Messager des sciences historiques de Belgique* une lettre datée des « calendes d'octobre 1600 » et adressée par Juste Lipse à Jean Woverius, ou Van den Wouwer, qui vécut dans la maison du maître, à Louvain, « probablement de 1595 à 1599. » Cette réédition d'un document aussi précieux que curieux, écrit en latin, a paru sous le titre bien justifié d'*Autobiographie de Juste Lipse* (Gand, cam. Vijt, in-8 de 69 p. avec portrait). Avant de terminer son épître, Lipse esquisse son propre portrait physique et moral — que son correspondant devait bien connaître — d'une façon assez complaisante; mais nous aimons à croire qu'il est resté dans la vérité. En regard du texte original, se trouve une élégante traduction française, et, à la fin, on lira avec grand intérêt les copieuses notes (37 pages) qui commentent et éclairent pour nos contemporains la lettre à Woverius. Les éditeurs de correspondances d'hommes

célèbres feraient bien d'imiter l'exemple de M. Paul Bergmans, qui n'a rien négligé pour donner un travail complet.

— « La plus grande découverte du XIXe siècle, » pour employer les modestes expressions de l'auteur, c'est le *Dictionnaire des idées, ou Instrument de la pensée pour servir à la production des idées et pour faciliter les inventions et découvertes dans tout le cycle des connaissances humaines, tant théoriques que pratiques*, que M. Dal-Amper, de Bruxelles, se propose de publier à la librairie Ramlot, de Bruxelles. Il paraît que « grâce à ce guide de recherches, une intelligence moyenne arriverait aux mêmes résultats qu'une intelligence de premier ordre, bien plus rapidement, avec un travail mieux soigné, avec moins de frais et moins de peine. » Ce nouveau Raymond Lulle réussira-t-il? Nous ne le croyons ni ne le souhaitons.

— M. Paul Bergmans vient de publier à la librairie Camille Vijt à Gand (in-8 de 50 p.) la première série de *Variétés musicologiques, documents inédits sur l'histoire de la musique et des musiciens en Belgique*. Cette première série comprend vingt articles, tous assez courts, et dont plusieurs n'offrent qu'un intérêt médiocre pour l'histoire de la musique.

— L'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, pour 1891 (Bruxelles, F. Hayez, in-16 de 535 p.), contient les notices suivantes : *Henri Vieuxtemps (1820-1881)*, violoniste et compositeur de musique également distingué, par M. Jean Théodore Radoux ; cette notice est suivie d'une liste des œuvres musicales de Vieuxtemps, dressée par son fils ; — *Mgr Jean-Joseph-Engleber-Aloïs Van Weddingen (1841-1890)*, philosophe et théologien, par M. T.-J. Lamy; — *Laurent-Guillaume de Koninck (1809-1887)*, paléontologue et géologue, par M. E. Dupon.

ESPAGNE. — D. Fernando de Sagarra vient de nous faire tenir les *Discursos leidos ante la real academia de buenas letras de Barcelona en la recepcion publica del Sr D. Fernando de Sagarra y de Siscar el dia 15 de Junio 1890* (Barcelona, Jaime Jepus y Roviralta, in-8 de 59 p.). Le discours de D. F. de Sagarra contient, outre les compliments académiques d'usage, une intéressante étude de sigillographie.

— Les biographes et les bibliographes espagnols trouveront beaucoup à puiser dans l'ouvrage que vient de mettre au jour le bibliothécaire de la ville de Burgos, M. Martinez Añibarro y Rives : *Intento de un diccionario y bibliografico de los autores de la provincia de Burgos*. (Madrid, Murillo, in-8 de 570 p.) Ce livre, fruit de longues et très sérieuses recherches à travers les sources manuscrites ou imprimées, abonde en renseignements inédits ou peu connus.

— Il vient de se fonder à Valence une revue qui porte le titre significatif de : *Biblioteca sacro-musical*, dont le but est de livrer à l'impression les œuvres de plain-chant ou de musique religieuse, composées dans notre siècle ou dans les deux siècles précédents, et restées inédites faute de ressources pour couvrir les frais de la publication. Ce n'est pas la matière qui manquera à cette revue. Espérons que le talent et le bon goût présideront au choix des matériaux.

ITALIE. — M. Léon G. Pélissier dans le *Catalogue annoté de quelques manuscrits de la bibliothèque Corsini, à Rome* (in-8 de 34 p.) décrit seize recueils non encore étudiés, et il ajoute en notes des extraits ou des analyses des pièces qui lui ont semblé les plus curieuses. On remarque, parmi ces notes, celles qui concernent le procès-verbal d'une visite apostolique faite par Urbain VIII à la basilique de Latran le 14 avril 1624, l'état de la fabrique de Saint-Pierre en 1659, l'histoire de la famille Barberini après la mort d'Ur-

bain VIII, l'histoire de l'assistance publique au XVIIe siècle, le rôle et l'organisation du Saint-Office à la même époque, le récit fait par Pietro Giannone de ses aventures depuis son départ de la cour de Vienne, en septembre 1734, jusqu'à son expulsion de Venise; la biographie de sœur Christine Pini, franciscaine; le cérémonial des cardinaux; le testament du cardinal Pierre Ottoboni, etc.

— Sous ce titre : *Guida della stampa periodica italiana*, M. Niccolò Bernardini publie (Lecce, l'auteur) un volume sur lequel nous nous proposons de revenir plus longuement. Nous nous contenterons pour le moment de relever les titres de quelques-uns des chapitres qui donneront une idée de l'intérêt de l'ouvrage : Bibliographie du journalisme, par M. Bernardini; les journaux dans l'ancienne Rome, par M. Gennarelli; le journalisme au XVe siècle et au XVIe; les premières gazettes d'Italie, par M. Salvatore Bonghi; pseudonymes italiens dévoilés par M. Bernardini, au nombre de cinq cents; dictionnaire des journaux italiens; journaux italiens à l'étranger.

— Mme la comtesse Carolina Palazzi-Lavaggi donne un bon exemple : elle ne se borne pas à voyager, à gravir des cimes vierges, elle raconte ses excursions les plus intéressantes dans un beau travail : *Ricordi alpini* (Turin, Candeletti, in-8 de 154 p.). On trouve là une rapide description de quelques montagnes célèbres de l'Italie : l'Etna, la Tête-Noire, la Rognosa, un itinéraire choisi avec goût. La narration est bien conduite, nullement pénible à lire. Le chapitre sur *les Dames alpinistes* est traité avec beaucoup de grâce, et c'est plaisir d'y lire les quelques pages consacrées à la dame blanche du vieillard d'Arène bien connue des explorateurs des Alpes briançonnaises.

BRÉSIL. — Le Dr Guilherme Studart, de l'Institut de Ceará ou Fortaleza — car l'un et l'autre se disent — a donné sous le titre suivant : *Historia do Ceará, Familia Castro*, une monographie très détaillée consacrée à la famille de Castro, l'une des principales de la province de Ceará, et à laquelle il se rattache lui-même. Un des membres de cette famille, Joad Facundo de Castro e Menezes, a joué un rôle assez important aux environs de 1840 dans les affaires de l'empire brésilien. La brochure de M. G. Studart renferme, croyons-nous, des documents utiles pour l'histoire du Brésil.

— Le même auteur a publié dans la *Revue de l'Institut de Ceara* une curieuse étude consacrée au gouverneur Luiz da Motta Féo e Torres; on y trouve des détails intéressants sur l'état lamentable de la province de Ceará à la fin du siècle dernier. M. Studart a publié à part les pièces justificatives de son travail.

ÉTATS-UNIS. — M. Albert S. Gatschet, linguiste du bureau d'Ethnologie à Washington, publiera au commencement de la présente année un volumineux rapport sur les dialectes Indiens Klamath, de la partie sud-ouest de l'Orégon. L'ouvrage, divisé en deux parties, ne formera pas moins de 1500 pages et contiendra des dictionnaires, grammaires, textes indiens avec traduction, et sera suivie d'une esquisse ethnologique.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Sainte Bible selon la Vulgate*, trad. en français par l'abbé J.-B. Glaire, avec introductions, notes complémentaires et appendices par F. Vigouroux (4 vol. in-8, Roger et Chernoviz). — *Biblia sacra vulgatae editionis Sixti V et Clementis VIII. Pont. Maxx* (2 vol. in-8, Lethielleux). — *Cursus scripturae sacrae : Commentarius in Danielem prophetam lamentationes et Baruch*, auctore Knabenbauer (in-8, Lethielleux). — *La Vie de notre vie, deuxième partie. La Vie publique, 2e section. VIII. La Formation des apôtres*, par le R. P. H.-J. Coleridge, t. Ier (in-18, Lethielleux). — *Le Saint*

Évangile, ou la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après la concordance des quatre évangélistes, par l'abbé Labatut (in-18, Lethielleux). — *Bibliothèque théologique du* XIX*e siècle. Histoire de l'Église,* t. V, par le cardinal Hergenroether (in-8, Palmé). — *Mélanges oratoires,* par Mgr d'Hulst (2 vol. in-8, Poussielgue). — *Fleurs et Fruits de saint François de Sales,* pensées recueillies dans ses œuvres, par E.-A. Blampignon (in-32, Leday). — *Résolutions chrétiennes,* par le R. P. Célestin Labroque (in-18, Téqui). — *Instruction pratique de théologie mystique,* par le R. P. T. Lohner, trad. par l'abbé J. Dufour (2 vol. in-18, Walzer). — *Le Prodigue et les prodigues, sixième retraite à Notre-Dame de Paris,* par le R. P. Félix (in-18, Téqui). — *Vade mecum des juges de paix. Conseils de famille,* par A. Michel (in-18, Chevalier-Marescq). — *Manuel des Expertises civiles,* par E. Durand-Morimbeau (in-8, Chevalier-Marescq). — *Code pénal d'Italie (30 juin 1889),* traduit, annoté et précédé d'une introduction, par J. Lacointa (in-8, Pichon). — *La Confédération helvétique d'après sa constitution,* étude d'économie sociale et politique, par L. Marsauche (in-18, Alcan). — *Code civil du canton de Zurich de 1887,* trad. et annoté par E. Lehr (in-8, Pichon). — *Le Régime patriarcal et le droit coutumier des Kirghiz,* par V. Dingelstedt (in-8, Thorin). — *Étude sur le nouveau code civil du Monténégro,* par K. Dickel, trad. par J. Brissaud (in-8, Thorin). — *Les Droits de l'humanité,* par Ch. Secrétan (in-18, Alcan). — *Le Socialisme voilà l'ennemi !* par L. Decorsant (in-18, Retaux-Bray). — *Résumé de la philosophie de Herbert Spencer,* par F. Howard Collins, trad. par H. de Varigny (in-8, Alcan). — *Éléments de philosophie. I. Psychologie,* par G.-L. Fonsegrive (in-18, Picard et Kaan). — *Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,* par P. Sollier (in-8, Alcan). — *De l'Idéal,* étude philosophique, par A. Ricardou (in-8, Alcan). — *L'Évolution restreinte des espèces organiques,* par le P. M.-D. Leroy (in-18, Delhomme et Briguet). — *Les Grands Écrivains de la France,* nouvelles éditions publiées par M. Ad. Régnier. *J. de la Fontaine,* t. VII (in-8, Hachette).— *Les Mémoires de Saint-Simon et le Père Le Tellier,* par le P. P. Bliard (in-8, Plon et Nourrit). — *Les Grands Écrivains français. Bernardin de Saint-Pierre,* par A. Barine (in-16, Hachette). — *Essai sur l'histoire de la littérature francaise,* par J.-J. Weiss (in-18, Calmann Lévy). — *Œuvres choisies de Voltaire, publiées avec préface, notes et variantes,* par G. Bengesco, *Histoire de Charles XII,* t. II (in-18, Libr. des bibliophiles). — *Lucrèce Borgia,* par V. Hugo (in-18, Hetzel). — *Œdipe à Colonne, Antigone, Électre,* par Sophocle, trad. en vers français, par F.-E. Callot (in-18, Masson). — *Samtliche Poetische Werke,* von J.-P. Uz (2 vol. in-18, Göschen, Stuttgart). — *Caboche-de-fer,* par A. Gaud (in-18, Savine). — *Par vanité,* par F. Steyne (in-18, Perrin). — *La Sœur de miss Ludington,* par E. Bellamy, trad. par Issant (in-18, Hetzel).— *Les Deux Perles,* par Mme Paul Lacroix (in-18, Libr. des bibliophiles). — *Le Juif franc-maçon,* roman contemporain, par l'abbé H. Desportes (in-18, Delhomme et Briguet). — *La Trombe de fer,* par P. Féval fils (in-18, Téqui). — *Le Serment de Régine,* par Marguerite Levray (in-18, Delhomme et Briguet). — *Atlas géographique de la Bible,* par L. Cl. Fillion et H. Nicole (in-folio, Delhomme et Briguet). — *De Orontio Finaeo, gallico geographo,* Facultati litterarum Parisiensi thesim proponebat L. Gallois (in-8, Leroux). — *Les Géographes allemands de la Renaissance,* par L. Gallois (in-8, Leroux). — *Voyages des astronomes français à la recherche de la figure de la terre et de ses dimensions,* par l'abbé J. Loridan in-8, Desclée, de Brouwer). — *Madame du Bourg, Mère Marie de Jésus,* par l'abbé J. Bersange (in-8, Delhomme et Briguet). — *Assyrien und Babylonien nach den neuesten Entdeckungen,* von F. Kaulen (in-8, Herder, Fribourg-en-Brisgau). — *Les Païens et les Chrétiens,* par le marquis de Ségur (in-8, Des-

clée, de Brouwer, à Lille). — *Les Derniers Jansénistes, depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours, 1710-1870*, par L. Séché (2 vol. in-8, Perrin). — *Rosbach et Iéna*, par Colmar von der Goltz, trad. par le commandant Chabert (in-8, Hinrichsen). — *Histoire contemporaine de 1789 à 1889 (classe de philosophie)*, par Melin (in-18, André Paris, à Moulins). — *Histoire contemporaine de 1789 à 1889 cours de philosophie*, par T. Toussenel et Darsy (in-18 cart., Delagrave). — *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Russie. Avec une introduction et des notes*, par A. Rambaud, t. II (*1749-1789*), (gr. in-8, Alcan). — *Gentilshommes démocrates*, par le marquis de Castellane (in-18, Plon et Nourrit). — *Napoléon et Alexandre Ier. L'Alliance russe sous le premier Empire. I. De Tilsitt à Erfurt*, par A. Vandal (in-8, Plon et Nourrit). — *Histoire parlementaire de la seconde République, suivie d'une petite histoire du second Empire*, par E. Spuller (in-18, Alcan). — *Garibaldi, 1807-1882*, par le général Bordone (in-18, Marpon et Flammarion). — *La Question des Universités régionales et les Réformes proposées par M. Liard*, par D. de Folleville (in-8, Chevalier-Marescq). — *L'Europe actuelle et la prochaine guerre*, par P. Ruggeri, trad. par J. Poggi (in-18, Charles-Lavauzelle). — *La Nation armée*, par le baron Colmar von der Goltz, trad. par H. Monet (in-8, Westhausser). — *Die Reformation in der Mark Brandenburg*, von J. Heidemann (in-8, Weidmann, Berlin). — *La Lutte de l'Irlande*, par le baron Kervyn de Volkaersbeke (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Geschichte der Katholischen Kirche in Irland*, von A. Bellesheim (2 vol. in-8, Kirchheim, Mainz). — *Mirabeau et la Provence, 2e partie, du 5 mai 1789 au 4 avril 1791*, par G. Guibal (in-8, Thorin). — *L'Église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse*, par J. de Lahondès (in-8, Privat, à Toulouse). — *Documents des archives de la chambre des comptes de Navarre (1196-1384)*, par J.-A. Brutails (in-8, Bouillon). — *La Politique française en Tunisie. Le Protectorat et ses origines (1854-1891)*, par P. H. X. (in-8, Plon et Nourrit). — *Le Suffrage universel chrétien défendu par les moines* (in-18, Broussois). — *Politiques et Moralistes du* XIXe *siècle, 1re série*, par E. Faguet (in-18, Lecène et Oudin). — *Questions actuelles, discours prononcés à la Chambre des députés*, par F. Deschanel (in-18, Hetzel). — *Dernière Défaite*, par E. Gay (E. Garennes) (in-18, Savine). — *Face aux juifs*, par Fore-Fauré (in-18, Savine). — *Jean Felber, histoire d'une famille alsacienne*, lectures courantes, par A. Chalamet (in-18, Picard-Kaan). — *Lectures morales et littéraires à l'usage secondaire des jeunes filles*, par Mlle Jeanne Vaudouer (in-18, Picard et Kaan). — *La Langue française depuis les origines jusqu'à la fin du* XIe *siècle*, par E. Étienne (in-8, Bouillon). — *Le Latin dans la langue française*, par M. Michelin-Tronson du Coudray (in-18, Delagrave). — *Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres*, par H. Clouzot (in-8, Clouzot, à Niort). — *Guida della stampa periodica italiana*, par R. Bonghi (in-8, Salentina Lecce).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Abonnement A VIE aux *deux Parties*, France : 250 fr. — Étranger : 280 fr.
— à la *partie littéraire seule*, 180 fr. — 200 fr.
— à la *partie technique seule*, 120 fr. — 140 fr.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-90 sont en vente, et forment SOIXANTE VOLUMES gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

5, RUE SAINT-SIMON, 5

Revue des questions historiques

Paraissant tous les trois mois par livraisons de 330 à 350 pages, et formant tous les ans deux volumes de 650 à 700 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT : FRANCE, **20** FR. — ÉTRANGER, **25** FR.

PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS EN 1890

Articles de fond. — Paul ALLARD : La Persécution de Dioclétien, ses commencements. — Godefroid KURTH : L'Histoire de Clovis, d'après Frédégaire. — Alfred BAUDRILLART : Madame de Maintenon, son rôle politique pendant les dernières années du règne de Louis XIV (1700-1715). — Victor PIERRE : Marie-Antoinette à la Conciergerie. — Abbé J. THOMAS : La Question juive dans l'Église à l'âge apostolique. Après la réunion de Jérusalem. — Abbé VACANDARD : Le Divorce de Louis le Jeune. — G. DU FRESNE DE BEAUCOURT : Le Procès de Jacques Cœur. — Léon MARLET : Florimond Robertet, son rôle à la cour, ses missions diplomatiques. — Ludovic SCIOUT : La République française et la République batave. — A. LECOY DE LA MARCHE : La Prédication de la croisade au XIIIe siècle. — J. DELAVILLE LE ROULX : La Suppression des Templiers. — Abbé L. BOURGAIN : Contribution du clergé à l'impôt, sous la monarchie française. — Léon LE GRAND : L'Hospice national du Tribunal révolutionnaire. — Noël VALOIS : L'Élection d'Urbain VI et les Origines du grand schisme d'Occident. — Comte Hector DE LA FERRIÈRE : Les Dernières Conspirations du règne de Charles IX. — G. FAGNIEZ : Le Père Joseph et Richelieu. La Déchéance politique et religieuse du protestantisme et la Première Campagne d'Italie (1627-1638). — CHOPPIN DE JANVRY : Le Duc Louis-Philippe d'Orléans, son mariage secret avec la marquise de Montesson en 1773.

Mélanges. — Dom Fernand CABROL : Le « Liber testimoniorum » de saint Augustin et Deux Traités inédits de Fauste de Riez. — A. DE BARTHÉLEMY : Les Chartes de Cluny. — Comte DE PUYMAIGRE : La Geste de Fernan Gonzalez. — Comte A. DE BOURMONT : La Vie pédagogique chez les jésuites avant 1789. — LEDOS : M. Fustel de Coulanges. — Chanoine ALLAIN : Les Origines du grand schisme, d'après un livre récent. — P. PIERLING, S. J. : Un Vénitien à Moscou au XVe siècle. Gian Battista Trevisan. — DENYS D'AUSSY : La Légende de Cathelineau. — G. BAGUENAULT DE PUCHESSE : Les Deux Dernières années de Marie Stuart. — Emmanuel D'AUBECOURT : La Reine Marie-Antoinette. — Dom Paul PIOLIN : Bérangère, reine d'Angleterre, dame du Mans (1191-1230). — Godefroid KURTH : Les Institutions franques. — Émile JARRIAND : L'Évolution du droit écrit dans le midi de la France, depuis le IXe siècle jusqu'en 1789. — G. JACQUETON : La France et la Régence d'Alger. — L. PINGAUD : Une Ambassade sous Henri IV. — Georges GANDY : Mémoires et Correspondance du comte de Villèle. — Paul ALLARD : Saint François d'Assise et la Féodalité. — Abbé DOUAIS : L'Université de Paris au XIIIe siècle. — Alfred SPONT : La France et l'Unité allemande.

Courriers anglais, allemand, du Nord, russe, etc.

Chronique, Revue des recueils périodiques, Bulletin bibliographique (compte rendu de cent-une publications historiques).

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.

LIBRARY

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-TROISIÈME. — LXIe DE LA COLLECTION

TROISIÈME LlivraISON — MARS

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

5, RUE SAINT-SIMON, 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose (Librairie catholique), 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID

Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg), 14, Principe.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134.

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1891

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MARS 1891

I. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES, par le Comte de Bizemont.

II. — JURISPRUDENCE, par P. de l'Épine.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — A. Tilloy : Les Églises orientales dissidentes et l'Église romaine. Réponse aux Neuf questions de M. Soloviev (p. 221). — C. Arvisenet : Memoriale vitæ sacerdotalis (p. 222). — F. Grimaldi : Les Congrégations romaines, guide historique et pratique (p. 223).

Jurisprudence. — A. Pillet : Jus canonicum generale (p. 224). — M. Tanon : Notice sur le formulaire de Guillaume de Paris (p. 225). — F.-G. Salazar y V. de la Fuente : Tratado teorico-practico de procedimientos eclesiasticos. I. Procedimientos matrimoniales (p. 226). — Mgr Affre : Traité de l'administration temporelle des paroisses (p. 227).

Sciences. — A. Schmid : Erkenntniz lehre (p. 228). — F. Nicolaï : Les Enfants mal élevés (p. 229). — O.-S. Strauss : Les Origines de la forme républicaine du gouvernement des États-Unis d'Amérique (p. 230). — E. Gérard : Leçons sur l'électricité, professées à l'Institut électro-technique Montefiore (p. 231). — E. Villié : Compositions d'analyse, mécanique et astronomie, données depuis 1885 à la Sorbonne pour la licence ès sciences mathématiques (2e partie) (p. 232). — F. Frenet : Recueil d'exercices sur le calcul infinitésimal (p. 233). — P. Le Sourd, J. Descloseaux, Desmoulins, Delle et H. Ferrand : Traité pratique des vins, cidres, spiritueux et vinaigres (p. 234).

Belles-Lettres. — A. dall'Acqua Giusti : Studii sopra i poemi omerici (p. 235). — F. Sabatini : Il Volgo di Roma, raccolta di tradizioni e costumanze popolari (p. 236). — A.-J. Rance : L'Académie d'Arles au xviie siècle, d'après les documents originaux (p. 237). — Blennerhassett, née comtesse de Leyden : Madame de Staël et son temps (p. 239). — M. Barrière : L'Œuvre de H. de Balzac, étude littéraire et philosophique sur la « Comédie humaine » (p. 242). — Moncure D. Conway : Life of Nathaniel Hawthorne (p. 244).

Histoire. — G. Garampi : Viaggio in Germania, Bavaiéra, Svizza, Flandra e Francia (p. 245). — A. du Bois de la Villerabel : La Légende merveilleuse de Monseigneur Sainct-Yves (p. 247). — Mgr J.-J. Languet : La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie du monastère de Paray-le-Monial en Charolais, morte en odeur de sainteté en 1690 (p. 248). — E. Glasson : Les Communaux et le Domaine rural à l'époque franque. Réponse à M. Fustel de Coulanges (p. 249). — G. Romain : Le Moyen âge fut-il une époque de ténèbres et de servitude ? Etudes (p. 251). — R. Charles et L. Froger : Gesta domni Aldrici, Cenomannicæ urbis episcopi, a discipulis suis (p. 252). — M. Baudrillart : Philippe V et la Cour de France, t. II. Philippe V et la Cour d'Orléans (p. 254). — E. Lavisse : Vue générale de l'histoire politique de l'Europe (p. 256). — V. Fournel : L'Événement de Varennes (p. 258). — C. Wentworth Dilke : Problems of Greater Britain (p. 260). — J. Roger : Les Médecins normands du xiie au xixe siècle. Seine-Inférieure. Biographie et bibliographie (p. 261). — W. Roberts : The earlier history of English Bookselling (p. 262).

IV. — BULLETIN. — L. Taxil : Les Conversions célèbres (p. 263). — L. de Lacoste-Lareymondie : Deuxième appendice au Manuel à l'usage des congrégations religieuses pour l'application de l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884, traitant spécialement du droit d'accroissement (p. 263). — E. Morel : Petits Français (p. 264). — M. Block : Annuaire de l'Economie politique et de la Statistique (p. 264). — M. Josserand : La Culture du pommier à cidre et la Fabrication du cidre. Nouveau guide sommaire et pratique (p. 264). — P. Girod : Les Sociétés chez les animaux (p. 264). — E. Legouvé : Fleurs d'hiver, fruits d'hiver. Histoire de ma maison (p. 265). — Mme P. Lacroix : Les Deux Perles (p. 265). — J. Lemaître : Impressions de théâtre (p. 266). — Denys d'Halicarnasse : Jugement sur Lysias (p. 266). — M. Du Camp : Les Grands Ecrivains français. Théophile Gautier (p. 266). — N. Marini : Sul proemio di Diodoro Siculo (p. 267). — De Castellane : Gentilshommes démocrates : le vicomte de Noailles, les deux La Rochefoucauld, Clermont-Tonnerre, le comte de Castellane, le comte de Virieu (p. 268). — F. Chamard : La Révolution, le Concordat et la liberté religieuse (p. 268). — Baille : Souvenirs d'Annam (1886-1890) (p. 269). — H. Cailhiat : Elisabeth de Prades. Sa vie, son journal, ses funérailles (p. 269). — Laurichesse : Journal de Firmin Suc (p. 270).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Merlet, Plumptre, Alexandre, Anquetil, Armengaud, etc. — Concours. — L'Auteur du « Problème ecclésiastique ». — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Angleterre. — Belgique. — Danemark. — Espagne. — Hollande. — Italie. — Suède. — Suisse. — Canada. — Etats-Unis. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

1. *Cours de géographie.* Texte et cartes conformes aux programmes officiels, par F. N. Cours élémentaire, comprenant 48 p., 29 cartes, 49 grav. Paris, Delhomme et Briguet, s. d., petit in-4 de 48 p., 1 fr. 30. — 2. *Atlas de géographie générale avec notes statistiques, historiques et géographiques,* par le colonel Niox. Paris, Delagrave, 12e livr. : *Empire allemand,* 2 feuilles in-folio, 5 fr. — 3. *Atlas des missions de la Société des missions étrangères,* par Adrien Launay, des Missions étrangères. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1890, in-folio de 27 cartes en 5 couleurs, accompagnées de notices géographiques et historiques, 12 fr. — 4. *Trois Mois en Irlande,* par Marie-Anne de Bovet. Paris, Hachette, 1891, in-16 de 484 p., orné de 76 grav., 4 fr. — 5. *Par-delà l'Adriatique et les Balkhans. Autriche méridionale, Serbie, Bulgarie, Turquie et Grèce,* par l'abbé Hamard. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, s. d., in-8 de 402 p., orné de nombr. grav., 6 fr. — 6. *Voyage en Grèce, 1889. Notes et impressions,* par Élie Cabrol. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, in-4 de 156 p., orné de 21 pl. ou héliograv. et 5 plans, 30 fr. — 7. *Ceylan et les Indes,* par Mgr Zaleski. Paris, Savine, 1891, in-18 de 411 p., orné de 119 dessins, 3 fr. 50. — 8. *La Mission de Birmanie,* par Mgr Bigandet, évêque de Ramatha, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale, trad. de l'anglais par Adrien Launay. Paris, Téqui, 1890, petit in-8 de 166 p., orné de 29 grav., 2 fr. — 9. *Les Colonies françaises,* notices illustrées publiées par ordre du sous-secrétaire d'État des colonies, sous la direction de Louis Henrique, commissaire spécial de l'Exposition coloniale. VI. *Colonies d'Afrique. Gabon et Congo français. Côte de Guinée. Obock.* Paris, Quantin, 1890, in-12 de 288 p., orné de grav. et de cartes, 3 fr. 50. — 10. *Le Sénégal et le Soudan français,* par Paul Gaffarel. Paris, Delagrave, 1890, in-8 de 237 p., orné de nombr. grav., 1 fr. 75. — 11. *Nos Nouvelles Colonies. Le Congo,* par Emmanuel Ratoin. Tours, Mame, 1890, in-8 de 238 p., orné de grav., 0 fr. 95. — 12. *De Saint-Louis au port de Tombouktou. Voyage d'une canonnière française,* par E. Caron, lieutenant de vaisseau. Paris, Challamel, 1891, in-8 de 376 p., accompagné de 4 cartes, 10 fr. — 13. *Émin-Pacha et la Rébellion de l'Équateur. Neuf Mois d'aventures dans la plus reculée des provinces soudanaises,* par A.-J. Mounteney Jephson, l'un des officiers de Stanley, avec la revision et la collaboration de H.-M. Stanley, trad. de l'anglais, contenant 47 grav. et une carte. Paris, Hachette, 1891, in-8 de 352 p., 10 fr. — 14. *Journal et Correspondance du major Edmund Musgrave Barttelot, commandant l'arrière-colonne dans l'expédition de Stanley à la recherche et au secours d'Émin-Pacha,* publiés par Walter George Barttelot. Paris, Plon et Nourrit, 1891, in-18 de 361 p., avec 2 cartes, 3 fr. 50. — 15. *Mon voyage au Continent noir. La Gironde en Afrique,* par E. Trivier. Paris, Firmin-Didot, 1891, in-12 de 386 p., orné de 5 portraits et de 3 cartes, 3 fr. 50. — 16. *La Réunion et Madagascar,* par Fernand Hue. Paris, Lecène et Oudin, 1888, petit in-8 de 238 p., orné de 15 grav., 0 fr. 95. — 17. *Au Canada et chez les Peaux-Rouges,* par Georges Demanche. Paris, Hachette, 1890, in-8 de 192 p., orné de 9 grav. et d'une carte, 5 fr. — 18. *Le Mexique tel qu'il est aujourd'hui,* par Francisco de Prida y Arteaga, ancien député à la Chambre nationale des États-Unis mexicains. Paris, Savine, 1891, in-8 de 372 p., orné de 4 portraits et d'une carte, 10 fr. — 19. *Cinq Ans à Panama et le Canal interocéanique de M. de Lesseps,* par le docteur Wolfred Nelson, trad. de l'anglais par Henri La Luberne. Paris, J.-B. Ferreyrol, 1890, in-18 de 343 p., orné de 24 illustrations et une carte, 3 fr. 50. — 20. *La Guyane française,* par Fernand Hue. Paris, Lecène et Oudin, s. d., petit in-8 de 238 p., orné de 17 grav., 0 fr. 95. — 21. *Explorations dans l'Amérique du Sud,* par A. Thouar. Paris, Hachette, 1891, in-16 de

421 p., orné de 60 grav. et 2 cartes, 4 fr. — 22. *Géographie de la République argentine,* par F. Latzina, avec une introd. par E. Levasseur. Paris, Challamel; Buenos-Ayres, Félix Lajouane, 1890, in-8 de 484 p., avec 17 cartes en couleur et 16 grav., cartonné, 6 fr. — 23. *Aux Antipodes. Voyage en Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux Fidji, à la Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides et dans l'Amérique du Sud (1888-1889),* par G. Verschuur. Paris, Hachette, 1891, in-16 de 497 p., orné de 50 grav., 4 fr.

1. — Nous n'avons à signaler cette fois, comme publication pédagogique, qu'un petit cours de géographie, présenté sous forme d'atlas, conformément à l'excellente méthode adoptée depuis quelques années, mettant le texte en regard des cartes. Tout à fait élémentaire, cet ouvrage est nettement catholique, en ce que les gravures représentent de préférence des monuments religieux, tels que la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, une mission catholique en Afrique, une vue de Jérusalem, etc. Nous n'oserions cependant le présenter comme parfait ; les cartes sont de teintes trop douces, presque effacées ; le texte, à force d'être réduit, est aride ; certaines gravures, notamment celle qui a la prétention de donner l'idée d'un bassin de cours d'eau, sont mal conçues. Les livres du Frère Alexis, des Écoles chrétiennes, sont préférables.

2. — La dernière livraison de l'Atlas du colonel Niox vient de paraître. Elle comprend l'Empire allemand divisé en deux feuilles au 1/1,600,000. Nous n'insisterons pas sur l'importance de ce complément de l'œuvre de l'éminent professeur de géographie à l'École supérieure de guerre ; il nous suffira de rappeler que sa qualité dominante est la clarté. Désormais, avec cet atlas et celui publié récemment par la maison Hachette sous la direction de MM. Schrader, Prudent et Anthoine, la cartographie française pourra hardiment soutenir la comparaison avec la cartographie étrangère.

3. — L'Atlas des Missions étrangères, de M. l'abbé Adrien Launay, est aussi, dans un genre plus spécial, une excellente publication : il comprend une carte générale et vingt-six cartes de détail correspondant aux vingt-six vicariats apostoliques confiés à la Société des missions étrangères dans l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon. A chaque carte est jointe une notice donnant des notions historiques et géographiques sur ces vicariats. Ce travail considérable est basé sur les renseignements directement fournis à l'auteur par les missionnaires ; son but est, non seulement de procurer de précieux renseignements aux jeunes prêtres partant pour évangéliser des contrées qu'ils ne connaissent pas, mais encore de renseigner exactement les personnes qui s'intéressent à la propagation de la religion catholique dans ces régions de l'Extrême-Orient, où les intérêts français sont de jour en jour plus sérieusement engagés. Une très ingénieuse disposition de cet atlas, que nous croyons nouvelle, consiste dans l'adaptation

en marge de chaque carte d'un index avec titre permettant de trouver immédiatement la carte que l'on veut consulter.

4. — Nous commençons la série des récits de voyages par un livre très amusant où Mme de Bovet raconte une excursion dans la verte Erin, en alternant les descriptions colorées et les anecdotes historiques. Il faut convenir que le pays s'y prête à merveille : l'Irlande abonde en sites d'une beauté sauvage rappelant notre Bretagne avec des traits plus caractérisés encore ; quant à son histoire, on sait qu'elle est des plus fécondes en scènes tragiques dont l'ère ne semble pas encore close. Notre voyageuse est naturellement témoin de diverses scènes de la lutte acharnée qui se livre entre landlords et tenanciers ; elle assiste à des *meetings*, à des *évictions*, entend des discours enflammés ; mais elle ne prend parti pour personne, estimant qu'il y a des torts de part et d'autre. Ce n'est donc pas dans son livre qu'il faut chercher des appréciations sur la crise agraire et sur le *home-rule*. Même au point de vue religieux, Mme de Bovet, quoique catholique, entend rester neutre ; cependant elle s'écarte très malencontreusement de sa ligne de conduite, lorsqu'elle semble s'associer au reproche formulé par les protestants contre les catholiques d'encourager la mendicité par l'exercice de la charité. Elle rend, d'ailleurs, pleine justice au caractère estimable du peuple irlandais et aux vertus de son clergé ; on sent qu'elle s'est attachée, plus qu'elle n'en veut convenir, à l'Ile des Saints, et nous n'en voulons pour preuve que la dernière phrase de son livre, où elle engage ses compatriotes à suivre son exemple : « J'espère, dit-elle, avoir montré qu'on y trouvera son plaisir ; j'affirme qu'on mettra à son actif une bonne action. » Les nombreuses gravures qui accompagnent le texte sont excellentes ; mais on ne peut que regretter l'absence de carte.

5. — M. l'abbé Hamard est un voyageur érudit, en même temps qu'un écrivain élégant et correct ; il sait observer, discuter et décrire ; les questions politiques ne l'embarrassent pas plus que les problèmes archéologiques. Aussi le récit de son voyage dans la péninsule balkhanique est-il aussi instructif qu'agréable à lire. Dans ses appréciations, il se place naturellement, avant tout, au point de vue catholique, mais sans perdre de vue les intérêts français. Il souhaite ardemment un rapprochement entre les Églises latine et grecque, et se laisse aller à l'espérer, d'une façon au moins partielle. Selon lui, ennemi commun est le Turc, dont la domination a toujours été ractérisée par l'oppression et la ruine ; mais, d'autre part, il établit ne distinction formelle entre les Russes et les Grecs proprement dits ; s premiers il n'attend rien de bon, parce que l'autocratie du Czar i paraît un obstacle à toute entente, tandis que les Hellènes lui nt tout à fait sympathiques, et il leur prédit un brillant avenir,

pourvu qu'ils fassent un pas décisif vers Rome qui leur tend les bras. Au point de vue archéologique, M. l'abbé Hamard est grand admirateur de Schliemann, le savant qui découvrit les ruines de Troie et qui vient de mourir; il prend chaleureusement sa défense contre ses détracteurs et s'extasie sur ses fouilles de Tyrinthe et de Mycènes. Mais qu'on ne se laisse pas effrayer par l'érudition de l'auteur; elle n'a rien de rébarbatif, et son livre n'en est pas moins d'une lecture facile et à la portée de tous; il est, en outre, bien édité, avec de bonnes gravures, une petite carte-croquis et plusieurs plans.

6. — La publication de M. Cabrol sur son voyage en Grèce est une œuvre d'artiste éditée avec un grand luxe; les héliogravures, qui sont des reproductions de photographies d'après le procédé Dujardin, sont de toute beauté; elles représentent les principaux monuments de l'ancienne Grèce et divers morceaux de sculpture. L'exploration archéologique qui nous vaut ce beau livre date de 1889 et comprend l'Hellade et le Péloponèse; la description de l'Acropole d'Athènes est très complète et appuyée sur des plans d'ensemble et de détail. Il y a quelques réserves à faire sur les tendances de l'auteur; son admiration pour l'art antique l'entraîne parfois jusqu'à l'apologie du paganisme et à l'oubli même du respect dû à la religion chrétienne. Prévenons aussi que les nudités de quelques gravures et certains passages du texte ne permettraient pas de mettre ce livre entre les mains des jeunes filles.

7. — Jusqu'à ces dernières années, le Portugal avait gardé, comme un débris de son antique puissance, le patronat des missions catholiques dans l'Inde; mais cette suprématie spirituelle ne cadrait pas avec l'état de choses actuel; aux termes d'un concordat récent entre le Saint-Siège et le gouvernement portugais, les divers vicariats apostoliques de la péninsule indienne furent érigés en évêchés et archevêchés, l'archevêque de Goa conservant le titre de patriarche des Indes. Mgr Agliardi fut chargé, en 1887, d'aller, comme délégué apostolique, procéder à l'installation de la nouvelle hiérarchie ecclésiastique; Mgr Zaleski, prélat d'origine polonaise, qui l'accompagnait comme secrétaire, se fit l'historiographe de cette importante mission. Partout, dans l'île de Ceylan, à Madras, à Calcutta, à Allahabad, à Bombay, les représentants du Saint-Siège furent accueillis avec grand enthousiasme par les populations catholiques et avec une parfaite convenance par les autorités civiles, même protestantes. Partout aussi, ils trouvèrent les missions prospères, se développant avec une merveilleuse continuité, malgré les obstacles sérieux que leur opposent le fanatisme protestant, la corruption païenne et les sourdes intrigues des hérétiques. Mgr Zaleski ne cache pas son admiration pour l'aptitude colonisatrice des Anglais, mais il leur reproche de trop négliger le relèvement moral de la race indigène et prévoit que

cette coupable indifférence pourra bien un jour compromettre la trompeuse sécurité dont ils jouissent actuellement. Cet ouvrage est fort intéressant et même amusant, car les anecdotes humoristiques y abondent, sans que l'auteur s'écarte jamais de la dignité qui convient à son caractère sacerdotal. Le style est parfois un peu négligé ; les nombreuses gravures sont des reproductions de photographies plus ou moins réussies, mais toutes fort curieuses.

8. — Tout autre est le ton du livre de Mgr Bigandet, vicaire général de la Birmanie méridionale. Publié d'abord en anglais, sans doute parce que la mission dont il s'agit est placée sous la domination britannique, il a été traduit en français par M. l'abbé Launay, l'auteur de l'Atlas des missions étrangères dont nous avons parlé plus haut, avec addition d'une préface donnant des notions géographiques générales sur la Birmanie. L'introduction du christianisme dans ce royaume est de date relativement récente, et cependant les documents relatifs à cette époque font défaut, parce que le dépôt des manuscrits écrits par les anciens missionnaires a été détruit par un incendie. On sait seulement que la vraie religion y fit son apparition avec les navigateurs portugais ; mais leurs prêtres ne se préoccupaient nullement de prosélytisme. En 1721, les Pères barnabites entreprirent l'œuvre d'évangélisation, puis ils cédèrent la place aux prêtres de la Propagande auxquels succédèrent les oblats de Marie. Ceux-ci, presque entièrement détruits par le climat et les révolutions qui ensanglantèrent le pays, furent remplacés par des prêtres des Missions étrangères ; après bien des vicissitudes racontées en détail par Mgr Bigandet, la Birmanie, divisée actuellement en trois vicariats apostoliques, possède des établissements catholiques très prospères. La lecture de ce livre, orné de bonnes gravures, est édifiante ; on regrette l'absence de carte.

9. — Nous avons déjà signalé la publication de notices sur les colonies françaises, faite par ordre du sous-secrétariat d'État des colonies à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889. Le sixième et dernier volume vient de paraître : dû à la plume compétente de M. Tréfeu, il décrit une partie de nos colonies d'Afrique. Bien conçu et correctement écrit, ce livre donne des renseignements fort importants pour les personnes qui songeraient à se rendre dans ces parages, notamment au point de vue de l'hygiène à y observer. Il y est parlé en excellents termes des missions catholiques dont l'œuvre civilisatrice est appréciée avec impartialité. Les gravures sont très jolies et les cartes suffisantes. C'est une bonne œuvre de vulgarisation ; mais ses promoteurs officiels se tromperaient étrangement s'ils se figuraient que des publications de ce genre, si bien exécutées qu'on le suppose, suffiront pour provoquer et encourager l'émigration vers nos possessions lointaines ; ce qu'il faudrait, pour atteindre ce but, c'est la création à Pa-

ris d'un bureau de renseignements où l'émigrant puisse savoir exactement et sûrement sur quoi il peut compter en s'expatriant, s'il pourra trouver à utiliser son capital et son travail, dans quelles conditions il pourra faire l'acquisition d'une propriété ou assurer sa subsistance, etc. Nous n'en louons pas moins l'utile et intelligente initiative prise, en cette circonstance, par le sous-secrétariat d'État des colonies.

10. — Le volume de M. Gaffarel sur le Sénégal est l'un des meilleurs ouvrages de vulgarisation qu'ait inspirés cette colonie. On y trouve une description géographique exacte, puis un précis historique s'étendant jusqu'à la récente exploration du capitaine Binger. Les appréciations de l'auteur sont en général justes, sauf une tendance à l'optimisme. L'œuvre civilisatrice des missionnaires est appréciée avec impartialité et la morale est scrupuleusement respectée. Bien écrit et soigneusement édité, ce livre peut être mis entre les mains de la jeunesse.

11. — Avec moins de valeur littéraire et scientifique, l'ouvrage de M. Ratoin est aussi très recommandable. C'est une compilation des récits de voyages dans les nouvelles possessions françaises de l'Afrique équatoriale ; quoi qu'en dise le titre, le Congo lui-même y joue un rôle secondaire. Les premiers chapitres consacrés à la description du pays sont un peu confus et l'on y rencontre quelques inexactitudes; les suivants, qui traitent de l'ethnographie, des produits du sol, de la faune et de la flore, sont meilleurs. Le dernier chapitre, où il est surtout question des missions catholiques, est excellent. Les gravures sont agréables, mais la carte est à peine suffisante.

12. — On connaît le magnifique voyage entrepris en 1888 par M. le lieutenant de vaisseau Caron sur la canonnière *le Niger,* qu'il commandait. Parti de Bammako, poste français situé sur le grand fleuve de l'Afrique occidentale, il conduisit, au prix d'efforts inouïs, son petit bâtiment à Kabara, port de Tombouktou, et, s'il ne put pénétrer lui-même dans la cité mystérieuse, visitée jadis par René Caillié, il fit du moins flotter le pavillon français sous les yeux de ses habitants. M. Caron avait avec lui MM. Lefort, lieutenant d'infanterie de marine, et le docteur Jouenne, médecin de la marine; tous trois s'astreignirent aux plus fatigantes observations pour lever minutieusement le cours du Niger. Des difficultés de toutes sortes compromirent souvent le succès de l'expédition et la sécurité de l'équipage : tempêtes effroyables, méfiance ou hostilité des indigènes, manque de combustible pour alimenter le feu de la machine, épuisement des vivres, maladies engendrées par le climat, fatigues et privations. Tout fut supporté courageusement par les chefs qui donnaient l'exemple du dévouement patriotique à leurs fidèles laptots ; officiers et matelots étaient soutenus par l'ardente conviction qu'ils accomplissaient une grande œuvre

profitable aux intérêts de la France et à ceux de la civilisation. Dans le Macina, M. Caron osa se présenter presque seul à la cour du sultan qu'il savait mal disposé et que son entourage poussait aux résolutions extrêmes ; il ne parvint pas à lui faire accepter un traité de protectorat, mais il sut, à force d'énergie et de dignité, faire respecter en sa personne le représentant de la France. A Tombouktou, ses tentatives de conciliation échouèrent également devant l'hostilité des Touareg, maîtres de la ville, qui lui tendirent des pièges habilement évités. Mais il fut consolé de ce double échec par les manifestations sympathiques, parfois même enthousiastes, que lui prodiguèrent les populations riveraines pendant son voyage de retour. Le jeune officier comprit alors que son expédition n'était pas infructueuse et que désormais le pavillon français serait respecté partout où la canonnière avait passé. Ce résultat, M. Caron l'a dû à l'énergie et à la patience qu'il a déployées dans les circonstances les plus critiques, se refusant à user de ses armes alors même que les obstacles qu'on lui suscitait semblaient justifier un recours à la force, et préférant réserver à ses successeurs la possibilité d'une action pacifique ; c'est à ce point de vue surtout que ce voyage est digne de toute notre admiration. Lorsque le *Niger* rentra enfin à Bammakou après trois mois et demi de la plus pénible navigation, le combustible était tout à fait épuisé, les barreaux du foyer de la machine, complètement rongés et tordus, tombaient dans le cendrier ; les chefs et les matelots, à bout de forces, pouvaient à peine se tenir debout. Dans sa préface, M. Caron dit qu'il a écrit son livre sans prétention et seulement pour renseigner les futurs explorateurs du grand fleuve soudanais ; protestons contre ce jugement trop modeste de l'auteur et disons qu'il a fait une œuvre de haute valeur qui intéressera tous les lecteurs. Les cartes sont excellentes ; ce sont des réductions du grand levé hydrographique du Niger que possède maintenant le dépôt des cartes de la marine. Enfin, pour qu'aucun élément scientifique ne manque à son travail, M. Caron donne, à la fin du volume, un vocabulaire de la langue sonraï parlée à Tombouktou.

13. — Lorsque nous rendions compte, il y a six mois, du prestigieux récit rédigé par M. Stanley sur son dernier voyage, nous faisions remarquer que bien des points y demeuraient obscurs et que, sans doute, certains des acteurs de cette épopée dramatique auraient à cœur d'élucider les problèmes posés ou de rectifier certaines appréciations visiblement passionnées. Nous ignorions alors une clause assez singulière de l'engagement écrit imposé par M. Stanley à ceux qui se présentaient pour collaborer à son œuvre : par cette clause il leur était interdit de publier quoi que ce soit dans les journaux ou autrement avant qu'un délai de six mois se soit écoulé après la fin de l'expédi-

tion. Voilà ce délai expiré et deux publications, bien différentes par leurs tendances, viennent de paraître coup sur coup. La première est de ce Mounteney Jephson qui paya d'une somme assez ronde l'honneur de voler au secours d'Emin-Pacha en compagnie de Stanley. On se souvient que celui-ci, n'ayant pu décider l'obstiné gouverneur de la province égyptienne de l'Équateur à quitter son poste, et voulant aller à la recherche de son arrière-garde qui lui inspirait des inquiétudes, laissa Jephson auprès d'Emin pour le décider à la retraite. L'absence de Stanley dura neuf mois pendant lesquels son jeune lieutenant se débattit vainement contre les indécisions du Pacha et la mauvaise volonté des officiers égyptiens qui ne voulaient pas se laisser convaincre. Les deux Européens coururent les plus grands dangers, alternativement menacés par l'insubordination de leurs troupes et par l'invasion des mahdistes; ils furent même emprisonnés et condamnés à mort. C'est le récit de ces dramatiques événements que donne M. Jephson avec l'autorisation et la collaboration de son chef; dans la préface qu'il a écrite pour ce volume, M. Stanley reproche amicalement à l'auteur d'avoir été longtemps *éministe*. Le fait est que M. Jephson couvre volontiers de fleurs son compagnon de captivité; il vante sa bonté, qu'il qualifie d'excessive, et son intelligence, qu'il regrette de voir appliquée aux observations scientifiques plutôt qu'à l'exercice de ses devoirs administratifs. Cet éloge, tempéré par une certaine dose de critique, se prolonge jusqu'au dernier chapitre; mais alors, *in caudâ venenum*, se sentant quitte envers son hôte de quatre mois, il lui décoche ce trait : « Un homme à l'esprit généreux et bon; un homme physiquement courageux, mais un lâche, au moral. » En résumé, ce n'est pas encore dans ce livre qu'on peut trouver un éclaircissement des points ténébreux signalés dans le récit de Stanley; l'un complète l'autre, en y ajoutant quelques traits plus vifs et plus saillants. Il faut signaler aussi des railleries du plus mauvais goût sur les efforts des missionnaires pour civiliser les nègres. L'ouvrage est, d'ailleurs, bien édité, avec de belles gravures et une bonne carte.

14. — Il en est autrement de la seconde publication : celle-ci est une protestation indignée contre les accusations de négligence et de désobéissance formelle portées par M. Stanley, contre le major Barttelot, chef de l'arrière-colonne, mort assassiné par un indigène dans des circonstances assez singulières. Il appartenait au frère de l'infortunée victime de répondre en produisant sa correspondance avec sa famille et ses amis et d'en tirer la preuve qu'il a fidèlement exécuté les ordres reçus, quelque singuliers et même absurdes qu'ils lui aient paru. Des lettres du major il ressort en premier lieu que la bonne harmonie n'a pas régné longtemps entre lui et son chef; l'un et l'autre étaient doués, semble-t-il, de caractères fort difficiles; mais, outre qu'il était

extrêmement violent, Stanley était soupçonneux à l'excès; dans ses emportements, il apostrophait grossièrement ses officiers, même en public, sans prendre garde d'affaiblir ainsi leur autorité vis-à-vis des indigènes. Mais ce ne sont pas là les plus sérieux griefs articulés contre lui par M. W. G. Barttelot; il l'accuse d'avoir dissimulé sous l'apparente mission philanthropique de porter secours à Emin, les visées les plus ambitieuses et les plus intéressées; trompant les souscripteurs du fond de secours et ses lieutenants eux-mêmes, l'habile aventurier n'aurait songé lui-même qu'à s'approprier les richesses entassées par le Pacha dans sa province équatoriale et qu'à se faire céder par le sultan de Zanzibar et par les petits souverains de l'intérieur les riches territoires qu'il traversait en conquérant à la tête de son armée. Le fait est qu'aussitôt après le retour de l'expédition, se forma en Angleterre l'*Imperial british east Africa Company,* puissante association ayant pour but avoué d'exploiter le vaste domaine acquis à peu de frais par Stanley et mis par lui en actions. Le major Barttelot, qui était gênant, aurait été sacrifié avec son arrière-colonne à ces grandioses visées. A la fin du volume, se trouvent de très curieuses pièces justificatives, parmi lesquelles l'incroyable lettre écrite par Stanley au père du major dix-huit mois après la mort de celui-ci; à la suite de quelques paroles de condoléances, l'explorateur se laisse entraîner par la violence de son caractère et en vient à énumérer, avec une haineuse acrimonie, une série d'accusations odieuses contre l'infortunée victime. Cette lettre est une mauvaise action; il est impossible de la juger autrement, et l'on ne peut qu'approuver les termes indignés avec lesquels M. W. G. Barttelot croit devoir y répondre.

15. — Nous rentrons dans des régions plus sereines et moins péniblement agitées avec le beau voyage de M. Trivier, capitaine au long cours; c'est incontestablement l'un des plus audacieux qui aient été accomplis dans ces dernières années. Avec un jeune Européen et deux soldats sénégalais, il a réussi à traverser l'Afrique de l'ouest à l'est en moins d'un an, sans tirer un coup de fusil. Il est vrai qu'il a suivi des sentiers déjà frayés par plusieurs explorateurs : Livingstone, Stanley, Cameron, Wissmann, Victor Giraud; mais il n'en a pas moins déployé la plus grande énergie en s'aventurant presque seul dans des régions peuplées de nègres hostiles et, pour la plupart, cannibales. Comme on peut le penser, les difficultés et les périls n'ont pas fait défaut à l'intrépide voyageur; ce qui le prouve surabondamment, c'est que son compagnon européen a disparu un beau jour, sans doute assassiné dans un guet-apens. L'exploration de M. Trivier n'est pas scientifique en ce sens qu'elle n'a donné lieu à aucune découverte et que les observations recueillies en route n'ont aucune importance; son récit n'est pas d'un écrivain expérimenté, mais il est fait avec une simplicité qui

n'est pas sans charme. L'auteur se montre reconnaissant envers les missionnaires catholiques, qui l'ont accueilli de leur mieux dans leurs stations ; il fait ressortir leur supériorité sur les ministres protestants et cite, à ce sujet, des appréciations peu suspectes de partialité, notamment celles de Stanley et de Wissmann. Au point de vue de la morale, le livre serait irréprochable sans un très court passage où il est parlé trop clairement de la dissolution des mœurs dans l'Afrique centrale. Rappelons que ce voyage a été accompli aux frais d'un journal de Bordeaux, *la Gironde*, ce qui explique le sous-titre du volume.

16. — L'étude sur *la Réunion et Madagascar*, de M. Fernand Hue, est extraite de la collection publiée par la librairie Lecène et Oudin, sous ce titre : *Nos grandes Colonies*. La partie historique est très bien traitée ; l'auteur y flétrit avec une juste indignation la politique sournoise de l'Angleterre et blâme l'incurable indécision de nos gouvernants dans les affaires coloniales. Il parle avec enthousiasme du caractère des colons de la Réunion et des ressources de Madagascar. Il est regrettable que les idées de M. Hue en politique et en religion se maintiennent dans une obscurité voulue qui déconcerte souvent le lecteur. Déplorons aussi l'absence de cartes, qu'il eût été bien facile cependant de joindre au volume.

17. — M. G. Demanche, rédacteur en chef de la *Revue française*, faisait partie de la délégation qui, en 1885, inaugura le service de la ligne de paquebots franco-canadienne. Le bon accueil fait aux articles qu'il a publiés dans sa Revue l'a encouragé à les réunir en un volume édité avec soin par la maison Hachette. L'auteur aime passionnément cette fidèle population canadienne qui, au milieu des persécutions, a su garder avec une indomptable énergie sa foi religieuse et le souvenir de la mère-patrie, qui l'a cependant abandonnée au siècle dernier. Peut-être trouvera-t-on que M. G. Demanche s'étend un peu longuement sur les mérites de la presse canadienne. Son voyage s'est poursuivi jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, où il a observé de près les dernières peuplades indiennes cantonnées dans des réserves où elles s'éteignent misérablement. Il a aussi étudié sur place les causes et les péripéties de la récente insurrection des métis, et il rend hommage à la prudente conduite du clergé catholique dans ces circonstances délicates. Le dernier chapitre est consacré à de judicieuses considérations sur l'avenir de la colonisation française au Canada. Ce charmant volume peut être mis entre toutes les mains ; les aperçus sérieux sont agréablement mélangés à des anecdotes humoristiques, toujours d'une convenance parfaite.

18. — Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer le patriotisme admirable des auteurs américains : chacun présente son pays natal

comme le plus riche, le plus beau, le plus sage du monde ; malheureusement, de temps à autre, une insurrection ou une crise financière vient donner à cet optimisme un cruel démenti. M. Francisco de Prida y Arteaga ne fait pas exception à cette règle générale : pour lui, rien n'est à la hauteur du Mexique actuel ; ses institutions et ses lois méritent d'être proposées en modèle à la vieille Europe ; la paix y est à jamais assurée puisqu'elle dure depuis une vingtaine d'années ! D'ailleurs, la constitution mexicaine s'est inspirée des immortels principes de la Révolution française ! L'ouvrage est divisé en quatre parties : la première est un résumé historique ; la seconde, un exposé des progrès réalisés dans les dernières années ; dans la troisième, l'auteur décrit sommairement et avec quelque monotonie chacun des États mexicains pris séparément ; enfin la quatrième est l'exposé des institutions politiques de la Confédération. La partie historique est de beaucoup la plus intéressante ; M. de Prida s'y montre nettement hostile à la domination espagnole, à l'intervention française, à l'Église catholique ; il glisse légèrement sur le meurtre de l'infortuné Maximilien et glorifie en termes dithyrambiques le président Juarez qu'il compare au Martyr du Golgotha ! Par une singulière contradiction, après avoir exalté Juarez comme personnifiant le parti de la légalité, il loue Porfirio Diaz qui a escaladé le pouvoir à la faveur de l'insurrection. Il est vrai que ce dernier homme d'État est encore Président et que l'auteur se plaît à couvrir de fleurs les représentants du pouvoir, y compris les simples gouverneurs qui, à l'entendre, sont tous, sans exception, des hommes de génie ayant porté leurs provinces au plus haut degré de prospérité. Malgré quelques fautes, peut-être d'impression, telles que « général Foy, » pour « général Forey, » M. de Prida, rendons-lui cette justice, écrit le français avec une remarquable correction, mais son éloge du Mexique, hommes et choses, est vraiment trop outré pour inspirer confiance.

19. — Le livre du docteur W. Nelson est, en somme, une critique amère de l'entreprise du canal de Panama. Il énumère les obstacles qui lui paraissent s'opposer à l'achèvement de cette œuvre colossale : l'insalubrité notoire du climat, l'inconsistance des terrains, les ravages causés par les tremblements de terre. Selon lui, le projet de canal par le Nicaragua est beaucoup plus réalisable, mais il oublie de démontrer qu'on n'y rencontrerait pas les mêmes difficultés. Le traducteur ajoute à l'appui de ces renseignements le texte du rapport présenté au liquidateur de la Compagnie du canal interocéanique par la commission d'ingénieurs chargée d'étudier si le canal peut être achevé. On sait que les conclusions de ce rapport ne sont pas aussi absolues que celles du docteur Nelson et ne nient pas la praticabilité du percement de l'isthme de Panama. En dehors de ces appréciations,

l'ouvrage contient de curieuses notes jetées un peu au hasard, décrivant les hommes et les choses ; l'auteur, Canadien d'origine, a longtemps résidé dans l'isthme, ce qui donne un grand intérêt à son étude. Ses idées sont loin d'être orthodoxes : en parlant des causes d'insalubrité qui résultent du mauvais état d'entretien des cimetières colombiens, il se montre résolument partisan de la crémation, et fait observer que l'Église catholique est bien mal fondée à proscrire cet usage, elle qui n'a pas hésité jadis à élever les bûchers de l'Inquisition. Toutefois, il se montre sympathique aux sœurs des hôpitaux, et même, jusqu'à un certain point, au clergé, mais il qualifie le Christ de « communard pacifique. » Ce livre peut être lu avec curiosité, mais on ne saurait le recommander.

20. — La monographie de la Guyane, par M. Fernand Hue, est encore un extrait de la publication : *Nos grandes Colonies,* dont nous avons parlé plus haut. En publiant cette nouvelle édition, l'auteur aurait bien dû la mettre au courant des faits contemporains ; pour les explorateurs de la Guyane, il en reste au regretté docteur Crevaux, et ne dit rien de M. Coudreau qui, depuis plusieurs années, parcourt avec fruit les régions inconnues de l'intérieur. M. F. Hue attribue très justement à la soif de l'or, et spécialement à la recherche du fabuleux personnage appelé l'*Eldorado,* les aventureuses tentatives des premiers voyageurs ; mais il a le tort de faire supposer que le même mobile entraînait les missionnaires dans les forêts vierges. C'est, d'ailleurs, la seule réserve que nous ayons à faire sur cet ouvrage instructif, intéressant, bien écrit, bien édité, et dans lequel rien ne peut choquer la morale la plus susceptible.

21. — Les *Explorations dans l'Amérique du Sud,* de M. Thouar, se divisent, ainsi que son livre, en quatre parties bien distinctes : I. *A la recherche de la mission Crevaux ;* II. *Dans le delta du Pilcomayo ;* III. *De Buenos-Ayres à Sucre;* IV. *Dans le Chaco boréal.* En somme, le jeune voyageur français avait mis au service de la Bolivie ses remarquables qualités d'observation et d'énergie pour tracer une ligne de communication entre le centre de la République et le Rio Paraguay. Depuis sa guerre malheureuse contre le Chili, la Bolivie est, en effet, privée de tout accès vers l'Océan Pacifique ; il lui faut donc, de toute nécessité, trouver un débouché sur l'Atlantique par l'intermédiaire des magnifiques cours d'eau qui forment l'estuaire de la Plata. Avec l'aide de quelques volontaires et de troupes brésiliennes mises à sa disposition, M. Thouar a fait les plus pénibles efforts pour se frayer un passage à travers les plaines boisées du Chaco, où avait péri peu de temps auparavant un autre voyageur français, le docteur Crevaux. Mais il s'est heurté à des obstacles insurmontables : l'impénétrabilité des forêts vierges, l'absence d'eau potable, l'hostilité des indigènes

Tobas. Le récit des quatre expéditions successives de M. Thouar, écrit sous forme de journal, pourra paraître un peu monotone ; on y rencontrera bien des obscurités, l'auteur se trouvant souvent embarrassé de prendre parti entre les Boliviens et les missionnaires italiens établis chez les Tobas, lesquels se renvoient de graves accusations au sujet de la responsabilité du massacre de la mission Crevaux. Au début, M. Thouar était disposé à défendre les missionnaires, mais les insinuations incessantes de son entourage finirent par jeter le doute et le soupçon dans son esprit, en sorte que, vers la fin, il penche visiblement vers le parti opposé. Le livre est orné de belles gravures et de bonnes cartes.

22. — La géographie de la République argentine par M. Latzina est des plus complètes ; c'est la réédition d'un ouvrage précédemment publié en espagnol. Dans son importante préface, M. Levasseur fait une profession de foi libre-échangiste, puis il cherche à démontrer que les crises financières qui éprouvent actuellement le crédit de la République argentine ne peuvent compromettre son avenir, pleinement assuré par les richesses naturelles de son sol ; elles ont pour uniques causes, en effet, des spéculations effrénées dont la liquidation ne peut qu'être désastreuse pour les intéressés, mais qui ne pourront entraver la marche progressive de la prospérité publique. Le premier chapitre de l'ouvrage est un bon résumé historique ; le second est un précis de géographie générale. L'auteur prend ensuite chaque province et chaque département l'un après l'autre et indique en détail les ressources agricoles, industrielles et commerciales de chacun. Viennent ensuite des tableaux statistiques de la population, des chemins de fer, du commerce extérieur, etc. Les gravures sont bonnes et les cartes spéciales pour chaque province sont bien gravées ; ajoutons que le cartonnage est élégant. En somme, cette importante publication fait le plus grand honneur à la maison de Buenos-Ayres qui l'a éditée ; elle rendra de grands services aux citoyens de la République et aux personnes qui songent à aller s'y établir.

23. — Le livre de M. Verschuur : *Aux Antipodes,* rappelle tout à fait les excellents ouvrages de M. Cotteau, le *globe-trotter* bien connu. C'est un très intéressant voyage en Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux Fidji, à la Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides et dans l'Amérique du Sud ; il est raconté avec beaucoup de verve et de bonne humeur et se lit avec fruit et agrément. L'auteur est grand admirateur des facultés colonisatrices de la race anglo-saxonne ; il en constate dans l'Australie les plus remarquables résultats. Par contre, il peut étudier en Nouvelle-Calédonie les fautes commises par l'administration française dans l'un des pays les mieux doués par la nature. Les égards dont les transportés sont l'objet lui causent une indigna-

tion bien justifiée; n'est-il pas révoltant de voir les pires scélérats jouir d'un bien-être dont la plupart des paysans français ont le droit d'être jaloux? Aussi la déportation des criminels empêchant la colonisation libre, le pays ne fait-il aucun progrès. De très belles gravures ornent ce volume qu'on peut, sans inconvénient, mettre entre toutes les mains.

COMTE DE BIZEMONT.

JURISPRUDENCE

1. *La Recherche de la paternité*, par GUSTAVE RIVET. Paris, Dreyfous, 1889, in-8 de 302 p., 3 fr. 50. — 2. *Manuel pour la tenue et la vérification des actes de l'état civil, suivi d'un formulaire*, par J. MONGÉLOUS, juge de paix. Paris, Chevalier-Marescq, 1891, in-8 de 228 p., 5 fr. — 3. *Étude sur la responsabilité civile des incapables et particulièrement de la femme dotale*, par A. DESCHAMPS, avocat. Paris, Giard, 1889, in-4 de 285 p., 7 fr. — 4. *Manuel de droit commercial à l'usage des étudiants des Facultés de droit et des écoles de commerce*, par A. BOISTEL, 2e éd. Paris, Thorin, 1890, in-4 de 798 p., 10 fr. — 5. *Manuel de droit constitutionnel, spécialement destiné aux élèves des Facultés de droit*, par TH. AUMAITRE. Paris, F. Pichon, 1890, in-8 de 305 p., 5 fr. — 6. *Code de la saisie-arrêt et saisie des rentes constituées sur les particuliers*, par A. BOULET et J. DUBOULOZ. Paris, Pedone-Lauriel, 1891, in-4 de 462 p., 4 fr. — 7. *Guide électoral. La Liste électorale, sa composition et sa révision annuelle*, par ERNEST CENAC. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-4 de 348 p., 5 fr. — 8. *De la formation et de la révision annuelle des listes électorales politiques, sénatoriales, municipales, consulaires, etc.*, par E. GREFFIER, conseiller à la cour de cassation, 4e éd. Paris, 1891, Pedone-Lauriel, in-12 de 617 p., 10 fr. — 9. *Vade-mecum des juges de paix et de leurs suppléants, Conseils de famille*, par ALPHONSE MICHEL. Paris, Chevalier-Marescq, 1891, in-12 de 423 p., 6 fr. — 10. *Contributions indirectes. Le Vérificateur des impôts*, par HENRI DESTRÉGUIL, 2e éd. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 237 p., 2 fr. 50. — 11. *Le Laboratoire municipal et les falsifications, ou Recueil des lois et circulaires concernant la vente des produits alimentaires et l'hygiène publique*, par HENRY HUET-DESAUNAY. Paris, Pichon, 1890, in-12 de 146 p., 2 fr. — 12. *De la Concurrence déloyale, ou de l'Apposition frauduleuse d'une marque ou d'un nom français sur des produits fabriqués à l'étranger*, par RAOUL JOUBERT. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 216 p., 3 fr. — 13. *Des brevets d'invention en droit international*, par HENRI GEOFFROY, avocat. Paris, Rousseau, 1888, in-4 de 199 p., 5 fr. — 14. *Les Vins de quinquina et la Loi du 21 germinal an XI*, par AMÉDÉE PÉRIER, avocat. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 65 p., 2 fr. — 15. *Manuel pratique de législation pour l'organisation et l'exécution du service des pompes funèbres dans toutes les localités, à l'usage des communes et des paroisses*, par B. GAUBERT, avocat. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 382 p., 5 fr. — 16. *Dictionnaire de législation et de jurisprudence, concernant les aubergistes, hôteliers, cafetiers, débitants de boissons, etc., suivi d'un formulaire de tous les actes utiles à ces professions*, par PAUL TAILLIAR, ancien avoué, juge au tribunal civil. Paris, Rousseau, in-4 de 650 p., 10 fr. — 17. *Le Code des locations*, par C.-A. COUTURIER, 2e édition, mise au courant par HENRI DESTRÉGUIL. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 366 p., 3 fr. — 18. *Questions pratiques de droit rural et usuel*, ouvrage mis à la portée des gens du monde, par J. GAURE, avocat. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 243 p., 2 fr. 50. — 19. *Traité théorique et pratique de la liquidation judiciaire*, par MAXIME LECOMTE, député. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-4 de 865 p., 12 fr. — 20. *Commentaire théorique et pratique des lois du 4 mars 1889 et du 4 avril 1890 sur la liquidation judiciaire, portant modification de la législation des faillites, suivi d'un formulaire et d'un appendice contenant les rapports et les débats parlementaires*, par H.-F. RIVIÈRE, conseiller à la cour de cassation. Paris, Chevalier-Marescq, 1891, in-8 de 622 p., 10 fr. — 21. *Répertoire alphabétique de la doctrine et de la jurisprudence des dix dernières années en matière de sociétés*

commerciales, par Rodolphe Rousseau, avocat. Paris, Rousseau, 1889, in-4 de 484 p., 10 fr. — 22. *Les Compagnies limited anglaises et les Sociétés anonymes françaises. Lois et jurisprudence anglaises, loi de 1890 sur la liquidation des compagnies et la recherche des responsabilités, examen de la loi française de 1867, condition légale des compagnies dans les deux pays*, par A. Pavitt, solicitor près la cour suprême d'Angleterre. Paris, Chevalier-Marescq, 1891, in-8 de 127 p., 3 fr. 50. — 23. *Répertoire alphabétique de jurisprudence commerciale comprenant la table générale du journal des tribunaux de commerce*, par Émile Muzard. T. Ier. Paris, Chevalier-Marescq, 1891, in-8 de 691 p., 25 fr. les 2 vol. — 24. *Introduction historique à l'étude du droit commercial maritime*, par Arthur Desjardins. *Tables générales de l'ouvrage*. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de 768 p., 8 fr. — 25. *Manuel des expertises civiles*, par Ernest Durand-Morimbeau. Paris, Chevalier-Marescq, 1891, in-8 de 253 p., 5 fr. — 26. *La Photographie judiciaire*, par Alphonse Bertillon. Paris, Gauthier-Villars, 1890, in-8 de 115 p., 3 fr. — 27. *A travers le Code pénal*, par Georges Vibert, conseiller à la cour de Douai. Paris, Jouvet, 1890, in-16 de 284 p. avec 13 grav., 2 fr. 25. — 28. *Le Secret professionnel*, par André Hallays, avocat. Paris, Rousseau, 1890, in-8 de 248 p., 6 fr. — 29. *Code pénal commenté par la jurisprudence la plus récente. Lois sur la presse, la relégation, les fraudes, etc., avec la jurisprudence. Loi de procédure sur la haute cour de justice. Formulaire d'accusation*, par C. Charles Casati. Paris, Marchal et Billard, 1890-1891, in-8 de 300 p., 7 fr. 50. — 30. *Code pénal italien*, traduit et annoté par Edmond Turrel. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de 231 p., 5 fr. — 31. *Code pénal d'Italie*, traduit et annoté et précédé d'une introduction par Jules Lacointa. Paris, Pichon, 1890, in-8 de 265 p., 6 fr. — 32. *Code civil espagnol*, traduit et annoté par A. Levé. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de 385 p., 8 fr. — 33. *Code civil du canton de Zurich de 1887*, traduit et annoté par Ernest Lehr. Paris, Pichon, 1890, in-8 de 293 p., 6 fr. — 34. *Étude sur le nouveau code civil du Monténégro et sur l'importance des principes suivis par l'auteur de ce code en matière de codification*, par K. Dickel, traduit par J. Brissaud. Paris, Thorin, 1891, in-8 de 76 p., 4 fr. — 35. *Des enquêtes parlementaires. Étude de droit constitutionnel*, par Louis Michon. Paris, 1890, A. Rousseau, in-12 de 172 p., 3 fr. — 36. *Les Étrangers devant la loi française. Recueil et commentaire des lois, décrets, arrêtés, instructions et dispositions diverses avec modèles et formules à l'usage des maires, des juges de paix, des commissaires de police et de tous les officiers ministériels*, par Jules Durand, ancien sous-préfet. Paris, A. Hennuyer, 1890, in-8 de 198 p., 4 fr. — 37. *Les Étrangers en Algérie. Commentaire du décret du 21 juin 1890 concernant le séjour des étrangers en Algérie, suivi d'un commentaire de la loi du 19-22 juillet 1791 et du texte de la loi sur la nationalité*, par Jules Durand, ancien sous-préfet. Paris, Hennuyer, 1890, in-8 de 62 p., 4 fr. — 38. *Lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique, suivies des conventions internationales, etc....*, recueillies par Ch. Lyon-Caen et Paul Delalain. Paris, Pichon, 2 vol. in-8 de 567 et 425 p., 20 fr. — 39. *Les Lois successorales dans la société contemporaine*, par le comte de Bousies. Paris, Palmé; Bruxelles, Société belge de librairie, 1890, in-8 de 235 p. 2 fr. 50. — 40. *Études administratives et judiciaires sur Londres et l'Angleterre*, par G. Bugnottet, avec la collaboration de A. Noirpoudre de Sauvigney, t. II. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de 701 p., 12 fr. — 41. *Étude sur la procédure criminelle en Angleterre et en Écosse*, par Lucien Guérin. Paris, Pichon, 1890, in-8 de 63 p., 2 fr. — 42. *Le Droit international privé, ou Principes pour résoudre les conflits entre les lois des différents États*, par Pasquale Fiore, 2e édition, traduite par Charles Antoine. *Lois civiles*, t. II. Paris, Pedone-Lauriel, 1891, in-8 de 644 p., 10 fr. — 43. *De l'initiative consulaire en fait de tutelle et de curatelle*, par Georges G. Flaischlen. Paris, Chevalier-Marescq, 1891, in-8 de 89 p., 3 fr. — 44. *Essai sur le droit public de la Belgique*, par Pierre Chrétien. Bruxelles, Société belge de librairie, 1890, in-8 de 439 p., 4 fr.

1. — Dans son livre sur *la Recherche de la paternité*, M. Rivet remet r le tapis une question qui est à la fois de droit civil et de morale, que nous considérons pour notre part comme une question huma-

nitaire. L'article 340 interdit la recherche de la paternité naturelle ; M. Rivet a déposé un projet de loi tendant à la faire admettre dans certains cas, et il écrit un livre destiné à émouvoir l'opinion publique sur ce sujet. « Qui fait l'enfant doit le nourrir » a dit Loysel. Pourquoi donc dénier toute action à la mère qui a la charge de l'enfant ? On comprend qu'il en soit ainsi lorsqu'il y a pour elle impossibilité de faire la preuve ; on conçoit qu'on doive prendre des précautions contre le scandale et surtout contre le chantage, mais lorsque la preuve est faite, lorsque la recherche est à proprement parler inutile et qu'il s'agit seulement de constater légalement un état de choses qui apparaît aux yeux de tous, en un mot lorsqu'il y a possession d'état, il y a injustice criante et scandale à refuser à la mère ou à l'enfant l'accès du tribunal. Le projet Rivet, s'il aboutit, pourra ne pas donner tous les bons résultats que son auteur en attend, mais il suffit qu'il permette une fois sur mille au droit naturel le plus sacré de triompher pour avoir son utilité ; en tous cas il fera disparaître ce trop fameux article 340 qui fait tache dans notre Code civil. — Le livre de M. Rivet est précédé d'une spirituelle préface dans laquelle M. Alexandre Dumas fils reprend sa thèse favorite : le rétablissement des tours.

2. — Les officiers publics chargés de la rédaction et de la tenue des actes de l'état civil commettent encore de nombreuses contraventions aux lois, règlements et décisions sur la matière, ce qui tient surtout à ce que ces documents sont disséminés. M. Mongélous, dans son *Manuel*, les a groupés de manière à ce qu'ils soient facilement consultés par les maires. Les formules qui suivent seront d'autant mieux accueillies qu'elles ont été rédigées par un auteur auquel ses fonctions donnaient une compétence spéciale.

3. — M. Deschamps nous donne une belle monographie d'un véritable caractère scientifique sur *la Responsabilité civile des incapables et particulièrement de la femme dotale.* L'auteur a creusé son sujet ; il a gardé la méthode rigoureuse qu'il a prise à la Faculté de droit. La première partie, qui a trait à la responsabilité à raison des délits ou des quasi-délits de l'incapable, n'est qu'un exposé correct de la jurisprudence qui a toujours admis cette espèce de responsabilité, mais dans la deuxième partie, où M. Deschamps établit victorieusement l'existence d'une responsabilité chez les incapables à raison du dol qu'ils commettent à l'occasion des contrats, il n'en est plus de même ; il faut lutter pied à pied contre une jurisprudence obstinée et contre les erreurs historiques qui ont déterminé cette jurisprudence. C'est ainsi que M. Deschamps prouve, contrairement à l'opinion généralement acceptée jusqu'ici, que le droit romain admettait la responsabilité contractuelle des incapables et la sanctionnait au moyen de l'*exceptio doli mali* qui pouvait leur être opposée.

4 et 5. — Nous ne sommes pas de ceux qui méprisent de parti pris les manuels; longtemps il a été de mode dans le monde des professeurs de les dédaigner, et les Facultés faisaient tous leurs efforts pour détourner les étudiants de les lire; mais ceux-ci se sont obstinés à acheter des manuels, et les professeurs ont pris le parti d'en publier. Il paraît que le *Précis de droit commercial,* de M. Boistel, était trop considérable pour les étudiants, et, comme tout se perfectionne, M. Boistel fait paraître un *Manuel,* c'est-à-dire un abrégé de son *Précis.* — Le *Manuel de droit constitutionnel* de M. Aumaître est moitié moins volumineux encore que le précédent. Voilà les étudiants servis à souhait. Comme ce manuel est le premier qui ait, à notre connaissance, paru sur la matière, et qu'il est d'ailleurs très clair, bien divisé, bien imprimé et très maniable, on peut être assuré qu'il rendra des services inappréciables au moment des examens.

6. — Passons à des ouvrages d'une utilité plus immédiate pour l'exercice des professions judiciaires. L'un des plus recommandables est le *Code de la saisie-arrêt,* par MM. Boulet et Dubouloz. C'est un petit livre très modeste d'apparence, très savant en réalité. Il est impossible d'écrire avec quelque compétence sur cette matière ardue et fastidieuse sans avoir une sérieuse connaissance du droit et la pratique du fonctionnement de la saisie-arrêt. Bien que les magistrats qui ont mené à bonne fin cette étude se soient largement inspirés des travaux de leurs devanciers et notamment de ceux de MM. Bioche et Dutruc, on est effrayé du savoir et du travail dépensé sur un sujet d'autant moins attrayant que la législation sur la saisie-arrêt laisse beaucoup à désirer. Les auteurs le constatent dans leur introduction en indiquant les améliorations qui pourraient être apportées au point de vue d'une plus grande célérité et de l'économie des frais.

7 — Le *Guide électoral* de M. Ernest Cenac est un livre plus personnel traitant des questions moins ardues. Le premier chapitre rappelle les diverses règles qui ont présidé à la composition des listes depuis l'inauguration du suffrage universel, et en détache les textes actuellement en vigueur. Les chapitres II et III traitent des conditions exigées pour être électeur et des incapacités électorales, le chapitre IV de la révision des listes. Passant ensuite à un autre ordre d'idées, on trouve dans les trois derniers chapitres les règles suivant lesquelles doit s'exercer le droit de réclamation. Ce *Guide électoral* paraît à propos, car la législation, qui a souvent varié, semble fixée pour longtemps depuis la loi du 5 avril 1884, et, d'autre part, la jurisprudence a, pendant les années qui viennent de s'écouler, suffisamment précisé le sens des dispositions de la loi.

8. — M. Greffier fait paraître une quatrième édition de son livre sur *la Formation et la Révision annuelle des listes électorales politiques,* aug-

mentée de l'explication des lois concernant les élections des sénateurs, des membres des tribunaux de commerce et des prud'hommes, de sorte que l'ouvrage devient une sorte de code très complet de la législation en matière d'élections. La jurisprudence de la cour de cassation y est exposée avec un soin extrême ; parfois les arrêts sont rapportés *in extenso,* de manière à faire saisir toutes les nuances dans les questions d'une appréciation délicate. Aux annexes qui terminent l'ouvrage, on trouve tous les textes par ordre chronologique, un tableau synoptique des incapacités électorales et une double table analytique et alphabétique.

9. — Le *Vade mecum des juges de paix* vient de s'enrichir d'un nouveau volume. Antérieurement nous avons eu l'occasion de parler de cette excellente publication due à la plume de l'honorable juge de paix de Marseille, M. Alphonse Michel. Le nouveau volume a trait aux *Conseils de famille;* comme les précédents, il affecte la forme alphabétique qui facilite la rapidité des recherches ; on y trouvera tout ce qui concerne l'organisation et la tenue des conseils de famille avec la solution des difficultés de procédure qui peuvent surgir au cours de leurs opérations et qui ont besoin d'être résolues sans retard.

10. — Vérifiez vous-mêmes si vous n'êtes pas trop imposés. Voilà un conseil facile à donner, difficile à suivre, moins difficile cependant si on a entre les mains l'opuscule de M. Henri Destréguil : *Le Vérificateur des impôts,* qui renseigne sur les taxes et qui en apprenant à formuler et à motiver une réclamation contribue à la faire aboutir.

11. — Le volume intitulé : *Le Laboratoire municipal et les Falsifications* groupe, comme son titre l'indique, les textes relatifs à la vente des denrées alimentaires. Nous ne pouvons mieux renseigner nos lecteurs sur son utilité qu'en leur mettant sous les yeux la rubrique des chapitres : *Organisation et fonctionnement du laboratoire municipal; Observations générales ; Circulaires sur les vins ; Coloration des matières alimentaires; Reverdissage des conserves; Boîtes de conserves ; Margarine ; Appareils à bière; Salicylage; Jouets d'enfant; Substances vénéneuses; Poteries; Pétroles et hydrocarbures ; Matières détonantes; Lait ; Cidres; Feuilles d'étain plombifèrées.* Cette longue énumération laisse cependant de côté plusieurs produits, tels que les lards salés qui ont été l'objet d'une réglementation dans un but réel ou apparent d'hygiène publique.

12 et 13. — MM. Raoul Joubert et Henri Geoffroy nous présentent chacun un livre de droit industriel, le premier sur *la Concurrence déloyale,* le second sur *les Brevets d'invention.* — M. Joubert donne un rapide historique de *la Concurrence déloyale,* c'est-à-dire de la manière dont la contrefaçon des marques de fabrique a été réprimée, puis il envisage les différentes formes que la fraude peut revêtir et sous les-

quelles la répression pénale l'atteint : introduction en France de produits étrangers avec une marque française, ou avec indication mensongère d'un lieu de fabrication déterminé, ou d'un lieu de fabrication imaginaire, ou encore avec simple attribution mensongère d'origine française. Les chapitres suivants parlent des auteurs du délit et de la responsabilité de leurs complices, imprimeurs, courtiers, etc.; enfin le livre se termine par la critique de la convention internationale promulguée le 6 juillet 1884 et dont l'article 10 est si fatal aux intérêts français ; par le compte rendu de la conférence de Madrid et du projet Bozérian sur les marques de fabrique. — M. Geoffroy, après avoir expliqué la nature du droit de l'inventeur et montré quels étaient les motifs sérieux d'en limiter l'exercice, détermine les caractères juridiques de l'invention brevetable : il faut qu'il y ait invention nouvelle, c'est-à-dire apparition de nouveaux produits ou de nouveaux moyens. Puis viennent les règles sur la délivrance des brevets, sur les effets du brevet et sur les nullités et les déchéances qui peuvent être encourues. Cette monographie, d'une lecture facile, n'est pas un traité complet des brevets d'invention, mais elle en donne une idée juste et fait honneur à l'auteur.

14. — Il existe des monopoles beaucoup mieux protégés que ceux des inventeurs. Celui des pharmaciens est du nombre, car la loi du 21 germinal an XI défend à tout le monde et notamment aux épiciers de vendre aucune composition pharmaceutique. Or les épiciers vendent des vins de quinquina, et les pharmaciens se prétendent, par ce fait, lésés dans leurs droits. Qui a raison des épiciers ou des pharmaciens ? Les premiers ont eu gain de cause devant la cour de cassation, qui a modifié sa jurisprudence antérieure dans un sens libéral.

15. — Un autre monopole, beaucoup mieux justifié celui-là, c'est celui des « pompes funèbres, » dont M. Gaubert nous entretient en mettant une science véritable à la portée de tout le monde. En racontant les origines religieuses de ce monopole chez les peuples anciens, les effets déplorables de sa disparition momentanée dans le droit intermédiaire et les bienfaits de sa restauration lors du Concordat, M. Gaubert en établit plus solidement la nécessité que par une démonstration directe. Cela fait, il nous initie aux détails de l'organisation du monopole et aux différents modes de son exploitation : mise en ferme, régie intéressée, service municipal, régie directe par les fabriques, et il motive d'une manière péremptoire ses préférences pour le dernier de ces systèmes. Tout ce qui a trait à l'élaboration des tarifs de perception et au contentieux est étudié avec soin. On lira avec intérêt ce qui concerne le nouveau régime des sépultures établi par les lois de 1881, 1884, 1887 et 1889 ainsi que le commentaire de la loi de 1887 dite sur la liberté des funérailles et du décret de 1889 sur la

crémation. La quatrième partie du livre contient les textes sur la matière, de sorte que le lecteur trouvera sous sa main tout ce qui se rattache à la question.

16. — Il nous faut laisser à regret, mais pour un instant seulement, les livres présentant un intérêt scientifique, pour dire un mot de ceux qui ne sont qu'une compilation. Une compilation, un dictionnaire peuvent avoir leur utilité lorsqu'ils sont faits avec conscience. Tel nous a paru le cas du dictionnaire de M. Tailliar, qui pourrait s'intituler : *Dictionnaire des aubergistes, cafetiers et logeurs.* L'auteur a voulu simplement renseigner le public et il le renseigne utilement. Les fonctions remplies par M. Tailliar comme avoué puis comme juge sont une garantie de l'exactitude et de la précision de ses indications.

17. — Le *Code des locations* de M. A. Couturier est encore à signaler comme un livre peu coûteux et donnant d'utiles renseignements ; nous n'irons pas jusqu'à dire, comme le porte la couverture : « ouvrage indispensable aux propriétaires et aux locataires, » ce serait aller un peu loin et il faut en rabattre; ce qui est vrai, c'est que les propriétaires et les locataires feront bien d'avoir en leur possession un des nombreux ouvrages de ce genre et que celui-là n'est pas au-dessous des meilleurs du genre.

18 et 19. — Mais voici deux ouvrages auxquels il est vraiment impossible de donner le moindre éloge. De bonne foi, comment parler du livre intitulé : *Questions pratiques de droit rural et usuel, ouvrage mis à la portée des gens du monde,* et qui porte pour exergue : « Nul n'est censé ignorer la loi? » Tout le droit rural dans un in-douze de deux cent quarante pages! Vraiment, certaines personnes sont bien pressées de se faire mal connaître. Si l'auteur connaissait la loi, il saurait qu'en matière civile, la maxime : « nul n'est censé ignorer la loi » n'est point reçue ; même ignorant la loi, il devrait se rendre compte que les « gens du monde » ne sont pas les premiers à s'intéresser au droit rural. — Le cas de M. Maxime Lecomte est plus grave, parce que M. Lecomte est député. Si vous achetez son livre sur la foi du titre : *Traité théorique et pratique de la liquidation judiciaire,* vous serez deçu. De traité, il n'y en a pas ici ; on trouve un commentaire de cent pages sur la loi du 4 mars 1889 au milieu du volume, commentaire terre à terre, fait article par article; le surplus du volume n'est qu'une copie littérale du *Journal officiel,* des rapports qui ont préparé la loi de 1889 et de ceux qui sont destinés à la préparation d'une loi nouvelle sur les faillites; l'ensemble ne peut être utile qu'aux personnes qui n'ont pas la collection de l'*Officiel* sous la main.

20. — Les lois nouvelles sur *la Liquidation judiciaire* ont déjà donné lieu à l'apparition de tant d'ouvrages qu'on pourrait à bon droit s'étonner d'en voir de nouveaux, alors surtout qu'ils ne font que repro-

duire les documents récemment publiés et des observations déjà faites. Ce qu'ont dit MM. Maxime Lecomte, André, Lalubie, Frémont et Camberlin, Me Rivière le dit à son tour, en enrichissant son texte d'annotations de jurisprudence. Nous devons reconnaître que ce livre a sur ses devanciers une petite supériorité : il est méthodique et paraît complet.

21. — Nous revenons aux œuvres sérieuses avec le *Répertoire alphabétique en matière de sociétés commerciales,* de M. Rodolphe Rousseau. La jurisprudence se modifie et surtout se complète si rapidement en matière de sociétés, que c'est rendre un véritable service aux praticiens que de leur présenter comme en faisceau, et sous une forme qui facilite les recherches, les décisions rendues pendant la dernière période décennale. On n'est pas surpris que la part faite au droit international et à la législation étrangère, dans ce répertoire, soit considérable. Les mots Italie, Suisse, Grande-Bretagne, Allemagne, sont très intéressants. Le plus intéressant de tous est le mot *Société étrangère,* où se trouvent exposées les règles concernant la nationalité des sociétés, la condition des sociétés étrangères en France et leurs droits. L'ouvrage n'est pas complet, parce qu'en cette matière on ne l'est jamais ; on y trouve beaucoup de bonnes choses, mais pas assez encore. M. Rousseau rendra service en publiant dans dix ans un nouvel ouvrage du même genre.

22. — M. Panitt a divisé son travail sur *les Compagnies limited anglaises et les Sociétés anonymes françaises* en trois parties. Dans la première, il étudie le régime anglais des « compagnies limited, » c'est-à-dire à responsabilité limitée, leur formation et leur organisation, avec les modifications apportées par la loi de 1890 sur la liquidation des compagnies. La seconde partie est consacrée à l'examen des dispositions fondamentales de la loi française de 1867 sur les sociétés anonymes; la troisième, à la condition légale des sociétés dans les deux pays, ce qui comprend l'étude des lois anglaises et françaises sur le fonctionnement des compagnies *limited* à l'étranger et la situation faite en Angleterre aux sociétés anonymes françaises. Cette instructive monographie fait ressortir le contraste entre l'esprit différent qui inspire les deux législations; en Angleterre, on a laissé intactes les bases essentiellement libérales du régime des compagnies; en France, la législation restrictive a un caractère de protection des intéressés qui crée de nombreux obstacles pour la formation et le développement des sociétés anonymes.

23. — M. Muzard a fait paraître un répertoire moins spécial mais non moins utile en publiant une *Table alphabétique du journal des tribunaux de commerce* fondé en 1852 par Teulet et Camberlin. Les mots les plus intéressants et sur lesquels se trouvent groupés le plus grand

nombre de décisions sont les mots : Assurances, Brevets d'invention et Chemins de fer; nous ne parlons, bien entendu, que des mots compris dans le premier volume de la table, le seul qui ait paru à l'heure actuelle.

24. — L'éloge du grand ouvrage de M. Desjardins sur *le Droit commercial maritime* n'est plus à faire; nous avons dit notre pensée à son sujet dans un article précédent, et le public lui a fait un succès mérité. M. Desjardins vient d'y mettre la dernière main en publiant une table des textes et une table analytique qui en forme le complément indispensable. Il a eu l'heureuse idée dont nous lui sommes reconsant de faire précéder ces deux tables d'une introduction de plus de cinq cents pages, laquelle nous donne l'histoire abrégée du droit commercial maritime jusqu'au dix-neuvième siècle, ainsi qu'un tableau de toutes les législations maritimes contemporaines. Ce travail, dont l'importance à la fois pratique et scientifique n'échappera à personne, couronne avec honneur l'œuvre magistrale dont tant de jurisconsultes ont suivi le développement et les progrès avec un intérêt croissant.

25. — M. Ernest Durand-Morimbeau, appelé depuis plus de dix ans à à exercer à Paris les fonctions d'expert près des tribunaux, a voulu faire profiter ses collègues de son expérience en réunissant les questions de doctrine et de jurisprudence relatives aux expertises. Son livre est de nature à faciliter et à simplifier la tâche des experts qu'il instruit de leurs droits et de leurs devoirs; il mérite de devenir leur manuel. Tout en respectant l'ordre des articles du Code de procédure civile, M. Durand-Morimbeau a réussi à rester parfaitement clair et méthodique.

26. — Droit pénal. — Avant de parler droit pénal proprement dit, nous ne pouvons résister au désir de signaler un petit livre de M. Bertillon, chef du service d'identification de la Préfecture de police, sur la *Photographie judiciaire*. Les photogravures qui illustrent le texte font comprendre à la fois les services que la photographie rend dans la recherche des récidivistes et les difficultés de son emploi.

27. — *A travers le Code pénal*, de M. Vibert, conseiller à la cour de Douai, a été pour son auteur une œuvre de loisir entre les audiences ; il est destiné à vulgariser la connaissance du Code pénal et à y intéresser le public. Le Code pénal est-il susceptible d'une telle vulgarisation? La question reste encore douteuse, et nous pensons qu'il faut être un peu du métier pour y trouver intérêt. L'attrait du style ne suffit pas à faire oublier la tristesse du sujet ; en lisant cette littérature forcément réaliste, on éprouve la pénible impression que laisse la lecture d'un livre de pathologie aux personnes qui n'exercent pas la médecine. Les lecteurs qui domineront cette impression sentiront l'intérêt augmenter à mesure que la lecture s'avancera, car l'au-

teur part du plus grand crime pour arriver au plus petit délit, et les petits délits qui sont, hélas ! si humains, se rapprochent davantage des mauvais penchants de notre nature que les grands crimes dont l'horreur nous est naturelle.

28. — M. Vibert a cependant oublié au moins un délit, celui qui est prévu par l'article 378 du Code pénal et qui consiste dans la violation du secret professionnel. M. Hallays publie une intéressante et savante monographie sur ce sujet. Il admet que la divulgation est un délit, même quand elle est faite sans intention de nuire. M. Hallays examine le conflit qui existe entre les articles 55 et 56 du Code civil et 346 du Code pénal, qui imposent, sous peine de prison, une déclaration aux médecins, sages-femmes et officiers de santé qui ont assisté à un accouchement, et l'article 378 du Code pénal qui leur ordonne de garder le silence ; pour ne rien dire de trop et remplir son devoir le médecin fera bien de ne pas sortir de la formule prudente que lui indique M. Hallays : « Je déclare avoir assisté à un accouchement, l'enfant est vivant. » — L'auteur parcourt les différentes professions astreintes au secret professionnel ; entre toutes, celle de médecin y est astreinte d'une manière plus étroite. Les décisions judiciaires touchant au sujet sont rapportées *in extenso* à la fin du volume.

29. — Peu de livres sont aussi bien compris que celui de M. Casati et peuvent rendre autant de services pour un prix aussi modique. — En matière pénale, la jurisprudence se modifie avec une grande rapidité, à cause de la nécessité où se trouvent placés les parquets et les tribunaux d'appliquer les textes répressifs à des fraudes nouvelles constituant de nouvelles variétés des délits anciens et auxquelles les institutions, le développement du crédit, des valeurs mobilières et les facilités de communication donnent le plus souvent l'occasion de se produire. C'est principalement en matière d'escroquerie et d'abus de confiance que ces modifications sont importantes. Il est de toute nécessité de les connaître pour présenter une défense ou pour formuler une accusation. Ce dernier point de vue a été principalement envisagé par M. Casati ; toutes les décisions judiciaires dont il donne le sommaire en note du texte pénal du code sont des jugements ou arrêts de condamnation. L'ouvrage serait plus complet s'il rapportait comme le code pénal annoté de Dalloz des jugements d'absolution, mais il serait beaucoup plus long, moins maniable et plus coûteux. La typographie du volume est d'une élégance qui se rencontre rarement dans les ouvrages de droit.

30 et 31. — Puisque nous sommes en matière pénale, il n'est pas possible de ne rien dire du nouveau *Code pénal italien* qui vient de faire le sujet de tant de discours de rentrée ; nous aimerions à nous associer aux éloges qui lui ont été décernés et qu'il mérite à tant d'égards si

nous n'étions attristés par l'importance qu'il donne aux délits politiques et par l'esprit de haine contre le Saint-Siège qui a dicté quelques-uns de ses articles. A part ces taches qui le déparent, ce code réalise un progrès considérable. S'inspirant des traditions de Beccaria, il professe le système de la bi-partition des infractions; on ne parlera plus dans les prétoires italiens que de « délits » et de « contraventions, » le mot « crime » est supprimé. « L'état de nécessité » devient exclusif de la responsabilité ; la « tentative » cesse d'être punie aussi sévèrement que le délit lui-même ; la « récidive spécifique » entraîne des aggravations de peines plus fortes que la « récidive générale. » — Le nouveau code italien modère les peines : il va même jusqu'à supprimer la peine de mort ; mais par contre il réprime un certain nombre de délits que les lois françaises n'ont pas spécifiés, tels que le duel, la complicité du suicide, les tromperies envers les émigrants, l'appropriation frauduleuse de la chose trouvée. En résumé, comme le dit très bien un magistrat italien, M. Crivellari : « le nouveau code est une synthèse exacte de la véritable école italienne. » Deux traductions françaises de ce nouveau code viennent de paraître ; l'une est de M. Turrel, conseiller d'État de la principauté de Monaco, l'autre d'un jurisconsulte bien connu, M. Lacointa. La traduction de M. Lacointa est enrichie de notes savantes de législation comparée et précédée d'une introduction magistrale ; elle a eu les honneurs de l'Imprimerie nationale qui en a fait un volume de luxe. La traduction de M. Turrel, qui n'est pas inférieure à l'autre au point de vue de l'exactitude, sera préférée par beaucoup de lecteurs à cause de son bon marché relatif.

32. — Législation étrangère et Législation comparée. — Encore une traduction, celle du *Code civil espagnol*, par M. Levé, vice-président du Tribunal civil d'Avesne. Le nouveau Code civil espagnol édicté par la loi du 24 juillet 1889, emprunte à notre Code civil son plan et son esprit, mais la forme en est plus scientifique et les articles de chaque matière sont comme le résumé du cours d'un excellent professeur. On y rencontre, dit avec justesse M. Levé, des tendances opposées : quelques dispositions accusent des améliorations depuis longtemps réclamées par la pratique; d'autres, au contraire, commandées par les mœurs et les usages du pays, lui donnent un caractère propre, national. Nous nous félicitons d'y voir le mariage conserver son caractère véritable, c'est-à-dire son caractère religieux ; le magistrat civil ne fait qu'assister au mariage des catholiques et l'inscrit sur le registre de l'état civil. Le divorce n'est pas admis. Plus indulgent que notre code, le code espagnol autorise la légitimation des enfants naturels par faveur du prince, et cette légitimation peut même s'étendre à l'enfant adultérin ou incestueux. Toutefois, cette lé-

gitimation ne confère à l'enfant que les droits d'un enfant naturel reconnu. La recherche de la paternité est permise, au cas où il y a titre écrit, viol, ou possession d'état. La tutelle est le seul mode de protection des incapables; les juges municipaux sont chargés de veiller à ce que ces derniers soient pourvus d'un tuteur; ni le tuteur, ni le subrogé-tuteur ne font partie du conseil de famille auquel ils assistent, et qui peut autoriser le tuteur à continuer le commerce de l'incapable; le tuteur reçoit des honoraires. Les hypothèques générales produisant effet indépendamment de toute inscription sont supprimées, de telle sorte que le principe de la publicité et de la spécialité des hypothèques ne reçoit aucune atteinte. La théorie de la possession est traitée à part, presque à l'égal de la théorie de la propriété; la déconfiture est organisée à l'instar de la faillite; les assurances sont encouragées au moyen d'un privilège conféré à l'assureur. A côté de ces importantes et aimables améliorations, on peut s'étonner de voir les retraits maintenus ainsi que la distinction entre le domaine direct et le domaine utile, et la nécessité de la tradition pour transférer la propriété; mais le maintien de ces institutions s'explique par les traditions historiques.

33. — M. Ernest Lehr a traduit et annoté le *Code civil du canton de Zurich de 1887*. C'est, parmi les dix ou douze législations cantonales de la Suisse allemande, la plus importante, non seulement à raison de l'étendue, de la population et de la grande prospérité industrielle du canton qu'elle régit, mais encore et surtout à raison de sa valeur scientifique exceptionnelle et de l'influence prépondérante qu'elle a exercée depuis sa promulgation sur le mouvement juridique et législatif de la Suisse toute entière. La refonte qu'a subie cette législation en 1887 lui donne un intérêt de plus, le code civil est aujourd'hui en complète harmonie avec la nouvelle législation fédérale et forme un tout intimement lié dans ses diverses parties; d'autre part une révision exacte lui a donné plus de cohésion et a fait disparaître les quelques imperfections que l'on avait relevées dans le classement des matières ou dans la rédaction de J.-G. Bluntschili son auteur. La traduction de M. Lehr présente toutes les qualités désirables : exactitude, concision et clarté; son introduction donne une vue d'ensemble de la législation, et ses tables permettent les recherches rapides.

34. — M. K. Dickel ne nous donne pas, et nous le regrettons, la traduction du *Nouveau Code civil du Monténégro*, mais simplement une étude sur ce code si original dont il nous fait connaître l'esprit. Dans les pays slaves, le droit coutumier a disparu presque en entier devant la législation nouvelle créée par les princes; le Monténégro seul fait exception. Les habitants de la Montagne noire ont su conserver leur indépendance à l'égard des peuples étrangers et même contre les légis-

lations étrangères ; leurs coutumes, en matière civile tout au moins, n'avaient jamais été rédigées. Sur la demande du prince de Monténégro, l'empereur de Russie chargea de la rédaction d'un code l'homme le mieux qualifié pour cela, M. Bogisié, professeur à l'Université d'Odessa, et conseillé d'État actuel de l'empire de Russie. M. Bogisié ne s'est pas attaché à importer un code calqué sur les autres codes européens, mais à codifier des coutumes non écrites jusque-là et à mettre les institutions et les règles du droit d'accord avec les usages et la pratique ; il a cru agir sagement en restreignant sa réglementation au droit patrimonial et en laissant de côté la condition des personnes, la constitution de la famille et le droit successoral au Monténégro. Cette partie si importante du droit découle des communautés de famille plutôt que de la souveraineté de l'État.

35. — S'il existe en Belgique une législation nette et précise sur les *Enquêtes parlementaires,* il n'en est pas de même en France où aucune loi n'en réglemente l'exercice ; il est donc difficile de formuler en cette matière un système pratiquement efficace sans sacrifier les libertés individuelles des citoyens et sans heurter le principe de la séparation des pouvoirs. Sans aborder ce qui est du domaine de la procédure parlementaire proprement dite, M. Michon, à l'aide des règles supérieures qui dominent le droit constitutionnel, à l'aide des précédents historiques et politiques tant en France qu'à l'étranger, dégage quelques principes qui apparaissent comme l'élément juridique de l'institution d'enquête parlementaire, notamment en ce qui concerne les rapports de la commission d'enquête, avec la chambre dont elle émane, avec les simples particuliers et avec les pouvoirs exécutif et judiciaire.

36. — Le livre de M. Jules Durand : *Les Étrangers devant la loi française,* détermine les devoirs nouveaux que le décret du 2 octobre 1888 a imposé aux différents fonctionnaires de l'ordre administratif ; il présente sous une forme pratique, avec modèles et formules à l'appui, la législation et les procédures en vigueur à l'égard des étrangers voyageant en France, des étrangers mendiants, vagabonds et nomades, des déserteurs et des émigrants étrangers ; il contient en outre la procédure à suivre, par application de la loi du 3 décembre 1849, en matière d'expulsion d'étrangers. A titre de corollaire, M. Durand donne le texte de la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité et de son décret organique, en y joignant des modèles de formules à employer pour réclamer, repousser ou décliner la qualité de Français, conformément aux prescriptions de la loi nouvelle. Le recueil se termine par le texte de la loi du 18 avril 1886, tendant à établir des pénalités contre l'espionnage, ainsi qu'un commentaire des dispositions spéciales relatives à son application.

37. — Le décret du 21 juin 1890 impose aux étrangers qui arrivent, séjournent ou résident en Algérie des obligations nouvelles qu'il est utile de définir pour leur éviter de nombreuses hésitations ou de fâcheux procès comme il s'en est produit sous l'empire du décret du 2 octobre 1888. Pour faire cesser les doutes sur leur situation véritable, M. Jules Durand a réuni dans sa brochure tous les cas de la jurisprudence établie jusqu'à ce jour par le ministre de l'intérieur, et qui, pour la plupart, ont la valeur de la chose jugée.

38. — MM. Lyon-Caen et Delalain nous donnent en deux volumes le texte de toutes les *Lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique* ainsi que des conventions internationales conclues par la France pour faire respecter cette propriété. Rien ne peut être accueilli avec plus de reconnaissance à l'heure actuelle que les textes de législation comparée. Il est désirable que MM. Lyon-Caen et Delalain ne s'en tiennent pas là et nous donnent de nouveaux recueils du même genre, en supposant qu'ils hésitent à rééditer le grand recueil de législation comparée de M. de Saint-Joseph, aujourd'hui épuisé. Nous aurions besoin d'avoir pour chaque matière, les successions, le mariage, par exemple, des recueils des lois de tous les pays. Ces recueils inviteraient les jurisconsultes à faire des traités méthodiques qui hâteraient l'œuvre d'unification des lois, de même que par le passé les grands traités de Domat et de Pothier ont préparé et hâté la fusion des coutumes écrites dans un code civil unique.

39. — *Les Lois successorales dans la société contemporaine*, par M. le comte de Bousies, réalisent-elles le vœu que nous venons d'exprimer? Pas tout à fait. Le livre de M. de Bousies n'est ni un recueil des lois des différents États sur les successions, ni un traité purement scientifique de législation comparée ; c'est une thèse, la thèse de Le Play au service de laquelle l'auteur a mis son érudition considérable et la savante méthode de M. Desmollens. M. de Bousies se distingue de la plupart des disciples de Le Play, qui trop souvent donnent à l'appui des idées du maître de déplorables arguments, dont leur ignorance du droit ancien et moderne les empêche de soupçonner le danger; M. de Bousies, lui, sait ce dont il parle, mais son livre serait plus démonstratif s'il s'était pénétré davantage des raisons historiques qui ont fait prévaloir les règles des codes civils modernes sur la réserve et sur le partage forcé : trop souvent il présente affaiblies ou même dénaturées les objections qui ont été ou peuvent être faites à la thèse de Le Play, et la réfutation trop facile qu'il en fait laisse indécis le lecteur consciencieux.

40 et 41. — Voici le second volume des *Études administratives et juridiques sur Londres et l'Angleterre,* par MM. G. Brugnottet et Noirpoudre de Sauvigney. Le tome premier exposait le *self government* de

la cité, de la métropole et des deux cent quarante bourgs municipaux, ainsi que l'organisation et le mode d'action du bureau du gouvernement local. Le second tome qui vient de paraître étudie l'organisation administrative des comtés d'Angleterre, l'organisation et le fonctionnement des tribunaux et des auxiliaires de la justice, enfin la législation et le service des aliénés. Le but que se proposent les auteurs et qu'ils ont atteint est de faire apprécier des institutions utiles et peu connues en France et de contribuer à la préparation des réformes réclamées par l'opinion publique.

Le tome II de l'ouvrage ci-dessus se trouve en quelque sorte complété par la brochure de M. Lucien Guérin sur *la Procédure criminelle en Angleterre et en Écosse*. La sagesse des règles de la procédure qui obligent à un examen lent et minutieux et contraignent l'accusateur à respecter chez l'accusé le droit de la défense, sont, en matière pénale, la meilleure garantie du droit lui-même.

42. — M. Charles Antoine rend un service signalé à la science en publiant la traduction française du grand ouvrage de Pasquale Fiore sur *le Droit international privé*. Nous avons rendu compte du premier volume qui contenait, outre la théorie des personnes envisagées à titre individuel, l'exposé et la discussion des principes fondamentaux du droit international privé. Moins intéressant au point de vue philosophique, puisque les généralités sont épuisées, le second volume ne l'est pas moins que le premier au point de vue juridique. Il contient tout ce qui a trait aux rapports de famille et aux droits qui en dérivent : conditions et preuve de la célébration du mariage, oppositions et nullités ; effets civils du mariage. La fin du volume est consacré à la propriété et aux servitudes.

43. — M. G. Flaischlen voudrait, dans l'intérêt des mineurs qui deviennent orphelins en pays étranger, introduire une innovation dans le droit international privé. Trop souvent les enfants étrangers sont dépourvus du secours que l'organisation de la tutelle assure aux enfants du pays, parce que personne ne se préoccupe de leur faire nommer un tuteur ; ainsi M. Flaischlen voudrait qu'on donnât aux consuls de tous les pays l'initiative de l'organisation de la tutelle lorsque les parents de l'enfant ou les magistrats locaux ne l'ont pas prise. Une convention signée entre la Roumanie et l'Italie donne cette initiative aux consuls de ces deux nations dans l'intérêt des mineurs des deux pays ; elle peut servir de point de départ pour une réforme plus générale.

44. — Un beau livre pour terminer; c'est celui de M. Pierre Chrétien : *Essai sur le droit public de la Belgique*. On en donnerait mieux une idée en l'intitulant : *Principes chrétiens de la science politique*. L'auteur mérite le reproche d'une trop grande modestie. Le livre pre-

mier parle de l'État, du peuple, du territoire, du pouvoir souverain et de la loi ; il nous donne, comme en passant, un exposé magistral de l'organisation politique des Pays-Bas autrichiens et de l'État belge. Le second livre, plus remarquable, raconte les origines et les progrès de la puissance ecclésiastique; il expose l'admirable constitution de l'Église catholique. Le troisième livre est consacré aux garanties du droit individuel; on y trouve reliées, rattachées aux plus hautes vérités religieuses, la solution de toutes les questions qui agitent notre époque; tout y est : inviolabilité de la vie humaine, du domicile et de la propriété, abolition de l'esclavage, égalité devant la loi, liberté individuelle, liberté du travail, liberté de conscience, d'enseignement, de réunion, de pétitions, des langues, droit de résistance à l'oppression, protection due aux étrangers. Quel livre réconfortant ! On sent en le lisant que l'idée chrétienne est le levain qui soulève nos sociétés, le souffle qui les porte souvent à leur insu dans les voies du progrès.

PIERRE DE L'ÉPINE.

THÉOLOGIE

Les Églises orientales dissidentes et l'Église romaine. *Réponse aux Neuf questions de M. Soloviev,* par l'abbé ANSELME TILLOY. Paris, Téqui, 1890, in-8 de XVI-392 p. — Prix : 4 fr.

En 1865, M. l'abbé Tilloy a présenté à la Faculté de théologie de la Sorbonne une thèse remarquable sur *l'Union de l'Église grecque à l'Église latine.* S'étant ensuite consacré à d'autres travaux de théologie et d'histoire, il a repris ses études religieuses sur l'Orient à l'occasion des « Neuf questions » proposées par M. Soloviev. L'ancien professeur de l'Université de Moscou se servait de la forme interrogative pour affirmer, en somme, que l'Église romaine n'est ni hérétique ni schismatique, que ses doctrines n'ont jamais été condamnées dans aucun concile général, et que par conséquent l'Église orthodoxe devait travailler efficacement à rétablir l'unité entre les Orientaux et les Occidentaux.

L'appel de M. Soloviev se résume en quelques lignes. M. l'abbé Tilloy l'a pris comme point de départ pour composer tout un livre. On y trouvera, outre les réponses très développées aux « Neuf questions, » tout un traité dogmatique sur les « concordances » et les « dissidences » entre l'Orient et l'Occident. Notamment les principaux points controversés sur la procession du Saint-Esprit, sur la primauté du Pape et sur le purgatoire sont exposés avec une grande sûreté de doctrine, une égale érudition et une clarté qui ne laisse rien à désirer. Les objections sont produites dans toute leur étendue et réfutées avec vigueur, sans que l'aigreur se mêle jamais à une polémique constamment courtoise.

S'il y a des réserves à faire, c'est plutôt sur certaines parties histo-

riques qui nous semblent empreintes d'un optimisme exagéré. Ainsi l'union souscrite à Florence par Isidore, métropolite de Kiev, ne fut pas rompue par la seule puissance séculière (p. 321). Les chroniques, il est vrai, donnent au grand-kniaz Vasili le rôle principal, mais elles ajoutent que le concile réuni aussitôt abonda dans le sens du maître. Et il est hors de doute qu'à Moscou, moines et évêques, à commencer par Jonas, rival d'Isidore, étaient nettement hostiles aux Latins. Tous les articles compris sous le titre : *Le Mouvement catholique dans les Églises dissidentes* (p. 40 à 94) nous semblent écrits dans la même disposition d'esprit bienveillante à l'excès. Assurément l'auteur, en se plaçant à ce point de vue, prépare un excellent terrain pour ses conclusions, mais les lecteurs sont exposés, croyons-nous, à des déceptions. Quelques légères inexactitudes devraient être aussi corrigées. Par exemple, saint Méthode n'a pas été enterré à Rome (p. 317), saint Cyrille n'était pas évêque, et ce n'est pas le pape Adrien VI qui aurait pu le consacrer (p. 85). Enfin l'exécution typographique est médiocre. Les fautes d'impression sont parfois assez choquantes. Un livre de cette valeur eût mérité d'être mieux soigné par l'imprimeur.

PIERLING.

Memoriale vitæ sacerdotalis, a CLAUDIO ARVISENET, canonico et vicario generali Trecensi. Taurini, typ. pontificiâ et archiep. eq. Petrus Marietti, 1890, in-18 de VIII-439 p.

Le prêtre, dont le rôle est d'inspirer aux autres la ferveur, doit nécessairement l'exciter tout d'abord en lui par un bon usage des grâces de choix dont il est comblé et par le respect assidu de sa sainte vocation. Les livres de spiritualité qui l'aident à se maintenir dans ces religieux sentiments sont de diverses natures, mais on s'accorde ordinairement à reconnaître que les bons ouvrages de piété réservés d'une façon spéciale aux ecclésiastiques sont relativement assez rares. Il en est de classiques où se trouvent décrits les moyens d'arriver à la perfection, mais ou bien ils ont un caractère général, ou ils s'adressent plutôt aux religieux. Un de ceux qui sont particulièrement réservés au clergé séculier et qu'on peut qualifier d'excellents est le Mémorial d'Arvisenet. Ce petit livre, d'un format commode, représente toute une vie de piété, une familiarité constante avec la sainte Écriture où son auteur a puisé avec autant de bonheur que de discernement, et il témoigne d'un zèle vraiment sacerdotal. Si nous ne craignions de paraître trop enthousiaste, nous comparerions volontiers ce Mémorial à l'admirable *Imitation* de Jésus-Christ dont il s'est évidemment inspiré. Même méthode, en effet, le colloque de Jésus et de l'âme ; même suavité d'expressions et même confiante humilité ; même adaptation heureuse des textes des saints Livres auxquels le prêtre est habitué par

la récitation quotidienne du saint office. Tous les devoirs de la vie chrétienne et sacerdotale, toutes les prudentes règles de sanctification et les pieuses pratiques susceptibles d'entretenir l'esprit de foi en éloignant le relâchement, sont successivement rappelés dans ces quatre-vingt-neuf chapitres. Pour goûter le *Memoriale vitæ sacerdotalis,* il faut assurément le méditer, mais tous les prêtres qui l'auront une fois ouvert l'aimeront aussitôt, et beaucoup d'entre eux reconnaîtront en lui le manuel pratique de perfection qu'ils ont maintes fois rêvé. La nouvelle édition donnée par le chevalier Marietti répond à un véritable besoin, car le chef-d'œuvre du chanoine Arvisenet était devenu presque introuvable. G. PÉRIES.

Les Congrégations romaines, *guide historique et pratique,* par FÉLIX GRIMALDI. Sienne, impr. San Bernardino, 1890, gr. in-12 de 556 p. — Prix : 5 fr. 50 chez l'auteur, via Porta Salaria, 8, Roma.

Voilà un livre d'un genre tout nouveau, éminemment pratique, plein d'intéressants renseignements et écrit avec une bonhomie qui sert souvent d'écran à de malicieuses remarques, et à d'originales réflexions. Ce n'est guère l'usage d'envisager avec une pareille franchise le côté matériel de la société chrétienne : on craint d'effaroucher les consciences, et on semble oublier « que l'Église, dont le but est tout spirituel, ne peut faire abstraction des intérêts matériels, et qu'il lui faut, comme à tout ce qui existe dans le monde, des moyens de vivre qui n'ont rien de cet idéal dans lequel beaucoup voudraient la confiner » (p. v). Partant de ce principe, l'auteur justifie la nécessité des taxes et des componendes et décrit les rouages des diverses institutions nécessaires à l'Église, mais qui ne peuvent exister ni fonctionner sans ressources matérielles. Les ouvrages consacrés au droit canonique ne traitent pas ces questions ou tout au moins, ne font qu'indiquer sommairement les curieux détails qui passent successivement sous nos yeux. Il s'agit d'abord du Souverain Pontife ; nous apprenons comment il accorde ses faveurs, quelles sont les ressources actuelles de son budget, les vêtements et les ornements pontificaux qui lui sont propres. Puis voici, à propos des secrétaireries pontificales, brièvement expliquée l'origine du népotisme et rapidement indiquées, les règles pour obtenir un rescrit approuvant un ouvrage quelconque. Toute la famille pontificale et la prélature sont ainsi passées en revue. Les cardinaux, leur costume, leur train de maison, leurs ressources, les consistoires et les congrégations où ils se réunissent sont l'objet d'un curieux chapitre. Viennent ensuite les congrégations dont l'importance, la composition et la procédure spéciale sont tour à tour exposées. Nous signalerons en particulier les chapitres XIV et XV « la Sacrée Congrégation du concile » et ses annexes, et le XXIVe, « la Sacrée Pé-

nitencerie. » On ne peut lire sans une douce gaieté les paragraphes suivants : « Comment on demande une décoration ; » « titres de noblesse conférés par les brefs ; » « comment on peut se faire nommer chanoine, » et, en dépit de la tristesse du sujet, la *Nota delle propine ed emolumenti* dressée à l'occasion des obsèques d'un grand dignitaire de l'Église.

Mgr Grimaldi a eu pour but d'instruire les lecteurs français, ses compatriotes, de mille précieux détails qui les mettent au courant des dessous de la haute administration à Rome, et il a su s'acquitter de sa tâche en relevant doucement certains abus ou certaines faiblesses auxquels on n'ose pas s'attaquer parmi nous. Il l'a fait avec une telle délicatesse de touche, avec une diplomatie si pleine de grâce que nous dirions volontiers de lui *castigat laudando*. Assurément, en présence de cette critique plaisante et de cette raillerie si habilement nuancée, il n'est personne, même parmi ceux qu'elles pourraient atteindre, qui soit excusable de s'en offenser. On pourrait relever dans le courant de l'ouvrage quelques indications historiques sujettes à controverse, mais d'une importance réelle assez minime. Des fautes d'imprimerie dues à l'inexpérience des compositeurs étrangers et certaines phrases dont la structure se ressent du long séjour de l'auteur en Italie se rencontrent aussi çà et là, mais sans toutefois arrêter le lecteur que charment par ailleurs une impression véritablement soignée et le luxe d'ornements typographiques d'un goût aussi sobre que distingué. En somme, Mgr Grimaldi offre au clergé français un bel ouvrage qui rencontrera partout un excellent accueil. G. Péries.

JURISPRUDENCE

Jus canonicum generale distributum in articulos quos collegit et ordinavit A. Pillet, presbyter diœcesis Camberiensis, juris canonici professor ordinarius in Facultatibus catholicis insulensibus. Paris, Lethielleux, 1890, gr. in-18 de VIII-458 p. — Prix : 2 fr. 50.

En attendant que l'Église, selon le vœu de plusieurs, ait procédé à la révision du droit canonique et ait sanctionné par son autorité un recueil complet de ses lois, nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative des savants canonistes qui ont assumé la tâche de réunir et de codifier les lois, les décisions éparses dans de vastes collections peu abordables, et où il n'est pas toujours facile de les trouver. Après le P. Gaspar de Luise et le chanoine Colomiati, M. l'abbé Pillet, professeur aux Facultés catholiques de Lille, a entrepris ce travail, et il l'a exécuté sur un plan nouveau, avec un bonheur particulier. Il a vu que dans un ouvrage de ce genre il y avait tout avantage à suivre non pas la division des Décrétales mais l'ordre des matières, tel que le présentent les Institutions de Mattei. Puis il a eu l'heureuse inspira-

tion de prendre pour modèle la forme de rédaction de notre code civil. En deux mille quatre articles il a condensé tout le droit commun ecclésiastique, et il nous le présente sous un petit format en un gracieux volume réalisant ce rêve : « Parvus liber cunctis exhibens summam legum ecclesiasticarum quas quisque tanto libentius disceret quanto facilius et promptius. »

Ces articles courts et substantiels reproduisent le plus souvent les termes mêmes des textes authentiques et sont toujours rédigés dans cette langue concise et claire qui est la langue des sciences faites et que le savant professeur de Lille tient des illustres maîtres Santi et De Angelis dont il s'honore d'avoir été le disciple. Des notes sobres, précises et claires placées au bas des pages indiquent les documents auxquels les articles se réfèrent et les auteurs qui ont traité la matière. Seul l'article 1028 nous a paru offrir matière à critique : nous aurions préféré une rédaction qui indiquât ce qui doit être observé dans l'ordination sans paraître réduire la matière du sacrement à la simple tradition des instruments.

Très utile à ceux qui commencent l'étude de la législation ecclésiastique, cet ouvrage sera aussi très apprécié des maîtres qui l'enseignent, et il offrira un guide pratique et sûr à ceux qui ont à l'appliquer. LAMOUREUX.

Notice sur le formulaire de Guillaume de Paris, par M. TANON, tirée des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXII, 2e partie. Paris, Impr. nationale, 1888, in-4 de 77 p.

Je tiens à mentionner ici, quoiqu'il ait paru depuis assez longtemps, un très remarquable mémoire publié dans les *Notices et extraits des manuscrits* par M. Tanon, conseiller à la cour de cassation, bien connu par ses travaux sur l'histoire du droit criminel et du droit canonique. Le manuscrit objet de ce mémoire porte le n° 1319 de la bibliothèque Mazarine: il a été signalé à M. Tanon par M. Auguste Molinier, lors de la rédaction du Catalogue des manuscrits de cette bibliothèque.

Ce manuscrit, de la fin du XIIIe siècle, contient un *Ordo judiciarius* inconnu jusqu'ici, accompagné d'un formulaire : si l'on veut, suivant l'expression de M. Tanon, c'est un « formulaire expliqué, » à l'usage des praticiens. Ce formulaire a été rédigé en 1290 et 1291 par un certain Guillaume, dit le Prêtre, clerc de l'officialité de Paris; il donne « le droit suivi à l'officialité de Paris et les formules qui y étaient reçues, » et c'est là ce qui constitue l'intérêt tout spécial de son œuvre.

Sans doute l'ouvrage de Guillaume le Prêtre n'est qu'une compilation ; mais l'auteur donne franchement les extraits mêmes des auteurs compilés et ne manque jamais d'indiquer ses sources. Ces extraits

sont bien choisis et combinés avec beaucoup d'art : ils décèlent, chez l'auteur, « une connaissance approfondie de la littérature juridique du temps. » Ce n'est d'ailleurs que tout à fait exceptionnellement qu'il fait apparaître sa personnalité et se met lui-même en scène.

M. Tanon fournit des renseignements précieux sur les auteurs et les ouvrages qui ont fourni à Guillaume les éléments de sa compilation. Il publie en outre, à titre de spécimens, quelques fragments intéressants de l'œuvre de Guillaume, notamment un traité sommaire, mais complet, des formes de l'instruction criminelle devant les officialités. Un des passages publiés ajoute à nos connaissances un renseignement important pour l'histoire du droit criminel : contrairement à l'opinion généralement reçue jusqu'à ce jour, la torture était employée comme moyen d'instruction contre certains criminels traduits devant l'officialité de Paris ; il s'agit seulement des criminels *notorii et manifesti enormes et factis enormibus se puplice immiscentes, et qui super talibus apud bonos et graves sunt puplice et notorie diffamati.* — C'est là un usage dont devront tenir compte désormais tous ceux qui écriront l'histoire de l'instruction criminelle : ils reconnaîtront qu'à ce point de vue l'influence pernicieuse du droit romain s'est exercée, plus rapidement qu'on ne l'avait pensé, sur la pratique de certains tribunaux ecclésiastiques. P. F.

Tratado teorico-practico de procedimientos eclesiasticos, por D. Francesco Gómez Salazar, obispo de Leon, y D. Vicente de la Fuente. Segunda edicion, tomo primero. *Procedimientos matrimoniales.* Madrid, Libreria católica, 1890, in-4 de viii-688 p.

La loi, disent les savants auteurs du *Tratado de procedimientos,* est pour ainsi dire une lettre morte : c'est la procédure qui lui donne la vie. Or, la procédure telle que nous l'ont transmise les Décrétales, malgré la sagesse qui a présidé à sa formation, n'est plus absolument adaptée aux nécessités de l'époque actuelle, et Pie IX, qui l'avait compris, avait, à cause de cela, appelé l'attention des évêques sur ce point particulier, afin de s'inspirer de leur expérience et d'apporter avec leur collaboration, dans les questions judiciaires, les modifications réclamées par le cours des temps. Différentes études se firent à son invitation, spécialement dans les pays de langue espagnole, qui, à cause de leur fidélité à conserver la vie chrétienne, étaient demeurés plus attachés à l'usage de la procédure ecclésiastique. Les cours épiscopales observaient cependant des règles quelque peu disparates dans leur manière de traiter les affaires; c'est alors, et sous l'inspiration de l'autorité pontificale, que Don Salazar, vicaire général et official de Madrid, et Don V. de la Fuente, professeur éminent de l'Université, entreprirent de restituer une unité de pratique désirable et composèrent le sa-

vant ouvrage dont nous parlons ici. Leur œuvre commune comprend quatre livres ainsi divisés : 1° Procédure matrimoniale ; 2° Procédure civile ecclésiastique sur les matières de sa compétence qui ont été laissées à l'Église ; 3° Procédure pénale ecclésiastique; 4° Affaires contentieuses administratives. La seconde édition, dont le premier volume seulement vient de paraître, est mise en rapport avec le nouveau code civil espagnol. Le traité théorique et pratique des savants canonistes n'a pas, on le comprend, pour nous Français, la même importance qu'un travail analogue adapté aux conditions spéciales de notre pays; il mérite cependant l'étude des hommes compétents et peut avantageusement servir de modèle pour la rédaction d'un guide analogue. On y trouve répartis et groupés les différents titres sous lesquels se rangent les empêchements de mariage, l'obtention des dispenses et les modes de procédure spéciaux. Vingt-deux formules des plus usuelles pour témoignages, actes, dispenses, etc., terminent ce substantiel volume qui fait honneur à la science de l'auteur de l'histoire ecclésiastique d'Espagne et à l'habileté pratique de l'évêque de Léon.

G. Péries.

Traité de l'administration temporelle des paroisses, par Mgr Affre. 11e éd., revue et corrigée, par l'abbé Pelgé, vicaire général de Paris. Paris, Poussielgue, 1890, in-8 de VIII-448 p. — Prix : 4 fr. 50.

Nous n'avons pas à présenter à nos lecteurs le substantiel traité de Mgr Affre sur l'administration temporelle des paroisses, qui est devenu à bon droit le guide le plus classique dans ces épineuses matières. Depuis la première édition, dix autres ont vu le jour, et il a fallu à plusieurs reprises opérer certaines modifications de texte, imposées par une nouvelle législation ou par de successives interprétations de la jurisprudence. La loi municipale du 5 avril 1884 vint altérer d'une façon très sensible les conditions d'entente sur lesquelles s'étaient fondés, depuis le Concordat, les deux pouvoirs civil et religieux. On se rappelle l'émotion profonde et les réclamations ardentes que causèrent à cette époque l'article 101 relatif aux clefs de l'église et l'article 167 sur la désaffectation totale ou partielle des immeubles consacrés, concédée aux conseils municipaux. La loi du 18 novembre 1887 sur la liberté des funérailles, la circulaire du ministre de l'intérieur pour l'application de la loi du 26 juin 1888 sur la nationalité et surtout la fameuse loi sur le recrutement de l'armée du 15 juillet 1889, sont venues apporter des changements essentiels à cette partie du droit administratif qui intéresse à un si haut point le clergé. M. l'abbé Pelgé se trouvait naturellement désigné pour rédiger à nouveau cette onzième édition, continuant ainsi l'œuvre qu'il avait commencée ; sa connaissance du droit ecclésiastique et la

sûreté de jugement développée chez lui par la pratique quotidienne des affaires diocésaines le rendaient particulièrement apte à la mener à bonne fin. A plusieurs reprises, M. Pelgé a apporté dans les divisions des classements un peu différents exigés par les circonstances; mais il a su conserver néanmoins au livre de Mgr Affre son ancienne physionomie et le caractère spécial de clarté qui l'avaient tant fait estimer. La nouvelle édition du *Traité de l'administration temporelle des paroisses* rendra donc un véritable service au clergé, qui doit se tenir toujours sur le terrain de la légalité pour mieux défendre ses droits et, par conséquent, pour mieux sauvegarder les intérêts des âmes.

G. PÉRIES.

SCIENCES

Erkenntniz lehre, par le docteur AL. SCHMID. Fribourg en Brisgau, Herder, 1890, 2 vol. in-8 de 498-428 p. — Prix : 11 fr. 25.

M. le docteur Schmid est professeur à l'Université de Munich, où il enseigne aujourd'hui la théologie. Il a fait toutefois pendant longtemps un cours de philosophie et parmi les matières qu'il avait alors professées, il a choisi de publier d'abord ses études sur la théorie de la connaissance qui est, dit-il, du côté subjectif, le fondement de toutes les sciences.

Cet important travail est partagé en deux parties. Dans la première, l'auteur fait l'histoire des théories de la connaissance. Après une étude sur le scepticisme, dans laquelle il admet la nécessité d'un doute philosophique comme point de départ de la science, il rappelle les systèmes qui ont été produits tant sur la connaissance sensible que sur la connaissance intellectuelle. Il expose ensuite dans une seconde partie son propre système.

Nous ne pouvons donner une plus juste idée de ce système qu'en traduisant ici quelques lignes qui nous paraissent en résumer la substance : « Aussi bien par son côté représentatif et objectif, que par son côté subjectif, la raison humaine se manifeste par rapport aux sens comme une source plus haute et indépendante de connaissances. Elle ne tire pas des sens tout son contenu pour le travailler de manière ou d'autre par la réflexion, elle n'est pas un simple arrangement, une simple transformation de l'expérience sensible, elle n'est pas une puissance acquise, mais une puissance originelle, de sorte que l'homme n'est pas seulement un animal ayant la raison en puissance, et encore moins le simple groupement ou la transformation d'une matière corporelle. »

L'intelligence a donc un objet propre et distinct, mais quel est cet objet? D'après l'auteur, l'objet propre de l'intelligence est l'être

possible, tandis que l'objet de l'expérience est l'existence actuelle. Pendant que les sens nous présentent la chose dans sa réalité, l'intelligence l'atteint dans sa possibilité et dans la nécessité de sa nature. M. Schmid appelle cette connaissance à priori parce que dans sa valeur intrinsèque, elle est indépendante de l'expérience. Cette connaissance à priori nous donne toutes les notions transcendantes de la métaphysique, ainsi que les principes ou axiômes fondamentaux. L'auteur va jusqu'à admettre, en un certain sens, une connaissance de Dieu à priori. Il reconnaît toutefois que cette connaissance doit être complétée et précisée à posteriori par le raisonnement.

Dans l'opinion de l'auteur, il existe des jugements à priori, tant analytiques que synthétiques; mais on peut voir que ces expressions n'ont pas pour lui le même sens que Kant leur attribuait. Kant appelait à priori tout jugement formé avant l'expérience et indépendamment d'elle. Si nous comprenons bien M. Schmid, c'est, au contraire, dans l'expérience même que l'intelligence trouve la matière de ses jugements à priori.

L'ouvrage de M. le professeur Schmid nous paraît avoir une importance considérable, tant par l'étendue des connaissances dont l'auteur fait preuve, que par la profondeur avec laquelle il creuse les problèmes les plus difficiles. Sa doctrine est assez voisine de la doctrine thomiste. Il y a cependant des différences, satisfaction donnée à des habitudes d'esprit antérieures. Cette doctrine nous paraît intéressante à étudier par ceux qui veulent creuser à fond le problème si discuté aujourd'hui de la connaissance intellectuelle, ou qui cherchent le point de rapprochement, qu'il serait si désirable de trouver, entre les enseignements de l'école et les vues les plus saines des spiritualistes contemporains.

D. V.

Les Enfants mal élevés, *Étude psychologique, anecdotique et pratique*, par M. Fernand Nicolaÿ, avocat à la cour d'appel de Paris. Paris, Perrin, 1890, in-8 de 530 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur de ce livre annonce dans son épigraphe « qu'il a voulu faire gaiement un livre sérieux : » ce n'est pas une vaine promesse. Le style est élégant et clair, les aperçus ingénieux et originaux abondent dans tous les chapitres, émaillés d'anecdotes piquantes et de portraits vécus. Dans une comédie de Sardou, il est dit que, de nos jours, ce ne sont pas les parents qui élèvent leurs enfants, mais les enfants qui dressent leurs parents. M. Nicolaÿ nous donne avec talent l'analyse des causes multiples qui amènent trop souvent, dans les familles, ce renversement des rôles; il montre que l'éducation doit être dirigée librement par la mère, avec la sanction du père, et que tous deux doivent donner l'exemple à l'enfant, nourri dès le berceau

du suc de la morale chrétienne. C'est ainsi que le jeune homme sorti du collège ne viendra pas au foyer paternel pour y trouver « un maître d'hôtel et une lingère. » Chemin faisant, l'auteur flagelle avec humour les faiblesses, les adulations, les injustes préférences; il trace les règles de la correction, où le sentiment doit s'allier avec l'autorité. Il traite enfin de la responsabilité légale, de l'atavisme, du surmenage, de l'hypnotisme dans la pédagogie, et ne dédaigne pas de nous peindre en traits rapides les prouesses si redoutées des « enfants terribles. » Cet ouvrage si remarquable est l'œuvre d'un croyant, qui considère l'athéisme et l'irréligion comme les pires ennemis de l'État et de la famille.

P. TALON.

Les Origines de la forme républicaine du gouvernement des États-Unis d'Amérique, par OSCAR S. STRAUSS, ministre des États-Unis en Turquie, traduction française par Mme AUG. COUVREUR. Paris, Alcan, 1890, in-8 de XLVIII-200 p. — Prix : 4 fr. 50.

L'auteur soutient la thèse que l'adoption de la forme républicaine de gouvernement par les États-Unis, après qu'ils eurent secoué le joug de l'Angleterre, a été inspirée, non pas par le souvenir des républiques antiques, ni par celui de la *Commonwealth* d'Angleterre, sous Cromwell, ni par l'exemple des Pays-Bas, mais par la lecture des livres du Pentateuque et des Juges, où l'on voit le peuple juif se gouverner pendant plusieurs siècles par ses anciens, ses lévites et ses conseils nationaux. On savait que les Pèlerins de New-Plymouth et les autres fondateurs des colonies de la Nouvelle-Angleterre avaient toujours ces exemples devant les yeux; mais M. O. Strauss a eu le mérite de retrouver un grand nombre de « sermons d'élection » faits par les ministres dans les années qui précédèrent l'Indépendance et à l'époque de la réunion de la Convention de Philadelphie et de celles des treize États, dans lesquels les mêmes idées sont exprimées avec une grande passion. Les épiscopaux seuls soutenaient la thèse de la soumission absolue à la couronne; mais ils ne formèrent qu'une minorité et la plupart s'exilèrent quand le sort des armes se fut décidé en faveur des insurgés. Cette propagande énergique des ministres, dit M. O. Strauss, permit à l'idée républicaine de triompher des tendances à l'établissement d'un gouvernement monarchique sous la forme d'un stathouderat, sur le modèle des Pays-Bas, qui avait de nombreux partisans.

Cette dissertation historique est intéressante et, sauf certaines réserves, nous n'aurions qu'à la louer, si M. Strauss ne jugeait à propos de traiter incidemment la question très débattue chez les jurisconsultes américains, à savoir si le christianisme fait partie de la *Common law* du pays. Il la tranche fort légèrement dans le sens de la

négative ; aux lecteurs qui voudraient la voir traitée avec l'ampleur qu'elle mérite, nous signalerions le grand ouvrage sur *la République américaine,* par feu M. Auguste Carlier, qui vient de paraître à la librairie Guillaumin.

L'opuscule de M. Strauss est précédé d'une préface de M. Émile de Lavelaye, dans laquelle l'auteur répète pour la dixième fois au moins ses lieux communs sur les prétendues affinités de la liberté politique avec le protestantisme et de l'absolutisme avec le catholicisme. Les faits nombreux rapportés par M. Strauss lui-même dans son chapitre V en sont la meilleure réfutation. Mais cette fois, M. de Laveleye va plus loin, et il termine sa préface par un éloge enthousiaste du judaïsme libéral, qui voit dans la Révolution de 1789 le véritable avènement du Messie. Après avoir injurié le catholicisme au profit du protestantisme, il était logique de fouler le christianisme aux pieds devant le judaïsme. M. Oscar Strauss lui-même n'est-il pas un de ces nombreux juifs qui se sont infiltrés dans la société américaine et qui, sous le manteau libéral, constituent un grand danger pour son avenir?

XX.

Leçons sur l'électricité, *professées à l'Institut électro-technique Montefiore,* par Éric Gérard, directeur de cet Institut. Paris, Gauthier-Villars ; Liége, Lévis de Thier, 1890, 2 vol. in-8 de IX-558 et de 405 p. — Prix : t. Ier, 12 fr.; t. II, 8 fr.

« Lorsque, en 1883, je reçus la mission d'initier aux progrès de la science électrique et de ses applications industrielles les ingénieurs, les officiers et les élèves qui étaient venus s'asseoir sur les bancs de l'Institut électro-technique nouvellement fondé à l'Université de Liége, il n'existait aucun ouvrage didactique approprié à une telle classe d'auditeurs..... Je me suis donc vu obligé d'étudier, pour les élèves de l'Institut électro-technique, un enseignement nouveau, également éloigné des spéculations de la théorie pure et des développements descriptifs que comportent les ouvrages de vulgarisation. Je publie aujourd'hui ces leçons dans l'espoir que mes élèves, ainsi que les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'électro-technique, y trouveront quelque profit. »

Ainsi s'exprime, en sa Préface, l'auteur de ces leçons sur l'électricité, et nous ne pourrions rien trouver de mieux pour faire connaître le point de vue auquel il s'est placé : il s'adresse à des lecteurs pourvus de connaissances mathématiques assez étendues, mais qui, cependant, ne peuvent ou ne veulent pas affronter les difficultés et les développements que comportent les méthodes de la physique mathématique, et il se propose non pas seulement de satisfaire en eux la curiosité d'un homme du monde, mais de les mettre en état de résoudre les questions qui se présentent dans les applications industrielles.

Le premier volume commence naturellement par un exposé théorique : définition des unités et de leurs dimensions, théorie élémentaire du potentiel, très claire et très suffisamment complète pour les applications. Les chapitres suivants sont consacrés à un exposé du magnétisme et de l'électrostatique basé sur les idées de Faraday ; puis viennent l'électro-dynamique, l'électro-magnétisme et l'induction. L'auteur nous paraît avoir heureusement combiné l'exposé des faits expérimentaux avec les explications et les déductions théoriques ; de nombreux exemples servent à bien faire comprendre les formules. Deux chapitres sont consacrés à l'électrométrie ; mesure des intensités, des différences de potentiel, des résistances électriques, etc. Viennent enfin, formant environ la moitié du volume, la théorie et la construction des générateurs et des transformateurs électriques : piles, machines dynamo-électriques, machines à courants alternatifs, transformateurs à courants alternatifs. Ici encore, l'application suit à chaque instant la théorie ; de nombreux exemples montrent comment se calculent les différentes parties d'un appareil destiné à un usage donné.

Le second volume traite de la canalisation et de la distribution de l'énergie électrique, des applications de l'électricité à la production et à la transmission de la puissance motrice, à la traction, à l'éclairage et à la métallurgie.

M. Éric Gérard, dont la situation officielle offre d'ailleurs la meilleure des garanties sous le rapport de la compétence et du savoir, nous semble avoir très heureusemement atteint le but défini en commençant. Tous les hommes qui ont, de près ou de loin, à s'occuper d'électricité, autant dire tous ceux qui s'occupent d'industrie, trouveront dans son ouvrage un guide clair, sûr et précis. E. VICAIRE.

Compositions d'analyse, mécanique et astronomie, données depuis 1885 à la Sorbonne pour la licence ès sciences mathématiques (2e partie), par E. VILLIÉ, doyen de la Faculté libre des sciences de Lille. Paris, Gauthier-Villars, 1890, in-8 de VIII-318 p. — Prix : 8 fr. 50.

Le *Polybiblion* a rendu compte de la première partie de cet ouvrage, publiée en 1885. Il n'y a donc pas à revenir aujourd'hui sur le but de l'auteur, sur la manière dont il a compris son programme, sur les qualités dont il fait preuve. Le titre, d'ailleurs, indique assez clairement en quoi consiste ce programme et l'utilité que l'ouvrage présente pour les candidats à la licence ès sciences mathématiques et pour toutes les personnes qui veulent se familiariser avec les méthodes de l'analyse mathématique et de la mécanique rationnelle. Ce nouveau volume emprunte toutefois un intérêt particulier à la trans-

formation profonde qu'a subie depuis peu d'années l'examen de la licence. A ce point de vue, on peut dire qu'il est tout à fait d'actualité. Les questions relatives aux fonctions d'une variable imaginaire y ont pris un nouveau développement, et tandis que, dans le premier volume, l'auteur avait dû composer lui-même les exercices qui s'y rapportent, il a pu au contraire donner cette fois principalement des questions réellement posées par les facultés. Dans l'analyse, il a introduit largement l'usage des coordonnées curvilignes qui pénètre de plus en plus dans la pratique de la science et des examens.

Enfin, ce nouveau volume présente aussi une amélioration notable au point de vue de l'astronomie; tandis que le premier ne contenait que les énoncés, celui-ci donne de nombreuses solutions, fournies par M. l'abbé Stoffaes, professeur d'astronomie à la Faculté catholique de Lille. Cette innovation est importante, car les candidats sont souvent embarrassés dans le choix des méthodes. Nous regrettons même que le savant auteur n'ait pas fait précéder son travail de quelques indications générales sur les règles à suivre pour calculer bien et rapidement. Ce sera, espérons-le, pour le prochain volume. E. VICAIRE.

Recueil d'exercices sur le calcul infinitésimal, par M. F. FRENET, professeur honoraire de la Faculté des sciences de Lyon, 5e éd. augmentée d'un appendice par M. H. LAURENT, examinateur d'admission à l'École polytechnique. Paris, Gauthier-Villars, 1891, in-8 de XIV-538 p. — Prix : 8 fr.

Ce recueil, dont la première édition remonte à 1856, est trop connu pour que nous ayons à en faire longuement l'éloge. De nombreuses générations d'étudiants en mathématiques y ont cherché la sanction pratique de leurs études et le complément important que beaucoup de propositions énoncées et résolues à titre d'exercices apportent aux traités classiques.

Mais les mathématiques elles-mêmes se transforment de jour en jour, et un recueil d'exercices doit en suivre les progrès à mesure qu'ils pénètrent dans l'enseignement. C'est ce que l'auteur s'est attaché à faire dans ses éditions successives. Dans celle-ci, empêché par les circonstances de traiter par lui-même les nouvelles questions qui dépendent principalement de la théorie des fonctions d'une variable imaginaire, il a emprunté le secours autorisé de M. H. Laurent, examinateur d'admission à l'École polytechnique. Ce savant, qui publie actuellement un important traité d'analyse, était mieux préparé que personne à cette tâche, et son Appendice relatif aux résidus, aux fonctions elliptiques, aux équations, aux dérivées partielles et aux différentielles totales, augmente notablement la valeur de l'ouvrage qui se trouve ainsi complètement adapté à la pratique actuelle des examens. E. VICAIRE.

Traité pratique des vins, cidres, spiritueux et vinaigres, publié sous la direction de M. Paul Le Sourd, avec la collaboration de MM. J. Desclosbaux et Desmoulins, rédacteurs au *Moniteur vinicole;* Delle, chimiste expert; H. Ferrand, avocat, etc. Paris, *Moniteur Vinicole,* 1890, gr. in-8 de 617 p. et 48 fig. — Prix : 12 fr.

Ce livre résume la longue série d'opérations délicates, souvent mal comprises, qui ont pour but de rendre marchands les produits d'un vignoble et de les mettre sous diverses formes à la disposition du commerce ou des consommateurs.

Pour lui donner plus d'autorité, des hommes spéciaux en ont préparé les diverses parties, chacun suivant sa compétence. L'un, plus adonné aux opérations matérielles, s'est occupé du côté pratique dans une première partie qui concerne surtout le propriétaire lui-même. Les manières de faire le vin varient suivant les pays, les climats, comme aussi selon que l'on veut obtenir un produit sec ou doux, rouge ou blanc. Il faut enfin suivre de près les fermentations et savoir les régler. La science a fait, depuis quelques années surtout, de nombreuses découvertes sur les ferments et les microbes ; nombre d'entre elles intéressent les viticulteurs : il convenait de les leur faire connaître avec mesure et autorité.

Un long chapitre s'occupe donc des soins à prendre; bon entretien de la vaisselle vinaire, soutirages, transvasements, filtrages, amélioration du produit par les procédés reconnus les meilleurs, destruction des ferments qui travaillent à le dénaturer, traitement enfin des vins au point de vue de leur qualité et de leur conservation. Puis on aborde la fabrication des vins de marcs et de raisins secs; et les auteurs ont, à bon droit, rappelé les formalités spéciales dont la loi a entouré l'exercice de cette industrie. Les auteurs parlent ensuite des cidres et des poirés.

La seconde partie du volume traite de la distillation, c'est-à-dire des moyens d'extraire des liquides sucrés qui ont fermenté l'alcool qu'ils renferment. Les appareils nécessaires à cette opération, les diverses méthodes employées, les produits nouveaux obtenus et mis dans le commerce sont successivement examinés. Comme les procédés sont multiples et nombreuses les matières à distiller, que chacune demande des soins particuliers, il en résulte une abondance de renseignements fort précieux. La fabrication des vinaigres est longuement décrite. En un mot, c'est une véritable encyclopédie de la matière.

Trop longue serait la mention même des matières encore abordées dans cet ouvrage, telles que l'utilisation des résidus et déchets du vin, l'analyse des boissons diverses, etc. Chaque sujet est traité à fond et avec soin. Il est nécessaire pourtant d'appeler l'attention sur le dernier chapitre du livre, où un homme de loi a rassemblé tout ce qui concerne les obligations particulières au vendeur, au transporteur

et à l'acheteur de boisson. Peu de matières ont donné lieu à plus de lois et de règlementations : c'est à s'y perdre souvent. Ces pages pratiques, où sont exposées les formalités les plus importantes et les lois les plus usuelles, seront d'un secours important aux lecteurs et le véritable complément de ce livre utile. G. DE SENNEVILLE.

BELLES-LETTRES

Studii sopra i poemi omerici, par A. DALL' ACQUA GIUSTI. Venezia, Vizentini, 1890, in-8 de 109 p.

Cet ouvrage se compose de trois études d'inégale étendue dont voici les titres : *Le Vrai Caractère des poèmes homériques. — Ces poèmes nous font-ils connaître la religion hellénique? — Les Poèmes homériques et l'Art grec.*

L'auteur est à la fois compatriote et disciple de Vico qui, dans la première moitié du XVIIIe siècle, osa au nom de la philosophie de l'histoire contester l'existence du vieil Homère. Mais cette protestation isolée passa inaperçue jusqu'au jour où l'examen des scolies de Venise, découvertes par Villoison, conduisit Wolf à cette conclusion que les épopées homériques avaient dû être chantées longtemps avant d'être écrites. M. dall'Acqua distingue avec raison l'ère des aèdes qui créent et imaginent, de celle des rapsodes qui ne sont que l'écho des pensées d'autrui. Les premiers, vivant à une époque où ni lois, ni traditions n'arrêtaient l'essor du talent, et d'ailleurs merveilleusement servis par une langue non moins apte à traduire les sensations les plus douces que les passions les plus énergiques, sont demeurés les modèles de la poésie populaire, libre dans ses allures, indépendante dans ses inspirations. L'invention de l'écriture a certainement rendu à l'esprit humain d'inappréciables services; mais elle a eu tout au moins cette conséquence fâcheuse d'émousser le sens poétique. L'Athènes savante des Pisistratides avait créé de toutes pièces la légende d'Homère : elle l'imposa avec son hégémonie à tout le reste du monde hellénique. Mais ce qui, dans les siècles qui suivirent, contribua d'une façon inattendue à confirmer la foi au vieux poète, ce fut la réputation de l'épopée virgilienne : on se figura dès lors l'*Iliade* et l'*Odyssée*, œuvres d'ailleurs hétérogènes et de date absolument différente, d'après M. dall Acqua, composées jadis en Grèce de la même manière que l'*Énéide* venait de l'être à Rome. Cette première partie de la brochure peut se résumer dans la définition qui la termine : « l'*Iliade* est un poème romanesque et chevaleresque. »

La seconde tend à démontrer, contrairement à l'opinion commune qui fait des poèmes homériques la Bible de la Grèce, que l'entreprise des Pisistratides a porté un coup irréparable aux vieilles traditions

mythologiques traitées par les aèdes de l'âge homérique avec une verve railleuse qui prélude à celle d'Aristophane et que, parmi les philosophes, Platon ne sera pas le premier à condamner. Il semble que le critique italien, exclusivement occupé d'un des aspects de son sujet, tienne décidément trop peu de compte d'autres passages où s'affirme avec non moins d'éclat ce que nous pourrions appeler la piété homérique. Ce qu'il dit des efforts tentés par les stoïciens d'abord, et plus tard par les alexandrins pour atténuer par des allégories les tableaux les plus risqués de l'*Iliade* et surtout de l'*Odyssée*, n'en est pas moins digne d'attention.

Dans sa troisième et dernière étude, M. dall' Acqua fait observer qu'il faut attendre une époque relativement récente pour voir la statuaire grecque substituer aux pierres sacrées et aux figurines grossières des représentations plus humaines et plus artistiques à la fois de la divinité. Ce qui précède ne lui permet évidemment pas d'admettre que Phidias se soit le moins du monde inspiré de l'*Iliade* le jour où il conçut son Jupiter Olympien et sa Minerve. L'auteur italien va même jusqu'à affirmer que sculpteurs et poètes ont fini par professer un égal dédain pour le vrai sentiment religieux; thèse exacte si on l'applique aux siècles de décadence, fausse assurément si l'on considère l'ensemble des chefs-d'œuvre immortels légués à la postérité par l'âge de Périclès. C. Huit.

Il Volgo di Roma, *raccolta di tradizioni e costumanze popolari* a cura di Francesco Sabatini. Roma, Loescher, 1890, in-18 de 79 p. — Prix : 3 fr.

Le nom de M. F. Sabatini a plus d'une fois été inscrit dans le *Polybiblion,* et ceux de nos lecteurs qui s'occupent de folk-lore ne l'ont sans doute pas oublié. M. Sabatini continue son étude favorite par la publication d'un recueil destiné à bien faire connaître le peuple romain, *Il Volgo di Roma,* recueil où sous la forme de mélanges et non d'une manière méthodique — une table générale donnera ensuite de l'unité à ces travaux épars — seront rapportés tous les faits, tous les documents, tous les souvenirs appartenant à cet intéressant sujet. Le premier volume de cette collection, petit, joli, bien imprimé, débute par une préface où M. Sabatini expose le plan de son œuvre. Vient ensuite une notice de M. Chiappini sur un *impressario* de théâtre de marionnettes, un certain Gaetanaccio, personnage fort caustique qui s'attaquait à tout et faisait le bonheur du peuple romain, comme jadis Tabarin celui du peuple parisien. La biographie de ce Gaetanaccio est suivie de recherches sur la lyrique dans les chants populaires de Rome. M. Sabatini reconnaît franchement qu'ils n'ont rien d'original et ont été inspirés par les chants d'autres parties de l'Italie. Le volume est terminé par un article de M. Parisotti sur les

mélodies populaires, et un autre article de M. Menghini sur les *canzoni* non indigènes, mais venues du nord de l'Italie dans la Ville éternelle. Outre cette publication, M. Sabatini, se joignant à MM. Menghini et Parisotti, a entrepris une revue mensuelle : *Rassegna di litteratura popolare e dialettale,* destinée à offrir l'examen critique de toutes les publications concernant le folk-lore. L'idée est bonne, mais que les rédacteurs se montrent impartiaux et sincères s'ils veulent conquérir l'autorité nécessaire pour donner à une revue de ce genre une réelle valeur. Nous voyons dans cette *Rassegna* une annonce qui peut intéresser quelques-uns de nos lecteurs. M. Sabatini a publié en 1877 une *Rivista di litteratura popolare,* ayant ses collaborateurs dans tous les pays de langue néo-latine. Un seul volume de cette revue a paru, depuis longtemps il était épuisé, on le réimprime en en supprimant la partie bibliographique, mais en l'augmentant d'articles nouveaux.

TH. P.

L'Académie d'Arles au XVIIe siècle, *d'après les documents originaux,* par l'abbé A.-J. RANCE. Paris, Le Chevalier, 1890, 3 vol. gr. in-8 de XVII-432, 507, 443-XCII p. — Prix : 22 fr. 50.

L'ouvrage que nous allons examiner n'est pas seulement considérable par ses quinze cents pages; il est considérable aussi par la valeur des recherches de son auteur. Ce n'est pas tant l'histoire d'une académie de province que celle de la littérature de presque toute la région méridionale pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. M. l'abbé Rance, dans l'Avis au lecteur placé en tête du tome III, n'a pas eu tort de se servir, à ce sujet, des termes d' « exhumation » et de « révélation. » La plupart des personnages qu'il nous présente étaient ensevelis dans l'oubli, et l'Académie d'Arles, cette fille aînée de l'Académie française, était depuis longtemps comparable à une de ces honnêtes filles qui, suivant un mot fameux, ne font pas parler d'elles. Le savant historien a eu le bonheur de trouver dans la bibliothèque et dans les archives d'Arles les principaux matériaux nécessaires à son œuvre, notamment le *Registre de l'Académie* (1666-1689) qui a été pour lui un guide officiel, les manuscrits de Bonnemant, de Pierre Vèran, sans mentionner un grand nombre de pièces imprimées qui sont d'une extrême rareté. Deux des plus belles bibliothèques de la Provence, la Méjanes d'Aix et l'Inguimbertine de Carpentras, lui ont aussi fourni les secours les plus abondants, soit en documents peu connus, soit en documents complètement inédits. Les collections publiques de Paris, de Marseille, n'ont pas été plus négligées que le riche cabinet de M. Paul Arbaud, le généreux bibliophile d'Aix, et que les archives privées de M. le marquis d'Aymar de Châteaurenard, le descendant d'un des plus dévoués protecteurs de l'Académie d'Arles.

Profitant de toutes ces ressources avec beaucoup d'habileté, l'auteur, dans un tableau d'une minutieuse exactitude, retrace l'origine de cette compagnie, ses progrès et sa décadence. Il signale le rôle que jouèrent, à l'heure de la fondation, deux hommes d'élite qui furent l'âme de l'œuvre, MM. de Grille Robias et de Châteaurenard ; enfin il ne manque pas de raconter l'essai de résurrection tenté vers 1730 et qui fait penser à un de ces flambeaux déjà éteints qui ne se rallument que pour un instant.

Nous ne pouvons analyser les trois volumes si pleins de renseignements de tout genre que M. l'abbé Rance consacre à l'Académie d'Arles. Nous nous contenterons d'indiquer rapidement quelques-uns des côtés les plus intéressants de cet ouvrage. Énumérons d'abord diverses lettres inédites de plusieurs membres de l'Académie française, tels que le duc de Saint-Aignan (t. I, pp. 117, 136, 137, 138, 149, 199, 206, 217, 322; t. II, pp. 166, 169, 227, 260, 262, 391), V. Conrart (t. I, pp. 210, 212, 294) ; Charpentier, l'ardent adversaire des latinistes (t. I, p. 318; t. II, pp. 267, 277); Pellisson (t. I, p. 337) ; Mézeray (t. II, p. 223), etc. Nous laisserons de côté de nombreuses lettres des académiciens d'Arles, pour appeler l'attention sur un grand nombre de particularités curieuses relatives à l'auteur de l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence* (t. I, p. 11), à la marquise de Ganges (*ib.*, p. 95), à René Le Pays, sieur du Plessis-Villeneuve, celui dont Boileau a dit :

Le Pays sans mentir est un bouffon plaisant.

(*ib.* p. 128), au poète Gaspard d'Abeille (p. 234-235), au comte de Modène (p. 236), à Corbinelly et à sa traduction de *l'Art poétique* d'Horace, critiquée par l'Académie d'Arles (p. 247 et suiv.), à Louis Ferrier, auteur dramatique et traducteur de *Justin* (p. 275-279), au docteur Fr. Vautier (t. II, p. 183), à Gaspard de Varadier de Saint-Andiol, avec rectification d'une erreur du P. Bougerel faisant naître ce personnage en 1623, alors que, selon son propre témoignage, il fut baptisé le 18 juin 1631 (*ib.* p. 183), au chanoine Pierre Saxi, auteur du *Pontificium Arelatense* (1629, in-4) (*ib.* p. 207), à l'abbé Charles Boileau (p. 288-298), à l'Académie de Nîmes et à son affiliation à l'Académie d'Arles (p. 332-372), à Pierre Puget (p. 417), au gentilhomme forçat et homme de lettres Floriot de Boissey (p. 432-436), au chanoine Pierre d'Eminy, auteur d'une dissertation manuscrite sur la mission de saint Trophime dans les Gaules, appelé à tort *Côminy* dans le *Lelong-Fontette* (p. 481), à Pierre d'Ortigues, sieur de Vaumorière (t. III, p. 9), à l'antiquaire Claude Terrin « une des gloires littéraires de la ville d'Arles » (*ib.* p. 18-27), au P. Albert Daugières, excellent poète latin (p. 29-44), au Dr Charles Patin, fils du Dr Gui Patin (p. 118-119), à Mme Deshoulières (p. 126-127), à l'archevêque d'Arles François-Adhémar

de Monteil de Grignan (p. 178-180), à Lantelme de Romieu, auteur de l'*Histoire des antiquités d'Arles* (complément et rectification d'un article de la *Bibliothèque historique de la France* (p. 181), au chronologiste et géographe Guillaume Marcel (p. 182-194 et 383-389), à la *Vénus d'Arles* (complet compte rendu de la discussion qui s'éleva entre divers archéologues au sujet de la fameuse statue), à Santeuil (p. 422-426), à la comtesse de Suze (p. 432-435), etc.

Ce qu'il faut louer surtout dans la monographie de l'Académie d'Arles, c'est l'abondance et la sûreté des renseignements bibliographiques. M. l'abbé Rance a cru devoir apporter dans l'accomplissement de cette partie de sa vaste tâche un soin particulier. Qu'il s'agisse du texte même, ou des notes mises au bas des pages, ou des notes jointes aux pièces justificatives dont les trois volumes sont enrichis, ou du travail spécial qui, sous le titre d'*Index bibliographique,* occupe les quatre-vingt-huit dernières pages du tome III, les informations sont toujours exactes, riches, excellentes, et dans un recueil qui, comme le nôtre, est consacré à la science des livres, nous aimons à constater que c'est là une des plus recommandables qualités d'un ouvrage que son auteur a défini « une contribution à l'histoire de l'esprit humain, » définition à laquelle nous demandons la permission d'ajouter un mot qui résumera tous nos éloges : nous l'appellerons donc : une précieuse contribution à l'histoire de l'esprit humain.

T. DE L.

Madame de Staël et son temps, avec des documents inédits, *1766-1817,* par lady BLENNERHASSETT, née comtesse DE LEYDEN. Trad. de l'allemand par AUGUSTE DIÉTRICH. Paris, Westhausser, 1890, 3 vol. in-8 de 618, 586 et 693 p. — Prix : 23 fr.

Sur Mme de Staël trois énormes volumes in-8 formant un ensemble de près de deux mille pages! Il y a là de quoi causer au lecteur le plus intrépide une fort excusable appréhension. On aurait tort, cependant, de ne pas la vaincre. Le sous-titre de l'ouvrage nous l'apprend, ce n'est pas un portrait de Mme de Staël que lady Blennerhassett a voulu peindre, c'est un tableau de tout son temps, de ce temps si fécond en grands événements, en transformations immenses, en personnages illustres dans toutes les carrières, de ce temps qui va d'avant la Révolution aux premières années de la Restauration. C'est une immense fresque, fort travaillée dans ses moindres détails, au centre de laquelle figure une femme célèbre et qu'entourent ses contemporains les plus éminents. Il y a dans cette vaste composition une bien remarquable habileté d'agencement. Souvent Mme de Staël disparaît pour laisser se mouvoir et agir les principaux acteurs qui eurent un rôle dans cette période de notre histoire, puis l'auteur trouve le moyen de revenir à

elle par des transitions si bien ménagées qu'elles semblent toutes naturelles. Et ce n'est pas seulement la France d'alors que lady Blennerhassett met ainsi sous nos yeux, c'est l'Allemagne, c'est l'Italie; la Russie et l'Angleterre fournissent même à lady Blennerhassett les sujets de pages remarquables. Elle n'a qu'à suivre Mme de Staël, poursuivie d'exil en exil par Napoléon effrayé du courage et des idées d'une femme qui, tandis que tant de démagogues et tant de représentants de l'antique aristocratie se courbaient servilement devant lui, ne cessa de lui refuser un hommage instamment quémandé. Ce fut un noble caractère que celui de la fille de Necker et l'on comprend que le désir de l'étudier profondément ait inspiré à lady Blennerhassett la pensée de son livre. Mais ce livre n'eût pas été complet si son auteur se fût bornée à raconter les moindres incidents de la vie de Mme de Staël, ses relations politiques ou littéraires et les grands événements dont elle fut témoin. Pour expliquer ces incidents, ces relations, ces événements, un vrai travail psychologique et sociologique était nécessaire; il fallait pénétrer dans les mœurs du temps, examiner l'état social, peindre la situation des esprits à diverses époques. Dans cette tâche abstraite, lady Blennerhassett a montré une rare sagacité. Elle décrit parfaitement, par exemple, le trouble où la dépravation antérieure à la Révolution, puis les persécutions et l'absence de tout culte avaient laissé les consciences. Plus loin, avec non moins de vérité, elle montre l'heureuse réaction dont Châteaubriand fut l'un des plus habiles promoteurs. Ce réveil de croyances se produisit aussi dans l'âme de Mme de Staël; l'*Imitation de Jésus-Christ,* quelques-uns des livres de Fénelon devinrent ses lectures favorites. Elle ne renonça pas à sa prédilection pour le protestantisme où elle était née, mais elle se sentait attirée par bien des points vers le catholicisme et rêvait une fusion des deux Églises. On pense bien que le côté littéraire si important dans la vie de Mme de Staël a vivement attiré l'attention de son historien. Les œuvres de l'auteur de *Corinne* sont soigneusement examinées. Quant à ses opinions politiques, elles sont exposées avec beaucoup de lucidité, principalement par l'analyse détaillée des *Considérations sur la Révolution* qui donnent une si haute idée de la perspicacité de Mme de Staël. Elle entrevoyait la nécessité de la décentralisation, ce qui fut l'une des grandes préoccupations de M. le comte de Chambord, et elle émit quantité d'idées qui certainement trouveraient place dans le programme d'une monarchie restaurée. On ne peut qu'admirer la manière dont lady Blennerhassett a traité toutes ces questions si en dehors des habitudes de son sexe. Elle débrouille les écheveaux de l'histoire et de la politique avec une sûreté, une clarté qui feraient honneur à un homme d'État et à un diplomate. Allemande, elle parle de la France sans les préventions qu'on pouvait

craindre de la part d'un écrivain de sa nation. Elle nous semble pourtant injuste à l'égard de la maison de Bourbon. Cette hostilité rend toutefois plus précieux son témoignage envers la Restauration que les alliés ne désiraient pas, songeant les uns au roi de Rome, ceux-ci à Bernadotte, ceux-là au duc d'Orléans. Voici comment elle explique le retour des Bourbons : « On les rappela, non parce qu'on les aimait ou croyait en eux, mais parce qu'ils étaient indispensables, pour le conventionnel Carnot comme pour le maréchal de l'empire Marmont, pour les constitutionnels survivant de 1789 comme pour les sénateurs de 1814, qui avaient été nommés par Napoléon et qui n'en prononçaient pas moins sa déchéance. » (T. III, p. 587.)

Lady Blennerhassett ne tient pas compte de l'enthousiasme très réel, confirmé par bien des témoins, qui accueillit le retour de Louis XVIII, mais son aveu sur la nécessité de ce retour, même exprimé sans nulle sympathie, méritait d'être consigné. Quelques autres appréciations de sa part provoqueraient des réserves; ainsi — mais trompée par une allégation de Mallet du Pan — elle ne rend pas justice aux Chouans (t. II, p. 271). Elle prétend à tort que les généraux de l'Empire n'étaient pas traités avec les égards qui leur étaient dus (t. III, p. 611). Remarquons qu'elle emploie le mot légitimiste comme synonyme de royaliste. Ce n'est qu'à partir du règne de Louis-Philippe que le premier de ces termes fut substitué au second. Puisque nous arrivons à de menues observations, signalons quelques légères erreurs. Stofflet, fils d'un meunier de Lunéville, n'était pas un Souabe (t. I, p. 5); Châteaubriand ne fit point partie de l'armée de Condé, mais de l'armée des princes, dispersée après Valmy; M. de Serre était premier président de la cour impériale de Hambourg, et non préfet du département des Bouches-de-l'Elbe, fonctions que remplissait M. de Chaban (t. II, p. 560). Metz ne fut jamais la capitale de la Lorraine (t. II, p. 573), et à proprement parler n'était même pas en Lorraine... Mais, au lieu de faire ces minimes remarques, constatons plutôt le soin avec lequel lady Blennerhassett a lu tout ce qui en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, partout, pouvait se rapporter à son vaste sujet, et disons qu'elle l'a traité en digne émule de Mme de Staël. Pour nous Français, son livre offre des lenteurs qu'on ne saurait lui reprocher; écrivant pour l'Allemagne, elle a dû dire à ses compatriotes ce que souvent nous savions, mais ce qu'il fallait apprendre à son public. Le premier volume surtout a de ces longueurs, et il faut de la patience pour lire les cent pages environ qui précèdent la naissance de Mme de Staël. A mesure que l'auteur avance dans l'histoire de cette vie qui devient la vie de toute une époque, l'intérêt s'accroît sans cesse, et si alors l'œuvre de lady Blennerhassett prouve des recherches faites avec une patience germanique, dans sa composition générale, elle révèle le

souvenir d'une éducation française. On ne se doute pour ainsi dire point qu'on a affaire à une traduction. Une part de cet éloge doit du reste revenir à M. A. Dietrich, qui a employé plus de deux ans à faire passer le livre de lady Blennerhassett dans notre langue. TH. P.

L'Œuvre de H. de Balzac, *étude littéraire et philosophique sur la « Comédie humaine, »* par MARCEL BARRIÈRE. Paris, Calmann Lévy, 1890, in-8 de XXVIII-502 p. — Prix : 7 fr. 50.

Cette importante étude sur Honoré de Balzac, écrite *con amore,* m'apparaît comme un portique digne du colossal monument littéraire et philosophique élevé dans la première moitié de ce siècle par l'illustre Tourangeau. Bien certainement, tous les « balzaciens, » qu'ils partagent ou non la manière de voir de M. Marcel Barrière, « dévoreront » ce livre. Avant d'aller plus loin, cependant, je dois, pour mon compte, déclarer que je suis de ceux qui protestent contre la prétention qu'a l'auteur de vouloir toujours démontrer, dans l'ensemble comme dans la plupart des détails, *per fas et nefas,* la moralité de l'œuvre de Balzac. Je n'anticiperai pas autrement; car il convient d'abord d'exposer comment M. Marcel Barrière a compris et exécuté son travail.

Ce travail débute par une *Introduction générale* où est définie l'œuvre du maître et marquée son influence sur notre littérature. M. Barrière a fait preuve de logique en suivant l'ordre déterminé par Balzac lui-même. « Trois choses distinctes s'y trouvent, dit-il : *la Comédie humaine,* les *Contes drôlatiques* et le *Théâtre*... Comme on le sait, *la Comédie humaine* se divise en trois parties : *Études de mœurs, Études philosophiques* et *Études analytiques.* Une introduction précède chacun de ces trois groupes d'études, où l'auteur cherche toujours à expliquer le sens de la pensée de l'écrivain. De ces trois parties, les *Études de mœurs* constituent pour ainsi dire à elles seules presque toute *la Comédie humaine.* Elles se divisent en scènes de la vie privée, de la vie de province, de la vie parisienne, politique, militaire et de campagne. La même manière d'études a été suivie pour chacun de ces trois groupes de scènes ; il leur a été fait des introductions successives. Enfin, chose qui constitue le vrai fond de l'ouvrage, l'auteur a analysé, roman par roman, chacun des livres qui composent les différents groupes de scènes. »

Si j'emprunte à M. Marcel Barrière les lignes qui précèdent, c'est qu'elles résument parfaitement le coup d'œil d'ensemble qui, jeté sur son ouvrage, donne une idée nette de la méthode suivie. Et quand j'aurai ajouté que, — après l'analyse et l'appréciation des *Contes drôlatiques* et du *Théâtre,* — les dernières pages du livre sont consacrées à un *Chapitre des conclusions* présentant une critique générale de

l'œuvre de Balzac, j'aurai, je crois, dit tout ce qui est nécessaire pour que chacun se rende compte de la physionomie du présent volume.

Sans contredit, M. Barrière a du talent : il en faut d'ailleurs, et beaucoup, pour soutenir avec une très grande apparence de vérité, tout le long de cinq cents pages, des opinions parfois assez paradoxales. Quand M. Barrière, avec Théophile Gautier, qualifie le grand écrivain de « Napoléon littéraire, » ce qui signifie tout simplement qu'il occupe le premier rang parmi les romanciers du siècle, eh bien ! soit, — style réservé, — j'en conviens. A la rigueur, je pourrais encore me ranger du côté de M. Marcel Barrière sur divers autres points que d'autres contesteront; mais il m'est impossible d'accepter comme convaincante sa plaidoirie en faveur de ce qu'il appelle « la profonde moralité, » « à quelques exceptions près, » de *la Comédie humaine.* Notons cependant que l'auteur reconnaît (p. 17 et 150) que cette lecture ne convient ni aux adolescents ni aux jeunes filles. — Dont acte, comme disent les notaires.

Assurément, je n'ai pas l'intention, qui d'ailleurs serait vaine et même naïve, d'éloigner de Balzac les hommes de trente ans passés appartenant aux classes dirigeantes : ceux-là, dont l'esprit est équilibré, qui savent et peuvent, courent peu de risques et ont des chances de tirer profit de cette masse d'or fortement mélangé de scories, qui s'appelle *la Comédie humaine;* mais quant à conseiller l'étude de ce tableau de mœurs assez faisandées, vrai souvent, hélas ! exagéré plus souvent encore, à la « jeunesse pauvre, » comme le pense M. Barrière (p. 490), cela me paraît plus que mauvais, — imprudent au premier chef. Et voici mes raisons. Aujourd'hui, dans chacune de ces régions minuscules de la France désignées sous le nom d'arrondissement, le plus mince « sous-vétérinaire, » comme disait Gambetta, croit avoir en lui l'étoffe suffisante pour faire un député, un ministre, et, qui sait? pour conduire un jour peut-être notre pauvre pays. Les appétits sont donc devenus féroces au point que tout Rastignac de petit chef-lieu, tout de Marsay sans le sou, tout méprisable Lucien de Rubempré voudraient d'une seule bouchée, sans attendre, tout de suite, au moment où ils se lancent dans la vie, avaler Paris, y compris la tour métallique du Champ de Mars. Et c'est à l'heure où un système pitoyable de demi-instruction obligatoire jette sur le pavé des grandes villes, de la capitale surtout, une foule d'ambitieux faméliques, sans scrupules et de talent problématique, qu'un esprit distingué incite ces incomplets à « méditer la vie des héros de Balzac, » « un stimulant, » ajoute-t-il. Je crois bien que M. Marcel Barrière n'y a pas mûrement réfléchi. Sans doute, on compte nombre d'honnêtes gens et même de gens d'honneur dans *la Comédie humaine;* mais il me semble qu'il s'y trouve beaucoup plus de gredins, de coquines et de scélérats, impunis

ou favorisés du sort : une statistique raisonnée, sous ce rapport, serait curieuse à établir. Elle se fera quelque jour, croyez-le bien.

La morale dans Balzac, le catholicisme dans Balzac, la politique même dans Balzac, comme tout cela est sujet à caution ! L'ivraie est si grandement mélangée au bon grain qu'en vérité celui-ci est trop fréquemment étouffé par celle-là. Mais n'envisageons, s'il vous plaît, que la question de moralité, sur laquelle notre auteur a insisté d'une façon particulière. Je ne vais pas ressasser ce qui a été fulminé maintes fois contre *le Père Goriot, Splendeurs et Misères des courtisanes, la Fille aux yeux d'or,* etc.; mais simplement en ce qui concerne le drame émouvant d'*Albert Savarus*, je vous demanderai : Comment trouvez-vous l'avocat Savaron de Savarus, intelligence supérieure, âme d'élite, qui, fatalement, appelle de tous ses vœux, bien qu'il soit résolu à la patience (!) l'heure où la belle duchesse d'Argaïolo, qu'il aime, mariée à un vieillard, deviendra libre par la mort de ce dernier ? Quelle opinion surtout, avez-vous de ladite duchesse qui donne « de l'espoir » à un amant — platonique, c'est vrai, — « espoir » basé sur les soixante-cinq ans et l'aspect décrépit d'un mari qu'elle estime ? Je ne sais pas si je divague, mais il me semble bien que ces deux personnages « sympathiques » font mieux et pis que de « tuer le mandarin, » qu'ils commettent bel et bien, d'intention et de désir, le double crime qui attira jadis la colère divine sur le Roi-Prophète. Et pas un mot dans le livre pour réprouver cela. Au contraire, le romancier s'efforce visiblement de faire disparaître l'odieux de la situation. Où donc est, ici, la « parfaite moralité » du récit ? On sait, au surplus, que Théophile Gautier, l'un des plus fervents admirateurs de Balzac, le peignait ainsi, en quatre mots : « Moitié Hercule, moitié satyre. » Pas n'est besoin d'avoir lu les *Contes drôlatiques* ni médité la *Physiologie du mariage,* qui est plutôt celle de l'adultère, comme on l'a dit fort justement, pour être de l'avis de Gautier.

Si, maintenant, je me résumais par une phrase, je dirais : l'œuvre de Balzac, qu'il faut assimiler, à l'égard des jeunes, aux livres de médecine et d'anatomie, mais dont nul lettré, nul écrivain surtout ne sauraient se passer, — l'œuvre de Balzac, dirais-je, doit toujours se trouver, chez un père de famille, dans la partie de la bibliothèque soigneusement fermée à clé. Il en doit être de même du livre de M. Marcel Barrière, et cela d'autant plus qu'il saisit l'imagination, captive l'esprit et me paraît assez puissant pour ébranler des opinions qui ne seraient point irrévocablement fixées. E.-C. La Grette.

Life of Nathaniel Hawthorne, by Moncure D. Conway. London, Walter Scott, 1890, in-12 de 224-xiv p. — Prix : 3 fr. 10.

La collection des *Great writers* entreprise par l'éditeur Walter Scott,

est analogue à celle des *Grands écrivains* que publie la maison Hachette. Le volume consacré à Nathaniel Hawthorne par M. Conway a d'autant plus d'intérêt que le célèbre romancier américain est peu connu du public français. Sa vie intime était même assez ignorée de ses compatriotes, et c'est seulement après sa mort que, grâce aux lettres publiées par ses parents et spécialement par sa belle-sœur, on put savoir ce que cette nature sauvage et fermée aux confidences, contenait de délicatesse et de sentiments élevés.

Né en 1804 à Salem, de parents dont les ancêtres s'étaient fixés en Amérique au commencement du XVIIe siècle, Nathaniel Hawthorne se sentit de bonne heure attiré vers la littérature. Il entra en 1821 à Bowdoin College et en sortit « gradué » quatre ans plus tard. De retour à Salem, il écrivit son premier roman *Fanshawe* qu'il devait répudier plus tard comme indigne de son talent. Il collabore ensuite à diverses revues américaines, publie plusieurs romans sociaux, épouse Sophia Peabody après quatre ans de fiançailles et un stage fastidieux comme fonctionnaire des douanes à Boston. Le succès de ses romans s'accentue chaque année ; il atteint son apogée en 1850 par la publication de *Scarlet letter* (la Lettre rouge) qui se vend à Londres encore plus qu'à New York et ne tarde pas à être traduit en toutes les langues.

Parmi les œuvres qui suivirent, je citerai *The House of the seven Gables,* publié en 1851; *Tanglewood Tales,* paru en 1853. Nommé consul à Liverpool, Hawthorne étudie l'Angleterre qu'il semble apprécier peu favorablement ; il visite l'Italie, retourne en Amérique en 1860, s'occupe de politique et revient à la littérature, à la grande joie de ses amis. Mais, atteint d'une maladie cruelle, l'écrivain qui avait su peindre avec tant de charme et de vérité la vie de famille aux États-Unis, meurt le 18 mai 1864, laissant inachevés d'importants travaux.

L'étude de M. Moncure D. Conway se termine par une lettre très belle et très chrétienne écrite par Mrs Sophia Hawthorne peu de jours après la mort de son mari. Elle est heureusement complétée par un index alphabétique et par une bibliographie des œuvres de l'écrivain due à M. John P. Anderson, du *British Museum.*

ROGER LAMBELIN.

HISTOIRE

Viaggio in Germania, Bavaiéra, Svizza, Fiandra & Francia, *Compiuto negli anni 1761-1763, Diario del cardinale* GIUSEPPE GARAMPI,... Roma, Tipografia vaticana, 1889, in-4 de XXII-328 p.

Le cardinal Joseph Garampi naquit à Rimini en 1725 ; il devint évêque de Montefiascone en 1776, fut introduit dans le Sacré Collège par Pie VI en 1785, et mourut le 4 mai 1792. Doué de facultés heu-

reuses et de l'amour du travail, il se distingua de bonne heure parmi les prélats les plus érudits de la cour de Clément XIII, Clément XIV et Pie VI. Il passa de longues années dans les archives du Vatican, où il s'occupa surtout des décimes de la Cour pontificale durant son séjour à Avignon. On a écrit qu'il avait consacré vingt ans à continuer le recueil intitulé *Orbis christianus ;* il est certain qu'il y coopéra, mais dans de moindres proportions : il encouragea surtout le labeur de Cajetan et Callixte Marini qui poussèrent vigoureusement cet ouvrage.

Garampi fut employé aussi dans les nonciatures en Pologne et à la Cour impériale. En d'autres circonstances, il fut chargé de commissions qui prouvent le cas que l'on faisait de ses aptitudes diverses.

De 1761 à 1763, il accomplit le voyage dont l'on vient de lire le titre. C'est proprement un voyage littéraire. Dans toutes les villes par lesquelles il passe, le prélat romain se rend près des savants les plus renommés, visite avec eux les dépôts littéraires et donne une notice abrégée, mais claire et précise, des archives, des bibliothèques et des manuscrits les plus précieux. A Paris, il trouva le plus courtois accueil chez le garde général de la bibliothèque du Roi. Afin de lui permettre de consulter plus commodément les manuscrits les plus importants pour lui, on lui permit de remporter à son hôtel ces documents. A Saint-Germain des Prés, aux Blancs-Manteaux, à Saint-Denis, à Sainte-Geneviève, il rencontra aussi la complaisance la plus parfaite. Il parle des religieux, qui l'accueillirent si bien, avec reconnaissance, fait connaître leurs travaux, et l'on trouve dans ses pages des détails précis que l'on chercherait vainement dans des ouvrages spéciaux. Auprès des séculiers, il ne fut pas moins bien reçu ; tous savaient rendre hommage à son mérite. Il nous redit les plaintes que les vrais savants lui faisaient entendre sur la décadence des études ; déjà les travaux sérieux étaient négligés et le goût du public se tournait vers les facéties de Voltaire et des écrivains de son école. Les récits de Garampi ne sont pas moins curieux pour l'Allemagne, la Bavière, la Suisse et la Hollande.

Le manuscrit du cardinal Garampi avait été recueilli par Marino Marini qui le déposa aux Archives pontificales. C'est là que Dom Gregorio Palmiéri, bénédictin de Saint-Paul et archiviste du Vatican, l'a trouvé, et il a eu l'heureuse inspiration de le publier en y ajoutant une table complète des personnes, des lieux et des sujets les plus importants. Un document écrit sans aucune prétention et dans le but de conserver le souvenir de ce que l'on a vu, offre les plus grandes garanties de vérité. Ajoutons que la préface écrite par Dom Palmiéri rectifie en plusieurs points Moroni et les autres auteurs qui parlent du cardinal Garampi.

DOM PAUL PIOLIN.

La Légende merveilleuse de Monseigneur Sainct-Yves, *ornement de son siècle, mirouër des ecclésiastiques, advocat et père des pouvres veufves et orphelins, patron universel de la Bretaigne-Armorique (1253-1303).* Imité des légendaires bretons, d'après des documents historiques rares ou inédits, par le vicomte ARTHUR DU BOIS DE LA VILLERABEL. Illustrations de Paul Chardin. Rennes, H. Caillière, 1889, petit in-4 de VII-160 p. — Prix : 10 fr.

Il ne sera plus dit que Paris a seul le monopole des publications de luxe illustrées. La tentative de l'éditeur rennais Caillière, aidé par les presses de l'imprimeur Le Roy, prouve que la province ne le cède en rien à la capitale, ni pour le goût et l'harmonie de la décoration, ni pour le fini de l'exécution polychrôme. Les aquarelles, les blasons, les culs-de-lampes, les lettres initiales de H. Chardin sont irréprochables, et ce livre, dédié « à la Bretagne et aux Bretons, » inaugure bien une série de publications destinées à la gloire de cette province.

Après saint Martin, saint Yves est le thaumaturge de la France. Mais comment présenter au public la vie d'un tel personnage dans un langage digne de sa merveilleuse légende? M. Du Bois de la Villerabel, à qui le moyen âge est familier, a pensé que la forme archaïque serait mieux appropriée que toute autre à ce dessein, et il a eu la hardiesse de l'écrire en style de la fin du XVe siècle. Ce style nous fait mieux goûter la saveur des vertus angéliques du bon prêtre qui se fit l'avocat des pauvres ; mais il fallait de l'audace pour tenter l'aventure : jadis Balzac n'y réussit guère et l'on pouvait craindre que le souvenir de ces contes prétendus drôlatiques ne fît tort à l'essai d'un nouveau pastiche. En cela, comme en bien d'autres choses, le succès n'est assuré qu'à ceux qui savent trouver la juste mesure : et je crois que M. de la Villerabel a précisément découvert celle qui convenait à son sujet. Des critiques exigeants lui demanderont pourquoi, voulant se servir de vieux langage, il n'a pas choisi celui de l'époque même de saint Yves : il aura beau jeu de répondre qu'on ne l'eût sans doute pas compris, et qu'ayant seulement dessein de nous soustraire aux préoccupations de l'époque présente, il valait mieux s'arrêter à la forme ancienne la plus voisine de nous, et par conséquent la plus accessible à tous. Des puristes lui reprocheront aussi de n'avoir pas, ayant fait choix d'une époque déterminée, respecté dans toute sa rigueur l'orthographe et la forme du temps, d'avoir employé des mots qui n'étaient pas encore inventés, en un mot de s'être fabriqué un style de fantaisie. Je crois que M. de la Villerabel répondrait simplement : j'ai voulu donner à mon récit une couleur spéciale, de nature à déterminer dans l'esprit de mes lecteurs une impression soutenue d'archaïque édification. Si j'y ai réussi, qu'importent les légères imperfections qu'on pourra signaler dans l'exécution matérielle de l'œuvre. — Puisque le pastiche n'est pas son but principal, voilà du moins ce que je répon-

drais à sa place, car j'ai éprouvé cette impression, et je suis persuadé que tous ceux qui liront ce livre sans parti-pris l'éprouveront à leur tour. Il y règne, d'un bout à l'autre, une sorte de bonhommie simple et communicative qui produit une sensation étrange peut-être, mais tout à fait favorable à l'éclosion des sentiments que l'auteur veut développer dans notre esprit. Le procédé est très artificiel, à coup sûr, mais il ne manque pas son effet, et c'est là un mérite assez rare. M. Chardin a représenté, dans la vignette qui surmonte l'épistole au lecteur, M. Du Bois de la Villerabel en costume de chevalier, à genoux, casque à terre, présentant son ouvrage à saint Yves, descendu du paradis pour le recevoir et entouré des saints patrons des deux auteurs et de ceux des diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier. Cette gracieuse idée, renouvelée des anciens manuscrits, portera bonheur au livre. Rien, du reste, n'a été épargné pour donner au récit une vraie couleur locale. L'enquête pour la canonisation, récemment publiée dans les *Monuments de l'histoire de Saint Yves*, a été largement mise à contribution. M. de la Villerabel a fait œuvre à la fois d'historien, de lettré, d'homme de goût et d'artiste : œuvre de pur Breton.

RENÉ KERVILER.

La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie du monastère de Paray-le-Monial en Charolais, morte en odeur de sainteté en 1690, par Mgr JEAN-JOSEPH LANGUET, évêque de Soissons, membre de l'Académie française. Nouvelle édition conforme à l'édition princeps de 1729, avec préface, notes, éclaircissements et continuation jusqu'au second centenaire de la mort de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, par l'abbé LÉON GAUTHEY, vicaire général d'Autun, précédée d'une épître dédicatoire à sa Sainteté le Pape Léon XIII, par Mgr Perraud, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon, membre de l'Académie française. Paris, Poussielgue, 1890, in-12 et in-8 de XL-662 p. — Prix : 4 fr. l'in-12 et 10 fr. l'in-8.

Le titre très développé que je viens de transcrire fait connaître le sujet du livre dont je dois rendre compte en quelques mots, car les noms des auteurs des trois parties distinctes sont des garants suffisants de la capacité et du talent avec lesquels chacune est traitée.

Ce fut trente-neuf ans après la mort de la bienheureuse Marguerite-Marie que Jean-Joseph Languet, alors évêque de Soissons et plus tard archevêque de Sens, publia la vie de la servante de Dieu. Ce livre fut presque aussitôt traduit dans toutes les langues de l'Europe et même en arabe. Il a été plusieurs fois réimprimé dans notre siècle. Dès son apparition il devint l'objet des plus vives attaques de la part des jansénistes qui ne pouvaient supporter la doctrine qui forme le fond de tout le livre, la dévotion au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Prévoyant sans doute ces attaques, le pieux auteur avait cepen-

dant parlé avec une grande circonspection pour ne dépasser en rien les limites permises par la plus stricte orthodoxie. Il avait pris soin de placer en tête un discours sur les vies miraculeuses des saints et particulièrement sur celle de la vénérable Mère Marguerite. Ce discours comme tout le reste est absolument inattaquable sous le rapport de la doctrine et il ne pouvait y avoir que des hérétiques notoires à y voir des erreurs qui n'y sont pas.

Le travail de l'évêque de Soissons fut accueilli avec empressement par tous les catholiques et il est resté un modèle d'hagiographie. Dans l'édition que M. l'abbé Léon Gauthey vient d'en donner, il relève et corrige un assez grand nombre d'erreurs échappées à l'auteur surtout pour la chronologie (p. 110, 115, 258, 284, 304, 308, 365, 427, et passim) ou pour des noms propres. On sait qu'à l'époque où écrivait Languet on était peu scrupuleux sur ces deux points. L'auteur, devenu évêque de Soissons, occupé de controverse fort active contre les nouveaux sectaires, ne pouvait souvent composer qu'à la hâte et d'après les notes qui lui étaient transmises. Pour reviser le texte primitif, le nouvel éditeur avait sous les yeux les archives du monastère de Paray-le-Monial, les publications de la vie et des œuvres de la bienheureuse, ainsi que ses lettres éditées par les religieuses, et d'autres documents qui se trouvent à l'évêché d'Autun. Il a fait un très utile emploi de ces sources et surtout des travaux accomplis à Rome pour le procès de béatification. Toute cette partie est absolument neuve : on y suit avec un vif intérêt les informations de la Sacrée Congrégation des Rites. C'est aussi un chapitre très digne d'attention que celui dans lequel M. Gauthey raconte les fêtes qui eurent lieu en 1864 à l'occasion de la béatification de Marguerite-Marie et surtout en 1873 lors du grand pèlerinage du mois de juin. Enfin le récit de ce qui est arrivé à la Visitation de Paray-le-Monial durant la Révolution, la conservation des reliques, la manière dont le monastère s'est relevé en dépit de tant de difficultés, sont très propres à captiver le lecteur. Nous devons dire la même chose de la préface dans laquelle l'auteur fait connaître la vie de Jean-Joseph Languet, l'un des plus grands prélats du dix-huitième siècle. DOM PAUL PIOLIN.

Les Communaux et le Domaine rural à l'époque franque. *Réponse à M. Fustel de Coulanges,* par E. GLASSON, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris. Paris, Pichon, 1890, in-12 de 185 p. — Prix : 4 fr.

Ce volume n'est qu'une violente diatribe contre l'auteur regretté de l'*Histoire des Institutions politiques de la France,* dans laquelle on abuse sans cesse à son endroit des odieuses accusations de « faux matériel, » d'habitude de supprimer les textes, de « défigurer les opinions qu'il

combat », de « faire dire à un texte le contraire de ce qu'il contient ; » où on le désigne au mépris universel comme « un adversaire qui s'est laissé égarer par une passion haineuse » (p. 129). Ceux qui ont approché M. Fustel de Coulanges savent bien qu'il n'avait de passion que celle de la vérité; de haine que celle de l'erreur, de l'ignorance et de la fausse érudition.

Les expressions de M. Glasson sont d'autant plus regrettables que son argumentation est, en général, d'une extrême faiblesse. Quand on voit (p. 10) : « Quel est le lecteur qui, après avoir lu avec soin tous les ouvrages de M. Fustel de Coulanges, a rencontré un seul passage où cet auteur ait reconnu qu'un texte était contraire à sa doctrine? » on sourit et l'on songe que l'explication de ce fait qui étonne M. Glasson est pourtant bien simple : M. Fustel, qui n'était point hâté d'écrire et de bâtir des théories, n'affirmait de doctrine qu'après s'être assuré qu'aucun texte ne lui était contraire. Cela est d'une méthode plus prudente et plus sûre que de dire avec M. Glasson (p. 27) : « Même en l'absence de tout texte, il faudrait admettre l'existence de biens communs ; » il est vrai qu'on nous en apporte un argument admirable et sans réplique : « En supposant que tous les textes consacrés à un peuple ou à une époque ne parlent que des hommes, serait-il permis d'en conclure qu'il n'y avait chez ce peuple qu'un seul sexe ? »

M. Glasson ne comprend pas toujours les textes qu'il cite. Page 85, reproduisant le titre I de la loi des Burgondes (*de libertate donandi patribus attributa et muneribus regiis),* il écrit : « *Quia nihil de praestita patribus donandi licentia vel munificentia, dominantium legibus fuerat constitutum,* » etc. L'on voit bien que la virgule doit être supprimée ou reportée après *dominantium,* ce qui donne à la phrase un tout autre sens. Au titre XIII de cette même loi, il est uniquement question de la co-propriété résultant du partage fait entre le Romain et le Burgonde et non pas d'une communauté. A propos du titre XLV de la loi salique, M. Glasson veut absolument qu'il soit question du consentement unanime de tous les habitants ; autrement, dit-il, on n'aurait pas écrit : « *si vel unus extiterit qui contradicat.* » Nous ferons seulement observer qu'il faut examiner à quoi s'oppose cette résistance d'un individu; et nous voyons, en effet, qu'elle ne s'oppose pas au prétendu consentement de tous les autres habitants, mais seulement à celui de quelques personnes : « *unus vel aliqui.* » Page 95, il veut prouver que certains moulins étaient communs et il allègue à l'appui « cette disposition vraiment remarquable » de la loi des Bavarois : *Et si in ecclesia vel infra curtem ducis vel in* FABRICA *vel in* MOLINO *aliquid furaverit, thrimniungeldo componat, hoc est ter novem reddat, quia istae quattuor domus casae publicae sunt et semper patentes* » (!). M. Glasson, qui a bien autrement que M. Fustel de Coulanges le sentiment des

difficultés (c'est lui qui le donne à entendre, ne doit-on pas justice à tous, même à soi?) a sans doute vu qu'il était bien bizarre, si *casae publicae* désigne des communautés, d'appliquer ce terme à une église et à la *curtis* ducale! il a vu cette difficulté et il en a dû trouver la solution ; il eût été charitable de l'indiquer à ses lecteurs, qui n'ont pas reçu les mêmes lumières que lui et qui iront s'imaginer que *publicæ* a ici le sens qu'on lui rencontre presque constamment, et que là même est la raison du triplement de l'amende. Cette loi des Bavarois a mal inspiré M. Glasson : ne cite-t-il pas (p. 94) le ch. 5 du titre XI comme faisant allusion « à des divisions qui ont mis fin à des communautés entre *commarchani.* » Notez que ce titre XI est entièrement relatif au bornage des propriétés privées et aux changements qu'on lui fait subir (*de terminis ruptis*), et dites si l'article 9 que voici contient ce qu'y a cru voir M. Glasson : *Nemo novum terminum sine consensu partis alterius aut sine inspectore constituat?* P. 60 et suiv., la discussion de M. Glasson sur l'article 5 du décret de Childebert II n'est pas plus concluante. Le décret n'est pas fait en faveur des parents qu'il déchargerait d'une responsabilité collective antérieure; il est fait contre le coupable, auquel il ôte la faculté de se faire aider par ses parents; il y a là une distinction fort nette et que M. Glasson n'a point saisie. Nous ne pouvons nous attarder plus longtemps à discuter les arguments de M. Glasson. Avant de terminer cet article, il nous reste à regretter le manque de composition de cet ouvrage, plein d'un désordre qui peut être un effet de l'art, mais qui n'a rien de beau.

M. Glasson avoue qu'il n'est pas comme M. Fustel de Coulanges, qui prétendait écrire ses livres pour peu de personnes; il écrit, lui, pour tout le monde. Je le regrette; mais tandis que M. Fustel de Coulanges, comme tous les écrivains éminents qui ne recherchent que l'approbation des bons esprits, obtenait par surcroît les applaudissements du grand nombre, je crains bien qu'en dépit du zèle de M. Glasson à convier tout le monde à la lecture de ses ouvrages, il n'y ait plus d'appelés que d'élus.

E.-G. Ledos.

Le Moyen âge fut-il une époque de ténèbres et de servitude? *Études,* par Georges Romain. Paris, Bloud et Barral, s. d. (1890), in-8 de 365 p. — Prix : 4 fr.

L'objet que s'est proposé dans cet ouvrage M. Georges Romain est apologétique et polémique. L'auteur a voulu réfuter les calomnies des adversaires de l'Église et faire ressortir les bienfaits répandus par le christianisme sur la société européenne quand, après la chute de l'Empire romain, la conduite du monde civilisé lui fut entièrement remise. « Qu'était le monde quand, après trois siècles de persécution, l'Église, sortie des arènes et des catacombes, a pris la direction de la

société? Qu'était-il devenu, mille ans après, au siècle de saint Louis? Où en étaient les lumières, les mœurs et les libertés? Voilà, en y ajoutant des réflexions comparatives sur l'œuvre de la Renaissance, de l'ancien régime et de la Révolution, le sujet de ces études. Elles concluent à la grandeur du moyen âge par le triomphe de l'ordre social chrétien sur l'ordre social païen, du droit public chrétien sur le droit public barbare et romain, favorables au despotisme, à l'esclavage, à l'immoralité. Un court épilogue sur notre société laïcisée clôt notre travail. »

Le nom seul de M. Georges Romain suffit à garantir l'excellent esprit dont cet ouvrage est animé. Il est le fruit de lectures très étendues et très variées. L'auteur procède volontiers par extraits et par citations des ouvrages qu'il a consultés, et il invoque de préférence les témoignages rendus à l'Église soit par des adversaires, soit par des indifférents. Il a constitué ainsi une sorte d'arsenal où les défenseurs de la vérité religieuse et sociale trouveront des armes très utiles, mais où l'on pourrait souhaiter plus d'ordre et de méthode, et où l'érudition est parfois un peu hâtive et superficielle. Les préoccupations immédiatement contemporaines y tiennent, selon nous, une trop grande place, et la forme se ressent aussi un peu trop des habitudes de la presse politique quotidienne. Au point de vue doctrinal et polémique, l'ouvrage de M. Georges Romain mérite d'être recommandé à nos lecteurs. Un journaliste intelligent pourrait notamment en tirer un bon parti dans ses luttes de chaque jour, et aussi un conférencier dans des réunions populaires. Au point de vue critique et scientifique, bien que l'ensemble en soit juste et vrai, il doit être lu avec précaution.

M. S.

Gesta domni Aldrici, Cenomannicæ urbis episcopi, a discipulis suis, texte publié et annoté par l'abbé R. Charles et l'abbé L. Froger. Mamers, Fleury et Dangin, 1889, in-4 de xxxiv-224 p.

Les nouvelles hypothèses, récemment émises sur l'origine des Fausses Décrétales, ont ramené l'attention des érudits sur les *Gesta Aldrici*. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, du xie siècle ; conservé avant la Révolution dans les archives du chapitre Saint-Julien du Mans, il est inscrit aujourd'hui sous le n° 99 à la bibliothèque de cette ville. Le texte publié par Baluze (dans ses *Miscellanea*) et reproduit dans la *Patrologie latine*, de Migne (t. CXV), laissait à désirer : l'éditeur a omis la préface, modifié la date de plusieurs diplômes et admis mainte leçon incorrecte. Une édition exacte, mais fort incomplète, a paru dans le t. XV des *Monum. German. histor.* (p. 305-27). La nouvelle, commencée par l'abbé R. Charles, a été terminée par M. Froger, curé de Rouillon (près du Mans), qui s'est parfaitement acquitté de sa

tâche. Ses notes ne laissent rien à désirer pour la bibliographie de chaque pièce, la nomenclature des variantes et l'identification des noms de lieux, celle-ci établie à l'aide de la *Géographie ancienne du diocèse du Mans*, publiée en 1845 par Th. Cauvin, à qui il a bien fait de laisser « toute la responsabilité de ses rapprochements. »

M. Froger a partagé son introduction, fort bien conduite et d'excellent style, en trois paragraphes. Dans le premier, il résume, avec beaucoup de clarté, la vie de saint Aldric, principalement, mais non exclusivement, à l'aide de ses *Gesta*. Cette compilation, dont il étudie, dans le deuxième paragraphe, la rédaction, le manuscrit et les éditions, fut commencée dans son « noyau primitif » par un disciple du saint évêque, avant 840 ; il a suivi l'ordre chronologique et pris ses « éléments dans certains documents, auxquels il se réfère et qui sont ajoutés à son étude sous forme de pièces justificatives. » Cette première partie reçut des adjonctions successives, puisées dans les *Actus pontificum Cenomanensium*, le livre des miracles de saint Benoît et les archives de la chancellerie épiscopale. La deuxième partie reçoit « un appoint considérable » des documents officiels, lettres d'évêques, diplômes impériaux, polyptyque, dispositions relatives au luminaire, etc. ; une dernière source sont les précaires, reproduits malheureusement d'après un manuscrit défectueux. « Tous ces matériaux ne sont pas d'égale qualité et, parmi les diplômes de l'Empereur, il en est plusieurs dont on suspecte à bon droit l'authenticité. » J'ai tenu à donner à peu près textuellement l'explication de M. Froger sur la formation de ce recueil. Dans le troisième paragraphe il discute les rapprochements d'origine constatés naguère par M. Bern. Simson entre les *Gesta Aldrici* et les Fausses Décrétales. D'après ce professeur de Fribourg, « tout fait qui y est avancé doit être présumé faux, toute pièce qui y est alléguée doit être présumée apocryphe » (Jul. Havet, *Questions méroving.*, IV, 12). M. Froger suit pied à pied son argumentation et montre que, sur plusieurs points, elle est loin d'être probante. Il fait en outre remarquer que, si les Fausses Décrétales avaient été inventées au Mans, elles n'auraient pas tardé d'être « frappées de discrédit. » Voici la preuve qu'il en donne. Le successeur de saint Aldric reprit ses prétentions sur l'abbaye de Saint-Calais ; pour les établir, il exhiba au concile de Verberie (863) des actes et diplômes qui furent reconnus supposés, et dont la destruction fut prononcée. Parmi les prélats, et à leur tête, se trouvait l'archevêque de Reims, Hincmar : comment fut-il si perspicace dans cette affaire, lui qui, précédemment, s'était laissé battre à l'aide du recueil du pseudo Isidore ? Et comment les religieux calaisiens en auraient-ils ignoré la fausseté, s'il avait une origine mancelle, eux qui avaient percé à jour la supercherie des *Actus pontificum Cenomanensium* ? M. Froger estime, avec

M. Tardif (*Histoire des sources du droit canon.*, p. 158), que l'usage des pièces fausses de cette espèce a commencé dans la province ecclésiastique de Reims. U. C.

Philippe V et la Cour de France, t. II, *Philippe V et la Cour d'Orléans*, d'après des documents inédits tirés des archives espagnoles de Simancas et d'Alcala de Hénarès, et des archives du ministère des affaires étrangères à Paris, par M. BAUDRILLART, docteur ès lettres, agrégé de l'Université, correspondant étranger de l'Académie royale d'histoire de Madrid, Paris, Firmin-Didot, 1890, in-8 de 611 p. — Prix : 10 fr.

Ce volume n'est ni moins important ni moins intéressant que le premier. Tout d'abord une introduction expose les sources où l'auteur a si bien puisé. Aux archives d'Alcala de Hénarès il a trouvé des documents relatifs aux intrigues du duc d'Orléans en Espagne, d'autres concernant l'abdication de Philippe II, et un mémoire du P. Poisson sur les droits au trône de France de la maison d'Orléans. Les archives de Simancas lui ont livré la correspondance de Cellamare et de Grimaldo, ministre des affaires étrangères en Espagne et successeur d'Alberoni, des lettres diverses et des documents concernant le congrès de Cambrai. Au ministère des affaires étrangères il a compulsé les instructions et dépêches de Dubois, des ambassadeurs français en Espagne : Saint-Aignan, Louville, Nancré, Maulevrier, Mornay, Saint-Simon, Chavigny, Coulanges, etc., la série des Mémoires et Documents, les papiers de Cellamare et d'Alberoni. La Bibliothèque nationale lui a fait connaître les Mémoires manuscrits et inédits de Borcy (1715-1718). Dans le recueil de M. le marquis de Biron il a utilisé les lettres d'Alberoni et du duc d'Ormond et il a consulté d'autres sources; enfin, il a mis à profit, en les contrôlant, les écrits de l'Anglais Coxe, de Lemontey sur la Régence, d'Aubertin sur le XVIIIe siècle, de Laborderie sur la conspiration de Bretagne, de Maldonado-Macanez sur Alberoni, de Weber sur la quadruple alliance (1718). Tous ces documents sont analysés ou partiellement cités, avec une parfaite exactitude, dans le texte ou dans l'annotation qui renferme d'ailleurs des informations variées et des éclaircissements sur les hommes et les choses au cours du récit.

Ce volume n'embrasse qu'un espace de huit années (1715-1723); mais les événements s'y pressent et tous les hommes d'État des grandes puissances de l'Europe, spécialement ceux de France et d'Espagne, y figurent. Il se partage en deux versants : d'abord la lutte de Philippe V et du Régent, puis leur entente, sinon leur complète réconciliation. De là trois livres qui comprennent : 1° les origines de la rivalité de Philippe V et du duc d'Orléans (1700-1715); 2° leur rivalité, la rupture de la France et de l'Espagne (1715-1720); 3° la réconciliation de la France et de l'Espagne (1720-1723).

Voici maintenant, en raccourci, les grandes lignes du sujet.

La mort de Louis XIV avait laissé le champ libre aux ambitions de l'Angleterre et surtout de l'Empereur d'Allemagne, Charles VI, ainsi qu'aux agitations et aux défiances de la France et de l'Espagne. L'Angleterre, comme toujours, songeait à faire servir notre épuisement et nos discordes à son agrandissement; l'Empire, enhardi par ses succès dans la guerre contre les Turcs, n'ayant pas renoncé d'autre part à la succession d'Espagne et visant à la prépondérance en Italie, mettait en péril la tranquillité de l'Europe, en même temps que les animosités mutuelles de Philippe et du Régent, entretenues et accrues par Dubois, secrétaire d'État, et Alberoni, ministre italien tout-puissant et passionné, rendait impossible un accord durable entre les deux pays. L'auteur remonte à 1700 pour expliquer les coupables intrigues du duc d'Orléans qui, après ses brillants exploits au-delà des Pyrénées, cherchait à s'y faire, avec l'aide de l'étranger, un parti considérable pour occuper le trône de Philippe V, au cas où la mauvaise fortune lui eût imposé l'abdication. Le roi d'Espagne n'oublia jamais ces manœuvres; il crut même à une tentative d'empoisonnement sur sa personne par le duc d'Orléans, supposition dont M. Baudrillart démontre, pièces en main, l'absurdité.

A son ressentiment profond contre le Régent, Philippe V associait des prétentions inopportunes et exagérées en Italie, alors que le duc d'Orléans, voulant le ramener à des idées plus saines, ne s'écartait pas de la politique sage de Louis XIV. Ainsi le Régent, pour prévenir une guerre générale, dut conclure une quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, l'Empire et la Hollande. Philippe V se croyant, bien à tort, sacrifié en Italie, refusa d'acquiescer à ce traité nécessaire, fortement incriminé à cette époque et plus tard, mais qui néanmoins, malgré les sentiments anglais de Dubois, bassement manifestés en certaines circonstances, n'entachait pas, en dépit de quelques concessions, l'honneur de la France. Comment vaincre la résistance espagnole ? Déjà le duc d'Orléans avait poursuivi, par des moyens machiavéliques, la chute d'Alberoni : celui-ci, d'accord avec Philippe V qu'il dominait, répondit par la conspiration de Cellamare, ou plutôt de la duchesse du Maine qui exploitait les mécontentements de la noblesse contre le pouvoir et la politique du Régent. Cette conjuration s'aggravait des mouvements hostiles de la Bretagne et du Poitou. De là, après l'échec du complot, la guerre déclarée à l'Espagne par la France et l'Angleterre, guerre ruineuse pour Philippe V, et dans laquelle Dubois applaudit avec une joie méprisable et tout anglaise aux excès de la victoire.

C'en était fait : l'Espagne devait enfin se tourner vers nous. On négocia de part et d'autre ; une triple alliance entre la France, l'Espagne et l'Angleterre aboutit à l'heureuse conclusion du traité de Cam-

brai ; cette alliance parut cimentée par les mariages de l'Infante avec le roi de France devenu majeur, et celui du prince des Asturies avec l'une des filles du Régent. Mais alors les événements se précipitent. Le roi et la reine d'Espagne, Élisabeth de Farnèse, abdiquent, et leur fils Louis Ier monte sur le trône; mais la mort exerce ses ravages: elle emporte le cardinal Dubois, le Régent et le frêle successeur de Philippe V? « O illusions des politiques! Sept mois après la magnifique lettre de ce dernier à son fils, le petit-fils de Louis XIV reprenait le pouvoir. Le ministère du duc de Bourbon, (si favorable à l'Espagne,) et les premières années du cardinal Fleury allaient reproduire dans les rapports des deux pays, jusqu'aux traités du *Pacte de famille*, les mêmes péripéties que le gouvernement de la Régence (p. 571). »

Je ne serai que juste en félicitant l'auteur d'avoir, dans ce volume, plus remarquablement encore que dans le premier, à cause des difficultés de la tâche, exposé les faits avec l'entière sincérité de l'histoire et apprécié avec une pénétration et une impartialité constantes, les grands personnages qui occupent la scène. Rien d'ailleurs qui puisse blesser l'orthodoxie ou le respect dû à la religion et à l'Église. J'aurais désiré seulement plus de détails sur la politique intérieure du Régent, despotique et personnelle, ainsi que sur le côté étroit et quelquefois égoïste de sa politique extérieure. J'ajoute, à propos d'une phrase sur la Ligue du XVIe siècle, qu'indépendamment de la conduite du Saint-Siège à l'égard de Henri IV, la loi fondamentale du royaume interdisait l'accès du trône à un prince hérétique.

Je signale, à l'attention des lecteurs, en finissant, les treize documents dont se compose l'Appendice. GEORGES GANDY.

Vue générale de l'histoire politique de l'Europe, par ERNEST LAVISSE. 2e édit. Paris, Colin, 1890, in-12 de 243 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les ouvrages d'histoire générale ont toujours été rares ; et dans un temps où l'histoire vit surtout de détails, il faut savoir gré à M. Lavisse d'avoir publié une *Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*. Embrasser en quelque deux cents pages une période de trente siècles et apprécier avec justesse des faits si marquants qu'ils sont dans toutes les mémoires et pour lesquels on ne peut espérer découvrir des causes ou des conséquences jusqu'alors inaperçues, se faire lire avec plaisir lorsque l'on doit écrire ce que l'on pense, en se tenant également éloigné de l'honnête médiocrité du manuel et d'une éloquence qui rappellerait, pour la faire regretter, celle de Bossuet, n'était point chose aisée, et c'est un honneur pour l'auteur d'avoir en grande partie réussi dans la tâche qu'il s'était proposée.

C'est adresser un compliment presque banal à M. E. Lavisse que de

dire qu'il saisit à merveille l'enchaînement de l'histoire et qu'il est impossible le plus souvent de ne pas partager ses jugements. Nous devons pourtant signaler certaines appréciations qui nous paraissent manquer d'exactitude ou de justesse. Le rôle de Napoléon est-il complètement et impartialement tracé ? Peut-on ne voir en lui que le jacobin audacieux qu'une fortune heureuse conduit au pouvoir et qui, pour faire triompher les principes de la Révolution ou satisfaire sa fantaisie et un amour immodéré de la gloire, renverse les trônes, crée des royautés d'un jour, et bouleverse l'Europe ruinée et décimée ? Si l'Empereur a commis des fautes qui pèsent encore lourdement sur nous, s'il a laissé la France amoindrie, ce n'est pas une raison pour passer sous silence le service insigne qu'il a rendu en rétablissant l'ordre dans notre pays au lendemain des mauvais jours de la Convention et du Directoire. Est-il bien certain aussi qu'il soit « vénéré après sa mort comme un libérateur parce qu'il a fait trembler le Pape, l'Empereur et le Tzar ? » L'énumération est à coup sûr incomplète : Napoléon a fait trembler tous les souverains de l'Europe, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux confins de l'Asie, et le Pape moins certainement que tous les autres, le pouvoir de « l'immortel vieillard » (p. 212) étant, par son caractère tout spirituel et l'éternelle durée qui lui est promise, de ceux auxquels les conquérants ne peuvent porter atteinte, ainsi que le prouve bien de nos jours la puissance que conserve S. S. Léon XIII, prisonnier dans Rome, capitale du royaume d'Italie. — Nous ne croyons pas non plus qu'il soit vrai de dire que « nos écrivains du XVIIIe siècle ont retrouvé l'humanité perdue depuis le temps de Platon, de Sénèque et de Marc-Aurèle » (p. 196) ; ni juste de décerner de grands éloges à la philosophie du XVIIIe siècle, bien qu'elle soit entrée en guerre contre la déraison » (p. 187). — De même nous ne saisissons pas comment « après 1870 la France se trouve représenter plus que jamais le principe de nationalité, » principe que d'ailleurs elle n'a pas toujours eu à se féliciter de soutenir. Au reste, ces quelques inexactitudes de détail ne déparent que bien peu la belle ordonnance de l'ouvrage, où, encore une fois, il y a beaucoup à louer.

M. Lavisse n'est pas seulement un judicieux historien, mais encore un lettré des plus délicats. Son style très travaillé, très vigoureux, donne un singulier relief à sa pensée. Il rappelle celui de Michelet, auquel malheureusement il emprunte parfois ses figures forcées et ses expressions trop réalistes. Pour ne citer que quelques exemples, nous n'aimons guère le « manteau archéologique » dont Napoléon couvre la Révolution (p. 192), ni l'Irlande « réduite à l'état de plaie toujours suppurante » (p. 151), ni la Suisse qui « devient une chose très particulière » (p. 91), ni ce « provin » de la maison de France (il s'agit de Philippe d'Anjou) que Louis XIV donne à l'Espagne (p. 149),

ni la mer Baltique « lac suédois » qui sent le cliché et revient trop souvent.

ALBERT ISNARD.

L'Événement de Varennes, par VICTOR FOURNEL. Paris, Champion, 1890, in-8 de 404 p. avec un plan et une autographie. — Prix : 10 fr.

C'est au 14 juillet 1789 que remontent les premiers projets de fuite du Roi et de sa famille. M. Victor Fournel passe en revue ceux du maréchal de Broglie, de la duchesse de Luynes et d'Augeard; dans ce dernier, figure pour la première fois cette petite ville de Varennes, destinée à une prochaine célébrité. Le Roi hésitait; la Reine se montrait plus ferme, mais aucun homme de tête n'avait encore pris à cœur cette grande entreprise. Mirabeau osa la proposer, en aborder les détails, en définir le caractère et le but: s'éloigner de Paris, mais rester en France; échapper à l'obsession des partis, se placer au milieu d'une armée, dissoudre l'Assemblée, en convoquer une autre et restaurer le pouvoir royal : Bouillé devait être l'instrument de ce projet. C'est lui, en effet, qui, dès janvier 1791, se trouve chargé de la direction; c'est avec lui que le Roi détermine la route à suivre; c'est lui qui dispose toute la manœuvre militaire qui protégera et couvrira l'exécution, de Châlons à Montmédy, tandis que, à Paris, Fersen est chargé des mêmes soins pour les préparatifs du voyage et pour le départ. M. Fournel a étudié avec soin tous ces avant-projets, tous ces préliminaires.

Le récit du voyage lui-même est lamentable et palpitant. L'auteur détermine les responsabilités, celle du Roi, celle de la Reine, celle de Choiseul; il déplore qu'en dehors des augustes voyageurs, personne n'ait eu la direction. A Varennes, il décrit l'impuissance du Roi et des troupes; comment tous les efforts ont été paralysés; en contraste avec ces malentendus et ces fausses mesures, l'activité, l'initiative, l'audace de Drouet. On criait : *Vive le Roi!* il y avait en ville cent quatre-vingts cavaliers, il y avait des officiers, et pas un chef. On attendait! Lorsque, le 22 juin, à neuf heures un quart du matin, le marquis de Bouillé arriva à Varennes, le roi en était reparti pour Paris depuis deux heures, et celui qui devait le sauver était réduit à n'essayer qu'une poursuite inutile et bien vite interrompue. Quel retour! Dampierre est massacré; à Châlons, l'émeute force le Roi à renoncer à la messe et à s'éloigner; les bruits les plus sinistres viennent affaiblir l'escorte, comme pour donner le signal ou l'excuse des cruautés. Entre Épernay et Dormans, voici les commissaires de l'Assemblée : Barnave, qui va se convertir à la royauté; Petion, qui se couvre de ridicule; Mathieu Dumas, qui dirige péniblement l'escorte. La canaille parisienne accourt à Bondy, et tandis que LL. MM. rentrent dans leur capitale comme des prisonniers, les héros de Varennes, Drouet, Guil-

laume et Mangin triomphent en voiture découverte sous un baldaquin de verdure! En regard de cette fuite si pitoyablement manquée, on aime à relire le récit de celle du comte de Provence, si simple, si facile, où les voyageurs n'ont pas eu une seule fois à montrer leurs faux passeports et qui les conduit sans avanie jusqu'en Belgique.

M. Fournel a poursuivi au-delà de juin 1791 l'étude des projets postérieurs d'évasion. C'est Gustave III qui propose de fuir par les forêts, en se remettant aux gardes-chasses, jusqu'en Belgique; d'autres conseillent de se retirer à Lyon, où la contrerévolution s'organise. Après l'insultante journée du 20 juin 1792, les constituants entrent en scène; c'est Lafayette qui veut recueillir le Roi au milieu de son armée; c'est d'Hervilly qui ouvre l'idée de s'échapper par le Havre; Mme de Staël elle-même offre le concours de sa personne à l'entreprise; le duc de la Rochefoucault procurera un asile sûr dans son gouvernement de Normandie et neuf cent mille livres. A tous ces projets, à toutes ces offres, Louis XVI oppose l'inopportunité, hélas! et son incurable inertie. Les 5 et 6 août, et même le 9, il prétend qu'il n'est pas encore temps, que les choses ne sont pas à l'extrémité, qu'il a gagné les chefs de l'émeute, de sorte que ses amis les plus décidés n'ont bientôt plus devant eux qu'un prisonnier et un condamné à mort.

On lira ce livre avec le plus vif intérêt. Il semble que d'avance on en sache tout; mais, par la sévérité de sa discussion et la précision de ses exposés, l'auteur renouvelle les moindres détails. C'est la troisième fois depuis trente-cinq ans qu'il touche à ce sujet : la première, en 1855, dans le *Correspondant*, il publiait des documents inédits émanant des archives municipales de Varennes, d'où il est originaire; la seconde, dans la *Revue des questions historiques*, il donnait deux articles sur *la Fuite de Varennes;* cette fois, il a encadré le sujet principal dans deux études qui embrassent la période préliminaire et la période postérieure. C'est un travail définitif, et, tout érudit qu'il soit, les discussions sont si heureusement rejetées dans les notes, que l'intérêt et la vivacité du récit n'en souffrent pas. Les appendices contiennent des détails très curieux sur les héros de Varennes et de Sainte-Menehould.

A plusieurs reprises, mais sur des points sans importance, M. V. F. cite Lafont d'Aussonne dont l'ouvrage ne nous semble avoir aucune autorité, pas même à titre de contemporain. Je lis même, page 85, Lafont d'*Auxonne;* c'est l'orthographe de Larousse, mais elle ne doit avoir de crédit qu'auprès de M. Constans. VICTOR PIERRE.

Problems of Greater Britain by the right hon. Sir CHARLES WENTWORTH DILKE, Bart. London, Macmillan, 1890, in-8 de XII-738 p. — Prix : 15 fr. 60.

Sous le titre : *Greater Britain; a record of travels in English speaking countries,* sir Ch. Dilke publia, il y a plus de vingt ans, le récit d'un important voyage autour du monde et le compte rendu détaillé d'une visite qu'il fit aux différentes colonies britanniques. Depuis 1868, l'auteur, élu député de Chelsea, s'était consacré à la politique active, et c'est à grand'peine qu'il put s'arracher aux travaux du Parlement pour publier une brochure à sensation : *The fall of Prince Florestan of Monaco* et pour éditer les œuvres de son grand-père : *Papers of a critic.* Mais en 1886, sir Charles, dont le nom avait été fâcheusement mêlé à un procès célèbre, fut battu à Chelsea par M. Whitmore, candidat conservateur, et il reprit le cours de ses voyages et l'étude approfondie des questions coloniales.

L'ouvrage que vient de faire paraître la maison Macmillan : *Problems of Greater Britain,* est de tous points remarquable. Sir Ch. Dilke a refait l'histoire économique, sociale et politique de toutes les colonies anglaises ; il a consciencieusement examiné leur état actuel et signalé les réformes administratives qui semblent nécessaires au développement de leurs ressources et à l'affermissement de l'empire britannique. Un travail de ce genre demandait des connaissances très étendues et une grande puissance d'observation, aussi faut-il féliciter sir Ch. Dilke de l'avoir mené à bonne fin.

Dans une introduction fort précise, sir Ch. Dilke énumère les richesses et exalte la force de cet empire britannique dont la superficie équivaut au triple de l'Europe, dont les revenus s'élèvent à 210 millions de livres sterling, et qui accapare la moitié du commerce maritime du monde entier ; mais il ne s'illusionne pas sur les parties faibles du colosse anglais. Si, d'ici quelques années, la Grande-Bretagne était entraînée dans une guerre continentale, elle pourrait, par suite de la faiblesse de son armée, recevoir un coup fatal au cœur de sa puissance. Une défaite aurait pour conséquences immédiates la perte du Canada et de l'Inde, et la déclaration d'indépendance de l'Australie. Si les ressources de l'empire sont énormes dans une lutte prolongée, elles seraient insuffisantes pour parer aux premières nécessités d'une guerre imprévue, et la vulnérabilité du Royaume-Uni s'est accrue dans la même proportion que son commerce et son industrie.

Ces préoccupations patriotiques tiennent une large place dans l'œuvre de sir Ch. Dilke ; il a traité toutes les questions militaires, en se renseignant auprès des autorités locales, et il a dédié *Problems of Greater Britain* à l'un des plus distingués officiers généraux, à sir Frederick Sleigh Roberts, commandant en chef de l'armée des Indes.

Les frontières de Baluchistan, du Punjab et du Kashmir font l'objet d'une étude particulièrement approfondie. Sans s'exagérer l'importance du chemin de fer transcaucasien au point de vue de la concentration des troupes, il faut reconnaître que les Russes seraient mieux préparés que les Anglais à entrer en campagne dans les plaines de l'Afghanistan ; aussi sir Charles s'occupe-t-il principalement de l'organisation défensive des confins de l'Inde et de la mobilisation des forces indigènes. Il note bien des vices organiques et notamment celui-ci : tandis que les troupes de la frontière du Punjab sont placées sous les ordres directs du commandant en chef, les armées de Madras et de Bombay sont encore soumises au régime des Présidences. C'est donc un cri d'alarme que jette sir Ch. Dilke, et il appelle l'attention du gouvernement de la Reine sur la situation militaire de l'empire indien.

Il ne m'est pas possible d'indiquer ici, même sommairement, toutes les questions politiques et économiques traitées dans ce livre, qui forme une véritable encyclopédie ; mais, au nom du *Polybiblion*, j'envoie mes félicitations à sir Ch. Dilke, qui n'est pas seulement un homme d'État, mais qui est aussi un de nos confrères en sa double qualité de propriétaire des *Notes and Queries*, recueil si apprécié des érudits, et de directeur de l'*Athenæum*, la plus complète et la plus littéraire des revues bibliographiques anglaises.

ROGER LAMBELIN.

Les Médecins normands du XIIe au XIXe siècle. *Seine-Inférieure. — Biographie et bibliograhie,* par le Dr Jules ROGER. Paris, G. Steinheil, 1890, gr. in-8 de 372 p. — Prix : 7 fr.

M. le Dr Jules Roger a voulu, dans ce livre, « rapprocher, grouper ces fils de la Normandie qui, sur le terrain médical, ont mis au service de leurs semblables corps et âme, » et porter à la connaissance de tous la vie et les travaux des médecins normands. Il l'a fait avec un soin consciencieux, avec une rare sagacité, avec de patientes recherches qui lui ont permis de dresser des bibliographies fort intéressantes, et en même temps, ce qui est un mérite de plus, avec un sentiment chrétien des plus chaleureux. Ajoutons que le Dr Roger ne sépare pas « le culte de l'humanité de celui de la science : cultiver la science, n'est-ce pas encore aimer l'humanité ? » — « Notre terre de « sapience, » écrit-il, devait produire des médecins hommes de foi, de science, de dévouement, qui ne le céderaient à aucun autre. » Et il cite les noms des docteurs Pecquet, Lepecq de la Clôture, Vicq d'Azyr, Desgenettes, David. Nous ne les trouvons pas tous dans ce volume, consacré spécialement à la *Seine-Inférieure*. Il nous offre l'énumération, disposée par ordre chronologique, des principaux médecins de cette partie de la Normandie, depuis Geoffroy d'Eu, qui vivait au

XIIIe siècle, jusqu'au Dr Beauregard, mort en 1884. Sur chaque personnage, l'auteur réunit les renseignements biographiques qu'il a pu se procurer; puis il analyse les travaux ; enfin il dresse la bibliographie. Quelques portraits de célébrités ornent ces pages, où plusieurs notices ont un grand développement. A la table chronologique l'auteur a ajouté une table alphabétique, et il nous donne, dans un bref appendice, la liste chronologique des médecins dont la biographie reste à écrire.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire apprécier la valeur et le sérieux intérêt de cet ouvrage, qui a sa place marquée dans toute bibliothèque normande. G. DE B.

The earlier history of English Bookselling, by WILLIAM ROBERTS. London, Sampson Low, 1889, in-12 de x-341 p. — Prix : 7 fr. 80.

Paris a eu de tout temps son quartier des libraires. Si ce quartier se confond encore aujourd'hui — ou peu s'en faut — avec celui des Écoles, il se confinait plus étroitement jadis, groupé dans les rues Saint-Jacques, de la Harpe, de la Sorbonne, des Carmes et lieux circonvoisins. A Londres, il en fut de même, et ce centre de commerce se trouvait aux alentours de la cathédrale Saint-Paul : *Paternoster Row* n'en est pas éloigné.

C'est ce centre que M. Roberts s'est plu à décrire, en un volume facile et agréable à lire, conçu et exécuté par un véritable amateur du livre, et tel que nous n'en avons pas encore pour Paris. Il traite successivement de la librairie avant la découverte de l'imprimerie, de la librairie au temps de Shakespeare, de la librairie au XVIIe siècle et de la librairie dans les temps plus modernes. Il consacre la seconde partie, et non la moins intéressante, à la biographie détaillée des principales figures de la librairie anglaise, Jacob Tonson, Bernard Lintot, Edmond Curll, John Dunton, Thomas Guy, qui vivaient tous au XVIIe et au XVIIIe siècles. Il y a là une foule de détails littéraires que l'on connaît peu ou prou, et qui ne doivent pas être dédaignés. Autrefois, en effet, chez les Anglais comme chez nous, les libraires étaient gens fort écoutés et fort instruits, dont la conversation était recherchée des auteurs, poètes et critiques, auteurs dramatiques et historiens, qui formaient dans la boutique du libraire comme un cercle littéraire, où chacun allait et venait, entrait et sortait pour dire son mot, apprendre les nouvelles, discuter une question du jour, toujours sûr de rencontrer un confrère et de serrer une main amie, le tout sans pose et sans forfanterie. Nous ne les connaissons plus guère aujourd'hui, ces réunions fortuites et sans cesse renouvelées, car la race de ces libraires, savants et aimables causeurs, s'est perdue ou à peu près.

En parcourant l'index développé qui termine l'ouvrage de M. Roberts,

on retrouvera tous les noms de la littérature anglaise ancienne, et les titres d'un grand nombre d'œuvres dramatiques et autres. En lisant attentivement son livre, on se fera une assez juste idée du commerce intellectuel et des lectures favorites de la Grande-Bretagne aux derniers siècles.

D'un style clair et précis, l'étude que M. Roberts vient de consacrer à l'histoire de la librairie anglaise ne présente aucun appareil d'érudition qui effraie; elle est destinée au grand public et saura le satisfaire par l'abondance des détails et la simplicité de la mise en œuvre. Un ouvrage du même genre sur notre pays serait le bienvenu.

H. Stein.

BULLETIN

Les Conversions célèbres, par Léo Taxil. Paris, Tolra, 1891, in-12 de xiv-431 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le titre même dit ce qu'est le livre : une suite de récits rappelant les plus célèbres conversions qui, depuis les premiers temps de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, ont triomphé des passions et de l'incrédulité, et étendu le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le plus grand nombre appartient naturellement aux temps modernes et même à l'époque contemporaine. C'est tout naturel : ces exemples, plus voisins de nous, sont de nature à intéresser et à frapper davantage. Mais les temps anciens ne sont pas oubliés et ils sont représentés par des noms qui figurent parmi les plus glorieux, par exemple ceux de sainte Madeleine, de saint Paul, de Constantin le Grand, de saint Jérôme et de saint Augustin. Le livre est bien fait, point du tout banal. Il a été écrit non seulement pour les âmes pieuses, mais aussi pour les aveugles, anciens amis de l'auteur, qui lui-même, on le sait, est un converti célèbre. « Puisse-t-il, comme il le dit en finissant, circuler parmi des mains loyales et ouvrir des yeux ! » Ce sera certainement sa meilleure récompense.

P. Talon.

Deuxième appendice au Manuel à l'usage des congrégations religieuses pour l'application de l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884, traitant spécialement du droit d'accroissement, par Léon de Lacoste-Lareymondie. Niort, L. Clouzot, 1890, in-8 de 148 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre n'a qu'un tort, c'est d'avoir paru avant le vote récent des Chambres. L'auteur a cependant indiqué les conséquences de la loi qu'il espérait encore voir modifier; aussi, son Manuel, dont les premières parties sont justement appréciées, mérite-t-il néanmoins l'attention des maisons religieuses, qui y trouveront des renseignements et des conseils de la plus grande utilité. Tout d'abord l'auteur décrit le droit d'accroissement, désignant les sociétés qui y sont soumises, les époques et les bureaux où elles doivent faire leur déclaration, les biens qu'elles ont à faire connaître et la manière dont elles les doivent évaluer. Il précise ensuite la forme de déclaration et les calculs nécessités par la liquidation des droits, indique les contraventions et les procédures possibles. Une seconde partie réunit documentairement toutes les décisions judiciaires intéressant la question, les

lois et instructions de la régie, et enfin des modèles de registres et de déclarations composés pour faciliter l'exécution des étonnantes prescriptions fiscales si outrageusement imposées au dévouement et à la charité.

G. P.

Petits Français, par EUGÈNE MOREL. Paris, Savine, 1890, in-18 de XIII-322 p. — Prix : 3 fr. 50.

Titres des sept chapitres de l'ouvrage : *Enfance. — Le Lycée. — L'Éveil. — Potaches ! — L'Université. — L'Isolement. — L'Association*. La simplicité de ces intitulés semble promettre une lecture sinon satisfaisante, du moins possible. Quel trompe-l'œil! Par le ton et la manière, l'auteur dépasse parfois M. Émile Zola s'ébattant avec *Nana*, tombant dans *Pot-Bouille* ou s'enfouissant dans *la Terre*. Ce n'est pas dire peu. Le réalisme de M. Eugène Morel est odieux : impiété et pourriture mêlées, et, circonstance aggravante, du talent. Il faut une rude dose de courage pour avaler cet ensemble, lequel ne peut guère provoquer que l'indignation et la nausée. Les tableaux qui se déroulent en ces pages ne sauraient s'analyser ici.

E.-C. LA GRETTE.

Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, continuée par MAURICE BLOCK, etc... 47e année. Paris, Guillaumin, 1890, in-18 de 1078 p. — Prix : 9 fr.

La publication de cet annuaire se poursuit d'après les usages adoptés jusqu'ici. Ce n'est pas en effet lorsqu'il atteint sa quarante-septième année que, dans un recueil reconnu utile par tous, on introduit des changements et des modifications importantes. Les seules qu'on puisse remarquer, et l'on ne saurait s'en plaindre, c'est un soin toujours croissant de recueillir les documents en plus grand nombre et de mettre à la portée de tous les statistiques qu'il serait presque impossible de se procurer séparément. Comme toujours cinq parties : 1° France en général : il faut signaler des chapitres pleins d'intérêt sur l'Exposition, les salaires, les grèves, les libéralités envers les établissements publics ; 2° Paris ; 3° Algérie et colonies ; 4° Pays étrangers ; 5° Variétés. Dans chacune d'elles la rédaction s'est développée et est faite avec un soin qui rend ce nouveau volume vraiment digne de ses devanciers.

G. DE S.

La Culture du pommier à cidre et la fabrication du cidre. *Nouveau guide sommaire et pratique,* par M. JOSSERAND. Lyon, Vitte, 1890, in-18 de 60 p. — Prix : 1 fr.

Le *Polybiblion* a déjà parlé une première fois de M. Josserand au sujet de la vinification ou art de faire le vin. Le même auteur poursuit aujourd'hui ses études sur les boissons et, dans un nouvel opuscule, expose ce qui regarde la culture du pommier à cidre et la fabrication de ce breuvage. C'est un résumé succinct, et cependant substantiel et complet de ce qui concerne la question ; plantations des pommiers, choix des espèces, maladies qui les atteignent et remèdes à appliquer, fabrication, soins et conservation du cidre, tels sont les sujets abordés et traités par un homme compétent d'une manière claire et pratique.

S.

Les Sociétés chez les animaux, par le Dr PAUL GIROD, professeur-adjoint à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, professeur à l'École de médecine, lauréat de l'Institut. Paris, J.-B. Baillière, 1891, in-8 de 342 p. avec 53 fig. — Prix : 3 fr. 50.

Après avoir exposé sommairement les diverses formes sociales dont les

animaux sont susceptibles, l'auteur étudie d'une façon distincte les associations chez les vertébrés, chez les invertébrés, les commensaux et les parasites, et enfin les sociétés coloniales. Cette étude, très nourrie de faits empruntés pour la plupart aux travaux d'Alfred Espinas, d'Edmond Perrier et de Brehm, est loin d'être une vulgaire compilation : c'est un tout complet, parfaitement coordonné, plein d'aperçus nouveaux, et conservant du commencement à la fin une note personnelle, qui révèle non seulement un auteur érudit, mais encore un esprit observateur et sagace. En parcourant cet attrayant ouvrage, le lecteur s'initiera aux mystères de la vie intime des diverses espèces animales, et connaîtra par le menu les instincts toujours si merveilleux dont chacune d'elles a été dotée pour soutenir la grande lutte pour l'existence. Terminons notre courte analyse en ajoutant que cette étude, un peu savante, convient plus à l'homme mûr qu'à la jeunesse.

D. MARTEL.

Fleurs d'hiver, fruits d'hiver. Histoire de ma maison, par E. LEGOUVÉ, 7e édition. Paris, Ollendorff, 1890, in-16 de 231 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Fleurs d'hiver et *les Fruits d'hiver* de M. Legouvé sont les unes encore bien odorantes, les autres encore bien savoureux, et l'on voudrait qu'une plus grande corbeille en eût été remplie. Mais parlons sans figures. Analyser ce joli volume n'est pas possible; il se compose de pensées, d'émotions, d'impressions rendues dans ce style qui donne tant d'attrait aux *Soixante ans de souvenirs*. M. Legouvé n'appartient pas à l'école pessimiste, il est franchement optimiste et doit certainement ces heureuses dispositions à une influence religieuse. Qu'on lise ses réflexions sur l'existence de Dieu (page 39) et sa réponse à un libre-penseur, réponse où, tout philosophe spiritualiste qu'il soit, il se déclare pénétré de la grandeur du christianisme et fait un brillant tableau des bienfaits qu'il a répandus dans le monde et de son œuvre civilisatrice (p. 55). La seconde partie du volume nous offre de piquants détails relatifs surtout à la vie littéraire, notamment sur Labiche. M. Legouvé a oublié qu'il en a déjà raconté quelques-uns dans une préface de son théâtre, mais il raconte si bien qu'on ne saurait lui en vouloir de se répéter un peu. A la fin du volume, l'auteur nous entretient d'une manière charmante de la chère maison où il est né, en 1807, et où, nous l'espérons, il continuera encore longtemps à écrire d'aussi jolies pages que celles dont nous regrettons d'achever la lecture trop vite.

TH. P.

Les Deux Perles, par Mme PAUL LACROIX, avec une préface du bibliophile Jacob. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, in-16 de 97 p., avec une eau-forte de Lalauze. — Prix : 5 fr.

La « Bibliothèque des Dames, » publiée par la Librairie des bibliophiles, vient d'enrichir sa collection d'un livre écrit par une femme de cœur et d'esprit, Mme Paul Lacroix, qui, plus d'une fois, a été la collaboratrice de son mari, le célèbre bibliophile Jacob. Celui-ci, au surplus, avait, lors de la publication première des *Deux Perles*, endossé la paternité de l'ouvrage; mais depuis, dans une spirituelle préface, il a avoué la supercherie littéraire digne d'être enregistrée par Quérard, et a « rendu à l'esprit ce qui appartient à l'esprit. » Il a, de plus, profité de l'occasion pour révéler que Mme Paul Lacroix était pour moitié dans un certain nombre de ses œuvres, entre autres dans le roman par lettres : *De près et de loin* et pour le tout dans le volume des *Femmes de George Sand*. — *Les Deux Perles*, d'ailleurs,

sont bien l'œuvre d'une femme : la poésie du sujet, la délicatesse des sentiments, la description si gracieuse de tout ce q se rattache à la vie d'intérieur des deux jeunes filles mises en scène confirment l'aveu même du « bibliophile. » E.-C. La Grette.

Impressions de théâtre, par Jules Lemaitre (5e série). Paris, Lecène et Oudin, 1891, in-18 de 403 p. — Prix : 3 fr. 50.

On a assez souvent parlé ici même de M. Jules Lemaître pour que nous puissions nous dispenser d'apprécier aujourd'hui le talent du critique dramatique des *Débats*, qui a gardé toutes ses qualités, mais aussi malheureusement tous ses défauts ; ni les uns, ni les autres ne sont diminués, bien au contraire. C'est toujours le même charme, la même variété, la même souplesse de style ; c'est toujours aussi la même mobilité, la même absence de principes dans les jugements. M. Lemaître est toujours le même critique impressionniste que nous connaissons, uniquement préoccupé d'amuser son public et nullement de rendre des arrêts. Notons, au début du livre, une série d'articles sur le théâtre russe, qui en constituent la partie la plus étudiée et la plus neuve. Dans le reste, nous passons de Corneille à Florian, d'Émile Augier et de Dumas à Maurice Boucher et à Georges Ancey, d'Henri de Bornier au Chat noir, de Catulle Mendès au Nouveau-Cirque, de Anatole France à Coquelin. On ne saurait, comme on le voit, voyager dans des pays plus divers, ni d'ailleurs en compagnie d'un plus agréable guide. Je ne dis pas par exemple que tous les pays où il nous entraîne méritent également d'être visités. Aux lecteurs de choisir. Au contraire des voyages faits en compagnie de M. Brunetière, nous lui promettons plus de plaisir que de profit. P. Talon.

Jugement sur Lysias, par Denys d'Halicarnasse. Texte et traduction française, publiés avec un commentaire critique et explicatif, par A.-M. Desrousseaux, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, et Max Egger, professeur agrégé au Collège Stanislas. Paris, Hachette, 1890, gr. in-8 de xxiv-83 p.

Voici une excellente publication de plus à l'actif de l'érudition française. Denys d'Halicarnasse n'est guère feuilleté que par quelques savants, et ses écrits ont été très rarement réimprimés durant les trois derniers siècles. En ce qui touche le *Jugement sur Lysias*, les deux nouveaux éditeurs se sont fraternellement partagé la tâche. M. Desrousseaux a dressé la généalogie des manuscrits existants, dont il a fait une nouvelle recension plus scrupuleuse que les précédentes, introduisant dans le texte celles de ses conjectures qui lui paraissaient avoir le plus de vraisemblance. Introduction et traduction sont l'œuvre de M. Max Egger qui porte dignement un nom demeuré cher à tous les amis des lettres grecques. Cinq pages lui ont suffi pour caractériser le genre de critique propre à Denys d'Halicarnasse, médiocrement soucieux de l'histoire, et d'autant plus attaché à un formalisme dogmatique qui ne l'a pas empêché toutefois d'exprimer certaines opinions assez justes sur le talent comparé des divers orateurs d'Athènes. Quant à la traduction française, elle se recommande tout à la fois par son exactitude et son élégance, sauf qu'en certains passages l'original aurait pu être serré de plus près. C. Huit.

Les Grands Écrivains français. *Théophile Gautier,* par Maxime Du Camp. Paris, Hachette, 1890, in-12 de 200 p. — Prix : 2 fr.

La collection des *Grands Écrivains français* marche vite et marche bien.

Après *Mme de Staël*, de M. Sorel, dont nous avons parlé récemment ici même, voici *Théophile Gautier*, par M. Maxime Du Camp, qui ne lui cède en rien en intérêt. Nul d'ailleurs n'était plus autorisé que M. Maxime Du Camp à parler de Théophile Gautier, ayant été mêlé comme lui, de très près, au mouvement romantique et en connaissant très bien l'histoire. La monographie se divise en cinq chapitres, qui nous montrent tour à tour dans Théophile Gautier *le Jeune homme, le Critique, le Voyageur, le Conteur, le Poète.* Cela se lit avec agrément; je trouve toutefois que M. Du Camp parle trop en ami, pas assez en critique, et qu'il est d'une indulgence un peu exagérée pour un écrivain qui vécut et écrivit en païen et laissa quelques livres d'une rare immoralité, qui ont fait certainement beaucoup de mal à la jeunesse. Ce sont là choses que le chrétien ne saurait excuser. Le livre de M. Du Camp, sous le bénéfice de cette réserve, mérite d'ailleurs d'être lu, et nulle part, bien entendu, il n'encourt le reproche que nous venons de faire à son héros. P. TALON.

Sul proemio di Diodoro Siculo. *Osservazioni di* NICCOLÒ MARINI, cameriere segreto partecipante di Sua Santità Leone XIII. Siena, 1890, in-8 de 39 p.

Les pages même les plus remarquables des écrivains de second ordre passent trop souvent inaperçues. Telle la préface de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile : M. Marini a raison d'y signaler un sens de l'histoire très supérieur à tout ce que nous offrent les écrivains antérieurs ou contemporains. Salluste en prenant la plume ne cherche qu'à immortaliser son nom; Polybe n'avait vu dans les événements de son temps que le triomphe fatal de la puissance et des armes romaines; Tite-Live se console par la contemplation du passé des horreurs et des calamités du présent; Tacite fera preuve d'une connaissance étonnante des vices les plus cachés du cœur, mais sceptique à l'endroit des dieux, il dissèquera les caractères avec la froideur d'un médecin faisant l'anatomie d'un cadavre. Diodore au contraire a jeté un regard synthétique sur l'histoire entière : il admet l'unité et l'identité essentielles de l'espèce humaine, et la Providence présidant au gouvernement des peuples; il se considère comme le héraut chargé de manifester aux hommes les arrêts de la divinité. Si l'on ajoute une préoccupation de l'exactitude et de la chronologie dont l'antiquité n'offrait jusque-là que bien peu d'exemples, on approuvera M. Marini de protester contre le peu de cas que l'on fait généralement de la *Bibliothèque historique*. Un des traits les plus saillants de la préface, c'est le parallèle qu'établit Diodore entre l'ordre moral et l'ordre cosmique : à ses yeux la parfaite régularité, la constante harmonie des mouvements des astres sont l'image des lois non moins admirables auxquelles est soumise l'évolution des peuples, malgré toutes les différences d'époque et de civilisation. Mais il ne s'agit pas ici pour lui d'une simple comparaison : il y a entre les astres et les hommes une analogie plus profonde, un lien plus étroit. Ceux-ci subissent, d'une manière certaine, l'action de ceux-là.

Cette théorie, développée avec tant d'éclat par un contemporain de Diodore, Manilius, dans ses *Astronomiques*, est-elle compatible avec la foi à la Providence et avec le fait de notre liberté? M. Marini l'affirme et il interprète en ce sens, non sans quelque hardiesse, d'autres phrases de Diodore où l'on serait plutôt tenté de reconnaître la doctrine païenne de la fatalité. Il est vrai qu'à l'exemple d'Aristote saint Thomas croit que les influences célestes peuvent s'exercer directement sur nos organes et indirectement sur

les déterminations de notre volonté : on sait que d'après le Docteur angélique la Providence est « la raison de l'ordre des choses » : or l'une des manifestations les plus éclatantes de la bonté divine, c'est d'avoir associé les êtres créés à l'énergie active du Créateur.

La brochure de M. Marini est doublement intéressante, et par les problèmes importants qu'elle pose, et par la verve toute italienne avec laquelle elle est écrite : il est à regretter toutefois qu'elle ne soit pas aussi correctement qu'élégamment imprimée. C. HUIT.

Gentilshommes démocrates : le vicomte de Noailles, les deux La Rochefoucauld, Clermont-Tonnerre, le comte de Castellane, le comte de Virieu, par le marquis DE CASTELLANE. Paris, Plon et Nourrit, 1890, gr. in-18 de XX-265 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce nom de « gentilshommes démocrates, » M. le marquis de Castellane classe quelques enfants perdus de la noblesse que la Révolution a bien mal récompensés de leurs quelques mois d'erreur et d'entraînement. Voter la spoliation de l'Église et la constitution civile du clergé, traiter le catholicisme de secte, rêver les bataillons scolaires, goûter l'armée délibérante, quels débuts pour un Noailles qui va émigrer, tout comme le féodal Montlosier ! Ceux qui n'émigrent pas, tout démocrates qu'on nous les représente, sont singulièrement traités : La Rochefoucauld est assassiné à Gisors, Clermont-Tonnerre à Paris, Virieu est tué à Lyon ; quant au comte de Castellane, il se dégoûte vite et donne sa démission de maréchal de camp. De ces biographies, bien superficielles d'ailleurs et très déclamatoires, quelle leçon tirer ? M. le marquis de Castellane ne veut pas seulement que la jeune noblesse agisse, ce qui est son devoir; il veut qu'elle s'engage dans... la démocratie. Est-ce tout ? Pour s'y mettre bien franchement, n'aurait-elle pas des principes traditionnels à renier, comme l'ont étourdiment fait quelques-uns de ceux qu'il lui présente comme modèles ? Mais à quelle époque de leur vie faut-il les imiter, et sera-ce dans leurs erreurs ou dans leur repentir ? V. P.

La Révolution, le Concordat et la liberté religieuse, par le R. P. Dom FRANÇOIS CHAMARD, bénédictin. Paris, Letouzey et Ané, 1891, in-16 de VIII-296 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de ce livre, dans la pensée de combattre les tendances du gouvernement actuel en matière religieuse et ecclésiastique, passe en revue les diverses phases qu'a subies la liberté des cultes en remontant jusqu'à la spoliation de l'Église et à la constitution civile du clergé. Il insiste sur les négociations qui ont précédé le Concordat de 1801 et sur les articles organiques qui l'ont altéré et dénaturé. Il met en regard les prétentions et les intrigues de Talleyrand et de Bernier, la défense énergique de Consalvi, l'attitude trop molle du cardinal Caprara. Quoi qu'on pense du Concordat, il estime qu'au Pape seul appartient le droit de rechercher s'il vaut mieux le maintenir ou le dénoncer. Provisoirement il s'appuie de cet auguste traité pour démontrer qu'il faut s'en aider pour combattre tous les empiètements et toutes les attaques d'une administration persécutrice et ennemie de l'Église, qu'il s'agisse des séminaires, de la loi militaire, de la liberté des fondations, des traitements ecclésiastiques. Nous ne pouvons que recommander ce livre qui émane d'une plume si compétente, tout en signalant particulièrement les deux derniers chapitres qui exposent avec bonheur et les points d'attaque et les moyens de défense. V. P.

Souvenirs d'Annam (1886-1890), par BAILLE, ex-résident de France à Hué. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-18 de VIII-266 p. — Prix : 3 fr. 50.

En dédiant ce livre à M. Paul Bert, l'auteur a peut-être accompli un devoir de reconnaissance à l'égard d'un bienfaiteur, mais il a certainement rendu un hommage peu mérité à un homme dont l'influence néfaste a retardé pour de longues années la pacification de l'Annam et du Tonkin. M. Bert a été l'ennemi le plus acharné du régime militaire; il a voulu que les résidents civils fussent omnipotents et a imaginé de créer des milices provinciales indépendantes de l'armée régulière; il portera devant l'histoire la responsabilité de la rébellion du nord de l'Annam qui faillit compromettre en 1886 et 1887 l'œuvre de la conquête. Il est mort au siège de son gouvernement : paix à sa tombe! mais qu'on ne vienne pas nous imposer le culte de sa mémoire! — Les *Souvenirs d'Annam*, de M. Baille, sont écrits d'une plume alerte et contiennent d'intéressants détails; le pittoresque et l'anecdote en font les principaux frais. Je recommande aux gastronomes le chapitre consacré aux îles de Cu Lao Cham où se récoltent les nids d'hirondelles, si recherchés des Chinois. Il y a aussi des pages curieuses sur la maladie et la mort du roi Dong Khanh, sur la proclamation et le couronnement du nouveau roi; j'apprécie moins le compte rendu de la visite des Annamites à l'Exposition de Paris. Quant à l'odyssée du jeune Européen qui se rendit seul de Hà Noi à Touranne et de Touranne à Quin Hone, il me semble qu'elle n'a pas la portée que lui attribue M. Baille et ne peut servir à démontrer la pacification réelle du pays. Un homme sans armes et sans argent qui traverse des villages rebelles ne saurait inspirer ni crainte, ni convoitises; aucun chef de bande n'a eu l'idée de se mettre à sa poursuite. Mais si l'ancien résident de Hué mettait à contribution les journaux de marche des régiments qui fournissaient les postes du nord de l'Annam, il verrait que les détachements, les reconnaissances et les convois ont été souvent attaqués, même sur la route mandarine et quelquefois détruits par les rebelles. ROGER LAMBELIN.

Élisabeth de Prades. *Sa vie, son journal, ses funérailles*, par l'abbé HENRY CAILHIAT, chan. hon., mis. ap., docteur en théologie et en droit canon. Tours, Cattier, 1890, in-8 de 210 p. — Prix : 2 fr.

Journal de Firmin Suc, précédé d'une étude sur sa vie par l'abbé LAURICHESSE, chanoine honoraire de Saint-Flour. Nouvelle édition publiée sous la direction du marquis DE SÉGUR. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, gr. in-8 de 290 p. — Prix : 3 fr.

Les deux livres dont nous venons de transcrire les titres ont plus d'un point commun : dans l'un et l'autre, il y a une vie chrétienne élégamment racontée, et un journal qui aide à mieux connaître le héros ou l'héroïne de la touchante et édifiante histoire qui ouvre le livre. Dans le livre de M. l'abbé Cailhiat, c'est de Mlle Élisabeth de Prades qu'il est question. Née à Montech (Tarn-et-Garonne) en 1837, morte en 1886, on peut dire d'elle que, comme le divin Maître qu'elle a tant aimé, elle a passé en faisant le bien. On la voit, durant sa vie, associée à toutes les bonnes œuvres, toujours à l'avant-garde de l'armée du bien, quand il s'agit des pauvres, de l'Église ou de la France. Aussi a-t-elle laissé partout où elle a passé les plus édifiants souvenirs, dont témoignent les nombreuses et belles lettres desquelles M. l'abbé Cailhiat a fait suivre sa vie. Le *Journal* d'un voyage à Rome qui complète le volume est une nouvelle preuve de la distinction de

son esprit, de la bonté de son cœur et de l'ardeur de sa foi. Ce livre convient surtout aux jeunes filles chrétiennes, qui y trouveront un excellent modèle des vertus qu'elles sont appelées à pratiquer.

— C'est aux jeunes gens, et principalement aux employés, aux étudiants dans une situation modeste, que s'adresse plutôt le livre publié par M. Laurichesse, et dont Firmin Suc est le héros et en grande partie l'auteur. Firmin Suc était un modeste employé des postes, mais c'était un homme. Sa vie n'offre pas d'événements extraordinaires. A Brest, au Havre, à Paris, à Nice, à Clermont, il remplit simplement ses devoirs d'employé, d'homme, de chrétien. Mais tandis que ses collègues donnaient leurs loisirs à des distractions frivoles ou malsaines, lui, à vingt ans, avait le courage de résister à leurs sollicitations et à leurs exemples pour se livrer au travail, et quel travail! des recherches d'érudition d'où devait sortir plus tard une vie de saint Césaire, qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Aussi ne faut-il pas s'étonner que ce jeune homme, qui n'avait reçu qu'une instruction élémentaire, soit devenu, sans le vouloir et sans y penser, un véritable écrivain ; son *Journal* en est la preuve. La lecture en est très attachante. Son style est fin, juste, élevé parfois et éloquent; c'est bien observé, pittoresque et bien vivant. Une visite à un musée, à un monument, une lecture, un événement politique ou religieux, un simple fait-divers inspire au jeune écrivain des réflexions d'une justesse pénétrante et d'un bon sens bien au-dessus de son âge. Et comme la volonté se montre partout ferme et bien maîtresse d'elle-même, tandis que l'esprit s'analyse avec une perspicacité et une franchise que les passions n'altèrent et ne troublent pas. Cette vie, saine et fière, qui se raconte avec tant d'ingénuité et tant de finesse, est un beau spectacle à mettre sous les yeux des jeunes gens ; ils y verront un modèle très attachant, parce qu'il n'y entre rien que de sympathique, de noble et de pur, et dont l'étude contribuera certainement à les rendre meilleurs, plus hommes, plus Français, plus chrétiens.

P. TALON.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Gustave MERLET, qui est mort le 18 février à 63 ans, était l'un des plus brillants professeurs de l'Université. Né en 1829, à Paris, il sut bien profiter de l'excellent enseignement qu'il reçut au collège Stanislas, où il fit une partie de ses études, et au lycée Charlemagne, où il les acheva. Elève de l'École normale, et de la même promotion qui compta parmi ses membres MM. Taine et Edmond About, il se fit recevoir, en 1851, agrégé des classes supérieures des lycées. Après avoir professé quelques années la troisième au lycée de Douai, il fut rappelé à Paris, fit la même classe au lycée Charlemagne, et fut enfin choisi pour enseigner la rhétorique au lycée Louis-le-Grand. M. Merlet écrivit pour divers journaux et revues, tels que le *Journal de l'instruction publique*, la *France*, la *Revue européenne*, la *Revue de France*, de nombreux articles de critique littéraire, qui furent assez remarqués. Ces articles ont servi à la composition de volumes, par lesquels l'auteur a espéré quelque temps, mais en vain, obtenir un siège à l'Académie française. L'on a reproché à l'agréable écrivain d'emprunter trop souvent non seulement les idées des autres, mais jusqu'aux termes dans lesquels ils les exprimaient. Voici les titres des principaux ouvrages dus à M. Merlet : *Les Réalistes et les Fantaisistes* (1861, in-18) ; — *Portraits d'hier et d'aujourd'hui* (1863, in-18) ; — *Causeries sur les femmes et les livres*

(1865, in-18); — *Extraits des classiques français*, XVIIe, XVIIIe, XIXe *siècles* (1868-1874, 6 vol. in-18); — *Hommes et Livres* (1869, in-18); — *Saint-Evremond* (1870, in-18); — *Origines de la littérature française* (1873, 2 vol. in-18); — *Études littéraires sur les classiques français* (1875, in-18); — *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815* (1878, 3 vol. in-8); — *Études littéraires sur les grands classiques latins* (1884, in-16); — *Études littéraires sur les grands classiques grecs* (1885, in-16). M. Merlet était officier de la Légion d'honneur et membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

— Le Très Rév. Edward Hayes PLUMPTRE, dont on annonçait la mort récemment, était un des théologiens les plus estimés de l'Église anglicane. Né le 6 août 1821, il fit ses études au collège universitaire d'Oxford, où il prit ses grades en 1847. Professeur de théologie au King's College de Londres, en 1843, professeur d'exégèse évangélique en 1864. Après s'être acquité avec talent et succès de plusieurs fonctions qui lui furent confiées, il fut ordonné, en 1881, doyen de Welles, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. La plupart de ses travaux se rapportent aux études bibliques. Il dirigea le recueil connu sous le titre de *Bible Educator*, dans lequel il inséra plusieurs articles. Sa collaboration fut fort active aux publications suivantes : *Speaker's Commentary Cambridge Bible for Schools, New Testament Commentary for English Readers*, que dirigeait l'évêque Ellicott; *Dictionary of the Bible*, de Smith. Il inséra également des articles dans les revues suivantes : *Quarterly Review, Edinburgh Review, Contemporary Review, Expositor, Good Words, Sunday Magazine*. Le Rév. Plumptre n'était pas seulement un savant, il avait aussi des prétentions littéraires; il a publié quelques poésies, et l'on estime les traductions qu'il a données de Sophoche, d'Eschyle et de Dante. Voici, au reste, la liste de ses principaux écrits : *King's College Sermons* (1859, in-8); — *Lazarus and other Poems* (1864, in-8); — *Things New and Old* (1866, in-8); — *Theology and Life, Sermons* (1866, in-12); — *Sunday, from the « Contemporary Review »* (1866, in-8); — *Master and Scholar Poems* (1866, in-8); — *Christ and Christendom, the Boyle Lectures for 1866* (1867, in-8); — *Calmness in Times of Trouble* (1868, in-8); — *Aeschylus* (1870, in-8); — *Biblical studies* (1870, in-8); — *New Translation of Sophocles' Tragedies* (1871, in-12); — *Spirits in Prison; a Sermon in St. Paul's Cathedral* (1871, in-8); — *Confession and Absolution, a Sermon* (1873, in-8); — *Respice, Aspice, Prospice and Law of Progress in Theology* (1876, in-8); — *St. Paul in Asia Minor and at the Syrian Antioch* (1877, in-12); — *Acts of the Apostles* (1879, in-12); — *Gospel according to St. Mark, with commentary* (1879, in-12); — *Movements of Religious Throught, Lent Sermons* (1879, in-12); — *Popular Exposition of Epistles to the Seven Churches* (1879, in-8).

On annonce encore la mort : de M. ALEXANDRE, ancien président de chambre à la cour d'appel de Paris, qui laisse une traduction des premiers volumes de l'*Histoire romaine*, de Théodore Mommsen, mort à Paris le 22 janvier à 74 ans; — de M. Félix ANQUETIL, directeur de l'École supérieure de commerce du Havre, dont on a un volume de vers, mort le 8 février; — de M. Jacques-Eugène ARMENGAUD aîné, ingénieur, qui a écrit sur les machines plusieurs ouvrages importants, mort le 24 janvier à 81 ans; — de M. Élie BERTHET, l'un des fondateurs de la Société des gens de lettres, fécond romancier, dont la vogue est aujourd'hui un peu oubliée, mort le 3 février à Paris; — de M. BRESSON, avocat, bon jurisconsulte et orateur distingué, dont le dévouement était assuré à toutes les œuvres catholiques, mort à 73 ans à Dijon, en février; — de M. FABRE DE LA BÉNODIÈRE, ancien conseiller à la cour de Bordeaux, auteur d'un travail sur *la Justice*

révolutionnaire à Bordeaux et la Commission militaire, mort dans cette ville à la fin de janvier ; — de M. Léopold FAVRE, actif écrivain, l'un des collaborateurs assidu de la *Revue de l'Ouest*, le rééditeur de Du Cange et de Lacurne Sainte Palaye, mort à 76 ans le 17 février ; — de M. le comte Hippolyte DE FLEURY, ancien écuyer de Napoléon III, dont quelques volumes de vers ont obtenu les prix de l'Académie française, mort à 86 ans le 27 janvier, à Paris ; — de M. GALINI, bibliothécaire de l'Université, mort à Paris le 29 janvier ; — de M. le baron D'HUART, ancien préfet, directeur du *Journal de Chartres,* mort le 22 janvier dans sa cinquante-cinquième année ; — de M. LATOUR, dit DE SAINT-YBARS, dramaturge, connu aussi par un singulier panégyrique de Néron, mort à 84 ans le 30 janvier, dans l'Ariège ; — de M. Jean LECAPLAIN, professeur au lycée Descartes, mort le 13 février ; — de M. Albert LENOIR, architecte du musée de Cluny, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, auteur d'ouvrages estimés sur l'*Architecture byzantine,* la *Statistique monumentale,* l'*Architecture monastique,* mort le 17 février dans sa 90e année ; — de M. Charles-Bernard MABILLE, directeur du journal valenciennois *l'Écho de la frontière,* mort à 43 ans ; — de M. l'amiral PALLU DE LA BARRIÈRE, qui a donné quelques articles appréciés à diverses revues, telles que la *Revue contemporaine* et la *Revue des Deux-Mondes,* mort à 63 ans à Lorient, le 13 février ; — de M. François-Camille PÉRARD, inspecteur d'Académie en retraite, décédé à 83 ans à Paris, le 6 février 1891 ; — de M. Pierre PETROZ, ancien rédacteur du *XIXe siècle,* du *Vote universel* et de la *Philosophie positive,* mort le 15 février ; — de M. SOUVERBIE, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux, auteur de travaux importants de conchyliologie, mort le 4 février.

— A l'étranger, on annonce la mort : du Dr A. AMESELER, professeur de mathématiques à l'École technique de Graz, mort dans cette ville à 33 ans le 20 janvier ; — de miss M. M. BELL, qui, outre diverses nouvelles assez goûtées, publia une correspondance entre son oncle sir Charles et son père George-Joseph, professeur de législation écossaise à l'Université d'Édimbourg, morte à 65 ans le 6 février ; — de M. Charles BRADLAUGH, membre de la Chambre des communes, qui s'occupait beaucoup de questions sociales et qui menait activement une propagande antireligieuse, fondateur du *National Reformer,* mort le 29 janvier à 57 ans ; — du R. P. Valeriano CARDELLA, S. J., collaborateur de la *Civiltà cattolica,* mort à 70 ans le 6 janvier ; — de M. Jacob DAVIDSEN, journaliste danois, mort à Copenhague, à la fin de janvier à 78 ans ; — de l'historien russe M. GRAFFENHAGEN, mort à Reval, le 9 janvier ; — du Dr Edmund HARTNACK, connu par des travaux d'optique, mort à Potsdam à 65 ans le 9 février ; — du Dr Friedrich HAUPT, curé de Giessen, auteur de nombreux travaux pédagogiques et théologiques, mort à 86 ans, le 6 janvier ; — du Dr HEINRICH, doyen du Chapitre de Mayence, auteur d'ouvrages remarqués dans le domaine des sciences ecclésiastiques, mort à Mayence, le 9 février, âgé de 75 ans ; — du Dr Ph. HUMBLA, professeur de l'un et l'autre droit à l'Université de Lund, mort dans cette ville le 15 janvier, âgé de 77 ans ; — du Dr Wilhelm KNOP, professeur honoraire à l'Université de Leipzig, où il est mort le 28 janvier à 73 ans ; — du R. P. José-Maria LARROCA, général des dominicains, mort à Rome le 9 février à 78 ans ; — de M. Lasa LASAROVITCH, nouvelliste, mort en février à Belgrade ; — de M. Arthur LEO, connu par divers travaux d'économie politique, mort à la fin de janvier à Cracovie ; — de M. Giacomo LIGNANA, philologue et archéologue italien, fort versé dans la connaissance des littératures allemande et russe, mort à Rome le 10 février à 61 ans ; —

de Mgr MARINONI, fondateur du séminaire des missions étrangères à Milan, qu'il a dirigé pendant 40 ans, mort au commencement de février à 80 ans; — de don Manuel-Alphonse MARTINEZ, ancien président des Cortès espagnoles, ancien ministre des travaux publics, des finances et de la justice, auteur d'un traité fort estimé sur le code civil espagnol, mort à 64 ans à Madrid : — de M. Francesco MASTRIANI, romancier italien, mort à 72 ans, le 6 janvier, à Naples; — de MUSURUS Pacha, Grec au service de la Turquie, ancien ambassadeur à Londres de la Sublime Porte, auteur d'une traduction de Dante en grec moderne, mort à Constantinople à 84 ans; — du Dr OBSTERLEY, bibliothécaire de l'Université de Breslau, mort en février à Boppard, dans sa 53e année; — du R. P. Francesco PAOLI, collaborateur de la *Rassegna Nazionale,* secrétaire d'Antonio Rosmini, mort à 83 ans le 14 janvier; — de l'amiral David D. PORTER, auteur de divers ouvrages, entre lesquels on remarque une Histoire de la marine pendant la guerre de sécession et une Vie du commodore Porter, mort le 13 février; — de M. Gustave REVILLIOD, fondateur du musée d'Ariana, qui a traduit de l'allemand divers ouvrages, mort en janvier à 73 ans; — du Dr Karl VON REYHER, professeur de chirurgie à Saint-Pétersbourg, mort le 14 janvier; — de Mme Adelheid ROTHENBURG, romancière, morte à 54 ans à Bade, en février; — du Dr Karl WEIHRAUCH, professeur de géographie physique et de météorologie à l'Université de Dorpat, mort dans cette ville, le 19 janvier.

CONCOURS. — En 1891, l'Académie de Besançon décernera deux prix. Le premier, dit prix Weiss (500 fr.) sera attribué au meilleur mémoire d'histoire ou d'archéologie franc-comtoise. Pour être admis à concourir pour l'obtention du deuxième prix (poésie, 200 fr.), il suffira de traiter un sujet se rattachant à l'histoire ou au sol de la province. Les travaux présentés ne devront pas être signés; les auteurs se borneront à y joindre une devise reproduite au dos d'un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. C'est le 1er juin prochain qu'expire le délai pour le dépôt des ouvrages qui devront être envoyés, affranchis, au secrétaire perpétuel de l'Académie.

L'AUTEUR DU « PROBLÈME ECCLÉSIASTIQUE. » — Nous devons à M. l'abbé Vacant, professeur au grand séminaire de Nancy, de curieux articles qui viennent d'être réunis en brochure sous le titre de : *Renseignements inédits sur l'auteur du « Problème ecclésiastique » publié en 1698 contre M. de Noailles, archevêque de Paris* (Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, in-8 de 50 p.). Il s'agit dans ce travail de M. de Noailles qui, évêque de Châlons-sur-Marne, approuva un livre janséniste du Père Quesnel, et qui, quelques années plus tard, archevêque de Paris, condamnait publiquement des ouvrages nettement entachés de jansénisme et se mettait en contradiction directe avec lui-même. Les pamphlets ne manquèrent pas d'éclater à cette occasion, et l'un d'eux, sous le titre de *Problème ecclésiastique,* et anonyme, fit grand bruit. A qui devait-on en attribuer la paternité? On soupçonna le Père Daniel, on nomma le Père de Souâtre, jésuite de Lille, on poursuivit D. Thierry de Viaixnes, bénédictin de Saint-Vanne, on fit d'autres suppositions, très nombreuses. Grâce à une correspondance retrouvée au grand séminaire de Nancy, M. l'abbé Vacant lève le voile et croit pouvoir affirmer que le libelle n'a pour auteur ni un jésuite ni un des bénédictins à qui il avait été attribué, mais bien D. Hilarion Monnier, prieur de Saint-Vincent de Besançon. Tout lecteur sensé se rendra aux conclusions du savant théologien et le félicitera de cette intéressante étude de critique littéraire.

PARIS. — M. Marius Sepet vient de publier un tirage à part des *Observations sur le « Jeu de la feuillée » d'Adam de la Halle* qu'il avait insérées dans les *Études romanes dédiées à Gaston Paris le 29 décembre 1890 (25e anniversaire de son doctorat ès lettres par ses élèves français et ses élèves étrangers des pays de langue française* (Paris, E. Bouillon, in-8). Dans ces *Observations*, notre savant collaborateur cherche à établir, d'une façon fort ingénieuse et qui paraît convaincante, que le *Jeu de la feuillée* se rattache directement au genre littéraire qui plus tard a pris le nom de Sottie.

— M. Gustave Hellény a tout récemment donné à la librairie Sauvaître une édition nouvelle de *l'Hystoyre et plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré et la jeune dame des belles cousines, par Antoine de la Sale* (Paris, in-16 de XX-480 p.), qui parut pour la première fois en 1517, et pour la dernière en 1843. Ce roman historique a été composé en 1459 et subsiste dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale qui ont été mis à profit par M. Hellény dont la préface est intéressante, quoique un peu brève. Les notes explicatives qui ont été placées à la suite du texte ne seront peut-être pas suffisantes pour guider le lecteur, et nous eussions demandé surtout une table des noms propres cités dans l'ouvrage d'Antoine de la Sale. Par contre, on devra tenir compte à l'éditeur de la peine qu'il a prise en rédigeant un glossaire qui rendra des services. Au point de vue typographique, ce volume se présente dans d'excellentes conditions ; au point de vue de l'érudition, on ne devra plus négliger de consulter l'édition d'Antoine de la Sale donnée par M. Hellény.

— La publication ayant pour titre : *Annales salésiennes* en est à sa troisième année. C'est l'organe des oblats de Saint-François de Sales. La lecture de ces *Annales* est à la fois édifiante et attachante : on y trouve des méditations inspirées par les souvenirs de saint François de Sales, de sainte Jeanne de Chantal et de la vénérée Mère Marie de Sales-Chappuis, ainsi que des lettres des missions dirigées par les oblats de Saint-François de Sales en Afrique, en Amérique et dans le Levant. On s'abonne pour 5 francs par an, à partir du 20 juin, en s'adressant au Père de Mayerhoffen, 79, rue de Vaugirard, à Paris.

— Le 4e fascicule du *Dictionnaire général de la langue française du commencement du* XVIIe *siècle jusqu'à nos jours*, par MM. A. Hatzfeld et A. Darmesteter (Paris, Delagrave, in-8), qui vient de paraître, s'étend de BERCEUSE à BROUETTE. Nous reviendrons bientôt sur cet important ouvrage.

— *Revue de l'évolution sociale, scientifique et littéraire*, tel est le titre d'une nouvelle publication bimensuelle, dont le prix d'abonnement est de 10 francs et dont les bureaux sont aux messageries du *Figaro*, 8, rue Paul-Lelong.

— Le premier volume du *Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires antérieurs à 1790*, conservés à la Bibliothèque nationale, vient de paraître à la librairie Plon et Nourrit. Ce catalogue, appelé à rendre de grands services, a été rédigé avec beaucoup de soin par M. A. Corda, sous-bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale.

— M. Julien Vinson, professeur à l'École des langues orientales, déjà connu par des travaux sur la langue basque, va faire publier chez Maisonneuve une *Bibliographie basque*.

— Le *Polybiblion* a rendu compte (t. LXI, p. 16-18) du dernier roman de M. Alphonse Daudet : *Port-Tarascon, dernières aventures de l'illustre Tartarin* (édition Dentu). Nous ne reviendrons donc pas sur ce livre; mais nous devons dire que, depuis, la maison Flammarion a publié dans la « Collection Guillaume » une nouvelle édition de l'ouvrage, semée de nombreuses

illustrations dans le texte et qui sont dues à MM. Bieler, Montégut, Montenard, Myrbach et Rossi. Prix de 3 fr. 50 (in-18 de 348 p.).

— De son côté, la librairie Hetzel a donné une édition in-18 à 3 fr. du volume gr. in-8 illustré, publié par M. Ernest Legouvé sous le titre : *Une Élève de seize ans.* De même que pour le précédent, nous nous bornons ici à noter cette édition nouvelle que nous venons de recevoir, le *Polybiblion* ayant déjà parlé de l'ouvrage (t. LIX, p. 509).

— Signalons encore la publication par M. Jules Cauvière, professeur à l'Institut catholique, d'une savante et brillante conférence faite par lui l'année dernière au cercle catholique du Luxembourg, sur *la Condition de la femme depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (Marseille, imp. Marseillaise, in-8 de 22 p.).

— *L'Annuaire du conseil héraldique de France, 4e année* (Paris, in-12 de LVI-358 p.) contient les articles suivants : *État des membres du conseil au 1er janvier 1891 ; — De la Noblesse maternelle,* par M. Albert de Mauroy ; — *Association des chevaliers pontificaux, statuts. Ses origines, son but,* par le vicomte de Poli ; — *Sources du Nobiliaire de Guyenne et Gascogne,* par M. Louis de Bourruisse de Laffore ; — *Épitaphes de Saint-Yves, des Bretons à Rome,* par le vicomte de Poli ; — *Les Quatre Demoiselles de Lorraine,* par le marquis de Moy ; — *Royal conscrit,* par le marquis de Pimodan ; — *La Châtelaine,* par le comte Victor d'Auriac ; — *Le Saint-Sépulcre,* par M. Achille Nillien (ces trois derniers morceaux en vers) ; — *Sources du Nobiliaire de Franche-Comté,* par M. Roger de Lurion ; — *L'Ordre de Malte,* par le vicomte de Poli ; — *Sources du Nobiliaire de Provence,* par le baron du Roure ; — *Sources du Nobiliaire de l'État d'Avignon et du Comté-Venaissin,* par M. Jules de Terris. L'*Annuaire,* qui n'était d'abord qu'une mince plaquette, est devenu peu à peu un fort volume.

ANGOUMOIS. — Vient de paraître : *Le Château d'Ardenne et la seigneurie de Moulidars en Angoumois (généralité de La Rochelle), histoire, généalogie, archives, avec des notices sur quelques seigneuries voisines ou unies historiquement à Moulidars,* par M. l'abbé Tricoire, curé de Moulidars (La Rochelle, imp. Noël Texier, in-8 de 458 p., avec planches hors texte).

ANJOU. — M. André Joubert publie simultanément : *Trois Lettres de rémission du XVe siècle* (Vannes, imp. Lafolye, in-8 de 8 p.), et une *Liste et analyse sommaire de vingt-six lettres de rémission accordées par les rois de France à des habitants de Château-Gontier et de Craon* (XV-XVIe *siècles*). (Laval, imp. de L. Moreau, in-8 de 19 p.).

AUVERGNE. — Un érudit dont nous ne connaissons que les initiales (M. C.) a inséré dans le *Moniteur de Brioude* du 25 janvier 1891 un article sur l'*inscription Mile artifex de l'église Saint-Julien de Brioude* et l'a fait tirer à part (8 p. in-8). L'auteur analyse un remarquable travail de M. Robert de Lasteyrie lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans une des séances de 1890, et il adopte à la fois la lecture et l'interprétation du savant archéologue.

BERRY. — Un pieux ecclésiastique du diocèse de Bourges vient d'avoir l'excellente idée de publier un *Agenda catholique* (Saint-Amand, imp. catholique Saint-Joseph ; Paris, Vic et Amat, in-8 cart.) destiné à remplacer le simple carnet à feuilles blanches et les calendriers à effeuiller. Chaque semaine a sa page ; chaque jour a sa demi-page ; entre chaque page se trouve intercalée une feuille, imprimée sur papier rose, offrant un choix d'extraits de divers auteurs, de récits, de renseignements, d'anecdotes,

de bons mots, de recettes, etc. L'annonce et la réclame se glissent même dans ces feuilles roses et jusqu'au bas de certaines pages blanches, ce qui est de trop : on fera bien, une autre année, de les reléguer dans les feuilles jaunes du début et de la fin, consacrées spécialement à la publicité.

BOURGOGNE. — L'Académie de Mâcon a publié le tome VII de la deuxième série de ses *Annales* (Mâcon, imp. Protat frères, in-8 de 405 p.). Notons d'abord le beau discours de réception de M. le baron Lombard de Buffières dans lequel sont décrites avec une émotion communicative « les épreuves si noblement supportées par Mesdames de France dans leur émigration en Italie » et la réponse faite à ce discours par M. Adrien Arcelin. Viennent ensuite : *Le Vieil Évêché de Mâcon*, par M. F. Lacroix, et *les Rois de France à Mâcon*. Dans ce dernier travail, M. J.-Louis Bazin raconte ce qui s'est passé en cette ville lors du passage de Charles VI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Nous devons aussi mentionner : Les notes bibliographiques, historiques et bibliographiques publiées par M. A. Jandet, lesquelles complètent son étude sur *Mâcon au XVIe siècle ;* — le savant travail de notre collaborateur M. A. Arcelin, sur l'*Homme tertiaire ; — Les Artistes de Saône-et-Loire aux expositions de Paris* (*1882-87*), par M. P. Martin ; — *Les Arquebusiers de Mâcon à Beaune en 1778*, par M. Ch. Pellorce.

BRETAGNE. — M. Jules Robuchon vient de jeter les bases, avec le concours des sociétés savantes des cinq départements de la Bretagne, d'un grand ouvrage sur les *Paysages et Monuments de la Bretagne*, analogue à celui qu'il poursuit en ce moment pour le Poitou. Cette publication comprendra au minimum 100 livraisons pour chaque département (Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord). Chaque livraison se composera au minimum de 4 pages de texte in-fol., 2 héliogravures par Dujardin et des dessins dans le texte. Les premiers fascicules paraîtront au mois de juillet ou d'août prochain et auront pour objet le canton d'Auray (Morbihan), texte par M. Georges de Cadoudal.

CHAMPAGNE. — M. Henri Jadart publie une brochure intitulée : *L'Entrée de Jeanne d'Arc à Reims le 16 juillet 1429, poème de Nicolas Bergier. Nouvelle édition, publiée avec une introduction et des notes* (Reims, F. Michaud ; Orléans, H. Herluison, gr. in-8 de 30 p.). Le poème est curieux, mais l'introduction et les notes de M. Jadart intéressent encore plus le lecteur. On trouve dans le travail de l'excellent éditeur toute sorte de renseignements sur Nicolas Bergier, sur Charles du Lis, dont il fut le collaborateur et l'ami, sur la tapisserie de l'entrée de Jeanne d'Arc à Reims, sur le recueil de Charles du Lis en l'honneur de la Pucelle (avec le texte des inscriptions et des poésies de Bergier). La brochure est ornée de cinq illustrations : armes anciennes de Reims, portrait de Nicolas Bergier, tapisserie représentant l'entrée de Jeanne d'Arc à Reims, armes de la famille du Lis, ancien reliquaire de la Sainte-Ampoule.

FRANCHE-COMTÉ. — Nous avons reçu, depuis quelque temps déjà, le tome Ier de l'*Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, par Dom P. Benoît. (Paris, Alphonse Picard, gr. in-8 de VII-672 p.). Le tome II de ce magistral ouvrage étant en cours d'impression, nous attendrons son apparition pour consacrer aux deux volumes réunis un compte rendu spécial. Bornons-nous à dire, pour l'instant, que ce tome Ier, qui ne renferme pas moins de 146 vignettes, 8 planches hors texte et un très beau plan de l'abbaye de Saint-Claude, embrasse la longue période qui va de l'établissement du monastère de Condat, Saint-Oyend ou Saint-Claude (Ve siècle) jusqu'au

commencement du XIVe siècle (1328). Ce monument historique, élevé par le savant religieux en l'honneur d'une des abbayes les plus célèbres de l'Europe, relègue au second plan le livre, intéressant cependant, que l'abbé de Ferroul-Montgaillard a publié en 1854-1855 sur le même sujet.

— *Autobiographie de Joseph-Marcellin Boillot, né à Fournet, le 27 juillet 1813, ordonné prêtre le 3 septembre 1837, ancien aumônier de l'Université, chanoine « ad honores » de la primatiale de Lyon, de la métropole de Besançon, de la cathédrale de Saint-Dié, curé-doyen de la Madeleine de Besançon* (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 280-XXVI p.), tel est le titre, — que certains trouveront un peu long, mais qui nous semble, à nous, tout juste ce qu'il doit être, — d'un livre extrêmement curieux, intéressant, plein de cœur et d'esprit, mais qui, discrètement, laisse deviner dans son auteur un caractère énergique et quelque peu indépendant. On ne saurait croire tout ce que ce volume renferme d'aperçus sur l'histoire religieuse, l'histoire de l'enseignement et l'étude des mœurs au commencement de ce siècle, principalement dans la haute Franche-Comté. Nous ne doutons pas que la continuation de cette « autobiographie » ne contienne des choses dignes de mémoire : M. l'abbé Boillot a vu tant de choses dans sa difficile et importante paroisse ! Et il touche à ses quatre-vingts ans. Nous lui conseillerons toutefois d'obtenir pour la suite l'*imprimatur* de son archevêque.

— Après avoir lu à la Société d'émulation du Doubs, le 19 décembre 1889, un mémoire sur *la Conquête de Tunis en 1535, racontée par deux écrivains franc-comtois, Antoine Perrenin et Guillaume de Montoiche*, M. Auguste Castan en a fait un tirage à part (Besançon, imp. Dodivers, in-8 de 64 p.). Les deux récits de cette expédition fameuse ont pour titre : *Diurnal de l'expédition de Thunes, faicte par le très auguste et très victorieux empereur Charles cinquiesme* et *Discours entier et au vray du voyage de Thunes fait par l'empereur Charles cinquiesme. Le Diurnal*, œuvre originale, a pour auteur Antoine Perrenin, de Gray, et *le Discours*, qui n'est qu'une translation du précédent, est dû à Guillaume de Montoiche, de Salins. Entre autres choses, on trouve dans ces pages, appuyées de treize pièces justificatives, dont plusieurs sont curieuses, des détails intéressants sur les deux Granvelle, le chancelier et le cardinal, desquels, mieux que personne, M. Castan connaît l'histoire.

— Il résulte d'une brochure du docteur Léon Chapoy intitulée : *De la restauration de l'Université franc-comtoise ; sa nécessité pour l'avenir de notre ville et de notre province* (Besançon, impr. Paul Jacquin, in-8 de 30 p.) que la ville de Besançon semble menacée de n'être point le siège d'une des grandes Universités dont le gouvernement projette la création. Des raisons multiples, sobrement mais nettement exposées, militent en faveur de la « restauration de l'Université franc-comtoise. » En la question, la politique fait trêve : tous les partis se sont mis d'accord et leur action commune promet d'être énergique. A tous égards, Besançon, aujourd'hui l'une des clés de la France, mérite d'être soutenu, défendu, privilégié même. C'est du reste un centre intellectuel « de race. » Ne pas accorder une Université à cette importante cité serait l'amoindrir d'une façon désastreuse et, à divers points de vue que nous ne pouvons développer ici, faire œuvre anti-patriotique. Il y aurait bien peu de chose à accomplir pour donner satisfaction aux intéressés : créer une Faculté de droit et réorganiser l'école actuelle de médecine, qui n'est pas une école de plein exercice. La municipalité, au surplus, se montre décidée, dès à présent, à accepter les plus grands sacrifices pour obtenir ce qui tient si fortement au cœur de tous les Franc-Comtois.

— M. A. Gurnaud vient de publier une *Notice sur les plantations de bois résineux de la forêt de Colonosay, arrondissement de Lons-le-Saunier (Jura)* (Paris, Gauthier-Villars, in-4 de 21 p.) où il expose comment s'est reconstituée, par les soins intelligents de M. Timothée Clerc, l'importante forêt en question (152 hectares 87). Vendue en 1806, morcelée et défrichée, la forêt de Colonosay a été replantée entre les années 1838 et 1853. « Pendant l'été de 1890, dit M. Gurnaud, la délégation de la Société des agriculteurs de France, en excursion dans les forêts de l'est, a appelé l'attention sur ce travail, qui est pour l'art forestier un fait considérable et du plus haut intérêt, en même temps qu'un exemple d'initiative individuelle. » C'était justice.

— Signalons l'opuscule de M. le chanoine Suchet : *Thoraise et l'ermitage de Notre-Dame du Mont* (Besançon, P. Jacquin, in-8 de 32 p.). Bon résumé, au triple point de vue pittoresque, historique et religieux, d'un coin de la terre comtoise qu'on n'oublie jamais quand on l'a contemplé. Mais M. le chanoine Suchet aurait bien fait de joindre à son travail une ou deux vues de ce merveilleux pays.

— Il s'est fondé récemment à Besançon une association qui a pour but de « rechercher les moyens de relever le commerce et l'industrie de cette ville et de favoriser leur développement. » L'*Association des Intérêts de Besançon* a publié en janvier dernier le premier numéro du *Bulletin* appelé à devenir son organe.

Guyenne et Gascogne. — M. H. Émile Rébouis a publié, dans ces dernières années, une vingtaine de coutumes agenaises. Aujourd'hui il en met deux de plus en lumière : *Nomdieu et Sauvagnas* (Paris, Larose et Forcel, in-8 de 36 p. Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*). Les deux textes de Nomdieu et de Sauvagnas sont conservés aux archives départementales de la Haute-Garonne. Le premier de ces textes est des premières années du XIVe siècle ; le second est du 3 mars 1264. L'un et l'autre sont en langue provençale. L'éditeur a mis, suivant son habitude, un sommaire numérique et alphabétique avant et après chaque texte, ce qui facilite singulièrement les recherches.

— C'est une excellente étude que M. Francisque Habasque consacre à *la Domination de la reine de Navarre à Agen en 1585* (Paris, Leroux, gr. in-8 de 31 p. Extrait du *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*). Le savant magistrat raconte, d'après les documents des archives municipales d'Agen, le séjour de Marguerite dans la capitale de son comté d'Agenais depuis le 7 décembre 1583 jusqu'au 26 septembre 1585, jour où elle s'enfuit de cette ville révoltée pour se réfugier en Auvergne. M. Habasque a l'intention de donner de son étude une édition enrichie de nombreuses pièces justificatives.

Limousin. — M. le capitaine E. Espérandieu vient de faire paraître : *Inscriptions de la cité des Lemovices* (Paris, Thorin, in-8 de 344 p. avec fig. dans le texte ; extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1890).

— M. Louis Guibert a écrit une étude très complète sur *la Commune de Saint-Léonard de Noblat au XIIIe siècle* (in-8 de 243 p. Limoges, Ducourtieux ; Paris, A. Picard). C'est un intéressant travail fort bien fait sur les origines et la vie de cette bourgade au moyen âge.

Lyonnais. — M. le lieutenant Victor Jannesson vient d'écrire une brochure intéressante consacrée à la *Monographie et histoire de la commanderie de Saint-Jean des Prés à Montbrison en Forez* (Saint-Étienne, imp. C. Pinsard-Navoiseau, in-8 de 39 p.). Cet opuscule dont la première partie con-

tient la description des bâtiments qui remontent en partie à l'époque romane et dont la seconde trace l'histoire du monastère, est accompagné de deux planches en couleurs, de cinq gravures sur bois et de plusieurs plans et dessins. L'on regrettera que l'auteur n'ait pas reproduit intégralement le procès-verbal de visite de l'inspecteur général en 1775, que lui a communiqué M. Guigues et dont il se borne à donner le résumé.

NORMANDIE. — M. Duval, archiviste de l'Orne, a poursuivi ses bons travaux en donnant l'*État de la généralité d'Alençon sous Louis XIV* (Alençon, Loyer-Fontaine, in-4 de XCVI-429 p.). M. Duval étudie d'abord le fonds actuel aux Archives de l'Orne, intitulé : *Intendance d'Alençon*. Il fait l'histoire de cette création de Louis XIII, la monographie de chacun des intendants depuis Pierre Thiersault (1636) jusqu'à Pommereu de la Bretesche (1700). Il en compte neuf entre les deux, ce qui prouve que les intendants changeaient alors comme les préfets de nos jours. Pommereu est l'auteur du mémoire publié par M. Duval. Ce travail, préparé par ordre de Colbert et de Pontchartrain, fut exécuté par Gilles Duchesne, et en partie par Pommereu. Pour la partie historique, Pommereu puisa dans l'*Histoire des pays et comté du Perche* par Gilles Bry de la Clergerie (Paris, 1620); les *Mémoires de la maison d'Alençon*, par Mannoury Rertheville. Il existe des manuscrits des *Mémoires concernant la généralité d'Alençon* aux Archives de l'Orne, à la Bibliothèque et aux Archives nationales, à la Bibliothèque de Caen et dans les collections particulières. En appendice, M. Duval a donné de nombreuses pièces justificatives : État des fiefs du bailliage d'Alençon en 1674, celui des fiefs de l'élection de Verneuil, le rôle des nobles de la généralité d'Alençon en 1674; le contrôle des gentilshommes nommés pour servir le Roi en 1696 ; le rôle de la capitation de l'élection de Mortagne pour la noblesse, en 1766 ; l'édit portant création de la généralité et du bureau des finances d'Alençon, les ordonnances de M. de Thiersault ; le procès-verbal de la prise de possession du duché d'Alençon, par Gaston duc d'Orléans; le devis des réparations à faire aux quatre portes et pont-levis d'Alençon, 1649 ; députés du bailliage d'Alençon aux États de Normandie, 1638 ; la liste des députés du bailliage d'Alençon aux États de Normandie ; provisions de la charge de gouverneur d'Alençon et de l'office de lieutenant général des eaux et forêts, données par Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon; brevets de la charge de pâtissier à la suite de la maison de S. A. R. et de portier de la porte de Lancrel ; chronique d'Alençon de 1631 à 1703 ; enfin l'état des familles de la religion prétendue réformée. On voit, par cette sèche énumération, combien l'ouvrage est riche en documents.

PÉRIGORD. — M. le capitaine E. Espérandieu prépare, pour les inscriptions romaines du Périgord, un recueil avec commentaires analogue à ceux qu'il a déjà publiés pour le Poitou, la Saintonge et le Limousin.

— M. Paul Huet s'occupe d'une vieille famille périgourdine qui avait été fort négligée par les généalogistes : *Alamigeon en Périgord* (Paris, gr. in-8 de 50 p.). Le travail est très sérieusement fait. En voici les divisions : *Principales sources de la généalogie; Branche de la Raynerie; Branche de la Guillermie; Extraits d'actes; Tableau généalogique de la famille Alamigeon ; Pièces justificatives* (du 26 décembre 1302 au 1er décembre 1707) ; *Enregistrement d'armoiries en fac-simile*. M. Huet a suivi la méthode de Chérin : il ne pouvait choisir un meilleur modèle.

POITOU. — Parmi les publications récemment mises au jour, qui concernent les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, nous signalerons les suivantes : *Le Monnayage de Richard Cœur-de-Lion en Poitou*, par

M. Georges Musset, conservateur du musée archéologique de La Rochelle (La Rochelle, Foucher, in-8 de 14 p. avec 1 pl. hors texte, extrait du *Recueil de la Commission des arts de Saintes*); — *Le Portrait d'un maire de Poitiers au* XVI*e siècle, François Palustre de Chambonneau et sa famille*, par M. Jos. Berthelé (Tours, Péricat, in-8 de 62 p. et 2 pl.); — *Les Vendéens à Thouars, 1793*, par M. X. Carré de Busserolle (Montsoreau, impr. de l'auteur, in-8 de 60 p.); — *Cours d'archéologie régionale, professé à la Faculté des lettres de Poitiers*, par M. A.-F. Lièvre, seconde année, *Période gauloise, compte rendu*, par M. Émile Ginot (Paris, Leroux, in-8 de 17 p.; extrait de la *Revue poitevine et saintongeaise*, 7e année); — *Note sur la statue de Bacchus trouvée à Surimeau, près Niort*, par Th. Léaud (Saint-Maixent, impr. Reversé, in-8 de 8 p.; extrait des *Bulletins de la Société de statistique des Deux-Sèvres*); — *Notice sur la justice de paix du canton de Celles* (*Deux-Sèvres*), par M. G. Lévrier (Melle, impr. Goussard, in-8 de 16 p.); — *L'Archéologie à l'exposition de la Mothe-Saint-Héray* (*Deux-Sèvres*), par le Dr Prouhet (Saint-Maixent, in-8 de 16 p.; extrait de la *Revue poitevine et saintongeaise*); — *La Mothe-Saint-Héray, composition du bourg* (Saint-Maixent, in-8 de 9 p.; extrait des *Bulletins de la Société de statistique des Deux-Sèvres*); — le 4e fascicule (lettres *Ber à Bou*) du tome I de la nouvelle édition du *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, de MM. H. et P. Beauchet-Filleau (Poitiers, Oudin, gr. in-8 de 160 p.); — *Notes diverses pour servir à l'histoire de la ville de Melle*, par M. H. Beauchet-Filleau (Melle, Ed. Lacuve, in-8 de 228 p.).

— M. Louis Arnould vient de publier, dans le *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers* (janvier 1891), un curieux article sous le titre : *Un Document inédit* (p. 20-24). De ce document qui est l'acte d'inhumation de Racan, acte extrait d'un registre des baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse de Neuvy-le-Roi, il résulte que le poète mourut à Paris, le 21 janvier 1670, quinze jours avant d'avoir atteint l'âge de 81 ans, et que le 21 avril suivant il fut inhumé dans la crypte de l'église de Neuvy-le-Roi. M. Arnould, l'auteur de la découverte, rappelle qu'une grande incertitude n'avait cessé de régner jusqu'à présent sur la date, le lieu de la mort et l'endroit de la sépulture du marquis de Racan.

— M. A. Joubert publie (Vannes, imp. Lafolye, in-8 de 6 p.) quatre *Documents inédits relatifs à la prise de Noirmoutiers par les Hollandais et à la mise en liberté des otages détenus dans les prisons de l'amirauté de Rotterdam* (*1674-1675*).

— Il est certain aujourd'hui que les *Paysages et Monuments du Poitou*, de M. Jules Robuchon, ne seront terminés, au plus tôt, que vers la fin de 1892. L'ouvrage complet formera treize volumes in-folio, composé chacun d'environ 20 livraisons.

PROVENCE. — M. Ernest de Crozet publie les *Éphémerides bas-alpines de 1889* (Forcalquier, in-8 de 83 p.). C'est la deuxième année de la publication; elle n'est pas moins intéressante que la précédente et elle aura semblable succès. M. de Crozet, en 1890 comme en 1889, a préparé avec le soin le plus minutieux le travail qui facilitera la tâche des historiens de l'avenir en ce qui regarde la partie de la Provence dont le département des Basses-Alpes est formé. On trouve de tout dans les *Éphémérides :* décès de personnages notables, mariages, nominations administratives, accidents météorologiques, dons aux bibliothèques, fêtes locales, réunions académiques, livres imprimés dans la région, faits divers, etc.

— M. Charles de Gantelmi d'Ille publie, sous le titre de : *Les Provençaux à Florence au sixième centenaire de Béatrix en 1890*, un agréable récit du

voyage des délégués de la Provence aux fêtes de l'Exposition Béatrice. Le spirituel écrivain nous parle aussi bien de ses compagnons de voyage, MM. H. Guillibert, Paul Mariéton, F. Vidal, etc., que des lettrés italiens qui les accueillirent à bras ouverts, le comte de Gubernatis, le comte Guicciardini, M. Guido Biagi, préfet de la Bibliothèque Laurentienne, etc.

— *Une lettre inédite de Gassendi,* écrite par le célèbre philosophe aux consuls de Digne, le 15 juin 1616, et qui vient d'être publiée par M. Isnard, archiviste des Basses-Alpes, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire* de ce département (dernière livraison de 1890, p. 427-432), est la seule de lui qui soit conservée dans les archives de Digne ; elle est relative à une somme de 300 livres qui lui avait été prêtée, des deniers de la commune, pour soutenir devant le conseil du Roi un procès contre Pélissier de Bologne, son compétiteur pour la théologale.

— *Le Comte Armand de Pontmartin* est une étude de littérature très finement écrite par M. le conseiller Eugène Tavernier (Aix, in-8 de 28 p.). L'auteur rend pleine justice à celui qui « par la variété, la qualité et le nombre de ses productions, occupait, depuis cinquante ans, dans les lettres françaises, comme critique et aussi comme romancier, un rang des plus honorables. » Il rappelle les éloges qui ont été déjà donnés à M. de Pontmartin, notamment par l'académicien M. de Vogué (*Journal des Débats* du 4 avril dernier) et par Mistral. Il ne juge pas l'homme moins favorablement que l'écrivain.

SAINTONGE. — Sous ce titre : *La Renaissance en Saintonge,* M. Ch. Dangibeaud publie un intéressant mémoire lu en séance publique de la société des *Archives historiques* (La Rochelle, Noël Texier, gr. in-8 de 20 p.). Le savant archéologue s'occupe de la maison seigneuriale d'Usson, de l'église Notre-Dame de Lonzac, de l'église de Saint-Just, près Marennes, enfin de la chapelle des Tourettes dans l'église Saint-Pierre de Saintes. La description et l'histoire de ces divers monuments ne laissent rien à désirer. Un habile artiste, M. Antoine Duplais-Destouches, a prêté son concours à l'auteur et a dessiné le porche de l'église de Saint-Just, pendant que M. Dangibeaud lui-même dessinait non moins heureusement la façade du charmant petit édifice connu sous le nom d'oratoire de Saint-Just.

— Viennent de paraître : *Les Mœurs populaires d'autrefois en Saintonge et en Aunis, usages, coutumes, croyances, préjugés, superstitions, empirisme, sorcellerie, pratiques zootechniques, etc.,* par M. l'abbé Noguès, curé de Dampierre-sur-Boutonne (Saint-Maixent, imp. Reversé, in-8; extrait de la *Revue poitevine et saintongeaise*) ; — *Histoire de la Rochelle,* d'Amos Barbot, publiée par M. Denys d'Aussy, t. III (La Rochelle, imp. Noël Texier (in-8, t. XVIII des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*) ; — *Campagnes de Du Guesclin dans le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, 1372-1375,* par M. Denys d'Aussy (La Rochelle, imp. Noël Texier, in-8 de 16 p.; extrait du *Bulletin de la Société des archives de Saintonge*) ; — *La Rochelle et ses ports,* par M. Georges Musset, avec illustrations de Couneau (La Rochelle, Siret, in-8 de 159 p.) ; — *Le Commerce de la Rochelle, documents,* par le même (ibid., in-8 de 12 p.).

VENDÉE. — Vient de paraître, dans les *Paysages et Monuments du Poitou* (livraisons 175 à 182) : *Saint-Gilles-sur-Vie et Palluau* (*Vendée*), texte par le R. P. Ingold et M. l'abbé Boutin, in-fol. de 51 p. avec héliogravures et fig. dans le texte, d'après les photographies de M. Jules Robuchon.

— Le *Rapport de l'archiviste du département,* publié par M. G. Barbaud, dans le volume du Conseil général de la Vendée, août 1890, et tiré à part (in-8 de 38 p.) contient le relevé d'un nombre considérable d'anciens actes

de mariages, baptêmes et sépultures et documents divers, extraits des archives communales.

— M. René Vallette a fait paraître : *Souvenir du 27 juillet 1890, le troisième printemps de la Revue du Bas-Poitou* (Melle, imp. Ed. Lacuve, in-16 de 32 p.).

ALLEMAGNE. — L'*Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, rédigé en collaboration par un groupe d'érudits sous la direction de M. W. H. Roscher, est en cours de publication depuis 1884 à la librairie Teubner de Leipzig. En janvier 1890, le *Polybiblion* a rendu compte des quatorze premières livraisons : cinq autres nous ont été adressées depuis, et conduisent le lecteur du mot *héros* au mot *Iris*. Cette simple indication suffit pour donner une idée des vastes proportions qu'aura l'ouvrage entier, sur lequel le *Polybiblion* ne manquera pas de revenir au moment de son achèvement.

— Le numéro d'avril de la Revue *Nord und Süd* (Breslau, Schottländer) contiendra, entre autres articles, un journal inédit de Ferdinand Lassalle, s'étendant de janvier 1840 à mai 1841. Ce journal comprend le récit de la vie écolière de Lassalle au gymnase de Breslau et celui de ses études préparatoires au commerce. Ce journal où Lassalle expose sa pensée sans détour et parfois même avec une certaine brutalité, nous apprend que ce n'est qu'à la suite d'incartades répétées que le père de Lassalle se détermina à jeter dans le commerce un jeune homme qu'il aurait voulu voir suivre la carrière scientifique. Nous assistons également à la crise qui poussa Lassalle dans le mouvement socialiste et qui lui fit prendre pour objet de son existence l'agitation démocratique par la parole et les écrits. M. Paul Lindau, directeur de la revue, ajoute des éclaircissements et une introduction au journal qu'il édite.

— La librairie Buchner frères, de Bamberg, va mettre en vente le premier fascicule des *Abhandlungen aus dem historischen Seminar der Universität zu München*, dirigées par MM. K. Th. Heigel et Grauert, destinées à publier les mémoires les plus intéressants rédigés par les élèves qui suivent l'enseignement des deux professeurs. Études sur les sources, les faits ou les personnages historiques, tel est le programme de la publication qui exclut par conséquent l'édition des sources mêmes.

ANGLETERRE. — C'est en mars que paraîtra le premier numéro d'une revue locale consacrée à l'histoire du Middlesex, dirigée par M. W. P. W. Phillimore : *The London and Middlesex Note Book*. Cette revue, qui sera publiée par fascicules trimestriels illustrés, est éditée chez M. Elliot Stock.

— On annonce la renaissance du périodique *Punjab Notes and Queries*, sous la direction de M. W. Crooke, magistrat de Mirzapore, aidé pour les questions philologiques par le capitaine Temple. Une grande part sera faite dans la revue aux antiquités anglo-indiennes.

— Le *Publishers' Circular* de Londres, qui compte déjà cinquante-trois années d'existence, et dont la publication est due à l'activité de la maison Sampson Low, Marston et C°, adopte désormais le format in-4. Nous signalerons aussi un progrès dans la périodicité de ce journal, qui de semi-mensuel devient hebdomadaire.

— Un second volume de M. Charles Booth : *Labour and Life of the People* est sous presse et sera publié vers la fin de mars.

— MM. Kegan Paul, Trench, Trübner and C° vont faire paraître une édition nouvelle de *Pessimism* de M. James Sully, avec une préface et des notes relatives au développement de la littérature pessimiste en Allemagne et dans les autres pays.

— Mrs Shipley va publier chez M. Elliot Stock une traduction en vers blancs du poème suédois *Nadeschda* de Johan Runeberg.

BELGIQUE. — M. C. Le Paige a prononcé, le 16 décembre dernier, dans la séance publique de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, un discours qui vient d'être imprimé sous ce titre : *Un Astronome belge du XVIIe siècle, Godefroid Wendelin.* (Bruxelles, in-8 de 21 p.). Biographie très attachante de « cet aventureux astronome que son humeur inquiète conduit à travers l'Europe et qui, dans les situations les plus diverses, parfois les plus difficiles, ne cesse de poursuivre une idée. » L'éloge de Wendelin fera vivement désirer la prochaine publication de l'ample monographie que M. Le Paige doit consacrer à son éminent compatriote.

— M. Beauvois, l'un de nos plus savants américanistes, examine *les Voyages transatlantiques des Zeno* et se pose cette question si souvent discutée et si difficile à résoudre : Leur relation est-elle véridique et leur carte authentique ? (Louvain, gr. in-8 de 36 p. Extrait du *Muséon.*) Le judicieux critique, complétant les diverses notices des défenseurs des deux frères (de 1784 à 1884), lève, dans une discussion concluante, les difficultés qui subsistaient encore et montre que « les données et les dates de la relation s'accordent avec celles de diverses annales et chroniques, et que la carte, si l'on fait abstraction des erreurs imputables soit à l'éditeur, soit à l'imprimeur ou au graveur, était, au milieu du XVIe siècle, la meilleure qui eût été publiée, en ce qui concerne le nord de l'Océan Atlantique. » Cette dissertation se recommande à l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de la géographie du Nouveau-Monde.

DANEMARK. — M. E. Beauvois donne en même temps les trois études suivantes extraites du recueil (1889) des *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires du Nord : Instruments tranchants de l'ancien âge de pierre : Déterminations zoologiques et archéologiques par le docteur Sophus Müller* (Copenhague, imp. de Thiele, gr. in-8 de 42 p. avec nombr. grav.) ; — *Miniatures représentant la bataille de Bornhoved, 1227, par W. Mollerup* (*Ibid.* 12 p. avec deux grav. dont une coloriée, tirées du manuscrit de Brême qui renferme la chronique universelle saxonne) ; *Les Objets de néphrite et de jadéite en Europe par Kr. Bahnson* (*Ibid.* 14 p.). Les traductions de notre collaborateur seront recherchées de tous ceux qui aiment à suivre les progrès de la science des choses préhistoriques en un pays qui nous a donné le grand initiateur Worsaae.

ESPAGNE. — On devine combien sont à la fois brûlantes et ardues les questions que traite Don Antonio Martinez dans son livre sur l'Antéchrist : *El Anticristo y il fin del mundo segun las revelaciones divinas.* (Astorga, Lopez Rica, in-8 de 400 p.). Selon lui, l'Antéchrist sera un homme comme nous tous, et cette opinion est assurément la vraie. Mais, selon lui aussi, l'Antéchrist est à la veille d'obtenir le triomphe annoncé et d'établir momentanément son règne sur la terre. Il eût été plus sage d'avouer que nous ignorons à quelle époque arrivera ce règne passager de l'ennemi de Dieu.

— Nous devons à M. Ribas, chanoine de Barcelone, un *Estudio historico y bibliografico* sur saint Raymond de Pennafort, qui fait grand honneur à l'érudition de l'auteur et qui ne contribuera pas peu à fixer la chronologie dudit saint Raymond, à prouver l'authenticité de ses miracles, à montrer la valeur incontestée des écrits de jurisprudence et autres qui sont sortis de la plume du savant dominicain.

— Les amis de la belle et fine littérature espagnole n'apprendront pas sans un vif plaisir que don Albert Cajetan de la Barrera va publier une

nouvelle édition des œuvres du grand comique espagnol Don Lope de Vega. On sait que ces œuvres sont si nombreuses et si variées qu'elles forment jusqu'à vingt-cinq volumes, bien que plusieurs soient restées inédites jusqu'à présent. M. Albert de la Barrera n'a encore mis au jour qu'un volume préparatoire, auquel il a donné pour titre significatif : *Nouvelle Biographie de Lope de Vega* (Madrid, Murillo, in-4 de VIII-719 p.).

HOLLANDE. — L'archiviste-adjoint de Rotterdam, M.E.-W. Moes, vient de publier le premier fascicule d'une utile iconographie à laquelle il donne depuis plusieurs années tous ses soins : *Iconographia Batava ; proeve van een beredeneerde Lijst van geschilderde en gebeeldhouwde Portretten van Noord-Nederlanders in vorige eeuwen* (Amsterdam, J. Clausén, gr. in-8 de X-36 p.). Les deux cent cinquante-huit numéros dont cette brochure se compose se réfèrent aux personnages des provinces de la Hollande septentrionale (y compris Groningue, Frise, etc...) dont le nom commence par la lettre A. L'auteur a indiqué, quand il le pouvait, l'auteur de la reproduction ; il a visité collections publiques et particulières, tant dans son pays qu'à l'étranger ; il connaît la vente où tel tableau a été acquis, la revue où tel dessin a été gravé. Un index des noms d'artistes mentionnés et une phototypie d'un curieux triptyque (famille van Alkemade) donnent plus d'intérêt encore à ce travail, dont nous souhaitons vivement la continuation. — En France, nous avons déjà à notre disposition quelques iconographies provinciales, trop rares à la vérité ; aucune n'a été dressée avec plus de scrupuleuse exactitude et plus de connaissances artistiques que celle dont M. Moes veut doter son pays.

ITALIE. — La Commission d'histoire de Vénétie a résolu de publier la table des matières contenues dans les trente-sept premiers volumes de l'*Archivio Veneto*. C'est un véritable service rendu aux érudits ; car l'*Archivio Veneto* est l'une des meilleures revues historiques d'Italie, et il n'était pas toujours facile de se retrouver dans ce précieux et volumineux recueil. La table, qui comprend presque deux volumes de l'*Archivio* (tomes 39 et 40) est divisée en 4 parties : 1° Index chronologique ; 2° Index onomastique, comprenant tant les noms des auteurs que ceux des personnages dont il est question dans les articles ; 3° Index géographique ; 4° Table sommaire des matières.

— Le dernier numéro du *Giornale storico della letteratura italiana* contient une fort intéressante notice de M. Camille Couderc sur Baccio del Bene. M. Camille Couderc, qui a retrouvé dans un manuscrit de la bibliothèque du Mans de nombreuses poésies inédites du poète du XVI° siècle, est parvenu aussi, grâce aux renseignements que lui fournissait le manuscrit en partie autographe qu'il a utilisé et à d'autres documents, à rassembler sur la vie de Baccio del Bene des notions plus précises et plus abondantes que celles qu'on avait jusqu'ici.

— M. G. Pitrè prépare une *Bibliografia delle tradizioni popolari d'Italia*. La compétence du savant écrivain en ces matières est un garant de l'importance qu'aura cet ouvrage, qui formera un volume de 600 à 700 p. in-8 (Palerme, Clausen éditeur).

— Nous signalions récemment à nos lecteurs une étude de M. A. Bertolotti sur les prisons de Mantoue. Celle que le même érudit consacre aux prisons de Rome dans les trois derniers siècles : *le Prigioni di Roma nei secoli* XVI, XVII *et* XVIII (extrait de la *Rivista di discipline carcerarie*. Roma, tip. delle Mantellate, in-8 de 41 p.) est moins considérable et par la période qu'elle embrasse et par le nombre des documents consultés. Mais elle est

fort intéressante, fournit beaucoup de renseignements curieux, et il nous a semblé que les matériaux y étaient mieux ordonnés; la disposition typographique en est plus agréable, grâce à l'emploi de signes qui distinguent nettement les chapitres divers; la lecture en est donc moins fatigante, et l'on en peut tirer profit plus aisément.

— M. Francesco-Paolo Garofalo, qui s'est fait connaître assez récemment par d'importants travaux sur le tribunat romain, nous donne une étude fort intéressante sur les neuf tribuns dont la tradition romaine conservée par Festus, Valère Maxime et Dion nous rapporte la crémation. Par une série de conjectures et de raisonnements ingénieux, M. Garofalo est parvenu à une restitution du texte mutilé de Festus. Nous recommandons aux curieux cet excellent opuscule : *Sui novem tribuni combusti studio di storia romana* (Catania. tip. di Francisco Martinez, in-8 de 45 p.).

— Le baron Antonio Manno, de l'Académie des sciences de Turin, vient de consacrer à un de ses confrères une notice très bien faite et très intéressante : *Vincenzo Promis numismatico e bibliotecario ricordato alla R. Accademia delle scienze de Torino* (Turin, imp. royale, in-8 de 13 p.).

— M. V.-E. Orlando entreprend à Palerme la publication d'une revue de droit, dont les tendances sont purement scientifiques. L'*Archivio di diritto pubblico* s'occupera également de la législation italienne et de celle des pays étrangers, et donnera le dépouillement régulier des revues juridiques.

— La maison Leonardo Vallardi, de Milan, va mettre en vente, par fascicules hebdomadaires de 80 pages in-8, à 1 fr., une collection historique, dans laquelle entreront à la fois des ouvrages relatifs à l'histoire générale et à l'histoire locale de l'Italie. Nous citerons comme devant faire partie de ce recueil : l'Histoire d'Italie de Guichardin; celle de Carlo Botta; l'histoire du royaume de Naples, de Colletta; l'histoire des républiques italiennes, de Sismondi; les Annales, de Muratori; l'histoire civile du royaume de Naples, de Giannone; l'histoire du concile de Trente de Sarpi; l'histoire de son époque, par Adriani.

— On annonce la fondation d'une nouvelle revue locale. La *Rassegna padovana di storia, lettere ed arti*, comme l'indique son titre, s'occupera de tout ce qui peut intéresser Padoue.

— La *Cultura*, revue dirigée depuis neuf ans par M. R. Bonghi, a changé son programme avec la nouvelle année. Elle paraîtra désormais tous les samedis; aux questions littéraires, dont elle s'occupait jusqu'ici exclusivement, elle ajoutera la discussion des questions politiques. La partie littéraire subit elle-même une importante modification : elle ne comprendra plus seulement des comptes rendus d'ouvrages, elle publiera également des articles originaux.

— M. Beloch, professeur à l'Université de Rome, va publier une histoire grecque à la librairie Pasanisi. La *Grecia antichissima*, qui paraîtra sous peu, ne s'étendra que des origines à la fin de l'époque homérique. C'est la première histoire grecque originale publiée en Italie.

— Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs la fondation d'un comité pour fêter le 13 mai 1892 le premier centenaire de la naissance de Pie IX. L'œuvre, dont le siège est à Bologne via Mazzini 94, se compose de membres effectifs (résidants ou correspondants) et de sociétaires (protecteurs, promoteurs, coopérateurs). Elle a pour but l'achèvement des travaux commencés par N. S. P. le pape Léon XIII, dans le Narthex de Saint-Laurent hors les murs, et l'érection à Sinigaglia d'une statue au pape défunt. Les sociétaires paient 5 fr. ou 1 fr. Ceux de la première caté-

gorie ont droit à recevoir le Bulletin de l'œuvre qui prend le titre de: *Pie IX.*

SUÈDE. — Les grandes bibliothèques publiques de Suède (Stockholm, Upsala, Lund, Götheborg) s'accroissent chaque année dans des proportions considérables. Pour mettre le public au courant des acquisitions successives, on a eu l'idée de faire imprimer un *Accessions-Katalog,* dont le quatrième volume pour l'année 1889, a paru récemment : *Sveriges Offentliga Bibliotek.... utgifven of Kongl. Biblioteket, genom E. W. Dahlgren* (Stockholm, P. A. Norstedt & Söner, in-8 de VIII-384 p.). Ce système de publication, qui a été préconisé à la conférence du Livre tenue l'an dernier à Anvers, a beaucoup d'utilité et comprend les livres, les brochures, les périodiques divers. Le tout y est classé par matières et répertorié sommairement mais avec soin ; l'impression est excellente. Nous remarquons que les livres allemands, français et anglais entrent dans ces bibliothèques pour une part considérable et à peu près égale ; et que ces bibliothèques ne sont pas seulement les dépôts de l'État, mais encore les collections de livres possédés par le Bureau de statistique, l'Académie d'histoire, la Chambre des représentants (Riksdag), l'École technique, etc. Une lettre de l'alphabet indique d'une façon très compréhensible dans quelle bibliothèque se trouvera tel ou tel livre catalogué. Notons dans le dernier volume l'indication d'un grand nombre d'ouvrages de philologie et de sciences imprimés en Égypte et dans l'Inde, qui sont venus prendre place sur les rayons de la bibliothèque de l'Université d'Upsal.

SUISSE. — Une exposition des sciences géographiques doit se tenir à Berne dans le courant du mois d'août prochain, en même temps qu'un congrès international de géographie. L'exposition comprendra trois sections : géographie scolaire ; exposition alpine ; cartographie.

CANADA. — Nous avons le regret d'annoncer la disparition, après trois ans d'existence, d'une revue intéressante, publiée sous la direction de professeurs de l'Université de Laval et intitulée *le Canada français.* Mais la direction de la Revue ne veut pas quitter ses abonnés sans leur donner une dernière satisfaction, et elle publiera un dernier fascicule comprenant la fin des articles commencés dans les précédents et la table générale des trois volumes qui composent la collection.

ÉTATS-UNIS. — Nous avons reçu plusieurs publications de la Smithsonian Institution (bureau d'ethnologie). Trois d'entre elles sont purement scientifiques : *Textile fabrics of ancient Peru,* par W. H. Holmes (Washington, in-8) ; — *The Problem of the Ohio Mounds,* par Cyrus Thomas (Washington, in-8) ; et *The Circular, square and octogonal Earthworks of Ohio,* par le même (Washington, in-8). — Deux autres sont des travaux bibliographiques assez étendus et rédigés avec grande compétence par James C. Pilling : *Bibliography of the Iroquoian Languages* et *Bibliography of the Muskhogean Languages* (Washington, in-8), que nous signalons aux amateurs de philologie américaine et aux curieux.

— M. Paul Leicester Ford, de Brooklyn, s'occupe de réunir et de publier les lettres et les mémoires de Thomas Jefferson. M. Paul Ford est, comme on sait, le frère de M. Worthington Chauncey Ford, éditeur des œuvres de George Washington, actuellement en cours de publication chez MM. Putnam.

— M. Edward Irenaeus Stevenson vient d'écrire pour la librairie Welch, Fracker et Cie, de New-York, une vie de Charles Brockden Brown, avec un aperçu de l'histoire de la littérature depuis la Révolution.

— La Société historique de Pensylvanie se propose de publier les œuvres de John Dikinson. Elle les fera précéder d'un volume sur sa vie écrit par le Dr Charles J. Stillé.

— L'arithmétique de l'électricité, que M. T. O'Connor Sloane prépare pour la maison Norman W. Henley et Cie, de New-York, est un livre tellement simplifié, paraît-il, qu'il ne présentera point de difficultés à ceux qui ont une connaissance suffisante de l'arithmétique.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Essais bibliques*, par M. Vernes (in-18, Leroux). — *La Modernité des prophètes*, par E. Havet (in-8, Calmann Lévy). — *La Passion, essai historique*, par le R. P. M.-J. Ollivier (in-8, Lethielleux). — *Vie de la Sainte Vierge*, par le P. Mola (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Origines du christianisme. L'Œuvre des apôtres. Fondation de l'Église chrétienne, période d'affranchissement*, par l'abbé E. Le Camus (in-8, Letouzey et Ané). — *La Religion de combat*, par l'abbé J. Lémann (in-8, Lecoffre). — *Die Sprachkunde und die Missionen*, von J. Dahlmann, S. J. (in-8, Herder, à Fribourg-en-Brisgau). — *Guirlande à saint Joseph*, par J. M. A. (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Fleurs eucharistiques*, par J. M. A. (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille) — *Mot à mot du catéchisme, ou Explication littérale et raisonnée de la doctrine chrétienne*, par J.-C Hervieu (in-18 Leday). — *Mon Petit Carnet, ou le Livre d'or des premiers communiants* (in-18, Casterman). — *Œuvres sacerdotales du cardinal Pie. Choix de sermons et d'instructions de 1839 à 1849* (2 vol. in-8, Leday). — *Heureux Fruits de l'éducation chrétienne, simples notices* (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Du Mariage au divorce*, par l'abbé H. Bolo (in-12 carré, Haton). — *Histoire de la philosophie*, t. IV. *Philosophie moderne*, par le Cal Z. Gonzales, trad. et annoté par le R. P. G. de Pascal (in-8, Lethielleux). — *Études sur l'enseignement et sur l'éducation*, par G. Compayré (in-18, Hachette). — *L'Enseignement au point de vue national*, par A. Fouillée (in-16, Hachette). — *Lo Stato secondo il diritto internazionale universale*, di P. Pradier-Fodéré) in-8, Bocca, Roma). — *Étude sur la renonciation par la femme mariée à son hypothèque légale au profit de l'acquéreur d'immeubles du mari*, par C. César-Bru (in-8, Thorin). — *Le Problème monétaire et sa solution*, par G.-M. Boissevain (in-8, Guillaumin). — *Doctrine, histoire, pratique et réforme financière, ou Exposé élémentaire et critique de la science des finances*, par E. Worms (in-8, Giard). — *Transports et tarifs*, par C. Colson (in-8, Rothschild). — *Traité des eaux ; droit et administration*, par A. Picard (2 vol. in-8, Rothschild). — *Question d'hygiène sociale*, par le Dr J. Rochard (in-16, Hachette). — *Les Virus*, par le Dr S. Arloing (in-8, Alcan). — *L'Hypnotisme revenu à la mode*, par le R. P. J.-J. Franco, trad. par l'abbé J. Moreau (in-18, Vic et Amat). — *Les Planètes et leurs satellites*, par A. Guillemin (in-18, Hachette). — *Les Engrais, t. III, Engrais potassiques, engrais calcaires, engrais divers, engrais composés*, par A. Müntz et A.-Ch. Girard (in-8, Firmin-Didot). — *L'Orateur Lycurgue*, étude historique et littéraire, par F. Dürrbach (in-8, Thorin). — *Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran*, publiées par P. Prat (in-8, Plon et Nourrit). — *Les Vieux Auteurs castillans*, par le Cte de Puymaigre (2e série) (in-18, Savine). — *Les Prêcheurs burlesques en Espagne au* XVIIIe *siècle, étude sur le P. Isla*, par le P. B. Gaudeau (in-8, Retaux-Bray). — *Un Poète apôtre, ou le R. P. Léon Barbey d'Aurevilly, missionnaire eudiste*, par le P. J. Dauphin (2 vol. in-18, Delhomme et Briguet). — *Les Contemplations. Autrefois, 1830-1843*, par V. Hugo (in-18, Hetzel-Quantin). — *Poésies de Hippolyte Lucas* (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Le Marquis de Villarneuil* par W. Marcelly (in-18, Plon et Nourrit). — *Bretonne*, par J. Fréhel (in-18, Plon et Nourrit). — *Les Passions honnêtes. Un Mari à l'essai*, par H. de Chen-

nevières (in-18, Plon et Nourrit). — *Aurette*, par H. Gréville (in-18, Plon et Nourrit). — *Vieux*, par G. Albert Aurier (in-18, Savine). — *Le Dernier des Clarentieux*, par Ouida (2 vol. in-18, Perrin). — *L'Infamant*, par P. Vérola (in-18, Comptoir d'édition). — *Bérengère*, par Mme Audebert de Bovet (in-18, Firmin-Didot). — *Le Bonheur est là*, par C. d'Arvor (in-18, Firmin-Didot). — *Fais bien !* par Mme L. Paliard (in-18, H. Gautier). — *Monsieur Barnes de New York*, par A.-C. Gunter, trad. par Mme Savary (in-18, Hachette). — *L'Échéance, Lady Clara*, par Spielhagen, trad. par Mlle Heinecke (in-18, Hachette). — *Nouveau Voyage autour de ma chambre*, par le R. P. Dom J.-B. Vuillemin (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Le Circulaire 94. De Paris à Vienne par Oberammergau*, par J. de Beauregard (Lyon, Vitte et Perrussel ; Paris, Vic et Amat). — *A travers le Japon*, par L. Ussèle (in-8, Rothschild). — *Cinq Années de séjour aux îles Canaries*, par le Dr R. Verneau (in-8, Hennuyer). — *Les Saints illustres de France. Saint Martin*, par l'abbé Chardon (in-18, Vic et Amat). — *Sainte Geneviève, patronne de Paris et de la France*, par F. J. L. (in-18, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Vie de la bienheureuse Mère Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, d'après les Mémoires de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy* (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, par Fustel de Coulanges. *La Gaule romaine* (in-8, Hachette). — *Alexandre Ier et Napoléon, 1801-1812*, par Serge Tatistcheff (in-8, Perrin). — *Ambassade de Talleyrand à Londres (1830-1834)*, 1re partie, par G. Pallain (in-8, Plon et Nourrit). — *La Vie privée d'autrefois, arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du* XIIe *au* XVIIIe *siècle ; Variétés gastronomiques ; Les Médicaments ;* par A. Franklin (2 vol. in-18, Plon et Nourrit). — *Tonnerre pendant la Révolution (1789-1799)*, par G. Moreau (in-18, Lechevalier). — *Bullaire du pape Calixte II, 1119-1124*, essai de restitution, par U. Robert (2 vol. gr. in-8 ; A. Picard, à Paris ; P. Jacquin, à Besançon). — *Le Saint Siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome*, par E. Rodoconachi (in-8, Firmin-Didot). — *Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou*, par L. Cadier (in-8, Thorin). — *La Jeunesse du grand Frédéric*, par E. Lavisse (in-8, Hachette). — *Soixante-dix ans d'histoire contemporaine de Belgique (1815-1884)*, par l'abbé S. Balau (in-8, Ch. Fonteyn, Louvain). — *Traité complet de la science du blason*, par Jouffroy d'Eschavannes (in-8, Marpon et Flammarion). — *Spectacles contemporains*, par le Vte E. de Vogüé (in-18, Colin).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Dans quels ouvrages peut-on trouver des indications sur les opérations financières de Cabarrus, ministre du roi Charles III en Espagne, et particulièrement sur la Banque de St Charles ?

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Abonnement A VIE aux *deux Parties,*	France : 250 fr.	— Étranger :	280 fr.
— à la *partie littéraire seule,*	180 fr.	—	200 fr.
— à la *partie technique seule,*	120 fr.	—	140 fr.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-90 sont en vente, et forment SOIXANTE VOLUMES gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

5, RUE SAINT-SIMON, 5

Revue des questions historiques

Paraissant tous les trois mois par livraisons de 330 à 350 pages, et formant tous les ans deux volumes de 650 à 700 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT : FRANCE, **20** FR. — ÉTRANGER, **25** FR.

PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIÉS EN 1890

Articles de fond. — Paul ALLARD : La Persécution de Dioclétien, ses commencements. — Godefroid KURTH : L'Histoire de Clovis, d'après Frédégaire. — Alfred BAUDRILLART : Madame de Maintenon, son rôle politique pendant les dernières années du règne de Louis XIV (1700-1715). — Victor PIERRE : Marie-Antoinette à la Conciergerie. — Abbé J. THOMAS : La Question juive dans l'Église à l'âge apostolique. Après la réunion de Jérusalem. — Abbé VACANDARD : Le Divorce de Louis le Jeune. — G. DU FRESNE DE BEAUCOURT : Le Procès de Jacques Cœur. — Léon MARLET : Florimond Robertet, son rôle à la cour, ses missions diplomatiques. — Ludovic SCIOUT : La République française et la République batave. — A. LECOY DE LA MARCHE : La Prédication de la croisade au XIIIe siècle. — J. DELAVILLE LE ROULX : La Suppression des Templiers. — Abbé L. BOURGAIN : Contribution du clergé à l'impôt, sous la monarchie française. — Léon LE GRAND : L'Hospice national du Tribunal révolutionnaire. — Noël VALOIS : L'Élection d'Urbain VI et les Origines du grand schisme d'Occident. — Comte Hector DE LA FERRIÈRE : Les Dernières Conspirations du règne de Charles IX. — G. FAGNIEZ : Le Père Joseph et Richelieu. La Déchéance politique et religieuse du protestantisme et la Première Campagne d'Italie (1627-1638). — CHOPPIN DE JANVRY : Le Duc Louis-Philippe d'Orléans, son mariage secret avec la marquise de Montesson en 1773.

Mélanges. — Dom Fernand CABROL : Le « Liber testimoniorum » de saint Augustin et Deux Traités inédits de Fauste de Riez. — A. DE BARTHÉLEMY : Les Chartes de Cluny. — Comte DE PUYMAIGRE : La Geste de Fernan Gonzalez. — Comte A. DE BOURMONT : La Vie pédagogique chez les jésuites avant 1789. — LEDOS : M. Fustel de Coulanges. — Chanoine ALLAIN : Les Origines du grand schisme, d'après un livre récent. — P. PIERLING, S. J. : Un Vénitien à Moscou au XVe siècle. Gian Battista Trevisan. — DENYS D'AUSSY : La Légende de Cathelineau. — G. BAGUENAULT DE PUCHESSE : Les Deux Dernières années de Marie Stuart. — Emmanuel D'AUBECOURT : La Reine Marie-Antoinette. — Dom Paul PIOLIN : Bérangère, reine d'Angleterre, dame du Mans (1191-1230). — Godefroid KURTH : Les Institutions franques. — Émile JARRIAND : L'Évolution du droit écrit dans le midi de la France, depuis le IXe siècle jusqu'en 1789. — G. JACQUETON : La France et la Régence d'Alger. — L. PINGAUD : Une Ambassade sous Henri IV. — Georges GANDY : Mémoires et Correspondance du comte de Villèle. — Paul ALLARD : Saint François d'Assise et la Féodalité. — Abbé DOUAIS : L'Université de Paris au XIIIe siècle. — Alfred SPONT : La France et l'Unité allemande.

Courriers anglais, allemand, du Nord, russe, etc.

Chronique, Revue des recueils périodiques, Bulletin bibliographique (compte rendu de cent-une publications historiques).

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-TROISIÈME. — LXIe DE LA COLLECTION

QUATRIÈME LIVRAISON — AVRIL

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

5, RUE SAINT-SIMON, 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose (Librairie catholique), 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID

Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg), 14, Principe.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira, 132, rue Aurea, 134.

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM SAINT-PETERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1891

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AVRIL 1891

I. — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES, par M. Firmin Boissin.

II. — SCIENCE SOCIALE, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALISME, par M. Cl. Jannet.

III. — HISTOIRE PROVINCIALE, par M. Jules Viard.

IV. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — B. Jungmann : Josephi Fessler, quondam Episcopi S. Hippolyti, Institutiones Patrologiæ (p. 330). — M. Wolter : Psallite sapienter (p. 331).

Sciences. — Maumus : Saint Thomas d'Aquin et la Philosophie cartésienne (p. 332). — Le Traitement de la tuberculose du Dr R. Koch (p. 333). — Birnbaum : Méthode du traitement de la tuberculose du prof. Koch, mise à la portée du grand public (p. 333). — E. Goett : Anti-Koch (p. 334).

Belles-Lettres. — A. de los Reyes : Arte en lengva mixteca (p. 334). — J. Meschinot : Les Lunettes de Princes (p. 335). — G. Duruy : Ni Dieu ni maître (p. 336). — G. Lanson : Bossuet (p. 337).

Histoire. — H. Bouchot : La Franche-Comté (p. 338). — P. de Nolhac e A. Solerti : Il Viagio in Italia di Enrico III re di Francia e le Feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino (p. 341). — A. Rambaud : Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française (p. 342). — H. Taine : Les Origines de la France contemporaine (p. 343). — N. Paulus : L'Église de Strasbourg pendant la Révolution sous la Constituante et la Législative (p. 344). — G. Pallain : Correspondance diplomatique de Talleyrand. Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire (p. 345). — Méchin : L'Enseignement en Provence avant la Révolution. Annales du collège royal Bourbon d'Aix, depuis les premières démarches faites pour sa fondation jusqu'au 7 ventôse an III, époque de sa suppression (p. 347). — Larrondo : Une Commune rurale avant la Révolution, ou Histoire de la baronnie de Merville, pays de Guyenne, sénéchaussée et diocèse de Toulouse (p. 349). — A. Duboul : La Fin du Parlement de Toulouse (p. 350). — A. Lang : Life, letters and diaries of sir Stafford Northcote, first Earl of Iddesleigh (p. 351). — R. Dickson et J.-P. Edmond : Annals of Scottish Printing (p. 353). — J. Bryce : Le Saint-Empire romain d'origine germanique et l'Empire actuel d'Allemagne (p. 354). — A. Morel-Fatio : Études sur l'Espagne (p. 356). — L. Cadier : Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou (p. 357). — S. Infessura : Diario della città di Roma (p. 358). — F.-F. Carloni : Gli Italiani al estero (p. 359). — H. Clouzot : Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres (p. 361).

V. — BULLETIN. — P. Resch : Das Papstthum und das Völkerrecht Studie über die völkerrechtliche Stellung Sr. Heiligkeit des Papstes in der Gegenwart (p. 362). — De Ségur : Les Païens et les Chrétiens (p. 362). — Mgr Martin : Ave Maria. Mois de Marie du Bienheureux P.-L.-M. Chanel (p. 363). — Manuel des Œuvres (p. 363). — S. Brugal : Excentriques disparus (p. 364). — C. de Rulhière : Anecdotes sur le maréchal de Richelieu (p. 364). — Compte rendu de l'Assemblée provinciale en Provence, tenue à Aix les 11 et 12 mai 1889 à l'occasion du Centenaire de 1789 (p. 365). — L. Calamassi : L'Italia nell'età di mezzo (p. 365). — N. Notovitch : L'Europe à la veille de la guerre (p. 366). — P. Fiore : L'Empereur d'Allemagne. La France. La Question européenne. Une solution (p. 366). — Miriam : En Avant! sur le terrain catholique (p. 367). — J. Lamouroux : Un an d'exil (p. 367).

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Miklosich, Soulary, Colquhoun, Aubineau, de Banville, etc. — Congrès scientifique international des catholiques. — Congrès. — Concours et Prix. — Un Manuscrit de la Bible. — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Angleterre. — Belgique. — Espagne. — Italie. — Publications nouvelles.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Césarée,* par Edmond Tarbé. Paris, Calmann Lévy, 1891, in-18 de 372 p., 3 fr. 50. — 2. *L'Infamant,* par Paul Vérola. Paris, Comptoir d'édition, 1891, in-12 de 348 p., 3 fr. 50. — 3. *Vieux,* par Albert Aurier. Paris, Savine, 1891, in-18 de 378 p., 3 fr. 50. — 4. *Risque-Tout,* par Charles Foley. Paris, Perrin, 1891, in-12 de 338 p., 3 fr. 50. — 5. *Les Aventures du major Van Trouspet,* par Charles Leroy, illustré par Clergé. Paris, Kolb, in-18 de 302 p., 3 fr. 50. — 6. *Un Simple,* par Édouard Estaunié. Paris, Perrin, 1891, in-12 de 278 p., 3 fr. 50. — 7. *L'Imprévu,* par Gustave Guiches. Paris, Tresse et Stock, 1891, in-18 de 348 p., 3 fr. 50. — 8. *Le Divorce de Roger,* par Maxime Audouin. Paris, Perrin, 1891, in-12 de 318 p., 3 fr. 50. — 9. *Bretonne,* par Jacques Fréhel. Paris, Plon et Nourrit, 1891, in-18 de 268 p., 3 fr. — 10. *Aurette,* par Mme Henry Gréville. Paris, Plon et Nourrit, 1891, in-18 de 278 p., 3 fr. — 11. *Un Mari à l'essai,* par Henri de Chennevières. Paris, Plon et Nourrit, 1891, in-18 de 264 p., 3 fr. — 12. *Par vanité,* par Félix Steyne. Paris, Perrin, 1891, in-12 de 270 p., 3 fr. — 13. *Louise de Vauvert,* par Henri de Bornier. Paris, Dentu, 1890, in-18 de 360 p., 3 fr. 50. — 14. *Sixtine,* par Rémy de Gourmont. Paris, Savine, 1891, in-18 de 314 p., 3 fr. 50. — 15. *En Décor,* par Paul Adam. Paris, Savine, 1891, in-18 de 300 p., 3 fr. 50. — 16. *La Trombe de fer,* par Paul Féval fils. Paris, Téqui, 1891, in-18 de 348 p., 3 fr. 50. — 17. *Une Femme bien malheureuse,* par Antonin Rondelet. Paris, Perrin, 1891, in-12 de 210 p., 3 fr. — 18. *La Ressuscitée de Cologne,* par le même auteur. Paris, H. Gautier, in-12 de 312 p., 3 fr. — 19. *Trop Petite,* par Gabriel Béal. Paris, H. Gautier, 1891, in-18 de 248 p., 3 fr. — 20. *Sacrifice,* par Mme la comtesse de Beaumont. Paris, H. Gautier, 1891, in-18 de 306 p., 3 fr. — 21. *Raymond de Vauclair,* par Georges du Vallon. Paris, H. Gautier, 1891, in-12 de 252 p., 3 fr. — 22. *Fortmoselle,* par le même auteur. Paris, Delhomme et Briguet, 1891, in-12 de 230 p., 3 fr. — 23. *Une Cousine pauvre,* par Maryan. Paris, H. Gautier, 1891, in-12 de 318 p., 3 fr. 50. — 24. *Le Fiancé de Thérèse,* par la comtesse de Brethaus. Traduit de l'allemand par Hugues Williers. Paris, H. Gautier, 1891, in-12 de 320 p., 3 fr. — 25. *L'Échéance* et *Lady Clara,* par Spielhagen, trad. de l'allemand par Mlle Heinecke. Paris, Hachette, 1891, in-18 de 336 p., 1 fr. 25. — 26. *La Sirène,* par Sacher-Masoch. Paris, Marpon et Flammarion, 1891, in-12 de 448 p., 3 fr. 50. — 27. *Aurora Leigh,* par Élisabeth Barrett-Browning, trad. de l'anglais par A. B. Paris, Savine, 1891, in-18 de 326 p., 3 fr. 50. — 28. *Monsieur Barnes de New-York,* par A.-C. Gunter, trad. de l'anglais par Mme Savary. Paris, Hachette, 1891, in-18 de 306 p., 1 fr. 25. — 29. *La Sœur de miss Luddington,* par Edwar Bellamy. Trad. de R. Issant, précédée d'une étude sur la littérature américaine par Th. Bentzon. Paris, Hetzel, 1891, in-18 de 320 p., 3 fr. 50. — 30. *Problèmes de sentiment,* par le comte Eméric, avec une lettre d'Alexandre Dumas fils, illustré de 100 dessins de Tiret-Borgnet. Paris, Marpon et Flammarion, 1891, in-12 de 386 p., 3 fr. 50. — 31. *Caboche-de-Fer,* par Auguste Gaud. Paris, Savine, in-18 de 306 p., 3 fr. 50. — 32. *Faisons la chaîne,* contes, nouvelles et récits (au bénéfice des sinistrés des Antilles et de Saint-Étienne). Paris, Calmann Lévy, 1891, in-18 de 350 p., 3 fr. 50.

1. — On a dit à M. Edmond Tarbé que la lecture de *Césarée,* son nouveau roman, pouvait être dangereuse, et qu'il serait imprudent de vulgariser cette œuvre. Tout d'abord, l'auteur, qui l'a écrite sans aucune pensée de scandale, a trouvé pareille crainte passablement exagérée. Mais, comme il est honnête homme, il lui a suffi que d'autres

éprouvassent un aussi louable scrupule pour qu'il y fît droit et ne se risquât pas à troubler les consciences. Voici, *Césarée* étant déjà imprimée, le moyen terme auquel s'est arrêté M. Edmond Tarbé : il a renoncé à présenter l'ouvrage au public, et, sur ses ordres, on n'en a tiré que quelques exemplaires destinés seulement à des personnes dont le jugement est au-dessus de tout péril. C'est une excellente précaution. *Césarée,* en effet, sans être obscène, rentre dans la catégorie des romans dangereux. Il s'agit d'une passion coupable entre un père et sa fille. Gauthier d'Acre, descendant des princes de Sidon et de Césarée, mène à Paris la vie d'un gentilhomme désœuvré, passablement vicieux. Il a quarante ans à peine, et s'est marié fort jeune. Après deux ans d'une union parfaite, sa femme est morte, lui laissant une fille, Césarée d'Acre, qui approche aujourd'hui de la vingtième année. Seulement, cette fille, Gauthier ne la connaît point. Elle a été confiée, le lendemain de sa naissance, à une vieille tante, Mme de Navarrais, qui habite le Dauphiné, et qui l'a élevée avec sa petite-fille à elle, Anne-Andrée. Les deux cousines sont à peu près de même âge : elles ne se ressemblent guère. Césarée est exubérante, volontaire, indomptable, toute en dehors. Anne-Andrée est calme, soumise, réservée, un peu concentrée, au fond peut-être aussi passionnée que la fille du duc d'Acre; mais elle le laisse moins paraître, et il y paraît moins. Quant au père, je n'en connais pas de plus singulier. Jamais il ne lui vient à l'idée qu'il a là-bas, dans le château des Quatre-Seigneurs, une fille qui s'ennuie. Jamais son cœur ne lui dit d'aller la voir. Il faut que Mme de Navarrais attende vingt ans pour le rappeler à ses devoirs paternels. Elle lui écrit que le moment de marier Césarée approche, et que sa présence est absolument indispensable. Tout en murmurant, le duc, cette fois, s'arrache aux plaisirs du boulevard et part pour le Dauphiné. Dans l'intervalle, une idée étrange passe par la tête de Césarée. Elle se substitue à sa cousine. Celle-ci jouera le rôle de la fille du duc d'Acre, et elle sera pour le quart d'heure Anne-Andrée de Navarrais. La cousine se prête au jeu. Quand Gauthier descend du wagon, elle se présente en lui disant : « Bonjour, mon père! » Le duc qui n'a jamais vu son enfant, lui répond : « Bonjour, ma fille! » L'accueil est poli, mais froid, sans la moindre effusion. Dans la cour de la gare, une fringante amazone, montée sur la Grenette, la plus fougueuse des juments de l'écurie de Mme de Navarrais, s'approche en caracolant et salue ironiquement le voyageur. La fausse Césarée la présente : « C'est ma cousine, Anne-Andrée. » Du premier coup, Gauthier d'Acre se sent attiré vers l'amazone. Tout lui plaît en elle, jusqu'à ses extravagances, et bientôt ils sont les meilleurs amis du monde. Ils font ensemble des parties de chasse, des excursions dans la montagne, et le duc commence à éprouver il ne sait quel sentiment

indéfinissable pour la jeune Diane du château des Quatre-Seigneurs. La fausse Césarée souffre terriblement du rôle qu'elle joue, mais on lui a fait jurer de garder le secret et elle le garde. Ce secret pourtant se dévoile dans une circonstance des plus dramatiques : parmi les pauvres que secourait la fille du duc d'Acre se trouvait un dément sauvage, Pierre Lacloux, qui habitait les ruines d'un château presque inaccessible, auquel on accédait par une passerelle mobile jetée sur un abîme entre deux rochers. Un jour, accompagnée de Gauthier, la vraie Césarée était allée voir le fou. Elle eut le malheur d'entrer seule dans les ruines. Lacloux, voyant la jeune fille, se jette sur elle, après avoir eu soin d'enlever le pont. Césarée, d'une voix désespérée, crie au secours. A cheval sur la Grenette, le duc franchit l'abîme, d'un bond formidable. La jument se brise sur les rochers, mais il arrive à temps pour tuer le fou. « Père, lui dit Césarée, en se jetant dans ses bras, tu m'as sauvée ! » Ce mot ouvre les yeux au duc, et tout s'explique. En même temps, entre le père et la fille se développe une passion incestueuse qui, si elle ne va pas jusqu'à la chute criminelle, n'en est pas moins moralement monstrueuse. M. Edmond Tarbé en décrit tous les développements. D'autre part, Anne-Andrée de Navarrais aime aussi le duc, et elle est jalouse de Césarée. Ces deux passions rivales ont ici quelque chose de troublant, et, n'étaient les noms modernes, on croirait lire un épisode de la fabuleuse et tragique histoire de la famille des Labdacides. Comment cela finit-il ? Assez mal. Le duc épouse Anne-Andrée de Navarrais, et Césarée s'empoisonne, laissant à son père une lettre dont voici les derniers mots : « Pardonne-moi, je t'aimais trop ; nous aurions succombé un jour. » Avais-je raison de dire que M. Edmond Tarbé a bien fait de faire suspendre le tirage de son roman et de ne pas le mettre en vente ? La courte analyse qui précède montre combien il est hardi, combien scabreux. Sans doute, cette hardiesse est corrigée par une réelle habileté de forme. Le danger signalé n'en existe pas moins. Châteaubriand, lui aussi, a paré son *René* de la magie du style. Qui oserait pourtant soutenir que *René* soit une lecture fortifiante et saine ? Pour *Césarée,* dont l'audace est autrement débridée, ce serait bien pire. Je ne parle pas du talent : M. Edmond Tarbé n'en manque pas. Mais il m'en voudrait de le comparer à Châteaubriand, et il n'aurait pas tort, car cela équivaudrait à se moquer de lui.

2 et 3. — De l'avis des critiques et des poètes, de M. Anatole France et de M. Jules Lemaître, de M. Brunetière et de M. Édouard Rod, de M. Maurice Barrès et de M. Laurent Tailhade, de M. Joséphin Péladan et de M. Stéphane Mallarmé, le naturalisme littéraire se meurt, le naturalisme littéraire est mort. L'auteur de *la Terre* continuera dans sa formule jusqu'à la fin. Mais ceux de ses disciples ou de ses successeurs

qui ont du flair se voient déjà forcés de chercher d'autres sujets de romans que les amours des lessiveuses et des zingueurs. Ils commencent à comprendre qu'il y a autre chose dans la vie que les bestialités, les grossièretés, les vulgarités. Ils devinent que les passions de l'âme offrent à l'analyse beaucoup plus d'éléments et d'aliments, étudiées dans un homme intelligent ou dans une femme du monde, que dans une brute, un ivrogne, une courtisane ou une hystérique. Et ils ont raison. Cependant, quelques nouveaux venus dans la carrière croient encore à la puissance et à l'avenir de cette école agonisante que la saleté submerge et que le document étouffe. Je ne m'expliquerais pas sans cela des œuvres comme *l'Infamant,* de M. Paul Vérola, et *Vieux,* de M. Albert Aurier. La première de ces œuvres tient plus de la pathologie que de la psychologie; c'est plutôt une œuvre médicale qu'une œuvre littéraire. Un riche négociant en laines, Mignon Patru, veut donner sa fille Alice à son premier commis Marc Favrot. Celui-ci hésite, refuse : il a une de ces maladies qu'il est inutile de nommer en toutes lettres, mais dont le docteur Ricord fut, en son temps, le grand guérisseur. Ricord guérit Favrot, qui accepte alors la main d'Alice. Il n'est pas rassuré le moins du monde, et l'affreux mal hante sans cesse son imagination. Après sept mois de mariage, sa femme accouche d'un garçon. C'est un enfant vicié? Non. Il est superbe, et pour une bonne raison : Favrot n'en est pas le père. Voilà le thème sur lequel vient de s'exercer un jeune débutant. Il a mis à le traiter une certaine discrétion. Mais quel intérêt peuvent offrir de pareilles études? Je me le demande. — *Vieux,* de M. Albert Aurier, m'avait de prime abord captivé davantage. Il y a tant de tristesse dans les écrits de la plupart des romanciers à la mode; la vie y est considérée sous des aspects si sombres; il s'en exhale un pessimisme si découragé, que les pages gaies de M. Aurier, sa belle humeur, son style allègre, très personnel, me donnaient l'impression rafraîchissante du *Voyage sentimental* de Sterne ou l'illusion amusante du *Roman comique* de Scarron. L'auteur présente d'abord si bien les types ridicules qu'il met en scène : et le Gaudissart Cassignol, toujours prêt à déballer sa pacotille de calembourgs, de facéties, d'inepties! et le droguiste Molinard, qui mêle des sentences latines aux formules du Codex! et le père Kivowski, professeur de musique, plus connu sous le nom de Pompe-à-Pernod! et des Rinaux, le petit crevé millionnaire, délicieusement stupide! et l'alcoolique Potiquet, dit Mon Oncle! et l'illustre Lucien Coquillart, poète local! Tous les grotesques de Châteauroux y passent, mais l'illusion n'est pas de longue durée. Elle se dissipe, à la page où le commandant en retraite Godeau devient amoureux, malgré ses soixante-dix ans, d'une chanteuse de café-concert, la Thérèsa de la troupe ambulante du rufian Tournesol. A partir de ce moment, c'est une série de

scènes érotiques absolument répugnantes. Je n'ai pas pu en continuer la lecture et suis allé tout droit au dénouement. La chanteuse Bertha s'appelle maintenant Madame Godeau, et le vieux est mort baveux, gâteux, vermoulu. M. Aurier a voulu sans doute prouver la vérité de cet adage des anciens : *Turpe senilis amor*. Cela ne l'excuse pas. Il est des turpitudes dont la nécessité descriptive ne se fait nullement sentir.

4. — De la gaieté de bon aloi, et honnête, et saine, et franche, nous en trouvons en veux-tu en voilà dans *Risquetout*, de M. Charles Foley. Déjà, dans le même genre, le même auteur avait publié *la Course au mariage*. Cette fois, c'est la course au journalisme qui se termine aussi par un mariage, alors que l'on pouvait craindre un suicide. Jean Rozel est né quelque part sur la côte normande ; ses parents morts, il réalise son petit avoir qui s'élève à la modique somme de vingt-cinq mille francs. « Avec ce capital, dit-il, je puis vivre un an à Paris. Il faut que pendant ce laps de temps je m'y sois fait ma place au soleil. Sans quoi...? » Il vient, en effet, habiter la capitale, et, dès le premier jour, se met à l'œuvre. Il n'est pas beau, mais il a un aplomb de méridional, une impertinence de Parisien, un entrain de tous les diables et une volonté de fer. Rozel rencontre un ancien camarade de collège, Chatry, secrétaire de la rédaction du journal *la Rumeur*, poète à ses heures, rêveur silencieux, qui n'arrivera jamais à rien. Il s'installe chez lui, le bouscule, le tyrannise et se fait présenter aux rédacteurs dont il ambitionne d'être le confrère. La présentation a lieu, et Rozel est là comme dans son élément. Il répond aux railleries par un quolibet, à une malveillance il oppose l'indifférence et déconcerte tout le monde. Le pauvre Chatry en est étonné, épouvanté, ravi. Mais qu'importent à Rozel tous ces subalternes? C'est Delmar le patron qu'il lui faut. Celui-ci donne un bal. « Fais-moi inviter, » dit-il à Chatry. L'invitation est timidement demandée : on la refuse. Alors Jean Rozel s'invite lui-même. Et voici comment : armé de la carte de Chatry, il va, dans la journée, à l'hôtel où Mme Delmar, aidée de sa fille Nelly, s'occupe des préparatifs de la soirée. Il force la porte, il entre. Au dire de Francisque Sarcey, c'est la plus jolie scène du livre. En effet, Mme Delmar est une ancienne chanteuse d'opéra, Italienne d'origine, qui a vécu dans tous les mondes, désordonnée, brouillonne, faiseuse d'embarras, parlant toujours de ses millions et n'ayant pas de quoi payer ses domestiques. Delmar, lui, est un véritable rastaquouère. Leur fille, au contraire, malgré le milieu où elle pousse, malgré la mauvaise éducation qu'on lui donne, est la braveté même. Tant il est vrai de dire que parfois les plus belles fleurs poussent sur les fumiers les plus puants! Nelly est seulement un peu gamine. C'est elle qui ouvre la porte à Rozel. Elle est si mal habillée qu'il la prend pour la

bonne : il s'aperçoit de sa méprise ; elle en rit comme une petite folle, et lui aussi. Les voilà bons amis. La mère survient avec de grands gestes et de grands cris, gifle sa fille et toise Rozel qui ne se démonte point. On attendait un garçon tapissier qui ne vient pas. Rozel se propose, et, retroussant ses manches, aide à déménager la bibliothèque, à transporter le piano, à ranger les chaises. Mme Delmar est enchantée, et l'invite au bal du soir. Nelly le recommande à son père, et le lendemain il entre à la rédaction de *la Rumeur*. L'année se passe. Rozel s'est beaucoup agité, remué, prodigué. En fin de compte, il a mangé ses vingt-cinq mille francs, n'est pas arrivé à la situation qu'il ambitionnait. Il ne lui reste plus qu'à se tuer gaiement, comme il se l'était promis. Et il aurait commis ce crime, sans la petite Nelly qui l'aime du fond de son cœur et que cet amour a métamorphosée en une petite personne sérieuse, dévouée, courageuse. Elle se compromet pour lui, sans rien lui céder. Rozel, touché dans le vif malgré son scepticisme, épouse Nelly sans esclandre, sans tapage, et c'est aujourd'hui un mari modèle. J'avoue que ce dénouement idyllique défrise un peu le lecteur. On s'attendait à voir ce « strugleforlifeur » de Jean Rozel se débattre contre l'insuccès, lutter, lutter encore, le matin découragé, le soir triomphant. Certes, le pot-au-feu conjugal n'a rien de désagréable. Seulement, pour ce petit-fils des reîtres de Guillaume le Conquérant, il arrive un peu trop tôt.

5. — Les aventures libertines et les mésaventures matrimoniales du major Van Trouspet sont aussi dans la note gaie ; mais ce n'est plus la même chose. Dans *Risquetout,* le rire ne dépassait pas la gauloiserie; dans *Van Trouspet,* il tombe parfois dans la grivoiserie. On saisira la différence sans qu'il soit besoin d'y insister. Quelques chapitres sont néanmoins fort amusants : par exemple, *le Sauveteur, le Supplice d'une belle-mère, l'Ouverture de la chasse, le Major et l'Épicier.* Mais, tout compte fait, l'ouvrage est une charge perpétuelle, et l'on voit y réapparaître le colonel Ramollot, avec ses inévitables et monotones scrongnieugnieus. M. Alphonse Daudet abuse beaucoup, depuis quelque temps, de son fameux Tartarin. Ne vous est-il pas avis que M. Charles Leroy en fait autant de son non moins fameux colonel ? Sans doute, la bêtise inénarrable, aveugle et entêtée de ce bon crétin ne rejaillit pas sur l'armée française, et il y a une différence à faire entre les plaisanteries inoffensives de M. Charles Leroy et les portraits dégradants qui se trouvent dans *le Cavalier Miserey* de M. Abel Hermant, le *Biribi* de M. Georges Darien, les *Sous-Offs* de M. Lucien Descaves, et *la Gamelle* de M. Jean Reibrach. Mais, à la longue, les Ramollot et les Van Trouspet fatiguent, comme toutes les caricatures.

6. — Stéphane Deschantres est un honnête garçon de dix-huit ans, laborieux, timide et droit, que sa mère, une veuve jeune encore et

d'austère apparence, gouverne avec quelque rudesse. Malgré cette sévérité imméritée, Stéphane a pour sa mère, outre une tendresse profonde qu'il ose à peine manifester, un respect aveugle qui touche à la vénération. Il aime aussi beaucoup, mais sans le lui dire, M. Mouillac, son professeur de mathématiques. De son côté, ce Mouillac, un naïf, tout entier aux chiffres, s'est pris d'une affection inexprimée pour ce grand garçon, devinant qu'il luttait de toutes ses forces contre son intelligence impuissante. Et c'est une curieuse chose que ces deux êtres isolés, s'sttachant ainsi par une amitié grandissante, sans avoir jamais échangé une syllabe autre que leurs spéculations sèches de géométrie ou d'algèbre. Devinaient-ils que la vie les traiterait avec la même dureté ? Ayant déjà les cheveux gris, Mouillac se laisse prendre aux filets d'une aventurière, nommée Suzanne Mercier, et un tel éclat de rire accueille la nouvelle du mariage du professeur, que Stéphane, qui suit bravement ses inspirations, s'avise de l'en prévenir et de lui prouver que cette Suzanne est indigne de lui. Mouillac proteste et défend la femme qu'il a choisie. Celle-ci survient dans l'intervalle et, se voyant accusée, répond brutalement à son accusateur qu'il ferait mieux de s'occuper de ce qui se passe dans sa maison, comme si tout le monde ne savait pas que sa mère était la maîtresse du docteur Ferramus. La riposte a beau être explicite : le pauvre Stéphane ne comprend pas tout d'abord, tant ces paroles l'écrasent. Sa mère, sa mère vénérée !... Oh ! ce n'est pas possible. Puis l'horrible soupçon s'incruste peu à peu dans son âme, et nous assistons au spectacle d'un Hamlet bourgeois qui commence par s'indigner contre soi-même d'avoir pu s'arrêter à une telle pensée, qui passe par toutes les tortures du doute, qui éprouve l'invincible besoin d'avoir des preuves, qui, anxieux, éperdu, tourmenté, espionne sa mère, l'étudie, la surveille, et finit par se convaincre qu'on ne lui a pas menti. La conviction a surgi difficilement. Maintenant elle est ancrée, impérieuse, menaçante, terrible, à tel point qu'il force un jour la coupable à lui avouer le honteux secret. Mais l'épreuve est pour lui trop forte : ce désolant aveu l'anéantit, et le cœur brisé, rempli d'un immense dégoût, il court à l'aventure dans les champs jusqu'à ce qu'il rencontre une mare où il se noie, sous le coup de son inconscient désespoir. Tel est l'aventure d'*Un Simple*. Elle est racontée avec beaucoup de talent. L'action se passe à Toulouse et dans un bourg des rives de l'Hers, dont l'auteur donne de très vivantes descriptions. Quelques scènes sont psychologiquement fort bien conduites, et l'on s'intéresse vraiment aux malheurs d'un brave garçon, nature d'élite, qui partout se meurtrit et qui, affolé, ne peut survivre à l'écroulement de sa plus chère croyance : la vertu de sa mère. Pourquoi faut-il que cet intérêt soit gâté par une page plus que libre, et que M. Estaunié a évidem-

ment écrite pour satisfaire cette curiosité obscène dont le naturalisme contemporain a si souvent flatté le prurit ? L'obscénité pourtant commence à dégoûter M. Zola lui-même. En son dernier roman, *l'Argent*, qui vient de paraître, et dont nous rendrons compte prochainement, il ne s'est attardé que deux fois dans ces tableaux ignobles et nauséabonds qui débordent à chaque chapitre de *Nana*, de *Pot-Bouille*, de *la Terre* et de *Germinal*. Les jeunes devraient bien ne pas s'y attarder du tout.

7. — *L'Imprévu*, de M. Gustave Guiches, pourrait tout aussi bien s'intituler : *L'Égoïsme dans l'amour*. Je ne sais pas, en effet, d'être plus égoïste que son Léon Dussol. Orphelin, riche, il va partir pour Paris, espérant s'y faire un nom dans la carrière des lettres. L'ambition n'a rien que de louable, et il aurait dû partir sans recevoir chez lui une ancienne amie d'enfance, Adeline, qui veut lui dire adieu et qu'il induit à mal. La faute commise, son devoir serait d'épouser Adeline et d'aller ensemble, l'un soutenant l'autre, à la conquête de la gloire. Pas du tout. Léon part, mais il part seul. Bah ! une amourette d'une heure. Il s'installe à Paris et fait la connaissance d'un certain Lambert-Loysel, très lancé dans le monde des lettres et sur l'aide duquel il compte absolument. Tout à coup paraît Adeline. Elle est enceinte et a quitté Poitiers pour demander à Dussol d'épouser la mère de son enfant. Celui-ci la reçoit fort mal. Il ne sait ni lui ouvrir les bras ni rompre avec elle. « Laissez-moi, lui dit Adeline, rester chez vous jusqu'à ma délivrance. Ce jour-là, si la fibre paternelle n'a pas tressailli en vous, je vous promets de disparaître et de ne jamais plus vous importuner de ma présence. » Dussol y consent. Mais il fait tellement souffrir la malheureuse fille, que l'enfant meurt à peine né. Adeline fuit le goujat. A peine est-elle partie qu'il n'a plus de repos qu'il n'ait rejoint sa victime. Quand il la retrouve, elle est mariée à son meilleur ami, à Lambert-Loysel, qui habite maintenant la province. Inutile de dire que le mari, ne sachant rien des anciennes relations d'Adeline avec Dussol, a en lui la plus entière confiance. Il a grandement tort. Tout le jeu de l'égoïste est maintenant de briser son bonheur conjugal et de séduire sa femme. Dussol n'était qu'antipathique : il devient ignoble, et ses menées dépassent tout ce qu'on peut imaginer. M. Guiches a-t-il compris que son héros devenait trop répugnant ? Toujours est-il qu'il métamorphose brusquement Dussol et lui fait faire un mariage de raison avec une jeune veuve, Française d'origne, Américaine d'éducation, excentrique, indépendante, qui lui offre sa main. Ce n'est pas très logique : il est possible que ce soit vrai. La logique et la réalité ne vont pas toujours ensemble. *L'Imprévu* est écrit d'un style sobre et vigoureux. Il appartient à la catégorie des romans analytiques, et on y sent l'influence de M. Paul Bourget.

8. — Je ne sais pas où en sont les dramaturges. Mais les romanciers

qui avaient pu s'engouer de la loi Naquet en rabattent beaucoup. Voici bien, avec *le Divorce de Roger,* le cinquième ou le sixième ouvrage d'imagination, dans lequel cette loi démoralisatrice n'est plus regardée comme « un bien social. » On la montre, au contraire, dans ses effets néfastes et douloureux. Ainsi, au moment même où Roger Maël, jeune peintre d'avenir, se dispose à épouser Geneviève Kermor, la petite cousine qui l'attend en pleine Bretagne bretonnante, le hasard veut qu'il rencontre sur ses pas une de ces femmes qu'on dirait créées pour faire subir aux hommes tous les déboires, toutes les hontes. C'est une ancienne institutrice, Berthe Bressant, qui possède tous ses brevets, et dont l'instruction fait encore plus ressortir la vilenie, la saleté d'âme. Elle a épousé un vieux monsieur, qui est à la fois son jouet et son souffre-douleur. Roger, sottement, s'amourache d'elle : pur caprice qui va lui coûter cher. En effet, lorsqu'elle apprend que Roger a épousé Geneviève, il n'est pas d'intrigues, pas de manœuvres qu'elle n'emploie pour le détacher de sa femme et elle y réussit, en inventant une abominable histoire contre la fidélité conjugale de l'épouse légitime. Roger, faible de caractère, croit à la calomnie et divorce avec Geneviève Kermor. L'institutrice, dans l'intervalle, est devenue veuve. Il se marie avec elle. Alors commence pour lui une vie insupportable. Sa seconde femme le ruine par ses dépenses, le ridiculise par son inconduite notoire et le trahit effrontément. Exaspéré, désabusé de sa folie, Roger pense de nouveau à Geneviève et sent qu'il l'aime toujours. Mais comment rompre le joug? La loi est là, inexorable. Le père nourricier de Geneviève, Mathurin Gonec, vieux matelot, qui souffre de voir souffrir celle qu'il appelle « son petit mousse, » tranchera le nœud gordien par un acte de justicier dont il est lui-même la première victime : victime dévouée, victime volontaire. Pour narguer sa rivale, la seconde femme de Roger est allée, avec deux de ses sigisbés, prendre des bains de mer au Pouliguen, où habitent Geneviève et Mathurin. Elle a envie d'une promenade en mer. Le vieux matelot, avec sa barque, s'offre de la conduire, elle et les deux libertins qui la suivent. La mer est mauvaise. Mathurin a son idée. Il se dit : « Si la mer nous noie, Roger et Geneviève peuvent encore être heureux. » On part. La houle augmente sans cesse. Berthe et les deux gommeux prennent peur et supplient le vieux matelot de retourner au port. Mathurin fait semblant de ne pas entendre : il rame, il avance toujours. La tempête éclate, formidable. L'instant était solennel. Aussitôt le vieillard se leva, la rame assujettie entre ses genoux, se découvrit et, ayant fait un grand signe de croix, récita lentement le *Pater,* l'*Ave,* l'*Acte de contrition.* Une sorte d'extase transfigurait son pauvre visage flétri. Les prières finies, il fit un nouveau signe de croix, murmura doucement les noms de Roger et de Geneviève, ses

enfants, s'écria : Sainte Anne, ayez pitié de nous ! et laissa la barque aller au gré des flots en courroux. Au bout d'une minute, tout était englouti. Grâce à ce drame provoqué par Mathurin, Roger put, devant la loi, convoler en secondes noces avec sa première femme. Devant l'Église, ce ne fut pas nécessaire. Le curé du Pouliguen dit à Roger Maël : « Geneviève était votre femme, votre vraie femme devant Dieu et devant les honnêtes gens. Elle n'a pas cessé de l'être. » L'œuvre de M. Maxime Audouin est réellement intéressante et je la recommanderais, sans restriction, s'il n'y avait pas une page de trop.

9. — *Bretonne,* de M. Jacques Fréhel (pseudonyme sous lequel se cache évidemment une plume féminine), n'a aucune page risquée. Mais est-ce bien un roman ? Cela me paraît être plutôt un poème, une idylle, où roucoulent, très chastement d'ailleurs, deux jeunes amoureux, dont l'un est un fils rêveur de la brumeuse Norwège, assez invraisemblablement égaré en Normandie, et l'autre, Mlle Jeffick Trégar-Creachmeur, petite-fille de l'amiral de ce nom, Celte sentimentale et pauvre, qui dirige prosaïquement le télégraphe de la petite ville de Saint-Paul-Église. Arvid Swevennor est rappelé par son père, riche armateur de Christiania. Il veut emmener Jeffick en Norwège, et lui exprime son désir en ces termes : « Nous irons au Nord, du côté des Valkyries et de l'Étoile polaire, fouler des neiges inviolées. » Séraphita voudrait bien suivre Séraphitus. Mais la vieille mère de Jeffick s'y oppose. Deux ans après, Arvid retrouve la fiancée de son cœur en Afrique. Malheureusement, elle est mariée avec l'administrateur d'une commune mixte. Arvid se désole : il aime Jeffick, et Jeffick ne peut plus être à lui. Cruelle, cruelle énigme ! La mort se charge de la résoudre au profit du Norwégien. L'administrateur algérien se noie dans une excursion, et Séraphitus emmène Séraphita « du côté des Valkyries et de l'Étoile polaire. » Ils pourront légitimement y filer le parfait amour. *Bretonne* a bien des qualités, si elle a quelques défauts. Ce qui me paraît le mieux réussi de cette narration idyllique, mi-roman, mi-poème, ce sont les pages du début où l'auteur campe ses personnages : les demoiselles du télégraphe (Jeffick, Anne, sa petite sœur, et leur mère) ; le concierge du château des anciens comtes de Bricqueville, un certain Ledormeur qui est horloger de son état et bricoleur par nature ; le commissaire de police, un pauvre diable borgne qui se nourrit de grenouilles, pêchées par lui-même dans les mares ; le cordonnier Saussaie, poète et botaniste, qui rappelle le père la Patience du *Mauprat,* de George Sand ; le maître d'école, un vilain monsieur. Tout ce monde-là loge dans le château, devenu la maison commune. On croit que l'action va s'engager entre eux et se poursuivre avec précision. Pas du tout. Dès l'arrivée du fils d'Odin, la poésie do-

mine la réalité et la fable a moins d'intérêt. Comme tableaux bien réussis, mentionnons une fraîche description des Rogations à la campagne et un merveilleux paysage d'Afrique, près du plateau du Djebel-Hammam. L'auteur de *Bretonne* doit avoir lu beaucoup Pierre Loti, et il en imite parfois avec bonheur la période indolente et berceuse. Pas toujours, hélas! car, à la page 4, s'allonge une phrase de vingt et une lignes. C'est énorme, et, pour trouver son équivalente, il faut ouvrir la préface de l'*Histoire de Saint-Jean de Dieu*, curieux livre, aujourd'hui introuvable, dû à un excentrique disparu qui se nommait Marc Trapadoux.

11 et 12. — *Aurette,* de Mme Henri Gréville, et *Un Mari à l'essai*, de M. Henri de Chennevières, sont deux romans honnêtes. Le premier nous montre une jeune fille bonne, douce, aimante, dont la vie est un sacrifice perpétuel. Comme antithèse, une autre jeune fille égoïste, personnelle, envieuse et fausse : Aurette Leniel et Sidonie l'orpheline. Celle-ci se fait enlever par Charles, le frère de celle-là, et cet enlèvement scandaleux amène la rupture du mariage d'Aurette avec Henri Bertholon. Dès lors, Mlle Aurette renonce au bonheur conjugal. Elle se dévoue à son père et à sa petite sœur, et n'a pour ami que son chien Bruno. Sur le tard, elle devient la seconde mère du fils de Charles Leniel qui a perdu sa femme. Il n'y a rien dans tout cela qui puisse choquer la délicatesse de personne, mais c'est d'un charme un peu banal. — Beaucoup plus mouvementé, beaucoup plus savoureux est le *Mari à l'essai,* de M. Henri de Chennevières. Ce « mari, » Robert de Valcroze, prétendait à la main de la riche Paule Malvandy. Éconduit par les parents de la jeune fille, il se rabat sur la belle Mercédès Aliator, brune Américaine, aux yeux noirs et rieurs, au pied cambré, à la taille d'Andalouse, mais fantasque, bizarre, mal élevée. Mercédès et sa mère partent pour Constantinople. Robert demande à les accompagner : elles y consentent. « Nous le mettrons à l'essai, » disent-elles. L'essai consiste à abuser à chaque instant de sa complaisance et de son bon vouloir. Le père, M. Aliator, agent de change quelque part, au Brésil ou au Pérou, vient rejoindre en France sa femme et sa fille, et trouve fort étrange que Robert ne demande pas Mercédès en mariage. Il y a bien songé ; mais, c'est que, dans l'intervalle, il a revu Paule de Malvandy et l'amour de cœur l'emporte sur l'amour de tête. Cette fois d'ailleurs, la jalousie aidant, Robert est agréé. Mercédès se venge en épousant un ancien élève de l'École d'Athènes, M. Griffon, pédant ineffable qui ne doute de rien et que le gouvernement envoie en Orient pour retrouver les deux bras et la tête de la Vénus de Milo : ce qui vaut à Griffon la tendre et pudique admiration d'une vieille miss anglaise, Hellen Liswood. Ce roman-ci offre une particularité curieuse ; il n'y a pas un seul *qui* ni un seul *que* dans les deux cent soixante-quatre

pages qui composent le volume. M. de Chennevières est d'ailleurs coutumier de ces tours de force. Il écarte systématiquement de tout ce qu'il écrit les *qui* et les *que*, appelés par lui les « béquilles du style. » Ajoutons qu'*Un Mari à l'essai* se lit rapidement et avec plaisir. Çà et là même, il nous offre, « brossés d'un pinceau à la Ziem, » d'étincelants passages méditerranéens.

12. — Deux coqs vivaient en paix. Une poule survint
Et voilà la guerre allumée.

Au village de Sauviat en Périgord, la poule, c'est la politique. C'est elle qui met la brouille entre les Bailly et les Trigon, deux anciennes familles, hier encore les plus unies de l'endroit. Depuis vingt ans, le meunier Pierre Bailly exerçait les fonctions de maire, et le vigneron Joseph Trigon était son adjoint. Pierre a un fils, Jacques; Joseph a une fille, Louise. Les deux enfants s'aiment et doivent s'épouser. Mais Trigon est ambitieux, et c'est sur lui que les politiciens du canton jettent les yeux pour diviser la commune. Un certain Batarin, radical sans scrupules et conseiller général, envoie à Sauviat son âme damnée, Hardy, lequel y loue un cabaret et y fonde un cercle. La présidence de ce cercle est, pour la forme, offerte d'abord au maire Pierre Bailly qui la refuse. C'est ce qu'on voulait. Trigon, lui, l'accepte avec empressement. Le voilà dans le mouvement. La *Vedette démocratique* chante ses louanges, et il se croit un personnage. Le maire le gêne : il brise avec lui toutes relations et défend à Louise de parler à Jacques. Des élections ont lieu. Deux listes se forment : la liste Bailly, la liste Trigon. Par suite des menées du cabaretier, celle-ci l'emporte, et Trigon est acclamé maire. C'est le plus beau jour de sa vie : il ne touche plus terre et le roi n'est pas son cousin. Sur ces entrefaites, sa femme meurt. Baratin et sa bande lui donnent à entendre qu'il est de son devoir de faire enterrer sa femme civilement. A ces mots, les yeux du vaniteux se dessillent, et le chrétien qui sommeillait en lui se réveille. Il se redresse indigné, superbe de colère : « Vous venez me demander que ma chère femme ne passe pas par l'église?... Et vous avez supposé que j'étais capable d'un pareil crime!... Oui, tout à l'heure, vous pensiez que j'allais vous livrer son corps. Vous êtes des misérables, vous êtes des gueux! Sortez d'ici, et n'y reparaissez jamais. Je ne veux plus de vous ni de votre politique! » A la bonne heure! nous retrouvons le vieux père Trigon. Pas n'est besoin d'ajouter que la réconciliation avec le père Bailly se fit le jour même et que Jacques épousa Louise. Cependant, ce mariage faillit être brisé par un homicide. Une brute, le Trapu, que Bailly avait renvoyé de chez lui pour inconduite, mit le feu au moulin et tira sur Jacques deux coups de fusil qui heureusement ne l'atteignirent pas. L'assassin fut étranglé par les chiens du meunier. *Par vanité,* tel est le titre de cette histoire, dans

laquelle passent aussi (mais un peu au second plan) les sympathiques figures de l'abbé Cazabon et du docteur Valette. Un peu libre-penseur, ce médecin de village, mais si tolérant, si bon, si dévoué! L'abbé Cazabon n'avait pas de meilleur ami, et, avec le père Bailly, ils formaient à eux trois les plus braves gens de Sauviat, commune renommée pour l'excellence de son vin blanc. Je crois devoir adresser tout particulièrement des félicitations à l'auteur de *Par vanité*, M. Félix Steyne. Il a banni de son livre les intrigues banales pour noter d'une plume légère et souriante les mœurs politiques d'une petite ville de province. Il a peint, en véritable artiste, la sottise du bonhomme Trigon, le cynisme perfide des meneurs et des politiciens qui l'accaparent, la fièvre et l'âpreté de leurs passions cupides, l'amour de Jacques et de Louise qui, seuls, ne prennent point part aux discussions intestines de la commune et conservent pure leur mutuelle affection. Le parfum rustique de leur fraîche idylle sert d'heureux intermède à toutes ces querelles, à toutes ces discordes, à tous ces duels. Bref, ce n'est pas seulement un livre bien fait: c'est aussi un bon livre.

13. — M. Henri de Bornier aime à suivre les traces d'Octave Feuillet — non pas l'Octave Feuillet de *Julia de Trécœur*, de *Sibylle* et de *Monsieur de Camors* — mais bien celui qui mérita le sobriquet un peu malicieux de « Musset des familles. » Dans *Louise de Vauvert*, il a repris, en l'accommodant au goût du jour, la donnée du célèbre *Roman d'un jeune homme pauvre*. Le timide soupirant de Louise est, en effet, taillé sur le même patron que Maxime Odiot — sauf qu'il ne fait pas mystère de sa noblesse. Mais, comme lui, Edgar est instruit, poète, peintre, homme de goût, de bonne éducation et ne jouit pas même de l'*aurea mediocritas*. Tel quel, il plaît beaucoup à son aimable cousine. Transporté de la Touraine dans le Bas-Languedoc par le modeste héritage d'une vieille tante, il s'adonne avec ardeur à la culture de la vigne et, guidé par Louise, engage contre le philloxéra une lutte dont il sort vainqueur, grâce aux cépages américains. Plusieurs partis, très riches, s'offrent à Louise de Vauvert. Sans les dédaigner, elle les refuse. Son cœur a parlé en faveur du viticulteur — artiste et pauvre — et c'est lui qu'elle choisit, envers et contre tous, persuadée qu'en fait de maris on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Ce n'est pas moi qui lui donnerai tort. L'artiste, au surplus, parvient à rendre à l'héritage de sa tante son ancienne splendeur, reconstitue tous ses vignobles et devient un parti très présentable. Le récit de M. de Bornier est bien conduit et forme une lecture agréable et saine. Les mœurs des paysans du Midi sont par lui prises sur le vif, et il met sous nos yeux certaines localités languedociennes qui surgissent pleines de charme pittoresque et de fraîcheur.

14 et 15. — *Sixtine*, de M. Rémy de Gourmont, et *En Décor*, de

M. Paul Adam, doivent être considérés comme deux romans symboliques qui échappent à toute analyse. Ce qu'il y a de plus clair dans le premier, c'est une sorte de combat intellectuel entre Hubert d'Entragues et la femme qu'il croit aimer, Sixtine Magne, une veuve dont le passé est assez louche, pour ne pas dire noir. De ces attaques, de ces défenses, de ces marivaudages, de ces ironies, ressort, en définitive, cette conclusion que, pour le penseur, pour le poète, pour l'artiste, l'amour est inutile et ne peut lui servir que comme thème à ses expériences ou conceptions cérébrales. Hors de là, il lui est fatal. M. de Gourmont fait de son Hubert un spinoziste, un kantien, un hégélien qui déteste la Révolution, parce qu'elle a perfectionné l'esclavage, et qui raisonne à s'y perdre sur l'Inconscient, sans pour cela répudier le catholicisme, alliant cette religion positive (qui est à ses goûts une aristocratie) avec je ne sais quel idéalisme subjectif. Hubert croit prier; il entre même dans les églises. Mais, en priant, il fait encore de la littérature. Il disserte longuement, trop longuement sur l'Art, qu'il place au-dessus de tout. Il invoque, à l'appui de ses thèses, Tertullien, saint Augustin, Claudien Mamert, Descartes, Leibnitz, Vauvenargues, Charles Baudelaire, Gustave Flaubert, Villiers de l'Isle-Adam, J.-K. Huysmans, Ernest Hello, qui plus encore? Il étudie beaucoup son Moi et procède ainsi de M. Maurice Barrès, l'auteur du *Jardin de Bérénice,* dont il y aura bientôt lieu de parler. J'ai idée que M. de Gourmont a voulu peindre surtout dans *Sixtine* l'état d'âme d'une partie de la jeunesse contemporaine. Il aurait seulement pu et dû se dispenser d'entremêler son récit de situations risquées et de tableaux scabreux. L'œuvre y eût gagné sous tous les rapports. — La même critique s'adresse à M. Paul Adam, l'auteur de *En décor,* l'autre roman symbolique. Le jeune étudiant qu'il met en relief, Manuel Héricourt, a comme Hubert d'Entragues, un faible pour la philosophie spinoziste. Cette philosophie n'est pas une règle de conduite bien sûre, car, pour parler le langage de M. Paul Adam, les « cariatides de luxure » dominent la volonté de Manuel sans cesse défaillante, et il devient fou. Avant la démence finale, il ne peut pas voir une femme sans la désirer charnellement. Il irait même jusqu'à l'inceste. C'est un mélange des plus singulières contradictions. Un jour, il est possédé par les plus grossières et les plus perverses luxures; le lendemain, il jeûne, se macère, lit sainte Thérèse et va se confesser! Il organise en province des conférences historiques et philosophiques pour réagir sur la nullité embryonnaire des esprits qui l'entourent — et savez-vous les sujets que choisit ce spinoziste? Ceux-ci : « Du christianisme comme synthèse des religions antécédentes ; » « Du christianisme comme seul possesseur des moyens pratiques et immédiats de satisfaire aux justes revendications des prolétaires ; » « Du catholicisme, levain de trans-

formation sociale. » Lors des décrets, il défend les moines chassés de leurs couvents. Il couvre de son torse, sous le porche d'un couvent, un vieux prêtre à qui la foule brutale jette tessons et cailloux. Il qualifie Voltaire de « plat courtisan frondeur, » d' « abominable poète, » et se moque ouvertement de la « sardonique effigie qu'érige partout un libéralisme de bonnetier. » Évidemment, il y a, dans *En décor* et dans *Sixtine,* une répudiation complète des basses doctrines du naturalisme athée. Mais, par une inconséquence inexplicable, MM. Paul Adam et Remy de Gourmont, dont j'apprécie le style subtil et compliqué, conservent de ce naturalisme le goût du détail obscène et des lubriques descriptions. Ce n'est pas de cela que je leur ferai compliment.

16. — Les premiers romans de M. Paul Féval fils étaient d'une médiocrité rare, et l'on pouvait prédire que le jeune écrivain n'arriverait jamais à la célébrité littéraire de son regretté père. Eh bien! M. Féval a tenu à faire mentir la prédiction. Il s'est piqué au jeu et il nous donne aujourd'hui une œuvre véritablement méritoire : *La Trombe de fer.* Le sujet principal de ce roman n'est pourtant pas ce qui nous attire : il s'agit d'un enfant de grande famille hongroise, que le second mari de sa mère, un Prussien, fait assassiner pour hériter de l'immense fortune de celle-ci. L'enfant est sauvé. Il grandit dans un asile de Paris, s'engage dans l'armée française en 1870, et tue le Prussien. Je ne dis pas qu'un pareil sujet ne soit pas dramatique, mais il n'a rien de bien original. Je lui préfère, et de beaucoup, l'histoire si touchante du bon abbé Le Gouvernec. C'est un pauvre prêtre breton attaché à l'église Saint-Séverin. Il hérite d'une tante pour l'énorme somme de trois cent soixante quinze francs et la partage en deux : cent soixante-quinze francs sont pour les pauvres; le reste va s'engloutir dans les tiroirs d'un bouquiniste de la rue Zacharie, chez lequel l'abbé passe le temps qu'il n'emploie pas à mieux faire. Depuis sa sortie du séminaire, il médite un ouvrage sur la *Succession des couches calcaires, crayeuses, sablonneuses du Finistère,* et il achète tous les livres de géologie qui lui tombent sous la main. Un jour, le remords le prend : il se dit qu'en bouquinant ainsi les pauvres sont frustrés. Il y avait en ce savant l'âme d'un saint Vincent de Paul. Les créanciers enfonçaient sa porte à coups de pied et se retiraient penauds, laissant leur bourse sur sa cheminée. Tout à coup, il abandonne les leçons de mathématiques qui le faisaient vivre et fonde une Œuvre spéciale dont le but est d'élever chrétiennement les enfants de toute condition qui n'ont plus ni père ni mère. Quelles sont ses ressources? Nulles, et il a deux personnes à nourrir : sa sœur Léonore et sa servante Nothon Le Brec, qui le regarde comme un innocent. L'abbé ne se décourage pas pour cela. Il recueille le matin cinq orphelins dépenaillés, et, le soir, il lui

vient un orphelin très riche, fruit d'une faute, qui apporte avec lui l'abondance. C'est ensuite le tour du jeune Hongrois. L'Œuvre était fondée. Pour raconter cet épisode et décrire la charge de Reischoffen, M. Paul Féval fils a vraiment retrouvé la plume paternelle. Il l'a retrouvée aussi pour narrer le récit de chouannerie qui suit *Trombe de fer*, et qui a pour titre : *L'Héritier des Kergorlah*. Cet héritier est un enfant trouvé, nommé Bretagne, et qui devient aussi populaire que Georges Cadoudal. Terreur des Bleus, il leur échappe sans cesse et réussit les plus folles expéditions. Seulement, il ne sait pas trop pourquoi il se bat contre la République. Le plus clair de ses convictions, c'est qu'il aime Reine de Kergorlah dont le mari a émigré en Angleterre, et qui est persécutée par la Révolution. Cela lui suffit pour se battre comme un lion. Au dénouement, Reine et Bretagne apprennent qu'ils sont frère et sœur. L'un se fait prêtre, l'autre religieuse. Il y avait ici un écueil à éviter. C'était de ne pas trop insister sur la nature du sentiment qui attirait ces deux âmes. M. Paul Féval l'a-t-il évité? Il me semble que oui.

17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24. — J'arrive à une série de romans que l'on peut, les yeux fermés, placer dans les rayons d'une bibliothèque paroissiale. Cela ne veut point dire que ceux dont je viens de donner l'analyse soient tous mauvais : il y en a, au contraire, de fort bons. Cela signifie seulement que ceux-ci sont irréprochables, dont voici la liste : *Une Femme bien malheureuse,* par M. Antonin Rondelet; *La Ressuscitée de Cologne,* par le même écrivain ; *Trop petite,* par M. Gabriel Béal; *Sacrifiée*, par Mme la comtesse de Beaumont; *Raymond de Vauclair* et *Fortmoselle,* par Mme Georges du Vallon; *Une Cousine pauvre,* par Mme Maryan ; *La Fiancée de Thérèse*, par Mme la comtesse de Brethaus.

Une Femme bien malheureuse, de M. Antonin Rondelet, est plutôt une étude psychologique qu'une œuvre d'imagination. La femme dont il s'agit, Mme de Surgères, était, jeune fille, une petite mijaurée qui se plaignait de ce qu'on n'avait pas, dans sa famille, les égards dus à sa haute raison. Eh quoi ! elle était pleine d'esprit, et on la traitait comme une sotte. Elle était la personne la plus sérieuse de la maison, et sa sœur se donnait vis-à-vis d'elle les privilèges d'une mère. Pauvre agneau ! Si Molière avait connu un aussi curieux type, il eut avec fait certainement une comédie sous ce titre : *La Malheureuse imaginaire.* Le bonheur et le malheur sont surtout des impressions de notre âme. Le mariage ne guérit pas Mme de Surgères. Elle continue à se croire et à se dire incomprise, sacrifiée, et son mari, qui l'aime du fond du cœur, en est, lui, réellement et profondément malheureux. Rien ne la corrige : ni les prévenances de M. de Surgères, ni les spirituelles moqueries de Mme de Silvicolant. Pour lui rendre la paix de

l'âme, il faut qu'une vieille et honnête servante s'en mêle et la fasse rougir de honte en lui indiquant son devoir. Le livre de M. Antonin Rondelet s'ouvre par une éloquente préface contre les dangers du naturalisme littéraire, et il contient de très utiles conseils sur la véritable éducation qui est à donner de nos jours aux jeunes filles, et que l'on ne donne pas. Mais, je le répète, ce n'est point un roman; ce n'est qu' « une romance sans parole. » Elle a néanmoins son utilité, son charme et son prix.

Nous entrons dans le roman avec *la Ressuscitée de Cologne.* C'est l'histoire légendaire, spirituellement racontée, d'une jeune femme que l'on croyait morte, que l'on enterra vivante et que deux voleurs tirèrent de sa léthargie, en essayant de lui couper le doigt où tenait son anneau de mariage. Quel voyageur, traversant la ville chère au parfumeur Jean-Marie Farina, ne s'est demandé ce que faisaient ces deux chevaux de pierre qui passent leur tête par les fenêtres de l'étage le plus élevé d'une maison construite jadis sur la grande place de Cologne? Il en trouvera l'explication dans la légende de *la Ressuscitée.* Cette légende est suivie d'une série de nouvelles sobrement narrées, comme *le Miroir de l'assassin, le Serin de mon grand-père, les Lunettes de ma grand'mère, Un Ouvrier en bâtiment;* de fantaisies littéraires très réussies, comme *la Littérature de rencontre;* de portraits instantanés, comme ceux des gens qui défilent en prenant le papier d'*Un Distributeur de prospectus;* enfin, de petites tragédies intimes, comme *Un Drame dans un omnibus* et *Pour un morceau de piano.* L'on connaissait M. Antonin Rondelet savant professeur de philosophie et d'économie politique : il vient de se révéler conteur charmant, écrivain d'imagination spirituel, délicat et fin.

Trop Petite! Jamais on n'avait songé qu'on pouvait souffrir d'être trop petite. C'est pourtant le cas de la pauvre Lia. Aussi bien, il n'est pas permis d'être si exiguë. Ce n'est pas tout à fait la naine Félicité qui se montre dans les foires, ni la femme du célèbre général Tom Pouce; mais peu s'en faut. Elle a dix-huit ans, Lia, et elle sent naître en elle pour un camarade d'enfance une affection qui ne demande qu'à se transformer en amour. Lui ne la regarde même pas. Une femme, cette nabote! Allons donc! C'est à la sœur de Lia, à la triomphante Sarah que vont son cœur et sa main. Lia sera toute sa vie tante Lia. Et quelle tante! une tante admirable qui, le père et la mère de ses neveux n'étant plus, tient à ceux-ci lieu de l'un et de l'autre, les élève, les entoure de soins et d'amour, leur apprend à vivre en chrétiens et les aide à se faire un avenir, si bien que Trop Petite se trouve être réellement très grande, grande par l'abnégation, grande par le dévouement, grande par la bonté. Et celle qui fut méprisée dans sa jeunesse est, dans sa vieillesse, aimée et vénérée de tous. Trop

Petite aima les autres plus qu'elle-même, et elle en reçut dès ici-bas la récompense. — Ainsi en fut-il de Madeleine, la *Sacrifiée*, de Mme la comtesse de Beaumont, avec cette différence qu'elle aimait Jésus-Christ par-dessus tout. Et c'est pourquoi, après avoir fait à autrui le sacrifice de ses plus chères affections, elle se consacra volontairement à Dieu. La lutte fut rude, mais courte, et la « Sacrifiée » goûta, dans la paix du cloître, l'ineffable joie du renoncement libre, volontaire et chrétiennement idéalisé.

On a vu plus haut que M. de Bornier, dans *Louise de Vauvert,* avait suivi la donnée du *Roman d'un jeune homme pauvre.* Ce roman, Mme Georges du Vallon l'a refait dans *Raymond de Vauclair,* de même que, dans *Fortmoselle,* nous retrouvons l'éternelle histoire de l'institutrice pauvre. Du moins, celle-ci n'en profite pas pour devenir l'amante du père des enfants qu'elle élève, ou se faire épouser par le fils de la maison. Elle a un autre rôle plus noble et plus digne. Les deux jeunes filles dont elle dirige l'éducation sont orphelines de mère. Leur père s'est marié deux fois, et elles ont voué à sa seconde femme une haine de Mohican. L'institutrice apprivoise peu à peu ces cœurs farouches, dissipe les malentendus, réconcilie tout le monde et radoube deux mariages rompus. Vous êtes un oiseau rare, Mademoiselle ! — C'est aussi un phénix que Raymond de Vauclair. Ruiné, obligé de subvenir aux besoins d'existence de sa mère, il accepte d'être le secrétaire d'un riche financier, chez lequel il est humilié à plaisir surtout par la fille du maître. Fier comme l'étaient ses ancêtres, Raymond souffre horriblement. Mais il le faut. Et puis, en secret, il aime Jane Ordenis qui le dédaigne. On marie celle-ci à un prince étranger. C'est un joueur : il meurt laissant sa femme sur la paille. Elle est alors fort heureuse de retrouver Raymond. Dans le cours du roman, apparaît une autre jeune fille, élevée dans le goût du jour : Marcia Lartillon, dont le père, député, affiche un républicanisme abracadabrant. Marcia aurait voulu être aimée de M. de Vauclair. Ce descendant des Croisés plaisait à cette républicaine. S'ils s'étaient mariés, qui des deux aurait converti ou perverti l'autre? Mme Georges du Vallon a préféré ne pas pousser plus loin le « flirtage » de Marcia. Elle a bien fait.

Après le jeune secrétaire pauvre et l'institutrice pauvre, voici *la Cousine pauvre.* Nous n'en sortirons plus. Il y aurait cependant injustice à ne pas reconnaître que Mme Maryan a traité avec talent et a rajeuni presque un sujet tant de fois rebattu. Sa Lucie Artel est réellement sympathique. Instruite, bien élevée, de sentiments nobles, de goût délicat, lorsque ses parents sont morts et que tout lui manque, elle frappe d'abord à la porte de son oncle et de sa tante, les Fontelay. Ce sont d'abominables égoïstes qui ne s'aiment qu'eux : ils la re-

poussent. Elle s'adresse à ses cousins, les Berry, qui la reçoivent, mais ne la comprennent pas. Seule, une vieille fille, Annette, la prend en affection, et lui laisse par testament trois cent mille francs. Ce serait frustrer les Berry. Lucie Artel refuse et ne veut que sa part légale. On cherche à la marier à un ivrogne. Elle y voit clair à temps, et finit par épouser un brave garçon, Henri de Gœsmeur. Dans *la Cousine pauvre,* Mme Maryan a fait du bon réalisme, de ce réalisme teinté d'idéal, qui nous montre la vie telle qu'elle est. Le ménage Berry, que la mère, une maîtresse femme, pas sentimentale du tout, dirige à la baguette, a certainement posé devant le peintre et le peintre l'a rendu avec une vérité saisissante. On dirait du Dickens, moins le style : ce qui n'équivaut pas à dire qu'*Une Cousine pauvre* soit un roman mal écrit.

Le Fiancé de Thérèse, de Mme la comtesse de Brethaus, nous rappelle certains romans, jadis en grande vogue, d'un jésuite italien, le père Bresciani. Les menées des francs-maçons, des carbonari et autres sociétés secrètes en formaient l'objet principal. De même, pour *le Fiancé de Thérèse.* On a affaire à deux frères jaloux et rivaux, dont l'un s'affilie aux sectes et dont l'autre reste dévoué à l'Église. L'intention qui inspire ce récit est excellente. Je n'en dirai pas tout à fait autant de l'exécution.

25. — Ce qui généralement caractérise la littérature romanesque de l'Allemagne, c'est une sentimentalité douce où domine la mélancolie, où perce une pointe de pessimisme, où plane je ne sais quoi d'imprécis et d'indécis. *L'Échéance,* de Spielhagen, est empreinte de ces défauts, que d'autres appellent des qualités. Néanmoins, l'intérêt du récit n'en souffre pas trop, et, une fois le livre commencé, on veut aller jusqu'au bout, afin de savoir les derniers mots d'une triple intrigue, dans laquelle on voit d'abord une généreuse jeune fille disposer, à l'insu de son père, de sa fortune personnelle pour assurer à son fiancé la femme qu'il aime ; puis, un père racheter à beaux deniers comptants celui qu'il considère comme son futur gendre ; enfin, un amoureux éconduit chercher par des moyens odieux à se débarrasser de son rival et avoir ainsi le champ libre. Le drame où se déroulent ces passions diverses est assez bien mené, et les personnages en sont étudiés conscienscieusement. Vient à la suite : *Lady Clara,* épisode de la vie d'une jeune comtesse anglaise, frivole, coquette et désœuvrée, qui, pour se distraire dans la solitude de son château, « flirte » avec le jeune intendant de ses domaines et fait tous ses efforts pour lui tourner la tête. Jeu dangereux qui la jetterait fatalement dans son propre piège, si le jeune homme n'était détourné de la coquette par une amie d'enfance qui lui a conservé sa tendresse et qui veille sur lui comme un ange gardien.

26. — *La Sirène,* de M. Sacher-Masoch, s'appelle de son nom russe Zenobia Fédorowitch. Elle a pour le moins dix adorateurs, cent créanciers, mille caprices et tous les petits vices d'une femme du monde idolâtrée, gâtée, sensuelle et belle. Un matin, elle quitte Saint-Pétersbourg et va se fixer en province dans une famille de seigneurs campagnards dont elle est un peu la parente. On la reçoit d'abord avec une défiance mêlée de peur. Mais cela ne dure pas. A force de séductions, elle grise tout le monde, bouleverse tous les esprits, gâte tous les cœurs. Le chef de la maison lui-même, un vieillard, tombe amoureux de la sirène et se laisse aller à toutes sortes d'extravagances. Naguère, modèle de sagesse et d'austérité, sa patriarcale demeure est maintenant un foyer d'orgies et de folies. La ruine est au bout. Alors, honteuse de son œuvre, Zenobia s'efforce de réparer le mal qu'elle avait pris plaisir à faire naître. Par ses intrigues, le mariage de sa jeune cousine Natalja a échoué : elle s'emploie à une franche réconciliation avec le fiancé Sergius Botuschan. Celui-ci est très riche. Il est accueilli comme un sauveur, et l'on prie Zenobia de retourner à la ville. Le séjour de la campagne ne lui convient pas. *La Sirène* est un roman assez vulgaire, et l'auteur a fait beaucoup mieux.

27. — Est-ce la faute du poète ? Est-ce la faute du traducteur ? Est-ce ma faute, à moi Latin, peu initié aux beautés cachées d'une certaine littérature anglaise? Je ne sais. Mais je suis obligé d'avouer que j'ai lu dans ma vie peu de livres aussi fatigants que cette *Aurora Leigh,* roman en vers, considéré par M. Taine comme le chef-d'œuvre d'Élisabeth Barret-Browning. « C'est, dit-il, la confession d'une âme généreuse, passionnée, en qui le génie surabonde, dont la culture a été complète, philosophe et poète qui habite les plus hautes idées et dépasse encore l'élévation de ses idées par la noblesse de ses instincts, par son éducation, par sa fierté, par ses audaces, par le frémissement continu de sa sensibilité tendue, montée à un tel ton que le moindre attouchement éveille un orchestre immense et la plus étonnante symphonie d'accords. » Il y aurait présomption de ma part à contredire un homme aussi considérable que M. Taine, et il est possible qu'Aurora Leigh soit tout cela. Cependant, et avec la meilleure volonté du monde, je n'ai vu dans son histoire aucun orchestre et je n'y ai entendu aucune symphonie. Aurora aime ardemment le beau Rommey, qui la délaisse pour Maryan, une pauvre fille de rien. La symphonie pouvait ici se déployer à l'aise, puisque, malgré tout, Aurora continue à aimer Rommey idéalement, platoniquement et britanniquement. Par malheur, cette symphonie se noie dans d'interminables tirades sur la vie, la nature, l'esthétique, la mort, l'enthousiasme, l'héroïsme, la justice, l'humanité. C'est vraiment trop désordonné. Du reste, l'authoress s'en rend compte elle-même, puisqu'elle compare son poème à des feuillets

écrits sur mer pendant l'orage, d'une main incertaine. Tout compte fait, néanmoins, je crois bien que la faute de ma méconnaissance doit être imputée au traducteur. M. Paul Desjardins déclare dans les *Débats* qu'*Aurora Leigh* a été horriblement mutilée. En ce cas, il ne me reste plus qu'à faire amende honorable à Élisabeth Browning, à qui on doit les plus poétiques vers d'amour qui aient été écrits. Seulement, ils ne sont pas dans *Aurora Leigh*.

28. — Les titres sont parfois trompeurs. En lisant celui-ci : *Monsieur Barnes de New-York*, vous êtes tout naturellement porté à croire que l'action du roman de M. A.-C. Gunter se passe aux États-Unis. Eh bien, non ! L'action se déroule en Corse et c'est une vendetta qui en est le sujet. Marina Paoli et son frère Antonio sont les seuls survivants d'une antique race. Antonio est tué en duel par un officier de marine anglaise. La sœur jure de venger son frère. Le vieux Tommaso, son père nourricier, l'entretient dans ce sentiment. Mais comment s'appelle le meurtrier et où est-il ? « Il faut le chercher et le trouver, » dit l'implacable Tommaso. Marina quitte donc la Corse et part pour l'Égypte, où s'était dirigé le vaisseau sur lequel naviguait l'adversaire d'Antonio. En ce moment, une épidémie ravageait Alexandrie. Marina suspend ses recherches et entre dans un hôpital pour soigner les malades. Un grand géant saxon est par elle rappelé à la vie. Marina s'attache à lui. Or, c'est précisément l'officier qui a tué son frère. La voilà partagée entre la haine et l'amour. Qui l'emportera ? Malgré les instances et les supplications de l'implacable Tommaso, ce sera l'amour. Marina Paoli devient la femme d'Edwin Gérard. Un souffle passionné, comme l'âme même de la jeune Corse, traverse ce roman. C'est dire qu'il faut en conseiller la lecture avec précaution. Et M. Barnes, quel rôle joue-t-il ici ? M. Barnes est un voyageur qui s'intéresse au drame et en suit les péripéties, tout en s'employant à la punition d'un abominable traître, le comte Masso Danella. Ces Américains sont toujours étonnants.

29. — La réflexion vient d'ailleurs à point pour le roman fantastique dont M. Issant nous donne la traduction et Mme Th. Bentzon l'analyse. Ce roman : *La Sœur de miss Luddington*, repose sur cette idée que nous ne sommes pas des êtres indivisibles, mais plutôt une succession de personnes différentes selon les âges. Notre enfance, notre jeunesse, notre âge mûr, notre vieillesse, auraient une âme à part, et dans l'autre monde ces âmes diverses pourraient se rejoindre. L'étrange théorie, dans *la Sœur de miss Luddington*, se combine avec les pratiques du spiritisme et la croyance au dédoublement. Miss Luddington est une vieille fille, jadis fort belle, que la maladie a défigurée, et dont le portrait reste « comme une attestation de splendeur adolescente. » Elle s'est exilée du monde et a recueilli dans sa maison

un sien parent, jeune homme de caractère romanesque, qui tout à coup devient amoureux du portrait. Or, il y a quelque part à New-York un mage, médecin qui dit posséder le pouvoir de ranimer les personnalités disparues. Miss Luddington le prie de travailler à son avatar. Il se met à l'œuvre et on se trouve en face de deux miss Luddington : l'une vieille et enlaidie, celle de la réalité ; l'autre, éblouissante et jeune, celle du portrait. Une idylle naît aussitôt entre le neveu et le portrait ressuscité, quoiqu'il soit encore dans son cadre. On sent bien que tout repose sur une supercherie, et que l'auteur de *Miss Luddington,* M. Edward Bellamy, au dénouement la dévoilera. C'est, en effet, ce qui a lieu. Le mage avait profité d'une ressemblance extraordinaire pour fournir une sorte de réalité aux illusions de la vieille fille. Or, comme la femme qui lui ressemblait a un peu de conscience, elle avoue tout au jeune homme. Il y a ici évidemment une critique et en même temps une constatation de certains phénomènes mystérieux dont les magnétiseurs et hypnotiseurs s'emparent pour frapper l'esprit public, quand ce n'est pas pour l'exploiter. Mais, il faut bien le dire, le fantastique frelaté de M. Bellamy est loin de valoir le fantastique sérieux, glacial, logique et scientifique d'Edgar Poë. Celui-ci a su mêler beaucoup plus étroitement le merveilleux et la réalité. Mérimée est arrivé aux mêmes résultats dans sa *Vénus d'Ille.*

30. — *Les Problèmes de sentiment*, du comte Émeric, un écrivain belge, forment un petit manuel très curieux de casuistique mondaine. L'auteur pose des cas qui, ainsi que le dit, dans une préface à l'ouvrage, M. Alexandre Dumas fils, pourraient être appelés des cas de conscience, « entre l'absolu de la morale et le relatif des mœurs. » Un de ces cas a été déjà examiné plusieurs fois. Il s'agit d'un soldat, d'un officier, fervent catholique, à qui sa religion défend de se battre en duel quand l'honneur le lui commande. A mon avis, aucun romancier n'avait posé le problème d'une façon aussi dramatisée que M. le comte Émeric. Voici : nous sommes à Rome, en 1866. Le zouave pontifical Mœller est souffleté lâchement par un lieutenant de chasseurs de la garde italienne de Pie IX. Tous les camarades de Mœller s'attendent à le voir se battre en duel avec son agresseur. Mœller refuse : « Je suis venu ici servir l'Église et soutenir sa cause ; ma religion me défend strictement le duel, je ne me battrai pas. » On porte l'affaire devant le colonel baron Allet, qui dit à l'officier belge : « Mon ami, l'honneur est en jeu ; je vous ordonne de vous battre. » A quoi Mœller répond : « Mon colonel, ordonnez-moi d'aller me faire tuer à l'ennemi, j'y courrai à l'instant même. Mais je suis chrétien avant d'être soldat, je ne me battrai pas. » Le colonel enjoignit à Mœller de quitter le régiment : il ne lui était point possible de garder aux

zouaves un officier avec un soufflet sur la figure. Mœller s'en alla, considéré comme un pleutre, méprisé de la plupart de ses camarades. L'année suivante, les Garibaldiens avaient envahi le territoire romain. Mœller demanda à servir comme simple soldat dans le régiment où il avait servi comme officier. L'autorisation lui fut accordée. Il y avait une position à enlever, un bastion défendu par un hérissement de fusils. Tout à coup, sans ordre spécial, Mœller sort des rangs, marche vers l'obstacle, y grimpe et s'y installe sous le feu des Garibaldiens ahuris. « Que ceux-là, s'écrie-t-il, en se tournant vers son bataillon, qui ont dit que j'étais un lâche, me suivent. » Et il saute dans la tranchée, la baïonnette en avant. Il tue, mais il est bientôt tué et s'affaisse sous les coups. Le comte Émeric publie les réponses contradictoires que lui a valu le cas du zouave Mœller. Les unes approuvent, les autres blâment; lui, conclut avec raison que Mœller fut un héros, martyr du devoir que lui imposait sa foi. Dans un autre cas, l'auteur des *Problèmes de sentiment* a mis en balance le patriotisme et les devoirs de l'hospitalité ; dans un autre, l'honneur de la famille et le secret de la confession ; dans un autre, l'amour et l'amitié. Ces consultations, variées de fond et de forme, ajoutent à l'ouvrage un grand attrait. Quant aux faits racontés par M. le comte Émeric, sont-ils tous vrais ? Qu'importe ? Ils sont possibles et donnent à réfléchir.

31. — Du talent dans le volume de nouvelles de M. Auguste Gaud, dont *Caboche-de-Fer* est la première; mais une fâcheuse tendance à imiter le style, le genre et les idées des écrivains à qui chacune de ces nouvelles est dédiée. Ces écrivains sont Léon Cladel, Camille Lemonnier, Émile Zola, Octave Mirbeau, Armand Silvestre et Catulle Mendès. M. Gaud ne recule pas devant l'obscène. Quelques-uns de ses récits ne sont cependant que gaulois. Tels *l'Anguille de l'abbé Verdier* et *l'Omelette au lard*. Le meilleur de tous est *la Crêpe :* véridique peinture d'un paysan malade qui se trouve ballotté entre la sorcière et le médecin. Quant à l'abbé Kerjannic, dit *Caboche-de-Fer,* c'est un homme très patriote, très courageux : il a fait sur terre et sur mer toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire. Il est décoré de la médaille de Sainte-Hélène et de la Légion d'honneur. Il se bat en 1870, malgré son grand âge, contre les Prussiens, et il meurt en criant : « Vive la France ! Vive la République ! » Mais est-il réellement chrétien ce prêtre qui, parlant de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'appelle le « sans-culotte Jésus ? » Je ne le tiens nullement pour tel, et il me paraît être cousin de ce Titi Foissac IV, dit la Chrétienté, que son biographe fait vivre en ennemi du clergé, mourir en libre-penseur et enterrer civilement. Des chrétiens de cette espèce valent moins que les athées de bonne foi.

32. — En juillet 1890, Fort-de-France, la Guadeloupe et Saint-Étienne-

en-Forez furent cruellement éprouvés. L'incendie sous ses formes les plus redoutables sévit sur ces trois contrées. Le feu en plein air qui dévore une ville, et le feu souterrain qui asphyxie en une minute des ouvriers par centaines y firent des milliers de victimes. Aux Antilles françaises cinq mille malheureux erraient autour de leur ancienne demeure, encore fumante, sans pain, sans vêtements, sans abri, sans lendemain. A Saint-Étienne, cent cinquante veuves, près de deux cents familles se virent réduites à la plus lamentable des misères. D'un bout de la France à l'autre, les dons, les secours, les souscriptions affluèrent. La littérature voulut, elle aussi, apporter son obole au malheur. De là ce Recueil de nouvelles et de fantaisies : *Faisons la chaîne,* auquel Jules Simon donna des *Souvenirs de jeunesse ;* Ludovic Halévy : *Les Deux Cyclones ;* Juliette Adam : *Patrie ;* Émile Augier : *Au Lycée Henri IV ;* F. du Boisgobey (qui vient de mourir) : *Quand j'étais lieutenant ;* François Coppée : *L'Aumône de Noël ;* Stanislas Meunier : *Les Crocodiles justiciers ;* Paul Meurice : *Jeanne d'Arc devant Troyes ;* Paul Bourget : *Un Remords.* L'idée était louable, et le livre pourrait être loué. Il le serait, s'il ne contenait que les récits dont on vient de lire le titre. Mais ce livre, destiné à tous, ce qui indiquait qu'il ne devait froisser les sentiments de personne, se termine par une plaisanterie de mauvais goût sur les exorcismes, de M. Aurélien Scholl, et par un éloge de Robespierre, de M. Ernest Hamel. Une chose m'étonne, c'est que, lancés dans cette voie, les éditeurs de *Faisons la chaîne* aient oublié Marat. Après Robespierre, « cet homme propre, » comme disait Charles Baudelaire, pourquoi pas Marat, « cet homme doux ! »

FIRMIN BOISSIN.

SCIENCE SOCIALE, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALISME

1. *Œuvres choisies,* de CHARLES FOURIER. Paris, Guillaumin, 1890, in-18 de LVI-232 p., 2 fr. — 2. *Face aux juifs,* par FORE-FAURÉ, préface de Drumont. Paris, Savine, 1891, in-12 de 317 p., 3 fr. 50. — 3. *Le Travail,* par LÉON TOLSTOÏ et TIMOTHÉE BONDAREFF, trad. du russe par B. TSEYLTINE et A. PAGÈS. Paris, Marpon et Flammarion, in-12 de XXIX-282 p., 3 fr. 50. — 4. *Le Socialisme international, coup d'œil sur le mouvement socialiste de 1885 à 1890,* par l'abbé WINTERER. Paris, Lecoffre, in-16 de VIII-304 p., 4 fr. — 5. *Le Socialisme,* par l'abbé SÉBASTIEN NICOTRA, trad. de l'italien par l'abbé L.-J. LALIEU. Bruxelles, Société belge de librairie, 1890, in-18 de XXI-424 p., 3 fr. 50. — 6. *Le Socialisme, voilà l'ennemi,* par LOUIS DECORSANT. Paris, Retaux-Bray, 1891, in-12 de 123 p., 2 fr. — 7. *La Doctrine et les Opinions, histoire d'une controverse,* par le R. P. LUDOVIC DE BESSE. Paris, bureaux du *Crédit mutuel,* in-8 de 35 p., 1 fr. — 8. *Le Devoir social,* par LÉON LAFÉBURE. Paris, Perrin, 1890, in-16 de 299 p., 3 fr. 50. — 9. *Les Sociétés de secours mutuels et la Question des retraites,* par GEORGES SERULLAZ. Lyon, Côte, 1890, in-8 de 414 p., 8 fr. — 10. *Les Habitations ouvrières en Belgique,* par le baron HIPPOLYTTE DE ROYER DE DOUR. Bruxelles, Société belge de librairie, 1890, gr. in-8 de 314 p. — 11. *Nos Jeunes Détenus, étude sur l'enfance coupable avant, pendant*

et après son séjour au quartier correctionnel, par M. Raux. Paris, Masson, 1890, in-8 de 264 p., 5 fr. — 12. *La Réforme sociale et le Centenaire de la Révolution : Travaux du congrès tenu en 1889 par la Société d'économie sociale et les Unions de la paix sociale.* Paris, bureaux de *la Réforme sociale,* 1890, in-8 de XIII-645 et CXXIV p., 10 fr. — 13. *1er Mai 1890, ou la Question sociale.* Paris, Téqui, 1890, in-12 de 240 p., 3 fr. 50. — 14. *L'Ouvrier : Considérations sur le travail,* par L. Laboulais. Paris, Paul Dupont, 1890, in-12 de X-344 p., 3 fr. 50.

1 et 2. — De tous les socialistes du commencement de ce siècle, Fourier est assurément le moins connu aujourd'hui. Qui voudrait lire ses huit volumes remplis de folles élucubrations? Fourier, en effet, ne se contente pas de réformer l'ordre économique, comme les collectivistes modernes, il prétend réformer toute la création. Par là, il procède de la *Civitas Solis,* de Campanella, et de l'*Utopia,* de Thomas Morus. Seulement, tandis, que pour ces derniers, ce n'étaient que jeux d'esprit brefs et très littéraires, pour Fourier, c'est l'écluse lâchée aux divagations de la folie. Fou, il l'était bien : M. Charles Gide, dans son introduction, l'établit irréfutablement. Et cependant, au milieu de ces conceptions fantastiques, il y a quelques idées justes, quelques divinations véritables sur la rapidité des communications, sur les développements de la société anonyme, de la coopération, des syndicats. Il signale notamment avec une grande force les dangers que font courir à la société moderne, la pénétration des juifs dans son sein, et s'élève contre la sottise des législateurs révolutionnaires qui leur ont donné le droit de cité. « Tout gouvernement qui tient aux bonnes mœurs devrait y astreindre les juifs, les obliger au travail productif, ne les admettre qu'en proportion d'un centième pour le vice : une famille marchande pour cent familles agricoles et manufacturières,... on aura peine à concevoir l'impéritie de cette philosophie qui appelle à son secours une race toute improductive, mercantile et patriarcale (*sic*) pour raffiner les fraudes commerciales déjà intolérables » (p. 70-71).

L'idée, depuis lors, a fait son chemin. Nous n'en voudrions pour preuve que le nouveau volume : *Face aux juifs,* de M. Fore-Fauré, que nous envoie la librairie Savine. M. Drumont peut d'autant plus en écrire la préface que, sous des titres et avec des noms d'auteurs différents, c'est toujours *la France Juive.* Le jeune écrivain qui se place sous le patronage du maître pour jeter sa note dans le concert de l'anti-sémitisme a le mérite d'un style vigoureux et d'excellente facture, ce qui est d'un bon présage pour les œuvres originales qu'il pourra faire plus tard. — Pour en revenir à Fourier, ce sont sans doute ces quelques vues qui, malgré leurs exagérations, lui ont valu un certain nombre de disciples et provoqué, en France et aux États-Unis, plus d'essais de ses plans qu'on n'aurait pu l'imaginer. Voilà ce que M. Gide fait très bien ressortir dans une introduction qui est un chef-d'œuvre d'esprit. Le portrait qu'il trace de Fourier, commis-voyageur, déiste

comme l'étaient certains hommes de la Révolution, point du tout violent, car il comptait uniquement sur l' « attraction passionnelle » pour réaliser ses projets, demeuré passablement bourgeois, en rêvant un nouveau monde, mais surtout vieux garçon, ayant pour idéal de la famille et de la société une table d'hôte, ce portrait, disons-nous, est vraiment amusant et donne le courage de lire les quelques extraits qui complètent le volume.

3. — De Fourier au comte Léon Tolstoï l'écart est grand, et cependant nous avons encore affaire au socialisme. Arrivé à la fin de sa carrière, le grand romancier verse de plus en plus dans un faux mysticisme religieux et les rêveries sociales. Il a, nous dit-il, rencontré un moujik appelé Thimothée Bondareff qui appartient à la secte des sabbatistes et qui, en lisant solitairement la Bible, a cru trouver dans cette parole de la *Genèse :* « Tu pétriras ton pain à la sueur de ton front » la condamnation de l'ordre social. Bondareff s'est mis à écrire péniblement, nous dit-il, sans mettre l'orthographe, mais non sans une émotion sincère causée par la vue du pénible labeur de tant de millions d'hommes et avec un relief d'expression assez remarquable. *Le Travail selon la Bible : le Travail et l'Amour,* telles sont ses deux principales élucubrations qu'il envoya d'abord au Tsar et qui, bien entendu, restèrent sans réponse, mais dont le comte Tolstoï a voulu se faire l'éditeur et le commentateur. Le moujik est profondément religieux : seulement il interprète la Bible à sa manière; ses divagations sont un exemple frappant du danger que la lecture des livres saints, si elle ne s'appuie sur l'autorité de l'Église, peut produire. Selon lui, Dieu ordonne que chaque homme non seulement travaille de ses mains, mais encore travaille à produire le blé nécessaire à la consommation de sa famille. Hors de là, pas de salut; ce travail-là est la véritable rédemption du péché originel; il engendre nécessairement l'amour du prochain.

Le comte Léon Tolstoï s'approprie ces idées; il leur enlève dans le commentaire dont il fait précéder les pamphlets du moujik, leur teinte chrétienne pour se placer exclusivement au point de vue rationaliste, à celui de la poursuite du « paradis sur la terre » (p. XXIII). Il cherche aussi à leur donner une certaine consistance économique en prétendant que si produire son pain pour chaque homme était un devoir religieux, on verrait abandonner les villes, la population retournerait aux champs, où chacun posséderait un lot de terre et où on en finirait avec la division du travail. C'est là, en effet, pour le comte Léon Tolstoï, la source de tous les maux dont souffre la société.

Les traducteurs, dans un *Avant-propos* fort intéressant, nous apprennent que Léon Tolstoï met lui-même ses théories en pratique; qu'il consacre une partie de ses journées à faire des souliers et à cul-

tiver la terre et prétend de plus en plus vivre comme un paysan. Ces rêveries ne se discutent pas : l'émigration qui se produit périodiquement dans les villages du nord de la Russie, là où toute la terre appartient maintenant aux paysans, prouve bien l'impossibilité pour une population arrivée à une certaine densité de vivre exclusivement de sa production agricole et la nécessité de la constitution d'une classe manufacturière.

Si le nom de Léon Tolstoï, dans les classes populaires, donne une certaine diffusion aux idées du pauvre moujik, ce livre fera du mal, comme en ont fait, au siècle dernier, les déclamations de Jean-Jacques; car la passion est communicative, et ceux qui souffrent sont naturellement portés à accueillir les plaintes qui viennent de l'un d'eux. Mais ce volume restera sans doute dans les cercles éclairés, où il ne sera qu'une distraction. Au milieu de toutes les exagérations du moujik ignorant et du grand seigneur détraqué, il y a cependant quelques aperçus de nature à faire mieux apprécier la haute pensée morale qui a poussé un grand nombre d'ordres religieux à faire une part assez large au travail manuel. C'est la base de la règle bénédictine et c'était aussi celle de la règle de Saint-François dans sa conception primitive. Si Léon Tolstoï les eût étudiées, il n'aurait pas regardé si facilement le moujik Bondareff comme un prophète.

4, 5 et 6. — La défense de la société chrétienne contre le socialisme nous vaut trois ouvrages excellents de M. Winterer, de M. l'abbé Sébastien Nicotra, de M. Louis Decorsant. *Le Socialisme international*, du vénérable curé de Mulhouse, est la continuation de ses trois précédents ouvrages : *Le Socialisme contemporain ; — Trois Années de l'histoire du socialisme ; — Le Danger social.* Réunis l'un à l'autre, ces volumes constituent l'histoire documentaire la plus complète du mouvement socialiste depuis vingt ans. Pas un congrès ouvrier tenu en Europe ou en Amérique n'a échappé à l'investigation et à l'analyse de l'auteur, et, pratiquement, c'est seulement dans ses quatre volumes qu'on en peut retrouver la trace. Tous les économistes et surtout tous les hommes politiques devraient les lire et les relire; car ils indiquent la réalité des situations, la société nouvelle qui se forme, dans les pays allemands surtout, en dessous de la société officielle. M. Winterer ne se livre à aucune discussion économique; ses conclusions sont fort brèves et se bornent en réalité à un appel à l'éducation religieuse, au dévouement chrétien, à quelques lois de protection pour les ouvriers des manufactures. Par là, il se sépare nettement des politiciens catholiques ou autres qui prétendent voir dans le mouvement socialiste contemporain une question économique, et s'imaginent que, sur ce terrain, ils peuvent s'entendre avec les collectivistes. M. Winterer insiste constamment sur le caractère anti-chrétien et matérialiste du

socialisme contemporain. Un conflit formidable entre lui et l'Église est inévitable dans un avenir prochain, et c'est avec une haute prévoyance des temps que Léon XIII a consacré la première de ses encycliques, *Quod Apostoli muneris*, à la condamnation du socialisme.

— C'est cette grande encyclique qui a inspiré à un jeune prêtre sicilien, l'abbé Nicotra, son ouvrage sur *le Socialisme*. Il expose les différents systèmes du socialisme moderne et les réfute par la doctrine catholique, par l'économie politique, par l'histoire. L'ouvrage est bien composé et bien écrit. Sa dialectique est ferme ; l'érudition historique est considérable et ordinairement mise en œuvre d'une façon judicieuse.

M. Nicotra, pour réfuter les sophismes du socialisme, expose les principes économiques. Son exposé est généralement exact, car il l'a puisé dans les écrits de M. Ciccone, le célèbre professeur de l'Université de Naples. Cependant quelques passages mériteraient des réserves. L'auteur proteste vivement contre le socialisme d'État ; mais il n'a pas des notions nettes sur le rôle du crédit dans l'industrie, et sur la constitution des entreprises. Le problème de la population, qui joue un rôle capital dans la controverse avec le socialisme, n'est même pas indiqué. Toutefois, dans cette traduction de son œuvre primitive, l'auteur a ajouté de nombreuses notes qui corrigent souvent certaines propositions hasardées du texte. Ainsi, après avoir un peu légèrement posé la thèse de la fixation légale d'un minimum des salaires, il reproduit la réfutation péremptoire que Mgr Freppel a faite de cette utopie. Une excellente préface de son traducteur, M. l'abbé Lalieu, curé à Mons, proteste vivement contre les tendances et l'idée même du socialisme chrétien de manière à prévenir tout malentendu. Son mérite a récemment fait attacher M. l'abbé Nicotra à la nonciature de Belgique. Dans ce pays si avancé comme industrie et comme science, il sera mieux à même d'étudier les problèmes sociaux contemporains qu'il n'a pu le faire jusqu'ici, et il pourra devenir un jour un économiste chrétien digne de ce titre.

— L'ouvrage de M. Louis Decorsant est plus court que celui de M. l'abbé Nicotra ; mais sous une forme condensée, il est très substantiel. Il indique l'état actuel du socialisme dans le monde entier et en retrace la genèse morale en remontant à la Révolution. Il y voit avec raison la manifestation fatale de l'antichristianisme qui succède aux faux dogmes de 1789, la grande hérésie avec laquelle l'Église va être aux prises.

M. Decorsant, qui connaît fort bien l'économie politique, indique avec sagacité les améliorations que comporte la situation actuelle des classes ouvrières ; mais il met le lecteur en garde contre les utopies et les remèdes chimériques qui ne pourraient qu'aggraver le péril social.

Son livre est d'une lecture fort agréable, car il y règne d'un bout à l'autre une chaleur contenue qui saisit le lecteur : les aperçus philosophiques élevés y abondent. Nous ne saurions trop le recommander aux personnes qui, ne pouvant faire une étude approfondie et personnelle de la question sociale contemporaine, voudraient, par une courte lecture, avoir une vue d'ensemble complète et juste.

7. — La plupart de nos lecteurs savent que les catholiques, tous d'accord sur les principes fondamentaux de la vie sociale, ne le sont point sur la mesure dans laquelle il convient de faire appel à l'intervention de l'État. Quoique en France la grande majorité reste fidèle aux traditions de liberté civile propres à notre pays, quelques-uns sont fascinés par les théories nouvelles qui règnent en Autriche et en Allemagne. De ce nombre est le comte de Ségur-Lamoignon qui a cru pouvoir dénoncer dans un article publié dans le *Vaterland* de Vienne du 11 juin dernier, M. Charles Périn, l'auteur de cet article, Mgr d'Hulst, le Vénérable Père Sambin, les Pères Forbes et Caudron de la Compagnie de Jésus, enfin les hommes éminents placés à la tête des comités catholiques, comme des « catholiques libéraux » qui sont l'obstacle à la réforme sociale en France, de même qu'ils ont empêché la restauration de la monarchie en France en 1873 ! Publier la traduction de cet article en était assurément le plus juste châtiment. Plusieurs journaux l'ont fait. Le Père Ludovic de Besse, le savant et zélé propagateur des banques populaires, a pensé avec raison qu'il était également nécessaire d'exposer à cette occasion les points principaux de la controverse. Il l'a fait avec une précision, une science théologique, une connaissance des faits économiques et surtout avec une modération de langage et une charité chrétienne bien faites pour éclairer l'opinion, ne fût-ce que par leur contraste avec les procédés du comte de Ségur-Lamoignon.

8. — C'est à une action éminemment pratique sur le double terrain de la charité et de la solidarité sociale que nous convie M. Léon Lefébure. Il décrit une fondation utile au plus haut point, déjà réalisée à Paris, grâce à lui, « l'Office central de la charité, » qui sert de centre d'informations aux personnes charitables, et remédie à l'ignorance dans laquelle les œuvres charitables restent souvent les unes vis-à-vis des autres dans une grande cité. Puis il expose un plan destiné à assurer aux travailleurs une pension de retraite par le concours de leurs cotisations et de subventions dues à la générosité de leurs patrons, de sociétés de secours, de syndicats agricoles. Les diverses combinaisons d'assurances reposant sur ce plan ont été agréées par deux compagnies de premier ordre. Elles peuvent donc être immédiatement réalisées. L'éminent économiste qui les a conçues fait un appel chaleureux aux hommes de bien pour entrer dans cette voie. La multiplication des

Sociétés de retraites ouvrières couperait court aux projets de retraite universelle par l'État qui sont si dangereux pour les finances publiques et pour l'ordre social lui-même. M. Léon Lefébure n'est pas seulement un homme d'action et un homme d'œuvres. Son volume contient, sous une excellente forme littéraire, une doctrine sociale très ferme. La *Préface* contient des vues élevées sur la réaction qui pousse dans tous les camps la génération actuelle à maudire la liberté : il indique, en quelques mots fort justes, la force agressive du mouvement socialiste qui est d'autant plus redoutable qu'il descend sur le terrain parlementaire, sur le terrain légal et se fait opportuniste. L'auteur constate avec grande raison les impuissances et les périls du socialisme d'État; mais il n'est nullement un découragé. Le chapitre final *Qu'il faut être optimistes et hardis* rappelle un mot devenu célèbre : « Jeunes gens, montez dans le train; » mais M. Léon Lefébure a le mérite de l'antériorité et aussi celui de la précision et de l'exactitude; car lui au moins sait parfaitement dans quelle direction il aiguille le train.

Le grand mérite de ce livre, indépendamment des questions pratiques qu'il expose, consiste dans l'union d'un coup d'œil politique et d'une science économique très sûrs, avec une affirmation chrétienne très franche et absolument intégrale. L'énergique revendication de M. Léon Lefébure pour le repos légal du dimanche donne une singulière autorité à ses protestations contre les ingérences indues de l'État dans la famille et dans la vie industrielle.

9. — C'est la question des retraites qui fait le principal intérêt du volume que M. Serullaz, avocat à la Cour d'appel de Lyon, a publié sur les sociétés de secours mutuels. Le problème y est nettement posé, et l'auteur met bien en présence les deux théories entre lesquelles hésite le législateur : la théorie mutualiste, qui repose sur un fonds de réserve commun à la société de secours ; la théorie de l'assurance qui assied la retraite des membres sur un livret individuel. Le reste du volume est consacré à un exposé de la législation actuelle sur les sociétés de secours mutuels et à leur historique. Dans le passé, il remonte jusqu'aux ghildes germaniques et aux collèges d'éranistes grecs. Ce dernier chapitre est particulièrement soigné. Le volume de M. Serullaz est une fort bonne contribution à l'étude de ce sujet. Il donnera aux hommes dévoués au peuple le désir de multiplier autour d'eux les sociétés de secours mutuels et les notions pratiques pour les diriger. M. Serullaz voit aussi, avec grande raison, dans la création de nombreuses sociétés de secours mutuels le moyen d'empêcher l'établissement en France de l'assistance légale, qu'il condamne au nom des principes économiques, et en s'appuyant sur les funestes conséquences qu'elle a eues en Angleterre.

10. — Parmi les questions d'amélioration sociale pratique, il faut

placer à l'un des premiers rangs la question des habitations ouvrières. Les Belges s'en préoccupent activement, et nous en avons une preuve de leur activité dans le beau volume que vient de publier le baron Hippolyte de Roger de Dour. L'auteur, président, rapporteur de la 11e section de l'Exposition d'économie sociale de Paris en 1889 et membre de la commission organisatrice belge, y développe et y complète le rapport qu'il présenta sur ce qui avait été fait pour l'habitation ouvrière dans son pays. Il faut surtout remarquer, comme particulière à ce pays, l'initiative prise par certains bureaux de bienfaisance pour construire des habitations dignes de servir de modèles aux constructions à bon marché, et qui, en attendant, assurent le bien-être et la moralité d'un certain nombre de familles. Ce volume a été, à juste titre, couronné par l'Académie royale de Belgique. Il contient dix-sept planches hors texte absolument inédites qui représentent les meilleurs types des habitations ouvrières usitées dans les différentes provinces belges. C'est une des plus précieuses sources de renseignements pratiques pour les personnes qui s'intéressent à cette grande cause.

11. — La question sociale n'est pas uniquement une question de salaires, de rapports entre patrons et ouvriers. Elle est aussi la conséquence de tous les désordres moraux qui se produisent dans la société et qui recrutent le personnel des mécontents et de ce que l'on a appelé à juste titre les « classes dangereuses. » La multiplication des vagabonds, des récidivistes, des souteneurs, est un des faits contemporains les plus graves. A ce titre, nous devons signaler ici l'*Étude sur l'enfance coupable*, de M. Raux, qui paraît dans la *Bibliothèque de criminologie*. L'auteur a une grande compétence, étant placé à la tête de la 20e circonscription pénitentiaire et particulièrement du quartier correctionnel de Lyon. On envoie en effet dans cet établissement : 1° les jeunes gens de moins de seize ans condamnés à plus de deux années de correction ; 2° les pupilles insoumis des colonies pénitentiaires. M. Raux décrit d'une manière poignante les causes qui précipitent dans le vagabondage et les actes délictueux les enfants abandonnés par leurs parents ou ayant reçu de mauvais exemples. Il s'élève à bon droit contre l'arrestation des trop jeunes enfants : ils devraient être immédiatement recueillis par l'assistance publique au lieu d'être conduits devant les tribunaux. Il insiste beaucoup sur la régénération morale de ces enfants par le travail et l'éducation professionnelle ; il loue l'action des sociétés de patronage ; mais il n'est pas dit un seul mot de la religion et de l'action de l'aumônier. L'ouvrage étant dédié à M. Herbette, directeur général des établissements pénitentiaires, il est à craindre que cette prétérition ne soit, en théorie et en pratique, la note actuelle de l'administration supérieure. Quoi qu'il en soit, ce

parti pris visible de l'auteur rend très suspectes les critiques qu'il dirige contre les colonies agricoles privées, établies pour recevoir les jeunes enfants soumis à une éducation correctionnelle, conformément à la loi du 5 juin 1850, et qui faisaient, pour la plupart, une grande place à l'action religieuse.

12. — « Le Centenaire de la Révolution, dont la célébration avait été bruyamment annoncée, en a été l'accablante réfutation par les faits. Philosophes, historiens, économistes, moralistes, universitaires, savants, tous au nom de la critique et de l'érudition apportent sous des formes variées le même témoignage. » Ainsi s'explique M. Delaire, le distingué secrétaire général de la *Société d'économie sociale* et des *Unions de la paix sociale,* dans l'introduction du volume que les deux sociétés fondées par Le Play ont publié à l'occasion du Centenaire. Le Play a été le premier en ce siècle, peut-on dire, à renverser l'idole des principes de 1789 au nom de la science et de l'observation des faits. M. Taine a continué son œuvre en se plaçant sur le terrain historique et ses études ont eu dans le monde entier une action ineffaçable désormais sur les intelligences cultivées. Il a contribué à ce volume par une étude sur le service militaire avant et depuis 1789, et, par une préface dans laquelle il dit que « parmi les œuvres des hommes de la Révolution, une seule est restée intacte et bien viable, le système métrique, parce qu'il a pour objet non des âmes mais des quantités. »

Les disciples de Le Play devaient à la mémoire de leur illustre maître de soumettre à une enquête méthodique les résultats de la Révolution dans les principaux ordres de faits tels qu'ils sont acquis au bout de cent ans. Ils l'ont fait sous la direction sagace de M. Delaire avec la méthode scientifique précise, la modération dans la discussion et la précision dans les conclusions qui caractérisent leur école. La première partie du volume est occupée par une magistrale étude du regretté M. Focillon sur *les Principes de 1789,* où il commente, en les mettant au point, les pages immortelles du maître sur les *Trois faux Dogmes,* puis par des études historiques de M. Babeau, de MM. Franz Funck Brentano, Hubert-Valleroux, Cazajeux, Boyenval, Silvy, Ch. de Ribbe et autres savants érudits sur l'état de la France en 1789. Les erreurs historiques, en effet, ne sauraient être trop combattues, soit qu'elles calomnient le passé honorable de notre pays, soit que, par un esprit de réaction aveugle, elles prétendent y chercher un idéal de félicité contre lequel proteste le mouvement général de réforme auquel, la première, la Royauté donnait la main.

La seconde partie du volume est consacrée à des mémoires, et à des discussions sur le régime rural et la condition de la propriété, sur la réforme des lois successorales, l'organisation de travail des métiers et

de l'industrie, sur la liberté du travail, l'assistance des pauvres, la vie communale et provinciale, la représentation proportionnelle, et l'observation du dimanche. Industriels, ingénieurs, professeurs, publicistes étrangers sont venus apporter à cette vaste enquête le tribut de leurs observations. Les noms de MM. Georges Picot, Glasson, Paul Viollet, Charles Grad, Lacointa, Cheysson, Jules des Rotours, Dr W. Kaempfe Deluz, Don Raphael de Cepeda, ajoutés à ceux que nous énumérons plus haut à propos de la partie historique, indiquent à eux seuls la valeur des concours que l'école de Le Play a su grouper autour d'elle.

Également éloignée d'un engouement antiscientifique pour les dogmes révolutionnaires et d'un dénigrement de parti pris pour les formes de la vie moderne, elle ne repousse aucun progrès matériel, mais veut partout introduire l'élément moral dans la vie économique. Faire respecter la loi de Dieu et particulièrement le précepte dominical, assurer la liberté de la famille au point de vue de la transmission de ses biens et de l'enseignement de ses enfants, soutenir les faibles et les déshérités par l'épanouissement de la charité chrétienne et par les fondations pieuses, donner à la commune et à la province l'autonomie compatible avec l'unité nationale et une juste centralisation politique, rétablir la paix dans l'atelier de travail par l'association libre et par le patronage des chefs d'industrie : voilà, résumé en quelques mots, le programme précis et pratique des réformes que préconise l'école de la Paix sociale. Tous les faits qui se sont produits depuis vingt-cinq ans, époque où Le Play les fixait, ont confirmé la sagacité de ses vues. En 1889 encore, l'exposition d'économie sociale, annexée à la grande Exposition universelle, a mis en lumière les immenses ressources pour le bien qui existent dans notre pays et les excellentes institutions qui se produiraient spontanément dans notre industrie sous l'influence de l'esprit chrétien et des courants d'opinion réformateurs, si les menaces d'une ingérence abusive de l'État dans l'ordre économique d'une part, si les désordres sociaux que propagent les gouvernants d'autre part ne venaient paralyser et quelquefois contrecarrer ces généreuses initiatives.

Le volume *la Réforme sociale et le Centenaire de la Révolution* complète heureusement cet enseignement et le vulgarisera chez les lecteurs intelligents de tous les pays. Il est l'un des derniers venus parmi les nombreuses publications qu'a fait éclore cette date fatidique ; mais il est, on peut le dire, la plus condensée et la plus scientifique.

13 et 14. — Tous les ouvrages que nous venons d'analyser s'adressent aux hommes d'étude ou au moins aux lecteurs appartenant aux classes aisées. *Le 1er Mai 1890* et *l'Ouvrier de Mme L. Laboulais* sont plutôt des œuvres de propagande ouvrière.

Le premier est évidemment dû à la plume d'un jeune écrivain : il groupe avec talent autour des manifestations du 1er mai un certain nombre de récits et de documents qui montrent l'action néfaste exercée par la Révolution sur la condition de l'ouvrier et les éléments précieux de réforme que comportent l'action sociale de l'Église et le dévouement pratique des catholiques. Une impression générale très favorable se dégagera de la lecture de ce volume. On ne saurait trop le répandre.

Quant à l'ouvrage de Mme L. Laboulais, il a un caractère pratique incontestable. Il atteste dans son auteur une connaissance sérieuse de la vie ouvrière et indique, en fort bons termes pour l'ouvrier, tous les avantages de la vie de famille et de la prévoyance. Malheureusement ce livre est déparé par des anecdotes d'un goût au moins douteux et sans portée contre les Frères et les Religieuses. L'auteur, qui est une institutrice laïque, se laisse aller à une jalousie de bas étage contre ceux en qui elle devrait voir seulement des émules. Nous ne pouvons donc recommander son travail. Il est un témoignage douloureux des préjugés qui divisent la société française et paralysent tant de bonnes volontés.

CLAUDIO JANNET.

HISTOIRE PROVINCIALE

1. *Histoire du Gastinois,* par Dom MORIN. Pithiviers, H. Laurent, 1883-1889, 2 vol. en 3 tomes, in-4 de 838, VIII-424 p., 45 fr. — 2. *Essai sur la géographie féodale de la Bretagne avec la carte des fiefs et seigneuries de cette province,* par ARTHUR DE LA BORDERIE. Rennes, J. Plihon et Hervé, 1889, in-8 de VIII-195 p. et carte, 8 fr. — 3. *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle,* par C.-J. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ. 2e partie, *Recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale.* T. I. Paris, G. Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de XIII-594 p., 12 fr. — 4. *Histoire générale, civile, religieuse et littéraire du Poitou,* par le chanoine AUBER. T. VII. Poitiers, Bonamy, in-8 de 537 p., 6 fr. — 5. *Cluses et le Faucigny; étude historique. Première partie, depuis les origines jusqu'à la Révolution française. Deuxième partie, la Révolution et les temps modernes,* par l'abbé J.-M. LAVOREL. Annecy, J. Niérat, 2 vol. in-8 de 266, X-336 p., 9 fr. — 6. *Notice historique sur le canton de Raucourt (Ardennes),* par N. GOFFART et E. GOFFART. Sedan, Jules Laroche, in-8 de 222 p. — 7. *Diocèse d'Auch. Histoire paroissiale. Monguilhem et Toujouse,* par l'abbé CAZAURAN. Paris, Maisonneuve, 1891, in-8 de 403 p., 6 fr. — 8. *Histoire de Bellac,* par l'abbé GRANET. Limoges, Vve H. Ducourtieux, 1890, in-18 de VII-399 p. avec deux grav. et un plan, 3 fr. 50. — 9. *Notice historique et statistique sur Lizy-sur-Ourcq,* par M.-L. BENOIST. Meaux, Destouches, 1890, in-8 de 264 p., 4 fr. — 10. *Histoire de Drée, de Verrey-sous-Drée et de la maison de Drée,* par l'abbé P. FERRET. Dijon, Eugène Jobard, 1890, in-8 de VII-242 p. — 11. *Histoire de Falaise, guide falaisien,* par AMÉDÉE MÉRIEL. Bellême, Georges Levayer, in-8 de 495-VIII p. — 12. *La Chartreuse de Notre-Dame des Prés à Neuville-sous-Montreuil-sur-Mer,* par l'abbé F.-A. LEFEBVRE. 2e éd. Neuville-sous-Montreuil-sur-Mer, imp. Notre-Dame des Prés, 1890, in-18 de XI-445 p. avec grav. — 13. *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe,* publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par la Société historique et archéologique de l'Orne. Alençon, Renaut-de Broise, 1889, in-8 de VII-665 p., 10 fr. — 14. *L'Abbaye de Chelles (ordre de Saint-Benoist), diocèse de Paris, 657-1790. Résumés chronologiques,* par M. BERTHAULT. Meaux, Le Blondel; Paris,

Lechevalier, 1889-1890, 2 vol. in-8 de XLIV-271, XXVII-245 p. — 15. *Études historiques sur le* XVIII*e siècle d'après des documents nouveaux. Un Armateur marseillais, Georges Roux,* par ADRIEN ARTAUD. Paris, H. Champion, 1890, in-8 de 403 p., 8 fr. 50. — 16. *Étude archéologique sur l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay, de l'ordre de Citeaux et de l'étroite observance, au diocèse de Paris. Résumé historique et description du monastère accompagnés de 50 planches au trait,* par L. MORIZE, précédés d'une introduction avec 9 planches, par le comte A. de Dion. Tours, imp. Deslis, 1889, in-4 de X-127 p., 15 fr. — 17. *Toulouse chrétienne. L'Église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse,* par JULES DE LAHONDÈS. Toulouse, E. Privat, 1890, in-8 de XLV-482 p. avec pl., 10 fr. — 18. *Histoire et géographie des Basses-Alpes,* par J.-J.-M. FERAUD, 3e éd., revue, corrigée et augmentée. Digne, F. Giraud, 1890, in-8 de VI-529 p., 7 fr. 50. — 19. *Bernay et son arrondissement. Souvenirs et notices historiques et archéologiques,* par M. LOTTIN DE LAVAL. Bernay, J. et A. Lefèvre, 1890, in-8 de VII-280 p. — 20. *L'Antique et royale Cité de Moret-sur-Loing* (*Seine-et-Marne*), par l'abbé A. POUGEOIS. 2e éd. Moret, 1889, in-18 de XXIV-309 p., avec 8 grav., 5 fr.

1. — L'*Histoire du Gastinois* entreprise par dom Morin et publiée après sa mort par les religieux de l'abbaye de Ferrières dont il fut prieur, remonte déjà à plus de deux siècles et demi. C'est, en effet, en 1630 qu'elle parut. Malheureusement, après avoir réuni un peu à la hâte tous les matériaux qu'il avait recueillis, dom Morin ne put surveiller l'impression de son œuvre. Ce soin, confié à des personnes ignorantes, fut si mal rempli, qu'on y trouve les fautes les plus grossières. Cependant, malgré cette incorrection, malgré le manque de critique qui fait accepter bien des fables et des légendes à dom Morin, on n'en a pas moins là un précieux ouvrage sur cette contrée. Son auteur, en effet, nous a conservé quantité de pièces, de bulles, d'inscriptions qui depuis ont disparu. De plus, s'il est un guide peu sûr pour les époques anciennes, « pour les événements de son temps, comme pour les généalogies et les descriptions des lieux, il est un auteur digne de foi et utile à consulter. » Aussi, ne devons-nous pas être surpris si cet ouvrage fut bien accueilli à son apparition et si, aujourd'hui encore, on lui fait les honneurs d'une réimpression. Nous ne pouvons que féliciter M. Laurent d'avoir pris à tâche cette œuvre et surtout de l'avoir menée à bonne fin d'une façon très intelligente. Les deux premiers volumes sont la reproduction en quelque sorte photographique de l'édition de 1630. Mais, depuis cette époque, la science historique a fait des progrès; de plus, on ne pouvait laisser subsister les fautes trop nombreuses qui déparaient ces volumes. Les additions et les corrections forment donc le troisième volume, qui contient en outre une notice sur dom Morin, un armorial du Gâtinais, et enfin une table très détaillée des noms de lieux et de personnes. Nous ne voudrions pas terminer ce compte rendu, sans louer aussi le soin que l'éditeur a apporté à l'exécution typographique de cette réimpression qui fait honneur aux presses de M. Laurent.

2. — L'*Essai sur la géographie féodale de la Bretagne* n'est qu'une étude partielle sur ce pays. M. de la Borderie s'occupe surtout de

nous faire connaître l'état de cette région et ses divisions aux XIe et XIIe siècles. Il montre quel ordre a présidé au partage de ce territoire en différents fiefs, comment les fiefs frontières, ordinairement très forts, servaient de remparts à la province. Après avoir retracé sommairement les vicissitudes de tous ces fiefs, il parle de chacune des huit grandes baillies qui la composaient et décrit leurs divisions. Une carte expliquée par une notice ajoute à l'intérêt de cet ouvrage fait d'après de bonnes sources et avec tout le soin qui caractérise les travaux de son auteur.

3. — La période féodale a aussi occupé M. Beautemps-Beaupré dans son étude sur *les Juridictions de l'Anjou et du Maine*. Après les premiers chapitres dans lesquels nous avons une sorte de traité de diplomatique sur les actes du comte, l'auteur entre dans l'examen de sa cour. Si, surtout à l'origine, cette cour était toujours tenue par le comte, dans la suite, et principalement lorsque l'Anjou et le Maine eurent passé sous la domination française, le sénéchal devint son représentant, le chef de la justice, et tint alors la cour du Roi. L'importance des sénéchaux étant donc considérable, M. Beautemps-Beaupré s'est attaché à nous donner une notice sur chacun d'eux. Après les sénéchaux viennent les baillis. Il y avait le bailli du sénéchal et le bailli du Roi. Une petite notice est aussi consacrée à chacun d'eux. Pour terminer cet ouvrage, l'auteur étudie les fonctions du conseil du comte, du duc et du roi de Sicile, et s'étend longuement, surtout sur celui-ci. Enfin, le dernier chapitre est consacré à la Chambre des comptes. Nous avons là un excellent travail sur l'histoire du droit dans l'Anjou et le Maine, fait uniquement d'après des documents de premier ordre. On pourra peut-être ne pas admettre toutes les théories qui y sont émises, mais on ne pourra pas le négliger dans l'étude de nos institutions.

4. — Nous avons déjà donné (t. LVIII, p. 126 et 127) le compte rendu des six premiers volumes de *l'Histoire générale du Poitou*. Le tome VII, conçu sur le même plan que les précédents, va de l'an 994 à 1111. Parmi les principales critiques que nous formulions sur cet ouvrage, était celle de s'étendre beaucoup trop sur l'histoire générale, au détriment de l'histoire de la province dont l'auteur s'occupait. Dans ce septième volume, ce défaut est moins marqué que dans les précédents; on sent que M. Auber avait entre les mains des matériaux en plus grand nombre sur le Poitou que pour les siècles antérieurs. On trouve dans ce volume des détails intéressants sur bon nombre de familles et de localités de cette région. Mais à côté de cela, nous sommes encore obligé de constater que l'auteur manque toujours dans la discussion, de la modération qui convient à un livre d'érudition. Ainsi, page 369, pourquoi appeler les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, les « artistes de la vérification des dates ? »

5. — M. l'abbé Lavorel a mieux su se renfermer dans son sujet pour *Cluses et le Faucigny*. Le premier volume, qui s'arrête à la Révolution, ne nous donne guère de détails intéressants qu'à partir de la fin du XIIIe siècle. La Révolution fut loin d'être favorable à ce pays. Vivant en liberté sous le régime des franchises depuis 1310, il ne vit que les désastres et les ruines s'accumuler pendant la période révolutionnaire. L'auteur, qui put avoir de bons documents entre les mains, retrace bien toutes les convulsions qui bouleversèrent alors ce pays. Persécution des prêtres et des fidèles, luttes intestines, tout est signalé, avec de nombreuses preuves à l'appui. Le volume se termine par un rapide aperçu sur l'époque qui s'écoule de 1804 à 1860. En général, les textes cités par l'auteur, dans son premier volume, ne sont pas bien publiés : sous certains rapports, le deuxième volume est mieux composé que le premier.

6. — Nous avons dans l'ouvrage de MM. N. et E. Goffart une excellente notice sur *le Canton de Raucourt* (*Ardennes*). Les quelques pages consacrées à chacune des treize localités qui composent ce canton, sont très substantielles et pleines de renseignements précis. Il ne faut pas chercher dans ce volume une histoire complète ; on y trouve plutôt une sorte d'indicateur, de guide, qui fait connaître les points saillants à étudier et les sources où l'on pourra puiser pour donner ensuite une monographie définitive.

7. — L'*Histoire de Monguilhem et Toujouse*, par M. l'abbé Cazauran, est pleine d'intérêt. Pour la composer, il a fouillé toutes les archives publiques et particulières des environs et n'a pas négligé non plus nos grands dépôts de Paris. Aussi l'on peut dire que son volume est bourré de faits. La première partie est consacrée à l'histoire municipale et paroissiale de Monguilhem et de Toujouse ; les origines de ces paroisses, leurs vicissitudes, leur administration, sont bien étudiées. La deuxième partie est consacrée à l'histoire seigneuriale de ces localités et du hameau d'Eyres, dépendant de Monguilhem. Pour terminer le volume, l'auteur fait connaître toutes les coutumes encore en vigueur dans cette région ; ce qui a rapport au mariage est particulièrement curieux. La table placée à la fin de l'ouvrage n'est pas assez complète pour permettre d'utiliser facilement tous les renseignements qui y sont contenus. Ce volume n'en est pas moins cependant le fruit d'un travail considérable et mérite d'être signalé à l'attention des érudits qui s'occupent particulièrement de l'histoire du sud-ouest de la France.

8. — L'*Histoire de Bellac* par M. l'abbé Granet se divise en deux parties distinctes. La première, qui va jusqu'au milieu du XVIe siècle, est la moins considérable et aussi la moins intéressante ; c'est en quelque sorte l'introduction de l'ouvrage. Généralement, dans cette partie, il ne s'appuie guère que sur des œuvres de seconde main ;

aussi, la précision y fait-elle souvent défaut, et bien des erreurs pourraient y être signalées. La deuxième partie, qui comprend plus des trois quarts du volume, mérite plus d'attention. Écrite d'après de bonnes sources, on y trouve quantité de renseignements très précis sur l'administration de cette ville depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à la Révolution, dont M. l'abbé Granet ne fait que nous signaler quelques épisodes. Dix-neuf pièces justificatives, dont plusieurs sont importantes, terminent ce volume. Nous reprocherons à l'auteur de ne pas indiquer, pour quelques-unes de ces pièces, l'endroit où il les a prises.

9. — Lisy-sur-Ourcq, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Meaux, se trouve déjà mentionné dans plusieurs chartes du XIe siècle. M. Benoist, qui en retrace l'histoire, fournit sur cette localité des indications en général très précises. Les chapitres les plus intéressants sont ceux qui se rapportent à la seigneurie, à la religion réformée, à l'Hôtel-Dieu et à la Révolution. A la fin, sous le titre d'esquisses biographiques, on trouve des détails sur la vie d'un certain nombre de personnages qui illustrèrent cette petite ville, tels que Mme la comtesse d'Harville et le poète Magu. Quelques appendices terminent ce volume; ordinairement impartial, l'auteur se montre peut-être trop favorable à tout ce qui touche à la Révolution, et laisse également trop percer son antipathie pour les Bonaparte. Avec cela, on peut encore signaler des abréviations non résolues dans les chartes (p. 25 et 192), des indications d'ouvrages incomplètes ou fausses (p. 10, note 2, et p. 53, note 1).

10. — Les deux hameaux de Drée et de Verrey-sous-Drée n'ont rien de bien remarquable en eux-mêmes, et quelques pages suffisent pour nous les faire connaître dans tous leurs détails. Seuls, les châteaux qui subsistent encore dans ces localités méritent quelque attention. M. l'abbé Ferret en donne, du reste, une description très minutieuse qui pourra satisfaire les lecteurs. Le reste du volume est occupé par l'histoire des seigneurs de Drée et de la maison de Drée, qui jeta un certain éclat en Bourgogne. On pourra, au milieu des considérations générales auxquelles l'auteur se laisse aller, relever plusieurs inexactitudes. Ainsi, p. 86, il nous parle de mâchicoulis au XIIe siècle. Page 14, tout ce qui concerne le pays de Mémont est peu précis. Tout le chapitre II, également, n'offre que des généralités très vagues et souvent erronées. Mais, ce ne sont que quelques taches dans un livre fait consciencieusement et qui pourra avoir un certain intérêt pour l'histoire des grandes familles qui illustrèrent la Bourgogne.

11. — Dans l'*Histoire de Falaise*, de M. Amédée Mériel, nous n'avons plus une œuvre d'érudition, mais, comme le sous-titre l'indique, un guide à travers Falaise et son arrondissement. Pour Falaise, le guide

est bien complet, nous donnant en même temps que les indications nécessaires pour attirer notre attention sur les monuments de la ville, les renseignements historiques désirables. Pour ce qui est des communes de l'arrondissement de Falaise, nous n'avons que quelques notes assez courtes sur chacune d'elles. A la fin, la liste des communes est donnée, puis la liste des lieux dits de Falaise. Sous le titre d'*Épaves*, on a les traductions de plusieurs pièces. Nous formulerons un regret, c'est que l'auteur n'ait pas joint à son volume un plan de la ville et une carte des environs.

12. Une première édition de l'*Histoire de la Chartreuse de Notre-Dame des Prés*, à Montreuil-sur-Mer, avait été déjà publiée en 1881. De nouvelles recherches ont permis à l'auteur de donner plus de renseignements sur ce monastère. Fondé en 1323 par Robert VII, comte de Boulogne, il eut à subir bien des vicissitudes pendant la guerre de Cent ans, les luttes entre François Ier et Charles-Quint, les guerres de Religion. Ce n'est que vers la fin du XVIIe siècle qu'il put se relever de ses ruines. Il fut alors reconstruit sur des plans nouveaux. Ces travaux, continués pendant le siècle suivant, n'étaient pas encore entièrement achevés quand vint la Révolution. Les religieux furent alors dispersés et leurs biens vendus. Rachetés le 31 mai 1870 aux héritiers du général Duval de Haut-Marest, un nouveau couvent fut reconstruit sur l'emplacement de l'ancien. On a dans cet ouvrage, sorti des presses de la Chartreuse de Neuville, une bonne monographie de cette abbaye.

13. — Le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, publié par la Société historique et archéologique de l'Orne, n'est que la reproduction du manuscrit 11,060 du fonds latin de la Bibliothèque nationale. Une introduction retraçant en quelques lignes l'histoire du monastère et donnant un aperçu sur l'importance de la publication, quelques notes pour servir à l'éclaircissement du texte, un appendice de neuf chartes qui ne se trouvaient pas dans ce manuscrit et une table onomastique, sont tout ce qui a été ajouté au cartulaire de la Trappe. Cette publication, qui nous donne un ensemble de pièces très considérable, presque toutes du XIIIe siècle, n'offre pas de documents d'une grande importance. On a là principalement des chartes de donations faites par des particuliers ; les noms d'un certain nombre de personnages sont cependant relevés dans l'introduction. A la table des noms de lieux et de personnes et à celle du cartulaire donnée d'après le manuscrit, il eût été bon d'en ajouter une troisième qui aurait offert les pièces par ordre chronologique. Il eût été bon aussi, croyons-nous, de donner un peu plus d'étendue à l'introduction et d'y relever avec soin tout ce que cette publication pouvait offrir d'important et d'intéressant, soit pour l'histoire locale, soit pour l'histoire générale. Malgré ces desiderata et la critique faite par M. Delisle dans la *Bibliothèque*

de l'École des chartes sur un privilège de saint Louis (pièce VIII de l'Appendice), nous ne pouvons cependant que féliciter la Société archéologique de l'Orne d'avoir entrepris cette publication.

14. — Nous avons déjà rendu compte dans le *Polybiblion* (t. LVIII, p. 134) d'une histoire de *l'Abbaye de Chelles*, par M. l'abbé Torchet. Œuvre passable, nous n'en avions dit ni bien ni mal. Cette année nous apporte une nouvelle histoire de cette abbaye : au lieu de deux volumes, nous en aurons trois, car l'ouvrage n'est pas encore terminé ; mais dans ces trois volumes, il n'y aura pas plus de matière que dans les deux de M. l'abbé Torchet. Si ce dernier ouvrage était passable, celui de M. Berthault ne lui est pas supérieur. L'auteur a cependant fait beaucoup de recherches et rassemblé de bons matériaux, mais il les a mal employés, ne les comprenant souvent pas. Ainsi, page 105 du premier volume, il prend la vacance du siège abbatial de Chelles pour l'abandon du monastère par les religieuses. Pages XX et XXI de l'introduction du deuxième volume, il prétend « que les abbesses des premiers siècles avaient coutume de confesser leurs nonnes » et suivant lui, cette coutume aurait persisté jusqu'au XIIe siècle. Or, d'après D. Martène, *De Antiquis Ecclesiæ ritibus*, t. I, col. 764, ce qu'il appelle coutume ne fut qu'un abus qui eut lieu dans quelques monastères, abus contre lequel s'élevèrent et l'Église et les rois de la deuxième race dans leurs capitulaires. D'une manière générale, ce à quoi s'attache le plus M. Berthault, c'est aux petits faits qui ont pu se passer à l'intérieur de la maison ; la grande histoire ne vient qu'au second plan. En somme, jusqu'à présent, l'abbaye de Chelles n'a pas eu de chance avec ses historiens.

15. — Bien peu de personnes certainement, même parmi les Marseillais, connaissent *Georges Roux*. Cependant, son rôle a été des plus brillants au XVIIIe siècle. Comme armateur, il contribua beaucoup au développement du commerce de la France avec les Antilles. Pendant la guerre de Sept ans, il soutint longtemps de ses propres deniers une guerre souvent heureuse contre les Anglais. Enfin, près de Marseille, il fonda Brue et développa l'industrie dans cette nouvelle ville. Tous ces bienfaits ne le mirent pas à l'abri de la jalousie et des revers de la fortune. Il mourut en 1792, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, après avoir assisté à l'effondrement de tout ce qu'il possédait. L'ouvrage de M. Artaud sur ce grand Marseillais est attrayant ; nous ne pouvons que féliciter l'auteur d'avoir su faire en même temps qu'une œuvre solide, un livre à la portée de tout le monde ; son héros n'en sera que mieux connu et mieux apprécié, et il mérite de l'être.

16. — L'ouvrage de MM. le comte A. de Dion et L. Morize n'est qu'une étude archéologique sur la célèbre *Abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay*. Il se divise en trois parties. L'introduction qui ren-

ferme un aperçu sur les églises de Citeaux; un résumé historique qui retrace à grands traits l'histoire de Vaux-de-Cernay et fait mieux comprendre la troisième partie qui est la description du monastère. Cette description, accompagnée de 50 planches au trait, est faite avec soin et retrace bien la physionomie du monastère. L'église, le dortoir, le réfectoire, le cloître et toutes les dépendances de l'abbaye sont successivement passées en revue et étudiées. Cette étude vient ainsi compléter la publication faite déjà par MM. Merlet et Moutié sur les Vaux-de-Cernay, publication dans laquelle la partie archéologique avait été négligée.

17. — M. de Lahondès nous donne le premier volume d'une série qui va paraître sur *Toulouse chrétienne* sous les auspices de l'Institut catholique. On aura ainsi, réunies dans une quinzaine de volumes, les monographies des églises et des institutions chrétiennes de cette ville. Le livre de M. de Lahondès retrace l'histoire de l'église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse. Nous avons là une excellente monographie. Rien de ce qui peut faire connaître cet édifice n'a été négligé. Cette église fut loin d'être construite d'un seul jet. Vers 1078, l'évêque Izarn fit élever une basilique romane dont il ne subsiste que peu de chose actuellement; le gros œuvre fut fait principalement pendant tout le cours du XIIIe siècle; mais pendant les époques suivantes, jusqu'au XVIIe siècle, on ne cessa de travailler, soit à l'agrandissement, soit à l'ornementation de l'édifice. De nombreuses gravures ajoutent à l'intérêt du texte et le font mieux comprendre. Cependant, tout en louant cet ouvrage en général, nous ferons une petite restriction pour les gravures qui, sauf les deux plans, sont un peu confuses et n'offrent pas toute la clarté que l'on pourrait désirer.

18. — Trois éditions successives de l'*Histoire et géographie des Basses-Alpes* montrent le bon accueil que le public fit à cet ouvrage. Ce bon accueil est, en effet, justifié; on a dans ce volume un tableau historique et géographique très complet du département des Basses-Alpes. Après avoir retracé rapidement, mais cependant d'une manière suffisamment précise, l'histoire de ce département depuis la période celtique jusqu'à nos jours, M. l'abbé Féraud aborde la géographie. Il fait connaître successivement les montagnes qui couvrent ce pays, les rivières qui l'arrosent, ses voies de communications, sa minéralogie, sa faune, sa flore, ses curiosités, etc. La notice de chaque commune est courte, mais suffisante et bien faite en général. Un appendice contenant la chronologie des évêques et des préfets termine le volume.

19. — *Bernay et son arrondissement*, par M. Lottin de Laval, est plutôt une causerie ou une promenade archéologique sur ce coin de la Normandie qu'un ouvrage d'érudition. Son auteur, maintenant

octogénaire, a beaucoup voyagé et beaucoup vu ; aussi, les réminiscences d'autrefois et les souvenirs personnels sont-ils nombreux ; la lecture en est intéressante en même temps qu'instructive. Cet ouvrage pourra, sans doute, ne pas plaire à tous les érudits ; cependant il ne sera pas à négliger pour quiconque s'occupe de l'histoire de la Normandie.

20. — L'ouvrage de M. l'abbé A. Pougeois intitulé : *l'Antique et royale Cité de Moret-sur-Loing,* n'est pas non plus un travail d'érudition. L'auteur a voulu faire connaître aux visiteurs la ville dont la direction spirituelle lui fut confiée. On trouve cependant aussi, dans ce volume, assez de renseignements historiques pour satisfaire la curiosité de bien des lecteurs. Huit belles gravures héliotypiques augmentent encore son intérêt. JULES VIARD.

THÉOLOGIE

JOSEPHI FESSLER, *quondam Episcopi S. Hippolyti,* **Institutiones Patrologiæ** *quas denuo recensuit, auxit, edidit* BERNARDUS JUNGMANN, tomus I. Œniponte, F. Rauch, 1890, in-8 de XVI-718 p.

Les *Institutiones Patrologiæ* de Mgr Fessler jouissent depuis longtemps d'une réputation méritée et elles n'ont pas peu contribué à ranimer le goût de l'étude des Pères. Il était devenu extrêmement difficile de se procurer ce précieux ouvrage, paru en 1850, et plusieurs, pour en enrichir leur bibliothèque, ont été obligés de le payer fort cher. La librairie Félicien Rauch, à Inspruck, où avait paru la première édition, a donc été très heureusement inspirée en en publiant une nouvelle dont le premier tome vient de paraître. Il reproduit le premier volume de l'ancienne édition, mais avec un certain nombre de changements, dus à M. Bernard Jungmann, professeur d'histoire ecclésiastique et de patrologie à l'Université catholique de Louvain, connu par ses publications sur la théologie dogmatique et sur l'histoire ecclésiastique.

M. Jungmann s'est proposé de mettre la nouvelle édition au courant des progrès faits depuis quarante ans par les études patristiques. Cette période de temps a été féconde. On a publié de nombreux ouvrages sur les Pères, en suivant l'heureux exemple donné par Fessler ; on a publié aussi des éditions nouvelles de quelques-uns d'entre eux ; plusieurs manuscrits importants ont été découverts, imprimés et étudiés. M. Jungmann a mis à profit tous ces travaux. Il a développé particulièrement ce qui regarde les Pères apostoliques, qui ont fourni la matière de tant d'études pendant ces dernières années, et ce qui concerne les écrits connus sous le nom de saint Denys l'Aréopagite. Nous devons mentionner spécialement ce que dit le nouvel éditeur, page 127,

sur saint Clément, pape, d'après le manuscrit découvert par Philothée Bryennios, et publié par lui en 1875, et tout le paragraphe nouveau, page 190-198, qui a pour sujet la *Doctrine des douze Apôtres,* publiée pour la première fois à Constantinople par le même Philothée Bryennios en 1883. M. Jungmann a aussi ajouté dans la *Partie générale* de la Patrologie un paragraphe sur l'influence qu'ont exercée les lettres grecques et latines sur les écrits des Saints-Pères, page 88-95. En revanche, d'autres sections ont été abrégées, par exemple la biographie de plusieurs Pères et l'analyse de leurs écrits. Le tome premier, qui avait cent quatre vingt dix-sept paragraphes dans l'ouvrage primitif, n'en a plus que cent trente dans l'édition de M. Jungmann, mais cette réduction provient surtout de ce que le nouvel éditeur a réuni dans un même paragraphe plusieurs auteurs ecclésiastiques qui avaient autrefois chacun un titre différent. La bibliographie a été mise au courant jusqu'en 1889. La nouvelle édition de Fessler est approuvée, comme l'ancienne, par l'autorité ecclésiastique. L. M.

Psallite sapienter. *Psalliret weise! Erklärung der Psalmen im Geiste des betrachtenden Gebets und des Liturgie,* dem Klerus und Volk gewidmet, von Dr Maurus Wolter O. S. B. Tome V (ps. 121-150). Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1890, in-8 de 515 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume est le dernier d'un magnifique ouvrage dans lequel le psautier est expliqué d'une manière complète, à un point de vue auquel se rattachent tous les autres, le point de vue de la prière et surtout de la prière liturgique. Voici comment procède sur chaque psaume le docte abbé de Beuron : après une bonne traduction mise en regard du texte vient une courte introduction critique sur l'auteur, l'inscription, l'objet du psaume, puis l'exposé du sens littéral qui forme à lui seul un beau commentaire, mais qui n'est qu'un point de départ pour une explication ultérieure beaucoup plus riche. Cette interprétation a pour objet le sens typique, moral et mystique considéré dans les applications qu'en fait la liturgie aux mystères de notre foi et aux situations diverses de la vie de l'âme et de la vie de l'Église. La harpe suspendue aux murs de la nouvelle Sion rend au souffle de l'esprit de Dieu des sons d'une beauté ravissante et d'une variété infinie. Expliquer ces merveilleux accords, donner la clef de ce mystérieux langage, telle est la tâche que s'est proposée et qu'a remplie avec bonheur le Dr Maurus Wolter. Son ouvrage est une mine d'or pour tous ceux qui sont appelés à chanter, à réciter, à lire et à méditer les psaumes.

En ce qui concerne les notions critiques et l'exégèse du sens littéral, cet ouvrage est au niveau des meilleurs travaux qui ont paru sur la matière ; mais l'explication liturgique et mystique qui en est la partie

vraiment neuve est supérieure à tout ce que nous connaissons ; elle accuse chez l'auteur une grande connaissance des écrits des Pères et un sens exquis de la liturgie. Il est impossible de lire Dom Maurus Wolter sans évoquer le souvenir de Dom Guéranger. Nous ne savons pas si l'on a fait à Beuron une édition allemande de l'*Année liturgique*, mais nous verrions avec joie sortir de Solesmes une édition française du *Psalliret weise*. LAMOUREUX.

SCIENCES

Saint Thomas d'Aquin et la Philosophie cartésienne, par le R. P. MAUMUS, des Frères prêcheurs. Paris, Lecoffre, 1890, 2 vol. in-12 de 506-455 p. — Prix : 8 fr.

Le travail de rénovation de la philosophie thomiste, entrepris sous l'inspiration de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, ne pouvait se poursuivre, sans que l'ordre de Saint-Dominique, auquel appartenait ce grand docteur, n'y prît une part active. Sans parler des ouvrages du cardinal Zigliara qui font autorité, ou des études si profondes du P. Lepidi, nous avons déjà rendu compte des belles conférences du P. Lavy sur la théologie thomiste. M. Couture annonçait tout récemment, avec les éloges qu'elle mérite, l'étude du R. P. Coconnier sur l'âme. Le P. Maumus, à son tour, a entrepris de comparer la philosophie de saint Thomas à la philosophie cartésienne et de montrer sa supériorité.

L'auteur traite d'abord de la vérité, de sa nécessité, de son éternité, et démontre l'existence de Dieu, fondement et prototype de toute vérité. Puis il étudie l'âme par laquelle nous atteignons à la vérité. Il expose la doctrine de saint Thomas sur l'union de l'âme et du corps, doctrine bien supérieure à celle de Descartes qui supprime en fait la vie du corps et le réduit à n'être qu'un simple mécanisme. En parlant de la volonté, l'auteur touche, mais avec discrétion, la question de la prémotion physique si vivement discutée entre son ordre et les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus.

La plus grande partie du premier volume et le second tout entier sont consacrés à l'étude de l'intelligence, de la certitude et de l'origine des idées. Le P. Maumus établit la réfutation de l'ontologisme, du scepticisme, du traditionalisme. Il combat les théories de Kant, de Locke et de Condillac. Il relève aussi les fausses interprétations de la doctrine thomiste données par Rosmini. C'est la partie la plus importante de l'ouvrage. Le style est clair et parfois mouvementé. Il donne une impression de conviction et de bonne foi qui a frappé même des penseurs qui ne sont pas favorables à la thèse de l'auteur. Nous regrettons toutefois que le P. Maumus ait systématiquement écarté de son travail l'étude des systèmes contemporains. La controverse a tel-

lement changé depuis quelques années, qu'à discuter les théories du XVIIe siècle ou même du commencement de celui-ci, on a l'air de se battre contre des morts. Nos adversaires d'aujourd'hui sont les néo-criticistes, les matérialistes et les évolutionnistes. En comparant leurs doctrines à celle de saint Thomas, l'auteur eût donné à son ouvrage un air d'actualité qui en eût augmenté l'intérêt.

Nous ne serions pas toujours d'accord avec l'auteur sur la manière dont il interprète certaines théories de Descartes ou même de saint Thomas. Nous croyons, par exemple, qu'il s'est mépris sur le caractère de la faculté appelée par les scolastiques intellect agent. Néanmoins il reproduit fidèlement l'ensemble des enseignements du saint Docteur, et à ce titre son ouvrage a sa place marquée dans toute bibliothèque spiritualiste et chrétienne. D. V.

Le Traitement de la tuberculose du Dr R. Koch, avec préface par le Dr P. Langlois, chef du laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Paris. Paris, Westhauser, 1890, in-8 de 84 p., avec 9 grav. et portrait. — Prix : 1 fr. 50.

Méthode du Traitement de la tuberculose du prof. Koch, mise à la portée du grand public, par le Dr Birnbaum; traduit de l'allemand par E. Tutzscher avec portrait de R. Koch. Paris, 1891, Hinrichsen, in-16 de 114 p. — Prix : 2 fr.

Anti-Koch. *Une protestation du sens commun,* par E. Goett, avec le portrait de R. Koch. Paris, Hinrichsen, 1891, in-18 de 28 p. — Prix : 0 fr. 75.

Voilà qui est encore de l'actualité, et de l'actualité palpitante d'intérêt. Il ne nous appartient pas de juger la méthode en question au point de vue technique, et les diverses appréciations émises à ce sujet dans les conférences de l'hôpital Laënnec, à l'hôpital Saint-Louis et devant les sociétés savantes telles que la Société médicale des hôpitaux et la Société de dermatologie, devraient être réunies à ces brochures par celui qui voudrait écrire l'histoire de la découverte de M. R. Koch, en ayant sous la main toutes les pièces du procès.

La brochure du Dr Langlois est déjà un recueil de toutes les communications dont la méthode en question a été l'objet, soit de la part de M. Koch lui-même, soit de la part de ses collaborateurs. Une préface de l'auteur rappelle fort justement que les résultats obtenus par cette méthode se rattachent directement aux faits observés et expérimentés par M. Pasteur et aux grandes lois que le savant français a su en déduire.

— La brochure signée du Dr Birnbaum et traduite par M. Tutzscher renferme un éloge dithyrambique des découvertes et de la méthode de M. Koch. Après avoir dit quelques mots de la tuberculose en général et de la phtisie pulmonaire en particulier, après avoir fait une rapide revue des autres formes ou, pour mieux dire, des autres localisations

de la tuberculose, l'auteur résume à leur tour les diverses communications qui ont été faites sur le remède en question. M. Birnbaum compare volontiers la découverte de la lymphe du docteur Koch à la découverte de la vaccine par Jenner et à celle du vaccin de la rage par M. Pasteur; et il termine sur un ton aussi enthousiaste qu'il avait commencé, en annonçant le jour « où avec le dernier bacille tuberculeux, le spectre terrifiant de la tuberculose aura disparu du monde. »

— L'*Anti-Koch,* qui s'intitule modestement « une protestation du sens commun » vient à point pour corriger cet enthousiasme exagéré et prématuré. La forme semi-mystique et semi-critique de cette plaquette n'est pas pour déplaire, bien que l'esprit qui l'anime eût gagné à être un peu plus délié. L'auteur, par exemple, nous représente le malade quittant la verdure rafraîchissante et l'air des forêts pour la table d'opération des bouchers savants (*sic*). A côté de conceptions exactes sur la nature du mal auquel on s'attaque et de critiques trop fondées des moyens qu'on y emploie, nous trouvons ici un enthousiasme à rebours, qui n'est guère plus scientifique que son contraire, mais n'en est pas moins curieux.

Du reste, ces trois brochures visent surtout ce qu'on appelle le grand public, et leur exposition claire, dépourvue de termes par trop techniques, justifie cette destination. Toutes trois sont ornées d'un portrait bien gravé et caractéristique du savant dont on étudie la découverte avec un espoir qui ne s'accroît pas à mesure qu'on progresse dans cette étude.

A. F.

BELLES-LETTRES

Arte en lengva mixteca (Grammaire de la langue mixteque), par le P. Antonio de los Reyes, publiée par le comte H. de Charencey. Alençon, typ. E. Renaut-de Broise, 1889, in-8, [IV-]VIII-96 p.

A une époque où le mercantilisme nous envahit, où la bibliophilie a dégénéré en vulgaire bibliomanie, où des chercheurs de raretés accaparent les livres qui seraient indispensables aux vrais savants et dont eux-mêmes ne savent tirer que des profits pécuniaires, où de prétendus bibliographes s'attachent surtout à compter le nombre des pages et à décrire les couvertures et les marques d'imprimeur sans s'inquiéter de la valeur du contenu, où des spéculateurs restreignent le tirage des livres édités par eux pour les vendre à un prix disproportionné avec les frais réels, où des institutions et des sociétés, heureusement étrangères pour la plupart, donnent dans ces honteux calculs, — il est consolant de voir un philologue, doublé d'un érudit, ouvrir libéralement au public les trésors de sa riche collection de grammaires et de dictionnaires des langues du Nouveau-Monde ; il est surtout agréable de constater que ces publications américaines se font sous

les auspices et le plus souvent par les soins d'un de nos compatriotes. Dernièrement, il donnait un *Vocabulario tzotzil-español,* dialecte cakchiquel de l'État de Chiapas (Mexique) ; aujourd'hui, il publie la grammaire d'une langue voisine, également parlée par un peuple du Mexique.

Cet ouvrage, comme la plupart des grammaires, des dictionnaires et des transcriptions de textes américains, est dû à un missionnaire, l'un de ces hommes ignares, au dire d'une certaine secte, qui, pourtant, ont été presque seuls à nous faire connaître les idiomes du Nouveau-Monde. On a peu de détails sur lui : né à Octodurum ou Toro (Vieille-Castille), il étudia à l'université de Salamanque, prit dans cette ville l'habit de Saint-Dominique, fut envoyé en 1555 dans la province de Santiago (ou des Frères Prêcheurs du Mexique), fut vicaire au couvent de Tamazulapa et curé de Tepuzculula. Il mourut en 1603. Il doit avoir collaboré au vocabulaire espagnol-mixtec, composé par des Pères dominicains de cette mission, achevé et publié par le P. Francisco de Alvarado (Mexico, 1593, in-4). Il se borna à joindre à sa grammaire (imprimée à (Mexico en 1593, puis à la Puebla en 1750) un petit glossaire (p. 74-93 de la nouvelle édition) dix fois moins volumineux que le grand dictionnaire. Cet appendice n'est pas le seul hors-d'œuvre intéressant qui accompagne son ouvrage. Le prologue contient des renseignements sur l'origine fabuleuse des Mixtecs, sur la division de leur pays, sur leurs nombreux dialectes qui diffèrent de village à village et même d'un quartier à l'autre, mais qu'il ramène à deux idiomes principaux, celui de Tepuzculula et celui de Yanguitlan. C'est le premier qu'il étudie comme étant le plus répandu, mais il signale les différences du dernier, aussi bien dans la préface que dans les divers paragraphes du corps de l'ouvrage. E. Beauvois.

Les Lunettes des Princes, par Jean Meschinot. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1890, in-16 de xi-155 p. — Prix : 8 fr.

Ceux de nos lecteurs qu'intéresse notre ancienne littérature connaissent le nom de Jean Meschinot, mais peu d'entre eux ont lu le livre qui lui valut une certaine réputation. Ce livre, *les Lunettes des Princes,* n'avait plus été imprimé depuis 1539. Il était devenu d'une rareté qui lui a mérité de prendre place dans la collection entreprise par M. Jouaust sous le titre de *Cabinet du bibliophile.* M. Olivier de Gourcuff a joint à cette nouvelle édition une préface, des notes et un glossaire, tout ce qu'il faut pour rendre le vieux poète accessible à des lecteurs modernes. On a peu de détails biographiques sur Meschinot, qui semble avoir été un franc pessimiste et qui prenait le nom de Banni de liesse. Né à Nantes vers 1430, il fut attaché aux ducs de Bretagne et suivit, en qualité de maître d'hôtel, la duchesse Anne,

devenue femme de Charles VIII. Meschinot mourut en 1493. Comme le remarque M. de Gourcuff, quoique placé à l'aurore de la Renaissance, Meschinot est plus vieux d'allures que Villon et qu'Eustache Deschamps. Des allégories justifient tant bien que mal le titre singulier que porte son œuvre principale. Elles sont expliquées dans un morceau en prose après lequel Meschinot se remet à aligner des rimes dont la richesse est parfois obtenue par des sacrifices au bon sens. C'était en fait de rythmes un habile ouvrier. Il a composé des huitains qui « se peuvent lire et retourner en trente-huit manières ». Ces tours de force et d'autres du même genre n'ont pas été donnés par M. de Gourcuff, qui s'est borné à la réimpression des *Lunettes des Princes*. Il remarque que les pensées lugubres de Meschinot sur l'inanité de la vie et sur la mort pourraient donner lieu à des rapprochements avec les *Alphabets de la mort* et les *Danses macabres*. C'est surtout avec des poètes castillans de la même époque que des comparaisons seraient curieuses, mais tout l'avantage resterait à Fray Migir rendant, par une effrayante prosopopée, la parole au cadavre de D. Enrique III et à Ferran Sanchez de Calavera, l'auteur des belles stances :

Que se fisieron, los emperadores
Papas e reyes, grandes perlados.....

Les Lunettes des Princes n'ont été tirées qu'à deux cent quatre-vingts exemplaires numérotés : deux cent cinquante sur papier de Hollande, quinze sur papier de Chine, quinze sur papier Whatman ; elles forment le tome XXXV du *Cabinet du bibliophile*. TH. P.

Ni Dieu ni maître, par GEORGES DURUY, pièce en quatre actes précédée d'une préface. 3e édition. Paris, Ollendorff, 1870, in-16 de XLVIII-257 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans une préface fort spirituelle, sous forme de dialogue entre l'auteur et un Monsieur X., membre de la Société des auteurs dramatiques, M. Georges Duruy donne lui-même de sa pièce une analyse que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire : « Un médecin n'a pas fait baptiser le fils et la fille qu'il a d'un premier mariage. Il dédaigne sa femme, parce qu'elle est chrétienne fervente, tandis qu'il est acquis lui-même aux doctrines matérialistes. Bien portant, riche, heureux, cet homme est soudain frappé par une maladie terrible, qui lui enlève en même temps la fortune et la santé. Sa femme se résigne à la médiocrité de cette condition nouvelle et le soigne avec un dévouement admirable ; son fils et sa fille, au contraire, s'irritent, s'aigrissent, se détachent de lui. La maladie et la ruine deviennent pour ce malheureux le point de départ d'une lente et profonde évolution... On verra cet homme plein de gratitude, de tendresse et de respect pour l'épouse dont il n'avait pas discerné d'a-

bord les hautes vertus, et on le verra en même temps incliné par les mêmes causes à proclamer la valeur qu'il méconnaissait de l'idée religieuse. » Voilà la donnée excellente, mais bien simple, de la pièce de M. Duruy. Sur ce plan, il a écrit un petit drame d'un très émouvant intérêt. Nogaret, le médecin républicain et socialiste, son ami Meynard, penchant vers les idées religieuses, une gouvernante, sèche et sceptique, Mlle Lauzon, un homme à la mode, le baron de Favreuil, Valmeyr, un misérable qui renonce à devenir le gendre de Nogaret quand la fortune abandonne celui-ci; Thérèse, la femme résignée du docteur, et enfin ses enfants, Maurice et Adrienne, tels sont les principaux personnages que M. Duruy fait parler et agir, et dont les caractères sont très heureusement rendus. Cette pièce révèle non seulement un vrai talent dramatique, — pour la rendre intéressante il fallait en être largement doué, — mais aussi un remarquable talent d'écrivain. Il y a là des pages charmantes. Littérairement comme moralement, M. Duruy a fait une œuvre excellente. Aucun théâtre n'aurait sans doute osé la représenter, mais à défaut de spectateurs, les plus sympathiques lecteurs ne lui manqueront pas. J. DE V.

Bossuet, par G. LANSON. Paris, Lecène et Oudin, 1891, in-18 de XII-522 p. — Prix : 3 fr. 50.

Par la forme comme par le fond, le *Bossuet* de M. G. Lanson nous rappelle le *Bourdaloue* de M. A. Feugère. Sans doute, les deux écrivains diffèrent en bien des points ; mais ils se ressemblent en ce que tous les deux ont fait un livre très intéressant et semblent avoir l'un et l'autre épuisé le sujet et, pour longtemps au moins, rendu impossible de mieux faire. Venant après Floquet, l'abbé Le Barcq, Nisard, Gandar et Brunetière, je ne parle pas de Paul Albert, à qui ce sujet n'a pas porté bonheur, M. Lanson a profité de leurs études et de leurs recherches et peint *con amore* un portrait de Bossuet qui me semble approcher assez près de la perfection. Le grand évêque de Meaux est représenté sous ses aspects multiples, qui ne rompent pas d'ailleurs à la majestueuse unité de l'ensemble : l'homme et l'écrivain, l'orateur, l'éducateur, le politique, l'historien, le théologien et le controversiste, l'évêque, le directeur de conscience, le philosophe nous apparaissent tour à tour avec les qualités diverses que la différence des points de vue fait apercevoir, mais toujours dominées par ce souverain bon sens qui fut la qualité maîtresse de Bossuet. Jamais je ne m'étais mieux rendu compte de l'impertinence du jugement sommaire prononcé jadis sur ce grand homme par le petit Paul Albert ! Je signalerai surtout au lecteur le chapitre consacré à l'exposé des idées politiques de Bossuet, qui est vraiment neuf, ingénieux et instructif.

Au point de vue religieux, il y aurait bien quelques réserves à faire : M. Lanson n'est pas, je le crains, beaucoup plus chrétien que M. Brunetière, qui parfois paraît l'être et qui, à certains jours, ne l'est guère. Comme lui, il me semble plutôt faire effort pour bien comprendre le christianisme que pour s'y convertir et pour y croire : ses efforts sont récompensés, car ils l'aident à pénétrer et à bien juger Bossuet, mais ils ne le préservent pas de quelques fâcheux écarts où l'incroyant ou plutôt l'ignorant de la religion se devine. Je citerai pour exemples la définition bizarre qu'il donne quelque part de la sainteté (p. 52 et p. 124), ou encore son jugement sur la Réforme (p. 317), et çà et là quelques expressions qu'une plume chrétienne n'eût pas laissé passer. D'une façon générale, il parle bien de la religion, tout en laissant un peu voir qu'au fond il ne la considère que comme une hypothèse. Ces réserves sont graves, il me semble pourtant que je ne pouvais me dispenser de les faire. Il ne m'en coûte nullement, d'ailleurs, de répéter en finissant que le *Bossuet* de M. Lanson est intéressant et bien fait, très remarquable pour le fond comme pour la forme, qu'en un mot c'est un maître livre.

P. Talon.

HISTOIRE

La Franche-Comté, par Henri Bouchot. Paris, Plon et Nourrit, 1890, in-4 de IV-445 p., illustré de 32 eaux-fortes, 2 grandes héliogravures, 12 reproductions en phototypie de dessins originaux et de plus de 200 dessins imprimés dans le texte, par Eugène Sadoux. Tiré à 812 exemplaires numérotés. — Prix : Exemplaire sur chine, avec quatre états des eaux-fortes, 250 fr. ; exemplaire à grandes marges sur vélin, avec trois états des eaux-fortes, 150 fr. ; exemplaire sur vélin, 60 fr.

Depuis un demi-siècle environ, une variété particulière de bibliophiles s'est créée pour la plus grande joie des libraires, éditeurs et bouquinistes. Cette variété a pris le nom d' « amateurs de livres sur les provinces, » laquelle, sans cesse, croît et se multiplie. Ailleurs, j'aurai peut-être, quelque jour, l'occasion de disserter sur ces « bibliofols » dans les rangs desquels je suis depuis longtemps embrigadé ; ici, et pour l'instant, je dois me borner à dire que l'ouvrage dont le titre, si simple, précède, me paraît être l'une des plus hautes et des plus saisissantes manifestations de cet amour du clocher que nulle Convention, si épileptique qu'elle soit, ne pourra jamais éteindre.

Jusqu'à présent, sauf le monumental volume sur la Franche-Comté (1825) faisant partie de la collection des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* et écrit par Charles Nodier, tous les grands ouvrages modernes illustrés publiés sur cette province ont été édités à Besançon. Je citerai principalement : l'*Album de Besançon* (1845) ; *Le Jura pittoresque* (1848), par Ch. Sauria, Désiré Monnier,

Bousson de Mairet, etc.; *Besançon et la Vallée du Doubs* (1874), par X. Marmier, Fr. Wey, l'abbé Besson (depuis évêque de Nîmes), A. Castan, etc. En dépit du mérite de la rédaction et de la beauté de l'édition, peu d'amateurs les connaissent. Mais, aujourd'hui, grâce à MM. Henri Bouchot et Eugène Sadoux, qui ont eu la bonne fortune de trouver dans les éditeurs parisiens Plon et Nourrit des « interprétateurs » magnifiques, il faut espérer que la Franche-Comté va, parmi nous, compter largement, ainsi qu'il est de droit.

Sentinelle avancée de la grande patrie française du côté de l'« ennemi héréditaire », pépinière d'hommes illustres en tous genres, la Franche-Comté, qui renferme près d'un million d'habitants, me semble plus ignorée en France, à Paris même, que ne le sont l'Allemagne, l'Angleterre et surtout l'Italie et la Suisse. Je me suis souvent demandé ce qui a pu motiver un tel état de choses. Cette province, cependant, a de quoi intéresser vivement l'historien, l'archéologue, le touriste. En ce pays exceptionnel, « l'on marche sur l'histoire », selon le mot célèbre appliqué à Athènes par Cicéron; en cette région privilégiée par la nature, le pittoresque atteint ses limites extrêmes.

M. Bouchot a divisé son livre en trois parties ayant pris chacune le nom d'un département : *le Doubs, le Jura, la Haute-Saône.* Puis, abordant son sujet, il entraîne le lecteur sur les bords tour à tour fleuris ou sauvages des principales rivières du pays : le Doubs, la Loue, l'Ain, la Saône, l'Ognon et nombre d'autres, affluents de celles-ci pour la plupart. On parcourt de la sorte le territoire entier de la province. Avec M. Bouchot, on visite non seulement les villes, les bourgs et même certains villages d'humble aspect, mais encore les châteaux en ruines, restaurés ou construits nouvellement, les églises, les abbayes, dont plusieurs, comme celles de Saint-Claude, de Luxeuil, de Montbenoît et de Baume-les-Moines ou les Messieurs, sont célèbres; cela sans oublier les usines importantes et les grands établissements industriels. Et même, bien que d'une façon sceptique qui m'étonne de la part d'un tel artiste, l'auteur nous signale les antiquités gauloises et romaines, importantes et assez nombreuses, qui existent sur le sol de la vieille Séquanie.

Avant de poursuivre, j'exprimerai le regret de voir M. Henri Bouchot plaisanter, d'une façon qui n'est pas toujours séante, les moines d'autrefois, auxquels la Franche-Comté est cependant grandement redevable. Je n'entends pas défendre ici, bien entendu, le peu édifiant Don Juan de Watteville, mort abbé de Baume, dont M. L. Sandret a raconté tout au long l'extraordinaire existence dans la *Revue des questions historiques* (t. XXXVIII, p. 166 et suivantes) et qui a fourni à M. Bouchot le sujet de quelques pages curieuses quoique un peu mordantes. Ne croyez pas, cependant, que ce que je note au passage soit écrit d'un ton

méchamment hostile ; mais pensez à Rabelais... D'autre part, l'incorrigible railleur se moque si joliment de la Révolution et de ses coryphées, quand il en trouve l'occasion, qu'en vérité on aurait mauvaise grâce à lui chercher sérieusement noise. Voyez, au surplus, en quels termes sympathiques il parle, après une excursion à Sirod, du curé et de son vicaire actuels : « Vivant de cette vie paisible, du singulier charme des souvenirs, deux prêtres, occupés de leur ministère, veillant sur leur bijou d'église, écrivent pieusement l'histoire de leur village, assez heureux même pour exhumer des reliques perdues dans les remaniements d'autrefois ; des prêtres savants, cultivant les sciences modernes, photographiant, dessinant... »

En Comté, on garde momentanément rancune à M. H. Bouchot d'avoir, — outre mesure, déclarent plusieurs, — raillé « les gens de par-là. » Assurément, l'œuvre abonde en détails critiques et comiques un peu chargés ; mais les compatriotes de l'auteur, qui sont aussi ceux du soussigné ne se distinguent-ils vraiment que par des qualités sans travers aucuns ? A ce compte, ils seraient en France, et même en ce monde, les seuls du genre, et, conséquemment, aussi parfaits que désagréables, — ce qui, heureusement, est loin d'être leur cas. On aime encore à rire, en Franche-Comté, même aux dépens de soi, quand il y a lieu. Et puis, après tout, M. Bouchot n'est-il pas lui-même un bon et vrai Franc-Comtois, tout Parisien naturalisé qu'il soit devenu ? A ceux qui, orgueil battant, protesteraient, je répondrais : Après le présent volume, lisez, s'il vous plaît, les *Contes francs-comtois* de cet endiablé poète (Cf. *Polybiblion,* t. XLIX, p. 360-361.). Dans ces deux ouvrages, on est bien vite captivé par la grâce et l'à-propos avec lesquels l'écrivain jargonne ces provincialismes pittoresques et expressifs comme les vieux mots oubliés ou dédaignés de notre langue française moderne, polie à l'excès, mais légèrement anémiée. Notez aussi que son érudition, dont au fond il n'a cure, lui fait souvent employer des termes et des tours de phrases archaïques que l'étude des chartes et la fréquentation des auteurs anciens lui a rendus familiers. Qui s'en plaindra ? Ni les érudits, ni les artistes, je pense, ni, bien certainement, les gens du monde dont le goût est éclairé. Tout au plus, sous ce rapport, y a-t-il matière à réclamations de la part de M. « Sancho-Pança, de Dole en Amaous » qui, cependant, en sa petite brochure (Cf. *Polybiblion*, t. LXI, p. 185) n'a point l'air d'un premier « bourgeois » venu. M. H. Bouchot n'a pas écrit, d'ailleurs, pour le monde des simples et des pensionnaires. Son livre ne s'adresse qu'aux fins lettrés.

Et maintenant, pour terminer, que doit-on penser de l'illustration ? Tout simplement qu'elle est d'une richesse et d'une abondance telles qu'aucun ouvrage sur les provinces ne peut offrir actuellement un ensemble plus admirable : il est vrai que, par ses sites merveilleux,

notre « Suisse française » prêtait beaucoup à la réussite d'une si grande entreprise. Tout cela est beau à ce point que je ne crois pas que M. E. Sadoux arrive jamais à se surpasser. De même que le génie, le talent, si grand soit-il, a ses limites. E.-C. SEQUANIO.

Il Viagio in Italia di Enrico III re di Francia e le Feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino, per PIER DE NOLHAC e ANGELO SOLERTI. (*Con illustrazioni*). Roma, Torino, Napoli, L. Roux, 1890, in-8 de 343 p. — Prix : 5 fr.

Un recueil préparé par deux travailleurs tels que MM. Pierre de Nolhac et Angelo Solerti ne pouvait qu'être excellent. Rien ne manque, en effet, à leur récit du voyage en Italie du roi Henri III à son retour de Pologne. Cet épisode de l'histoire de la France et de l'Italie a été si minutieusement étudié par les deux savants collaborateurs, que l'on n'aura plus à y revenir. La monographie, où tout a été utilisé, les livres d'autrefois comme les livres d'aujourd'hui, les documents inédits de Paris et de Londres, comme ceux de Florence, de Milan, de Mantoue, de Padoue, de Turin, de Venise, comprend : 1° une bibliographie du sujet, très étendue et très détaillée, embrassant les manuscrits aussi bien que les imprimés, et où l'on remarquera surtout la complète mention des nombreuses et rarissimes plaquettes de 1574; 2° le récit en douze chapitres de tous les incidents du voyage d'Henri de Valois, depuis son départ de Cracovie jusqu'à son arrivée à Lyon ; 3° les pièces justificatives, au nombre de quarante-huit, formées de lettres, les unes écrites en langue française, les autres en langue italienne, inédites pour la plupart; 4° trois appendices où sont reproduites deux relations contemporaines des fêtes données en l'honneur du roi Henri III à Venise et une lettre du célèbre antiquaire P. Ligorio contenant les inscriptions et emblèmes qui, le jour de l'entrée solennelle de ce prince à Ferrare, ornaient les édifices publics et les arcs de triomphe; 5° les illustrations qui se composent du beau portrait du roi Henri III par le Tintoret et de deux planches qui représentent l'arrivée et le débarquement au Lido du royal voyageur, rares et remarquables pièces, l'une de Domenico Zenoni, l'autre d'Andrea de Michieli. Nous voudrions que ce très instructif et très curieux recueil eût assez de succès pour qu'on pût en donner bientôt une traduction française qui mettrait à la portée de tous des pages qui, sans cela, ne seront savourées, de ce côté des Alpes, que par un nombre relativement restreint d'initiés et de privilégiés. T. DE L.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au ministère des affaires étrangères. — *Russie,* avec une introduction et des notes par ALFRED RAMBAUD. Tome II (1749-1789). Paris, Alcan, 1890, gr. in-8 de 622 p. — Prix : 25 fr.

Le second tome du *Recueil* suit de près le premier. Il a été rédigé d'après la même méthode que son devancier, avec la même abondance de notes et de renseignements utiles pour l'historien. L'ouvrage devient ainsi un précieux instrument de travail, et, au point de vue de la rédaction comme à celui de l'exécution typographique, il est supérieur aux publications analogues de la Société impériale d'histoire de Russie.

Le présent volume est divisé en vingt chapitres. Il commence avec les deux missions du chevalier Douglas (1755-1757). Après lui, nous voyons défiler sous nos yeux, pour ne nommer que les plus marquants, le marquis de l'Hôpital, le marquis de Montalembert, le baron de Breteuil, le marquis de Bausset, le marquis de Vérac, le comte de Ségur. La dernière pièce est datée du 24 juillet 1792 : c'est l'instruction laissée à M. Patot d'Orflans par M. Genet, chargé d'affaires, lorsque le ministère russe mit celui-ci en demeure de demander ses passeports et de quitter le pays. C'était le contre-coup des progrès de la Révolution à Paris.

Je n'essaierai pas d'analyser les instructions contenues dans ce volume. Il n'est guère possible de résumer en quelques lignes l'histoire diplomatique d'ailleurs très mouvementée d'un demi-siècle. J'appellerai plutôt l'attention du lecteur sur l'ambassade du comte de Ségur. Homme d'esprit, grand seigneur, retour d'Amérique avec la croix de Cincinnati, c'était l'ambassadeur qu'il fallait pour la cour de Catherine II à cette époque. Ségur gagna les bonnes grâces de Potemkine, accompagna l'impératrice dans ses deux célèbres voyages et sut se faire une place à part dans le corps diplomatique. Il profita de ces avantages pour conclure un traité de commerce qui fut signé en 1787, et lorsque la Russie se vit attaquée par la Turquie et la Suède, il travailla au projet de la quadruple alliance, qui devait unir la France et la Russie à l'Autriche et à l'Espagne. Cependant, en 1789, à l'audience de congé, l'impératrice prévint Ségur qu'elle resterait aristocrate, que c'était son métier. C'est qu'elle était bien renseignée sur les opinions personnelles de l'ambassadeur; elle le savait épris de la « cause populaire; » c'est que la politique russe prenait aussi une nouvelle orientation. Dans le conflit entre la France monarchique et la Révolution, Catherine II se déclara platoniquement pour celle-là, et laissant à d'autres le soin de combattre celle-ci, elle ne songea qu'à réaliser ses

plans contre la Turquie et la Pologne. M. Rambaud a mis ce point en pleine lumière dans l'introduction (t. I, p. LVII, LVIII). Il y a là un enseignement à recueillir pour l'avenir.

A la fin du livre, outre les index très complets, on trouvera les listes chronologiques des tsars, des ministres des affaires étrangères de France et de Russie, des diplomates russes en France, des diplomates français en Russie, enfin des principaux traités et actes où la France et la Russie se sont trouvées intéressées. Ces tables sont appelées à rendre de grands services aux travailleurs. PIERLING.

Les Origines de la France contemporaine, par H. TAINE, de l'Académie française : *Le Régime moderne,* tome Ier. Paris, Hachette, 1891, in-8 de III-448 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Taine commence la dernière partie de sa grande et belle étude sur *les Origines de la France contemporaine* : après avoir traité de l'ancien régime et de la Révolution, il aborde aujourd'hui le régime moderne. Cette troisième partie aura deux volumes, dont le premier vient de paraître. Un nom domine ce volume, le nom de Napoléon, et c'est justice. Après la chute de l'ancien régime et les hontes du Directoire, c'est le premier Consul qui a tiré la France de l'anarchie de la Révolution, c'est lui qui a imprimé la forte empreinte de son génie au régime issu de ce chaos ; non pas que les idées soient de lui, la plupart avaient été ou préconisées par les constituants ou mises en pratique déjà par l'ancienne monarchie ; mais c'est Napoléon qui les a mêlées et condensées en un Code complet. La Révolution avait tout détruit ; il a tout refait. Et, malgré nos changements de dynasties et de régimes, malgré les agitations de notre siècle tourmenté, l'œuvre subsiste encore dans ses grandes lignes. Napoléon était d'abord un autocrate ; son œuvre, facilitée et préparée par la Révolution qui avait tout nivelé, est essentiellement une œuvre autocratique. La France passionnée pour l'égalité, et assez indifférente pour la liberté dont les excès de l'anarchie l'avaient dégoûtée, accepta avec enthousiasme un régime qui lui rendait l'ordre et où tout le monde était égal devant l'autorité souveraine d'un seul. La Restauration et le gouvernement de Juillet essayèrent de faire circuler un peu d'air libre dans cet édifice fermé ; mais, malgré tout, le régime subsiste comme un merveilleux instrument de despotisme avec des apparences libérales : despotisme d'un homme ou despotisme d'une foule.

M. Taine a admirablement dépeint les inconvénients du système ; il en loue les beaux et bons côtés, l'ordre et la régularité financière entre autres, la perception facile des impôts ; mais il met en pleine lumière les défauts, ceux de l'ordre administratif notamment. Quel tableau peint sur le vif que celui du préfet de nos jours, maître absolu,

tyran parfois de tous les fonctionnaires, mais humble serviteur de quelques politiciens de bas étage dont il faut payer les services électoraux. « Conducteur ou surveillant en titre de tous les services généraux, il est, dans sa circonscription, l'inquisiteur en chef de la foi républicaine jusque dans la vie privée et dans la foi intime, le directeur responsable des actes et sentiments orthodoxes ou hérétiques qui peuvent être imputés à blâme ou à louange aux fonctionnaires de l'innombrable armée par laquelle l'État central entreprend aujourd'hui la conquête totale de la vie humaine..... Envoyé jadis dans le département comme un *pacier* du moyen âge, imposé d'en haut, étranger aux passions du lieu, indépendant, qualifié et préparé pour son office, le préfet a pu, pendant cinquante ans, rester, à l'ordinaire, le ministre impartial de la loi et de l'équité, maintenir chacun dans son droit et exiger de chacun son dû, sans tenir compte des opinions et sans faire acception des personnes. Aujourd'hui il doit se faire le complice de la faction régnante, administrer au profit des uns et au détriment des autres, introduire, comme un poids prépondérant, dans toutes les pesées de la balance, la considération des personnes et des opinions. »

Nous ne citons ce passage que comme un spécimen; tous les autres abus du régime moderne sont signalés et flétris avec cette même clairvoyance et cette même énergie. Quel serait le remède? Nous le connaissons bien; mais espérons que, dans son prochain volume, M. Taine l'indiquera avec non moins de netteté; cela serait digne de son éminent esprit. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

L'Église de Strasbourg pendant la Révolution sous la Constituante et la Législative, par l'abbé NICOLAS PAULUS, prêtre du diocèse de Strasbourg. Rixheim, imp. de A. Sutter, 1890, in-16 de 439 p.

C'est à l'occasion d'une publication protestante de M. Reuss, *la Cathédrale de Strasbourg pendant la Révolution*, que M. l'abbé Nicolas Paulus a cru devoir rétablir des faits visiblement altérés et restituer à la Constituante et à la Législative le caractère de persécution religieuse que des historiens de parti font difficulté de reconnaître. Il a borné son étude à ces débuts de la Révolution, et, sans s'avancer plus loin, il a pu montrer combien la réalité historique répond peu aux allégations de certains écrivains. Il expose et il réfute à la fois : sa discussion très calme, très nourrie de documents, très littéraire de forme, donne la meilleure idée de la solidité comme de l'agrément de son esprit. C'est même l'un des charmes de ce livre que, nous venant d'Alsace, terre dite d'Empire, il ait l'allure si française.

L'abbé Grégoire avait demandé que les non catholiques ne prissent point part à l'élection des évêques et des curés. Robespierre et Barnave

firent repousser cet amendement. Aussi, sur quatre cents votants pour l'élection de l'évêque de Strasbourg, cent, suivant M. Reuss, deux cent quatre-vingt, suivant M. l'abbé Paulus, étaient luthériens. Les assermentés étant en trop petit nombre, une loi autorisa à recruter des prêtres en Souabe : déjà Schneider était arrivé d'outre-Rhin, prêtre mal famé, auteur de poésies érotiques et qui se hâta de prononcer un discours contre le célibat ecclésiastique. Quant à l'entourage de Brendel, l'évêque intrus du Bas-Rhin, quel état-major ! Taffin, qui présida le tribunal révolutionnaire ; Dorsch, illuminé, qui veut se faire protestant et qui épouse sa maîtresse ; Schwind, de Trèves, singulier professeur de théologie morale qui prêche, lui aussi, contre les vœux monastiques et le célibat ; Kœmmerer, de Mannheim, déiste qui prêchera le décadi et combattra le dimanche, etc.

Tandis que les communautés protestantes sauvaient leurs biens de la confiscation, cette mesure, que M. Reuss qualifie tranquillement d'économique, s'abattait sur les propriétés du clergé catholique. On les mettait en vente ; parmi les catholiques, les uns, par scrupule, s'abstenaient d'enchérir ; ceux qui s'y hasardaient devaient subir les menaces ou les mauvais traitements des protestants, qui, d'accord avec les juifs, ne payaient ces biens que le demi-quart de leur valeur. On supprime les ordres religieux ; M. de Pressensé a la loyauté de protester ; M. Reuss oublie d'en parler. La Constitution civile, malgré les violences dont s'armèrent ses partisans, n'en obtint pas plus de soumission ; les sœurs se laissèrent chasser, les prêtres franchirent le Rhin ; on laissa les hôpitaux à des infirmiers crapuleux, et les cérémonies religieuses aux gardes nationaux étrangers qui les protégeaient. Le cardinal de Rohan, par la fermeté de son attitude et de ses mandements, se releva de la mauvaise renommée qu'avait naguère jetée sur lui sa conduite d'homme de cour.

Il est fort utile que des écrivains non moins habiles qu'érudits défendent, comme le fait M. l'abbé Nicolas, l'Église d'Alsace contre les calomnies, les imputations téméraires ou les dédaigneuses prétéritions des historiens protestants. L'Alsace est terre catholique : ses enfants, ses prêtres surtout ont le devoir de revendiquer l'honneur et la foi de leurs ancêtres. Nous souhaitons qu'après avoir éclairé la première période de la Révolution en Alsace, l'auteur de ce livre pousse son œuvre plus loin, qu'il la complète, et que, bien armé comme il est, il nous donne une histoire critique de l'Église de Strasbourg pendant tout le cours de la Révolution.

VICTOR PIERRE.

Correspondance diplomatique de Talleyrand. *Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire,* avec introduction et notes par G. PALLAIN. Paris, Plon et Nourrit, 1891, in-8 de LVI-465 p. — Prix : 8 fr.

M. G. Pallain est un des admirateurs de Talleyrand et il a voulu se

faire son éditeur. Le succès de sa belle publication de la Correspondance de l'illustre diplomate avec Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne l'a encouragé. Peu après, il faisait paraître la Mission de Talleyrand à Londres, dont le présent volume n'est que la continuation. On sait quel était le but de cette mission de Talleyrand : empêcher l'Angleterre, même au prix de concessions importantes, de se joindre aux puissances coalisées contre la France. Il désirait vivement poursuivre cette négociation, et pour en être chargé par le Conseil exécutif issu de la Révolution, il n'hésita pas à rédiger une apologie du 10 août qui contraste singulièrement avec l'adresse présentée par le Directoire du département de la Seine au Roi après l'attentat du 20 juin. Mais Talleyrand était de ceux qui s'inclinent volontiers devant les faits accomplis et qui, suivant un mot célèbre, dans les coups de balai n'hésitent pas à se mettre du côté du manche. Il a fait l'apologie du 10 août comme il devait faire celle du 18 fructidor et celle de l'enlèvement du duc d'Enghien. J'avoue ne pas partager l'admiration de M. Pallain pour ce mémoire sur le 10 août ; j'y retrouve non pas la belle langue diplomatique qu'il y a vue, mais la phraséologie révolutionnaire qui traînait alors dans tous les discours et les écrits du temps, et contre le malheureux Louis XVI et sa famille ces accusations de tyrannie et de cruauté dont Talleyrand plus qu'un autre connaissait la fausseté. Cette petite lâcheté, d'ailleurs, ne le sauva pas ; quelques jours après, il était décrété d'accusation par le gouvernement révolutionnaire, chassé d'Angleterre par le gouvernement anglais et forcé de se réfugier aux États-Unis. Il n'en revint que sous le Directoire et fut alors nommé ministre des affaires étrangères. A ce titre, il eut à diriger les négociations avec l'Angleterre qui avait envoyé en France lord Malmesbury pour traiter de la paix, puis celles avec l'Autriche après les préliminaires de Léoben et avec l'Empire au congrès de Rastadt. Ici nous retrouvons le vrai Talleyrand, celui qui veut les choses possibles, et avant tout la paix, et la paix dans des conditions raisonnables, sans excéder nos frontières naturelles et sans faire dans les États monarchiques de propagande républicaine — sauf pourtant en un point, la haine du clergé et des états ecclésiastiques. Mais Talleyrand n'était que simple ministre et sa politique était souvent contrecarrée : par celle des directeurs, notamment de Rewbell, dans les négociations avec Malmesbury qui échouent, puis par celle de Bonaparte qui signe le traité de Campo-Formio et cède Venise à l'Autriche malgré la défense formelle du Directoire ; mais, ainsi que l'écrivait le ministre de Prusse, Sandoz-Rollin « comment vouloir déplaire au général Bonaparte ? » Talleyrand était loin de vouloir lui déplaire et déjà il se tournait de son côté. Nous le retrouverons donc ministre du premier Consul et ministre de l'Empereur. Car M. Pallain

nous promet de continuer ces belles publications par lesquelles il mérite si bien de l'histoire ; nous aurons ainsi un double Talleyrand, celui des Mémoires, celui de la Correspondance, et c'est alors seulement qu'on pourra tracer un portrait exact, si tant est qu'on puisse fixer cette mobile et ondoyante figure.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

L'Enseignement en Provence avant la Révolution. — Annales du collège royal Bourbon d'Aix, depuis les premières démarches faites pour sa fondation jusqu'au 7 ventôse an III, époque de sa suppression. — Manuscrits et documents originaux, publiés et annotés par M. MÉCHIN, prêtre. T. I. Marseille, J. Evesque, 1890, in-8 de XIV-361 p. — Prix : 10 fr.

Il est de simples publications de documents qui valent des œuvres originales. On en sait des exemples. Il faut sans doute, pour arriver à ce haut prix, que le document ait par lui-même une sérieuse valeur, qu'il fasse pénétrer dans la vie sociale d'une époque, qu'il intéresse non pas seulement une petite localité, mais un pays entier, et qu'il rectifie des erreurs graves et accréditées ; alors, si le soin apporté par les éditeurs à l'éclaircissement du texte, résout toutes les difficultés et permet une lecture agréable, il faut reconnaître qu'il y a là une œuvre personnelle de premier ordre. C'est bien l'idée que donne la lecture du premier volume des *Annales du collège Bourbon d'Aix ;* tel est l'éloge qu'on fera unanimement, le jour où les trois volumes annoncés auront paru.

Le document fort étendu que publie M. l'abbé Méchin est le manuscrit où les recteurs du collège des jésuites d'Aix ont, sans interruption, chaque année, pendant près de cent cinquante ans, fidèlement écrit l'histoire de cet établissement. Au moment de la dispersion des jésuites, en 1763, les Pères, reconnaissants du dévouement avec lequel M. de Montvalon, conseiller au Parlement, avait soutenu leur cause, lui laissèrent ce précieux manuscrit qui a été religieusement conservé dans la famille de Montvalon. Les *Annales* ne sont pas seulement l'histoire d'une maison ; elles présentent le tableau le plus fidèle et le plus animé qu'on ait jamais vu de la vieille vie provençale aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Le *Collège Bourbon* est d'abord un centre de famille où les maîtres s'attachent à leurs élèves, où les élèves supportent gaiement les années d'études, et où, devenus hommes, ils se plaisent à revenir pour retrouver les souvenirs de ces belles années et les maîtres qu'ils ont aimés : singulier tableau pour nous, hommes du XIXe siècle, qui ne connaissons le collège que sous d'autres couleurs. Le Collège Bourbon est, en outre, le centre de la vie communale et provinciale. Les recteurs

gardent note de leurs relations avec les parents, avec les autorités civiles et religieuses ; ils mentionnent tous les incidents de la vie locale qui se sont produits dans la maison : visites des gouverneurs, rapports avec les Parlements, les consuls et tous les notables. On verra, non sans quelque surprise, que les relations des Pères avec les Parlements sont presque toujours très bonnes ; ce ne sont pas seulement les dons personnels des présidents et conseillers qui l'attestent, mais le Parlement, comme corps, à peu près chaque année, fait des largesses au collège, en lui attribuant le produit de certaines amendes dont la Cour avait la libre disposition. Dans leurs luttes doctrinales, le Parlement les soutient encore de son mieux, condamnant, par exemple, les *Provinciales* de Pascal. Avec les autorités religieuses, l'archevêque, le chapitre, avec les autres congrégations, les relations ne sont pas moins curieuses à étudier. Le collège n'est pas seulement centre d'instruction, c'est un centre de propagande religieuse, d'apologétique et de défense, un centre actif et puissant où se réunissent les œuvres les plus diverses de charité et de piété. Il n'est pas de famille de la ville et même de la province qui ne retrouve là avec joie des ancêtres, quelquefois les plus oubliés, dans leurs œuvres les plus méritoires, dans leurs plus beaux titres au respect des générations.

Comment M. Méchin a-t-il pu parvenir à mettre en pleine lumière tant de souvenirs déjà lointains, à compléter tant de faits intéressants souvent trop sommairement indiqués et faire de l'histoire d'une maison l'histoire d'une province ? C'est qu'il a su chercher et trouver ; il ne s'est pas contenté d'éclairer le texte par les histoires locales imprimées ; il épuise toutes les sources manuscrites, et c'est dans les manuscrits qu'il a rencontré l'explication des plus difficiles problèmes, non seulement pour l'histoire des familles, mais aussi pour les faits de l'histoire générale.

Le collège est aussi, en effet, un centre de vie nationale ; c'est là qu'on prépare les réceptions aux rois, à Louis XIII, à Louis XIV ; là qu'on reçoit solennellement les princes et princesses, les gouverneurs, les intendants, etc., toutes les autorités. C'est le P. Recteur que le Parlement charge d'intervenir près de l'État dans les plus grandes affaires publiques, comme la querelle du *Semestre*. Tous les hommes illustres qui ont habité la Provence, ou qui y ont seulement séjourné quelque temps, se retrouvent ici dans quelques traits nouveaux, caractéristiques : Malherbe, Peiresc, Godeau, Génebrard, du Vair et tant d'autres.

Pour cette œuvre de restitution, M. Méchin n'a pas eu seulement les plus complètes ressources imprimées et manuscrites, il a obtenu, inappréciable concours, la collaboration de trois savants aixois des plus compétents, MM. de Berluc, de la Calade et de Lagoy, qui con-

naissent si bien, à fond, le passé de leur pays. Les notes sur les personnes sont continuelles et concluantes ; le texte, d'une fidélité scrupuleuse, est curieux au point de vue philologique ; enfin les trente-deux documents publiés à la fin du volume, complètent fort heureusement les notes ; la plupart sont de vraies curiosités historiques. On ne pouvait faire mieux ; ce premier volume s'arrête à l'année 1664 ; on peut compter que les mêmes lumières abondantes et sûres qui sont ici jetées sur une longue période pleine d'intérêt et non sans gloire (1583-1664), éclaireront encore dans les deux volumes qui vont suivre, et qu'on attendra impatiemment, tout un siècle du passé vrai de la vieille France, ce passé qu'il est temps enfin de venger par les documents, par les témoignages irrécusables, des déclamations calomnieuses des rhéteurs.

A. Silvy.

Une Commune rurale avant la Révolution, ou Histoire de la baronnie de Merville, pays de Guyenne, sénéchaussée et diocèse de Toulouse, par l'abbé Larrondo, curé de Merville. Toulouse, Privat ; Paris, Alphonse Picard, in-8 de xi-552 p. et planches. — Prix : 7 fr.

La baronnie de Merville, anciennement Homerville ou Omerville, dépend aujourd'hui du département de la Haute-Garonne, canton de Grenade. Comme pour un grand nombre de petites villes, les renseignements que l'on possède sur cette commune sont bien vagues et bien clairsemés avant le xive siècle. A partir de cette époque, grâce aux archives du château de Merville, et surtout grâce à l'inventaire très détaillé qui en fut fait à la fin du xviie siècle par François II de Chalvet-Rochemonteix, les documents permettent d'en retracer l'histoire avec plus de précision et d'une manière plus suivie.

Le volume de M. l'abbé Larrondo est divisé en trois parties, dans lesquelles il étudie la communauté, les seigneurs et la paroisse de Merville. Nous avons, dans la première partie, une étude assez complète sur l'administration de cette petite ville avant la Révolution. Le tableau qui en est retracé est au reste semblable à celui de beaucoup d'autres communes du même genre ; c'est une suite de luttes et de transactions entre les habitants qui veulent faire respecter leurs franchises et les seigneurs qui voudraient les amoindrir. Cette baronnie appartint successivement à plusieurs grandes familles qui jouèrent souvent un rôle important, non seulement dans leur province, mais aussi dans les affaires publiques. On a ainsi de bons renseignements sur les maisons Jourdain de l'Isle, Perusse des Cars, de Chalvet-Rochemonteix, de la Fite-Pelleport, et surtout de Villèle, dont les représentants habitent encore le château et sont les bienfaiteurs de la contrée. Une énumération des curiosités du château de Merville, tapisseries, peintures, tableaux, bibliothèque, termine la seconde partie. L'étude sur la bi-

bliothèque surtout est intéressante, et complète celle que M. l'abbé Douais a déjà publiée sur les manuscrits de ce château.

La dernière partie de ce volume est consacrée à la paroisse de Merville et à une notice sur l'abbaye de Notre-Dame de la Capelle, construite sur le territoire de cette paroisse. L'ouvrage se termine par un appendice sur cette ville pendant la Révolution et sept pièces justificatives.

On ne peut certainement que féliciter l'auteur d'avoir donné un volume si intéressant sur cette localité. Cependant, en terminant ce rapide compte rendu, nous signalerons quelques fautes qui sans doute lui échappèrent. Page 53, il donne une mauvaise définition du beffroi; ce n'est pas la cloche, mais la tour dans laquelle elle est suspendue. Page 97, note 1 : le sou parisis vaut 12 deniers parisis et non 15 deniers. Cette note est peu claire, car pour la valeur de la monnaie, il faut bien distinguer entre les différentes périodes du moyen âge ; or elles y sont toutes confondues. Cette confusion doit être relevée aussi page 66 et page 67, dans le chapitre relatif à la communauté de Merville. Pages 214 et 216, deux fautes d'impression à signaler : Ononce Fine pour Oronce Fine et Tarnèbe pour Turnèbe. Pages 218, 251 et 254, nous relevons une erreur d'un autre genre. Dans les pièces de Henri II et Louis XIV qu'il donne, l'auteur adopte la formule : Tel est notre *bon* plaisir. Nous doutons fort que cette formule soit dans la pièce originale. M. de Mas-Latrie, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLII, p. 560-564, a parfaitement démontré que la formule employée par nos rois, avant 1789, était : Car tel est notre plaisir, et non : Car tel est notre *bon* plaisir.

JULES VIARD.

La Fin du Parlement de Toulouse, par AXEL DUBOUL, avec une introduction par M. Dubédat, ancien conseiller à la cour de Toulouse. Toulouse, Tardieu, 1890, gr. in-8 de XI-432 p.

Le 26 prairial an II, à la barrière du Trône, tandis que trente-sept victimes attendaient leur sort, à travers le cordon de troupes, un enfant se précipite, se fraye un passage et arrive jusque sur l'échafaud : c'était Armand du Bourg, fils d'un des magistrats de Toulouse. Il se jette aux pieds de son père : « Mon fils, lui dit celui-ci, c'est Dieu même qui te bénit, » et il s'arrache des bras de son enfant pour reprendre son rang dans le lugubre défilé. Son frère, chargé par Mgr de Fontanges de l'administration du diocèse de Toulouse pendant la Révolution, brava tous les dangers pour soutenir le clergé et les fidèles; plus tard, il fut nommé évêque de Limoges.

C'est l'histoire de la fin de ce glorieux parlement de Toulouse qu'a retracée M. Duboul; on trouvera dans son livre des notes biographiques sur tous ces magistrats, ceux qu'a massacrés la Terreur comme

ceux qui y ont échappé, avec le fac-similé de la signature de chacun d'eux. Suit une description de l'ancien Palais de justice, sur l'emplacement duquel s'élèvent aujourd'hui les bâtiments du Tribunal de première instance et la Cour d'appel, accompagnée de plans et d'une reproduction des travaux d'Hercule qui ornent le plafond de la chambre d'accusation. Un appendice donne diverses pièces relatives à la condamnation des parlementaires de Toulouse par le Tribunal révolutionnaire de Paris. V. P.

Life, letters and diaries of Sir Stafford Northcote, first Earl of Iddesleigh, by ANDREW LANG. London, William Blackwood, 1890, 2 vol. in-8 de XXII-378 et VIII-342 p. — Prix : 39 fr. 30.

Stafford Henry Northcote, plus connu sous le nom de sir Stafford Northcote, qu'il devait échanger vers la fin de sa vie contre celui de comte d'Iddesleigh, naquit en 1818. Par sa mère, il descendait de James Cockburn of Selburnrigg, dont la famille fut activement mêlée à toutes les luttes politiques et religieuses de l'Écosse. Après une enfance tranquille et heureuse, il fut envoyé à Eton, où son goût pour l'étude se développa prodigieusement, puis à Bailliol, où, tout en faisant du canotage, il se passionna pour les questions religieuses. Il faillit prendre part à ce mouvement d'Oxford, qui allait amener au catholicisme des penseurs comme Newman et Ward, mais une vocation politique irrésistible se manifesta dans son esprit, et, en juin 1842 Stafford H. Northcote devint secrétaire de M. Gladstone. Si sa vocation était bien arrêtée, ses opinions l'étaient moins ; ce qui explique que le futur leader des conservateurs fit ses débuts dans la vie publique sous les auspices du grand orateur libéral. Grâce à l'entente conclue entre lord Ward et les chefs du parti tory de Dudley, il entra, le 9 mars 1855, dans cette Chambre des Communes, qu'il ne devait guère quitter que quelques mois avant sa mort.

Il se révéla comme orateur d'affaires et fut bientôt distingué par Disraëli, avec qui il allait entretenir une correspondance très suivie, dont la reproduction partielle a largement contribué à l'intérêt historique de l'ouvrage de M. Andrew Lang, car, à cette époque, Sir Stafford était fort réservé ; il n'osait traiter à la tribune que certains sujets spéciaux, tandis que dans ses lettres à Disraëli il abordait toutes les questions et donnait son avis avec une entière franchise.

Il n'est guère possible de retracer ici, même brièvement, la brillante carrière politique parcourue par Sir S. Northcote ; il faudrait pour cela résumer l'histoire parlementaire de ces trente dernières années. En 1866, lord Derby et les conservateurs s'emparaient du pouvoir, après le rejet du *Reform bill*. Sir Stafford entra dans le cabinet comme président du *Board of Trade*, et bientôt après fut nommé secrétaire d'État

pour l'Inde. Dans ces difficiles fonctions il fit preuve d'infiniment de tact et d'habileté. Il n'avait fait aucune étude approfondie des questions coloniales, et cependant il sut gouverner son ministère sans sacrifier aucun des grands intérêts en jeu, et réaliser d'importantes réformes.

Franchissons une période de sept ans, pendant laquelle le disciple de Disraëli explore le Canada pour défendre la compagnie de la baie d'Hudson, se rend aux États-Unis avec la commission diplomatique chargée de conclure le traité de Washington, et assiste à l'inauguration du canal de Suez. En 1874, après la chute du ministère Gladstone, Sir S. Northcote est chancelier de l'Échiquier. Il devint le leader de la Chambre en février 1877, quand le Parlement de 1874 tint sa quatrième session. En juillet 1885, il entra à la Chambre des lords comme comte de Iddesleigh et vicomte Saint-Cyres ; il fut donc pendant plus de huit sessions le chef des conservateurs à la Chambre basse, que leur parti fût au pouvoir ou dans l'opposition. On peut juger par là de la confiance qu'il inspirait à ses amis et de l'importance du rôle qui lui échut. Sans avoir le génie politique de Palmerston et de Disraëli, il fut un de ces hommes d'État dont une nation a le droit d'être fière, et il tiendra dans l'histoire d'Angleterre un rang envié, aux côtés de lord Derby, de Gladstone et du marquis de Salisbury. Mais c'est surtout quand on étudie la vie privée et la correspondance intime de Sir Stafford Northcote qu'on éprouve pour lui une sympathie et une admiration profondes. D'une bonté rayonnante, d'une humeur toujours égale, puisant dans les joies calmes de la famille et dans le culte des lettres la force de surmonter les amertumes inhérentes à la vie publique, il était adoré de tous ceux qui l'approchaient.

Après la mort de lord Beaconsfield, Sir Stafford dut partager avec lord Salisbury le leadership du parti tory. Dans ce rôle délicat, il fit preuve d'une admirable abnégation. Sur bien des points, il ne partageait pas les idées du noble lord. Mais, dans ses actes publics, dans ses discours au Parlement, même dans ses conversations au club, rien ne vint révéler des dissentiments qui auraient pu porter atteinte à la cohésion et à la discipline des conservateurs. Aussi, quand lord Iddesleigh mourut, l'Angleterre prit le deuil, et tous les loyaux sujets de la Reine, à quelque parti qu'ils appartiennent, garderont le culte de sa mémoire.

Il faut savoir gré à M. Lang de nous avoir fait connaître bien des particularités touchantes de la vie intime de sir Stafford et d'avoir publié des vers inédits du défunt et plusieurs de ces *Contes du Devonshire* si pleins de charme et d'esprit.

En fermant ce bel ouvrage consacré à un grand homme de bien, je dois cependant formuler un regret. Il me semble que la famille de

lord Iddesleigh aurait dû attendre quelques années encore avant d'en autoriser la publication. En mettant à contribution, moins de trois ans après la mort de l'homme d'État, ses lettres et son *Journal*, M. Andrew Lang s'est vu contraint de faire des coupures à plusieurs documents, de retrancher des allusions concernant des personnages contemporains. Malgré ces amputations, l'intérêt du livre est considérable, mais sa publication a l'inconvénient de déflorer à l'avance l'œuvre de l'écrivain qui tracera l'histoire de ces trente années de luttes parlementaires, quand sera venu le temps d'une biographie complète et définitive. ROGER LAMBELIN.

Annals of Scottish Printing, from the introduction of the Art in 1507 to the beginning of the seventeenth Century, by ROBERT DICKSON and JOHN PHILIP EDMOND. Cambridge, Macmillan et Bowes, 1890, in-4 de xv-530 p. et pl. — Prix : 25 fr.

« Un petit volume, *la Loy salicque*, imprimé dans les premières années du XVIe siècle, à Rouen, pour Jacques Le Forestier, est très précieux en ce qu'il est orné d'un bois (scribe transcrivant quelque passage d'un livre ouvert sur un pupitre triangulaire) qui se retrouve, avec les mêmes cassures, dans un ouvrage publié à Édimbourg en 1505 par le premier des imprimeurs écossais, Andrew Myllar. On pouvait savoir, par le privilège accordé à cet imprimeur, qu'il avait apporté du continent son matériel ; on sait de plus qu'il l'avait acheté à Rouen où s'étaient écoulées d'ailleurs ses années d'apprentissage. »

Ces faits exposés dans une brochure de M. l'abbé Sauvage, parue à l'occasion d'une exposition typographique rouennaise en 1887, ne sont pas absolument exacts. La vérité est rétablie dans l'ouvrage anglais que nous avons sous les yeux.

En réalité, le bois dont il est question se trouve sur le titre d'un volume in-4 intitulé : *Multorum vocabulorum equivocorum interpretatio magistri Johannis de Garlandia*, imprimé à Rouen, en 1505, par Andrew Myllar. MM. Dickson et Edmond en donnent la description très soignée, en même temps que de l'*Expositio sequentiarum* à l'usage de l'église de Salisbury, imprimée en 1506, à Rouen, par L. Hostingue, mais portant la marque de Millar. En réalité, Millar nous apparaît en France comme libraire en 1503, comme éditeur en 1505 et 1506 ; puis on le retrouve en Écosse l'année suivante, et la typographie est introduite par lui à Édimbourg en 1508.

Il eut un associé nommé Walter Chepman, grand négociant écossais, qui fit les frais de l'installation de cet atelier, et leurs deux noms sont cités dans le privilège que leur accorda le roi James IV. L'évêque d'Aberdeen, William Elphinstone, fut également très disposé à favoriser l'art nouveau introduit dans le pays. Les premiers ouvrages imprimés furent, d'une part, des recueils de contes populaires et de

légendes du moyen âge, d'autre part des livres de liturgie et de religion. Il faut reconnaître toutefois que les caractères employés dans les premiers livres imprimés en Écosse ne sont point nets, mais empâtés et peu lisibles ; la fonte laisse fort à désirer et l'élégance fait défaut.

Les auteurs ont conduit leur ouvrage jusqu'au commencement du XVIIe siècle, et n'ont négligé aucun moyen d'informations, pour donner une bibliographie détaillée des livres imprimés jusqu'à cette époque. La très importante bibliothèque de l'ordre des avocats d'Édimbourg leur a été d'un grand secours. Ils ont produit une œuvre considérable et, au point de vue typographique, nous ont offert un splendide volume, imprimé sur papier de luxe et enrichi de nombreuses marques, reproductions et lettres-types qui augmentent l'intérêt de la publication en l'embellissant. Nous ne trouvons leur érudition en défaut à aucun point de vue, et nous n'aurons qu'une petite observation à présenter au sujet des mots ou noms propres français, que l'imprimeur a trop fréquemment estropiés ou défigurés. C'est là un détail qui n'enlève rien au mérite du livre que nous devons à la collaboration distinguée de MM. Dickson et Edmond. H. STEIN.

Le Saint-Empire romain d'origine germanique et l'Empire actuel d'Allemagne, par JAMES BRYCE. Traduit de l'anglais par ÉMILE DOMERGUE avec une préface de M. Ernest Lavisse. Paris, Colin, 1890, in-8 de XL-596 p. — Prix : 8 fr.

J'avais ouvert ce volume avec plaisir, sur la foi de son titre et de la réputation de l'auteur ; je l'ai fermé avec découragement. M. Bryce a prouvé qu'avec du talent et des connaissances, quand on a outre cela des préjugés, il est possible d'écrire un livre médiocre. Je reproche à son travail deux défauts graves, l'un dû au point de vue de l'auteur, l'autre au plan qu'il a suivi. Je parlerai d'abord du dernier. Il y avait une double manière de traiter ce séduisant sujet soit qu'on s'attachât à l'histoire de l'idée impériale, soit que l'on fît celle de l'Empire considéré comme institution. Ces deux aspects, à vrai dire, ne peuvent guère être séparés, et une bonne histoire du Saint-Empire germanique ferait marcher de front l'histoire de l'idée et celle de l'institution. M. Bryce n'a pas même essayé de réaliser ce plan. Il ne raconte pas les faits, car d'ordinaire il les suppose connus et se borne à les signaler par voie d'allusion ; il ne cherche pas davantage à en découvrir la philosophie, mais se contente, au fur et à mesure qu'ils passent devant lui dans l'ordre chronologique, d'en faire l'objet de considérations souvent ingénieuses mais mal groupées, qui font l'effet d'une brillante conversation dont on ne retient rien. Aucune idée claire et précise sur l'ensemble ne se dégage de cette série

d'observations de détail. Elles apprennent peu au lecteur qui est au courant du sujet, et restent en général obscures pour celui qui l'ignore.

D'autre part, les préjugés confessionnels de M. Bryce ne lui ont pas laissé une liberté d'esprit suffisante pour raconter avec calme et justice une histoire dans laquelle le chef de l'Église catholique occupe si souvent la première place. Création originale de la papauté, répondant à une pensée profondément catholique, et trouvant sa raison d'être dans le milieu même où il est né, bien que détourné plus d'une fois de sa vraie mission par ceux à qui était confiée la couronne impériale, l'Empire ne sera jamais ni sainement apprécié ni complètement compris par ceux qui ne peuvent pas se résigner à parler de la papauté *sine ira et studio*. Or, il me serait facile de prouver, par de nombreux exemples, que tel est précisément le cas de M. Bryce. Qui croira qu'en ce siècle, un professeur de l'Université d'Oxford puisse encore se permettre d'affirmer gravement que, d'après la doctrine catholique, le souverain Pontife « peut, d'un mot, accorder le bonheur éternel ou plonger dans une misère sans fin? » (p. 208). Et que pensera-t-on de l'impartialité d'un écrivain formulant le jugement que voici sur Frédéric II : « Excommunié par Grégoire IX parce qu'il n'allait point en Palestine, il y alla, et fut excommunié parce qu'il y était allé. Après avoir conclu une paix avantageuse, il fit voile pour l'Italie, et fut excommunié une troisième fois pour être revenu. » (p. 271.) Cette saillie est peut-être fort spirituelle ; mais quand on se souvient que le prince dont il s'agit avait juré dès 1215, et cela sous peine d'excommunication, de prendre la croix sans retard ; qu'il différa à huit reprises, sous les plus futiles prétextes, l'exécution de ce vœu sacré ; qu'il fut averti plusieurs fois et qu'il ne fut excommunié qu'après douze ans de patience de la part de l'Église ; qu'il ne partit que lorsqu'il n'était plus temps, et pour aller faire en Palestine de détestable besogne, et qu'enfin il ne fut nullement excommunié pour être parti, ni davantage pour être revenu, on jugera de la confiance qu'il convient d'accorder aux affirmations de M. Bryce.

Tout l'exposé du rôle des papes est vicié par cette absence de sérénité d'esprit. Les parties les plus essentielles de leur activité sont passées sous silence avec un incroyable arbitraire. L'histoire de ceux qui, dans les relations entre l'Église et l'Empire, ont livré les combats les plus importants, est ou mutilée ou défigurée. Les *dictatus papae* ne sont pas même nommés. Et cette grande réforme ecclésiastique dont jusqu'à présent amis et ennemis faisaient le principal titre de gloire de Grégoire VII n'est en réalité, selon M. Bryce, que l'œuvre des empereurs allemands! « Et Luther acheva l'œuvre d'Hildebrand ! » (p. 416.) *Risum teneatis.*

Je n'en finirais pas si je voulais relever tous les traits de ce genre.

Je me résume en disant qu'il y avait ici un beau sujet à traiter, mais que l'auteur est resté au-dessous de sa tâche et que le livre est à refaire. La traduction est généralement irréprochable ; je n'ai relevé, au cours de ma lecture, que deux inexactitudes : *Mentz* pour *Mayence* (p. 94, n. 2) et *avocat* pour *avoué* (p. 135). Quant à la préface de M. Lavisse, c'est un morceau remarquablement écrit, et qui, bien que non exempt de préjugés rationalistes, ouvre sur le sujet des aperçus lumineux.

GODEFROID KURTH.

Études sur l'Espagne, par A. MOREL-FATIO. Paris, Bouillon, 1890, in-8 de 453 p. — Prix : 5 fr.

J'ai parlé ici-même (t. XXVIII de la nouvelle série, page 156) de l'œuvre à laquelle M. Morel-Fatio vient de donner une suite. Ce second volume est d'un genre différent, il touche moins à des questions littéraires, il n'offre rien d'aussi piquant que la dissection du *Ruy Blas* de Victor Hugo, mais il a un intérêt historique très réel et il est écrit dans une belle langue bien française, dont l'emploi devient de plus en plus rare. Il commence par la relation fort agréable d'une visite que l'auteur fit, il y a quelques années, au palais de l'Infantado, à Madrid. Entouré d'armes, de meubles qui lui rappelaient une époque disparue, il se représentait les derniers moments de splendeur de la grandesse espagnole et se sentit un vif désir de pénétrer dans cette société dont aucun historien ne s'était occupé. Beaucoup plus tard, la découverte d'une série de lettres inédites adresséespar un assez proche parent des ducs de l'Infantado à sa sœur la duchesse de Bejar, et à un ami intime, un prince de Salm-Salm, fournit à M. Morel-Fatio les moyens de traiter le sujet que jadis il n'avait fait qu'entrevoir. Ces lettres forment la trame principale du nouveau volume, des renseignements venus d'ailleurs, notamment de la correspondance diplomatique des ambassadeurs français, ont achevé de fournir à l'auteur les détails dont il avait besoin. C'est, en quelque sorte, une ample biographie du comte de Fernan Nuñez que nous offre M. Morel-Fatio. Son personnage principal ayant beaucoup voyagé et, après avoir été ambassadeur en Portugal, ayant rempli les mêmes fonctions en France où, d'ailleurs il avait des liens de parenté avec les Rohan, nous trouvons là bien des renseignements sur divers pays et tout particulièrement sur le nôtre, que le comte de Fernan Nuñez ne quitta qu'à la révolution. Parmi ces renseignements il y en a de fort curieux sur le comte d'Aranda et qui modifient le portrait trop flatté de ce ministre espagnol persécuteur des jésuites (p. 142 et suiv.). Très amusantes sont les particularités que M. Morel-Fatio nous raconte sur ce diplomate aussi galant que philosophe, et dont plusieurs citations nous permettent d'apprécier le style épistolaire. La présence presque con-

tinuelle du comte de Fernan Nunez donne au récent volume de M. Morel-Fatio cette unité, cette nature d'intérêt qui appartiennent au genre si séduisant des mémoires. Jusqu'ici, comme le fait remarquer l'auteur, on ne s'était pas occupé du XVIIIe siècle espagnol, on le regardait comme une époque sans caractère. M. Morel-Fatio a pensé que cette époque, si proche et si inconnue, est, au contraire, fort digne d'attention, et que, pour nous, elle a un intérêt particulier en montrant nos doctrines politiques, nos mœurs, notre littérature, nos idées aux prises avec les traditions si différentes de l'ancienne Espagne. M. Morel-Fatio ne s'est pas trompé ; son livre sera favorablement accueilli par ces lecteurs d'élite qui, même quand ils demandent quelques heures de délassement à un ouvrage, veulent y trouver l'attrait de choses nouvelles à apprendre. TH. P.

Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou, par LÉON CADIER. Paris, Thorin, 1891, in-8 de VIII-310 p. — Prix : 8 fr.

Le présent fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* contient, sous ce titre, deux mémoires envoyés par M. Léon Cadier à l'Institut. Le premier mémoire est une étude sur le gouvernement de Charles Ier d'Anjou. Tout ce travail, composé surtout d'après les Archives angevines de Naples, fait connaître ce souverain sous un jour plus favorable que M. Amari ne l'avait présenté, et complète aussi l'ouvrage de M. de Saint-Priest. Dans la première partie, l'auteur étudie le gouvernement de Charles Ier d'Anjou avant les Vêpres siciliennes. Dans la deuxième partie, après les Vêpres siciliennes ; enfin, la troisième partie est consacrée au royaume de Sicile pendant la captivité de Charles II d'Anjou. Là, sont bien présentées l'organisation de la régence par le pape Martin IV et les réformes apportées par le pape Honorius IV.

Le deuxième mémoire est un essai sur la composition de la grande cour royale de Sicile pendant les règnes de Charles Ier et Charles II d'Anjou. L'auteur y passe successivement en revue le connétable, l'amiral, le logothète, le protonotaire, le chambrier, le chancelier, le grand sénéchal, les maréchaux. Un tableau chronologique des grands officiers du roi Charles II et vingt pièces justificatives terminent ce volume. Si une mort prématurée n'avait enlevé l'auteur, il eût pu, dans une révision attentive, faire disparaître des répétitions, des négligences échappées, ou rectifier certains points. Tel qu'il est néanmoins, ce travail était digne d'être publié et fait bien connaître comment fut administré le royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II.

JULES VIARD.

Diario della città di Roma di STEFANO INFESSURA, scriba senato, Nuova edizione a cura di ORESTE TOMMASINI. (*Istituto storico Italiano. Fonti per la storia d'Italia*). Roma, nella sede dell' Istituto, 1890, in-8 de XXXI-337 p. — Prix : 10 fr.

L'on savait jusqu'ici peu de chose sur l'auteur du *Diario della città di Roma,* et les recherches consciencieuses de M. Tommasini donnent à nos connaissances plus d'étendue et de précision, mais ne nous fournissent point encore des renseignements bien abondants. Descendant d'une famille romaine logée près du Quirinal, né vers 1440, Stefano Infessura, juriste habile, fut successivement podesta d'Orte et scribe du Sénat romain. La date de sa mort, dont l'on n'est point certain, est fixée à l'année 1500 par son dernier éditeur. Bien que le journal commence en 1304 pour aller jusqu'en 1494, il n'est vraiment important que pour une assez faible partie de cet espace de temps. A mesure que l'on approche de la fin, les mentions, d'abord assez brèves et sèches, deviennent de plus en plus développées ; le récit se lie davantage et en même temps se colore et s'anime. Peut-être même la passion politique anime-t-elle trop Stefano Infessura contre les pontifes Sixte IV et Innocent VIII. Le témoignage du scribe du Sénat a joui et jouit encore d'une grande autorité ; et des historiens aussi catholiques qu'Alzog ne font point difficulté d'approuver la terrible oraison funèbre qu'il prononce sur Sixte IV. Je ne sais s'ils ont complètement raison. L'histoire de Sixte IV, pas plus que celle de son successeur immédiat, n'ont encore fait l'objet d'aucun travail sérieux ; les matériaux même de cette histoire ne sont point encore assemblés, et s'il est incontestable qu'Albescola della Rovere se laissa trop souvent dans ses actions guider par le népotisme, si le fait est tellement avéré que ses frères en Saint-François, comme le P. Da Civezza, ne cherchent point à le nier, est-ce une raison pour accueillir toutes les accusations entassées contre sa mémoire par la plume partiale et haineuse du fidèle partisan, de l'ardent ami des Colonna, dont le Pontife a combattu le pouvoir ? Infessura est un témoin, mais un témoin passionné des événements qu'il raconte, et son témoignage a besoin d'être contrôlé par l'étude des documents contemporains. D'ailleurs, son récit est plus important pour l'histoire du territoire de Rome que pour celle des Papes ou de l'Italie. Quoi qu'il en soit, la faveur dont a joui le *Diario* est attestée par le grand nombre de copies qui nous en restent et par le soin même qu'ont pris certains copistes de modifier ce texte pour tirer à l'avantage des Orsini, ce qui est dit à la gloire des Colonna.

Le texte que nous donne de ce document M. Tommasini est établi bien plus sérieusement que celui de ses prédécesseurs, puisqu'il a eu à sa disposition plus de soixante manuscrits. Cependant, nous ferons quelques critiques à cette excellente édition. Dans l'introduction, l'édi-

teur n'explique pas avec assez de netteté sur quoi il a fondé le classement qu'il propose des manuscrits ; et c'était là une chose importante à dire. N'aurait-il point été utile de donner quelques indications sur les noms de lieux cités, soit dans les notes qui accompagnent le texte, soit dans la bonne table qui le termine ? M. Tommasini a enrichi son édition d'un index des mots latins qui ne se trouvent point dans Du Cange et d'un glossaire des formes dialectales employées par l'auteur. Tout en l'en remerciant, nous nous demandons s'il fallait faire entrer dans ce relevé des expressions « romaines » des formes qui se trouvent à la même époque et même un peu plus tard dans des écrivains qui ne sont point « romains. » Tel l'Arioste, dans lequel on rencontre *mannucare* pour *mangiare, toi* pour *togli*, *messe* pour *mise ;* il est vrai que l'Arioste est un poète et que ces exemples ne sauraient guère tirer à conséquence contre M. Tommasini. Mais l'illustre cardinal vénitien, Pietro Bembo a-t-il fait des emprunts au dialecte romain, quand, dans ses *Lettres familières,* il écrivait *commesse* pour *commise, sete* pour *siete, si quei signori procuratori si escusassero di non haver loco* pour *scusassero,* etc. ? Pourquoi aussi l'éditeur a-t-il imprimé *lo vescovo di Eureu* ? il eût été plus simple de remplacer le premier *u* par son équivalent *v*, et nous ne voyons point la raison qui l'en a pu empêcher. Ce sont là de bien minces critiques qui ne font rien à la valeur de l'édition, la seule que l'on pourra citer désormais de cette source importante.

E.-G. L.

Gli Italiani al estero, da Francesco Fortunato Carloni, tomo II, vol. I, *Poeti e letterati.* Citta di Castello, tipografia dello Stab. S. Lapi, 1890, in-12 de xvi-388 p. — Prix : 4 fr.

Le titre de ce livre : *Les Italiens à l'extérieur,* donne une idée juste du plan de l'auteur. Dans un volume précédent, que je ne connais pas, il a suivi dans des contrées étrangères les hommes de son pays qui se rendirent célèbres par les armes. Aujourd'hui il accompagne de même les poètes et les littérateurs conduits hors de leur patrie par des motifs quelconques. L'ouvrage est bien disposé et offre mieux qu'une aride nomenclature de noms, parce que des détails biographiques sont joints à ces noms plus ou moins connus. Çà et là nous avons remarqué dans ces brèves notices quelques inadvertances, quelques omissions, des appréciations peu fondées. Des œuvres considérables de Christine de Pisan (page 30) M. Carloni n'en rappelle qu'une, *le Chemin de longue estude*, et ajoute qu'écrite en « langue romane » elle fut « traduite en français » par Charperon. Il a voulu dire mise en prose. Pourquoi en parlant d'Astezano (page 31) n'avoir pas profité des renseignements donnés sur le secrétaire de Charles d'Orléans par Berriat Saint-Prix (*Jeanne d'Arc*, p. 279) ? M. Carloni (p. 133) a oublié de

mentionner le voyage de Brunetto Latini en Espagne, ce qui rentrait essentiellement dans son sujet. Latini fut envoyé par les Guelfes vers don Alfonse X et a raconté cette ambassade dans le *Tesoretto* qui aurait dû lui mériter d'être rappelé comme poète par M. Carloni. Quant au *Trésor*, qu'il ne faut pas confondre avec le petit poème précité et qui, si l'on en croit de los Rios, put être inspiré par le *Septenario* du docte roi de Castille, M. Carloni prétend qu'il fut composé à la demande de seigneurs français. L'assertion est inexacte. Brunetto Latini déclare qu'il s'est servi de notre langue, parce que cette *parleure est plus delitable* que toute autre. Cet aveu de la suprématie de notre idiome eût peut-être coûté à M. Carloni, car il a peu d'affection pour la France, différent en cela de la plupart des personnages dont il nous parle et qui toujours y ont trouvé une généreuse hospitalité. Il a de longues rancunes et ne pardonne pas à Charles VIII et à Louis XII d'avoir « volé, » l'un une bibliothèque à Naples, l'autre une bibliothèque à Milan (p. 163). C'est sans doute le peu d'affection qu'il nous porte qui a empêché M. Carloni de dire que Boccace (p. 142) est né à Paris. M. Carloni querelle les bénédictins, premiers auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 18) ; il accuse ces moines, *monaci*, d'avoir fait passer des troubadours italiens pour Provençaux, il réclame comme compatriotes Blacas et son fils Blacasset; les Blacas étaient cependant originaires d'Aulps, où en 1380 Rostaing de Soleihas fut substitué à Baudinar de Blacas. Les Italiens, suivant notre auteur, furent les vrais maîtres des poètes de la langue d'oc. C'est justement le contraire qui est vrai. Je ne renverrai M. Carloni ni à Fauriel (*Histoire de la littérature provençale*, t. I, ch. II, p. 49), ni à Milà y Fontanals (*Trovatores en España*, p. 29), je le prierai simplement de consulter le *De Vulgari eloquio* de Dante, au chapitre V du livre I. M. Carloni a vraiment un patriotisme trop susceptible; il faut voir comment il malmène *Monsieur Giulio Iannin*, coupable d'une irrévérence à l'égard d'Alfieri (p. 86). Dans la phrase qui concerne Jules Janin, il y a un mot qui nous choque. Parmi les détracteurs d'Alfieri il y eut un Français *comme de coutume*, dit-il, *al solito*. Voilà un *al solito* qui me paraît fâcheux. Quand donc n'avons-nous pas rendu justice aux beaux livres venus d'Italie ? Est-ce que des écrivains comme Comparetti, d'Ancona, Rajna, Pitrè, Vincenzo di Giovanni, correspondant de notre Institut, et bien d'autres encore, ont jamais eu à se plaindre de la critique française ? Nous sommes toujours prêts à louer les bons ouvrages qui nous viennent d'au-delà des Alpes ; nous faisons même des vœux pour qu'ils soient en plus grand nombre. TH. P.

Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres, par Henri Clouzot, attaché aux archives des Deux-Sèvres. Niort, L. Clouzot, 1891, in-8 de 163 p. avec 24 fig. (Extrait des *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres.*) — Prix : 3 fr.

Le travail que vient de publier M. Henri Clouzot, fils aîné de l'éditeur niortais bien connu, recevra certainement un accueil très mérité des bibliophiles et des bibliographes.

Il est divisé de la façon suivante : 1° L'Imprimerie à Niort de la fin du XVIe siècle à la Révolution (p. 1 à 114) ; — 2° Les Libraires de Niort durant la même période ; — 3° L'Imprimerie dans quelques villes des Deux-Sèvres (p. 123 à 134) ; — 4° La Liste chronologique des imprimeurs et libraires du département des Deux-Sèvres, de 1789 à 1870 (p. 135 à 148) ; — 5° une Table des noms de personnes et de lieux. — Les vingt-quatre figures intercalées dans le texte reproduisent en facsimilé des marques et des signatures d'imprimeurs.

La partie bibliographique de l'ouvrage est bonne, malgré quelques petites négligences. La partie biographique et historique est inférieure. Malgré son titre d'« attaché aux archives des Deux-Sèvres, » [peut-être même par suite du platonisme excessif de cette attache], il est visible que l'auteur n'est pas encore familiarisé avec la véritable méthode historique. L'érudition exige des procédés d'information et d'exposition absolument précis, et exclut le système d'approximatif qui suffit à une œuvre littéraire. — Un des défauts les plus marquants du travail de M. Henri Clouzot est l'insuffisance de renvois aux sources.

Page 109, je remarque quelques lignes sur un projet d'établissement d'imprimerie dans le collège des oratoriens de Niort, en 1719. Ici, (une fois n'est pas coutume), l'auteur indique ses sources : « Archives du siège royal de Niort. » Vous vous imaginez sans doute, d'après cette indication, qu'il existe réellement dans le fonds en question un document établissant la réalité de ce projet d'imprimerie. Eh bien, pas du tout ! Ces lignes ne sont que la paraphrase, à distance, d'après un tiers, d'un passage des *Bulletins* de la Société de statistique des Deux-Sèvres (1889, p. 265), et ce passage, qui n'a d'ailleurs pas été cité et encore moins vérifié, pas plus par le tiers que par M. H. Clouzot, renferme tout simplement une des plus réjouissantes bévues qui soient écloses jusqu'ici sous une plume de président de Société savante de province. Le projet d'imprimerie des oratoriens de Niort est une découverte de M. Léo Desaivre. Si M. Clouzot n'avait pas opéré si facilement de seconde main, il se serait aperçu que l'*imprimerie* révélée par M. L. Desaivre n'était qu'une *infirmerie* (Cf. Archives des Deux-Sèvres, D. 7).

J. Berthelé.

BULLETIN

Das Papstthum und das Völkerrecht *Studie über die völkerrechtliche Stellung Sr. Heiligkeit des Papstes in der Gegenwart,* von prof. PETER RESCH, etc. Graz et Leipzig, Ulrich, 1889, in-8 de 61 p.

Nous aimons assez à voir l'Allemagne élever la voix contre les méprisants procédés que l'Italie, son alliée, emploie depuis si longtemps à l'égard du chef auguste de la religion catholique. Il n'est que vrai d'ajouter, qu'après les théories outrageantes de Bluntschli, Geffcken et consorts, il n'est pas de trop que des catholiques viennent donner dans la même langue la preuve que sur le terrain de la politique extérieure le centre sait élever ses revendications aussi fermement que dans les questions intérieures. — Les fourberies de Victor-Emmanuel sont durement accusées dans cette brochure, depuis ses doucereuses promesses de Villafranca (nov. 1859) et les lâches concessions qu'il a arrachées à Napoléon III, jusqu'aux hontes de Castelfidardo et de la Porta-Pia. M. Resch recourt parfois à des arguments que nous taxerions volontiers de maladroits, ainsi les conquêtes françaises de Henri II, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, etc., sont par lui critiquées avec un chauvinisme trop absolu pour n'être pas quelque peu ridicule. En dehors de cette acrimonie générale contre la France qui perce partout, nous n'avons que des éloges à accorder à l'auteur pour la façon nette et irréprochable dont il a exposé et résolu la question juridique internationale de la souveraineté du Saint-Père. Les principes du droit public ne peuvent être anéantis pour satisfaire la politique imprudente de l'Italie, le professeur Resch ne se gêne pas pour le lui rappeler. Ou bien, dit-il, une majorité mieux inspirée viendra délier le Roi de son rôle de geôlier, ou bien la Révolution victorieuse bouleversera profondément l'État italien tout entier et rendra nécessaire une intervention étrangère. D'une façon ou de l'autre, la Papauté recouvrera son rôle réparateur et protecteur d'autrefois. G. PÉRIES.

Les Païens et les Chrétiens, par le marquis DE SÉGUR. Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1890, gr. in-8 de 299 p., orné de nombr. grav. — Prix : 3 fr.

M. le marquis de Ségur vient de publier un nouveau volume que nous voudrions voir introduire dans toutes les bibliothèques populaires : c'est l'exposé très clair et très suggestif, comme on dit aujourd'hui, de la mission civilisatrice de l'Église catholique. Le plan adopté par le sympathique écrivain est celui-là même qui lui a si bien réussi pour ses œuvres antérieures : *le Dimanche des soldats* et *Caserne et Presbytère;* il met en scène un bon curé qui entreprend de distraire par d'instructives et édifiantes causeries la jeunesse de sa paroisse. Dans les premières séances, il dépeint la société païenne avec ses crimes, ses folies et ses hontes, en glissant très légèrement sur les turpitudes morales qui pourraient blesser de chastes oreilles. Vient ensuite une série de tableaux saisissants qui représentent les combats sublimes, les vertus héroïques et la beauté morale des premiers chrétiens luttant contre la persécution. Les principaux traits de ces peintures sont empruntés aux ouvrages de Fleury, de Dom Guéranger et de Mgr Gerbet, notamment en ce qui concerne la vie de sainte Cécile et les détails relatifs aux catacombes. L'auteur a cru devoir s'arrêter à la mort de Constantin, sans doute parce qu'il faut se borner ; mais il serait

à souhaiter qu'il donnât une suite à ce beau volume aussi bien conçu qu'agréablement écrit et orné de très jolies gravures, faites, pour la plupart, d'après des tableaux anciens. COMTE DE BIZEMONT.

Ave Maria. — Mois de Marie du Bienheureux P.-L.-M. Chanel, par son condisciple Mgr MARTIN, protonotaire apostolique. Bagé-le-Chatel (Ain), Gibaud, s. d., (1891,) in-12 de 334 p. — Prix : 2 fr.

A la veille du mois de mai, nous croyons devoir signaler à nos lecteurs un nouveau volume très neuf, très intéressant, très pieux. Les méditations de chaque jour forment une série de méditations sur l'*Ave Maria* et les traits qu'on a l'habitude de mettre à la suite des méditations quotidiennes du mois de mai, l'exemple après la leçon, sont tous empruntés à la vie du Bienheureux Chanel. Leur ensemble forme une biographie charmante du saint apôtre que S. S. Léon XIII a placé récemment sur les autels. Nul ne convenait mieux pour écrire cette biographie que Mgr Martin, qui a été le condisciple et l'ami du Bienheureux et qui en a gardé un fidèle et reconnaissant souvenir. Ce petit livre est dédié au Bienheureux Chanel, à soixante-dix ans de distance du jour où le héros et l'auteur entrèrent ensemble au séminaire. Ce patronage lui portera bonheur.

P. TALON.

Manuel des Œuvres. *Institutions religieuses et charitables de Paris et principaux établissements des départements pouvant recevoir des orphelins, des indigents et des malades de Paris.* Paris, Poussielgue, 1891, gr. in-18 de VIII-592 p. — Prix : 4 fr.

Le premier *Manuel des Œuvres* a été publié sous les auspices du vicomte de Melun. Depuis, il a été plusieurs fois réimprimé et toujours avec des remaniements, avec des additions qui en faisaient un livre nouveau. On ne saurait avoir trop de reconnaissance pour la main habile et patiente qui a su rassembler tant de matériaux et les présenter dans un ordre méthodique. Le *Manuel* est divisé en dix-sept chapitres, dont voici les titres : *Enfance; Orphelinats; Jeunesse; Secours; Hôpitaux; Hospices et maisons de retraite; Sourds-Muets, Bègues, Aveugles; Aliénés, Idiots, Épileptiques; Épargne, Prévoyance, etc.; Mariage, Assistance judiciaire; Correction, Réhabilitation, Préservation; Secours des ministères et de la ville de Paris; Associations catholiques, Vocations, Retraites, etc.; Bibliothèques, Art chrétien, Encouragement au bien; Œuvres en faveur des étrangers.* Nous avons ici « la statistique générale des efforts de la charité et des moyens dont elle dispose pour adoucir les souffrances physiques et morales des indigents et des malades. » C'est un tableau complet et fidèle de tout ce que notre temps a vu naître d'œuvres inspirées par l'esprit de dévouement, par le besoin de réagir contre les misères de tout genre qui se multiplient au sein d'une société privée trop généralement des bienfaits et des consolations de la religion; tableau aussi éloquent qu'instructif, qu'on étudiera avec profit, qu'on consultera avec grande utilité. — Une table alphabétique termine ce *Manuel* si bien rempli; elle est faite avec le plus grand soin; nous ne leur ferons qu'un reproche : celui d'être trop complète. Était-il bien nécessaire de renvoyer à tous les noms de lieux où existent des œuvres mentionnées dans le volume? Ajoutons qu'il eût été préférable de donner le titre de certaines œuvres sur lesquelles le lecteur peut avoir à chercher des renseignements : c'est ainsi que la Société bibliographique figure à *Bibliographique* et non à *Société;* le Salon des Œuvres à *Œuvres* et non à *Salon*, etc.

G. DE B.

Excentriques disparus, par SIMON BRUGAL. Paris, Savine; Toulouse, Édouard Privat, 1890, in-12 de 243 p. — Prix : 3 fr.

Voici un volume d'une lecture très agréable et très variée. Il roule sur un même sujet, mais les individus qui ont posé devant l'auteur le doivent à des manies, à des excentricités de genres si divers, que les portraits qui se succèdent ne ressemblent pas les uns aux autres, et de là cette amusante variété. M. Simon Brugal — un pseudonyme qui cache le nom d'un bien spirituel écrivain, — nous parle d'abord des excentriques de la rue parmi lesquels apparaissent certains étranges personnages, qui ne furent pas tous des gens ordinaires, témoin ce Nicolas Cirier, jadis socialiste, devenu l'un des rédacteurs du *Journal des villes et des campagnes* et l'ennemi particulier de Voltaire et de M. Havin, le directeur du *Siècle*. Les illuminés fournissent ensuite les sujets de plusieurs chapitres. Très intéressants sont les détails sur les partisans de Louis XVII, sur un prétendu Louis XVII qui trônait au Quartier latin et sur le plus célèbre de ces imposteurs, Naundorff. Peut-être M. S. Brugal aurait-il pu se rappeler sa rencontre avec Silvio Pellico et dire quelque chose de la monographie fantastique que le soi-disant duc de Normandie s'attribuait et dont le prisonnier italien a donné une esquisse (*Le Mie Prigioni*, capo XIX). Dans cette série des illuminés nous rencontrons bien des gens de mérite. Telle fut, par exemple, la comtesse de Hautefeuille qui, par *l'Ame exilée* et une *Histoire de Jeanne d'Arc* acquit jadis une espèce de célébrité au pseudonyme Anna Marie.

Une petite observation : M. Simon Brugal nous dit que Mme de Hautefeuille avait connu le fils de l'auteur du *Diable amoureux* et rappelle à ce propos une prophétie attribuée à Cazotte sur la Révolution, mais il est bien connu que cette prédiction n'est pas autre chose que la supercherie d'un éditeur des œuvres de Laharpe. Après les illuminés viennent les mystiques de la science, puis les candidats toqués ; on n'a certes pas oublié les noms imprimés sur tant d'affiches, de Paulin Gagne et d'Adolphe Bertou, le candidat humain universel; ils sont en assez nombreuse compagnie dans le livre de M. S. Brugal. Il arriva qu'une fois Alexandre Dumas père eut aussi son excentricité électorale, qui aurait pu lui mériter un souvenir de la part de M. S. Brugal. Ce fut le jour où l'auteur des *Mousquetaires* adressa aux curés une curieuse profession de foi pour leur demander d'appuyer sa candidature. La dernière partie du volume nous offre deux notices intéressantes, l'une sur un ami de Baudelaire, de Champfleury, de Murger, sur Marc Trepedour; l'autre sur Constant Thérion, bohême d'un esprit supérieur, d'un beau caractère, en relation avec le P. Marie-Antoine, l'auteur d'un livre qui fit du bruit : *Le Grand Pape et le Grand Roi*, et lui-même écrivain très remarquable. C'est Constant Thérion que M. A. Daudet a, dans *les Rois en exil*, peint sous le nom Elysée Meraut.

Qu'on le remarque, ce n'est pas de fous que M. S. Brugal nous entretient, ce qui serait peu récréatif, c'est d'hommes souvent très intelligents, mais qui, si quelquefois ils ont donné des preuves d'une originalité trop forte, pourraient trouver une flatteuse excuse dans la phrase de Sénèque : *Nullum est magnum ingenium sine mixtura dementiæ.* TH. P.

Anecdotes sur le maréchal de Richelieu, par C. DE RULHIÈRE, précédées d'une notice par EUGÈNE ASSE. Paris, Jouaust, 1890, in-16 de XIX-91 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le nom du maréchal de Richelieu, après un siècle, rappelle une vie si

scandaleuse que ceux de nos lecteurs qui ne connaîtraient pas l'opuscule de Rulhière, peuvent, d'après ce nom seul, se faire une idée du genre d'anecdotes dont il s'agit. On s'étonne qu'un écrivain qui ne manquait pas de mérite se soit fait le chroniqueur de semblables aventures et avec des détails tels qu'il dut avoir le rôle de confident fort intime. M. Eugène Asse a joint à ce petit volume des notes et une introduction où peut-être il surfait un peu la valeur du livre. Il dit que Sainte-Beuve le rapproche des *Mémoires du chevalier de Gramont*. C'est dans les *Causeries du lundi*, t. I, p. 95, et non p. 81, comme l'indique M. Asse, que Sainte-Beuve a parlé épisodiquement des *Anecdotes sur le maréchal de Richelieu*, mais la phrase me semble beaucoup moins favorable qu'à M. Asse. Le petit livre de Rulhière ne parut pas du vivant de l'auteur. Il fut pour la première fois publié en 1801 à la suite de poésies diverses de Rulhière. GRISBERG.

Compte rendu de l'Assemblée provinciale en Provence, *tenue à Aix les 11 et 12 mai 1889 à l'occasion du Centenaire de 1789*. Marseille, Impr. marseillaise, 1890, in-8 de VIII-232 p.

C'est principalement aux efforts de M. le comte de Villechaize que l'Assemblée provinciale de Provence dut son organisation ; dans les rangs de ses promoteurs, nous rencontrons M. l'abbé Barnave, petit-fils du constituant ; M. Boissard, ancien procureur général ; M. le marquis de Castellane ; M. l'amiral Rallier, etc. L'Assemblée s'ouvrit par un service commémoratif célébré à Saint-Sauveur d'Aix pour le repos de l'âme des membres des États de Provence et de tous ceux qui prirent part au mouvement de 89 : Mgr l'archevêque d'Aix présidait la cérémonie. Dans les séances tenues les 11 et 12 mai, dix rapports ont été présentés et ont servi de matière aux discussions des congressistes. On nous permettra de signaler entre autres celui de M. l'amiral Rallier du Bâty sur l'armée et la marine ; mais, dans tous, on rencontrera des études pratiques qu'il était utile de conserver non seulement pour leur valeur propre, mais en témoignage d'un mouvement généreux qu'il faut encourager et continuer. V. P.

L'Italia nell' età di mezzo, del dott. LUIGI CALAMASSI. Volume I. *Dall' evo antico al medio. Il dominio barbarico in Italia. Cristianesimo e papato.* Città di Castello, S. Lapi, 1890, in-8 de 121 p. — Prix : 2 fr.

Le but de M. Calamassi, en écrivant cette histoire, a été de composer un livre, modeste d'apparence et dépourvu de l'appareil de l'érudition, où la recherche et l'examen des faits serait pourtant soumis à une sévère critique, où la brièveté de l'exposition ne nuirait ni à la clarté ni à la vivacité du récit, et il s'est efforcé d'exprimer ses pensées dans une langue et dans un style vraiment italiens, débarrassés des modernismes et des emprunts aux idiomes étrangers. Nous ne faisons point difficulté d'avouer que M. Calamassi nous paraît avoir rempli son objet. L'on prend plaisir à suivre un récit suffisamment exact — plusieurs points prêteraient à contestation, mais le plan de l'auteur lui interdisait de discuter ses assertions, — retracé dans un style sobre et savoureux. En dépit de ces qualités, nous ne pouvons donner notre approbation à un ouvrage animé d'un esprit aussi nettement anticatholique. La passion de l'auteur lui fait même commettre des... naïvetés de langage, quand il traite, par exemple, de « fraude sacrilège » la lettre dans laquelle Étienne II, faisant appel à l'aide du monarque franc, donne la parole au prince des apôtres. E.-G. L.

L'Europe à la veille de la guerre, par NICOLAS NOTOVITCH. Paris, A. Savine, 1890, in-12 de 132 p. — Prix : 2 fr.

Cet ouvrage est dédié « à la question de l'alliance franco-russe, » ce qui indique suffisamment dans quel esprit il a été composé. Voici, en résumé, les idées de l'auteur : Chacune des puissances engagées dans la triple alliance a des visées particulières, dont la réalisation implique l'abaissement de la Russie et de la France. L'Angleterre a principalement pour rivale la Russie, avec laquelle il lui serait possible de s'entendre, l'Empereur n'entretenant pas la visée de conquérir l'Inde. L'Allemagne est redevable de ses succès à la Russie, qui a détourné une partie des forces autrichiennes en 1866 et qui a garde la neutralité en 1870. La Russie, en 1875, a empêché l'Allemagne d'attaquer la France qui, au gré de Bismarck, reprenait trop de force. L'Autriche veut envahir la Macédoine avec l'aide des jésuites et occuper Salonique. Depuis le départ de Battenberg et l'abdication de Milan, elle recule dans la péninsule des Balkans. La Turquie est dominée par les cléricaux arabes ; qu'elle demeure neutre !

La Russie a échoué en Bulgarie. « La faute, dit M. Notovitch, appartient à nos diplomates. Le prince Tcherkasky a eu le tort de donner une constitution très libérale... puis sont venus nos représentants qui... se sont conduits avec un esprit d'absolutisme complet, si bien qu'ils ont excité contre eux tout le monde,... obligeant ainsi les Bulgares à se jeter dans les bras des Autrichiens et des Anglais (p. 105). »

« Le principal intérêt de la Russie, dit l'auteur, est de voir l'Europe demeurer dans le *statu quo* (p. 127). » Ce desideratum, dont il importe de prendre note, était confirmé naguère par un organe autorisé : « La Russie ... est satisfaite... de l'équilibre européen tel qu'il se trouve actuellement établi (*Nord*, 18 février). » Elle doit s'allier avec la France, laquelle n'a, cependant, pas pris son parti de ce prétendu équilibre. « Nous autres Russes, ajoute M. Notovitch, regretterions fort que la République n'ait pas réussi en France, parce que la République seule peut y exercer un gouvernement de franchise et d'honnêteté politiques (p. 43 et 115) !! »

A. D'AVRIL.

L'Empereur d'Allemagne. — La France. — La Question européenne. — Une solution, par PASQUALE FIORE, professeur de droit privé comparé de l'Université de Naples. Paris, Chevalier-Marescq, 1890, in-8 de 40 p. — Prix : 1 fr.

D'après M. Fiore, « l'état de paix armée ne peut constituer la base de l'équilibre européen. L'accroissement incessant des dépenses d'armement ne permet pas d'arriver à une solution de la question sociale, dont la gravité, de jour en jour plus menaçante, compromet la sécurité intérieure et extérieure de tous les pays civilisés. Un désarmement partiel ou général n'est pas possible dans les conditions actuelles. » Après avoir posé ces points, le professeur de Naples se demande « quelle pourrait être la solution de la question européenne et le nouveau fondement de l'organisation politique des États (p. 5). » La réponse est l'objet du nouveau travail de M. P. Fiore, qui applique à la question spéciale du désarmement la solution recommandée, dans un ouvrage intitulé : *Le Droit international codifié et sa sanction juridique*, qu'il a publié en 1890, et dont nous avons donné ici même un compte rendu détaillé (t. LXI, p. 131).

En ce qui concerne le conflit entre la France et l'Allemagne, l'auteur conseille l'érection des provinces détachées en une principauté indépen-

dante et neutralisée. Il estime qu'une telle solution sortirait d'un congrès européen auquel des députés alsaciens et lorrains auraient été appelés.

J'ignore si un congrès aboutirait à ce résultat; mais l'idée d'appeler dans les conseils de l'Europe les représentants des provinces intéressées mérite d'être signalée, je dirai même recommandée à l'attention des diplomates et des publicistes. Ce serait une extension du principe posé dans le célèbre protocole d'Aix-la-Chapelle. A. D'AVRIL.

En Avant! sur le terrain catholique, par MIRIAM, ouvrage traduit en espagnol et en portugais dès son apparition. 2e édition. Paris, 8, rue François Ier, s. d. (1891), in-18 de 251 p. — Prix : 0 fr. 40.

L'auteur qui se cache sous le pseudonyme de Miriam a déjà donné : *Debout!* Aujourd'hui il publie un nouvel opuscule : *En Avant!* Il caractérise ainsi son œuvre : « Ces lignes ne sont pas autre chose que le coup d'épaule d'un catholique qui croit à l'efficacité de tous les efforts, même les plus faibles... Les arguments qui passeront sous les yeux du lecteur sont tirés en partie des journaux *l'Univers* et *la Croix*, qui se sont faits les ardents champions du « parti catholique » en France. » Voici les titres des neuf chapitres : *Qu'est-ce que le « terrain catholique »? — Terrain catholique et terrain conservateur. — Pourquoi la ligue catholique? — Conservatisme, petiti... cisme et libéralisme. — Impuissants et maladroits. — Le Conservateur est prisonnier du juif. — Savetier, fais ton métier. — Faits et gestes des ligueurs catholiques. — Le Prêtre et la Ligue catholique.— Conclusion.* L'auteur est, à coup sûr, animé d'excellentes intentions, mais pourquoi tire-t-il parfois sur ses propres troupes? Plus de modération et plus de charité ne seraient point inutiles pour rallier tous les hommes de bien sous le drapeau de la défense religieuse et sociale. G. DE B.

Un an d'exil, par J. LAMOUROUX, ancien secrétaire du comte Dillon. Paris, Savine, 1890, in-18 de 315 p. — Prix : 3 fr. 50.

Comme M. Mermeix, M. Lamouroux a voulu faire entrer le public dans les « Coulisses du boulangisme. » A vrai dire, on n'y voit rien d'extraordinaire : car tous ces tripotages, tous ces marchandages, ces récriminations quand on n'obtient pas ce qu'on veut, ces intrigues pour obtenir davantage, c'est le menu habituel de toute cuisine électorale, et par conséquent tout cela manque d'originalité : M. Lamouroux serait bien naïf de se figurer qu'il a levé, même un coin du voile des mystères boulangistes. Nous ne voyons en tout cela que bavardages sans importance. Manifestement M. Lamouroux, qui a servi avec ardeur la cause du général Boulanger au moment de ses triomphes, l'estime fort peu maintenant qu'il est vaincu ; mais tout ce qu'il nous dit de fâcheux sur son compte ne l'a pas empêché de combattre pour lui jusqu'à la défaite. Donc, ou il avait tort alors, ou il a tort aujourd'hui. Aussi, M. Lamouroux a beau mettre son évolution et son livre sous l'étiquette conservatrice, nous ne saurions lui en faire notre compliment. L'évolution se produit trop tard. P. TALON.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — La mort de M. Franz MIKLOSICH, mort le 7 mars à Vienne, est une perte considérable pour la philologie et surtout pour les études

slaves. Né en Styrie le 20 novembre 1813, M. Miklosich après avoir suivi les cours de philosophie à l'Université de Gratz de 1830 à 1838, se rendit à Vienne pour étudier le droit. C'est là qu'il se lia avec Kopitar, l'un des slavisants les plus distingués de l'époque, qui le poussa dans la voie où il devait si bien réussir. En 1844, Miklosich obtint un poste à la Bibliothèque de la cour, qui assura son existence et lui permit de se livrer à ses recherches. Il venait de perdre son maître et ami quand il publia, en 1845, son premier ouvrage : *Radices linguae slovenicae veteris dialecti*. Élu député à la diète constituante de 1848, il abandonna presque aussitôt la politique, pour retourner à ses études, et fut nommé professeur des langues slaves à l'École supérieure de Vienne (1849). L'année suivante l'Académie impériale l'appela dans son sein, et un honneur semblable lui fut décerné en 1867 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France, qui le nomma correspondant étranger. En 1883, M. Miklosich abandonna sa chaire de l'Université de Vienne, et ses élèves, à cette occasion, lui offrirent une médaille d'or. Outre l'ouvrage que nous avons cité plus haut et les articles qu'il donna aux Mémoires de l'Académie de Vienne et de celle d'Agram, l'illustre philologue a publié de nombreux travaux parmi lesquels nous citerons les suivants : *Lexicon linguae palaeoslovenicae* (1850) ; — *Vergleichende Grammatik der slavischen Sprachen* (1852-1856, 2 vol. in-8) ; — *Slavische Bibliothek* (1851-1858, 2 vol. in-8) ; — *Formenlehre der altslavischen Sprache* (1850, in-8) ; — *Lautlehre der altslavischen Sprache* (1850, in-8) ; — *Chrestomathia palaeoslovenica* (1854-1861); — *Die Bildung der slavischen Personennamen* (1860, in-8) ; — *Die Bildung der Ortsnamen im Slavischen* (1865, in-8) ; — *Monumenta serbica* (1858) ; — *Acta et diplomata graeca medii aevi* (1860-1870) ; — *Die Sprache der Bulgaren in Siebenbürgen* (1856) ; — *Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europa* (1872-1877) ; — *Vergleichende Grammatik der Slavischen Sprachen* (1852-1875) ; — *Dictionnaire abrégé de six langues, russe, vieux slave, bulgare, serbe, tchèque et polonais* (1885) ; — *Etymologisches Wörterbuch der slavischen Sprachen* (1886).

— M. Joséphin SOULARY, qui est mort à Lyon, sa ville natale, le 29 mars, avait su se faire une place à part dans la poésie contemporaine. Sa spécialité, comme l'on sait, était le sonnet; il en est quelques-uns qui sont connus de tout le monde ; mais l'estime que l'on avait pour le talent de l'auteur ne suffit pas à le faire arriver à l'Académie française et elle ne suffira pas davantage à le faire passer pour un grand poète.

— Sir Patrick COLQUHOUN, baronet, qui est mort à Cannes le 22 mars dernier, était un des plus éminents jurisconsultes du Royaume-Uni. Né en 1815, il avait été élevé à Westminster et au Collège Saint-Jean de Cambridge. Il termina ses études juridiques à l'Université de Heidelberg. En 1838, il fut chargé par les républiques hanséatiques de négocier des traités de commerce avec la Turquie, la Perse et la Grèce. En 1857, le roi de Saxe le nomma conseiller aulique; en 1858, il est choisi comme conseiller de justice des îles Ioniennes, et c'est après la cession des îles à la Grèce qu'il fut créé baronet. Sir Patrick retourna alors en Angleterre où il exerça une des charges de Conseil de la Reine. Il laisse de nombreux ouvrages, et notamment une étude du Code civil romain avec commentaires et comparaisons tirées des lois mosaïques, canoniques, mahométanes et des législations modernes.

— La mort de M. Léon AUBINEAU, arrivée à Paris le 16 mars, laisse un vide très regrettable dans les rangs des écrivains catholiques. Né à Paris en 1815, M. Aubineau entra à l'École des chartes (promotion de 1840). Il fut à

l'*Univers* un des plus actifs collaborateurs de Louis Veuillot. Nous citerons de lui les ouvrages suivants : *Les Jésuites au bagne* (1850, in-18); — *Critique générale et réfutations. Augustin Thierry* (1851, in-18); — *Histoire des Petites Sœurs des Pauvres* (1852, in-18); — *Les Serviteurs de Dieu* (1852, in-18); — *La Révérende Mère Émilie, fondatrice des religieuses de la Sainte-Famille de Villefranche en Rouergue* (1855, in-12); — *Notice sur Mme la marquise Le Bouteiller* (1857, in-18); — *Notices littéraires sur le* XVIIIe *siècle* (1859, in-18) ; — *Notice sur M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires* (1860, in-18); — *Paray-le-Monial et son monastère de la Visitation* (1873, in-18); — *La Vie admirable du Bienheureux mendiant et pèlerin Benoît-Joseph Labre* (1873, in-12); — *Le Saint Homme de Tours; Vie de M. Dupont* (1878, in-12); — *De la Révocation de l'édit de Nantes* (1879, in-12); — *Dom Bosco* (1883, in-12); — *Parmi les lys et les épines* (1884, in-12); — *Au soir, récits et souvenirs* (1885, in-12); — *Épaves, récits et souvenirs* (1887, in-18); — *La Rév. Mère Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny* (1888, in-18); — *Regards en arrière. Récits et souvenirs* (1888, in-18).

— M. Théodore FAULLAIN DE BANVILLE est mort à Paris le 14 mars. Né en 1823 à Moulins, M. de Banville n'avait que dix-neuf ans quand il publia son premier recueil de vers : *Les Cariatides* (1842, in-8) qui attira sur lui l'attention, et qui ne tarda pas à être suivi d'un autre volume, *les Stalactites* (1842, in-8). Mais ce furent surtout *les Odelettes* (1856, in-16) et *les Odes funambulesques* (1857, in-16) qui établirent sa réputation. Bien que M. de Banville se soit exercé au théâtre, où il donna l'opéra des *Nations*, dès 1851, et quelques pièces qui réussirent assez bien, telles que *les Fourberies de Nérine* (1864), *Gringoire* (1864), *Deidama* (1876), ce sont surtout ses poésies et ses romans qui ont été goûtés du public. Nous citerons encore de lui : *La Vie d'une comédienne. Minette* (1855, in-32); — *Esquisses parisiennes* (1859, in-12); — *La Mer de Nice. Lettres à un ami* (1861, in-12); — *La Pomme*, comédie (1865, in-12); — *Les Camées parisiens* (1866-1873, 3 vol. in-12); — *Les Exilés* (1866, in-12); — *Les Parisiennes de Paris* (1836, in-12); — *Études grecques. Nouvelles Odes funambulesques* (1869, in-12); — *Eudore Cléar* (1870, in-12); — *Idylles prussiennes* (1871, in-12); — *Petit Traité de poésie française* (1872, in-16); — *Trente-six Ballades joyeuses* (1873, in-16); — *Les Princesses* (1874, in-16); — *Occidentales, rimes dorées, rondels* (1875, in-16); — *Contes pour les femmes* (1881, in-12); — *Contes féeriques* (1882, in-12); — *Paris vécu* (1883, in-12); — *Mes Souvenirs* (1882, in-12); — *La Lanterne magique* (1883, in-12); — *Nous tous* (1884, in-12); — *Contes héroïques* (1884, in-12); — *Contes bourgeois* (1885, in-12); — *Socrate et sa femme*, comédie (1885, in-12); — *Dames et demoiselles* (1886, in-18); — *Scènes de la vie, les Belles Poupées* (1888, in-18).

— On annonce encore la mort de M. Jean BAZOUGE, rédacteur à l'*Union malouine et dinannaise*, et auteur d'un *Album dinannais* et d'un *Guide du baigneur et du touriste à Saint-Malo*; — de M. Elphège BOURSIN, qui collabora à divers journaux, rédacteur en chef du *Progrès libéral de Toulouse*, et plus récemment, de la *Correspondance républicaine*, auteur du *Livre des femmes au XIXe siècle*; — de M. CAHOURS, membre de l'Académie des sciences (section de chimie), professeur à l'École centrale, répétiteur de chimie à l'École polytechnique, auteur du *Traité de chimie général élémentaire, leçons professées à l'École centrale des arts et manufactures*; — du docteur CLIN, ancien professeur à l'École de médecine, mort à l'âge de 64 ans, le 24 mars; — de M. CORBON, qui fut, en 1839, un des fondateurs de l'*Atelier*, auteur de *l'Enseignement professionnel*, *le Secret du peuple de Paris*; — de M. DUBOIS, auteur de *la Tresse blonde; La Bande rouge; Le vrai Masque de fer; L'As de*

cœur; Les Collets noirs; La Vieillesse de M. Lecocq; Le Crime de l'omnibus; Le Chêne Capitaine, etc.; mort le 1er mars; — de Mme Julie GORAND, auteur d'ouvrages pour la jeunesse, directrice du *Journal des jeunes personnes,* morte à 82 ans; — de M. Ernest HOSCHEDÉ, l'un des fondateurs et directeur de la *Gazette des beaux-arts,* fondateur de l'*Art de la mode,* auteur des *Femmes-artistes* (salons de 1880-1881); *Exposition de l'Union des femmes (peintres et sculpteurs; Cercle des Arts libéraux; Impressions de mon voyage au Salon 1882,* mort le 20 mars; — de M. Henri LEBON, gérant du *Messager de Toulouse,* doyen des journalistes toulousains, mort le 6 mars; — de M. LEDIEU, administrateur du journal *le Jour,* mort le 8 mars; — de M. Henri LOVE, ingénieur des arts et manufactures, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres: *Des diverses résistances et autres propriétés de la fonte, du fer et de l'acier, et de l'emploi de ces métaux dans les constructions, Mémoire sur la loi de résistance des piliers d'acier déduites de l'expérience;* — de M. le docteur MAUPOINT, fondateur et directeur du *Moniteur du Calvados,* décédé le 11 mars; — de M. Albert PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées; — de M. Charles REINWALD, doyen des libraires-éditeurs, auteur d'un *Catalogue annuel de librairie française;* — de M. RICARD, bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des antiquaires de France, décédé, à l'âge de 85 ans, le 3 mars; — de M. Élie SORIN, bibliothécaire d'Angers, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres: *Histoire du lycée d'Angers; Histoire de la République française; Les Martyrs du siége de Paris; Le Plébiscite; La Prusse et la campagne de Sadowa; Suez, histoire de la jonction des deux mers; La Vie politique en province.*

— A l'étranger, on annonce la mort: du Dr Otto BENEKE, secrétaire du sénat de Hambourg, bien connu par ses travaux historiques, mort à Hambourg le 9 février; — du Dr Rud. BENFEY, auteur de nombreux écrits pédagogiques et scientifiques, mort à Iéna, vers la fin de février, à 72 ans; — du Dr BERNOULLI, professeur à l'École technique supérieure d'Aix-la-Chapelle, mort le 19 février; — de M. George BERTIN, Italien d'origine, Français de naissance, mais dont la vie se passa en Angleterre et qui publia dans ce pays les ouvrages qui lui assurèrent une place honorable parmi les orientalistes, et notamment sa *Grammar of Akkadian* (1889, in-8); — de Mgr Constant-Joseph BOGAERTS, camérier de Sa Sainteté, ancien vicaire général de Mgr l'évêque de Liège, fondateur de *De Middelaar,* auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages en flamand, mort le 17 février, à Zonhoven, à 78 ans; — du poète anglais CLOSE, mort à Londres, le 15 février, à 75 ans; — du Dr Ottokar FEISTMANTEL, professeur de géologie à l'École technique supérieure de Prague, mort à 43 ans, le 10 fevrier; — de M. Émile GAUTIER, astronome et ingénieur génevois, ancien directeur de l'Observatoire de Genève, auteur d'un *Essai sur la théorie de la perturbation des comètes* (1847, in-8), mort le 23 février; — du Dr Willibald GRIMM, professeur de théologie à l'Université d'Iéna, où il est mort le 24 février, âgé de 84 ans; — de M. le baron Theophil VON HANSEN, mort à Vienne, à 78 ans, le 17 février; — du Dr Eduard HILLER, professeur des langues classiques à l'Université de Halle, mort dans cette ville le 9 mars; — du Dr E. JENDRASSIK, professeur de physiologie à l'Université de Budapest, où il est mort à 66 ans, le 3 mars; — du Dr Alexander KRANNHALS, directeur du gymnase de Riga, mort le 7 février, a 76 ans; — de M. Peter-Jakowlewitch KRUTIZKI, conservateur du cabinet de botanique à l'Université de Saint-Pétersbourg, mort dans cette ville, en février; — du Dr LISKE, professeur d'histoire à l'Université de Lemberg, où il est mort, à 53 ans, le 27 février; — de M. Alexander Bennet MAC GRIGOR, collaborateur de *The Academy* et de *The*

Encyclopaedia Britannica, mort à 64 ans, le 24 février, à Glasgow; — de M. Charles-Jean MAXIMOWICZ, professeur de botanique à l'Académie de Saint-Pétersbourg, mort le 16 février, dans cette ville, à 63 ans; — de M. Giovanni MORELLI, sénateur du royaume d'Italie, connu, comme critique d'art, sous le pseudonyme de Ivan Lermoljew, mort à Milan; — du Dr A. OGANOWSKI, professeur à la Faculté de droit de Lemberg, où il est mort le 10 février; — de M. Hugues OLTRAMARE, théologien génevois, connu par une traduction et un commentaire du Nouveau-Testament, mort en février à Genève; — de M. Henry PRATT, astronome anglais; — du Révérend Robert-Hebert QUICK, auteur d'ouvrages pédagogiques appréciés et de *Essays on Educational Reformers* (1868, in-8), qui collaborait au *Spectator* et surtout au *Journal of Education*, mort à 60 ans, le 9 mars; — de M. James REDPATH, journaliste américain, qui, après avoir débuté à dix-huit ans dans *The Tribune*, de New-York, finit par devenir l'un des directeurs de *The North American Review*, mort le 5 février; — de M. Adamo ROSSI, ancien archiviste de Pérouse, professeur de latin et d'italien à l'Université de cette ville, l'un des hommes les plus compétents dans toutes les questions se rattachant à l'histoire de l'Ombrie, mort à 70 ans, le 22 février; — du Dr R. STAUDIGL, professeur de géométrie descriptive à l'École technique supérieure de Vienne, mort dans cette ville, à 52 ans, le 22 février; — de M. Jules DE SWERT, violoncelliste et compositeur d'opéras belge; — de M. Peter VANDE LOO, chanoine et régent du séminaire ecclésiastique de Munster, mort à 64 ans, le 11 février; — du Dr Émile WOLFF, recteur de l'École supérieure des jeunes filles d'Apolda, mort à 43 ans, le 22 février; — de l'écrivain silésien M. ZYCHLINSKI, mort le 12 février, à Breslau.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DES CATHOLIQUES. — C'est la France, qui, en sa qualité de fille aînée de l'Église, prit l'initiative du Congrès scientifique international des catholiques qui se tint en 1888 et dont le succès fut si bien assuré que l'on décida de tenir un nouveau congres après trois ans. Il était naturel que l'honneur fût réservé à la France de donner une fois encore l'hospitalité aux savants catholiques. Aussi le second congrès vient-il de se tenir à Paris, dans les salles de l'Institut catholique, du 1er au 6 avril, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Richard, cardinal-archevêque de Paris, et sous la présidence effective de S. G. Mgr Freppel, l'éminent évêque d'Angers. Nous ne pouvons rendre ici un compte suffisant de ce congrès. Nous voulons seulement applaudir au brillant succès qu'il a obtenu. Le congrès de 1888 n'avait guère réuni plus de mille adhérents; celui de 1891 compte près de trois mille adhésions; quatre-vingts mémoires avaient été envoyés au premier; cent cinquante ont été soumis au second. Sept sections se partageaient les travailleurs venus de tous les points du globe : 1° sciences religieuses, sous la présidence de Mgr Lamy, de l'Académie de Bruxelles; 2° sciences philosophiques, sous la présidence de notre collaborateur M. Domet de Vorges; 3° sciences juridiques, sous la présidence de M. le comte de Vareilles-Sommières, doyen de la Faculté libre de droit de Lille; 4° sciences historiques, sous la présidence de M. l'abbé Duchesne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; 5° sciences philologiques, sous la présidence du savant professeur de l'Université de Greifswald, M. Koschwitz; 6° sciences mathematiques, physiques et naturelles, sous la présidence de M. Mansion, professeur à l'Université de Gand; 7° sciences anthropologiques, sous la présidence de M. le marquis de Nadaillac, membre correspondant de l'Institut de France. L'on aura une idée de l'activité des

savants réunis au Congrès, si nous disons qu'en quatre jours (le mercredi 1er avril a été occupé par une séance préparatoire, et le dimanche il n'y a eu d'autre réunion que le banquet du soir), ils n'ont pas eu moins de quatre-vingts heures de séances; et qu'ils y ont assisté avec tant de zèle que les salles de l'Institut qui contenaient chacune cent vingt personnes au moins, se sont trouvées trop étroites pour quelques réunions. La vivacité des discussions qui se sont engagées sur certains points de la science, sur la valeur des théories chimiques modernes attaquée par le R. P. Bulliot, mariste, et défendue entre autres par M. Witz; sur la question brûlante de l'évolution des espèces, etc., a bien montré la sincérité et la liberté de cette science catholique, et a bien fait ressortir la vérité de cette parole dite à la clôture par l'illustre président du congrès, que la croyance aux vérités révélées ne saurait être une entrave à la liberté légitime de la science, pas plus que la croyance aux axiomes évidents de la géométrie. Nous voudrions encore noter ici un point bien digne d'attention, c'est la fraternelle cordialité qui a régné entre les membres du congrès, malgré la divergence des opinions scientifiques, malgré la différence des nationalités; car il est venu des adhérents de tous les points du globe, de la Belgique, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, des deux Amériques; les Hindous même ont été représentés. Cette franche cordialité, M. Grauert, professeur de l'Université de Munich, en a donné la raison dans les belles paroles qu'il a prononcées d'une voix vibrante et émue à la dernière séance de la section d'histoire pour répondre à M. l'abbé Duchesne, qui venait de faire ressortir la bonne grâce avec laquelle les savants étrangers, et particulièrement ceux de l'Allemagne, avaient envoyé des mémoires à ce congrès. C'est que toutes les nations chrétiennes sont filles d'une même mère, la sainte Église catholique, et qu'en dépit des questions de races et de nations, les savants réunis au congrès avaient un double lien : l'union dans l'amour sincère de la science et dans la foi sincère aux vérités de la religion.

Congrès. — La Société royale de numismatique de Belgique organise, pour fêter le cinquantième anniversaire de sa fondation, un congrès numismatique qui se tiendra à Bruxelles du 5 au 8 juillet, sous la présidence du vicomte B. de Jonghe. Le prix de la cotisation est de 20 fr. et donne droit à un exemplaire du compte rendu.

— C'est à Bruxelles également qu'aura lieu, du 2 au 7 août 1891, la septième session du Congrès archéologique et historique organisé par la Fédération des Sociétés savantes de Belgique.

— On annonce qu'un congrès international de géographie se tiendra à Washington au mois d'août.

Concours et Prix. — L'Académie des Jeux floraux vient de procéder à l'examen des ouvrages en vers et en prose, présentés au concours de 1891. Les huit ouvrages suivants ont été couronnés : *Cœlio*, poème, par M. Paul Janot, de Toulouse (un œillet); — *Les Chimères*, élégie, par M. Paul Laffargue, de Toulouse (un œillet); — *L'Idylle normande*, idylle, par M. le comte François de Salles, de Courbevoie (Seine) (un souci réservé); — *Veuve*, sonnet, par M. Hippolyte Matabon, de Marseille (l'églantine d'argent, fondation Waïsse-Cibiel); — *Le Marquis de Montcalm au Canada*, poème par M. le vicomte d'Ybarrart d'Etchegoyen, de Versailles (la violette d'or); — *Le Marquis de Montcalm au Canada*, poème, par M. Léon Berthaut, professeur d'anglais à Rennes (un œillet); — *L'Amour dans la rosée*, pièce, par M. Albert Duvau, d'Autun (un œillet); — *Refus*, pièce par Mme Maurin, de Vincennes (un œillet).

Un Manuscrit de la Bible. — Sous les auspices et grâce à la munificence de S. S. Léon XIII, le Rme P. abbé Joseph Cozza-Luzzi, vice-bibliothécaire de la sainte Eglise, vient de faire reproduire, d'après la méthode de la phototypie, le célèbre manuscrit grec de la Bible, qui est désigné à la Bibliothèque Vaticane sous le n° 1209. Écrit sur de très fines membranes de peau d'antilope, à la manière des anciens manuscrits égyptiens, et en lettres onciales d'une admirable régularité, ce précieux manuscrit reproduit pour l'Ancien Testament le texte le plus renommé de la version des Septante, et, pour le Nouveau, un des textes les plus autorisés dans la langue originale. D'aucuns ont cru y reconnaître un des cinquante gros volumes que Constantin fit écrire par Eusèbe, comme celui-ci le raconte lui-même, et envoyer en don aux principales églises. Mais peut-être ce volume, à en juger par le papyrus et par la méthode d'écrire, remonte-t-il à une date plus reculée encore. Du temps de Sixte V, il servit de base à la célèbre édition grecque sixtine, laquelle fut acceptée aussi par les dissidents comme texte commun. Au siècle dernier, le cardinal Maï en avait tenté la reproduction, mais la méthode employée à cet effet ne parut pas assez heureuse et il ne voulut rien publier. La reproduction actuelle, à la phototypie, commencée sous le pontificat de Pie IX par les RR. Vercellone et Cozza et par leurs collaborateurs, fut dès lors encouragée par un bref, auquel S. S. Léon XIII en a ajouté un autre pour en louer l'heureux accomplissement. On pourra, de la sorte, avoir sous les yeux, dans les principales bibliothèques du monde, le texte le plus ancien de la Bible, et ce sera l'un des utiles résultats de ces hautes études, dont la Bibliothèque Vaticane est devenue le foyer, grâce à la généreuse impulsion de N. S. P. le Pape. (*Monde.*)

Paris. — En retraçant l'histoire de *la Maison des Carmes* (*1610-1875*) (Paris, Poussielgue, in-16 de XI-79 p.). M. l'abbé Pisani a eu pour objet de rappeler les événements dont ont été témoins ces bâtiments et que connaissent trop peu même ceux qu'ils abritent aujourd'hui; il a eu « l'espoir que les élèves de la maison s'y attacheront plus encore quand ils sauront de quels souvenirs ils sont les gardiens et de quelles vertus ils doivent être les continuateurs. » Comme l'objet a bien été rempli, l'espoir ne sera point déçu. M. l'abbé Pisani retrace l'histoire de la maison depuis le moment où s'établirent sur le terrain de saints religieux carmes, qui gardèrent jusqu'à la fin leur réputation d'austérité; il la suit à travers la tourmente révolutionnaire qui répandit le sang des martyrs et la profana par les bals qu'elle y établit, jusqu'au moment où une ancienne carmélite, l'ayant rachetée de la fortune de sa famille, y appela ses sœurs en religion; il raconte comment l'archevêque de Paris en fit l'acquisition et y établit une École de hautes études ecclésiastiques. L'auteur arrête son récit au moment où l'Institut catholique nouvellement fondé s'installe dans les bâtiments où il est maintenant trop à l'étroit. Un plan des anciens bâtiments accompagne le volume. Ajoutons que ce récit, qui a d'abord paru dans le *Bulletin de l'Institut catholique*, se vend au profit de sa reconstruction.

— L'*Indice armorial* de Louvan Geliot est un des premiers ouvrages qui aient paru sur cette science; et l'on sait tout le cas que les érudits et les curieux font de la réédition fort augmentée que l'imprimeur Pierre Palliot en a donnée en 1660 sous ce titre : *La Vraye et parfaite science des armoiries.* Mais cette édition fort recherchée est non moins rare. Il est donc vraisemblable que la réimpression fac-similé qu'en entreprend le Comptoir international d'édition et de réimpression, 76, rue de Seine, aura un assez grand succès, bien que le prix de souscription (100 fr.) nous semble beaucoup trop élevé pour un ouvrage dont l'original se peut trouver à moins.

— La maison Berger-Levrault, de Nancy, a mis récemment en vente une autre publication analogue de haut luxe : l'*Ancien Armorial équestre de la Toison d'or et de l'Europe au* XV*e siècle* (in-folio de XXVI-293 p. et 114 pl. en chromotypographie). C'est M. Lorédan Larchey, conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui a dirigé cette reproduction fac-simile du manuscrit 4790 de ladite Bibliothèque. L'Armorial dont l'auteur ne s'est pas nommé a dû être rédigé vers 1461. Il contient environ un millier d'écus ou de figures équestres.

— Dans une curieuse notice sur le *Texte latin de la chronique abrégée de Guillaume de Nangis* (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, in-8 de 8 p.), M. Moranvillé fait connaître de cet abrégé un nouveau texte (Bibl. Nat. Lat. 6184) plus complet et plus exact que celui du Vatican.

— M. Lefèvre-Pontalis a publié en tirage à part (Paris, Alphonse Picard; E. Plon, Nourrit et Cie, in-8 de 48 p.) la *Notice sur M. Hippolyte Carnot*, qu'il avait lue à l'Académie des sciences morales et politiques et qui avait d'abord été publiée dans les Comptes rendus de cette société.

— Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs la mise en vente d'un *Catalogue abrégé de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* dont la rédaction est l'œuvre de MM. Poirée et Lamouroux, et qui doit être accompagné d'une introduction par M. H. Lavoix sur *les Bibliothèques et leur public*. Le premier fascicule de cette utile publication, qui vient de paraître (Paris, Firmin-Didot, in-8 de 57 p.) comprend les divisions suivantes : Bibliographie ; Sciences philosophiques ; Politique ; Économie politique ; Finances ; Pédagogie. C'est un véritable service que ce volume rendra au nombreux public qui vient consulter les livres de la Bibliothèque et qui jusqu'ici n'avait point où se renseigner exactement sur le contenu de ce dépôt. Nous reviendrons sur ce travail quand il sera plus avancé.

— Deux brochures de M. Omont : la première est une notice, tirée de la *Revue des Études grecques*, sur un manuscrit de la bibliothèque royale de Turin, qui contient le Typicon, ou Manuel des offices du monastère de Saint-Nicolas di Casole près Otrante (Paris, Leroux, gr. in-8 de 9 p.). La notice du savant hellénisté complète tous les travaux antérieurs. La seconde brochure est une étude, extraite des *Annales du Midi*, sur *les Manuscrits de Pacius chez Peiresc et Holstenius, 1629-1631* (Toulouse, Privat, gr. in-8 de 29 p.). M. Omont, utilisant le recueil des lettres de Lucas Holstenius publié par Boissonade, le recueil des lettres de Peiresc aux frères Dupuy, et ajoutant à tout cela divers détails inédits, a reconstitué très heureusement un curieux chapitre d'histoire littéraire.

— M. Stein consacre une brochure à l'*Atelier typographique de Wolfgang Hopyl à Paris* (Fontainebleau, in-4 de 30 p. avec une planche). Cette luxueuse publication est un cadeau *per nosse* offert à un érudit de Gand, M. Paul Bergmans. M. Stein établit que W. Hopyl, qui fut imprimeur à Paris pendant trente-quatre ans au moins, de 1489 à 1523, était originaire du diocèse d'Utrecht, qu'il eut une fille qui épousa Nicolas Prévost, imprimeur à Paris ; qu'enfin il imprima le premier des ouvrages en langue flamande à Paris. L'excellent bibliographe a complété son curieux travail en énumérant soixante-six ouvrages imprimés par W. Hopyl.

— Le tome X de la cinquième série des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* (Paris, C. Klincksieck, gr. in-8 de 416 p.) contient les travaux que voici : *Saint Germier, évêque de Toulouse au* VI*e siècle. Examen critique de la vie*, par M. l'abbé Douais ; — *Notice sur trois cloches anciennes dans le Jura*, par M. l'abbé P. Brune (avec 3 planches) ; — *Notes sur quelques*

antiquités découvertes en Suède, par le baron J. de Baye ; — *Le Bagage d'un Étudiant en 1547,* par M. Lecoy de la Marché ; — *Saint Servais. Examen d'une correction introduite à son sujet dans les dernières éditions de Grégoire de Tours,* par M. Aug. Prost ; — *Mémoire sur plusieurs enceintes antiques du département de l'Aisne,* par M. Vauvillé (avec 4 planches) ; — *Notice de quelques bijoux d'or au nom de Constantin,* par M. Mowat ; — *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule,* par M. l'abbé Duchesne.

— La *Bibliothèque elzévirienne,* qui a éprouvé tant de vicissitudes si vivement déplorées par les bibliophiles, vient de s'enrichir d'un volume qui, espérons-le, sera suivi de beaucoup d'autres : *Les Œuvres poétiques de M. Bertaut, evesque de Sées, abbé d'Aunay, premier aumônier de la Royne,* publiées d'après l'édition de 1620 avec introduction, notes et lexique, par Adolphe Chenevière, docteur ès lettres (Paris, Plon et Nourrit, in-18 de LI-557 p.).

— Notre collaborateur M. l'abbé Péries vient d'extraire de la *Revue des sciences ecclésiastiques* une étude qu'il y avait insérée sur *la Morale catholique et l'irresponsabilité déterministe.* (Arras, imp. P.-M. Laroche, in-8 de 46 p.). L'auteur étudie successivement le système déterministe et les formes diverses qu'il revêt, dans une première partie de son travail ; et, dans une deuxième, il examine les causes prétendues d'irresponsabilité : causes pathologiques et causes physiologiques.

— Annonçons la publication du *Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens des VIIe et VIIIe siècles, de la trouvaille de Cimier, donnée au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale,* par M. Arnold Morel-Fatio, rédigé par le donateur et publié selon ses vœux par M. A. Chabouillet. (Paris, Rollin et Feuardent, gr. in-8 de XVIII-63 p., illustré de 11 pl.). Le catalogue est précédé d'une notice sur *Arnold Morel-Fatio et sa donation au cabinet des médailles,* par l'ancien conservateur du département des médailles, antiques et pierres gravées de la Bibliothèque nationale.

ARTOIS. — D'après une notice sur *les Origines de l'imprimerie à Hesdin-en-Artois (1512-1518),* de M. A. Claudin (Paris, Claudin, gr. in-8 de 16 p.), l'honneur d'avoir érigé la première imprimerie dans la province d'Artois revient à la petite ville de Hesdin. M. Claudin décrit l'*Agrégatoire de Coustumes,* le premier livre imprimé à Hesdin (15 décembre 1512), recueil qui fut réimprimé au même lieu cinq ans plus tard (10 octobre 1517). Des presses de Baudrain Dacquin sortit encore (18 décembre 1518) la *Dévote contemplation sur le mistere de nostre redemption.*

BÉARN. — M. Adrien Planté vient de faire paraître un volume fort curieux sous le titre de : *Une grande baronne du Béarn, du XIIIe au XVIIIe siècle.* (Pau, imp. Ribaut, in-8, 268 p.). Il s'agit de la baronnie de Gayrosse, dont l'auteur possède aujourd'hui non seulement les archives, mais la propriété. Après avoir fait connaître ce qu'étaient la Cour Majour et les grands barons du Béarn, M. Planté donne la suite des seigneurs de Gayrosse depuis le commencement du XIIIe siècle.

BOURBONNAIS. — M. Rayeur, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée de Moulins, a entrepris, sous ce titre : *Les Départements français,* une publication qui sera très importante, si l'on en juge par le début. L'ouvrage paraît par fascicules de seize pages petit in-8. Le département de l'Allier en est à sa huitième livraison. Après un aperçu singulièrement vif, clair, sur le département, où l'histoire se mêle à la géographie, et où l'auteur passe en revue les faits, le caractère, les mœurs, le passé des habitants, les hommes célèbres, puis les reliefs du sol, les cours d'eau, etc., viennent la géologie de l'Allier, par M. de Launay, professeur de l'École

supérieure des mines, et l'agriculture de l'Allier, par M. Jouffroy, professeur départemental.

CHAMPAGNE. — M. Jules Viard a récemment publié dans la *Revue de Champagne et de Brie* une substantielle étude sur *Une Municipalité de canton dans la Haute-Marne sous le Directoire* (*Fresnes-sur-Apance, Villars-Saint-Marcellin, Enfonvelle*), et il en a donné un tirage à part (Arcis-sur-Aube, imp. Léon Frémont, in-8 de 70 p.). L'on trouvera de curieux et parfois d'amusants renseignements dans ce bon travail d'histoire locale, fondé principalement sur l'étude attentive et sur le dépouillement minutieux d'un registre de la municipalité de canton, retrouvé par notre excellent collaborateur dans les archives de la commune de Fresnes. L'auteur fait passer tour à tour sous nos yeux, en autant de chapitres différents : l'administration générale; l'instruction publique et le culte; les contributions et les réquisitions; le service militaire; enfin les fêtes républicaines. Les faits, dont les registres de la municipalité ont fourni la mention à l'auteur, ne sont pas propres à relever dans notre estime la période à la fois triste et grotesque du Directoire.

— La brochure intitulée : *Langres et les Mémoires de M. de Metternich. Les Alliés à Langres en 1814. Extrait du journal le Centralisateur...* (Langres, imp. Lepitre-Rigollot, in-12 de 14 p.) n'est que la reproduction textuelle du passage des mémoires de M. de Metternich dans lequel sont rapportées les graves questions qui furent discutées dans cette ville entre M. de Metternich et l'empereur de Russie au sujet du gouvernement qu'il fallait alors donner à la France.

FRANCHE-COMTÉ. — Chaque année, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, publie un volume de *Mémoires* qui mérite, à tous égards, d'être classé dans les premiers rangs parmi les recueils similaires. Le volume de 1890, qui vient de paraître, imprimé avec le goût et la correction qui sont dans les habitudes de la maison Jacquin (Besançon, in-8 de XXXIV-314 p. avec 2 portraits), contient entre autres choses : une très curieuse étude sur *le Conseiller Droz et l'Érudition franc-comtoise à la fin du* XVIII*e siècle*, par M. Jules Gauthier ; — *Les Franc-Comtois à la Fédération de 1790*, excellent discours de réception par M. Maurice Lambert ; — *Les Premières Études géologiques en Franche-Comté*, discours de réception par M. Albert Girardot ; — *Du vain pâturage en Franche-Comté*, par M. Lombart ; — *Claude Arnoux dit Lulier, étude sur un sculpteur franc-comtois de la Renaissance* et *la Vie d'un prélat franc-comtois au milieu du* XVI*e siècle* (Pierre d'Andelot), deux sujets fort bien traités par M. Jules Gauthier ; — des *Éphémérides historiques tirées d'un manuscrit de la bibliothèque de Dole*, découvertes et mises au jour par le même ; — *Les Premières Origines de l'horlogerie franc-comtoise* et *Brissot et l'Académie de Besançon*, par M. Léonce Pingaud, deux travaux dont le *Polybiblion* a déjà parlé avec eloge (Cf. t. LXI, p. 183-184); — un résumé des plus intéressants dû à M. le chanoine Suchet, intitulé : *Anecdotes et coutumes anciennes du val d'Ornans ; — Les Paysages du Jura, d'après Mme de Gasparin*, par un fin lettré, M. Henri Mairot ; — *La Féodalité au* XVIII*e siècle dans la république de Genève*, par M. Maurice Lambert ; — *Le Peintre Édouard Baille et son œuvre*, par M. Alfred Ducat. Ce volume renferme aussi des poésies de M. Paul Guichard, que nous verrions avec plaisir abandonner les généralités pour cultiver la muse franc-comtoise, et de M. Louis Mercier, un enthousiaste « poète du clocher » qui devrait bien réunir en volume ses charmantes productions.

— Nous devons une mention spéciale à l'*Annuaire statistique et démogra-*

phique de la ville de Besançon, de MM. le docteur L. Baudin et Jannot (Besançon, impr. Dodivers, in-8 de 148 p., avec planches et tableaux graphiques). Les titres des principales divisions de cet annuaire en disent assez long par eux-mêmes pour que nous nous dispensions d'entrer dans les détails. Ces titres, les voici : *Population ; — Nuptialité ; — Natalité ; — Mortinatalité ; — Climatologie ; — Hygiène appliquée ; — Statistique des décès et des causes des décès ; — Désinfection.* Les tableaux graphiques joints à l'important travail que nous avons sous les yeux ajoutent grandement à sa valeur. L'exemple donné par la ville de Besançon devrait bien être suivi dans toute la France, surtout à l'heure présente où la faiblesse de l'accroissement de la population sur notre territoire est fréquemment signalée comme un danger pour l'avenir. Quand l'on connaît les causes du mal cela suffit le plus souvent sinon pour le guérir du moins pour l'atténuer d'une manière sensible : à ce point de vue particulier, les auteurs ont fait œuvre de patriotisme pratique.

— L'industrie horlogère de Besançon est loin d'être aussi prospère qu'autrefois ; aussi son relèvement est-il un problème que nombre d'esprits sérieux, parmi les intéressés, s'efforcent de résoudre. Il est question en ce moment de construire sur place l'ébauche de la montre que, jusqu'ici, les « établisseurs » ont fait venir du dehors. Dans sa brochure intitulée : *Besançon fabrique d'ébauches* (Besançon, imp. Millot, in-8 de 54 p.), M. Ern. Antoine, qui est « de la partie, » examine la question de savoir si la réalisation d'un tel projet, caressé par plusieurs, est de nature à favoriser l'industrie bisontine. Après exposition et discussion, avec chiffres à l'appui, il conclut ainsi : « Autant on nous voit réfractaire à l'endroit de Besançon fabrique d'ébauches, autant nous verrions avec plaisir s'acclimater sur place des manufactures de la montre entière » (p. 50). De prime abord, cette manière d'apprécier nous paraît fort judicieuse.

— Nous recevons de M. le sous-intendant militaire C. Boissonnet : *Poligny au* XVI*e siècle* (Poligny, imp. Cottez, in-8 de 30 p.). C'est, d'après un dessin de Claude Luc, une esquisse de la physionomie que présentait cette ville il y a un peu plus de trois siècles (1550). Peut-être trouvera-t-on que certains détails ne se rattachent au sujet que d'une façon assez lointaine, ce qui alourdit la description ; mais, à nos yeux, ce travail est gâté surtout par les sentiments peu sympathiques dont l'auteur fait preuve à l'égard de la monarchie et du catholicisme.

— Du même M. Boissonnet nous arrive une brochure parue depuis quelque temps déjà et intitulée : *Un Ordre de mobilisation en 1363* (Paris, Baudoin, in-8 de 23 p. Extrait du *Journal des sciences militaires*). Cette courte mais substantielle étude est de beaucoup supérieure à la monographie sur Poligny. M. C. Boissonnet a découvert aux archives du Doubs une lettre du bailli du comté de Bourgogne, en date du 7 mars 1362 (1363 nouveau style), enjoignant au prévôt de Colonne de mobiliser une section de quarante sergents de la prévôté. Les termes de ce document ont permis à M. Boissonnet, en ce qui concerne les concentrations de troupes, de faire les plus curieux rapprochements entre les deux époques si différentes du XIV*e* et du XIX*e* siècle. Tout notre système actuel de mobilisation militaire est pour ainsi dire résumé dans la lettre précitée. Une fois de plus, le proverbe se justifie : Rien de nouveau sous le soleil.

— La librairie Gustave Guérin, de Paris, a entrepris de publier des notices historiques sur tous les départements. Présentement, nous avons à signaler l'*Histoire du département de la Haute-Saône* (petit in-16 de 52 p.) et l'*Histoire*

du département du Jura (petit in-16 de 30 p.). La première de ces notices a pour auteur un inspecteur de l'enseignement primaire, M. A. Fenard. L'ensemble est bien compris et intéressant. A relever, cependant, une phrase malheureuse : « Ces moines laboureurs, tout en exploitant la crédulité (?) des seigneurs et des paysans, rendent des services en défrichant le sol » (p. 7). — Pour écrire son *Histoire du département du Jura*, M. Paul Champion n'a pas suivi absolument la méthode de M. Fenard, ce qui ne veut pas dire que la sienne soit inférieure. Nous n'avons rien trouvé ici qui détonne : on eût désiré pourtant que ce résumé offrît plus de notices biographiques. Les nomenclatures qui en tiennent lieu le plus souvent ne sauraient suffire : c'est trop sommaire. Notons que l'*Histoire de la Haute-Saône* est accompagnée d'une géographie très pratique ornée de deux bonnes cartes coloriées (in-4 de 4 p.).

Guyenne et Gascogne. — L'on a transporté à Tarbes, au Jardin Massey, les restes du cloître de Saint-Sever de Rustan, et, sous prétexte de restaurer ces ruines, on les a transformées par l'introduction d'éléments nouveaux ou disparates. La galerie ainsi formée n'en est pas moins intéressante, comme le prouve l'étude que M. l'abbé Cazauran, archiviste du grand séminaire d'Auch, vient de lui consacrer sous ce titre : *Le Cloître du Jardin Massey à Tarbes* (Tarbes imp. Émile Croharé, in-16 de 60 p.). Après quelques notes historiques sur le monastère de Saint-Sever de Rustan, dont on ignore la date de fondation, mais qui remonte au moins au xe siècle, M. l'abbé Cazauran étudie les sculptures du cloître.

Ile-de-France. — M. Henri Stein prépare, depuis quelques années, avec le concours de M. Paul Quesvers, le *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*. C'est aux travaux préparatoires de ce dictionnaire que se rattachent les *Recherches sur la topographie gâtinaise*, dont la première partie, publiée dans les *Annales du Gâtinais*, vient aussi de paraître en tirage à part (Paris, A. Picard, in-8 de 22 p.). Ces recherches nous font connaître d'abord une ferté ignorée, Quinquempoix, construite vers le milieu du xiie siècle dans le lieu, aujourd'hui inconnu, de Chancul, par un certain Anseau de Saint-Valérien, et détruite presque aussitôt après, ce qui explique que le souvenir ne s'en soit pas conservé. Puis notre savant collaborateur rétablit avec certitude l'étymologie véritable du nom de Montereau-Fault-Yonne, qui est *in Furca Yone*, c'est-à-dire « à la fourche faite par le confluent de l'Yonne et de la Seine ; » M. Stein explique parfaitement les transformations successives de l'orthographe primitive du nom, jusqu'à la forme actuelle qui a longtemps fait croire à une fausse étymologie : *ubi fallit Icona*.

Limousin et Quercy. — Sous ce titre : *Le Congrès de la Société française d'archéologie à Brive, en 1890*, M. le vicomte de Roumejoux publie une brochure qui contient de curieux détails sur les principaux monuments du Limousin et du Quercy. Cette brochure du savant archéologue est embellie de dessins qui représentent la maison du jurisconsulte Treilhard à Brive, une sculpture de la maison dite *la labenche* (même ville), la pierre funéraire du bourgeois Maschalx, l'église d'Uzerche avant les restaurations, une maison à tourelles à Uzerche, le donjon de Turenne, etc.

Lorraine. — Parmi les lettres pastorales que le carême de cette année a inspirées aux prélats français, nous devons une mention toute particulière à celle de Mgr de Nancy (*Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nancy et de Toul sur la question ouvrière.* Nancy, G. Crépin-Leblond, in-8 de 56 p.). C'est sur la question ouvrière que Mgr Turinaz a cru devoir appeler cette année

l'attention des prêtres et des fidèles du diocèse confié à ses soins. L'importance de la question ouvrière n'échappe aujourd'hui à personne, même aux moins clairvoyants, et elle semble tellement pressante qu'elle a distrait l'éminent prélat des enseignements qu'il avait commencé à donner sur la grave matière du mariage. Cette importance de la question ouvrière, Mgr Turinaz en fait un exposé rapide et clair; puis il examine les puissances sociales : Religion et Église, État, classes riches, patrons et ouvriers, et le rôle que doit jouer chacune d'elles ; et il n'hésite pas à combattre les doctrines mêmes que soutiennent de vaillants catholiques, quand il en sent les conséquences dangereuses ; enfin il résume rapidement les moyens de résoudre cette grande et importante question.

NORMANDIE. — Nous venons de recevoir le *Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure et parues en 1889* (Bernay, imp. Lefèvre, in-8, 68 p.), présenté par M. Louis Regnier, à la section de Bernay de la Société libre d'agriculture de l'Eure. Il est difficile d'être plus complet et plus précis en même temps, et nous voudrions voir un travail semblable paraître dans chaque département. M. Regnier ne se borne pas à faire œuvre de bibliographe consciencieux, mais il donne pour chaque ouvrage un rapide aperçu et discute souvent avec un grand sens critique les publications qu'il analyse.

— Sous ce titre : *Un Vicomte de Briosne, conférencier et théologien en 1669* (Brionne, imp. Amelot, in-8 carré de 45 p.), M. Join-Lambert retrace la vie d'un magistrat normand, Mathieu du Pont, originaire d'Elbeuf, qui, au milieu des occupations de sa charge, trouva le temps de s'occuper de théologie et adressa aux protestants d'Elbeuf une série de conférences qui furent imprimées à Rouen. M. Join-Lambert a su donner de l'intérêt à l'analyse forcément ardue des controverses théologiques de Mathieu du Pont, en esquissant un tableau des mœurs et de l'état des esprits dans un coin de la Normandie, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle.

ALLEMAGNE. — Montrer le rapport du Faust à la vie de Gœthe, établir que le drame n'est autre chose qu'une image de l'existence du poète, et que l'illustre écrivain s'est représenté dans son chef-d'œuvre comme il avait coutume de le faire dans ses autres œuvres, tel est l'objet que s'est proposé M. Wilhelm Kühn, telle est la thèse qu'il soutient par des arguments ingénieux et par d'assez curieux rapprochements dans le court opuscule qu'il vient de publier sous ce titre : *Gœthes Leben und sein Faust, eine Untersuchung* (Berlin, Mayer und Müller, in-8 de 32 p.). M. Kühn tire tout à soi; c'est ainsi, par exemple, que si le Faust a été l'œuvre toujours inachevée et à laquelle jusqu'au bout a travaillé le poète, c'est que Gœthe avait voulu que son chef-d'œuvre fût la représentation non d'un épisode de sa vie, mais de son existence tout entière. La deuxième partie du Faust même, qui semble défier toute explication, n'échappe pas à l'analyse du chercheur allemand, et, bien qu'il soit forcé d'avouer que dans cette deuxième partie Gœthe ait voulu « mystifier son public, » il n'en croit pas moins que cette fantaisie cache les traits de la réalité; c'est ainsi que l'union de Faust et d'Hélène représenterait la liaison de Gœthe et de Schiller, du romantisme avec le classicisme. Curieuse brochure où il y a à prendre et à laisser.

— Annonçons la fondation d'une revue hebdomadaire, exclusivement consacrée à l'étude des questions navales, la *Deutsche nautische Zeitschrift*, dont le premier numéro doit paraître au cours du présent mois.

— Le célèbre recueil périodique publié à Leipzig chez Otto Harrassowitz

par le Dr O. Hartwig contient, dans sa dernière livraison (p. 122-123), deux curieux documents publiés par M. H. Omont : une lettre en latin du savant médecin et polygraphe Conrad Gesner adressée de Zürich, en 1543, à David Chytraeus, professeur de théologie à l'Université de Rostock, pièce qui montre quel soin apportait Gesner à la composition de sa grande Histoire naturelle, et une lettre également en latin de Leone Allaccio adressée de Heidelberg, en 1623, à l'archevêque *in partibus* de Patras, nonce à Bruxelles, plus tard cardinal Bagni, relative au transport à Rome de la bibliothèque de Heidelberg, opération à laquelle Allacio était chargé de présider et qui lui donna beaucoup d'embarras. Ce dernier document complète le journal dans lequel le docte bibliothécaire du Vatican a noté les détails de ladite opération et qui a été publié, en 1872, par Chr. Baer.

Angleterre. — M. Robert Buchanan va prendre la direction d'une nouvelle revue critique, qui paraîtra tous les mois. *The Modern Review* est édité par la maison Chatto et Windus de Londres; le prix en est de 15 francs par an.

— La bibliographie de Kent que prépare depuis plusieurs années M. George Clinch, du département des imprimés au Musée britannique, et qui ne tardera pas à paraître, comprendra non seulement l'indication des ouvrages imprimés dans le comté ou qui fournissent des renseignements sur lui, mais le dépouillement des périodiques et des publications officielles.

— Les deux premiers volumes de l'édition anglaise des Mémoires du prince de Talleyrand, dont l'apparition avait été quelque peu retardée par des raisons d'ordre matériel, viennent enfin de paraître à la libraire Griffith, Farran, Okeden and Welsh, de Londres. Le ministre des États-Unis à Paris, M. Whitelaw Reid, a écrit une introduction spéciale pour cette édition anglaise. La traduction et les notes sont l'œuvre de notre compatriote M. Raphaël Ledos de Beaufort, qui par ses traductions antérieures des *Souvenirs* du feu duc de Broglie, de *Napoléon et ses détracteurs*, du prince Napoléon, des *Lettres de George Sand* et grand nombre d'autres ouvrages, s'est acquis assez de réputation pour que M. Reid n'hésite pas à le déclarer à la hauteur d'une traduction, qu'il regarde pourtant comme presque infaisable.

— C'est une entreprise fort intéressante que celle annoncée par MM. G. Laurence Gomme et T. Fairman Ordish, sous le titre de *Camden Library*. C'est un recueil d'ouvrages sur les antiquités de la Grande-Bretagne. Les volumes, publiés trimestriellement dans le format in-8, imprimés en caractères antiques, pourvus d'une reliure appropriée, pourront être achetés séparément, ou par souscription à la série complète. Il y aura trois éditions, l'une sur papier ordinaire, non rognée, à 4 sh. 6 pour les souscripteurs; la seconde, sur papier à la main, reliée, avec tête dorée, à 7 sh. 6; la troisième sur grand papier, fait à la main, reliée comme la deuxième, à 21 sh. De cette dernière, l'on ne tirera que cinquante exemplaires. Les volumes annoncés de cette collection, qui se publie chez M. Elliot Stock, de Londres, sont les suivants : *Antiquities and Curiosities of the Exchequer*, par M. Hubert Halle, du Record Office; — *Old London Theatres*, par M. T. Fairman Ordish; *English Homes in the Past*, par M. Ralph Nevill; — une réimpression de la *Britannia* de Camden; — *Monastic Arrangement*, par M. St. John Hope; — *English Armour*, par M. Harold A. Dillon; — *Folk Lore*, par M. Laurence Gomme; — *Church Plate*, par MM. St. John Hope et T. M. Fallow; — *Manners and Customs of the English people*; — *Parochial Church Life in Mediaeval*

England, par M. Charles Cox; — *The Streams of London*, par M. Drummond-Milliken ; — *Miniature Portrait Painting in England*, par M. J. J. Foster. Cette simple énumération suffit à montrer l'intérêt de cette entreprise.

— MM. Macmillan viennent de publier, un peu plus tôt que les années précédentes, *The Statesman's Year-Book*, ce manuel si apprécié de tous les hommes politiques. Des changements assez notables ont été faits : Zanzibar est ajouté à l'empire britannique. Le chapitre consacré à l'Inde a été heureusement complété, mais nous signalons l'omission du plan des finances locales de M. Göschen.

— L'*English historical Review* passe sous la direction de M. S. G. Gardiner, par suite d'obligations qui empêchent l'ancien directeur de la revue, M. Mandell Creighton, de continuer à s'en occuper. Mais M. Reginald Lane Poole reste toujours l'éditeur en second de l'important périodique.

— La maison Methuen et Cᵒ se propose de nous donner une édition complète des discours prononcés par l'illustre M. Gladstone. L'ouvrage ne formera pas moins de six à huit volumes.

— Annonçons aussi la publication, à la librairie Gibbings, des Mémoires de lady Hamilton, annotés par M. W. H. Long, et ornés des portraits de sir William Hamilton, de lady Hamilton et de lord Nelson.

— La librairie Fisher Unwin a sous presse : *England under Lord Beaconsfield*, de M. P. W. Clayden ; *Portugal*, étude historique due à la plume du professeur Morse Stephens ; *The real Japan*, par Henry Norman ; une nouvelle édition illustrée de la biographie de Machiavel par Villari ; le cinquième volume de *The Century Dictionary*.

— MM. Sampson Low et Cᵒ annoncent : *The Tombs of the Kings of England*, par M. Charles de Wall ; *Decorative Electricity*, par Mrs Gordon, et un grand nombre de romans.

— MM. Sonnenschein publieront le troisième volume de l'ouvrage de M. Mac Call Theal : *History of South Africa* (1795-1834) ; un recueil de Lettres d'Horace Walpole ; *The truth about Portuguese in Africa*, par M. Mansel Weale ; et le travail fort remarquable de M. Ritchie sur les principes de l'intervention de l'État en matière sociale.

— MM. Kegan Paul et Cᵒ feront paraître : *In the heart of the storm*, par Maxwell Gray ; *There and bock*, par le docteur George Marc Donald ; *Bonnie Kate*, par Mrs Leith Adams.

— Chez MM. Griffith, Farran et Cᵒ, on annonce : *The Shelley Birthday book*, recueilli par J.-R. Tutin ; *Younger American Poets* (*1850-90*), par Sladen, avec un appendice consacré aux poètes canadiens ; et une série d'ouvrages théologiques : *The Clergyman's duty*, par le Rév. Morris Fuller ; *Communion with God*, par Mrs M. L. M. Dawson ; *The throne of Canterbury*, par le Rév. M. Fuller.

— MM. Hutchinson publieront : *The Australasian Dictionary of Biography* (1855-91), par M. P. Mennell ; *The handy guide to Australia*, par M. G. C. Levey ; *The childhood and Youth of Charles Dickens*, par M. R. Langton (ouvrage illustré) ; *The poets and poetry of Century*, anthologie par M. H. Miles, et une série de romans.

— MM. Macmillan et Cᵒ feront paraître en avril un livre du Rev. Dʳ Abbott intitulé : *Phylomythus or an Antidote against Credulity*, qui prétend réfuter l'essai du cardinal Newman sur les « Miracles ecclésiastiques. »

— La livraison d'avril de l'*Asiatic Quarterly Review* contiendra un article du général Légitime sur l'avenir d'Haïti.

— Le *Newspaper Press directory* pour 1891 donne les statistiques sui-

vantes : Le nombre des journaux publiés dans le Royaume-Uni est de 2,234, ainsi répartis : Londres, 470; Province, 1293; pays de Galles, 90; Écosse, 201 ; Irlande, 157; Iles, 23. Parmi ces journaux, 142, quotidiens, paraissent en Angleterre, 6 dans le pays de Galles, 19 en Écosse, 15 en Irlande et 1 dans les Iles. Les recueils périodiques sont au nombre de 1778, parmi lesquels 448 sont presque entièrement consacrés aux questions religieuses.

— M. Clements R. Markham a écrit pour la prochaine livraison de l'*English Historical Review* un article sur Richard III, dans lequel il s'efforce de démontrer que ce roi était innocent de la plupart des crimes dont on l'a accusé. Selon lui, c'est Henry VII qui, en 1486, fit mettre à mort Edouard V et Richard, duc d'York. Il est probable que ces assertions, bien qu'appuyées sur des documents qui semblent authentiques, soulèveront d'ardentes controverses.

Belgique. — La brochure que vient de publier M. Nizet, dont le nom est bien connu de nos lecteurs, sous ce titre : *Projet d'un catalogue idéologique (Realcatalog) des périodiques* (Bruxelles, imp. Vanbuggenhoudt, in-8 de 26 p.) contient le dépouillement pour le seul mois de janvier 1891 des treize revues suivantes : *Revue scientifique*, *Nouvelle Revue*, *Nature*, *Revue britannique*, *Revue bleue*, *Revue des questions historiques*, *Société Nouvelle*, *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, *Correspondant*, *Revue des Deux-Mondes*, *Revue de Belgique*, *Revue générale* de Bruxelles, *Revue des questions scientifiques*. Ce relevé comprend plusieurs centaines de sujets classés par ordre alphabétique; et l'on voit les services que pourrait rendre un tel procédé appliqué à toutes les revues qui se publient dans le monde entier. Nous félicitons encore une fois M. Nizet de ses efforts pour se rendre utile et pour amener l'exécution d'un projet fort avantageux pour les gens d'études.

— Le R. P. Arthur Vermeersch publie une intéressante notice sur *le Sanctuaire de la Mentorella et le R. P. Kircher, S. J.* (Bruxelles, Vromant, in-8 de 23 p. Extrait des *Précis historiques*, mars 1891); il décrit le sanctuaire qu'aimait tant le très savant Athanase Kircher et pour lequel fut écrite son *Historia Eustachio-Mariana* (Rome, 1665, in-4), sanctuaire situé sur une montagne très escarpée de la Sabine, où mène un chemin qui part de Tivoli et qui passe par Siciliano; il raconte l'histoire du célèbre pèlerinage à la Mentorella en discutant et redressant parfois les récits du P. Kircher.

Espagne. — Sous ce titre : *El Voeu de Catalunya* (La Foi de la Catalogne) a parue, le 11 janvier dernier, le premier numéro d'une Revue hebdomadaire de littérature et de propagande catholique, qui aura pour objectif principal la Catalogne et pour directeurs MM. Narcisse Verdaguer et Joachim Cabot. Elle se publie à Barcelone.

— L'Espagne n'avait point jusqu'ici de publication périodique, spécialement consacrée à l'étude du droit canon. M. l'abbé Joachim Salvadorés a voulu combler cette lacune en fondant, sous les auspices de l'évêque de Madrid, la *Revista canonica española*, qui paraîtra le dernier jour de chaque mois par livraisons de 40 pages (Madrid, librairie Alsina. 15 pesetas pour l'Espagne; 22 pesetas pour l'étranger).

— La collection des *Documents inédits* sur l'histoire de l'Espagne, que met au jour M. le marquis Fuensanta del Valle avec la collaboration de plusieurs savants espagnols, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le 98e (Madrid, Murillo, in-4 de VI-526 p.). Il a pour objet la correspondance des princes d'Allemagne avec Philippe II, et les ambassadeurs de ce monarque en résidence à Vienne.

ITALIE. — Dans la *Bibliografia delle tradizioni popolari d'Italia* de M. Giuseppe Pitrè, que nous annoncions dans notre dernier numéro, l'on trouvera l'indication des œuvres, des opuscules, des articles de journaux et de revues se rattachant d'une manière quelconque au folk-lore en Italie et au dehors, en italien ou dans d'autres langues, la date des éditions et des réimpressions, la mention des reproductions partielles ou entières d'études concernant ce sujet si vaste et les extraits de livres divers où, épisodiquement, se rapportent des faits, des légendes, des poésies appartenant à la littérature populaire. Cette bibliographie promet d'être un manuel indispensable pour les folk-loristes, les ethnographes, les lettrés et les libraires; elle sera éditée au prix de 20 fr. par M. Carlo Clausen, libraire-éditeur à Turin et à Palerme, et c'est à lui que devront être adressées les demandes de souscriptions.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Étude sur le Sacré-Cœur*. T. I, *Le Sacré-Cœur et la Visitation Sainte-Marie*. T. II, *Le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus*, par le P. E. Letierce (2 vol. in-8, Vic et Amat). — *Commentaire du Petit Office de la très sainte Vierge*, par le Dr B. Schäfer, trad. par Dom L. Janssens (in-16, Desclée-Lefebvre, à Tournai). — *Manuel des enfants de chœur* (in-16, Desclée et Lefebvre, à Tournai). — *La Femme forte et l'État religieux*, par le P. H. Demante (in-18, Œuvre de Saint-Paul). — *Grand Dictionnaire international de la propriété industrielle*, par le comte de Maillard de Marafy, t. I à III (ABANDON—ÉTAT) (3 vol. gr. in-8, Chevalier-Marescq). — *Traité théorique et pratique de la cession et de la transmission des créances*, par T. Huc (2 vol. in-8, Pichon). — *De la Justice pénale, étude philosophique sur le droit de punir*, par J. Maus (in-18, Alcan).— *L'Évolution mentale chez l'homme*, par G.-C. Romanes, trad. par H. de Varigny (in-8, Alcan). — *La Pensée et le principe pensant*, par E. Belhache (in-8, Perrin).— *Essai sur le fondement métaphysique de la morale*, par F. Rauh (in-8, Alcan). — *De la propriété et de ses formes primitives*, par E. de Laveleye (in-8, Alcan). — *La Banque de France; Prorogation du privilège; le Crédit foncier; la Caisse des dépôts et consignations*, par A. Moireau (in-18, Perrin). — *Richesse de la France*, par le marquis Chappuis de Maubou (in-18, Lamulle et Poisson). — *La Richesse et le bonheur*, par Ad. Coste (petit in-16, Alcan).— *L'Année scientifique et industrielle*, par L. Figuier (in-18, Hachette). — *Origine des forces de la nature, nouvelle théorie remplaçant celle de l'attraction*, par G. Poche (in-18, Rousseau). — *L'Art de classer les notes et de garder le fruit de ses lectures et de ses travaux*, par Guyot-Daubès (in-18, Guyot, 166, boul. Montparnasse). — *Les Armes*, par M. Maindron (in-4 anglais, Librairies-Imprimeries réunies). — *La Musique française*, par H. Lavoix fils (in-4 anglais, Librairies-Imprimeries réunies). — *Heures de lecture d'un critique*, par E. Montégut (in-18, Hachette). — *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme, suivies des œuvres d'André de Bourdeilles*, avec introduction et des notes, par P. Mérimée et L. Lacour (in-18, perc. rouge, Plon et Nourrit). — *Poèmes et Ballades de A.-C. Swinburne, notes sur Swinburne*, par G. Mourey et G. Maupassant (in-18, Savine). — *Œuvres poétiques de M. Bertaut*, publiées par A. Chenevière (in-18, relié percal. rouge, Plon et Nourrit). — *Les Contemplations. II. Aujourd'hui (1843-1855)*, par V. Hugo (in-18, Hetzel-Quantin). — *Fleurs d'un jour*, par le vicomte M. d'Ibarrart d'Etchegoyen (in-18, Lemerre). — *Rimes familières*, par C. Saint-Saëns (in-18, Calmann-Lévy). — *Député*, par F. de Comberousse (in-18, Perrin). — *Les Illusions du cœur*, par E. Pierret (in-18, Perrin). — *Les Cahiers d'André Walter* (in-18, Perrin).— *Tableaux algériens*, par G. Guillaumet (in-18, Plon et Nourrit). — *Le Comte de Palène*, par J. de La Brète (in-18, Plon et

Nourrit). — *La Négra*, par F. Tusquets (in-18, Savine). — *Autour d'un héritage*, par Mrs. Alexander, trad. par C. Valdy (2 vol. in-18, Hachette). — *Daniel Valgraine*, par J.-H. Rosny (in-18, Lemerre). — *Arrière-Saison*, par P. Gué (in-18, Firmin-Didot) — *L'Héritage de Gledesworth*, par M. Gray, trad. par R. de Cerisy (in-18, Firmin-Didot).— *Lora*, par U.-Z. de Manteuffel, trad. par A. Chevalier (in-18, Firmin-Didot).— *Autour du Léman*, par M. et Mme G. Renard (in-18, Marpon et Flammarion, à Paris; F. Rouge, à Lausanne). — *Naufragés dans une île déserte. La Capricieuse*, par G. Sabatier de Castres (2 vol. in-18, Téqui). — *A travers l'invisible*, par la marquise de Blocqueville (in-12 carré, Librairie des bibliophiles). — *Rome pendant la Semaine sainte*. Dessins par Paul Renouard (Boussod, Valadon et Cie, in-4). — *Souvenirs des Balkans, De Salonique à Belgrade et du Danube à l'Adriatique*, par R. Millet (in-18, Hachette).— *La Côte du poivre. Voyage à Sumatra*, par Brau de Saint-Pol-Lias (in-8, Lecène et Oudin). — *Dom Maur Wolter et les Origines de la Congrégation bénédictine de Beuron*, par le R. P. Dom G. Van Caloen (in-18, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Salomon, son règne, ses écrits*, par Mgr Meignan (in-8, Lecoffre).— *Étude sur la déesse grecque Tyché*, par F. Allègre (in-8, Leroux). — *La Fin du paganisme, étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au* IVe *siècle*, par G. Boissier (2 vol. in-8, Hachette). — *Les Fêtes populaires de l'ancienne France*, par C. M. Guechot (petit in-16, Bayle). — *La France pendant la Révolution*, par le vicomte de Broc (2 vol. in-8, Plon et Nourrit). — *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution, 1792-1795*, par L. Krebs et H. Moris (in-8, Plon et Nourrit).—*Thermidor*, d'après les sources originales et les documents authentiques, par E. Hamel (in-18, Jouvet). — *La Trahison de Dumouriez*, par A. Chuquet (in-18, Cerf). — *1795-1805. Lettres d'un chef de brigade*, publiées et éclaircies par A. d'Hauterive (in-8, Baudoin). — *Mémoires du prince de Talleyrand*, publiées par le duc de Broglie (2 vol. in-8, Calmann-Lévy). — *Mémoires, lettres inédites et papiers secrets de Talleyrand*, accompagnés de notes explicatives par J. Gorsas (in-8, Savine). — *L'Armée française, 1870-1890*, par le capitaine H. Choppin (in-18, Savine). — *Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun, dans l'ancien comté de Foix*, par C. Barrière-Flavy (in-8, Privat, à Toulouse; Picard, à Paris).— *L'Abbaye de Flaran, en Armagnac, description et histoire*, par P. Benouville et P. Lauzun (in-8, G. Foix, à Auch). — *Histoire d'Allemagne, la Réforme, Jean Huss, Martin Luther, Premiers Empereurs de la maison d'Autriche*, par J. Zeller (in-8, Perrin). — *Les Droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne*, par H. de Ridder (in-8, Charles Peeters, à Louvain; Thorin, à Paris). — *Une Année de ma vie, 1848-1849*, par le comte de Hübner (in-8, Hachette). — *La Question d'Alsace dans une âme d'Alsacien*, par E. Lavisse (petit in-16, A. Collin). — *Christophe Colomb*, par l'abbé Lyons (in-8, Poussielgue). — *Nouvel Armorial du bibliophile, guide de l'amateur des livres armoriés*, par J. Guigard (2 vol. gr. in-8, Rondeau). — *Étude sur la reliure des livres et sur les collections de bibliophiles célèbres*, par G. Brunet (in-8, veuve Moquet, Bordeaux). — *Théophile Foisset, 1800-1875*, par H. Boissard (in-18, Plon et Nourrit).

Le Gérant : CHAPUIS

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Abonnement A VIE aux *deux Parties,*	France : 250 fr.	— Étranger :	280 fr.
— à la *partie littéraire seule,*	180 fr.	—	200 fr.
— à la *partie technique seule,*	120 fr.	—	140 fr.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-90 sont en vente, et forment SOIXANTE VOLUMES gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

EN VENTE A LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE
5, RUE SAINT-SIMON, 5

Répertoire des Sources Historiques du Moyen Age

Par M. l'abbé Ulysse CHEVALIER

Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

COMPLÉMENT-SUPPLÉMENT

Un volume grand in-8 de 256 pages à deux colonnes.

Prix du volume. . . . . **10** fr.
Pour les Sociétaires . . **7** fr. **50**

Commencée en juillet 1876, l'impression du premier volume de ce *Répertoire* n'a été achevée qu'à la fin de l'année 1883.

Le public auquel il s'adresse eût trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce que l'auteur immobilisât ses recherches primitives, et se refusât de faire profiter son recueil des découvertes récentes et des publications nouvelles au fur et à mesure de leur apparition. De là une certaine disproportion entre la fin et le commencement de l'ouvrage. D'autre part, comme il était inévitable, bien des ouvrages avaient échappé à ses investigations. Un *Supplément* devenait absolument nécessaire.

Le principal complément consiste dans une plus large part faite aux périodiques anglais, italiens et hollandais. Les lenteurs apportées à l'impression de ce fascicule ont permis, en outre, de pousser le dépouillement des autres périodiques et la mention des monographies jusqu'à la date du 31 décembre 1886. La somme des ouvrages dépouillés s'est accrue d'un bon quart; celle des personnages nouveaux dans une proportion naturellement beaucoup moindre. Plusieurs anomalies ont été rectifiées, quelques erreurs corrigées.

La table qui suit — et clôt pour l'auteur un labeur intermittent de dix années — ne renferme guère plus de la moitié des ouvrages cités dans le premier volume ; il a paru aussi inutile que dispendieux de l'augmenter de près du double par la mention de travaux particuliers qui n'ont souvent donné lieu qu'à une seule citation : on en trouvera d'ailleurs le titre complet dans le tome second que nous livrons au public. Dans cette table, les abréviations employées ne sont pas isolées de leur équivalent; elles sont imprimées en caractères saillants, et c'est exclusivement d'après la forme de ces abréviations qu'a lieu le classement alphabétique. Plus ingénieux, sans doute, que satisfaisant à l'œil, ce système a permis de condenser en quelques colonnes la bibliographie des principaux monuments de la science historique.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-TROISIÈME. — LXIe DE LA COLLECTION

CINQUIÈME LIVRAISON — MAI

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
5, RUE SAINT-SIMON, 5
(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES
Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE
B. Herder.

VIENNE
Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES
Guillaume Larose (Librairie catholique), 8, rue des Paroissiens.

ROME
Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID
Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg), 14, Principe.

LISBONNE
Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134.

MONTRÉAL
Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM
SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :
BUREAUX DE POSTE.

1891

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI 1891

I. — PHILOSOPHIE, par M. Léonce Couture.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — J.-B. Glaire : La Sainte Bible selon la Vulgate (p. 411). — Œuvres sacerdotales du cardinal Pie. Choix de sermons et d'instructions de 1830 à 1849 (p. 412).

Jurisprudence. — P. de Felice : Discipline ecclésiastique. Projet présenté au synode de la IIIe circonscription réuni à Saint-Germain en Laye (p. 413).

Sciences et Arts. — G. Cimbali : Il Diritto del più forte (p. 414). — E.-R. Coutelle : Le Crédit foncier de France jugé par lui-même (p. 415). — Annuaire du Bureau des longitudes pour l'an 1891 (p. 416). — A. Müntz et A.-Ch. Girard : Les Engrais. T. III (p. 419). — T. Nisard : L'Archéologie musicale et le vrai Chant grégorien (p. 420).

Belles-Lettres. — Si Habil Klarin M'Ta el Chott : Vocabulaire de la langue parlée dans les pays barbaresques (p. 422). — F.-J. Simonnet : Glosario de las voces Ibericas y Latinas usadas entre los Mozarabes (p. 422). — E. Montégut : Heures de lecture d'un critique (p. 424). — Œuvres choisies du prince de Ligne (p. 425).

Histoire. — L. Ussèle : A travers le Japon (p. 426). — F. Dürrbach : L'Orateur Lycurgue, étude historique et littéraire (p. 428). — T. Reinach : Mithridate Eupator, roi de Pont (p. 429). — G. Boissier : La Fin du paganisme, étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au IVe siècle (p. 431). — M. Prou : Les Registres d'Honorius IV, recueil des bulles de ce pape (p. 434). — E. Langlois : Les Registres de Nicolas IV, recueil des bulles de ce pape (p. 434). — A. Bellesheim : Geschichte der katholischen Kirche in Irland, von der Einführung des Christenthums bis auf Die Gegenwart (p. 436). — E. Rodocanachi : Le Saint-Siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome (p. 438). — Ragey : Histoire de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry (p. 439). — G. Guibal : Mirabeau et la Provence. Deuxième partie. Du 5 mai 1789 au 4 avril 1791 (p. 440). — P. Torreilles : Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française (p. 441). — De Broglie : Mémoires du prince de Talleyrand (p. 442). — J. Gorsas : Mémoires, lettres inédites et papiers secrets de Talleyrand (p. 444). — Journal de Fidus. T. IV. Le Prince impérial (1876-1879) (p. 445). — E.-M. de Vogüé : Spectacles contemporains (p. 446). — L. Bourgain : Etudes sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution (p. 448). — A. Babeau : La Vie militaire sous l'ancien régime. Les Officiers (p. 450). — C. Piton : Histoire de Paris, topographie, mœurs, usages, origines de la haute société parisienne. Le Quartier des Halles (p. 452). — X. Merlino : L'Italie telle qu'elle est (p. 453). — J. Guigard : Nouvel Armorial du bibliophile, guide de l'amateur des livres armoriés (p. 454). — C. Yriarte : Autour des Borgia. Les Monuments, les portraits, Alexandre VI, César, Lucrèce, l'épée de César, l'œuvre d'Hercule de Fideli, les appartements Borgia au Vatican (p. 456).

III. — BULLETIN. — Mgr F. Cavagnis : Notions de droit public naturel et ecclésiastique (p. 457). — Le Suffrage universel chrétien défendu par les moines, ou Défense du droit de vote des frères lais capucins au XVIIe siècle (p. 458). — Fénelon : Education des filles (p. 458). — Bretteks : Conférences sur la vie sociale. Nos maîtres (p. 458). — Miriam : Le Terrain politique et les divers Partis catholiques (p. 458). — Garnier : Le Clergé et la bonne Presse (p. 459). — Les Caquets de l'accouchée. Recueil général suivi de l'Anticaquet, des Essais de Mathurine et de la Sentence par corps (p. 459). — A. Bunand : Petits Lundis, notes de critique (p. 459). — E. Muller : Œuvres choisies de Bernard Palissy. Voyages d'Ambroise Paré racontés par lui-même (p. 460). — E. Asse : Mémoires de Mme de La Fayette (p. 460). — P. Prat : Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran (p. 461). — E. Spuller : Histoire parlementaire de la seconde République, suivie d'une Petite Histoire du second Empire (p. 461). — P. Deschanel : Questions actuelles. Discours prononcés à la Chambre des députés (p. 462). — M. Dejob : Madame de Stael et l'Italie (p. 463). — Guyot-Daubès : L'Art de classer les notes et de garder le fruit de ses lectures et de ses travaux. Comment on organise son bureau et sa bibliothèque (p. 464). — C. Faucon : Trois malheureuses Impératrices de notre siècle (p. 464). — J.-A. Brutails : Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre (1196-1384) (p. 464).

IV. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Kervyn de Lettenhove, Dehault de Pressensé, de Moltke, Proth, Timon-David, etc. — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Angleterre. — Italie. — Norwège. — Russie. — Asie. — Afrique. — Etats-Unis. Publications nouvelles.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

Cours classiques de philosophie. — 1. *Éléments de philosophie,* par Georges-L. Fonsegrive, professeur au Lycée Buffon. I. *Psychologie.* Paris, Picard et Kaan, s. d. (1890), in-12 de 310 p., 3 fr.— 2. *Éléments de philosophie scientifique et de philosophie morale,* par Paul Janet, membre de l'Institut. Paris, Delagrave, 1890, in-12 de 535 p., cartonné, 4 fr. 50.

Psychologie. — 3. *L'Intellect actif, ou Rôle de l'activité mentale dans la formation des idées,* thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par l'abbé C. Piat, agrégé de philosophie. Paris, Ern. Leroux, 1890, in-8 de 199 p. 4 fr. — 4. *Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,* par le Dr Paul Sollier, conservateur du Musée de Bicêtre. Paris, F. Alcan, 1891, in-8 de iv-276 p., 5 fr.— 5. *La Pensée et le Principe pensant,* par E. Belhache. Paris, Perrin, s. d. (1890), in-8 de 379 p., 7 fr. 50. — 6. *Réfutation du matérialisme,* par Léon Bossu, professeur à l'Université catholique de Louvain. Louvain, Ch. Peeters. 1891, in-8 carré de 216 p. — 7. *Le Bonheur de vivre,* par Sir John Lubbock, bar., trad. sur la 20e édition anglaise. Paris, F. Alcan, 1891, in-12 de x-197 p., 2 fr. 50.

Métaphysique. — 8. *L'Avenir de la science, pensées de 1848,* par Ernest Renan. Paris, Calmann-Lévy, 1890, in-8 de xx-541 p., 7 fr. 50. — 9. *Les Fondements de la métaphysique,* par B. Conta. Traduit du roumain par D. Tescanu. Paris, F. Alcan, 1890, in-12 de 156 p., 2 fr. 50. — 10. *De l'Idéal,* étude philosophique, par A. Ricardou, professeur au Lycée Charlemagne. Paris, F. Alcan, 1890, in-8 de 356 p., 5 fr.

Esthétique. — 11. *L'Art au point de vue sociologique,* par M. Guyau. Paris, F. Alcan, 1889, in-8 de xvii-387 p. — 7 fr. 50.

Morale. — 12. *La Morale naturelle et la Religion de l'humanité,* par Édouard de Pompery. Paris, C. Reinwald, 1891, in-12 de 298 p., 3 fr. 50. — 13. *De la Justice pénale,* étude philosophique sur le droit de punir, par Isidore Maus, avocat à la cour d'appel de Bruxelles. 2e édition. Paris, F. Alcan, 1891, in-12 de 228 p., 2 fr. 50. — 14. *La Liberté de conscience,* par Léon Marillier, maître de conférences à l'École des hautes études. Rapport présenté au nom du jury de concours sur la liberté de conscience. Paris, A. Colin, 1890, in-12 de 280 p., 3 fr. — 15. *Entretiens sur la liberté de conscience,* par F. Hément, inspecteur général honoraire de l'instruction publique. Paris, Perrin, 1890, in-12 de xi-147 p., 2 fr. — 16. *La Cité chrétienne. Dialogues et récits,* par Claude-Charles Charaux, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble. Paris, Firmin-Didot, 1890, in-12 de 542 p., 3 fr. 50.

Histoire de la philosophie et Traductions. — 17. *Histoire de la philosophie,* par S. É. le cardinal Zéphyrin Gonzalez, des Frères Prêcheurs, archevêque de Séville, trad. de l'espagnol par le R. P. G. de Pascal. T. III et IV. *Philosophie moderne.* Paris, Lethielleux, 1891, 2 vol. in-8 de 492 et 528 p. L'ouvr. complet : 24 fr. — 18. *Examen de la date du Phèdre,* par C. Huit, lauréat de l'Institut. Paris, Em. Thorin, 1890, in-8 de 55 p., 2 fr. — 19. *Doctrine philosophique de saint Thomas d'Aquin,* résumée d'après le Dr Stoekl, par l'abbé L. Crolet. Paris, Roger et Chernoviz, 1890, in-12 de xix-398 p., 3 fr. 50. — 20. *Philosophie de François Bacon,* par Ch. Adam, professeur-adjoint de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon. Mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, F. Alcan, 1890, in-8 de 437 p., 2 fr. 50. — 21. *De humanæ mentis æternitate apud Spinozam,* thesim Facultati litt. paris. proponebat A. Ricardou, aggr. philos. Paris, F. Alcan, 1890, in-8 de 88 p. — 22. *Psychologie,* par Antonio Rosmini Serbati, trad. de l'italien sur la nouv. édit., par E. Segond, professeur de philosophie au Collège Stanislas. T. III. Paris, Perrin, 1890, gr. in-8 de 583 p. L'ouvr. complet : 22 fr. 50. — 23. *Vie d'Antonio Rosmini Serbati, fondateur de l'Institut de la Charité,* par William Lockhart. Trad. de l'anglais par E. Segond. Paris, Perrin, 1889, gr. in-8 de xvii-579 p. et 2 grav., 5 fr. — 24. *Le Monde comme volonté et comme représentation,* par Ar-

THUR SCHOPENHAUER, trad. en français par A. BURDEAU. T. III. Paris, F. Alcan, 1890, gr. in-8 de 460 p., 7 fr. 50. — 25. *Résumé de la philosophie de Herbert Spencer*, par F. HOWARD COLLINS, trad. franç. par HENRY DE VARIGNY. Paris, F. Alcan, 1891, gr. in-8 de XI-568 p., 10 fr. — 26. *Nouveaux Essais de critique philosophique*, par AD. FRANCK, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1890, in-16 de IX-361 p., 3 fr. 50. — 27. *Les Philosophes contemporains*. I. *M. Vacherot, M. Taine, M. P. Janet, M. Caro, Schopenhauer*, par le R. P. VINCENT MAUMUS, des Frères Prêcheurs. Paris, V. Lecoffre, 1891, in-12 de VII-523 p., 3 fr. 50.

1. — Les *Éléments de philosophie* de M. Fonsegrive ont la forme d'un mince manuel scolaire ; je n'en suis pas moins heureux de les présenter ici en tête d'une longue série d'ouvrages d'apparence plus avantageuse, mais dont aucun peut-être n'aura plus d'influence. Quel ouvrage peut contribuer à la vie et au progrès de la science, comme un livre classique solide et original, à la fois bien pensé et bien écrit ? Tel est assurément celui dont M. Fonsegrive vient de nous livrer la première moitié. Il nous ramène avant tout des lourds et compacts in-octavo, qui dépassaient notoirement les forces de nos élèves, aux dimensions modestes d'un manuel digne de ce nom. Ce traité de psychologie, riche comme on le verra tout à l'heure, ne dépasse pas trois cents pages, disons deux cents en défalquant les résumés, qui sont fort utiles, mais qui abrégent l'étude au lieu de l'allonger. — Et qu'on ne s'attende pas à un programme banal de philosophie officielle. Ce petit livre est la mise en œuvre la plus complète qui ait été essayée jusqu'ici, pour l'enseignement secondaire, des travaux de la nouvelle psychologie, « avec les formules mêmes qu'ont employées ses fondateurs, » notamment MM. Taine et Ribot. Plus d'un lecteur en sera d'autant plus surpris que le jeune et brillant professeur du Lycée Buffon a donné des gages à une doctrine absolument opposée à celle de ces maîtres peu orthodoxes. Pourtant qu'on ne craigne pas une désertion. M. Fonsegrive reste bien un défenseur résolu du spiritualisme, je pourrais même dire du péripatétisme ; à telles enseignes que ses premières pages, quoique dans le ton de l'école scientifique, tiennent beaucoup plus d'Aristote que d'Herbert Spencer, et que les livres de saint Thomas occupent souvent la première place dans les listes d'ouvrages à consulter qui suivent chaque leçon. Mais les novateurs, qui sont loin d'avoir connu l'homme complet, ont au moins assez bien pénétré l'animal qui est dans l'homme. Leur analyse minutieuse de la sensation, de la mémoire physique, de l'association, de l'imagination à ses divers degrés des appétits, des instincts, des habitudes, qui a effrayé, déconcerté, perverti peut-être des spiritualistes peu attentifs, est à bien des égards excellente. C'est la *Psychologie affective*, à laquelle M. Fonsegrive ne craint pas de consacrer près de dix leçons ; mais il en a un plus grand nombre sur la *Psychologie réflexive*, où abondent les raisons topiques contre tout essai de ramener

les idées et les principes à l'expérience ou à l'évolution. — De telle sorte que ce manuel plus « moderne » que tout autre livre analogue, est en même temps plus correct sur les points essentiels. Vous n'y trouverez ni « l'hallucination vraie » que M. Rabier n'a pas craint d'emprunter à M. Taine, ni la simple différence de degré entre la connaissance animale et la raison humaine qui est l'un des péchés mignons de nos spiritualistes, ni une foule d'autres formules de vérité diminuée, qui font la faiblesse de presque tous les livres de collège. — Après cela, est-il bon d'adopter aussi largement les cadres et les expressions de nos prétendus psychologues? N'y a-t-il pas quelque danger pour la langue à se surcharger assez inutilement de néologismes rébarbatifs? N'y a-t-il pas péril aussi, pour des intelligences encore tendres, à s'engager dans des sentiers si mal fréquentés, quoique, grâce à un bon guide, ils mènent au but? Pour ma part, je le crains. Mais il peut y avoir des raisons graves, déterminantes même, d'employer ici où là un procédé qui a ses avantages aussi bien que ses inconvénients. Aux maîtres sages à voir, selon les circonstances, quel usage ils doivent faire de ce remarquable manuel de psychologie, qui nous fait attendre avec une vive impatience le reste de la philosophie et surtout la métaphysique.

2. — M. Paul Janet, qui compte depuis longtemps parmi les maîtres de ceux qui savent, tient aussi à se faire à l'occasion le maître de ceux qui veulent apprendre. Il a mis son nom sur plusieurs livres classiques, et plût à Dieu que beaucoup de manuels scolaires fussent ainsi rédigés par des vétérans de la science! Les *Éléments de philosophie scientifique et de philosophie morale* de l'éminent académicien ne sont guère, il est vrai, qu'une adaptation de ses travaux précédents au programme philosophique de l'enseignement secondaire spécial ; mais cette adaptation est faite avec beaucoup de sens et dans une excellente mesure. Inutile d'en indiquer soit les divisions, qui étaient à peu près imposées, soit les doctrines, qui sont bien connues. Mais il est bon, surtout à cause de certaines compromissions plus ou moins dangereuses qu'on a reprochées à l'auteur, de noter qu'il n'y en a pas trace dans ce livre. La partie scientifique en est à la fois solide et attachante, pleine d'indications et de détails instructifs pour les élèves ; la partie morale suit les grandes lignes de ce spiritualisme qui est une partie intégrante de notre tradition et de notre littérature nationales, et se termine par un chapitre irréprochable sur les sanctions de la loi morale, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. A la fin du volume, une centaine de pages offrent des extraits de divers savants illustres, très propres à préparer insensiblement les jeunes lecteurs aux méthodes, aux lectures et aux rédactions scientifiques.

3. — M. l'abbé Piat n'est pas le seul qui, pour sauver la vraie psy-

chologie et la vraie métaphysique, si compromises par la philosophie négative issue du kantisme, essaie de revenir à la forte théorie de la connaissance intellectuelle établie par Aristote et complétée par la scolastique. Mais il est le premier qui ait osé défendre en Sorbonne une thèse aussi nette, aussi aiguë que celle qu'il a bravement revêtue de ce titre passablement médiéval : *L'Intellect actif* — j'aurais mieux aimé, à tant faire, l' « intellect agent, » pour bien exclure les opérations de l'intellect possible. — Et le succès a répondu à son courage. Non pas que tous ses juges aient fait aussi bon visage qu'on l'a dit à sa doctrine et à son argumentation, et se soient montrés disposés à passer au thomisme ; mais qui pouvait attendre un tel résultat ? Il suffit que saint Thomas se soit bien tenu devant la philosophie officielle et que celle-ci ne se soit défendue qu'en se compromettant. On assure que, tandis qu'un des membres du jury reprochait à M. Piat d'avoir demandé des armes au péripatétisme contre les théories de Kant si bien réfutées par les maîtres contemporains du spiritualisme français, un autre lui faisait un crime d'avoir attaqué dans l'idéologie kantienne l'analyse la plus vraie, l'analyse définitive de la pensée humaine. — En somme, M. C. Piat a solidement, invinciblement réfuté les deux explications opposées de la genèse des idées universelles, l'innéisme et l'empirisme. Pour des raisons diverses, ni l'un ni l'autre des deux systèmes ne rend compte des caractères essentiels de l'idée : l'abstrait, l'universel, le nécessaire. Il faut recourir à l'activité spontanée de l'intelligence, dont l'observation nous révèle les lois générales. Dans ce dernier chapitre il reste assurément quelque obscurité ; comme il arrive presque toujours, la construction est plus laborieuse et peut-être moins complète que la destruction. Mais l'ensemble révèle, non seulement une pensée très maîtresse d'elle-même, une doctrine fortement et largement conçue, mais une langue philosophique à la fois très ferme et très souple. L'auteur a été sage et habile en repoussant tout appareil historique, toute citation : il était à propos d'éviter les problèmes de critique et d'exégèse et d'aller droit au cœur de la question. Peut-être en est-il résulté quelque inconvénient : à employer une langue nouvelle, la scolastique a pu perdre quelques précisions plus ou moins importantes. Mais elle a gagné cet avantage incomparable de parler à ses adversaires une langue qu'ils entendent, et qui a pour elle le charme et la puissance de la vie. Évidemment la philosophie chrétienne acquiert dans le nouveau docteur une recrue de premier ordre.

4. — M. le Dr Paul Sollier, auteur d'une récente *Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,* qui dénote un observateur attentif et sagace, ne doit pas aimer la métaphysique; pourquoi donc a-t-il cédé à la tentation d'en faire quelquefois, par exemple à la page 147 de ce volume, et cela pour déclarer que « l'âme n'est pas une chose qui existe en soi, »

qu'elle est tout simplement « l'ensemble des facultés, des fonctions, pour mieux dire, du cerveau. » Et son argument, qu'il croit invincible, c'est qu'on ne peut pas accorder à un idiot une âme « supérieure par ses attributs à celle des animaux. » Si la doctrine est déplorable, la preuve est puérile. Que M. Sollier consulte sur ce point un ami prudent, quelque peu initié aux éléments de la philosophie, et qu'il sacrifie ensuite ces pauvretés qui gâtent et compromettent un livre à beaucoup d'égards estimable. — L'étude qu'il a entreprise et consciencieusement menée à bon terme, sur l'essence et les phénomènes caractéristiques de l'idiotie et de l'imbécillité, a évidemment un sérieux intérêt scientifique et une portée pratique non moins considérable. Son point de départ est une vue, au moins fort plausible, sur la distinction de ces deux catégories d'infirmité psychique ; la différence spécifique en est, pour lui, dans l' « attention » impossible ou du moins faible et difficile chez l'idiot, instable chez l'imbécile. De là les phénomènes presque également affligeants, mais de nature assez diverse, qu'offrent le moral de l'idiot et celui de l'imbécile, en ce qui concerne les instincts, les sentiments affectifs, moraux et intellectuels, le langage, la mémoire, le jugement et l'imagination, enfin la volonté et la conscience morale. Autant de chapitres où s'offrent les formules les plus instructives appuyées sur des faits généralement bien classés et bien étudiés, malgré l'attachement trop exclusif de l'auteur aux cadres et aux théories de la nouvelle psychologie expérimentale. A ces habitudes d'une science encore « jeune et superbe, » qui a plus d'affirmations que de données vraiment acquises, se rattachent peut-être et une trop grande facilité à généraliser, et l'importance exagérée accordée à des indices souvent douteux comme ceux des fac-similés d'écriture et de dessin placés à la fin du volume. Le conservateur du musée de Bicêtre n'en a pas moins, je le répète, doté les études de pathologie mentale d'un nouveau recueil d'observations, méthodiquement coordonné, d'une utilité incontestable.

5. — L'ouvrage de M. L. Belhache sur *la Pensée et le Principe pensant* est une défense du vrai spiritualisme contre la double contradiction qu'il a rencontrée dans les systèmes sensualistes et dans les systèmes idéalistes de la philosophie moderne. Les deux chapitres qui forment le premier livre, sous la rubrique « Histoire et Critique des doctrines, » présentent un tableau nullement neuf, mais sage et lumineux, de ces deux courants opposés de la pensée réfléchie ; on appréciera surtout la netteté des critiques adressées à Kant et à Hégel. Après la lecture de cette esquisse historique et critique, la doctrine de l'auteur est déjà connue dans ses lignes essentielles : il fonde la philosophie sur la triple base de l'expérience sensible, des sens et de la raison, accordant à chacune de ces facultés une valeur objective indiscutable sur

son propre terrain. Cette doctrine, avec les analyses qui l'appuient et les conclusions spiritualistes qu'elle engendre, est développée, avec clarté sinon avec une originalité bien marquée, dans les trois chapitres qui constituent la « théorie de la pensée » ou le livre second, savoir : « le principe générateur de la pensée, la condition organique de la pensée, la nature de la pensée. » L'ouvrage entier aurait pu être écrit, ce me semble, il y a trente ou quarante ans, tel qu'il nous est présenté aujourd'hui ; il n'en est pas moins une solide et utile apologie de la vraie doctrine contre les deux excès opposés qui ne cessent de la battre en brèche. A ce titre, on pourrait le recommander sans réserve, n'était une attaque formelle contre la création *ex nihilo,* qui n'est peut-être qu'un malentendu (p. 328), mais qui a pourtant une forte saveur de panthéisme ou d'émanatisme et qui, d'avance, nous met un peu en garde contre la suite des travaux que M. L. Belhache se propose de consacrer aux *Forces immatérielles.*

6. — On ne trouvera pas d'incorrection pareille dans la *Réfutation du matérialisme,* opposée dès 1869 au livre de Büchner, *Force et Matière,* par M. l'abbé Bossu, professeur de Louvain, qui nous en donne aujourd'hui la quatrième édition. Büchner a perdu sans doute beaucoup de sa renommée philosophique, qui fut toujours médiocre ; mais il peut garder sa funeste influence sur les esprits exclusivement scientifiques, au sens contemporain du mot. Or, c'est précisément aux étudiants ès sciences que M. Bossu est chargé d'inculquer les vrais principes, et dès lors ce petit volume est un complément fort utile de son substantiel et alerte *Sommaire de philosophie,* que je présentais, il y a six mois, aux lecteurs du *Polybiblion.* Ici l'auteur suit presque pas à pas l'adversaire qu'il a pris à partie, et démontre le caractère hypothétique et le plus souvent contradictoire et absurde des fondements du matérialisme dogmatique ; cette polémique décisive aboutit à dégager, avec une force et une lumière nouvelles, le caractère irréductible à la matière de la raison, de la conscience et de la liberté. L'auteur garde ses allures ordinaires de vive discussion et de franc parler. Sauf quelques saillies un peu risquées (comme le calembour de l' « épiphénomène » devenu « épi phénoménal, » p. 209), il me semble que l'intérêt de la lecture y gagne et que le sérieux de la thèse n'y perd pas.

7. — On a réfuté le pessimisme avec plus ou moins de succès dans des livres presque toujours difficiles à lire, souvent aussi avec des arguments qui perdent leur valeur en face du terrible *taedium vitae* qui est la substance même de cette maladie mentale. Peut-être, en discutant peu, mais en exposant bien et en plaidant avec une conviction profonde, sir John Lubbock s'est-il montré, dans son modeste petit livre sur *le Bonheur de vivre,* le meilleur et le plus persuasif ad-

versaire de la philosophie triste. Le fond et le fort de sa thèse, si thèse il y a, se sentent dans les titres mêmes de ses deux premiers chapitres: le devoir du bonheur, le bonheur du devoir. Oui, le bonheur est un devoir, parce que la vie est un bienfait qui exige reconnaissance; oui, le devoir est un bonheur, et le seul solide, parce qu'il implique l'ordre et la paix. Les autres chapitres sont accessoires, ils fournissent pour ainsi dire la parure de l'édifice déjà construit: ainsi, la lecture, les bienfaits de l'amitié, le prix du temps, les plaisirs du voyage, les joies du foyer, la science. Tout cela est traité sans dogmatisme, de l'abondance du cœur et de la mémoire. « Sir John Lubbock, dit fort bien son traducteur, a beaucoup lu, beaucoup retenu. Il a fréquenté les précepteurs stoïques de l'humanité: Epictète, Sénèque, Marc-Aurèle; sa mémoire est meublée de leurs axiomes; elle n'est pas moins riche en belles maximes empruntées aux moralistes chrétiens de tous les temps, depuis saint Bernard jusqu'à Emerson. De ces fleurs l'auteur a fait son miel; il les a mises entre les feuillets de son livre parénétique, qui en est parfumé tout entier. » On voit la portée et le prix de ce petit ouvrage, qui compte déjà vingt éditions en Angleterre. Il n'aura pas sans doute le même succès chez nous: le ton, l'esprit, la plupart même des citations ont quelque chose peut-être de trop anglais. Ajoutons, sans y voir un vice rédhibitoire, que l'accent religieux très sincère de l'auteur n'atteint pas la vigueur que donne un christianisme vraiment positif.

8. — L'émotion produite il y a déjà plus d'un an par l'apparition tardive d'un livre de M. E. Renan daté de 1848 est bien passée, et elle a été moins considérable qu'on ne devait s'y attendre. Le livre est bien, sauf plus ou moins de retouches, de cette date reculée, presque antédiluvienne : la *Liberté de penser,* du 15 juillet 1849, l'annonçait comme devant paraître « dans quelques semaines. » Mais l'ouvrage était gros et sujet à bien des contradictions; il aurait peut-être produit des froissements et soulevé des tempêtes : de sages amis, Aug. Thierry, M. de Sacy, conseillèrent à l'auteur de ne pas offrir du premier coup un pareil bloc au public français et d'y aller plutôt par essais et articles de revues, plus légers et moins dogmatiques. Aujourd'hui, sa réputation d'écrivain bien établie permettait à l'ancien échappé de Saint-Sulpice de lancer son ours. L'effet a été médiocre. On a justement remarqué des pages bien enlevées, et ce livre de début a pu fournir presque autant que les œuvres de la maturité aux anthologies renaniennes qu'on élabore à cette heure pour l'éducation intellectuelle et morale de la nouvelle génération. Mais rien de neuf n'émergeait de cette longue causerie, disons mieux, de ce complaisant monologue touffu et diffus, qui ne tient guère moins de cinq cents pages compactes. Ce n'est pas que l'œuvre soit dépourvue de toute portée

dans l'ensemble et de valeur positive dans certains chapitres ; mais quoi ! elle a passé en détail dans une foule d'études élaborées depuis par le fécond *essayist*, sans parler de fragments considérables déjà publiés. De plus, elle a contre elle ce défaut de composition et cette diffusion déjà signalés ; « c'est, dit l'auteur lui-même, avec une modestie aussi apprêtée que le reste, mais qui n'est aucunement déplacée en tête de ce gros factum, c'est un dîner où les matières premières sont bonnes (nous allons voir), mais qui n'est nullement paré, et où l'on n'a pas eu soin d'éliminer les épluchures. Je tenais trop à ne rien perdre. » Depuis, comme l'œuvre ne pouvait être refaite sans changer absolument de caractère, on s'est contenté d'en corriger les grosses inexpériences et incorrections de forme. Si cette revision du style a été plus attentive et plus considérable qu'on ne dit, ce qui pourrait bien être, il n'y a pas lieu d'en faire un reproche à l'auteur. On ne saurait davantage le blâmer d'avoir hâté la publication d'un manuscrit qui ne devait paraître qu'après sa mort : il a joui des coups d'encensoir que beaucoup de critiques n'ont pu se dispenser d'adresser à un volume d'aspect si respectable. Quant à lui, obligé de se déclarer peu satisfait du dogmatisme et de la confiance juvéniles qui ont inspiré cette longue dissertation, il se rattrape en déclarant qu'au fond il avait raison. Il ne peut pas dire le contraire : la cause qu'il défendait dès lors est la même qui se réclame encore de son nom, savoir que la tâche de notre temps est de « reconstruire par la science l'édifice bâti par les forces spontanées de la nature humaine. » Là dessus il rejetait à la fois le strict rationalisme et toute religion positive, et substituait, ou peu s'en faut, à la psychologie et à la philosophie abstraites la philologie renouvelée et agrandie, qui lui a fourni, il faut le dire, les pages les plus pleines et les plus séduisantes de son livre. Telle est donc la science historique, critique, idéale, qui porte en soi les germes de la civilisation de l'avenir. Il n'y avait pas moyen de soutenir une pareille thèse sans combler, à force d'imagination et de rêveries, le vide immense qui sépare une étude scientifique quelconque d'un ensemble organique et vivant. M. Renan n'y a pas manqué. Il est obligé de convenir lui-même aujourd'hui qu'il y avait excès dans son enthousiasme et illusion dans son optimisme au sujet de l'avenir politique et social. Mais il n'a pas voulu perdre sa copie plus que quadragénaire ! Il n'a pas même voulu sacrifier les notes *de omni re scibili* qui s'y rapportent, et qui constituent un curieux et naïf *farrago* de jugements et de décisions dont le ton est d'ordinaire aussi tranchant que la teneur en est contestable, pour ne rien dire de pis.

9. — Ne cherchez pas *les Fondements de la métaphysique* dans le petit livre ainsi intitulé, qui s'est ajouté l'an dernier à *la Bibliothèque de philosophie contemporaine* de l'éditeur F. Alcan. D'abord il ne ren-

ferme que la moitié du premier chapitre d'un ouvrage qui devait en avoir quatre : l'auteur, le philosophe roumain Basile Conta, est mort (en 1882) sans avoir poussé plus loin ce travail, suite naturelle de son *Introduction à la métaphysique* (Bruxelles, 1880). De plus, sans connaître autrement ce dernier ouvrage, sans nier la vigueur de réflexion dont témoignent plusieurs pages de celui-ci, je ne vois pas du tout à qui peut profiter une ébauche aussi imparfaite, arrêtée avant d'avoir atteint les points les plus essentiels de la doctrine. Enfin, si la métaphysique propre à l'auteur a le mérite de dépasser un peu le positivisme courant, elle ne saurait creuser beaucoup plus profond ni voler beaucoup plus haut ; car M. Conta ne manque pas de partir, comme d'un principe, de la relativité absolue de la connaissance humaine. Pour lui, le métaphysicien est une sorte de poète qui ne va guère plus loin que la science positive dans le cercle de la connaissance, mais qui trouve, en revanche, son champ le plus vaste dans le domaine de l'hypothèse et des conceptions subjectives. Le peu qui nous est révélé des idées de M. Conta sur la connaissance philosophique, sur l'unité de toutes choses, sur la réalité et la vérité, semble en effet dénoter (car rien n'y est bien clair) un subjectivisme presque absolu ; il ne se défend guère lui-même d'aboutir au scepticisme (p. 129), encore moins de professer des contradictions essentielles (p. 130). Voilà de quoi nous donner peu d'empressement pour sa *Théorie de l'ondulation universelle*, dont on nous promet une prochaine traduction française.

10. — En traitant *de l'Idéal*, dans une thèse fort remarquée, M. Ricardou a tracé, non pas, comme on pourrait l'imaginer, un système d'esthétique, mais tout un programme de métaphysique, toute une ébauche de philosophie. L'idéal, qui est la conception du plus parfait possible, constitue le grand ressort de toute l'activité intellectuelle et morale. Grâce à une analyse un peu subtile, mais au fond exacte autant qu'ingénieuse, cette conception et cette recherche instinctives du mieux, de l'ordre, du parfait, expliquent la marche de l'esprit dans tout ordre de connaissances : pensée mathématique, étude de la nature, logique ; dans toute activité réfléchie : art, vie morale, vie religieuse. C'est la première partie de ce beau traité, de laquelle il me semble que tous les philosophes doivent, en somme, se déclarer satisfaits. — Après quoi, je conseillerais à plus d'un lecteur de courir à sa troisième et dernière partie, qui porte ce titre : *Valeur de l'idéal*, et même aux deux chapitres qui la terminent, sur Dieu, condition métaphysique de l'idéal, sur le problème du mal et la vie future, enfin sur le caractère rationnel et vraiment impersonnel de la certitude philosophique. On ne les lira pas sans adopter les conclusions de l'auteur : « La croyance au bien n'est pas une touchante hallucination ; le culte de l'idéal n'est pas l'enchantement d'un rêve... La foi de la raison en

blir le droit de punir, qu'il leur est impossible de dépouiller la société de ce droit. M. Isidore Maus connaît les théories des nouveaux criminalistes, il leur accorde même une attention qu'on pourra trouver excessive ; mais comme il fonde le droit et la morale sur leurs principes nécessaires : d'une part la liberté, d'autre part l'essence divine (p. 97), il n'a pas de peine à définir la justice, à en montrer le caractère obligatoire, à caractériser la réparation, à montrer enfin les rapports de la pénalité avec le coupable, avec le pouvoir répressif, avec l'intérêt social. Il est pourtant fâcheux qu'il débute par déclarer que « la question de la liberté n'est pas vidée sur le terrain scientifique. (p. 23.) » Elle est certaine en bonne philosophie et la science n'a rien à y opposer, M. Maus le croit évidemment comme nous ; pourquoi ne pas le dire nettement et d'entrée de jeu ? Quoi qu'il en soit, sa doctrine sur le droit pénal est bien la doctrine traditionnelle, à laquelle les nouvelles théories opposent en vain les objections examinées dans les dernières pages de ce petit volume. Cette doctrine traditionnelle, M. Maus l'expose et l'établit en recourant surtout à la Somme théologique et aux autres écrits de saint Thomas d'Aquin. Beaucoup de ses pages offrent en note une série parfois considérable de passages visés. C'est que l'auteur, sans se donner expressément pour thomiste, regarde avec toute raison le saint docteur comme le meilleur témoin de la doctrine d'où est né notre droit pénal. « Doué d'une largeur d'esprit et d'une pénétration remarquables, dit-il, saint Thomas a synthétisé avec une puissance étonnante les travaux de ses devanciers. Sa *Somme* est devenue la base des études ultérieures qui souvent n'ont d'autre ambition que de la commenter. » Ce n'en est pas moins un fait assez neuf et assez remarquable, que la publication dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* d'une étude sur le droit de punir, constamment appuyée sur la doctrine de saint Thomas. Pourquoi, dans cet essai si recommandable, l'auteur n'a-t-il su dérober à son modèle ni la fermeté de la discussion, ni la parfaite netteté du langage ?

14 et 15. — Un donateur anonyme déposait, il y a trois ans, chez un notaire de Paris une somme de quinze mille francs destinée à récompenser le meilleur ouvrage sur la « liberté de conscience. » Il s'agissait d'inculquer, par telles considérations et sous telle forme qu'on jugerait convenable, la nécessité de faire triompher cette cause dans les esprits et dans les institutions. On s'en étonna, non sans quelque motif, car la liberté de conscience est une divinité fort à la mode depuis un siècle, quoique beaucoup de ses adorateurs les plus bruyants semblent trop souvent l'oublier ou la maltraiter cruellement dans la pratique. Il est vrai qu'on peut s'accorder sur le mot sans s'entendre sur la chose, et ce concours même en a fourni une nouvelle preuve. Sur trois cent vingt-quatre travaux adressés à la commission,

et qui tous plaidaient pour la liberté, il n'y en avait peut-être pas dix à l'entendre de la même manière. C'est le témoignage formel du rapporteur, M. Léon Marillier. On peut voir dans son rapport, très soigneusement fait, d'abord ses idées à lui sur la tolérance dans la société moderne, sur ses rapports avec la religion et sur les causes sociales et psychologiques qui la contrarient parmi nous. L'auteur, relativement modéré, parce qu'il voit de plus haut que la plupart des concurrents, a pourtant contre le dogmatisme de l'Église tous les préjugés de son milieu. Il fournira seulement aux esprits bien préparés un document curieux et utile, surtout dans la partie de son rapport qui analyse et critique les écrits particulièrement remarqués dans le tas énorme des envois. — J'ignore si les *Entretiens sur la liberté de conscience* de M. F. Hément ont concouru pour le prix. Ils auraient justifié amplement le reproche, adressé par le rapporteur à bien d'autres mémoires, de s'être attardé sans le moindre profit réel à faire l'histoire de toutes les persécutions suscitées par l'intolérance, histoire d'ailleurs à revoir et à corriger en vingt endroits, et que l'auteur a eu ses raisons pour mettre dans la bouche d'un bon paysan, Antoine, qui n'a pas évidemment pâli sur les livres. Le plus clair de cette très médiocre élucubration, c'est, en théorie, la défaveur jetée sur tout dogme religieux et, en pratique, l'apologie des juifs. Dans une lettre de cinq lignes, qui autorise M. Hément à lui dédier ces *Entretiens,* M. Jules Simon déclare que le principe de la liberté de conscience est aujourd'hui fort menacé. L'éminent écrivain pense sans doute à la persécution officielle contre l'Église catholique ; c'est dommage que son client ait tout l'air de se faire plutôt le complice que l'adversaire de cette persécution.

16. — A des savants aveugles qui n'aperçoivent pas l'harmonie profonde du catholicisme, du vrai et strict catholicisme, avec l'ordre social et le bonheur des peuples, on est heureux d'opposer un livre où cette harmonie se montre presque à chaque page, sans être l'objet d'une discussion proprement dite. Telle est *la Cité chrétienne* de M. Cl.-Ch. Charaux, double série de *Dialogues* et de *Récits*, comme les anciens les aimaient, comme nos voisins d'Italie les pratiquent encore non sans succès (Voyez, si vous en avez l'occasion, les charmants *Discorsi del tempo* de M. Conti), mais comme on n'en voit plus dans notre littérature philosophique de ce temps. Il est vrai que l'allure ondoyante du dialogue et les méandres d'un récit ne s'adaptent pas facilement aux nécessités d'une discussion rigoureuse. Mais les morceaux publiés par M. Charaux ne sont pas le plus souvent des thèses raisonnées ; ce sont des causeries, des impressions, des épanchements, des récits, d'un effet parfois plus sûr, quoique moins impérieux, qu'une démonstration en forme. Ainsi sont opposées vivement, dans

le premier dialogue, *Au tombeau d'Œdipe,* la cité antique et la cité chrétienne ; ainsi sont étudiées, dans *les Trois Visions de saint Bruno* et dans le *Sommet de la cité chrétienne,* le rôle des divers ordres religieux ; dans *le Médecin de Granville,* la raison du latin liturgique ; dans *la Baie d'Akaroa,* les travaux des missionnaires pour la civilisation ; dans *Un Cycle religieux,* la part de la littérature catholique dans le mouvement intellectuel de ce siècle, etc. La note personnelle résonne souvent dans ces pages aimables ; l'auteur s'en excuse, mais le lecteur lui en doit d'autant plus de reconnaissance que ce cachet de réalité est l'un des attraits les plus vifs du livre. — La seconde moitié du volume renferme des dialogues plus étendus et plus strictement philosophiques, dont plusieurs ont été déjà signalés aux lecteurs du *Polybiblion.* Inutile d'applaudir de nouveau au *Songe de Platon,* à *la Naissance d'une philosophie* (le P. Gratry) ; ou d'exprimer encore quelques réserves, purement métaphysiques, sur *le Temps et l'Unité de temps,* sur *l'Espace et la Matière.* J'aime mieux recommander simplement les belles pages sur *Plaisir et Douleur, Joie et Tristesse,* sur *le Beau et l'Ame humaine,* la visite finale à deux artistes contemporains (le peintre-verrier Maréchal et Ern. Hébert), et en général tout ce volume, vrai manuel de saine et calme philosophie, en même temps que d'édification chrétienne.

17. — La traduction de l'*Histoire de la philosophie,* du cardinal Gonzalez, est aujourd'hui complète, et, grâce au R. P. de Pascal, elle tiendra désormais sa place dans toutes les bibliothèques de nos établissements religieux, qui attendaient un travail de ce genre, à la fois complet, original et de doctrine absolument sûre. Le *Polybiblion* a déjà rendu justice à l'œuvre capitale de l'éminent philosophe espagnol, soit en appréciant la première édition castillane, soit en annonçant les deux premiers volumes de la version française. Les deux derniers, qui viennent de paraître, sont encore plus intéressants.— Le troisième contient la philosophie moderne, de Bacon à Kant inclusivement, précédée de ce que l'auteur appelle la « crise scolastico-moderne, » désignation qui caractérise fort bien la philosophie de la Renaissance, telle que l'a vue Mgr Gonzalez, plus compétent et plus solide ici que la plupart de ses prédécesseurs. On remarquera surtout, dans ces premières pages, les articles relatifs aux philosophes espagnols de cette période de transition, le péripatéticien Sépulvéda, le platonicien Foxo Morcillo, l'éclectique Louis Vivès, et les grands scolastiques Victoria, Dominique Soto, Suarez, pour ne citer que quelques noms. Ces études ne font pas seulement honneur au patriotisme du savant cardinal, mais aussi à sa parfaite clairvoyance : elles donnent à l'Espagne la part qui lui revient en toute équité, à cette grande époque, car c'est dans la Péninsule surtout que des philosophes de premier ordre mon-

trèrent par l'exemple comment le progrès scientifique aurait pu s'accomplir sans réaction violente, sans rupture avec la tradition. — On ne sera pas étonné de la sévérité, parfois excessive, du savant thomiste pour les auteurs de la révolution philosophique des temps modernes. On pourra trouver que ses critiques très pénétrantes à l'égard de Descartes, en particulier, aboutissent peut-être à exagérer son rationalisme, comme il exagère le scepticisme de Pascal, tout en faisant très belle la part du philosophe chrétien des *Pensées;* mais comme il dégage Bossuet de toute solidarité cartésienne, et montre bien sa doctrine « identique à celle de saint Thomas, non seulement dans les questions fondamentales, mais encore dans le détail et dans les questions secondaires! » (III, 285). En ce qui concerne Fénelon, son jugement est moins sûr, parce qu'il n'a pas aperçu, non plus que la plupart des critiques, la dualité profonde du prétendu *Traité de l'existence et des attributs de Dieu;* ce sont réellement deux traités très indépendants, très opposés, dont le premier justifie en plein l'arrêt de Mgr Gonzalez, tandis que le second, œuvre de jeunesse, est strictement cartésien. Sans poursuivre un examen de détail qui serait déplacé dans ces pages, je recommande surtout, à la fin de ce tome troisième, l'étude magistrale de Kant et de ses adversaires, et je passe au dernier volume.

C'est ici surtout que la hauteur et la largeur de vues de l'auteur s'allient à une connaissance extrêmement étendue, et presque toujours directe et vraiment personnelle, des écoles et des systèmes si multipliés de notre siècle. L'Allemagne, surtout de Kant à Hartmann, est particulièrement mise à son vrai point, et on n'a peut-être jamais montré plus de sens exégétique et de sévérité tempérée par l'admiration, que dans l'exposition et la critique d'Hegel. L'Italie philosophique est également familière à l'historien, et je le remarque avec d'autant plus de complaisance que nos manuels l'ont déplorablement négligée. Avec les penseurs catholiques de ce pays, même plus ou moins dissidents de la philosophie traditionnelle, Mgr Gonzalez est surtout soigneux de démêler et de mettre en relief ce qui rapproche plutôt que ce qui sépare, et ni Gioberti ni Rosmini n'ont à se plaindre de ce thomiste aux larges visées. Dans l'école sicilienne dérivée de Miceli, pourquoi n'a-t-il pas nommé le plus distingué représentant actuel de l'ontologisme modéré, M. Vincenzo di Giovanni? La philosophie française de ces dernières années est un peu moins fidèlement retracée dans ce vaste tableau. Par exemple, M. Ravaisson n'est cité que comme historien philosophique et même, ou peu s'en faut (p. 198) comme disciple de Cousin; c'est dire que presque tout l'idéalisme français de l'heure actuelle est omis. En revanche, un lecteur français s'étonnera un peu de voir citer certains écrivains, les uns au-dessous

de la critique, comme feu Mgr Bouvier; les autres fort étrangers à la philosophie, comme Louis Veuillot. Les quelques additions peu considérables du traducteur sont loin de réparer suffisamment ces légères défaillances. On comprend assez, du reste, qu'elles ont bien peu d'importance eu égard à la grandeur, à la solidité, à la vie qui distinguent ce bel ouvrage, vrai monument d'histoire et de critique, qui fait le plus grand honneur et qui rendra les plus grands services à la philosophie chrétienne.

18. — M. Huit, qui continue, devant l'Académie des sciences morales et politiques, ses belles études critiques sur les dialogues de Platon, nous a donné dernièrement un *Examen de la date du Phèdre*, dont l'intérêt est loin de se borner à une discussion chronologique. Schleiermacher, et après lui Cousin et bien d'autres, ont vu dans ce beau traité un essai de jeunesse : la confiance doctrinale du philosophe, la surabondance de la poésie dans le fond et dans le style, l'inexpérience prétendue de la composition, voilà quelques-uns de leurs arguments. Mais en étudiant à son tour, en l'absence de tout témoignage historique décisif, les caractères intrinsèques de l'œuvre, en pressant les faits littéraires et philosophiques qu'elle vise, en tenant compte, sans en exagérer la valeur, de la « statistique verbale. » M. Huit finit par réduire à rien la thèse qui donne le Phèdre pour un écrit juvénile, et par le placer, avec une haute probabilité, à cette époque centrale de la vie de Platon, qui est marquée par la fondation de l'Académie. Tout n'est peut-être pas rigoureux dans cette discussion, mais tout y est à la fois très instructif et très suggestif; de plus, en fréquentant le maître, son interprète lui a pris quelque chose de son charme insinuant et de sa grâce familière. Aussi les lecteurs philosophes le presseront-ils de plus en plus de leur livrer bientôt la collection entière de ses études sur Platon.

19. — Le docteur Stoekl, naguère professeur de philosophie à Munich, a pris rang parmi les néoscolastiques de l'Allemagne par plusieurs ouvrages très appréciés, mais surtout par ses trois volumes sur l'histoire de la philosophie du moyen âge. C'est de cet ouvrage que M. l'abbé Crolet a extrait, avec l'approbation et les conseils de l'auteur, *la Doctrine philosophique de saint Thomas d'Aquin*, résumé substantiel et lumineux qui se recommande de lui-même aux amis de l'enseignement traditionnel, disons mieux, à tous les chercheurs sincères et à tous les esprits sérieux. Après un très rapide avant-propos sur l'époque et la vie de saint Thomas, sa doctrine est exposée en quelques chapitres, subdivisés en courts paragraphes munis de leurs titres. Au début, les « principes fondamentaux de la philosophie, » c'est-à-dire un aperçu des rapports de la raison et de la foi. Malgré l'étiquette du volume, la théologie apparaît et tient même une place

notable, non seulement dans ce premier chapitre, où elle avait un rôle nécessaire, mais encore dans d'autres pages, qu'il eût été peut-être plus logique de renvoyer à une étude différente, ou de placer sous un autre titre général : telles sont les pages sur la Trinité, sur les Anges, sur la Rédemption, sur le péché originel et la grâce, etc. Mais comme il importe de saisir dans sa teneur entière la philosophie de saint Thomas, qui n'était pas du tout une philosophie « séparée, » ces excursions même assez étendues sur le terrain du dogme éclairent et achèvent, loin de la contrarier, l'exposition de sa « doctrine philosophique. » — Il suffit maintenant d'indiquer les titres des chapitres principaux : métaphysique (théorie des causes), théorie de la connaissance, Dieu et la création, l'homme, la morale, la politique. Sur tous ces sujets, on peut dire que saint Thomas s'explique lui-même : le texte n'est qu'une version libre, mais fidèle autant que nette et claire, de son enseignement, et ses formules les plus essentielles se lisent, de plus, en latin, au bas de presque chaque page. Il est vrai qu'on ne trouvera ici ni la genèse des idées thomistes (de qui saint Thomas tient-il tel ou tel point de son système? quel changement a-t-il apporté à la philosophie des anciens ou des Pères de l'Église ou des premiers scolastiques ?) ni la moindre critique à l'encontre des adversaires ou des interprètes infidèles de son enseignement. Ce résumé ne renferme ni recherches historiques, ni polémique d'aucune sorte. Il se contente d'être une exposition, mais on peut lui appliquer, dans une certaine mesure, le jugement porté par l'auteur sur la philosophie même de saint Thomas : « Toutes les parties sont unies étroitement par la plus rigoureuse logique pour former un tout parfait. Point de lacune, point d'oubli, point de rouage mal placé. L'exposition est claire et les divisions bien marquées ; toutes les relations des parties entre elles sont mises en pleine lumière. » L'*objectivité* de ce tableau est telle que, même sur tel point où le Dr Stoekl ne suit pas dans son enseignement propre les idées de saint Thomas (par exemple sur la possibilité d'un monde créé *ab æterno*), il n'en reproduit pas avec moins de fidélité l'argumentation du saint docteur. On comprend assez le prix et l'utilité de ce résumé magistral. Il ne dispense pas de lire saint Thomas, mais il est la clef la plus facile peut-être pour l'intelligence de ses livres. Il reste au traducteur à nous révéler, d'après le même maître, les docteurs et les doctrines scolastiques antérieurs à saint Thomas, et qui seuls peuvent bien nous fixer sur les origines, et quelquefois sur le vrai sens et la portée relative de tel ou tel détail de la philosophie thomiste. Et de fait, M. l'abbé Crolet nous promet dès aujourd'hui *la Philosophie scolastique avant saint Thomas d'après les travaux du Dr Stoekl.* J'oubliais de dire que dans le présent volume, il a eu la bonne pensée de placer en appendice une dissertation, tra-

duite du Dr Schneid, sur *l'opportunité du retour à la philosophie de saint Thomas*. C'est un plaidoyer très ferme, fondé à la fois sur l'état général des intelligences et sur les besoins actuels de la théologie, des sciences naturelles et des sciences sociales.

20. — On sait que le prix Bordin a été décerné en 1889 par l'Académie des sciences morales et politiques à M. Ch. Adam, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Dijon, pour son ouvrage sur *la Philosophie de François Bacon*. Sans lui marchander les éloges dus à un travail consciencieux, le rapporteur, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ne put ni reconnaître le bien-fondé de tous ses jugements, ni même partager ses vues générales sur le philosophe qu'on appelle le rénovateur de la science et le maître de la méthode expérimentale. Laissant là des discussions partielles et une comparaison qui dépasseraient notre cadre, jetons un coup d'œil sur le mémoire du lauréat. — La division générale en est fort acceptable. La vie de Bacon est résumée dans l'Introduction : ce n'est pour l'auteur qu'une notice préliminaire à son étude critique, et il s'en est acquité en historien bien informé et en juge équitable. Suivent trois livres, qui constituent l'ensemble de cette étude sur le philosophe anglais : Définition et division de la science ; —Critique des méthodes anciennes et modernes ; — Méthode de Bacon. Il y manque, dira-t-on, l'application faite par Bacon lui-même de ses procédés à la science réelle. Il est vrai ; mais comme cette application est peu de chose pour l'étendue et compte encore moins comme valeur, la lacune n'est pas considérable ; au reste, elle n'est qu'apparente, et M. Adam a trouvé l'occasion de citer la plupart des tentatives scientifiques de son auteur. Voyez, par exemple, ce qu'il dit de ses expériences dans les dernières pages du chapitre initial de la *Méthode de Bacon* (l. III) ; on ne peut être plus attentif et plus habile à faire valoir une cause malheureuse. Ce n'est pas que le critique, là ou ailleurs, manque de conscience ou d'exactitude. Au contraire : son livre, pour tout ce qui est analyse et information, mérite la première place parmi tout ce qui a été publié jusqu'ici sur la philosophie de Bacon. L'érudition répandue dans le texte et dans les notes est abondante et sûre, autant que judicieusement distribuée. L'interprétation même de la doctrine, sur les points assez nombreux qui prêtent à la discussion, est toujours digne d'attention, quoique destinée peut-être elle-même à être discutée. Mais avec tous ses mérites, ce plaidoyer ne réhabilitera pas Bacon. Comment faire un restaurateur de la science d'un homme qui n'a guère fait que la louer avec emphase et lui dicter des lois qui offrent dix fois plus de métaphores que de précisions? On ne peut nier, du reste, qu'il a méconnu la vraie science, inaugurée, on pourrait ajouter réglementée déjà par Galilée. M. Adam répond que Bacon n'était pas mathématicien. Mais on est bien forcé d'avouer qu'il

n'était guère plus physicien, ni naturaliste. Qu'était-il donc? et à quoi était destinée sa méthode? A continuer l'alchimie du moyen âge, on l'avoue; à préparer, insinue-t-on, la chimie moderne; mais quelle préparation, et combien éloignée! Ces réserves se répéteraient et se multiplieraient encore, à l'examen du dernier livre : *Influence de Bacon*. On y verrait, par exemple, que, malgré des excès de polémique et de vraies erreurs, Joseph de Maistre est peut-être encore plus près de la vérité sur la valeur scientifique du philosophe anglais, que l'auteur de ce mémoire, d'ailleurs utile et plein de choses.

21. — La thèse latine de M. Ricardou : *De humanæ mentis æternitate apud Spinozam*, est consacrée à creuser, dans ses origines, dans son vrai sens et dans sa valeur philosophique, un seul point de la philosophie de Spinoza, mais un point qui a son intérêt tout spécial, parce que, tenant aux racines mêmes de la doctrine, il atteint à la fois la psychologie, la métaphysique et la morale, et de plus fait saisir mieux qu'un autre le vide réel des plus belles formules religieuses du grand panthéiste. L' « éternité de l'âme, » dans Spinoza, c'est une possession actuelle de ce qui est éternel, rien de plus. M. Ricardou recherche avec une extrême attention les influences qui ont pu contribuer à former ce fantôme psychologique : il croit y saisir le reflet lointain des doctrines juives et arabes, et ce lui est une occasion de retracer dans quelques pages érudites et même dans un diagramme un peu singulier (p. 49) les rapports du spinozisme avec les religions et les philosophies antiques et médiévales, et aussi avec la philosophie de Descartes. C'est instructif autant que curieux, quoique peut-être discutable sur quelques points. Ce qui est au-dessus de toute discussion raisonnable, c'est l'argumentation du jeune professeur contre cette vaine éternité spinoziste, absolument étrangère et funeste au bon sens, à la conscience, et pour tout dire, à la nature humaine. Cet arrêt s'étend, du reste, expressément à toute la doctrine de Spinoza, qui ne saurait fonder la morale, parce que la morale « postule » absolument la personnalité, la conscience, la liberté humaines, et un Dieu saint dont la justice et la bonté garantissent l'immortalité de l'âme. — C'est ce que M. Ricardou établit fort bien dans les dernières pages de sa thèse ; mais il l'aurait encore mieux dit en français.

22. — M. Segond, professeur de philosophie au Collège Stanislas, vient de publier le troisième et dernier volume de son excellente traduction de la *Psychologie* de Rosmini. Il me sera permis de regretter avant tout que ce volume ne renferme pas les deux additions que je m'étais permis de réclamer. D'abord, une notice bibliographique. Est-il donc indifférent aux lecteurs français d'ignorer la date d'un grand ouvrage de philosophie où tant de vues scientifiques paraissent répondre aux tendances les plus récentes de l'anthropologie? M. Se-

gond ne nous fournit pas même ce minimum de renseignements que je puis consigner ici, savoir que la *Psychologie* parut d'abord à Novare de 1846 à 1850. Je désirais, en second lieu, que le décret romain condamnant un certain nombre de propositions rosminiennes fût placé en appendice à la suite de l'ouvrage. Sans doute la plupart de ces propositions y sont étrangères, mais il est difficile de l'affirmer de toutes, et, sans compter l'intérêt d'une telle information, cette place faite à la censure pontificale eût bien répondu au caractère si profondément catholique de l'éminent auteur. — Quoi qu'il en soit, M. Segond a rendu un vrai service à la philosophie sérieuse par le rude travail auquel il s'est livré. Rosmini est assurément un des grands philosophes de ce siècle ; ses œuvres constituent une vaste encyclopédie, où la *Psychologie* tient peut-être le premier rang avec le *Nouvel Essai sur l'origine des idées,* traduit en partie par l'abbé André, et la *Philosophie du droit,* restée intraduite. Ici le génie analytique de l'auteur poursuit dans leurs derniers détails les graves problèmes de la nature et des facultés de l'âme, ainsi que de ses rapports avec l'organisme et la vie. Il est vrai que la doctrine traditionnelle s'y complique d'opinions personnelles dont la fortune semble à jamais évanouie : par exemple, que l'âme résulte de l'union d'un principe intelligent à un principe sensitif animal ; que sa forme substantielle est l'être idéal, et sa substance, le sentiment fondamental ; que ce sentiment constitue seul l'union de l'âme avec les organes, etc. Mais ces idées, quoi que pût en penser l'auteur lui-même, sont loin d'être absolument inséparables de l'ensemble de ses belles études sur l'âme et son développement. — Ce dernier volume complète la théorie du développement psychique par un long traité des « lois de l'animalité, » c'est-à-dire de l'instinct vital et de l'instinct sensitif, étudiés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec l'activité de l'animal et surtout avec la maladie. Je n'ose rien dire de la valeur scientifique de cette partie de l'ouvrage, qui constitue une véritable philosophie médicale d'une très réelle originalité, quoique un peu parente peut-être du système de l'irritation de Broussais. Je recommanderai avec plus de confiance l'essai qui remplit la seconde moitié de ce volume : *Opinions des philosophes sur la nature de l'âme :* les interprétations et classifications en sont parfois contestables, mais l'érudition y est de première main et aussi riche que bien digérée. Ajoutons que, pour doubler le prix de l'ouvrage tout entier, deux tables alphabétiques détaillées, tenant ensemble plus de deux cents colonnes compactes, deux tables comme on n'en fait guère plus, l'une des auteurs cités, l'autre des matières traitées, offrent une analyse minutieuse des immenses recherches de l'auteur et permettent de trouver ou de retrouver sur-le-champ, dans ses pages d'une lecture naturellement un peu laborieuse, telle question, telle critique, telle

citation que l'on peut désirer. Ces précieuses tables sont l'œuvre de M. Severino Frati, chanoine et prévôt de la cathédrale de Parme.

23. — Avant d'avoir terminé la publication de ce grand et méritoire travail, M. Segond avait fait connaître au public français la *Vie d'Antonio Rosmini Serbati,* écrite en anglais par Mgr William Lockhart, gradué d'Oxford, procureur à Rome de l'ordre de la Charité ou des Rosminiens. C'est une œuvre considérable par l'étendue et surtout par la portée historique et doctrinale. Inspirée par la sympathie et l'admiration d'un disciple, elle n'en est pas moins riche d'informations utiles à tous, et d'ailleurs appuyée sur les documents authentiques largement cités. — L'intérêt principal de cette biographie est précisément un intérêt d'édification, sur lequel je n'ai pas à insister ici. Né en 1797, d'une noble famille du Tyrol italien dont il fut l'héritier, à Rovereto, Rosmini eut l'enfance et la jeunesse d'un saint; sa vocation ecclésiastique, suivie en dépit de sa famille, sa piété dès lors austère, unie à de fortes études poussées en tout genre, mais surtout en philosophie et en théologie, ses premières aspirations vers l'état religieux dues en partie à une sainte femme, la marquise Canossa, tout cela, raconté avec un détail complaisant par l'écrivain anglais et mêlé de nombreux fragments de correspondance, constitue déjà de vraies pages d'hagiographie. Notons d'ailleurs, pour bien séparer la cause de Rosmini de celle de certains réformateurs italiens dont on le rapproche quelquefois, que son ultramontanisme était notoire, au point de le rendre plus que suspect au gouvernement autrichien encore tout imbu de préjugés joséphistes, et que son Académie de saint Thomas fut, dès 1827, le signal du retour à la philosophie traditionnelle. Malgré la vive affection des papes Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, son Institut de la Charité ne fut définitivement approuvé par le Saint-Siège qu'en 1839 : de sourdes hostilités le poursuivaient déjà. Ce fut pire à partir de 1848, après la mission diplomatique qu'il eut à remplir auprès de Pie IX, à Gaëte. Ses avis pacifiques, moins prudents peut-être que charitables, furent repoussés, et l'influence d'Antonelli lui enleva toute action sur le Pape, qui renonça à le faire cardinal et ne lui garda que son estime et son amitié. Presque en même temps la Congrégation de l'Index frappait ses deux écrits, *les Cinq Plaies de l'Église* et *Projet de constitution,* et paraissait avec la formule : *Auctor laudabiliter se subjecit* (mais non pas *opera reprobavit*). Malgré ses épreuves, son activité d'écrivain et de fondateur d'ordre redoubla pendant ses dernières années, jusqu'à sa mort (1855) causée, semble-t-il, par le poison. Ce fut, d'après quelques-uns, une vengeance personnelle ; M. Lockhart trouve plus vraisemblable l'intervention du parti anarchiste qui avait déjà fait attenter à la vie de Charles-Albert, pour ruiner la cause de la monarchie en Italie. — Sur la fondation et l'or-

ganisation des Frères de la Charité et des Sœurs de la Providence, sur les vertus chrétiennes et religieuses du saint fondateur et sur sa doctrine spirituelle, M. Lockhart ne laisse vraiment rien à désirer. Mais il n'est pas indifférent aux relations littéraires de son héros et son livre est à consulter pour la biographie des illustres amis de Rosmini, tels que Manzoni, Tommaseo, R. Bonghi. Pourquoi hésite-t-il (p. 299) à identifier ce dernier avec l'ex-ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie? A propos des rapports de Rosmini avec le célèbre Vincenzo Monti, nous lisons à la table, dans un sommaire de chapitre : « R. essaie de sauver l'âme du poète mourant. » Par malheur, le texte lui-même, je ne sais pour quel motif, ne renferme pas un mot qui réponde à cette promesse. — L'histoire littéraire de Rosmini n'est pas traitée avec le même soin que sa vie religieuse. On ne trouve pas même dans ce gros livre l'énumération complète des publications de l'illustre philosophe. L'exposition de sa doctrine y est surtout apologétique; elle ne descend guère au détail, et, par exemple, ses remarquables théories sur la politique et le droit n'y paraissent pas. Le chapitre intitulé : « Harmonie entre Rosmini et saint Thomas » a le tort d'être un plaidoyer plutôt qu'une exposition : encore M. Lockhart y plaide-t-il surtout avec Mgr Ferré, qui est un pur rosminien; il aurait été plus habile et plus sûr à la fois de suivre simplement Mgr Gonzalez, vrai thomiste, mais très sympathique à Rosmini. Les derniers chapitres racontent la longue histoire de la lutte entre l'école rosminienne et ses adversaires, lutte qui paraissait définitivement apaisée par la sentence d'acquittement des ouvrages de Rosmini en 1854, et en outre par une lettre de Léon XIII en 1886. Le livre de M. Lockhart se fermait sur cette conclusion consolante; mais on sait que, le 7 mars 1888, l'affaire a pris un tour bien différent par la condamnation de quarante propositions de Rosmini. C'est l'objet d'un court appendice final, qui renferme à la fois l'expression de la parfaite soumission de l'ordre de la Charité et cette observation très légitime, que la plupart des propositions condamnées sont extraites d'ouvrages posthumes, que l'auteur n'avait pu surveiller et corriger lui-même. Il n'en est pas moins regrettable que le document romain n'ait pas été inséré en entier dans ce volume, d'ailleurs animé d'un bout à l'autre de la foi la plus profonde et du dévouement le plus absolu au Saint-Siège apostolique.

24. — Encore une vaste et laborieuse entreprise de traduction philosophique achevée avec un troisième volume! L'œuvre capitale d'Arthur Schopenhauer, *le Monde comme volonté et comme représentation*, avait tenté presque à la fois deux traducteurs : M. J.-C. Cantacuzène, qui est arrivé premier; M. R. Burdeau, qui n'a rien perdu, semble-t-il, de ses avantages, en prenant plus de temps. On a partout rendu

justice à l'exactitude, en même temps qu'à la clarté et à l'aisance de sa version. Les Français qui ont besoin de recourir à la bible du pessimiste allemand peuvent donc l'aborder dans la traduction, avec la confiance d'y éprouver les mêmes impressions que les compatriotes de l'auteur reçoivent de l'original. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur une œuvre dont la critique est faite depuis longtemps. Au seul regard de la composition, elle offre cela d'étrange que toute la substance en est présentée dans les quatre livres qui forment le premier volume. Ces quatre livres étudient : 1° l'intelligence, comme produisant, sous l'empire du principe de raison suffisante, tout le monde des phénomènes ; 2° la volonté, comme la racine et le fond de l'intelligence et de tout ; 3° l'intelligence comme indépendante du principe de raison suffisante et produisant ainsi le beau (d'où théories approfondies du rire, de l'art et surtout de la musique) ; 4° la volonté comme base d'une morale désintéressée opposée au « vouloir-vivre » et ouvertement renouvelée du bouddhisme.

Le second et le troisième volume sont défrayés par des appendices aux divers chapitres du premier. C'est évidemment un inconvénient pour ces études, d'ailleurs variées et piquantes, de se référer à un texte précédent, et de garder quelquefois le caractère de simples notes supplémentaires. D'autres fois pourtant le lecteur se trouve en présence de vrais petits traités, dont la brièveté fait d'autant mieux ressortir l'originalité de pensée et de style, ainsi que l'érudition curieuse du philosophe : tout cela, par malheur, avec le parti pris d'athéisme et d'impiété que l'on sait. Dans ce troisième volume qui vient de paraître et qui renferme les suppléments aux derniers livres, on remarquera : d'abord, des recherches psychologiques et métaphysiques à l'appui de la doctrine du « primat de la volonté » et de son caractère absolu et transcendant ; en second lieu (l. III), des études esthétiques où l'on peut glaner des pensées originales sur l'essence du génie, sur les arts plastiques, la poésie, la musique, etc. Bien entendu les théories sont souvent plus que contestables, l'érudition même n'est pas toujours sûre : ainsi quel archéologue ne sourira de voir définir (p. 227) le style gothique « création des Sarrasins importée par les Goths d'Espagne dans le reste de l'Europe ? » Et la critique de cette architecture, comme plus bas celle du classique et du romantique, se ressent peut-être du même parti pris contre le génie chrétien. Dans le supplément au livre IV, les premiers chapitres forment une sorte de traité fort étudié sur la vie, la mort et l'amour, traité dominé par cette idée, que la nature traite les hommes comme moyen, ne s'imposant comme fin que la conservation de l'espèce. C'est sur ces questions, on le sait, que Schopenhauer a surtout fondé sa renommée d'écrivain et de penseur. — Dans les dernières pages et l'épilogue (*épiphilosophie*),

nouvelle et fatigante insistance sur une théorie morale dont l'absolu désintéressement ne sauve ni le caractère chimérique, ni l'immoralité foncière, avec des incursions non moins déplorables dans le domaine de la théologie chrétienne.

25. — Un *Résumé de la philosophie de Herbert Spencer* ne saurait être indifférent aux curieux de sciences biologiques et sociales. Je sais des gens qui n'estiment pas un rouge liard toute la philosophie proprement dite, j'entends la métaphysique, du positiviste anglais, et je ne me charge pas de les convertir ; mais les données empiriques de la biologie et de la psychologie expérimentales et, de plus, ce qu'on peut nommer l'histoire naturelle de l'homme social, n'ont jamais été l'objet d'un travail encyclopédique pareil à celui que renferment ces dix gros volumes intitulés : *les Premiers Principes*, *les Principes de biologie, les Principes de psychologie, les Principes de sociologie, les Principes de morale.* Toute une bibliothèque ! Mais peu de travailleurs ont le temps et le courage d'absorber ces traités énormes, qui auraient besoin, bien plus que ceux de Nicole, d'être mis en bouillon pour l'usage même des estomacs les plus solides et les plus actifs ! L'opération est faite, et on doit la juger bien faite, car le *Résumé* rédigé par M. Howard Collins est précédé d'une préface pleinement approbative de M. Spencer lui-même, où l'on trouvera de plus, chose curieuse, sa philosophie tout entière résumée en trois pages ! Ce dernier extrait est si concentré et atteint un tel degré d'abstraction, qu'il doit rester à peu près inutile à tout lecteur qui n'aurait pas encore fait son noviciat spencériste. Il en est autrement du volume où M. Collins a su en résumer dix, sans rien omettre d'essentiel. « Il ne sera point profitable, dit M. H. Spencer à la fin de la préface, d'en lire beaucoup à la fois. On se fatigue aisément, et l'on ne garde qu'une faible impression d'une longue série de propositions abstraites, que n'accompagnent pas des exemples concrets. Le lecteur fera mieux de ne lire qu'une section à la fois et de chercher lui-même des exemples des principaux énoncés avant de passer à la section suivante. » Ce conseil, d'ailleurs excellent, peut suggérer pourtant cette idée irrévérencieuse, que les dix lourds volumes de Spencer, en dépit des « exemples concrets » dont ils surabondent, et quelquefois peut-être à cause de ces exemples accumulés, sont en somme d'une lecture encore plus fatigante que le fidèle et consciencieux résumé de M. Collins. Quoi qu'il en soit, le travail de ce dernier est presque indispensable à quiconque a le devoir de connaître Spencer ; il sera un interprète à peu près suffisant de sa philosophie pour le plus grand nombre, et un guide des plus utiles pour ceux mêmes qui seraient tenus d'aller puiser à la source.

26. — M. Ad. Franck continue, à la satisfaction des amis de la philosophie et de son histoire, de recueillir en volumes les comptes rendus

si lumineux et si fermes qu'il a déjà donnés au *Journal des savants* ou à d'autres périodiques, à propos des principaux ouvrages philosophiques de ces dernières années. Dans son récent volume, *Nouveaux Essais de critique philosophique,* il examine de près plusieurs écrits qui ont été ici même l'objet d'une analyse et d'un jugement sommaires. Sur les *Études familières* de M. Fr. Bouillier, sur *les Principes de la morale* et sur *les Principes du droit* de feu Em. Beaussire, il y a coïncidence entre nous, sauf quelques points secondaires. A propos du *Nouveau Spiritualisme* de M. Vacherot et de *l'Irréligion de l'avenir* du P. Guyau, M. Franck se constitue mieux que personne l'adversaire absolu, malgré une courtoisie parfaite, de ces constructions vaines et monstrueuses qui répugnent à la saine raison comme aux plus impérieux instincts de l'âme humaine. Il suffit de signaler ces fortes pages aux philosophes, et même aux apologistes. — Un mot maintenant des articles qui intéressent directement l'histoire de la philosophie. Ce sont d'abord les quatre morceaux placés à la fin du volume. Avec M. Bénard, M. Franck étudie *la philosophie ancienne,* et particulièrement les sophistes de la Grèce, non sans relever les illusions et les erreurs de leurs émules et de leurs apologistes modernes. Avec M. Amélineau, guide plus suspect, mais qu'il ne suit pas en aveugle, il creuse l'origine et retrace les développements du vieux « gnosticisme égyptien, » dont les cathares du moyen âge lui paraissent une ramification authentique, sans parler de certaines théosophies modernes, et même contemporaines. Avec M. Hauréau, il aborde, mais cette fois un peu superficiellement, le mysticisme d'Hugues de Saint-Victor; avec Lud. Carrau, la philosophie religieuse en Angleterre depuis Locke. — Les deux morceaux qui seront pour beaucoup de lecteurs le principal attrait du volume et qui, pour ce motif ou pour tout autre, ont été placés en tête, renferment l'analyse critique des deux livres publiés sur Victor Cousin par MM. Paul Janet et Jules Simon. Il faudra certes tenir compte de ces deux études pour une saine appréciation de Cousin et de ses juges; on y saisit l'impression personnelle d'un disciple fort compétent, qui veut rester impartial malgré la sympathie. Après cela, que M. Franck lave le premier enseignement de Cousin du reproche de panthéisme, il est difficile de l'accorder. Qu'il venge le caractère du philosophe des reproches insinués avec tant d'esprit par M. Simon, c'est encore plus douteux : tous les faits qu'il oppose au malicieux biographe sont certains et bons à noter; mais il y en a d'autres, hélas! et de tout autres! — Au total, ce livre est un nouveau tribut, puisse-t-il n'être pas le dernier! payé par le philosophe octogénaire à la cause de la philosophie spiritualiste, qu'il sert depuis ses débuts, ainsi qu'il le rappelle dans les dernières lignes de son Avant-propos, et qui est bien, comme il le déclare au même endroit, la cause « de la justice, de

la liberté, de la tolérance, de la fraternité, de la noblesse originelle et de la dignité indestructible de l'espèce humaine. »

27. — Après avoir, dans son récent travail sur saint Thomas d'Aquin, combattu au profit de la philosophie traditionnelle les systèmes modernes qui se rattachent à Descartes, le R. P. Maumus aborde *les Philosophes contemporains*, et, dans un premier volume, le seul qui nous soit encore parvenu, caractérise et apprécie les théories de MM. Vacherot, Taine, Paul Janet et Caro, et le système de Schopenhauer. Ces études se présentent isolées l'une de l'autre; mais on ne peut disconvenir qu'elle ne forment par leur réunion un tableau déjà presque complet de l'état de la philosophie laïque parmi nous. Spiritualisme sans Dieu, pur naturalisme, théisme à concessions, théisme conservateur, enfin pessimisme et mysticisme athée, ne sont-ce pas là les principaux courants de l'activité philosophique actuelle? On sait assez, pour peu qu'on ait lu le précédent ouvrage du religieux dominicain, l'esprit qui anime ses pages, je veux dire l'attachement aux saines doctrines et l'horreur du sophisme unis à la plus franche courtoisie, à la plus sincère bienveillance pour ses adversaires. Non seulement les intentions restent sauves, mais le philosophe catholique et thomiste est heureux de trouver et de faire valoir les parcelles de vérité égarées chez les partisans de l'erreur. Peut-être même, dans son zèle pour tirer parti de ces auxiliaires inespérés, est-il un peu trop pressé d'adopter telle de leurs saillies : je songe surtout au livre plus que suspect de M. Taine contre ceux qu'il nomme « les philosophes classiques du XIXe siècle en France. » Mais, en général, le P. Maumus exécute d'une main sûre le triage indispensable dans les doctrines de la philosophie indépendante; il applaudit par exemple à la thèse des *Causes finales*, de M. Paul Janet, sans lui faire grâce au sujet des parties faibles de ce beau livre; M. Caro lui-même, son auxiliaire naturel dans sa lutte contre les erreurs contemporaines, n'échappe pas à toute critique. Inutile d'ajouter que la polémique à fond reprend et exerce tous ses droits dans la discussion du pessimisme, de l'idéalisme et du naturalisme athées. On pourra s'étonner que M. Vacherot soit représenté ici par ses volumes presque oubliés sur *la Métaphysique et la Science*, plutôt que par son *Nouveau Spiritualisme;* mais le critique a raison de dire que les principes de l'ancien directeur de l'École normale sont restés les mêmes, et ils s'accusent avec plus de relief dans son ancien ouvrage. En somme, le P. Maumus expose très nettement l'essentiel des systèmes qu'il examine et, en exterminant l'erreur, il respecte les personnes et rend justice au talent. Seul, peut-être, Schopenhauer a excité à tel point son aversion, d'ailleurs très légitime, que la vigueur et l'originalité de certaines parties de l'œuvre du grand pessimiste restent dans l'ombre. Mais l'éloquent religieux n'en a pas moins gagné

deux fois sa maîtrise d'apologiste philosophe, et il faut souhaiter qu'il poursuive sans relâche sa lutte contre les ennemis des doctrines qui peuvent seules assurer l'honneur et le bonheur de la vie humaine.

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

La Sainte Bible selon la Vulgate, traduite en français, avec des notes par l'abbé J.-B. GLAIRE. Nouvelle édition avec introduction, notes complémentaires et appendices par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice. Paris, Roger et Chernoviz, 1889-1890. 1° *Ancien Testament,* 3 vol. in-8 de XXIII-786, 810 et 762 p. — Prix : 18 fr.; 2° *Nouveau Testament,* in-8 de XXXVI-684 p. — Prix : 6 fr.

Le protestantisme, fidèle au programme de Luther, répand à foison les traductions en langue vulgaire de la Bible et arrive ainsi, par un usage imprudent des livres sacrés, dépourvus d'introductions instructives et d'explications morales, à ravaler chez certaines âmes peu éclairées nos plus saintes croyances. Il y a un danger auquel un hébraïsant distingué, M. l'abbé Glaire, soutenu d'ailleurs par les plus hauts encouragements, a tenté de remédier en offrant aux catholiques une traduction aussi française et en même temps aussi littérale que possible de la Sainte Bible. M. l'abbé Vigouroux, l'auteur de tant d'ouvrages grandement appréciés qui ont vengé parmi nous les livres saints des affirmations rationalistes, a apporté le concours de son érudition et de son expérience à une nouvelle édition du grand ouvrage de M. Glaire, si favorablement accueilli dès son apparition. Des notes variées ont été ajoutées aux anciennes en tenant compte du développement de la science ou des desiderata de la critique. Des préfaces et des appendices rédigés avec soin mettent en outre le lecteur en état de répondre aux objections les plus courantes. Nous n'étonnerons personne en disant que les vingt-cinq appendices qui terminent les trois volumes consacrés à l'Ancien Testament sont un résumé substantiel de plusieurs des questions étudiées d'une façon plus approfondie dans *la Bible et les Découvertes modernes* du savant sulpicien, mais ce résumé est suffisant pour aplanir la difficulté et pour inspirer le désir de la scruter encore davantage. Le Nouveau Testament, que M. Glaire avait traduit avant l'Ancien, fait l'objet d'un quatrième volume qui se vend séparément, au gré de l'acheteur. M. Vigouroux disparaît ici davantage et emprunte les diverses préfaces à son collègue, M. l'abbé Bacuez. Nous signalerons d'une façon spéciale les tables qui accompagnent ce grand ouvrage, à savoir un *Index archéologique* contenant tous les noms d'hommes, de lieux et de choses, et rappelant le passage du texte sacré qui s'y rapporte ; un *Tableau alphabétique* des textes de la Bible qui établissent le dogme catholique contre les erreurs pro-

testantes, et une brève *Table des matières*. Le volume réservé au Nouveau Testament renferme en outre une *Table des épîtres et des évangiles* qui se lisent dans l'Église pendant toute l'année, ainsi qu'une *Concordance* des quatre évangiles. D. J.

Œuvres sacerdotales du cardinal Pie. *Choix de sermons et d'instructions de 1839 à 1849.* Paris, Leday, 1891, 2 vol. in-8 de XXXVI-708 p. et de 730-48* p. — Prix : 12 fr.

Les œuvres épiscopales du cardinal Pie sont depuis longtemps connues et appréciées de tous les lecteurs qui aiment à la fois la belle doctrine et le beau langage. Les œuvres sacerdotales, c'est-à-dire les œuvres écrites avant la promotion de l'abbé Pie à l'épiscopat, étaient restées inédites jusqu'ici : ce sont celles-là mêmes qui viennent d'être publiées par le R. P. Mercier, de la Compagnie de Jésus, l'auteur de *la Vierge Marie d'après le cardinal Pie,* qu'un long commerce avec les œuvres de l'évêque de Poitiers avait bien préparé à cette tâche. En attendant un nouveau volume qui complètera la série des *Œuvres épiscopales* (9 vol.), il nous donne aujourd'hui deux volumes très compacts, très remplis et très intéressants. Ces deux volumes embrassent une période de dix années, de 1839 à 1849, et les œuvres y sont disposées dans l'ordre chronologique « qui a l'avantage de favoriser l'étude du talent oratoire du jeune prédicateur, en nous le montrant successivement dans sa formation et dans ses progrès, jusqu'à la plénitude de son développement, à laquelle il était parvenu, lorsque M. Pie fut préconisé, à trente-cinq ans, évêque de Poitiers. » Le premier volume contient, outre un Avertissement de l'éditeur, qui tient beaucoup plus que ne promet cette modeste appellation, quarante et un sermons, et le second, quarante-cinq. Quant aux sujets et quant à la forme, ils sont aussi variés que les circonstances mêmes où un prêtre est appelé à prendre la parole dans son église : on peut dire qu'on y trouve un exposé complet des vérités que le chrétien doit croire, et des devoirs qu'il doit pratiquer. Notons particulièrement les œuvres qui correspondent le mieux aux préoccupations actuelles : dans le tome Ier, quatre prônes sur *les Devoirs des parents concernant l'éducation de leurs enfants,* un sermon sur *l'Intolérance doctrinale,* trois prônes sur *la Loi du dimanche;* dans le tome II, trois conférences sur *le Symbole,* trois sermons sur *le Retour à Dieu, devoir de la société tout entière, devoir spécial des chefs de la société, et devoir de chacun en particulier;* enfin deux sermons sur *l'Utilité temporelle de la religion.* Le second volume se termine par un appendice contenant une *Note exacte des sermons et instructions* de l'abbé Pie, par lui-même, le plan d'un sermon sur saint Joseph et le fac-similé d'un manuscrit avec les corrections. —

Toutes ces œuvres présentent un remarquable caractère d'unité : fond et forme, c'est toujours une parole évangélique, que soulève une passion profonde, l'amour de Jésus-Christ et de l'Église. Aussi, sommes-nous persuadé que cette publication atteindra le but qu'a visé l'éditeur, « et perpétuera dans notre France, dans l'Église, ce sublime apostolat des âmes auquel le cardinal Pie s'était consacré dès les premières années de sa vie sacerdotale, et qu'il continua toute sa vie, combattant, valeureux soldat du Christ, le bon combat jusqu'à la mort. »

P. TALON.

JURISPRUDENCE

Discipline ecclésiastique. *Projet présenté au synode de la IIIe circonscription réuni à Saint-Germain en Laye*, par P. DE FELICE, pasteur, docteur en théologie. Chartres, Garnier, 1890, in-8 de XXIV-214 p.

M. de Felice a entrepris de réunir en un corps toute la discipline de l'Église réformée. La chose est plus difficile qu'elle pourrait le sembler au premier abord. Il ne s'agit en effet de rien moins que de réviser les anciens règlements et de les adapter aux circonstances actuelles en joignant aux rares prescriptions disciplinaires admises généralement par l'ensemble des ministres, les lois civiles relatives à la « protection » et à l'administration de l'Église protestante par l'État. Il n'y a pas là de quoi exciter un grand enthousiasme ; aussi l'auteur ne peut s'empêcher de laisser paraître son manque de conviction dans une phrase significative qui a certes le mérite de la franchise. : « (Nos pères) semblent avoir été plus jaloux que nous de leur indépendance ecclésiastique ; nous le sommes plus qu'eux de notre indépendance personnelle, comme si, à nos yeux, le développement peut-être excessif de celle-ci devait compenser les lacunes de la première. » La difficulté à laquelle se heurte le pasteur, si ami de l'ordre qu'il soit, c'est que malgré ses synodes, par sa nature religieuse même, le protestant est toujours enclin à ne relever que de lui-même. Sur quelle base reposerait donc l'autorité réelle du synode ? Voilà la grande difficulté. « Nous posons la question, dit M. de Felice, et nous n'aurons pas la témérité de la résoudre. » Assurément ; car elle est insoluble, et la contradiction qui s'accuse entre l'indépendance individuelle de chaque ministre et l'autorité contestable du synode officieux, auquel on fait la grâce de ne pas le battre ouvertement en brèche, n'est pas près de disparaître. Constatons pourtant qu'un effort a été tenté et que la solution la plus bénigne a été aussi habilement présentée que possible, mais nous doutons fort du résultat. Ce qu'il y a de plus fixe, de plus inaltérable dans ce code, c'est encore ce qui relève du droit civil ecclésiastique ; là, pas d'hésitation, de divergences possibles : l'État commande, l'Église réformée s'incline, c'est son rôle. — Un premier

chapitre de la *Discipline ecclésiastique* comprend les dispositions communes aux cultes reconnus, ou spéciales aux protestants. Les suivants ont trait aux ministres, aux écoles, à la charge des anciens, au Conseil presbytéral, au diaconat. Vient ensuite l'exposition de la composition des Consistoires, de l'union des Églises, des synodes. Le livre se termine par l'énumération des prescriptions relatives à la liturgie, au baptême, à la Cène et au mariage. Nous nous plaisons à rendre un hommage bien mérité à la langue claire et châtiée de M. de Felice, signalant en même temps son essai comme un sujet de curieuses comparaisons aux ecclésiastiques qui s'adonnent à l'étude de la jurisprudence canonique, et à titre de document important pour tous ceux qui doivent aborder les épineuses questions de droit administratif.

G. PÉRIES.

SCIENCES ET ARTS

Il Diritto del più forte, par GIUSEPPE CIMBALI. Rome, L. Roux, 1890, in-8 de XII-215 p. — Prix : 4 fr.

Il ne faudrait pas juger ce livre par son titre et croire qu'il est une apologie de la triste maxime : la force prime le droit. L'auteur, déjà connu par un beau livre sur Nicola Spedalieri, dont le *Polybiblion* a rendu compte, explique comment un touchant legs fraternel l'a amené à choisir ce titre. En réalité force veut dire pour lui « capacité » et le livre a pour objet de démontrer comment la capacité, ou la force ainsi entendue, est un élément constitutif du droit ou mieux des droits concrets. Dans sa conclusion, il se sépare formellement des théories du juriste allemand von Ihering, dont le livre : *Der Zweck im Recht* est une glorification sophistique de la force pure et simple. M. Cimbali, au contraire, indique très bien que *le Droit du plus fort* n'est pour lui que le complément de la doctrine de *la Lutte pour le droit* et qu'il faut circonscrire l'activité humaine dans les limites d'une lutte juste. Avec ce mot de la fin, nous rentrons sur un terrain net et solide.

L'auteur, en effet, a entrepris d'esquisser toute la science sociale et juridique en partant de l'analogie existant entre le monde physique et le monde économique, en appliquant ce qu'il appelle la « méthode naturaliste. »

Qui dit vie et organisme, dit hiérarchie ; or, la hiérarchie est le résultat de la capacité et c'est de ces inégalités, de cette hiérarchie qui elle-même est le résultat de la capacité, que découlent les droits concrets. M. Cimbali développe cette idée dans une série de chapitres où il montre successivement les effets juridiques, c'est-à-dire les droits concrets dérivant de la capacité physique, de la capacité intellectuelle, de la capacité morale, de la capacité économique, de la capacité civile, de la capacité politique.

Quoiqu'il touche à peu près à toutes les questions politiques et économiques, ses solutions nous paraissent généralement justes. M. Cimbali a, en effet, au plus haut point, l'esprit juridique qui est un merveilleux garde-fou contre les entraînements de la méthode naturaliste, de la croyance au « processus de l'élimination et de la réintégration. » De plus, il a une grande précision de style et, grâce à elle, son éloquence, sa chaleur communicative ne lui font pas dépasser sa propre pensée. Il ne verse dans le socialisme sous aucune forme. En réalité, il cherche à réagir contre les exagérations de la démocratie, et son livre est dans le même courant d'idées que ceux de M. Lafitte, *le Paradoxe de l'égalité,* de M. Ferneuil, *les Principes de 1789,* et que l'œuvre magistrale de M. Taine sur *les Origines de la France contemporaine.* Nous ne pouvons qu'y applaudir et souhaiter qu'il ait beaucoup de succès en Italie. Mais pour notre part, nous goûtons peu, même après en avoir lu une des meilleures productions, « la méthode naturaliste, » et nous estimons qu'on arrive à des résultats plus sûrs avec la méthode d'observation telle qu'Aristote, Adam Smith et Le Play l'ont constituée sur le terrain de la science économique, avec la méthode scolastique sur le terrain du droit naturel. Le mérite du livre de M. Cimbali nous paraît devoir être attribué à ses qualités personnelles de penseur et d'écrivain plutôt qu'à sa méthode. CLAUDIO JANNET.

Le Crédit foncier de France jugé par lui-même, par ÉMILE-ROBERT COUTELLE. Paris, Savine, 1891, in-12 de 439 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est la collection d'une série d'articles publiés dans le journal *la Bourse.* L'auteur n'a malheureusement pas pris la peine d'en faire un livre, de sorte que ses trente et un chapitres sont hérissés de répétitions : les derniers portent sur le bilan des opérations du Crédit foncier en 1889, tandis que les premiers visent le bilan de 1888. Nous regrettons ce désordre ; car l'ouvrage a une valeur réelle, et l'auteur tient sa promesse : toutes ses allégations reposent sur l'examen des bilans du Crédit foncier, des rapports du gouverneur à l'assemblée annuelle des actionnaires, enfin du rapport de l'inspecteur général Machart à la suite des incidents parlementaires causés par la démission d'un de ses sous-gouverneurs, M. Lévêque. Ce ne sont pas des allégations auxquelles on puisse répondre par des démentis : ce sont des chiffres que l'administration du Crédit foncier doit expliquer. L'examen de M. Robert Coutelle porte uniquement sur la gestion de M. Christophle, 1878-1890, qui, en remplaçant M. Frémy, a trouvé moyen de commettre des fautes bien plus lourdes. Les critiques sont de deux ordres : les unes sont relatives à la majoration abusive du taux de l'intérêt des prêts. M. Robert Coutelle met à nu les manœu-

vres diverses par lesquelles on est arrivé à ce résultat, de manière à donner soixante-trois francs de dividende à des actions sur lesquelles deux cent cinquante francs seulement ont été versés. L'auteur s'étend longuement sur les opérations antistatutaires, sur les jeux de bourse notamment, auxquels se livre le Crédit foncier, et au bénéfice desquels il associe le gouvernement. C'est rue des Capucines qu'est la « caisse noire » de la République.

Les autres critiques de M. Robert Coutelle sont de nature à imprimer des doutes sur la valeur réelle des actions du Crédit foncier. Il signale le nombre considérable des remboursements anticipés à cause de l'élévation de l'intérêt perçu sur les emprunteurs, le chiffre très considérable des annuités en retard, l'accroissement du domaine immobilier du Crédit foncier qui lui rend à peine deux et demi pour cent et sur la réalisation duquel il doit faire de fortes pertes. Toutes ces causes font croire à l'auteur que les dividendes distribués ne sont pas justifiés, ou bien s'ils le sont, ils proviennent de ces opérations de bourse que les bilans et les rapports aux assemblées générales d'actionnaires dissimulent si soigneusement. Enfin, le nombre des obligations en circulation serait supérieur aux montants des prêts hypothécaires et des prêts communaux et n'aurait sa contre-partie à l'actif précisément que dans la bourse de jeu.

Ces dernières allégations sont appuyées par une discussion des bilans qui est très serrée. Ces bilans sont si sommaires et si obscurs, à dessein -- d'une année à l'autre leur cadre et leurs procédés d'établissement varient — que des explications de ces faits si graves ne peuvent peut-être être données sûrement que par l'administration du Crédit foncier. Mais il faut qu'elles le soient; car malgré les dix-huit cent mille francs de « mensualités » distribués chaque année à la presse, le livre de M. Robert Coutelle est de ceux que tous les actionnaires et tous les obligataires du Crédit foncier liront. M. Christophle ne peut pas dédaigner une attaque aussi sérieuse. XX.

Annuaire du Bureau des longitudes pour l'an 1891. Paris, Gauthier-Villars, 1891, in-18 de v-652-A28-B20-C20-D77 = 797 p. — Prix : 1 fr. 50.

Plusieurs additions importantes sont à signaler dans la partie technique de l'*Annuaire* de la présente année. C'est d'abord un tableau de soixante-deux étoiles doubles, dont les éléments ont été calculés par M. Glasenapp. Sur ces soixante-deux systèmes, trente-trois seraient à mouvement rétrograde et vingt-neuf seulement à mouvement direct. — Un autre tableau, dû à M. Bossert, astronome-adjoint à l'Observatoire de Paris, donne les mouvements propres de soixante-cinq étoiles tous

supérieurs à 1". — M. Cornu décrit les spectres de plusieurs étoiles et les ramène tous à trois types dont le dessin est joint au texte de ses descriptions, avec indication des longueurs d'ondes en millionièmes de millimètres. Le spectre des étoiles blanches ou bleues, qui sont les plus nombreuses, accuse très faiblement les raies métalliques et, d'une manière au contraire très accentuée, les raies de l'hydrogène. Les raies métalliques sont nombreuses et très visibles dans le spectre du soleil et des étoiles jaunes, et elles sont accompagnées de nombreuses bandes obscures dans celui des étoiles rouges et orangées.— M. Sarrau donne une note *Sur le point critique des fluides*, c'est-à-dire le point où un corps à l'état de vapeur ou de gaz et rendu liquide par pression sous une température constante, redevient gazeux sans transition appréciable si la température vient à s'élever d'une certaine quantité. Un tableau dû à M. Mathias donne les points critiques et d'ébullition, sous la pression atmosphérique, de quatre-vingt-quinze fluides différents.

D'intéressantes données sur le *la* du diapason musical à huit cent soixante-dix vibrations, d'où l'on déduit les nombres de variations des autres notes de l'échelle musicale, sont dues à M. Cornu. Un *la* légèrement plus grave, à huit cent soixante-quatre vibrations seulement, serait préférable, parce que les nombres de vibrations de la série correspondante des *ut* des diverses octaves, seraient tous des nombres entiers, puissances de 2. — De nouvelles déterminations de la vitesse de la lumière ont été fournies par le même savant, lesquelles rapportées à la parallaxe du soleil, donnent pour équation de la lumière 8^m15^s. — Le réseau magnétique de la carte de France repris d'une manière plus serrée pour la moitié septentrionale de notre pays par M. Moureaux, et, pour l'Algérie et la Tunisie, par M. Teisserenc de Bord, révèle de curieuses anomalies sur la déclinaison de l'aiguille aimantée qui n'augmente pas régulièrement de l'est à l'ouest, mais subit en route des fluctuations bizarres. — M. Ch. Soret, de Genève, complète la série des additions à l'*Annuaire* de 1891, par un tableau des indices de réfraction d'un certain nombre d'aluns d'aluminium, de chrome, de fer, etc.

Arrivons maintenant aux *Notices*. Il y en a quatre. La première, intitulée : *Compte rendu d'une ascension scientifique au Mont Blanc* en août 1890, est le récit, par M. l'astronome Janssen, d'une seconde ascension par lui faite, non plus seulement jusqu'à la station des *Grands Mulets*, comme la première en octobre 1888, mais bien jusqu'au sommet même de la célèbre montagne. En 1888, le hardi explorateur avait pu constater, par l'observation spectroscopique du soleil à trois mille mètres d'altitude, que les bandes et raies de l'oxygène relevées sur le spectre de ce foyer de lumière, provenaient, suivant toute probabilité, de

notre atmosphère. Pour arriver à une certitude absolue, une observation faite dans une atmosphère plus raréfiée encore était nécessaire : tel était l'objet principal de la seconde et non moins émouvante ascension du courageux astronome ; le succès en a du reste été complet, et c'est un point désormais acquis que l'oxygène manque absolument dans les enveloppes gazeuses du soleil.

Sous ce titre : *La Question des petites planètes,* M. Tisserand s'attache à exposer la grande importance, au point de vue de l'observation et des calculs astronomiques, de la continuation de l'étude des « petites planètes » circulant entre Mars et Jupiter, étude abandonnée par le *Berliner Jahrbuch* qui l'avait suivie jusqu'ici. Le nombre sans cesse croissant de ces astéroïdes par les constantes investigations des astronomes, leur mode de groupement, l'extension de la zone occupée par leurs orbites, le degré d'inclinaison de quelques-unes d'entre elles, renversent toutes les hypothèses proposées jusqu'ici pour l'explication de ce phénomène sidéral. Ce n'est que par une étude approfondie et ininterrompue de ce groupe de petits astres que l'on pourra parvenir à en obtenir une explication plausible ; l'auteur émet le vœu que le Bureau des longitudes reçoive un supplément d'allocation suffisant pour lui permettre de reprendre la suite de cette importante étude.

C'est encore M. Tisserand qui rend compte des communications faites par les délégués français au *Congrès géodésique de Fribourg-en-Brisgau* (15 septembre 1890). Ce congrès consistait dans la réunion de la commission permanente de l'Association géodésique internationale. — M. Bouquet de la Grye repousse l'idée de prendre le zéro fondamental pour le nivellement général de l'Europe sur un point du centre du continent et expose les raisons pour lesquelles il est préférable d'adopter le niveau moyen des mers. — M. le colonel Bassot rend compte des travaux dirigés par lui et par M. le commandant Defforges pour la nouvelle détermination de la méridienne de France. Les résultats obtenus ont été confrontés avec les mesures antérieurement prises, notamment par Delambre. En partie suivies par les membres du Bureau des longitudes, ces opérations ont été reconnues comme ayant été faites avec une régularité et une précision remarquables. — A son tour, M. le commandant Defforges a fait connaître les travaux approfondis auxquels il s'est livré pour l'étude de la loi de décroissement du pendule et des variations de la pesanteur. — M. Lallemand fait connaître que la continuation des travaux de la commission du nivellement général de la France, surtout depuis la jonction avec les réseaux de nivellement des pays voisins, atténue beaucoup les anomalies précédemment signalées entre les différents niveaux trouvés et la mer sur le littoral des divers pays. Le même savant a également entretenu le

congrès des études, fort incertaines encore, sur la variabilité des latitudes.

La quatrième et dernière *Notice* a pour auteur M. Cornu et pour objet : *La Méthode Doppler-Fizeau pour la détermination, par l'analyse spectrale, de la vitesse des astres dans la direction du rayon visuel.* L'auteur fait l'historique de cette méthode dont le principe fut posé par Doppler en 1842, puis repris et rectifié en 1848 par M. Fizeau, mais qui n'est arrivé qu'au bout d'une quarantaine d'années à entrer dans les pratiques habituelles de l'astronomie. Elle consiste à reconnaître les mouvements propres des étoiles, leur vitesse et leur direction, indépendamment de leur distance, par la mesure du déplacement des raies du spectre vers le violet quand l'astre se rapproche de l'observateur, vers le rouge quand il s'en éloigne. Les premiers résultats obtenus par ce mode d'observation sont déjà pleins de promesses. On a pu ainsi constater que l'étoile B de Persée (Algol) évolue autour d'un astre obscur à raison de quarante-deux kilomètres par seconde sur une orbite de un million sept cent mille kilomètres de rayon, et exécute sa révolution en deux jours vingt heures quarante-neuf secondes. M. Vogel, l'auteur de cette découverte, a constaté un phénomène analogue à l'étoile connue sous le nom de *l'Épi*, dans la constellation de la Vierge; M. Pickering, astronome américain, a fait des découvertes semblables aux étoiles ζ de la Grande Ourse et β du Cocher. Cette dernière se meut sur une orbite de treize millions de kilomètres de rayon, avec une vitesse de deux cent quarante kilomètres par seconde et sous l'influence d'une composante obscure qui forme avec elle une masse totale égale à deux fois et demie celle du soleil, laquelle vaut, comme on sait, trois cent vingt-trois mille fois celle de la Terre. — Le mouvement de translation des systèmes stellaires et de notre système solaire, la transformation des nébuleuses, sont autant d'autres problèmes astronomiques abordés, comme le mouvement orbital des étoiles, par la méthode Doppler-Fizeau, et l'on ne peut prévoir encore les nouvelles conquêtes que cette méthode nous prépare dans les régions sidérales.

JEAN D'ESTIENNE.

Les Engrais. Tome III. *Engrais potassiques, engrais calcaires, engrais divers et composés; achat, transport, contrôle, expérimentation des engrais,* par A. MÜNTZ et A.-CH. GIRARD. Paris, Firmin-Didot, 1891, petit in-8 de 628 p. — Prix : 6 fr.

L'ouvrage important de MM. Muntz et Girard sur les engrais est complété par le troisième volume qui vient de paraître. On se souvient que le premier, édité il y a quelques années, avait exposé les principes de l'alimentation des plantes et commencé l'étude de son objet spécial par les fumiers, engrais de ville et engrais végétaux. Le

second s'était occupé des engrais azotés et phosphatés, et celui-ci, épuisant la série, est consacré aux engrais potassiques et calcaires. Sa matière est considérable, mais elle se trouve logiquement classée et clairement exposée.

En étudiant ces pages écrites par des savants autorisés, les cultivateurs ont en main une démonstration évidente des moyens de restituer au sol les principes enlevés par les récoltes successives et qui sont pourtant indispensables aux organes des plantes que l'on veut faire produire par la terre. C'est tout le secret de l'agriculture intensive, mais le maniement en est délicat et ce n'est pas trop de mettre à la portée de tous les résultats absolument acquis de la science et de la pratique. Cet ouvrage résume, en effet, les expériences et les recherches de laboratoire et présente les indications qui manquent d'ordinaire à l'agriculteur. Celui-ci peut donc agir en toute connaissance de cause; mais il lui faut de l'étude et de la prudence. — Les auteurs ont ajouté une dernière partie à leur travail : elle renferme des notions usuelles sur l'achat, le transport et le contrôle des engrais et se termine par quelques indications sur les facilités que donnent les syndicats à ce sujet. Aucune matière n'a peut-être été plus sujette à la fraude et, par conséquent, rien n'explique mieux la défiance d'un grand nombre de cultivateurs que les tromperies dont ils ont été victimes. C'est donc une œuvre doublement utile que de diriger d'une part son éducation scientifique et de le mettre en même temps à même de se défendre contre la fraude et la mauvaise foi de trafiquants sans conscience. G. DE SENNEVILLE.

L'Archéologie musicale et le vrai Chant grégorien. Ouvrage posthume de THÉODORE NISARD, publié par les soins de M. ALOYS KUNC. Paris, P. Lethielleux, 1890, gr. in-8 de XIII-429 p. avec plusieurs fac-similés. — Prix : 15 fr.

M. l'abbé Théodule Normand, plus connu sous le pseudonyme de Théodore Nisard, avait pris rang dès 1849 parmi les chercheurs les plus compétents et les plus passionnés dans l'étude renouvelée du plain-chant. A la suite des Fétis, des Coussemaker, des Vincent, il émit son avis sur les nombreux problèmes qu'offrait cette étude délicate; et, tout en passant de la confiance excessive des débuts au doute un peu découragé de l'expérience, il asséna et reçut bien des coups dans ces polémiques, souvent très vives, que la science de l'harmonie semble avoir l'ironique privilège de susciter et d'entretenir. Mais son savoir était solide autant que sa critique était rude, et l'on consultera toujours avec fruit ses deux articles bibliographiques, qu'on nous rend aujourd'hui, sur l'*Histoire de l'harmonie au moyen âge* et sur *l'Art har-*

monique aux XIIe *et* XIIIe *siècles* de M. de Coussemaker, et surtout ses *Études sur les anciennes notations musicales de l'Europe,* publiées en 1849 et 1850 dans la *Revue archéologique* de Leleux. Ces dernières occupent près de quatre-vingts grandes pages dans l'*Appendice* du présent volume et elles suffiraient pour le recommander aux amateurs d'histoire et de théorie musicales.

Quant au contenu principal de ce magnifique volume, que M. Aloys Kunc vient de publier avec le plus grand soin comme le testament scientifique d'un ami, il n'est pas, à vrai dire, très consolant pour les musiciens qui poursuivent la restauration absolue du plain-chant grégorien. A la suite de M. Vincent, Th. Nisard en était venu à regarder ce problème comme insoluble, vu l'insuffisance ou l'obscurité des indices renfermés dans les manuscrits et des textes fournis par les musicographes du moyen âge. Et le voilà qui démontre patiemment cette absence de principes solides en étudiant de près les *neumes* dans les plus célèbres manuscrits de plain-chant, en examinant ensuite la théorie du rythme grégorien dans les maîtres les plus autorisés, depuis Hucbald jusqu'à Jérôme de Moravie. On en vient à souhaiter que l'auteur se trompe dans ses négations désespérées; mais on ne peut nier la richesse de son information, non plus que l'étendue et la pénétration de sa critique, soit qu'elle porte sur les textes mêmes, soit qu'elle mette aux prises les interprètes modernes des vieux auteurs et des vieux manuscrits. Aussi les amateurs les plus opposés aux conclusions de Th. Nisard devront-ils l'étudier au moins comme rapporteur exact des questions agitées, par exemple, au sujet des *lettres significatives* de Romanus, de la date et de la valeur des manuscrits de Saint-Gall et de Montpellier, de la chronologie et de l'authenticité de certains écrits de Guy d'Arezzo et de ses prédécesseurs. Il faut avertir ici que, sur plusieurs de ces ouvrages, il contredit la tradition pour émettre des attributions nouvelles, qui attendent le contrôle des critiques compétents. Quant à la conclusion toute négative qu'il met en relief par la comparaison des résultats très différents obtenus par des « restaurateurs » sûrs de leur méthode et de leur doctrine, on a le droit de lui opposer cette observation : « La restauration n'est pas faite; mais ne pourrait-on pas y arriver, ou du moins en approcher davantage, par de nouvelles recherches ? N'avez-vous pas vous-même démontré la valeur des *épisèmes* du manuscrit de Montpellier ? et d'autres problèmes ne peuvent-ils pas être éclairés à leur tour ? » D'ailleurs — et heureusement — la substance de la plupart des mélodies ecclésiastiques est sauve; quelques détails d'exécution à peu près seuls offrent des difficultés peut-être insolubles, mais qui ne nous empêchent pas de goûter la grandeur et la beauté de ces chants inimitables.

LÉONCE COUTURE.

BELLES-LETTRES

Vocabulaire de la langue parlée dans les pays barbaresques, coordonnée avec le Koran, par le cheikh Si Habil Klarin M'Ta bl Chott. Paris, Charles-Lavauzelle, 1890, in-12 de vi-527 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre ne contient pas seulement les vocables arabes correspondant aux vocables français avec la distinction des divers dialectes de la côte septentrionale d'Afrique. C'est, par ordre alphabétique, une petite encyclopédie du monde arabe. On parle du Koran plus qu'on ne le lit : il sera utile à beaucoup de trouver l'indication des chapitres et versets relatifs à tel objet dont on se préoccupe à un moment donné. Sous quelques mots, *Sectes* par exemple, le cheikh Klarin donne un exposé étendu et généralement exact des diverses manifestations de l'esprit musulman depuis les premiers siècles de l'hégyre jusqu'à nos jours. J'indique encore les mots *Rites, Mosquées*, *Tradition, Prière, Talion,* etc. — C'est un ouvrage qui ne vise pas à l'effet, mais qui pourra être utile. A. d'Avril.

Glosario de las voces Ibericas y Latinas usadas entre los Mozarabes por Don Francisco Javier Simonnet. Precedido de un estudio sobre el dialecto hispano-mozarabe. Madrid, Fortaner, 1890, in-4 de ccxxxvi-628 p. — Prix : 20 pesetas pour l'Espagne ; 25 pesetas pour l'extérieur.

La philologie et la linguistique sont devenues depuis un demi-siècle environ l'une des branches les plus ardemment cultivées de la science et de la littérature. On en est venu jusqu'à étudier avec une sorte de passion les moindres patois populaires à peine parlés dans quelques villages isolés afin de les rattacher à quelque dialecte plus important et d'en tirer des conclusions plus ou moins certaines, plus ou moins aptes à faire progresser la science. Or, je n'hésite pas à ranger le Glossaire de M. Simonnet au nombre des ouvrages qui me paraissent de nature à faire avancer considérablement la science philologique.

L'objectif ou le but principal du glossaire en question est d'abord en lui-même d'une grande importance, puisqu'il s'agit de signaler les vraies origines du castillan actuel ou de la langue espagnole, l'une des plus répandues du globe, comme aussi de reconstituer, en quelque sorte à neuf, le dialecte hispano-mozarabe aujourd'hui perdu et oublié depuis qu'il a été supplanté par le castillan.

En ce qui concerne l'auteur, M. l'abbé Simonnet, aujourd'hui doyen de la Faculté de philosophie et des lettres de Grenade, il a fait ses preuves. Non seulement il passe à bon droit pour l'un des meilleurs arabisants de l'Espagne, mais il connaît encore la plupart des langues parlées de l'Europe, et son érudition aussi variée que profonde s'étend à l'histoire comme à la théologie, à la grammaire comme à la littéra-

ture et à l'archéologie. En outre, ce qui importe davantage dans la circonstance, il a consacré la meilleure partie de sa vie à des études particulières sur l'histoire des Mozarabes, de leurs coutumes, de leur littérature, ce qui lui donnait pour rédiger le Glossaire, sur lequel j'appelle en ce moment l'attention, une compétence spéciale, que nul auteur ne possède probablement, au moins au même degré, dans toute l'Europe.

Le Glossaire lui-même est précédé, comme il était indispensable en pareille matière, d'une introduction magistrale, capable de former à elle seule un in-douze de bonne dimension. L'auteur y établit, avec preuves à l'appui, qu'on a énormément surfait l'influence de l'élément musulman sur le progrès des lettres et des sciences au moyen âge. Il prouve en particulier, pour ce qui concerne l'Espagne, que la langue castillane ou espagnole, qui n'est qu'un dérivé du latin, comme le français et l'italien, existait déjà en germe même avant l'invasion musulmane. C'est ce castillan primitif, qu'il appelle de son nom propre hispano-mozarabe. Entrant ensuite plus avant dans son sujet, il prouve que le latin n'a pas discontinué d'être cultivé et d'être la langue savante jusqu'au XIIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à ce que le dialecte hispano-mozarabe fût arrivé à être une langue littéraire, et cela chez les Mozarabes eux-mêmes, c'est-à-dire chez les anciens descendants des habitants du pays demeurés chrétiens, mais vivant sous la domination arabe. Il constate aussi avec surabondance de preuves que la langue arabe n'a fourni à la langue castillane actuelle qu'un fort petit nombre de mots et n'a exercé aucune influence grammaticale, tandis que le latin et le dialecte hispano-mozarabe lui ont communiqué tout ce qu'elle a de richesses en fait de diction, et de plus excellent au point de vue de la grammaire.

Après un travail aussi solide que l'introduction de M. Simonnet, il restera donc prouvé que si la domination musulmane n'a pas accumulé autant de ruines en Espagne qu'en Orient, si elle n'a pas été à tout point de vue un élément de destruction et non de colonisation, elle n'a point non plus porté tous les fruits de vie qu'on se plaisait à lui attribuer en parlant de l'appoint considérable qu'elle avait apporté au développement des lettres, des sciences et des arts au moyen âge.

Ce serait maintenant le lieu d'entrer dans quelques développements sur le Glossaire même de M. Simonnet. Mais un glossaire ou un dictionnaire ne s'analysent pas. Il me suffira donc d'ajouter deux mots pour conclure et établir de nouveau l'importance du Glossaire dont il s'agit. La première de ces additions sera pour faire savoir que M. l'abbé Simonnet a consacré la meilleure partie de sa vie, qui dépasse la soixantaine, à recueillir les matériaux si nombreux et si variés de son Glossaire; la seconde pour déclarer que, dans la pensée de l'auteur, ce

glossaire est destiné à faire revivre, littérairement parlant, un idiome, l'idiome hispano-mozarabe perdu et oublié depuis quatre ou cinq siècles. N'y a-t-il pas là un succès littéraire et une contribution au progrès de la science, que bien des philologues renommés envieraient à bon droit au savant doyen de la Faculté de philosophie et des lettres de Grenade ?

DOM FRANÇOIS PLAINE.

Heures de lecture d'un critique, par ÉMILE MONTÉGUT. Paris, Hachette, 1891, in-12 de 340 p. — Prix : 3 fr. 50.

Quatre écrivains anglais de valeur et de notoriété bien inégales, John Aubrey, Pope, William Collins et sir John Maundeville sont successivement présentés au public et étudiés sous tous leurs aspects par M. Émile Montégut, le distingué critique à qui l'on doit une des meilleures traductions de Shakespeare.

C'était un singulier personnage que John Aubrey. Maladif et malchanceux, il passa sa vie à se plaindre de la destinée. Son nom restera attaché à la création de la Société royale de Londres, dont il fut un des fondateurs, comme celui d'un Chapelain l'est à l'origine de l'Académie française. Son œuvre littéraire consiste en un petit livre mal ordonné et médiocrement écrit, mais qui présente un réel intérêt historique. Il renferme le résumé de toutes les superstitions — et elles étaient nombreuses — qui s'épanouirent en Angleterre pendant la seconde moitié du XVIIe siècle.

Pope est certainement, après Dryden, le plus illustre représentant de la période « classique » de la littérature anglaise. M. Montégut entreprend de démontrer qu'il fut le véritable initiateur de l'inspiration moderne. La thèse ne me paraît pas suffisamment établie. Pope s'efforça de garder son intelligence libre, en restant à l'écart de toute controverse, en affectant une complète impartialité en matière religieuse ; dans son *Essai sur l'homme,* il confesse la misère de la condition humaine et laisse entendre que « toutes nos dissonnances terrestres disparaissent dans la musique d'universel amour que chantent les sphères; » dans l'*Essai sur la critique,* il enseigne que la nature doit être la seule source d'inspiration du poète, et la seule règle qu'il soit tenu d'observer : telles sont les preuves que donne M. Montégut à l'appui de son affirmation, et elles sont loin d'être concluantes. Il vaut mieux ne pas ajouter un fleuron philosophique contestable à la brillante couronne poétique de l'auteur de *la Forêt de Windsor* et de *la Boucle de cheveux enlevée.*

Williams Collins, qui vécut au milieu du XVIIIe siècle, fut fort méconnu de ses contemporains. Il a cependant consacré de belles strophes à la bataille de Fontenoy et écrit une *Ode au Soir* d'une rare fraîcheur idyllique. Quant à sir John Maundeville, c'était un voyageur fantai-

siste qui visita, vers l'an 1350, l'Égypte et la Syrie, prétendit avoir exploré l'Asie centrale et publia un récit fantastique de ses excursions dont s'inspira plus tard l'auteur de *Gulliver*.

L'ouvrage de M. Montégut est intéressant et instructif à tous égards; mais je lui reproche de contenir quatre tableaux d'égale grandeur. Dans cette galerie littéraire, si Pope devait avoir un portrait en pied, les trois écrivains qui lui sont accolés ne méritaient qu'un médaillon.

ROGER LAMBELIN.

Œuvres choisies du prince de Ligne, avec une notice par M. DE LESCURE. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, in-12 de XLIII-252 p. — Prix : 8 fr. (*Les Petits Classiques*).

Tout a été dit sur le prince de Ligne, ce grand cosmopolite qu'on retrouve partout, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, à Versailles, à Paris surtout, en Pologne, en Crimée, même en Belgique, son pays; ami d'une Reine martyre et d'une Impératrice triomphante, favori de Joseph II et de Frédéric II, visiteur, sinon disciple, de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau. Causeur charmant, le prince de Ligne a été aussi un écrivain inépuisable. Ses œuvres complètes remplissent une quarantaine de volumes, la plupart publiés de son vivant, quelques-uns après sa mort. Dans cette masse énorme il s'agissait de faire un choix, et c'est à l'un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux le XVIIIe siècle que la Librairie des bibliophiles en a confié le soin. Déjà, en 1807, Mme de Staël avait publié un volume d'extraits, reproduits plus tard dans la collection Barrière; en 1827, la librairie Dumont avait donné un choix plus étendu en cinq volumes. M. de Lescure n'a voulu avoir, comme Mme de Staël, qu'un seul volume, qui avait sa place tout indiquée dans la collection des *Petits Classiques;* il avait déjà donné à la même librairie, sous forme d'une jolie plaquette, les lettres du prince à la marquise de Coigny.

Ces lettres, naturellement, ne sont pas reproduites dans le présent volume; mais on y trouve la Correspondance du prince avec Joseph II et le comte de Ségur, ses conversations avec Rousseau et Frédéric II, son séjour à Ferney, les portraits du chevalier de Boufflers, du comte de Ségur, de la maréchale de Luxembourg, du duc de Penthièvre et du duc d'Orléans pour lequel le prince nous semble bien indulgent; ceux de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Nous regrettons que, pour cette dernière, le nouvel éditeur n'ait pas reproduit la fameuse note publiée en tête du recueil de Mme de Staël, note qui peint si bien la Reine et qui se termine par cette phrase connue : « On l'adorait, sans songer à l'aimer. »

Avec les portraits il y a encore quelques jolies fantaisies philo-

sophiques et littéraires et cette jolie fable devenue presque classique: *Le Lapin de la Fontaine.* Ligne excelle dans les portraits; il y en a de charmants dans ce volume, quelques-uns même qu'il faut chercher dans la *Correspondance,* notamment dans la lettre à Ségur du 1er août 1788.

A toutes ces jolies choses, M. de Lescure a ajouté une excellente préface, une notice sur son héros, très complète et très fine, comme tout ce qu'il écrit sur cette époque qui lui est si familière. Qu'il nous permette cependant de lui signaler une erreur, dont il n'est pas du reste le premier auteur, car nous la retrouvons dans l'édition de 1827: le portrait de la page 17, qui commence par ces mots, « il y a seize ou dix-sept ans, » n'est pas le portrait du comte de Ségur, auquel d'ailleurs il s'applique fort mal, c'est celui du comte Elzéar de Sabran, dont le dernier historien de Mme de Staël, lady Blennerhassett, a dit si finement et si justement qu'« il avait commencé sa vie dans les conditions dangereuses d'un enfant prodige pour la finir comme un original. » Nous avons sous les yeux le texte envoyé à la comtesse de Sabran par la comtesse Clary, fille du prince de Ligne, texte qui diffère sur quelques points de celui publié par M. de Lescure, et où se trouvent ces mots significatifs : « Cela s'appelle, je crois, un Elzéar. » Et nous avons aussi la charmante lettre de la comtesse qui se plaint de ce portrait qu'elle trouve « un peu sévère, pour ne pas dire injuste pour son pauvre Elzéar, » et la très spirituelle réponse du prince qui reconnaît que c'est « de l'Elzéar chargé. » Nous espérons bien que ces précieux documents qui sont tirés des papiers du comte Elzéar de Sabran et font aujourd'hui partie de la riche collection de M. le colonel Gibert, seront un jour livrés à la publicité.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

HISTOIRE

A travers le Japon. *Climat, géologie, hydrographie, régions, administration et école forestière. Forêts domaniales et particulières. Routes, flottage, reboisements. Plantations, description, emploi des essences résineuses et feuillues,* par L. USSÈLE, garde général des forêts. Paris, Rothschild, 1891, petit in-8 de VIII-172 p. orné de 90 vignettes et d'une carte. Tiré à 500 ex. sur papier du Japon. — Prix : 20 fr.

Un jeune agent forestier, chargé par le ministère de l'agriculture d'une mission au Japon, rend compte, dans cet élégant volume, des renseignements qu'il a pu recueillir et des nombreuses observations qu'il a faites par lui-même en explorant à fond les trois plus grandes des nombreuses îles dont se compose ce curieux empire. Un premier chapitre, sous la rubrique *Généralités,* fait connaître les conditions climatériques et géologiques du pays, le mode d'organisation de l'ad-

ministration forestière, un peu calquée sur la nôtre, et le fonctionnement d'une école d'enseignement agricole (l'auteur dit : « agricultural ! ») et forestier créée en 1882 : le Noring Gakko. Compris entre le 51° de latitude boréale et le tropique, cet empire offre des variétés de climat très grandes : mais les explorations de M. Ussèle n'ont porté que sur la portion des grandes îles comprise entre le 37° et le 31° parallèles qui, dans notre Occident, embrassent à peu près l'espace qui irait par exemple de Lisbonne à l'île de Madère. Toutefois, le pays étant très montagneux et très humide, le climat général y offre des températures sensiblement moins élevées que ne le comporteraient de telles latitudes, tandis que, entre le littoral méridional et les plus hautes altitudes des massifs montagneux, la végétation accuse toute la gradation des climats chauds aux climats subarctiques.

Les ressources forestières de ce pays sont immenses, la superficie du sol boisé représentant à peu près le tiers de la surface totale de l'empire. Dans un pays où, vu la fréquence des tremblements de terre, toutes les constructions se font en bois, aussi bien les temples et les palais que les habitations particulières, de telles richesses forestières sont assurément bien placées. Toutefois, la plus grande partie des montagnes boisées sont encore à l'état de forêts vierges, faute de voies de communication et de transport pour en écouler les produits ; mais le gouvernement japonais paraît résolu à entreprendre les travaux nécessaires, dont les frais seront en grande partie récupérés par les magnifiques pièces de charpente et de bois de service, aujourd'hui perdues, que la création des chemins permettra d'utiliser.

La variété des essences est extrême au Japon. Parmi les arbres résineux, il y a lieu de signaler : le Hinoki (*Thuya obtusa*) considéré comme un des bois les plus précieux ; le Sawara (*Thuya pisifera*), dont le bois, analogue au précédent, lui est cependant inférieur ; le Hiba ou Assoussi (*Thuyopsis dolabrata*) ; le Segni (*Cryptomeria japonica*), d'une croissance très rapide et très fréquemment cultivée en plantation, s'accommodant de tous les terrains ; le Kouromatsou et l'Alkamatsou (*Pinus Massonniana* et *P. densiflora*), deux pins très voisins de notre pin maritime, le premier aussi riche en résine, l'un et l'autre beaucoup moins sensibles au froid, d'une égale rapidité de croissance et facilité de reproduction, et qu'il y aurait intérêt à essayer d'acclimater chez nous ; deux ou trois sapins, un épicéa et un mélèze. Nous en passons, et non des moins dignes d'intérêt.

Les arbres d'essences feuillues sont plus nombreux encore, mais généralement moins appréciés. Cependant le Keaki, espèce d'orme (*Planera japonica*), est estimé à l'égal du Hinoki ; c'est à peu près la seule exception. On compte, au Japon, une vingtaine de chênes dont douze ou quinze à feuilles persistantes ; notre hêtre commun (*Fagus*

Sylvatica) y est extrêmement répandu dans la zone qui lui est propre, sous le nom de Bouna ; le châtaignier ou Kouri (*Castanea Kaempferi*) y est cultivé pour son fruit. Plusieurs variétés de camphriers et de mûriers, et le sumac à vernis (*Rhus vernicifera*) ou Ourouchi, y sont l'objet d'exploitations importantes pour leurs produits spéciaux. De nombreux érables, magnolias, plaquemeniers, frênes, aunes, houx et buis, notre noyer commun et un prunier-cerisier comptent également parmi les végétaux ligneux du Japon, sans parler de quarante espèces de *Citrus* (orangers et citronniers) et de non moins nombreuses variétés de bambous.

M. Usséle décrit, avec figures à l'appui pour un grand nombre, toutes ces espèces, et d'autres encore que nous avons dû omettre ; il indique leur habitat, leurs conditions de bonne végétation, leurs divers produits, les qualités et emplois de leur bois, en un pays de civilisation très développée quoique si différente de la nôtre. La description d'un certain nombre de forêts, de leur mode d'aménagement, d'exploitation, d'enlèvement et transport des produits n'est pas non plus négligée. Puis l'auteur s'occupe des « reboisements. » Au sens où nous entendons ce mot en France, on peut dire qu'ils sont à peu près nuls dans un pays aussi favorisé par l'étendue du sol forestier ; mais outre les « repeuplements » dans les vides et clairières des forêts, il y a aussi les plantations d'arbres, mode de culture fort usité, pour la production du bois : de là des pépinières forestières en assez grand nombre.

La conclusion de cet important et très intéressant mémoire est qu'un très bel avenir pour le développement industriel et commercial du Japon réside dans ses immenses richesses forestières qui, lorsqu'elles seront mises en plein rapport, seront un peu pour ce pays ce que les mines de fer et de charbon sont pour l'Angleterre.

C. de Kirwan.

L'Orateur Lycurgue. Étude historique et littéraire. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris par Félix Dürrbach, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. Paris, Thorin, 1889, in-8 de 192 p. — Prix : 4 fr.

L'orateur et homme d'État athénien Lycurgue, qu'il ne faut pas confondre avec l'antique législateur de Sparte, est une de ces mâles figures qui surgissent parfois au milieu des âges de décadence, comme une protestation vivante contre la lassitude et la frivolité universelles : nul ne mit plus de conviction et de passion à servir sa patrie. Nommé, au lendemain de la défaite de Chéronée, « directeur de l'administration, » et tout spécialement de l'administration financière,

quelque chose comme un ministre du trésor et des travaux publics, il commença par rétablir l'ordre dans les finances, compromises par les prodigalités de ses prédécesseurs ; désormais on dut « alimenter avec des ressources fixes et régulières des services publics jusqu'alors défrayés sans ordre et sans suite sur les fonds que laissaient disponibles les fantaisies du peuple » (p. 33). A une indiscutable compétence ce vertueux citoyen joignait, chose rare à Athènes, une intégrité absolue et un parfait désintéressement.

Après avoir défini les attributions légales de Lycurgue, et analysé les heureux résultats financiers de son administration, M. Dürrbach nous le montre travaillant de mille manières à relever et à fortifier la marine athénienne, jadis si florissante, puis veillant au relèvement des antiques cérémonies religieuses, en même temps qu'à l'éclat des jeux et représentations dramatiques, légitime orgueil de sa patrie. Dans une seconde partie consacrée à l'orateur, Lycurgue nous est dépeint avant tout comme un justicier impitoyable, exerçant un contrôle incessant sur la pratique des devoirs civiques et punissant les délinquants avec une sévérité rendue presque nécessaire par la lâcheté des uns et l'insouciance criminelle des autres. C'est une sorte de Caton athénien, demeuré aux yeux de la postérité comme la personnification de l'accusateur systématique. M. Dürrbach en tire l'occasion d'étudier avec quelque étendue le rôle des sycophantes, cette plaie des républiques grecques et même de quelques démocraties modernes.

Le seul discours complet que nous ayons conservé de Lycurgue est analysé ici avec un très grand soin. Cette éloquence enflammée et véhémente, constamment tendue bien qu'émaillée çà et là de citations poétiques, a le tort de dépasser notablement dans son élan les proportions assez modestes de la cause : c'est moins un chef-d'œuvre oratoire qu'une brillante manifestation patriotique. Les anciens s'en sont montrés peu enthousiastes : peut-être, fait observer M. Dürrbach, apportons-nous aujourd'hui dans nos jugements sur l'antiquité, sinon plus de compétence, au moins des principes moins étroits et une impartialité plus équitable.

Le plan de cette thèse n'est pas irréprochable, et les grandes lignes du sujet disparaissent trop derrière l'accumulation des détails : cependant elle ne laisse pas d'être instructive. En mettant à profit, avec une louable sollicitude, les travaux et les découvertes de l'érudition contemporaine, l'auteur a ajouté mainte page intéressante aux études antérieures de l'abbé Auger en France, de Nissen et de Meier en Allemagne.

C. Huit.

Mithridate Eupator, roi de Pont, par Théodore Reinach. Paris, Firmin-Didot, 1890, in-8 de 494 p., avec cartes et grav. — Prix : 10 fr.

Ce que M. G. Schlumberger faisait, il y a quelques mois, pour Ni-

céphore Phocas, M. Th. Reinach l'a entrepris pour Mithridate le Grand. Tous deux, avec de rares documents classiques, sont parvenus très heureusement à reconstituer une époque en demandant à l'épigraphie, à la numismatique et à la géographie historique de suppléer à la pénurie des textes. Il faut voir, dans l'*Appendice* du volume de M. Reinach, le soin avec lequel il a étudié et épuisé les sources. Il y a là soixante et quelques pages qui me paraissent un excellent exemple à suivre par tous les historiens désireux d'avoir un modèle de critique et l'érudition qui prévient le lecteur en faveur de l'auteur.

Tristes histoires, du reste, pour le philosophe, que la carrière de ces deux hommes arrivés l'un et l'autre à tenir une aussi grande place dans l'histoire du monde, et finissant chacun par une mort affreuse telle que l'on n'en voit guère qu'en Orient, dans ce monde où la barbarie se dissimule mal sous la pourpre, l'opulence et le despotisme illimité. Mithridate, comme quelques autres, rêva d'être le plus puissant monarque du monde ; profondément Perse avec une surface hellénique, il se heurta contre Rome ; il crut se défaire des Romains, dont les agents fiscaux et les négociants exploitaient l'Orient, en en faisant massacrer quatre-vingt mille d'un coup. Rome n'eut pas de repos avant que son ennemi si redouté fût tombé, trahi par son propre fils qui se soumit à Pompée.

M. Reinach a retracé, sous une forme attachante, les origines et le caractère de Mithridate, la manière dont il sut former son empire, sa vie intime ; il a pu placer son personnage sur son véritable théâtre en faisant connaître les différents peuples qui formèrent l'empire pontique, leurs usages, leur mythologie, leur gouvernement ; nous dirions volontiers leurs constitutions, suivant l'exemple de l'auteur qui ne craint pas d'employer des expressions toutes modernes pour définir des choses antiques. Mais nous ne devons pas oublier le talent avec lequel M. Reinach expose les grands événements qui, se rattachant à Mithridate, font partie cependant de l'histoire de Rome, c'est-à-dire de l'histoire générale. Tout le monde lira avec plaisir et entraînement les récits de la campagne de Muréna, de celle de Cotta et de Lucullus, motivée par l'annexion de la Bithynie, de celle de Pompée, qui eut l'honneur de terminer cette grande lutte. Et les batailles, et le siège d'Athènes et mille faits de guerres qui attachent le lecteur malgré leur date antique. Le caractère de Mithridate, quelque grand que soit le rôle de celui-ci, n'est pas sympathique ; mais le génie romain paraît encore dans ces pages, comme partout où il pénétrait, avec son âpreté intéressée, sa duplicité souvent féroce, et son égoïsme que les plus habiles généraux dissimulaient mal sous l'apparence du patriotisme. Je ne chercherai pas, comme l'auteur, à plaider des circonstances atténuantes (p. 129) en faveur du roi de Pont à l'occasion du

massacre des Romains qu'il « réglementa » : cette théorie serait dangereuse à notre époque. Les Romains, en effet, ne faisaient pas autre chose que d'exploiter des régions où ils s'établissaient de force ; mais étant donné le tempérament des Orientaux, on comprend, en la déplorant, la conduite du reste très maladroite du roi de Pont. Je dis très maladroite, car, à aucune époque, les grands massacres d'hommes n'ont porté bonheur à ceux qui les inspiraient ou qui les toléraient.

A. DE B.

La Fin du paganisme. *Étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au* IVe *siècle,* par GASTON BOISSIER, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Hachette, 1891, 2 vol. in-8 de 462-516 p. — Prix : 15 fr.

Le nom de M. Gaston Boissier sur la couverture d'un livre est un sûr garant des douces jouissances que d'érudites dissertations et d'originaux aperçus réservent à l'esprit du lecteur. Fidèle à son passé, l'aimable académicien offre à ceux qui l'accompagneront dans son excursion littéraire l'agrément, de plus en plus rare aujourd'hui, d'une société aussi modeste que savante. *La Fin du paganisme* nous transporte au IVe siècle de l'ère chrétienne et nous fait assister par une sorte de reconstitution impeccable aux luttes religieuses dont l'Occident a été pour lors le théâtre. Ce n'est pas tant le récit des événements politiques eux-mêmes, que l'interprétation de ces événements au moyen de la littérature de l'époque qui a été tentée, et, disons-le tout de suite, admirablement réussie par l'auteur.

Voici tout d'abord la première grande victoire officielle du christianisme avec la conversion de Constantin, le principe de la tolérance des cultes reconnu par l'édit de Milan, et la tentative avortée de Julien pour rétablir le paganisme. M. Boissier recourt fréquemment à l'autorité d'Eusèbe, mais il a soin de nous en prévenir, il contrôle sérieusement les affirmations du trop suspect historien et ne s'appuie que sur des témoignages irréfutables. Cette étude fort consciencieuse l'a conduit, on le pense bien, à se faire de Constantin une idée très différente du portrait tracé par M. Duruy, qui voyait dans le grand empereur « un sage dégagé de tous les préjugés de secte, un partisan de la tolérance universelle » (p. 32) ; peut-être M. Boissier se montre-t-il un peu sceptique sur le caractère miraculeux de la conversion, mais du moins il apprécie justement le christianisme de Constantin en disant « qu'il peut paraître matériel et grossier, mais qu'il était sincère » (p. 47). Julien, lui, nous est présenté sous un jour tout nouveau, ce n'est pas un vil calcul, c'est une véritable conviction qui l'entraîne ; nous avons ainsi la révélation d'un prince écarté du christianisme par la contrainte même que lui avait fait subir sa famille en vue de l'y

attacher (p. 120) et rêvant avec une fierté ridicule l'établissement d'un culte philosophique basé sur les dogmes incohérents de la vieille religion de l'empire. Esprit d'ordre, l'empereur apostat établit entre les sacerdoces divers une sorte de hiérarchie calquée sur celle de la religion du Christ, et pour abaisser les « galiléens, » il voulut systématiquement leur enlever le vernis de politesse et de distinction que procurait l'éducation romaine en leur interdisant l'usage des auteurs anciens. Telle était sa manière de persécuter la foi, et si le sang n'a pas coulé sous Julien, du moins par son commandement (p. 151), les conséquences n'en étaient pas moins graves. En deux mots, Julien fut mystique plutôt que fourbe, sophiste plutôt que sectaire. Les savantes attaques de l'apostat firent sentir aux chrétiens la nécessité des lettres humaines et les efforts tentés pour les en priver, les amenèrent à les apprécier davantage. De là le sujet du livre suivant qui nous décrit l'instruction publique dans l'empire et nous fait pénétrer sous les portiques célèbres pour y écouter les enseignements des grammairiens et des rhéteurs. Rechercher comment les éléments sacrés et profanes se sont fondus dans le christianisme, c'était entrer en plein dans l'étude des écrivains chrétiens, depuis Tertullien et Minucius Felix jusqu'à saint Augustin et saint Jérôme ; c'était aussi interroger les origines assez tardives de la poésie nouvelle et nous présenter tour à tour les légendes populaires des faux évangiles, les œuvres de saint Paulin de Nole, d'Ausone et de Prudence. Il faudrait pouvoir insister ici sur la critique littéraire du livre « du Manteau » sur la versification bizarre de Commodien et sur les curieuses descriptions des persécutions dans la poésie lyrique de Prudence : malheureusement nous sommes obligé de passer rapidement. Le livre cinquième nous introduit dans la société païenne du IVe siècle et nous fait connaître les hauts fonctionnaires de l'empire, moins corrompus peut-être, dans leur fastueuse existence, que les vives attaques de saint Jérôme le feraient supposer, mais néanmoins irréconciliables adversaires du christianisme. Ce grand monde veut sembler ignorer jusqu'à l'existence du culte nouveau professé pourtant par les Empereurs, les panégyristes n'en font également nulle mention, et le Sénat demeure la suprême citadelle du paganisme jusqu'au jour où, avec la statue de la Victoire, disparaît sa dernière illusion.

M. G. Boissier démontre avec saint Augustin que les chrétiens n'ont pas été la cause de la ruine de l'empire : on fuyait en effet les fonctions publiques à l'époque de Cicéron, la dépopulation avait commencé avant le christianisme, et l'affaiblissement de l'esprit militaire remontait aussi beaucoup plus loin. Ce n'est que lorsque l'empire fut irrémédiablement perdu que les évêques se sont résignés au nouvel état de choses et qu'ils ont tenté, en acceptant loyalement l'amitié des

Barbares, d'empêcher la ruine totale de la civilisation. Dans ce vaste tableau d'un monde épuisé qui se meurt, et d'une société nouvelle qui se dresse sur ses débris, l'éminent académicien a trouvé le moyen de faire de piquantes remarques, dont quelques-unes pourraient s'appliquer à notre époque s'il ne s'en était soigneusement défendu dans sa préface. (T. I, 119, 148, 270, etc.)

Nous n'avons jusqu'ici fait autre chose que de donner à l'auteur des éloges, bien mérités du reste, pour ses larges conceptions et pour l'intérêt de son étude; il voudra bien nous permettre de présenter maintenant quelques légères critiques. Nous ne saurions admettre, par exemple, que l'Église soit accusée « d'être devenue plus tard l'ennemie acharnée de la tolérance » (I, 78), ni qu'elle ait combattu la théorie du progrès « comme une erreur coupable » (II, 330), bien que nous ne puissions entreprendre ici, pour la venger, l'exposé de son droit public et l'affirmation détaillée de ses devoirs de sauvegarde envers une société chrétienne. — Les « personnes d'esprit qui ne voulaient pas plus être traînées au temple qu'à l'église » (I, 163) semblent être une allusion d'un goût assez douteux sous la plume d'un homme d'esprit, évidemment pénétré de la grandeur du christianisme. — Pages 206 et 209, il existe une contradiction, pour le moins apparente, entre le texte d'Ausone (Profess. 16, 9) décrivant la brillante fortune des rhéteurs et leurs riches mariages, et l'assertion de l'auteur qui avance que, d'ordinaire, le maître n'était pas marié et n'avait pas d'intérieur. La comparaison empruntée par saint Augustin à la Genèse ne serait-elle pas tirée du chapitre XII de l'Exode ? (I, 394.) — Il serait difficile de se ranger toujours à l'opinion de l'auteur quand il parle des persécutions; il faut en particulier se garder de comparer avec lui les prétendus martyrs de l'intolérance de l'Église avec les véritables martyrs. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer toutes les différences qu'il y a entre la valeur de leurs témoignages; on peut cependant insister sur les deux suivants : 1° les hérétiques condamnés mouraient le plus souvent la haine dans le cœur et l'injure sur les lèvres ; 2° le martyre catholique est un fait permanent, qui dure depuis l'origine et persistera jusqu'à la fin de l'Église, pour la défense de la même vérité. (I, 400). L'étonnement manifesté page 415 à propos de la différence de traitement réservé aux disciples du Christ et à ceux de Serapis et de Mithra n'a pas de raison d'être si l'on veut bien se rappeler que le Sauveur a promis aux siens qu'ils seraient persécutés pour « la justice. » Le vice n'est pas intransigeant pour le vice, il ne l'est que pour la vertu : toujours il en a été et il en sera ainsi. M. Boissier du reste fournit lui-même cette réponse dans un autre endroit (II, 398). — L'auteur paraît attribuer à l'Église (I, 433) un rôle fanatique d'entraînement au martyre, qui n'est pas justement interprété. Enfin, nous n'aimons pas la réserve un peu scep-

tique des pages 458 et 459 (Ier vol.) : « Il ne nous est pas interdit... d'admirer, etc... Quelle que soit la cause pour laquelle ils sont morts... » Ne dirait-on pas que M. Boissier a honte de s'incliner devant le plus noble sacrifice dont l'homme soit capable, et qu'il lui faille s'excuser d'accorder un peu de sympathie aux défenseurs de la cause de Dieu? La visite des pasteurs et des mages à la crèche a sans doute servi de thème aux évangiles apocryphes, mais il n'est pas exact de ranger ce récit dans le nombre des faits dont le texte authentique « parle si peu ou ne dit rien » (II, 12). Le triomphe de Jésus sur la mort (II,15) et les sombres peintures de l'enfer (II, 30) méritent une remarque analogue. Les « rudesses de saint Paul » (II, 21) ainsi que l'accusation trop générale portée contre l'orateur chrétien sont d'une appréciation trop sévère ; Bossuet pourrait répondre victorieusement à cette dernière proposition.

Ces remarques, un peu longues peut-être, ne sont pas faites pour diminuer l'importance, ni discuter l'intérêt du bel ouvrage que nous avons analysé. Elles prouveront certainement à l'auteur que nous l'avons suivi avec la plus consciencieuse attention, et que par conséquent nous avons goûté le charme de ses descriptions et la grâce de son style. *La Fin du paganisme*, nous nous faisons un devoir de le reconnaître, mérite donc également l'estime du littérateur et de l'historien ; elle fournit une sérieuse contribution aux études de la patrologie, et l'Église, assurément, ne manquera pas d'en tirer une nouvelle gloire.

G. PÉRIÈS.

Les Registres d'Honorius IV, recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées, d'après le manuscrit original des archives du Vatican, par MAURICE PROU, ancien membre de l'École française de Rome, etc. 4 fascicules. Paris, Thorin, 1886-1888, gr. in-4 de CXV-942 col. — Prix : 45 fr.

Les Registres de Nicolas IV, recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées, d'après les manuscrits originaux des archives du Vatican, par ERNEST LANGLOIS, membre de l'École française de Rome. 1er fascicule. Paris, Thorin, 1886, gr. in-4 de 136 p. — Prix : 10 fr. 20.

Ce seront assurément une des gloires du pontificat de Léon XIII que ces encouragements et ces enseignements venus de haut pour les études historiques, dont les effets se font déjà si utilement sentir. La France a, dès maintenant, une large part dans cette ardente recherche du passé de la Papauté. La deuxième série de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* embrasse actuellement la publication intégrale ou analytique des registres de six papes du XIIIe siècle et du commencement du XIVe. M. Élie Berger s'est chargé d'Innocent IV (8 fascic. parus) ; M. Ch. Grandjean, de Benoît XI (4 fascic.) ; MM. G. Digard, Maur. Faucon et Ant. Thomas, de Boniface VIII (3 fascic.) ;

M. E. Langlois et M. Prou, de Nicolas IV et d'Honorius IV, qui font l'objet de ce compte rendu ; M. L. Auvray prépare Grégoire IX. « Les lettres des papes, disait naguère M. B. Hauréau (*Journal des savants*, 1885, p. 538), sont des documents très précieux ;..... ce sont, parmi toutes les pièces dont l'ensemble est le fonds de l'histoire, celles où se trouvent les informations les plus sûres. Les papes étaient au moyen âge des arbitres très haut placés qui, dans la plupart des procès plaidés devant eux, n'avaient rien à gagner, rien à perdre. Quand donc ils n'étaient pas intéressés à servir la plus mauvaise cause, pourquoi ne se seraient-ils pas déclarés pour la meilleure ? Les assertions contraires des plaideurs sont assurément moins dignes de confiance que les sentences motivées de ces grands juges. »

Le plan général de la collection entreprise par notre école de Rome peut être critiqué et défendu. On aurait désiré que son format fût identique à celui des *Regesta* de Jaffé et de Potthast, dont les in-4 ordinaires ont à peu près la même justification et renferment autant de matière. D'autre part, il n'y avait pas à songer à en imiter la disposition ; on a sagement agi en circonscrivant les recherches aux manuscrits originaux du Vatican, et aussi en suivant dans leur dépouillement l'ordre de chaque registre, bien qu'il s'y trouve des interversions de jour, de mois et même d'année. Pour arriver à la classification complète et rigoureusement chronologique des pièces d'un pontificat, il faudrait dépouiller en même temps tous les volumes postérieurs, par suite de la promulgation ou confirmation fréquente des bulles d'un pape par ses successeurs. C'est ainsi que nombre de lettres de Martin IV se trouvent dans *H.* (je désignerai par cette lettre les registres d'Honorius IV et par *N.* ceux de Nicolas IV) et de Honorius IV dans *N.* — L'uniformité dans la collection était du moins indispensable : elle laisse à désirer sur plusieurs points. Si l'on compare le premier fascicule d'Innocent IV avec le premier d'*H.*, on trouve sept cent quarante-sept numéros dans l'un et trois cent quarante-huit dans l'autre, soit une différence de plus de moitié pour un nombre égal de pages. Je sais bien que la phraséologie est plus délayée dans le quatrième quart du XIIIe siècle que dans le second, mais on n'est arrivé à cette disproportion qu'en reproduisant intégralement des pièces déjà publiées (n°s 2, 6, 35, 60, 96, 97, 147, 203, etc.) ou d'un mince intérêt (n°s 41, 52, 59, 434, 462, 581, etc.). Les analyses sont également plus développées, mais je n'en ferai pas un reproche à M. Prou, car elles sont bien faites. Autre anomalie : la pagination est par colonnes dans *H.* et par pages dans *N.* Pour le numérotage des pièces, dans *H.* un seul numéro est affecté à chaque bulle, quel que soit le nombre des exemplaires expédiés *in eundem modum :* ainsi le n° 12 renferme huit pièces avec huit dates différentes, le n° 135 en contient sept avec cinq

dates, etc. ; dans *N.*, deux numéros extrêmes (p. ex. 21-25, 27-33) désignent seuls les exemplaires d'une même pièce. Un système préférable serait d'indiquer les *bis, ter, quater,* etc. par les lettres *a, b, c,* etc.

En dehors des bulles qui touchent aux grands intérêts de la chrétienté (déjà connues pour la plupart), ces registres sont surtout utiles à l'histoire ecclésiastique par les nominations de prélats qu'ils renferment en grand nombre à cette époque : on sait combien certaines listes épiscopales offrent encore d'incertitudes, et que de confusion entraîne la similitude des noms, quand le surnom ou la qualité des personnages n'est pas connue. Les deux éditeurs semblent reproduire avec complaisance les contestations et abus portés au tribunal du Souverain-Pontife : ces dossiers n'ont pas toujours un grand intérêt. Le n° 263 copié intégralement parce que l'éditeur de *N* « ne l'a pas bien compris » est simplement la solution d'un doute sur un empêchement d'honnêteté publique à un mariage. Le même ne manque pas une occasion de relever les inexactitudes ou les omissions de Potthast : est-ce toujours à droit ? Au n° 85 il lui reproche de s'être trompé sur les premiers mots d'une bulle dont Rinaldi (*Raynaldi* n'est ni italien, ni latin, ni français) n'a donné qu'un fragment : il lui était impossible de citer autre chose que ce qui a été publié. M. Langlois aurait plus justement constaté qu'il n'a pas dépouillé les *Privilèges accordés à la Couronne de France par le Saint-Siège* de MM. Tardif (1855) : lui-même y trouvera aux p. 87-93 (nos 100-3 et 105-7) le texte ou l'analyse de plusieurs bulles qu'il donne comme inédites sous ses nos 185-91 et 374-7. A la note du n° 426, l'indication : Pertz, *Mon. Germ. hist.* IV, 326-9, est insuffisante : il fallait ajouter qu'il s'agit du t. IV des *Leges* et non des *Scriptores.* Au n° 182 il y a une faute de copiste ou de lecture dans « Pugneyo » : il s'agit de Philippe de Vienne, sire de Pagny.

Le volume d'Honorius IV est actuellement complet. Avec une ample introduction il comprend en appendice « un certain nombre de bulles qui ne figurent ni dans les registres... du Vatican, ni dans le... registre caméral à la Biblioth. nation. de Paris » : on aurait pu en augmenter le nombre. Suivent une table chronologique, dont les notices auraient dû se borner aux noms principaux, au lieu d'occuper cent soixante douze colonnes, et une table alphabétique des noms propres.

ULYSSE CHEVALIER.

Geschichte der katholischen Kirche in Irland, *von der Einführung des Christenthums bis auf Die Gegenwart,* von A. BELLESHEIM, Doctor der Theologie und beider Rechte, Canonikus des Collegiatstifts in Aachen. Mainz, Franz Kirchheim, 1890, 2 vol. de XXII-701 et XXXV-772 p. — Prix : 25 fr.

L'Église d'Irlande a enfin trouvé un historien digne de sa foi et de

ses malheurs. M. le chanoine Bellesheim, qui vient de consigner dans son savant ouvrage les fastes glorieux du catholicisme en Irlande, a interrogé toutes les sources, multiplié les informations, comparé les documents, confronté les personnages. Ni les recherches obscures, ni les lointains voyages n'ont découragé son zèle, et il peut à bon droit être fier de l'œuvre colossale dont il est venu à bout. Tour à tour les documents du Public record Office et les manuscrits du British Museum, les Archives du Vatican, nos bibliothèques et les actes des diverses nonciatures utilisés par l'auteur viennent mettre en lumière des faits du plus haut intérêt et nous montrent, au milieu de bien des faiblesses, la foi catholique toujours vivante et toujours active dans l'île conquise à Dieu par saint Patrice. Les trois grandes divisions du premier volume sont les suivantes : 1° De l'établissement du christianisme en Irlande jusqu'à l'invasion des Danois (432-795); 2° De l'invasion au synode de Cashel (795-1172); De ce synode au règne de Henri VIII (1172-1509). C'est une période de près de onze siècles qui se déroule sous nos yeux, période de développement religieux admirable, de luttes grandioses, de destinées tantôt pacifiques ou guerrières, où bien des tristesses viennent jeter leurs ombres, mais pendant laquelle l'espérance renaît toujours. Bientôt l'heure des grands combats va sonner, car déjà la Réforme couvre l'Europe de ruines. Voici avec le second volume, qui contient à peine l'histoire de deux siècles, Henri VIII et ses enfants (1509-1603), l'anglicanisme audacieux et les sanglants martyres; puis les règnes de Jacques Ier, de Charles Ier et les années de la République (1603-1660); enfin les temps agités de Charles II et de Jacques II. Il nous faudrait un espace bien plus considérable que celui dont nous disposons pour faire ressortir l'énergique exposition de ces sombres événements si remplis de touchants souvenirs et de nobles enseignements, sauf pour la période des origines, où les légendes de saint Patrick ne nous ont pas paru soumises à une critique assez sévère, rien n'est laissé par l'auteur à la passion, aucune concession blâmable faite à l'enthousiasme qui naît d'un tel sujet : toutes les affirmations sont pesées, appuyées sur des textes, contrôlées par les témoignages les moins suspects. Inutile de faire remarquer, en effet, que dans ce long espace de temps où des révolutions si diverses mêlent tant de peuples et d'intérêts, il a fallu à chaque instant interroger les histoires des peuples étrangers, recourir aux sources les plus variées, et emprunter aux adversaires aussi bien qu'aux amis, des arguments et des explications parfois difficiles à découvrir. M. Bellesheim n'y a pas manqué, et il a même parfois, sans nous en avertir, traduit presque textuellement les documents qu'il analyse. Nous aurions préféré lui voir ouvrir des guillemets. Vingt-sept pages consacrées à l'indication des ouvrages consultés par l'auteur nous

aident à apprécier les investigations innombrables auxquelles il s'est livré, et deux cartes ainsi que des index très détaillés facilitent encore l'usage de ces deux premiers tomes. Un troisième volume nous conduira bientôt, nous l'espérons, de l'année 1690 à nos jours : il ne sera ni le moins captivant, ni le moins touchant, assurément. Un souhait nous resterait maintenant à exprimer : c'est que cette savante histoire de l'Église d'Irlande soit bientôt traduite en français, — un livre de cette valeur méritant d'être mis à la disposition de tous les travailleurs, et de recueillir partout le succès d'estime profonde auquel une composition aussi érudite que consciencieuse lui donne un droit incontestable.

G. PÉRIES.

Le Saint-Siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome, par EMMANUEL RODOCANACHI. Paris, Firmin-Didot, 1891, gr. in-8 de XI-338 p. — Prix : 10 fr.

L'auteur raconte l'histoire de la communauté juive à Rome depuis les premiers temps jusqu'à Pie IX. Outre beaucoup d'articles publiés dans la *Revue des études juives,* il a utilisé les notes réunies par M. Pasquale Adinolfi et plusieurs recueils manuscrits conservés à la bibliothèque Casanatense à Rome. Il commence par restituer la topographie du Ghetto et c'est peut-être la partie la meilleure de l'ouvrage; puis il expose les divers actes pontificaux qui ont successivement réglementé la condition des juifs à Rome aux diverses époques du moyen âge et de l'ancien régime; enfin, dans une série de chapitres très neufs, il expose les relations des juifs avec l'administration pontificale, les charges imposées à la communauté juive, les finances du Ghetto, les emprunts qu'elle fut autorisée à faire aux monts-de-piété à des taux de faveur, enfin les institutions destinées à favoriser les conversions. Elles étaient assez nombreuses et elles expliquent comment le nombre des juifs à certaines époques de l'histoire alla en diminuant, malgré leur grande fécondité. Si le nombre des juifs s'accroît si rapidement de nos jours, c'est parce que les conversions sont devenues très rares.

Quelques fort belles planches, deux plans du Ghetto, une vue du portique d'Octavie, une reproduction d'une des plus belles peintures de Sano di Pietro représentant un juif italien au XIVe siècle ajoutent encore au prix de ce volume.

Tout l'ouvrage se lit avec intérêt et on peut le considérer comme une utile contribution à l'histoire des juifs. M. Rodocanachi a eu l'intention d'être impartial envers la Papauté, tout en étant, avant tout, sympathique aux juifs. On doit lui savoir gré de sa bonne volonté d'autant plus que là où il est injuste envers les Papes, il faut moins accuser chez lui le parti-pris qu'une insuffisance de connaissances historiques générales. Il ne se rend pas compte de l'influence qu'exerça

au XIIIe siècle la découverte par les chrétiens de l'existence du Talmud chez les juifs alors qu'on croyait jusque-là qu'ils suivaient la loi de Moïse dans sa pureté.

M. Rodocanachi n'a pas une idée juste non plus des conditions économiques du XVe siècle et de l'alliance qui s'était faite entre un patriciat marchand corrompu et les juifs. Là est la cause cependant du revirement qui se produisit à ce moment dans la politique pontificale et qu'il signale en s'en étonnant.

L'insuffisance des études historiques générales de l'auteur se révèle aussi par certaines méprises : page 115, il traduit *calumnia fisci Judaici sublata* par *calomnie!* Page 116, il applique à la circoncision un texte du droit romain relatif à la castration. En citant une anecdote invraisemblable tirée du recueil d'Infessura (p. 173), il faudrait au moins signaler le peu de crédit que mérite cette œuvre due à un homme aveuglé par l'esprit des factions qui se disputaient alors le Saint-Siège. XX.

Histoire de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, par le P. Ragey, mariste. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, s. d. (1890), 2 vol. gr. in-8 de 556 et 499 p. — Prix : 15 fr.

L'auteur avait préludé à cette ample biographie par une étude et une double édition du *Mariale,* poème à la sainte Vierge attribué jusqu'ici à saint Casimir de Pologne, dans des circonstances analogues à celles qui font prendre saint Ignace de Loyola pour auteur de la prière *Anima Christi.* L'*Histoire de saint Anselme* s'ouvre simplement (ce dont je félicite l'auteur) par l'*imprimatur* de l'évêché d'Évreux. On désirerait néanmoins une courte introduction, qui indiquât le but poursuivi dans ce nouvel ouvrage sur un sujet souvent traité, la valeur relative des travaux antérieurs et les sources mises à contribution. Un avis séparé des éditeurs nous apprend seulement que cette monographie est le « fruit des plus minutieuses et des plus patientes recherches poursuivies pendant vingt-trois ans et d'un infatigable travail de composition. »

Les deux volumes sont partagés en cinq livres, d'inégale longueur. Le premier débute à la naissance du saint à Aoste (1034), le second et le troisième racontent son administration comme prieur (1063) et abbé (1079) du Bec ; les deux derniers, consacrés à son archiépiscopat (1093), relatent ses luttes avec les rois d'Angleterre Guillaume le Roux et Henri Beauclerc. Il faut louer la sobriété du P. Ragey et le remercier de n'avoir point fait (comme d'autres n'y auraient pas manqué) à cette occasion l'histoire de la Normandie et de l'Angleterre au XIe siècle. Ne regrettera-t-on pas qu'il ait renvoyé à « une dissertation à part » les raisons qui lui font préférer, pour la date de naissance

de saint Anselme, le commencement de 1034 à l'année 1033 (t. I, p. 1, n. 1) ? Son récit est aussi bien conduit que bien écrit ; il est sobrement documenté : ce n'est point que l'auteur ignore les moindres pièces qui vont à son sujet ou qu'il se fasse faute d'en traduire, mais sa narration n'en devient ni lourde ni encombrée. Dans cet ouvrage, le nom des bénédictins est généralement précédé du titre de *dom* : dom Lanfranc, dom Osbern, etc. ; cette appellation respectueuse, très naturelle à l'égard de nos contemporains, paraît inutile pour les personnages du XIe siècle. J'ai presque regretté que l'auteur entrât trop brusquement en matière ; on lui fera le reproche d'avoir quitté son héros aussitôt après son ensevelissement. Personne assurément n'était mieux préparé que le P. Ragey pour faire l'histoire du culte de saint Anselme ; il serait à désirer qu'il en fît du moins l'objet d'une publication particulière. ULYSSE CHEVALIER.

Mirabeau et la Provence. Deuxième partie. *Du 5 mai 1789 au 4 avril 1791*, par GEORGE GUIBAL, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Thorin, 1891, in-8 de 560 p. — Prix : 7 fr. 50

M. Guibal avait déjà publié, il y a quatre ans, un très intéressant volume sur *Mirabeau et la Provence en 1789 ;* il en donne aujourd'hui la seconde partie. Après les préliminaires des États généraux, c'est le tableau de la Provence pendant la Constituante jusqu'à la mort de Mirabeau : tableau peint avec des couleurs vraies, à l'aide des documents les plus authentiques, compulsés aux archives de Paris ou des Bouches-du-Rhône ; tableau instructif et attristant. L'antique Provence disparaît ; son Parlement est supprimé ; ses États et son Comté font place à trois départements. Mais pour établir l'état nouveau à la place de l'ancien état détruit, que de tâtonnements et que d'agitations, tant il est plus facile de renverser que d'édifier. Ce que M. Taine a si bien nommé « l'anarchie spontanée » apparaît en Provence avec un accroissement d'intensité que lui donnent le climat et le caractère provençal. Si l'on pouvait mettre la note plaisante dans un sujet si grave, on dirait qu'il y a du Tartarin là-dedans, et qu'on a mis en pratique la fameuse exclamation : « fen de brut. » Nulle part en effet peut-être, autant de cris, autant de bruit, autant d'agitation et de confusion. Les anciens pouvoirs n'existent plus ; les nouveaux existent à peine ou ne savent pas exercer une autorité dont les limites sont indécises. Trop souvent la municipalité encourage l'émeute, comme il arrive pour l'occupation des forts de Marseille. Cette occupation, c'est la municipalité qui l'exige, c'est la garde nationale qui l'opère, et les troupes chargées de défendre les forts les rendent sans essayer de résistance. Il n'y a plus de discipline ni d'ordre nulle part, pas plus dans l'armée que dans le reste. Quand un homme énergique, comme Lieutaud, très

partisan des idées nouvelles cependant, veut en remettre un peu, c'est lui qu'on proscrit, et c'est la municipalité qui le proscrit. Et les Marseillais ne se contentent pas du désordre chez eux, ils vont en faire encore chez leurs voisins, à Aix notamment, et le maire d'Aix, Espariat, qui comprend pourtant son devoir mieux que son collègue de Marseille, n'arrive à empêcher l'effusion du sang qu'en faisant une fois de plus fléchir la discipline militaire qui, le lendemain, s'en va complètement à la dérive. C'est à Aix aussi que, grâce à la faiblesse de toutes les autorités, a lieu l'abominable assassinat de Pascalis et de ses amis; le récit qu'en fait M. Guibal est singulièrement émouvant et impartial; il a, pour l'établir, consulté et confronté toutes les dépositions et tous les mémoires.

Mirabeau, de loin, essayait bien un peu de calmer les têtes; mais il ne le faisait qu'avec une certaine timidité : il avait peur de compromettre sa popularité. Il parlait bien parfois d'aller remettre l'ordre à Marseille; mais il hésitait toujours, et il avait d'ailleurs d'autres devoirs qui le retenaient à Paris. Il avait entrepris, on le sait, de restaurer l'autorité royale sans sacrifier la liberté. Une violente maladie, dont M. Guibal donne jour par jour le développement, et une mort prématurée vinrent brusquement dérouter ses projets. Les eût-il réalisés, s'il eût vécu? M. Guibal n'est pas éloigné de le croire; en tous cas, c'était une suprême ressource.

Une simple critique avant de finir, et au point de vue matériel. Pourquoi ce second volume n'est-il pas du même format que le premier? C'est disgracieux à l'œil et incommode pour les bibliothèques.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française, par M. l'abbé PH. TORREILLES, professeur au grand séminaire de Perpignan. Perpignan, Ch. Latrobe, 1890, in-8 de XX-620 p.

C'est un gros volume : loin de s'en plaindre, on regrette presque qu'il ne soit pas doublé d'un second. La matière est riche, la mine des documents inédits abondante, la physionomie de ce clergé lointain originale. Avec un sentiment de la composition littéraire qu'on aime à voir mêlé à l'érudition, l'auteur a su choisir parmi les documents, les ordonner avec clarté, n'en faire que de judicieux extraits. N'a-t-il point poussé trop loin la discrétion? Sur la vente des biens du clergé, après nous avoir alléchés, il se réserve ; ailleurs, il ajourne ses révélations à des publications ultérieures : n'eût-il pas mieux valu les encadrer dans celle-ci?

Les procédés révolutionnaires à l'égard du clergé n'ont pas varié ; mais les documents qui en témoignent, divers suivant les régions,

ici, mettent en lumière certains côtés et là, les laissent dans l'ombre. M. l'abbé Torreilles, sur la spoliation des biens de l'Église, nous donne des renseignements précis et nouveaux ; nous devons seulement regretter qu'il ne nous donne pas tous ceux qu'il a. Il fait bien connaître l'évêque constitutionnel et son clergé : ce ne sont pas seulement des noms, mais des personnes ayant une physionomie. L'une des parties qui nous a le plus intéressé est celle de la déportation en Espagne, période peu connue et sur laquelle le clergé espagnol, qui se montra si généreux et si empressé pour nos prêtres, ne permet guère qu'on recoure à ses archives. Le gouvernement français obtint de l'Espagne qu'elle éloignât les prêtres des frontières, qu'elle les internât même à Mayorque ou les expédiât aux Canaries : quelque part qu'ils allèrent, ils reçurent partout bon accueil. L'auteur nous fournit sur ce point bien des pages curieuses, que, là encore, on eût souhaité plus nombreuses. Sur la période directoriale, il est un peu court, c'est la coutume ; mais il promet un travail plus complet. Les pages consacrées au rétablissement du culte nous offrent le spectacle, du reste assez commun, des luttes entre l'évêque et le préfet sur la répartition des paroisses, l'organisation des chapitres et sur toutes les questions de personnel : l'évêque et le préfet sont ici en parfait contraste; mais, si le préfet a la force, il n'en abuse pas : suivant les ordres qu'il reçoit de Paris, il blâme ou approuve ; quant à l'évêque, on n'a pas plus d'esprit, de décision et de bonheur.

Cet ouvrage a dû être fait rapidement, mais il l'a été par un esprit qui ne s'embarrasse pas dans les difficultés subalternes, qui se met à l'aise au milieu des dossiers, et qui sait les « écrémer. » Il ne faut pas s'en plaindre : la littérature historique sur le rôle du clergé dans la Révolution n'a pas besoin qu'on l'assimile à celle qu'on a appelée un jour la littérature ennuyeuse. L'histoire du clergé est, en général, trop honorable et même trop glorieuse pour qu'on ne la montre pas dans tout son lustre et surtout pour qu'on n'en facilite pas l'accès au plus grand nombre de lecteurs possible. C'est à ce sentiment que semble avoir obéi M. l'abbé Torreilles, et, tout en souhaitant qu'il complète certaines parties de son ouvrage et qu'il nous offre plus largement les documents qu'il a en mains, nous aimons à reconnaître que ce livre est intéressant d'un bout à l'autre et qu'il est souvent nouveau.

VICTOR PIERRE.

Mémoires du prince de Talleyrand, publiés avec une préface et des notes par le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. Paris, Calmann-Lévy, 1891, 2 vol. in-8 de XXXII-459 et 569 p. — Prix : 15 fr.

Il faut bien l'avouer, ces *Mémoires* ont causé plus d'une déception. La curiosité publique, surexcitée par la renommée de l'auteur, par les

longs délais imposés à la publication et aggravés encore par les exécuteurs testamentaires, n'a point découvert dans ces deux volumes ce qu'elle attendait. On croyait à des révélations piquantes, à des documents inédits, à de vives satires, peut-être même à quelques scandales; on n'a trouvé que des tableaux corrects, des récits composés, sans grande émotion et sans grande verve. On espérait un Talleyrand en robe de chambre ; on n'a sous les yeux qu'un Talleyrand en grand costume, posant devant la postérité comme il a posé devant ses contemporains. Cela n'enlève pas l'intérêt de l'œuvre, mais c'est un intérêt d'une autre nature que celui sur lequel on avait compté.

A proprement parler ce ne sont pas des Mémoires; car, dit Talleyrand lui-même — et c'est bien ce que le public regrette le plus — « ma vie et mes relations s'y aperçoivent le moins que je le peux. » C'est plutôt une sorte de récit de certains événements auxquels l'illustre diplomate a été directement mêlé, et il y en a un sur lequel on s'étonne un peu de le trouver muet — car on s'attendait aux explications qu'il avait annoncées sur ce sujet — c'est son rôle à la Constituante et notamment dans l'affaire de la Constitution civile du clergé. En revanche on lit avec grand plaisir de curieux détails sur la jeunesse de l'auteur, sur sa vocation forcée, sur cette société française de la fin du XVIIIe siècle, si lettrée, si polie, si charmante, et qui fait si bien comprendre, suivant le mot célèbre, « la douceur de vivre. » Après un portrait sévère du duc d'Orléans et un intéressant exposé des intrigues qui ont précédé la guerre d'Espagne, cette grande faute de Napoléon, si bien aperçue par le ministre qui commença dès lors à se détacher de la fortune du maître, citons aussi le très attachant tableau de cette entrevue d'Erfurt où Napoléon séduisit un moment Alexandre, mais qui laissa subsister entre les deux empereurs tant de germes de discorde et aboutit, en somme, à la désastreuse expédition de Russie.

Les parties les plus curieuses de ces deux volumes sont celles qui ont trait à la chute de l'Empire et au Congrès de Vienne. Dans l'une comme dans l'autre, Talleyrand se montre esprit de haut vol et diplomate incomparable. La première répond victorieusement une fois de plus à cette vieille et sotte calomnie si souvent réfutée, mais qui traîne encore dans quelques feuilles de bas étage, que les Bourbons ont été ramenés dans les fourgons de l'étranger. Ils ont été si peu ramenés que les alliés ne voulaient pas d'eux ; on songeait à Bernadotte, à Beauharnais, qui sais-je encore ? mais non à Louis XVIII. C'est la France qui, lasse de Napoléon, s'est jetée dans les bras de ses anciens rois, et c'est Talleyrand qui a compris, comme il l'explique si bien et comme il l'a fait comprendre aux souverains coalisés, que les Bourbons seuls pouvaient sauver la France des rancunes des vainqueurs et en même temps assurer la paix européenne. A Vienne, Talleyrand se

montre plus merveilleux encore : on le savait déjà par la belle publication de M. Pallain : les *Mémoires* le confirment en reproduisant, eux aussi, mais parfois avec quelques variantes, l'admirable correspondance du prince avec le Roi. Venu au Congrès en vaincu, tenu en suspicion par les représentants des puissances, Talleyrand à force de dignité et d'habileté réussit à s'imposer à eux, à rendre à la France le rang qui lui était dû dans le concert européen, à faire reculer la Prusse et la Russie, à restaurer le roi de Saxe et le roi de Naples ; il eût obtenu plus encore si la folle et coupable tentative des Cent jours n'était venue remettre en question les résultats si péniblement et si inespérément acquis.

On a attaqué l'authenticité des Mémoires de Talleyrand, et d'ardentes polémiques se sont engagées à ce sujet dans la presse. Nous n'avons point à y intervenir. Ce qui est incontestable, ce qui n'a d'ailleurs jamais été mis en cause, c'est la sincérité de l'éminent éditeur, qui a publié ce qu'on lui a remis, les quatre gros volumes, « reliés en peau, » dont parle Mme de Martel, la nièce du premier détenteur des manuscrits. Ce qui paraît acquis également c'est que les Mémoires sont tels que Talleyrand a voulu les faire connaître à la postérité. Il est néanmoins regrettable que M. de Bacourt, avec la copie très soignée qu'il avait faite, n'ait point conservé les originaux sur lesquels il avait fait cette copie, et dont la confrontation aujourd'hui suffirait à confondre les contradicteurs. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Mémoires, lettres inédites et papiers secrets de TALLEYRAND, accompagnés de notes explicatives par JEAN GORSAS. Paris, Savine, 1891, in-12 de XII-291 p. — Prix : 3 fr. 50.

Si les *Mémoires* nous présentent un Talleyrand idéalisé, le livre de M. Gorsas nous en donne un plutôt poussé au noir. Il contient une série de documents, les uns connus déjà, les autres inédits ; parmi les premiers, nous citerons des lettres de Talleyrand à Mme de Staël, tirées des archives du château de Broglie, et un journal tenu pendant la première invasion par la duchesse de Courlande, appartenant aujourd'hui à l'Académie royale de Bruxelles à laquelle il a été légué par M. de Stassart. Parmi les autres, signalons une correspondance avec Mme de Chavagnac et une autre avec la comtesse de Flahaut. Il y a aussi de prétendus extraits des Mémoires du prince, mais dont rien ne nous semble garantir l'authenticité, et enfin des rapports de police qui montrent que, dès 1816 et plus tard encore, en 1822 et 1824, Talleyrand était surveillé de près, soit qu'il habitât son château de Valençay, soit qu'il fût aux eaux de Bourbon. Tout cela constitue un dossier curieux, mais d'un intérêt inégal et qu'il est un peu prétentieux d'appeler *Mé-*

moires. Nous ne savons, par exemple, où M. Gorsas a vu que Carnot s'était opposé au choix de Talleyrand comme ministre des affaires étrangères. M. Pallain a publié le procès-verbal de la séance du Directoire où cette nomination a été faite et nous n'y avons trouvé nulle trace de l'opposition de Carnot. M. R.

Journal de Fidus. Tome IV. *Le Prince impérial (1876-1879)*. Paris, Savine, 1891, in-18 de 405 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce quatrième volume du *Journal de Fidus* garde les qualités des trois premiers et aussi leurs défauts. Peut-être l'intérêt y languit-il et ces notes, au jour le jour, sur des événements de second ordre, ne se caractérisent pas par des remarques fort originales : ce sont des réflexions judicieuses et les indignations trop justifiées d'un honnête homme, vif et généreux, en face des inepties et des scélératesses des républicains. Mais rien de saillant, rien qui captive.

Les sentiments de *Fidus* sont respectables dans leur sincérité ; leur expression parfois manque de calme et le parti pris n'en est pas soigneusement exclu : pour lui, tous les légitimistes sont des vieillards aveugles ou des illuminés sans esprit ; le bon sens ne leur revient qu'au jour où ils se rapprochent des hommes de l'Empire. Des noms, des faits n'eussent pas été inutiles pour appuyer des affirmations si générales. L'auteur confond volontiers la force et l'autorité, il oublie d'une façon regrettable que la base de tout gouvernement réparateur c'est le droit.

Cet enthousiasme très convaincu, mais exclusif, le conduit à des exagérations : quand, le 2 juin 1876, le prince Napoléon vient pour la première fois prendre séance à l'Assemblée nationale, spectateurs et députés se tournent vers lui « comme les courtisans du côté du Roi, à la chapelle de Versailles. » (P. 32.) — Le Prince impérial ne sera ni Napoléon Ier, ni Napoléon III ; ce sera Charlemagne (p. 43). — Pie IX, recevant le jeune prince, au mois de janvier 1877, aurait souhaité le retour de l'Empire, « à l'Église, à l'Europe, à la France. » (P. 48.) — Le Nonce aurait dit au cardinal de Bonnechose que « la France est dévoyée du droit, depuis le 4 septembre. » (P. 49.) — Le Prince écrit avec une « précision napoléonienne » (??) ; — il donne la poignée de main des Bonaparte (??). — *Fidus* reçoit de lui une lettre finissant par ces mots : « Quand il faudra agir, j'agirai. » Et il cite cette phrase trois ou quatre fois avec une admiration vraiment naïve ; pensait-il que le Prince allait dire : « Quant il faudra agir, je n'agirai pas ? »

Tout ceci manque donc de pondération. Mais le côté très intéressant de ce volume, ce sont les projets de constitution dressés par le fils de Napoléon III ; il avait certainement des vues élevées, l'intelligence des

choses de son temps, des desseins dignes d'un homme d'État futur, une conception nette des besoins des sociétés modernes. Sur cet essai d'organisation impériale, *Fidus* a fourni des notes piquantes, des aperçus ingénieux; il a des mots heureux; l'étude de ces questions politiques et administratives lui est familière; toutefois certains aphorismes sembleront erronés, comme celui qu'il émet sur la question ouvrière (« elle n'existe pas, » p. 354); d'autres tombent dans la gaminerie, quand il conseille de réunir les députés pendant la canicule pour leur faire hâter, par le désir de retourner aux champs, l'examen des affaires (p. 359).

Un terrain où nous ne ménagerons pas nos louanges à l'auteur, c'est le terrain religieux : il est chrétien sincère, voulant et sachant traduire sa foi dans la vie publique. Il affirme les profondes convictions catholiques du Prince impérial. On est heureux de trouver ces sentiments dans l'âme de ce jeune prince, c'est une auréole autour de cette figure sympathique, rendue presque légendaire par une fin tragique et émouvante. Cette mort entourée de mystère, au fond de l'Afrique, est une tragédie, une conclusion d'épopée; nous aurions aimé voir *Fidus* donner plus d'éclaircissements sur cet événement qui brisa ses plus chères espérances; de telles recherches devaient tenter sa plume et plaire à son cœur.

Au résumé, c'est un livre qui se lit couramment et avec plaisir, quand on s'est mis en garde contre un optimisme plus respectable que justifié. G. DE G.

Spectacles contemporains, par le Vte E.-M. DE VOGÜÉ, de l'Académie française. Paris, Armand Colin, s. d., in-12 de 366 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le nouveau volume de M. le vicomte de Vogüé a déjà fait sensation et cependant ce n'est que la reproduction de divers articles publiés depuis 1887, soit dans diverses revues, soit en lettres dans le *Journal des Débats*. Il comprend cinq parties bien distinctes : I. *Affaires de Rome*. — II. *La Mort de Guillaume Ier d'Allemagne*. — III. *Lettres d'Asie. L'Inauguration du chemin de fer de Samarcande*. — IV. *Le Général Loris-Mélikof. Derniers mois du règne de l'empereur Alexandre II*. — V. *Les Indes noires. Le Partage de l'Afrique*. La plupart de ces études ont perdu de leur intérêt depuis que les sujets traités ne sont plus d'actualité. Il en est une cependant, la première, qui, sauf quelques détails d'ordre historique, semble écrite d'hier, parce que la question romaine a le privilège de demeurer éternellement jeune et passionnante. M. de Vogüé examine, avec la louable intention de respecter l'autorité morale du Saint-Siège, mais aussi avec des idées personnelles sur les besoins de l'heure présente, la politique suivie par la curie romaine

sous le pontificat de Léon XIII. Assurément l'infaillibilité n'a que voir en ces affaires, puisqu'il s'agit de politique et non de dogme, pas même de discipline; toutefois, il n'est pas douteux que l'indépendance d'esprit que l'aimable écrivain apporte dans ses appréciations ne sera pas du goût de tous les catholiques. Ils admettront certainement et partageront peut-être les regrets qu'inspire à M. de Vogüé la velléité qu'a eue un moment le Saint-Siège de se rapprocher du puissant empire d'Allemagne, espérant y trouver un point d'appui pour le rétablissement du pouvoir temporel. La suite des événements a montré que ce calcul n'était pas heureux. M. de Vogüé estime que la papauté doit marcher avec son temps et abandonner les vains fantômes des vieilles monarchies vermoulues pour se mettre résolument à la tête du mouvement irrésistible des masses vers la démocratie et le cosmopolitisme; à cet égard, l'auteur doit être satisfait et il nous semble qu'à ce double point de vue la politique actuelle du Saint-Siège ne laisse rien à désirer. Nous pouvons aussi admettre avec lui que l'avenir n'est plus à l'Europe centrale qui entre dans la période de décadence et sera bientôt enserrée entre les deux puissances colossales qui, dans cinquante ans, auront la puissance du nombre, comme elles ont déjà celle de l'espace : les États-Unis d'Amérique et la Russie. Que la papauté s'efforce donc de revenir à ses traditions originelles : qu'elle redevienne démocrate et cosmopolite et renonce à de vaines revendications du pouvoir temporel. Jamais l'Italie ne lâchera sa proie, et, d'ailleurs, un domaine territorial ne peut qu'affaiblir l'Église en la rendant vulnérable. Il est heureux pour l'auteur que la question du pouvoir temporel ne soit pas un dogme, ce qui lui permet de la résoudre négativement sans hérésie ; mais, encore une fois, bien des catholiques refuseront de le suivre sur ce terrain.

La seconde partie est surtout remarquable par l'admirable mise en scène des funérailles de l'empereur Guillaume Ier; il y a un rapprochement saisissant entre ce géant abattu en pleine puissance et le chétif héritier que la mort étreint déjà à la gorge, suivant la pittoresque expression de l'auteur. Les réflexions philosophiques que ce spectacle inspire sont d'une grande élévation. Mais pourquoi comparer ce cortège impérial aux mascarades qui ont escorté le cadavre de Victor Hugo au Panthéon ? Du moins eût-il fallu se montrer plus sévère pour celles-ci et ne pas leur attribuer un caractère de grandeur qui précisément leur a fait absolument défaut.

Les lettres d'Asie donnent la description intéressante, mais un peu attardée aujourd'hui, de l'inauguration du chemin de fer transcaspien dû au génie du général Annenkoff, beau-frère de l'auteur.

La notice sur le général Loris-Mélikof est assez curieuse comme étude sur la tentative de réforme libérale qui a marqué les dernières

années du règne d'Alexandre II et qui a si misérablement avorté sous les coups des nihilistes. Enfin la cinquième partie est un bon résumé des derniers événements géographiques en Afrique et des efforts faits par les diverses puissances européennes pour s'attribuer la meilleure part du continent noir.

En résumé, le livre de M. de Vogüé est merveilleusement écrit; rien n'égale la magie de son style dans ses deux premières études qui, sous les réserves que nous avons formulées quant au fond, sont de véritables chefs-d'œuvre littéraires; cela suffit pour justifier la faveur avec laquelle a été accueillie cette dernière œuvre du sympathique écrivain.

COMTE DE BIZEMONT.

Études sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution, par L. BOURGAIN, professeur à la Faculté catholique des lettres d'Angers. Paris, L. Vivès, 1890, in-8 de 402 p. — Prix : 6 fr.

« Pour dépouiller le clergé de ses biens, les hommes de 89 lui avaient promis une indemnité; leurs successeurs, pour ne pas payer cette indemnité promise, prétendent aujourd'hui que le clergé n'était pas propriétaire. » Cette réflexion qui ouvre le livre de M. Bourgain est celle qu'il s'est faite à lui-même quand il a entrepris d'étudier la difficile question de la propriété ecclésiastique et des contributions que les clercs et les moines n'ont cessé de payer à l'État depuis les premiers temps de la patrie française. Il faut, en effet, bien se garder d'admettre en principe que les pauvres ou l'État étaient, avant la Révolution, les véritables propriétaires des biens d'Église : MM. J. Tardif et Luchaire chez nous, MM. Ficker et Laurent à l'étranger l'ont trop légèrement affirmé sur la foi de textes peu précis ou mal compris. M. Bourgain répond directement à leurs théories en insistant sur l'origine et sur l'usage de ces biens. Son explication historique a une réelle valeur et nous allons y revenir; mais nous regrettons qu'il n'ait pas examiné la question très importante au point de vue religieux, de l'emploi des revenus des bénéfices. Dès l'origine de l'Église, l'évêque, économe des biens de la communauté, semble tenu, en vertu d'une discipline encore informe mais déjà précise sur ce point, d'aider les pauvres, les orphelins, les malades. Depuis, tout bénéficier sait que, s'il a le droit d'user de ses revenus pour vivre convenablement selon son état, il ne doit pas oublier d'employer son superflu à de bonnes œuvres. C'est peut-être là que réside la plus grave difficulté; les abus des derniers siècles ont détourné de leur emploi les biens considérables que des fidèles avaient donnés à l'Église, avec l'espoir formel qu'ils ne serviraient pas à augmenter la fortune de quelques privilégiés, mais qu'ils seraient employés en bonnes œuvres; or, cette intention a été méconnue. Le propriétaire ancien a cédé son bien à l'Église

dans le but de faciliter l'exercice de son culte, de lui donner les moyens de faire la charité, cela est certain, il y a donc dans cette cession comme une condition implicite qui n'empêche pas la transmission du domaine, mais qui semble le grever, au moins par une raison de convenance, de certaines obligations (Cf. Ben. XIV, *de Syn.*, l. VII, ch. II, n° 4). Nous ne combattons pas ici l'argumentation de M. Bourgain, nous signalons seulement un point sujet à controverse qu'il semble avoir systématiquement laissé de côté. Revenons à sa démonstration. « La donation (dit-il, p. 13), quel que soit son objet et quelle que soit sa forme... est faite à telle église et à tel évêque, tel abbé, telle abbesse, tels religieux et telles religieuses — ou encore, à Dieu, au Christ, à la Vierge Marie, à saint Pierre et à saint Paul, saint Benoît, etc., et en même temps à tels serviteurs de Dieu, du Christ, etc., jamais elle n'est faite aux pauvres. » Voilà qui est incontestable pour l'époque qui nous occupe ; car nous n'en dirions pas autant des premiers siècles de l'Eglise. Quant à l'usage généreux que les évêques et les monastères font de leurs biens en faveur des pauvres, il n'a d'autre motif déterminant qu'un motif de spiritualité, mais jamais, en stricte justice, d'obligation légale. Pendant les temps de nécessité publique même, les habitants étaient taxés d'office ; mais les églises se taxaient librement, et, constantes dans la revendication de ce droit, elles refusèrent toujours d'obéir aux injonctions des Parlements qui, dans les temps modernes, leur fixaient une imposition déterminée. Il ne semble pas qu'on puisse discuter cette vérité. Mais, si les pauvres n'étaient pas, à proprement parler, les « propriétaires, » même indirects des biens de l'Église, le Roi, qui, en parlant des monastères, usait souvent de ce terme : *proprietas videlicet nostra,* ne doit-il pas être regardé comme leur véritable maître ? Il serait puéril de l'affirmer. Ces mots, en effet, signifient simplement que ces maisons religieuses étaient sous la sauvegarde royale, mais rien de plus, témoin la transmission des biens des ordres ou des monastères supprimés à un ordre différent ou à d'autres établissements ecclésiastiques sans aucun retour aux caisses de l'État. — Nous ne suivrons pas M. Bourgain dans tous les détails de sa thèse, nous bornant à signaler les preuves nombreuses qu'il apporte des patriotiques sacrifices faits par l'Église aux besoins financiers du pays. L'Église a toujours payé des droits de mutation et des impôts considérables ; pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à considérer avec l'auteur les époques variées auxquelles il s'arrête pour nous le démontrer, ce sont celles de Philippe le Bel, de François Ier, de Louis XV et le commencement de la Révolution. — Dans le courant de cette étude, M. Bourgain a abordé à plusieurs reprises des questions très controversées, et, il faut l'avouer, fort obscures par suite de la pénurie de

documents ou de la difficulté de leur interprétation. On ne peut que rendre hommage au zèle éclairé qui l'a amené à aborder un terrain de lutte sur lequel les adversaires de la religion se cantonnent trop souvent pour nous jeter à la face les mots vides de privilège et d'immunités égoïstes. Son ouvrage, qui a d'abord paru par fragments, en articles de revues, est divisé en quatre livres qu'on aimerait à voir reliés d'une façon plus rationnelle ; ils sont intitulés : *la Propriété, les Droits de mutation, l'Impôt, la Régale.* Des appendices traitent des biens du clergé sous Louis XIII et de l'investiture. G. PÉRIES.

La Vie militaire sous l'ancien régime. *Les Officiers,* par ALBERT BABEAU, correspondant de l'Institut. Paris, Firmin-Didot, 1890, in-8 de 354 p. — Prix : 6 fr.

Les nouvelles études dans lesquelles M. Albert Babeau nous retrace l'ancienne vie militaire, sont à l'unisson de leurs devancières sur la vie urbaine, la vie rurale et les conditions de la vie sociale aux deux derniers siècles, qui lui ont valu une place à part entre tous les érudits de notre temps.

Naguère, il les ouvrait par un portrait du soldat; en lui, il montrait le peuple, la matière première de la constitution de l'armée, avec les particularités de mœurs qui lui étaient propres, tel que Louis XIV le façonna à une exacte discipline (t. XXIX, p. 445). Aujourd'hui, il les complète, en nous présentant dans l'officier ou plutôt dans les officiers, la partie militante des classes nobles ou bourgeoises, qui formaient les cadres de cette armée d'autrefois. « Parmi les types de l'ancienne France que nous avons étudiés, dit-il, il n'en est point qui réponde mieux aux instincts hardis, chevaleresques, nobles, généreux de notre race ; il n'en est point qui ait contribué davantage au prestige de notre histoire. » Mais ici combien l'œuvre était plus complexe! Combien plus difficile était-il de grouper en un même cadre des personnages si divers par le caractère, les origines, les corps auxquels ils appartenaient depuis les simples lieutenants et capitaines jusqu'aux brillants colonels, brigadiers, maréchaux de camp, lieutenants généraux, tous, en dehors de leurs heures de service, reprenant à Versailles, à Paris ou en province, le mode d'existence que menaient leurs pairs au sein du monde social d'alors!

L'officier était à dépeindre en lui-même et dans ses rapports avec la société du temps; et, en cela, M. Babeau a mis autant d'art que de science dans un tableau d'ensemble destiné moins à insister sur les côtés techniques de sa profession qu'à représenter au vrai sa manière d'être et de vivre.

Et d'abord, il nous fait assister à sa formation dans la famille, où, chez les gentilshommes campagnards surtout, une éducation virile,

de violents exercices physiques, trempent fortement son âme et dès le bas âge endurcissent son corps à la fatigue. Il le suit dans les collèges, les académies spéciales, les écoles militaires, où il reçoit le genre d'instruction et d'entraînement convenant à son état; au régiment où il s'engage comme volontaire, dans les compagnies de cadets, parmi les pages de la Maison du roi, où les plus favorisés font leur apprentissage. Sous la conduite du savant érudit, nous assistons aux débuts de sa carrière, aux étapes successives de son avancement, au fonctionnement du régime qui lui donnait un droit de propriété sur sa compagnie, qui l'obligeait à la recruter, à l'instruire, à l'exercer, à l'habiller et à la nourrir, lorsqu'il en devenait le capitaine... Nous sommes initiés aux détails de son traitement souvent mal payé, de sa modique pension qui, pour le plus grand nombre, avec la croix de Saint-Louis, est l'objet d'ambitions non toujours satisfaites.

Entre autres traits caractérisant les transformations sociales, nous voyons une bourgeoisie de plus en plus maîtresse du gouvernement effectif du pays, faisant pénétrer son esprit dans l'armée, comme ailleurs, par la vénalité des grades, pendant qu'une noblesse, toujours plus pauvre, peut de moins en moins suffire aux dépenses de la guerre et aux exigences ruineuses du luxe. Ce luxe et la corruption qui en est la suite, ont de funestes influences sur les mœurs générales; mais le vieil honneur français réagit contre elles dans l'armée; et nous admirons à quel point il y maintient un esprit de bravoure poussé jusqu'au dédain de la mort, l'attachement au drapeau, la fidélité au Roi en qui s'incarne l'idée de patrie.

Un chapitre particulièrement pittoresque nous donne le croquis de l'officier sous son aspect mondain, pimpant et séduisant, homme à bonnes fortunes, passionné pour le plaisir comme pour la gloire, trop enclin au libertinage, au jeu, à bien des désordres qu'ont peine à réprimer les lois et règlements. Aussi M. Albert Babeau est-il loin de proposer en lui un modèle; mais, en regard de défauts et de vices qui sont les mauvaises propensions du métier, combien de belles qualités ne ressortent-elles pas de ce qui constituait l'âme et le cœur d'un vrai soldat, par-dessus tout homme de devoir! Chez un chevalier de Reynel et un Arnaud de Courville, par exemple, quelle vaillance morale unie à la valeur guerrière! Et même chez ceux qui semblent les plus déréglés, chez Bussy-Rabutin et son gendre Henri-François de la Rivière, notamment, quel retour final au bien, à la vertu, à un Dieu longtemps outragé!

Au-dessus de toutes ces figures personnifiant l'ancienne vie militaire, est toujours en vue celle de Louis XIV, organisant l'armée à l'image de son pouvoir absolu, en faisant un instrument docile de ses volontés pour servir l'État et non pour le dominer, choisissant en de-

hors ses ministres de la guerre, astreignant l'officier à remplir uniquement et de mieux en mieux son devoir professionnel, lui enlevant tout pouvoir administratif, toute influence politique. Au siècle suivant, une réaction se produira en sens contraire, et ce sera la noblesse militaire qui, après avoir fourni le plus de prosélytes au philosophisme, prendra la part la plus active aux préliminaires de la Révolution.

M. Albert Babeau s'est inspiré directement des sources, de nombreux documents inédits appartenant aux Archives de la guerre, des mémoires et correspondances laissés par les héros de ses esquisses; et c'est ainsi qu'il a rendu attrayant pour tous ce qui, sous une autre plume que la sienne, aurait intéressé seulement les gens du métier.

CHARLES DE RIBBE.

Histoire de Paris, topographie, mœurs, usages, origines de la haute société parisienne. *Le Quartier des Halles*, par C. PITON. Paris, Rothschild, 1891, in-8 de XVI-640 p. — Prix : 50 fr.

Il serait à souhaiter que chacun des grands quartiers de Paris trouvât un chercheur infatigable qui ait la persévérance de réunir à son sujet toutes les données historiques que l'on trouve dans le livre que vient de publier M. Piton. Ce qu'il appelle le quartier des Halles est à proprement parler, non pas la paroisse Saint-Eustache, mais l'ensemble des propriétés qui se rattachaient à l'hôtel de Nesle. Cet hôtel, après avoir changé de nom plusieurs fois, en même temps que de propriétaires, devint, dans les derniers temps, la Halle au Blé ; aujourd'hui c'est la Bourse du Commerce. La partie historique contient cent trente-trois pages ; le reste du volume est consacré à la topographie historique et aux documents. Je ne pense pas, en ce qui concerne les pièces justificatives, que l'on puisse utilement glaner après M. Piton.

L'ouvrage est orné de sceaux, de portraits, de plans, de vues de monuments, au nombre de trois cents : ce n'est pas la partie la moins curieuse de l'ouvrage.

Pour le vrai Parisien, celui qui aime à connaître son vieux Paris — hélas! tous les ans il disparaît assez rapidement — pour le curieux qui cherche à se promener dans les vieilles rues mentionnées par les chroniqueurs ; à connaître l'histoire des anciennes maisons, l'ouvrage de M. Piton est un guide sûr et exact ; si on osait lui reprocher d'être trop riche en détails, on en serait tenté ; mais ce serait de la mauvaise guerre. En effet, les bibliothèques sont encombrées d'ouvrages sur Paris, quelquefois magnifiquement illustrés, mais leur texte ne contient que des redites trop souvent réimprimées et des erreurs si souvent répétées qu'on a grand'peine à les faire disparaître de la crédulité du public. Chez M. Piton, on n'est pas égaré, et tout ce qu'il avance et raconte est appuyé de preuves indiscutables. A. DE B.

L'Italie telle qu'elle est, par Xavier Merlino. Paris, Savine, 1890, in-12 de xvi-392 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Nous avons voulu, dit M. Merlino, relire les lettres de M. Gladstone à lord Aberdeen, vieilles aujourd'hui de plus de quarante ans, et nous avons été saisi par un sentiment de honte et de tristesse. A chaque page, à chaque ligne, à la dénonciation de chaque abus, de chaque vice d'un vieux gouvernement aux abois, une voix intérieure nous répétait : Tout cela se passe encore ainsi aujourd'hui..... l'omnipotence et la brutalité de la police, la corruption et l'asservissement de la magistrature, tout cela est de l'histoire moderne aussi bien que de l'histoire ancienne. — Que faut-il donc pour que l'analogie soit parfaite ? » (p. 140) ? Ce rapprochement a été inspiré à l'auteur par l'état de la police et des tribunaux en Italie. Le chapitre qui y est consacré contient, en effet, des récits qui font frémir, notamment à la page 151.

M. Merlino a dû éprouver le même « sentiment de honte et de tristesse » en écrivant les chapitres intitulés : *la Curie*, — *le Gouvernement*, — *la Bourgeoisie*. Tout le livre est un acte d'accusation contre l'exploitation effrénée du peuple dans les villes et surtout dans les campagnes par la bourgeoisie régnante.

La philippique de 1890 sera-t-elle réfutée comme l'a été en son temps celle de M. Gladstone? Si la moitié seulement des assertions de M. Merlino est fondée, les Italiens d'aujourd'hui pourraient bien chanter comme les Français du Directoire :

C'était pas la peine, assurément,
De changer de gouvernement!

En terminant, l'auteur s'applique à défendre la population italienne du reproche de lâcheté et de paresse : il cite, et avec raison, la courageuse résistance des Calabrais contre l'invasion de 1799. Je n'ai pas à défendre la bourgeoisie des accusations d'un compatriote. Quant à la population pauvre et émigrante, on ne peut porter un jugement équitable qu'en distinguant les provinces d'expatriation. Assurément, les gens du Midi s'exposent-ils à toutes représailles s'ils transportent ailleurs leur maffia et leur camorra ; mais tous les émigrants italiens ne sont pas des conspirateurs ou des paresseux. Ils ne font pas montre de mollesse les terrassiers paisibles et endurcis qui ont accompli la partie pénible de tous les grands travaux dans l'orient de l'Europe. Je les ai vus. Les consuls ne suffisaient pas à transmettre les sommes que ces ouvriers expédiaient régulièrement à leurs familles, en se réduisant à vivre eux-mêmes avec une sobriété presque monastique. Je n'ai pas remarqué non plus qu'ils partageassent généralement les passions antireligieuses de leurs bourgeois et de leurs radicaux. Au risque de scandaliser M. Merlino, je rappellerai une nuit mémorable,

pendant laquelle ces Italiens, après avoir terrassé toute la journée, célébraient cordialement avec nous, en pays étranger, le XXVe anniversaire de Pie IX, au son joyeux de leur fanfare. Ce n'était pas « l'Italie telle qu'elle est » dans le livre que j'annonce, mais l'Italie telle qu'elle pourrait être, si elle secouait un joug que l'auteur nous dépeint si humiliant et si délétère. A. D'AVRIL.

Nouvel Armorial du bibliophile, *guide de l'amateur des livres armoriés,* par JOANNIS GUIGARD. Paris, Émile Rondeau, 1890, 2 vol. in-8 de 392 et 494 p. — Prix : 50 fr.

Je ne sais s'il y a chauvinisme à dire que la passion des livres est une passion française. Toutefois, il est incontestable que la bibliophilie a régné en France avec éclat et que son règne n'est pas près de finir. Tout ce qui touche au livre est recherché avec amour; tout le monde ne peut pas collectionner des incunables, des éditions presque introuvables, des chefs-d'œuvre de typographie, chacun fait ce qu'il peut; mais en même temps chacun est jaloux de son trésor et cherche à s'en assurer la propriété dans le présent et dans l'avenir. De là les *ex-libris* et les belles reliures ornées de fers spéciaux.

J'ai entendu quelquefois plaisanter les chercheurs d'*ex-libris;* certains frondeurs les assimilent un peu aux collectionneurs de timbres-poste. Je crois que c'est là une grande erreur. L'*ex-libris* est quelquefois une œuvre d'art, signée d'un nom connu. C'est aussi la marque personnelle d'un amateur de livres et, à propos de ces petites images, on peut, si on le veut, faire une biographie spéciale des bibliophiles passés et contemporains. L'*ex-libris* est un véritable document bibliographique et, au besoin, s'il est bien fixé, il peut empêcher, jusqu'à un certain point, la dîme que prélèvent sur toutes les bibliothèques la négligence ou l'indélicatesse des emprunteurs.

L'usage des fers armoriés, frappés sur la reliure n'est pas sans analogie avec celui des *ex-libris,* mais il est d'un ordre plus relevé; c'est un accessoire utile mis à la disposition des artistes qui ont su envelopper les livres de ces magnifiques reliures si recherchées par les amateurs délicats. Les souverains, les grands seigneurs, les dames qui aimaient posséder une belle bibliothèque avaient leurs livres reliés avec luxe; leurs armes, leurs chiffres ou leurs devises tenaient une place importante dans cette ornementation.

En 1873, M. Joannis Guigard a fait paraître son *Armorial du bibliophile.* Ce recueil fut accueilli avec faveur et consulté par toutes les personnes qui collectionnent ou apprécient les reliures. On y trouvait facilement les noms de bibliophiles dont les armoiries sont peu connues; et, en effet, si le blason de certaines familles est présent à la mémoire des érudits, combien y en a-t-il dont l'identification est labo-

rieuse; principalement pour le XVIIe et le XVIIIe siècle, il y a nombre de familles, pourvues d'une notoriété récente, dont les armes sont connues de quelques spécialistes seulement. L'*Armorial du bibliophile* pouvait rendre des services, mais il y manquait un certain nombre d'articles; on y notait quelques erreurs, néanmoins l'édition fut enlevée.

Aujourd'hui M. Guigard donne une nouvelle édition, représentant le double de la première; pendant dix ans, il a recueilli des matériaux et le *Nouvel Armorial* est un ouvrage à peu près neuf, bien autrement complet que son devancier.

Le nombre des blasons, chiffres, devises et reproductions des vieilles reliures les plus estimées s'élève à plus de deux mille cinq cents; les notices historiques et littéraires sur les bibliophiles énumérés sont nombreuses et rédigées avec soin; les gravures sont généralement exécutées de manière à donner une représentation nette des fers.

Comme divisions de l'ouvrage, l'auteur a adopté un ordre très satisfaisant. Après un traité élémentaire du blason, préambule indispensable à notre époque, où la langue héraldique est ignorée même des personnes qui ont intérêt à la connaître, M. Guigard donne dans quatre chapitres les armoiries frappées sur les livres des maisons souveraines (France et princes de la maison de France); des maisons souveraines étrangères; des femmes bibliophiles; des membres du clergé; enfin des amateurs particuliers. A la fin de chaque volume, une table des pièces héraldiques renvoyant aux articles facilite les recherches. Si l'on n'était pas désarmé par la reconnaissance due à M. Guigard pour les longues et patientes recherches dont il fait profiter ses lecteurs, on pourrait faire un certain nombre de critiques; dans une aussi nombreuse nomenclature il est impossible qu'il ne se glisse pas quelques erreurs : des blasons inexactement reproduits ou attribués; des confusions parmi des homonymes; des attributions contestables par suite d'analogies héraldiques. Ces sujets de critique ne sont pas nombreux, je crois. Je lui exprimerai plutôt le regret de ne pas le voir étudier certains détails. Mais ne lui en voulons pas s'il a laissé quelque chose à trouver aux curieux.

Voici, par exemple, les Berryer, le célèbre orateur et son frère, dont les fers reproduisent les armes du garde des sceaux, mort en 1762. Pierre-Nicolas Berryer, après avoir fait subir à son nom patronymique des modifications exagérées pour transformer le nom de Bichelberger en celui du garde des sceaux, s'attribua une généalogie parfaitement hypothétique. Il eût été bon de rappeler les éclaircissements fournis à ce sujet, sur pièces authentiques, par M. Pol de Courcy, dans la *Revue de Champagne et Brie* (1886, t. XXI, p. 385). — A propos du chiffre de Diane de Poitiers, M. Guigard avait une belle occasion de clore la dis-

cussion qui eut lieu sur la confusion de ce chiffre avec celui de Catherine de Médicis. Ch. Lenormant, dans la *Revue numismatique*, t. VI, p. 424, a montré une grande partialité. La Bibliothèque nationale possède une magnifique reliure, aux armes de Diane, qui me paraît apporter des éléments sérieux pour la solution du problème. Les armes de Diane, au centre sont entourées de l'H couronné et du monogramme composé de deux C et d'un H qui indiquent clairement Henri II et Catherine. Aux quatre coins on voit un autre monogramme, composé de deux D entrelacés, *mais sans H*, c'est bien celui de Diane ; ce qui n'empêche pas, dans les sculptures d'Anet, de voir l'H combiné aux deux D. Il y eut évidemment confusion calculée dans ces chiffres, mais le calcul doit-il être attribué à Catherine ou à Diane ?

Le nouveau livre de M. Guigard se recommande aux héraldistes, aux bibliophiles et aussi aux collectionneurs de jetons qui y trouveront le moyen de déchiffrer et de déterminer bon nombre de ceux-ci. Des tables détaillées rendent les recherches très faciles. A. DE B.

Autour des Borgia. *Les Monuments, les portraits, Alexandre VI, César, Lucrèce, l'épée de César, l'œuvre d'Hercule de Fideli, les appartements Borgia au Vatican*, études d'histoire et d'art, par CHARLES YRIARTE. Paris, J. Rothschild, 1891, in-4 de 219 p., avec 18 planches en couleur, en noir et sur cuivre, et 156 illustrations d'après les monuments contemporains. — Prix : 50 fr.

Le nom de Borgia qui figure sur le titre de ce beau volume pourra effrayer quelques lecteurs peu désireux de se plonger dans le récit des infamies, des crimes et des turpitudes que ce nom rappelle sinistrement ; mais ce n'est pas l'histoire de cette déplorable époque que l'auteur a voulu nous raconter. Son œuvre a été conçue et exécutée à un point de vue surtout artistique, et les difficultés dont ses recherches ont été hérissées semblent avoir eu pour lui une action stimulante. Ces difficultés ont eu pour cause la violente réaction qui se produisit contre les Borgia. On ne sait même plus ce qu'est devenu le tombeau d'Alexandre VI, on ne s'est occupé de conserver ni ses portraits, ni ceux de sa famille et enfin la partie du Vatican qu'il habitait est restée interdite. Le jour où Jules II y entra, il lança contre les appartements des Borgia une imprécation terrible ; ses successeurs voulurent ignorer cette demeure. Aujourd'hui Léon XIII vient d'en ordonner l'appropriation et sans doute les appartements des Borgia seront bientôt accessibles au public comme le *Stanze* de Raphaël et comme la Chapelle Sixtine. « Puisse le Pontife, dit M. Yriarte, apporter à cette œuvre qui ne peut et ne doit rencontrer nul contradicteur puisqu'elle sera certainement un bienfait pour l'art, l'énergie, la résolution et le haut esprit qu'il a montrés dans tant de circonstances. » (p. 46.)

C'est dans les appartements des Borgia, où l'auteur a réussi à pénétrer, que se trouvent les fresques du Pinturrichio. Le peintre y a reproduit plusieurs épisodes de la vie des Saints et du Nouveau Testament, mêlés à des personnages allégoriques ou mythologiques. La première partie du livre de M. Yriarte est consacrée à ces appartements restés mystérieux qui, s'ils furent témoins de scènes scandaleuses, n'en ont du moins gardé nulle trace dans leurs ornementations. Des recherches sur les portraits d'Alexandre VI viennent ensuite ; elles en précèdent d'autres analogues sur César Borgia et sur Lucrèce. L'auteur, d'après les rares effigies qui nous en ont été conservées, nous montre, par des inductions physiognomoniques et historiques la duchesse de Ferrare fort différente de ce que V. Hugo l'a représentée dans un drame jadis célèbre. « Quelque chose de doux, de mou, sans volonté, sans élan, sans joies exaltées et sans colères terribles, une femme sans nerf, incapable de réagir contre le sort, qui fait d'elle, entre Alexandre et César, un instrument trop docile (p. 138). »

La dernière partie du livre est occupée par des détails sur les épées de César Borgia qui, exalté par son prénom, avait pris pour devise : *Aut Cesar aut nihil.* Il y a là de curieux renseignements sur ces habiles graveurs qui savaient faire de vrais bijoux des armes du XVIe siècle.

On pourra trouver que ces recherches, qui, si elles avaient pour sujet des personnages illustres par leurs vertus, saint Louis, Jeanne d'Arc, par exemple, auraient un si vif intérêt, ont reçu des développements non justifiés par le caractère et la vie de ceux qui les ont provoqués. Il y a cependant à tenir compte d'une observation de M. Yriarte touchant l'espèce de curieuse attraction qu'exercent des hommes en dehors de l'humanité par leurs désordres et leurs crimes. Dans ce qui se rattache à eux, il y a un élément historique qui ne doit pas être négligé.

Ce nouveau volume, par l'érudition de l'auteur, par les belles illustrations qu'il renferme, est digne des autres ouvrages que l'Italie a plusieurs fois inspirés à M. Yriarte. TH. P.

BULLETIN

Notions de droit public naturel et ecclésiastique, par Mgr FÉLIX CAVAGNIS. Trad. par l'abbé B. DUBALLET. 2e édition. Paris, Lethielleux, 1891, gr. in-8 de XXIV-439 p. — Prix : 4 fr.

La librairie Lethielleux vient de mettre en vente le substantiel ouvrage de Mgr Cavagnis, élégamment traduit par M. l'abbé Duballet. Les notions de droit et de devoir, l'étude des sociétés civile et religieuse, sont présentées d'une façon à la fois scientifique et agréable dans ces pages qui

respirent l'amour de l'Église et le zèle de la vérité. Nous avons déjà rendu compte de ce livre dans le *Polybiblion* (t. XLIX, p. 503), nous y renvoyons nos lecteurs. G. P.

Le Suffrage universel chrétien défendu par les moines, ou Défense du droit de vote des frères lais capucins au XVIIe siècle. Paris, A. Broussois, 1890, in-8 de IX-209 p. — Prix : 2 fr.

Ce titre déroute un peu le lecteur. On s'attend, en effet, à trouver une apologie détaillée et quasi dogmatique du suffrage universel et l'on se trouve en présence de deux opuscules assez curieux, il est vrai, dans lesquels le P. François de Tréguier et le P. Paulin de Beauvais défendent (contre d'autres moines) le droit de voix active et passive des frères lais capucins. La réimpression de ces deux traités aurait beaucoup gagné à être accompagnée d'un commentaire et d'une table analytique, mais, même tels qu'on nous les présente, ils ne manqueront pas d'être agréables à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et aux œuvres de la grande famille fransciscaine. G. P.

Éducation des filles, par FÉNELON, précédée d'une introduction par OCT. GRÉARD. Paris, Librairie des bibliophiles, 1890, in-12 de LXXXIII-158 p. — Prix : 3 fr.

Nous n'avons pas besoin, je pense, de louer ici l'*Éducation des filles*, de Fénelon, qui n'a pas vieilli et qui reste toujours un chef-d'œuvre, non plus que la *Nouvelle Bibliothèque classique*, qui est charmante. Nous nous contenterons donc de l'annoncer à nos lecteurs. M. Gréard a très bien écrit son introduction, quoiqu'il ait toujours l'air de se mirer dans son style, et il connaît bien les choses de l'éducation. Il a tort pourtant de tirer un peu trop Fénelon à lui et de vouloir le faire apparaître comme un ancêtre de M. Camille Sée et autres promoteurs des lycées de filles. Non, en dépit du *Lycée Fénelon*, nos lycées de filles ne viennent pas de là. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, que l'introduction de M. Gréard se lise avec agrément, intérêt et profit. P. TALON.

Conférences sur la vie sociale. — Nos maîtres, par l'abbé BRETTES, chanoine de Paris. Paris, Garnier, 1890, in-12 de XX-239 p. — Prix : 3 fr.

Les peuples modernes, qui se targuent de liberté, ont pourtant de nombreux maîtres, durs, exigeants, despotiques, et dont ils portent le joug avec une résignation et une humilité qui vraiment leur fait assez peu d'honneur et qui contraste singulièrement avec l'orgueil de leur attitude et de leur langage. M. l'abbé Brettes, l'éloquent conférencier, nous en décrit quelques-uns : le *Suffrage universel*, l'*École*, la *Presse*, le *Roman*, le *Théâtre*, les *Arts*, l'*Argent*, l'*État*. Il y a mis son talent habituel, sa science de bon aloi, son éloquence imagée, vigoureuse et chaude : aussi je ne doute pas que beaucoup de lecteurs ne soient conquis par ce livre, qui contribuera certainement à leur donner une plus claire notion de la liberté et à les soustraire à l'esclavage que tant de tyrans font peser sur eux. Nous le souhaitons de tout cœur, car ce livre, beaucoup lu, fera certainement beaucoup de bien. P. TALON.

Le Terrain politique et les divers Partis catholiques, par MIRIAM. Paris, 8, rue François Ier, 1891, in-18 de 29 p.

Le Clergé et la bonne Presse, par l'abbé GARNIER. Paris, 8, rue François Ier, 1890, in-32 de 24 p.

La première de ces brochures formule un appel à la concorde et à l'union

de tous les catholiques sacrifiant leur parti politique à la cause de la Religion. C'est donc le développement de la théorie si discutée aujourd'hui et qui a produit, dans le grand parti conservateur, de si regrettables divergences et de si profonds découragements. Nous estimons qu'il y aurait tout intérêt à faire la conspiration du silence autour des diverses publications qui tendent à éterniser cet irritant débat.

— La seconde brochure a été rédigée par M. l'abbé Garnier, à l'occasion du congrès des membres des comités de la Croix. C'est l'exposé du mal que fait la mauvaise presse et du bien que peut faire la bonne, avec conclusion fort nette en faveur de la diffusion du journal *la Croix*.

COMTE DE BIZEMONT.

Les Caquets de l'accouchée. Recueil général suivi de l'Anticaquet, des Essais de Mathurine et de la Sentence par corps. Édition complète et revue avec soin. Paris, Marpon et Flammarion, 1890, in-16 de 290 p. — Prix : 1 fr.

Ce petit ouvrage, assez curieux et offrant bien des renseignements sur les usages et la vie privée au commencement du XVIIe siècle, n'était guère connu que des bibliophiles. Son prix était élevé et il était devenu assez rare. La nouvelle édition que nous annonçons le met à la portée de toutes les bourses. Elle n'est pas aussi élégante que celle qui parut à Metz il y a quelques années, et fut tirée à soixante-seize exemplaires seulement, elle n'offre pas comme cette dernière la reproduction du frontispice de l'édition de 1624, mais elle a d'autres mérites encore que son bon marché : elle est éclaircie par des notes nombreuses et souvent indispensables pour l'intelligence des textes, et terminée par une très bonne table alphabétique.

VILLEMORY.

Petits Lundis, notes de critique, par ANTONIN BUNAND. Paris, Perrin, 1890, in-16 de 243 p. — Prix : 3 fr.

Ce titre : *Petits Lundis*, semble indiquer, de la part de M. Antonin Bunand, quelque prétention à être un petit Sainte-Beuve. A l'exemple de son célèbre prédécesseur, il a réuni en son volume des articles de critique périodiquement publiés par un journal. On voit, dans ce livre, figurer Alexandre Dumas, premier du nom, Stendhal, les Goncourt, Flaubert, Guy de Maupassant, Jules Lemaître et d'autres écrivains moins connus, à quelques-uns desquels M. Bunand attribue, selon nous, des mérites fort exagérés. Mais si parfois il se montre indulgent pour des auteurs de mince notoriété, il est, plus d'une fois, un peu trop sévère à l'égard d'autres, dont la réputation triomphera de ses attaques: les pages sur Alexandre Dumas nous semblent injustes, plus injustes encore nous paraissent celles où M. Bunand appelle M. Jules Lemaître un « critiquailleur. » Le style de M. Bunand nous fera encore aimer davantage celui du prétendu critiquailleur qui dit si bien ce qu'il veut dire, si élégamment, si finement, et sans l'emploi de néologismes dont M. Bunand abuse : *Hypercuité* (p. 258), *heures charlatanes* (p. 267), *languide* (p. 295), *illécebrance*, *blandice* (p. 297), *recurrence* (p. 301), *impressionisme* (p. 302), etc., etc. Ce qu'il y a de singulier, c'est que M. Bunand combat les décadents et les symbolistes, c'est qu'il écrit page 176 : « La clarté, cette qualité si française que nous sommes malheureusement en train de renoncer peu à peu... » Outre les néologismes les *Petits Lundis* offrent quelques phrases mal construites, comme celle-ci : « Pour atteindre d'amblée à cette gloire dont tant d'autres ne gravissent les mar-

ches que lentement... » Et il s'agit précisément de M. Jules Lemaître. M. Bunand lui sert vraiment de repoussoir. Après avoir franchement formulé ces observations, nous reconnaîtrons avec plaisir que souvent M. Bunand se montre un critique judicieux, et qu'il ne fait pas aussi bon marché de la morale que beaucoup de ses confrères. Il veut qu'elle tienne une place dans l'art, et de ses manifestations diverses doit se dégager une leçon; quant aux croyances religieuses, M. Bunand avoue qu'il croit plus à la divinité des métaphysiques qu'à ce qu'il appelle la théogonie catholique (p. 251). GRISBERG.

Œuvres choisies de Bernard Palissy. — Voyages d'Ambroise Paré racontés par lui-même, publiés par EUGÈNE MULLER. Paris, Delagrave, 1890, in-18 de 320 p. — Prix : 1 fr.

M. Muller explique très bien pourquoi l'on connaît généralement assez peu les écrits, qu'il réimprime aujourd'hui, de Palissy et de Paré, « à savoir, pour le premier, l'historique de son douloureux noviciat artistique, puis les pages où il a consigné ses lumineuses observations; et, pour le second, le tableau qu'il a tracé lui-même de ses nombreuses et fort aventureuses pérégrinations à la suite des armées : très curieuse odyssée, au cours de laquelle le chirurgien habile apparaît sans cesse, avec toute la charmante candeur du véritable homme de bien. » Si les écrits de Palissy et de Paré sont presque tous ignorés du grand monde, ajoute-t-il, c'est que, pour le potier, depuis plus de trois siècles, aucune édition vraiment populaire n'en a été faite, et pour le « père de la chirurgie française, » que le récit de ses voyages est resté comme perdu dans un vieil in-folio. M. Muller a bien fait de mettre à la portée de tous, d'une part, les remarquables pages de l'*Art de terre,* de la *Recette véritable,* des *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines,* d'autre part, les intéressants voyages d'Ambroise Paré à Turin, à Marolle et en Basse-Bretagne, à Perpignan, en Allemagne, à Metz, à Saint-Quentin, au camp d'Amiens, à Rouen, à la bataille de Dreux, à Moncontour, en Flandre, à Bourges, etc. Pour rendre facilement lisibles les textes du XVIe siècle, l'éditeur en a « modernisé » l'orthographe, plaçant, en outre, de ci de là, entre parenthèses, quelques synonymes explicatifs. De courtes et claires notes aident encore le lecteur. Les notices biographiques sur Palissy et sur Paré sont bien faites. Dans la première de ces notices on voudrait trouver une affirmation précise au sujet de la naissance en Agenais du grand artiste et une négation formelle au sujet de l'entrevue, à la Bastille, du roi Henri III et de Palissy. Une dernière observation : pour un volume destiné à une collection populaire, l'introduction nous paraît d'un ton bien pompeux. Un peu plus de simplicité n'eût rien gâté. T. DE L.

Mémoires de Mme de La Fayette, publiés avec préface, notes et tables, par EUGÈNE ASSE. Paris, Jouaust, 1890, in-16 de XXI-300 p. (*Bibliothèque des Mémoires.*) — Prix : 3 fr. 50.

Tous les bibliophiles connaissent et apprécient la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France* si élégamment imprimée par M. Jouaust sur papier vélin du Marais, et qui se compose déjà des *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné,* de *l'abbé de Choisy,* de *Louvet de Couvrai,* et des *Mémoires sur la Bastille* (*Linguet, Dusaulx*). Les *Mémoires de Mme de La Fayette* seront une des plus belles perles de la collection. Admirablement écrits, ces mémoires sont d'une parfaite exactitude, et, de même que l'auteur de *la Princesse de*

Clèves est une romancière hors ligne, c'est aussi un de nos plus remarquables historiens. Vivant à la cour, elle a tout bien vu, tout bien su, tout bien raconté. Ses délicieux mémoires avaient été jusqu'à ce jour incorrectement imprimés. L'édition originale est très défectueuse, et depuis 1731, aucune tentative n'a été faite pour améliorer un texte où beaucoup de mots et de noms propres ont été dénaturés. C'est ainsi que les deux collections Petitot-Monmerqué et Michaud-Poujoulat, de 1828 et de 1836, ont respectueusement reproduit toutes les fautes des éditions antérieures. M. Asse a soumis les *Mémoires de la cour de France*, comme l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, à une sévère et minutieuse révision. Il n'a laissé passer aucun nom sans chercher à l'identifier et presque toujours avec succès. Il a pu, par exemple, substituer aux noms méconnaissables de : *Presse, Boeslo, Delamar, Monclas* et *Montlar, Brémont, Baloride, Sonelle, Cassoni, Sarzci, Lézy, Marconie, Moreuil, Amanse, la Menville, Caylus, d'Escars*, les noms réels de : *Presle, Boisseteau, Delamere, Montclar, Frémont, Bullonde, Jouvelle, Cadoni, Jarzé, Léry, Marcognet, Mareuil, Amanzé, La Vieuville, Calvo, d'Escots*. Le nouvel éditeur a mis non moins de soin dans la rédaction des notes, de la table analytique et de l'index alphabétique. Mais ce qu'il faut louer encore plus peut-être, c'est l'introduction, écrite d'une plume à la fois fine et savante et où complète justice — mêlée même de quelque peu d'enthousiasme — est rendue à *Madame de La Fayette et ses Mémoires*. Une notice aussi bien faite fera attendre impatiemment la réalisation de la promesse contenue dans une note de la page v : « Nous travaillons depuis longtemps à une vie de cette femme plus célèbre que complètement connue. »

T. DE L.

Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran, publiées par PAUL PRAT. Paris, Plon et Nourrit, 1891, in-8 de XVI-137 p. — Prix : 3 fr. 50.

On se rappelle le succès qu'ont obtenu, il y a quelques années, les lettres de Boufflers à Mme de Sabran. Toutes n'avaient pas été publiées. Celles qui étaient restées inédites, on ne sait pour quel motif, ont, avec raison, paru dignes à M. Paul Prat d'être imprimées à leur tour. Elles sont tout à fait charmantes. On a dit au siècle dernier, et avec la recherche propre à cette époque, que le sentiment est de l'esprit passé par le cœur. Ici l'esprit de l'aimable chevalier a bien passé par son cœur, il nous plaît beaucoup plus qu'il ne peut le faire dans les petits vers et les petits contes qui ont pourtant valu une certaine célébrité à Boufflers. Ici point de badinage libertin, et il faut en convenir, parfois un peu grossier. C'est une affection profonde, épurée, telle que devait l'inspirer la femme distinguée à laquelle il donna son nom, qui se reflète sur toutes ces pages pleines de traits, de verve, d'originalité et d'un sentiment sincère. Boufflers, poète médiocre, mérite d'être compté au nombre de nos meilleurs épistoliers, et ce volume, qu'on voudrait plus gros, sera lu avec grand plaisir par les gourmets littéraires. La vie de Boufflers a été assez souvent racontée pour que M. Paul Prat n'ait pas cru utile d'y revenir; il s'est borné, dans une courte préface, à rappeler ce qui lui semblait suffisant pour mettre son lecteur au courant des circonstances où toutes ces jolies lettres ont été écrites. Quelques notes marginales de plus auraient cependant été les bienvenues. TH. P.

Histoire parlementaire de la seconde République, suivie d'une Petite histoire du second Empire, par EUGÈNE SPULLER, député. Paris, Alcan, 1891, in-16 de XVI-372 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur nous apprend, dans son *Avant-propos*, qu'une partie de ce

volume, celle qui concerne l'Assemblée législative, fut insérée par fragments dans une *Encyclopédie générale* qui s'arrêta « en plein succès » au troisième volume : c'était à la fin du second Empire, en 1869. Sur le désir de son éditeur, il ajoute cette fois une histoire de l'Assemblée constituante. Il tient même à constater qu'il « s'est fait scrupule de ne rien changer au texte de cet article. » Je n'examinerai pas si ces scrupules sont d'un prudent écrivain : le style de M. Spuller est de ceux qui comporteraient d'avantageux remaniements, surtout après vingt années. Quant au fond, c'est un travail superficiel, rapide, sans étude et sans marque personnelle; les faits ne sont pas étudiés, les idées sont confuses. Pour le style, je signalerai seulement les pages consacrées à M. de Falloux (138-142), ce « fils d'une manière de gentilhomme angevin, » que Mme Swetchine avait « initié au service de l'Église » et qui avait publié « un *Louis XVI*, par où..., » etc. C'est là qu'on trouve sur la prétendue participation de M. de Falloux à la dissolution des ateliers nationaux les vieilles calomnies, d'autant plus étranges sous la plume de M. Spuller qu'il paraît connaître, par lui-même ou par d'autres, les phrases décisives de Goudchaux. Il faut convenir d'ailleurs que ce dévot de 1848 n'est pas plus tendre pour Jules Favre, Marrast, Senard et autres, que ne le serait un de ces historiens que M. Spuller appellerait « réactionnaires ou adversaires de la démocratie. » Il estime, d'ailleurs, que l'Assemblée législative « a démoralisé la France et que sa mémoire est maudite par les générations futures. »

Laissons ce jugement étrange et passons à la *Petite Histoire du second Empire* en trente-quatre pages qui termine le volume. Ce n'est autre chose que la reproduction d'une brochure, tirée, paraît-il, à trois cent vingt mille exemplaires en 1870, lors du plébiscite, aux frais de M. Cernuschi. M. Spuller confesse que cet écrit, ou, pour mieux dire, ce pamphlet, a eu l'approbation de Gambetta. — « Son grand et indulgent esprit, dit-il, y trouvait — m'est-il permis de le dire? — des qualités d'impartialité, de sang-froid politique et de sagacité dans les jugements qui ont été pour moi de précieux encouragements dans toute sa carrière. » Des qualités qui sont des encouragements! Dans le bilan du second Empire, M. Spuller ne trouverait-il pas le modèle de celui qu'il pourrait établir pour la troisième République? Je n'en retiens qu'un trait entre plusieurs : « Les gros budgets comme les emprunts périodiques sont une des bases du système actuel : toute la politique financière de l'Empire consiste à escompter l'avenir au profit du présent » (p. 369). Pour son renom d'écrivain comme pour sa réputation d'homme politique, l'auteur de ces réimpressions n'eût-il pas mieux fait de laisser dormir ces écrits dans le passé et dans l'oubli ?

VICTOR PIERRE.

Questions actuelles. *Discours prononcés à la Chambre des députés* par PAUL DESCHANEL. Paris, Hetzel, 1891, in-12 de XII-366 p. — Prix : 3 fr.

M. Paul Deschanel désire léguer à la postérité les moindres paroles sorties de sa bouche éloquente. Il a réuni en ce volume, non seulement les huit discours qu'il a prononcés à la Chambre des députés de 1886 à 1890, mais aussi les diverses allocutions destinées à ses électeurs d'Eure-et-Loir. Je préfère infiniment les discours parlementaires aux allocutions électorales. Dans celles-ci, le jeune député chartrain est souvent obligé de sacrifier aux opinions radicales de ses auditeurs. Il parle de la nécessité de « couronner l'œuvre de la Révolution en faisant des principes qu'elle a proclamés des réalités vivantes ; » et, en portant un toast à la mémoire de

Marceau, il boit à « la cause de la France et de la Révolution, c'est-à-dire la religion du droit et de la raison éternelle ! » (p. 301). Au Parlement, M. Deschanel est moins sectaire, et il lui est arrivé de faire entendre à la majorité de courageuses vérités. Le 29 février 1888, à l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères, il prononça un fort beau discours sur la politique française en Orient. Après avoir rappelé l'habile politique de la monarchie inaugurée par Richelieu et Mazarin, et après avoir rendu justice à l'œuvre de la *Propagation de la foi,* il énuméra les tentatives faites par l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre pour déraciner progressivement notre influence en Orient et soustraire à notre protectorat les populations chrétiennes.

M. Paul Deschanel joua également un rôle remarqué dans la discussion générale du budget de la marine en octobre 1888 ; il fit un exposé magistral de l'état de notre flotte et critiqua vivement la lenteur des constructions navales dans les arsenaux et la mise en chantier d'un trop grand nombre de bâtiments. Le 20 mai 1890, il intervint d'une façon fort habile dans la discussion relative à la législation de la presse, et son discours, inspiré par un souffle de vrai libéralisme, contribua à faire repousser par la Chambre le projet de loi, adopté par le Sénat, qui avait pour objet de rendre aux tribunaux correctionnels la connaissance des délits d'injure, outrage et diffamation contre le Président de la République, les ministres, les dépositaires ou agents de l'autorité publique et toutes personnes chargées d'un service ou d'un mandat public.

Il est donc des pages de cet ouvrage que l'on relira avec intérêt. On a reproché aux discours de M. Deschanel d'être trop préparés et d'être appris par cœur. Il est certain que la forme en est fort soignée et qu'on note çà et là un peu d'affectation ; mais que le grief soit fondé ou non, cela n'enlève rien à la valeur du livre, et le député d'Eure-et-Loir est assez jeune pour avoir le droit d'étudier les sujets dont il parle et de préparer ses effets oratoires.

ROGER LAMBELIN.

Madame de Staël et l'Italie, par M. DEJOB, chargé de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Colin, 1890, in-12 de 267 p. — Prix : 3 fr. 50.

Prouvant une fois de plus la vérité d'une pensée de Tacite : *Proprium humani ingenii est odisse quem læseris,* les Italiens ne nous pardonnent pas les services que nous leur avons rendus. Leur pays est cependant celui dont nous nous occupons le plus, et, on peut le dire, avec une constante sympathie. C'est encore ce que nous montre M. Dejob en nous peignant Mme de Staël dans ses rapports avec l'Italie. Le livre de M. Dejob, dont l'ordonnance peut ne pas sembler parfaite, intéresse les personnes qui, en dépit de l'humeur hargneuse de nos voisins, aiment leur littérature et leur langue. Une petite erreur : page 95, M. Dejob dit que Mme de Staël ne pouvait connaître le *Trionfo della Liberta,* que Manzoni tenait en portefeuille. Mais ce poème, qu'on a publié comme inédit en 1878, avait déjà été imprimé en 1806 et pouvait donc être connu de l'auteur de *Corinne.* Un des meilleurs chapitres de M. Dejob traite de l'esprit dans lequel il faut étudier la littérature étrangère (p. 141). Le livre est terminé par un essai de bibliographie pour servir à l'histoire de l'influence française en Italie de 1796 à 1814 et par un index fait avec soin.

POGGIARIDO.

L'Art de classer les notes et de garder le fruit de ses lectures et de ses travaux. Comment on organise son bureau et sa

bibliothèque, par GUYOT-DAUBÈS. Paris, P. Guyot, 1891, in-16 de 144 p. — Prix : 2 fr.

Peut-il être vraiment utile aux « travailleurs intellectuels » ce petit livre de M. Guyot-Daubès? Je le crois. Assurément, on trouve là beaucoup de choses sur lesquelles chacun est fixé : par exemple, la nécessité de l'ordre, qui évite des pertes de temps, vertu prêchée ici d'une façon un peu longue. Mais les jeunes : d'abord les bibliophiles en herbe, puis ceux qui sont dans les affaires, clercs de notaires ou d'avoués (pourquoi pas aussi leurs patrons, après tout?), commerçants et industriels à leurs débuts, enfin les gens du monde eux-mêmes feront bien de méditer les conseils pratiques rédigés à leur intention — et sans prétention — par M. Guyot-Daubès. Je constate avec plaisir que les chapitres VIII à XIV, formant à peu près la moitié du volume, sont consacrés exclusivement à l'arrangement des bibliothèques particulières et à la façon d'en dresser le catalogue. Cette dernière partie surtout m'a intéressé. Pour bien comprendre ce travail, il convient, selon moi, d'en faire plusieurs fois la lecture, à quelques mois d'intervalle; mais il ne me paraît pas nécessaire d'adopter en tous points les idées de l'auteur. E.-C. LA GRETTE.

Trois malheureuses Impératrices de notre siècle, par C. FAUCON. Paris, Westhausser, 1890, in-8 de 61 p. — Prix : 2 fr.

M. Faucon se prend à examiner laquelle des trois impératrices a été la plus malheureuse, de l'impératrice des Français, de l'impératrice d'Autriche ou de l'impératrice Frédéric d'Allemagne. Il décide que la plus à plaindre est la veuve de Napoléon III ou plutôt la mère du prince Louis. Dans le cours des récits, il parle de l'impératrice du Mexique. Il s'étend avec trop de complaisance sur l'archiduc Rodolphe, sans parler toutefois de l'incrédulité du malheureux prince, qui avait été signalée, au contraire, dans une monographie émanant de la même librairie et probablement de la même plume (Cf. *Polybiblion*, décembre 1889).

M. Faucon rappelle sommairement les grands faits de l'histoire contemporaine. Ce n'est ni tout à fait bon, ni tout à fait mauvais. Notre respect pour de grandes douleurs ne nous permet pas de discuter quelques appréciations qui servent de base à un rapprochement peu intéressant en soi et inévitablement arbitraire. A. D'AVRIL.

Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre (1196-1384), publiés et annotés par JEAN-AUGUSTE BRUTAILS, archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre. Paris, Émile Bouillon, 1890, in-8 de XXXVI-194 p. — Prix : 6 fr.

Les rapports de la Navarre avec la France ont été très intimes sous l'ancien régime; elle fut à plusieurs époques presque une province française. On s'explique ainsi l'intérêt que peut offrir aux érudits français l'étude de ses archives. M. Léon Cadier avait déjà donné un aperçu de leur importance dans son rapport sur les Archives d'Aragon et de Navarre, publié en 1888 dans la Bibliothèque de l'École des chartes. Aujourd'hui, M. Brutails se propose non seulement de les signaler au public, mais aussi d'en tirer parti autant que possible et de publier le plus grand nombre de pièces intéressantes relatives à l'histoire de France. Les documents qu'il nous donne dans le présent volume, au nombre de deux cent-deux, vont de l'année 1196 à l'année 1384. Les plus importants seuls, en grand nombre, sont donnés in extenso; les autres sont seulement analysés. Cette publication

est précédée d'une introduction de trente-six pages, dans laquelle l'auteur jette un coup d'œil sur les institutions financières et militaires de la Navarre. Une table des noms de personnes, de lieux et des principales matières termine ce volume qui rendra certainement bien des services à ceux qui s'occupent des XIIIe et XIVe siècles de notre histoire.

JULES VIARD.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — La mort de M. le baron Joseph-Marie-Bruno-Constantin KERVYN DE LETTENHOVE, arrivée le 3 avril dernier, est une perte très sensible à la fois pour la science historique et pour la cause du bien en Belgique. Il était né à Saint-Michel-lèz-Bruges le 17 août 1817. C'est à Paris qu'il fit ses études d'humanités et de droit; de bonne heure il fut attiré par l'histoire. Il n'avait pas trente ans quand il fit paraitre une *Histoire de Flandre* (1845, 5 vol. in-8) qui lui valut le prix quinquennal de l'Académie de Belgique. L'érudition de ses travaux d'histoire lui conquit l'honneur d'être nommé membre de plusieurs sociétés savantes, parmi lesquelles nous ne citerons, avec l'Académie royale de Belgique, que l'Académie des sciences morales et politiques. Membre de la Chambre des représentants de Belgique depuis 1861, il fit partie en 1870 du cabinet d'Anethan. Nous ne pouvons ici donner une bibliographie complète de l'éminent historien belge; nous devons nous contenter de citer ses éditions des *Cronikes des comtes de Flandre* (1849, in-8); — des *Mémoires de Jean de Dadiseele, souverain bailli de Flandre* (1850, in-4); — des *Lettres et négociations de Philippe de Commines* (1867, 3 vol. in-8); — des *Œuvres de Georges Chastelain* (1863-1866, 8 vol. in-8); — des *Chroniques de Jean Froissart* (1867-1876, 24 vol. in-8), qui serait la meilleure édition sans celle que dirige actuellement M. Siméon Luce, et qui reste la plus commode à consulter tant que l'éminent érudit français n'aura pas terminé son travail par une table des matières. Outre l'*Histoire de Flandre*, dont nous avons parlé ci-dessus et une traduction française parue en 1839 des œuvres de Milton, nous mentionnerons encore : *Froissart, étude littéraire sur le* XIVe *siècle* (1858, 2 vol. in-12); — *Jacques d'Artevelde* (1863, in-8); — *Le Psautier de saint Louis de l'Université de Leyde* (1865, in-8); — *La Flandre pendant les trois derniers siècles* (1876, in-8); — *Relations des Pays-Bas avec l'Angleterre* (1882-1890, 9 vol. in-4); — *Les Huguenots et les Gueux* (1883-1885, 6 vol. in-8), l'un des ouvrages les plus considérables à tous les points de vue sur l'histoire de Belgique à la fin du XVIe siècle; — enfin une apologie de *Marie Stuart* (1890, in-8) dont nous parlions récemment à nos lecteurs (*Polybiblion*, tome LIX, p. 62).

— M. Edmond DEHAULT DE PRESSENSÉ est mort à Paris en avril dernier. Né dans cette ville le 7 janvier 1824, il y fit ses études, puis alla suivre à Lausanne les cours de théologie de Vinet. Choisi comme pasteur de l'église évangélique de la rue Taitbout, il se fit remarquer comme prédicateur. La part qu'il prit aux discussions de doctrine ou de politique religieuse augmentèrent sa réputation. On doit à M. de Pressensé de nombreuses publications, dont nous donnons une liste fort incomplète : *Conférence sur le christianisme dans son application aux questions sociales* (in-8, 1849); — *Du catholicisme en France, prospérité matérielle, décadence morale* (in-8, 1854); — *La Famille chrétienne, sermons* (in-8, 1856); — *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne* (in-8, 1858-1877); — *Discours religieux* (in-8, 1859); —

L'École critique et Jésus-Christ à propos de la Vie de M. Renan (in-8, 1863); — *L'Église et la Révolution française, histoire des relations de l'Église et de l'État de 1789 à 1802* (in-8, 1864); — *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre* (in-8 et in-18, 1866); — *Essai sur le dogme de la Rédemption* (in-8, 1867); — *De la liberté religieuse en France à l'occasion du projet de loi sur le droit de réunion* (in-8, 1867); — *Études évangéliques* (in-18, 1867); — *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne* (in-8, 1869); — *Les Réunions publiques et les Élections prochaines* (in-18, 1869); — *Les Leçons du 8 mars, les faits et les idées* (in-12, 1871); — *La Vraie Liberté* (4 discours) (in-12, 1869); — *Le Concile du Vatican; son histoire et ses conséquences politiques et religieuses* (in-18, 1872); — *Discours prononcés à l'Assemblée nationale le 8 et le 9 janvier 1873, dans la discussion générale de la loi du Conseil supérieur de l'instruction publique* (in-18, 1873); — *Trois Discours sur l'unité de l'Église* (in-8, 1873); — *La Liberté religieuse en Europe depuis 1870* (in-8, 1874); — *Le Devoir* (in-32, 1875); — *La Question ecclésiastique en 1877, avec une préface et des notes explicatives : premier discours, l'individualisme chrétien et la Réforme; deuxième discours, l'individualisme chrétien et la crise du protestantisme française* (in-12, 1877); — *La Liberté religieuse et la Législation cosmologique. Les Origines, le problème de la connaissance, le problème anthropologique, l'origine de la morale et de la religion* (in-18, 1883).

M. le comte Helmuth-Charles-Bernard DE MOLTKE, mort le 24 avril, était né en 1800, à Parchime, en Meklembourg, où son père, général danois, possédait un petit domaine. Élevé à l'École des cadets de Copenhague, il entra en 1822 au service de la Prusse et fut presque aussitôt affecté au corps d'état-major. En 1835, il se rendit en Turquie, où le sultan Mahmoud le prit en affection et le chargea de réorganiser l'armée ottomane. Il fit ses premières armes en Syrie contre l'armée de Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte. De retour en Prusse, en 1845, il ne tarda pas à être attaché comme aide de camp au prince Henri de Prusse. Il exerce ensuite plusieurs commandements importants. En 1857, il est promu lieutenant général et placé à la tête du grand état-major. Il devait conserver ces fonctions jusqu'en 1888. Tout le monde sait le rôle qu'il joua dans la guerre des duchés et dans les campagnes contre l'Autriche, puis contre la France. C'était un organisateur de génie. Le maréchal de Moltke a fait paraître de nombreux ouvrages et notamment une *Histoire de la campagne des Russes contre les Turcs dans la Turquie d'Europe; — Lettres sur la situation de la Turquie d'Europe, de 1835 à 1839;* — des *Lettres sur l'Orient,* une *Instruction sur le service du grand état-major général,* et des *Notes de voyage* qui révèlent un véritable sens littéraire. C'est sous sa direction et avec sa collaboration qu'a été rédigée l'*Histoire de la guerre franco-allemande.* Ses derniers écrits sont des *Lettres de Russie* publiées d'abord en français et parues à Berlin en 1877, et un *Essai sur la Pologne* dont la revue *Vom Fels zum Meer* eut la primeur et qui fut traduit en polonais.

— M. Mario PROTH, qui vient de mourir, était né le 2 octobre 1832. C'est en 1859 qu'il débuta comme journaliste dans le *Gaulois,* en même temps qu'il fondait une *Revue internationale cosmopolite.* Il fut un des membres de la commission chargée de mettre en ordre les papiers et correspondance de la famille impériale trouvés aux Tuileries. Nous citerons, parmi les ouvrages qu'on lui doit : *Aux jeunes; comment on lutte* (in-8, 1861); — *Le Mouvement à propos des « Misérables »* (in-8, 1862); — *Lettres d'amour de Mirabeau, précédées d'une étude sur Mirabeau* (in-18, 1863); — *Silhouettes de la Révolution* (in-8, 1864); — *Les Vagabonds* (in-12, 1864); — *Au pays de l'Astrée* (in-12, 1868); — *Bonaparte commediante-trajediante* (in-12, 1869); — *Quatre-vingt-treize*

et l'Instruction publique (in-18, 1872) ; — *Le Boulevard du crime* (in-8, 1872) ; — *La Papauté, histoire de Grégoire VII* (in-8, 1873) ; — *Voyage au pays des peintres* (in-8, 1875 et années suivantes) ; — *A travers l'union centrale, souvenirs de l'exposition de l'union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie 1876* (in-12, 1877) ; — *Alfred Naquet* (in-12, 1883) ; — *Charles Floquet* (in-12, 1883) ; — *Depuis 89* (in-12, 1884).

— M. le chanoine Timon-David, un érudit provençal, est mort le 10 avril à l'âge de 68 ans. Voici la liste de ses œuvres principales : *Règlement de l'Œuvre de la jeunesse pour la classe ouvrière* (1852) ; — *Méthode de direction des œuvres de jeunesse et de patronage* (1859 ; 2e éd., 1875) ; — *Lettres à un jeune homme sur la vocation* (1869) ; — *Traité de la confession des enfants et des jeunes gens* (3 vol. 1865) ; — *Souvenirs de l'Œuvre de la jeunesse, ou Vies de quelques congréganistes* (1873) ; — *Annales de l'Œuvre de la jeunesse* (3 vol. 1847-1858) ; — *Vie de saint Joseph Calasanet* (2 vol., 1884) ; — *Vie du R. P. Jean du S. C.* (1887).

— On annonce encore la mort : de M. Berthoud, fondateur de la *Gazette de Cambrai*, collaborateur à la *Revue des Deux-Mondes*, qui écrivit, sous le pseudonyme de *Sam*, des *Chroniques scientifiques* au journal *la Patrie*, auteur de l'*Homme depuis 5000 ans, fantaisies scientifiques* et les *Petites Chroniques de la science*, mort le 29 mars ; — de M. le docteur Ernest Bremond, auteur de l'*Hygiène de l'aliéné* (thèse) ; — de M. Caillot, ancien rédacteur en chef du *Journal de Châtres*, mort le 15 avril ; — de M. Octave Gauban, qui a publié une *Note sur Cassinogilum, palais de Charlemagne ; Les Jumeaux de la Réole* (1888) ; *Un Conseil municipal sous l'ancien régime* (1889) ; *Exil du parlement de Guienne à la Réole ; Hier et aujourd'hui ; La Misère à la Réole pendant la Révolution ; Deux Discours inédits des frères Faucher* (1890) ; *La Religion et le Clergé pendant la Révolution* (1891), mort le 10 mars ; — de M. Gaumont, journaliste et collaborateur à l'*Ordre au Peuple*, fondateur, en 1883, du *Révisionniste*, auteur de : *Mécanique appliquée, horloges, montres, chronomètres*, mort le 16 avril ; — de M. Giraud, rédacteur en chef du *Bosphore égyptien*, mort le 17 avril ; — de M. Ludovic Guette, auteur des *Relations d'un officier du 34e régiment de mobiles* (*Deux-Sèvres*), fondateur du journal *la Sèvre*, mort le 15 février ; — de M. Ledieu, professeur d'hydrographie, auteur d'un *Manuel du chauffeur de la flotte*, d'un *Traité élémentaire des appareils à vapeur de navigation*, mort le 18 avril ; — de M. Fernand Leroy, collaborateur à la *Vie parisienne*, mort le 7 avril ; — de M. Pouyer-Quertier, ancien ministre, dont le rôle politique a été considérable, mais qui a peu écrit ; on lui doit : *La Vérité sur le régime économique de la France, discours prononcés au Corps législatif ; Vérités parlementaires ; Le Fond des choses* ; — de M. Quantin, ancien archiviste de l'Yonne, membre de la Société des sciences de l'Yonne, auteur d'un *Dictionnaire diplomatique*, du 3e volume du *Cartulaire général du département de l'Yonne*, mort le 7 avril ; — de M. Stennon, administrateur du journal *l'Indépendance bretonne*, rédacteur du journal *l'Électeur des Côtes-du-Nord*, mort le 17 avril.

— A l'étranger, on annonce la mort : de M. Joseph Beck, membre de la Société royale des antiquaires de Londres, mort le 18 avril à 63 ans ; — de M. August Becker, romancier assez populaire au-delà du Rhin, mort à Eisenach, à 63 ans, le 23 mars ; — de M. le commandeur Giovanni Bizia, membre, et depuis dix-sept ans secrétaire du *Reale Istituto di scienze, lettere ed arti*, qui, par d'importants travaux, a contribué au progrès des sciences chimiques, mort le 19 avril ; — du Dr C. Blodig, professeur d'ophthalmologie à l'Université de Graz, mort dans cette ville, à 87 ans, le 8 mars ; — de Mme Anne-Charlotte Botta, née Lynch, auteur d'ouvrages estimés tels

que *Leaves from the Diary of a Recluse* (1845), qui fonda sa réputation, et *Poems* (1848), morte le 23 mars; — du Dr BUJAK, archéologue, mort à Königsberg, le 19 mars; — de M. Simone CORLEO, ancien député à la Chambre italienne, auteur de travaux d'économie politique, mort en avril; — de M. Howard CROSBY, professeur à l'Université de New-York, auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages classiques et religieux; — du R. P. Joseph DELSAUX, S. J., auteur de travaux estimés sur les sciences physiques et mathématiques, mort à 63 ans, à Namur, le 26 février; — de M. Jean DELAET, député d'Anvers, fondateur du premier journal quotidien en langue flamande : *Vlaamsch Belgie,* et l'un des directeurs du mouvement qui aboutit en 1887 à la création de l'Académie flamande, mort le 22 avril à 76 ans; — de Mgr DESSEIN, ancien président du séminaire de Bruges, et archidiacre du diocèse, mort à 80 ans, le 10 mars; — du Dr Karl BRAUN, chevalier VON FERNWALD, professeur de gynécologie à l'Université de Vienne, mort le 28 mars; — de M. George W. W. Hougton, éditeur de *The Hub,* auteur de poèmes parmi lesquels nous citerons *Niagara,* mort le 1er avril; — de M. Stefano JACINI, homme politique et économiste italien, qui fit partie de deux cabinets, dont l'on cite plusieurs ouvrages parmi lesquels nous noterons : *Le Condizioni economiche della Valtelina nel 1858,* qui fit grand bruit à l'époque, *I Conservatori nazionali e l'evoluzione dei partiti* (1879); *Commenti al trattato di Berlino* (1879), mort en mars; — du docteur Benno KLEIN, mathématicien, mort à Schöneberg le 26 mars; — du poète slave M. P.-A. KOSLOW, qui publia, outre des poésies originales, des traductions russes d'auteurs français et anglais, mort au mois de mars; — du Révérend Samuel SAVAGE LEWIS, fellow de Corpus Christi college et bibliothécaire de l'Université de Cambridge, mort subitement à Cambridge (Angleterre), le 31 mars, auteur d'importants travaux sur l'archéologie et la numismatique; — de Miss Mary LINSKILL, nouvelliste de quelque renom, morte en avril; — de M. P.-S. MACLIVER, propriétaire du *Western Daily Press,* de Bristol, mort au mois d'avril; — du Dr R. MALY, professeur de chimie à l'Université germanique de Prague, mort dans cette ville à 52 ans, le 23 mars; — de M. Giovanni MARTINOZZI, auteur de *Cenni storici dell' Academia dei filodrammatici di Milano* (1879) et de pièces de théâtre, originales ou traduites du français, mort le 23 février à 65 ans; — du Dr MORELL, connu par des travaux de philosophie; — du Dr PFOTENHAUER, professeur de droit criminel à l'Université de Berne, mort à 89 ans le 10 mars; — du Rév. E. D. G. PRIM, dont on cite : *Around the world sketches of travel trongh many lands and over many seas; Civil and religious liberty in Turkey,* mort le 7 avril à New-York, âgé de 87 ans; — de M. P.-G. REDKIN, professeur de droit à l'Université de Saint-Pétersbourg, mort le 19 mars à 83 ans; — du Dr E.-W. REUSS, professeur de théologie à l'Université de Strasbourg, mort le 15 avril à 87 ans; — de M. Frank W. ROBINSON, qui dirigea une revue intitulée *Robinson's Epitome of Literature;* — de M. Giuseppe SACCHI, membre de la *Società storica lombarda,* mort le 4 mars; — du Dr August SCHENK, professeur de botanique à l'Université de Leipzig, où il est mort le 30 mars âgé de 76 ans; — du Dr Wilhelm SCHLESINGER, auteur d'importants ouvrages de médecine, mort le 19 mars à Vienne, dans sa 74e année; — de sir Thomas SOWLER, éditeur du *Manchester Courier,* mort à Manchester le 4 avril; — du poète dialectal M. Friedrich STOLTZE, mort à Francfort le 28 mars, âgé de 75 ans; — du Dr THOMAS, un des fondateurs de l'*Unionsverein,* de Berlin, mort dans cette ville le 15 mars; — du général Girolamo ULLOA, dont nous citerons, parmi les nombreux écrits qu'il a composés,

une *Histoire de la guerre de l'indépendance italienne,* écrite en français pendant son séjour à Paris, mort à Florence le 11 avril.

Paris. — Déjà le *Polybiblion* a signalé des *Instructions* adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, et a donné de justes éloges à M. Léopold Delisle, traitant de la paléographie, et à M. Edmond Le Blant, traitant de l'épigraphie. Avec non moins d'autorité que ses deux collègues, un autre maître, un autre spécialiste renommé, traite aujourd'hui de la *Numismatique de la France,* M. Anatole de Barthélemy (Paris, Leroux, gr. in-8 de 48 p.). Il est inutile d'ajouter que pour le fond comme pour la forme les *Instructions* de l'éminent numismatiste, relatives, en leur première partie, aux époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne, ne laissent rien à désirer.

— Le baron de Chamborant va publier chez Plon et Nourrit un ouvrage intitulé : *Lamartine inconnu,* où il met en œuvre des documents intimes fort précieux qui lui permettent de jeter une lumière nouvelle sur le beau caractère de notre grand poète.

— Le 15 mai paraît à la librairie militaire de L. Baudoin le premier fascicule d'un *Nouveau Dictionnaire des sciences militaires.* L'ouvrage sera complet en 5 fascicules de 160 p. chacun, du prix de 2 fr. 50.

— L'*Annuaire de l'Enseignement libre* pour l'année 1891 (Paris, Gaume, in-18 de 264 p.) ne forme, à vrai dire, que le supplément du volume de l'année précédente. Les éditeurs n'ont pas cru utile de réimprimer des renseignements restés à peu près exacts, et ils se sont bornés à publier les documents nouveaux, tels que ceux qui sont relatifs à la nouvelle organisation du baccalauréat, tels aussi que les décrets sur l'enseignement secondaire spécial, et les principaux changements survenus dans le personnel des établissements libres. Cela suffit pour donner de l'intérêt et de l'utilité au nouveau volume de l'Annuaire qui, depuis seize ans, rend des services à l'enseignement chrétien. Il y aurait par-ci par-là quelques remaniements à faire, par exemple dans le tableau intitulé : *Utilisation des grades,* qui est incomplet; c'est ainsi qu'on n'y voit point figurer l'École des hautes études, dont le diplôme ne laisse pas que d'être utile dans certaines carrières, et peut, en théorie du moins, faire dispenser de la licence les candidats au doctorat.

— On trouve *Une Réhabilitation de Ronsard* dans un recueil périodique de création toute récente, la *Revue de l'évolution sociale, scientifique et littéraire* (3e livraison, 15 avril 1891, p. 137-145). M. L. Mellerio, dans son *Étude sur Ronsard,* où il examine ses *Théories sur la langue* et *son vocabulaire,* cherche à montrer, contre Boileau, Désiré Nisard et bien d'autres critiques, que le poète vendômois ne mérite point d'être accusé d'avoir « en français parlé grec et latin. » Par de nombreuses citations, l'apologiste de Ronsard essaie d'établir que, loin d'emprunter exclusivement des mots aux langues anciennes, il voulut enrichir notre langue en puisant aux sources nationales. Il le loue d'avoir combattu pour l'indépendance et l'intégrité de la langue maternelle et, comme le dit le manifeste de la Pléiade, pour sa défense et son illustration.

Bourgogne. — Le dernier volume paru des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon* (Dijon, Lamarche, in-8 de 375 p.) formant le tome Ier de la quatrième série, ne contient que deux études. La première, intitulée : *Unionidæ du bassin du Rhône,* a pour auteur M. Henri Drouët. M. Drouët fait la description de cinquante-cinq espèces de mollusques

dont il a constaté l'existence dans les lacs et les cours d'eau des régions suisse et française qui forment le bassin du Rhône. Trois planches accompagnent ce travail ; elles représentent dix-sept spécimens de mollusques. Mais l'étude qui fixe surtout l'attention est celle de M. Henri Chabeuf : *Louis Bertrand et le Romantisme à Dijon*. On se trouve ici en présence d'un véritable volume (258 p.) qui piquera la curiosité non seulement des Bourguignons en général et des Dijonnais en particulier, mais aussi celle des lettrés de la France entière. M. Chabeuf a su donner une vie intense à tout ce qu'il raconte d'une époque déjà loin de nous. Ce qui nous apparaît surtout dans une parfaite clarté, c'est le Dijon de 1830 à 1832, tel qu'il existait avec ses allures littéraires romantiques et ses passions politiques, au moment où l'auteur du *Gaspard de la nuit* était rédacteur en chef d'une feuille locale. Excellent travail, amplement annoté et qui a pour but évident d'arracher à un oubli injustifié une figure intéressante. Nous croyons que M. Henri Chabeuf a réussi.

DAUPHINÉ. — L'église Saint-Barnard à Romans possède des tapisseries remarquables au point de vue de l'art et de l'archéologie. Longtemps reléguées dans des placards, elles ont été enfin placées le long des murs de la grande nef, où M. l'abbé Perrossier a pu les étudier. Dans sa brochure : *Les Tapisseries de l'église Saint-Barnard de Romans, notice historique et descriptive* (Valence, imp. valentinoise, in-8 de 22 p.), l'auteur écrit l'histoire des précieuses tapisseries, puis il en donne la description avec sa science et son autorité habituelles.

— Le Dauphiné tient à conserver la belle et légitime réputation dont il jouit dans le monde artistique. On le comprend en lisant : *Le Salon de Grenoble, juillet-août 1890*, par M. Ed. Lullin (Grenoble, libr. artistique Baratier, in-16 de 61 p.). Ce n'est point là une sèche nomenclature ; quelques tableaux sont décrits avec soin et en un style agréable.

— M. Édouard Brichet, chef de bureau à la préfecture de l'Isère, ne se borne pas à faire bien établir des dossiers ; il les étudie et les met à profit. Déjà, dans son travail sur les *Fêtes du Centenaire de la révolution dauphinoise*, paru en 1889, il avait accumulé des matériaux pour l'histoire à venir. Aujourd'hui, il donne *le Conseil général et les Conseillers généraux de l'Isère (1790-1890)* (Grenoble, Vallier, in-16 de 96 p.). Cette brochure est précédée de considérations sur le développement de l'organisation départementale depuis 1789.

— Dans son opuscule : *Herborisation au mont Seneppé et à la Salette* (Lyon, Plan, in-8 de 20 p.), M. Nisius Roux a eu le talent d'aligner un millier de noms latins sans tomber dans l'aridité. Il lui a suffi de décrire avec soin les sites, de donner quelques aperçus géologiques et de noter nombre de renseignements utiles aux voyageurs.

— Le tome II de l'*Histoire générale des Alpes-Maritimes ou Cottiènes*, par le P. Marcellin Fornier, vient de paraître (Gap, Jouglard, gr. in-8 de 778 p.). On y trouve : 1° le récit des événements qui se sont accomplis dans les Alpes embrumaises depuis 1250 jusqu'en 1643, époque où Fornier composa son ouvrage ; 2° *Le Recueil des miracles*, qui ont rendu célèbre, au moyen âge, le pèlerinage de Notre-Dame d'Embrun ; 3° une table analytique des matières. Le savant éditeur M. le chanoine Paul Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, a l'intention de publier un troisième volume supplémentaire.

— La librairie Picard met en souscription une *Histoire de la principauté d'Orange, avec lettres et documents inédits*. Cet ouvrage, qui formera un

volume in-8 de près de 450 pages, sera tiré à fort petit nombre. Le prix de souscription est de 6 fr. (10 fr. sur papier de Hollande.) Le premier chapitre contiendra un aperçu sur les origines de la principauté; le deuxième, un autre sur les Nassau, princes d'Orange; deux chapitres sont consacrés aux guerres de religion jusqu'à Guillaume Ier. Les chapitres suivants, jusqu'au quatorzième, donnent une histoire de la principauté jusqu'à la fin de l'indépendance, où Guillaume le Taciturne et Guillaume III jouent naturellement les principaux rôles. Les cinq derniers chapitres montrent l'état de la principauté au XVIIIe siècle, sous les Conti, puis pendant la Révolution.

Forez. — On doit au lieutenant Victor Jannesson une fort intéressante brochure qui a pour titre : *Les Anciennes Fortifications de Montbrison, sièges et incursions auxquels elles eurent à résister du XIVe au XVIIe siècle.* (Saint-Étienne, J. Le Hénaff, in-8 de 41 p., un plan et trois vues de l'ancien Montbrison). « Après avoir décrit avec quelques détails les anciennes fortifications de la ville de Montbrison et exposé rapidement à quelle époque et dans quelles circonstances elles furent édifiées, » l'auteur raconte tout ce que cette ville eut à souffrir des bandes de routiers et des troupes anglaises pendant la guerre de Cent ans, puis des guerres de religion et de la Ligue. Il termine par la relation d'un siège presque comique que Montbrison eut à soutenir en 1617 contre Charles de Neuville, sieur d'Alincourt. Les gravures anciennes reproduites ici en fac-similés sont des mieux réussies.

Franche-Comté. — Avec beaucoup de sagacité, M. Auguste Castan, depuis longtemps passé maître en ce qui touche les choses de l'art et les artistes en Franche-Comté, recherche les origines, la nationalité, pourrions-nous dire, d'un personnage intéressant dont il esquisse la biographie sous le titre de : *L' « Architecteur » Hugues Sambin, créateur de l'école bourguignonne de menuiserie d'art au seizième siècle, auteur de la façade du Palais de justice à Besançon* (Besançon, Dodivers ; Dijon, Lamarche, in-8 de 48 p. avec 5 pl. Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*). Après lecture du travail de l'érudit bibliothécaire de Besançon et des pièces justificatives qui y sont jointes, on ne peut qu'admettre comme probable, jusqu'à preuve absolue du contraire, que l' « architecteur » de la ville de Dijon au XVIe siècle, Hugues Sambin, était d'origine franc-comtoise, sinon par sa naissance, dont le lieu n'est pas connu, au moins par ses ancêtres, qui paraissent être sortis de la Terre de Saint-Claude.

— Le 1er novembre 871, Charles le Chauve concédait, entre autres avantages, à l'Église de Besançon, dans la personne de son archevêque Arduic, la jouissance d'un atelier monétaire existant à Besançon. Le diplôme original de cet acte important n'existe plus ; mais une copie faite en 1692, conservée à la Bibliothèque nationale, et exécutée d'après une copie plus ancienne, a permis à M. A. Castan, dans son opuscule : *Concession monétaire de Charles le Chauve à l'église métropolitaine de Besançon* (Paris, Rollin et Feuardent, in-8 de 13 p. Extrait de la *Revue numismatique*) d'aboutir aux conclusions suivantes résultant d'un examen critique approfondi : 1° le document original disparu a réellement existé ; 2° « Durant la période carolingienne, il ne put y avoir de particularisme ecclésiastique dans la physionomie des espèces frappées à Besançon. »

— M. le chanoine de Beauséjour, curé de la métropole de Besançon et ancien curé de Luxeuil, a publié, dans le tome Ier de l'excellente revue *Annales franc-comtoises*, sous le titre : *Luxeuil, l'Église abbatiale*, un remar-

quable travail qu'il vient de faire tirer à part avec cet intitulé à peine modifié : *Le Monastère de Luxeuil, l'Église abbatiale* (Besançon, impr. Paul Jacquin, in-8 de 104 p., orné de 23 grav.). M. de Beauséjour a augmenté cette étude historique et archéologique d'un très intéressant chapitre de seize pages ayant trait au trésor ancien de la célèbre abbaye fondée par saint Colomban en 590 et aux pièces qui en subsistent encore. On a beaucoup écrit sur Luxeuil ; la présente brochure doit être considérée comme l'une des plus sérieuses, des plus savantes qui existent.

— *L'Annuaire du Doubs, de la Franche-Comté et du territoire de Belfort pour 1891* (Besançon, impr. Paul Jacquin, in-8 de 428 p.) contient, indépendamment des renseignements que comportent d'ordinaire les publications de ce genre, plusieurs *Documents pour servir à l'histoire des artistes franc-comtois* et la chronique d'un contemporain anonyme analysée ou transcrite en courts extraits par M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs. M. Gauthier a donné à ce travail le titre de : *Besançon de 1774 à 1791*. Ce sont des notes succinctes, quelque chose comme des éphémérides, « journal exact et impartial de menus faits et de gros événements accomplis durant dix-sept années à Besançon, de 1774 à 1791, dans cette période tourmentée et décadente qui précéda la Révolution française. » Tout le monde saura gré à M. J. Gauthier d'avoir publié ce curieux résumé dégagé de la « filandreuse philosophie du temps. »

LANGUEDOC. — Les rectifications pleuvent dans la dernière livraison des *Annales du Midi* (avril 1891). Indiquons-en rapidement quelques-unes : M. Edmond Cabié prouve que les trois chartes albigeoises concernant les origines de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, publiées par M. Gustave Saige en 1864, ne sont pas de 1083 à 1085, mais bien de 1108 à 1110. M. Perret prouve que Boffisse de Juge, comte de Castres, n'a pas été ramené en France par le roi René après son expédition malheureuse de 1442, comme le crut M. Lecoy de La Marche, mais qu'il ne quitta sa patrie que sur la prière expresse de Louis XI, et qu'il mourut, non en 1497, comme le prétendent Dom Vaissete et M. Luchaire, mais dans les premiers jours du mois d'août 1502. M. A. Thomas prouve, contre M. Émile Molinier, que le château de l'évêque de Limoges, dont le maréchal d'Audrehem ordonna la démolition, était non le château de Noaillac, mais le château de Noblat, près de Saint-Léonard. Le même érudit, dans un article des plus piquants, prouve que M. Aimé Chérest, le biographe de l'archiprêtre Arnaud de Cervole, en faisant mourir son héros à « Glaizé près de Villefranche (Rhône), » a pris pour un nom de lieu la forme provençale du mot *glaive*, l'auteur du *Thalamus* de Montpellier ayant écrit *fo mort a glazi*, c'est-à-dire fut tué d'un coup d'épée. Le directeur des *Annales du Midi* rapproche plaisamment de cette méprise, une autre méprise faite « par un philologue de quelque notoriété, » Littré, qui à l'historique du mot *cadenas*, cite une phrase de d'Aubigné sur « le Lot à Cadenat, » c'est-à-dire à Capdenac-en-Quercy. Le savant critique constate que « le drame de *Glaizé* et le *cadenas* du Lot font une jolie paire. »

— La Méjanes n'a pas que des trésors de Peiresc. Elle a encore (M. Tamizey de Larroque soit loué de nous les montrer! de charmants *billets languedociens*, de *Cujas, Du Faur de Saint Jory, Desclan, Garrigues*. (*Annales du Midi* 1890 et tiré à part in-8° de 12 p.). Cujas est connu ; Du Faur était un président au Parlement de Toulouse (le plus sage et le plus prudent des philosophes); Desclan est entouré d'un mystère impénétrable ; » Garrigues fut un ingénieur royal, épigraphiste distingué. » L'histoire de Sœur Eliza-

beth de Romillon et de M. de Rességuier est bien curieuse ; on la dirait d'hier.

LIMOUSIN. — Plusieurs biographes de Voltaire ont confondu son exil à Tulle (l'ordre d'exil est du 5 mai 1716) avec son emprisonnement à la Bastille en 1717. M. Clément-Simon, dans sa brochure, *l'Exil de Voltaire à Tulle* (Paris, Champion, gr. in-8 de 11 p.), établit avec précision que les deux incidents des *j'ai vu*, motivant l'internement du poète satyrique à Tulle, et des pièces contre le Régent amenant la détention à la Bastille, sont tout à fait distincts et se placent à un an d'intervalle, incidents qui ont été mêlés par Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, et que les biographes postérieurs n'ont pas tous su disjoindre nettement.

MAINE. — La *Revue historique et archéologique du Maine*, dans son premier numéro de l'année 1891, contient deux articles qu'il est bon de signaler : *Le Théâtre chrétien dans le Maine au cours du moyen âge*, par Dom Piolin ; c'est le commencement d'un travail qui sera continué dans les numéros suivants. *Cré-sur-Loir, canton de la Flèche*, par M. le baron Sébastien de la Bouillerie. Cette monographie très complète fait partie d'un travail destiné à faire connaître l'arrondissement de la Flèche. Avant 1790 ce territoire appartenait à la province d'Anjou ; à cette date il fut rattaché au département de la Sarthe, et par suite de ce changement les écrivains ayant traité du département de Maine-et-Loire, comme M. Cél. Port, ont laissé de côté cet important territoire ; d'un autre côté les historiens du Maine ne pouvaient pas s'en occuper. On voit par là même l'importance du labeur entrepris par M. de la Bouillerie, destiné à combler une lacune. Presque toutes ces monographies sont ornées de planches.

— Dans le *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne* nous trouvons aussi des études d'une importance réelle. Il est juste de signaler la suite du travail de MM. B. de Broussillon et Paul de Farcy. La valeur des documents réunis par ces deux savants, l'emploi sagace et lumineux qu'ils ont su en faire seront remarqués par tous les lecteurs. On remarquera aussi le mémoire de M. Leblanc sur la seigneurie de la Lore et celui de M. André Joubert sur les lettres de rémission accordées à des habitants de Craon et de Château-Gontier.

POITOU. — MM. F. et C. Puichaud ayant publié dans les *Bulletins* de la Société de statistique des Deux-Sèvres, une série de lettres de Mme de la Rochefoucauld-Bayers, accompagnées de notes, dont quelques-unes relatives à la famille de La Rochejaquelein, un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans celles-ci. Ces erreurs se rapportent surtout au général comte Auguste de la Rochejaquelein et à son neveu Louis, tué en 1833, devant les murs de Lisbonne assiégée par l'armée de dom Miguel, qui comptait, comme on le sait, dans ses rangs un certain nombre de gentilshommes français. M. le comte Louis de la Rochebrochard, pour rectifier ces erreurs, a publié dans les mêmes *Bulletins* (avril-mai 1890) une série de documents divers, de lettres et de notes inédites, provenant surtout des archives du château de Clisson, et qui, outre leur intérêt spécial, fournissent d'utiles indications pour l'histoire contemporaine. Le travail de M. de la Rochebrochard a été tout récemment tiré à part sous ce titre : *Louis de la Rochejaquelein en Vendée et en Portugal*, mai 1832-septembre 1833. (Saint-Maixent, imp. Ch. Reversé, in-8 de 49 p.).

SAINTONGE. — Le centenaire des terribles persécutions endurées par l'Église sous la Terreur et sous le Directoire réveille chez tous les esprits le souvenir des cinq mille prêtres qui moururent pour leur fidélité à la foi

et dont les corps reposent dans les sables de l'île d'Aix et sur les bords de la Charente. Trop longtemps l'oubli s'est étendu sur ces tombes vénérables; mais aujourd'hui on sent la nécessité de rendre un juste hommage à d'héroïques victimes qui nous ont servi de protecteurs au ciel, et peut-être de modèles ici-bas. Les évêques de La Rochelle et de Saintes ont plusieurs fois cherché le moyen d'élever un monument en l'honneur de ces prêtres. Le moment semble venu d'exécuter ce projet et de construire une église au milieu du territoire qui recèle les restes de tant de victimes que leur sacrifice a sanctifiées. Cette basilique portera le nom de Notre-Dame des Martyrs. La France entière et aussi la Belgique ont donné le jour aux prêtres qui ont consommé leur martyre sur les pontons de l'île d'Aix, la France et la Belgique voudront contribuer à l'érection du monument. Pour faire comprendre à tous la nécessité de ce concours, M. l'abbé Louis-Marie Dubois, docteur en théologie, curé de Ciré d'Aunis (Charente-Inférieure), a composé un livre dans lequel il expose les souffrances endurées par les martyrs, et les raisons qui doivent nous porter à leur rendre les hommages auxquels ils ont droit. Cet ouvrage qui comprend deux volumes se trouve à Nantes, chez Libaros, libraire, ou chez l'auteur. Chaque volume se vend 2 fr. 75.

Savoie. — Les aiguilles d'Arves, plantées comme trois quilles colossales entre la Maurienne et le Briançonnais; ont une grande célébrité dans la Savoie et dans le Dauphiné, où elles ont leurs légendes et plusieurs dénominations pittoresques ; elles forment un massif sauvage, d'accès difficile, et dont la physionomie est bien spéciale. Trois jeunes alpinistes de Turin, MM. Fiorio, Ratti et Rey se sont partagé le soin d'étudier cette curieuse chaîne en la décrivant dans une brochure intitulée : *Le Aiguilles d'Arves* (*Delfinato*) (Turin, Candeletti, in-8 de 55 p.). Il est difficile de rencontrer une monographie aussi complète. Elle serait parfaite si les auteurs avaient pu substituer aux croquis sommaires la carte détaillée d'une région encore peu connue. Une observation : le sous-titre *Delfinato* n'est pas exact. L'ensemble du groupe appartient à la Savoie ; l'aiguille sud est seule limitrophe.

— Les services géographiques actuellement éparpillés dans les divers ministères rivalisent d'attention pour offrir au public des cartes qui sont des merveilles de gravure. La Suisse ne reste pas en arrière : les remarquables procédés photographiques de la maison Orell et Füssli, de Zurich, sont, une fois de plus, à admirer dans la *Carte de la ligne du Mont Cenis* (in plano, au 120,000, dressée par l'ingénieur Maggini). Un enfant lirait sans peine cette carte, grâce à la puissance du relief et à la clarté des moindres détails. Elle comprend les pays au nord et au sud de la ligne d'Italie, entre Culoz et Suse. Nous souhaitons vivement qu'une carte semblable soit dressée en ce qui regarde la ligne de Grenoble à Briançon, de façon à compléter celle du Mont Cenis.

Allemagne. — *Die sociale Frage eine sittliche Frage,* tel est le titre d'un volume que M. le professeur Theob. Ziegler, de Strasbourg, a sous presse à la librairie Göschen, de Stuttgart. La notoriété de l'auteur et l'intérêt de la question qu'il traite nous font attendre avec curiosité son travail, dont nous parlerons plus au long à nos lecteurs.

— La même librairie a entrepris la publication d'une collection d'ouvrages classiques à 1 fr. le volume. Dix-huit volumes, dont les trois derniers viennent seulement de paraître, forment jusqu'ici la collection. Ces volumes se répartissent ainsi : 1. Choix des odes de Klopstock ; 2-9. Œuvres

de Lessing ; 10. Nibchingen ; 11. Astronomie ; 12. Pédagogie ; 13. Géologie ; 14. Psychologie et Logique ; 15. Mythologie germanique ; 19. Histoire romaine ; 20. Grammaire allemande ; 21. Le Philotas de Lessing et la poésie de la guerre de Sept ans.

ANGLETERRE. — Les publications de l'*English Dialect Society* pour 1891 seront les suivantes : *Rutlands Words*, édités par le Révérend Christopher Wordsworth ; un supplément au Glossaire de Sheffield, par M. Sidney O. Addy ; la traduction par M. A.-W. Badham du travail du Dr Bülbring sur les verbes forts dans les dialectes modernes de l'Angleterre méridionale ; et, si les fonds le permettent, un supplément au Dictionnaire des noms anglais des plantes, par MM. Britten et Holland.

— Nous espérons bien que M. Oskar Sommer trouvera facilement les cent cinquante souscripteurs qu'il recherche pour la publication projetée par lui d'une édition fac-similé des plus anciens manuscrits en prose française conservés au Musée britannique.

— La livraison de mars du *Nineteenth Century* contient une remarquable étude de l'honorable Henry Cabot Lodge sur l'Obstruction parlementaire aux États-Unis et un article de M. Andrew Carnegie sur : *Les Avantages de la pauvreté*. Ce dernier article est une réponse à celui qu'avait consacré M. Gladstone à la brochure du millionnaire américain : *L'Évangile de la richesse*.

— M. W. Marsham Adam publie chez MM. Kegan Paul et Cie un volume ayant pour titre : *The Drama of Empire*, qui contient des idées fort originales sur différentes époques de l'histoire universelle. M. Adams discute les problèmes de la migration des peuples à l'aurore de la civilisation, les constitutions des républiques de l'antiquité et finalement la reconstruction de l'Europe après la chute de l'empire napoléonien.

— Les premiers volumes de *The Poets and Poetry of the Nineteenth Century* viennent de paraître chez l'éditeur Hutchinson. Les études critiques du premier volume sont consacrées aux poètes géorgiens et presque toutes sont signées par M. Alfred Miles. Les deuxième et troisième volumes traitent encore des poètes géorgiens ; les quatrième et cinquième tomes, qui seront publiés cet automne, parleront de lord Tennyson, de Browning, de Rossetti, du Dr Hake et de W. Bell Scott. Quant au sixième et dernier volume, il sera consacré à Symonds, à Buxton Forman, à Havelock Ellis et aux plus jeunes poètes de l'Ère de Victoria.

— L'éditeur Walter Scott a sous presse un ouvrage populaire sur *les Huit Heures de travail*, par MM. Sidney Webb et Harold Cox. Les auteurs ont fait l'historique du mouvement en faveur de la limitation des heures de travail par l'État, en Angleterre, aux États-Unis, en Australie et en Europe. Une bibliographie de la question est annexée à ce livre.

— Les *Memorials of Robert T. Cunningham*, recueillis par le Rév. David Muller, et précédés d'une introduction du professeur Bruce viennent d'être publiés à la librairie Elliot (Edimbourg).

— Le Rev. Dr Samuel Kinns, auteur de *Moses and Geology*, fera paraître incessamment un volume inspiré par les mêmes idées, sous le titre de *Graven in the Rock ;* c'est une étude critique de la Bible corroborée par les enseignements qui se dégagent des monuments assyriens et égyptiens qui se trouvent au *British Museum*. L'ouvrage, dont MM. Cassell sont les éditeurs, contiendra le portrait de Sir Henry Rawlinson et 170 gravures.

— *Playtime* est le titre d'une revue bimensuelle pour les aveugles, imprimée d'après les procédés de Louis Braille, qui paraîtra dès le mois de juin

prochain sous les auspices de la *British and Foreign Blind Association*; elle est éditée par M. Nevill de Brighton ; le prix de souscription est de 3 fr. 75 par an.

ITALIE. — M. Licurgo Cappelletti, auteur d'une histoire critique de la Révolution française, publiera vers la fin d'avril, à la librairie Voghera : *Storia di Carlo Alberto e del suo regno.*

— M. Angelo Borzelli vient de consacrer quelques pages fort curieuses à Giuseppe Valletta, avocat napolitain, qui acquit au XVIIe siècle une des plus riches bibliothèques qu'ait alors possédée un particulier de la péninsule; bibliothèque visitée et louée par les savants étrangers qui parcoururent la Péninsule, comme Dom Montfaucon et Dom Mabillon, et qui fut d'un précieux secours aux amis de Valletta. (*Accuse in Giuseppe Valletta, contributo alla biografia.* Napoli, tip. di Filinto Cosmi, in-8 de 18 p.). M. Borzelli, qui s'est surtout attaché à faire connaître les satires dirigées contre l'avocat napolitain par ses contemporains, n'explique pas les raisons de cette haine; mais il montre du moins que le reproche qu'on fit à Valletta d'être un âne n'était pas fondé et qu'il fut au contraire un érudit.

— A l'occasion de la cérémonie funèbre faite le 6 novembre dans l'Oratoire de Naples en l'honneur du cardinal Newman, S. E. Mgr Capecelatro, cardinal-archevêque de Capoue, a prononcé un discours dans lequel il donne un juste tribut de louanges à l'homme éminent que pleurent l'Angleterre et l'Église catholique. Ce discours vient d'être publié sous le titre suivant : *Commemorazione del Cardinale G. E. Newman, nei solenni funerali fattigli dai confratelli dell' Oratorio di Napoli il 6 novembre 1890* (Rome, Desclée, Lefebvre et Cie, in-8 de 23 p.).

— Établir que le développement des sciences expérimentales ne peut pas amener, comme on le prétend, la disparition de la philosophie scolastique, montrer que ni les principes ni la méthode de cette dernière ne l'empêchent d'accepter ce qu'il y a de vrai dans les théories scientifiques contemporaines, tel est l'objet que se propose M. l'abbé Ignazio Torregrossa, professeur de philosophie au séminaire de Palerme, dans une courte brochure: *Le Scienze sperimentali e la Scolastica o la restaurazione filosofica* (Palermo, tip. " Boccone del Povero ", in-8 de 54 p. Extrait de *la Favilla*).

— La maison Hœpli, de Milan, entreprend la publication d'une petite encyclopédie populaire, sous la direction de M. le Dr G. Garollo. La *Piccola enciclopedia Hœpli* comprendra dix-huit fascicules in-4 de 160 p. chacun. Le prix de souscription est de 18 francs. Aucun fascicule ne se vend séparément.

— La plus importante des trois brochures *Per nozze* publiées récemment par M. Pietro Sgulmero est celle qui a pour titre : *Epigraphica quædam* (Vérone, typ. Franchini, in-8 de 37 p.) ; c'est une petite moisson d'inscriptions antiques de Vérone, qui forme un supplément de douze numéros au *Corpus* de Berlin, publié avec des fac-similés. Les deux autres travaux sont intitulés : *Le Lapidi del medio evo delle ville Monga a Sanpierincariano nella Valpolicella,* et *Per la critica lapidaria Veronese del secolo decimosesto* (Vérone, Franchini, in-8 de 33 et de 16 p.). On voit que l'épigraphie de toutes les époques est également familière au docte vice-bibliothécaire de la Communale de Vérone.

— L'émule de l'éditeur Lemerre, en Italie, pour l'édition des poètes contemporains est la maison Zanichelli de Bologne ; mais cette dernière y porte en général plus de choix. Parmi les élégants volumes de vers récem-

ment parus nous remarquons la nouvelle édition des *Poesie di Guido Mazzoni* (in-16 de 223 p.), les *Versi di Giuseppe Picciola,* le poète triestin (in-16 de 151 p.), et un petit recueil de sextines d'un art très raffiné : *Le Sestine,* par M. Ant. della Porta (in-16 de 110 p.).

— Comme introduction à l'étude de la poésie moderne en Italie, on peut recommander aux étrangers la lecture de l'*Antologia della lirica moderna italiana,* due à M. Severino Ferrari (Bologne. Zanichelli. in-12 de 334 p.); elle est accompagnée de bonnes notes historiques, métriques et grammaticales. En Italie, l'ouvrage a une destination scolaire, et les auteurs représentés dans le recueil vont de Parini, mort en 1799, à Carducci, né en 1835.

— Dans les *Notes sur quelques manuscrits d'Italie* (Paris, Techener, in-8 de 38 p.), M. Pélissier s'occupe des *Papiers de Magliabecchi,* l'illustre bibliothécaire des grands ducs de Toscane, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Florence, d'un *Recueil de chansons françaises* déposé en la même bibliothèque, et d'un *Recueil manuscrit de mélanges historiques* qui appartient à la bibliothèque Corsini, à Rome. L'analyse que l'auteur donne des *papiers,* des *chansons* et des *mélanges* est fort piquante.

— M. le commandeur G.-A. Intrigila prépare un volume *Su le fasi della statistica e la conciliazione delle scuole.* Nous aurons peut-être l'occasion de revenir sur ce volume consacré à l'histoire et aux conditions actuelles de la statistique.

— C'est l'éditeur Bordandini, de Forli, qui a accepté de publier les *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia,* de M. le professeur Giuseppe Mazzatinti, que nous avons déjà annoncés à nos lecteurs. Le premier fascicule qui vient de paraître contient l'inventaire de la Bibliothèque communale de Forli.

— L'on annonce la découverte à Milan d'une inscription bilingue, en étrusque et en latin, sur un vase de terre cuite. Cette découverte permettra peut-être d'ajouter quelque chose à la connaissance si imparfaite que l'on a de la langue étrusque.

— La *Rassegna Emiliana di storia, letteratura ed arte* vient de cesser sa publication avec les fascicules XI-XII de la deuxième année.

NORWÈGE. — Le bibliographe norwégien M. Hjalmar Pettersen, de la Bibliothèque universitaire de Christiana, vient de publier un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de la littérature norwégienne depuis 1678 jusqu'à 1890. Le volume, qui contient plus de deux mille numéros, renferme des notices sur les ouvrages norwégiens ou non publiés en Norwège, sur les ouvrages norvégiens publiés à l'étranger, sur les traductions norwégiennes d'ouvrages étrangers et sur les traductions d'ouvrages norwégiens en langue étrangère.

RUSSIE. — Nous empruntons à l'*Academy* du 7 mars les renseignements suivants sur la Société historique fondée à la fin de 1889 par les membres de l'Université de Saint-Pétersbourg. La Société, qui compte jusqu'à présent cent soixante-trois membres, a déjà publié le premier volume de ses Mémoires, qui paraissent sous le titre de *Istoritcheskoe Obosrjénié* (Revue historique). Ce premier volume contient l'exposition des vues de M. Caréiev sur quelques points de la théorie de l'histoire; le résumé des ouvrages récents sur la Révolution française; une étude de M. Forsten sur la politique étrangère de la Suède pendant la guerre de Trente ans; une appréciation par M. Pogodin de Macaulay comme historien; l'examen par M. Stepanov des derniers ouvrages de MM. Fustel de Coulanges et Glasson sur les com-

munaux; enfin un tableau par M. Pavinski de l'état des sciences historiques en Pologne.

— M. Brückner, professeur à l'Université de Dorpat, vient de publier deux nouveaux volumes (3e et 4e) des *Matériaux pour la biographie du comte Nikita Pétrovitch Panine.* Le comte Panine a été ambassadeur à Berlin au temps de l'empereur Paul Ier. Les dépêches diplomatiques de cette époque sont d'un grand intérêt pour l'histoire.

ASIE. — Le Frère Meunier continue à nous donner de trop courts récits de ses grandes et curieuses pérégrinations. Son nouvel opuscule : *De Bordeaux à Jérusalem par les voies romaines* (Avignon, Seguin, in-16 de 24 p.) comprend la Syrie et la Palestine.

AFRIQUE. — Depuis que le chemin de fer transsaharien est de nouveau discuté, chacun se croit obligé de présenter un tracé plus ou moins ingénieux. C'est dans cet ordre d'idées que M. Paul Radiot vient de publier chez l'éditeur Leroux une brochure de huit pages intitulée : *Le Transsaharien transatlantique.* Son tracé qui va d'Oran au Rio-Nuñez par Aïn-Sefra, Tombouctou, Bamakou, Timbo, se distingue surtout des autres en ce que, dans la pensée de l'auteur, il se combine avec une grande voie commerciale reliant l'Afrique et l'Amérique du Sud.

ÉTATS-UNIS.— La Société de New-York pour l'enseignement des sciences politiques vient de publier sous ce titre : *The Reader's Guide to Economic, Social and Political Science,* une bibliographie critique rédigée par vingt-six spécialistes des ouvrages et articles parus récemment sur les sciences sociales.

— Le dernier Bulletin de la bibliothèque publique de Boston contient le fac-similé de la version latine de la première lettre de Christophe Colomb annonçant la découverte de l'Amérique. Cette lettre avait été achetée à la vente Barlow en février 1890. M. Barlow la tenait du colonel Thomas Aspinwall, qui fut autrefois consul des États-Unis à Londres.

— La réputation littéraire du président Jefferson est en ce moment gravement attaquée. M. Stillé, de Philadelphie, écrit qu'il a de sérieuses raisons de douter que l'ancien président soit réellement l'auteur de certaines œuvres qu'on lui attribue. L'auteur véritable de la « Déclaration des représentants des Colonies-Unies » serait M. Dickinson, qui était mort au moment où fut publié ce document, dont le manuscrit a été placé dans la bibliothèque de la Société historique de New-York.

— *Paper and Press,* journal commercial de Philadelphie, va faire paraître une série d'études, accompagnées d'illustrations sur les principaux journaux de Londres et leurs directeurs, par M. W. Roberts. Les premiers numéros seront consacrés au *Pall Mall Gazette,* au *Saturday Review* et au *Daily Chronicle.*

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Désolation du peuple juif,* par l'abbé M. Soullier (in-18, Roger et Chernoviz). — *Récits évangéliques, ou Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ,* par l'abbé A. Chevallier (in-18, Victor Retaux). — *Méditations sur les litanies de Jésus et de la Sainte Vierge,* par le R. P. F. Bourgoing (petit in-18, Téqui). — *Les Premières Années de la Très Sainte Vierge,* par l'abbé Perdrau (in-12, Leday). — *Mois de Marie, Doctrinal tiré de l'explication théologique des litanies de la Très Sainte Vierge,* par M.-J.-B. Lagarde (petit in-16, Lethielleux). — *Mois de Marie, ou Méditations pratiques pour chaque jour du mois de mai,* par l'abbé Berlioux (petit in-16, Vic et Amat). — *L'Ornement des noces spirituelles,* de Ruysbroeck l'admirable, trad. du flamand et accompagné d'une introd. par M. Maeterlinck (in-18, Bruxelles, P. Lacombez). — *Mémoire sur le Culte de la croix avant Jésus-Christ,* par l'abbé Ansault (in-8,

Victor Retaux). — *Réponses canoniques et pratiques sur le gouvernement et les principaux devoirs des religieuses à vœux simples*, par le R. P. F.-A.-M. Meynard (2 vol. in-18, Vic et Amat). — *Principes de droit fiscal*, t. 1er, *Principes généraux*, par A. Maton (in-8, « Revue pratique de notariat belge, » à Bruxelles). — *Commentaire théorique et pratique de la loi du 11 avril 1888*, par G. Poulle (in-8, Chevalier-Maresq). — *L'Accusé devant la loi pénale de France*, par H. Marcy (in-8, Pichon). — *Traité du contentieux des transferts*, par G. Duvert (in-8, Pichon). — *Les Philosophes contemporains*, I, par le R. P. V. Maumus (in-18, Lecoffre). — *Principios de psicología segun la doctrina de Santo Tomás de Aquino*, por D. J. M. Ortí y Lara. Vol. I (in-18, Sociedad editorial de San Francisco de Sales, Madrid). — *L'Œuvre de M. Caro et le Spiritualisme en France*, par C. Denis (in-8, Roger et Chernoviz). — *Les Débats de la conscience, catéchisme laïque*, par A. Berthet (in-12, Librairies-Imprimeries réunies). — *Nos faux Moralistes, ou les fameuses Maximes de La Rochefoucauld*, t. I, par A. Berthet, avec notice de A. Jacquin (in-12, Librairies-Imprimeries réunies). — *La Morale dans ses rapports avec la médecine et l'hygiène*, par le Dr G. Surbled (in-18, Victor Retaux — *L'Expansion de la France*, par L. Vignon (in-18, Guillaumin). — *Système financier de l'ancienne monarchie*, par L. Bouchard (in-8, Guillaumin). — *Le Crédit agricole en France et à l'étranger*, par L. Durand (in-8, Chevalier Marescq). — *La Monnaie et le Bimétallisme international*, par E. de Laveleye (in-8, Alcan). — *Traité pratique de chimie métallurgique*, par le baron H. Jüptner de Jonstorff, trad. par E. Vlasts (in-8, Gauthier-Villars). — *Les Théories modernes de l'électricité, Essai d'une théorie nouvelle*, par O. Lodge, trad. par E. Meylan (in-8, Gauthier-Villars). — *Traité encyclopédique de photographie*, t. IV, par C. Fabre (in-8, Gauthier-Villars). — *L'Hypnotisme*, étude scientifique et religieuse, par l'abbé P.-G. Moreau (in-18, Leday). — *La Vérité sur l'hypnotisme*, par A. Lelong (in-8, Roger et Chernoviz). — *Hygiène pour tous*, par le Dr G. Surbled (in-12, V. Retaux). — *Culture des primeurs dans la région du Sud-Est, rôle des engrais chimiques dans la culture maraîchère*, par E. Zacharewicz (in-18, « Progrès agricole, » Montpellier). — *Mélanges scientifiques et littéraires*, par L. Passy (in-8, Guillaumin et Masson). — *Le Cuisinier à la bonne franquette*, par M. Grandchamp (in-18 cart., Marpon et Flammarion). — *L'Année Musicale 1889-90*, par C. Bellaigue (in-18, Delagrave). — *Grammaire latine simplifiée*, par le R. P. Dom R. Boussion (in-8 cart., Delhomme et Briguet). — *Œuvres oratoires de Bossuet*, édition critique et complète par l'abbé J. Lebarcq (2 vol. in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Chants populaires de la Grèce, de la Serbie et du Monténégro*, par A. Millien (in-18, Lemerre). — *Les plus anciens Chansonniers français* (XIIe siècle), par J. Brakelmann (in-18, Bouillon). — *Origines et Sources du roman de la Rose*, par E. Langlois (in-8, Thorin). — *Les Contes populaires du Poitou*, par L. Pineau (in-18, Leroux). — *Vérités et Apparences*, par A. Hayem (in-18, Lemerre). — *Rêves et impressions*, par C. Nô (petit in-8, Librairie des bibliophiles). — *Voix de la Solitude*, par A. Jouy de Veyre (2 vol. in-8, Librairie des bibliophiles). — *Ruy Blas*, par V. Hugo (in-18, Hetzel-Quantin). — *L'Obstacle*, pièce en 4 actes par A. Daudet (in-18, Marpon et Flammarion). — *Bonheur*, par P. Verlaine (in-18, Léon Vanier). — *La Marquise Folie*, par L. de Reuillie (in-18, Savine). — *Violette Merian*, par A. Filon (in-18, Hachette). — *Les Suites d'une grève*, par M. Block (in-18, Hachette). — *L'Instituteur*, par T. Chèze (in-18, Savine). — *Pauvre adorée*, par F. Max (in-18, Lemerre). — *La Prise du regard, roman d'hypnotisme*, par A. Valdès (in-18, Marpon et Flammarion). — *L'Idéal de Germaine*, par M. Montal (in-18, Perrin). — *Amours simples*, par P. Maël (in-18, Marpon et Flammarion). — *Obéissance*, par M. du Campfranc (in-18, Gautier). — *Nou-*

velles, par H. Conway, trad. de l'anglais par Hephell (in-16, Hachette). — *Boumaza, aventures d'un coureur de bois*, par H.-B. de Laval (in-18, Téqui). — *La Maison sans fenêtres*, par R. Dombre (in-18, Gautier). — *Une Pupille gênante*, par R. Dombre (in-18, H. Gautier). — *Le Secret de l'Abbé Fauvel*, par H. de Brisay et D. Laumonier (in-18, Delhomme et Briguet). — *Les Voisins de campagne*, par G. d'Éthampes (in-18, Delhomme et Briguet). — *Au pays de la soif*, par M. de Toulhouse (in-18, Vic et Amat). — *Ronsard*, par G. Bizos (in-8, Lecène et Oudin). — *Bossuet et la Bible*, par R. de la Broise (in-8, V. Retaux. — *Saint-Simon*, par J. de Crozals (in-8, Lecène et Oudin). — *Études et récits sur Alfred de Musset*, par la Vsse de Janzé (in-18, Plon et Nourrit). — *Louis Veuillot, étude morale et littéraire*, par le P. E. Cornut (in-8, V. Retaux. — *Histoire des littératures étrangères*, par H. Tivier (in-18, Delagrave). — *Dante*, par E. Rod (in-8, Lecène et Oudin). — *Les Auteurs anglais du baccalauréat au point de vue théorique et pratique*, par L. Le Jeune (in-18, Delhomme et Briguet). — *Œuvres choisies du Chevalier de Bonnard*, publiées avec une introduction de A. Piedagnel (in-16, Librairie des bibliophiles). — *Au Sahara*, par H.-L. Roux (in-18, Marpon et Flammarion). — *Esquisses de voyages*, par la Mlle de Laubespin (in-18, Téqui). — *Études américaines*, par H. Gaullieur (in-18, Plon et Nourrit). — *Le Neveu de Rameau*, par Diderot, avec introduction de G. Monval et notice par E. Thoinan (in-16 cart., Plon et Nourrit). — *Papes et Paysans*, par G. Ardant (in-18, Gaume). — *Révolutionnaires*, par C. Nauroy (in-18, Savine). — *Chrétiens et hommes célèbres*, par l'abbé A. Baraud, 3e série (in-16, Téqui). — *La Vie de saint Louis de Gonzague*, par le P. Ch. Clair (in-18, Firmin-Didot). — *Monseigneur Alexis Canoz, de la Compagnie de Jésus, premier évêque de Trichinopoloy (1805-1888)*, par Un Père de la même Compagnie (in-8, Retaux-Bray). — *Leçons d'histoire de France et d'histoire générale, depuis Henri IV jusqu'à nos jours*, par F. Royé (in-18, Delagrave). — *L'Histoire dans l'enseignement primaire*, par A. Pizard (in-18, Delagrave). — *Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury (1792-1817)*, annotés et publiés par Mgr Ricard (2 vol. in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Recueil des actes du Comité du salut public, avec la Correspondance officielle des représentants en mission et le Registre du conseil exécutif provisoire*, t. III, *1er avril 1793-5 mai 1793*, par F.-A. Aulard (in-8, Imp. nationale). — *Mémoires du Vte Armand de Melun*, publiés par le comte Le Camus (in-8, Leday). — *La Grande Nation 1870-1871*, par E. Horn, préface de J. Simon (in-18, Plon et Nourrit). — *Souvenirs de la campagne du Tonkin*, par R. Carteron (in-8, L. Baudoin). — *Histoire de la Rochelle*, par Amos Barbot, publiée par Denys d'Aussy (3 vol. in-8, Picard, à Paris; Mme Mortreuil, à Saintes). — *La Rochelle et ses ports*, par G. Muret (in-8, Siret, à La Rochelle). — *La Querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, par A. Cauchie (in-8, Thorin). — *Souvenirs d'un officier fribourgeois, 1798-1848*, par H. de Schaller (in-8, Henseler, Fribourg). — *La Formation de la Prusse contemporaine, les origines, le ministère de Stein (1806-1808)*, par G. Cavaignac (in-8, Hachette). — *Hermann et les Hohenzollern, ou Destinées de la Prusse*, par l'abbé F. Dumas (in-8, Desclée, De Brouwer, à Lille). — *La Première Jeunesse de Marie Stuart*, par le baron A. de Ruble (in-8, L. Huard et Guillemin). — *Ma Chère Maman (Csse de Ségur, née Rostopchine)*, par sa fille Olga, Vsse de Simard de Pitray (in-18, Gaume). — *Le Français et le Provençal*, par H. Suchier, trad. par P. Monet (in-8, Bouillon). — *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, 12e fasc. (*Boulanger*), par R. Kerviler (in-8, Plihon et Hervé, à Rennes).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Abonnement A VIE aux *deux Parties,*	France : 250 fr.	— Étranger :	280 fr.
— à la *partie littéraire seule,*	180 fr.	—	200 fr.
— à la *partie technique seule,*	120 fr.	—	140 fr.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-90 sont en vente, et forment SOIXANTE VOLUMES gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, rue 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

EN VENTE A LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE
5, RUE SAINT-SIMON, 5

Répertoire des Sources Historiques du Moyen Age

Par M. l'abbé Ulysse CHEVALIER
Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

COMPLÉMENT-SUPPLÉMENT

Un volume grand in-8 de 256 pages à deux colonnes.

Prix du volume. . . . . **10** fr.
Pour les Sociétaires . . **7** fr. **50**

Commencée en juillet 1876, l'impression du premier volume de ce *Répertoire* n'a été achevée qu'à la fin de l'année 1883.

Le public auquel il s'adresse eût trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce que l'auteur immobilisât ses recherches primitives, et se refusât de faire profiter son recueil des découvertes récentes et des publications nouvelles au fur et à mesure de leur apparition. De là une certaine disproportion entre la fin et le commencement de l'ouvrage. D'autre part, comme il était inévitable, bien des ouvrages avaient échappé à ses investigations. Un *Supplément* devenait absolument nécessaire.

Le principal complément consiste dans une plus large part faite aux périodiques anglais, italiens et hollandais. Les lenteurs apportées à l'impression de ce fascicule ont permis, en outre, de pousser le dépouillement des autres périodiques et la mention des monographies jusqu'à la date du 31 décembre 1886. La somme des ouvrages dépouillés s'est accrue d'un bon quart; celle des personnages nouveaux dans une proportion naturellement beaucoup moindre. Plusieurs anomalies ont été rectifiées, quelques erreurs corrigées.

La table qui suit — et clôt pour l'auteur un labeur intermittent de dix années — ne renferme guère plus de la moitié des ouvrages cités dans le premier volume ; il a paru aussi inutile que dispendieux de l'augmenter de près du double par la mention de travaux particuliers qui n'ont souvent donné lieu qu'à une seule citation : on en trouvera d'ailleurs le titre complet dans le tome second que nous livrons au public. Dans cette table, les abréviations employées ne sont pas isolées de leur équivalent ; elles sont imprimées en caractères saillants, et c'est exclusivement d'après la forme de ces abréviations qu'a lieu le classement alphabétique. Plus ingénieux, sans doute, que satisfaisant à l'œil, ce système a permis de condenser en quelques colonnes la bibliographie des principaux monuments de la science historique.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

JUL 2 1891
LIBRARY

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME TRENTE-TROISIÈME. — LXIe DE LA COLLECTION

SIXIÈME LIVRAISON — JUIN

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
5, RUE SAINT-SIMON, 5
(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES
Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE
B. Herder.

VIENNE
Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES
Guillaume Larose (Librairie catholique), 8, rue des Paroissiens.

ROME
Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

MADRID
Fernandez de Castro (Libreria Gutenberg), 14, Principe.

LISBONNE
Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134.

MONTRÉAL
Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM
SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :
BUREAUX DE POSTE.

1891

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN 1891

I. — HAGIOGRAPHIE, par Dom Paul Piolin.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — J. Lémann : La Religion de combat (p. 491).

Jurisprudence. — E. Rouard de Card : Études de droit international (p. 493). — C. de Mougins de Roquefort : De la solution pacifique des conflits internationaux (p. 494).

Sciences et Arts. — John Hopkins University Studies in Historical and Political Science (p. 496). — Harvard University publications. Harvard Historical Monographies (p. 500). — De Gueydon : Idées maritimes d'hier, réformes maritimes de demain (p. 501). — Mique Grandchamp : Le Cuisinier à la bonne franquette (p. 502).

Belles-Lettres. — A. Chenevière : Œuvres poétiques de M. Bertaut, évêque de Séez (p. 502). — J.-J. Weiss : Essai sur l'histoire de la littérature française (p. 503). — B. Gaudeau : Les Prêcheurs burlesques en Espagne au XVIIIe siècle (p. 504). — Les Grands Ecrivains de la France : J. de la Fontaine (p. 505).

Histoire. — Gran Diccionario geográfico, estadistico é histórico de España y sus provincias de Cuba, Puerto Rico, Filipinas y posesiones de Africa (p. 506). — Rome pendant la Semaine Sainte (p. 507). — F. Allègre : Etude sur la déesse grecque Tyché, sa signification religieuse et morale, son culte et ses représentations figurées (p. 508). — C. Van Duerm : Vicissitudes politiques du Pouvoir temporel des Papes, de 1790 à nos jours (p. 510). — J. Heidemann : Die Reformation in der Mark Brandenburg (p. 510). — A. de Ruble : La Première Jeunesse de Marie Stuart (p. 511). — P. Laffleur de Kermaingant : Lettres de Henri IV au comte de la Rochepot, ambassadeur en Espagne (1600-1601) (p. 512). — L. Séché : Les Derniers Jansénistes, depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870) (p. 513). — F.-A. Aulard : Recueil des actes du Comité de salut public avec la Correspondance officielle des représentants en mission et le Registre du conseil exécutif provisoire (p. 515). — E. Hamel : Thermidor (p. 518). — Mgr Richard : Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury (1792-1817) (p. 519). — De Hübner : Une Année de ma vie, 1848-1849 (p. 522). — Denys d'Aussy : Histoire de la Rochelle, par Amos Barbot (p. 523). — E. Lavisse : La Jeunesse du grand Frédéric (p. 524). — L. Benvenuti : Dizionario degli Italiani all' estero (p. 526). — N. Bernardini : Guida della stampa periodica italiana (p. 527). — S. Rumor : Bibliografia della citta e provincia di Vicenza (p. 528). — J. Loiseleur : Les Bibliothèques communales. Historique de leur formation ; examen des droits respectifs de l'Etat et des villes sur ces collections (p. 529).

III. — BULLETIN. — De Savigny : L'Éducation chrétienne de Marthe, conseils à ma nièce (p. 531). — H. Bourgeois : Curiosités testamentaires (p. 532). — C. Vincent (Simmias) : La Faim (p. 532). — C. Colson : Transports et tarifs, précis du régime des routes et chemins, canaux et rivières, ports de mer, chemins de fer (p. 532). — C. Naudin : Description des eucalyptus introduits en Europe, principalement en France et en Algérie (p. 533). — A. Bouvier : Les Mammifères de la France, étude générale de toutes nos espèces considérées au point de vue utilitaire (p. 533). — S. Loridan : Voyages des astronomes français à la recherche de la figure de la terre et de ses dimensions (p. 534). — Cours abrégé et pratique de plain-chant (p. 534). — J. Dahlmann : Die Sprachkunde und die Missionen. Ein Beitrag zur Charakteristik der älteren Katholischen Missionsthätigkeit (1500-1800) (p. 534). — A. Barine : Les Grands Ecrivains français. Bernardin de Saint-Pierre (p. 535). — E. de Morsier : Romanciers allemands contemporains (p. 535). — J. Barbey d'Aurevilly : Dernières polémiques (p. 536). — E. G. L. et E. M. : Trois Evasions du château de Laval (1797-1799) (p. 536). — F. de Lesseps : Origines du canal de Suez (p. 536). — F. Narjoux : Francesco Crispi. L'Homme public ; l'homme privé (p. 537). — A. Chalamet : Jean Felber. Histoire d'une famille alsacienne (p. 537). — E. Lavisse : La Question d'Alsace dans une âme d'Alsacien (p. 538). — J. Heimweh : Le Régime des passeports en Alsace-Lorraine (p. 538). — La Triple Alliance de demain. La Neutralité suisse (p. 538). — Boyer d'Agen : Des Hommes! (p. 539). — M. et Mme G. Renard : Autour du Léman (p. 540). — Lyons : Christophe Colomb (p. 540).

IV. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Chéruel, Gregorovius, Weiss, Roumanille, Becquerel, Pajol, Joubert, Paparrigopoulos, Luard, Nägeli, etc. — Congrès. — Institut. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Nouvelles : Paris. — France. — Publications nouvelles.

V. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

VI. — TABLE MÉTHODIQUE DES OUVRAGES ANALYSÉS.

VII. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

VIII. — TABLE DE LA CHRONIQUE.

IX. — TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

JUI 2 1891
POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HAGIOGRAPHIE

1. *Les Actes des martyrs depuis l'origine de l'Église chrétienne jusqu'à nos temps,* traduits et publiés par les RR. PP. bénédictins de la congrégation de France. Paris, Leday, Wattelier; 1890, 4 vol. in-8 de XXXII-424, 480, 426 et 528 p., 3 fr. le vol. — 2. *Sainte Bazeille, vierge et martyre, sa légende suivie d'un commentaire,* par le R. P. CARLES, chanoine et missionnaire du Calvaire. Agen, Veuve Lamy, 1889, in-8 de 19 p., 0 fr. 75. — 3. *Vie de saint Pavace, évêque du Mans, patron spécial de la ville de Château-Renard, diocèse d'Orléans.* Château-Renard, au pensionnat de la Présentation, 1890, in-18 de 29 p. et 2 pl. 0 fr. 75. — 4. *Vie de saint Antoine le Grand, patriarche des Cénobites,* par l'abbé A. VERGER, du diocèse de Tours. Paris, Poussielgue, 1890, in-8 de XII-412 p., 3 fr. — 5. *Pèlerinages monastiques,* par le moine THÉOPHILE, O. S. B. Avignon, Seguin, 1890, in-12 de VIII-395 p., 3 fr. — 6. *Saint Félix et saint Angebert, martyrs au diocèse de Langres; étude sur leur légende,* par l'abbé HENRY, curé de Silvarouvès. Langres, 1890, in-8 de 71 p., 1 fr. — 7. *La Légende de saint Amand, l'abbaye de Nantua et la ville d'Orindinse. Petit Cartulaire de Nantua,* par J. BROSSARD, archiviste de l'Ain. Bourg-en-Bresse, 1889, in-8 de 104 p., 3 fr. — 8. *Saint Martin,* par l'abbé CHARDON, curé de Buxeuil (Indre). Paris, Vic et Amat, in-12 de 134 p., 1 fr. — 9. *Vie de saint Séréné et le Pèlerinage de Saulges,* par Dom PAUL PIOLIN. Saulges, 1890, in-18 de 232 p., 0 fr. 50. — 10. *Sainte Odile,* par L. WINTERER. Mulhouse, Gangloff, 1890, in-8 de 30 p., 0 fr. 75. — 11. *Saint Grégoire VII et la Réforme de l'Église au XIe siècle,* par l'abbé O. DELARC. Paris, Retaux-Bray, 1890, t. III, de 643 p., 7 fr. 50. — 12. *Panégyrique du Bienheureux Guerric,* prononcé à l'abbaye de Notre-Dame d'Igny, par Mgr P.-L. PÉCHENARD. Reims, 1890, in-8 de 31 p., 0 fr. 75. — 13. *Le Bienheureux Guerric, disciple de saint Bernard, second abbé du monastère de Notre-Dame d'Igny,* par l'abbé BELLER, curé d'Arcis-le-Pousart. Reims, 1890, in-8 de VII-377 p., 4 fr. — 14. *Saint Antoine de Padoue, sa légende primitive.* Sermons inédits, par le T. R. P. HILAIRE DE PARIS. Genève, Tremblay, 1890, in-8 de LI-290 p., pl., 3 fr. — 15. *Historia de santa Catalina de Siena,* par ADOLFO DE SANDOVAL. Madrid, Munoz Sanchez, 1890, in-12 de 331 p., 2 fr. — 16. *Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Bourgogne* (*Auxonne et Seurre*), par l'abbé BIZOUARD. Besançon, 1890, in-12 et in-8 de XIX-252 p., 1 fr. 50 et 2 fr. 50. — 17. *Histoire de sainte Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry* (*1464-1505*), par Mgr HÉBRARD. Paris, Poussielgue, 1890, in-8 de XXIV-527 p., 5 fr. — 18. *Sainte Thérèse,* par la comtesse D'ESTIENNE D'ORVES, avec une lettre-préface de Mgr l'évêque de Chartres. Paris, Firmin-Didot, 1890, in-8 de IX-547 p., 5 fr. — 19. *Saint François-Xavier, apôtre des Indes,* par le P. FRÉD. ROUVIER. Lille, Société de Saint-Augustin, 1890, in-18 de 55 p., 0 fr. 50. — 20. *Trois apôtres de la Nouvelle France, les PP. Jean de Brébeuf, Is. Jogues et G. Lalemant,* par le même. Lille, Société de Saint-Augustin, 1890, in-18 de 46, 48 et 28 p., 1 fr. — 21. *Le R. P. Étienne de Carheil, S. J.,* par le R. P. ORHAND, S. J. Paris, Retaux-Bray, s. d., in-8 de VIII-306 p. avec carte, 3 fr. — 22. *Le Bienheureux Jean-Juvénal Ancina, de l'Oratoire, évêque de Saluces, son éloge,* par S. FRANÇOIS DE SALES, précédé d'une notice par A.-M.-P. INGOLD, prêtre de l'Oratoire. Lille, Société de Saint-Augustin, 1890, in-32 de 28 p., 0 fr. 50. — 23. *Vie admirable de saint Alphonse Rodriguez, coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus.* Paris, Retaux-Bray, 1890, in-12 de XXXVI-378 p., 3 fr. — 24. *Le Cardinal Frédéric Borromée,* par CHARLES QUESNEL. Lille, Société de Saint-Augustin, 1890, in-8 de 192 p., 2 fr. — 25. *Vie de la Bienheureuse Mère Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal,* d'après les Mémoires de la Mère FRANÇOISE-MADELEINE DE CHAUGY. Lille, Société de Saint-Augustin, 1891, in-8 de 206 p., 2 fr. — 26. *Histoire de Jean-Baptiste Delaveyne, religieux de l'ordre de Saint-Benoît,*

fondateur et supérieur général de la congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers, par l'abbé Marillier, vicaire général de Nevers. Paris, Lecoffre, 1890, in-8 de xv-433 p. avec grav., 5 fr. — 27. *Vie du P. Romain Hinderer, S. J., l'apôtre du Sacré-Cœur dans l'Église de Chine (1663-1744)*, par le P. Théodore Chaney, S. J. Paris, Retaux-Bray, 1889, in-12 de 172 p., 0 fr. 75. — 28. *Vie du Bienheureux Félix de Nicosie, de l'ordre des Frères Mineurs capucins*, par le R. P. Henri de Grèzes, du même ordre. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1890, in-12 de xxi-331 p., 2 fr. — 29. *Le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la congrégation de la Mission, dite des lazaristes*. Lille, Société de Saint-Augustin, 1890, in-32 de 41 p., 0 fr. 50. — 30. *Vie du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la congrégation de la Mission*, par Un prêtre de la même congrégation. Édition revue et abrégée. Lille, Société de Saint-Augustin, 1890, in-8 de 180 p., 1 fr. — — 31. *Le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, prêtre missionnaire et martyr*, par M. Démimuid, directeur général de la Sainte-Enfance. Discours prononcés les 3, 4 et 5 décembre 1889, dans la chapelle de la Maison mère de la Mission. Paris, Téqui, 1890, in-12 de 160 p., 1 fr. — 32. *Les Deux nouveaux Martyrs, Jean-Gabriel Perboyre, de la congrégation de la Mission, et Pierre-Louis-Marie Chanel, de la Société de Marie*. Paris, Casterman, 1890, in-32 de 108 p., 0 fr. 50. — 33. *Les Saints de Rome au xixe siècle, Vincent Pallotti*, par J.-T. de Belloc. Paris, Téqui, 1890, in-8 de iv-382 p. et 1 grav., 2 fr. — 34. *Sœur Rose, sa vie et son œuvre. La Messe réparatrice*, par Arthur Loth. Paris, Bloud et Barral, 1890, in-12 de x-474 p., 3 fr. — 35. *Dom François Régis, procureur général de la Trappe à Rome, fondateur et premier abbé de Notre-Dame de Staouëli (Alger)*, par l'abbé J. Bersange. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, s. d., in-12 de xvi-404 p., 4 fr. — 36. *Madame Du Bourg, Mère Marie de Jésus, fondatrice de la congrégation des Sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge*, par le même. Même librairie, s. d., in-8 de xi-369 p., 5 fr. — 37. *Vie du Révérendissime Père Alexandre-Vincent Jandel, soixante-troisième maître général des Frères Prêcheurs*, par le P. F. Hyacinthe-Marie Cormier, du même ordre. Paris, Poussielgue, 1890, in-8 de xii-579 p., 6 fr. — 38. *Vie du P. Damien, l'apôtre des lépreux de Molokaï, de la congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus)*, par le R. P. Philibert Tauval, avec une introduction de son frère le R. P. Pamphile de Veuster, de la même congrégation. Lille, Société de Saint-Augustin, 1890, in-8 de 216 p., 2 fr. 50. — 39. *Notes et Souvenirs sur l'abbé Petit, chanoine, vicaire général, chancelier de l'archevêché de Paris, mort à Jérusalem le 11 octobre 1888*, par l'abbé Tapie, chanoine honoraire, directeur du petit séminaire de Paris. Paris, bureaux de la *Semaine religieuse*, 1890, in-12 de xxii-306 p., 2 fr. — 40. *Mgr Besson, évêque de Nîmes (1875-1888)*, par Mgr Gilly, son successeur sur le siège de Nîmes. Besançon, Paul Jacquin, 1890, in-18 de 403 p., 3 fr. — 41. *Sainte Geneviève, patronne de Paris et de la France*, par F. J. L. Lille, Société de Saint-Augustin, s. d., in-12 de 144 p., 1 fr.

1. — A toutes les époques, l'Église a recommandé à ses enfants la lecture des vies des saints et surtout des martyrs; dans un temps comme le nôtre, où tous respirent un air saturé de naturalisme, cette lecture devient plus nécessaire encore. Convaincus de cette vérité, des bénédictins français ont entrepris une véritable histoire du Martyre, un recueil des actes dont la plus grande partie est inédite en notre langue. Les recueils composés par Dom Ruinart, Assémani, Surius, les Bollandistes et quelques autres se fondent dans cet ensemble. Encore que les compilateurs se soient proposé surtout d'édifier le lecteur, ils se sont gardés d'accepter indistinctement tous les *Actes* qui s'offraient à leurs recherches; mais ils ont évité avec plus de soin encore de tomber dans le défaut d'une critique excessive. Ils estiment avec raison que si la présence du merveilleux suffisait pour faire rejeter tel ou tel récit, il faudrait considérer comme apocryphes non seu-

lement les *Actes des martyrs,* mais encore les Livres Saints eux-mêmes. D'ailleurs, en insérant quelques actes d'une authenticité plus ou moins problématique, ils ont soin d'avertir le lecteur. Personne ne s'y méprendra, les éditeurs ne songent nullement à présenter les *Actes des martyrs* comme la continuation des Évangiles. C'est un fragment très important de la vie des saints, très utile pour l'édification des âmes ; ce n'est pas autre chose.

2. — Je ne me fais pas illusion sur les difficultés que peut soulever la légende de *Sainte Bazeille,* écrit le R. P. Carles, aussi il ne se contente pas de donner la légende, il cherche à répandre la lumière sur les faits qui paraissent les plus obscurs. Son travail est une œuvre de critique. Établir solidement la réalité du culte, puis prouver que les faits essentiels ne sont pas en contradiction avec ce qui est connu des événements certains de l'époque, voilà ce que se propose le R. P. Carles dans son commentaire, et c'est tout ce que l'on peut demander en pareille circonstance. Il publie, de plus, la légende encore inédite de sainte Bazeille, *Basilia.*

3. — *Saint Pavace*, troisième évêque du Mans, vécut au IIe siècle. Ses reliques furent transportées en Angleterre, et, au Xe siècle, elles furent rapportées en France et déposées dans le château-fort de Château-Renard, alors du diocèse de Sens. Des circonstances providentielles ayant amené une nouvelle reconnaissance des reliques du saint évêque, un auteur anonyme a publié le petit ouvrage dont nous nous occupons, et dans lequel on rencontre des détails intéressants sur le culte rendu à l'évêque du Mans.

4. — La *Vie de saint Antoine le Grand* n'est pas seulement célèbre comme l'un des documents les plus remarquables de l'hagiographie, mais encore par les conversions qu'elle a produites dans tous les temps. Nul n'a oublié les pages éloquentes dans lesquelles saint Augustin décrit l'heureux changement qu'elle produisit dans son âme. M. l'abbé Verger, curé au diocèse de Tours, a pensé qu'il serait utile de mettre cette lecture à la portée de tous les chrétiens, et le livre qu'il a composé dans ce but est très propre à produire les plus salutaires impressions. Il ne s'est pas contenté de traduire l'œuvre de saint Athanase; mais il a recueilli encore dans les historiens de l'Église ce qui pouvait compléter le sujet. Ce n'est pas que l'auteur cherche à faire un ouvrage d'érudition, il cherche plutôt, par des réflexions pieuses, à toucher les cœurs et à les engager dans les voies de la perfection. Il n'hésite jamais à présenter les faits de la vie surnaturelle dont son sujet est rempli, et mérite, sous ce rapport encore, les plus grands éloges. Sans rechercher les ornements d'une diction propre à flatter les goûts difficiles, il rencontre naturellement ces qualités qui contentent les esprits justes. Nous ne voulons pas finir en élevant des

M. l'abbé Bizouard s'est attaché à la marche historique la plus rigoureuse. Ayant entre les mains les archives des monastères d'Auxonne et de Seurre, fondés par Colette, il en tire des renseignements que les historiens antérieurs n'avaient pas connus. Il peut poursuivre ses récits jusqu'à la destruction de ces deux monastères par la Révolution, et la fin n'est pas moins édifiante que les commencements.

17. — Après avoir publié une histoire de l'ordre des Annonciades, Mgr Hébrart vient de donner au public la vie de la bienheureuse fondatrice, *Sainte Jeanne de France* ou de Valois. Il offre l'exemple de cette grande servante de Dieu aux âmes chrétiennes que le malheur poursuit. Ses récits sont d'autant plus intéressants qu'ils reposent sur des documents absolument authentiques et la plupart inédits. Il y aurait à examiner la validité réelle du mariage de sainte Jeanne, quelques détails admis sans un examen suffisant des sources; mais l'ouvrage est édifiant et généralement solide.

18. — Mgr Dupanloup nourrit longtemps le projet de publier une *Vie de sainte Thérèse*, et il réunit des matériaux et des observations à ce sujet; mais les occupations multiples qui dévorèrent sa vie ne lui permirent point de mettre ce projet à exécution. Il eut au moins la consolation de savoir que l'œuvre qu'il avait tant désirée serait exécutée selon ses idées. En lisant certains écrits de Mme la comtesse d'Estienne d'Orves, il avait reconnu un esprit propre à remplir ses vues, et ce fut avec une douce satisfaction qu'il la vit accepter la tâche qu'il lui imposait. Mme la comtesse d'Estienne d'Orves a su traiter le sujet délicat qui lui était confié avec une science, un tact auxquels les juges les plus difficiles rendent justice. Outre l'intelligence du sujet, le talent remarquable de l'exposition, la fidélité à ne pas s'écarter de la biographie de la vierge d'Avila, nous devons louer la simplicité et le goût parfait de la diction.

19 et 20. — Le R. P. Ferd. Rouvier, S. J., en publiant les vies de *Saint François Xavier* et des *PP. Jean de Brébeuf, Is. Jogues et G. Lallemand*, a entrepris une œuvre de propagande d'une utilité réelle.

21. — Dans la vie et la correspondance inédite du *R. P. Étienne de Carheil*, le R. P. Orhand poursuit le même but avec des renseignements plus érudits.

22. — L'opuscule sur *le Bienheureux Jean-Juvénal Ancina*, publié par le R. P. Ingold n'a d'autre but aussi que l'édification des âmes chrétiennes.

23. — *La Vie admirable de S. Alphonse Rodrigues* a été inspirée par la même pensée et elle sera recherchée par les lecteurs qui désirent surtout trouver de sages conseils pour avancer dans la perfection.

24. — *Le Cardinal Frédéric Borromée*, qui succéda à saint Charles sur le siège de Milan après un intervalle de dix ans, est digne, sous

tous les rapports, d'être rapproché de son illustre parent. Il montra le même zèle pour défendre les droits de l'Église et pour répandre la doctrine la plus pure. Au milieu d'une peste terrible, il fit voir le même dévouement. Son histoire mérite l'admiration des esprits studieux et des hommes pieux.

25. — La Mère Françoise-Madeleine de Chaugy était petite-nièce de *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal;* elle fut durant longtemps secrétaire de la fondatrice de la Visitation, et elle a laissé des Mémoires, qui ont le plus grand intérêt. Ces Mémoires, cependant, sont un peu longs, et il était utile d'en faire un abrégé. La Société de Saint-Augustin offre cet ouvrage, qui sera utile à un grand nombre de lecteurs.

26. — *Dom Jean-Baptiste Delaveyne, fondateur des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers,* a laissé une réputation de piété qui se soutient depuis deux siècles avec le souvenir des faveurs surnaturelles qui lui ont été accordées. M. l'abbé Marillier, vicaire général de Monseigneur l'Évêque de Nevers, a rendu un véritable service en recueillant tout ce que l'on peut savoir de ce serviteur de Dieu. C'est pour obéir à sa piété, et aussi pour satisfaire aux vœux des religieuses qui honorent Dom Delaveyne comme leur fondateur, qu'il a entrepris ce long et utile travail. Peut-être l'auteur donne-t-il trop de détails sur les lieux habités par Dom Delaveyne : cela intéresse peu les lecteurs étrangers au pays. Nous ne pouvons accorder que ce religieux ait appartenu à la Congrégation de Saint-Maur, il était de celle de Cluny. Il nous reste quelques écrits de Dom Delaveyne; l'un des plus intéressants est la lettre qu'il écrivit à l'occasion de la mort de Marcelline Pauper qu'il avait dirigée lui-même dans les voies les plus hautes de la perfection.

27. — Géographe, mathématicien, commissaire impérial en Chine, *le P. Romain Hinderer, S. J.* ne se servit de tous ses talents que pour répandre la foi chrétienne au milieu des infidèles, et, dès qu'il le put, il jeta de côté tous ces honneurs qui lui étaient imposés pour se vouer sans retour au service des pauvres, dont il aimait surtout l'obscurité et les privations. Mais sous les haillons de la misère, il eut le don de captiver le cœur des princes et des multitudes. D'un cœur intrépide, il brava les tyrans les plus redoutables pour protéger les faibles qui plaçaient en lui leur confiance. Il est surnommé l'apôtre du Sacré-Cœur en Chine, et l'on vit se lever sur sa tombe toute une légion de confesseurs et de martyrs. Il mourut le 26 août 1744.

28. — *Le B. Félix de Nicosie* fut d'abord le modèle de l'ouvrier chrétien, lorsque dans la maison de son père il exerçait le métier de cordonnier. Admis vers trente ans dans l'ordre des capucins, et bientôt chargé des fonctions de quêteur, il fut un exemple des plus admirables

vertus sur lequel la ville et les campagnes voisines arrêtèrent leurs regards avec complaisance et admiration. Le P. Henri de Grèzes fait parfaitement ressortir le caractère joyeux du Bienheureux Capucin et les fruits du salut qui en résultèrent pour la population entière. Félix fut véritablement le père des pauvres, l'apôtre du pays, l'ami et le bienfaiteur des enfants. Un siècle s'est écoulé depuis sa mort, et le souvenir de ses vertus et de ses miracles est encore vivant dans la contrée.

29, 30 et 31. — Nous avons trois ouvrages nouveaux sur *le B. Jean-Gabriel Perboyre :* le premier est très abrégé, le second est un résumé d'une vie plus étendue, mais il offre tous les faits essentiels; le troisième est un recueil des trois panégyriques prononcés dans l'église des prêtres de la Mission à l'occasion des fêtes de la béatification. Ces trois ouvrages méritent d'arrêter l'attention du lecteur dont ils relèvent le courage en montrant que les martyrs de nos jours ne sont pas inférieurs à ceux des premiers siècles de l'Église.

32. — Dans un opuscule très court, un écrivain qui ne nous fait pas connaître son nom, raconte d'une manière succincte les vies des *Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre et Pierre-Louis-Marie Chanel.* Ce qui concerne ce dernier est plus complet; mais les deux monographies sont écrites de manière à attacher vivement.

33. — *Les Saints de Rome au* XIXe *siècle :* voilà un titre trop général pour un ouvrage qui ne renferme que trois monographies : le Vénérable Pallotti, Élisabeth Sonna et Bernard Clausi. Les dernières nouvelles de Rome nous apprennent que le premier va être inscrit au nombre des Bienheureux dans une solennité prochaine. Sur chacun de ces serviteurs de Dieu, M. Belloc présente les dates principales et les faits qui les caractérisent; mais il ne s'astreint point à une marche rigoureusement historique. Ce livre est très édifiant, et on peut le croire très exact, car l'auteur s'appuie surtout sur les pièces réunies pour le procès de béatification. On sait que le V. Vincent Pallotti a fondé une congrégation de missionnaires sur laquelle la bénédiction de Dieu s'est visiblement répandue, et l'auteur offre à ce sujet des renseignements précis et d'un vif intérêt.

34. — La vie de *Sœur Rose* s'est écoulée presque tout entière en France et même à Paris. Quelles tristes révélations sur l'enfance d'une partie de la population de la capitale ! Malgré les dangers, malgré les malheurs innombrables de cette femme dont l'existence n'est, durant de longues années, qu'une suite d'infortunes, la grâce finit par l'emporter, et elle goûte le bonheur lorsqu'elle est admise chez les norbertines, où elle donne l'exemple d'une vie sainte et d'une mort de prédestinée. Cette servante de Dieu a fondé une œuvre très connue des personnes de piété sous le nom de « Messe réparatrice. » Sa vie,

écrite par M. Arthur Loth, est du plus grand intérêt ; peut-être néanmoins désirerait-on un peu plus de concision.

35. — *Dom François Régis* (Léon de Martrin-Dones), fondateur et premier abbé de Notre-Dame de Staouëli, puis procureur général de son ordre à Rome, a accompli une longue carrière saintement remplie d'œuvres importantes pour l'Église, pour l'ordre monastique, pour la France et surtout pour notre colonie d'Afrique. Sa vie, écrite par M. l'abbé Bersange, a obtenu un succès auquel elle avait bien droit. La figure de Dom François Régis est belle et attachante. Ce moine de notre temps, d'un abord si aimable et d'un caractère si attrayant, joignait à ces qualités l'amour passionné du sacrifice et les vertus austères du cloître. Le récit de la fondation du monastère de Staouëli, sur le sol africain, nouvellement conquis par la France, est un sujet dont l'intérêt grandit avec le temps. L'importance de l'œuvre s'affirme chaque jour et fait comprendre les vues élevées de l'abbé François Régis et de ses compagnons de travail et de sacrifice. A l'heure présente, que de si beaux succès ont récompensé les rudes épreuves du début, on aime à se rappeler les travaux de ces moines agriculteurs qui recommencèrent, en plein dix-neuvième siècle, l'œuvre de défrichement et de civilisation accomplie par les fils de Saint-Benoît dans l'ancienne France. Là ne se borne pas l'intérêt du livre que nous avons sous les yeux : M. de Courcelle, Dom Joseph-Marie Herbelin, abbé de la Grande-Trappe, coopèrent efficacement à la fondation du monastère africain ; les relations de Dom François Régis avec le maréchal Bugeaud, avec le duc d'Aumale et plusieurs généraux et officiers de notre armée, avec Abd-el-Kader, avec Horace Vernet ; son rôle comme procureur général de la Trappe à Rome, sa mission en Angleterre, ses soins pour conduire un pèlerinage en Terre-Sainte et pour fonder l'abbaye de Saint-Paul-Trois-Fontaines à Rome, tous ces récits attachent puissamment le lecteur à ce moine en qui l'on retrouve toujours l'homme des relations les plus affectueuses, en même temps que le cénobite qui fait de la prière et de la contemplation ses plus chères délices. — Il faudrait ajouter que ce livre n'est pas seulement une biographie instructive et très édifiante, mais un récit pittoresque et plein de couleur, de mouvement et d'entrain.

36. — La vie de *Madame Du Bourg,* que vient de publier le même auteur, se distingue aussi par de remarquables qualités de style et par une scrupuleuse exactitude. Madame Du Bourg est la fondatrice de la congrégation des Sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge ; congrégation à laquelle se rattachent deux autres branches, nombreuses et aussi importantes par les fruits de salut qu'elles produisent. En effet, avant de fonder sa congrégation, Madame Du Bourg fut attachée à quatre autres, afin de pouvoir composer « l'esprit de sa famille reli-

gieuse avec un délicieux mélange de la suave simplicité de la Visitation, de ce zèle intelligent pour l'éducation de la jeunesse qui est le caractère des Sœurs de Notre-Dame, de la ferveur et de l'esprit d'oraison qui animent les filles du Verbe-Incarné ; et enfin, de l'admirable dévouement aux pauvres et aux malades qui distingue les Sœurs hospitalières de Saint-Alexis (p. 33). » Douée de grandes qualités naturelles, Madame Du Bourg avait reçu des dons surnaturels d'un ordre exceptionnel : elle était en relations fréquentes avec les âmes du purgatoire, elle entrait souvent en extase et ses ravissements l'élevaient souvent au-dessus de la terre ; elle avait aussi le don de prophétie et celui des miracles. M. Bersange cite des témoignages absolument incontestables.

37. — Jean-Joseph-Alexandre Jandel (en religion Alexandre-Vincent) naquit à Gerbévillers, au diocèse de Nancy, le 18 juillet 1810. Il reçut de ses parents une éducation distinguée et attribua toujours aux vertus de sa pieuse mère, Joséphine-Marie, la grâce de sa vocation à la vie sacerdotale, puis à la profession religieuse. Il était supérieur du petit séminaire de Pont-à-Mousson lorsque le P. Lacordaire l'invita à entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Mais il avait pris des engagements avec les jésuites ; ceux-ci toutefois ne tardèrent pas à reconnaître que sa voie était plutôt pour les Frères-Prêcheurs. En 1841, l'abbé Jandel entra au couvent de la Quercia, près Viterbe, et y fit son noviciat. Après avoir prononcé ses vœux, il rentra en France, où il exerça le saint ministère. Il était recherché surtout pour la conduite des âmes, car il ne possédait pas les qualités extérieures pour un orateur distingué. Pie IX, qui possédait le don de connaître les hommes, fit venir le P. Jandel à Rome, ne dissimulant pas ses vues pour la réforme de certaines parties de l'ordre dominicain. En 1850, le Pape le nomma vicaire général de tout l'ordre ; en 1855, il le nomma maître général ; enfin, en 1862, le chapitre général l'élut à la suprême dignité de l'ordre. Sa haute vertu et ses grands mérites avaient vaincu toutes les difficultés qui s'opposaient à son élévation. En 1869 et 1870 il assista au concile du Vatican comme général de son ordre et s'y distingua par la rectitude de son jugement et la fermeté de son caractère. Lorsque Rome fut envahie par les spoliateurs du Saint-Siège, le P. Jandel ne se laissa pas déconcerter un moment. Son attitude vis-à-vis des agents de la confiscation leur arracha cette parole : « Quel est donc ce P. Jandel qui nous tient ainsi tête ? » Cet homme, si ferme pour maintenir les droits de l'Église, était le père le plus affectueux pour ses religieux. Il eut la joie de ne pas mourir, en 1872, avant d'avoir assuré, dans un dernier chapitre général, le retour à l'observance telle que l'avaient comprise et pratiquée saint Dominique et ses premiers disciples. La vie de ce grand religieux offrait des difficultés de plus d'un genre ; le R. P. Cormier a su les vaincre avec bonheur.

38. — Les écrivains catholiques de l'Europe, de l'Angleterre surtout, et ceux de l'Amérique, spécialement des États-Unis, n'avaient pas attendu la mort du P. Damien de Veuster, religieux de la congrégation des Sacrés-Cœurs, autrement dit de Picpus, pour célébrer l'héroïsme de l'apôtre des lépreux de Molokaï. En France, il était surtout connu par les récits publiés dans les *Annales des Missions*. On accueillera avec faveur la vie de l'héroïque religieux, écrite avec simplicité et sincérité par le P. Philibert de Touvel et publiée par le P. Pamphile de Veuster. Ce dernier, voyant que le caractère de son frère n'était pas sainement apprécié par tous les écrivains, a cru devoir donner un livre nouveau dont la plus grande partie est empruntée à la correspondance même du saint missionnaire. Il espère aussi contribuer à former des successeurs dans l'œuvre héroïque du P. Damien.

39. — La vie de M. l'abbé Petit est riche en renseignements précieux pour l'édification des âmes et pour l'histoire contemporaine. Il a rempli une place importante dans l'administration du diocèse de Paris, il a rendu des services à plusieurs communautés, et, aux jours sinistres de la commune, il fut au nombre des otages. Il échappa comme par miracle à la mort, et peu après il partit pour accomplir le pèlerinage de Jérusalem où il rendit son âme à Dieu, laissant les plus beaux exemples d'une vie sacerdotale.

40. — *Mgr Louis Besson, évêque de Nîmes,* termina sa carrière à peu près dans les mêmes temps. Il avait longtemps occupé une place considérable dans le diocèse de Besançon ; en 1870 il accompagna son évêque, le cardinal Mathieu, au concile du Vatican. Sa conduite ne fut pas exempte de reproches et les esprits les plus sages pensaient qu'il s'était fermé toute voie à l'épiscopat. Il n'en était rien, grâce à la mansuétude du Pontife romain. En arrivant à Nîmes, néanmoins, pour remplacer Mgr Plantier, il trouva de forts préjugés. Il parvint à faire tout oublier, et Mgr Gilly, son successeur sur le siège épiscopal et qui fut son vicaire général, avoue qu'il fut de ceux qui eurent à oublier le passé, et qu'il le fit facilement lorsqu'il le vit se donner tout entier aux travaux du ministère épiscopal. Dans son livre, Mgr Gilly montre une vraie admiration pour son prédécesseur et il le suit presque jour par jour dans ses œuvres diverses. Il offre une analyse intéressante de ses discours et de ses écrits.

41. — La *Vie de sainte Geneviève* est une œuvre de vulgarisation.

DOM PAUL PIOLIN.

THÉOLOGIE

La Religion de combat, par l'abbé JOSEPH LÉMANN. Paris, Victor Lecoffre, 1891, in-8 de xv-527 p. — Prix : 7 fr. 50.

La religion des enfants de lumière est avec eux à genoux pour prier,

assise pour enseigner et debout pour combattre. C'est dans cette dernière attitude que M. l'abbé Lémann nous présente l'Église au milieu du péril actuel de la civilisation et de la société. Le but de cette apologie d'un genre nouveau est de porter les catholiques à agir et de contribuer à l'organisation des volontés et des forces qui doivent s'opposer aux envahissements de l'apostasie.

L'ouvrage se divise en quatre livres; les trois premiers contiennent les prémisses et le dernier la conclusion. Dans le livre I, après avoir rappelé l'œuvre des deux grands papes Pie IX et Léon XIII, qui ont séparé la lumière des ténèbres au sein de la société moderne, l'auteur décrit les positions respectives des différents groupes et marque le passage possible des ténèbres à la lumière. Dans ces considérations fort bien développées, on remarquera surtout une application aussi ingénieuse que vraie de l'allégorie platonicienne de la « caverne. » Le livre II est une magnifique description de la Cité de Dieu; il nous fait assister au développement de l'enfant de lumière par la foi, la pureté, la charité; il nous montre le rôle des maîtres éclairés et des guides sûrs, des apôtres, des missionnaires, des séraphins de la terre qui sont les âmes appelées à la vie parfaite, et de cette multitude de justes aux vertus cachées qui est dans l'Église ce qu'est la voie lactée au firmament. Dans le camp opposé (livre III) les enfants de ténèbres ont pour traits caractérisques l'hypocrisie pharisaïque, la débauche, la dureté; et rien n'égale l'insolence du plan sectaire si ce n'est l'inutilité des efforts tentés contre Dieu. Le livre IV a pour titre : *Les Enfants de lumière contre les fils de ténèbres*. Il se divise en deux sections dont la première a pour objet la tactique défensive que doivent suivre les catholiques appuyés sur la pierre angulaire, groupés autour de la croix, formant une citadelle imprenable autour de l'âme de l'enfant et autour de la divine Eucharistie, soutenant les droits de l'Église qu'il faut aimer en mère et traiter en reine, et enfin exerçant l'influence la plus heureuse sur les gloires de leurs patries. La seconde section établit la légitimité et la nécessité de la tactique offensive qui doit être tout à la fois l'attaque de la vérité pour arracher à l'apostasie le masque dont elle se couvre, l'attaque de l'amour ou de la charité qui seule peut apporter le remède efficace aux souffrances morales et matérielles qui constituent la question sociale, enfin l'attaque de la justice par le rappel du grand jour des justices du Seigneur.

On voit que cet ouvrage présente aux soldats de la bonne cause une nourriture spirituelle parfaitement adaptée. Sur chacun des points que nous venons d'indiquer, l'auteur développe des vues d'une justesse saisissante, avec une grande sûreté de doctrine et un talent d'expression tout spécial. Une connaissance profonde des Saintes Écritures

lui fournit un riche trésor d'analogies les plus heureuses. Par la beauté et la force des images dont il revêt sa pensée, il donne à la vérité une forme vivante qui captive et pénètre. Les formules courtes, lumineuses, dans lesquelles il résume toute une démonstration, ressemblent parfois à des coups frappés par une vaillante épée. Si pour obtenir un grand nombre de lecteurs, il suffit qu'un ouvrage, traitant de choses actuelles et d'une gravité qui s'impose, soit bien fait, bien écrit, inspiré par une foi communicative, M. Joseph Lémann aura cet heureux succès que nous désirons avec lui dans l'intérêt de la cause qu'il défend. LAMOUREUX.

JURISPRUDENCE

Études de droit international, par E. ROUARD DE CARD, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. Paris, Pedone-Lauriel, 1890, in-8 de VII-232 p. — Prix : 5 fr.

M. Rouard de Card réunit en un volume plusieurs études fort intéressantes, qu'il a successivement publiées sur : l'échange des actes de l'état civil entre nations par voie diplomatique ; — le droit international moderne et la codification des lois de la guerre continentale ; — l'assistance judiciaire et les étrangers en France. — Il introduit également dans le même recueil des travaux relatifs à la naturalisation en Algérie et à la participation des indigènes aux assemblées locales, parce que, dit-il fort à propos, ces deux études se réfèrent aux effets juridiques d'une conquête. Un autre chapitre relatif aux annexions et plébiscites dans l'histoire contemporaine vise également le droit de conquête, ce grand problème international des temps modernes. Nous nous y arrêterons.

Rejetant, avec raison, les théories prussiennes et hégéliennes des Geffcken et des Bluntschli, il conclut à ce que « désormais, tout traité qui portera annexion d'un territoire appartenant à un État régulièrement constitué, devra être soumis au vote des populations intéressées (p. 40). Dans un rapport présenté au Congrès bibliographique de 1888 (p. 90 du *Compte rendu*), j'ai aussi parlé avec complaisance des stipulations par lesquelles les chefs d'État soumettraient les translations de territoires à une consultation sur les vœux, la volonté ou le désir des populations (les trois expressions ont été employées) ; mais je me suis bien gardé, comme fait M. Rouard de Card, d'accorder la même faveur à des soulèvements suscités ou soutenus par un voisin ambitieux, qui tentera ensuite de légitimer son usurpation par un appel aux populations, sans l'assentiment du souverain dépouillé. Il y a même contradiction entre les prémisses historiques de l'auteur et la conclusion dogmatique. Il raconte, il justifie des mouvements essentiellement révolutionnaires, et il conclut à « un traité, » entre les deux souverains.

Sa conclusion ne s'applique logiquement qu'à la cession de la Savoie et de Nice, de la Vénétie et de l'île Saint-Barthélemy, puisque les agrandissements en Italie n'ont pas été sanctionnés par les intéressés, lesquels ont, au contraire, protesté, comme M. Rouard de Card le mentionne lui-même.

D'un autre côté, c'est une idée politicienne de poser comme une règle inflexible que les populations seront consultées « par le suffrage universel. » C'est compromettre la cause des populations que de la lier à une forme particulière, dont tout le monde n'admet pas l'efficacité et la légitimité, étant donné le mode confus dont il est usé partout de cette forme de consultation. Je n'ai pas besoin du suffrage universel pour savoir que les Polonais de la Posnanie ne veulent être ni germanisés ni protestantisés. Ce suffrage dirait-il qu'ils le veulent, je lui répondrais qu'il ment. De même pour l'Alsace et la Lorraine. Pourquoi aussi dire « plébiscite? » Pourquoi le *scitum* de la *plèbe?* Mettez plutôt : *populiscite.* Ce que j'en dis n'est pas pour opposer une thèse politicienne à une autre, mais pour dégager la cause des populations de toute compromission dangereuse. La diplomatie doit planer au-dessus de la politique.

J'ai encore sur le cœur de faire remarquer à M. Rouard de Card que le moyen âge (p. 37) n'a pas sur la conscience la tyrannie dont les conquérants de nos jours accablent les peuples annexés, en s'attaquant violemment à leurs usages, à leurs traditions, à leur langue jusque dans l'enseignement de la lecture et du catéchisme, jusqu'aux conversations de la rue. Dans le même Congrès bibliographique de 1888, j'ai essayé de montrer que l'annexion n'avait pas, au moyen âge, ce caractère odieux, qui me fait aspirer, avec M. Rouard de Card, à la généralisation de l'appel aux populations dans les traités de cession entre les deux souverains intéressés.

A. D'AVRIL.

De la solution pacifique des conflits internationaux. — *L'Arbitrage international — Histoire — Fonctionnement — Réformes,* par CH. DE MOUGINS DE ROQUEFORT, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel d'Aix. Paris, A. Rousseau, 1889, in-8 de VII-292 p. — Prix : 6 fr.

« On lira avec intérêt et profit cette étude substantielle, claire et vivante. Je ne crois pas qu'on puisse indiquer un meilleur guide aux personnes désireuses de se renseigner exactement sur une matière si grave et de savoir où en est, au point de vue du fait et au point de vue du droit, une question que je ne crains pas d'appeler une question vitale pour la civilisation (p. v). » Je suis complètement d'accord, sur ce point-là, avec le jugement consigné par M. F. Passy dans sa préface au livre de M. M. de Roquefort.

Les premières lignes de l'ouvrage vont d'ailleurs nous montrer quel esprit y préside : « Nous inscrirons le nom de Dieu en tête (p. 5). » Dans le chapitre intitulé : *Étude sur le monde politique*, M. de Roquefort relève avec raison que le *jus gentium* des Romains n'avait pas un caractère international public. On devrait traduire, selon moi, par cette appellation : « le droit des gentils. » Au cours de son étude, l'auteur cherche à démontrer l'insuffisance de l'arbitrage et la nécessité d'un tribunal international. C'est l'opinion de tous les jurisconsultes : je doute qu'elle soit généralement adoptée par les hommes d'État et spécialement par les diplomates, même avec la clause que la compétence des juges ne sera pas obligatoire et s'appliquera seulement à des causes tangibles (p. 86). Quant aux questions intéressant l'honneur, j'estime qu'elles pourraient être soumises à l'arbitrage, ou du moins à la médiation, comme il est pratiqué pour les querelles individuelles.

Parlant des *Tendances pacifiques à travers les siècles* (p. 109), M. de Roquefort parle avec éloge des conciles, de l'action pontificale ; il cite les philosophes et protestants qui s'y sont référés. Il se prononce avec raison contre les projets de fédération universelle (p. 135). Il rappelle en détail ce qui a été fait dans les temps modernes pour la solution pacifique des conflits internationaux. Indépendamment du tribunal projeté, il demande que l'arbitrage soit généralisé, comme il a été proposé « sur la terre d'Amérique, » que notre auteur, je ne sais pourquoi, qualifie de « généreuse. »

« Le désarroi procède des doctrines — le gros travail est de s'accorder sur les principes (p. v et 5). » Rien de plus juste. Lorsqu'on se sera entendu sur le droit de conquête, sur l'intervention, sur la protection des coreligionnaires, sur les applications de l'article 118 de l'Acte général de Vienne, etc., etc., il sera facile de recourir à l'arbitrage même préalable et obligatoire, peut-être à un tribunal permanent, quoique j'en doute encore. (Voir dans le *Polybiblion* les articles consacrés aux ouvrages de MM. Kamarowski, Sir H. Sumner-Maine, Pasquale Fiore, et le *Congrès bibliographique de 1888*, pages 18 et suivantes.) Où trouver des juges aptes à prononcer sur toutes les questions qui peuvent surgir ? on ne s'y improvise pas. Il y a des affaires que j'étudie, que j'ai pratiquées même pendant vingt ans ; je pourrais les plaider ; j'hésiterais encore à accepter d'en être juge.

En général, qu'il s'agisse de médiation d'arbitrage ou de tribunal, tous les auteurs font une part trop exclusive aux hommes de loi. Les recours en solution pacifique doivent être portés devant des souverains ou des hommes d'État qui s'entoureront des lumières des spécialistes afférents. Les jurisconsultes ne sont pas des juges : ce sont des « juristes » qu'on « consulte. »

A. D'AVRIL.

SCIENCES ET ARTS

John Hopkins University Studies in Historical and Political Science. Baltimore, publication agency of the Johns Hopkins University, 1889-1891, in-8, fascicules 9 à 12 de la 7e série ; 7 à 12 de la 8e série ; 1 à 4 de la 9e série.

Harvard University publications. *Harvard Historical Monographies*, Boston, Guin et Cie, 1890, in-8, fascicule 1.

Les directeurs de ces publications, et particulièrement l'honorable M. Herbert B. Adams, veulent créer aux États-Unis le goût et la méthode de l'histoire et établir les institutions capables de les propager. Voilà pourquoi ils ont tenu à faire connaître à leurs concitoyens, par des traductions qui occupent deux fascicules, le travail de M. Fredericq, professeur de l'Université de Gand, sur l'étude de l'histoire en Allemagne, en France, en Belgique et en Hollande.

Ce travail est déjà connu chez nous ; nous nous bornerons à constater qu'il insiste beaucoup sur l'institution des « séminaires, » qui groupent autour des professeurs allemands des élèves désireux de travailler sous leur direction et qui assurent le recrutement continu d'historiens quoique peut-être au détriment de l'originalité d'esprit. Excellente aussi est la coutume de la *Sprech Stunde*, qui oblige chaque professeur à recevoir chez lui à une heure et à un jour déterminés tous les étudiants qui veulent recourir à lui. Mais M. Fredericq a surtout admiré l'enseignement historique donné à Paris par l'École pratique des hautes études et par l'École des chartes. Cette dernière institution n'a pas de rivale dans le monde ; car l'école semblable fondée à Vienne il y a quelques années n'en est encore qu'à ses débuts. L'auteur trace un tableau très vivant de ses cours, et particulièrement de celui de M. Léon Gautier, à qui il rend un hommage chaleureux. Nous y relevons aussi avec plaisir une appréciation très flatteuse de l'enseignement donné à Liège par notre éminent collaborateur M. Kurth.

Un des fascicules les plus récemment publiés nous montre comment les Américains contemporains ont su mettre à profit ces exemples. M. C. Gilman, l'éminent président de la *John Hopkins University*, a retracé son histoire qui va de 1876 à 1891. Rien n'est plus intéressant que de suivre le développement de cette grande fondation due à l'initiative généreuse d'un riche marchand. Il a compris que pour donner à son État la place qu'il devait avoir dans l'Union, une Université de premier ordre lui était nécessaire. Cette étude est précédée d'une *Histoire de l'éducation dans le Maryland*, par M. Bernard-C. Steiner, où l'on voit comment deux petites Universités furent successivement créées après la Révolution. Ce qu'il y a de plus intéressant pour nous dans ce fascicule, c'est l'historique du séminaire de Baltimore et des autres fondations des Sulpiciens, qui sont très florissantes. Des notes supplé-

mentaires sur l'extension populaire dont l'enseignement universitaire est susceptible et sur l'avenir des Universités par un jeune maître ès arts du Cambridge anglais, nous aideront à traiter un jour ce sujet si important. Nous nous bornons à les signaler aujourd'hui.

Les *Seminary notes on recent historical litterature*, par MM. H. B. Adams, J.-M. Vincent, W.-B. Scaife et un groupe de collaborateurs, sont une excellente bibliographie raisonnée et critique des études récentes sur l'histoire de l'Amérique. Elle est distribuée sous ces huit chapitres : Histoire américaine générale. — Histoire américaine coloniale. — Période de la Révolution. — Histoire des États-Unis de 1789 à 1860. — La Guerre civile. — Histoire constitutionnelle des États-Unis. — Les Problèmes politiques aux États-Unis. — L'Histoire locale américaine, y compris l'histoire du Canada. Ce fascicule de quatre-vingt-deux pages constitue une source précieuse pour l'étude de l'histoire et des institutions de la grande République.

Le *Presbytérianisme primitif dans le Maryland*, par le Révérend J. William Mac Ilvain, est une contribution de valeur à l'histoire de cet État pendant la période coloniale. Nous y relevons seulement deux faits intéressants pour l'histoire générale : le premier est que la majorité des colons conduits par le premier lord Baltimore au Maryland était protestante et non catholique. On croit généralement que parce que le fondateur était catholique, la majorité des colons appartenait à sa confession. C'est ce que dit notamment, avec tous les écrivains américains, M. A. Carlier dans son *Histoire du peuple américain*, œuvre si complète et si exacte. Le fait contraire, constaté par le Révérend Mac Ilvain, explique d'une manière plus conforme aux idées du temps l'égalité civile accordée par le lord propriétaire aux chrétiens de toutes les communions sans aucune distinction. L'auteur met très bien aussi en relief comment, contrairement à tous leurs principes, les presbytériens, après la Restauration, poussèrent activement à « l'établissement » de l'Église d'Angleterre dans le Maryland : c'était le moyen de mieux détruire l'influence catholique dans la colonie, et pour satisfaire leur haine, ils foulèrent aux pieds tous les principes qu'ils défendaient en Angleterre.

La Colonisation espagnole dans le Sud-Ouest, par M. Franck W. Blackmar, ancien fellow de la John Hopkins University, aujourd'hui professeur d'histoire et de sociologie à l'Université du Kansas, met en regard les procédés colonisateurs de l'Espagne avec ceux des peuples de souche germanique dans le Nouveau Monde. Le plan de colonisation des Espagnols fut « théoriquement » bien conçu : des missions d'abord qui devaient faire l'éducation économique des Indiens en même temps que les convertir et préparer l'établissement de communes (*pueblos*) quand les Indiens seraient devenus agriculteurs, propriétaires indivi-

duels et capables de s'administrer eux-mêmes ; en second lieu, des concessions de propriétés étendues faites, soit à des particuliers, soit à des compagnies à charge d'amener un certain nombre de colons espagnols ; enfin des postes militaires ou *presidios*, qui devaient, eux aussi, servir de noyau à des *pueblos*. Les missions ont seules réussi, et elles l'ont fait remarquablement, au point de vue de la civilisation des Indiens et de la mise en valeur de leur territoire ; il était la grande ressource agricole du pays. Malgré ses préjugés contre les prêtres et l'inquisition, M. W. Blackmar rend un hommage sincère et appuyé sur des faits à la conception et à la pratique des missions par les religieux franciscains. Les lois rendues pour la protection des Indiens, dit-il, sont les meilleures qui aient été édictées en Amérique, et elles furent exécutées grâce aux moines. L'organisation des *pueblos* était aussi très remarquable. A côté des terres possédées en particulier (*suertas*) par les colons et celles qui servaient de biens communaux (*dehisas*), d'autres situées près du bourg, connues sous le nom de *realengas*, appartenaient au pueblo qui les louait pour cinq ans au plus haut enchérisseur pour pourvoir au paiement des charges locales et même de l'impôt dû à la Couronne.

Malgré tous ces mérites, la colonisation espagnole a été un échec presque absolu en comparaison du développement des colonies anglaises, hollandaises, suédoises et françaises de l'Amérique du Nord. M. W. Blackmar en indique nettement la cause dans le déplorable régime politique et économique de l'Espagne. Le grand conseil des Indes prétendait gouverner de Madrid minutieusement le commerce et l'agriculture du Mexique, et malheureusement il était obéi. Puis les funestes pratiques du système mercantile, inaugurées par Charles-Quint et poussées à l'extrême par Philippe II, avaient tué l'industrie et le commerce de l'Espagne. La mère patrie ne put fournir au Mexique ces hommes industrieux et énergiques issus des classes moyennes que l'Angleterre donna à ses colonies. Une nation ne peut méconnaître les lois économiques impunément. Les vertus religieuses et le caractère chevaleresque ne la dispensent pas d'observer la sagesse et la prudence pour assurer ses succès temporels. Voilà la leçon qui ressort avec la dernière évidence de cet excellent travail.

Les Notes sur les progrès des gens de couleur dans le Maryland depuis la guerre, par M. Jeffrey R. Brackett, sont la continuation d'un ouvrage plus considérable de cet auteur, intitulé *the Negro in Maryland, a study of the Institution of Slavery*, que nous ne connaissons pas.

L'étude de la race noire dans le Maryland offre un aspect particulier qui est intéressant ; cet État n'ayant pas pris part à la rébellion n'a pas éprouvé les ruines effroyables que la guerre et ensuite le régime militaire ont fait peser pendant tant d'années sur les treize États su-

distes, et l'émancipation des noirs s'est faite sans violence. Ils ne forment dans cet État qu'un sixième de la population : ils sont donc placés dans de bonnes conditions pour s'élever au contact des blancs. Un très grand nombre de noirs sont propriétaires fonciers. M. Jeffrey R. Brackett constate que la ligne sociale de division existant entre les deux races n'a été en rien entamée depuis trente ans. Le seul moyen de s'élever pour la race noire est d'acquérir par ses propres efforts une capacité économique, une richesse, et partant une respectabilité qui à la longue feront compter avec elle. Une minorité comprend cela ; mais la masse demeure dans un état d'indolence et d'insouciance compatibles d'ailleurs, dans ce beau et riche pays, avec un bien-être matériel incontestable. L'auteur donne des détails fort intéressants sur les institutions par lesquelles cette minorité s'élève : écoles, sociétés de secours mutuels et de prévoyance, sociétés religieuses. Les institutions de prévoyance donnent de très grands résultats : un grand nombre parmi elles, et peut-être les plus solides, ont la forme de sociétés secrètes, depuis la franc-maçonnerie et les *odd-fellows* jusqu'aux « fils et aux filles d'Ezéchiel » et autres ordres aux noms fantastiques. Le goût des sociétés secrètes est un des travers des Américains : il n'est rien d'étonnant que les noirs les imitent, mais les plus intelligents d'entre eux, nous dit M. Jeffrey R. Brackett, les condamnent au double point de vue de l'immoralité à laquelle elles entraînent parfois les femmes et des dépenses de toutes sortes qu'elles occasionnent. Les différentes confessions protestantes ont eu plus de succès auprès des noirs que le catholicisme. Cependant, le chiffre de 3,000 âmes auquel il réduit la population catholique de couleur de Baltimore sur plus de 75,000 âmes nous paraît peu digne de créance. L'auteur doit être mal informé sur ce point. En effet, il ne mentionne pas une congrégation de Sœurs de couleur fondée il y a déjà longtemps et dont l'action sur la population noire s'accuse par des œuvres de toute sorte : orphelinats, refuges, ouvroirs, écoles, soin des malades, etc.

Nous sommes un peu en retard avec les deux excellents travaux publiés dans la septième série par M. Bourinot, clerk de la Chambre des Communes du Canada, l'un sur *le gouvernement fédéral du Canada*, l'autre sur *le gouvernement local du Canada*. L'auteur, dans un premier chapitre, fait l'historique de la formation du droit constitutionnel canadien depuis l'époque de la domination française jusqu'à la formation de la confédération appelée *Dominion* en 1867 ; dans les chapitres suivants, il expose les rapports du *Dominion* avec la Couronne d'Angleterre, le fonctionnement et les rapports des pouvoirs fédéraux, à savoir le gouverneur général, la chambre des communes, le Sénat et le pouvoir judiciaire ; enfin, les rapports des pouvoirs fédéraux avec les provinces. La constitution canadienne diffère à la fois de la consti-

tution anglaise et de celle des États-Unis, quoique ayant de grands points de contact avec l'une et l'autre. La constitution des États-Unis et celles des quarante-trois États de l'Union repoussent le régime parlementaire proprement dit, c'est-à-dire la responsabilité ministérielle collective qu'admettent au contraire la constitution du *Dominion* et celles des sept provinces. Le *veto,* si usité aux États-Unis, n'est jamais pratiqué au Canada, si ce n'est sous la forme adoucie de la réserve à l'examen de la Couronne des actes votés par le Parlement d'Ottawa, encore est-il extrêmement rare. La constitution canadienne fonctionne depuis vingt-deux ans avec un succès réel. Nulle part le lecteur européen, désireux d'en avoir une connaissance précise, ne pourrait en trouver un meilleur exposé ; car M. Bourinot, quoique entrant dans tous les détails nécessaires, a observé une grande concision.

L'étude de MM. Willoughby : *The Government and administration of the United States* qui inaugure la neuvième série des *Political and historical Studies* contient, en cent trente-quatre pages, un exposé très complet non seulement des institutions constitutionnelles des États-Unis, mais aussi des cadres administratifs. Naturellement c'est une esquisse fort sommaire ; mais le lecteur européen, et même américain, appréciera d'y trouver l'état le plus récent des institutions et des faits administratifs. Les dates historiques et les chiffres statistiques y sont donnés avec grand soin.

— C'est la *John Hopkins University,* qui a inauguré aux États-Unis les études universitaires telles que nous les comprenons en Europe, à savoir la production d'œuvres scientifiques et la formation de savants. Jusque-là, même les plus illustres, Harvard, Yale, Columbia College se bornaient à former des *scholars* plus ou moins réussis selon le type anglais, et à donner dans leurs départements annexes l'instruction professionnelle aux *lawgers,* aux *clergymen,* aux médecins.

Harvard ne s'est pas résigné à être ainsi distancé, et il est entré dans la voie tracée par sa jeune rivale en constituant des groupes pratiques d'études, des *seminaries* spéciaux comme on les appelle en Allemagne. Il débute par un volume très remarquable de 232 pages : *The veto power, its origin, development and function in the government of the United States,* par deux *privat docents,* M. Edward Campbell Mason et Albert Bushnell Hart. C'est un sujet capital dans le fonctionnement de la constitution. Les parties les plus intéressantes sont peut-être les six appendices : En voici les titres : *Liste chronologique de tous les bills frappés de veto du 6 avril 1789 au 4 mars 1889, avec une courte notice historique sur chaque bill ; — Liste des protestations présidentielles* contre des résolutions ou des refus de crédits, ou des bills votés à la majorité des deux tiers sur le veto présidentiel et devenues ainsi lois ; — *Liste*

chronologique des veto contre des bills du Congrès des États confédérés du 1er mars 1861 au 17 mars 1865 ; — Table de l'activité législative des Présidents depuis 1789 jusqu'à 1889, indiquant le nombre des actes et résolutions signées par le Président, devenus lois par l'expiration du délai de dix jours, votés malgré le veto et des bills contre lesquels le veto a été effectif : ces derniers ont été, en un siècle, au nombre de quatre cent trente-trois. Cette statistique est la meilleure démonstration de la sagesse de la constitution des États-Unis qui permet aux trois pouvoirs de fonctionner réellement et efficacement; — *Dispositions des constitutions d'État sur le pouvoir de veto donné à l'exécutif à la date du 15 juillet 1890;* — enfin une bibliographie du sujet.

Ce volume est, à notre sens, un modèle de la méthode avec laquelle les études de droit constitutionnel doivent être traitées. En entrant à son tour dans la carrière des monographies historiques et constitutionnelles, Harvard débute par un coup de maître, comme il convenait à sa vieille gloire. CLAUDIO JANNET.

Idées maritimes d'hier, réformes maritimes de demain, par l'amiral comte DE GUEYDON. Paris, Perrin, 1891, in-12 de 392 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'amiral comte de Gueydon a été l'un des chefs les plus éminents de notre marine : il avait, à un haut degré, le don du commandement, mais surtout, comme administrateur, il était admirablement doué. Il a laissé d'impérissables souvenirs dans les deux colonies qu'il a gouvernées : la Martinique et l'Algérie; il n'est pas douteux que, s'il avait pu être ministre de la marine, il aurait accompli d'utiles réformes et peut-être donné à l'organisation de notre flotte la forme appropriée aux institutions contemporaines que l'on cherche vainement depuis plusieurs années. Malheureusement, l'amiral de Gueydon, malgré sa finesse de Normand, manquait de souplesse, et, par ses coups de boutoir, il s'était fait beaucoup d'ennemis ; sa rude franchise de marin et de Breton l'a empêché de jouer le rôle politique auquel il aspirait et auquel il n'eût pas été inférieur. L'œuvre posthume qui vient de paraître sous son nom est composé de fragments de ses études sur l'organisation de la marine ; il y en a de diverses dates, mais toutes convergent vers un même but : la reconstitution des forces maritimes de la France ; quelques-unes de ces idées seraient aujourd'hui sans application ; d'autres, au contraire, n'ont rien perdu de leur actualité et de leur opportunité ; beaucoup ont été adoptées et expérimentées avec succès. Assurément, la grande figure de l'amiral de Gueydon n'a qu'à gagner à la publication de ces conceptions de son esprit éminemment pratique. COMTE DE BIZEMONT.

Le Cuisinier à la bonne franquette, par MIQUE GRANDCHAMP, maître d'hôtel, 2e édition revue et augmentée. Paris, Flammarion, 1891, in-8 de 1007 p., cart. anglais. — Prix : 4 fr.

En sa préface point du tout morose, ainsi qu'il sied à un auteur « bien nourri, » M. Mique Grandchamp nous assure que la première édition de son livre, tirée à quatre mille exemplaires, s'est enlevée comme du bon pain, et que c'est pour ce motif qu'il a donné la deuxième édition ici présentée à nos nombreux lecteurs. Je crois très bien à ce succès. D'abord, les recettes culinaires de ce capable maître d'hôtel — celles du moins que la gourmandise m'a porté à méditer profondément — m'ont paru aussi simples que pratiques. Grand mérite, assez rare. Et puis, sa manière d'envisager en ses conséquences le grand art de Brillat-Savarin concorde parfaitement avec la mienne. Donc, tout comme M. Mique Grandchamp, je pense que cette « grammaire culinaire est plus utile aux jeunes personnes que la connaissance de la musique, du dessin et autres arts d'agrément. » Et, toujours comme lui, je suis d'avis qu' « il ne serait pas étonnant que cette ignorance (celle de faire une bonne cuisine économique) fût quelquefois une cause de mésintelligence dans le ménage. » Enfin, me joignant encore à l'auteur, je conseillerai « au futur époux d'avoir la précaution de mettre dans la corbeille de noce un exemplaire du *Cuisinier à la bonne franquette.* Tout en faisant un cadeau, il en aura lui-même, et le premier, tout le bénéfice. » M. Mique Grandchamp est convaincu ; en vérité, je ne le suis pas moins.

E.-C. LA GRETTE.

BELLES-LETTRES

Œuvres poétiques de M. BERTAUT, évêque de Séez, publiées d'après l'édition de 1620 par ADOLPHE CHENEVIÈRE, docteur ès lettres. Paris, Plon et Nourrit, 1891, in-16 relié de LXIV-557 p. — Prix : 6 fr.

MM. Plon et Nourrit, qui ont repris la charmante bibliothèque elzévirienne fondée par Jannet et continué par Vieweg, viennent de publier dans cette collection un volume qui entre tout à fait dans le plan des premiers éditeurs : *Les Œuvres poétiques de M. Bertaut*, l'ami, l'émule de Régnier et de Desportes. Beaucoup de nos lecteurs se rappellent certainement ces vers d'une si gracieuse mélancolie :

Félicité passée,
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

Ces vers sont de Bertaut ; ils suffiraient pour recommander le vieux poète aux lettrés. Le volume qui me les offre (p. 357) renferme bien des morceaux remarquables à divers titres et qui ne méritaient pas

l'oubli. Ils sont précédés d'une introduction littéraire et d'une introduction biographique qui font honneur au goût et à l'érudition de M. Adolphe Chenevière. A la fin du volume on trouve une ample bibliographie, une table par ordre alphabétique des diverses poésies contenues dans le livre et un lexique donnant l'explication des mots tombés en désuétude. Puisse le succès de cette publication engager ses éditeurs à remettre en lumière d'autres anciens poètes négligés bien à tort. TH. P.

Essai sur l'histoire de la Littérature française, par J.-J. WEISS. Paris, Calmann-Lévy, 1891, in-18 de XIX-384 p. — Prix : 3 fr. 50.

Bien qu'il ne porte pas sur la couverture l'indication sacramentelle de « nouvelle édition » ce livre n'est pas nouveau : c'est tout simplement la réimpression d'un ouvrage paru en 1865 et que personne d'ailleurs ne se plaindra de voir reparaître. Deux parties : 1re partie, *Conditions générales;* 2e partie, *Portraits littéraires et historiques*. Dans la première partie, après une série d'articles sur *le Caractère général de l'esprit français*, les XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, la *Comédie en France* et l'*Époque contemporaine*, on rencontre un article sur la *Littérature brutale* qui a été célèbre dans son temps et qui méritait de l'être. Dans la seconde partie nous trouvons des études sur *Fléchier, Saint-Simon, Regnard, Gresset, Mme du Deffand* et *Mme de Choiseul*, enfin la *Duchesse d'Orléans*, mère du comte de Paris. Celle-ci est mise sur le même rang que saint Louis, et même, ce me semble, un peu au dessus. C'est excessif, à vrai dire; d'ailleurs, M. J.-J. Weiss qui a l'esprit fin, ingénieux, pénétrant, manque parfois de mesure et ne se garde pas toujours du mauvais esprit. L'article sur Fléchier notamment en fournirait plus d'une preuve. Pour se distinguer de Nisard, il se fait parfois le redresseur de ses torts et il s'en faut qu'il ait toujours raison. Par exemple, je trouve que dans plusieurs de ses articles, et surtout dans la nouvelle préface du livre, M. Weiss se montre trop en personne avec ses aigreurs et ses rancunes. Que M. Weiss ait trouvé des envieux sur sa route, qui l'ont gêné dans sa carrière de professeur et l'ont raillé quand il est devenu, par le caprice de Gambetta, l'un des personnages importants du « grand ministère » : c'est probable, mais c'est bien vieux, et il aurait dû retenir ce fiel recuit, produit cristallisé de petites déceptions dont le public ne se souvient plus. Cela nuira, je le crains, auprès des gens un peu nerveux, au succès du livre, qui est d'ailleurs très spirituellement écrit, souvent bien pensé, et presque toujours très intéressant à lire. Il en paraît, en somme, bien rarement de cette valeur. P. TALON.

Les Prêcheurs burlesques en Espagne au XVIIIe siècle. *Étude sur le P. Isla*, par le P. Bernard Gaudeau, S. J., docteur ès lettres. Paris, Retaux-Bray, 1891, in-8 de xviii-558 p. — Prix : 7 fr. 50.

On sait quelles persécutions atteignirent au siècle dernier les jésuites espagnols. De nos jours nous avons assisté à des persécutions du même genre. Un membre de la Société de Jésus, le R. P. Bernard Gaudeau, a cherché un asile en Espagne, comme il y a une centaine d'années le P. Isla en a cherché un en Italie. Bientôt familier avec la langue que celui-ci avait si bien parlée, le P. Gaudeau se sentit pour son illustre prédécesseur un sentiment d'admiration bien exprimé dans ces lignes : « Cette vie de quatre-vingts ans n'est remplie que de vertus et d'épreuves. Durement atteint dans toutes ses affections, Isla mourut dans l'exil, fidèle à son ordre détruit, à son pays, à ses amis, à sa tâche laborieuse d'écrivain, fidèle à la franche gaîté de son caractère. » (p. 447.) Le P. Isla, si peu connu en France, méritait de trouver le biographe qu'il a rencontré. Il appartient à une phase littéraire dont on ne s'est guère occupé, à cette époque où la littérature française avait passé les Pyrénées à la suite de Philippe V et mis en discrédit les vieilles traditions castillanes. Il n'y avait du reste en ce moment pas à regretter cette infusion d'un esprit étranger. Les lettres en Espagne étaient tombées dans une désastreuse dégénérescence et la chaire qui, d'ailleurs, au milieu d'un pays si fécond en éminents auteurs mystiques, n'avait jamais été occupée par de grands orateurs, était véritablement profanée par de burlesques prédications. C'est là que s'épanouissaient les plus extraordinaires manifestations du gongorisme. Isla, qui à ses débuts n'avait pas été lui-même à l'abri de cette contagion du mauvais goût, résolut d'attaquer ceux qui la propageaient. Il le fit dans son célèbre roman de *Fray Gerundio* que l'on place non loin de *Don Quichotte* et qui mérite ce rapprochement par les charmes du style, la vérité des caractères, la justesse de l'observation et la verve satirique. Isla a laissé d'autres ouvrages, et entre autres une traduction de notre *Gil Blas*, volé, disait-il, à l'Espagne par M. Le Sage et restitué à sa patrie par lui, Isla ; restitution prétendue dont le titre a inspiré en France quelque prévention contre le spirituel jésuite. Son biographe entre à ce sujet dans des détails intéressants et faits pour adoucir un peu la blessure faite injustement à notre amour-propre, mais c'est surtout *Fray Gerundio* qu'il veut nous faire connaître, qui lui fournit les plus curieuses citations et justifie l'intitulé du volume. La première partie toutefois (173 pages) est absorbée par la vie du P. Isla, et ce n'est qu'à la seconde partie que nous arrivons aux prêcheurs burlesques. L'auteur nous donne de leur éloquence les plus divertissants échantillons, bien faits pour expliquer la création fort piquante de *Fray Gerundio*. En lisant les emprunts

faits à ce roman singulier, en admirant la verve que montre l'auteur, le talent avec lequel il peint ses personnages et les met en scène, nous nous sommes souvent souvenu d'un vieil écrivain trop oublié, avec lequel Isla ne nous paraît pas sans quelque ressemblance, Martinez de Toledo, l'auteur du *Corbacho,* œuvre devenue très rare et qui attend une nouvelle édition. Le livre du P. Bernard Gaudeau, écrit dans un bon style, plein d'aperçus ingénieux et auquel on ne peut guère reprocher quelquefois que des développements un peu trop amples, satisfera bien des classes de lecteurs : ceux qui se plaisent à la critique littéraire y trouveront leur compte de même que ceux d'entre eux qui aiment l'histoire ; en effet, l'histoire de l'Espagne au XVIIIe siècle s'y reflète souvent. Quant aux membres du clergé, ils s'amuseront de ces inimaginables sermons dont la chaire française ne saurait pas fournir d'exemples, même en remontant jusqu'à Claude Menot.

TH. P.

Les Grands Écrivains de la France, JEAN DE LA FONTAINE, tome VII. Paris, Hachette, 1871, in-8 de 628 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce tome VII est composé de comédies, d'opéras, de tragédies même, et ces œuvres, fort peu connues, ne seraient pas connues du tout si elles n'étaient protégées contre l'oubli par un nom illustre. De toutes ces pièces, deux seulement : *Le Florentin* et *la Coupe enchantée,* ont une certaine valeur, et la collaboration de Champmeslé ne paraît pas y avoir été étrangère. Le volume commence par une comédie de Térence, sujet scabreux que Brueys et Palaprat rendirent plus présentable dans l'imitation qu'ils donnèrent sous ce titre : *Le Muet.* La pièce suivante, *Les Rieurs du beau Richard,* n'a d'autre intérêt que de montrer combien La Fontaine se rappelait notre vieille littérature; écrite en vers octosyllabiques, elle semble, par le fond comme par la forme, la continuation des farces et soties dont Viollet le Duc a publié une collection. Il y a là une femme qui tousse aussi à propos qu'Elmire, et Molière est fort capable de se l'être rappelée dans *Tartufe.* Les cinq actes qui portent ce titre, *Ragotin,* ont été inspirés par le *Roman comique.* Ce n'est pas seulement de nos jours, on le voit, que les auteurs dramatiques cherchent dans des romans en vogue des sujets à transporter sur le théâtre. La Fontaine usa encore d'un procédé semblable en empruntant à la fiction pastorale d'Honoré d'Urfé la donnée d'*Astrée,* tragédie lyrique en trois actes qui fut jouée le 28 novembre 1691 à l'Opéra. Nous ne voyons vraiment rien à dire des autres œuvres fort médiocres contenues dans ce volume, si ce n'est que les savants et patients éditeurs s'en sont occupés avec un soin et une érudition dont les tomes précédents nous ont offert tant de témoignages.

TH. P.

HISTOIRE

Gran Diccionario geográfico, estadístico é histórico de España y sus provincias de Cuba, Puerto Rico, Filipinas y posesiones de Africa, bajo la dirección de D. Rafael del Castillo. Tomo I. Barcelona, Henrich y Cia, 1889, in-4° de 752 p. — Prix : 15 fr.

Il y a déjà plusieurs dictionnaires géographiques de l'Espagne; aucun n'est suffisant et ne donne sur les différentes localités de la Péninsule les renseignements que l'on est en droit d'attendre d'un semblable répertoire ; aucun n'est assez au courant des modifications administratives qui résultent des progrès de la civilisation. Aussi le nouvel ouvrage de M. R. del Castillo doit-il être le bienvenu, et devons-nous faire bon accueil au tome Ier, qui contient les lettres A à D inclusivement.

Sous le nom de chaque ville ou village se trouvent abondamment groupées les indications statistiques, climatologiques, agricoles et économiques qui constituent la matière de chaque notice. Un texte clair et précis, des abréviations nombreuses mais compréhensibles, une méthode uniforme contribuent à faire de ce répertoire un très utile instrument de travail et de recherche. Les articles relatifs à Barcelone, à Almeria, à Alicante, à Albacète, à Ciudad-Real, à La Corogne, à Castellon de la Plana, à Badajoz, entre autres, comprennent deux parties détaillées, l'une consacrée à la ville même, l'autre à la province du même nom, où l'on trouvera, à côté d'une description historique et d'une esquisse biographique sommaires, des détails sur la géologie, la production, les finances, l'industrie, les établissements de toutes sortes, et enfin des gravures qui représentent les armes de la province et les costumes particuliers de chaque contrée. Les notices sur les montagnes, sur les rivières, etc., ne sont pas traitées aux noms de chaque montagne, de chaque rivière, mais le seront en bloc, dans les tomes II et III, aux mots « Hidrografia » et « Orografia. »

On pourrait formuler quelques regrets. Les chiffres de la population sont généralement donnés d'après le recensement de 1877, ce qui ne laisse pas que d'être un peu retardataire. — Une date eût peut-être été nécessaire pour indiquer l'époque de la construction des édifices dont il est question; l'archéologie est un peu négligée. — C'est à peine si l'histoire de l'Aragon occupe une demi-colonne; c'est assurément bien peu pour un si gros sujet et l'on peut trouver une certaine disproportion entre cet article et d'autres beaucoup plus développés. Des dictionnaires de ce genre vivent plus longtemps par les renseignements historiques, qui ne varient pas, que par les renseignements statistiques, trop sujets à se modifier au cours des années. Néanmoins M. Rafael del Castillo a entrepris une œuvre très méritoire et très con-

sidérable, et le bienveillant concours de ses compatriotes ne lui manquera sans doute pas pour la mener à bonne fin. H. S.

Rome pendant la Semaine Sainte. Paris, Boussod, Valadon et Cie, s. d. (1891), gr. in-4 de 149 p., dessins par Paul Renouard. — Prix : 40 fr.

A qui, sans réserves, plaira ce livre? Nous ne le saurions dire. A coup sûr, les catholiques les moins difficiles le trouveront, avec raison, sujet à de nombreuses critiques. Par exemple, entre vingt autres choses, comment accepter le portrait de Léon XIII, auquel on prête dans le passé les allures d'un Sixte-Quint avant l'élection, et dans le présent celles d'une sorte de Machiavel modernisé?

Dans l'ensemble, l'auteur anonyme fait montre de sentiments antipathiques à l'égard de la famille royale d'Italie ; il semble qu'il pressent et il est clair qu'il verrait sans regret l'effondrement du régime piémontais à Rome. D'autre part, les idées qu'il exprime aux pages 75 et 76 tendent tout simplement et très nettement à considérer comme rejeté dans un passé bien définitif le principe du pouvoir temporel, si nécessaire cependant à l'indépendance du Souverain Pontife! Donc, ce qu'il distingue à l'horizon politique, c'est la Révolution. Mais la Papauté a subi bien d'autres épreuves dont elle est sortie victorieuse. C'est ce que l'auteur fait du reste très judicieusement remarquer en d'autres termes : « Si les papes connaissent les chemins de l'exil, ils savent les routes du retour. Les hommes passent, le monde tourne et la Croix demeure. » (p. 22).

Après le Pape, les hauts dignitaires de l'Église. Ceux-ci, sauf quelques-uns qui ont trouvé grâce, sont pesés, jaugés, jugés, parfois d'un trait, en moins de vingt lignes, avec une désinvolture non pareille. En vérité, on pourrait croire, par endroits, que l'écrivain cherche à prendre une revanche discrète de quelques mécomptes personnels éprouvés à Rome même; car, bien entendu, nous supposons qu'il a longuement séjourné dans la Ville éternelle, et qu'il ne parle, avec des détails affectant la précision, que de choses qu'il a vues ou a cru voir.

Dans ce « morceau de chic, » comme disait dernièrement d'une façon imagée l'un de nos amis en parlant du présent ouvrage, l'auteur fait preuve, en général, de bonnes intentions ; mais nul n'ignore que l'enfer en est pavé. En somme, ce qui nous apparaît de plus clair, c'est qu'on trouve ici, avec une indiscutable pointe d'originalité dans le style, du vrai, du faux, du fantaisiste, du réel; mais il est impossible à un esprit équilibré de considérer ce livre comme une œuvre sérieuse. Ce n'est pas une photographie, c'est une pochade : rien de plus.

En ce qui touche l'illustration, il y aurait aussi des critiques à for-

muler; la maison Boussod et Valadon nous a habitués à beaucoup mieux; mais, après tout, cela va bien avec la manière dont le sujet a été traité : illustration « de chic. » Quant à la typographie, elle est admirable; mais au cours de la lecture, on se heurte à quelques coquilles dont un ouvrage de haut luxe doit être soigneusement purgé. Je n'en relèverai qu'une seule; la voici : ... un fragment de la *vierge* d'Aaron qui fleurit dans le désert (p. 84, l. 31). VISENOT.

Étude sur la déesse grecque Tyché, *sa signification religieuse et morale, son culte et ses représentations figurées,* par F. ALLÈGRE, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon, docteur ès lettres. Paris, 1889, Leroux, gr. in-8 de 246 p. — Prix : 6 fr.

Pour sa thèse française de doctorat, M. Allègre a eu la bonne fortune de mettre la main sur un sujet vraiment intéressant, quoique embrassant une matière assez compliquée. Il ne s'agit en effet de rien moins que de suivre à travers plusieurs siècles le travail de la pensée hellénique poursuivant la solution d'un des grands problèmes philosophiques, les rapports de l'homme et de la divinité, et dans ce domaine particulier les métamorphoses intellectuelles marchent pour ainsi dire de pair avec les vicissitudes sociales et politiques.

De tout temps l'humanité a été témoin d'événements soudains, imprévus, irrationnels, si l'on peut ainsi parler, qui ont pour résultat d'élever l'un brusquement au faite de la grandeur et de précipiter l'autre dans un abîme d'humiliations : n'est-il pas naturel qu'elle mette ces surprises au compte de quelque puissance aveugle, aussi mystérieuse dans sa nature que dans son action? Ce fut chez Homère le Destin, chez Hérodote la Némésis, chez Eschyle la Fatalité. Mais peu à peu, grâce surtout aux poètes gnomiques, une autre notion se fait jour, celle de la Fortune ou Tyché, conçue à l'origine soit comme la richesse qui dérive de la fécondité du sol, soit comme le pilote invisible qui, à l'heure de la tempête, s'assied au gouvernail pour sauver le navire et ses passagers. Plus tard Euripide et Thucydide traduisent par ce mot l'idée abstraite du hasard, admis par Empédocle, rejeté par Platon qui a une foi si entière en la Providence, approfondi par Aristote, lequel y a recours pour expliquer les déviations anormales à l'ordre régulier et naturel des choses. Les Athéniens du IVe siècle érigent un sanctuaire à « la bonne Fortune » et rendent leurs décrets sous ses auspices. Dès lors comment s'étonner que Tyché soit un des mots qui reviennent le plus fréquemment sous la plume de Ménandre, le poète épicurien, et qu'après les élévations et les abaissements de fortune également extraordinaires qui se produisirent au siècle d'Alexandre, un historien tel que Polybe élève cette force insaisissable au rang de Providence universelle?

Voilà ce que M. Allègre développe dans la première partie de sa thèse, avec une érudition puisée aux meilleures sources et une hardiesse d'investigation qu'aucune difficulté ne déconcerte. Quelques lignes où se trouve résumé cet ensemble de vicissitudes donneront une idée du style précis et élégant de l'auteur : « A l'époque où les dieux sont encore conçus comme des êtres jaloux envieux du bonheur des mortels, Agathé Tyché introduit dans l'Olympe, jusqu'alors sourd à la pitié, un élément de bonté et de bienveillance inaltérables. Quand la Grèce courbe avec effroi la tête sous le joug du Destin, elle est la seule qui le brave : par sa nature indépendante, elle se met en opposition directe avec l'aveugle Nécessité, représente la liberté poussée jusqu'au désordre et contribue à faire cesser le règne de la Fatalité : lorsque après des désillusions cruelles on commence à se détacher des dieux traditionnels, à douter de leur existence, c'est entre les bras de Tyché qu'on se rejette, en elle seule qu'on retrouve quelque souci des mortels, et elle suffit à ranimer la vie dans l'Olympe rendu désert par l'incrédulité de l'athéisme » (p. 161). A ce propos je demanderais volontiers à M. Allègre, qui a parlé en si bons termes (p. 99) des conséquences funestes du culte de la Fortune et du Hasard, pourquoi dans un autre passage (p. 70) il fait honneur à la Grèce païenne d'avoir conçu la solution la plus élevée qu'ait donnée l'humanité au problème éternel de la Providence.

La seconde partie de sa thèse, consacrée au culte de Tyché et à ses représentations figurées, offre moins d'intéret à quiconque n'est pas archéologue de profession. Il y règne une certaine confusion qui tient au sujet même, car à partir du IVe siècle, chaque cité, chaque souverain veut avoir dans une Tyché propre son protecteur spécial : en outre l'auteur est amené comme malgré lui à revenir sur des points déjà touchés dans la première partie. Il est curieux néanmoins de voir Tyché associée tantôt à Némésis, tantôt à Agathodémon, sorte de génie propice; tantôt à Hécate, la déesse infernale. Ses attributs les plus ordinaires sont une glane d'épis ou une corne d'abondance pour marquer ses largesses, un gouvernail pour faire allusion à son inconstance assimilée à celle des flots : mais pour parler comme les mythologues, une conception aussi fuyante n'est pas de celles qui se laissent enfermer dans une formule plastique : l'artiste qui s'en inspire ne relève en général que de sa fantaisie.

Le livre de M. Allègre (tome XIV de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*) appelle comme complément presque nécessaire une étude parallèle sur la Fortune à laquelle, à la suite des Grecs ou peut-être même avant eux, les Romains ont dressé des autels : c'est là un sujet bien fait pour tenter la curiosité et provoquer les recherches d'un de nos jeunes érudits.

C. Huit.

Vicissitudes politiques du Pouvoir temporel des Papes, de 1790 à nos jours, par CHARLES VAN DUERM, S. J. Lille, Desclée, s. d. (1890,) gr. gr. in-8 de 456 p. — Prix : 2 fr.

Ce livre répond à un souhait du pape Léon XIII exprimé au commencement de 1879 aux représentants de la presse qu'il recevait en audience solennelle : « ... L'histoire à la main, montrez que le Pouvoir temporel a été constitué et a duré en vertu d'un droit si légitime qu'il n'est pas possible d'en assigner un plus grand ou même un égal dans les choses humaines. » Dans la lettre aux cardinaux de Luca, Pitra et Hergenrœther, où Léon XIII traça d'une manière si magistrale le rôle du véritable historien, il insista de nouveau sur la nécessité de réfuter les calomnies courantes contre le « principat civil des pontifes romains. » Ce livre répond en partie aux désirs exprimés de si haut. Ce n'est cependant qu' « un coup d'œil d'ensemble sur les événements politiques accomplis dans les États romains depuis la Révolution de 1789 » ; et « comme les principales causes des maux accumulés depuis un siècle sur l'État pontifical doivent en grande partie être imputés aux divers gouvernements qui ont eu en mains les destinées de la généreuse nation française, » c'est surtout l'histoire de l'influence exercée par la France pour et contre l'indépendance du Saint-Siège qu'a écrite le P. Van Duerm. Il serait inutile de chercher dans son volume des documents inédits : c'est le fruit de beaucoup de lecture ; et il y a certainement avantage pour nous à voir juger par un Belge, étranger à nos préjugés d'éducation ou de politique, l'action des pouvoirs si variés qui se sont succédés en France depuis 89. L'auteur a reproduit intégralement une foule de documents diplomatiques, dont on sera parfois heureux de retrouver le texte.

U. C.

Die Reformation in der Mark Brandenburg, von JULIUS HEIDEMANN. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1889, in-8 de VIII-363 p. — Prix : 6 fr. 25.

La Réforme en Allemagne n'a pas été partout une œuvre homogène et identique, elle s'est opérée sous des influences variées et avec des allures dissemblables. Elle est particulièrement intéressante à étudier dans cette Marche de Brandebourg alors bien peu importante, mais dont les destinées devaient peser d'un si grand poids dans l'histoire de l'avenir. Un fait remarquable, c'est qu'ici le peuple était devenu luthérien d'esprit et d'espérances par suite d'infiltrations pernicieuses et de circonstances spéciales quand ses princes s'opposaient encore de tout leur pouvoir à un changement de religion. L'auteur, protestant quelque peu absolu dans ses idées et Prussien très chauvin, insiste d'une façon trop vive sur ce caractère particulier des tendances pro-

vinciales du Brandebourg, mais il accuse, du moins sous des traits énergiques qui ne sont malheureusement que véridiques, certains abus dont s'autorisaient Luther et ses émules. Quelquefois pourtant, M. Heidemann, abandonnant la critique mordante, se trouve amené par la force de l'évidence à rendre un magnifique témoignage à la pureté et à la grandeur de l'Église catholique si pleine de charité, de miséricorde, de pieux désintéressement, à la protectrice assurée de la civilisation du moyen âge. Il quitte malheureusement trop tôt ces hauteurs et il s'oublie souvent à mettre en regard de ces généreuses impulsions quelques défectuosités privées ou des lâchetés individuelles qu'on ne saurait sans injustice faire rejaillir sur une société tout entière. Toute la critique de son livre se résume dans cette impression désagréable que cause immédiatement au lecteur non prévenu le soin toujours manifeste d'expliquer, d'excuser, de glorifier l'hérésie d'un peuple jusque-là fidèle et son schisme brutal d'avec la hiérarchie sacrée inséparable de la conception catholique de l'Église. On ne devra donc se servir de cet ouvrage qu'avec une juste réserve, mais on y rencontrera des aperçus curieux et des exposés historiques capables d'éclairer certains événements demeurés jusqu'ici dans l'ombre. Quelques paragraphes, entre autres celui consacré à la formation insuffisante des membres du clergé et à leur immoralité sont particulièrement sujets à controverse et démontrent chez l'auteur une méconnaissance véritable de la portée des textes canoniques, autrefois extrêmement énergiques dans leurs expressions, parce qu'on était alors à une époque où un scandale particulier n'était pas sujet à détruire la foi des masses, comme il le serait aujourd'hui (p. 26 et s.). La prohibition des traductions de la Bible (p. 104) manque également d'une saine appréciation. Nous en dirons autant des efforts courageux opposés par les cloîtres et les chapitres à l'introduction des usages hérétiques. — Conçue dans une pensée nettement hostile à nos croyances, cette courte histoire n'est cependant pas dépourvue de mérites; nous nous plaisons à le reconnaître, tout en regrettant l'esprit de secte qui ne lui a pas permis de tirer des faits et des institutions étudiés un profit plus grand et d'un caractère plus élevé. G. PÉRIES.

La Première Jeunesse de Marie Stuart, par le baron ALPHONSE DE RUBLE. Paris, Paul, Huard et Guillemin, 1891, in-8 de 320 p. — Prix : 7 fr. 50.

Dans ce présent volume, tiré seulement à 170 exemplaires et fort soigneusement édité, le savant auteur de tant d'excellents travaux, M. de Ruble, nous donne de piquants détails sur la première jeunesse de Marie Stuart et aussi sur la cour de France où elle vécut dauphine et reine de trop courtes années.

La pâle et souffreteuse figure du petit roi François II s'y trouve éclairée de quelques traits qui la font bien revivre. Il naquit maladif, fut marié trop tôt, acheva de s'user à la chasse, et mourut sans avoir fait guère que donner le pouvoir à la famille de sa femme. Il était naturel que la belle princesse qu'il avait pour épouse exerçât sur sa jeune volonté une grande influence, et Marie se servait de cette influence pour avancer la fortune des Guise. Ce fut elle qui « fit le bec » à François, elle qui lui donna du courage et même de l'arrogance, avant de l'envoyer signifier au connétable de Montmorency qu'il pouvait désormais « aller s'ébattre chez lui » et devait céder la place aux Lorrains.

Catherine de Médicis, plus jalouse de ses enfants qu'elle n'avait été de son mari, faisait moins bon ménage avec Marie Stuart qu'elle n'avait fait avec Diane de Poitiers. Quand François II se fut éteint, elle se dit que l'Écossaise n'aurait pas Charles IX, elle se jura de la renvoyer dans ses montagnes au plus vite : le petit Charles IX semblait avoir déjà pour sa grande belle-sœur un sérieux commencement de passion. Catherine commença de satisfaire ses rancunes en appauvrissant Marie, puis elle l'empêcha par des intrigues d'épouser don Carlos, puis elle la fit partir de France « où, dit Brantôme, si elle fût restée, le nouveau roi l'eût épousée. » On sait les touchants regrets de la poétique reine en s'éloignant de nos rivages et quels pleurs coulèrent de ses yeux. Marie allait trouver les brouillards de la Calédonie après le ciel de la Loire ; elle ne sortait des mains félines de la reine-mère de France que pour subir la griffe de « la louve d'Angleterre. »

Marie Stuart est une de ces figures de l'histoire qu'il suffit d'évoquer pour charmer l'imagination ; rien d'elle n'est indifférent. Un compte de sa maison, la liste de ses dames, les objets de sa garde-robe, s'éclairent en vérité du reflet de sa grâce toute-puissante et plaisent autant qu'un sonnet.

C'est dire que nous remercions M. de Ruble des menus renseignements dont son volume est semé et qu'il a puisés à des sources infiniment variées. Nous le remercions aussi des curieuses pièces inédites qu'il a publiées à la fin de l'ouvrage. Le rejet des documents en appendice a pour effet heureux de dégager le texte des éléments nuisibles au bon ordre de la composition. Peut-être, et ce sera notre seule critique, a-t-il laissé trop de ces éléments encore dans le corps de son ouvrage et s'est-il parfois trop écarté de son héroïne pour peindre d'autres personnes et d'autres objets. G. B. A.

Lettres de Henri IV au comte de la Rochepot, ambassadeur en Espagne (1600-1601), publiées par P. Laffleur de Kermaingant. Paris, Chamerot, 1889, in-8 de xv-117 p.

Les documents publiés dans ce volume sont plutôt des dépêches

que des lettres; on y chercherait en vain l'esprit du Béarnais et les saillies de sa plume primesautière, mais on y trouve d'importants détails sur les relations diplomatiques de la France et de l'Espagne pendant les années qui suivirent la paix de Vervins.

Henri IV attendit jusqu'au 21 avril 1599 pour désigner son ambassadeur en Espagne. Le vieux La Mothe Fénelon, qu'il avait choisi, se rendait à son poste lorsque, le 13 août, il mourut à Bordeaux. Son successeur fut le comte de la Rochepot, lequel, parvenu à Burgos, en juin 1600, ne put avoir sa première audience que le 31 juillet et fut près d'un an avant d'obtenir de Philippe III la prestation solennelle du serment relatif à la paix avec la France. Sa mission prit fin subitement : le 17 juillet 1601, le palais de l'ambassade fut envahi par les autorités de Valladolid; la Rochepot, qui ne put obtenir satisfaction de cet acte inouï, fut rappelé en France le 3 août 1601. Il fut remplacé par M. de Barrault, mais en 1603 seulement.

La publication de M. de Kermaingant comprend ceux des documents relatifs à la mission de la Rochepot qui sont émanés de la chancellerie française; on y trouve aussi le long rapport adressé à Henri IV par la Rochepot après l'attentat du 17 juillet, rapport qui fut écrit le 22 juillet et non le 12, comme le dit, page VIII, une faute évidente d'impression. Mieux que tout autre, M. de Kermaingant pouvait faire un travail complet avec les documents si heureusement découverts par lui; il a préféré se borner à une préface sommaire et donner *in extenso* les textes « en les considérant comme un document annexe à une étude générale sur la politique extérieure de Henri IV, dont la collection de ses instructions diplomatiques sera la base principale, et pour laquelle des recherches spéciales sur l'ambassade de France en Angleterre serviront de fil conducteur. »

Le haut intérêt des deux volumes parus en 1886 et consacrés à la *Mission de Jean de Thumery, sieur de Boissise* (1598-1602) est un sûr garant de la valeur de l'étude dont M. de Kermaingant promet la publication et qu'il ne fera pas attendre trop longtemps, nous l'espérons.

BERTRAND DE BROUSSILLON.

Les Derniers Jansénistes, *depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870)*, par LÉON SÉCHÉ. Paris, Perrin, 1891, 2 vol. in-8 de XXXVI-390 et 459 p. — Prix : 15 fr.

Le premier devoir d'un critique est de donner le fond de sa pensée après l'examen d'un ouvrage. Nous ne pouvons oublier cette règle en rendant compte des deux volumes de M. Séché. En conscience, ce livre est mauvais et très mauvais. Nous n'insistons pas sur le côté extérieur : il y a là des défauts de composition, mais c'est bagatelle :

le cadre est sans doute beaucoup trop vaste pour le tableau ; le sujet lui-même, mal circonscrit, est souvent oublié en des digressions qui n'offrent pas l'excuse d'être intéressantes ; c'est une suite de figures défilant sous nos yeux sans grand lien entre elles, des chapitres accolés sans plan d'ensemble.

Une véritable haine contre l'Église catholique et le Siège de saint Pierre semble animer l'auteur ; s'il s'en défend çà et là, c'est pour cacher son jeu ou par une inconscience qui ne sera pas admise pour excuse. Comment un écrivain loyal et orthodoxe écrira-t-il les grossières injures qu'adresse M. Séché à l'Église et au dogme de l'Immaculée-Conception (tome I, p. XXIII) ? Les sarcasmes contre la Bienheureuse Marguerite-Marie (I, 66), les éloges aux prêtres schismatiques (I, 172), les pauvres plaisanteries contre le pèlerinage de Lourdes (I, 207), la dévotion au Sacré-Cœur, etc., etc...? Ses préférences pour certains personnages achèvent de nous éclairer ; c'est Renan, c'est Loyson, c'est Grégoire, c'est Jules Ferry, « ministre résolu » qui ont ses sympathies. Tout naturellement, il ne tarit pas en éloges sur les jansénistes, moins encore pour les vertus qu'il leur prête que pour leur résistance opiniâtre à l'Église romaine. Rome et les jésuites : voilà ses deux bêtes noires, et ces deux noms ont le don de le mettre en fureur.

Traitée de cette façon, l'histoire devient un pamphlet ; ces deux gros volumes gardent cette apparence. Le parti-pris le plus visible domine toutes les appréciations ; mais l'on peut se garder contre ce dénigrement systématique ; ce qui est plus grave, ce sont les erreurs historiques. Elles abondent : nous en avons noté au moins quarante.

Les chiffres des élèves instruits par Port-Royal au XVIIe siècle sont à la fois inexacts et incomplets. La longue pièce attribuée par l'auteur au P. Le Tellier (I, p. 32) n'a jamais été son œuvre, elle ne porte aucune signature et sa provenance est plus que suspecte. Il est matériellement faux que la majorité de l'épiscopat français ait applaudi en 1765 à l'expulsion de la Compagnie de Jésus (I, p. 34), puisque tous les évêques sauf trois ou quatre, écrivirent au Roi pour obtenir leur maintien en se louant des services qu'ils rendaient à la France et à l'Église. La lettre de Mme de Pompadour à Mgr de Beaumont (I, 91) est apocryphe. Il faut être bien peu soucieux de la véracité pour oser citer encore le mot ridicule et depuis longtemps démenti de Ricci : *Sint ut sunt aut non sint.* La mémoire de Pie VII est chargée gratuitement (I, 183) d'une anecdote qui rendrait ce pape fort peu orthodoxe. Les congréganistes que cite M. Séché (II, 206) n'ont jamais appartenu à la *Congrégation.* Il est superflu de défendre les Pères jésuites d'avoir embrigadé, sous la Restauration, les *Chevaliers de*

l'Anneau, mais il est puéril d'affirmer le fait (II, 327). Mgr de Thémines, évêque de Blois, ne mourut pas en 1831 (II, 104), mais le 3 novembre 1829, etc., etc.

M. Séché semble particulièrement brouillé avec les noms de l'épiscopat : Mgr de Conzié, évêque d'Arras, devient, sous sa plume, tantôt Couzié, et tantôt de Cougié ; ce nom est assez connu dans l'histoire de l'émigration pour être écrit correctement par ceux qui se piquent de l'attaquer. Lindet, évêque constitutionnel de l'Eure et prêtre marié, ne s'appelle pas Lindé. Mgr de la Laurencie, évêque de Nantes, devient à tort Mgr de la Laurancie. Pourquoi gratifier d'une particule Mgr Frayssinous qui n'y prétendait pas et ne la porta jamais ? etc...

C'est avec plaisir que nous avons constaté les regrets de l'auteur au sujet de Port-Royal et du jansénisme : il paraît que tout cela est mort et bien mort; on s'en doutait, mais on ne le savait guère, tant ces « amis de la vérité » s'entourent de mystère et aiment à cacher leurs agissements. L'oubli ! Juste châtiment de l'orgueil dans ce qu'il a de plus mesquin et de l'audace dans ce qu'elle offre de plus dangereux. *Les Derniers Jansénistes,* dit M. Séché; acceptons l'augure de ce titre ; d'échelon en échelon, les voici arrivés au bord du tombeau, et ce n'est pas le livre dont nous parlons qui galvanisera les ossements de cette insipide hérésie ! GEOFFROY DE GRANDMAISON.

Recueil des actes du Comité de salut public avec la Correspondance officielle des représentants en mission et le Registre du Conseil exécutif provisoire, publié par F.-A. AULARD. T. III. *1er avril-5 mai 1793.* Paris, Imp. nationale; Hachette, 1890, in-4 de IV-648 p. — Prix : 12 fr.

Ce troisième volume inaugure, dans la publication des documents, un changement dont l'éditeur nous avertit. Il a dû, vu leur nombre, renoncer à les reproduire tous intégralement, et se borne, pour certains, à des mentions, à des analyses sommaires ou à des extraits guillemetés en petit texte ; il indique du reste où se trouvent les originaux. De la correspondance générale, il distrait aussi celle de Carnot qui paraîtra à part en trois volumes de la même collection. Malgré tous ces retranchements, le présent volume n'embrasse qu'un seul mois, du 1er avril au 5 mai 1793.

Il s'ouvre par « la trahison » de Dumouriez, dont les phases se poursuivent assez loin dans le volume ; on ne trouvera pourtant, sur ce sujet, ni révélations, ni détails nouveaux ou curieux. Mais cet événement fut l'occasion, comme on le sait, d'une grave évolution dans l'organisation des pouvoirs ; au Comité de défense générale, fut substitué un Comité dit de salut public, composé de neuf membres, renouvelable par mois, chargé de prendre, même à l'encontre du Conseil

exécutif provisoire, des mesures de défense générale, et pourvu de cent mille livres de fonds secrets. Les premiers membres furent, par ordre d'élection : Barère, Delmas, Bréart, Cambon, Danton, Jean de Bry (celui-ci s'excusa sur sa santé et fut remplacé par Robert Lindet), Guyton-Morveau, Treilhard et Delacroix. Il tenait deux séances par jour, l'une à 9 heures du matin, l'autre à 7 heures du soir; la première eut lieu le 7 avril à midi. Ces membres du début restèrent en fonction jusqu'en juillet 1793. L'un de leurs premiers actes fut d'instituer des commissaires auprès des armées (p. 171), sous le nom de *Représentants en mission* (p. 193) : c'est dans ce décret qu'on trouve les mots (art. 4) de « pouvoirs illimités, » qu'une circulaire de Ledru-Rollin, en 1848, a rendus si célèbres ; on remarquera que la Convention n'en fut pas moins choquée, et qu'elle ajouta : « pour les fonctions qui leur sont déléguées par le présent décret. » Devant ce Comité comparut, le 12 avril, le général Ligniville, qui subit un long interrogatoire et fut maintenu en arrestation (p. 205 et suiv.).

C'est à cette période que se rapportent les premiers rapports sur la guerre de la Vendée. Un rapport de Choudieu et Richard (24 avril, p. 432) rend hommage au courage des révoltés : « Ils sont d'une audace qui va jusqu'à la frénésie ; ils attaquent les premiers lorsqu'ils ne sont pas attaqués. » Et précédemment : « Ils se retranchent, ils se présentent au combat avec méthode; ils se battent généralement assez bien, et quelques-uns d'entre eux montrent une intrépidité farouche que le fanatisme seul peut donner. » Du reste, les représentants, « devant la vérité tout entière, » n'hésitent pas à dénoncer « la conduite méprisable » des gardes nationaux et de l'armée de Vihiers, qui prennent la fuite au premier coup de canon et quelquefois avant. Ils ajoutent : « Ce qui nous afflige bien plus encore, c'est que ces hommes qui se battent si mal, se livrent aux plus épouvantables désordres, et ils trouvent malheureusement des complices parmi ceux qui se battent mieux. Ils ne distinguent ni amis ni ennemis, et les excès, dans tous les genres, sont portés à leur comble » (p. 433). Le soir même du jour où les représentants écrivaient cette lettre, ils annonçaient, dans une autre, la déroute des républicains à Beaupréau (p. 435).

Le 28 avril, le Comité de salut public arrête que toutes les lettres venant de l'étranger à Paris seront ouvertes (p. 506). Le 30, décret qui répartit les forces de la République en onze armées, plus deux de réserve pour l'intérieur, révoque les Commissaires en exercice, en augmente le nombre, règle à nouveau et avec plus de détails leurs attributions, enfin les désigne. C'est l'occasion pour l'éditeur de donner en note des détails biographiques sur ces représentants. La plupart ont voté la mort du Roi, mais c'est ce qu'il oublie de dire ; il est facile

néanmoins de les reconnaître à ce trait, qu'il n'omet pas, qu'ils ont été « proscrits en 1816. » Quelques-uns se sont fait remarquer dans leurs proconsulats par leurs cruautés ; en lisant la notice qui leur est consacrée, on ne s'en douterait pas : tels Garnier (de Saintes), Cavaignac, etc. La triste célébrité qui les entoure vient pourtant bien plus du rôle qu'ils ont assumé alors que de leur titre banal de député, de membre des Cinq-Cents et de receveur aux barrières.

On remarquera la correspondance de Collot d'Herbois et de Laplanche ; c'est le premier qui tient la plume, mais le second a signé. Envoyés dans le Loiret et dans la Nièvre, l'ancien acteur et le prêtre apostat n'ont rien de plus pressé que de s'attaquer aux prêtres, aux constitutionnels autant qu'aux autres (p. 440, 568, 573). Dans leur hâte à les supprimer ou à les remplacer : « Pour accommoder tout le monde, écrivent-ils, ne pourrait-on pas charger dans les communes des vieillards, des invalides par exemple, reconnus bons patriotes, d'exercer les fonctions du culte, en leur faisant conférer le caractère *ad hoc* par les évêques, si cette formule est absolument nécessaire ? ou, si vous aimez mieux, ne pourrait-on pas proposer au rabais l'entreprise de plusieurs paroisses à desservir aux prêtres qui seraient triés ? » (p. 569). Ces ingénieux représentants recommandent aussi que l'on « songe à beaucoup de citoyens détenus pour faits de police correctionnelle et dont la plupart demandent à aller aux armées » (p. 571). Ailleurs, les mêmes représentants se plaignent que « l'abondance demeure en arrestation » (p. 572), mais vantent telle commune, Arleuf, où « le curé n'est pas prêtre, » qui a fourni son contingent, et dont les hommes mariés demandent à marcher, disant « qu'ils veulent moissonner les traîtres et les tyrans avant de moissonner leurs récoltes » (p. 573).

Hérault, ci-devant de Séchelles, qui représente en Savoie, désespéré que les assignats perdent la moitié, les trois quarts et que « dans certains endroits on n'en voudrait pas pour une feuille de chou, » écrit : « Il faut prendre un parti plus vaste, plus radical : il faut nous ôter tout à fait l'argent ; car, tant que nous en aurons, le métal l'emportera toujours sur le papier » (p. 503). Plus loin, il annonce qu' « il surveille Kellermann : une mère ne veille pas plus sévèrement sur sa fille : s'il bronche, nous sommes là. » (*Ibid.*) Dans l'Ariège, Fayau et Gaston annoncent triomphalement le succès du recrutement : « Tout est soldat, même les femmes... A Mazères, les femmes se sont fait inscrire pour marcher à la frontière, ou pour combattre les ennemis de l'intérieur. A Mirepoix, un grand nombre a imité cet exemple. Nous les avons toutes armées de piques, en attendant que vous permettiez à ces nouvelles amazones de former des bataillons » (p. 529). Dans le Nord, au contraire, Carnot et autres se plaignent de la lâcheté des volontaires, de leurs nombreuses défections, de la débauche qui déshonore l'armée et qui la ruine plus que les combats.

On reconnaîtra que nous ne dissimulons pas l'intérêt de cette publication ; il ira peut-être en croissant, si les éditeurs ne retranchent vraiment de ces correspondances que ce qui est inutile et s'ils les donnent dans leur intégrité, « quoi qu'on dic. »

VICTOR PIERRE.

Thermidor, par ERNEST HAMEL, d'après les sources originales et les documents authentiques, avec un portrait de Robespierre. Paris, Jouvet, 1891, in-16 de XII-363 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est à l'occasion de la pièce de M. Sardou et pour en combattre les tendances que M. Ernest Hamel a repris en hâte ses anciennes études sur Robespierre et les a reproduites en les abrégeant.

L'auteur n'a pas varié dans ses complaisances ou pour mieux dire dans son fanatisme pour Robespierre et pour la Révolution. Celle-ci, il veut qu'on la prenne « en bloc » (p. VII) ; qu'on « bénisse sans réserve tous ceux qui, par conviction, se sont dévoués à la Révolution, qu'ils s'appellent d'ailleurs Mirabeau ou Danton, Robespierre ou Camille Desmoulins, Carnot ou Saint-Just, » etc. (p. XI). S'agit-il de Robespierre ? « Quand on voit ce juste, dit l'auteur (p. 358), poursuivi encore des malédictions de tant de personnes abusées, on est saisi de je ne sais quel trouble, on se sent malgré soi défaillir ; on se demande, effaré, si l'humanité vaut qu'on s'occupe d'elle, etc. » Et plus loin : « Ceux qui ont suivi avec nous, pas à pas, l'austère tribun..., peuvent dire la pureté de sa vie, le désintéressement de ses vues, la fermeté de son caractère, la grandeur de ses conceptions, sa soif inextinguible de justice, son tendre et profond amour de l'humanité, l'honnêteté des moyens, par lesquels il voulu fonder en France la liberté et la République. » Ajoutons loyalement que l'auteur avoue que « Robespierre s'est trompé en certaines circonstances... Il était homme. »

Le jour où M. Ernest Hamel voudra amener à ses idées tant de personnes « encore abusées » sur le compte de son héros, il devra baisser le ton et ne pas commencer par traiter l'accusé comme un juste et comme un martyr. S'il veut prétendre que Robespierre ait été frappé « pour avoir voulu enrayer le cours majestueux de la Révolution, » il devra se souvenir que le même Robespierre a eu une part prépondérante dans la loi de Prairial, qu'il l'a précipitée, et que cette loi est « restée sur sa mémoire, ainsi qu'il le dit lui-même, comme une tache indélébile » (p. 33) ; — s'il accuse les ennemis de Robespierre d'avoir violé à son égard les lois de la justice et de l'humanité, il ne devra pas méconnaître qu'à l'égard de tous, Robespierre avait donné l'exemple du mépris le plus flegmatique de ces mêmes lois. Il pourra flétrir les thermidoriens ; qui est-ce qui les défend ? mais il se gardera de prétendre, comme il le fait, que la terreur d'après Thermidor a été

plus sanglante qu'avant ; on n'admettra pas davantage que les populations aient été terrifiées par la mort de Robespierre : sa mort fut au contraire un soulagement pour tous, et l'opinion publique, se réveillant, désarma les thermidoriens. Enfin, il devra prendre les faits méthodiquement, un à un, en justifiant sévèrement chaque allégation.

Je m'arrête : M. Ernest Hamel me répondrait qu'il n'a pas fait autre chose, et je n'arriverais pas plus à lui persuader que Robespierre n'est pas un martyr que je ne convaincrais tel biographe de Danton que l'homme de Septembre ne fut pas, comme il lui a plu de le dire, « notre plus grand homme d'État après Richelieu. » VICTOR PIERRE.

Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury (1792-1817), annotés et publiés par Mgr RICARD. Société de Saint-Augustin, Desclée et de Brouwer, 1891, 2 vol. in-8 de LXXI-516 et 576 p. avec deux portraits. — Prix : 15 fr.

Quelles que soient les promesses du titre, nous n'avons pas trouvé dans ces deux gros volumes les *Mémoires inédits* qu'il annonce, ni même des notes sur sa vie qu'aurait écrites le cardinal Maury. Il est bien question d'un mémoire justificatif à la rédaction duquel le cardinal aurait consacré les deux dernières années de son existence; mais ce mémoire que Mgr Ricard a lu et qu'il possède, il ne nous le donne pas; peut-être le réserve-t-il pour une publication ultérieure. Nous sommes en présence de correspondances en grande partie inédites; la plus intéressante est celle que le cardinal eut avec Louis XVIII.

Il n'eût pas été indifférent que l'éditeur eût donné quelques détails sur l'origine, l'état et l'authenticité de ces lettres, et ce n'est pas assez pour les curieux comme pour les exigences ordinaires de l'érudition de parler de « cette poussière vénérable » et de l'émotion « qui gagnait l'éditeur à relire (c'est-à-dire à lire) ces pages. » Au point de vue littéraire, il eût fallu éviter, dans l'introduction, de choquer aussi vivement la langue et le goût. Maury aurait-il accepté qu'on dît de lui que « la noblesse majestueuse de Bossuet s'allie [dans son style] avec l'esprit de Voltaire » et que ce style fut « du plus pur mélange des deux derniers grands siècles littéraires avec l'intuition du siècle nouveau? » Qu'est-ce aussi qu'une histoire « reportée par son chroniqueur? » Et la phrase (p. 11) qui commence par : « Toutes les idées en fusion, » et dont il est inutile de citer la suite? Enfin, puisque Mgr Ricard a cru devoir reproduire sa notice précédemment publiée sur Maury, et cela sans la refondre, il eût été du moins prudent de la revoir pour n'y pas laisser cette distraction, à propos d'un discours prononcé le 2 novembre 1789 : « De violents murmures, dit le *Moniteur*,

accueillirent cette allusion aux récents massacres des septembriseurs et aux motions incendiaires du club des Jacobins. »

On pourrait encore regretter que l'éditeur n'ait pas indiqué que certaines lettres avaient été déjà publiées soit par le neveu du cardinal dans l'appendice de la biographie qu'il consacra à son oncle, soit par le P. Theiner; qu'il en ait coupé en deux certaines autres dont il reproduit la fin à la page 6 et le commencement à la page 14; qu'il n'ait pas, en d'autres endroits, observé l'ordre des dates (lettres au cardinal Fesch et au premier Consul); que la note sur l'évêque de Saint-Papoul soit inexacte, et que celle sur l'évêque de Senez s'applique non à celui-ci, mais à son frère; qu'il appelle Jérôme le père des Bonaparte, et leur mère, Ramdini. Misères, pourtant, toutes ces critiques; la publication que nous offre Mgr Ricard n'en a pas moins un grand intérêt de nouveauté et la lecture en est instructive et attachante.

La première chose qui ressort de cette correspondance, c'est la haute estime dans laquelle, en 1791, était tenu l'abbé Maury soit à Rome, soit à l'étranger, à plus forte raison auprès des royalistes. A Coblentz, on le saluait comme le défenseur le plus éloquent du trône; à Rome, comme le boulevard de l'Église. Pie VI se hâta de le nommer archevêque et de l'envoyer en qualité de nonce extraordinaire à la diète de Francfort; en 1794, il le nomma cardinal et lui donna l'évêché de Montefiascone. C'est peu que ces honneurs; il le consulte, il s'éclaire de ses avis. Plus tard, honoré de la confiance de Louis XVIII, Maury le représente auprès du Saint-Siège, il correspond avec lui, ce qui nous vaut à la fois des lettres de Maury, qui gardait, paraît-il, ses minutes, et celles de l'exilé de Mitau.

Cette confiance réciproque du Cardinal et du Prince se marque surtout lors des négociations qui amenèrent le Concordat. Les lenteurs que conseillait Maury, les entraves qu'il souhaitait qu'on apportât, les suites que redoutait Louis XVIII de ce grand acte justifient bien, ce semble, le premier Consul d'avoir voulu que tout s'arrangeât au plus vite et dans le plus profond secret. Le Pape n'était pas d'un autre avis et sa conduite s'en ressentait; il avait interdit à la Congrégation toute indiscrétion sous peine d'excommunication; Maury le tenta en vain et n'en put rien obtenir. Lorsqu'il s'agit de demander aux évêques leur démission, le roi s'irrite, déclame, exalte les trente-huit évêques qui protestent; en fin de compte, sur le conseil de Maury, il laisse faire et, officiellement du moins, il se tait.

Comment ce conseiller si empressé et si écouté de Louis XVIII se détacha-t-il de son royal maître pour donner son adhésion au nouveau souverain de la France? Traqué naguère par les troupes françaises; dénoncé comme suspect par Bonaparte et Talleyrand; à cause de cela, presque tombé en disgrâce à Rome, Maury voulut se relever de ce misé-

rable état ; il voyait la puissance de Bonaparte s'affermir, ses amis rentrer en France et monter sur des sièges épiscopaux, la restauration des Bourbons s'éloigner de plus en plus. « Il faut céder, » disait-il plus tard à d'autres, et c'est ce que, dès 1803, il se disait à lui-même. On regrette de le voir, même avant cette date, écrire à Bernier et le flatter ; puis écrire à plusieurs reprises au cardinal Fesch, en même temps à Bonaparte, et déclarer dans le secret des lettres son adhésion entière, au moment où, de la même plume, il protestait auprès de Louis XVIII de son invariable fidélité. En 1805, il voit l'Empereur à Gênes ; il est définitivement conquis, et Talleyrand, par une lettre spéciale, lève la quarantaine dont il l'avait frappé.

Il vient à Paris ; il entre, il trône à l'Académie française ; bientôt l'Empereur le nomme cardinal, aumônier du roi Jérôme ; quel honneur ! Encore un pas et le voilà, en vertu d'une désignation impériale, archevêque de Paris, lui qui avait naguère si éloquemment protesté contre l'intrusion des constitutionnels et contre l'intervention du pouvoir civil dans les affaires spirituelles de l'Église ! Triste palinodie ! Comment admettre qu'il n'ait pas eu connaissance du bref du Pape, ou que la tradition ecclésiastique, dont il était mieux instruit que personne, n'eût pas suffi à l'éclairer ? Expulsé de Paris par le comte d'Artois ; suspendu de toute juridiction à Montefiascone par le Pape, sa conduite ambiguë à Rome pendant les Cent jours acheva sa disgrâce. Il résigna son évêché ; à ce prix, le Pape lui rendit sa faveur. Il n'en fut pas de même du Roi : Louis XVIII, à la mort même du cardinal, ne désarma pas ses rancunes, et par son ordre l'ambassadeur de France s'opposa à ce que Maury fût enterré, suivant l'usage, dans son église cardinalice de la Trinité du Mont ; le Pape, qui lui avait pardonné, fit ménager à ses restes une place à la *Chiesa nuova*, près du cardinal Baronius.

Toutes ces phases de la vie trop agitée du cardinal empruntent un vif intérêt à sa correspondance. Il faut le reconnaître : chez Maury, si le caractère est faible, le cœur est généreux, l'esprit est plein de charme et d'agrément. Les lettres qui se rapportent aux négociations du Concordat doivent être considérées comme un élément indispensable et nouveau d'information ; il en faut dire autant de l'amusante chronique que le cardinal écrivit sur le conclave d'où sortit l'élection de Pie VII. Enfin, sur la politique de Louis XVIII pendant son exil, non seulement on trouvera dans cette correspondance des indications plus précises que celles qu'on avait jusqu'ici, mais on goûtera souvent la solidité d'esprit de Maury et sa grande sagacité. Le témoignage que nous rendons volontiers à cette publication compense amplement les critiques que nous avons cru devoir, au début, adresser à l'éditeur.

VICTOR PIERRE.

Une Année de ma vie. 1848-1849, par le comte DE HÜBNER. Paris, Hachette, 1891, in-8 de 574 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'année 1848 fut pour l'empire d'Autriche et pour la maison de Habsbourg une grande date. Au début, la révolution triomphe partout ; la famille impériale quitte Vienne ; le vieux ministre de la monarchie, Metternich, donne sa démission et semble entraîner avec lui le système ; les Autrichiens sont chassés de Milan ; la Hongrie se révolte et met en ligne de puissantes armées. Nulle part, l'Autriche ne résiste avec avantage ; il semble qu'elle va se dissoudre. Quelques mois se passent et tout est changé : le Piémont est battu à Custozza en attendant la défaite définitive de Novare ; Milan retombe au pouvoir des Autrichiens ; le ban Jellacic obtient contre les Hongrois les mêmes succès que le vieux Radetzski sur l'armée sarde ; Windischgraetz reprend Vienne sur les Bem et les Robert Blum, et, à la fin de cette solennelle année, Félix Schwartzemberg, nommé premier ministre, inaugure un nouveau règne et le triomphe définitif de l'ordre et de la monarchie.

M. le comte de Hübner avait le droit d'apporter son témoignage dans l'histoire de ces grandes luttes ; car, soit à Milan, soit à Vienne, il a été admis aux secrets politiques de ces temps-là. A Milan, destitué par la Révolution de ses fonctions officielles, il est resté trois mois et demi détenu comme otage ; il a assisté à la victoire des Milanais et plus tard à la rentrée des Autrichiens. A Vienne, il était dans l'intimité du prince de Schwartzemberg ; il était même du très petit nombre de ceux qui furent dans le secret du changement de règne. Le couronnement de tous ses travaux fut sa nomination au poste d'ambassadeur à Paris, en 1849, poste qu'il occupa jusqu'à la guerre d'Italie de 1859. Entre tous ses récits, signalons les chapitres relatifs à mai, juin et juillet 1848 ; ses réflexions sur la situation de la nouvelle Italie (p. 241-267) et le récit de la révolution du 6 octobre à Vienne (p. 321-401).

Ce livre est écrit sous forme de journal. En est-ce véritablement un, écrit à l'époque même et aux jours contemporains des faits qu'il retrace ? Il le semble, en effet, au moins pour la majeure partie ; l'auteur ne s'est pas refusé à ajouter depuis quelques traits pour compléter ses impressions d'autrefois. Il est même facile de reconnaître que plusieurs de ces additions ont été écrites en Angleterre ; car l'auteur affectionne bien des mots anglais qu'il encadre dans son texte, souvent sans grande nécessité. Pourquoi user sans cesse du mot *halle* qui ne répond pas du tout en français au sens anglais du mot *hall* ? Il francise novelisme qu'on ne comprend qu'en se rappelant le sens anglais. Il aime encore le mot : *autodidacte*, pour désigner quelqu'un qui s'est instruit lui-même sans passer par les écoles.

Marques légères de cosmopolitisme qui témoignent des habitudes polyglottes de M. le comte de Hübner, et qui ne nuisent en rien à la vie et à l'intérêt du récit.

Dirai-je que, pour nous autres Français, il est de bon exemple, après avoir vu ce grand pays fléchir et s'affaisser dans des irrésolutions qui préparent les défaites, d'assister à son relèvement sous l'influence d'hommes énergiques et vaillants? Radetzski, Windischgraetz, Jellacic, Schwartzemberg veillaient et combattaient pendant qu'à la Cour on se laissait aller au découragement; c'était en eux que s'était réfugié le sentiment monarchique. — « La monarchie a été sauvée par trois soldats indisciplinés, » disait un jour le prince de Schwartzemberg. En effet, Radetzki, malgré la Cour, avait refusé d'abandonner la Lombardie; Windischgraetz, pour résister à Prague, avait refusé au ministre de la guerre de démembrer son armée de Bohême, cette armée avec laquelle il reprendra Vienne; Jellacic, déclaré traître et déchu de ses fonctions par l'Empereur, considéra sa destitution comme nulle et s'en vint battre les Hongrois. — « Heureusement, dit M. de Hübner, ces trois hommes hors ligne ne font pas des pronunciamentos. »

VICTOR PIERRE.

Histoire de la Rochelle, par AMOS BARBOT, publiée par DENYS D'AUSSY. Paris, Picard; Saintes, Mme Z. Mortreuil, 1886-1889-1890, 3 vol. in-8 de 519, 381, 316 p. — Prix : 45 fr.

L'histoire de la Rochelle par Amos Barbot, que vient de publier M. Denys d'Aussy dans les *Archives historiques de Saintonge et d'Aunis,* est pleine d'intérêt, non seulement pour cette ville, mais aussi pour toute la contrée et pour l'histoire du protestantisme en France. Écrite dans les premières années du XVIIe siècle, sans doute entre 1613 et 1625, les deux derniers volumes nous donnent, sinon le récit d'un témoin oculaire, au moins celui de quelqu'un qui put apprendre de vive voix ce qu'il consigna ensuite par écrit.

La division chronologique de l'ouvrage va faire saisir tout de suite quelle importance il peut avoir pour le XVIe siècle. Le premier volume s'étend de 1199 à 1534; le deuxième, de 1534 à 1571, et le troisième, de 1571 à 1575. Ainsi, les trois premiers quarts du XVIe siècle, à eux seuls, ont une étendue presque double de tous les siècles antérieurs. Il ne faudrait cependant pas croire que la première partie de l'histoire de la Rochelle doive être négligée par les érudits et qu'ils n'y trouveront rien à glaner. Pour faire son ouvrage, Barbot a dépouillé soigneusement les archives de la Rochelle, et son premier volume est en quelque sorte leur analyse. Il nous fait connaître, en effet, par ordre chronologique et successivement le résultat de ses recherches, et ne manque pas d'indiquer, à la fin de chaque paragraphe ou de chaque

année, l'endroit où il a puisé ses renseignements et la cote des documents qui ont pu les lui fournir.

Le récit, il faut en convenir, est sec et manque d'attraits, mais en revanche il est impartial et très précis ; on a en lui un guide sûr. La deuxième partie est plus personnelle, tout en restant encore très impartiale. Peu soucieux de la forme, Barbot enregistre avant tout les événements, et sa principale préoccupation est la recherche de la vérité. Quoique dévoué calviniste, il ne cache pas et ne dissimule pas les fautes et les crimes de son parti, et il consigne dans toute leur sincérité ses différentes manœuvres pour arriver à se rendre maître du pays. En somme, on ne peut que féliciter la Société des archives historiques de Saintonge d'avoir eu la pensée de publier intégralement ce travail, dont le manuscrit original, écrit de la main même de Barbot, est à la Bibliothèque nationale, fonds français numéro 18968, et que jusqu'à présent on ne connaissait que par des extraits.

M. Denys d'Aussy, chargé de la publication de ce texte, s'en est consciencieusement acquitté. En tête, il a écrit une notice sur l'auteur et ses travaux. Dans le corps de l'ouvrage, des notes assez nombreuses complètent ou corrigent le récit. Enfin, le tout est terminé par deux tables, l'une chronologique et analytique, l'autre onomastique, qui permettent de consulter ces volumes sans difficulté.

JULES VIARD.

La Jeunesse du grand Frédéric, par ERNEST LAVISSE. Paris, Hachette, 1891, in-8 de XVI-451 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce ne fut pas une jeunesse paisible et choyée que celle du grand Frédéric, et nous ne trouvons autour de son berceau aucune de ces attentives prévenances, de ces caresses affectueuses qui en rendent plus tard le souvenir si doux. Sa mère, Sophie-Dorothée, fille de l'électeur de Hanovre, sœur du roi d'Angleterre, l'aimait plus par ambition que par sentiment, et le compromettait par ses maladresses. Son père le détestait. Grand mangeur, grand buveur, grand fumeur, essentiellement mais brutalement pratique, appréciant plus la force matérielle que la finesse intellectuelle, Frédéric-Guillaume avait peu de sympathie pour ce jeune homme qui aimait les arts et les lettres, passait son temps au milieu des livres, faisait des vers, d'ailleurs médiocres, et, s'il buvait, préférait le champagne français à la bière allemande. Fils d'un père vaniteux et magnifique, mais lui-même d'une économie sordide, il ne pardonnait pas à son fils ses goûts de luxe et de grandeur ; il n'y avait qu'une grandeur qu'il comprit, c'était celle de son trésor, à laquelle il attachait la grandeur de sa maison. Aussi, maltraitait-il Frédéric de toutes les façons, moralement et matériellement, ne lui donnant pas d'argent, ne lui laissant aucune liberté, le frappait,

le traînait par les cheveux, même en public, même à l'étranger, comme dans le camp de l'électeur de Saxe. Frédéric n'y tint plus, et un beau jour, il cherche à s'enfuir, profitant d'un voyage de son père à Mantoue et à Wesel, pour passer soit en France, soit en Hollande et de là en Angleterre. Mais Frédéric était étroitement surveillé ; le complot fut découvert, le prince arrêté, traduit devant un conseil de guerre, condamné à la réclusion et menacé d'être déchu de ses droits d'hérédité ; de ses complices, l'un avait pu fuir, l'autre fut pris, et, malgré l'avis et les supplications du conseil de guerre, condamné à mort par le Roi et décapité devant la forteresse où son maître était enfermé. De la fenêtre de sa prison, Frédéric dut assister au supplice de son ami. Le récit de ce tragique événement forme un des principaux et non l'un des moins émouvants épisodes du beau livre de M. Lavisse.

Mais Frédéric n'était pas de ceux que gênent les scrupules. Naturellement porté à la dissimulation, la contrainte dans laquelle il vivait avait encore développé et, si je puis ainsi parler, perfectionné cette disposition à mentir, cet art de mentir, si je puis ainsi dire, qui fut la marque de sa politique, lorsqu'il fut roi. A force de protestations de repentir et de dévouement, affectant de grands sentiments religieux, il finit par fléchir la colère de son père ; mais il ne recouvra la liberté que peu à peu, et il dut se résigner quelque temps à vivre loin de la Cour, occupé des multiples soins de l'administration des domaines paternels. On ne peut aujourd'hui lire sans rire, — et il ne rédigea vraisemblablement pas sans rire lui-même, — les rapports qu'il adressa très sérieusement à Frédéric-Guillaume sur le développement à donner à l'élevage des bœufs et des porcs, le rendement des bois, la production de la bière dans les fermes royales. Mais ce ne fut que pour le marier qu'on lui rendit toutes ses prérogatives et son rang ; le mariage lui fut imposé comme tout le reste, et, comme à tout le reste, il se soumit au mariage par hypocrisie et pour sortir d'exil ; mais il se promit bien, et il le dit, de ne pas plus s'occuper de sa femme que si elle n'existait pas. « Je la planterai là, dit-il, dès que je serai le maître. »

Ici s'arrête le volume de M. Lavisse, volume plein d'érudition et d'intérêt, mais d'une érudition si bien assimilée et dissimulée qu'on ne la sent pas, et d'un intérêt qui croit à chaque page, attrayant et passionnant comme un roman, instructif comme l'histoire vraie, et racontant ces choses d'Allemagne, la plupart du temps sur des documents allemands, avec une précision, une rapidité et un charme tout français. Les abonnés de la *Revue des Deux Mondes* en avaient été séduits, les lecteurs du livre ne le seront pas moins.

Mais de ce livre une leçon se dégage. Si peu sympathiques que

soient ces rois de Prusse avec leur brutalité et leur fausseté, comment ne pas être frappé de l'obstination patriotique avec laquelle ils poursuivent à travers les siècles, parmi des fortunes diverses et malgré leurs défauts et leurs vices, la grandeur de leur pays qu'ils ne séparent point de celle de leur maison? Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume la préparent; Frédéric II la fonde avec l'appui de la France, et de nos jours, hélas, son arrière-neveu l'active aux dépens de la France. N'est-ce pas un exemple éclatant de cette étroite union d'une dynastie et d'un peuple, si féconde pour l'un et pour l'autre?

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Dizionario degli Italiani all' estero, opera postuma di LEO BENVENUTI. Firenze, tip. di G. Barbera, 1890, in-8 de 167 p.— Prix : 3 fr.

Cesare Balbo, dans son Histoire d'Italie jusqu'en 1814, a dit que l'on pourrait tracer une magnifique histoire des Italiens hors d'Italie. M. Leo Benvenuti, frappé de cette idée, aurait voulu écrire ce « livre d'or de la race italienne. » Mais il ne tarda pas à se convaincre qu'en l'absence de bons recueils biographiques régionaux ou locaux, le travail était impossible. Aussi le dictionnaire qu'il avait compilé, et que la piété de son frère livre au public, n'est pas cette histoire que rêvait Balbo, mais un peu plus, selon les propres expressions de M. Leo Benvenuti, que « un indice per servire a scriverla a chi e quando che sia. » Ce n'est que la trame (*l'ordito*) d'un travail postérieur. En effet, l'ouvrage est loin d'être parfait. L'auteur ne s'est pas proposé de noter tous les Italiens qui ont travaillé sur le sol étranger, mais ceux-là seulement qui ont joué un rôle marquant. Malheureusement la règle n'a pas été strictement observée. Était-il bien utile de donner à Sforza Picenardi, Italien au service de Philippe III d'Espagne, une place que l'on refusait à des personnages beaucoup plus connus, et dont l'importance est beaucoup moins contestable : par exemple Baccio ou Bartolommeo Del Bene, qui vécut à la cour d'Henri III, fêté par l'entourage de ce prince, jouissant de l'amitié de Ronsard et des plus célèbres personnages de l'époque, et dont les poésies sont citées par le dictionnaire de l'Académie *della Crusca*? Et en remontant au commencement du XVIe siècle ou à la fin du XVe, le Napolitain Bachi, dit Perron de Bache, qui joua un rôle à la cour de Charles VIII, le fameux Campobasso, Galeas de Sanseverino, qui devint grand écuyer de France et dont la lignée prit de ce côté des Alpes le nom de Saint-Séverin, ne méritaient-ils pas une mention? Les Dino Repondi au XIVe siècle, au XVIIIe siècle les deux Riccati de Castelfranco, Giacomo et Vincenzo, et le fameux abbé Giusto Conti, au commencement du siècle présent les deux frères de Maistre suffiront à montrer les graves omissions du

Dictionnaire de M. Benvenuti. Malgré ces lacunes, l'ouvrage peut rendre des services; et nous devons espérer que la jeune Italie, à laquelle ce volume est dédié, trouvera dans son sein quelqu'un pour compléter la trame faite par Leo Benvenuti et pour y tracer cette histoire si intéressante des Italiens à l'étranger. E.-G. L.

Guida della stampa periodica italiana, compilata dall' avv. NICOLA BERNARDINI, con prefazione di Ruggero Bonghi. Lecce, tip. dei fratelli Spacciante, 1890, in-8 de VIII-744 p. — Prix : 10 fr.

Voilà un bien curieux volume, bizarrement composé et offrant un singulier mélange de bibliographie, de critique littéraire, de poésie, de réclames et d'annonces variées. Ce n'est en effet ni un *Annuaire de la presse* tel que l'a conçu Mermet, ni une *Histoire de la presse* telle que l'a écrite Hatin, mais un composé de deux ouvrages, un amas extraordinaire de renseignements très variés et généralement fort intéressants. On y trouve en effet, à côté d'une notice générale sur le journalisme italien, par N. Bernardini, à côté d'un travail sur le journalisme romain de 1846 à 1849, par G. Spada, à côté de quelques pages sur la suppression de l'*Anthologia*, de Florence, en 1833, par E. del Cerro, à côté de recherches rétrospectives sur les journaux à Rome, sur Salluste journaliste, sur les premières gazettes italiennes, sur le journalisme, la liberté de la presse et le code pénal, sur les souverains journalistes (Humbert Ier, Louis XVIII, Napoléon, Guillaume Ier, Léon XIII, Léopold II, etc...), sur Mazzini journaliste, à côté de la réimpression d'un important article de Ugo Foscolo, daté de 1824, sur la littérature italienne périodique, et d'un dictionnaire de cinq cents pseudonymes usités dans la presse italienne (p. 235-246), la liste très détaillée des journaux de tout genre, politiques, littéraires, médicaux, juridiques, religieux, etc... qui paraissent actuellement ou ont jadis paru dans les différentes villes de l'Italie.

Les journaux sont classés par provinces, et dans chaque province suivant le premier mot du titre; à la suite de cette liste, qui est accompagnée des renseignements statistiques les plus précis, sont indiqués beaucoup plus sobrement, parfois même trop sobrement à notre sens, les journaux qui ont cessé de paraître : ils sont nombreux à Florence, à Milan, à Naples, à Rome. En appendice ont été signalés de la même manière les journaux en langue italienne qui se publient ou se sont publiés au-delà des frontières du royaume d'Italie; actuellement quarante-sept paraissent en Autriche, trois en France, un en Grèce, un en Angleterre, dix-huit à Malte, vingt et un en Suisse (autrefois il y en avait un bien plus grand nombre), deux en Turquie, deux en Hongrie (à Fiume), quatre en Egypte, quatre en Tunisie, onze dans

la République argentine, deux au Brésil, dix-sept aux États-Unis, deux dans l'Uruguay. Ces périodiques ne sont pas tous politiques; quelques-uns sont exclusivement consacrés aux questions commerciales et économiques.

Si M. Bernardini n'a consacré que quelques lignes sans portée à la réclame dans la presse italienne, il a, par contre, pratiqué la réclame, dans son livre, sur une vaste échelle. Qu'il prodigue les annonces de journaux, voire de ceux de modes, ce n'est encore que demi-mal, mais qu'il insère les annonces du meilleur savon de toilette, de la liqueur vermifuge Fernet-Branca, du vermouth Zarri, du vin des frères Beccaro, etc..., placées au milieu du texte, cela nous semble dépasser singulièrement les bornes permises dans un livre qui a des prétentions à l'érudition. Je suis étonné de n'y avoir point trouvé le « Sunlicht savon » et le « Cacao van Houten. » Ce sont là des oublis qui pourront être réparés dans une nouvelle édition.

L'utilité de ce livre est incontestable, et M. Bernardini, à qui l'on devait déjà un travail sur les journaux et les journalistes de Lecce, a agrandi son cercle dans des proportions considérables et difficiles à atteindre sans des investigations multiples. Si j'avais un regret à formuler en terminant, ce serait celui de n'avoir point rencontré dans cet ouvrage un article consacré à l'influence des journaux satiriques, et notamment au *Papagallo*, le plus ancien et le plus connu de tous. La simple mention qui lui est consacrée m'a paru insuffisante.

H. S.

Bibliografia della città e provincia di Vicenza, da D. Sebastiano Rumor. Volume I. Vicenza, tip. S. Giuseppe, 1891, in-16 de x-712 p. — Prix : 6 fr.

C'est sous les auspices de la municipalité de Vicence que M. Sebastiano Rumor a entrepris la bibliographie dont nous annonçons ici le premier volume. Bien que l'auteur proclame qu'il n'a point la prétention d'être complet, on voit qu'il a fait de sérieux efforts pour arriver à l'être. C'est ainsi que l'on trouve dans son ouvrage la mention de simples articles de revues et de journaux et le dépouillement de recueils, tels que la *Biografia* de Tipaldo, les *Vitae virorum illustrium seminarii Patavini* de G.-B. Ferrari, les *Apes urbanae* de Leone Allacci. L'on ne saurait blâmer l'auteur de cette surabondance de renseignements. Mais un tel système rend exigeant le lecteur et force l'auteur à tomber dans bien des lacunes. M. Rumor avertit bien dans sa préface qu'il n'a point tenu compte des sources d'un caractère trop général comme les histoires universelles, les histoires des littératures, etc. Mais les vies des saints d'Alban Butler, ou les biographies de Tipaldo, dont M. Rumor a fait le dépouillement, sont-elles des ouvrages moins

généraux et moins connus que la *Bibliotheca medii aevi* de Fabricius ou que *Gli Scrittori d'Italia* de Mazzucchelli ?

Le plan de M. Rumor nous semble prêter à la discussion : le premier volume contient la bibliographie, par ordre alphabétique, des auteurs, les ouvrages anonymes et les journaux. Le volume suivant contiendra la bibliographie des statuts, règlements, cartes, entrées, etc.

Nous pensons qu'il eût été préférable de dresser une bibliographie méthodique, en relevant dans des tables les noms des auteurs et au besoin les titres des ouvrages. Il est vrai qu'un copieux index par ordre alphabétique des matières supplée en partie à cet inconvénient, bien que cet index ne soit pas complet.

Nous avons encore d'autres critiques à formuler sur l'ordre adopté par M. Rumor pour le classement des ouvrages ; il avertit qu'il classe les ouvrages anonymes au nom de l'auteur quand il l'a retrouvé ; et dans l'appendice spécialement réservé aux anonymes, quand le nom de l'auteur lui échappe. N'y aurait-il pas eu intérêt pour le lecteur à retrouver l'ouvrage à la fois au nom de l'auteur et au titre? D'autre part, est-il logique de classer parmi la liste des auteurs des recueils comme les *Atti della Accademia Olimpica?* et est-il beaucoup de lecteurs qui, sachant qu'une division de l'ouvrage est consacrée aux anonymes et aux recueils, iront chercher cet ouvrage parmi les noms d'auteurs au mot *Accademia*? Et cela se reproduit pour des comptes rendus de banque, pour des Congrégations, etc. M. Rumor a identifié les pseudonymes comme les anonymes ; mais tandis qu'il mettait les ouvrages anonymes au nom de l'auteur, il classe les pseudonymes à leur place alphabétique, où l'on ne devrait, pensons-nous, trouver qu'un simple renvoi au nom véritable de l'auteur. Le système adopté par le bibliographe italien a le désavantage de disperser les ouvrages d'un même auteur, alors que le principal avantage de l'ordre alphabétique serait de les grouper. Nous ferons encore à M. Rumor le reproche d'avoir mis des numéros à de simples renvois d'un nom à un autre. Ces critiques faites nous n'hésitons pas à reconnaître le mérite de M. Rumor et à louer la peine qu'il s'est donnée pour réunir des indications sur trois mille deux cents ouvrages. Nous n'avons relevé que des omissions presque insignifiantes et que nous jugeons par suite inutile d'enregistrer ici. L'auteur a ajouté à l'intérêt de son travail pour les Vicentins en indiquant après chaque article dans quelle bibliothèque publique de la ville se trouve l'ouvrage mentionné.

E.-G. Ledos.

Les Bibliothèques communales. *Historique de leur formation ; examen des droits respectifs de l'État et des villes sur ces collections,* par

Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans. Orléans, Herluison, 1891.

Quels sont les droits de l'État et ceux des villes sur les livres et les manuscrits des bibliothèques communales? Telle est la question que s'est posée M. J. Loiseleur et qu'il était, mieux que qui que ce soit, en mesure de résoudre. Savant jurisconsulte, historien érudit et perspicace, il avait, de plus, à aborder ce sujet, un intérêt direct, l'intérêt même du dépôt précieux qui lui est confié. On connaît l'histoire des vols de Libri. Chargé par un arrêté du 2 septembre 1841, de dresser le catalogue des manuscrits contenus dans les bibliothèques publiques des départements, il profita de sa mission pour s'approprier un certain nombre de documents d'une haute valeur. La bibliothèque de la ville d'Orléans, dont M. Loiseleur est aujourd'hui le conservateur, fut alors une des victimes de Libri, et plusieurs manuscrits, soustraits de ses armoires, furent cédés par le spoliateur à lord Ahsburnham et ne rentrèrent en France qu'en 1888, grâce à une habile négociation de l'éminent directeur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle. Mais à qui devaient être restitués ces manuscrits? La ville d'Orléans les revendiquait d'une part, et, d'autre part, l'État prétendait sur eux un droit de propriété. C'est ce conflit qui a été l'occasion du savant travail de M. Loiseleur.

Ce travail l'a amené à faire d'abord l'historique de la constitution des bibliothèques communales et à fixer ensuite la législation qui la régit. La plupart de ces bibliothèques, on le sait, ont pour origine la suppression des communautés religieuses et la confiscation des biens des émigrés. Les collections considérables des couvents furent réunies aux chefs-lieux de départements ou de districts, un peu plus tard affectées aux Écoles centrales, puis, lors de la destruction de ces Écoles centrales, qui d'ailleurs n'avaient été constituées que sur bien peu de points, mises, par un décret du 28 janvier 1803, à la disposition des villes pour former le noyau de leurs bibliothèques ou l'augmenter, — c'était le cas pour Orléans qui devait la sienne à la munificence de G. Prousteau. — C'est sur ces termes : « mises à la disposition, » joints à ceux du décret du 2 novembre 1789 qui prononçait la confiscation des biens du clergé au profit de la nation, que l'État s'appuie pour revendiquer la propriété des livres et manuscrits provenant de cette confiscation. Les villes opposent à cette prétention leur possession presque séculaire et diverses dispositions législatives ou réglementaires qui sont venues la sanctionner, comme la décision royale du 27 juillet 1839 qui leur a remis la nomination des bibliothécaires en l'enlevant au ministre, et celle du 3 août 1841 qui, en ordonnant la confection d'un catalogue général, stipulait que les manuscrits qui auraient pu être déplacés pour cette opération seraient immédiatement rétablis dans le dépôt d'où ils auraient été tirés.

Entre ces prétentions contradictoires, M. Loiseleur adopte une solution intermédiaire. Il reconnaît bien le droit de propriété de l'État ; mais il pense que les villes, par leur longue possession, ont acquis un droit, *sui generis,* analogue à un droit d'usufruit, et dont l'État ne saurait les déposséder sans des motifs graves, sans des abus de jouissance ou de négligences dont les tribunaux seraient seuls juges.

Nous sommes, nous devons l'avouer, absolument incompétent pour nous prononcer sur une question aussi délicate. Mais il nous semble essentiel qu'une solution intervienne qui ne sacrifie pas les droits des villes et des travailleurs. Comme le dit très bien M. Loiseleur, « il importe à la sécurité des communes, aux améliorations qu'elles peuvent désirer entreprendre, il importe qu'elles soient assurées que jamais tout ou partie de leurs collections bibliographiques, de quelque dépôt antérieur qu'elles proviennent, comme parle l'ordonnance du 3 avril 1841, ne leur sera enlevé arbitrairement et sans le préliminaire d'un débat public. » Cela n'importe pas moins aux travailleurs de province qui ont intérêt à conserver sous la main les documents qu'ils sont habitués à consulter, et à ne pas être contraints, comme ils peuvent l'être aujourd'hui, par suite de conflit entre l'État et la ville d'Orléans, à aller chercher la moitié d'un manuscrit à Paris et l'autre à Orléans : — il y en a onze dans ce cas.

M. J. Loiseleur a donc bien mérité à la fois des villes et des érudits en étudiant à fond ce difficile problème et en proposant une solution qui pourrait être acceptée par tous, parce qu'elle réserve et respecte les droits de tous. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

BULLETIN

L'Éducation chrétienne de Marthe, *conseils à ma nièce,* par Mme la comtesse DE SAVIGNY, 4e édition. Paris, Haton, 1891, in-12 de VIII-192 p. — Prix : 1 fr. 50.

Dans une série de lettres à sa nièce Marthe, que la mort de son père et de sa mère a laissée dans l'isolement et l'abandon, l'auteur trace tout un plan d'éducation chrétienne. Cela n'a d'ailleurs rien de pédant : c'est une suite de conseils, mais donnés sans prétention, et entremêlés de récits, d'histoires, d'impressions personnelles, qui les feront lire avec plaisir et leur assurent un bon accueil auprès des jeunes lectrices auxquelles ils s'adressent. Rien n'est oublié dans ce livre, où il est question de tout ce qui intéresse l'éducation des jeunes filles, des défauts qu'il faut éviter, des qualités qu'il faut acquérir et de la façon dont il faut se comporter dans les diverses circonstances de la vie, enfin de tous les devoirs d'une jeune fille foncièrement et sérieusement chrétienne. Aussi nous ne doutons pas qu'il ne fasse beaucoup de bien. P. TALON.

Curiosités testamentaires, par HENRI BOURGEOIS. La Roche-sur-Yon, imp. Eugène Servant, 1891, in-16 de 160 p. — Prix : 1 fr.

M. Henri Bourgeois exhume un certain nombre de testaments de toutes sortes de personnalités et de toutes époques, lesquels testaments sont ici commentés d'une façon désopilante. Quelle collection d'originaux et d'originales ! On a lieu de constater ici que beaucoup de braves gens des deux sexes marquent bien singulièrement leur affection pour des animaux. En ce qui me concerne, je suis loin de les blâmer (pas les animaux, les testateurs) ; car les bêtes, après tout, forment une catégorie d'héritiers fort désintéressés et aussi d'amis qui, d'habitude, ne trahissent pas. Je n'ai qu'un reproche à faire à ce petit volume : il contient quelques longueurs ; mais il m'a si grandement amusé que, ma foi ! je passe volontiers sur ce léger défaut.

E.-C. LA GRETTE.

La Faim, par CHARLES VINCENT (SIMMIAS). Paris, Savine, 1891, in-18 de 311 p. — Prix : 3 fr. 50.

Au dire de l'auteur, les cinq plaies de l'humanité sont : La Faim, la Soif, le Froid, l'Amour et la Mort. M. Charles Vincent se propose d'étudier ces plaies l'une après l'autre, et il commence par la Faim. Mais le sujet s'élargit aussitôt sous sa plume. La faim dont nous parle M. Vincent n'est pas seulement la faim de l'estomac ; il traite aussi de toutes les autres faims qui dévorent l'homme moderne : faim de l'or, faim des dignités et des honneurs, faim du pouvoir, faim de la luxure, des jouissances et des plaisirs. Socialement, M. Charles Vincent partage le monde actuel en deux catégories : les affamés et les repus. Ses sympathies sont visiblement pour les affamés, et il établit que, de nos jours, tout est pour le riche contre le pauvre, tout pour l'exploiteur contre l'exploité, tout pour la jouissance contre la souffrance, — aussi bien la nature que la civilisation, aussi bien l'État que la loi. C'est du socialisme, mais il a un correctif : le christianisme. Avec M. de Mun, M. Charles Vincent estime que l'application des préceptes de l'Évangile à la vie nationale et individuelle est l'unique solution pacifique du problème social. Il y a dans ce livre des pages qui dénotent le poète et le penseur. Les dernières de l'ouvrage évoquent le tableau de Paris qui brûle sous le pétrole de la Commune, comme autrefois Sodome sous le feu du ciel. L'évocation est à la fois terrible et grandiose ; elle fait réfléchir.

F. B.

Transports et tarifs, précis du régime des routes et chemins, canaux et rivières, ports de mer, chemins de fer, par C. COLSON, ingénieur des ponts et chaussées, maître des requêtes au Conseil d'État. Paris, Rothschild, 1890, in-8 de 479 p., avec 3 diagrammes en couleur. — Prix : 7 fr. 50.

Véritable encyclopédie du transport considéré sous toutes ses formes, cette remarquable étude intéresse à un titre égal l'économiste, l'industriel et le commerçant français. La partie consacrée aux chemins de fer occupe dans cet ouvrage une place dont l'importance est pleinement justifiée par la prépondérance de ce mode de transport, encore bien peu connu malgré son demi-siècle d'existence. Cette partie revêt en outre un caractère particulier d'actualité, en ce sens qu'elle traite de plusieurs questions présentement à l'ordre du jour, et dont l'une intéresse tout le monde, car tout le monde voyage par chemins de fer : il s'agit de la suppression, pour 1892, du lourd impôt qui grève les transports en grande vitesse. Comme cette sup-

pression aura pour effet d'abaisser les tarifs de voyageurs de vingt-cinq à trente-trois pour cent, selon les classes, on comprend aisément que cette question passionne le public, et l'on est heureux d'en avoir une idée nette.

Nous devons ajouter que la beauté du papier et l'exécution typographique de cet ouvrage en font presque un livre de luxe ; mais nous devons dire aussi, qu'à notre avis, trois cartes : routes, canaux et chemins de fer, avaient ici leur place marquée. D. MARTEL.

Description des eucalyptus introduits en Europe, *principalement en France et en Algérie.* Second mémoire par CHARLES NAUDIN, membre de l'Institut, directeur du laboratoire botanique à la villa Thuret. Antibes, J. Marchand, 1891, in-8 de 72 p.

Depuis bien des années déjà, M. Naudin s'occupe de l'étude pratique des innombrables variétés d'eucalyptus, ces arbres australiens, introduites, non sans succès, dans les régions chaudes de notre zone tempérée : nord de l'Afrique, Italie, Provence. Difficile est la détermination des espèces dans un genre botanique où celles-ci sont si nombreuses et souvent si voisines. Aussi l'auteur ne s'occupe-t-il, dans son mémoire, que de cinquante-six variétés, bien qu'il en existe plusieurs autres dans les cultures qu'il dirige ; mais il a tenu à ne décrire que celles sur lesquelles ses propres observations lui ont fourni des données suffisantes.

Son mémoire est divisé en trois parties : la première a pour objet des considérations générales sur le tempérament des eucalyptus, les conditions climatériques et culturales nécessaires à leur bonne croissance, les services qu'ils peuvent rendre au double point de vue cultural et industriel. — La deuxième comprend des tableaux synoptiques indiquant les différents modes de classement que l'auteur a cru devoir adopter. — La troisième partie, la plus considérable, est consacrée à la description de chacune des cinquante-six espèces dont on vient de parler.

Ce mémoire est intéressant pour les botanistes comme pour les propriétaires de terrains dans nos contrées méridionales. C. DE KIRWAN.

Les Mammifères de la France, *étude générale de toutes nos espèces considérées au point de vue utilitaire,* par A. BOUVIER. Paris, Carré, 1891, in-8 de LII-570 p. avec 268 fig. — Prix : 3 fr. 50.

Écrit sans prétention aucune, cette étude s'adresse surtout aux humbles de la science. Tous les mammifères de notre pays y passent à tour de rôle, et chacun d'eux est examiné par le menu d'une façon simple et précise. Mais l'auteur ne se borne pas à faire connaître chaque individu par ses beaux et ses vilains côtés, il énumère aussi, et, c'est précisément là le point utile, toutes les ressources que l'on peut tirer de lui vivant ou mort, mentionnant toutes les industries et tout le commerce qu'il alimente directement ou indirectement. Il y a là une idée neuve qui sera certainement appréciée. Les races domestiques ont été l'objet d'articles particulièrement étudiés et en rapport avec le rôle plus ou moins important qu'elles jouent dans la ferme ou chez l'éleveur. En somme, ce petit ouvrage pratique, précédé et terminé par de bonnes tables, est d'une lecture on ne peut plus facile, et convient surtout aux familles rurales et aux élèves des écoles primaires. D. MARTEL.

Voyages des astronomes français à la recherche de la figure de la terre et de ses dimensions, par l'abbé S. LORIDAN, supérieur de l'institution Saint-Jean, à Douai. Lille, Desclée, de Brouwer, 1890, in-8 de 285 p. avec grav. — Prix : 3 fr.

Résumé substantiel et complet de ce qui a été écrit jusqu'à ce jour, concernant la figure et les dimensions de la terre, cette étude fait assister le lecteur à tous les travaux des astronomes français qui ont successivement participé à cette œuvre à jamais célèbre dans les annales de la science. Avec un intérêt croissant, on suit, par la pensée, ces savants illustres dans leurs glorieuses et pacifiques expéditions à travers les deux mondes, et on assiste en quelque sorte aux diverses opérations, ingénieuses toujours, périlleuses souvent, qui ont pour objet d'effectuer soit l'immense triangulation géodésique, soit le tracé ou le prolongement de la méridienne. Ce livre s'adresse aussi bien aux savants qu'aux gens du monde et à la jeunesse des écoles. D. MARTEL.

Cours abrégé et pratique de plain-chant. Tournai, Desclée, Lefebvre et Cie, 1891, petit in-12 de 112 p.

Dans une séance qui a été donnée dernièrement au séminaire français de Rome, le R. P. de Santi, S. J., a démontré que la période de discussion sur le problème grégorien est désormais passée; que la période de la solution est ouverte sous les meilleurs auspices, surtout depuis l'apparition de la *Paléographie musicale* des Pères bénédictins de Solesmes. La solution sera complète lorsqu'on aura publié les inappréciables manuscrits laissés par l'abbé Raillard.

Il s'agit de faciliter une exécution correcte de ce chant. C'est l'objet du *Cours abrégé et pratique*. Sous une forme accessible à tous, ce manuel explique successivement : les signes, la gamme, les modes, les formules, le rythme, etc. Un appendice fournit sur la liturgie des éclaircissements sommaires. Le volume se termine par des exercices sur la gamme et les formules des modes. Il est écrit pour faciliter aux pasteurs et aux chantres de village une saine exécution de l'édition de plain-chant de Reims et Cambrai, incontestablement la meilleure. A. D'AVRIL.

Die Sprachkunde und die Missionen. *Ein Beitrag zur Charakteristik der älteren Katholischen Missionsthätigkeit (1500-1800)*, von JOSEPH DAHLMANN, S. J. Freiburgi. B. Herder, 1891, in-8 de XI-128 p.

Les missionnaires chrétiens, et en particulier les missionnaires catholiques, ont beaucoup contribué par leurs travaux aux progrès de la connaissance des langues et des rapports qu'elles offrent entre elles, de la linguistique particulière et de la linguistique comparée. Un tableau exact et en raccourci de l'œuvre des missions à cet égard serait assurément fort intéressant. L'ouvrage du P. Dahlmann, dont le plan est plus restreint, suffit à montrer tout l'intérêt qu'aurait ce tableau d'ensemble. L'auteur se propose de retracer les travaux des missionnaires catholiques sur des langues qu'ils ont été les premiers à faire connaître ; il ne pousse pas cet examen de leurs travaux au-delà de la fin du siècle dernier. Dans les cinq chapitres qui forment les divisions de ce volume, le P. Dahlmann parle successivement : des langues populaires de l'Inde et du sanscrit ; de la langue chinoise; du japonais ; des dialectes américains ; enfin des idiomes parlés dans les îles Philippines. Le P. Dahlmann insiste naturellement davantage

sur les travaux des RR. PP. jésuites. Pourquoi n'a-t-il rien dit des langues de l'Afrique? Mais dans les parties qu'il a traitées l'ouvrage du P. Dahlmann est fort bien fait et fort instructif; et l'on en quitte la lecture avec une nouvelle admiration pour les vaillants prêtres qui savaient mêler aux fatigues de l'apostolat les recherches de la science. E.-G. L.

Les Grands Écrivains français. *Bernardin de Saint-Pierre*, par ARVÈDE BARINE. Paris, Hachette, 1891, in 12 de 187 p. — Prix : 2 fr.

Le livre d'Arvède Barine sur Bernardin de Saint-Pierre est très amusant à lire, coloré, spirituel, fin, et, pour le fond comme pour la forme, d'une allure bien neuve et bien personnelle. Le Bernardin qui nous apparaît là n'est plus cette sorte de Béranger poétique de la légende, mais un personnage grincheux, peu commode, dissimulant assez souvent, sous un style agréable et charmant, un fond d'incomparable niaiserie. C'est bien là le vrai Bernardin de Saint-Pierre, à quelque époque qu'on le prenne, car en le vieillissant, les ans ne l'ont pas rendu plus sage. Pour beaucoup ce livre sera une véritable révélation. Je crains qu'un certain nombre de lecteurs ne trouvent, et ils auront raison, qu'un peu de mauvais esprit a circulé à travers ces pages ; il me semble notamment que l'auteur se moque un peu trop de l'argument des causes finales. Que Bernardin s'en soit niaisement servi, d'accord, mais il est le seul coupable. Je suis persuadé d'ailleurs que ce petit livre aura du succès, et tout compte fait, il le mérite.

P. TALON.

Romanciers allemands contemporains, par ÉDOUARD DE MORSIER. Paris, Perrin, 1890, in-12 de 404 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est à regretter que l'auteur de cet ouvrage ne se borne pas à la critique littéraire, et qu'il éprouve le besoin d'étaler çà et là son paganisme, son panthéisme, son renanisme et ses enthousiasmes inconsidérés pour la révolution sociale. C'est un esprit cultivé, qui, lorsque la littérature seule est en cause, juge très bien. Il connaît, du reste, à fond ce dont il parle. Le titre de son livre est pourtant menteur. Les romanciers allemands contemporains sont innombrables, et quatre d'entre eux seulement font l'objet des études de M. de Morsier. Ce sont : Frédéric Spielhagen, écrivain révolutionnaire, qui a publié d'interminables récits philosophiques et socialistes ; Paul Heyse, un conteur de nouvelles, réaliste ému et sentimental ; Gustave Freytag, qui cultive le roman historique; William Rabbe, un humoriste de la famille de Jean-Paul et de Henri Heine, mais avec plus de gaieté, une ironie moins obscure et moins amère. M. de Morsier analyse longuement leurs œuvres et en donne de copieux extraits. Là n'est pas précisément l'intérêt de son livre : il est dans l'introduction. On l'a beaucoup blâmée. Doctrinalement, il y a, en effet, beaucoup à dire. Cela ne doit pas nous faire méconnaître ce qu'elle renferme de juste et d'original et qui est un très savant parallèle entre le génie français et le génie allemand. Le Français est artiste, l'Allemand est penseur. En France, la vie intellectuelle est centralisée à Paris ; en Allemagne, la vie intellectuelle est partout ; partout prédomine une vie locale, toute particulière, offrant une physionomie propre à chaque ville, à chaque pays de race teutonne. Le Français aime à penser un peu comme tout le monde ; l'Allemand est individualiste ; il fait son œuvre où il est, et, dans cette œuvre, avec sa pensée personnelle, passe quelque chose même du terroir natal.

Ce parallèle que j'abrège en deux mots et qui est développé en cinquante pages a valu à l'auteur le reproche de manquer de patriotisme. On ne voit vraiment pas pourquoi. Le parallèle peut être discuté, mais le patriotisme n'a rien à voir dans ces questions-là. F. B.

Dernières Polémiques, par J. BARBEY D'AUREVILLY. Paris, Savine, 1891, in-12 de 359 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est composé, si je ne me trompe, des petites chroniques politiques, littéraires, dramatiques, publiées dans le *Figaro* en 1872-73, et dans le *Triboulet* et quelques autres journaux peut-être, en 1881-82. Pages jetées au vent, cela ne saurait avoir la valeur des œuvres méditées et composées à loisir, qui convenaient mieux, je crois, au caractère et au talent de l'auteur. C'est curieux et extraordinaire, plutôt que vraiment bon. Manifestement, M. Barbey d'Aurevilly, qui avait d'ailleurs tant de talent, a fait assez d'efforts pour ne pas écrire comme tout le monde et il y a réussi, trop peut-être. Cependant, dans ces pages vieilles de dix à vingt ans, on retrouve bien des petits événements aujourd'hui à peu près oubliés et qu'il est curieux de relire. Mais que cela paraît loin, hélas! Cela fait l'effet d'une exhumation. Ce n'est pas gai! P. TALON.

Trois Évasions du château de Laval (1797-1799). 1. *Les Assassins du général Hoche*. 2. *L'Abbé d'Herbelin, curé de Metteray*. 3. *Jacques... ou Guillaume... (tentative)*. Pièces publiées par E. G. L. et E. M. Laval, imp. Moreau, 1890, in-18 de 60 p.

De ces trois tentatives d'évasion, les deux premières réussirent; la troisième ne paraît pas avoir abouti. On aime à y voir mêlée cette courageuse Suzanne Loyand, qui rendit, du reste, tant d'autres services, matériels et spirituels, aux prisonniers de Laval. Sauf pour l'abbé d'Herbelin, on ne connaît pas d'une façon précise l'état civil de ces malheureux : le troisième surtout, Jacques ou Guillaume, peut passer pour quelque émigré rentré, mais dont le vrai nom reste enveloppé de mystère. On lira avec intérêt les moyens d'évasion; on verra aussi que, pour éviter l'incertitude des procès, les bandes chargées de la conduite des prisonniers n'hésitaient pas à les fusiller en route... par ordre. C'était une des façons de la justice du Directoire. V. P.

Origines du Canal de Suez, par FERDINAND DE LESSEPS. Paris, Marpon et Flammarion, 1890, in-18 de 220 p. — Prix : 0 fr. 60.

L'illustre auteur donne de sa vie consulaire et diplomatique un résumé qui, sous toute réserve concernant son action à Rome en 1849, ne manque pas de piquant et d'intérêt. A la mort d'Abbas-Pacha, M. F. de Lesseps, de concert avec Saïd, son ancien élève en équitation, entreprend l'œuvre gigantesque qu'il devait mener à bonne fin, après avoir vaincu toutes sortes de difficultés. Il raconte en détail les péripéties de l'étude technique, de la formation de la compagnie, des complications diplomatiques dont l'entreprise triompha, grâce à la persévérance inébranlable du fondateur et à l'appui de l'empereur Napoléon, lequel ne parla, cependant, guère plus que le sphinx d'Égypte. Le « moi » joue un grand rôle dans ce récit; mais un « moi » qui est quelqu'un et qui a fait quelque chose. A signaler plusieurs détails oiseux, une plaisanterie regrettable sur le Saint-Office (p. 37), une illusion,

à savoir « que la vieille politique égoïste de la Grande-Bretagne est frappée au cœur » (p. 88). — Par contre, beaucoup de traits caractéristiques et quelques rapprochements ingénieux. Ainsi, à propos des préjugés sur l'innavigabilité de la mer Rouge, M. de Lesseps rappelle un préjugé dont Vasco de Gama ne triompha qu'après plusieurs révoltes. C'était « cette croyance qu'on deviendrait nègre en passant le cap de Bonne-Espérance, croyance tellement enracinée que les équipages renonçaient à poursuivre la route dès qu'ils s'apercevaient que leurs visages commençaient à brunir p. 203). »

A. D'AVRIL.

Francesco Crispi. *L'Homme public; l'homme privé,* par FÉLIX NARJOUX. Paris, Savine, 1890, in-12 de 333 p. avec un portrait. — Prix : 3 fr. 50.

Le personnage n'est certainement pas intéressant dans le bon sens du mot; mais il a joué un rôle aussi grand que néfaste, et rien ne prouve que ce rôle soit terminé. Il importe donc de bien connaître Francesco Crispi, et, sous ce rapport, la lecture du livre de M. Narjoux sera incontestablement instructive. Entendons-nous cependant : l'auteur ne fait pas comparaître le triumvir devant le tribunal impartial de l'histoire. Non, il a écrit une apologie, ce qui est peut-être plus curieux et non moins instructif. Ici, du reste, l'avocat du diable s'est bien acquitté d'une tâche difficile. Si beaucoup d'appréciations sont radicalement discutables, le récit ne va pas moins appeler l'attention du lecteur sur bien des faits peu ou point connus. M. Narjoux, en effet, expose tout ce qu'on peut trouver de propre à justifier, même à glorifier l'homme et le politicien.

Aussi bien le moment est-il particulièrement favorable pour jeter un coup d'œil à peu près impartial sur les trois hommes qui ont conspiré en plein jour pour enserrer la France dans un cercle de fer et de sang. Ils sont aujourd'hui descendus tous les trois, j'allais dire de leurs trônes; mais la situation qu'ils ont créée continue à peser sur l'Europe. Ils ont survécu à eux-mêmes, en dépit de quelques relâchements plus apparents que réels. Le successeur du prince de Bismarck accroît tous les jours les armements de terre et de mer. Le calviniste Tisza est rentré dans la coulisse ; mais les Hongrois, y compris ceux qui se disent catholiques, continuent à adorer l'arche sainte de la conjuration antifrançaise. Le vieux conspirateur sicilien a été remplacé par un *gentleman*. A quoi bon ? Le gentleman se dispose à profiter d'une prochaine échéance de la triple alliance pour... la renouveler, comme un simple Crispi, et pour y convier la Grande-Bretagne.

A. D'AVRIL.

Jean Felber. — Histoire d'une famille alsacienne. — *La Guerre franco-allemande. — Excursions à travers la France. — Descriptions. — Le Sentiment de famille. — L'Amour de la patrie. — Le Soldat. — Lectures courantes,* par A. CHALAMET, professeur d'histoire au lycée Michelet. Paris, Alcide Picard et Kaan, in-18 de 372 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le livre de M. Chalamet est destiné aux lycées et collèges, ainsi qu'aux cours moyens et supérieurs des écoles primaires. C'est de l'enseignement civique et patriotique à la mode du jour, c'est-à-dire laïque et républicain: toute idée religieuse en est rigoureusement exclue, au point qu'il y est question de femmes dévouées et courageuses qui, en temps de guerre, soignent les blessés dans les ambulances, sans qu'il soit dit un mot des religieuses. Le thème est celui-ci : une nombreuse famille alsacienne traverse douloureusement les épreuves de la guerre de 1870; les fils et les

filles sont dispersés aux quatre coins de la France, les uns par le service militaire, les autres par leurs mariages. Leurs pérégrinations variées fournissent à l'auteur l'occasion de décrire les différentes contrées de la France, leurs monuments, leurs industries. C'est fort instructif assurément, mais les enseignements moraux sont d'une grande sécheresse parce qu'ils sont dépourvus de tout sentiment religieux. COMTE DE BIZEMONT.

La Question d'Alsace dans une âme d'Alsacien, par ERNEST LAVISSE. Paris, A. Colin, 1891, petit in-16 de VII-52 p. 0 fr. 50.

Le Régime des passeports en Alsace-Lorraine, par JEAN HEIMWEH. Paris, Lahure, 1890, in-12 de II-77 p. — Prix : 1 fr.

« La question d'Alsace, dit M. Lavisse, est mal connue en Europe, en Allemagne et même en France... Elle est mal connue, et j'avouerai, pour mon compte, que je ne la connaissais pas bien, avant d'avoir lu un livre où elle est traitée avec la pleine intelligence et le sentiment poignant du sujet, avant que Heimweh m'eût appris pourquoi souffre l'Alsace et ce qu'elle souffre, avant que cet inconnu eût parlé avec cette véhémence de douleur, adoucie par une sérénité philosophique et par la foi en la justice... Le présent opuscule a pour objet de donner à Heimweh quelques lecteurs de plus. » M. Lavisse ne se borne pas à présenter et à préconiser l'œuvre de Heimweh : il y ajoute de son propre fonds, et nul ne s'en plaindra, car tout ce qu'il écrit sur l'Allemagne et à propos de l'Allemagne mérite l'attention, malgré quelques réserves, comme j'ai eu plusieurs fois occasion de le faire ressortir ici même et ailleurs.

— Le nouveau volume de Heimweh est écrit avec la verve que nous avons signalée dans la première publication. *Le Régime des passeports* fait bien voir les abus et les inconvénients du système de tracasseries imaginé par le cabinet de Berlin. Sur le manque de courtoisie des prétendus descendants des nobles races germaines, nous rencontrons à la page 19 une remarque piquante. Le paragraphe sur les élections du 20 février est vraiment remarquable. « La difficulté, dit Heimweh, pour les patriotes alsaciens-lorrains est de trouver des hommes dignes de les représenter et doués d'assez d'abnégation pour assumer une tâche aussi pénible.» (p. 42.) Tout naturellement, ces hommes intelligents et dévoués se sont trouvés être des prêtres catholiques. « Le prêtre ne peut se refuser à une mission de dévouement que ses ouailles le sollicitent de remplir... Autrefois, à l'époque des grandes invasions germaniques, les habitants des Gaules cherchaient dans les églises un asile pour leurs familles et leurs richesses... C'est aux ministres de ses autels que, sous le coup d'une si dure catastrophe, le peuple d'Alsace-Lorraine confie derechef ses biens les plus précieux ; mais ce ne sont plus les choses matérielles qu'il commet à leur garde. Le dépôt a plus de valeur. Il s'agit maintenant de sa foi patriotique, de son honneur et de sa conscience de peuple. » (p. 49.) A. D'AVRIL.

La Triple Alliance de demain. *La Neutralité suisse.* 2e édition. Paris, Savine, 1890, in-12 de X-306 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce petit volume apprendra certainement beaucoup de choses aux personnes qui ne savent rien sur l'histoire des « alliés naturels de la France,»

qualification sous laquelle l'auteur désigne le Danemark, la Russie et la Suisse. Les faits relatifs au Danemark sont bien exposés. Par contre, il y aurait plusieurs appréciations à contredire dans la partie du récit qui concerne la Suisse. Le *Sonderbund* a été la résistance la plus légitime et la plus opportune de l'indépendance cantonale assaillie par les radicaux à la suite de la révolution de Genève. La constitution qui fut abolie en 1848 était la meilleure qu'on pût rêver pour la sauvegarde d'une neutralité, que l'Europe a garantie à une fédération de cantons autonomes et non à l'État unitaire vers lequel la Suisse marche à grands pas dans son aveuglement. Puisse-t-elle ne pas subir un jour les conséquences logiques de la *Capitis diminutio* que les radicaux lui infligent! Voilà le sentiment de tous ceux qui sont, comme nous, des amis éclairés et sincères de la Suisse. Ce n'est pas non plus faire preuve d'hostilité que de contester formellement les éloges que l'auteur prodigue au Conseil fédéral sur la question de la « neutralisabilité » (et non pas neutralisation) du Chablais, du Faucigny et d'une partie du Génevois. La Suisse n'a aucune espèce de droit à se prévaloir d'une machination ourdie en faveur de la Sardaigne seule et contre la France par le Prussien Humboldt. L'auteur n'a certainement pas approfondi ces graves questions sur lesquelles les livres et journaux, qu'il cite en grand nombre, n'étaient pas, pour la plupart, propres à l'éclairer.

Les prévisions sur l'avenir prochain de l'Europe sont-elles toutes bien fondées? Je voudrais être aussi rassuré que l'auteur sur deux points, à savoir : « que dans le prochain conflit européen, l'Angleterre doit rester neutre (p. 27), » et que « l'Italie ne consente jamais à verser le sang d'une nation sœur (p. 19). »

A. D'AVRIL.

Des Hommes! par BOYER D'AGEN. Paris, Leday et Savine, 22 fascicules illustrés de 16 p. ou 24 p. — Prix : 0 fr. 25 chacune.

Sous ce titre : *Des Hommes!* M. Boyer d'Agen a publié chaque semaine depuis le 15 juin dernier, d'abord à la librairie Leday, puis à la librairie Savine, des biographies d'hommes du jour. Vingt-deux fascicules ont aujourd'hui paru, dont les vingt premiers forment deux volumes in-8 illustrés de 132 pages, au prix de 2 francs le volume.

Deux fascicules du troisième volume ont été publiés. Chaque fascicule contient en général deux biographies, sauf pour certains personnages tout particulièrement importants, auxquels l'auteur a pensé qu'il convenait de consacrer seize pages, c'est-à-dire un fascicule tout entier. Voici les biographies déjà publiées :

1re série : Ernest Renan. — Pierre Lawroff. — Othon de Bismarck. — Francesco Crispi. — Jules Ferry. — Général Boulanger. — Le P. Monsabré. — Albert de Mun. — Émile Zola. — Guy de Maupassant. — Alphonse Daudet. — Frédéric Mistral. — Jacques Jasmin. — Le baron Haussmann. — Napoléon III.

2e série : Mormeix. — Armand Carrel. — Le P. Didon. — Léon Gambetta. — Barbey d'Aurevilly. — Georges Ohnet. — Cardinal Lavigerie. — Dom Guéranger.— Léon XIII. — Henri Rochefort. — Félix Cavallotti. — Josué Carducci. — L'abbé Lanusse. — Mac-Mahon. — Saint-Saëns. — Le duc d'Aumale.

Dans la troisième série, qui commence, vient de paraître une biographie de Mgr d'Hulst, fort bien faite, ma foi : le voisinage de M. Hyacinthe Loyson qui se trouve portraituré dans le même fascicule, est bien placé pour faire valoir par contraste la physionomie si distinguée, si sympathique, si expressive du nouveau prédicateur de Notre-Dame.

D'une façon générale, ces biographies ont beaucoup de couleur et de vie : elles sont amusantes à lire. L'auteur est animé, je crois, d'excellentes intentions : je n'en veux pour preuve que la dédicace à Louis Veuillot qui ouvre le premier fascicule, celui-là même où se trouve un éreintement mérité de M. Ernest Renan. Toutefois, l'auteur fera bien de se surveiller un peu : il y a notamment dans la biographie de Rochefort une comparaison entre ce personnage et Notre-Seigneur Jésus-Christ qui constitue, malgré les bonnes intentions de l'auteur, un long et répugnant blasphême. Voilà une inconvenance que Louis Veuillot n'eût jamais commise. Peut-être M. Boyer d'Agen vise-t-il peut-être un peu trop, comme on dit, « à épater les populations. » Il y réussit, mais quelquefois aux dépens du goût : je viens d'en donner une preuve. D'ailleurs, comme l'entreprise de M. Boyer d'Agen dénote en somme beaucoup de talent, de vigueur, d'honnêteté, et témoigne de convictions sérieusement chrétiennes, je n'hésite pas à la signaler et à la recommander à nos lecteurs. P. TALON.

Autour du Léman, par M. et Mme GEORGES RENARD. Paris, Marpon et Flammarion; Lausanne, F. Rouge, 1891, in-18 de 312 p., illustrations de H. Golliez. — Prix : 3 fr. 50.

Le titre ci-dessus va peut-être vous faire penser à l'une de ces relations de voyage, banales et assommantes comme une semaine pluvieuse et dont le moindre excursionniste se croit dans l'obligation d'encombrer la librairie contemporaine. Gardez-vous bien de juger sur l'apparence : ce petit volume renferme une succession de tableaux originaux on ne peut plus gracieux, des peintures de mœurs prises sur le vif. Et, vous le dirai-je? ce qui me touche le plus, c'est de voir deux époux collaborer à cette œuvre qui, certainement, au cas où le concours de l'épouse lui eût manqué, n'eût été ni si délicate, ni si fine. Exemple à suivre — quand ce sera possible.

C'est la Suisse actuelle, ou, pour mieux dire, un coin de la Suisse, qui nous apparaît ici dans toute son enviable poésie exprimée en termes excellents. — Je me souviens d'un caustique qui me disait certain jour, avec force commentaires : « Voyez-vous, la langue française a trois enfants irréguliers : le français-belge, le français-suisse et le français-canadien. » Frappé de la réflexion, j'ai mis mon binocle pour lire *Autour du Léman* et ce que j'y ai vu de plus net c'est que ce livre est écrit dans la langue élégante et châtiée des bons écrivains parisiens. Quant aux parties typographique et artistique, elles sont à la hauteur du style. Franchement, on fait très bien à Lausanne : auteurs, imprimeur et dessinateur peuvent aller de pair. E.-C. LA GRETTE.

Christophe Colomb, d'après les travaux historiques du comte Roselly de Lorgues, par l'abbé LYONS. Paris, Poussielgue, 1891, petit in-8 de 377 p. — Prix : 4 fr.

Après un long oubli, la mémoire de Christophe Colomb a excité enfin dans notre siècle d'ardents panégyriques. Parmi les admirateurs passionnés du grand navigateur, se distingue au premier rang le comte Roselly de Lorgues qui avait obtenu de Sa Sainteté le pape Pie IX d'être nommé postulateur pour l'introduction de la cause de sa béatification. Dans son zèle fougueux, l'écrivain catholique publia successivement plusieurs ouvrages sur Christophe Colomb où malheureusement on ne peut trouver la calme sérénité qui convient à l'historien ; uniquement préoccupé du but

qu'il s'est proposé d'atteindre, il s'irrite contre les obstacles qui se dressent sur sa route et anathématise violemment quiconque, évêque, prêtre ou simple fidèle, ne s'engage pas à sa suite. Cependant, on ne saurait méconnaître que la cause embrassée par M. le comte Roselly de Lorgues est des plus belles, ni qu'elle est éloquemment plaidée; c'est avec cette pensée que M. l'abbé Lyons a entrepris de résumer et de condenser les nombreux et copieux travaux du noble postulateur, de manière à en mettre la substance à la portée du grand public; il a certainement réussi à faire un livre très intéressant et des plus faciles à lire. Il a écarté presque tout ce qui se rapportait aux violentes polémiques auxquelles a donné lieu la question de la béatification et il y a lieu de l'en féliciter; il aurait même pu, sans inconvénient, laisser en repos certain chanoine de Gênes qu'il qualifie de suppôt de Satan parce qu'il ne croit pas à la sainteté de Colomb. Signalons quelques phrases obscures ne se rapportant pas à celles qui précèdent, quelques fautes peut-être imputables à l'imprimeur, comme *Carthagène* pour *Carthage*, quelques termes de marine improprement employés; tout cela pourra facilement disparaître dans une nouvelle édition. Il est un peu naïf de citer parmi les dons surnaturels de Christophe Colomb d' « avoir deviné, presque aveugle, le renflement équatorial. » Pourquoi aussi la forme dubitative à propos de la découverte des rivages septentrionaux du Nouveau-Monde par les Groenlandais avant Christophe Colomb? C'est là un fait historique qui ne peut pas être contesté; les preuves abondent. Sous ces réserves, nous n'hésitons pas à reconnaître que M. l'abbé Lyons a fait une œuvre utile de vulgarisation.

COMTE DE BIZEMONT.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Pierre-Adolphe CHÉRUEL est mort le 3 mai. Né à Rouen le 17 janvier 1809, il n'avait pas vingt ans quand il entra à l'École normale en 1828. Professeur d'histoire au collège de Rouen, il occupa son temps à des travaux considérables, tels que l'*Histoire de Rouen*, qui attirèrent sur lui l'attention. Aussi quand il eut passé son doctorat, fut-il choisi pour remplacer à l'École normale, comme maître de conférences, M. Henri Wallon. Il devint ensuite recteur de l'Académie de Strasbourg, puis, après la guerre, de celle de Poitiers. Voici la liste des ouvrages qui lui sont dus : *Histoire de Rouen sous la domination anglaise au XVe siècle* (1840, in-8); — *Histoire de Rouen pendant l'époque communale 1150-1382* (1844, in-8); — *De l'administration de Louis XIV, thèse de doctorat* (1849, in-8); — *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France* (1855, 2 vol. 12), ouvrage qui a compté de nombreuses réimpressions, mais qui aurait aujourd'hui besoin d'une refonte générale; — *Histoire de l'administration monarchique en France de Philippe Auguste à Louis XIV* (1855, 2 vol. in-8); — *Marie Stuart et Catherine de Médicis* (1858, in-8); — *Notice biographique sur Henri Groulard, seigneur de la Court* (1861, in-8); — *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet* 1864, in-8); — *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV* (1865, in-8); — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* (1879-1880, 4 vol. in-8) qui, avec l'*Histoire de France sous le ministère de Mazarin* forme le principal titre de l'auteur. On doit aussi à l'éminent historien des éditions des *Lettres de Mazarin pendant son ministère*; des *Mémoires de Mlle de Montpensier* et de *Saint-Simon* et du *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*. M. Chéruel était membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

toriens modernes, est son *Histoire du peuple grec* à la rédaction de laquelle il consacra douze années de sa vie (1862-1874). L'*Histoire de la civilisation hellénique*, dont une traduction française a paru en 1878, forme l'épilogue de ce grand ouvrage.

— Le Rév. Henry Richards LUARD est mort le 1er mai à Cambridge où il remplissait les fonctions de secrétaire-archiviste de l'Université. Il était né en 1825 et avait fait ses études au collège de la Trinité de Cambridge. C'est en 1862 qu'il fut nommé secrétaire-archiviste de l'Université ; il était déjà depuis deux ans vicaire de Sainte-Marie la Grande, fonction qu'il a gardée jusqu'en 1886. Son premier ouvrage est la vie du fameux helléniste Thomas Porson, paru en 1857 dans les *Cambridge Essays* ; il publia plus tard la Correspondance de Porson, dont il possédait de nombreux papiers, qu'il a laissés en mourant à la bibliothèque universitaire. Il a collaboré, pour la partie théologique, au *Catalogue of the Mss. in the Cambridge University Library*, a donné : *Remarks on the Cambridge University commissioners' New Statutes for Trinity College* (1858), et *On the Relations between England and Rome during the earlier portion of the Reign of Henry III* (1877). Mais il est surtout connu par son active collaboration à la collection dite du maître des rôles, pour laquelle il a édité : *Lives of Edward the Confessor* (1858) ; — *Bartholomaei de Cotton Historia Anglicana* (1859) ; — *Roberti Grosseteste Epistolae* (1861) ; — *Annales Monastici* (1864-1869) ; — *Mathew Paris* (1872-1883). Nous citerons encore le *Diary of Edward Reed* (1860) et son utile liste des Gradués de Cambridge depuis le commencement du siècle (*Graduati Cantabrigenses*, 1873-1884).

— Nous consacrerons encore quelques mots à la mémoire d'un illustre botaniste allemand, le Dr Wilhelm-Karl VON NÄGELI, qui est mort le 11 mai à Munich, où il remplissait les importantes fonctions de directeur du muséum et du jardin botanique. C'est en 1857 que le roi Maximilien II appela à ce poste le Dr von Nägeli, alors professeur de botanique à l'Université de Zurich. Ce savant était surtout connu par ses recherches microscopiques. Il était âgé de 74 ans. Nous citerons parmi les publications qu'on lui doit, les suivantes : *Zur Entwickelungsgeschichte des Pollens bei den Phanerogamen* (1842, in-8) ; — *Die neuern Algensysteme und Versuch zur Begründung eines eigenen Systems der Algen und Florideen* (1847, in-4) ; — *Gattungen einzelliger Algen physiologisch und systematisch bearbeitet* (1849, in-8) ; — *Systematische Uebersicht der Erscheinungen im Pflanzenreich* (1853, in-4) ; — *Pflanzenphysiologische Untersuchungen*, en collaboration avec M. Carl Cramer (1855, in-4) ; — *Die Individualität in der Natur mit vorzüglicher Berücksichtigung des Pflanzenreichs* (1856, in-8) ; — *Beiträge zur wissenschaftlichen Botanik* (1858-1868, in-8) ; — *Enstehung und Begriff der naturhistorischen Art* (1865, in-4) ; — *Das Mikroskop, Theorie und Anwendung desselben*, en collaboration avec M. S. Schwendener (1865-1867, 2 vol. in-8) ; — *Die niederen Pilze in ihren Beziehungen zu den Infektionskrankheiten und der Gesundheitspflege* (1877, in-8) ; — *Theorie der Gärung, ein Beitrag zur Molakularphysiologie* (1879, in-8) ; — *Untersuchungen über niedere Pilze aus dem pflanzenphysiologischen Institut in München* (1882, in-8) ; — *Mechanisch physiologische Theorie der Abstammungslehre* (1883, in-8) ; — *Die Hieracien Mitteleuropas* (1885-1886, 2 vol. in-8), en collaboration avec M. A. Peter.

— On annonce encore la mort de M. Louis BESSON, collaborateur à l'*Événement*, mort le 30 mai ; — de M. COLFAVRU, auteur de quelques ouvrages spéciaux, notamment : *Le Droit commercial comparé de la France et de l'Angleterre, et le mariage en France, en Angleterre et aux États-Unis ; De*

l'organisation du pouvoir judiciaire sous le régime de la Souveraineté Nationale et de la République; De la Réforme judiciaire : le pouvoir judiciaire rétabli et ayant pour base le suffrage universel; — de M. Albert DETHEZ, chroniqueur et romancier, rédacteur du *Siècle*, de *l'Estafette* et du *Courrier du Soir*; — de M. Alexis DOINET, né à Rochefort en 1816, rédacteur en chef du *Journal de Bordeaux*, ancien rédacteur du *Messager de Paris* et du *Moniteur de l'Indre et du Calvados*, auteur de : *A quoi tient le bonheur, Une traversée, les Colibris, Mademoiselle Aglaé, Nouvelles, Clorinde, Histoire normande, Compiègne et les échos de Berlin, Confession d'amour, Marie-Anne, Madame X..., Par le trou de la serrure, Les Tuileries et le Vatican, Le Flavien*, mort le 1er mai; — de Mme Louise D'ERNESTI BADER, femme de lettres, morte le 9 mai; — de M. Eugène GAYOT, auteur de : *Achat du cheval, Administration des haras, Atlas statistique de la production des chevaux en France, Chronique équestre, Connaissance générale du bœuf, Connaissance générale du cheval, Études hippologiques, La France chevaline, Guide pratique pour le bon aménagement des habitations des animaux;* — de M. Émile JOUVE, ancien directeur de la *Presse;* — de M. Amédée MARTEAU, qui collaborait depuis plusieurs années à la *République française*, auteur de : *La Coalition ultramontaine et ses conséquences probables, Considérations sur le rétablissement de la République en France, Satires, l'Esprit des femmes et prologues, Espoirs et Souvenirs, Réorganisation des écoles publiques au Havre*, mort le 16 mai; — de M. Eugène ORTOLAN, auteur de plusieurs pièces, entre autres : *Lisette, Tobil*; comme ouvrages de droit : *Des moyens d'acquérir le domaine international, Règles internationales et diplomatie de la mer*; — de M. Charles PONCHARD, auteur de : *Bonsoir M. Pantalon, le Chien du jardinier, le Voyage en Chine*, mort le 1er mai; — de M. Maxime RUDE, poète et romancier, auteur notamment de : *Curieux souvenirs sur Barbey d'Aurevilly, des Confidences d'un journaliste, Tout Paris au café, le Cousin infâme, Documents féminins, Documents masculins, Une victime du couvent, le Roman d'une dame d'honneur.*

— A l'étranger, l'on annonce la mort : de M. Alexandre BEITH, ministre protestant, auteur d'un important volume intitulé *Scottish Reformers and Martyrs*, mort le 11 mai à 93 ans; — du Dr Abraham COLES, dont les connaissances médicales rendirent des services pendant la Révolution parisienne de 1848, et qui sut acquérir des connaissances également étendues dans les sciences et dans les lettres, auteur entre autres ouvrages de traductions fort estimées du *Dies irae* et du *Stabat Mater*, d'une édition des psaumes de David, d'une Vie, en vers, de N.-S. J.-C., intitulée *Evangel*, et d'un poème physiologique, *The Microcosm*, mort en Californie au mois d'avril; — de l'écrivain anglais sir Patrick COLQHOUN, bien connu par ses excellents travaux sur la législation et la politique, ancien président de la *Royal Society of literature*, mort d'une pneumonie le 18 mai; — du Rév. Thomas CONANT, qui de 1851 à 1857, occupa au séminaire de Rochester la chaire d'hébreu et d'exégèse biblique et consacra dix-huit ans (1857-1875) à préparer une traduction de la Bible, mort le 30 avril, à Brooklyn, âgé de 89 ans; — de M. Vincenzo ERRANTE, sénateur du royaume d'Italie, qui laisse un important ouvrage sur l'empire ottoman, mort à Rome le 30 avril; — de M. Adolphe DELMÉE, journaliste et poète populaire de Belgique, mort à Tournay le 19 avril, âgé de 71 ans; — du Dr Karl DORN, professeur de technologie à l'Université de Tubingue, mort à 75 ans à Bezingen, le 20 avril; — du Dr Vittorio GOTTI, médecin italien, dont on cite notamment les travaux sur la crémation, mort le 15 avril à Bergame; — de M. Alfred GRENSER, connu par ses recherches héraldiques, mort à Vienne

le 17 avril à 52 ans ; — du Dr Paul HABRUCKER, bibliothécaire de l'Université de Marbourg, mort dans cette ville le 24 avril, à peine âgé de 39 ans; — du Dr Gottfried-Heinrich HANDELMANN, historien et archéologue, directeur du musée d'antiquités du Schleswig-Holstein, à Kiel, où il est mort à 64 ans, le 26 avril ; — de M. Thomas HARE, éminent jurisconsulte anglais, bien connu par son *Treatise on the Election of representatives* (1859) sur la question de la représentation des minorités, mort à 85 ans, le 6 mai ; — de M. Henry HEGENBOTHAM, qui a écrit l'histoire de son lieu de naissance (*History of Stockport Ancient and Modern*), mort le 26 avril ; — du Dr Julius JENSEN, directeur de la maison d'aliénés de Dalldorf, mort à Berlin le 24 avril, à 49 ans ; — de Mgr JORDAN, chanoine du chapitre diocésain, professeur de théologie au séminaire de Bozen, mort à 64 ans, le 17 avril ; — de M. Jan DE LAET, représentant à la Chambre belge, l'un des écrivains flamands les plus populaires, mort à Anvers, à 74 ans ; — de M. Joseph LEIDY, connu par des recherches physiologiques, mort à Philadelphie le 30 avril, âgé de 61 ans ; — du Dr J.-W. LEWIS, professeur de droit civil et de droit canon à l'Université de Greisswald, mort le 26 avril, à 55 ans ; — de M. D. MAC LENNAN, éditeur de *The South Shields Gazette*, mort en mai ; — de M. Ernest MORRIS, qui laisse plusieurs ouvrages d'entomologie, mort en avril, à Indianopolis ; — de M. Adalbert NATORP, poète allemand, mort à Dusseldorf, à 65 ans ; — de l'archéologue russe M. Peter Nicolajewitch PETRÓN, mort à Saint-Pétersbourg ; — de M. Henry SAMPSON, bien connu des amis de la littérature sportive, éditeur de *The Referee*, mort le 16 mai ; — de M. Eduard SCHÖNFELD, professeur d'astronomie à l'Université de Bonn, et directeur de l'observatoire de cette ville, mort le 1er mai, à 63 ans ; — du Dr Richard SCHOMBURGK, directeur du jardin botanique d'Adélaide (Australie), mort à 80 ans, le 24 mars ; — du colonel John D. SHERWOOD, auteur d'une *Comic History of the United States*, mort à 73 ans, le 30 avril ; — du Rev. Nathaniel WOODARD, dont l'ouvrage intitulé *A Plea for the Middle Classes* fit grand bruit en Angleterre, mort à 81 ans, le 25 avril.

CONGRÈS. — Du 1er au 7 octobre 1891 se tiendra à Londres le deuxième congrès international de folk-lore. M. J.-J. Foster, secrétaire du comité d'organisation, prie les personnes qui voudraient y prendre part de vouloir bien donner connaissance de leurs intentions. La souscription de 26 francs donne droit d'assister à toutes les séances et de recevoir le volume des comptes rendus. Les communications rédigées en français ou en anglais destinées à être lues au congrès devront être envoyées avant le 30 courant. S'adresser à M. J.-J. Foster, 114, New bond street, London.

INSTITUT. — *Académie française*. — L'Académie a procédé le 21 mai à l'élection d'un membre en remplacement de M. Octave Feuillet.

Au premier tour, les voix se sont réparties comme suit : MM. de Bornier, 5 ; Ferdinand Fabre, 7 ; Stéphen Liégeard, 6 ; Pierre Loti-Viaud, 7 ; Émile Zola, 8 ; bulletins blancs, 2. — Second tour : MM. de Bornier, 10 ; Ferdinand Fabre, 8 ; Stéphen Liégeard, 3 ; Pierre Loti-Viaud, 10 ; Émile Zola, 3 ; bulletin blanc, 1. — Troisième tour : MM. de Bornier, 11 ; Ferdinand Fabre, 6 ; Stéphen Liégeard, 2 ; Pierre Loti-Viaud, 14 ; Émile Zola, 1 ; bulletin blanc 1. — Quatrième scrutin : MM. de Bornier, 13 ; Ferdinand Fabre, 7 ; Stéphen Liégard, 1 ; Pierre Loti-Viaud, 14 ; Émile Zola, 1. — Cinquième scrutin MM. de Bornier, 13 ; Ferdinand Fabre, 6 ; Pierre Loti-Viaud, 15 ; Émile Zola, 1. — Enfin, au sixième tour, M. Pierre Loti-Viaud est élu par 18 suffrages, contre 10 à M. de Bornier et 7 à M. Ferdinand Fabre.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a procédé le 25 avril à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Calmon, décédé. M. Paul Cambon a été élu par 23 voix contre 20 données à M. Louis Passy.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 10 avril, M. Ménant a fait une communication sur la manière dont doit être prononcé le titre royal qui figure sur les inscriptions hétéennes. M. G. Bapst a ensuite décrit les représentations mimées qui eurent lieu en 1389, lors de l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris. — Cette lecture a été terminée dans la séance du 17 avril. M. J. Havet a ensuite communiqué un mémoire de M. Robiou sur l'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre. — Le 24 avril, M. Lecoy de la Marche a lu un travail sur un atelier monétaire établi dans le château de Perpignan par Jacques II, roi de Majorque. M. Julien Havet a terminé la lecture du mémoire de M. Robiou. — Dans la séance du 1er mai, M. d'Arbois de Jubainville a fait une communication sur les droits des femmes chez les Celtes. — Le 8 mai, M. Ravaisson a commencé la seconde lecture de son mémoire sur la restitution de la Vénus de Milo, et M. de Mély a communiqué à l'Académie trente-quatre noms de pierres en chaldéen, qu'il a retrouvés dans les écrits espagnols d'Alphonse X le Sage. — Le 15 mai, M. Gaston Boissier a lu une note de M. Cagnat sur les fouilles de Tingad, en Tunisie. — M. Ravaisson a continué la seconde lecture de son mémoire sur la Vénus de Milo. Il l'a terminée dans la séance du 22 mai.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Le 18 avril, M. Block a présenté à l'Académie quelques observations sur la réforme des caisses d'épargne. M. Baudrillart a ensuite entretenu ses collègues de la condition sociale des populations agricoles du Gard. — Dans la séance du 25 avril, M. Charles Huit a communiqué une étude sur l'Épinomis, dialogue attribué à l'un des disciples de Platon, et généralement publié à la suite des œuvres du grand philosophe. — Le 9 mai, M. R. Dareste a lu un mémoire sur la constitution d'Athènes. — Dans la séance du 16 mai, l'Académie a entendu une communication de M. Perrens sur la publication du recueil intitulé : *Archives municipales de Bordeaux*, et un travail de M. le comte de Franqueville sur la séparation des pouvoirs. — La communication de M. Perrens a été achevée dans la séance du 23 mai ; M. Pascaud a ensuite lu un mémoire sur l'utilité d'une juridiction unique et de la suppression des tribunaux spéciaux.

PARIS. — Sous la direction de M. Henri Omont, dont nos lecteurs connaissent bien les services rendus aux études grecques, se fait une reproduction phototypique du fameux manuscrit grec 2934 de la Bibliothèque nationale, manuscrit du xe siècle qui contient les œuvres de Démosthène et que l'on désigne habituellement sous le nom de Codex Σ. Le fac-similé qui comprendra deux volumes in-folio de 1066 pages est en souscription à la librairie Leroux, au prix de 600 francs.

— C'est une œuvre fort utile qu'a faite M. Émile Lacoine, sous-directeur de l'Observatoire impérial de Constantinople, en publiant ses *Tables de concordance des dates des calendriers arabe, copte, grégorien, israélite, julien, républicain* (Paris, Baudry, in-8 de xvi-69 p.). Les principaux objets à quoi servent ces tables sont de permettre soit de retrouver le nom du jour d'une date donnée, soit de vérifier et au besoin de rectifier des dates, soit de convertir une date d'un calendrier dans un autre. L'usage que nous avons fait de ces tables nous en a montré tout ensemble l'exactitude et les

avantages; l'auteur a raison de penser qu'elles pourront rendre des services dans les ministères, administrations, aux tribunaux, ambassades, consulats, aux avocats, gens de loi, et enfin à tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Orient.

— M. l'abbé Ansault, curé de Saint-Éloi de Paris, publie un *Mémoire sur le culte de la croix avant Jésus-Christ* (Paris, V. Retaux et fils, in-8 de 100 p.), qu'il a soumis au Congrès scientifique international des catholiques. La thèse déjà soutenue par M. l'abbé Ansault a soulevé contre lui bien des critiques, de la part notamment de Mgr de Kernaeret et de Harlez. D'après M. le curé de Saint-Éloi, toutes les croix que l'on rencontre dans les monuments de l'antiquité sont un symbole de la croix du Christ, un signe de salut et de rédemption. Cet honneur rendu à la croix aurait pour principe une révélation surnaturelle par laquelle Dieu aurait annoncé à nos premiers ancêtres que la croix serait l'instrument du salut. Nous nous contenterons, sans juger la thèse de M. l'abbé Ansault, de citer sa conclusion. « L'étude de l'ancien monde conduit de toutes parts à cette vérité qu'il n'a existé sur la terre qu'une seule religion, le christianisme, dont les divers cultes ne sont que des émanations plus ou moins pures et qui a pour symbole la croix. »

— La librairie Leroux publiera incessamment le neuvième volume de la *Bibliothèque slave elzévirienne*. Il sera intitulé : *La Russie et l'Orient. Mariage d'un tsar au Vatican. Ivan III et Sophie Paléologue*, par le P. Pierling. Ce volume contient des documents inédits d'une grande importance.

— M. Jules-Marie Richard, sous le titre : *Documents des* XIII*e et* XIV*e siècles relatifs à l'hôtel de Bourgogne (ancien hôtel d'Artois), tirés du trésor des chartes d'Artois* (Paris, in-8 de 23 p.), a donné huit pièces fort intéressantes, tirées des archives du département du Pas-de-Calais, et relatives à l'ancien hôtel d'Artois. Ces pièces sont précédées d'une étude dans laquelle l'auteur retrace les vicissitudes de l'hôtel d'Artois pendant l'espace d'un peu plus de cent ans, soit de 1270 à 1379.

— Dans la dernière livraison de la *Revue des études grecques*, M. Henri Omont signale l'importance, au point de vue de l'épigraphie et de l'archéologie, aussi bien pour l'antiquité classique que pour le moyen âge, des papiers de Montfaucon (copies, notes, dessins, etc.), conservés à la Bibliothèque nationale en dix-sept volumes du fonds latin (nos 11904 à 11920). Dans le ms. 11915, M. Omont a trouvé plusieurs traités conclus par le célèbre bénédictin avec différents libraires parisiens pour l'impression de ses œuvres. Il reproduit (p. 63-66) le traité conclu par Montfaucon, pour l'édition de sa *Palæographia græca*, avec les trois libraires Louis Guérin, Jean Boudet, Charles Robustel (29 novembre 1706). Il reproduit aussi (p. 66-67) le traité conclu par l'admirable travailleur avec le graveur P.-F. Giffart, pour les planches de la *Palæographia græca* (13 décembre 1706). Il joint à ces deux documents une note très piquante de Montfaucon, tirée du ms. 11910, et qui jette un jour tout nouveau sur la collaboration donnée par lui à l'*Imperium Orientale* de Banduri (Paris, 1761, 2 vol. in-8). En réalité, d'après cette note, la grande publication de ce dernier serait presque entièrement l'œuvre d'autres que l'auteur prétendu (Boivin, l'abbé Lama, le P. Lequien et surtout Montfaucon).

Berry. — MM. Roger et Ponroy avaient présenté, l'an dernier, au Congrès des Sociétés savantes quelques observations sur une *Ciste en bronze découverte en 1889 au Chaumoy, commune du Subdray (Cher)*. Ce petit travail

vient d'être inséré dans les mémoires de la Société des antiquaires du centre et publié en tirage à part (Bourges, imp. Tardy-Pigelet, in-8 de 12 p.). De cette découverte et de quelques autres analogues, les auteurs tirent cette conclusion « qu'on ne peut désormais limiter à la vallée du Danube et à la rive gauche de la Saône la résidence des populations auxquelles on attribue les grandes invasions gauloises. »

CHAMPAGNE. — Nous recevons le quatre-vingt-cinquième volume des *Travaux de l'Académie nationale de Reims* (Reims, Michaud, in-8 de 315 et 150 p.). On y remarque d'abord le discours de M. l'abbé Ch. Cerf sur *Jean Godinot, chanoine de Reims,* né en 1661, mort le 15 avril 1749. Un portrait accompagne cette biographie. Citons ensuite, du même auteur : *Décollation de saint Jean-Baptiste. Description d'un bas-relief de la cathédrale de Reims ;* — De M. le Dr Vincent : *Le Bras-Reliquaire conservé dans l'église de Mairy (Ardennes) ;* — De M. Henry Jadart : *L'Album de Pierre Jacques, sculpteur rémois,* dessiné à Rome de 1572 à 1577 ; — De M. le Dr Colleville : *Historique de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge à Reims.* Toutefois, ce qui a fixé plus particulièrement notre attention, c'est : 1° la très intéressante *Notice sur Nicolas Bacquenois, le premier imprimeur de Reims (1552-1560),* par M. Henri Jadart, et 2° la réédition du premier fascicule du *Répertoire archéologique de Reims,* publié originairement en 1885, par MM. Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison. Cette réimpression occupe toute la seconde partie du recueil (150 p.). Quelques planches hors texte et de nombreuses vignettes ornent ce volume, à tous égards l'un des plus remarquables parmi les publications provinciales de ce genre.

— On sait que le P. Henri Chérot a consacré une ample et excellente étude à la vie et aux œuvres du P. Le Moyne (1887, gr. in-8). Aujourd'hui il donne à cette monographie un curieux complément sous ce titre : *Une lettre inédite du Père Pierre Le Moyne à Jean Elzévier avec fac-simile en phototypie,* publiée et annotée par H. Chérot. (Langres, gr. in-8° de 15 p. Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*). Tous les amateurs savent que les autographes de l'auteur du *Saint-Louis* sont infiniment rares. Celui que reproduit et commente si bien le R. P. Chérot provient de la Bibliothèque royale de Munich. Le diligent éditeur recherche successivement quelle est la date de la lettre (c'est 1660 ou 1661), quel est le lieu d'où elle a été écrite (Paris), quel est le destinataire (Jean Cherier, l'aîné des trois fils d'Abraham), et, dans la conclusion de sa brochure, il salue en son héros un « curieux de manuscrits et de pièces inédites », un chercheur, un bibliophile. Indiquons, d'après le savant P. Chérot, une omission singulière commise par les meilleurs bibliographes : ni Pieters, ni M. Willems, qui a laissé si loin derrière lui l'auteur des *Annales de l'imprimerie elzévirienne,* ne mentionnent l'édition des *Mémoires de Rohan,* conservée à la Bibliothèque nationale (L. B. 36-27).

FOREZ. — A signaler une brochure de M. Joseph Déchelette : *Le Château de Montrenard et ses seigneurs* (Roanne, Chorgnon et Bardiot, in-8, 54 p.), refonte d'une étude publiée en 1889, dans *le Roannais illustré.*

FRANCHE-COMTÉ. — M. le chanoine Suchet a extrait des *Mémoires* de l'Académie de Besançon ses *Anecdotes et coutumes anciennes du val d'Ornans* (Besançon, Paul Jacquin, in-8 de 20 p.). M. Suchet a voulu faire revivre « par quelques traits de mœurs, la physionomie d'un coin de la Franche-Comté pendant les siècles précédents. » Pour cela, il a mis à contribution, de la façon la plus intelligente, les archives d'Ornans, de Vuillafans et de Mouthiers. C'est de la petite histoire, soit ; mais cela intéresse au plus haut point. Brochure qui sera très utilement consultée par ceux qui s'occupent de l'histoire générale de la France à la façon de M. Albert Babeau.

— La livraison de mai-juin 1891 des *Annales franc-comtoises*, de Besançon, comprend, entre autres choses, un intéressant travail intitulé : *Les Collectionneurs et l' « Armorial du Bibliophile. »* L'auteur, qui a signé du speudonyme de E.-C. Gaudot et n'est autre que notre collaborateur Sequanio (autre pseudonyme), a fait faire dudit travail un tirage à part à cent exemplaires numérotés (Besançon, imp. Paul Jacquin, in-8 de 21 p., avec des reproductions d'armoiries). Ces reproductions sont empruntées au livre même de M. Joannis Guigard, le *Nouvel Armorial du bibliophile,* dont le *Polybiblion* a rendu compte (t. LXI, p. 454-456).

— Signalons la brochure de M. l'abbé Petijean, curé des Fins, intitulée : *Le Pèlerin de N.-D. de Remonot* (Besançon, Paul Jacquin, in-32 de 86 p.). La grotte de Remonot, jadis église paroissiale, a eu les fortunes les plus diverses. Là, comme ailleurs, a passé la Révolution ; mais depuis le 17 septembre 1863, date de sa consécration solennelle par le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, la grotte, bien restaurée grâce aux subsides des communes et à la générosité des fidèles, est devenue un lieu de pèlerinage fréquenté. Il faut regretter l'absence d'une vue du sanctuaire et de la région si pittoresque dans laquelle il est situé. Cela eût avantageusement complété l'esquisse historique de M. l'abbé Petijean.

Guyenne et Gascogne. — M. l'abbé Cazauran, archiviste du grand séminaire d'Auch, prépare un travail considérable sur *la Liturgie de la province d'Auch.* En en attendant la publication, il nous donne en quelques pages, qui ont le même titre que le prochain ouvrage, un aperçu fort intéressant des trois périodes que l'on peut distinguer dans l'histoire liturgique de la province (Paris, Maisonneuve, in-8 de 27 p.).

— Les *Quelques faits relatifs à la formation du littoral des Landes de Gascogne,* que M. Georges Beaurain nous raconte d'après des documents en partie inédits (Extrait de la *Revue de géographie.* Paris, Delagrave, in-8 de 12 p.) nous semblent tout à fait de nature à prouver la thèse de l'auteur, encore combattue par quelques personnes, c'est assavoir que « la formation des dunes et des étangs est un fait relativement peu ancien sur le littoral gascon. Les unes et les autres, entre l'époque de leur formation et l'époque contemporaine, ont marché de l'ouest à l'est et ont gravi la pente du continent. Dès lors, il est inexact de se baser sur l'état actuel des choses pour reconstituer leur état ancien. Si rien n'autorise à affirmer que les étangs n'étaient que de simples baies à l'époque romaine, rien non plus n'autorise à le nier. » Notons la promesse que nous fait M. Beaurain de nous donner un travail d'ensemble sur la vie et les mœurs des habitants des Landes.

Poitou. — M. Raymond Barbaud vient de publier une luxueuse brochure intitulée : *Notice sur le château de Bressuire en Poitou* (Paris, V. Gastinger, in-8 carré de 19 p.). L'auteur donne de très intéressants détails sur cet édifice militaire du moyen âge dont il a fait une étude toute spéciale et une restauration consciencieuse dans une série d'importants dessins exposés au Salon de cette année. Un plan et une vue cavalière du château accompagnent la notice. Une charmante lettre-préface de M. Maurice Du Seigneur consacre avec autorité le travail archéologique et architectural de M. Barbaud : « Vous avez fait, dit M. Du Seigneur, œuvre d'artiste, de savant et d'historien, complétant d'une façon utile les recherches de M. Bélisaire Ledain sur la ville de Bressuire; car aujourd'hui on ne se contente plus de notre prose, les regards ont besoin de se fixer sur la représentation des choses que décrivent les livres. »

MAINE. — *Joseph de Quatrebarbes de la Compagnie de Jésus,* tel est le titre d'un petit volume in-16 de 109 p., publié à Paris, chez M. Schneider, 185 rue de Vanves, et consacré à retracer la vie si courte et si bien remplie d'un jeune jésuite, mort de la façon la plus malheureuse dans les eaux de la Rance le 21 août 1889.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Celui qui est, essai,* par F. de Curley (in-8, Retaux). — *Le Cœur de Jésus, trésor de l'Église. Mois du Sacré-Cœur, dédiés aux associés du Rosaire,* par l'auteur du *Mois de Saint Joseph,* tiré du P. Isolani (in-18, Vitte, à Lyon). — *La Sainte Messe,* par le R. P. Martin de Cochem (in-18, Vitte, à Lyon). — *Parfums de première communion,* par C.-A. Blampignon (petit in-8, Leday). — *Recueil de prières* composées par la B. Marguerite-Marie Alacoque (in-16 carré, relié, Rondeau). — *Blaquerne l'anachorète, ou 365 questions et réponses de l'Ami et de son Bien-Aimé,* par le B. R. Lulle (2 vol. in-32, Trembley, Genève). — *Le Nouveau Mysticisme,* par F. Paulhan (in-18, Alcan). — *Les Erreurs scientifiques de la Bible,* par E. Ferrière (in-18, Alcan). — *Du prétendu polythéisme des Hébreux. Essai critique sur la religion du peuple d'Israël, suivi d'un examen de l'authenticité des écrits prophétiques,* par M. Vernes (in-8, Leroux). — *Les Principes du droit public de l'Église réduits à leur plus simple expression,* par le R. P. Tarquini (in-8, Retaux). — *Études complémentaires de l'esprit du droit romain.* III, *Du rôle de la volonté dans la possession,* par R. von Jhering (in-8, Chevalier-Marescq). — *Des Nullités de mariage en droit romain et en droit français,* par L. Bouly de Lesdain (in-8, Larose et Forcel).— *Les Syndicats professionnels et leur personnalité civile, d'après la loi du 21 mars 1884,* par C. César-Bru (in-8, Thorin). — *Traité de contrat de Société,* par L. Guillouard (in-8, Pedone Lauriel). — *Traité du contrat de louage,* par L. Guillouard (2 vol. in-8, Pedone Lauriel). — *Traité de droit commercial,* par Ch. Lyon-Caen et L. Renault, t. III (in-8, Pichon). — *Étude sur la preuve de la date des actes sous seing privé à l'égard des tiers,* par F. Gaudré (in-8, Chevalier-Marescq). — *Traité des honoraires des notaires,* par A. Marton (in-8, « Revue pratique du Notariat belge, » à Bruxelles). — *Proverbes judiciaires,* par Ch. Thuriet (in-8 carré, E. Lechevalier). — *L'Année philosophique* publiée sous la direction de F. Pillon, année 1890 (in-8, Alcan). — *La Philosophie du siècle,* par E. de Roberty (in-8, Alcan). — *Moralphilosophie, zweiter band : Besondere Moralphilosophie* von V. Cathrein (in-8, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Les Idéologues,* par F. Picavet (in-8, Alcan). — *La Physique moderne, études historiques et philosophiques,* par E. Naville (in-8, Alcan). — *L'Évolution sociale,* par U. Guérin (in-18, Savine). — *La Question sociale, l'unique solution,* par C. Legay (in-8, Guillaumin). — *La Réaction économique et la Démocratie,* par J.-J. Clamageran (in-18, F. Alcan). — *Notions fondamentales d'économie politique et Programme économique,* par G. de Molinari (in-8, Guillaumin). — *Seul de son siècle en l'an 2000,* par le Vte Combes de Lestrade (in-18, Guillaumin). — *Gouvernements, ministères et constitutions de la France depuis cent ans,* par L. Muel (in-8, Marchal et Billard). — *Les Sœurs des hôpitaux,* par F. Bournand (in-18, Savine). — *Le Livre d'or de la jeune femme, son rôle et ses devoirs comme mère de famille; soins à donner à la première enfance,* par le Dr F.-A. d'Ammon (in-18, Le Soudier). — *Hygiène des gens nerveux,* par le Dr F. Levillain (in-18, Alcan). — *Cours d'algèbre à l'usage des élèves de la classe de mathématiques spéciales et des candidats à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique,* par B. Niewenglowski (2 vol. in-8, Colin). — *Compositions données depuis 1872 aux examens à l'École de Saint-Cyr, Algèbre et géométrie,* par A. Grévy (in-8, Gauthier-Villars). — *Exposition de la théorie des surfaces,* par H. Resal (in-8, Gauthier-Villars). — *Traité élémentaire de*

l'objectif photographique, par E. Vallon (in-8, Gauthier-Villars). — *Souvenirs entomologiques* (*4e série*), *étude sur l'instinct et les mœurs des insectes*, par J.-H. Fabre (in-8, Delagrave). — *La Petite Culture agricole, légumière et fruitière dans les campagnes et aux environs des villes*, par G. Heuzé (in-18, Colin). — *Les Légumes usuels*, par Vilmorin-Andrieux (2 vol. in-18, Colin). — *Recherches sur la culture de la pomme de terre industrielle et fourragère*, par A. Girard (gr. in-8, Gauthier-Villars). — *Histoire de l'art chrétien aux dix premiers siècles*, par l'abbé F. R. Salmon (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille); — *Une Famille de peintres, Horace Vernet et ses ancêtres*, par F. de Bona (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *La Littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration, 1789-1830*, par M. Albert (in-18, Lecène et Oudin). — *La Vie littéraire*, 3e série, par A. France (in-18, Calmann Lévy). — *Lamartine inconnu, notes et documents inédits, souvenirs de famille*, par le baron de Chamborant de Périssat (in-8, Plon et Nourrit). — *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme*, avec une introd. et des notes par P. Mérimée, t. VIII (in-12 cartonné, Plon et Nourrit). — *Du Merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV*, par le P. V. Delaporte (in-8, Retaux-Bray). — *L'Opéra-Comique pendant la Révolution de 1788 à 1801*, par A. Pougin (in-18, Savine). — *L'Année terrible*, par V. Hugo (in-18, Hetzel-Quantin). — *Ruades de Pégase*, par Saint-Thuron (in-18, Savine). — *Églogues*, par Pétrarque, trad. par V. Develay (2 vol. in-32, Lib. des bibliophiles). — *Le Canard sauvage. Rosmersholm*, par H. Ibsen, trad. par M. Prozov (in-18, Savine). — *Péril*, par H. Gréville (in-18, Plon et Nourrit). — *Le Jardin de Bérénice*, par M. Barrès (in-18, Perrin). — *Bonheur conquis*, par C. Foleÿ (in-18, Perrin). — *L'Agité*, par A. Germain (in-18, Perrin). — *Le Gendarme excommunié*, par E. Daudet (in-18, Marpon et Flammarion). — *Autour de la lune de miel*, par P. Ponsolle (in-18, Savine). — *Regain de vie. Courage de femme, nouvelles*, par Mme de Witt (in-18, Hachette). — *Contes de ma campagne*, par le Mis G. de Cherville (gr. in-4, Firmin-Didot). — *Vouloir, c'est pouvoir*, par E. Reuss (E. Nelly), trad. par le Dr G. Lauth (2 vol. in-18, Firmin-Didot). — *Le Fada*, roman provençal par Zari (in-18, Firmin-Didot). — *Claudie*, par B. Reyac (in-18, Firmin-Didot). — *Monsieur le Maréchal, scènes de l'Ukraine*, par E. Marcel (in-18, Firmin-Didot). — *L'Age de fer*, par L. de Larmandie (in-18, Libr. des bibliophiles). — *Voyage circulaire à travers la France*, par A. de Besancenet (in-18, Téqui). — *Trois ans à Rome, lettres romaines*, par l'abbé Magnan (in-18, Retaux-Bray). — *Entre l'Inn et le lac de Constance* (*Tyrol, Haute-Bavière et Souabe*), par L. Rivière (in-18, Librairies-Imprimeries réunies). — *Au pays des Roubles*, par Nitrof (in-18, Le Soudier). — *Notes de voyage en Sibérie*, par E. Boulangier (in-8, Société d'éditions scientifiques). — *L'Afrique française*, par A. Joyeux (petit in-16, Alcan). — *Le Tonkin actuel* (*1887-1890*), par Mat Givi (in-18, Savine). — *Au Tonkin. Un An chez les Muongs, souvenirs d'un officier*, par F. Garcin (in-18, Plon et Nourrit). — *Les Saints militaires*, par l'abbé Profillet (6 vol. in-18, Retaux et fils). — *Saint Jean Chrysostome et les Mœurs de son temps*, par A. Puech (in-18, Hachette). — *Vie de saint Jean de la Croix*, par le R. P. Alphonse-Marie de Jésus, trad. par l'abbé H. Feige (in-18, Vitte, à Lyon). — *Leben des Aloysius von Gonzaga*, von M. Meschler (in-8, Herder, à Fribourg-en-Brisgau). — *Le Cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines, 1726-1804*, par A. Verhaeger (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Le P. Chevrier, fondateur de la providence de Prado, extraits de ses écrits*, par Un prêtre du Prado (in-18, Vitte, à Lyon). — *Anne-Madeleine Rémuzat, religieuse professe de la Visitation Sainte Marie du 1er monastère de Marseille* (in-8, Vitte, à Lyon). — *Marie-Julie*

Stiénon du Pré, de l'Institut des Dames de Saint-André à Tournai, par le P. C. Clair (in-8, Société belge de librairie, à Bruxelles). — *Les Élections épiscopales dans l'Église de France du* IXe au XIIe *siècle (844-1150)*, par P. Imbart de la Tour (gr. in-8, Hachette). — *De Historia Galliae publica, privata, litteraria, regnante Ludovico XIV*, thesim facultati litterarum Parisiensi proponebat P. V. Delaporte (in-8, Retaux et fils). — *Les Archives de l'histoire de France*, fasc. I, par C.-V. Langlois et H. Stein (in-8, A. Picard). — *L'Ordonnance cabochienne (26-27 mai 1413)*, publiée par A. Coville (in-8, A. Picard). — *Un Secrétaire de Louis XIV, Toussaint Rose marquis de Coye*, par le baron M. de Villiers du Terrage (in-18, Librairies-Imprimeries réunies). — *Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson (1697-1715)*, introduction, notes et index, par P. Cottin (in-12 cart., Plon et Nourrit). — *Napoléon Ier*, t. Ier, *1769-1802*, par le Dr A. Fournier, trad. par E. Jaeglé (petit in-8, Bouillon). — *Mémoires du général baron de Marbot*, I. *Gênes, Austerlitz-Eylau* (in-8, Plon et Nourrit). — *Journal du canonnier Bricard, 1792-1802*, publié par A. et J. Bricard (in-18, Delagrave). — *La Mort du Prince impérial*, par A. Papillaud (in-18, Savine). — *L'Espagne après la paix d'Utrecht (1713-1715)*, par le marquis de Courcy (in-8, Plon et Nourrit). — *Les Ministres des finances de la Russie, 1802-1890*, par C. Skalkovsky, trad. par P. de Nevsky (in-8, Guillaumin). — *Charles Ier de Roumanie, vingt-cinq ans de règne*, in-18, Haimann, Bucarest; Guillaumin). — *L'Alsace et les Alsaciens à travers les siècles*, par C.-E. Matthis (in-4, Jouvet). — *Le Siège de la Rochelle*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (in-18, Firmin-Didot). — *Souvenirs historiques et traditions de famille, 1789-1871*, par le marquis de Cugnac (in-18, Lefort). — *Mme de la Fayette*, par le comte d'Haussonville (in-18, Hachette). — *Changarnier*, par le comte d'Antioche (in-8, Plon et Nourrit). — *Essai de bibliographie charitable*, par C. Granier (in-8, Guillaumin). — *Essai d'une bibliographie de la langue basque*, par J. Vinson (in-8 cart., Leroux). — *Bibliographia siberica. Bibliographie des livres et articles de journaux russes et étrangers, concernant la Sibérie*. T. I, par V.-J. Méjow (Sibiriakow, Saint-Pétersbourg). — *Bibliographia asiatica. Bibliographie des livres et articles des journaux russes concernant l'Asie, la Sibérie exceptée*. T. I, par V.-J. Méjow (in-4, Saint-Pétersbourg).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Vicomte de la Porte de l'Arthaudière. — Que sont devenus le vicomte de la Porte de l'Arthaudière, lieutenant de vaisseau à Brest en 1789 et en 1790, né à Saint-Marcellin, en Dauphiné, frère de l'abbé de la Porte, vicaire général de Toulouse, en 1789, du marquis de la Porte de l'Arthaudière et beau-frère du marquis de Lattier de Boyane, seigneur de Trouard, et de M. de Naillac.

Même question au sujet de Martin, dont les parents habitaient Saintes (Charente-Inférieure) en 1789, lieutenant de marine en 1789, attaché au port de Lorient, après avoir été attaché à celui de Brest. Nous le perdons de vue à partir du 1er janvier 1790.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Patrologie. La Sainte Bible selon la Vulgate, trad. en français avec des notes par *l'abbé J.-B. Glaire*, avec introduction, notes complémentaires et appendices par *F. Vigouroux* 411
Psallite sapienter. Psalliret weise! Erklärung der Psalmen im Geiste des betrachtenden Gebets und der Liturgie, dem Klerus und Volk gewidmet (*Dr Maur Wolter*). T. V (ps. 121-150) 331
Josephi Fessler, quondam Episcopi S. Hippolyti, Institutiones Patrologiæ quas denuo recensuit, auxit, edidit *B. Jungmann*. T. I . . 330

Liturgie. Introduzione allo studio della sacra liturgia, ad uso dei seminarii (*Fr. Stella*) 46

Théologie dogmatique et morale. Catechismus ex decreto Concilii Tridentini ad Parochos, etc. 77
Memoriale vitæ sacerdotalis (*Cl. Arvisenet*) 222
Les Congrégations romaines, guide historique et pratique (*Félix Grimaldi*). 223
La Religion de combat (*l'abbé Joseph Lémann*) 491
Manuel des Œuvres. Institutions religieuses et charitables de Paris et principaux établissements des départements pouvant recevoir des orphelins, des indigents et des malades de Paris . 363

Ouvrages d'instruction chrétienne et de piété. Le Livre des Psaumes, suivi des Cantiques, des Laudes et des Vêpres. Trad. nouvelle sur la Vulgate, avec sommaires et notes par *l'abbé Crampon* 99
Le Cantique des cantiques, ou l'Amour réciproque de Jésus-Christ et de l'Église (*l'abbé P. Brevet*). 100
Homélies sur les évangiles du dimanche. Discours pratiques pour les solennités et les fêtes de précepte (*Aristide Botti*). Trad. de l'italien par *Mi Tachy* 100
La Foi pour tous, apologétique chrétienne (*A. Le Gendre*) 101
Catéchisme chanté (*le P. J.-B. Couderc*) 101
Le Symbole des Apôtres, expliqué par *Louis de Grenade*. Trad. nouvelle par le *R. P. Hébrard* 102
L'Esprit Saint (*le P. Marin de Boylesve*). 102
La Fête oculaire dans le Ciel, ou la Part spéciale de la vue à la béatitude éternelle (*l'abbé J.-F. Brinquant*) 103
Les Anges (*le P. Lavy*) 103
L'Ame et son ange gardien. Entretiens sur la Providence (*l'abbé Lohan*). 104
Vade mecum confessariorum, seu practica methodus sacramenti pænitentiæ administrandi post bullam Apostolicæ sedis (*P. Salvatoris de Philippis*) 104
Les Indulgences, leur nature et leur usage, d'après les dernières décisions de la S. Congrégation des indulgences (*le P. F. Béringer*). Trad. par *les PP. E. Abt et A. Feyerstein* 105
Les Passions (*le R. P. Félix*) 106
Les Sept Paroles de Jésus en croix (*Mgr Gilly*). 106
Méditations sur les Sept Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix (*l'abbé Charles Perraud*) 107
Le Sacré-Cœur de Jésus, études franciscaines (*le P. Henri de Grèzes*). 107
La Nouvelle Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Retraite et lectures (*l'abbé A.-J. Rance*) 108

Le Christ eucharistique. Ses rapports avec l'homme (*l'abbé Desailly*) 108
Mémorial des six congrès eucharistiques de Lille, Avignon, Liège, Fribourg, Toulouse, Paris (*l'abbé J.-L.-A. Maurel*) 108
Manna quotidianum sacerdotum, sive, preces ante et post missæ celebrationem, cum brevibus meditationum punctis pro singulis anni diebus (*J. Schmitt*). 109
Le Sacerdoce éternel (*le cardinal Manning*). Trad. de l'anglais par *l'abbé Charles Fiévet* 110
Notre Pain quotidien, c'est-à-dire le T. S. Sacrement de l'autel (*le V. P. Jean Falconi*), trad. et annoté par *le P. Eugène Couet* . . 110
L'Autel ou le Sacrifice, le prêtre, le culte (*l'auteur du* Tabernacle et de la Sainte Table) 110
Un Écho des joies du Ciel, ou l'Ame au pied des autels (*l'auteur de* Allons au Ciel) 111
Le Psautier de la première communion (*le R. P. Dom Joseph Rabory*) 111
Vie de la Sainte Vierge (*le P. Ch. Mola*), trad. par *l'abbé Le Monnier*. 111
Vie de la Très Sainte Vierge (*l'abbé Bourassé*), revue et abrégée par *l'abbé P. Verger*) 112
Notre-Dame de Paris. Mois de Marie, prêché à N.-D. de Paris, année 1890 (*l'abbé André Fayolle*). 112
Mois de Marie à l'usage des âmes pieuses, des communautés religieuses et des paroisses, sur un plan entièrement nouveau, avec une méditation pour chaque jour du mois (*l'abbé Bonneroche*) . . 113
Petit Mois de Marie (*Don Sarda y Salvany*), trad. de l'espagnol . . 113
Le Rosaire médité avec notre Saint Père le Pape, trad. par *le R. P. Granello* 113
Le Rosaire illustré (*le P. A. Vasseur*) 113
Pratique de la vraie dévotion envers S. Joseph, recueil des plus belles prières et pratiques, etc. (*le P. H. Faure*) 114
Manuel de dévotion à S. Joseph, comprenant des méditations substantielles et pratiques (*le P. F.-A.-M. Portmans*) 114
Petit Mois de S. Joseph (*Don Sarda y Salvany*). Trad. de l'espagnol. 114
Souvenir de mariage 114
Le Livre du mariage et de la famille (*l'abbé Lapeyrade*). 115
Le Catéchisme en famille (*Un prêtre du diocèse de Nevers*) 115
Le Jeune Homme chrétien à l'école des saints, d'après *le P. Berthier* (*l'auteur de la* Méthode pour former l'enfance à la piété). . . . 116
Journée chrétienne de la jeune fille. Méditations et lectures pour tous les jours de l'année à l'usage des jeunes personnes (*Mme Bourdon*) 116
Ven. P. L. du Pont. Meditationes de præcipuis fidei nostræ mysteriis de hispanico in latinum translatæ a *Melchiore Trevinnio*, S. J. in novo editæ cura *Aug. Lehmkuhl*. Partes IV, V et VI . . 116
Méditations à l'usage des élèves des grands séminaires et des prêtres (*L. Branchereau*) 117
Instructions et méditations à l'usage des ordinands sur le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise (*L. Bacuez*) 117
Méditations pour le temps de l'Avent (*Mme la comtesse de Beauregard*) 118
Le Bon Curé selon le cœur de Jésus (*Un ami des curés*). 118
Le Pèlerinage en Espagne pour le troisième centenaire de sainte Thérèse. Études et récits (*le P. Blot*). T. II. La Messe de sainte Thérèse et les Messes de pèlerinage 118
La Plante du bon Dieu (*l'abbé J.-B. Gay*) 118
Le Ciel, le purgatoire, la terre. Extrait des œuvres de *Mgr Charles Gay* 119
De l'abandon à Dieu. Extrait des œuvres de *Mgr Gay* 119
De la Douleur chrétienne. Extrait des œuvres de *Mgr Gay* . . . 119
Le Consolateur, ou Pieuses Lectures adressées aux malades et à toute personne affligée (*le P. J. Lambillotte* 119
Les Fleurs de Mgr de Ségur. Pensées et traits les plus touchants de sa vie (*le marquis de Ségur*). 119
Fleurs de piété pour chaque jour du mois (*l'auteur de* Allons au Ciel) 119
Paillettes d'argent. 1re série 120
Pensées choisies sur l'amitié chrétienne, recueillies par *H. G.* . . . 120

L'Année liturgique (*le R. P. Dom Prosper Guéranger*). L'Avent . . 120
Le Trésor du pieux fidèle, ou Recueil d'instructions et de prières pour les dimanches et fêtes, jours de carême, etc. (*le R. P. Léonard Goffiné*) 120
Petit Manuel du saint sacrifice de la messe, ou les Cérémonies et les rites de la sainte messe, mis à la portée des fidèles chrétiens (*F. Hallet*) 120
Officia hebdomadæ sanctæ et octavæ Paschæ, secundum Missale et Breviarium romanum. Editio completa cum cantu emendato . 121
L'Esprit de Jésus, ou le Christianisme rationaliste (*Henri de Villeneuve*) 121
Ave Maria. Mois de Marie du Bienheureux P.-L.-M. Chanel (*Mgr Martin*) 363
Œuvres sacerdotales du cardinal Pie. Choix de sermons et d'instructions de 1839 à 1849 412
Les Grandes Leçons de l'antiquité chrétienne depuis Moïse jusqu'à saint Augustin (*A. Pellissier*) 11
Les Conversions célèbres (*Léo Taxil*) 263

Cultes dissidents. Les Églises orientales dissidentes et l'Église romaine. Réponse aux Neuf questions de M. Soloviev (*l'abbé Anselme Tilloy*) 221

JURISPRUDENCE

Droit international. Études de droit international (*E. Rouard de Card*) 493
Il Diritto del più forte (*Giuseppe Cimbali*) 414
Le Droit international privé, ou Principes pour résoudre les conflits entre les lois des différents États (*Pasquale Fiore*), trad. par *Charles Antoine*. Lois civiles, t. II 220
De la solution pacifique des conflits internationaux. L'Arbitrage international. Histoire. Fonctionnement. Réformes (*Ch. de Mougins de Roquefort*) 494
Das Papstthum und das Völkerrecht Studie über die völkerrechtliche Stellung Sr. Heiligkeit des Papstes in der Gegenwart (*Peter Resch*) 362
Principes de droit public. Des Concordats (*Mgr Satolli*). Trad. par *Mgr Chazelles* 133
Le Droit international codifié et sa sanction juridique (*Pasquale Fiore*). Trad. de l'italien par *A. Chrétien* 131
Lois françaises et étrangères sur la propriété littéraire et artistique, suivies des conventions internationales, etc..., recueillies par *Ch. Lyon-Caen* et *Paul Delalain* 219
Des brevets d'invention en droit international (*Henri Geoffroy*) . . 211

Droit canonique. Jus canonicum generale distributum in articulos quos collegit et ordinavit (*A. Pillet*) 224
Kirchenrecht (*G. Phillips*, fortgesetzt von *Friedrich H. Vering*) . . 48
Acta et Decreta sacrorum conciliorum recentiorum. Collectio Lacensis. Auctoribus presbyteris S. J. e domo B. V. M. sine labe conceptæ ad Lacum. T. VII 47
Les Conciles et les Synodes dans leurs rapports avec le traditionnisme (*Frédéric Orioli*) 141
Gratien, auteur du Décret et fondateur de l'enseignement du droit canonique, étude suivie d'un plan et projet d'encyclopédie du droit canon (*Horoy*) 163
Nouveau commentaire pratique des Censures latæ sententiæ actuellement en vigueur dans l'Église, etc. (*le chanoine Goyhenèche*) 78
Discipline ecclésiastique. Projet présenté au synode de la IIIe circonscription réuni à Saint-Germain en Laye (*P. de Felice*) . . . 413
Tratado teorico-practico de procedimientos eclesiasticos (*Francesco Gómez Salazar, D. Vicente de la Fuente*), t. I. Procedimientos matrimoniales 226
Notice sur le formulaire de Guillaume de Paris (*M. Tanon*) . . . 225

Droit public. Notions de droit public naturel et ecclésiastique (*Mgr Félix Cavagnis*). Trad. par *l'abbé B. Duballet* 457
Manuel de droit constitutionnel, spécialement destiné aux élèves des Facultés de droit (*Th. Aumaître*) 209
Guide électoral. La Liste électorale, sa composition et sa révision annuelle (*Ernest Cenac*).. 209
De la formation et de la révision annuelle des listes électorales politiques, sénatoriales, municipales, consulaires, etc. (*E. Greffier*). 209
Des enquêtes parlementaires. Étude de droit constitutionnel (*Louis Michon*) 218
Essai sur le droit public de la Belgique (*Pierre Chrétien*) 220

Droit civil. Manuel pour la tenue et la vérification des actes de l'état civil, suivi d'un formulaire (*J. Mongélous*) 208
Étude sur la responsabilité civile des incapables et particulièrement de la femme dotale (*A. Deschamps*) 208
La Recherche de la paternité (*Gustave Rivet*). 207
Les Lois successorales dans la société contemporaine (*le comte de Bousies*) 219
De l'initiative consulaire en fait de tutelle et de curatelle (*Georges G. Flaischlen*) 220
Code de la saisie-arrêt et saisie des rentes constituées sur les particuliers (*A. Boulet et J. Duboulos*) 209
Vade-mecum des juges de paix et de leurs suppléants. Conseils de famille (*Alphonse Michel*) 210
Contributions indirectes. Le Vérificateur des impôts (*Henri Destréguil*). 210
Le Laboratoire municipal et les falsifications, ou Recueil des lois et circulaires concernant la vente des produits alimentaires et l'hygiène publique (*Henri Huet-Desaunay*) 210
Manuel pratique de législation pour l'organisation et l'exécution du service des pompes funèbres dans toutes les localités, à l'usage des communes et des paroisses (*B. Gaubert*) 211
Le Code des locations (*C.-A. Couturier* et *Henri Destréguil*). . . . 212
Manuel des expertises civiles (*Ernest Durand-Morimbeau*) 214
Traité de l'administration temporelle des paroisses (*Mgr Affre*), 11e éd., revue et corrigée par (*l'abbé Pelgé*) 227
Deuxième appendice au Manuel à l'usage des congrégations religieuses pour l'application de l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884, traitant spécialement du droit d'accroissement (*Léon de Lacoste-Lareymondie*) 263
Questions pratiques de droit rural et usuel (*J. Gaure*) 212
Les Étrangers devant la loi française. Recueil et commentaire des lois, décrets, arrêtés, instructions et dispositions diverses avec modèles et formules à l'usage des maires, des juges de paix, des commissaires de police et de tous les officiers ministériels (*Jules Durand*) 218
Les Étrangers en Algérie. Commentaire du décret du 21 juin 1890 concernant le séjour des étrangers en Algérie, suivi d'un commentaire de la loi du 19-22 juillet 1791 et du texte de la loi sur la nationalité (*Jules Durand*) 219
Code civil espagnol, trad. et annoté (*A. Levé*) 216
Code civil du canton de Zurich de 1887, trad. et annoté (*Ernest Lehr*) 217
Étude sur le nouveau code civil du Monténégro et sur l'importance des principes suivis par l'auteur de ce code en matière de codification (*K. Dickel*), trad. par (*J. Brissaud*) 217
Le Secret professionnel (*André Hallays*) 215
Études administratives et judiciaires sur Londres et l'Angleterre (*G. Bugnottet*, et *A. Noirpoudre de Sauvigney*), t. II.. 219

Droit pénal. Code pénal commenté par la jurisprudence la plus récente. Lois sur la presse, la relégation, les fraudes, etc., avec la jurisprudence. Loi de procédure sur la haute cour de justice. Formulaire d'accusation (*C. Charles Casati*) 215
A travers le Code pénal (*Georges Vibert*) 214
La Photographie judiciaire (*Alphonse Bertillon*). 214
Étude sur la procédure criminelle en Angleterre et en Écosse (*Lucien Guérin*) 220

Code pénal italien, trad. et annoté par *Edmond Turrel* 215
Code pénal d'Italie, trad. et annoté et précédé d'une introduction par (*Jules Lacointa*). 216
Gli abusi del Clero ed il nuovo Codice penale italiano (appunti) (*Vincenzo Colucci*) 171

Droit commercial. Manuel de droit commercial à l'usage des étudiants des Facultés de droit et des écoles de commerce (*A. Boistel*). 209
De la Concurrence déloyale, ou De l'Apposition frauduleuse d'une marque ou d'un nom français sur des produits fabriqués à l'étranger (*Raoul Joubert*) 210
Les Vins de quinquina et la Loi du 21 germinal an XI (*Amédée Périer*). 211
Traité théorique et pratique de la liquidation judiciaire (*Maxime Lecomte*) 212
Commentaire théorique et pratique des lois du 4 mars 1889 et du 4 avril 1890 sur la liquidation judiciaire, portant modification de la législation des faillites, suivi d'un formulaire et d'un appendice contenant les rapports et les débats parlementaires (*H.-F. Rivière*) 212
Répertoire alphabétique de jurisprudence commerciale comprenant la table générale du journal des tribunaux de commerce (*Émile Muzard*) T. 1er. 213
Dictionnaire de législation et de jurisprudence, concernant les aubergistes, hôteliers, cafetiers, débitants de boissons, etc., suivi d'un formulaire de tous les actes utiles à ces professions (*Paul Tailliar*) 212
Répertoire alphabétique de la doctrine et de la jurisprudence des dix dernières années en matière de sociétés commerciales (*Rodolphe Rousseau*) 213
Les Compagnies limited anglaises et les Sociétés anonymes françaises. Lois et jurisprudence anglaises, loi de 1890 sur la liquidation des compagnies et la recherche des responsabilités, examen de la loi française de 1867, condition légale des compagnies dans les deux pays (*A. Pavitt*). 213
Introduction historique à l'étude du droit commercial maritime (*Arthur Desjardins*). Tables générales de l'ouvrage. 214

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Éléments de philosophie (*Georges.-L. Fonsegrive*) I. Psychologie 386
Éléments de philosophie scientifique et de philosophie morale (*Paul Janet*) 387

Métaphysique. L'Avenir de la science, pensées de 1848 (*Ernest Renan*). 391
Les Fondements de la métaphysique (*B. Conta*). Trad. du roumain par *D. Tescanu* 392
De l'Idéal, étude philosophique (*A. Ricardou*) 393

Logique. Erkenntnisslehre (*le docteur Al. Schmid*). 228

Psychologie. L'Intellect actif, ou Rôle de l'activité mentale dans la formation des idées (*l'abbé C. Piat*) 387
Psychologie de l'idiot et de l'imbécile (*le Dr Paul Sollier*) 388
La Pensée et le Principe pensant (*E. Belhache*). 389
Réfutation du matérialisme (*Léon Bossu*). 390
Le Bonheur de vivre (*Sir John Lubbock*) 390

Morale. La Morale naturelle et la Religion de l'humanité (*Édouard de Pompery*) 395
De la Justice pénale, étude philosophique sur le droit de punir (*Isidore Maus*) 395
La Liberté de conscience (*Léon Marillier*) 396
Entretiens sur la liberté de conscience (*F. Hément*) 397
La Cité chrétienne. Dialogues et récits (*Claude-Charles Charaux*) . 397

Esthétique. L'Art au point de vue sociologique (*M. Guyau*) . . . 394

Histoire de la philosophie et Traductions. Histoire de la philosophie (*S. E. le cardinal Zéphyrin Gonzalez*), trad. de l'espagnol par le *R. P. G. de Pascal.* T. III et IV. Philosophie moderne. 398
Examen de la date du Phèdre (*C. Huit*) 400
Doctrine philosophique de saint Thomas d'Aquin, résumée d'après le Dr Stoekl (*l'abbé L. Crolet*) 400
Philosophie de François Bacon (*Ch. Adam*) 402
De humanæ mentis æternitate apud Spinozam (*A. Ricardou*). . . 403
Psychologie (*Antonio Rosmini Serbati*), trad. de l'italien par *E. Segond.* T. III 403
Vie d'Antonio Rosmini Serbati, fondateur de l'Institut de la Charité (*William Lockhart*), trad. de l'anglais par *E. Segond*. . . . 405
Le Monde comme volonté et comme représentation (*Arthur Schopenhauer*), trad. en français par *A. Burdeau.* T. III. 406
Résumé de la philosophie de Herbert Spencer (*F. Howard Collins*), trad. franç. par *Henry de Varigny* 408
Nouveaux Essais de critique philosophique (*Ad. Franck*) 408
Les Philosophes contemporains. I. M. Vacherot, M. Taine, M. P. Janet, M. Caro, Schopenhauer (*le R. P. Vincent Maumus*). . . . 410
Saint Thomas d'Aquin et la Philosophie cartésienne (*le R. P. Maumus*) 332

Éducation et Enseignement. L'Éducation chrétienne de Marthe, conseils à ma nièce (*Mme la comtesse de Savigny*). . . . 531
Éducation des filles (*Fénelon*), précédée d'une introduction par *Oct. Gréard* 458
Les Enfants mal élevés, étude psychologique, anecdotique et pratique (*Fernand Nicolaÿ*) 229
Petits Français (*Eugène Morel*) 264

Économie politique et sociale. Nouveau Dictionnaire d'économie politique, publié sous la direction de *Léon Say* et de *Joseph Chailey* 36
Staatslexikon, publié, sous la direction de la *Gœrres Gesellschaft*, par *Adolf Bruder* 37
Les Progrès de la science économique depuis Adam Smith, révision des doctrines économiques (*Maurice Block*) 38
Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété (*Maxime Kovalevsky*) 41
Historia de la propiedad comunal (*Rafael Altamira y Crevea*) . . . 44
La Cuestion económica (*Eduardo Sanz y Escartin*. 45
Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique (*Maurice Block*) 264
Œuvres choisies (*Charles Fourier*) 313
La Faim (*Charles Vincent*) (*Simmias*) 532
Le Travail (*Léon Tolstoï* et *Timothée Bondareff*), trad. du russe par *B. Tseyltine* et *A. Pagès* 314
L'Ouvrier : Considérations sur le travail (*L. Laboulais*). 321
Le Socialisme (*l'abbé Sébastien Nicotra*), trad. de l'italien par *l'abbé L.-J. Lalieu* 316
Le Socialisme international, coup d'œil sur le mouvement socialiste de 1885 à 1890 (*l'abbé Winterer*) 315
Le Mal social, ses causes et ses remèdes (*Don Sarda y Salvany*). . 164
Le Socialisme, voilà l'ennemi (*Louis Decorsant*). 316
La Doctrine et les Opinions, histoire d'une controverse (*le R. P. Ludovic de Besse* 317
Le Devoir social (*Léon Lefébure*). 317
Les Sociétés de secours mutuels et la Question des retraites (*Georges Serullaz*) 318
Les Habitations ouvrières en Belgique (*le baron Hippolytte de Royer de Dour*) 318
Nos Jeunes Détenus, étude sur l'enfance coupable avant, pendant et après son séjour au quartier correctionnel (*M. Raux*). . . . 319
La Réforme sociale et le Centenaire de la Révolution : Travaux du congrès tenu en 1889 par la Société d'économie sociale et les Unions de la paix sociale 320
1er Mai 1890, ou la Question sociale 321

Conférences sur la vie sociale. — Nos maîtres (*l'abbé Brettes*). . . 458
Le Suffrage universel chrétien défendu par les moines, ou Défense du droit de vote des frères lais capucins au XVIIe siècle . . . 458
L'Ennemie sociale, histoire documentée des faits et gestes de la Franc-Maçonnerie de 1717 à 1890, en France, en Belgique et en Italie (*Paul Rosen*). 135
Face aux juifs (*Fore-Fauré*) 313
John Hopkins University Studies in Historical and Political Science 496
Harvard University publications. Harvard Historical Monographies. 500
Le Budget communal, étude pratique (*Edgar Trigant-Geneste*. . . 165
Essai sur la Banque de France, à propos du renouvellement du privilège (*E. Bordet*) 165
Le Crédit foncier de France jugé par lui-même (*Émile-Robert Coutelle*) 415

Travaux publics, industrie, commerce. Traité théorique et pratique des travaux publics (*Albert Cristophle* et *Paul Auger*) . 134
Transports et tarifs, précis du régime des routes et chemins, canaux et rivières, ports de mer, chemins de fer (*C. Colson*) . . . 532

Astronomie, Mathématiques, Géométrie. Annuaire du Bureau des longitudes pour l'an 1891 416
Voyages des astronomes français à la recherche de la figure de la terre et de ses dimensions (*l'abbé Loridan*) 534
Compositions d'analyse, mécanique et astronomie, données depuis 1885 à la Sorbonne pour la licence ès sciences mathématiques, 2e partie (*E. Villié*). 232
Recueil d'exercices sur le calcul infinitésimal (*M.-F. Frenet*), 5e éd. augmentée d'un appendice par *M.-H. Laurent* 233
Géométrie élémentaire (*le R. P. H. Lacouture*) 166

Physique et Chimie. Leçons sur l'électricité, professées à l'Institut électro-technique Montefiore (*Éric Gérard*). 231
Théorie de l'élasticité des corps solides (*Émile Mathieu*) 49
La Révolution chimique. Lavoisier (*M. Berthelot*) 50

Médecine. Méthode du Traitement de la tuberculose du prof. Koch, mise à la portée du grand public (*le Dr Birnbaum*), trad. de l'allemand par *E. Tutzscher*. 333
Le Traitement de la tuberculose du Dr R. Koch, avec préface par le *Dr P. Langlois* 333
Anti-Kock. Une protestation du sens commun (*E. Goett*) 334

Botanique, Zoologie. Description des eucalyptus introduits en Europe, principalement en France et en Algérie. Second mémoire (*Charles Naudin*) 533
Les Mammifères de la France, étude générale de toutes nos espèces considérées au point de vue utilitaire (*A. Bouvier*). . . . 533
Les Sociétés chez les animaux (*le Dr Paul Girod*). 264
Les Mémoires d'un hanneton (*le Dr E. Jeanbernat*) 10

Agriculture. Les Engrais. T. III. Engrais potassiques, engrais calcaires, engrais divers et composés; achat, transport, contrôle, expérimentation des engrais (*A. Müntz* et *A.-Ch. Girard*) . . . 419
Traité pratique des vins, cidres, spiritueux et vinaigres (*Paul Le Sourd, J. Descloseaux, Desmoulins, Delle* et *H. Ferrand*) 234
La Culture du pommier à cidre et la fabrication du cidre. Nouveau guide sommaire et pratique (*M. Josserand*) 264

Marine. Idées maritimes d'hier, réformes maritimes de demain (*l'amiral comte de Gueydon*). 501

Beaux-Arts. Histoire de l'Art pendant la Renaissance (*Eug. Müntz*). T. II, Italie, l'Age d'or 6
L'Archéologie musicale et le vrai Chant grégorien (*Théodore Nisard*), publié par les soins de *M. Aloys Kunc*. 420
Cours abrégé et pratique de plain-chant 534

Mélanges. Les Merveilles de la science, ou Description des inventions scientifiques depuis 1870 (*Louis Figuier*). Supplément. . . 10

La Lutte et les Lutteurs, traité pratique. Histoire, saltimbanques, exercices corporels au point de vue de l'hygiène (*Léon Ville*) . . 9
Les Secrets de l'alimentation à la ville et à la campagne, recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière (*le professeur A. Héraud*) 78
Le Cuisinier à la bonne franquette (*Mique Grandchamp*) 502

BELLES-LETTRES

Philologie et linguistique. Die Sprachkunde und die Missionen. Ein Beitrag zur Charakteristik der älteren katholischen Missionsthätigkeit (1500-1800) (*Joseph Dahlmann*) 534
Die Kunst der Polyglottie. Eine auf Erfahrung begründete Anleilung jede Sprache in Kürzester Zeit und in Bezug auf Verständniss, conversation und schriftsprache durch selbstunterricht sich anzueignen. Die Kunst die neugriechische Volksprache schnell und leicht zu erlernen *von Carl Wied*. — Die Kunst die deutsche Sprache schnell zu erlernen von demselben 52
Glosario de las voces Ibericas y Latinas usadas entre los Mozarabes (*Francisco Javier Simonnet*) 422
Vocabulaire de la langue parlée dans les pays barbaresques, coordonnée avec le Koran (*le cheikh Si Habil Klarin M'Ta el Chott*) . . 422
Arte en lengva mixteca (Grammaire de la langue mixtèque) (*le P. Antonio de los Reyes*) publiée par *le comte H. de Charencey* . . 334

Folklore. Les Contes populaires de l'Égypte ancienne, trad. et commentés par *G. Maspéro*. 142
Il Volgo di Roma, raccolta di tradizioni e costumanze popolari (*Francesco Sabatini*) 236
La Musique et la Danse dans les traditions des Lithuaniens, des Allemands et des Grecs (*Dr Edmond Veckenstedt*) 140

Poésie. L'Épopée humaine, le Premier Pontife (*J. Strada*) 122
L'Épopée humaine, le Premier Roi (*J. Strada*). 124
Le Siège de Sébastopol (*Charles Rabourdin*) 124
Les Holocaustes (*Léonce de Larmandie*). 124
Le Livre de la fiancée (*Marie de Valandré*) 125
Nubila. Le Portrait de Marthe (*Eugène Dalzac*). 125
Poèmes et Poètes, vers anciens et nouveaux (*Émile Hinzelin*) . . 125
Les Tentations (*Camille Delthil*) 126
Mondaines et Bohêmes, poésies humaines (*Gustave Fortin*). . . . 126
Guirlande poétique (*le R. P. A.-J.-C.*). 126
Poésies variées et Nouveaux Chats (*Alfred Ruffin*) 127
Rythmes pittoresques (*Marie Krysinska*) 127
Le Pèlerin passionné (*Jean Moréas*) 128
Le Poème de la chair, extrait de la Vie acceptée (*Abel Pelletier*). . 128
Les Croyances (*Louis de Chauvigné*). 128
Œuvres poétiques (*l'abbé Rainguet*). 128
Les Lunettes des Princes (*Jean Meschinot*) 335
Œuvres poétiques de *M. Bertaut*, évêque de Séez, publiées d'après l'édition de 1620 par *Adolphe Chenevière* 502
Mireille, poème provençal (*Frédéric Mistral*) . . . . . .
Il Medagliere di Leone XIII, 1837-1887. Versi di *Geremia Brunelli* . 817

Théâtre. Le Théâtre de la Foire, la Comédie italienne et l'Opéra-Comique, recueil de pièces choisies jouées de la fin du XVIIe siècle aux premières années du XIXe siècle. avec étude historique, notes et table chronologique par *Maurice Drack*. 1re série, 1658-1720. . 144
Théâtre chrétien (*le R. P. Longhaye*) 128
Ni Dieu ni maître (*Georges Duruy*), pièce en quatre actes 336
La Confédération de Bar, tragédie en quatre actes précédée d'un prologue et en vers (*le R. P. G. Longhaye*). 79

Romans, contes et nouvelles. Port-Tarascon (Dernières aventures de l'illustre Tartarin (*Alphonse Daudet*) 16
Cadet de la Rousselle (*Georges Abonneau*) 18
La Belle Préfète (*Jean Dalvy*). 19
Criminelle (*Pontsevrez*) 21
Le Mari de Berthe (*Oscar Métenier*). 22

Le Chêne-Capitaine (*Fortuné du Boisgobey*) 23
Vidocq, le roi des voleurs (*Marc Mario* et *Louis Launay*) 23
Le Sacrifice (*Louis Énault*). 23
Le Passé (*Henry Gréville*) 24
Qui perd gagne (*Alfred Capus*) 24
Le Jeune Burdault (*Paul Vignet*) 25
L'École où l'on s'amuse (*Gaston Méry*). 25
Le Modèle vivant (*Henri Le Verdier*) 25
Francette (*Paul Gall*) 26
Titiane (*Sadia*) 26
En guise d'amant (*Marcel Luguet*) 27
La Mer bleue (*Pierre Maël*) 28
L'Ondine de Rhuis (*le même*). 28
Esclaves et corsaires d'Afrique (*J. Férima*). 28
Daniel Cummings (*Henry Gaullieur*) 29
Les Topasines (*Joseph Maire*). 30
César Cascabel (*Jules Verne*) 30
Sous le Directoire (*Mary Summer*) 30
Cœur en peine (*Joséphin Péladan*) 31
La Sonate de Kreutzer (*le comte Léon Tolstoï*) 32
Le Scandale (*don Pedro de Alarcon*), trad. de l'espagnol. 33
Le Cas étrange du docteur Jeckyll (*R.-L. Stevenson*), trad. de l'anglais par *Mme J.-B. Lowe* 33
Les Fresques (*Ouida*), trad. de l'anglais par *Héphel* 34
Blocus des neiges (*Bret Harte*), trad. de l'anglais par *Mme Van de Velde* 34
Perdu à la poste (*Mary Wood*), trad. de l'anglais par *M. de Nanteuil* 35
L'Amant de Rebecca (*Charles Canivet*) 35
La Femme aux nymphéas (*Abel d'Ors*) 35
Contes à la minute (*Valbert-Chevillard*) 35
Césarée (*Edmond Tarbé*) 289
L'Infamant (*Paul Vérola*) 291
Vieux (*Albert Aurier*) 292
Risque-Tout (*Charles Foley*) 293
Les Aventures du major Van Trouspet (*Charles Leroy*) 294
Un Simple (*Édouard Estaunié*) 294
L'Imprévu (*Gustave Guiches*) 296
Le Divorce de Roger (*Maxime Audouin*) 296
Bretonne (*Jacques Fréhel*) 298
Aurette (*Mme Henry Gréville*) 299
Un Mari à l'essai (*Henri de Chennevières*) 299
Par vanite (*Félix Steyne*) 300
Louise de Vauvert (*Henri de Bornier*) 301
Sixtine (*Rémy de Gourmont*) 301
En Décor (*Paul Adam*) 302
La Trombe de fer (*Paul Féval fils*) 303
Une Femme bien malheureuse (*Antonin Rondelet*). 304
La Ressuscitée de Cologne (*le même*) 305
Trop Petite (*Gabriel Béal*) 305
Sacrifice (*Mme la comtesse de Beaumont*) 306
Raymond de Vauclair (*Georges du Vallon*) 306
Fortmoselle (*le même*) 306
Une Cousine pauvre (*Maryan*) 307
Le Fiance de Thérese (*la comtesse de Brethaus*), trad. de l'allemand par *Hugues Williers*. 307
L'Échéance. Lady Clara (*Spielhagen*), trad. de l'allemand par *Mlle Heinecke*. 307
La Sirène (*Sacher-Masoch*). 308
Aurora Leigh (*Elisabeth Barret-Browning*), trad. de l'anglais par *A. B.* 308
Monsieur Barnes de New-York (*A.-C. Gunter*), trad. de l'anglais par *Mme Savary*. 309
La Sœur de miss Luddington (*Edwar Bellamy*), trad. de *R. Issant*. 309
Problèmes de sentiment (*le comte Émeric*) 310
Caboche-de-Fer (*Auguste Gaud*) 311
Faisons la chaîne, contes, nouvelles et récits 311
Les Deux Perles (*Mme Paul-Lacroix*) 265
Autour du Léman (*M. et Mme Georges Renard*) 540

Les Caquets de l'accouchée. Recueil général suivi de l'Anticaquet, des Essais de Mathurine et de la Sentence par corps 439
A Cigarette maker's Romance (*F. Marion Crawford*). 143

Ouvrages pour la jeunesse. Le Bonheur de Rose (*Mme Marie-Alix de Valtine*). 12
Au temps de Guillaume Tell (*Eudoxie Dupuis*). 11
Les Bardeur-Carbansane, histoire d'une famille pendant cent ans. Frères d'armes (*Jacques Naurouze*) 12
Le Géant et l'Oiseau, conte de jadis et d'aujourd'hui (*Eugène Muller*) 13
Les Aventures de Robinson Crusoé (*Daniel de Foé*) 13
Jean et Jacques (*René Sosta*) 13
La Fille de l'aveugle (*Mme Nelly Lieutier*). 13
Une Pauvre Petite (*Marie de Bosguérard*). 14
L'Ecolier illustré, journal paraissant tous les jeudis, 1re année . . 14
Autour du foyer (*Ernest d'Hervilly*). 14
Bonshommes de neige, scènes enfantines (*Ernest d'Hervilly*) . . . 14
Petits nez et grands yeux (*le même*) 14
Le Devoir avant tout (*Gustave Gaillardon*) 14
La Première Fête de Noël (*l'abbé Poyer*) 14
Au bord de la mer (*Ernest d'Hervilly*) 14
Pensées, fleurs de cîmes ; Feuilles d'automne ; Sables et galets ; Passe, Passe, Passera ; Ami d'hiver ; Mimi ; Le Rouge-gorge et le Chat ; Joies d'enfants, série de petits albums 15
Le Journal des enfants (*E. d'Hervilly*). 15
Grande Revue de Longchamps ; le Petit Arithméticien. 15
Histoire de l'intrépide capitaine Castagnette (*Quatrelles*) 15
Jean Felber. Histoire d'une famille alsacienne. La Guerre franco-allemande. Excursions à travers la France. Descriptions. Le Sentiment de famille. L'Amour de la patrie. Le Soldat. Lectures courantes (*A. Chalamet*) 537

Littérature ancienne. Histoire de la littérature grecque (*F. Deltour*) 53
Studii sopra i poemi omerici (*A. dall' Acqua Giusti*) 235
L'Orateur Lycurgue. Etude historique et littéraire. (*Félix Dürrbach*) 428
Jugement sur Lysias (*Denys d'Halicarnasse*). Texte et trad. française, publiés avec un commentaire critique et explicatif par *A.-M. Desrousseaux et Max Egger* 266
Sul proemio di Diodoro Siculo. Osservazioni di *Niccolò Marini* . . 267

Littérature française. Essai sur l'histoire de la littérature française (*J.-J. Weiss*). 503
L'Evolution des genres dans l'histoire de la littérature, leçons professées à l'Ecole normale supérieure. T. Ier. Introduction. L'Évolution de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. (*Ferdinand Brunetière*) 56
Les Maîtres de la critique au XVIIe siècle. Chapelain. Saint-Evremond. Boileau. La Bruyère. Fénelon (*Auguste Bourgoin*). . . . 55
Le Grand Siecle. Boileau (*Mgr Ricard*) 55
Le Roman au dix-septième siècle (*André Le Breton*) 166
L'Académie d'Arles au dix-septième siècle, d'après les documents originaux (*l'abbé A.-J. Rance*) 237
Bossuet (*G. Lanson*). 337
Les Grands Écrivains français. Bernardin de Saint-Pierre (*Arvède Barine*). 535
L'Œuvre de H. de Balzac, étude littéraire et philosophique sur la « Comédie humaine, » (*Marcel Barrière*) 242
Les Grands Écrivains français. Théophile Gautier (*Maxime Du Camp*) 266
Edmond Schérer (*Octave Gréard*) 79
Impressions de théâtre (*Jules Lemaître*) 266
Dernières Polémiques (*J. Barbey d'Aurevilly*) 536
Nouvelles Questions de critique (*F. Brunetière*) 145
Heures de lecture d'un critique (*Émile Montégut*) 424
Petits Lundis, notes de critique (*Antonin Bunand*) 459

Littérature étrangère. La Renaissance des lettres et l'Essor de l'érudition ancienne en Belgique (*Félix Nève*) 146
Gil Vicente (*Visconde de Ouguella*) 148

Les Prêcheurs burlesques en Espagne au XVIIIe siècle. Étude sur le P. Isla (*le P. Bernard Gaudeau*). 504
Romanciers allemands contemporains (*Édouard de Morsier*) . . . 535

Polygraphes, épistolaires, mélanges. Les Grands Écrivains de la France (*Jean de La Fontaine*). T. VII 505
Œuvres choisies de Bernard Palissy. — Voyages d'Ambroise Paré racontés par lui-même, publies par *Eugène Muller* 460
Œuvres choisies du prince de Ligne, avec une notice par *M. de Lescure* 425
Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran, publiées par *Paul Prat* 461
Fleurs d'hiver, fruits d'hiver. Histoire de ma maison (*E. Legouvé*) . 265

HISTOIRE

Géographie et Voyages. Cours de géographie. Texte et cartes conformes aux programmes officiels (*F. N.*). Cours élémentaire . 194
Atlas de géographie générale avec notes statistiques, historiques et geographiques. 12e livr. Empire allemand (*le colonel Niox*). . 194
Atlas des missions de la Société des missions étrangères (*Adrien Launay*) 194
Les Fleuves de France. La Garonne (*Louis Barron*) 8
La Chasse au mouflon, ou Petit Voyage philosophique en Corse (*Émile Bergerat*). 10
Trois Mois en Irlande (*Marie-Anne de Bovet*) 195
Viaggio in Germania, Bavaiéra, Svizza, Flandra & Francia, Compiuto negli anni 1761-1765, Diario del cardinale *Giuseppe Garampi*. 245
Gran Diccionario geográfico, estadistico é histórico de España y sus provincias de Cuba, Puerto Rico, Filipinas y posesiones de Africa (*D. Rafael del Castillo*). T. I 506
Voyage en Grèce, 1889. Notes et impressions (*Élie Cabrol*). . . . 196
Par-delà l'Adriatique et les Balkhans. Autriche méridionale, Serbie, Bulgarie, Turquie et Grèce (*l'abbé Hamard*) 195
Ceylan et les Indes (*Mgr Zaleski*) 196
La Mission de Birmanie (*Mgr Bigandet*), trad. de l'anglais par *Adrien Launay*. 197
A travers le Japon. Climat, géologie, hydrographie, régions, administration et école forestière. Forêts domaniales et particulières. Routes, flottage, reboisemente. Plantations, description, emploi des essences resineuses et feuillues (*L. Ussèle*) 426
Les Colonies françaises, notices illustrées publiées par ordre du sous-secrétaire d'État des colonies, sous la direction de *Louis Henrique*. VI. Colonies d'Afrique, Gabon et Congo français. Côte de Guinée. Obock 197
Le Sénégal et le Soudan français (*Paul Gaffarel*). 198
Nos Nouvelles Colonies. Le Congo (*Emmanuel Ratoin*) 198
De Saint-Louis au port de Tombouktou. Voyage d'une canonnière française (*E. Caron*) 198
Émin-Pacha et la Rébellion de l'Équateur. Neuf Mois d'aventures dans la plus reculée des provinces soudanaises (*A.-J. Mounteney Jephson*), avec la revision et la collaboration de *H.-M. Stanley*, trad. de l'anglais 199
Journal et Correspondance du major Edmund Musgrave Barttelot, commandant l'arrière-colonne dans l'expédition de Stanley à la recherche et au secours d'Émin-Pacha (*Walter George Barttelot*) . 200
Mon voyage au Continent noir. La Gironde en Afrique (*E. Trivier*). 201
La Réunion et Madagascar (*Fernand Hue*) 202
Au Canada et chez les Peaux-Rouges (*Georges Demanche*). . . . 202
Le Mexique tel qu'il est aujourd'hui (*Francisco de Prida y Arteaga*). 202
Cinq Ans à Panama et le Canal interocéanique de M. de Lesseps (*le docteur Wolfred Nelson*), trad. de l'anglais par *Henri La Luberne*. 203
La Guyane française (*Fernand Hue*). 204
Explorations dans l'Amérique du Sud (*A. Thouar*) 204
Géographie de la République argentine (*F. Latzina*). 22
Aux Antipodes. Voyage en Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux Fidji, à la Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides et dans l'Amérique du Sud (1888-1889) (*G. Verschuur*). 23

Histoire ecclésiastique. Lehrbuch der Kirchengeschichte. (*Dr Wilhelm Moeller*) 150
Les Païens et les Chrétiens (*le marquis de Ségur*) 362
Les Moines égyptiens; Vie de Schnoudi (*E. Amélineau*) 149
Histoire civile et religieuse des Papes, de Constantin à Charlemagne (*G. Audisio*). Trad. de l'italien par le chanoine *Labis*, et annotée par le chanoine *Delvigne* 80
Établissement du christianisme dans les Gaules. Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que de celui d'Autun. Saint Hyrène ou Hyro, saint Bénigne et leurs successeurs immédiats sur le siège épiscopal de Dijon et de Langres (*l'abbé J.-B. Lucotte*). 59
Saint Grégoire VII et la Réforme de l'Église au XIe siècle (*l'abbé O. Delarc*) 485
Les Registres d'Honorius IV, recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées par *Maurice Prou* 434
Les Registres de Nicolas IV, recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées par *Ernest Langlois* 434
Vicissitudes politiques du Pouvoir temporel des Papes, de 1790 à nos jours (*Charles Van Duerm*) 510
Le Saint-Siège et les Juifs. Le Ghetto à Rome (*Emmanuel Rodocanachi*) 438
Geschichte der katholischen Kirche in Irland, von der Einführung des Christenthums bis auf die Gegenwart (*A. Bellesheim*) . . . 436

Hagiologie et biographie ecclésiastique. Les Actes des martyrs depuis l'origine de l'Église chrétienne jusqu'à nos temps, traduits et publiés par les *RR. PP. bénédictins de la congrégation de France*. 482
Sainte Bazeille, vierge et martyre, sa légende suivie d'un commentaire (*le R. P. Carles*) 483
Vie de saint Antoine le Grand, patriarche des Cénobites (*l'abbé A. Verger*) 483
Vie de saint Pavace, évêque du Mans, patron spécial de la ville de Château-Renard, diocèse d'Orléans 483
Saint Félix et saint Angebert, martyrs au diocèse de Langres; étude sur leur légende (*l'abbé Henry*) 484
La Légende de saint Amand, l'abbaye de Nantua et la ville d'Orindinse. Petit Cartulaire de Nantua (*J. Brossard*). 484
Saint Martin (*l'abbé Chardon*). 484
Sainte Geneviève, patronne de Paris et de la France 491
Vie de saint Séréné et le Pèlerinage de Saulges (*Dom Paul Piolin*). 484
Sainte Odile (*L. Winterer*) 484
Gesta domni Aldrici, Cenomannicæ urbis episcopi, a discipulis suis, texte publié et annoté par *l'abbé R. Charles* et *l'abbé L. Froger*. . 252
Histoire de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry (*le P. Ragey*). 439
Le Bienheureux Guerric, disciple de saint Bernard, second abbé du monastère de Notre-Dame d'Igny (*l'abbé Beller*). 485
Panégyrique du Bienheureux Guerric (*Mgr P.-L. Péchenard*) . . . 485
La Légende merveilleuse de Monseigneur Sainct-Yves, ornement de son siècle, mirouër des ecclésiastiques, advocat et père des pouvres veufves et orphelins, patron universel de la Bretaigne-Armorique (1253-1303). Imité des légendaires bretons, d'après des documents historiques rares ou inédits (*le vicomte Arthur du Bois de la Villerabel*) 247
Saint Antoine de Padoue, sa légende primitive. Sermons inédits (*le T. R. P. Hilaire de Paris*) 485
Historia de santa Catalina de Siena (*Adolfo de Sandoval*) 485
Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Bourgogne (Auxonne et Seurre) (*l'abbé Bizouard*) 485
Histoire de sainte Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry (1464-1505) (*Mgr Hébrard*) 486
Sainte Thérèse (*la comtesse d'Estienne d'Orves*) 486
Saint François-Xavier, apôtre des Indes (*le P. Fréd. Rouvier*). . . 486
La Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie du monastère de Paray-le-Monial en Charolais, morte en odeur de sainteté en 1690 (*Mgr Jean-Joseph Languet*), avec préface, notes, éclaircissements et continuation jusqu'au second centenaire de la mort de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, par *l'abbé Léon Gauthey*. 248

Le Second Centenaire et le Jubilé de la Bienheureuse Marguerite-Marie. 1690 (17 octobre) 1890 (*Mgr Perraud*) 81
Trois apôtres de la nouvelle France, les PP. Jean de Brébeuf, Is. Jogues et G. Lalemant (*le R. P. Frédéric Rouvier*) 486
Le R. P. Étienne de Carheil (*le R. P. Orhand*) 486
Le Bienheureux Jean-Juvénal Ancina, de l'Oratoire, évêque de Saluces, son éloge (*S. François de Sales*) 486
Vie admirable de saint Alphonse Rodriguez, coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus 486
Le Cardinal Frédéric Borromée (*Charles Quesnel*) 486
Vie de la Bienheureuse Mère Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, d'après les Mémoires de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy. 487
Histoire de Jean-Baptiste Delaveyne, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, fondateur et supérieur général de la congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers (*l'abbé Marillier*). 487
Vie du P. Romain Hinderer, S. J., l'apôtre du Sacré-Cœur dans l'Église de Chine (1663-1744) (*le P. Théodore Chaney*) 487
Vie du Bienheureux Félix de Nicosie, de l'ordre des Frères Mineurs capucins (*le R. P. Henri de Grèzes*) 487
Le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la congrégation de la Mission, dite des lazaristes 488
Vie du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la congrégation de la Mission (*Un prêtre de la même Congrégation*). 488
Le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, prêtre missionnaire et martyr (*Démimuid*) 488
Les Deux nouveaux Martyrs, Jean-Gabriel Perboyre, de la congrégation de la Mission, et Pierre-Louis-Marie Chanel, de la Société de Marie 488
Les Saints de Rome au XIXe siècle, Vincent Pallotti (*J.-T. de Belloc*). 488
Sœur Rose, sa vie et son œuvre. La Messe réparatrice (*Arthur Loth*). 488
Dom François Régis, procureur général de la Trappe à Rome, fondateur et premier abbé de Notre-Dame de Staouëli (Alger) (*l'abbé J. Bersange*) 489
Vie du Cardinal Caverot, archevêque de Lyon (*l'abbé J. Déchelette*) . 75
Madame Du Bourg, Mère Marie de Jésus, fondatrice de la congrégation des Sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge (*l'abbé Bersange*) 489
Élisabeth de Prades. Sa vie, son journal, ses funérailles (*l'abbé Henry Cailhiat*) 269
Vie du Révérendissime Père Alexandre-Vincent Jandel, soixante-troisième maître général des Frères Prêcheurs (*le P. F. Hyacinthe-Marie Cormier*) 490
Le Missionnaire des Samoa. Mgr Elloy, de la Société de Marie, évêque titulaire de Tipasa, vicaire apostolique des Navigateurs et de l'Océanie centrale (*le P. A. Monifat*). 82
Vie du P. Damien, l'apôtre des lépreux de Molokaï, de la congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus) (*le R. P. Philibert Tauval*). . . 491
Notes et Souvenirs sur l'abbé Petit, chanoine, vicaire général, chancelier de l'archevêché de Paris, mort à Jérusalem le 11 octobre 1888 (*l'abbé Tapie*) 491
Mgr Besson, évêque de Nîmes (1875-1888) (*Mgr Gilly*). 491

Histoire des hérésies. Die Reformation in der Mark Brandenburg (*J. Heidemann*) 510
Les Derniers Jansénistes, depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870) (*Léon Séché*) 512

Histoire ancienne. Étude sur la déesse grecque Tyché, sa signification religieuse et morale, son culte et ses représentations figurées (*F. Allègre*) 508
Essai sur la clientèle romaine (*Gabriel Melin*) 58
Mithridate Eupator, roi de Pont (*Théodore Reinach*) 429
La Fin du paganisme. Études sur les dernières luttes religieuses en Occident au IVe siècle (*Gaston Boissier*) 431
Les Fastes de la Numidie sous la domination romaine (*Pallu de Lessert*) [*A. Clément*] 58

Histoire du moyen âge. La Chevalerie (*Léon Gautier*) 7
Les Communaux et le Domaine rural à l'époque franque. Réponse à M. Fustel de Coulanges (*E. Glasson*) 249

Le Moyen âge fut-il une époque de ténèbres et de servitude? Études (*Georges Romain*) 251

Histoire moderne. Vue générale de l'histoire politique de l'Europe (*Ernest Lavisse*) 256
Le Saint-Empire romain d'origine germanique et l'Empire actuel d'Allemagne (*James Bryce*). Trad. de l'anglais par *Emile Domergue*. 354

Histoire contemporaine. Histoire contemporaine de 1789 à 1889 (*Gustave Hubault*). 167
Une année de ma vie. 1848-1849 (*le comte de Hübner*) 522

Questions du jour. L'Europe en 1890 (*E. Wickersheimer*) . . . 168
L'Europe à la veille de la guerre (*Nicolas Notovitch*) 366
La Triple Alliance de demain. La Neutralité suisse. 538
Étude sur la question romaine (*l'abbé F. Vennekens*) 169
Discurso escrito sobre la necesidad del poder temporal de la Santa Sede (*D. Ramon Nocedad*) 170
La Principauté civile du Vicaire de Jésus-Christ, préfigurée dans l'Ancien Testament et revendiquée dans le Nouveau (*l'abbé Collingridge*). 170
Traité sur la séparation de l'Église et de l'État (*Un groupe de catholiques républicains convaincus*) 78
La Révolution, le Concordat et la liberté religieuse (*le R. P. Dom François Chamard* 268
Compte rendu de l'Assemblée provinciale en Provence, tenue à Aix les 11 et 12 mai 1889 à l'occasion du Centenaire de 1789. . 365
Le Terrain politique et les divers Partis catholiques (*Miriam*) . . 458
Le Clergé et la bonne Presse (*l'abbé Garnier*) 459
En Avant! sur le terrain catholique (*Miriam*) 367
L'Empereur d'Allemagne. La France. La Question européenne. Une solution (*Pasquale Fiore*). 366
La Question d'Alsace dans une âme d'Alsacien (*Ernest Lavisse*). . 538
Le Régime des passeports en Alsace-Lorraine (*Jean Heimweh*). . . 538
Le Cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique (*l'abbé Félix Klein*) . 155
L'Esclavage en Afrique (*Un ancien diplomate*) 156
Le Règne des vieux (*Paul Mougeolle*) 171
Dernière Défaite (*Ernest Gay*) [*Ernest Garenne*] 172
Un an d'exil (*J. Lamouroux*) 367

Histoire de France. Recueil épistolaire de Gerbert comme source historique (983-997) (*Nicolas Boubnov*), [en russe]. 61
Lettres de Gerbert (983-997), publiées avec une introduction et des notes (*Julien Havet*) 63
Histoire de Charles VII (*G. du Fresne de Beaucourt*). T. V : le Roi victorieux (1449-1453). 66
Il Viaggio in Italia di Enrico III re di Francia e le Feste a Venezia, Ferrara, Mantova e Torino (*Pierre de Nolhac* et *Angelo Solerti*) . . 341
Lettres de Henri IV au comte de la Rochepot, ambassadeur en Espagne (1600-1601), publiées par *P. Laffleur de Kermaingant*. . . 512
Mémoires de Mme de la Fayette, publiés avec préface, notes et tables (*Eugène Asse*) 460
Journal d'un étudiant pendant la Révolution, 1789-1793 (*Gaston Maugras*) 69
Mémoires inédits de l'internonce à Paris pendant la Révolution, 1790-1801 (*Mgr de Salamon*) avant-propos, introduction, notes et pièces justificatives par *l'abbé Bridier* 70
L'Événement de Varennes (*Victor Fournel*). 258
Recueil des Actes du Comité du salut public avec la Correspondance officielle des représentants en mission et le Registre du Conseil exécutif provisoire, publié par *F.-A. Aulard*. T. III. 1er avril-5 mai 1793. 515
Thermidor (*Ernest Hamel*). 518
Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury (1792-1817), annotés et publiés par *Mgr Ricard*. 519
Mémoires du prince de Talleyrand, publiés avec une préface et des notes par le *duc de Broglie*. 442
Mémoires, lettres inédites et papiers secrets de Talleyrand, accompagnés de notes explicatives par *Jean Gorsas*. 444

Correspondance diplomatique de Talleyrand. Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire, avec introd. et notes par *G. Pallain* . 345
Les Origines de la France contemporaine (*H. Taine*) : Le Régime moderne, t. Ier 343
Histoire parlementaire de la seconde République, suivie d'une Petite Histoire du second Empire (*Eugène Spuller*). 461
A la cour de Napoléon III (*la marquise de Taisey-Chatenoy*). . . . 82
Souvenirs et récits d'un aérostier militaire de l'armée de la Loire, 1870-1871 (*Gaston Tissandier*) 11
Journal de Fidus. T. IV. Le Prince impérial (1876-1879). 445

Histoire politique et civile. Études sur les biens ecclésiastiques avant la Révolution (*L. Bourgain*) 448
Les Livres de compte des frères Bonis, marchands montalbanais du XIVe siècle, publiés et annotés par *Édouard Forestié*. Première partie 73

Histoire diplomatique et militaire. Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Russie, avec une introduction et des notes par *Alfred Rambaud*. T. II. (1749-1789) 342
La Vie militaire sous l'ancien régime. Les Officiers (*Albert Babeau*) . 450
Journal des campagnes au Canada de 1755 à 1760, par le comte *de Maurès de Malartic*, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des îles de France et de Bourbon (1730-1800), publié par son arrière-petit-neveu le comte *Gabriel de Maurès de Malartic* et par *Paul Gaffarel* 157
La Légion étrangère (*le capitaine Blanc*) 168
Deux Campagnes au Soudan français (1886-1888) (*le lieutenant-colonel Gallieni*) 8
Souvenirs d'Annam (1886-1890) (*Baille*) 269

Histoire provinciale. La Chartreuse de Notre-Dame des Prés à Neuville-sous-Montreuil-sur-Mer (*l'abbé F.-A. Lefebvre*) 327
Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe. 327
Histoire de Falaise, guide falaisien (*Amédée Mériel*). 326
Bernay et son arrondissement. Souvenirs et notices historiques et archéologiques (*M. Lottin de Laval*) 329
Histoire de Paris, topographie, mœurs, usages, origines de la haute société parisienne. Le Quartier des Halles (*C. Piton*) . . 452
Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris du VIe au XIIe siècle (*V. Mortet*). 72
Montmartre autrefois et aujourd'hui (*le R. P. Jonquet*) 9
L'Abbaye de Chelles (ordre de Saint-Benoist), diocèse de Paris, 657-1790. Résumés chronologiques (*M. Berthault*) 328
Étude archéologique sur l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay, de l'Ordre de Citeaux et de l'étroite observance, au diocèse de Paris. Résumé historique et description du monastère accompagnés de 50 planches au trait (*L. Morize*) 328
Histoire du Gastinois (*Dom Morin*). 323
L'Antique et royale Cité de Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne) (*l'abbé A. Pougeois*). 330
Notice historique et statistique sur Lizy-sur-Ourcq (*M.-L. Benoist*). 326
Histoire de Drée, de Verrey-sous-Drée et de la maison de Drée (*l'abbé P. Ferret*) 326
Notice historique sur le canton de Raucourt (Ardennes) (*N. Goffart* et *E. Goffart*). 325
La Franche-Comté (*Henri Bouchot*). 338
La Chère Année (1817) à Lons-le-Saunier (*F. Guillermet*) 169
L'Église de Strasbourg pendant la Révolution sous la Constituante et la Législative (*l'abbé Nicolas Paulus*) 344
Essai sur la géographie féodale de la Bretagne avec la carte des fiefs et seigneuries de cette province (*Arthur de la Borderie*) . . 323
Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle, par *C.-J. Beautemps-Beaupré*. 2e partie, Recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale. T. I. 324
Trois Évasions du château de Laval (1797-1799). 1. Les Assassins du général Hoche. 2. L'Abbé d'Herbelin, curé de Metteray. 3. Jacques... ou Guillaume... (tentative) 536

Histoire des volontaires de la Charente pendant la Révolution (1791-1794) (*P. Boissonade*) 151
Histoire générale, civile, religieuse et littéraire du Poitou (*le chanoine Auber*). T. VII 324
Clergé du Poitou en 1789. Procès-Verbaux, cahiers des doléances, etc., publiés par *H.* et *P. Beauchet-Filleau*. 68
Histoire de la Rochelle (*Amos Barbot*), publiée par *M. Denys d'Aussy* 523
Histoire de Bellac (*l'abbé Granet*) 325
Histoire et géographie des Basses-Alpes (*J.-J.-M. Feraud*). . . . 329
Diocèse d'Auch. Histoire paroissiale. Mongulhem et Toujouse (*l'abbé Cazauran*) 325
Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre (1196-1384), publiés et annotés par *Jean-Auguste Brutails*. . . . 465
Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française (*l'abbé Ph. Torreilles*). 441
Toulouse chrétienne. L'Église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse (*Jules de Lahondès*). 329
Une Commune rurale avant la Révolution, ou Histoire de la baronnie de Merville, pays de Guyenne, sénéchaussée et diocèse de Toulouse (*l'abbé Larrondo*) 349
La Fin du Parlement de Toulouse (*Axel Duboul*) 350
Cluses et le Faucigny ; étude historique. Première partie, depuis les origines jusqu'à la Révolution française. Deuxième partie, la Révolution et les temps modernes (*l'abbé J.-M. Lavorel*). . . . 325
L'Enseignement en Provence avant la Révolution. Annales du collège royal Bourbon d'Aix, depuis les premières démarches faites pour sa fondation jusqu'au 7 ventôse an III, époque de sa suppression. Manuscrits et documents originaux, publiés et annotés par *M. Méchin*. T. I 347
Mirabeau et la Provence. Deuxième partie. Du 5 mai 1789 au 4 avril 1791 (*George Guibal*). 440
Études historiques sur le XVIIIe siècle d'après des documents nouveaux. Un Armateur marseillais, Georges Roux (*Adrien Artaud*). 328

Histoire étrangère. La Jeunesse du grand Frédéric (*Ernest Lavisse*) 524
Geschichte Deutschlands im neunzehnten Jharhundert (*Berthold Volz*) 74
Fin de l'indépendance bohême. I. Georges de Podiebrad. Les Jagellons. II. Les Premiers Habsbourg (*Ernest Denis*) 152
Études sur l'Espagne (*A. Morel-Fatio*) 356
Philippe V et la Cour de France. T. II. Philippe V et la Cour d'Orléans (*M. Baudrillart*). 254
Problems of Greater Britain (*Charles Wentworth Dilke*) 260
L'Italia nell' età di mezzo (*Luigi Calamassi*). Vol. I. Dall' evo antico al medio. Il dominio barbarico in Italia. Cristianesimo e papato. 365
Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou (*Léon Cadier*) 357
Diario della città di Roma (*Stefano Infessura*). Nuova edizione a cura di *Oreste Tomasini* 358
Autour des Borgia. Les Monuments, les portraits, Alexandre VI, César, Lucrèce, l'épée de César, l'œuvre d'Hercule de Fideli, les appartements Borgia au Vatican, études d'histoire et d'art (*Charles Yriarte*) 456
L'Italie telle qu'elle est (*Xavier Merlino*). 453
Rome pendant la Semaine sainte 507
La République américaine. États-Unis (Institutions de l'Union. — Institutions d'État. — Régime municipal. — Système judiciaire. — Conditions sociale des Indiens). (*Auguste Carlier*) 136
Les Origines de la forme républicaine du gouvernement des États-Unis d'Amérique (*Oscar S. Strauss*), trad. française par *Mme Aug. Couvreur* 230
The Union-State, a letter to our State-rights friend (*John C. Hurd*). 172
Droits et libertés aux États-Unis. Leurs Origines et leurs progrès (*Adolphe de Chambrun*) 138
The New South (*Henry W. Grady*) 165

Mélanges. Pèlerinages monastiques (*le moine Théophile*). 484

Questions actuelles. Discours prononcés à la Chambre des députés (*Paul Deschanel*). 462
Curiosités testamentaires (*Henri Bourgeois*). 532
Spectacles contemporains (*le vicomte E.-M. de Vogüé*) 446
Origines du Canal de Suez (*Ferdinand de Lesseps*). 536
Russes et Slaves. Études politiques et littéraires (*Louis Léger*) . . 153

Biographie. Chrétiens et hommes célèbres au XIXe siècle (*l'abbé A. Baraud*) 173
La Première Jeunesse de Marie Stuart (*le baron Alphonse de Ruble*). 511
Anecdotes sur le maréchal de Richelieu (*C. de Rulhière*) 364
Madame de Staël et son temps, avec des documents inédits, 1766-1817 (*lady Blennerhassett*, née *comtesse de Leyden*). Trad. de l'allemand par *Auguste Diétrich* 239
Madame de Staël et l'Italie (*M. Dejob*) 463
Gentilshommes démocrates : le vicomte de Noailles, les deux La Rochefoucauld, Clermont-Tonnerre, le comte de Castellane, le comte de Virieu (*le marquis de Castellane*) 268
Excentriques disparus (*Simon Brugal*) 364
Les Médecins normands du XIIe au XIXe siècle. Seine-Inférieure. — Biographie et bibliographie (*le Dr Jules Roger*) 261
Trois malheureuses Impératrices de notre siècle (*C. Faucon*) . . 464
Des Hommes! (*Boyer d'Agen*). 539
Dizionario degli Italiani all' estero (*Leo Benvenuti*) 526
Gli Italiani al estero (*Francesco Fortunato Carloni*), t. II, vol. I, Poeti e letterati 359
Francesco Crispi. L'Homme public, l'homme privé (*Félix Narjoux*). 536
Christophe Colomb, d'après les travaux historiques du comte Roselly de Lorgues (*l'abbé Lyons*). 540
Théodore Wibaux, zouave pontifical et jésuite. 81
Les Maîtresses authentiques de lord Byron (*M. Rabbe*) 80
Life, letters and diaries of Sir Stafford Northcote, first Earl of Iddesleigh (*Andrew Lang*) 331
Life of Nathaniel Hawthorne (*Moncure D. Conway*) 244
Journal de Firmin Suc, précédé d'une étude sur sa vie par *l'abbé Laurichesse* 270

Histoire de l'imprimerie. Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres (*Henri Clouzot*) . . 361
The earlier history of English Bookselling (*William Roberts*). . . 262
Annals of Scottish Printing, from the introduction of the Art in 1507 to the beginning of the seventeenth Century (*Robert Dickson* et *John Philip Edmond*). 353

Bibliographie. Manuale bibliografico per lo studente di lettere (*Silvio Pellini*) 158
Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. T. Ier. États généraux et Assemblée constituante. (Première partie.) (*Alexandre Tuetey*) 76
Répertoire général de bio-bibliographie bretonne. Livre I. Les Bretons. T. III, IV. Ber-Bou. (*René Kerviler*) 160
Guida della stampa periodica italiana (*Nicola Bernardini*). . . . 527
Bibliografia della città e provincia di Vicenza. Vol. I. (*Sebastiano Rumor*). 528
Nouvel Armorial du bibliophile, guide de l'amateur des livres armoriés (*Joannis Guigard*). 454
L'Art de classer les notes et de garder le fruit de ses lectures et de ses travaux. Comment on organise son bureau et sa bibliothèque (*Guyot-Daubès*) 464
Les Bibliothèques communales. Historique de leur formation ; examen des droits repectifs de l'État et des villes sur ces collections (*Jules Loiseleur*) 529
Cabinet d'un curieux, description de quelques livres rares (*le baron Lucien Double*) 162
Curiosités littéraires et bibliographiques (*Ch. Monselet*). 167
Essai sur la destruction volontaire des livres, ou Bibliolytie (*F. Drujon*) 163

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

ABONNEAU (Georges) 18
ABT (le R. P. E.). 105
ACQUA GIUSTI (A. DALL'). . . 235
ADAM (Ch.) 402
ADAM (Paul) 302
AFFRE (Mgr) 227
ALARCON (Pedro DE) 33
ALLÈGRE (F.). 508
ALTAMIRA Y CREVEA (Rafael) . 44
AMÉLINEAU (E.). 149
ANTOINE (Charles) 220
ARTAUD (Adrien) 328
ARVISENET (Claudio) 222
ASSE (Eugène) 460
AUBER (le chanoine) 324
AUDISIO (G.) 80
AUDOUIN (Maxime). 296
AUGER (Paul). 134
AULARD (F.-A.) 515
AUMAITRE (Th.) 209
AURIER (Albert). 292
AUSSY (Denys D') 523
BABEAU (Albert). 450
BACUEZ (L.) 117
BAILLE. 269
BARAUD (l'abbé A.). 173
BARBEY D'AUREVILLY (J.). . . 536
BARBOT (Amos) 523
BARINE (Arvède) 535
BARRETT-BROWNING (Élisabeth). 308
BARRIÈRE (Marcel) 242
BARRON (Louis) 8
BARTTELOT (Walter George). . 200
BAUDRILLART (M.) 254
BÉAL (Gabriel) 305
BEAUCHET-FILLEAU (H. et P.). . 68
BEAUCOURT (G. DU FRESNE DE). 66
BEAUMONT (Mme la comtesse DE). 306
BEAUREGARD (Mme la comtesse DE). 118
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (C.-J.). . 324
BELHACHE (E.) 389
BELLAMY (Edwar) 309
BELLER (l'abbé) 485
BELLESHEIM (A.). 436
BELLOC (J.-T. DE) 488
BENOIST (M.-L.). 326
BENVENUTI (Leo) 526
BERGERAT (Émile) 10
BERINGER (le P. F.). 105
BERNARDINI (Nicola) 527
BERSANGE (abbé J.) 489
BERTAUT (M.). 502
BERTHAULT (M.) 328
BERTHELOT 50
BERTILLON (Alphonse). . . . 214
BESSE (le R. P. Ludovic DE). . 317
BIGANDET (Mgr) 197
BIRNBAUM (Dr) 333
BIZOUARD (abbé). 485
BLANC (le capitaine) 168
BLENNERHASSET, née comtesse DE LEYDEN (lady). 239
BLOCK (Maurice). 38, 264
BLOT (le R. P.) 118
BOIS DE LA VILLERABEL (le Vte Arthur DU) 247
BOISGOBEY (Fortuné DU) . . . 23
BOISSIER (Gaston) 431
BOISSONADE (P.). 151
BOISTEL (A.) 209
BONDAREFF (Timothée). . . . 314
BONNEROCHE (l'abbé) 113
BORDET (E.) 165
BORNIER (Henri DE) 301
BOSGUÉRARD (Marie DE) . . . 14
BOSSU (Léon). 390
BOTTI (Aristide). 100
BOUBNOV (Nicolas) 61
BOUCHOT (Henri) 338
BOUFFLERS (le chevalier DE). . 461
BOULET (A.) 209
BOURASSÉ (l'abbé) 112
BOURDON (Mme) 116
BOURGAIN (L.) 448
BOURGEOIS (Henri). 532
BOURGOIN (Auguste). 55
BOUSIES (le comte DE). . . . 219
BOVET (Marie-Anne DE) . . . 195
BOUVIER (A.). 533
BOYER D'AGEN 539
BOYLESVE (le R. P. Marin DE) . 102
BRANCHEREAU (L.) 117
BRETHAUS (Mme la comtesse DE) 307
BRET HARTE 34
BRETTES (l'abbé). 458
BREVET (l'abbé P.) 100
BRIDIER (l'abbé). 70
BRINQUANT (l'abbé J.-F.). . . 103
BRISSAUD (J.). 217
BROGLIE (le duc DE) 442
BROSSARD (J.). 484
BRUDER (Adolf) 37
BRUGAL (Simon). 364
BRUNELLI (Geremia). 81
BRUNETIÈRE (A.) 145
BRUNETIÈRE (Ferdinand). . . 56
BRUTAILS (Jean-Auguste) . . 465
BRYCE (James) 354
BUGNOTTET (G.). 219
BUNAND (Antonin) 459
BURDEAU (A.). 406
CABROL (Élie). 196
CADIER (Léon) 357

CAILHIAT (l'abbé Henry) . . . 269
CALAMASSI (Luigi) 365
CAMP (Maxime DU). 266
CANIVET (Charles) 35
CAPUS (Alfred) 24
CARLES (le R. P.) 483
CARLIER (Auguste). 136
CARLONI (Francesco-Fortunato). 359
CARON (E.). 198
COSATI (Charles). 215
CASTELLANE (le marquis DE). . 268
CASTILLO (Rafael DEL). 506
CAVAGNIS (Mgr Félix) 457
CAZAURAN (l'abbé) 325
CENAC (Ernest) 209
CHAILEY (Joseph) 36
CHALAMET (A.) 537
CHAMBRUN (Adolphe DE). . . . 138
CHANEY (le P. Théodore). . . . 487
CHARAUX (Claude-Charles) . . 397
CHARDON (l'abbé) 484
CHARENCEY (H. DE). 334
CHARLES (l'abbé R.) 252
CHAUVIGNÉ (Louis DE) 128
CHAZELLES (Mgr) 133
CHENEVIÈRE (Adolphe) 502
CHENNEVIÈRES (Henri DE) . . 299
CHRÉTIEN (Pierre) 220
CIMBALI (Giuseppe). 414
CLÉMENT (A.). 59
CLOUZOT (Henri). 361
COLLINGRIDGE (l'abbé). 170
COLLINS (F. Howard) 408
COLSON (C.) 532
COLUCCI (Vincenzo). 171
CONTA (B.). 392
CONWAY (Moncure D.). 244
CORMIER (le P. F. Hyacinthe-Marie) 490
COUDERC (le P. J.-B.). 101
COURT (le P. Eugène) 110
COUTELLE (Émile-Robert) . . . 415
COUTURIER (C.-A.) 212
COUVREUR (Mme Aug.). 230
CRAMPON (l'abbé). 99
CRAWFORD (F. Marion). 143
CRISTOPHLE (Albert) 134
CROLET (l'abbé L.) 400
DAHLMANN (Joseph). 534
DALVY (Jean). 19
DALZAC (Eugène) 125
DAUDET (Alphonse). 16
DÉCHELETTE (l'abbé J.) 75
DECORSANT (Louis). 316
DEJOB (M.). 463
DELALAIN (Paul). 219
DELARC (abbé O.) 485
DELTHIL (Emile). 126
DELTOUR (F.). 53
DELVIGNE (le chanoine) 80
DEMANCHE (Georges) 202
DEMIMUID 488
DENIS (Ernest) 152
DENYS D'HALICARNASSE 266
DESAILLY (l'abbé) 108
DESCHAMPS (A.). 208
DESCHANEL (Paul) 462
DESCLOSEAUX (J.) 234
DESJARDINS (Arthur) 214
DESMOULINS 234
DESROUSSEAUX (A.-M.) 266
DESTRÉGUIL (Henri) 210
DICKEL (K.) 217
DICKSON (Robert) 353
DIÉTRICH (Auguste) 239
DILKE (Charles Wentworth). . 260
DOMERGUE (Emile) 354
DOUBLE (le baron Lucien) . . 162
DRACK (Maurice) 144
DRUJON (F.) 163
DUBALLET (l'abbé B.) 457
DUBOUL (Axel) 350
DUBOULOZ (J.) 209
DUPUIS (Eudoxie) 11
DURAND (Jules) 218,219
DURAND-MORIMBEAU (Ernest) . 214
DÜRRBACH (Félix) 428
EDMOND (John-Philip) 353
EGGER (Max) 266
ÉMÉRIC (le comte) 310
ÉNAULT (Louis) 23
ESTAUNIÉ (Edouard) 294
ESTIENNE D'ORVES (comtesse D') 486
FALCONI (le P. Jean.). 110
FAUCON (C.) 464
FAURE (le P. H.) 114
FAYOLLE (l'abbé André) . . . 112
FELICE (P. DE) 413
FÉLIX (le R. P.) 106
FÉNELON. 458
FERAUD (J.-J.-M.) 329
FÉRIMA (J). 28
FERRAND (H). 234
FERRET (l'abbé P.). 326
FÉVAL fils (Paul) 303
FEYERSTEIN (A) 105
FIDUS 445
FIÉVET (l'abbé Charles) . . . 110
FIGUER (Louis) 10
FIORE (Pasquale) . . . 131,220,366
FLAISCHEN (Georges-C.) . . . 220
FOÉ (Daniel DE) 13
FOLEY (Charles). 293
FONSEGRIVE (Georges L.). . . 386
FORE-FAURÉ 313
FORESTIÉ (Edouard) 73
FORTIN (Gustave) 126
FOURIER (Charles) 313
FOURNEL (Victor) 258
FRANCK (Ad.) 408
FRÉHEL (Jacques) 298
FRENET (M.-F.) 233
FROGER (l'abbé L.) 252
GAFFAREL (Paul) 157,198
GAILLARDON (Gustave) . . . 14
GALL (Paul) 26
GALLIENI (lieutenant-colonel) . 8
GARAMPI (Giuseppe) 245
GARENNES (Ernest) 172
GARNIER (l'abbé). 459
GAUBERT (B.). 211
GAUD (Auguste) 311
GAUDEAU (le R. P. B.). 504
GAULLIEUR (Henry). 29
GAURE (J.). 212
GAUTHEY (l'abbé Léon) 248

GAUTIER (Léon) 7
GAY (Charles). 119
GAY (Ernest) 172
GAY (l'abbé J.-B.) 118
GEOFFROY (Henri) 211
GÉRARD (Éric). 231
GILLY (Mgr) 106,491
GIRARD (A.-Ch.) 419
GIROD (le Dr Paul) 264
GLAIRE (l'abbé J.-B.) 411
GLASSON (E.) 249
GOETT (E.). 334
GOFFINÉ (le R. P. Léonard). . 120
GOFFART (E.). 325
GOFFART (N.). 325
GONZALEZ (le cardinal Zéphyrin) 398
GORSAS (Jean) 444
GOURMONT (Rémy DE). . . . 301
GOYHENÈCHE (le chanoine) . . 78
GRADY (Henry-W.). 165
GRANDCHAMP (Mique) 502
GRANELLO (le R. P.) 113
GRANET (l'abbé). 325
GRÉARD (Oct.). 79,458
GREFFIER (E.) 209
GRENADE (Louis DE). 102
GRÉVILLE (Mme Henry) . . 24,299
GRÈZES (le P. Henri DE) . . 107,487
GRIMALDI (Félix) 223
GUÉRANGER (le R. P. Dom Prosper) 120
GUÉRIN (Lucien). 220
GUEYDON (amiral comte DE). . 501
GUIBAL (George). 440
GUICHES (Gustave) 296
GUIGARD (Joannis) 454
GUILLERMET (F.). 169
GUNTER (A.-C.) 309
GUYAU (M.) 394
GUYOT-DAUBÈS 464
HALLAYS (André) 215
HALLET (F.) 120
HAMARD (l'abbé). 195
HAMEL (Ernest) 518
HAVET (Julien) 63
HÉBRARD (Mgr) 486
HÉBRARD (le R. P.). 102
HEIDEMANN (J.) 510
HEIMWEH (Jean 538
HEINECKE (Mlle) 307
HÉMENT (F.) 397
HENRI IV 512
HENRIQUE (Louis). 197
HENRY (l'abbé) 484
HÉPHEL. 34
HÉRAUD (le professeur) . . . 78
HERVILLY (Ernest D') . . . 14,15
HILAIRE DE PARIS (le T. R. P.). 485
HINZELIN (Émile) 125
HONORIUS IV. 434
HOROY 163
HUBAULT (Gustave). 167
HÜBNER (le comte DE). . . . 522
HUE (Fernand) 202,204
HUET-DESAUNAY (Henry). . . 210
HUIT (C.) 400
HURD (John C.) 172
INFESSURA (Stefano). 388
ISSANT (R.) 309
JANET (Paul) 387
JEANBERNAT (le Dr E.). . . . 10
JONQUET (le R. P.). 9
JOSSERAND (M.) 264
JOUBERT (Raoul). 210
JUNGMANN (B.) 330
KERVILER (René) 160
KLEIN (l'abbé Félix. 156
KOVALEVSKY (Maxime) . . . 41
KRYSINSKA (Marie). 127
LA BORDERIE (Arthur DE) . . 323
LABOULAIS (L.) 321
LACOINTA (Jules) 216
LACOSTE-LAREYMONDIE (Léon DE) 263
LACOUTURE (le R. P. H.) . . . 166
LACROIX (Mme Paul). 265
LA FAYETTE (Mme DE) 460
LAFFLEUR DE KERMAINGANT (P.). 512
LA FONTAINE (Jean DE) . . . 505
LA FUENTE (Vicente DE) . . . 226
LAHONDÈS (Jules DE) 329
LALIEU (l'abbé L.-J.) 316
LA LUBERNE (Henri) 203
LAMBILLOTTE (le R. P. J.). . . 119
LAMOUROUX (J.) 367
LANG (Andrew) 351
LANGLOIS (Ernest) 434
LANGLOIS (le Dr P.). 333
LANGUET (Mgr Jean-Joseph). . 248
LANSON (G.) 337
LAPEYRADE (l'abbé). 115
LARMANDIE (Léonce DE) . . . 124
LARRONDO (l'abbé) 349
LATZINA (F.) 22
LAUNAY (Adrien) 194,197
LAUNAY (Louis) 23
LAURENT (H.). 233
LAURICHESSE (l'abbé) 270
LAVISSE (Ernest) . . . 256,524,538
LAVOREL (l'abbé J.-M.). . . . 325
LAVY (le R. P.). 103
LE BRETON (André) 166
LECOMTE (Maxime). 212
LEFÉBURE (Léon) 317
LEFEBVRE (l'abbé F.-A.) . . . 327
LE GENDRE (A.) 101
LÉGER (Louis) 153
LEGOUVÉ (E.). 265
LEHMKUHL (Aug.) 116
LEHR (Ernest) 217
LEMAÎTRE (Jules) 266
LÉMANN (l'abbé Joseph) . . . 491
LE MONNIER (l'abbé) 111
LEROY (Charles). 294
LESCURE (M. DE) 425
LE SOURD (Paul). 234
LESSEPS (Ferdinand DE) . . . 536
LEVÉ (A.) 216
LE VERDIER (Henri) 25
LIBUTIER (Nelly). 13
LIGNE (le prince DE) 425
LOCKHART (William) 405
LOHAN (l'abbé) 104
LOISELEUR (Jules) 530
LONGHAYE (le R. P.) . . . 79,128

LORIDAN (l'abbé) 534
LOS REYES (le P. Antonio) . . 334
LOTH (Arthur) 488
LOWE (Mme B.-J.) 33
LOTTIN DE LAVAL (M.) . . . 329
LUBBOCK (sir John) 390
LUCOTTE (l'abbé J.-B.) 59
LUGUET (Marcel) 27
LYON-CAEN (Ch.) 219
LYONS (l'abbé) 540
MAËL (Pierre) 28
MAIRE (Joseph) 30
MANNING (le cardinal) 110
MARILLIER (l'abbé) 487
MARILLIER (Léon) 396
MARINI (Niccoló) 267
MARIO (Mario) 23
MARTIN (Mgr) 363
MARYAN (Mme) 307
MASPÉRO (G.) 142
MATHIEU (Émile) 49
MAUGRAS (Gaston) 69
MAUMUS (le R. P. Vincent) . 332,410
MAUREL (l'abbé J.-L.-A.) . . . 108
MAURES DE MALARTIC (le comte DE) 157
MAURÈS DE MALARTIC (le comte Gabriel DE) 157
MAURY (le cardinal) 519
MAUS (Isidore) 395
MÉCHIN (M.) 347
MELIN (Gabriel) 58
MÉRIEL (Amédée) 326
MERLINO (Xavier) 453
MÉRY (Gaston) 25
MESCHINOT (Jean) 335
MÉTENIER (Oscar) 22
MICHEL (Alphonse) 210
MICHON (Louis) 218
MIRIAM 367,458
MISTRAL (Frédéric) 7
MOELLER (Dr Wilhelm) 150
MOLA (le R. P. Ch.) 111
MONGÉLOUS (J.) 208
MONSELET (Ch.) 167
MONTÉGUT (Émile) 424
MONTFAT (le P. A.) 82
MORÉAS (Jean) 128
MOREL (Eugène) 264
MOREL-FATIO (A.) 356
MORIN (Dom) 323
MORIZE (L.) 328
MORSIER (Édouard DE) 535
MORTET (V.) 72
MOUGEOLLE (Paul) 171
MOUGINS DE ROQUEFORT (Ch. DE) 494
MOUNTENEY JEPHSON 199
MULLER (Eugène) 13,460
MÜNTZ (A.) 419
MÜNTZ (Eug.) 6
MUZARD (Émile) 213
NANTEUIL (M. DE) 35
NARJOUX (Félix) 537
NAUDIN (Charles) 533
NAUROUZE (Jacques) 12
NELSON (Wolfred) 203
NÈVE (Félix) 146
NICOLAS IV 434
NICOLAY (Fernand) 229
NICOTRA (l'abbé Sébastien) . . 316
NIOX (le colonel) 194
NISARD (Théodore) 420
NOCEDAD (D. Ramon) 170
NOIRPOUDRE DE SAUVIGNEY (A.) . 219
NOLHAC (Pierre DE) 341
NORTHCOTE (sir Stafford) . . . 351
NOTOVITCH (Nicolas) 366
ORHAND (le R. P.) 486
ORS (Abel D') 35
ORTOLI (Frédéric) 141
OUGUELLA (DE) 148
OUIDA 34
PAGÈS (A.) 314
PALLAIN (G.) 345
PALLU DE LESSERT 39
PASCAL (le R. P. G. DE) . . . 398
PAULUS (l'abbé Nicolas) . . . 344
PAVITT (A.) 213
PÉCHENARD (Mgr P.-L.) . . . 485
PÉLADAN (Joséphin) 31
PELGÉ (l'abbé) 227
PELLETIER (Abel) 128
PELLINI (Silvio) 158
PELLISSIER (A.) 11
PÉRIER (Amédée) 211
PERRAUD (Mgr) 81
PERRAUD (l'abbé Charles) . . . 107
PHILIPPIS (Salvator DE) . . . 104
PHILLIPS (G.) 48
PIAT (l'abbé C.) 387
PIE (cardinal) 412
PILLET (A.) 224
PIOLIN (Dom Paul) 484
PITON (C.) 452
POMPERY (Edouard DE) 395
PONT (le P. L. DU) 116
PONTSEVREZ 21
PORTMANS (le P. F.-A.-M.) . . 114
POUGEOIS (l'abbé A.) 330
POYER (l'abbé) 14
PRAT (Paul) 461
PRIDA Y ARTEAGA (Francisco) . 202
PROU (Maurice) 434
QUATRELLES 15
QUESNEL (Charles) 486
RABBE (M.) 80
RABORY (le R. P. Dom) . . . 111
RABOURDIN (Charles) 124
RAGEY (le R. P.) 439
RAINGUET (l'abbé) 128
RAMBAUD (Alfred) 342
RANCE (l'abbé A.-J.) 108,237
RATOIN (Emmanuel) 198
RAUX (M.) 319
REINACH (Théodore) 429
RENAN (Ernest) 391
RENARD (M. et Mme Georges) . 540
RESCH (Peter) 362
RICARD (Mgr) 55, 519
RICARDOU (A.) 393, 403
RIVET (Gustave) 207
RIVIÈRE (H.-F.) 212
ROBERTS (William) 262
RODOCANACHI (Emmanuel) . . 438
ROGER (Jules) 261
ROMAIN (Georges) 251

RONDELET (Antonin). . . 304, 305
ROSEN (Paul). 135
ROSMINI-SERBATI (Antonio) . . 403
ROUARD DE CARD (E.). . . . 493
ROUSSEAU (Rodolphe). . . . 213
ROUVIER (le R. P. Frédéric). . 486
ROYER DE DOUR (le baron Hippolyte DE) 318
RUBLE (baron Alphonse DE). . 511
RUFFIN (Alfred) 127
RULHIÈRE (C. DE) 364
RUMOR (Sebastiano) 528
SABATINI (Francesco) 236
SABRAN (la comtesse DE). . . 461
SACHER-MASOCH. 308
SADIA 26
SALAMON (Mgr DE) 70
SALAZAR (Francisco Gómez). . 226
SALES (S. François DE) . . . 486
SANDOVAL (A. DE) 485
SANZ Y ESCARTIN (Eduardo). . 45
SARDA Y SALVANY . . 113, 114, 164
SATOLLI (Mgr) 133
SAVIGNY (la comtesse DE) . . 531
SAY (Léon) 36
SCHMID (le Dr Al.) 228
SCHMITT (J.) 108
SCHOPENHAUER (Arthur) . . . 406
SÉCHÉ (Léon). 512
SEGOND (E.) 403
SEGUR (le Mis DE) 119, 362
SERULLAZ (Georges) 318
SI HABIL KLARIN M'TA EL CHOTT (le cheikh) 422
SIMMIAS 532
SIMONNET (Francisco-Javier). . 422
SOLERTI (Angelo) 341
SOLLIER (le Dr Paul) 388
SOSTA (René) 13
SPIELHAGEN 307
SPULLER (Eugène) 461
STANLEY (H.-M.) 199
STELLA (Fr.) 46
STEVENSON (R.-L.). 33
STEYNE (Félix) 300
STRADA. 122, 124
STRAUSS (Oscar-S.). 230
SUC (Firmin). 270
SUMMER (Mary) 30
TACHY (M.) 100
TAILLIAR (Paul) 212
TAINE (H.). 343
TAISEY-CHATENOY (marquise DE). 82
TALLEYRAND (prince DE). 345, 442, 444
TANON (M.) 225
TAPIE (l'abbé) 491
TARBÉ (Edmond) 289
TAUVAL (le R. P. Philibert). . 491
TAXIL (Léo). 263
TESCANU (D.). 392
THÉOPHILE (le moine). . . . 484
THOUAR (A.) 204
TILLOY (l'abbé Anselme) . . . 221
TISSANDIER (Gaston) 11
TOLSTOÏ (le comte Léon) . . 32, 314
TOMMASINI (Oreste). 358
TORREILLES (l'abbé Ph.) . . . 441
TRIGANT-GENESTE (Edgar) . . 165
TRIVIER (E.) 201
TSEYTLINE (B.) 314
TUETEY (Alexandre) 76
TURREL (Edmond) 215
TUTZSCHER (E.) 333
USSELE (L.) 426
VALANDRÉ (Marie DE) 125
VALBERT-CHEVILLARD 35
VALLON (Georges DU) 306
VALTINE (Marie-Alix) 12
VAN DE VELDE (Mme) 34
VAN DUERM (Charles) 510
VARIGNY (Henry DE) 408
VASSEUR (le R. P. A.) . . . 113
VECKENSTEDT (Dr Edmond) . . 140
VENNEKENS (l'abbé F.) . . . 169
VERGER (abbé A.) 483
VERGER (abbé P.) 112
VERING (Friedrich-H.). . . . 48
VERNE (Jules). 30
VÉROLA (Paul) 291
VERSCHUUR (G.). 23
VIBERT (Georges) 214
VIGNET (Paul) 25
VIGOUROUX (F.) 411
VILLE (Léon). 9
VILLENEUVE (Henri DE) . . . 121
VILLIÉ (E.). 232
VINCENT (Charles) 532
VOGÜÉ (le vicomte E.-M. DE) . 446
VOLZ (Berthold) 74
WEISS (J.-J.). 503
WICKERSHEIMER (E.) 168
WIED (Carl). 52
WILLIERS (Hugues). 307
WINTERER (L.). 315, 484
WOLTER (Maur) 331
WOOD (Mary). 35
YRIARTE (Charles) 456
ZALESKI (Mgr) 196

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : AUBINEAU (Léon), 368. — BANCROFT (George), 174. — BANVILLE (Théodore FAULLAIN DE), 359. — BECQUEREL (Edmond), 543. — CHÉRUEL (Pierre-Adolphe), 541. — COLQUHOUN (Patrick), 368. — FEUILLET (Octave), 83. — FLEURIOT (Zénaïde), 83. — FOUCHER DE CAREIL (le comte Louis-Alexandre), 173. — GREGOROVIUS (Ferdinand), 542. — HAUSSMANN (le baron), 173. — JOUBERT (André), 543. — KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), 465. — LUARD (Henry-Richard), 544. — MERLET (Gustave), 270. — MIKLOSICH (Franz), 367. — MOLTKE (le

comte DE), 466. — NÄGELI (Wilhem-Karl VON), 544. — PAJOL (général comte Charles-Pierre-Victor). 543. — PAPARRIGOPOULOS (Constantin), 543. — PLUMPTRE (le Rév. Edward Hayes), 271. — PRESSENSÉ (Edmond DEHAULT DE), 465. — PROTH (Mario), 466. — ROUMANILLE (Joseph), 542. — SCHELER (Jean-Auguste-Udalric), 83. — SCHLIEMANN (le Dr Henry), 173. — SOULARY (Joséphin), 368. — THOMSON (le R. William), 84. — TIMON-DAVID (le chanoine), 467. — WEISS (Jean-Jacques), 542.
Congrès, 372,546.
Congrès scientifique international des catholiques, 371.
Concours et Prix, 177, 273, 372.
Institut, 176,546
Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 547.
Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 547.
Mélanges. Les Correspondants de Peiresc, 85. — L'Auteur du « Problème ecclésiastique, » 273. — Un Manuscrit de la Bible, 373. — Bibliographie d'Alsace-Lorraine, 177.
Nouvelles. — *France :* Paris, 85, 177, 274, 373, 469, 547. — Angoumois, 275. — Anjou, 88, 181. — Artois, 375. — Auvergne, 275. — Béarn, 375. — Berry, 275, 548. — Bourbonnais, 375. — Bourgogne, 276, 469. — Bretagne, 88, 181, 276, 549. — Champagne, 182, 276, 376. — Dauphiné, 182, 470. — Forez, 471, 549. — Franche-Comté, 88, 183, 276, 376, 471, 549. — Guyenne et Gascogne, 90, 278, 378, 550. — Ile-de-France, 90. — Languedoc, 91, 185, 472. — Limousin, 278, 378, 473. — Lorraine, 185, 378. — Lyonnais, 185, 278. — Maine, 91, 186, 473, 551. — Normandie, 91, 279, 379. — Orléanais, 92. — Périgord, 279. — Picardie, 92, 186. — Poitou, 279, 473, 550. — Provence, 186, 280. — Quercy, 378. — Saintonge, 92, 281, 473. — Savoie, 474. — Vendée, 281. — *Etranger :* Allemagne, 93, 187, 282, 379, 474. — Angleterre, 187, 282, 380, 475. — Belgique, 188, 283, 382. — Danemark, 283. — Espagne, 189, 283, 382. — Hollande, 284. — Italie, 189, 284, 383, 476. — Norwège, 477. — Russie, 477. — Suède, 286. — Suisse, 286. — Asie, 478. — Afrique, 478. — Canada, 286. — États-Unis, 190, 286, 478. — Brésil, 190.
Publications nouvelles, 93, 190, 287, 383, 478, 551.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Opérations financières de Cabarrus, ministre du roi d'Espagne Chales III, 288. — Le Cachet de Henri de Filly-Blaru, 95. — Châle de la reine Marie-Antoinette, 96. — Vicomte de la Porte de l'Arthaudière, 553.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. E. LEDOS.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Abonnement A VIE	aux *deux Parties,*	France : 250 fr. —	Étranger : 280 fr.
—	à la *partie littéraire seule,*	180 fr. —	200 fr.
—	à la *partie technique seule,*	120 fr. —	140 fr.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-90 sont en vente, et forment SOIXANTE VOLUMES gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

EN VENTE A LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE
5, RUE SAINT-SIMON, 5

Répertoire des Sources Historiques du Moyen Age

Par M. l'abbé Ulysse CHEVALIER
Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

COMPLÉMENT-SUPPLÉMENT

Un volume grand in-8 de 256 pages à deux colonnes.

Prix du volume. . . . . **10** fr.
Pour les Sociétaires . . **7** fr. **50**

Commencée en juillet 1876, l'impression du premier volume de ce *Répertoire* n'a été achevée qu'à la fin de l'année 1883.

Le public auquel il s'adresse eût trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce que l'auteur immobilisât ses recherches primitives, et se refusât de faire profiter son recueil des découvertes récentes et des publications nouvelles au fur et à mesure de leur apparition. De là une certaine disproportion entre la fin et le commencement de l'ouvrage. D'autre part, comme il était inévitable, bien des ouvrages avaient échappé à ses investigations. Un *Supplément* devenait absolument nécessaire.

Le principal complément consiste dans une plus large part faite aux périodiques anglais, italiens et hollandais. Les lenteurs apportées à l'impression de ce fascicule ont permis, en outre, de pousser le dépouillement des autres périodiques et la mention des monographies jusqu'à la date du 31 décembre 1886. La somme des ouvrages dépouillés s'est accrue d'un bon quart; celle des personnages nouveaux dans une proportion naturellement beaucoup moindre. Plusieurs anomalies ont été rectifiées, quelques erreurs corrigées.

La table qui suit — et clôt pour l'auteur un labeur intermittent de dix années — ne renferme guère plus de la moitié des ouvrages cités dans le premier volume ; il a paru aussi inutile que dispendieux de l'augmenter de près du double par la mention de travaux particuliers qui n'ont souvent donné lieu qu'à une seule citation : on en trouvera d'ailleurs le titre complet dans le tome second que nous livrons au public. Dans cette table, les abréviations employées ne sont pas isolées de leur équivalent ; elles sont imprimées en caractères saillants, et c'est exclusivement d'après la forme de ces abréviations qu'a lieu le classement alphabétique. Plus ingénieux, sans doute, que satisfaisant à l'œil, ce système a permis de condenser en quelques colonnes la bibliographie des principaux monuments de la science historique.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.

DUE AND RETURN